

Comité scientifique international
pour la rédaction d'une Histoire générale de l'Afrique (UNESCO)

HISTOIRE GENERALE DE L'AFRIQUE

VII. L'Afrique sous domination coloniale, 1880-1935

DIRECTEUR DE VOLUME : A. ADU BOAHEN



Éditions UNESCO

HISTOIRE
GÉNÉRALE
DE
L'AFRIQUE

Comité scientifique international pour la rédaction d'une Histoire générale de l'Afrique (UNESCO)

HISTOIRE GÉNÉRALE DE L'AFRIQUE

VII

*l'Afrique sous
domination coloniale,
1880-1935*

Directeur du volume
A. ADU BOAHEN

Éditions UNESCO

Publié en 1987 par l'Organisation
des Nations Unies pour l'éducation,
la science et la culture
7, place de Fontenoy, 75732 Paris 07 SP

Composition: De Schutter (Belgique)
Impression: Darantiere (France)

1^{re} édition, 1987
1^{re} réimpression, 2000

ISBN 92-3-201713-X (UNESCO)

© UNESCO 1987, 2000

Table des matières

Préface	9
Présentation du projet	17
<i>Chapitre premier</i>	
L’Afrique face au défi colonial	
Albert Adu BOAHEN	21
<i>Chapitre 2</i>	
Partage européen et conquête de l’Afrique: aperçu général	
Godfrey N. UZOIGWE	39
<i>Chapitre 3</i>	
Initiatives et résistances africaines face au partage et à la conquête	
Terence O. RANGER	67
<i>Chapitre 4</i>	
Initiatives et résistances africaines en Afrique du Nord-Est	
Hassan Ahmed IBRAHIM (à partir d’une contribution de feu)	
Abbas Ibrahim Ali	87
<i>Chapitre 5</i>	
Initiatives et résistances africaines en Afrique du Nord et au Sahara	
Abdallah LAROUÏ	111
<i>Chapitre 6</i>	
Initiatives et résistances africaines en Afrique occidentale	
de 1880 à 1914	
M’Baye GUEYE et Albert Adu BOAHEN	137

<i>Chapitre 7</i>	Initiatives et résistances africaines en Afrique orientale de 1880 à 1914	
	Henry A. MWANZI	171
<i>Chapitre 8</i>	Initiatives et résistances africaines en Afrique centrale de 1880 à 1914	
	Allen ISAACMAN et Jan VANSINA.....	191
<i>Chapitre 9</i>	Initiatives et résistances africaines en Afrique méridionale	
	David CHANAIWA.....	217
<i>Chapitre 10</i>	Madagascar de 1880 à 1939: initiatives et réactions africaines à la conquête et à la domination coloniales	
	Manassé ESOAVELOMANDROSO.....	245
<i>Chapitre 11</i>	Le Libéria et l'Éthiopie, 1880-1914: la survie de deux États africains	
	Monday B. AKPAN (à partir des contributions d'Abeodu B. Jones et Richard Pankhurst).....	273
<i>Chapitre 12</i>	La première guerre mondiale et ses conséquences	
	Michael CROWDER.....	307
<i>Chapitre 13</i>	La domination européenne: méthodes et institutions	
	Raymond F. BETTS (révisé par A. I. Asiwaju).....	339
<i>Chapitre 14</i>	L'économie coloniale	
	Walter RODNEY.....	361
<i>Chapitre 15</i>	L'économie coloniale des anciennes zones françaises, belges et portugaises (1914-1935)	
	Catherine COQUERY-VIDROVITCH.....	381
<i>Chapitre 16</i>	L'économie coloniale: les anciennes zones britanniques	
	Martin H. Y. KANIKI.....	413
<i>Chapitre 17</i>	L'économie coloniale: l'Afrique du Nord	
	Ahmed KASSAB, Ali A. ABDUSSALAM et Fathi S. ABUSEDRA.....	455

<i>Chapitre 18</i>	
Les répercussions sociales de la domination coloniale: aspects démographiques	
John Charles CALDWELL	495
<i>Chapitre 19</i>	
Les répercussions sociales de la domination coloniale: les nouvelles structures sociales	
Adiele Eberchukuwu AFIGBO.....	527
<i>Chapitre 20</i>	
La religion en Afrique pendant l'époque coloniale	
Kofi ASARE OPOKU.....	549
<i>Chapitre 21</i>	
Les arts en Afrique à l'époque de la domination coloniale	
Wole SOYINKA.....	581
<i>Chapitre 22</i>	
La politique africaine et le nationalisme africain 1919-1935	
B. Olatunji OLORUNTIMEHIN.....	609
<i>Chapitre 23</i>	
La politique et le nationalisme en Afrique du Nord-Est, 1919-1935	
Hassan Ahmed IBRAHIM.....	625
<i>Chapitre 24</i>	
La politique et le nationalisme au Maghreb et au Sahara, 1919-1935	
Jacques BERQUE	649
<i>Chapitre 25</i>	
La politique et le nationalisme en Afrique occidentale, 1919-1935	
Albert Adu BOAHEN.....	669
<i>Chapitre 26</i>	
La politique et le nationalisme en Afrique orientale, 1919-1935	
Elisha Stephen ATIENO-ODHIAMBO	695
<i>Chapitre 27</i>	
La politique et le nationalisme en Afrique centrale et méridionale, 1919-1935	
A. Basil DAVIDSON, Allen F. ISAACMAN et René PÉLISSIER.....	721
<i>Chapitre 28</i>	
L'éthiopie et le Libéria, 1914-1935: deux États africains indépendants à l'ère coloniale	
Monday B. AKPAN (à partir des contributions d'A. B. Jones et R. Pankhurst)	761

Chapitre 29

L'Afrique et le nouveau monde

Richard David RALSTON (avec la contribution du professeur

Fernando Augusto Alburquerque Mourão pour les sections

consacrées à l'Amérique latine et aux Caraïbes)..... 797

Chapitre 30

Le colonialisme en Afrique : impact et signification

Albert Adu BOAHEN 837

Notice biographique des auteurs du volume VII 865

Membres du Comité scientifique international pour la rédaction d'une

Histoire générale de l'Afrique..... 871

Abréviations et liste des périodiques..... 873

Bibliographie..... 877

Index..... 917

Préface

par

M. Amadou Mahtar M'Bow

Directeur général

de l'UNESCO (1974-1987)

Longtemps, mythes et préjugés de toutes sortes ont caché au monde l'histoire réelle de l'Afrique. Les sociétés africaines passaient pour des sociétés qui ne pouvaient avoir d'histoire. Malgré d'importants travaux effectués, dès les premières décennies de ce siècle, par des pionniers comme Leo Frobenius, Maurice Delafosse, Arturo Labriola, bon nombre de spécialistes non africains, attachés à certains postulats soutenaient que ces sociétés ne pouvaient faire l'objet d'une étude scientifique, faute notamment de sources et de documents écrits.

Si *L'Iliade* et *L'Odyssee* pouvaient être considérées à juste titre comme des sources essentielles de l'histoire de la Grèce ancienne, on déniait, en revanche, toute valeur à la tradition orale africaine, cette mémoire des peuples qui fournit la trame de tant d'événements qui ont marqué leur vie. On se limitait en écrivant l'histoire d'une grande partie de l'Afrique à des sources extérieures à l'Afrique, pour donner une vision non de ce que pouvait être le cheminement des peuples africains, mais de ce que l'on pensait qu'il devait être. Le «Moyen Âge» européen étant souvent pris comme point de référence, les modes de production, les rapports sociaux comme les institutions politiques n'étaient perçus que par référence au passé de l'Europe.

En fait, on refusait de voir en l'Africain le créateur de cultures originales qui se sont épanouies et perpétuées, à travers les siècles, dans des voies qui leur sont propres et que l'historien ne peut donc saisir sans renoncer à certains préjugés et sans renouveler sa méthode.

De même, le continent africain n'était presque jamais considéré comme une entité historique. L'accent était, au contraire, mis sur tout ce qui pouvait

accréditer l'idée qu'une scission aurait existé, de toute éternité, entre une « Afrique blanche » et une « Afrique noire » ignorantes l'une de l'autre. On présentait souvent le Sahara comme un espace impénétrable qui rendait impossible des brassages d'ethnies et de peuples, des échanges de biens, de croyances, de mœurs et d'idées, entre les sociétés constituées de part et d'autre du désert. On traçait des frontières étanches entre les civilisations de l'Égypte ancienne et de la Nubie, et celles des peuples subsahariens.

Certes, l'histoire de l'Afrique nord-saharienne a été davantage liée à celle du bassin méditerranéen que ne l'a été l'histoire de l'Afrique subsaharienne, mais il est largement reconnu aujourd'hui que les civilisations du continent africain, à travers la variété des langues et des cultures, forment, à des degrés divers, les versants historiques d'un ensemble de peuples et de sociétés qu'unissent des liens séculaires.

Un autre phénomène a beaucoup nui à l'étude objective du passé africain : je veux parler de l'apparition, avec la traite négrière et la colonisation, de stéréotypes raciaux générateurs de mépris et d'incompréhension et si profondément ancrés qu'ils faussèrent jusqu'aux concepts mêmes de l'historiographie. À partir du moment où on eut recours aux notions de « Blancs » et de « Noirs » pour nommer génériquement les colonisateurs, considérés comme supérieurs, et les colonisés, les Africains eurent à lutter contre un double asservissement économique et psychologique. Repérable à la pigmentation de sa peau, devenu une marchandise parmi d'autres, voué au travail de force, l'Africain vint à symboliser, dans la conscience de ses dominateurs, une essence raciale imaginaire et illusoirement inférieure de *nègre*. Ce processus de fausse identification ravala l'histoire des peuples africains dans l'esprit de beaucoup au rang d'une ethno-histoire où l'appréciation des réalités historiques et culturelles ne pouvait qu'être faussée.

La situation a beaucoup évolué depuis la fin de la seconde guerre mondiale, en particulier depuis que les pays d'Afrique, ayant accédé à l'indépendance, participent activement à la vie de la communauté internationale et aux échanges mutuels qui sont sa raison d'être. De plus en plus d'historiens se sont efforcés d'aborder l'étude de l'Afrique avec plus de rigueur, d'objectivité et d'ouverture d'esprit, en utilisant — certes avec les précautions d'usage — les sources africaines elles-mêmes. Dans l'exercice de leur droit à l'initiative historique, les Africains eux-mêmes ont ressenti profondément le besoin de rétablir sur des bases solides l'historicité de leurs sociétés.

C'est dire l'importance de l'*Histoire générale de l'Afrique*, en huit volumes, dont l'UNESCO commence la publication.

Les spécialistes de nombreux pays qui ont travaillé à cette œuvre se sont d'abord attachés à en jeter les fondements théoriques et méthodologiques. Ils ont eu le souci de remettre en question les simplifications abusives auxquelles avait donné lieu une conception linéaire et limitative de l'histoire universelle, et de rétablir la vérité des faits chaque fois que cela était nécessaire et possible. Ils se sont efforcés de dégager les données historiques qui permettent de mieux suivre l'évolution des différents peuples africains dans leur spécificité socioculturelle.

Dans cette tâche immense, complexe et ardue, vu la diversité des sources et l'éparpillement des documents, l'UNESCO a procédé par étapes. La première phase (1965-1969) a été celle des travaux de documentation et de planification de l'ouvrage. Des activités opérationnelles ont été conduites sur le terrain : campagnes de collecte de la tradition orale, création de centres régionaux de documentation pour la tradition orale, collecte de manuscrits inédits en arabe et en « ajami » (langues africaines écrites en caractère arabes), inventaire des archives et préparation d'un *Guide des sources de l'histoire de l'Afrique*, à partir des archives et bibliothèques des pays d'Europe, publié depuis en neuf volumes. D'autre part, des rencontres entre les spécialistes ont été organisées où les Africains et des personnes d'autres continents ont discuté des questions de méthodologie, et ont tracé les grandes lignes du projet, après un examen attentif des sources disponibles.

Une deuxième étape, consacrée à la mise au point et à l'articulation de l'ensemble de l'ouvrage, a duré de 1969 à 1971. Au cours de cette période, des réunions internationales d'experts tenues à Paris (1969) et à Addis Abeba (1970) eurent à examiner et à préciser les problèmes touchant la rédaction et la publication de l'ouvrage : présentation en huit volumes, édition principale en anglais, en français et en arabe, ainsi que des traductions en langues africaines, telles que le kiswahili, le hawsa, le fulfulde (peul), le yoruba ou le lingala. Sont prévues également des traductions en allemand, russe, portugais, espagnol, chinois¹, de même que des éditions abrégées accessibles à un plus vaste public africain et international.

La troisième phase a été celle de la rédaction et de la publication. Elle a commencé par la nomination d'un Comité scientifique international de trente-neuf membres, comprenant deux tiers d'Africains et un tiers de non-Africains, à qui incombe la responsabilité intellectuelle de l'ouvrage.

Interdisciplinaire, la méthode suivie s'est caractérisée par la pluralité des approches théoriques, comme des sources. Parmi celles-ci, il faut citer d'abord l'archéologie, qui détient une grande part des clefs de l'histoire des cultures et des civilisations africaines. Grâce à elle, on s'accorde aujourd'hui à reconnaître que l'Afrique fut selon toute probabilité le berceau de l'humanité, qu'on y assista à l'une des premières révolutions technologiques de l'histoire — celle du néolithique — et qu'avec l'Égypte s'y épanouit l'une des civilisations anciennes les plus brillantes du monde. Il faut ensuite citer la tradition orale, qui, naguère méconnue, apparaît aujourd'hui comme une source précieuse de l'histoire de l'Afrique, permettant de suivre le cheminement de ses différents peuples dans l'espace et dans le temps, de comprendre de l'intérieur la vision africaine du monde, de saisir les caractères originaux des valeurs qui fondent les cultures et les institutions du continent.

1. Le volume I est paru en arabe, espagnol, portugais, chinois, italien; le volume II en arabe, espagnol, portugais, chinois, coréen; le volume IV en espagnol et le volume VII en espagnol et en portugais.

On saura gré au Comité scientifique international chargé de cette *Histoire générale de l'Afrique*, à son rapporteur ainsi qu'aux directeurs et auteurs des différents volumes et chapitres, d'avoir jeté une lumière originale sur le passé de l'Afrique, embrassée dans sa totalité, en évitant tout dogmatisme dans l'étude de questions essentielles, comme la traite négrière, cette « saignée sans fin » responsable de l'une des déportations les plus cruelles de l'histoire des peuples et qui a vidé le continent d'une partie de ses forces vives, alors qu'il jouait un rôle déterminant dans l'essor économique et commercial de l'Europe; de la colonisation avec toutes ses conséquences sur les plans de la démographie, de l'économie, de la psychologie, de la culture; des relations entre l'Afrique au sud du Sahara et le monde arabe; du processus de décolonisation et de construction nationale qui mobilise la raison et la passion de personnes encore en vie et parfois en pleine activité. Toutes ces questions ont été abordées avec un souci d'honnêteté et de rigueur qui n'est pas le moindre mérite du présent ouvrage. Celui-ci offre aussi — en faisant le point de nos connaissances sur l'Afrique et en proposant divers regards sur les cultures africaines, ainsi qu'une nouvelle vision de l'histoire — le grand avantage de souligner les ombres et les lumières, sans dissimuler les divergences d'opinions entre savants.

En montrant l'insuffisance des approches méthodologiques longtemps utilisées dans la recherche sur l'Afrique, cette nouvelle publication invite au renouvellement et à l'approfondissement de la double problématique de l'historiographie et de l'identité culturelle qu'unissent des liens de réciprocité. Elle ouvre la voie, comme tout travail historique de valeur, à de multiples recherches nouvelles.

C'est ainsi d'ailleurs que, en étroite collaboration avec l'UNESCO, le Comité scientifique international a tenu à entreprendre des études complémentaires afin d'approfondir quelques questions qui permettront d'avoir une vue plus claire de certains aspects du passé de l'Afrique. Ces travaux publiés dans la collection « Histoire générale de l'Afrique: études et documents », viendront utilement compléter le présent ouvrage². Cet effort sera également poursuivi par l'élaboration d'ouvrages portant sur l'histoire nationale ou sous-régionale.

Cette *Histoire générale de l'Afrique* met à la fois en lumière l'unité historique de l'Afrique et les relations de celle-ci avec les autres continents, notamment avec les Amériques et les Caraïbes. Pendant longtemps, les expressions de la créativité des descendants d'Africains aux Amériques avaient été isolées par certains historiens en un agrégat hétéroclite d'*africanismes*; cette

2. Dix numéros de cette série sont parus; ils portent respectivement sur: n° 1 — Le peuplement de l'Égypte ancienne et le déchiffrement de l'écriture méroïtique; n° 2 — La traite négrière du XV^e au XIX^e siècle; n° 3 — Relations historiques à travers l'océan Indien; n° 4 — L'historiographie de l'Afrique australe; n° 5 — La décolonisation de l'Afrique: Afrique australe et Corne de l'Afrique; n° 6 — Ethnonymes et toponymes; n° 7 — Les relations historiques et socioculturelles entre l'Afrique et le monde arabe; n° 8 — La méthodologie de l'histoire de l'Afrique contemporaine; n° 9 — Le processus d'éducation et l'historiographie en Afrique; n° 10 — L'Afrique et la seconde guerre mondiale.

vision, il va sans dire, n'est pas celle des auteurs du présent ouvrage. Ici, la résistance des esclaves déportés en Amérique, le fait du « marronnage » politique et culturel, la participation constante et massive des descendants d'Africains aux luttes de la première indépendance américaine, de même qu'aux mouvements nationaux de libération, sont justement perçus pour ce qu'ils furent : de vigoureuses affirmations d'identité qui ont contribué à forger le concept universel d'humanité. Il est évident aujourd'hui que l'héritage africain a marqué, plus ou moins selon les lieux, les manières de sentir, de penser, de rêver et d'agir de certaines nations de l'hémisphère occidental. Du sud des États-Unis jusqu'au nord du Brésil, en passant par la Caraïbe ainsi que sur la côte du Pacifique, les apports culturels hérités de l'Afrique sont partout visibles ; dans certains cas même, ils constituent les fondements essentiels de l'identité culturelle de quelques éléments les plus importants de la population.

De même, cet ouvrage fait clairement apparaître les relations de l'Afrique avec l'Asie du Sud à travers l'océan Indien, ainsi que les apports africains aux autres civilisations, dans le jeu des échanges mutuels.

Je suis convaincu que les efforts des peuples d'Afrique pour conquérir ou renforcer leur indépendance, assurer leur développement et affermir leurs spécificités culturelles doivent s'enraciner dans une conscience historique rénovée, intensément vécue et assumée de génération en génération.

Et ma formation personnelle, l'expérience que j'ai acquise comme enseignant et comme président, dès les débuts de l'indépendance, de la première commission créée en vue de la réforme des programmes d'enseignement de l'histoire et de la géographie dans certains pays d'Afrique de l'Ouest et du Centre, m'ont appris combien était nécessaire, pour l'éducation de la jeunesse et pour l'information du public, un ouvrage d'histoire élaboré par des savants connaissant du dedans les problèmes et les espoirs de l'Afrique et capables de considérer le continent dans son ensemble.

Pour toutes ces raisons, l'UNESCO veillera à ce que cette *Histoire générale de l'Afrique* soit largement diffusée, dans de nombreuses langues, et qu'elle serve de base à l'élaboration de livres d'enfants, de manuels scolaires, et d'émissions télévisées ou radiodiffusées. Ainsi, jeunes, écoliers, étudiants et adultes, d'Afrique et d'ailleurs, pourront avoir une meilleure vision du passé du continent africain, des facteurs qui l'expliquent et une plus juste compréhension de son patrimoine culturel et de sa contribution au progrès général de l'humanité. Cet ouvrage devrait donc contribuer à favoriser la coopération internationale et à renforcer la solidarité des peuples dans leurs aspirations à la justice, au progrès et à la paix. Du moins est-ce le vœu que je forme très sincèrement.

Il me reste à exprimer ma profonde gratitude aux membres du Comité scientifique international, au rapporteur, aux directeurs des différents volumes, aux auteurs et à tous ceux qui ont collaboré à la réalisation de cette prodigieuse entreprise. Le travail qu'ils ont effectué, la contribution qu'ils ont apportée montrent bien ce que des hommes, venus d'horizons divers mais animés d'une même bonne volonté, d'un même enthousiasme au service

de la vérité de tous les hommes, peuvent faire, dans le cadre international qu'offre l' UNESCO, pour mener à bien un projet d'une grande valeur scientifique et culturelle. Ma reconnaissance va également aux organisations et gouvernements qui, par leurs dons généreux, ont permis à l'UNESCO de publier cette œuvre dans différentes langues et de lui assurer le rayonnement universel qu'elle mérite, au service de la communauté internationale tout entière.

Chronologie

L'an 1 de l'hégire (date de l'émigration de Muhammad et de ses partisans de La Mecque à Médine) correspond à l'an 622 de l'ère chrétienne. Il n'y a pas coïncidence en nombre de jours entre les durées des années musulmane et chrétienne, l'année musulmane étant plus courte que l'année chrétienne. Une année en calendrier hégire est souvent à cheval sur deux années chrétiennes.

*Il existe, du reste, pour faciliter le travail des historiens, des tables de concordance : F. Wiilstenfeld, *Wergleichungftabelle der Muhammedanischen und Christlichen Zeitrechnungen*, 1854, revue par Mahler, 1926 et Spuler, 1961. Voir aussi Cattenoz, *Table de concordance des ères chrétienne et hégirienne*, 1954 et W. Haig, *Comparative tables of Muhammedan and Christian dates*, 1912.*

Les deux dates (hégire et ère chrétienne) sont toujours séparées par un tiret. Les dates d'une même ère sont séparées par un tiret. Dans le cas d'une date de l'hégire utilisée seule, il est en général précisé « de l'hégire ».

Présentation du projet

par
*le professeur Bethwell Allan Ogot**
président du Comité scientifique international
pour la rédaction d'une Histoire générale de l'Afrique

La Conférence générale de l'UNESCO, à sa seizième session, a demandé au Directeur général d'entreprendre la rédaction d'une Histoire générale de l'Afrique. Ce travail considérable a été confié à un Comité scientifique international créé par le Conseil exécutif en 1970.

Aux termes des statuts adoptés par le Conseil exécutif de l'UNESCO en 1971, ce Comité se compose de trente-neuf membres (dont deux tiers d'Africains et un tiers de non-Africains) siégeant à titre personnel et nommés par le Directeur général de l'UNESCO pour la durée du mandat du Comité.

La première tâche du Comité était de définir les principales caractéristiques de l'ouvrage. Il les a définies comme suit à sa deuxième session :

- Tout en visant à la plus haute qualité scientifique possible, l'*Histoire générale de l'Afrique* ne cherche pas à être exhaustive et est un ouvrage de synthèse qui évitera le dogmatisme. À maints égards, elle constitue un exposé des problèmes indiquant l'état actuel des connaissances et les grands courants de la recherche, et n'hésite pas à signaler, le cas échéant, les divergences d'opinion. Elle préparera en cela la voie à des ouvrages ultérieurs.
- L'Afrique est considérée comme un tout. Le but est de montrer les relations historiques entre les différentes parties du continent trop souvent subdivisé dans les ouvrages publiés jusqu'ici. Les liens historiques de l'Afrique avec les autres continents reçoivent l'attention qu'ils méritent, et sont analysés sous l'angle des

* Au cours de la sixième session plénière du Comité scientifique international pour la rédaction d'une Histoire générale de l'Afrique (Brazzaville, août 1983), il a été procédé à l'élection d'un nouveau bureau, et le professeur Ogot a été remplacé par le professeur Albert Adu Boahen.

échanges mutuels et des influences multilatérales, de manière à faire apparaître sous un jour approprié la contribution de l'Afrique au développement de l'humanité.

- L'*Histoire générale de l'Afrique* est, avant tout, une histoire des idées et des civilisations, des sociétés et des institutions. Elle se fonde sur une grande diversité de sources, y compris la tradition orale et l'expression artistique.
- L'*Histoire générale de l'Afrique* est envisagée essentiellement de l'intérieur. Ouvrage savant, elle est aussi, dans une large mesure, le reflet fidèle de la façon dont les auteurs africains voient leur propre civilisation. Bien qu'élaborée dans un cadre international et faisant appel à toutes les données actuelles de la science, l'*Histoire* sera aussi un élément capital pour la reconnaissance du patrimoine culturel africain et mettra en évidence les facteurs qui contribuent à l'unité du continent. Cette volonté de voir les choses de l'intérieur constitue la nouveauté de l'ouvrage et pourra, en plus de ses qualités scientifiques, lui conférer une grande valeur d'actualité. En montrant le vrai visage de l'Afrique, l'*Histoire* pourrait, à une époque dominée par les rivalités économiques et techniques, proposer une conception particulière des valeurs humaines.

Le Comité a décidé de présenter l'ouvrage, portant sur plus de trois millions d'années d'histoire de l'Afrique, en huit volumes comprenant chacun environ 800 pages de textes avec des illustrations, des photographies, des cartes et des dessins au trait.

Pour chaque volume, il est désigné un directeur principal qui est assisté, le cas échéant, par un ou deux codirecteurs.

Les directeurs de volume sont choisis à l'intérieur comme à l'extérieur du Comité par ce dernier qui les élit à la majorité des deux tiers. Ils sont chargés de l'élaboration des volumes, conformément aux décisions et aux plans arrêtés par le Comité. Ils sont responsables sur le plan scientifique devant le Comité ou, entre deux sessions du Comité, devant le Bureau, du contenu des volumes, de la mise au point définitive des textes, des illustrations et, d'une manière générale, de tous les aspects scientifiques et techniques de l'*Histoire*. C'est le Bureau qui, en dernier ressort, approuve le manuscrit final. Lorsqu'il l'estime prêt pour l'édition, il le transmet au Directeur général de l'UNESCO. Le Comité, ou le Bureau entre deux sessions du Comité, reste donc le maître de l'œuvre.

Chaque volume comprend une trentaine de chapitres. Chaque chapitre est rédigé par un auteur principal assisté, le cas échéant, d'un ou de deux collaborateurs.

Les auteurs sont choisis par le Comité au vu de leur curriculum vitæ. La préférence est donnée aux auteurs africains, sous réserve qu'ils possèdent les titres voulus. Le Comité veille particulièrement à ce que toutes les régions du continent ainsi que d'autres régions ayant eu des relations historiques ou culturelles avec l'Afrique soient, dans la mesure du possible, équitablement représentées parmi les auteurs.

Après leur approbation par le directeur de volume, les textes des différents chapitres sont envoyés à tous les membres du Comité pour qu'ils en fassent la critique.

Au surplus, le texte du directeur de volume est soumis à l'examen d'un comité de lecture, désigné au sein du Comité scientifique international, en fonction des compétences des membres ; ce comité est chargé d'une analyse approfondie du fond et de la forme des chapitres.

Le Bureau approuve en dernier ressort les manuscrits.

Cette procédure qui peut paraître longue et complexe s'est révélée nécessaire car elle permet d'apporter le maximum de garantie scientifique à l'*Histoire générale de l'Afrique*. En effet, il est arrivé que le Bureau rejette des manuscrits ou demande des réaménagements importants ou même confie la rédaction d'un chapitre à un nouvel auteur. Parfois, des spécialistes d'une période donnée de l'histoire ou d'une question donnée sont consultés pour la mise au point définitive d'un volume.

L'ouvrage sera publié, en premier lieu, en une édition principale, en anglais, en français et en arabe, et en une édition brochée dans les mêmes langues.

Une version abrégée en anglais et en français servira de base pour la traduction en langues africaines. Le Comité scientifique international a retenu comme premières langues africaines dans lesquelles l'ouvrage sera traduit : le kiswahili et le hawsa.

Il est aussi envisagé d'assurer, dans la mesure du possible, la publication de l'*Histoire générale de l'Afrique* en plusieurs langues de grande diffusion internationale (entre autres, allemand, chinois, espagnol, italien, japonais, portugais, russe, etc.).

Il s'agit donc, comme on peut le voir, d'une entreprise gigantesque qui constitue une immense gageure pour les historiens de l'Afrique et la communauté scientifique en général, ainsi que pour l'UNESCO qui lui accorde son patronage. On peut en effet imaginer sans peine la complexité d'une tâche comme la rédaction d'une histoire de l'Afrique, qui couvre, dans l'espace, tout un continent et, dans le temps, les quatre derniers millions d'années, respecte les normes scientifiques les plus élevées et fait appel, comme il se doit, à des spécialistes appartenant à tout un éventail de pays, de cultures, d'idéologies et de traditions historiques. C'est une entreprise continentale, internationale et interdisciplinaire de grande envergure.

En conclusion, je tiens à souligner l'importance de cet ouvrage pour l'Afrique et pour le monde entier. À l'heure où les peuples d'Afrique luttent pour s'unir et mieux forger ensemble leurs destins respectifs, une bonne connaissance du passé de l'Afrique, une prise de conscience des liens qui unissent les Africains entre eux et l'Afrique aux autres continents devraient faciliter, dans une grande mesure, la compréhension mutuelle entre les peuples de la terre, mais surtout faire connaître un patrimoine culturel qui est le bien de l'humanité tout entière.

Bethwell Allan OGOT
8 août 1979

Président du Comité scientifique international
pour la rédaction d'une *Histoire générale de l'Afrique*

L'Afrique Face au Défi Colonial

Albert Adu Boahen

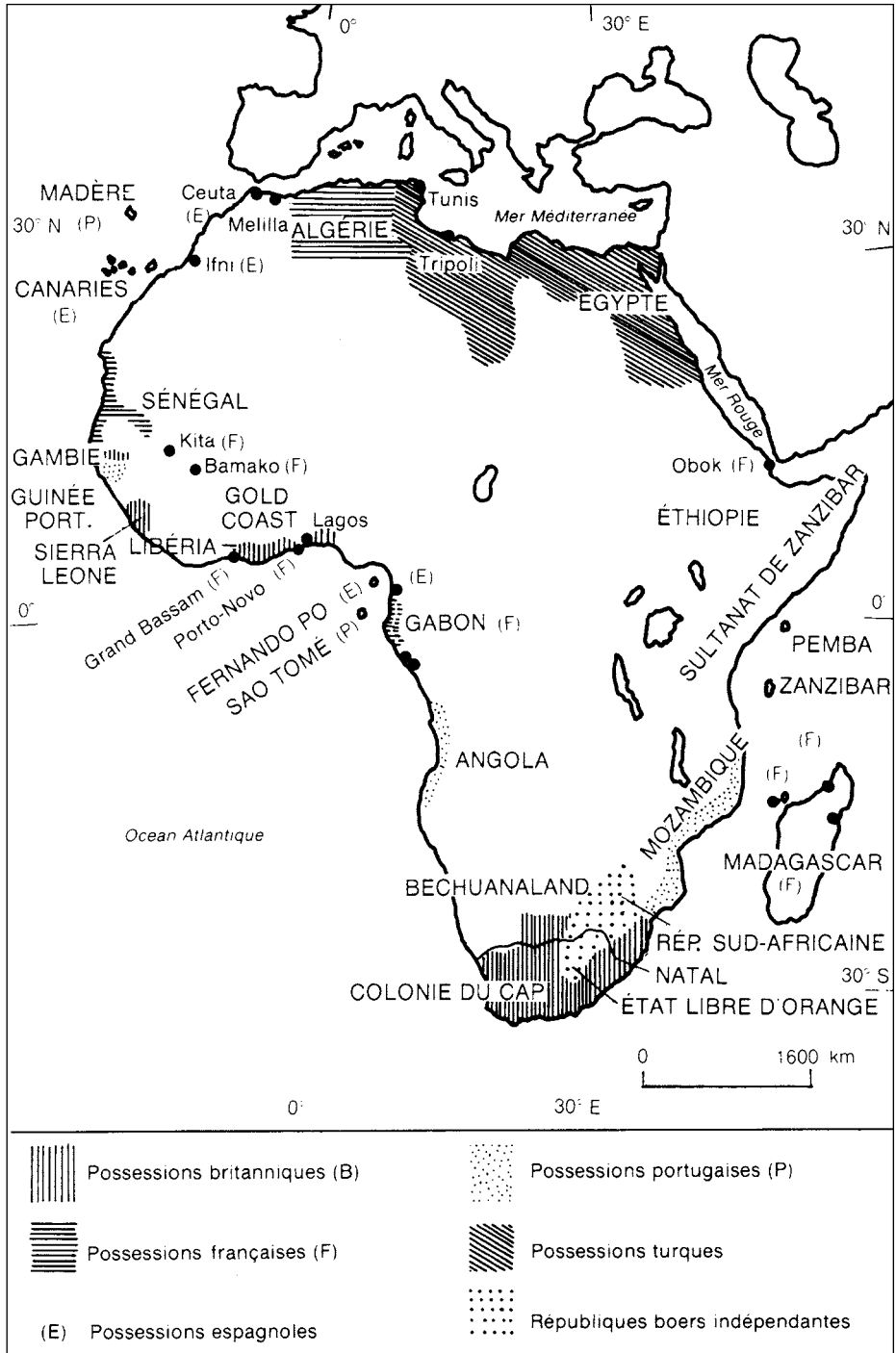
Jamais, dans l'histoire de l'Afrique, des changements ne se sont succédé avec une aussi grande rapidité que pendant la période qui va de 1880 à 1935.

À vrai dire, les changements les plus importants, les plus spectaculaires, les plus tragiques aussi, ont eu lieu dans un laps de temps beaucoup plus court qui va de 1890 à 1910, période marquée par la conquête et l'occupation de la quasi-totalité du continent africain par les puissances impérialistes, puis par l'instauration du système colonial. La période qui suivit 1910 fut caractérisée essentiellement par la consolidation et l'exploitation du système.

Le développement rapide de ce drame a de quoi surprendre, car, en 1880 encore, seules quelques régions nettement circonscrites de l'Afrique étaient sous la domination directe des Européens. Pour l'Afrique occidentale, l'ensemble se limitait aux zones côtières et insulaires du Sénégal, à la ville de Freetown et à ses environs (qui font aujourd'hui partie de la Sierra Leone), aux régions méridionales de la Gold Coast (actuel Ghana), au littoral d'Abidjan en Côte-d'Ivoire et de Porto Novo au Dahomey (actuel Bénin), à l'île de Lagos (dans ce qui forme aujourd'hui le Nigéria). En Afrique du Nord, les Français n'avaient colonisé, en 1880, que l'Algérie. Dans toute l'Afrique orientale, pas un seul pouce de terrain n'était tombé aux mains d'une puissance européenne, tandis que dans toute l'Afrique centrale les Portugais n'exerçaient leur pouvoir que sur quelques bandes côtières du Mozambique et de l'Angola. Ce n'est qu'en Afrique méridionale que la domination étrangère était, non seulement fermement implantée, mais s'était même considérablement étendue à l'intérieur des terres (voir fig. 1.1).

En 1880, sur une superficie atteignant environ 80% de son territoire, l'Afrique est gouvernée par ses propres rois, reines, chefs de clan et de lignage,

L'AFRIQUE SOUS DOMINATION COLONIALE, 1800-1935



1.1. L'Afrique en 1880, à la veille du partage et de la conquête.

dans des empires, des royaumes, des communautés et des unités d'importance et de nature variées.

Or, dans les trente années qui suivent, on assiste à un bouleversement extraordinaire, pour ne pas dire radical, de cette situation. En 1914, à la seule exception de l'Éthiopie et du Libéria, l'Afrique tout entière est soumise à la domination des puissances européennes et divisée en colonies de dimensions variables, mais généralement beaucoup plus étendues que les entités préexistantes et ayant souvent peu ou aucun rapport avec elles. Par ailleurs, à cette époque, l'Afrique n'est pas seulement assaillie dans sa souveraineté et son indépendance, mais également dans ses valeurs culturelles. Comme Ferhāt 'Abbās le fait remarquer en 1930, à propos de la colonisation en Algérie, pour les Français, «la colonisation ne constitue qu'une entreprise militaire et économique défendue ensuite par un régime administratif approprié; pour les Algériens, au contraire, c'est une véritable révolution venant bouleverser tout un vieux monde d'idées et de croyances, un mode d'existence séculaire. Elle place un peuple devant un changement soudain. Et voilà toute une population, sans préparation aucune, obligée de s'adapter ou de périr. Cette situation conduit nécessairement à un déséquilibre moral et matériel dont la stérilité n'est pas loin de la déchéance totale»¹.

Ces observations sur la nature du colonialisme valent non seulement pour la colonisation française en Algérie, mais pour toute colonisation européenne en Afrique, les différences étant dans le degré, non dans la nature, dans la forme, non dans le fond. Autrement dit, au cours de la période 1880-1935, l'Afrique doit faire face à un défi particulièrement menaçant: celui que lui lance le colonialisme.

L'état de Préparation des Africains

Quelle est l'attitude des Africains devant l'irruption du colonialisme, qui entraîne une mutation aussi fondamentale dans la nature des relations qui n'avaient cessé d'exister entre eux et les Européens depuis trois siècles? C'est là une question que les historiens, tant africains qu'européens, n'ont pas encore étudiée en profondeur, mais qui exige pourtant une réponse. Celle-ci est sans équivoque: à une majorité écrasante, les autorités et les responsables africains sont violemment hostiles à ce changement, se déclarent résolus à maintenir le *statu quo* et, surtout, à conserver leur souveraineté et leur indépendance — pour lesquelles, pratiquement, aucun n'était disposé à transiger si peu que ce soit. La réponse attendue peut être trouvée dans les déclarations des dirigeants africains de l'époque.

En 1891, lorsque les Britanniques offrirent leur protection à Prempeh I^{er} roi des Ashanti, en Gold Coast (dans l'actuel Ghana), celui-ci leur répond: «La proposition selon laquelle le pays ashanti, en l'état actuel des choses, devrait se placer sous la protection de Sa Majesté la reine, impératrice des Indes, a fait l'objet d'un examen approfondi, mais qu'il me soit permis de dire que nous sommes parvenus à la conclusion suivante:

1. F. 'Abbās, 1931, p. 9; cité par J. Berque au chapitre 24 de ce volume.

mon royaume, l'Ashanti, n'adhérera jamais à une telle politique. Le pays ashanti doit cependant continuer à maintenir comme auparavant des liens d'amitié avec tous les Blancs. Ce n'est pas par esprit de vantardise, mais en percevant clairement le sens des mots que j'écris cela [...] La cause des Ashanti progresse et aucun Ashanti n'a la moindre raison de s'inquiéter de l'avenir ni de croire un seul instant que les hostilités passées ont nui à notre cause². »

En 1895, Wobogo, le moro naba ou roi des Mosi (dans l'actuel Burkina Faso), déclare à l'officier français, le capitaine Destenave: «Je sais que les Blancs veulent me tuer afin de prendre mon pays et, cependant, tu prétends qu'ils m'aideront à l'organiser. Moi je trouve que mon pays est très bien comme il est. Je n'ai pas besoin d'eux. Je sais ce qu'il me faut, ce que je veux: j'ai mes propres marchands; estime-toi heureux que je ne te fasse pas trancher la tête. Pars immédiatement et surtout ne reviens jamais plus ici³. »

En 1883, Latjor, le damel du Kajoor (dans le Sénégal actuel) (que nous retrouverons dans le chapitre 6 ci-après); en 1890, Machemba, roi yao du Tanganyika (actuelle Tanzanie) (cité dans le chapitre 3 ci-dessous) et Hendrik Wittboi, l'un des souverains de ce qui constitue l'actuelle Namibie (cité dans le chapitre 3 ci-dessous) eurent la même attitude face au colonisateur. Mais l'un des derniers et des plus fascinants de tous les témoignages que nous aimerions citer ici est l'appel émouvant lancé en avril 1891 par Menelik, empereur d'Éthiopie, à Victoria, de Grande-Bretagne. Il adressa le même message aux dirigeants de la France, de l'Allemagne, de l'Italie et de la Russie, dans lequel il définissait tout d'abord les frontières qui étaient alors celles de l'Éthiopie et — exprimant des ambitions expansionnistes personnelles — déclarait son intention de «rétablir les anciennes frontières de l'Éthiopie jusqu'à Khartoum et au lac Niza, y compris tous les territoires de Galla», et ajoutait: «Je n'ai pas la moindre intention de rester un spectateur indifférent, au cas où il viendrait à l'idée des puissances lointaines de diviser l'Afrique, car l'Éthiopie est depuis quatorze siècles un îlot chrétien dans une mer païenne.

«Le Tout-Puissant ayant protégé l'Éthiopie jusqu'à présent, j'ai le ferme espoir qu'il continuera à la soutenir et à l'agrandir; aussi je ne pense pas un seul instant qu'il permettra que l'Éthiopie soit divisée entre les autres États. Autrefois, les frontières de l'Éthiopie s'étendaient jusqu'à la mer. N'ayant pas recouru à la force, ni bénéficié de l'aide des chrétiens, nos frontières maritimes sont tombées aux mains des musulmans. Nous n'avons pas aujourd'hui la prétention de pouvoir recouvrer nos frontières maritimes par la force, mais nous espérons que les puissances chrétiennes, inspirées par notre Sauveur Jésus-Christ, nous les rendront ou nous accorderont tout au moins quelques points d'accès à la mer⁴. »

2. Cité par J. Fynn dans: M. Crowder (dir. publ.), 1971, p.43-44.

3. Cité par M. Crowder, 1968, p.97.

4. «ASMAI (Archives del Ministero degli Affari Esteri, Rome), Ethiopia Pos. 36/13-109 Menelik to Queen Victoria, Addis Abeba, 14 Miazia, 1883 », pièce ajoutée à *Tarnielli to MAE*, Londres, 6 août 1891.

Quand, malgré cet appel, les Italiens montent leur campagne contre l'Éthiopie avec la connivence de l'Angleterre et de la France, Menelik lance à nouveau en septembre 1895 un ordre de mobilisation dans lequel il déclare : « Des ennemis viennent maintenant s'emparer de notre pays et changer notre religion [...] Nos ennemis ont commencé par s'avancer en creusant leur chemin dans le pays comme des taupes. Avec l'aide de Dieu, je ne leur livrerai pas mon pays [...] Aujourd'hui, que ceux qui sont forts me prêtent leur force et que les faibles m'aident de leurs prières⁵ ! »

Ce sont là, textuellement, les réponses d'hommes ayant dû faire face au colonialisme ; elles montrent incontestablement à quel point ils étaient résolus à s'opposer aux Européens et à défendre leur souveraineté, leur religion et leur mode de vie traditionnel.

De même, il est clair, d'après toutes ces citations, que ces chefs avaient la certitude d'être en mesure d'affronter les envahisseurs européens et ce, à juste titre. N'avaient-ils pas pleinement confiance en leur magie, leurs ancêtres et certainement leurs dieux (ou dieu) qui ne manqueraient pas de leur venir en aide ? Nombre d'entre eux, à la veille des affrontements sur le terrain, avaient recours aux prières, aux sacrifices ou aux potions et aux incantations. Comme l'a noté Elliot P. Skinner : « Les Mosi croient généralement que, lors de l'attaque de Ouagadougou par les Français, le moro naba Wobogo offrit des sacrifices aux divinités de la terre. D'après la tradition, il sacrifia un coq noir, un bélier noir, un âne noir et un esclave noir sur une grande colline, près de la Volta blanche, en implorant la déesse de la terre de repousser les Français et d'anéantir le traître Mazi qu'ils avaient placé sur le trône⁶. »

Comme on le verra dans plusieurs des chapitres suivants, la religion fut effectivement l'une des armes employées contre le colonialisme. En outre, beaucoup de ces chefs n'étaient parvenus à édifier leurs empires d'importance variée que quelques décennies auparavant, et certains étaient même encore en train d'élargir ou de faire renaître leur royaume. Plusieurs d'entre eux avaient pu défendre leur souveraineté, soutenus par leurs sujets, en utilisant les armes et les tactiques traditionnelles. Certains, comme Samori Touré à la tête de l'empire manden d'Afrique de l'Ouest, et Menelik en Éthiopie, avaient même réussi à moderniser leur armée. Dans ces conditions, ils ne voyaient pas pourquoi ils n'auraient pas été en mesure de préserver leur souveraineté et pensaient pouvoir déjouer les plans des envahisseurs. Comme nous le verrons, en 1889, au moment où Cecil Rhodes s'appropriait à occuper le pays des Ndebele, Lobengula, leur roi, envoya une délégation à Londres auprès de la reine Victoria ; de même, en 1896, lorsque l'armée des envahisseurs britanniques s'avance vers Kumasi pour s'emparer de Prempeh qui, cinq ans auparavant, avait rejeté l'offre de protection de l'Angleterre, celui-ci mande une mission diplomatique dotée de pouvoirs importants auprès de la reine Victoria ; comme nous l'avons vu, Menelik avait lancé un appel analogue à cette même souveraine, ainsi qu'aux autres dirigeants européens.

5. Cité dans : H. Marcus, 1975, p. 160.

6. E. P. Skinner, 1964, p. 133. Voir également E. Isichei, 1977, p. 181.

Il est également évident, à la lecture de certaines de ces citations, que de nombreux dirigeants africains accueillaienent, en fait, très favorablement les innovations progressivement introduites depuis le premier tiers du XIX^e siècle, car ces changements n'avaient fait peser jusqu'alors aucune menace sur leur souveraineté et leur indépendance. C'est ainsi qu'en Afrique occidentale les missionnaires avaient fondé, dès 1827, le « Fourah Bay College » en Sierra Leone, ainsi que des écoles primaires et deux écoles secondaires, l'une en Gold Coast et l'autre au Nigéria, dans les années 1870. Le panafricaniste antillais Edward Wilmot Blyden avait même lancé un appel en faveur de la création d'une université en Afrique occidentale. Certains Africains fortunés avaient commencé à envoyer leurs enfants en Europe dès 1887 pour y poursuivre des études supérieures et y recevoir une formation de très haut niveau. Quelques-uns d'entre eux étaient revenus en Gold Coast munis de tous leurs diplômes de juriste ou de médecin.

Qui plus est, à la suite de l'abolition de ce trafic honteux et inhumain qu'était la traite des esclaves, les Africains avaient été capables de s'adapter à un système économique fondé sur l'exportation de produits agricoles : huile de palme au Nigéria, arachides au Sénégal et en Gambie avant 1880 ; en Gold Coast, le cacao venait d'être réintroduit en 1879 par Tetteh Quashie, revenu de Fernando Poo. Toutes ces transformations s'étaient produites en l'absence de toute domination européenne directe, sauf dans quelques poches sur la côte. Quant aux Africains de l'Ouest, relativement peu nombreux, qui avaient bénéficié d'une éducation à l'européenne, leur situation était fort enviable au début des années 1880. Ils dominaient dans l'administration, où ils occupaient les rares postes existants offerts par les administrations européennes ; sur la côte, certains d'entre eux dirigeaient leurs propres entreprises d'import-export et exerçaient un monopole sur la distribution des produits importés. Ce n'est qu'en Afrique orientale que les influences européennes étaient encore réduites au minimum ; mais après les voyages décisifs de Livingstone et de Stanley, et la propagande des sociétés missionnaires qui s'ensuivit, l'apparition des églises, des écoles puis des routes et du chemin de fer n'était plus qu'une affaire de temps.

Les Africains ne voyaient donc aucune nécessité de modifier radicalement leurs relations séculaires avec l'Europe, certains qu'ils étaient que, si les Européens voulaient leur imposer de force des changements et s'avancer à l'intérieur des terres, ils seraient toujours capables de leur barrer la route, comme ils avaient pu le faire depuis deux ou trois siècles. D'où cet accent de confiance, sinon de défi, perceptible dans les propos cités précédemment.

Néanmoins, un fait avait échappé aux Africains : en 1880, grâce au développement de la révolution industrielle en Europe et aux progrès techniques qu'elle avait entraînés — invention du bateau à vapeur, du chemin de fer, du télégraphe et, surtout, de la première mitrailleuse (la mitrailleuse Maxim) —, les Européens qu'ils allaient affronter avaient de nouvelles ambitions politiques, de nouveaux besoins économiques et bénéficiaient d'une technologie

relativement avancée. En d'autres termes, les Africains ne savaient pas que le temps du libre-échange et du contrôle politique officieux avait cédé le pas, pour emprunter les mots de Basil Davidson, à l'« ère du nouvel impérialisme et des monopoles capitalistes rivaux⁷ ».

Les Européens ne voulaient donc plus seulement se livrer aux échanges, mais bien exercer également une mainmise politique directe sur l'Afrique. En outre, les dirigeants africains ignoraient que les fusils qu'ils avaient utilisés et stockés jusqu'alors — les mousquets que l'on chargeait par le canon (les Français saisirent 21 365 mousquets chez les Baulé de la Côte-d'Ivoire après l'écrasement de leur dernière révolte en 1911)⁸ — étaient totalement démodés et qu'ils ne pouvaient soutenir la comparaison avec les nouveaux fusils des Européens, que l'on chargeait par la culasse, dont la cadence de tir était environ dix fois supérieure et la charge, six fois plus importante, ni avec les nouvelles mitrailleuses Maxim ultra-rapides (voir fig. 1.2). Le poète anglais Hilaire Belloc résume bien la situation : « Quoi qu'il arrive, nous avons la mitrailleuse, et eux non⁹. »

C'est sur ce point que les dirigeants africains firent une erreur de calcul qui eut, dans de nombreux cas, des conséquences tragiques. Comme nous le verrons, tous les chefs que nous avons cités, à l'exception d'un seul, furent vaincus et perdirent leur souveraineté. En outre, Latjor fut tué ; Premph, Béhanzin et Cetshwayo, roi des Zulu, furent exilés ; Lobengula, chef des Ndebele, mourut au cours de sa fuite. Seul Menelik, comme un chapitre ultérieur nous le montrera, réussit à vaincre les envahisseurs italiens et à préserver ainsi sa souveraineté et son indépendance.

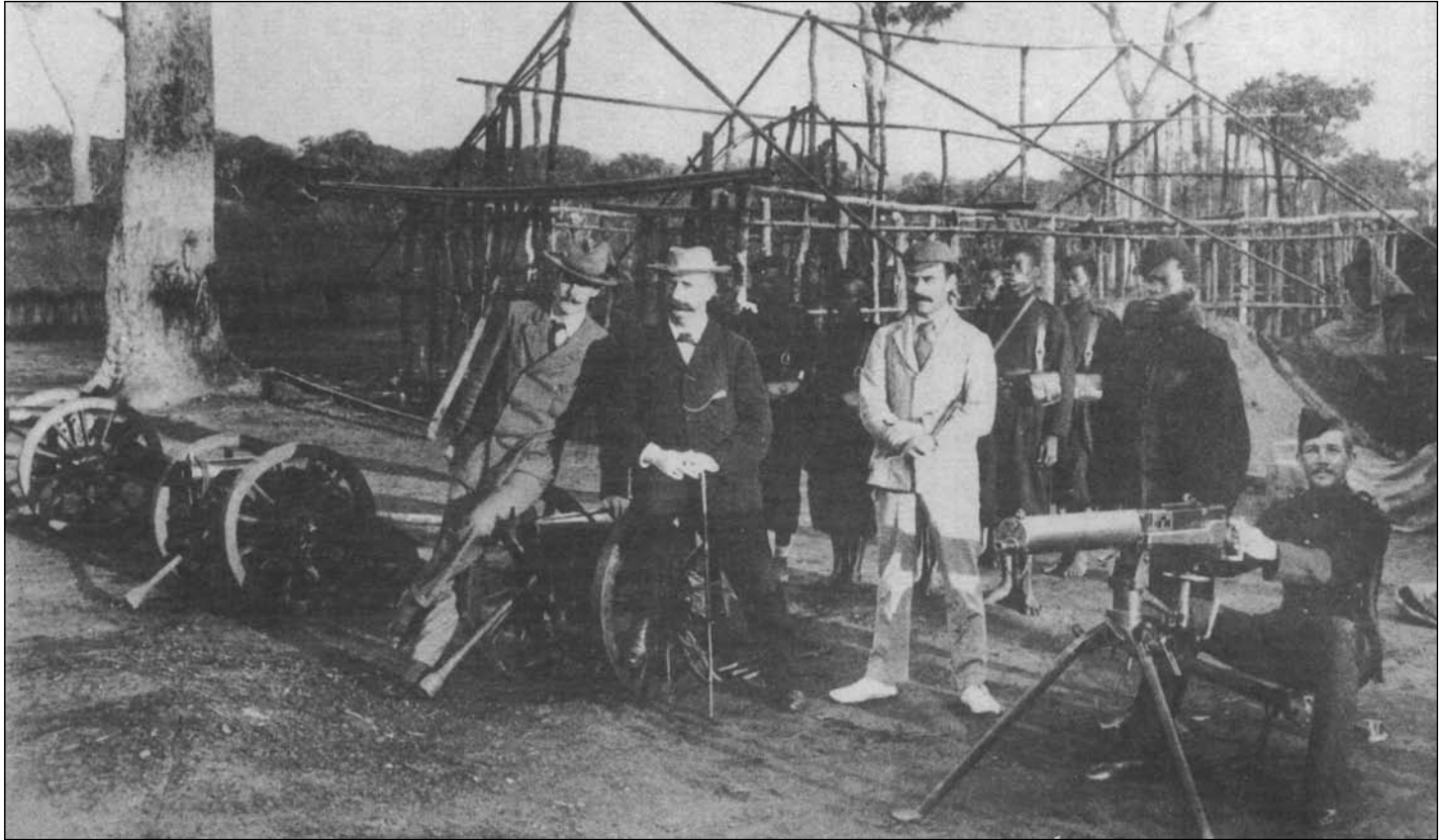
Structure du Volume VII

Il est donc évident que les relations entre les Africains et les Européens se modifièrent radicalement et que l'Afrique dut faire face, entre 1880 et 1935, au grave défi du colonialisme. Quelles furent les origines du fantastique défi que représentait précisément ce colonialisme ? En d'autres termes, pourquoi et comment les relations qui existaient depuis trois siècles entre l'Afrique et l'Europe subirent-elles un bouleversement aussi radical et aussi fondamental au cours de cette période ? Comment le système colonial s'installa-t-il en Afrique et quelles mesures — politiques et économiques, psychologiques et idéologiques — furent adoptées pour étayer ce système ? Jusqu'à quel point l'Afrique était-elle prête à relever ce défi, comment y a-t-elle fait face et avec quel résultat ? Parmi les innovations, lesquelles furent acceptées, lesquelles rejetées ? Que subsista-t-il de l'ancien système et quels éléments furent détruits ? À quelles adaptations, à quels aménagements procéda-t-on ? Combien d'institutions furent ébranlées, combien se désintégrèrent ? Quels furent les effets de tous ces phénomènes sur l'Afrique, ses populations, leurs structures et leurs institutions politiques, sociales et économiques ? Enfin,

7. B. Davidson, 1978 (a), p. 19.

8. T. C. Weiskel, 1980, p. 203.

9. Cité par M. Perham, 1961, p. 32.



1.2. *La guerre des Ashanti (1896, Gold Coast): l'envahisseur britannique équipé de mitrailleuses Maxim.*
[Photo: Musée de l'homme.]

quelle a été la signification du colonialisme pour l'Afrique et son histoire? C'est à ces questions que ce volume s'efforcera de répondre.

À cette fin, et pour exposer également les initiatives et les réactions africaines face au défi colonial, outre les deux premiers chapitres, nous avons divisé ce volume en trois grandes sections. Chaque section est précédée d'un chapitre (les chapitres 3, 13, 22) où nous donnons une vue d'ensemble du thème de la section en l'envisageant dans une perspective africaine globale, puis, dans les chapitres suivants, nous aborderons ce thème d'un point de vue régional. La section introductive, qui comprend le présent chapitre et le chapitre suivant, étudie les attitudes des Africains et leur degré de préparation à la veille du changement fondamental qui intervint dans les relations entre l'Afrique et les Européens; les motifs du partage, de la conquête et de l'occupation de l'Afrique par les puissances impérialistes européennes y sont également traités. Il convient de relever, puisqu'on a souvent tendance à passer ce point sous silence, que la phase de la conquête effective fut précédée par des années de négociations entre ces puissances et les dirigeants africains, et de pourparlers aboutissant à des traités. Il faut insister sur cette phase de négociations, car elle prouve que les puissances européennes ont, à l'origine, accepté leurs homologues africains sur un pied d'égalité et qu'elles ont reconnu la souveraineté et l'indépendance des sociétés et des États africains.

La seconde section traite des initiatives et des réactions africaines face à la conquête et à l'occupation de l'Afrique, thème grossièrement déformé ou entièrement ignoré, jusque dans les années 60, par l'école coloniale de l'historiographie africaine. Pour les membres de cette école, tels que H. H. Johnston, Sir Alan Burns et plus récemment, Margery Perham, Lewis H. Gann et Peter Duignan¹⁰, les Africains auraient en fait accueilli favorablement la domination coloniale, car non seulement elle les préservait de l'anarchie et des guerres intestines, mais elle leur procurait également certains avantages concrets. Citons, à cet égard, Margery Perham: « La plupart des tribus acceptèrent rapidement la domination européenne, considérant qu'elle faisait partie d'un ordre irrésistible, d'un ordre d'où elles pouvaient tirer de nombreux avantages, essentiellement la paix, des innovations passionnantes: chemin de fer et routes, lampes, bicyclettes, charrues, cultures et aliments nouveaux, et tout ce qu'elles pouvaient acquérir ou éprouver en ville. Cette domination conféra aux classes dirigeantes — traditionnelles ou nouvellement créées — un surcroît de puissance et de sécurité, et de nouvelles formes de richesse et de pouvoir. Longtemps, malgré l'extrême confusion des esprits qu'elles provoquèrent, les révoltes furent très rares et il ne semble pas que la domination ait été ressentie comme une indignité¹¹. »

De telles idées sont également reflétées dans l'usage de termes eurocentristes tels que « pacification », *Pax Britannica* et *Pax Gallica*, qui décrivent la conquête et l'occupation de l'Afrique entre 1890 et 1914.

10. H. H. Johnston, 1899, 1913; A. C. Burns, 1957; M. Perham, 1960 (a); L. H. Gann et P. Duignan, 1967.

11. M. Perham, 1960 (a), p. 28.

Ceux des historiens qui ont accordé un certain intérêt à ce sujet l'ont mentionné pour ainsi dire en passant. Dans leur ouvrage *A short history of Africa*, qui parut pour la première fois en 1962, l'une des toutes premières analyses sérieuses et modernes de l'histoire de l'Afrique, les historiens anglais Roland Oliver et J. D. Fage ne consacrent qu'un paragraphe à ce qu'ils nomment la « résistance acharnée » des Africains; il s'agit d'un seul paragraphe dans un chapitre de quatorze pages consacré à ce qui est devenu par la suite la grande ruée européenne vers les colonies africaines. C'est pour corriger cette fausse interprétation de l'école coloniale, pour rétablir les faits et mettre en relief le point de vue africain que nous avons été amenés à réserver sept chapitres au thème des initiatives et des réactions africaines.

On verra, dans ces chapitres, qu'il n'existe aucune preuve à l'appui de la thèse selon laquelle les Africains auraient accueilli avec enthousiasme les soldats qui les envahissaient et rapidement accepté la domination coloniale. En fait, les réactions africaines furent exactement inverses. Il est tout à fait évident que les Africains n'avaient le choix qu'entre deux solutions: soit renoncer sans résistance à leur souveraineté et à leur indépendance, soit les défendre à tout prix. Il est tout à fait significatif que la majorité des dirigeants africains ait opté sans hésiter (comme le prouvera amplement ce volume) pour la défense de leur souveraineté et de leur indépendance, quelles qu'aient été les structures politiques et socio-économiques de leurs États et les multiples handicaps dont ils souffraient. La supériorité de l'adversaire d'une part et d'autre part leur farouche détermination à résister à tout prix sont exprimées par le bas-relief qui est reproduit sur la jaquette de ce volume. Ce bas-relief, peint sur un des murs du palais des rois du Dahomey, à Abomey, montre un Africain armé d'un arc et d'une flèche barrant la route, d'un air de défi, à un Européen armé d'un pistolet.

Dans un article récent, John D. Hargreaves pose cette intéressante question: « Étant donné les diverses attitudes possibles de la part des envahisseurs européens, les dirigeants africains avaient le choix entre plusieurs options. Parmi les avantages à court terme que leur offraient les traités ou la collaboration avec les Européens, ils pouvaient non seulement se procurer des armes à feu et des biens de consommation, mais ils avaient aussi la possibilité d'intéresser à leur cause des alliés puissants qui les aideraient dans leurs querelles externes ou internes. Pourquoi, alors, tant d'États africains rejetèrent-ils ces possibilités, préférant résister aux Européens sur les champs de bataille¹² ? »

La réponse à cette question peut sembler énigmatique, mais seulement pour ceux qui envisagent l'ensemble du problème d'un point de vue eurocentriste. Pour l'Africain, le véritable enjeu était non pas tel ou tel avantage à court ou à long terme, mais sa terre et sa souveraineté. C'est précisément pour cette raison que presque toutes les entités politiques africaines — centralisées ou non — choisirent tôt ou tard de maintenir, de défendre ou de recouvrer leur souveraineté; sur ce point, elles ne pouvaient accepter aucun compromis et, de fait, nombreux furent les chefs qui préférèrent

12. J. D. Hargreaves dans: L. H. Gann et P. Duignan (dir. publ.), 1969, p. 205-206.

mourir sur le champ de bataille, s'exiler volontairement ou être contraints au bannissement plutôt que de renoncer sans combat à la souveraineté de leur pays.

Une majorité de dirigeants africains optèrent donc pour la défense de leur souveraineté et de leur indépendance. C'est dans les stratégies et les tactiques qu'ils adoptèrent pour atteindre leur objectif commun qu'ils différencièrent. La plupart d'entre eux choisirent la stratégie de l'affrontement en ayant recours soit aux armes diplomatiques, soit aux armes militaires, soit à la fois, comme on le verra pour Samori Touré et Kabarega (de Bunyoro), employèrent ces deux types d'armes; Prempeh I^{er} et Mwanga (de Buganda), quant à eux, recoururent exclusivement à la diplomatie. D'autres, tels que Tofa de Porto Novo (dans l'actuel Bénin), adoptèrent la stratégie de l'alliance ou de la coopération, mais pas celle de la collaboration. Il faut insister sur cette question de la stratégie, car elle a été grossièrement dénaturée jusqu'à présent, de sorte que l'on a classé certains souverains africains parmi les « collaborateurs » et qualifié leur action de « collaboration ». Nous sommes hostiles à l'emploi de ce terme de collaboration car, outre son inexactitude, il est péjoratif et eurocentriste. Comme nous l'avons déjà vu, la souveraineté était l'enjeu fondamental entre les années 1880 et les années 1900 pour les dirigeants africains et, sur ce point, il est tout à fait évident qu'aucun d'entre eux n'était prêt à faire des compromis. Les dirigeants africains qualifiés à tort de collaborateurs étaient ceux qui estimaient que la meilleure manière de préserver leur souveraineté, voire de recouvrer celle qu'ils avaient peut-être perdue au profit de quelque puissance africaine avant l'arrivée des Européens, n'était pas de collaborer, mais plutôt de *s'allier* avec les envahisseurs européens. Par collaborateur on entend assurément celui qui trahit la cause nationale en s'unissant avec l'ennemi pour défendre les buts et les objectifs de celui-ci plutôt que les intérêts de son propre pays. Or, comme nous l'avons vu, tous les Africains étaient confrontés à la question suivante: abandonner, conserver ou recouvrer leur souveraineté. Tel était l'objectif de ceux qui lièrent leur sort aux Européens, et c'est pourquoi il est totalement faux de les qualifier de collaborateurs.

Quoi qu'il en soit, depuis la deuxième guerre mondiale, le terme de collaborateur a pris un sens péjoratif, et il est intéressant de noter que certains historiens qui l'emploient en sont conscients. R. Robinson, par exemple, déclare: « Il convient de souligner que le terme [collaborateur] n'est pas utilisé dans un sens péjoratif¹³. »

Puisqu'il risque de revêtir ce sens, pourquoi donc l'employer, d'autant que, dans le cas de l'Afrique, il est particulièrement inexact? Pourquoi ne pas employer le mot « allié » qui conviendrait bien mieux? Ainsi, Tofa, le roi des Goun de Porto Novo, est toujours cité comme un exemple typique de collaborateur; mais l'était-il vraiment? Comme Hargreaves l'a clairement démontré¹⁴, Tofa devait affronter trois ennemis différents au moment de l'arrivée des Français: les Yoruba au nord-est, les rois fon du Dahomey au

13. R. Robinson dans: R. Owen et B. Sutcliffe (dir. publ.), 1972, p. 120.

14. J. D. Hargreaves dans: L. H. Gann et P. Duignan (dir. publ.), 1969, p. 214-216.

nord et les Britanniques sur la côte, de sorte qu'il a dû sûrement considérer l'arrivée des Français comme un présent du ciel lui offrant non seulement l'occasion de préserver sa souveraineté, mais même d'obtenir quelques avantages aux dépens de ses ennemis. Il était donc naturel que Tofa voulût *s'allier* aux Français, mais non *collaborer* avec eux. Tofa ne pourrait être qualifié de collaborateur que par des historiens qui seraient inconscients des problèmes auxquels il devait faire face à cette époque ou par ceux qui déniaient à l'Africain toute initiative ou tout sens de ses propres intérêts, ou encore par ceux qui envisageraient l'ensemble de la question d'un point de vue eurocentriste. En outre, le fait que ces prétendus collaborateurs, souvent prêts à s'allier avec les Européens, devinrent souvent par la suite des résistants ou des opposants qui luttèrent contre eux est une autre preuve de l'inexactitude de ce terme : Wobogo, le roi des Mosi, Latjor, le damel du Kajoor, et même le grand Samori Touré en sont des exemples, ce qui prouve bien l'absurdité totale du qualificatif.

En fin de compte, seuls des historiens réellement ignorants de la situation politique et ethnoculturelle en Afrique à la veille de la conquête et de la partition européennes, ou ayant à ce sujet des vues très simplistes, peuvent utiliser ce terme. Ils partent de l'hypothèse que, comme de nombreux pays européens, tous les pays africains sont habités par le même groupe ethnoculturel ou par une même nation et, donc, que toute fraction de la population qui s'allie avec un envahisseur peut donc être taxée de collaboration; mais en Afrique aucun pays, aucune colonie ni aucun empire n'était peuplé par un groupe ethnique seul. Tous les pays et tous les empires se composaient de multiples nations ou groupes ethnoculturels tout aussi différents les uns des autres que les Italiens le sont, par exemple, des Allemands ou des Français. En outre, avant l'arrivée des envahisseurs européens, les relations entre ces différents groupes étaient très souvent hostiles et il pouvait même arriver que certains aient été soumis à la domination des autres. Traiter de collaborateurs ces groupes asservis ou hostiles, parce qu'ils choisirent de se joindre aux envahisseurs européens pour se retourner contre leurs ennemis ou maîtres étrangers, c'est ne rien saisir à la question. De fait, comme on le montrera dans certains des chapitres de ce volume, la nature des réactions africaines à la colonisation a été déterminée non seulement par la situation politique et ethnoculturelle à laquelle étaient confrontés les peuples d'Afrique, mais aussi par la nature même des forces socio-économiques à l'œuvre dans les différentes sociétés existant à l'époque de l'affrontement et par celle de leur organisation politique.

De nombreux historiens européens ont condamné le romantisme et le manque de perspicacité des opposants et ont loué, au contraire, le progressisme et la clairvoyance des collaborateurs. Selon les termes employés par Oliver et Fage en 1962: «S'ils [les dirigeants africains] étaient clairvoyants et bien renseignés, notamment s'ils avaient des conseillers étrangers, missionnaires ou marchands par exemple, ils pouvaient bien comprendre qu'ils n'avaient rien à gagner en résistant mais qu'au contraire ils avaient beaucoup à gagner en négociant. S'ils étaient moins clairvoyants, avaient moins de chance ou étaient moins bien conseillés, ils s'apercevaient que leurs ennemis traditionnels étaient dans le camp de l'envahisseur; ils adoptaient alors

une attitude de résistance qui risquait très facilement de se solder par une défaite militaire, la déposition du chef, la perte de territoires au bénéfice des alliés autochtones de la puissance occupante, peut-être par le morcellement politique de la société ou de l'État [...] Tout comme du temps de la traite, il y avait des gagnants et des perdants, et l'on trouvait leurs représentants à l'intérieur de chaque territoire colonial¹⁵. »

Ronald E. Robinson et John Gallagher ont également décrit l'opposition ou la résistance en ces termes : « Lutttes réactionnaires et romantiques contre la réalité, protestations passionnées de sociétés traumatisées par l'ère nouvelle du changement, et refusant de se laisser rassurer¹⁶. »

Or, ces opinions sont très discutables. La dichotomie entre résistants et prétendus collaborateurs n'est pas seulement mécanique : elle est peu convaincante. Certes, il y avait eu des gagnants et des perdants pendant la traite, mais, cette fois-ci, il n'y avait pas de gagnants. Les collaborateurs tout comme les résistants finissaient par perdre ; il est cependant intéressant de noter que ce sont les dirigeants qualifiés de romantiques et de jusqu'au-boutistes dont nous avons gardé le souvenir et qui sont devenus une source d'inspiration pour les nationalistes d'aujourd'hui¹⁷. Je suis entièrement d'accord avec la conclusion de Robert I. Rotberg et Ali A. Mazrui selon laquelle « il est vain de dire que l'introduction des normes et du pouvoir des Occidentaux — et des contrôles et contraintes qui les ont accompagnés — a été partout mise en question en Afrique par les peuples concernés¹⁸. »

Cependant, quelle qu'ait été la stratégie des pays africains, aucun d'entre eux, à l'exception du Libéria et de l'Éthiopie, ne parvint, pour des raisons que nous examinerons par la suite, à préserver sa souveraineté : au début de la première guerre mondiale, qui marquait la fin de la première section de ce volume, l'Afrique était tombée sous le joug colonial. Nous examinerons dans le chapitre 11 comment et pourquoi les Libériens et les Éthiopiens purent tenir tête au colonialisme.

Que fut l'action politique, sociale et économique de ces puissances coloniales dans leurs nouvelles possessions après l'intermède de la première guerre mondiale ? C'est à cette question que nous répondrons dans la deuxième section du volume. Les divers mécanismes politiques mis en place pour administrer les colonies et les idéologies qui les sous-tendent ont été étudiés de manière satisfaisante dans de nombreux ouvrages sur le colonialisme en Afrique¹⁹, nous n'avons donc consacré, ici, qu'un chapitre à ce thème. En revanche, nous étudierons avec beaucoup d'attention — afin de contrebalancer les théories de l'école coloniale — les aspects socio-économiques du système colonial

15. R. Oliver et J. D. Fage, 1962, p. 203.

16. R. E. Robinson et J. Gallagher dans : F. H. Hinsley (dir. publ.), 1962, p. 639-640.

17. Pour une étude plus détaillée de ce problème, voir A. A. Boahen, « Towards a new categorization and periodization of African responses and reactions to colonialism » (non publié), dont s'inspire une partie de ce chapitre.

18. R. I. Rotberg et A. A. Mazrui (dir. publ.), 1970, p. XVIII.

19. Voir S. H. Roberts, 1929 ; Lord Hailey, 1938 et 1957 ; S. C. Easton, 1964 ; L. H. Gann et P. Duignan (dir. publ.), 1969 et 1970 ; P. Gifford et W. R. Louis (dir. publ.), 1967 et 1971 ; J. Suret-Canale, 1971.

et leur incidence sur l'Afrique. On verra, dans ces chapitres, que la période allant de la fin de la première guerre mondiale à 1935 — période qualifiée par certains historiens contemporains d'apogée du colonialisme — a été marquée par la mise en place d'une infrastructure routière et ferroviaire ainsi que par l'amorce d'une certaine évolution sociale due à l'ouverture d'écoles primaires et secondaires. Cependant, l'objectif essentiel des autorités coloniales est resté l'exploitation des ressources africaines, qu'elles fussent animales, végétales ou minérales, au seul bénéfice des puissances coloniales, notamment des sociétés commerciales, minières et financières de la métropole. L'un des chapitres de cette section sur lesquels nous aimerions attirer l'attention est celui qui traite des aspects démographiques de la domination coloniale, thème ordinairement absent des bilans consacrés au colonialisme en Afrique.

Quelles furent les initiatives et les réactions des Africains face à cette consolidation du colonialisme et à l'exploitation de leur continent? Telle est la question à laquelle nous répondrons dans la troisième section de ce volume; elle fera d'ailleurs l'objet de soins tout particuliers, conformément au principe fondamental de cet ouvrage: envisager l'histoire de l'Afrique d'un point de vue africain et mettre en relief les initiatives et réactions africaines. Au cours de cette période, les Africains n'ont certainement pas eu une attitude d'indifférence, de passivité ou de résignation. Si cette période a pu être qualifiée d'ère classique du colonialisme, elle n'en demeure pas moins également l'ère classique de la stratégie de la résistance ou de la protestation des Africains. Comme nous le démontrerons dans l'étude générale, puis dans les études régionales, les Africains ont eu recours à certaines méthodes et procédés — leur multiplicité atteste amplement la fécondité des Africains en ce domaine — afin de résister au colonialisme.

Il convient de souligner qu'à cette époque les Africains n'avaient pas pour objectif, à l'exception des dirigeants du nord de l'Afrique, de renverser le système colonial, mais plutôt de chercher des améliorations et des compromis à l'intérieur du système. Leur but principal était de le rendre moins oppressif, moins inhumain et de faire en sorte qu'aussi bien les Africains que les Européens en tirent des avantages. Les dirigeants africains s'efforcèrent de corriger des mesures et abus spécifiques tels que le travail forcé, la fiscalité élevée, les cultures obligatoires, l'aliénation foncière, les lois relatives aux laissez-passer, la faiblesse des prix des produits agricoles et le coût élevé des biens importés, la discrimination raciale et la ségrégation, et de développer des infrastructures telles que les hôpitaux, les canalisations d'eau et les écoles. Il faut insister sur le fait que les membres de toutes les classes sociales — qu'ils fussent intellectuels ou analphabètes, citadins ou ruraux — partageaient ces griefs contre le système colonial, ce qui fit naître une conscience commune de leur condition d'Africain et de Noir, par opposition à leurs oppresseurs: les dirigeants coloniaux et les Blancs. C'est au cours de cette période que nous assistons au renforcement du nationalisme politique africain, dont les premières manifestations remontent aux années 1910, juste après l'instauration du système colonial.

Il appartenait désormais aux nouvelles élites intellectuelles ou à la nouvelle bourgeoisie d'exprimer ce sentiment et de prendre la tête de ce

mouvement, rôle jusqu'alors dévolu, dans le cadre des structures politiques précoloniales, aux autorités traditionnelles. Ces nouveaux dirigeants étaient, assez paradoxalement, les produits du système colonial lui-même, issus de structures scolaires, administratives, industrielles, financières et commerciales mises en place par ledit système colonial.

La direction des activités nationalistes et anticolonialistes étant concentrée dans les mains des intellectuels africains, dont la plupart habitaient les nouveaux centres urbains, on a exclusivement identifié, à tort, le nationalisme africain de l'entre-deux-guerres à cette couche et on l'a assimilé, au début, à un phénomène urbain.

Comme les chapitres de cette section le montreront, les associations et les groupements qui se formèrent alors pour exprimer ces aspirations nationalis-tes furent effectivement nombreux et tout aussi variées furent les stratégies et les tactiques élaborées au cours de cette période pour les concrétiser. B. O. Oloruntimehin et E. S. Atieno-Odhiambo démontrent (dans les chapitres 22 et 26 ci-dessous) que parmi ces groupes figuraient des clubs de jeunes, des associations ethniques, des amicales d'anciens élèves, des partis politiques, des mouvements politiques recouvrant un ou plusieurs territoires et étendant leurs activités à l'intérieur ainsi qu'à l'extérieur du continent africain, des syndicats, des clubs littéraires, des clubs de fonctionnaires, des associations d'entraide et des sectes ou des mouvements religieux. Certains de ces groupes s'étaient constitués dans les années qui précédèrent la première guerre mondiale. Mais il est évident qu'ils proliférèrent surtout au cours de la période considérée, comme on le verra dans les chapitres consacrés à ce thème.

Les envois de pétitions et de délégations auprès des autorités métropolitaines et locales, les grèves, les boycottages et surtout la presse et la participation aux congrès internationaux, furent les armes ou la tactique choisies au cours de cette période, à la différence de la période antérieure à la première guerre mondiale, où les rébellions et les « émeutes » étaient les formes prédominantes de résistance.

Cette période de l'entre-deux-guerres a été sans conteste l'âge d'or du journalisme en Afrique en général, et en Afrique occidentale en particulier, tandis que l'organisation de congrès panafricanistes devint également l'une des armes favorites du mouvement anticolonial. L'objectif de ces congrès était de conférer un caractère international aux mouvements nationalistes et anticoloniaux africains; ils cherchaient également à attirer l'attention des puissances métropolitaines sur ce qui se passait dans leurs colonies; c'est pourquoi les congrès panafricains organisés par le Noir Américain, le Dr W. E. B. Du Bois, eurent lieu à Paris, à Londres, à Bruxelles et même à Lisbonne. Ce thème est repris plus en détail dans le chapitre 29 de ce volume consacré aux interactions (tout au long de la période étudiée) entre les Noirs d'Afrique et les Noirs de la diaspora aux Amériques.

Cependant, malgré la diversité des associations et la complexité des tactiques mises au point, cette action n'avait guère eu d'incidence réelle sur le système colonial, au début des années 1930, sauf dans le seul cas de l'Égypte. Et, lorsqu'en 1935 les forces impérialistes du régime fasciste

italien de Mussolini envahirent et occupèrent l'Éthiopie, l'un des deux derniers bastions qui concrétisaient l'espoir de l'Afrique, le grand symbole de son renouveau et de son réveil, le continent semblait condamné à rester à jamais sous le joug du colonialisme. Or rien de tel ne se produisit. La capacité de résistance du peuple africain, l'occupation même de l'Éthiopie, l'intensification du mouvement nationaliste africain et des sentiments anticolonialistes après la seconde guerre mondiale, liées à l'apparition de nouveaux partis politiques de masse et de dirigeants plus engagés qui ne cherchaient pas à améliorer le système colonial, mais au contraire à le supprimer en bloc, furent autant de facteurs qui se combinèrent, comme le démontrera le volume VIII de cet ouvrage, pour entraîner la liquidation de la domination coloniale sur le continent aussi rapidement qu'il s'était installé, c'est-à-dire en une vingtaine d'années. Pourtant, entre 1880 et 1935, le système colonial apparaissait comme fermement implanté en Afrique. Quelles marques a-t-il laissées en fait sur le continent ? C'est à cette question que le dernier chapitre du volume s'efforce de répondre.

Sources du Volume VII

Il reste à aborder dans ce chapitre introductif deux points : les sources de l'histoire du colonialisme en Afrique et sa périodisation. En ce qui concerne les sources, les auteurs qui ont travaillé à la rédaction du présent volume ont été à la fois avantagés et désavantagés par rapport à ceux des autres volumes. Cela vaut également pour tous ceux qui seront amenés à travailler sur cette période. Tout d'abord, pour ce qui est des inconvénients, ce volume et le volume suivant portent sur des périodes pour lesquelles, à la différence des autres volumes, une partie des documents d'archives demeure inaccessible aux spécialistes. En fait, dans plusieurs métropoles, comme la France pour la période qui va jusqu'à 1930, certains documents d'archives n'ont été mis à la disposition des chercheurs qu'après l'achèvement de certains des chapitres. En outre, avec le partage de l'Afrique et la pénétration d'un aussi grand nombre de puissances européennes dans le continent, les chercheurs sont confrontés à de difficiles problèmes linguistiques.

En contrepartie, au cours de la même période, le nombre de revues et de périodiques s'accroît en général, de même qu'augmentent les documents parlementaires, débats, comptes rendus de commissions et rapports annuels, actes de sociétés et d'associations privées qui sont publiés, et tous ces textes peuvent être consultés.

Plus important encore, certains acteurs du drame colonial étant eux-mêmes encore en vie, les témoignages de plusieurs d'entre eux ont déjà été recueillis. D'autres protagonistes, tant africains qu'européens, ont également commencé à publier leurs mémoires et leur autobiographie, ou ont évoqué leur expérience dans des romans, des pièces ou des études. Sur ce plan, les auteurs du présent volume bénéficient donc de certains avantages par rapport à la plupart des auteurs des autres volumes.

Enfin, il apparaît que le colonialisme a fait et continue à faire l'objet de recherches et de publications beaucoup plus nombreuses que tout autre thème de l'histoire africaine. C'est ainsi que, au cours de ces dix dernières années, l'Université de Cambridge a publié une histoire du colonialisme en Afrique, en cinq volumes, sous la direction de L. H. Gann et P. Duignan. De même, ce thème suscite dans les pays d'Europe de l'Est probablement beaucoup plus d'intérêt que tout autre. Ces avantages rendent naturellement plus aisé le travail de synthèse des auteurs en ce qui concerne le problème des sources; mais la masse de documents qu'ils doivent assimiler tend à donner un caractère plus astreignant à leur tâche.

Périodisation du Colonialisme en Afrique

Il convient d'examiner ici brièvement la question de la périodisation de l'histoire du colonialisme en Afrique, question dont de nombreux historiens ne se sont pas souciés, mais qui a été soulevée par A. B. Davidson et M. Crowder dans les années 1960.

Certains historiens ont proposé 1870 comme date du début des luttes coloniales en Afrique et de la consécration de la domination coloniale. Cette date semble cependant prématurée. Comme G. N. Uzoigwe le montre dans le chapitre 2, ce sont les activités des Français en Sénégambie, de Léopold, roi des Belges, représenté par H. M. Stanley, des Français par Pierre Savorgnan de Brazza au Congo et des Portugais en Afrique centrale qui déclenchèrent cette mêlée; or, il est clair que toutes les activités n'ont pas commencé avant la fin des années 1870 et le début des années 1880. Il semble donc que 1880 soit un repère plus approprié que 1870²⁰. De 1880 à l'effondrement du colonialisme dans les années 1960 et 1970, l'étude de la domination coloniale, des réactions et des initiatives africaines devrait se diviser en trois périodes. La première irait de 1880 à 1919 (avec deux subdivisions: 1880-1900 et 1900-1919, correspondant respectivement à la conquête et à l'occupation); c'est ce que nous appellerons la période de la défense, de la souveraineté et de l'indépendance africaines par le recours à la stratégie de l'affrontement, de l'alliance ou de la soumission temporaire. La deuxième irait de 1919 à 1935; c'est la période de l'adaptation, la stratégie employée étant celle de la protestation ou de la résistance. La troisième, commençant en 1935, est la période des mouvements d'indépendance, la stratégie étant l'action concrète²¹.

Notre thèse est la suivante: la période allant de 1880 aux environs de 1919 — période dite de pacification selon certains historiens — a vu, dans la perspective européenne, l'achèvement du partage sur les cartes, le déploiement des troupes destinées à le concrétiser sur le terrain, puis l'occupation effective des zones conquises, dont témoigne l'introduction de diverses mesures administratives et d'une infrastructure routière, ferroviaire et téléphonique en vue de l'exploitation des ressources coloniales. Du point de

20. Voir M. Crowder, 1968, p. 17-19.

21. Pour les diverses périodisations, voir A. B. Davidson dans T. O. Ranger (dir. publ.), 1968 (c), p. 177-188, et M. Crowder, 1968, p. 17-19.

vue africain, au cours de cette période, les rois, les reines, les chefs de lignage et de clan sont tous dominés par une seule et impérieuse considération : maintenir ou recouvrer leur souveraineté, leur patrimoine et leur culture, quelle que soit la stratégie adoptée — affrontement, alliance ou soumission. En 1919, dans presque toute l'Afrique, à l'exception notoire de la Libye, de certaines parties du Sahara, du Libéria et de l'Éthiopie, les affrontements se sont terminés en faveur des Européens, et tous les Africains, qu'on les appelle résistants ou collaborateurs, ont perdu leur souveraineté.

Au cours de la seconde phase, comprise entre 1919 et 1935, on peut ranger à juste titre les réactions africaines dans la catégorie des manifestations de résistance, ou mieux, des protestations. Nous avons choisi 1919 non seulement parce que cette date a succédé à des événements marquants comme la première guerre mondiale, la révolution d'Octobre dans la Russie tsariste et la réunion du premier Congrès panafricain par Du Bois — qui eurent un impact révolutionnaire sur le cours de l'histoire mondiale — mais également parce qu'à ce moment-là, l'opposition à l'occupation européenne en Afrique a cessé pratiquement partout.

Pour clore la période étudiée dans ce volume, nous avons également préféré 1935 à 1945, car 1935 est l'année de l'invasion et de l'occupation de l'Éthiopie par les forces fascistes de Mussolini. Cette crise bouleversa et indigna profondément les Africains, en particulier les intellectuels, et d'une façon générale les Noirs du monde entier. Elle leur fit également prendre conscience — de façon encore plus dramatique, et bien plus encore que la deuxième guerre mondiale — de la nature inhumaine, raciste et oppressive du colonialisme. Kwame Nkrumah — qui devait devenir plus tard premier président du Ghana — décrit ainsi ses réactions en apprenant l'invasion : « J'ai presque eu l'impression, à ce moment-là, que tout Londres m'avait déclaré personnellement la guerre²². » Et il avoue que cette crise augmente sa haine du colonialisme.

À vrai dire, la lutte entreprise pour la libération de l'Afrique du joug du colonialisme aurait très probablement été lancée à la fin des années 1930 si la deuxième guerre mondiale n'avait pas éclaté.

La dernière période, qui va de 1935 au déclenchement des luttes révolutionnaires pour l'indépendance, relevant à proprement parler du dernier volume de la série, nous nous abstenons de l'étudier ici.

22. K. Nkrumah, 1957, p. 27.

Partage Européen et Conquête de l'Afrique: Aperçu Général

Godfrey N. Uzoigwe

Introduction: une période de guerres et de bouleversements révolutionnaires

La génération de 1880-1914 a été le témoin d'une des mutations historiques les plus importantes, peut-être, des temps modernes. C'est en effet au cours de cette période que l'Afrique, continent de vingt-huit millions de kilomètres carrés, fut partagée, conquise et effectivement occupée par les nations industrialisées d'Europe. Les historiens n'ont pas encore réellement mesuré l'ampleur des conséquences désastreuses de cette période de guerres continues tant sur le colonisé que sur le colonisateur, bien qu'ils soulignent en général qu'il s'agit là d'une époque de bouleversements révolutionnaires fondamentaux.

L'importance de cette phase historique dépasse cependant de beaucoup la guerre et les changements qui la caractérisent. L'histoire a vu des empires se constituer puis s'écrouler; conquêtes et usurpations sont aussi anciennes que l'histoire elle-même, et, depuis bien longtemps, divers modèles d'administration et d'intégration coloniales avaient été expérimentés. L'Afrique a été le dernier continent à être conquis par l'Europe. Ce qu'il y a de remarquable dans cette période, c'est, du point de vue européen, la rapidité et la facilité relative avec lesquelles, par un effort coordonné, les nations occidentales occupèrent et subjuguèrent un aussi vaste continent. Le fait est sans précédent dans l'histoire.

Comment expliquer pareil phénomène? Ou encore, pourquoi l'Afrique a-t-elle été partagée politiquement et méthodiquement occupée précisément à ce moment-là? Pourquoi les Africains ont-ils été incapables de tenir leurs

adversaires en échec? Ces questions ont suscité chez les historiens du partage de l'Afrique et du nouvel impérialisme des explications fort ingénieuses depuis les années 1880, mais aucune de ces explications n'a pu s'imposer nettement, à telle enseigne que l'histoire de ce partage est devenue l'un des thèmes les plus controversés et les plus passionnels de notre temps. Le spécialiste est ainsi confronté à une tâche immense : trouver un fil directeur dans le fantastique enchevêtrement d'interprétations aussi contradictoires.

Le partage de l'Afrique et le nouvel impérialisme : examen des différentes théories

Nous recourons au bon sens pour mettre un peu d'ordre dans l'écheveau des théories auxquelles cette mutation capitale de l'histoire africaine a donné naissance. On peut les classer de la manière suivante : la théorie économique, les théories psychologiques, les théories diplomatiques et les théories de la dimension africaine.

La Théorie Économique

Cette théorie a connu des vicissitudes de toute sorte. Lorsque le communisme ne constituait pas encore une menace pour le système capitaliste occidental, personne ne mettait réellement en doute la base économique de l'expansion impérialiste. Ce n'est donc pas par hasard si la critique « schumpétérienne » de la notion d'impérialisme capitaliste¹ avait joui du plus grand succès auprès des spécialistes non marxistes. Les assauts répétés contre cette théorie aboutissent aujourd'hui à des résultats de moins en moins concluants, à tel point que cette théorie commence, sous une forme modifiée, à retrouver quelque crédit.

Que faut-il entendre par impérialisme économique? Les origines théoriques de cette notion remontent à 1900, quand les sociaux-démocrates allemands inscrivent à l'ordre du jour du congrès annuel de leur parti, tenu cette année-là à Mayence, la *Weltpolitik*, c'est-à-dire la politique d'expansion impérialiste à l'échelle mondiale. C'est là que Rosa Luxemburg fit observer, pour la première fois, que l'impérialisme était le stade ultime du capitalisme. C'est là également que George Ledebour remarqua que l'« essence même de la *Weltpolitik* » était l'« élan profond qui pousse tous les capitalismes vers une politique de pillage, laquelle conduit les capitalismes européens et américains à s'installer dans le monde entier² ».

Toutefois, la formulation classique de cette théorie, la plus claire également, est celle de John Atkinson Hobson. Il déclare que « la surproduction, les excédents de capitaux et la sous-consommation des pays industrialisés les ont amenés à placer une partie croissante de leurs ressources économiques

1. J. Schumpeter, 1955.

2. Cité par L. Basso dans N. Chomsky *et al.*, 1972, p. 114.

hors de leur sphère politique actuelle, et à appliquer activement une stratégie d'expansion politique visant à s'emparer de nouveaux territoires ». Pour lui, c'est là le « pivot économique de l'impérialisme ». Tout en admettant que des forces de caractère non économique ont joué un rôle dans l'expansion impérialiste, Hobson était convaincu que, « même si un homme d'État ambitieux, un négociant actif et tenace peuvent suggérer, voire enclencher, une nouvelle étape de l'expansion impérialiste, ou contribuer à sensibiliser l'opinion publique de leur patrie à l'urgente nécessité de nouvelles conquêtes, la décision finale revient au pouvoir financier³ ».

Puisant librement dans les thèses essentielles des sociaux-démocrates allemands, ainsi que dans celles de Hobson, V. I. Lénine a souligné que le nouvel impérialisme se caractérisait par le passage du capitalisme d'une orientation « prémonopoliste », « où la libre concurrence domine », au stade du capitalisme monopoliste « *intimement lié* à l'intensification de la lutte pour le partage du monde⁴ ».

Tout comme le capitalisme de libre concurrence prospère en exportant des produits, le capitalisme monopoliste prospère en exportant des capitaux, dégagés par les superprofits, amassés par le cartel des banques et de l'industrie. Selon Lénine, on en arrive ainsi au stade ultime du capitalisme. En accord avec Rosa Luxemburg mais en contradiction avec Hobson, Lénine pensait que le capitalisme était voué à l'autodestruction : s'étant finalement partagé le monde, les capitalistes, devenus des rentiers et des parasites, vivant du revenu de leurs investissements, seraient menacés par les nations jeunes qui exigeraient un nouveau partage du monde. Les capitalistes, toujours aussi avides, refuseraient. Le conflit ne pourrait donc être tranché que par une guerre, à l'issue de laquelle les capitalistes seraient obligatoirement vaincus. La guerre est donc la conséquence inévitable de l'impérialisme et entraînera la mort violente du capitalisme.

Il n'est pas surprenant que cette propagande enthousiasmante ait été acceptée par de nombreux spécialistes marxistes. Des nationalistes et des révolutionnaires du Tiers Monde ont également adopté sans l'ombre d'une hésitation les doctrines de Hobson et de Lénine. S'alliant aux intellectuels de gauche occidentaux, ils décrivent l'impérialisme et le colonialisme comme le résultat d'une exploitation économique éhontée⁵.

Bien que ni Hobson ni Lénine ne se soient directement préoccupés de l'Afrique, il va de soi que leurs analyses entraînent certaines conséquences fondamentales lorsque l'on étudie le partage de l'Afrique. À la suite de quoi, une cohorte disparate de spécialistes non marxistes a plus ou moins mis en pièces la théorie marxiste de l'impérialisme économique appliquée à l'Afrique⁶. Devant la victoire apparente de leurs adversaires, l'une des réactions typiques des spécialistes marxistes consiste à dire que, même si les critiques

3. J. A. Hobson, 1902, p. 59, 80-81.

4. V. I. Lénine, 1916, p. 92 (souligné dans le texte).

5. W. Rodney, 1972 Chinweizu, 1975, plus particulièrement le chapitre 3.

6. Ces critiques ont été notamment énoncées par D. K. Fieldhouse, 1961; M. Blaug, 1961; B. Sutcliffe dans: R. Owen et B. Sutcliffe (dir. publ.), 1972, p. 316-320.

adressées à Hobson et à Lénine sont fondamentalement justes, elles se trompent de cible. « La cible, écrit Bob Sutcliffe, est souvent un mirage et les armes utilisées ne sont pas adéquates », car l'impérialisme, conçu comme un phénomène global, considère la valeur de l'empire comme un tout et, de fait, « un bilan au niveau national n'a guère de sens⁷ ».

Plus convaincant paraît le raisonnement suivant: même si l'on démolit complètement la théorie classique de l'impérialisme économique, cela ne permet pas nécessairement de réfuter sa conclusion, à savoir que l'impérialisme, au niveau le plus profond, a des motifs économiques. Dénigrer les autres théories économiques de l'impérialisme puis s'empresse de condamner leurs partisans en raison de leur sympathie pour les vues de Hobson et de Lénine n'est guère scientifique. À la lumière de recherches plus approfondies sur l'histoire africaine de cette période, il apparaît nettement, désormais, que ceux qui persistent à tenir pour négligeable la dimension économique du partage le font à leurs risques et périls⁸.

Les Théories Psychologiques

Nous avons choisi d'analyser ici en termes psychologiques des théories qu'on trouve en général rassemblées sous trois rubriques, le darwinisme social, le christianisme évangélique et l'atavisme social, parce que leurs partisans sont tous convaincus de la suprématie de la « race blanche ».

Le Darwinisme Social

L'ouvrage de Darwin⁹, *De l'origine des espèces par voie de sélection naturelle*, publié en anglais en novembre 1859, semble fournir une caution scientifique aux partisans de la suprématie de la race blanche, thème qui, depuis le XVII^e siècle, n'a cessé d'être présent, sous diverses formes, dans la tradition écrite européenne. Les postdarwiniciens furent donc ravis: ils allaient justifier la conquête de ce qu'ils appelaient les « races sujettes » ou les « races non évoluées » par la « race supérieure », en invoquant le processus inéluctable de la « sélection naturelle », où le fort domine le faible dans la lutte pour l'existence. Prônant que « la force prime le droit », ils considéraient que le partage de l'Afrique relevait de ce processus naturel et inévitable. Ce qui nous intéresse dans ce cas de chauvinisme raciste flagrant, que d'aucuns ont qualifié fort justement d'« albinisme », c'est qu'il revendique la responsabilité des nations impérialistes¹⁰.

Il n'en reste pas moins que le darwinisme social, appliqué à la conquête de l'Afrique, est plus une rationalisation tardive que son mobile profond.

7. B. Sutcliffe dans: R. Owen et B. Sutcliffe (dir. publ.), 1972, p.318; *ibid.*, p.312-323.

8. Voir, par exemple, A. G. Hopkins, 1968, 1973; C. W. Newbury et A. S. Kanya-Forstner, 1969; J. Stengers, 1962.

9. C. Darwin, 1859.

10. Pour plus amples détails sur ces théories, voir R. Maunier, traduit et édité par E. O. Lorimer, 1949; et G. Himmelfarb, 1960.

Le christianisme évangélique

Le christianisme évangélique, pour lequel *De l'origine des espèces par voie de sélection naturelle* était une hérésie diabolique, n'éprouvait néanmoins aucun scrupule à accepter les implications racistes de l'ouvrage. Les connotations raciales du christianisme évangélique étaient cependant tempérées par une bonne dose de zèle humanitaire et de philanthropie — sentiments très répandus chez les hommes d'État européens pendant la conquête de l'Afrique. On a donc prétendu que le partage de l'Afrique était dû, pour une part non négligeable, à des élans « missionnaires » au sens large, visant un but humanitaire¹¹. Il s'agissait de « régénérer » les peuples africains. On a affirmé, de plus, que c'étaient les missionnaires qui avaient préparé le terrain pour la conquête impérialiste en Afrique orientale et centrale, ainsi qu'à Madagascar¹². Toutefois, s'il est vrai que les missionnaires ne se sont pas opposés à la conquête de l'Afrique et que, dans certaines régions, ils y ont activement participé, ce facteur ne peut, à lui seul, constituer une théorie générale de l'impérialisme en raison de son caractère limité.

L'atavisme Social

C'est Joseph Schumpeter qui, le premier, a expliqué le nouvel impérialisme en termes sociologiques. Pour lui, l'impérialisme serait la conséquence de certaines données psychologiques impondérables, et non de pressions économiques. Son raisonnement, exprimé sur un plan humaniste plutôt qu'en termes de prépondérance raciale européenne, se fonde sur ce qu'il considère être un désir naturel chez l'homme: dominer son prochain pour le plaisir de dominer. Cette pulsion agressive innée serait régie par le désir d'appropriation qui serait le propre de l'être humain. L'impérialisme serait donc un égoïsme national collectif: « La disposition, dépourvue d'objectifs, que manifeste un État à l'expansion par la force, au-delà de toute limite définissable¹³. »

Le nouvel impérialisme, affirme-t-il, est donc de caractère atavique¹⁴, c'est-à-dire qu'il manifeste un retour aux instincts politiques et sociaux primitifs de l'homme, instincts qui ont pu avoir un sens en des temps anciens, mais qui sont injustifiables dans le monde moderne. Joseph Schumpeter démontre alors comment, par sa nature même, le capitalisme est « anti-impérialiste » et bienveillant. Dirigé par des entrepreneurs novateurs, il serait à l'opposé des anciennes monarchies et des classes de guerriers aux motivations agressives et impérialistes, dont les ambitions étaient sans objectifs précis. Tout au contraire, le capitalisme a des buts clairement définis et, de ce fait, est entièrement hostile à ces comportements ataviques propres aux anciens régimes. Ainsi, conclut Joseph Schumpeter, l'explication économique du nouvel impé-

11. J. S. Galbraith, 1961, p. 34-48; G. Bennett (dir. publ.), 1953; C. P. Groves, dans: L. H. Gann et P. Duignan (dir. publ.), 1969, traitent du facteur missionnaire dans l'essor de l'expansion impérialiste.

12. R. Oliver, 1965; R. I. Rotberg, 1965; P. M. Mutibwa, 1974.

13. J. Schumpeter, 1955, p. 6.

14. *Ibid.*, p. 65.

rialisme, fondée sur le développement logique du capitalisme, est fausse. Si séduisante que soit la thèse de Joseph Schumpeter, elle présente un défaut majeur : elle reste nébuleuse et a-historique. Même si les théories psychologiques contiennent quelques vérités utiles pour comprendre le partage de l'Afrique, elles ne peuvent expliquer pourquoi ce partage a eu lieu à un moment historique précis. Elles donnent toutefois des éléments de réponse à la question de savoir pourquoi ce partage était possible et envisagé.

Les Théories Diplomatiques

Ces théories offrent l'explication purement politique, et peut-être le plus communément admise, du partage. Mais, ce qui est fort intéressant, elles apportent un soutien précis et concret aux théories psychologiques. Elles donnent à voir les égoïsmes nationaux des États européens soit en conflit les uns avec les autres, soit opérant de concert pour se défendre, soit encore réagissant de façon décisive contre les forces des nationalistes africains radicaux. Nous proposons donc de traiter ces théories en abordant successivement le prestige national, l'équilibre des forces et la stratégie globale.

Le Prestige National

Le principal défenseur de cette théorie est Carlton Hayes. Dans un texte d'une grande lucidité, il soutient que : « La France cherchait à compenser ses pertes en Europe par des gains outre-mer. L'Angleterre souhaitait compenser son isolement en Europe en agrandissant et en exaltant l'empire britannique. La Russie, bloquée dans les Balkans, se tournait à nouveau vers l'Asie. Quant à l'Allemagne et à l'Italie, elles allaient montrer au monde qu'elles avaient le droit de rehausser leur prestige, acquis par la force en Europe, par des exploits impériaux dans d'autres continents. Les puissances de moindre importance, qui n'avaient pas de prestige à défendre, parvenaient à vivre sans se lancer dans l'aventure impérialiste, à ceci près que le Portugal et la Hollande faisaient preuve d'un regain d'intérêt pour les empires qu'ils possédaient déjà, la seconde notamment administrant le sien avec une vigueur renouvelée¹⁵. »

Hayes conclut que, fondamentalement, « le nouvel impérialisme était un phénomène nationaliste » et que ses défenseurs avaient une soif ardente de prestige national. Bref, ayant consolidé et ayant redistribué les cartes diplomatiques sur leur continent, les dirigeants européens étaient poussés en avant par une force obscure, atavique, qui s'exprimait par une « réaction psychologique : l'ardent désir de maintenir ou de rétablir leur prestige national ».

Pour Carlton Hayes, le partage de l'Afrique n'a donc pas été un phénomène économique¹⁶.

15. C. J. H. Hayes, 1941, p. 220.

16. *Ibid.*

L'équilibre des forces

F. H. Hinsley¹⁷ souligne, en revanche, que le besoin de paix et de stabilité des États en Europe est la cause principale du partage de l'Afrique. Selon lui, la date décisive, celle où l'on entre vraiment dans l'ère extra-européenne — l'ère de l'impérialisme —, c'est 1878. À partir de cette date, au congrès de Berlin, la rivalité russo-britannique dans les Balkans et dans l'empire ottoman faillit conduire les nations européennes à un conflit généralisé. Mais les hommes d'État surent éviter cette crise, due à une politique d'affrontement, et firent machine arrière. Dès lors, et jusqu'à la crise de Bosnie, en 1908, cette politique de force, bannie d'Europe, joua librement en Afrique et en Asie. Lorsque des conflits d'intérêts en Afrique menacèrent la paix en Europe, les puissances européennes n'eurent d'autre choix que de dépecer l'Afrique. C'est à ce prix que fut sauvegardé l'équilibre diplomatique européen qui s'était stabilisé dans les années 1880.

La stratégie globale

Une troisième école soutient que l'intérêt manifesté par l'Europe à l'Afrique — intérêt qui provoqua la ruée et le partage — était en fait dicté par une stratégie globale, et non par l'économie. Les grands défenseurs de cette théorie, Ronald Robinson et John Gallagher, qui soulignent l'importance stratégique, pour l'Angleterre, de l'axe Afrique-Inde, rejettent la responsabilité du partage sur les mouvements ataviques « protonationalistes » en Afrique, qui menaçaient les intérêts stratégiques globaux des nations européennes. Ces « luttes romantiques et réactionnaires » — morceaux de bravoure anachroniques selon eux — auraient contraint les hommes politiques européens à se partager et à conquérir l'Afrique à contrecœur, alors qu'ils s'étaient contentés jusque-là d'une suprématie discrète et du recours à la persuasion. L'Afrique aurait donc été occupée non pas parce qu'elle avait des richesses matérielles à offrir aux Européens — elle était sans valeur du point de vue économique — mais parce qu'elle menaçait les intérêts des Européens ailleurs dans le monde¹⁸.

Les théories psychologiques et les théories diplomatiques, qui leur sont apparentées, visent essentiellement à en finir avec l'idée que le partage de l'Afrique est dû à des motivations économiques. Mais la thèse du prestige national ne se montre quelque peu probante que si les facteurs économiques concomitants sont éliminés ou minimisés à l'excès. Carlton Hayes, par exemple, a étayé par des documents circonstanciés, la guerre tarifaire que se sont livrée les nations européennes pendant la période cruciale du partage¹⁹. Il admet même que « ce qui a, en fait, déclenché la ruée économique vers le "continent noir" et les îles ensoleillées du Pacifique n'est pas tant la surproduction de produits manufacturés en Europe que la pénurie de matières

17. F. H. Hinsley, 1959 (a), 1959 (b) dans: E. A. Benians, J. Butler et C. E. Carrington (dir. publ.), 1959.

18. Voir J. Gallagher et R. E. Robinson, 1953; R. E. Robinson et J. Gallagher dans: F. H. Hinsley (dir. publ.), 1962; R. E. Robinson et J. Gallagher, 1961.

19. C. J. H. Hayes, 1941, p. 205-208.

premières²⁰ » et qu'en conséquence, « pour empêcher qu'une trop grande partie du monde soit [...] accaparée par la France, l'Allemagne, l'Italie ou une autre puissance protectionniste, la Grande-Bretagne intervint en force pour absorber la part du lion dans son empire libre-échangiste ».

Autrement dit, une fois établi, le néo-mercantilisme eut des conséquences primordiales pour l'émergence des rivalités impérialistes²¹.

Pourtant, à la page suivante, il conteste avec beaucoup d'assurance, comme nous l'avons vu, les bases économiques du nouvel impérialisme ! H. Brunschwig, tout en proposant une interprétation non économique de l'impérialisme français, a été obligé, lui aussi, de leur accorder quand même un rôle, une fois confronté aux dures réalités économiques de l'impérialisme. S'il qualifie donc l'impérialisme anglo-saxon d'économique et de philanthropique, celui de la France lui apparaît comme motivé par la quête du prestige national²². La thèse de la stratégie globale a suscité chez les spécialistes des réactions largement négatives. Mais son attrait pour les historiens non africanistes ou pour le grand public s'est révélé irrésistible. Nous savons pourtant que cette thèse, élaborée à partir des hypothèses plus éclectiques de Langer²³ et des analyses plus pondérées de Hinsley, est trop tranchante et trop circonstancielle pour être admissible. En Afrique occidentale, centrale, australe et orientale, elle a été prise en défaut²⁴. En ce qui concerne l'Égypte et l'Afrique du Nord, on a démontré qu'il existait à la présence britannique dans cette zone des raisons majeures, sans lien avec la stratégie impérialiste de l'Angleterre vis-à-vis de l'Inde²⁵. Il est encourageant de constater que, pour sa part, Robinson s'est mis à accorder moins d'importance aux répercussions exagérées du « bâton égyptien » sur les luttes coloniales partout ailleurs en Afrique²⁶.

La Théorie de la Dimension Africaine

Les théories exposées jusqu'ici traitent de l'Afrique dans le cadre élargi de l'histoire européenne. Il est clair que c'est là une grave erreur. Même l'approche « protonationaliste » de l'atavisme d'un Robinson et d'un Gallagher n'est pas développée jusqu'à son terme parce que précisément l'intérêt des deux auteurs se porte vers l'Europe et l'Asie.

Il est donc nécessaire, crucial même, d'examiner le partage dans une perspective historique africaine. Contrairement à une opinion très répandue, cette façon d'aborder le sujet n'est pas une innovation ingénieuse de la « nouvelle » historiographie africaine. Dans un ouvrage remarquable, *The partition of Africa*²⁷, paru en 1893, Keltie remarquait avec beaucoup de finesse que

20. *Ibid.*, p. 218.

21. *Ibid.*, p. 219.

22. H. Brunschwig, 1966, p. 4-13.

23. W. L. Langer, 1935.

24. Voir J. Stengers, 1962; C. W. Newbury et A. S. Kanya-Forstner, 1969; G. N. Uzoigwe, 1974 et 1977; W. R. Louis (dir. publ.), 1976.

25. G. N. Uzoigwe, 1974.

26. R. Robinson dans: R. Owen et B. Sutcliffe (dir. publ.), 1972.

27. J. S. Keltie, 1893.

les luttes des années 1880 étaient la conséquence logique d'un grignotage progressif du continent, entamé il y a près de trois mille ans. Il admettait, en passant, les motifs économiques du partage, bien que ceux-ci ne jouent pas un rôle essentiel dans sa thèse. Dans les années 1930, George Hardy, le spécialiste prolifique de l'histoire coloniale française, avait lui aussi démontré l'importance des facteurs africains locaux et traitait l'Afrique comme une unité historique. Comme Keltie, il soutenait que, même si le partage immédiat fut le résultat de rivalités économiques entre les pays industrialisés d'Europe, il constituait en même temps une phase déterminante dans les rapports de longue date entre l'Europe et l'Afrique. Il estimait que la résistance africaine face à la progression de l'influence européenne avait précipité la conquête effective au moment où les rivalités commerciales de plus en plus aiguës des nations industrialisées conduisaient au partage²⁸.

Pendant longtemps, ces analyses restèrent sans écho. Mais, avec la publication en 1956 du désormais classique *Trade and politics in the Niger Delta*²⁹ de K. Onwuka Dike, la dimension africaine du partage est remise à l'honneur. Bien que l'ouvrage de Dike traite d'une période et d'une aire géographique limitées, il a encouragé toute une génération d'historiens à aborder l'étude du partage en l'insérant dans une longue période de contacts entre races et cultures différentes. Malheureusement, si R. Oliver et J. D. Fage montrent l'ancienneté de ces rapports dans leur ouvrage bien connu, *A short history of Africa*³⁰, ces auteurs s'attachent encore trop au contexte européen du partage, au détriment de la dimension africaine. L'importante étude de A. G. Hopkins³¹, bien qu'elle ne concerne qu'une zone géographique limitée, apporte, en revanche, un nouvel éclairage, en ce sens que l'auteur s'efforce de présenter une réinterprétation africaine de l'impérialisme en Afrique occidentale. Sa conclusion mérite d'être citée: «D'un côté, il est possible de concevoir des régions où l'abandon du commerce des esclaves s'est passé sans heurt ni perte de revenus et où les tensions internes ont pu être maîtrisées. Dans de tels cas, l'explication du découpage colonial devra faire ressortir les facteurs externes tels que les considérations mercantiles et les rivalités anglo-françaises. À l'autre extrême, il est possible d'envisager des cas où les chefs indigènes ont adopté des attitudes réactionnaires, n'hésitant pas à recourir à des méthodes prédatrices pour tenter de maintenir leurs revenus, et où les conflits internes étaient prononcés. Il conviendra alors d'accorder, dans l'analyse de l'impérialisme, davantage de poids aux forces de désintégration actives au sein des sociétés africaines, sans négliger pour autant les influences extérieures³². »

L'auteur du présent chapitre est d'accord avec la plupart des historiens de cette école³³. Comme eux, il explique le partage en prenant en

28. G. Hardy, 1930, p. 124-137.

29. K. O. Dike, 1956.

30. R. Oliver et J. D. Fage, 1970.

31. A. G. Hopkins, 1973.

32. *Ibid.*, p. 165-166.

33. La théorie de la dimension africaine est développée plus longuement chez A. G. Hopkins, 1973, et chez G. N. Uzoigwe, 1973.

considération les facteurs européens ou africains, et, ce faisant, il estime que l'on complète ainsi les théories eurocentristes examinées plus haut. Il rejette l'idée que le partage était inévitable pour l'Afrique comme donnée inscrite dans son histoire. Au contraire, il considère que le partage et la conquête sont les conséquences logiques d'un processus de grignotage de l'Afrique par l'Europe, commencé bien avant le XIX^e siècle. Il admet que ce sont des motifs d'ordre essentiellement économique qui animaient les Européens et il soutient que la résistance africaine à l'invasion grandissante de l'Europe a précipité la conquête militaire effective. Il semble donc que la théorie de la dimension africaine offre un cadre global et historique rendant mieux compte du partage que toutes les théories purement eurocentristes.

Les débuts des luttes coloniales

Malgré l'influence considérable qu'exerçaient, à la fin du troisième quart du XIX^e siècle, les puissances européennes française, anglaise, portugaise et allemande et les intérêts commerciaux qu'elles y détenaient dans différentes régions de l'Afrique, leur mainmise politique y demeurait extrêmement limitée. L'Allemagne et, surtout, l'Angleterre exerçaient à leur gré leur influence et aucun homme d'État avisé n'aurait spontanément choisi d'engager des dépenses et de s'exposer aux risques imprévus d'une annexion dans les règles alors qu'ils retiraient des avantages identiques d'un contrôle occulte. « Refuser d'annexer ne prouve aucunement que l'on répugne à exercer sa domination », a-t-on fait remarquer fort justement³⁴. Cela explique à la fois les comportements de Salisbury, de Bismarck ainsi que celui de la plupart des protagonistes du partage.

Mais ce comportement commença à évoluer à la suite de trois événements importants qui se produisirent entre 1876 et 1880. Le premier fut le nouvel intérêt que le duc de Brabant, sacré roi des Belges en 1865 (sous le nom de Léopold I^{er}), porta à l'Afrique. La chose apparut lors de ce qui fut appelé la Conférence de géographie de Bruxelles, qu'il convoqua en 1876 et qui déboucha sur la création de l'Association internationale africaine et le recrutement de H. M. Stanley en 1879 pour explorer les Congo sous le couvert de l'association. Ces mesures amenèrent la création de l'État libre du Congo, dont la reconnaissance par toutes les nations européennes fut obtenue par Léopold avant même la fin des délibérations de la Conférence de Berlin sur l'Afrique occidentale³⁵.

Les activités du Portugal à partir de 1876 constituèrent la deuxième série d'événements importants. Vexé de n'avoir été invité à la Conférence de Bruxelles qu'à la dernière minute, ce pays lança une série d'expéditions qui conduisirent, en 1880, à l'annexion par la couronne portugaise

34. J. Gallagher et R. Robinson, 1953, p. 3.

35. *PRO FO* 403/192, « Memorandum by sir E. Hertslet on the most important political and territorial changes which have taken place in Central and East Africa since 1883 (with Additional notes by sir P. Anderson) », février 1893. (*Confidentiel*.)

des domaines des planteurs afro-portugais du Mozambique, jusque-là quasi indépendants. Ainsi, pour les Portugais et pour le roi Léopold, la lutte commença en 1876. Le troisième et dernier événement qui paracheva le partage fut sans aucun doute l'esprit expansionniste qui caractérisa la politique française entre 1879 et 1880 et qui se manifesta par sa participation au condominium franco-anglais d'Égypte (1879), par l'envoi de Savorgnan de Brazza au Congo, par la ratification de traités avec le chef des Bateke, Makoko, et par le renouveau de l'initiative coloniale française à la fois en Tunisie et à Madagascar³⁶.

L'action de ces grandes puissances entre 1876 et 1880 montra clairement qu'elles étaient dorénavant toutes impliquées dans l'expansion coloniale et l'instauration d'un contrôle formel en Afrique, ce qui obligea finalement l'Angleterre et l'Allemagne à abandonner leur théorie favorite d'une influence occulte pour un contrôle affirmé qui les conduisit à annexer des territoires de l'Est, de l'Ouest et du Sud africain à partir de 1883³⁷. Ainsi, la seconde annexa le sud-ouest de l'Afrique, le Togo, le Cameroun et l'Afrique-Orientale allemande, contribuant par là à accélérer le processus du partage.

Au début des années 1880, le partage battait son plein et le Portugal, craignant d'être évincé d'Afrique, proposa de convoquer une conférence internationale afin de débrouiller l'écheveau des litiges territoriaux dans la zone du centre de l'Afrique. Il semble évident, d'après ce que nous venons de dire, que ce n'est pas l'occupation anglaise de l'Égypte en 1882 qui déclencha le partage, comme l'ont affirmé Robinson et Gallagher³⁸, mais bien plutôt les événements qui se déroulèrent en différentes parties de l'Afrique entre 1876 et 1880.

La Conférence de Berlin sur l'Afrique Occidentale (1884-1885)

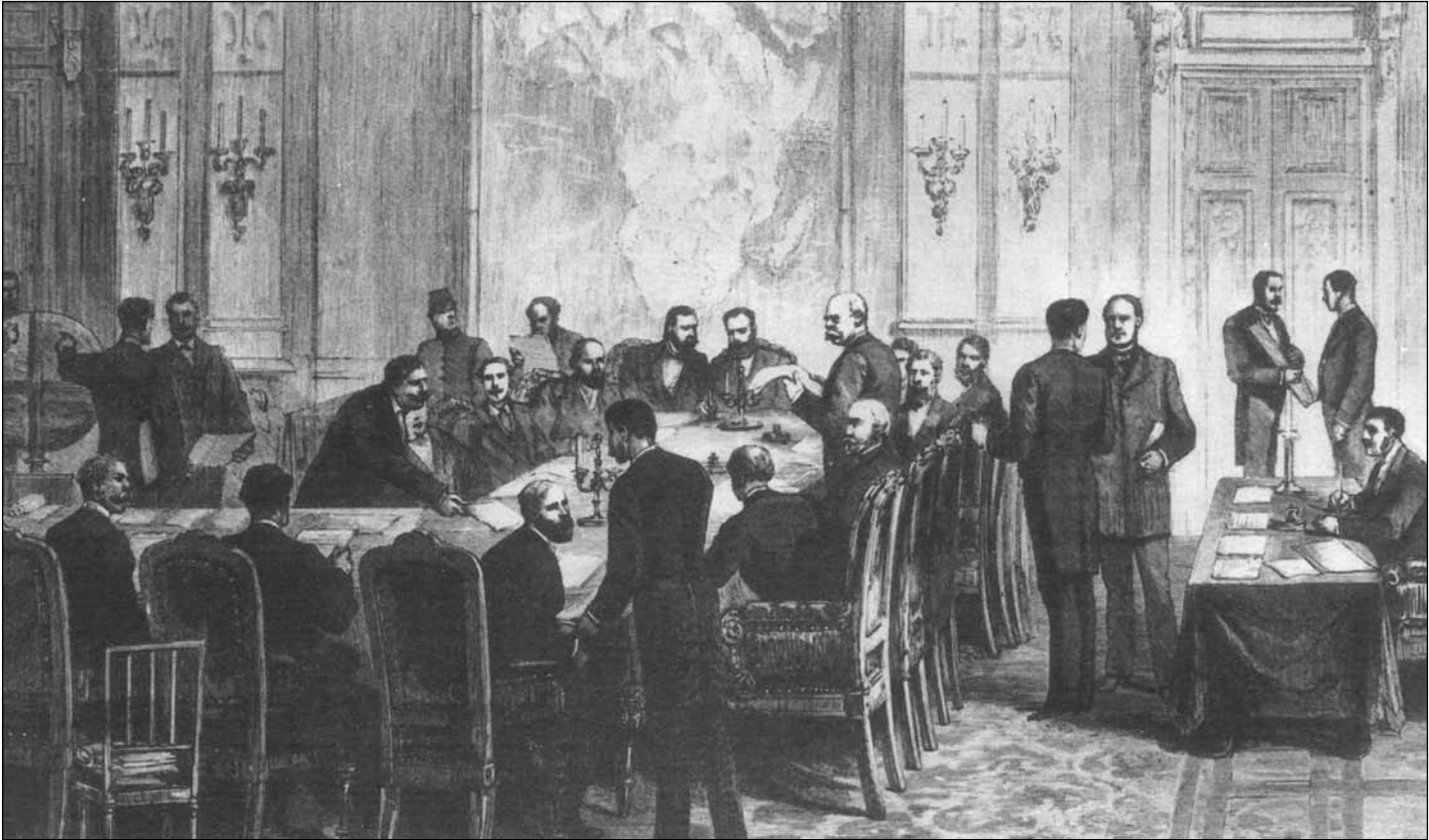
L'idée d'une conférence internationale qui permettrait de résoudre les conflits territoriaux engendrés par les activités des pays européens dans la région du Congo fut lancée à l'initiative du Portugal et reprise plus tard par Bismarck, qui, après avoir consulté les autres puissances, fut encouragé à lui donner corps. La conférence se déroula à Berlin, du 15 novembre 1884 au 26 novembre 1885 (fig. 2.1.). À l'annonce de cette conférence, la ruée s'intensifia. La conférence ne discuta sérieusement ni de la traite des esclaves ni des grands idéaux humanitaires qui étaient censés l'avoir inspirée. On adopta néanmoins des résolutions vides de sens concernant l'abolition de la traite des esclaves et le bien-être des Africains.

Initialement, le partage de l'Afrique ne faisait pas partie des objectifs de cette conférence. Elle aboutit pourtant à répartir des territoires et à dicter des résolutions concernant la libre navigation sur le Niger, la Bénoué et leurs affluents. Elle établit aussi les « règles à observer dorénavant en matière

36. P. M. Mutibwa, 1974, chapitres 6 et 7.

37. Voir G. Cecil, 1932, p. 225-226; F. D. Lugard, 1929, p. 13.

38. R. Robinson et J. Gallagher, 1961.



2.1. *La Conférence de Berlin sur l'Afrique occidentale (1884-1885).*
[Illustration: Mary Evans Picture Library.]

d'occupation des territoires sur les côtes africaines³⁹». En vertu de l'article 34 de l'Acte de Berlin, document signé par les participants à la Conférence, toute nation européenne qui, dorénavant, prendrait possession d'un territoire sur les côtes africaines ou y assumerait un « protectorat » devrait en informer les membres signataires de l'Acte de Berlin pour que ses prétentions fussent ratifiées. C'est ce qu'on a appelé la doctrine des « sphères d'influence », à laquelle est liée l'absurde concept d'hinterland. Cette dernière fut interprétée de la façon suivante: la possession d'une partie du littoral entraînait celle de l'hinterland, sans limite territoriale vers l'intérieur. L'article 35 stipulait que l'occupant de tout territoire côtier devait aussi être en mesure de prouver qu'il exerçait une « autorité » suffisante « pour faire respecter les droits acquis et, le cas échéant, la liberté du commerce et du transit dans les conditions où elle serait stipulée ». C'était là la doctrine dite « de l'occupation effective », qui allait faire de la conquête de l'Afrique l'aventure meurtrière que l'on verra.

De fait, en reconnaissant l'État libre du Congo, en permettant à des négociations territoriales de se dérouler, en posant les règles et les modalités de l'appropriation « légale » du territoire africain, les puissances européennes s'arrogeaient le droit d'entériner le principe du partage et de la conquête d'un continent. Pareille situation est sans précédent dans l'histoire: jamais un groupe d'États d'un seul continent n'avait proclamé avec une telle outre-cuidance son droit à négocier le partage et l'occupation d'un autre continent. Pour l'histoire de l'Afrique, c'était là le résultat essentiel de la conférence. Dire que, contrairement à ce que l'on croit en général, celle-ci n'a pas dépecé l'Afrique⁴⁰ n'est vrai que si l'on se place sur le plan purement technique. Les appropriations de territoires eurent virtuellement lieu dans le cadre de la conférence, et la question des acquisitions à venir fut clairement évoquée dans sa résolution finale. En fait, c'est dès 1885 que fut esquissé le partage définitif de l'Afrique.

Les traités de 1885 à 1902

Avant l'Acte de Berlin, les puissances européennes avaient déjà acquis en Afrique, et de diverses façons, des sphères d'influence: par l'installation d'une colonie, l'exploration, la création de comptoirs, l'occupation de zones stratégiques et par des traités passés avec des chefs africains⁴¹. Après la conférence, les traités devinrent les instruments essentiels du partage de l'Afrique sur le papier. Ces traités étaient de deux types: les traités conclus entre Africains et Européens; les traités bilatéraux conclus entre Européens. Les traités afro-européens se répartissaient en deux catégories. Il y avait d'abord les traités sur la traite des esclaves et le commerce, qui furent

39. *PRO FO* 403/192, « Memorandum by sir E. Hertslet », février 1893, p. 1.

40. S. E. Crowe, 1942, p. 152-175.

41. G. N. Uzoigwe, 1976(a), p. 189-193.

source de conflit et provoquèrent l'intervention politique européenne dans les affaires africaines. Puis venaient les traités politiques, par lesquels les chefs africains, soit étaient amenés à renoncer à leur souveraineté en échange d'une protection, soit s'engageaient à ne signer aucun traité avec d'autres nations européennes.

Ces traités politiques furent très en vogue durant la période considérée. Ils étaient passés par des représentants de gouvernements européens ou par certaines organisations privées qui, plus tard, les cédaient à leurs gouvernements respectifs. Lorsqu'un gouvernement métropolitain les acceptait, les territoires concernés étaient en général annexés ou déclarés protectorats; d'un autre côté, si un gouvernement doutait de l'authenticité des traités ou s'il se sentait contraint à la prudence par les vicissitudes de la *Weltpolitik*, il utilisait alors ces traités pour obtenir des avantages dans le cadre de négociations bilatérales européennes. Par ailleurs, les Africains convenaient de ces traités pour diverses raisons mais surtout dans l'intérêt de leur peuple. Dans certains cas, ils souhaitaient nouer des relations avec les Européens dans l'espoir d'en tirer des avantages politiques par rapport à leurs voisins. Parfois, un État africain en position de faiblesse signait un traité avec une puissance européenne en espérant pouvoir ainsi se libérer de son allégeance à l'égard d'un autre État africain qui faisait valoir des droits sur lui. Ce dernier pouvait aussi souhaiter un traité en comptant l'utiliser pour maintenir dans l'obéissance des sujets récalcitrants. Enfin, certains États africains estimaient qu'en passant un traité avec un pays européen, ils pourraient sauvegarder leur indépendance menacée par d'autres nations européennes⁴². Quel qu'en fût le cas de figure, les traités afro-européens jouèrent un rôle important dans la phase finale du partage de l'Afrique.

Les traités signés entre l'Impérial British East Africa Company (IBEAC) et le Buganda nous montrent un souverain africain sollicitant l'aide d'un représentant d'une compagnie européenne en raison des conflits qui l'opposent à ses sujets. Le kabaka Mwanga II avait écrit à la compagnie d'être « assez bonne pour venir et me rétablir sur mon trône »; il avait promis en retour de payer la compagnie avec « beaucoup d'ivoire et vous pourrez faire tout commerce en Ouganda et tout ce que *vous désirez* dans le pays placé sous mon autorité⁴³ ». Comme il ne recevait pas de réponse à sa demande, il envoya à Zanzibar deux ambassadeurs, Samuel Mwemba et Victor Senkezi, pour requérir l'aide des consuls anglais, français et allemand. Il recommanda à ses ambassadeurs de demander la chose suivante: « S'ils veulent nous aider, quelle récompense devons-nous leur accorder en échange? En effet, je ne veux pas leur [ou vous] donner mon pays. Je désire que les Européens de toutes les nations viennent en Ouganda construire et commercer à leur guise⁴⁴. » Il est évident que, par ce traité, Mwanga II n'entendait pas renoncer à sa souveraineté. Il allait découvrir plus tard, à ses dépens, que les Européens pensaient le contraire. Les traités du capitaine Lugard de décembre 1890 et mars 1892 avec Mwanga, qui offraient à ce dernier une « protection », lui

42. S. Touval, 1966, p. 286.

43. *PRO FO* 84/2061, Mwanga à Jackson, 15 juin 1889.

44. *PRO FO* 84/2064, Mwanga à Euam-Smith, 25 avril 1890.

furent imposés plus qu'ils ne furent négociés avec lui. Il est vrai que l'IBEAC l'aida à reprendre son trône, mais la victoire des protestants bougandais (grâce à la mitrailleuse Maxim de Lugard) sur les catholiques bougandais lors de la bataille de Mengo (24 janvier 1892) avait laissé le kabaka affaibli. Lorsque la compagnie cessa ses activités au Buganda (31 mars 1893), elle céda ces traités au gouvernement britannique. Le dernier traité du colonel H. E. Colville avec Mwanga (27 août 1894) confirmait tous les traités précédents; mais il allait plus loin: Colville exigea et obtint pour son pays le «contrôle des affaires étrangères, du trésor public et des impôts» qui, des mains de Mwanga, passaient à celles du «gouvernement de Sa Majesté, dont le représentant faisait fonction de cour suprême d'appel pour toutes les affaires civiles⁴⁵». La même année, l'Angleterre déclarait le Buganda protectorat. Il est révélateur que Lugard ait écrit quelques années plus tard dans son journal à propos des traités offrant la protection de la compagnie: «Aucune personne avisée ne l'aurait signé, et prétendre que l'on ait convaincu un chef sauvage de céder tous ses droits en échange d'aucune contrepartie est d'une évidente malhonnêteté. Si on lui a dit que la compagnie le protégerait contre ses ennemis et s'allierait avec lui lors de guerres, on lui a raconté un mensonge. La compagnie n'a jamais eu de telles intentions et, de toute façon, elle ne disposait d'aucun moyen pour les réaliser⁴⁶.»

Lugard disait, en fait, que ses propres traités avaient été obtenus frauduleusement! Nous n'avons pas la place de débattre des nombreux autres traités afro-européens, mais nous pouvons mentionner, au passage, les demandes présentées par l'émir de Nupe (dans l'actuel Nigéria) L. A. A. Mizon pour s'allier avec lui contre la «Royal Niger Company», avec laquelle il s'était brouillé⁴⁷, comme exemple du désir d'un souverain africain de solliciter l'aide d'une puissance européenne contre une autre puissance européenne menaçant son indépendance.

Les Traités Européens Bilatéraux de Partage

Définir une sphère d'influence par un traité était en général l'étape préalable à l'occupation d'un État africain par une puissance européenne. Si ce traité n'était contesté par aucune puissance, la nation européenne bénéficiaire transformait peu à peu les droits qu'il lui reconnaissait en droits souverains. Une zone d'influence naissait donc d'une déclaration unilatérale, mais elle devenait réalité seulement une fois acceptée, ou tout au moins lorsqu'elle n'était pas contestée par d'autres puissances européennes. Les sphères d'influence étaient souvent contestées, mais les problèmes d'ordre territorial et les querelles de frontières finissaient par se résoudre par le biais d'accords entre deux ou plusieurs puissances impérialistes déployant leurs activités dans la même région. Les limites de ces règlements territoriaux étaient déterminées, avec autant de précision que possible, par une frontière naturelle ou, en son

45. *PRO FO 2/72*, Colville à Hardinge, 28 août 1894; contient le texte de ce traité.

46. M. Perham et M. Bull (dir. publ.), 1963, vol. I, p. 318.

47. Pour plus de détails, voir R. A. Adeleye, 1971, p. 136-139.

absence, par des références aux longitudes et aux latitudes. Au besoin, on prenait en considération les frontières politiques du pays.

On considère que le traité anglo-allemand du 29 avril (et du 7 mai) 1885, qui définit les « zones d'intervention » de l'Angleterre et de l'Allemagne dans certaines régions d'Afrique, est peut-être la première application sérieuse de la théorie des sphères d'influence des temps modernes⁴⁸. Par une série de traités, d'accords et de conventions analogues, le partage de l'Afrique sur la carte est pratiquement achevé à la fin du XIX^e siècle. Nous ne pouvons examiner ici brièvement que les plus importants.

Le traité de délimitation anglo-allemand du 1^{er} novembre 1886, par exemple, est particulièrement important. En vertu de ce traité, Zanzibar et la plupart de ses dépendances tombent dans la sphère d'influence britannique, mais il reconnaît à l'Allemagne une influence politique en Afrique orientale, ce qui met fin officiellement au monopole de l'Angleterre dans cette région⁴⁹. L'empire omani se trouve ainsi divisé. Aux termes de l'accord ultérieur de 1887, destiné à préciser ce premier traité, l'Angleterre s'engage à « décourager les annexions britanniques en arrière de la zone d'influence de l'Allemagne, étant bien entendu que le gouvernement allemand découragera de même les annexions allemandes dans l'hinterland de la zone britannique ». L'accord prévoyait également que, si l'un des deux pays occupait le littoral, « l'autre ne pourrait pas, sans le consentement de son partenaire, occuper les régions non revendiquées à l'intérieur⁵⁰. » Ces accords sur l'occupation de l'hinterland dans la partie ouest des « sphères d'influence » des deux pays étaient trop vagues et finirent par rendre nécessaire la conclusion du célèbre traité d'Heligoland, en 1880, qui parachève le découpage de l'Afrique orientale. Il est très important d'observer que ce traité réservait l'Ouganda à l'Angleterre, mais réduisait à néant le grand espoir britannique d'un axe Le Cap-Le Caire. Il restituait l'Heligoland à l'Allemagne et mettait fin à l'indépendance de Zanzibar.

Les deux traités anglo-allemands de 1890 et 1893 et le traité anglo-italien de 1891 aboutirent à placer officiellement le Haut-Nil dans la sphère d'influence britannique. Au sud, le traité franco-portugais de 1886, le traité germano-portugais de 1886 et le traité anglo-portugais de 1891 reconnaissaient l'influence portugaise en Angola et au Mozambique tout en délimitant la zone d'influence britannique en Afrique centrale. Le traité de 1894 entre l'Angleterre et l'État libre du Congo est également très important : il fixait les limites de l'État libre du Congo de telle façon que celui-ci servît de tampon entre les territoires français et la vallée du Nil, tout en laissant aux Britanniques un corridor sur l'axe Le Cap-Le Caire, reliant l'Ouganda au lac Tanganyika (clause qui fut supprimée en juin à cause des protestations de l'Allemagne). En Afrique occidentale, les accords les plus importants furent l'acceptation de la ligne Say-Barroua (1890) et la Convention du Niger (1898)⁵¹, par lesquelles l'Angleterre et la France achevèrent le partage de

48. S. Touval, 1966, p. 286.

49. *PRO FO*, 403/192, « Memorandum by sir E. Hertslet », février 1893.

50. *PRO FO* 403/142, Salisbury à Malet, 14 juin 1890.

51. L'analyse la plus détaillée de la Convention du Niger figure dans : G. N. Uzoigwe, 1974, chapitres 5 et 6 ; voir B. I. Obichere, 1971, chapitre 8.

cette région. Enfin, la Convention franco-anglaise du 21 mars 1899 réglait la question égyptienne, tandis que la paix de Vereining (1902) — qui mit fin à la guerre des Boers — confirmait, pour un temps au moins, la suprématie britannique en Afrique du Sud.

Dans quelle mesure les traités politiques conclus avec les autorités africaines et les accords bilatéraux entre nations européennes, qui constituaient le fondement du partage et de la conquête de l'Afrique, étaient-ils valables ? Une étude de ces traités politiques conduit à la conclusion que certains d'entre eux sont juridiquement indéfendables, d'autres moralement condamnables, tandis que d'autres encore ont été obtenus de façon légale. Il s'agit là, cependant, d'actes essentiellement politiques, défendables seulement si l'on évoque le droit positif européen, selon lequel la force est source de tout droit. Même lorsque des Africains cherchèrent ouvertement à passer des traités avec les Européens, leur décision était toujours dictée par la force qu'ils sentaient du côté des Européens. Dans certains cas, les Africains trouvaient douteuses les raisons avancées par les Européens pour conclure ces traités. Ils refusaient de s'engager, mais étaient alors soumis à des pressions intolérables et finissaient par accepter. Bien souvent, les Africains et les Européens divergeaient sur le véritable sens de l'accord conclu entre eux. Quoi qu'il en fût, les chefs africains considéraient, pour leur part, que ces traités politiques ne les dépossédaient pas de leur souveraineté. Ils voyaient en eux plutôt des accords de coopération, imposés ou non, devant se révéler avantageux pour les intéressés. Les opinions des Européens étaient partagées quant à la validité de ces traités. Certains les tenaient pour légitimes ; d'autres, comme Lugard, étaient convaincus que presque tous étaient obtenus frauduleusement, que certains étaient tout simplement des faux, que d'autres n'avaient aucune existence légale, et que la plupart d'entre eux étaient appliqués de façon illégale⁵². » Pourtant, dans la majorité des cas, ces traités absurdes furent avalisés par le jeu diplomatique européen. Nous en avons des exemples avec les faux traités de Karl Peters en Afrique orientale et ceux de l'« Imperial British East Africa Company » (IBEAC), que Lugard lui-même qualifia d'« escroquerie pure et simple⁵³ ». Il était rare que l'on décidât que ces traités ne résistaient pas à l'examen et que les diplomates les déclarassent irrecevables, comme ce fut le cas des traités conclus par Lugard avec le Nikki.

L'idée même que ces traités bilatéraux entre nations européennes, qui décidaient du sort de territoires africains dans une capitale européenne, hors de la présence et sans l'accord de ceux dont on joue l'avenir, pouvaient être considérés comme valables, était admise à la lumière du droit positif européen. Les hommes d'État européens étaient parfaitement conscients de ce que la définition d'une zone d'influence par un traité passé entre deux nations européennes ne pouvait pas légitimement porter atteinte aux droits des souverains africains de la région concernée. Dans la mesure où une zone d'influence constituait plus un concept politique que juridique,

52. Voir F. D. Lugard, 1893, II, p. 580 ; M. Perham et M. Bull (dir. publ.), 1963, I, p. 318 ; J. M. Gray, 1948.

53. M. Perham et M. Bull, 1963, I, p. 318.

une puissance amie pouvait choisir de respecter ce concept, tandis qu'une puissance ennemie pouvait n'en tenir aucun compte. On peut en dire autant de la doctrine de l'hinterland, qui n'hésitait pas à invoquer le principe de la « destinée manifeste » et qui restera tristement célèbre pour les revendications abusives présentées en son nom. De fait, ces deux doctrines n'avaient aucune légitimité en droit international⁵⁴. En 1896, Salisbury déclarait : « La doctrine moderne de l'hinterland et ses contradictions inévitables démontrent l'ignorance et l'instabilité du droit international lorsqu'il s'applique à des revendications territoriales fondées sur une occupation ou un contrôle implicite⁵⁵. » Autrement dit, « on ne peut appuyer une revendication territoriale en Afrique que par une occupation réelle du territoire revendiqué⁵⁶. » Et, comme la notion d'occupation effective — principe fort peu répandu dans la majorité des États africains — et l'idée que les Africains se faisaient de la situation réelle de ces traités avec les Européens étaient essentiellement contradictoires, la situation conflictuelle ne pouvait que s'aggraver. Toutes les conditions étaient donc réunies pour l'occupation militaire systématique de l'hinterland par les puissances européennes.

La conquête militaire (1885-1902)

Pour diverses raisons, ce furent les Français qui menèrent le plus activement cette politique d'occupation militaire. S'avancant du Haut-Niger vers le Bas-Niger, ils ne tardèrent pas à vaincre le damel du Kajoor, Latjor, qui lutta jusqu'à sa mort en 1886. Ils l'emportèrent sur Mamadou Lamine à la bataille de Touba-Kouta, en 1887, mettant ainsi fin à l'empire soninke qu'il avait fondé en Sénégambie. Ils réussirent également à briser la résistance obstinée et célèbre du grand Samori Touré, capturé (1898) et exilé au Gabon (1900). Une série de victoires — Koudian (1889), Ségou (1890) et Youri (1891) — du commandant Louis Archinard fit disparaître l'empire tukuloor de Ségou, bien que son chef, Ahmadu, ait poursuivi une résistance acharnée jusqu'à sa mort, à Sokoto, en 1898. Ailleurs en Afrique occidentale, les Français conquièrent la Côte-d'Ivoire et la future Guinée française, où ils installèrent des colonies en 1893. Commencées en 1890, la conquête et l'occupation du royaume du Dahomey s'achevèrent en 1894. À la fin des années 1890, les Français avaient conquis tout le Gabon, consolidé leurs positions en Afrique du Nord, mené à bien la conquête de Madagascar (ils exilèrent la reine Ranavalona III en 1897 à Alger) et, à la frontière orientale entre le Sahara et le Sahel, mis un terme à la résistance obstinée de Rabah au Sennar, tué au combat en 1900.

La conquête britannique fut, elle aussi, spectaculaire et sanglante et — comme on le verra plus loin — elle rencontra, de la part des Africains, une résistance décidée et souvent lente à réduire. Utilisant ses possessions

54. M. F. Lindley, 1926, p.234-235.

55. Cité dans : G. N. Uzoigwe, 1976, p.196-197.

56. Cité dans : F. D. Lugard, 1929, p.13.

côtières de la Gold Coast (actuel Ghana) et du Nigéria comme bases d'opérations, l'Angleterre bloqua l'expansion française en direction du Bas-Niger et dans l'arrière-pays ashanti. La dernière expédition de Kumasi (en 1900) fut suivie par l'annexion de l'Ashanti en 1901 et par l'exil aux Seychelles de Nana Prempeh. Les territoires au nord de l'Ashanti furent officiellement annexés en 1901, après leur occupation de 1896 à 1898. À partir de Lagos, leur colonie, les Britanniques se lancèrent à la conquête du Nigéria. En 1893, la plus grande partie du pays yoruba était placée sous protectorat. En 1894, Itsekiri était conquis, et l'habile Nana Olomu, son prince marchand, exilé à Accra. Apparemment incapable d'affronter le roi Jaja d'Opobo sur le champ de bataille, Harry Johnston, le consul britannique, préféra lui tendre un piège. Invité à le rencontrer à bord d'un navire de guerre britannique, le roi fut fait prisonnier et expédié aux Antilles en 1887. Brass et Benin furent conquis à la fin du siècle. En 1900, la domination britannique au Nigéria méridional était pratiquement assurée. L'occupation du pays igbo et de certaines régions de l'hinterland oriental ne fut cependant effective que dans les deux premières décennies du XX^e siècle. Au nord, la conquête britannique partit du Nupe, où, en 1895, la Royal Niger Company de George Goldie exerçait son influence, de Lokoja à la côte. Ilorin fut occupé en 1897 et, après la création de la West African Frontier Force en 1898, le sultanat de Sokoto fut conquis par Frederick Lugard en 1902.

Au nord de l'Afrique, l'Angleterre, déjà en position de force en Égypte, attendit jusqu'en 1896 pour autoriser la reconquête du Soudan. Celle-ci (en 1898) donna lieu à un véritable bain de sang, inutile et cruel. Plus de 20 000 Soudanais, dont leur chef, Khalifa 'Abdallāh, moururent au combat. L'occupation de Fachoda par la France — dans le sud du Soudan — en 1898 ne pouvait, bien entendu, être tolérée par lord Salisbury, et la France fut forcée de se replier.

Le Zanzibar fut officiellement placé sous protectorat britannique en novembre 1890. Cette mesure et les tentatives d'abolition de l'esclavage qui en découlèrent provoquèrent des rébellions vite écrasées. Zanzibar servit de base à la conquête du reste de l'Afrique-Orientale britannique. Le pays le plus convoité par l'Angleterre dans cette région était l'Ouganda; la bataille de Mengo (1892) — au Buganda, centre des opérations — aboutit à la proclamation du protectorat sur l'Ouganda (1894). La voie était donc libre pour la conquête du reste de l'Ouganda. Celle-ci fut réalisée quand les rois Kabarega et Mwanga furent capturés et exilés aux Seychelles en 1899. Toutefois, au Kenya, il fallut près de dix ans aux Britanniques pour imposer leur domination effective sur les Nandi.

En Afrique centrale et australe, la British South Africa Company (BSAC) de Cecil Rhodes entreprit d'occuper le Mashonaland sans l'accord de Lobengula. En 1893, le roi fut contraint de fuir sa capitale et il mourut l'année suivante. Son royaume ne fut cependant pas totalement soumis avant la répression sanglante de la révolte des Ndebele et des Mashona en 1896-1897. La conquête de l'actuelle Zambie, moins mouvementée, fut achevée en 1901. La dernière des guerres britanniques dans le cadre du partage de l'Afrique fut celle qu'elle mena contre les Boers en Afrique du Sud. Elle

présente l'intéressante particularité d'avoir mis aux prises des Blancs entre eux. Commencée en 1899, elle s'achève en 1902.

Pour les autres puissances européennes, l'occupation effective se révéla difficile. Les Allemands, par exemple, parvinrent à établir leur domination effective au Sud-Ouest africain, à la fin du XIX^e siècle, en raison essentiellement de l'hostilité plus que séculaire qui empêchait les Nama et les Mahebero de s'unir. Au Togo, les Allemands s'allièrent aux petits royaumes des Kotokoli et des Chakosi pour mieux écraser la résistance des Konkomba — dispersés — (1897-1898) et des Kabre (1890). Aux Camerouns, ce fut au nord que le commandement allemand Hans Dominik, qui dirigeait les opérations, rencontra le plus de difficultés; mais, en 1902, il avait réussi à soumettre les principautés peul. En revanche, la conquête de l'Afrique-Orientale allemande fut la plus féroce et la plus prolongée de toutes ces guerres d'occupation effective. Elle se prolongea de 1888 à 1907. Les expéditions les plus importantes furent celles envoyées contre le célèbre Abushiri l'indomptable (1888-1889), les Wahehe (1889-1898) et les chefs de la révolte maji maji (1905-1907).

L'occupation militaire portugaise, commencée dans les années 1880, ne s'acheva que dans le courant du XX^e siècle. Pour les Portugais, cette entreprise fut particulièrement laborieuse. Ils parvinrent néanmoins à consolider définitivement leur domination au Mozambique, en Angola et en Guinée (actuelle Guinée-Bissau). L'État libre du Congo fut confronté, lui aussi, à de graves problèmes avant de pouvoir mener à bien l'occupation militaire de sa zone d'influence. Il commença par s'allier avec les Arabes du Congo qui lui étaient, en fait, particulièrement hostiles. Quand l'inanité de la collaboration apparut clairement, Léopold lança une expédition contre eux. Il fallut près de trois ans (1892-1895) pour les soumettre. Mais la conquête du Katanga, entamée en 1891, ne fut achevée qu'au début du XX^e siècle.

C'est l'Italie qui rencontra les plus grandes difficultés dans ses guerres pour l'occupation effective. En 1883, elle avait réussi à occuper une partie de l'Érythrée. Elle avait également obtenu la côte orientale de la Somalie lors du premier partage de l'empire Omani en 1886. Plus tard, le traité de Wuchale (ou Uccialli) (1889), conclu avec l'empereur Menelik II, définit la frontière entre l'Éthiopie et l'Érythrée. À la suite d'un étrange quiproquo sur l'interprétation des clauses du traité, l'Italie informa les autres puissances européennes que l'Éthiopie était un protectorat italien. Mais, quand elle tenta d'occuper ce protectorat fictif, elle subit la défaite ignominieuse d'Adowa en 1896. Toutefois, elle parvint à garder ses territoires en Somalie et en Érythrée. En Afrique du Nord, c'est seulement en 1911 que l'Italie parvint à occuper les zones côtières de la Cyrénaïque et de la Tripolitaine (actuelle Jamahiriya arabe libyenne populaire et socialiste). Le Maroc réussit à sauvegarder son indépendance jusqu'en 1912, date à laquelle il la perdit au profit de la France et de l'Espagne. Ainsi, en 1914, seuls le Libéria et l'Éthiopie étaient encore — tout au moins nominale-ment — indépendants.

Pourquoi les Puissances Européennes Ont-Elles Pu Conquérir l'Afrique?

Les puissances européennes purent conquérir l'Afrique avec une relative facilité parce que, sous tous les aspects, la balance penchait en leur faveur.

En premier lieu, grâce aux activités des missionnaires et des explorateurs, les Européens savaient plus de choses sur l'Afrique et l'intérieur du continent — l'aspect physique, le terrain, l'économie et les ressources, la force et la faiblesse de ses États et de ses sociétés — que les Africains n'en savaient sur l'Europe.

En deuxième lieu, à cause des changements révolutionnaires survenus dans le domaine de la technologie médicale, et en particulier à cause de la découverte de l'emploi prophylactique de la quinine contre la malaria, les Européens redoutaient beaucoup moins l'Afrique qu'avant le milieu du XIX^e siècle⁵⁷.

En troisième lieu — et cela était la conséquence de la nature inégale du commerce entre l'Europe et l'Afrique jusqu'aux années 1870 et même plus tard, ainsi que du rythme croissant de la révolution industrielle —, les ressources matérielles et financières européennes l'emportaient largement sur celles de l'Afrique. Ainsi, tandis que les puissances européennes pouvaient dépenser des millions de livres pour ses campagnes d'outre-mer, les États africains ne pouvaient soutenir aucun conflit armé avec elles.

En quatrième lieu, tandis que la période qui suivit la guerre russo-turque de 1877-1878 fut marquée, selon Rose, par «une situation d'équilibre politique qui contribua à la paix et à l'immobilisme en Europe⁵⁸», la même période en Afrique fut marquée par des conflits et des rivalités interétatiques et intra-étatiques: Manden (Mande, Mandenka, «Mandingues») contre Toucouleur, Ashanti contre Fanti, Baganda contre Banyoro, Batoro contre Banyoro, Mashona contre Ndebele, etc. Ainsi, tandis que l'Europe pouvait se concentrer militairement de manière presque exclusive sur ses activités impériales outre-mer, les pays et les États africains voyaient leurs forces paralysées par des luttes intestines. De plus, non seulement les puissances européennes jouissaient de la paix mais, bien que divisées sur les problèmes coloniaux, elles réussirent à résoudre ces problèmes pendant l'ère du partage et jusqu'en 1914, sans recourir à la guerre. Malgré une intense rivalité et de nombreuses crises en Afrique, les puissances européennes impliquées dans le partage montrèrent un remarquable esprit de solidarité — qui non seulement prévint toute guerre entre elles, mais empêcha les dirigeants et les communautés d'Afrique de faire jouer, de façon efficace, les pays européens les uns contre les autres. Pendant toute cette période, les puissances européennes agressèrent de concert les États africains, et aucun pays d'Afrique ne fut jamais aidé par une puissance européenne contre une autre.

La conduite des pays africains fut non seulement marquée par un manque de solidarité, d'unité et de coopération, mais par le fait que certains d'entre eux n'hésitèrent pas à s'allier avec les envahisseurs européens contre

57. P. Curtin, S. Feierman, L. Thompson et J. Vansina, 1978, p.445; J. H. Rose, 1905, p.508-572.

58. J. H. Rose, 1905.

leurs voisins — même s'ils furent vaincus eux-mêmes plus tard. Les Baganda s'allièrent avec les Anglais contre les Bongoro, les Barotse avec les Anglais contre les Ndebele, tandis que les Bambara s'unissaient avec les Français contre les Toucouleur⁵⁹. En conséquence, les luttes mémorables que les Africains livrèrent contre les envahisseurs européens furent — comme nous le verrons dans les chapitres suivants⁶⁰ — très souvent des actions isolées et non coordonnées, même sur le plan régional. Le facteur le plus décisif fut bien sûr l'écrasante supériorité logistique et militaire de l'Europe. Alors que celle-ci employait des armées professionnelles bien entraînées, peu d'États africains entretenaient des armées permanentes, et moins encore disposaient de troupes professionnelles. La plupart recrutaient et mobilisaient des individus *ad hoc* pour leurs besoins offensifs et défensifs. De plus, les puissances européennes pouvaient — comme l'ont soutenu A. Isaacman et J. Vansina —, indépendamment de leurs propres armées, engager des mercenaires et des recrues qui leur donnaient la supériorité numérique dont elles avaient besoin⁶¹.

En fait, comme A. Laroui l'a signalé, la plupart de ces armées recrutaient leurs troupes parmi les Africains et seuls les officiers étaient européens. Surtout, aux termes de l'Accord de 1890, les puissances impériales s'étaient engagées à ne pas vendre d'armes aux Africains, ce qui signifie que les armées africaines étaient équipées de fusils démodés et souvent hors d'usage — surtout des fusils à pierre ou des mousquets qui se chargeaient par la gueule — et ne possédaient ni artillerie lourde ni forces navales. Face à elles, les armées européennes disposaient d'armes modernes : artillerie lourde, carabines à répétition et surtout, mitrailleuses Gatling et Maxim. Ils se servaient également de l'artillerie lourde en usage dans la Marine. Comme Laroui l'a signalé, elles utilisèrent même, au cours des dernières campagnes, des véhicules motorisés et des avions⁶² (fig. 2.2a-f). Il est significatif que les deux chefs africains qui purent infliger quelques défaites aux Européens — Samori Touré et Menelik — réussirent à avoir accès à certaines de ces armes modernes. Mais finalement, même Samori Touré fut vaincu par les Français. La supériorité écrasante dont jouissait l'Europe sur l'Afrique a été résumée brièvement par le fameux couplet d'Hilaire Belloc, déjà cité dans le chapitre 1 ci-dessus.

Si l'on considère les avantages économiques, politiques et surtout militaires et technologiques des puissances européennes sur les entités africaines, il est évident que la lutte était inégale, et il n'est pas surprenant que celles-ci aient pu vaincre l'Afrique avec une relative facilité. De fait, pour l'Europe, la conquête ne pouvait intervenir à un meilleur moment ; pour l'Afrique, ce moment ne pouvait être pire.

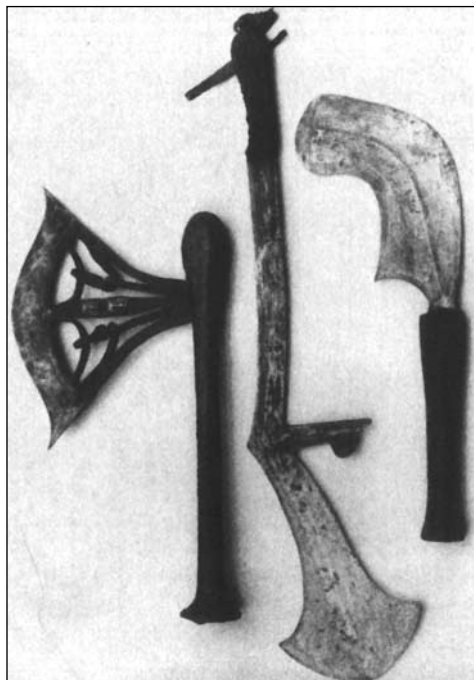
59. M. Crowder, 1968, p.81, 85; R. Oliver et G. Mathew (dir. publ.), 1971; V. Harlow et E. M. Chilver (dir. publ.), 1965.

60. Voir chapitres 3 à 9 ci-après.

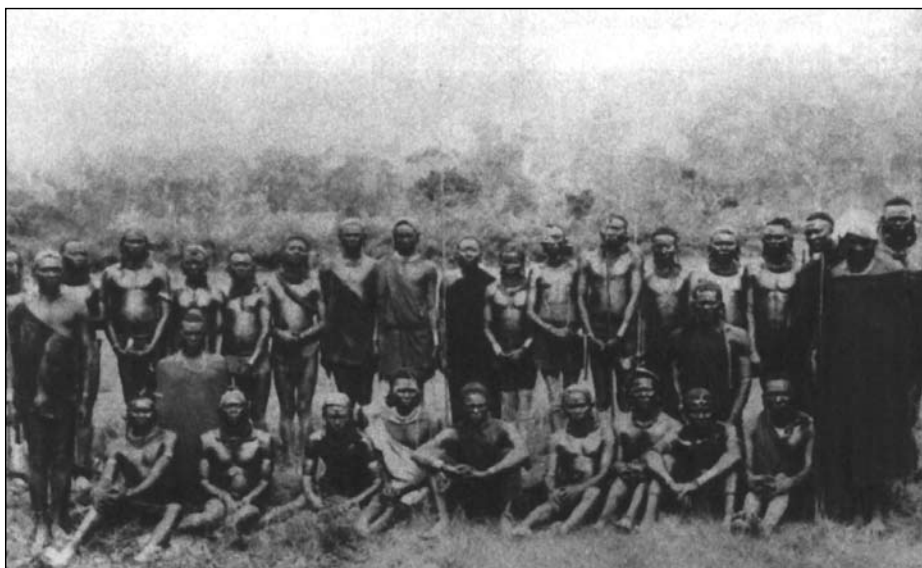
61. Voir chapitre 8 ci-après.

62. Voir chapitre 5 ci-après.

2.2. a à f. *Armes de guerre utilisées par les Européens et les Africains entre 1880 et 1935.*



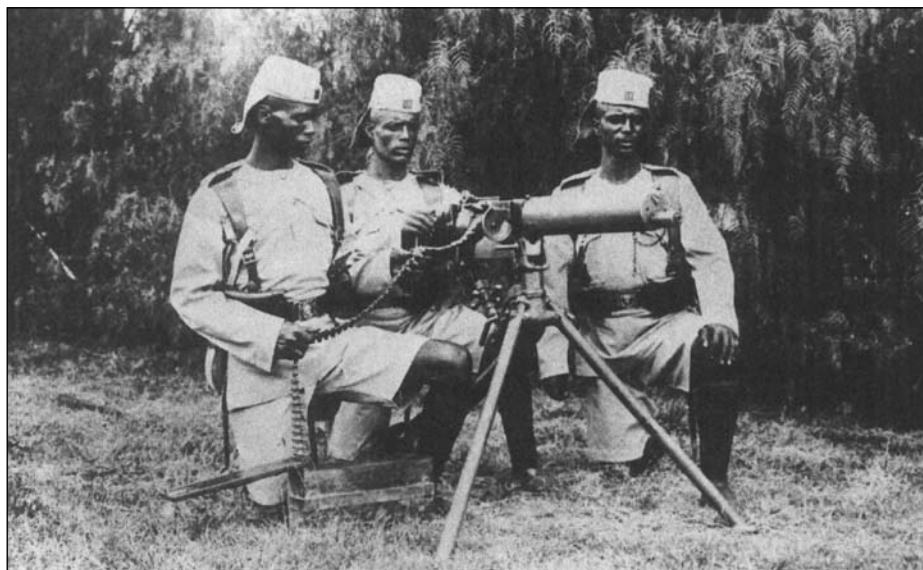
2.2. a. *La guerre des Ashanti, 1896; haches et couteaux de jet.*
[Photo: National Army Museum.]



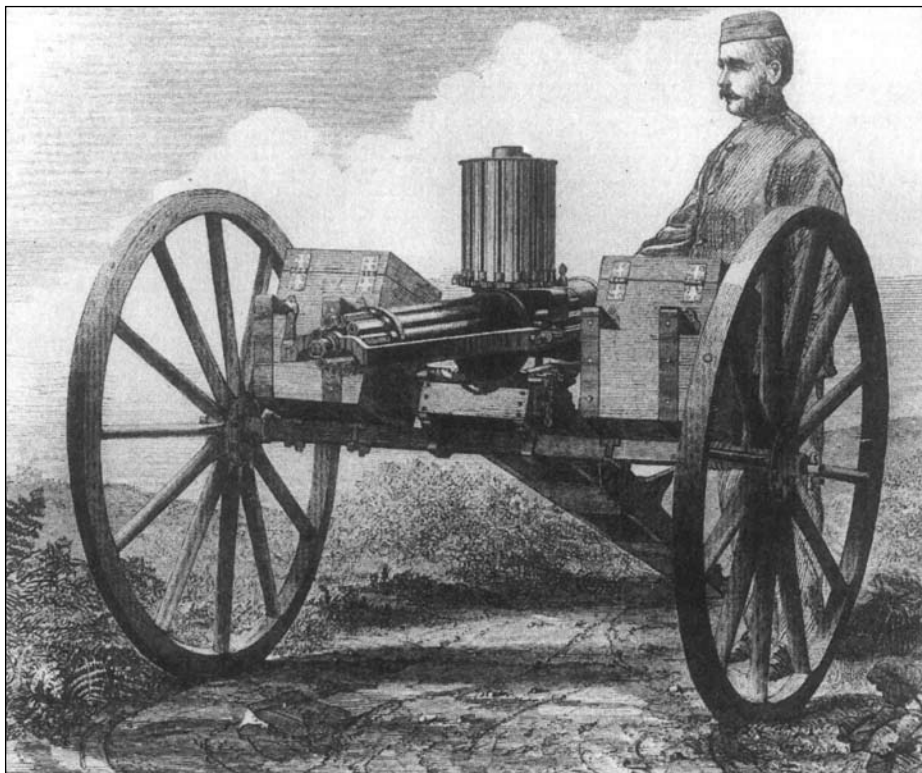
2.2. b. *Guerriers kavirondo armés de lances et de boucliers.*
[Photo: Royal Commonwealth Society.]



2.2. c. « Oba » yoruba entre deux généraux du siècle dernier armés de fusils danois vétustes.
[Illustration : Longman.]



2.2. d. Mitrailluse Maxim actionnée par des fusiliers des Kings Africans Rifles.
[Photo : © Imperial War Museum.]

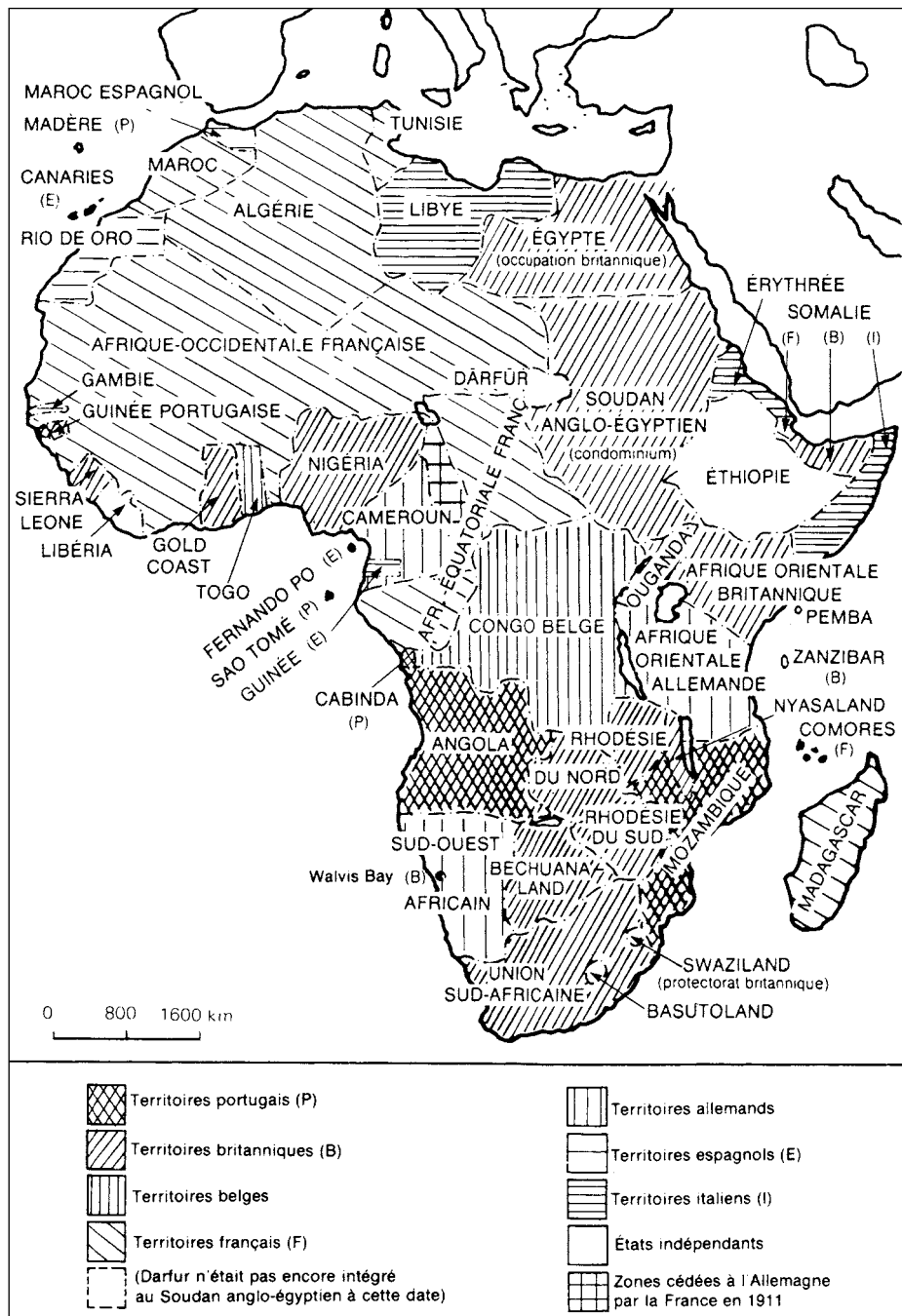


2.2. e. *La mitrailleuse Gatling.*
[Illustration : © BBC Hulton Picture Library.]



2.2. f. *Aéroplanes utilisés dans les guerres coloniales des années 1920.*
[Photo : © Harlingue-Viollet.]

L'AFRIQUE SOUS DOMINATION COLONIALE, 1800-1935



2.3. L'Afrique en 1914.

[Source : Roland Oliver et J. D. Fage, *A short history of Africa*, Harmondsworth, Penguin, 1962.]

La Carte de l'Afrique Suite au Partage et à l'Occupation du Continent

La nouvelle carte géopolitique de l'Afrique qui apparaît à l'issue de trois décennies de découpage systématique et d'occupation militaire est très différente de ce qu'elle était en 1879 (fig. 2.3). Les puissances européennes avaient divisé le continent en près de quarante unités politiques. Certains spécialistes ont considéré comme inacceptables les nouvelles frontières parce qu'elles semblent arbitraires, précipitées, artificielles et établies au hasard. Elles avaient brouillé l'ordre politique national préeuropéen. D'autres, comme Joseph Anene et Saadia Touval, estiment qu'elles sont plus rationnelles que celles de 1879⁶³. Il y a une part de vérité dans les deux points de vue. Pour environ 30% de leur longueur totale, ces frontières sont constituées par des lignes droites. Celles-ci, ainsi que d'autres tracés frontaliers, croisent arbitrairement les frontières ethniques et linguistiques. Par ailleurs, les autres frontières suivent les tracés nationaux et ne peuvent donc être considérées comme aussi arbitraires et mal formées que certaines critiques voudraient le faire croire. En outre, les unités politiques africaines créées, par exemple, par le conflit entre Oyo et Dahomey, les *djihād* des Peul, les Mfecane en Afrique australe ou les luttes internes pour le pouvoir en Éthiopie et en Ouganda pendant la seconde moitié du XIX^e siècle, montrent bien le caractère mouvant des frontières africaines, des limites et des enclaves antérieures au partage. Ce qu'on ne comprend pas assez souvent, c'est comment le partage a fixé ces frontières mouvantes, ou quels ont été les efforts faits par les commissions de délimitation pour rectifier, quand cela était politiquement possible, certaines anomalies, lors des nombreux travaux de fixation des frontières. Tout bien pesé, bien que la carte de l'Afrique en 1914 (fig. 2.3), comparée à ce qu'elle était en 1879, ait pu paraître très imprécise, il s'agit cependant d'un travail remarquablement efficace, dû aux progrès de la cartographie. Et, même s'il faut condamner le partage du point de vue moral et juridique — et il faut reconnaître que certaines frontières sont effectivement artificielles et arbitraires —, il ne serait guère souhaitable — et il serait même dangereux — de continuer à prôner un retour aux frontières mouvantes de la période préeuropéenne — sauf après un examen très approfondi — sous prétexte que le partage aurait créé une incroyable « confusion ».

En 1902, la conquête de l'Afrique était presque achevée. L'histoire en avait été très sanglante. La puissance de feu dévastatrice de la mitrailleuse Maxim et la relative sophistication de la technologie européenne doivent avoir été une expérience amère pour les Africains. Mais, bien que la conquête de l'Afrique par l'Europe ait été relativement facile, son occupation et l'installation d'une administration européenne se révélèrent plus délicates, comme on le verra dans les chapitres qui vont suivre.

63. J. C. Anene, 1970.

Initiatives et résistances africaines face au partage et à la conquête

Terence O. Ranger

Entre 1880 et 1900, l'Afrique tropicale offrait un paradoxe curieux et brutal. S'il était nettement irréversible, le processus de conquête et d'occupation par les Européens était aussi hautement résistant. Il était irréversible à cause de la révolution des techniques. Pour la première fois, les Blancs avaient l'avantage déterminant des armes et, pour la première fois, le rail, la télégraphie et le bateau à vapeur leur permettaient d'apporter une réponse au problème des communications à l'intérieur de l'Afrique comme entre l'Afrique et l'Europe. Ce processus était résistant à cause des forces des populations africaines et parce que, en l'occurrence, l'Europe ne lança pas dans la bataille de très abondantes ressources ni en hommes ni en techniques. En fait, les Blancs comblèrent leur pénurie en hommes en recrutant des auxiliaires africains. Mais ce n'étaient pas des manipulateurs, à l'intelligence diabolique, de Noirs divisés et désespérément arriérés. Les Européens ne faisaient que reprendre le répertoire des stratégies des empires d'antan. Dans le détail, ils en savaient souvent beaucoup moins sur la situation que les dirigeants africains. La mise en œuvre de la stratégie de pénétration fut très désordonnée et maladroite. Les Européens se heurtèrent à une multitude de mouvements de résistance, en provoquèrent, voire en imaginèrent, par ignorance et par peur.

Ils ne pouvaient que « remporter la victoire finale » ; après quoi ils mirent de l'ordre dans ce processus désordonné. Des livres furent écrits sur ce qui fut baptisé « pacification » ; on donna l'impression que les Africains avaient, pour la plupart, accepté la *pax colonica* avec reconnaissance et l'on passa sous silence tous les faits de la résistance africaine. Mais la victoire des Européens ne voulait pas dire que la résistance africaine fût sans importance en son

temps ou qu'elle ne mérite pas d'être étudiée maintenant. En fait, elle a beaucoup été étudiée ces vingt dernières années.

Les études entreprises au cours des deux dernières décennies ont été sérieuses dans l'ensemble, approfondies et érudites, n'esquivant pas les ambiguïtés qui caractérisent un grand nombre des mouvements de résistance. Mais elles ont pour la plupart pris appui sur trois postulats doctrinaux ou servi à les démontrer, postulats qui, à mon avis, demeurent essentiellement vrais, bien que les travaux de recherche et d'analyse récents les aient corrigés. Premièrement, on a dit que le fait de la résistance africaine était important, car il prouvait que les Africains ne s'étaient pas résignés à la pacification européenne. En second lieu, on a avancé que, loin d'être désespérée ou illogique, cette résistance était souvent mue par des idéologies rationnelles et novatrices. Enfin, on a soutenu que ces mouvements de résistance n'étaient pas futiles, mais qu'au contraire ils ont eu des conséquences importantes en leur temps et continuent, de nos jours, d'avoir une résonance notable. Il est intéressant de développer de nouveau ces trois postulats ainsi que les corrections qui y ont été proposées.

Généralisation de la Résistance

En 1965, l'historien soviétique A. B. Davidson fit appel aux universitaires pour réfuter « les vues de l'historiographie traditionnelle européenne » selon lesquelles « les peuples africains voyaient dans la venue des colonialistes un heureux hasard qui les délivrait des guerres fratricides, de la tyrannie des "tribus" voisines, des épidémies et des famines périodiques ». Dans la même tradition, les peuples qui ne résistèrent pas furent décrits comme « pacifiques » et les autres comme « assoiffés de sang ». Davidson fait observer que « les défenseurs de la domination coloniale refusèrent de considérer que les rébellions étaient des phénomènes "organisés" ». Ils les décrivirent comme des réactions « primitives et irrationnelles », ou encore l'attribuèrent à l'agitation de la minorité « assoiffée de sang ». « Ils refusèrent d'admettre, seule interprétation pourtant valable, que c'étaient de justes guerres de libération, soutenues pour cette raison par l'immense majorité des Africains¹. »

En 1965, Davidson soulignait : « Bon nombre de rébellions demeurent inconnues [...] Les renseignements précis sur ces rébellions, qui sont considérées comme des faits établis, font encore souvent défaut. » Depuis lors, le travail de « découverte » des résistances a fait du chemin. Les historiens se sont mis à classer les révoltes avec plus de rigueur, distinguant le « banditisme social » de la « rébellion paysanne », et la guérilla du choc des armées. Dans certains cas, on démontre que les épisodes décrits comme rébellions par les colonialistes avaient été imposés à la population par l'ignorance et la peur suscitée par les Blancs². Dans des cas encore plus nombreux, des mouvements de résistance de grande envergure et de grande portée furent tirés de l'ombre. Nous possédons maintenant des études détaillées sur la plupart

1. A. B. Davidson, dans : T. O. Ranger (dir. publ.), 1968 (c), p. 181-183.

2. S. Marks, 1970.

des soulèvements « importants » ; dans certains cas, une solide argumentation sur la meilleure explication et la meilleure interprétation à donner à ces soulèvements a été entreprise. Il ressort clairement de tout ce qui précède que Davidson a eu raison de considérer la résistance comme un « phénomène organisé ».

Il est clair aussi que les efforts visant dans le passé à distinguer, parmi les sociétés africaines, celles qui étaient naturellement belliqueuses et celles qui étaient naturellement pacifiques sont hors de propos. J'ai, quant à moi, soutenu dans un certain nombre d'articles que, s'agissant de vastes systèmes politiques africains, il n'y a pas de raison de distinguer entre les États baptisés belliqueux et pillards, et les autres, baptisés pacifiques, commerçants et cultivateurs, puisque pratiquement tous les États africains se sont efforcés de trouver une base sur laquelle manipuler les Européens sans recourir aux armes ; pratiquement, tous avaient des intérêts ou des valeurs à défendre, au besoin par une résistance armée³. Mais là où je me suis trompé, c'est en poursuivant que les sociétés les plus avancées parmi celles qui avaient choisi soit la résistance, soit la diplomatie avaient plus de choses en commun entre elles « qu'elles n'en avaient avec les sociétés plus fermées, qui ne pouvaient ni résister à la domination coloniale, ni l'exploiter⁴ ». Shula Marks, entre autres, a montré dans son étude de la résistance des Khoisan, en Afrique du Sud, que les peuples à pouvoir politique non centralisé sont tout aussi aptes que les peuples à pouvoir politique centralisé à engager avec détermination un combat contre l'avance des Blancs. John Thornton a opposé le potentiel de résistance des sociétés étatiques et celui des sociétés sans État bien à l'avantage de celles-ci : « On rend souvent hommage aux États pour le rôle qu'ils tiennent dans la résistance à l'invasion européenne [...] En vérité [...] ce rôle était ambigu. S'il est vrai que certaines ont assez bien résisté [...] maintes autres sociétés étatiques se sont, en revanche, effondrées au contact des Européens [...] Par contre, la résistance des sociétés sans État fut souvent durable et héroïque. Ce sont elles — Igbo, Baulé, Anyi, etc. — qui menèrent la guérilla⁵. »

En bref, pratiquement toutes les sortes de sociétés africaines résistèrent et la résistance se manifesta pratiquement dans toutes les régions de pénétration européenne. Nous pouvons l'admettre comme une réalité qui ne demande plus à être développée. Ce qu'il nous faut faire désormais, c'est abandonner la classification par l'interprétation. C'est, au lieu de nous contenter de démontrer qu'il y a eu résistance, de déterminer et d'expliquer les divers degrés d'intensité de cette résistance. Les historiens de territoires nationaux déterminés se sont employés à démontrer l'existence de mouvements de résistance dans leur aire et les rattachent à la tradition d'opposition locale. Or cela est toujours faisable puisque pratiquement partout il y a eu résistance. Mais cette vue partielle peut cacher le fait que cette résistance présente des différences d'intensité frappantes d'une région à l'autre. En Rhodésie du Nord (actuelle Zambie), il y a eu des mouvements de résistance

3. T. O. Ranger dans : L. H. Gann et P. Duignan (dir. publ.), 1969, p. 293-304.

4. S. Marks, 1972, p. 55-80.

5. J. Thornton, 1973, p. 119-120.

armée, mais ils n'offraient rien de comparable en ampleur comme en durée à ceux qui furent organisés en Rhodésie du Sud (actuel Zimbabwe), lesquels ne peuvent se comparer, du point de vue de l'« organisation », aux mouvements de résistance opposés aux Portugais dans la vallée du Zambèze. Il est évident que des études régionales comparées précises nous font défaut. Les autres chapitres du volume permettent d'entrevoir d'autres types de contraste avec leurs conséquences, en apportant des explications.

Idéologie de la Résistance

Les tenants du colonialisme mirent l'accent sur le caractère irrationnel et désespéré de la résistance armée, prétendant qu'elle était souvent le résultat de la « superstition » et que les populations, par ailleurs satisfaites d'accepter la domination coloniale, avaient été travaillées par les « sorciers guérisseurs ». Beaucoup d'adversaires européens du colonialisme, favorables à l'opposition africaine, admirèrent pourtant eux aussi que les Africains n'avaient pas grand-chose dans leur structure mentale « traditionnelle » qui pût les aider à réagir effectivement ou concrètement devant les agressions contre leur mode de vie. Les idéologies de la révolte furent considérées comme la « magie du désespoir », vouées à l'échec et incapables de regarder l'avenir. Dans une telle optique, les mouvements de résistance, tout héroïques qu'ils fussent, étaient de fatales impasses⁶.

Ces dix dernières années, les historiens de la résistance se sont employés à combattre cette sorte d'interprétation. Pour ce faire, ils ont adopté une double tactique : d'une part, ils ont assigné à la révolte des idéologies strictement profanes et, d'autre part, ils ont « assaini » les idéologies religieuses.

La principale idéologie profane mise en avant est le principe de « souveraineté ». Jacob Ajayi écrit que « l'aspect le plus important de l'impact européen fut l'aliénation de la souveraineté [...] Une fois qu'un peuple a perdu sa souveraineté et dès lors est soumis à une autre culture, il perd le droit de se gouverner lui-même, la liberté de choisir lui-même ce qu'il y a lieu de changer dans sa propre culture ou d'adopter ou de rejeter de l'autre culture⁷ ».

Walter Rodney souligne avec plus d'insistance un phénomène analogue : « Le caractère déterminant de la brève période coloniale [...] résulte principalement de ce que l'Afrique fut dépossédée de son pouvoir [...] Pendant les siècles qui précédèrent cette période, l'Afrique conserva encore dans ses échanges commerciaux une certaine maîtrise de la vie économique, politique et sociale, bien que ce commerce avec les Européens se fit à son détriment. Pendant la période coloniale, même ce peu de maîtrise des affaires intérieures fut perdu [...] Le pouvoir d'agir en toute indépendance est la garantie d'une participation active et *consciente* à l'histoire. Être colonisé, c'est être exclu de l'histoire [...] Du jour au lendemain, les États politiques africains ont perdu leur pouvoir, leur indépendance, et tout leur sens⁸. »

6. M. Gluckman, 1963, p. 137-145.

7. J. F. A. Ajayi, dans : T. O. Ranger (dir. publ.), 1968 (c), p. 196-197.

8. W. Rodney, 1972, p. 245-246 (souligné dans le texte).

Qu’Ajayi et Rodney perçoivent l’importance déterminante de l’aliénation de la souveraineté ne prouve évidemment pas, tant s’en faut, que les résistants africains concevaient ainsi la souveraineté. Rodney lui-même déplore « cette vision partielle et inappropriée du monde », qui empêchait les dirigeants africains de saisir parfaitement l’enjeu du choc avec l’Europe. Toutefois, Ajayi déclare que les dirigeants des États africains, « en tant que gardiens de la souveraineté du peuple », étaient « hostiles à tous les pouvoirs qui mettaient cette souveraineté en cause⁹ ». Les historiens ont retrouvé quelques déclarations explicites de souveraineté assez frappantes.

On distingue des déclarations d’autonomie pure et simple, comme la réplique adressée par Machemba, chef des Yao, au commandant allemand Hermann von Wissman en 1890: « J’ai prêté l’oreille à votre message sans trouver de raison de vous obéir. Je préférerais mourir [...] Je ne me jette pas à vos pieds, car vous êtes une créature de Dieu tout comme moi [...] Je suis sultan ici sur ma terre. Vous êtes sultan là-bas sur la vôtre. Pourtant, vous voyez, je ne vous dis pas que vous devez m’obéir, car je sais que vous êtes un homme libre [...] Quant à moi, je n’irai pas jusqu’à vous, et, si vous êtes suffisamment fort, venez me chercher¹⁰. »

D’autres déclarations expriment le désir de modernisation, mais non aux dépens de la souveraineté, telle celle de Hanga, chef makombe des Barue, en Mozambique central, qui, en 1895, dit à un visiteur blanc: « Je vois comment les Blancs pénètrent de plus en plus en Afrique; de toutes parts, autour de mon pays, les sociétés sont au travail [...] Il faudra que mon pays aussi adopte ces réformes et je suis tout à fait disposé à l’y conduire [...] J’aimerais aussi voir de bonnes routes et de bonnes voies ferrées [...] Mais mes ancêtres étaient makombe, et makombe je veux rester¹¹. »

On trouve enfin des expressions saisissantes d’une philosophie plus vaste de la souveraineté. Certaines parmi les plus remarquables viennent du Sud-Ouest africain. Voici ce que le chef nama Hendrik Wittboi consignait dans son journal: « Par la couleur et par le mode de vie, nous faisons partie du même tout et cette Afrique est, d’une manière générale, la terre des “capitaines rouges” (c’est-à-dire des Africains). Le fait que nous formions des royaumes différents et des régions différentes ne traduit qu’une banale subdivision de l’Afrique. » En 1894, Wittboi dit à l’administrateur allemand, Theodor Leutwein: « Le Seigneur a établi divers royaumes sur la terre. C’est pourquoi je crois fermement que je ne commets ni péché ni faute à vouloir rester le chef souverain de ma terre et de mes sujets¹². »

En tout cas, quels que soient les problèmes que les gens aient pu avoir à mesurer l’impact initial de la pénétration européenne, aucun doute n’existait quant aux conséquences de l’aliénation de la souveraineté consécutive

9. J. F. A. Ajayi, dans: L. H. Gann et P. Duignan (dir. publ.), 1969, p. 506.

10. B. Davidson, 1964 (a), p. 357-358.

11. Cité dans: A. Isaacman, 1976, p. 128-129.

12. La résistance dans le Sud-Ouest africain a fait l’objet de deux études, entre autres: H. Dreschler, 1966; H. Bley, 1968 et 1971. La citation est tirée de J. Iliffe, dans: G. Kibodya (dir. publ.), 1968.

à l'établissement de la domination européenne. Le chef Maherero, meneur du soulèvement herero, ennemi de longue date de Wittboi, écrivit à celui-ci, en 1904, pour l'engager à une action commune : « Mon souhait est que nous, nations faibles, nous soulevions contre les Allemands [...] Que l'Afrique entière combatte les Allemands, et plutôt mourir ensemble qu'à la suite de sévices, d'emprisonnements ou de toute autre manière¹³. » Les anciens de Matumbi, pays non centralisé et farouchement indépendant du Tanganyika oriental (actuelle République-Unie de Tanzanie), d'où éclata en 1905 la révolte maji maji, disaient du régime allemand : « C'est maintenant devenu un pouvoir absolu. Abattons-le¹⁴. »

L'idée de souveraineté a nettement servi d'idéologie à la résistance. Toutefois, il convient d'y apporter quelques corrections. Les dirigeants n'ont pas toujours été, de manière très évidente, « les gardiens de la souveraineté du peuple ». Dans l'Afrique du XIX^e siècle (Ouest, Est et Sud) avaient surgi de nouveaux États qui étaient fondés sur la « technologie militaire de l'Europe »¹⁵. Ces États résistèrent souvent à l'extension directe de la puissance européenne, mais cette résistance était sapée par la désaffection d'une grande partie de leur population. Thornton nous dit d'États de l'Ouest africain tels que ceux de Samori Touré ou de Sékou Ahmadu qu'ils étaient « affligés de révoltes constantes causées principalement par leur structure étatique tyrannique et exploiteuse [...] À tout prendre, les dirigeants de ces États, si exploités et tyranniques qu'ils fussent, ne détenaient pas la légitimité voulue pour exhorter le pays à prolonger les guerres¹⁶. » Isaacman écrit au sujet des « États secondaires » de la vallée du Zambèze, que l'« imposition de la domination étrangère des *mestizos* engendra l'opposition africaine, tout comme la mobilisation forcée de la main-d'œuvre » ; leur histoire « fut marquée de nombreuses révoltes [...] résistance à cette forme de domination étrangère comme aux opérations de rafle d'esclaves. Il était évident que pareille situation ne se prêtait pas à un effort permanent et unifié » contre les Blancs¹⁷.

À de tels États, on peut opposer les systèmes établis de plus longue date, dans lesquels des dirigeants avaient acquis la « légitimité ». Mais, même alors, il serait optimiste de supposer que toutes les anciennes aristocraties jouissaient de la confiance et du soutien populaires. Chez certains peuples de vieil établissement, les groupes au pouvoir profitèrent de ce que la situation offerte par les armes et le commerce au XIX^e siècle s'y prêtait pour instaurer un pouvoir arbitraire et ne purent, ainsi, plus compter sur le soutien populaire dans leur confrontation avec les Blancs. Cela explique en partie l'échec de la résistance en Rhodésie du Nord, où les chefs bemba se heurtèrent à ce que Henry S. Meebelo a appelé une « réaction populaire contre la classe dirigeante » et où l'aristocratie du Barotseland redoutait un soulèvement

13. J. Iliffe dans : G. Kibodya (dir. publ.), 1968.

14. Mzee Ndundule Mangaya cité dans : G. C. K. Gwassa et J. Iliffe (dir. publ.), 1968, p. 5.

15. P. Bohannan et P. Curtin, 1971, p. 271.

16. J. Thornton, 1973, p. 120-121.

17. A. Isaacman, 1976, p. 103-104.

d'esclaves dans le cas où elle chercherait à s'opposer à l'extension de l'influence britannique¹⁸.

En fait, certains historiens ont souligné qu'il importe de distinguer entre les mouvements de résistance provoqués par le désir d'un groupe dirigeant de conserver son pouvoir d'exploitation et ceux, plus massifs, qui étaient souvent dirigés autant contre l'autoritarisme des dirigeants africains que contre l'oppression coloniale. Edward Steinhart fait valoir que « l'opposition et la résistance peuvent être dirigées — et le sont en fait — [...] contre des formes internes d'oppression [...] Il faut voir dans l'opposition tout autre chose que l'expression d'aspirations nationales [...] En mettant l'accent sur l'orientation, nous admettons l'interprétation de l'anticolonialisme comme "nationalisme africain", mouvement visant à chasser les étrangers et à rétablir l'indépendance "nationale". Si, en revanche, nous examinons plus avant les mouvements d'opposition [...], nous nous rendons compte que les mouvements que les dirigeants organisent et interprètent ont un caractère profondément antiautoritaire et révolutionnaire plutôt que xénophobe et "nationaliste"¹⁹. »

Même dans le cas des systèmes établis de longue date, qui avaient des dirigeants dont la légitimité était reconnue et qui étaient capables de mobiliser la majorité de la population dans la résistance, les historiens de la nouvelle école ont été plutôt portés à critiquer « la conception étroite du loyalisme primitif et l'esprit de clocher » qui ne faisaient rien de plus que de se concentrer sur la souveraineté telle qu'on l'entendait auparavant. Ils ont, en revanche, souligné l'importance des mouvements de résistance qui contenaient une définition nouvelle du concept de souveraineté. Ainsi Isaacman soutient que la révolte déclenchée en 1917 dans la vallée du Zambèze était différente des mouvements de résistance qui y avaient éclaté auparavant, « lesquels visaient à reconquérir l'indépendance d'un système politique important ou d'un groupe de peuples apparentés ». La révolte de 1917 était destinée à « libérer tous les peuples du Zambèze de l'oppression coloniale », touchant tout particulièrement les paysans opprimés, quelle que fût leur appartenance ethnique. « L'évolution du loyalisme primitif représentait un nouveau niveau de conscience politique, dans lequel le Portugais fut perçu pour la première fois comme l'opresseur commun²⁰. »

Le Rôle des Idées Religieuses

Entre-temps, les historiens procédèrent à une nouvelle étude du rôle des idées religieuses dans les mouvements de résistance. Leurs conclusions ont peu de chose en commun avec les « fanatiques sorciers guérisseurs » des rapports coloniaux ou avec la « magie du désespoir ». Ils concluent que les enseignements et les symboles religieux s'appuyaient souvent directement sur les questions de souveraineté et de légitimité. La légitimité des dirigeants était consacrée par une investiture rituelle et, lorsqu'un dirigeant et son peuple décidaient de défendre leur souveraineté, ils s'appuyaient tout

18. H. S. Meebelo, 1971, p. 68.

19. E. Steinhart, texte inédit.

20. A. Isaacman, 1976, p. 343, 345, 370.

naturellement sur les symboles et les concepts religieux. Dans un article sur la résistance ovimbundu en Angola, Walter Rodney fait observer qu'« une grande place a été faite à la résistance spirituelle à un stade plus avancé de la lutte africaine, notamment dans des cas comme les guerres maji maji [...] Mais, pour les mouvements de "résistance primaire", on sous-estime généralement le fait que les peuples africains résistèrent partout spontanément non seulement en usant des moyens physiques, mais aussi en employant leurs propres armes religieuses métaphysiques²¹ ».

Dans un article qui portait cette fois sur la résistance opposée par l'État du Gaza aux Portugais en Mozambique du Sud, Walter Rodney traite des traumatismes qui peuvent résulter de la mobilisation des ressources spirituelles dans la lutte. « Les Ngoni du Gaza ressentirent non seulement la destruction de leur capitale politique, mais aussi la profanation de leur principal sanctuaire. » Après la défaite militaire de 1895, les objets rituels royaux disparurent; les devins se débarrassèrent de leurs os divinatoires après l'incompréhensible défaite; la « grande prêtresse » fut destituée et exécutée, « le sentiment d'une profonde crise spirituelle était largement partagé²² ».

C'est souvent de telles crises de légitimité que sont nés les grands mouvements qui visent à redéfinir la souveraineté. Presque invariablement, ces mouvements avaient des chefs spirituels pour exprimer le message de l'extension de l'unité. Tantôt ce phénomène survenait dans le cadre de l'islam — les idéologues islamiques du millénarisme et de la résistance se répandirent à travers toute la ceinture soudanaise d'est en ouest —, tantôt il était dû à l'influence des idées chrétiennes, et Hendrik Wittooi s'inspira du protestantisme pour élaborer sa doctrine de souveraineté, tandis qu'un prophète d'un mouvement chrétien africain indépendant intervenait activement chez les Nama lors de leur soulèvement contre les Allemands. Très souvent, c'est dans le cadre de la religion africaine que ce phénomène s'inscrivait.

J'ai soutenu, quant à moi, que ce phénomène s'est produit en Rhodésie du Sud et que les insurrections de 1896 étaient inspirées et coordonnées par des chefs religieux. Isaacman affirme que le soulèvement de la vallée du Zambèze en 1917 puisait son enthousiasme moral dans les enseignements du médium Mbuya qui pourtant ne prêcha point la restauration de l'État barue, mais prêcha l'évangile de la fraternité à tous les Africains opprimés, les exhortant à considérer que le grand dieu Mwari portait tout son intérêt à leur salut et au redressement de leurs fautes²³. Dans le cas de la révolte maji maji de 1905, l'idéologie de la révolte trouva son assise dans un enthousiasme millénaire à la fois islamique et africain. Les grandes résistances menées de 1888 à 1891 sur la côte du Tanganyika avaient été dirigées par des membres de l'élite commerçante et citadine swahili. Aucune idéologie religieuse — islamique ou « traditionnelle » — du soulèvement n'avait été élaborée. La résistance se fonda sur le principe de la défense des sou-

21. W. Rodney, 1971 (b).

22. W. Rodney, 1970.

23. T. O. Ranger, 1967; A. Isaacman, 1976, p.304-305, 307, 310, 313, 316, 326.

verainetés établies²⁴. Mais, après la défaite de cette opposition côtière et l'engagement par cooptation de nombreux membres de l'élite swahili au service des Allemands, le fondement de l'opposition se modifia et s'élargit. Maji Maji s'inspira à la fois d'un message prophétique nouveau, venu des centres de culte africains de l'arrière-pays, et d'un Islam enthousiaste et populiste²⁵.

L'enseignement prophétique qui fut à la base de certains grands mouvements de résistance est peu à peu dégagé de la relation dénaturée qu'en ont faite leurs adversaires. La manière dont Gilbert Gwassa rend compte de l'évolution et du caractère de l'idéologie maji maji de Kinjikitile est l'exemple classique d'un effort de réhabilitation. Mongameli Mabona a procédé à une autre reconstitution frappante, encore inédite, des enseignements du grand prophète militant xhosa Makana, dont le message, exprimé au début du XIX^e siècle, « ne perdit de sa vigueur qu'en 1890, lorsque la résistance nationale xhosa finit par s'effondrer ». Comme le fait remarquer Mabona, son enseignement est habituellement décrit comme un « magma de principes religieux incompatibles ou incohérents ». Mabona montre qu'au contraire c'était « un assemblage d'éléments khoisan, xhosa et chrétiens habilement structurés », réunis avec une très grande imagination créatrice.

Makana forgea des termes brillants pour exprimer ses concepts de divinité — concept d'espace et de diffusion de la lumière. « Son esprit puissant et son génie religieux [...] élaborèrent un corps de doctrine qui allait servir de base idéologique à la nation xhosa. » À certains égards, l'enseignement de Makana était une version africaine de l'idéologie protestante de souveraineté, qui, plus tard, permit à Wittboi de faire confiance au droit divin des « capitaines rouges ». Il rechercha la différence fondamentale entre Blancs et Noirs : différence de coutumes, de divinités, de destinées. Le créateur était Dali'dephu, le grand ancêtre des Xhosa, qui avait créé Uthixo pour en faire le dieu des hommes blancs. Uthixo était inférieur à Dali'dephu et les hommes blancs étaient moralement inférieurs au dieu xhosa, car continuellement tourmentés par l'idée de péché. Mais cette différence fut sans importance jusqu'au moment où les deux univers moraux entrèrent en contact et en conflit ; alors, Dali'dephu s'imposa pour s'assurer que ses enfants à lui, les Xhosa, leur mode de vie particulier et supérieur l'emportaient sur les pouvoirs superficiels des Blancs. Makana appela à l'unité panxhosa, à la confiance en leur univers moral. Dali'dephu allait balayer les Blancs ; les Xhosa défunts allaient revenir. « Une ère nouvelle s'annonçait²⁶. »

Des innovations comme celles de Makana en matière de concepts et de symboles survécurent longtemps à la résistance précise à laquelle elles furent associées à l'origine. Loin d'être des extravagances désespérantes, les messages prophétiques de ce type étaient des efforts systématiques pour élargir et redéfinir l'idée de déité, sa relation avec l'ordre moral, et impliquaient de grands changements dans les concepts et les relations

24. R. D. Jackson, dans : R. I. Rotberg et A. A. Mazrui (dir. publ.), 1972.

25. G. Gwassa, dans : T. O. Ranger et I. Kimambo (dir. publ.), 1972.

26. M. A. Mabona, 1974.

internes des Xhosa tout en offrant un « fondement de l'idéologie de la résistance ». Peter Rigby s'est inscrit avec vigueur en faux contre la thèse selon laquelle le prophétisme africain ne serait que le « simple produit de forces exogènes de destruction pendant la période coloniale » ou serait né de l'« effondrement des religions africaines ». Pour lui, à n'en pas douter, le prophétisme relevait, pour beaucoup, de l'opposition et avait joué un « rôle prépondérant dans la plupart des mouvements d'opposition africains », mais le prophète surgissait, « pas simplement comme une réaction aux forces exogènes, mais pour des raisons de viabilité et d'adaptabilité des religions africaines »²⁷. Avec cette conception des systèmes religieux africains, capables, à partir de leurs propres tensions et de leurs potentialités, de sécréter périodiquement une inspiration prophétique et des chefs prophétiques capables de forger de nouvelles synthèses qui revalorisent l'ancien tout en faisant la part du nouveau, nous avons parcouru un long chemin qui nous mène loin de l'idée qui tient les idéologies prophétiques de la résistance pour la magie du désespoir.

Malgré toute la valeur de ce travail, l'importance accordée à l'idéologie religieuse dans la résistance a été attaquée sur deux fronts. Certains spécialistes prétendent que le rôle de la religion dans la résistance a été sous-estimé; en revanche, d'autres soutiennent que l'on a exagéré le rôle de la résistance dans la religion.

Ainsi, pour les écrivains coloniaux, c'était une « sorcière » qui était à la tête du soulèvement de Giriama, dans l'arrière-pays côtier du Kenya; plus récemment, d'autres historiens en ont fait une « prophétesse ». Cynthia Brantley Smith, dans son admirable étude de synthèse des Giriama, démontre cependant que cette femme n'avait rien d'un chef religieux, qu'elle était simplement respectée et autoritaire²⁸. Voilà un cas où une nouvelle traduction des termes colonialistes, comme « sorcier » et « sorcier guérisseur », ne suffit pas pour corriger les distorsions des comptes rendus officiels. Deux spécialistes de l'histoire ndebele et shona ont fait valoir qu'il en était de même avec mon propre compte rendu des soulèvements de 1896 en Rhodésie du Sud. Selon la British South Africa Company, les soulèvements auraient été fomentés par des « sorciers guérisseurs »; j'ai soutenu qu'ils étaient mus par une profonde idéologie prophétique; Julian Cobbing et David Beach rétorquent que les médiums exerçaient une influence bien plus modeste que je le pensais, et que les prêtres de Mwari ne prirent guère part aux soulèvements²⁹. On ne s'étonnera peut-être pas que je ne sois pas disposé à des révisions aussi radicales, mais c'est un fait certain que les recherches récentes sur la religion africaine en Rhodésie du Sud montrent que ses liens avec la résistance n'ont pu être aussi directs que je l'avais supposé. Il est évident que ni le culte mwari ni le système des médiums n'étaient capables de se consacrer totalement ni à la résistance ni

27. P. Rigby, 1974.

28. C. B. Smith, 1973.

29. J. Cobbing, 1974 et 1977; D. Beach, 1971 et 1979.

à autre chose ; l'un et l'autre reposaient sur une concurrence constante et acharnée entre sanctuaires et à l'intérieur de chaque sanctuaire ; la surprenante survivance des cultes était due au fait que les prêtres ou médiums qui avaient soutenu une mauvaise cause ou une cause perdue pouvaient rapidement être remplacés par des rivaux attendant dans les coulisses, et que certains centres de culte importants adoptaient toujours une position différente de celle des autres. Certains sanctuaires mwari étaient en faveur du soulèvement, d'autres ne l'étaient pas et, dans les premiers, les familles qui en avaient la responsabilité furent remplacées après la répression. J'ai eu tort de supposer que tous les dirigeants religieux des Shona s'engageaient sans réserve dans les soulèvements ; ceux-ci étaient certes extrêmement importants, mais pas au point de pouvoir — ou de devoir — détruire le caractère traditionnel de permanence et de réalité des cultes³⁰.

Tout cela a trait à la thèse selon laquelle l'opposition est située au cœur des mouvements prophétiques. Un prophète se révèle lorsque l'opinion publique ressent la nécessité d'une action radicale et novatrice, mais il n'y a pas que les menaces extérieures pour susciter ce sentiment populaire. Un prophète peut se manifester en raison de profondes angoisses causées par les tensions ou les transformations internes, ou même du fait du désir général d'accélérer le rythme du changement et de saisir les nouvelles occasions. Ainsi un chef prophète oriente-t-il souvent son enseignement vers la morale des sociétés africaines, menant parfois un mouvement d'opposition à l'autoritarisme interne, parfois « se rebellant » davantage contre les faits de la nature humaine. Il ressort clairement des travaux en cours sur la multitude de chefs prophétiques de l'Afrique du XIX^e siècle que bon nombre d'entre eux ne se préoccupaient pas de la résistance aux Blancs et même que les Blancs ne les préoccupaient pas du tout.

Même les chefs prophétiques soucieux surtout de trouver une nouvelle formule destinée à définir les relations de leurs adeptes avec les Européens n'étaient nullement unanimes pour recommander la condamnation ou la résistance. Comme le note Mabona, le prophétisme xhosa a bâti à la fois une « idéologie pour la résistance » et une idéologie pour un processus de « compromis dirigé ». Le prophète de la résistance était Makana et celui du compromis dirigé Ntsikana. Ce dernier était un génie religieux créateur de la même étoffe que Makana ; leurs discussions sur la nature de la divinité avaient des conséquences pratiques très immédiates et divisèrent les Xhosa en deux factions, mais elles se tenaient à un niveau théologique élevé. Et, en fait, ce qui préoccupait Ntsikana au premier chef, ce n'était pas les rapports avec les Blancs ; il cherchait plutôt à réformer la société xhosa en acceptant certaines dynamiques de la pensée chrétienne tout en rejetant un grand nombre des axiomes culturels des Blancs. Comme nous le dit Raum, de nos jours, pour de nombreux Xhosa, « l'implantation du christianisme n'est pas à mettre au crédit des missionnaires, mais plutôt à celui d'un précurseur chrétien en la personne de Ntsikana³¹ ».

30. M. Schoffeleers, dans : Schoffeleers (dir. publ.), à paraître.

31. O. P. Raum, dans : E. Benz (dir. publ.), 1965, p. 47-70.

Bien qu'il n'y ait pas d'autre exemple de heurt aussi spectaculaire et aussi direct entre prophètes que la polémique instaurée entre Makana et Ntsikana, le même éventail de possibilités prophétiques s'observe nettement, même dans des zones où la résistance fut très farouche, comme celle des Maji Maji ou celle des Shona en Rhodésie. Après la défaite des Maji Maji, l'ensemble des symboles et des prétentions au pouvoir spirituel dont s'était servi Kinjikitile fut repris par une série de figures prophétiques, attachées à la purification interne des sociétés africaines, qui prirent la tête de ce qu'on a appelé la « chasse aux sorciers ».

Pour ce qui est des Shona, Elleck Mashingaidze a fait paraître un article intéressant sur la série d'exhortations prophétiques adressées aux Shona de la région de la vallée du Mazoe. Les médiums les plus influents conseillèrent d'abord à leurs adeptes de prêter attentivement l'oreille à l'enseignement missionnaire; ils leur conseillèrent ensuite de participer aux soulèvements pour chasser les Blancs et les exhortèrent de nouveau à envoyer leurs enfants dans les écoles des missions pour qu'ils acquièrent tout ce qu'ils pouvaient de la « sagesse » des Blancs. Mashingaidze ne voit pas en tout cela une suite de comportements alternés de désarroi et de trahison. Il écrit: « La défaite militaire de 1897 [...] n'a pas provoqué la renonciation au monde traditionnel, contrairement à ce qu'avaient naïvement prévu les Blancs [...] Les Shona essayèrent d'abord de comprendre [...] La religion traditionnelle, représentée par Nehanda et les autres médiums, n'était pas opposée à la foi chrétienne en tant que telle. Dès le début de l'affrontement des deux systèmes, son rôle fut de tempérer le changement [...] Elle ne cessa de rappeler aux gens que, malgré les résultats militaires [...] ils ne devaient pas abdiquer leur identité culturelle. En fait, la religion traditionnelle continua à inspirer aux Shona le comportement constructif et créateur qu'ils eurent face au christianisme et à la culture occidentale prise globalement. Elle rappela à la population qu'il y avait encore lieu d'accepter ou de rejeter certains aspects de l'ordre nouveau³². » On pourrait dire que les prophètes shona cherchèrent à atténuer les effets de l'aliénation de la souveraineté politique en préservant une certaine autonomie spirituelle. Cependant, les possibilités qu'a le prophétisme shona de sécréter une idéologie de la résistance ne sont pas perdues, et, dans les années 1970, certains médiums furent très engagés dans la lutte nationaliste et partisane.

Dans la perspective de l'histoire de la résistance, les formes intérieures que revêt en grande partie le prophétisme selon lequel le mal a sa source dans le péché intérieur plutôt que dans l'oppression extérieure, peuvent paraître une « fausse conscience ». Dans la perspective de l'histoire de la religion africaine, ces mouvements présentent précisément de l'intérêt dans la mesure où ils apportent une réponse aux angoisses intimes des sociétés africaines. Ainsi, le professeur Bethwell Ogot a pris le contrepied de ceux qui interprètent les mouvements prophétiques comme étant essentiellement anticoloniaux. Il écrit de l'un de ces prophètes, Simeo Ondeto, qu'il était vraiment « révolutionnaire », mais que sa révolution se situait non point dans la sphère politique, mais plutôt dans la sphère morale et que c'est dans l'in-

32. E. Mashingaidze, 1974.

dividu qu'elle devait se produire. L'essence des mouvements prophétiques, écrit Bethwell Ogot, est que ce sont des « agents du changement spirituel et social, créateurs de communautés nouvelles capables de tenir les gageures du monde moderne³³ ». Les grandes idéologies prophétiques de la résistance s'inscrivent ainsi dans une entreprise plus vaste de définition d'une nouvelle base morale pour la société.

Conséquences et Pertinence de la Résistance Africaine

Avant les deux décennies écoulées, il était admis que les mouvements de résistance avaient été des impasses. Depuis lors, on soutient résolument qu'à tous égards ces mouvements étaient tournés vers l'avenir. Du point de vue de la souveraineté, on peut considérer qu'ils anticipaient le rétablissement de la souveraineté et le triomphe du nationalisme africain. Dans la mesure où ils contiennent des idéologies prophétiques, on peut considérer qu'ils apportent de nouvelles communautés de concepts. Certains ont engendré une amélioration de la situation des peuples révoltés. D'autres ont, face aux chefs officiellement reconnus, mis en avant d'autres chefs pour faire contrepoids. J'ai affirmé moi-même que ces mouvements étaient « liés » au nationalisme des masses pour avoir été des mouvements de mobilisation des masses, compte tenu de la continuité de l'état d'esprit et des symboles qui ont été véhiculés par des mouvements de masse de la périphérie intermédiaire, et enfin parce que les mouvements nationalistes ont manifestement puisé leur inspiration dans les souvenirs d'un passé héroïque³⁴.

Ces arguments ont été développés par d'autres historiens, et aujourd'hui le caractère précurseur des mouvements de résistance est devenu un axiome des théoriciens des mouvements nationalistes et des guérillas. Ainsi, pour conclure son étude des résistances Ovimbundu aux Portugais, Walter Rodney écrit : « La résistance armée sur le plateau Benguela est réapparue ces quelques dernières années. Les circonstances dans lesquelles ce phénomène s'est produit et ses rapports avec des époques antérieures sont des questions si fondamentales que l'on ne cherchera pas à y apporter des réponses, qui ne pourraient qu'être incomplètes. On se contentera de relever que les Angolais qui luttent pour la liberté affirment qu'il y a un lien entre leurs guerres de libération nationale et les mouvements de résistance précédents, et que (de leur autorité) les masses populaires évoqueraient nettement l'esprit d'événements comme la guerre bailundu. Les universitaires désœuvrés sont mal placés pour réfuter cela³⁵. »

Des universitaires — désœuvrés ou non — ont pourtant contesté le lien admis entre les mouvements de résistance et la lutte menée de nos jours en faveur de la liberté. Ces réfutations proviennent de la « droite » comme de la « gauche ».

Se situant quelque part « à droite », Henri Brunschwig nie toute filiation évidente entre les mouvements de résistance et les mouvements nationalis-

33. B. A. Ogot, 1974 (a).

34. T. O. Ranger, 1968 (a).

35. W. Rodney, 1971 (b), p. 9.

tes modernes. Selon lui, il y eut en Afrique, des siècles durant, conflit entre adaptation et résistance à des idées empruntées à l'extérieur. Les tenants de l'adaptation créèrent les grands empires soudanais, les résistants cherchèrent à les répudier. Les premiers appliquèrent les principes libéraux de l'Islam et du christianisme, les seconds s'appuyèrent sur ce que Brunschwig appelle l'«animisme» et l'«ethnicité». Bien avant la période coloniale, il y eut d'«innombrables révoltes» contre les novateurs africains; la résistance au colonialisme puisa en grande partie à ces mêmes sources animistes et ethniques. En revanche, le nationalisme africain moderne comme le panafricanisme sont des manifestations de la tendance à la centralisation de l'innovation et à l'adoption de «grands» desseins; c'est dire qu'ils appartiennent à une tradition diamétralement opposée à celle de la résistance³⁶.

Certains historiens situés «à gauche» contestent que l'on pût établir un lien entre la résistance et le nationalisme, arguant du fait que c'était là un artifice intellectuel permettant aux minorités dirigeantes, parfois intéressées, des nouveaux États de revendiquer la légitimité révolutionnaire. Steinhart a exprimé cette réfutation de la manière la plus catégorique: «Au lieu d'examiner la résistance au colonialisme à travers le prisme déformant de la mythologie nationaliste, nous devons créer un meilleur "mythe", qui rende mieux compte de la réalité de l'opposition africaine [...] Un mythe de l'insurrection révolutionnaire peut nous apporter une connaissance plus vaste et plus approfondie des mouvements d'opposition et de libération du XX^e siècle que le "mythe du nationalisme" faiblissant.» De cette manière, Steinhart cherche à revendiquer l'héritage des résistances au profit de l'opposition radicale à l'absolutisme au sein des États nationaux modernes d'Afrique³⁷.

Une étude complète plus récente de la résistance — l'ouvrage d'Isaacman sur la révolte africaine dans la vallée du Zambèze — s'emploie implicitement à attaquer les objections de Brunschwig comme celles de Steinhart. Isaacman répond à Brunschwig en mettant l'accent non pas sur l'«esprit de clocher» des révoltes ethniques, mais sur de nouvelles définitions de la souveraineté qui, selon lui, ont caractérisé la révolte de 1917. Il répond à Steinhart en rattachant cette sorte de résistance généralisée non point à un nationalisme d'élite, mais au mouvement radical mozambicain de libération, le FRELIMO (Fronte de Libertação de Moçambique). L'existence d'un lien entre la résistance antérieure et les mouvements contemporains en faveur de la liberté est ainsi formulée par Isaacman: «La nature de l'appel, qui fut exprimé en vagues termes anticoloniaux, et la portée de l'alliance que cet appel a rendu possible donnent à penser que la rébellion de 1917 occupe une place intermédiaire entre les formes de résistance africaine du passé et les guerres de libération du milieu du XX^e siècle [...] La rébellion de 1917 est en même temps le point culminant de la longue tradition de résistance zambézienne et le précurseur du combat de libération en cours.» En 1917, comme dans la lutte engagée par le FRELIMO, «c'était l'oppression qui était en cause, et non

36. H. Brunschwig, 1974, p. 63-64.

37. E. Steinhart, texte inédit.

la race ». Qui plus est, « les liens avec le FRELIMO dépassèrent l'engagement idéologique commun » du fait que la tradition de résistance « servit à la fois de source de fierté et de modèle pour l'action future ³⁸ ».

Chronologie de la Résistance : l'Interprétation Économique

J'ai ouvert le chapitre par une description de la situation qui a caractérisé les vingt dernières années du XIX^e siècle. En fait, il a été extrêmement difficile d'analyser la résistance dans ces limites chronologiques. À une extrémité, j'ai étudié Makana, le prophète xhosa du début du XIX^e siècle. À l'autre, j'ai analysé le soulèvement zambézien de 1917 et ses liens avec le FRELIMO. J'ai du moins limité l'analyse à la résistance armée à l'invasion des Blancs ou aux soulèvements armés contre la domination coloniale quand elle commençait à « mordre » ; les débordements dans le temps sont dus au fait que la pénétration des Blancs en Afrique a été irrégulière, et encore plus irrégulière la domination coloniale effective. Si l'on adopte cette définition essentiellement politique, la période 1880-1900 apparaît comme une période capitale pour la résistance, même si les grands efforts de redéfinition de la souveraineté par l'opposition se sont, pour beaucoup d'entre eux, manifestés ultérieurement.

Si, en conclusion, nous considérons l'importance croissante accordée à la résistance économique, les limites chronologiques se définissent avec encore moins de précision. La réinterprétation la plus radicale est peut-être celle de Samir Amin. Celui-ci soutient que c'est à la fin du XVII^e et au XVIII^e siècle que se sont déclenchées, en Afrique de l'Ouest, les résistances vraiment capitales contre l'Europe, et il rejette la thèse des résistances de la période des luttes proprement dite comme des combats d'arrière-garde menés sans enthousiasme par une classe dirigeante déjà compromise. Aux yeux de Samir Amin, l'enjeu essentiel de la confrontation entre l'Afrique et l'Europe n'était point la domination politique officielle exercée par cette dernière, mais les tentatives de manipulation économique. La résistance africaine vraiment significative était dirigée contre cette manipulation économique.

Samir Amin affirme que le commerce transsaharien avait « renforcé la centralisation étatique et favorisé le progrès ». Par ailleurs, le trafic atlantique, sur lequel les Européens avaient la haute main, « ne donna pas naissance à des forces productives ; au contraire, il provoqua la désintégration de la société [...] Des sociétés africaines s'opposèrent à l'évidence à cette dégradation de leur situation et l'Islam servit de fondement à leur résistance [...] Les ministres de l'Islam essayèrent d'organiser un mouvement de résistance ; ils visaient à mettre fin à la traite des esclaves, c'est-à-dire à l'exportation de la main-d'œuvre, mais pas à l'esclavage interne [...] L'Islam changea de caractère : religion d'un groupe minoritaire de marchands, il se transforma en un mouvement de résistance populaire ».

Samir Amin dégage trois importants mouvements de résistance de ce type : les guerres de 1673 à 1677 ; la révolution torodo de 1776, qui « ren-

38. A. Isaacman, 1976, p. 344, 345, 375.

versa l'aristocratie militaire et mit un terme à la traite des esclaves » ; le mouvement de 1830 dirigé par le prophète Diile dans le royaume du Waalo, qui échoua « devant l'intervention militaire française ». Il décrit ici des mouvements de résistance qui, tout en étant dirigés contre une aristocratie africaine, étaient également une riposte contre l'agression économique française.

À mesure que l'on avançait dans le XIX^e siècle, poursuit-il, les Français cessèrent de réclamer des esclaves et en vinrent à exiger des matières premières et des produits agricoles à la place. Au Waalo, ils se mirent à faire des expériences de plantations agricoles, mais furent tenus en échec par « la résistance des communautés villageoises ». Les Français ne réussirent pas à mater la résistance à la prolétarianisation tant qu'ils n'eurent pas occupé toute la région et tant qu'ils ne purent pas recourir à la force permanente. Mais cette conquête coloniale arriva si tard dans la pénétration que la résistance ne fut pas très efficace. À cette époque, l'Islam avait cessé d'être l'idéologie de la résistance pour devenir la consolation spirituelle de l'aristocratie vaincue qui s'en servait pour mettre à la raison les paysans cultivateurs et obtenir qu'ils produisent tout ce que les Français exigeaient d'eux³⁹.

Si Samir Amin soutient que les mouvements de résistance vraiment importants sont antérieurs à la ruée, d'autres historiens qui se rallient à la perspective économique semblent alléguer que les mouvements vraiment importants de la résistance à la domination coloniale, officielle ne datent que du XX^e siècle. Il y a certainement eu, pendant la période de la ruée, maints mouvements de résistance économique. Plus précisément, les Européens, rompant leur ancienne collaboration avec les marchands et bourgeois africains, eurent recours à la force pour établir un monopole commercial. Le résultat fut une résistance farouche de la part des marchands africains, menée soit par le chef Nana Olomu, d'Itsekiri, dans le delta du Niger (Nigéria), qu'Anthony Hopkins décrit comme le type même de l'*homo economicus*, soit par les chefs swahili qui avaient la haute main sur le commerce des esclaves en Mozambique du Nord, ou encore par le grand marchand Rumaliza, qui lutta en Afrique orientale à la fois contre les Belges et les Allemands.

Immanuel Wallerstein voit en cette guerre des commerçants un des événements déterminants du début du colonialisme : « De nombreuses régions de l'Afrique au sud du Sahara avaient été [...] entraînées dans un processus d'autonomie relative, liées au monde européen de manière limitée mais importante par l'intermédiaire des marchands ou des agents du commerce d'État de part et d'autre [...] Cependant, en 1879, tout l'édifice se mit à se désagréger et, en 1900, il avait cessé d'exister. » Avec la domination coloniale, « les relations entre Africains et Européens cessèrent d'être des relations de partenaires commerciaux [...] L'effet le plus immédiat de la domination coloniale se traduisit par ces incidences sur les commerçants africains [...] À la fin de la première guerre mondiale, chez les Africains comme chez les

39. S. Amin, 1972.

Arabes, le déclin radical de l'importance relative de la classe commerçante était devenu un fait accompli⁴⁰. »

Mais, dans l'ensemble, les historiens de la nouvelle école sont indifférents à la résistance des marchands. Hopkins nous met en garde contre l'idée que des commerçants du delta du Niger tels que Nana Olomu purent être des précurseurs du nationalisme ou des porte-parole des griefs populaires, faisant remarquer que « leur vision de la justice sociale n'embrassait pas l'émancipation de (leurs) propres esclaves ». Nancy Hafkin souligne les intérêts purement égoïstes des chefs de la résistance du Mozambique du Nord : « En aucune manière, conclut-elle, leur résistance n'était populaire ou progressiste⁴¹. »

Comme celle des dirigeants des États secondaires, la capacité de résistance des grands commerçants fut sapée parce qu'ils avaient suscité trop de griefs chez les Africains. Lorsque la British Imperial East Africa Company voulut briser le pouvoir des commerçants arabes, swahili et autres africains, elle put établir, à l'intérieur de Malindi, une nouvelle route commerciale « renforcée par les palanques construites par des communautés d'esclaves qui s'étaient échappés des plantations côtières de leurs maîtres arabes⁴² ».

Les « importants entrepreneurs » de l'intérieur de Lagos eurent du mal à offrir une résistance effective à la pénétration des Britanniques à cause des troubles provoqués par leur « abondante main-d'œuvre constituée principalement d'esclaves et de serfs⁴³ ». La situation du commerce international, qui avait favorisé l'ascension de puissants commerçants africains, avait également fait en sorte que leur succès fût payé au prix d'énormes tensions et ressentiments internes.

Il y eut des exceptions à cette tension entre les puissants commerçants et la masse populaire. Ainsi, dans le royaume bailundu en Angola, « tout un chacun faisait du commerce » ; au cours des années 1870, « les entrepreneurs umbundu découvrirent et exploitèrent un nouveau type de caoutchouc à racines » et, « au cours des dix années qui suivirent, un nombre exceptionnel de Bailundu se livra au commerce privé ». La chute des cours du caoutchouc qui se produisit de 1899 à 1902 mit fin à cette prospérité commerciale généralisée. « Le problème s'aggrava après 1899 dans le royaume bailundu du fait de l'intrusion de commerçants européens [...] Lorsque les cours du caoutchouc s'effondrèrent, les marchands portugais et une nouvelle vague de petits Blancs [...] arrivèrent pour s'établir dans le commerce. » Selon la dernière étude de la guerre bailundu de 1902, le ressentiment éprouvé à l'égard de cette agression commerciale des Européens intervint pour beaucoup dans le soulèvement populaire massif qui éclata contre les Portugais⁴⁴.

En revanche, les historiens de la résistance qui se placent dans la perspective économique associent habituellement la révolte populaire non

40. I. Wallerstein, dans : L. H. Gann et P. Duignan (dir. publ.), 1970, p. 402-407.

41. A. G. Hopkins, 1973, p. 147 ; N. Hafkin, 1971.

42. C. B. Smith, 1973, p. 112 et 113.

43. A. G. Hopkins, 1966 (a), p. 141.

44. D. L. Wheeler et C. D. Christensen, dans : F. W. Heimer (dir. publ.), 1973, p. 54-92.

point au ressentiment à l'égard de l'agression commerciale des Européens, mais au fait que les populations africaines avaient compris, peu à peu, que les Blancs étaient déterminés à obtenir une main-d'œuvre à bas prix. Au début, beaucoup d'Africains accueillirent peut-être les Européens comme des protecteurs contre des chefs trop exigeants ou des commerçants swahili rapaces, ou encore des propriétaires d'esclaves; mais ils ne tardèrent pas à s'apercevoir que les exigences des Européens étaient tout aussi, sinon plus intolérables. Au début, le comportement de bon nombre de propriétaires d'esclaves, de chefs et de commerçants africains à l'égard des Européens fut peut-être dicté par la peur et la haine, mais beaucoup d'entre eux jugèrent qu'à longue échéance les intérêts des détenteurs de pouvoir noirs et blancs coïncidaient souvent. C'est ainsi que le caractère de la résistance connut une profonde transformation.

Donald Denon pose le problème clairement: «Parlant de la ruée vers l'Afrique, nous pensons généralement au partage entre Européens du territoire africain et de sa souveraineté. Ce phénomène comporte un troisième volet, celui de la ruée vers les ressources africaines. Les diamants et l'or figurent au nombre de ces ressources, certes, mais peut-être la plus précieuse, celle vers laquelle les autorités coloniales se sont ruées avec passion, était-elle la main-d'œuvre africaine. De même que les commerçants européens et arabes avaient autrefois acheté des esclaves quelque part en Afrique, de même de nouveaux bureaux de recrutement de main-d'œuvre s'ouvrirent pour acquérir de la main-d'œuvre non spécialisée pour le travail de la mine [...] En Angola, au Zambèze et au Katanga, au tournant du siècle, les agents de recrutement pour les mines du Sud étaient en concurrence avec ceux des plantations portugaises de travail forcé du golfe du Bénin⁴⁵.»

Tout comme la première ruée vers le territoire et la souveraineté, la seconde vers la main-d'œuvre rencontra de la résistance. Ce fut une résistance armée, et le soutien apporté aux grandes révoltes qui, au début du XX^e siècle, tentèrent de redéfinir la souveraineté vint en grande partie d'hommes qui exécraient le travail forcé. La résistance prit aussi la forme de désertions et de grèves, de refus de travailler sous terre, d'émeutes multipliées. Les travaux de chercheurs comme Charles van Onselen ouvrent de nouvelles perspectives pour l'étude de la résistance, qui n'est plus seulement celle de la «résistance zambienne» ou de la «résistance bemba» mais de la résistance sur l'ensemble du réseau de migration de la main-d'œuvre à travers tout le territoire au début de l'époque coloniale⁴⁶.

Conclusion

On voit donc que l'historiographie de la résistance est dynamique et critique. Pourtant les rectifications d'opinion et les nouvelles perspectives élargissent plutôt qu'elles ne controversent les trois postulats de base que j'ai analysés. L'«organisation» et la «généralisation» de la résistance ressortent

45. D. Denon, 1972, p.74.

46. C. van Onselen, 1973, p.237-255.

encore plus nettement si nous ajoutons à notre répertoire de l'opposition et de la révolte armées pendant la période de luttes, les résistances indirectes précédentes à l'agression économique européenne. La recherche du fondement idéologique de la résistance s'enrichit d'un élément nouveau lorsque nous ajoutons les premières manifestations de « conscience » de la part des ouvriers ou des paysans à l'idée de souveraineté et à la quête d'un nouvel ordre moral. Et l'idée de résistance économique confère à la recherche des liens entre la résistance et la situation actuelle de l'Afrique une résonance nouvelle. Le dernier mot appartient peut-être non pas à un historien, mais à un spécialiste des sciences politiques, Colin Leys, qui a préconisé une théorie du « sous-développement » plus dynamique et reposant sur un fondement plus historique: « À un point de vue important, la théorie du sous-développement tend à ressembler à celle du développement, elle se concentre sur ce qui arrive aux pays sous-développés aux mains de l'impérialisme et du colonialisme, et non sur tout le processus historique correspondant, y compris les diverses formes de lutte contre l'impérialisme et le colonialisme nées des conditions du sous-développement [...] Ce qu'il faut, ce n'est pas une théorie du sous-développement mais du sous-développement et de sa liquidation [...] Une telle théorie suppose rien de moins qu'une théorie de l'histoire mondiale vue par les pays sous-développés, une théorie de l'oppression et de la libération de ces pays, qui en est encore à un stade assez rudimentaire, bien que le besoin s'en fasse vivement ressentir⁴⁷ » L'étude des mouvements de résistance n'est pas une exaltation futile des gloires du passé, mais elle peut contribuer à l'élaboration d'une théorie de l'oppression et de la libération.

47. C. Leys, 1975, p. 20-21.

Initiatives et résistances africaines en Afrique du Nord-Est

Hassan Ahmed Ibrahim
(à partir d'une contribution de feu Abbas Ibrahim Ali)

Nulle part en Afrique les initiatives et les résistances africaines à l'égard du partage et de l'occupation de l'Afrique par les Européens n'ont été aussi déterminées et aussi dures que dans les États modernes d'Égypte, du Soudan et de Somalie en Afrique du Nord-Est. Ces réactions ont commencé en 1881 avec le soulèvement militaire de l'Égypte et se sont poursuivies dans certaines parties de la région jusque vers les années 1920. Jamais dans l'histoire de l'Afrique un peuple ne s'est battu avec autant d'acharnement pour défendre sa liberté, sa souveraineté et, par-dessus tout sa culture et sa religion. Nous verrons dans ce chapitre quelles ont été ses initiatives et ses réactions en commençant tout d'abord par l'Égypte, puis le Soudan et enfin la Somalie.

L'Égypte

La révolution urabiste

La mauvaise gestion financière du khédivé Ismā'īl (1863-1879) et les énormes prêts qu'il sollicita de l'Europe placèrent l'Égypte en 1880 au bord de la banqueroute. Tandis que la moitié du revenu du pays était strictement consacrée au remboursement de ces dettes, de lourds impôts étaient exigés du peuple, et la majorité des *fellāhīn* (sing. : *fellāh* = *paysan*), qui ne pouvait pas les payer, était impitoyablement châtiée. Cette situation de pénurie et d'humiliation provoqua un vif mécontentement et une opposition au khédivé Tawfiq (1879-1892) et à son gouvernement corrompu. Tawfiq était en outre méprisé à cause de sa totale soumission aux puissances européennes,

qui profitaient de sa faiblesse et de l'endettement de l'Égypte pour contrôler les finances et le gouvernement du pays. Il devint vite impossible pour les autorités égyptiennes de procéder à des réformes administratives ou économiques sans l'approbation préalable et unanime de quatorze pays européens. Tandis que les Égyptiens sombraient dans la misère, les résidents étrangers vivaient confortablement. Ils n'étaient même pas soumis à la loi égyptienne, puisqu'ils dépendaient de leurs propres lois et de leurs propres tribunaux. Les étrangers, à partir de cette position privilégiée, en profitaient pour s'enrichir aux dépens des masses autochtones, souvent par des moyens immoraux ou par la corruption. Le désir de rejet de cette domination étrangère humiliante et odieuse s'avéra la principale raison du déclenchement de la «révolution urabiste», mouvement de résistance dirigé par le colonel Ahmad 'Urābī¹.

L'un des autres motifs de ce mouvement fut la diffusion des idées libérales chez les Égyptiens — conséquence du développement de l'éducation et de la presse au XIX^e siècle. On doit attribuer à cette maturité politique l'apparition d'un mouvement constitutionnel dans le pays à partir des années 1860, particulièrement chez les Égyptiens éduqués à l'occidentale, qui s'opposaient à la domination européenne et au despotisme du khédive. Ce mouvement trouva un très important soutien dans les idées révolutionnaires des réformateurs musulmans, Djamāl al-Dīn al-Afghānī et Muḥammad 'Abdu. Dirigés par Muḥammad Sharīf Pasha, qui était surnommé Abū al-Dastūr [le père de la constitution], ces nationalistes constitutionnels exigèrent la promulgation d'une constitution libérale et la formation d'un gouvernement parlementaire². Certains d'entre eux ont même pu espérer renverser la dynastie de Muḥammad 'Alī, qui régnait sur le pays depuis le début du siècle.

La principale cause directe du déclenchement de la révolution fut cependant le mécontentement et le sentiment de frustration éprouvé par les militaires égyptiens. Tandis que les troupes recevaient une solde très faible (20 piastres par mois)³, les officiers égyptiens n'avaient pas droit à une promotion à des grades élevés. Ceux-ci étaient en fait monopolisés par la fraction étrangère de l'armée, formée d'officiers aristocrates turco-circassiens, qui méprisaient et maltraièrent leurs subordonnés égyptiens. Pour mettre un terme à ce statut inférieur et répondre aux demandes de la population, les militaires égyptiens intervinrent activement dans l'arène politique pour la première fois dans l'histoire contemporaine du pays, et déclenchèrent au début de février 1881 une révolution contre le colonialisme européen et le khédive Tawfīq.

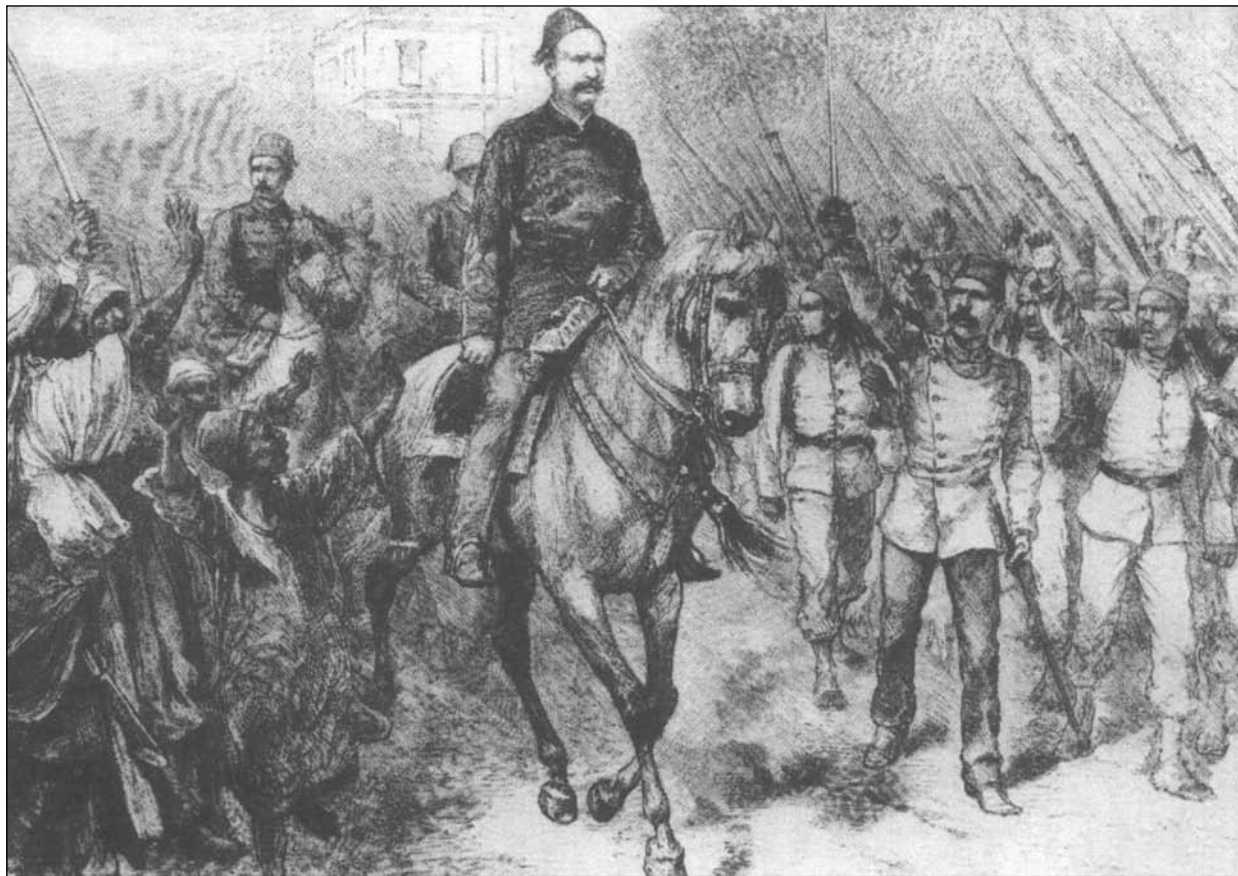
Le chef de cette révolution, le colonel Aḥmad 'Urābī (1839-1911), était une personne séduisante, d'origine *fellāh* (fig. 4.1). Bien qu'il fût « simple, dépourvu de subtilité et de raffinement politique⁴ », 'Urābī était un homme courageux et un orateur éloquent qui parsemait souvent ses discours de passages du Coran, « ce qui le rendait populaire auprès des masses ». Ces qualités

1. A. al-Rāfī, 1966, p. 82-85.

2. P. J. Vatikiotis, 1969, p. 126-130.

3. P. R. O. (Public Record Office, Kew), F. O., 141/168, rapport de Dufferin, p. 4.

4. A. L. al-Sayyid, 1968, p. 9.



4.1. *Le colonel Ahmad 'Urabi (Arabi Pacha, 1839-1911).* [Illustration: Mary Evans Picture Library.]

de chef firent très vite de lui le dirigeant incontesté de la révolution, et il joua un grand rôle dans la formation du *Al-Hizb al-Waṭani*, le parti nationaliste. Ses membres étaient constitués par des *fellāhīn* et par certains des notables turcs, également opposés à l'autocratie du khédive.

Au début, la révolution remporta de grands succès. ‘Uthmān Rifkī, le fameux ministre de la guerre circassien, qui avait inspiré la politique de discrimination pratiquée dans l’armée, fut chassé et remplacé par un politicien révolutionnaire et un poète distingué, Maḥmūd Sāmī al-Barudī. Un cabinet entièrement urabiste fut formé, et Aḥmad ‘Urābī lui-même devint ministre de la guerre⁵. Tawfiḳ fut si effrayé qu’il ordonna la formation d’une Assemblée des peuples et promulga le 7 février 1882 une constitution assez libérale. Sachant que ce pas vers le constitutionnalisme n’avait rien de sincère, les Urabistes étaient décidés à renverser Tawfiḳ et pensaient même à proclamer une République d’Égypte. Cela menaçait les privilèges et les intérêts étrangers; la révolution se trouva dès lors directement confrontée aux puissances européennes (fig. 4.2).

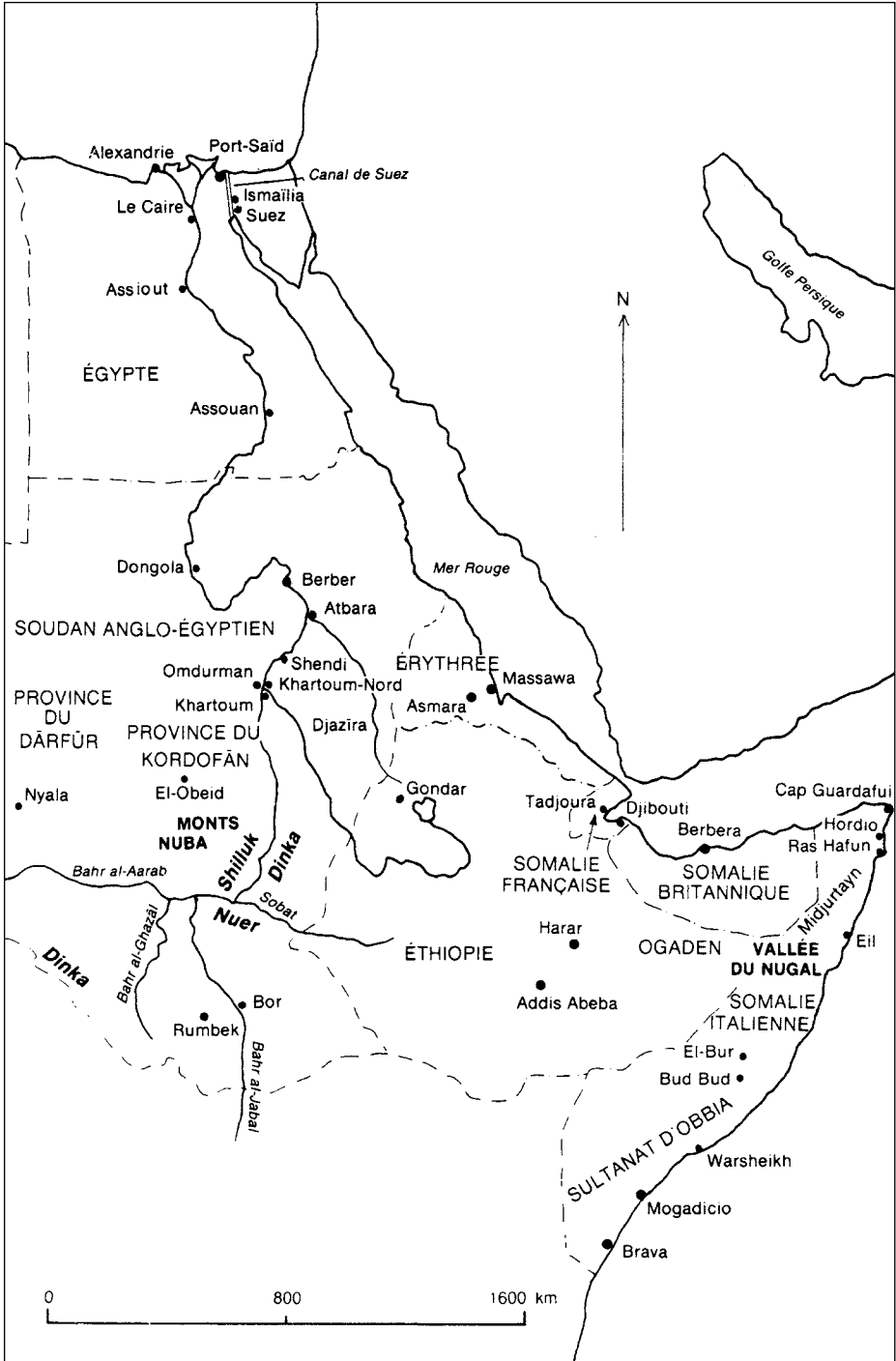
Entre-temps, le khédive conspirait en secret pour écraser la révolution. Afin de provoquer une intervention étrangère, affirment certains historiens égyptiens, le khédive et les Anglais organisèrent le 12 juin 1882 le massacre d’Alexandrie où de nombreux étrangers furent tués et de nombreuses propriétés endommagées⁶. Quelle que soit la vérité de cette accusation, cela n’importe guère: de fait, le khédive avait sollicité l’intervention des Anglais, et ceux-ci répondirent très rapidement et avec enthousiasme à cet appel. Le cabinet égyptien, à l’unanimité, décida de repousser l’invasion, et rejeta l’ultimatum anglais, qui le sommait de cesser de fortifier les défenses côtières et de démanteler les emplacements d’artillerie autour d’Alexandrie. Cela fournit un autre prétexte à la flotte britannique de bombarder la ville le 11 juillet 1882 (fig. 4.3). L’armée égyptienne et le peuple résistèrent courageusement contre les envahisseurs mais furent vaincus par des forces supérieures. Près de 2 000 Égyptiens furent tués lors de cette bataille.

Après la chute d’Alexandrie, l’armée égyptienne se replia à Kafr al-Dawār, à quelques kilomètres de la ville. ‘Urābī déclara le *djihād* contre les Anglais dans une proclamation qui fut distribuée à la population. Plusieurs combats eurent lieu près de Kafr al-Dawār en août 1882. La ferme résistance de l’armée et de la population rendait très difficile aux envahisseurs l’occupation du Caire à partir de là. Les Anglais décidèrent donc d’occuper la zone de Suez et de lancer ensuite une grande offensive contre la capitale.

Les masses égyptiennes fournirent un appui financier à l’armée, et des milliers de jeunes gens proposèrent de rejoindre ses rangs. Mais toutes les chances restaient contraires à la cause nationaliste. ‘Urābī ne pouvait disposer que de 16 000 soldats entraînés qui en outre étaient dispersés à travers Kafr al-Dawār, Dimyāt (Damietta) et le canal de Suez. De plus, l’armée égyptienne manquait d’entraînement, d’armes modernes et de munitions; ses moyens de transport étaient insuffisants. Avec une armée de 20 000 hommes commandés

5. M. Shibayka, 1965, p. 604.

6. M. al-Murshidi, 1958, p. 58.



4.2. Politique et nationalisme en Afrique du Nord-Est.



4.3. *Alexandrie après les bombardements par la flotte britannique (juillet 1882).* [Photo : Royal Commonwealth Society.]

par sir Garnet Wolseley, les Anglais traversèrent rapidement le canal, occupèrent Ismailia, écrasèrent le gros des forces révolutionnaires à la bataille de Tell al-Kébir le 13 septembre 1882⁷ et occupèrent le pays. Bien que les Britanniques eussent promis une rapide évacuation, ils occupèrent en fait l'Égypte pendant soixante-douze ans.

L'échec de la révolution urabiste, qui ne put délivrer le pays de l'influence européenne et de la domination des Turcs, peut s'expliquer facilement. Bien que la révolution eût été soutenue par la masse du peuple, elle n'eut pas assez de temps pour mobiliser ces ressources. De plus, une grave fissure se produisit dans le front nationaliste, à cause du conflit croissant qui opposait les militaires et les civils constitutionnalistes. Ces derniers refusaient par principe l'intervention de l'armée dans le domaine politique, tandis que les militaires affirmaient que la révolution serait mieux sauvegardée s'ils contrôlaient le gouvernement. Le mouvement souffrit des intrigues du khédive et de ses partisans circassiens, qui trahirent la révolution et facilitèrent l'occupation britannique.

ʿUrābī lui-même commit un certain nombre d'erreurs. Il n'avait pas voulu déposer le khédive dès le début de la révolution, parce qu'il craignait que cette mesure ne provoquât l'intervention étrangère et plongeât le pays dans le chaos; cela donna le temps au khédive de conspirer contre la révolution. ʿUrābī commit une autre erreur fatale: malgré les avis de certains de ses conseillers militaires, il refusa de bloquer le canal, dans l'espoir — qui s'avéra déçu — que la France ne permettrait pas à l'Angleterre de l'utiliser pour envahir l'Égypte. Mais, en dernière analyse, la défaite de la révolution urabiste est due à la supériorité militaire britannique.

Réaction et formes de résistance égyptienne à l'occupation anglaise (1882-1914)

La défaite militaire de la révolution urabiste brisa le moral du pays et créa une atmosphère de désespoir et de désillusion pendant la première décennie d'occupation de l'Égypte (1882-1892). Il n'y eut aucune résistance réelle dans le pays lui-même, et les seules voix nationalistes qui s'élevèrent pendant cette période furent celles de personnalités en exil. Djamāl al-Dīn al-Afghānī et Muḥammad ʿAbdu commencèrent en 1883 la publication d'une revue panislamique, *Al-ʿUrwa al-Wuthqā* [Le lien indissoluble] — dont le but était de libérer l'Égypte de l'occupation anglaise en réveillant l'opinion publique. La revue fut interdite à son dix-huitième numéro, mais elle eut une profonde influence sur le petit groupe d'Égyptiens qui savaient lire (étudiants, *ʿulamāʾ* [savants musulmans], intellectuels). *Al-ʿUrwa* encouragea l'opposition aux Britanniques et maintint vivant l'esprit d'autodétermination⁸. Son message antibritannique fut repris dans les années 1890 par un groupe d'écrivains panislamistes. Le plus important de ceux-ci était le Cheikh ʿAlī Yusūf, qui publia en 1900 un journal, *Al-Muʿayyad*, et forma en 1907 *Ḥizb al-Iṣlāḥ al-Dustūrī* [Les

7. A. al-Rāfī, 1966, p. 487-496.

8. A. L. al-Sayyid, 1968, p. 87-90.

réformateurs constitutionnels], mouvement qui attaquait vigoureusement la présence anglaise en Égypte.

Le mouvement nationaliste égyptien commença à sortir de cette période de torpeur en 1893, quand certains éléments égyptiens commencèrent à s'opposer à l'occupation britannique. Parmi les premiers, il faut citer le nouveau — et ambitieux — khédive 'Abbās Hilmī ('Abbās II, 1892-1914) qui encouragea le développement d'un mouvement nationaliste demandant l'évacuation immédiate du pays par les Britanniques; l'aide financière particulièrement importante qu'il apporta à la presse permit au mouvement de se développer (fig. 4.4). Pendant les trois premières années de son règne, 'Abbās se mit lui-même à la tête de ce mouvement, et défia ouvertement l'autorité de Lord Cromer, agent britannique et Consul général. Il obligea le premier ministre anglophile à démissionner le 15 janvier 1893. Mis dans l'impossibilité d'agir ensuite de façon aussi déclarée, à cause des pressions des Anglais, Hilmī trouva cependant des partisans désireux de mener la lutte contre l'occupation du pays. Il s'agissait d'un groupe de jeunes intellectuels familiarisés avec les idées de la révolution française et les théories sociales et politiques modernes⁹. La vieille société égyptienne, avec son code très strict et ses restrictions religieuses, était en train de se disloquer progressivement, processus qui provoquait dans le pays une considérable instabilité. Les Égyptiens instruits étaient particulièrement préoccupés par le contrôle que les Britanniques exerçaient sur les emplois civils de l'État, le seul domaine où ils pouvaient espérer de l'avancement. En 1905, 42% des postes les plus élevés étaient occupés par des Anglais, 30% par des Américains et des Syriens, et 28% seulement par des Égyptiens¹⁰.

Mais les adversaires les plus acharnés de la présence anglaise étaient à cette époque Muṣṭafā Kāmil, leader charismatique et orateur éloquent, et son parti nationaliste. Kāmil s'efforça d'abord de gagner l'Europe à la cause de l'indépendance égyptienne. Il estimait que d'autres pays européens, qui voyaient d'un mauvais œil l'occupation britannique de son pays, soutiendraient activement toute tentative pour les chasser d'Égypte. Grâce aux fonds fournis généreusement par le khédive, Kāmil se rendit dans plusieurs capitales européennes entre 1895 et 1898; il tint des réunions, donna des interviews aux journaux, écrivit des articles et des pamphlets¹¹. Ces activités éveillèrent beaucoup d'intérêt en Europe, mais rien de plus. Kāmil espérait de manière optimiste que l'Europe, et en particulier la France, soutiendrait la cause de l'Égypte. Il se trompait. Possédant elle-même des colonies en Afrique du Nord, il n'est pas étonnant que la France n'ait pas été convaincue par les arguments de Kāmil en faveur de l'autodétermination de l'Égypte, ni disposée à faire la guerre contre l'Angleterre, comme l'incident de Fachoda l'avait montré en 1898.

La tâche la plus urgente des jeunes nationalistes était de réfuter l'affirmation de Cromer, selon laquelle les Égyptiens étaient incapables de

9. *Ibid.*, p. 99-136.

10. Rapport Milner, p. 30 (Égypte, n° 1, 1921, Cmd. 1131, Rapport de la mission de Milner en Égypte).

11. P. M. Holt (dir. publ.), 1968, p. 308-319.



4.4. *‘Abbās Ḥilmī* (*‘Abbās II*, 1892-1914), *khédive d’Égypte*.
[Photo : BBC Hulton Picture Library.]

se diriger selon des principes civilisés, et de convaincre leur peuple qu'il formait une nation qui pouvait se gouverner elle-même — et le méritait. Kāmil se consacra activement à cette tâche à partir de 1898. Jusqu'en 1906, il exprima ses opinions dans de nombreux discours et articles dans les journaux de l'époque, tout spécialement *Al-Liwā* (L'étendard), qu'il fonda en 1900. Il évoquait le passé du pays pour combattre le défaitisme et montrer que les Égyptiens étaient capables de grandes choses. Il imagina des slogans tels que: « Si je n'étais pas né égyptien, j'aurais voulu le devenir », et « la vie est dépourvue de sens quand elle est mariée au désespoir, mais le désespoir n'a pas de sens tant qu'il y a de la vie¹². » Ses discours et ses articles avaient pour but de supprimer les rivalités locales et réunir toute la population dans un front nationaliste, développer l'éducation nationale pour renforcer les sentiments patriotiques. Les efforts politiques déployés par Kāmil commencèrent à porter leurs fruits quand il put organiser une grève des étudiants en droit en février 1906.

La campagne du leader fut profondément intensifiée à la suite de l'incident de Dinshāway, qui eut lieu en mai 1906. Un groupe d'officiers anglais s'était rendu au village de Dinshāway pendant une partie de chasse au pigeon. Les villageois les prirent à partie, car les pigeons étaient un de leurs moyens de subsistance. Une rixe s'ensuivit, et l'un des officiers mourut des suites de ses blessures. Les autorités britanniques réagirent très violemment à cet incident, et les villageois furent condamnés à de très lourdes peines. Quatre d'entre eux furent pendus, et de nombreux autres envoyés en prison. Bien que les exécutions publiques eussent été supprimées deux années auparavant, la sentence fut exécutée en public, et tout le village de Dinshāway dut assister aux exécutions¹³. De l'avis de Kāmil, cette conduite barbare fit plus pour réveiller l'hostilité du peuple contre l'occupant que dix ans d'occupation¹⁴. Et l'incident de Dinshāway provoqua le réveil du nationalisme égyptien: pour la première fois depuis 1882, les Anglais prirent conscience de l'insécurité de leur position en Égypte, et durent reconsidérer leur politique de domination. De fait, ils annoncèrent leur intention de préparer le pays à l'autonomie. Cromer partit en 1907, et un nouveau consul général, Eldon Gorst, fut nommé pour mettre en œuvre la nouvelle politique. Cette nouvelle situation constituait une grande victoire pour Kāmil et son parti nationaliste, qui acquit une existence légale en 1907.

Après la mort prématurée de Kāmil en février 1908, Muḥammad Farid devint le chef du Parti nationaliste. Farid n'avait pas les qualités de dirigeant de Kāmil: mais il continua cependant à écrire et à tenir des réunions publiques, réclamant l'évacuation des troupes britanniques. Ses activités nationalistes lui valurent six mois de prison en 1911 et il partit ensuite en exil¹⁵.

En 1907, certaines personnalités intellectuelles égyptiennes en vinrent à penser que l'Angleterre était trop puissante pour être chassée du pays par

12. A. L. al-Sayyid, 1968, p. 161.

13. M. G. al-Masada, 1974, p. 84-91.

14. M. H. Haykal, n. d., p. 148.

15. A. Šabrī, 1969, p. 81-109.

une action révolutionnaire. En même temps, elles estimaient qu'un changement réel s'était produit dans la politique britannique après l'incident de Dinshāway. En conséquence, elles croyaient possible une coopération avec l'occupant, afin d'en obtenir le plus possible jusqu'au moment d'une totale indépendance. En octobre 1907, ce groupe forma un nouveau parti politique appelé le parti Umma [le parti du peuple] qui avait son propre journal, *al-Djarīda*. Dirigé par un journaliste et un enseignant de renom, Aḥmad Luṭfi al-Sayyid, que les Égyptiens cultivés appelaient *Faylasūf al-Djīl* [le philosophe de la génération], le groupe Djarīda-Umma poussa les Égyptiens à moderniser la tradition islamique en adoptant les idées et les institutions européennes qu'il considérait comme nécessaires pour le progrès du pays¹⁶. Le programme du parti Umma préconisait la création d'une identité nationale égyptienne sans laquelle, estimait-il, l'Égypte ne pouvait obtenir d'indépendance réelle. Il soulignait l'importance d'une réforme agraire et demandait un accroissement des pouvoirs des conseils provinciaux et de l'Assemblée, en vue d'un futur rôle constitutionnel. Et surtout, le parti soulignait la nécessité de l'éducation comme moyen essentiel de former des administrateurs compétents et d'obtenir l'indépendance. Mais l'Umma n'était pas très populaire auprès des nationalistes égyptiens, parce qu'il collaborait avec l'occupant. Son libéralisme laïque, en outre, l'empêchait de s'enraciner dans les masses populaires, instinctivement attachées à la tradition islamique¹⁷.

Avant la première guerre mondiale, le mouvement nationaliste égyptien était donc désuni et essentiellement élitiste, sans soutien populaire. Il était par conséquent trop faible pour obtenir d'importantes concessions des autorités britanniques et fit peu avancer le pays sur la voie de l'autonomie. Les nationalistes durent attendre 1919 pour qu'une révolte ouverte éclatât contre l'occupation britannique.

Le Soudan

La révolution mahdiste

Depuis 1821, le Soudan était placé sous l'autorité du gouvernement turc de l'Égypte. Vers 1880, les peuples égyptiens et soudanais luttèrent pour s'affranchir de la tutelle d'une aristocratie étrangère. L'idée du *djihād* et de la résistance islamique à la domination étrangère, propagée en Égypte par 'Urābī, rencontra également un puissant écho auprès du mouvement révolutionnaire militant dirigé par Muḥammad Aḥmad al-Mahdī au Soudan (fig. 4.5). Son mouvement, le Mahdiyya, était essentiellement un *djihād* — une guerre sainte — et comme tel réclamait l'appui de tous les musulmans. Son objectif fondamental, comme l'attestent à plusieurs reprises les lettres et les proclamations du Mahdī¹⁸, était de revenir à la foi

16. P. J. Vatikiotis, 1969, p. 229-230.

17. *Ibid.*, p. 234.

18. Pour un bon recueil de ces lettres et de ces proclamations, voir M. I. Abū Salīm, 1969.



4.5. Muḥammad Aḥmad ibn ʿAbdallāh, le Mahdī (1844-1885).
[Illustration : BBC Hulton Picture Library.]

pure et primitive de l'islam, « purgée des hérésies et des excroissances¹⁹ », ainsi que de la répandre dans le monde entier, au besoin par la force. L'authentique ferveur spirituelle de la révolution mahdiste était exprimée par le *bay'ā* [serment d'allégeance] que les partisans du Mahdī (qu'il appelait lui-même les Anṣār²⁰ suivant en cela l'exemple du Prophète) devaient faire devant le chef ou son représentant avant d'être admis dans le Mad-diyya. Dans ce *bay'ā*, les Anṣār juraient fidélité au Mahdī en « renonçant à ce monde et en l'abandonnant, se contentant de ce qui est avec Dieu, désirant ce qui est avec Dieu et le monde futur ». Ils ajoutaient: « Nous ne reculerons pas devant le *djihād*²¹. »

Affirmer que la révolution mahdiste était religieuse ne signifie pas que la religion ait été la seule cause de cette rébellion. Il existait d'autres facteurs secondaires, qui se ramenaient tous aux fautes commises par l'administration turco-égyptienne, entièrement corrompue, fautes qui avaient provoqué un mécontentement général au Soudan. Les violences qui avaient accompagné en 1820-1821 l'occupation du pays avaient provoqué un désir de revanche; les impôts très élevés que les Turcs faisaient payer de force ne faisaient qu'aggraver la situation. De plus, les tentatives faites par le gouvernement pour supprimer le commerce des esclaves avaient mécontenté certains Soudanais du Nord, car elles menaçaient une source importante de richesse, et même la base de l'économie domestique et agricole du pays. Enfin, les faveurs que les Turcs accordaient aux Shayḳiyya et à la secte Khatmiyya semblent avoir éveillé la jalousie des autres groupes locaux et religieux, et les avoir poussé à soutenir le Mahdī²².

Le chef de la révolution, Muḥammad Aḥmad ibn 'Abdallāh, était un homme pieux dont l'idéal était le Prophète Mahomet lui-même. Comme ce dernier, Muḥammad Aḥmad assumait le rôle de Mahdī à l'âge de quarante ans, le communiqua secrètement à un groupe de fidèles partisans, puis en fit l'annonce publique et officielle. Cela le conduisit à affronter militairement le gouvernement anglo-égyptien pendant quatre ans (1881-1885). Celui-ci, au début, le sous-estima et le considéra comme un simple *darwīsh* [mendiant], comme en témoigne l'expédition faible et désorganisée qu'on envoya contre lui dans l'île d'Abā. Il s'ensuivit une brève escarmouche, dans laquelle les Anṣār obtinrent une victoire facile et rapide. Tandis que l'administration était plongée dans une confusion totale, le Mahdī et ses adeptes considéraient cette victoire comme miraculeuse²³. La clairvoyance politique et le génie militaire du Mahdī se reflètent dans sa décision d'« émigrer » après le combat d'Abā à Djabal Ḳadīr, dans les montagnes de Nubie. Indépendamment du fait de présenter un parallèle avec la vie du Prophète, cette *hidjra* [hégire]

19. P. M. Holt, 1970, p. 19.

20. *Anṣār* (ceux qui aident) était le nom originairement donné aux adeptes du Prophète Mahomet à Médine.

21. P. M. Holt, 1970, p. 117.

22. N. Shouqair, 1967, p. 631-636.

23. M. Shibayka, 1978, p. 39-44.

permet à la révolution de quitter une zone trop exposée aux assauts des forces gouvernementales et de se retrancher dans une région éloignée et stratégiquement fortifiée. Cette *hidjra* marqua en fait un tournant dans l'histoire du Mahdiyya. En éloignant la révolution de la région du Nil et en l'établissant dans le Soudan occidental, il s'ensuivit que les Soudanais de l'Ouest devinrent la colonne vertébrale — militaire et civile — de la révolution, tandis que le rôle des populations vivant au bord du Nil se réduisait progressivement²⁴.

La bataille de Shaykān, livrée le 5 novembre 1883, marqua un autre tournant de la révolution mahdiste. À cette époque, le khédive Ṭawfiq et son gouvernement étaient décidés à écraser le Mahdī, qui contrôlait à présent les principales villes de la province de Kordofān. Les Égyptiens envoyèrent un corps expéditionnaire formé par les rescapés de l'armée d'Urābī et commandé par un officier anglais, Hicks Pasha. Les Anṣār anéantirent totalement l'adversaire dans la forêt de Shaykān, près d'al-'Obeid²⁵. Cette victoire remplit de fierté le Mahdī et son mouvement. Tandis que de nombreux Soudanais se joignaient à la révolution, des délégués de plusieurs pays musulmans vinrent féliciter le Mahdī de sa victoire sur les « infidèles ». La conséquence immédiate de Shaykān fut l'effondrement total de l'administration turco-égyptienne dans le Soudan occidental. Les mahdistes prirent le contrôle des provinces de Kordofān, Dārfūr et Bahr al-Ghazāl. Le Mahdī était maintenant prêt à passer à la seconde phase des opérations : s'emparer de Khartoum et mettre fin à la domination turco-égyptienne sur le Soudan²⁶.

Le coup suivant fut asséné par les mahdistes du Soudan oriental, commandés par l'habile ʿUthmān Digna. Celui-ci remporta de nombreuses victoires sur les forces gouvernementales, et menaça bientôt les ports de la mer Rouge, défendus par les Anglais. Il en résulta une intervention militaire britannique, mais celle-ci fut peu efficace. À l'exception de Sawākin, les Anṣār contrôlaient la totalité du Soudan oriental, et empêchaient l'acheminement de renforts et de munitions vers Khartoum par la route Sawākin-Berbère.

Après la bataille de Shaykān, la politique britannique à l'égard du Soudan avait subi un important changement. Auparavant, l'Angleterre affirmait qu'il s'agissait d'un problème purement égyptien, mais, après cette bataille, le gouvernement anglais estima que ses intérêts impériaux exigeaient que l'Égypte se retirât immédiatement du Soudan²⁷. Il ordonna donc au gouvernement égyptien d'évacuer le pays, et chargea le général Charles Gordon de faire exécuter cet ordre.

Entre-temps, le Mahdī avançait vers la capitale et plaçait le général Gordon dans une situation très périlleuse. Après un long siège, les forces mahdistes attaquèrent la ville, tuèrent Gordon le 26 janvier 1885 et mirent fin à la domination turco-égyptienne au Soudan²⁸.

En l'espace de quatre ans (1881-1885), le Mahdiyya, mouvement de révolte religieuse, était devenu un État militant puissant qui allait dominer

24. M. I. Abū Salīm, 1970, p. 21-22.

25. I. Zulfu, 1976, p. 203-229.

26. M. A. al-Ḥasan, 1964, p. 4.

27. M. Shibeika, 1952, p. 107-109.

28. M. M. Hamza, 1972, p. 159-183.

le Soudan pendant quatorze ans. Ses institutions administratives, financières et juridiques, ainsi que la législation, étaient strictement basées sur le Coran et la Sunna, bien que le Mahdī eût occasionnellement innové à propos de certains problèmes pressants — notamment à propos du statut des femmes et de la propriété foncière²⁹.

Les rapports de l'État mahdiste avec le monde extérieur étaient rigoureusement régis par le *djihād*. Le Mahdī et son calife, ‘Abdallāh ibn al-Sayyid Muḥammad, ont écrit des lettres d'avertissement [*indhārāt*] — pratiquement des ultimatums — à certains dirigeants, comme le khédivé d'Égypte, l'empereur de Turquie et celui d'Abyssinie, dans lesquelles ils leur demandaient d'accepter la mission du Mahdī, en les menaçant d'un *djihād* immédiat s'ils ne répondaient pas affirmativement³⁰.

Le Mahdī ne vécut pas assez longtemps pour poursuivre sa politique (il mourut en juin 1885), mais le *djihād* devint le but de toute la politique extérieure du calife ‘Abdallāh, son successeur. Malgré les lourds problèmes administratifs et financiers auxquels il était confronté, ‘Abdallāh poursuivit le *djihād* sur deux fronts: contre l'Égypte et l'Éthiopie. Sous le commandement d'Abd al-Raḥmān al-Nudjūmī, les forces mahdistes envahirent l'Égypte, mais furent battues à Tushki en 1889. La progression mahdiste sur le front oriental fut également arrêtée, et les Anṣār perdirent Tokar en 1891 et Kassala en 1894. L'engagement idéologique du calife avait ruiné les efforts de l'empereur d'Éthiopie pour conclure une alliance africaine entre le Soudan et l'Éthiopie contre l'impérialisme européen. Car, pour conclure cette alliance, le calife exigeait que l'empereur se ralliât au mahdisme et à l'islam. Le résultat de cette attitude dogmatique fut une série d'affrontements armés qui affaiblirent les deux États et en firent des proies faciles pour l'impérialisme européen³¹.

En mars 1896, l'Angleterre décida d'envahir le Soudan et une armée anglo-égyptienne fut constituée à cet effet, commandée par le général Kitchener. Pendant la première phase de cette invasion, de mars à septembre 1896, les forces ennemies occupèrent toute la province de Dongola sans rencontrer de résistance sérieuse de la part des Soudanais. Cela était dû à leur supériorité technique, et au fait que le calife avait été surpris par cette offensive.

Comme le calife l'avait supposé, l'occupation de Dongola n'était que le prélude à une attaque généralisée de l'État mahdiste. Tandis que Kitchener avançait vers le Sud, le calife mobilisa ses troupes, décidé à résister aux envahisseurs. Commandés par l'émir Maḥmūd Aḥmad (fig. 4.6), les Anṣār tentèrent de repousser, sans succès, l'ennemi près de la rivière Atbara le 8 avril 1898³². 3 000 Soudanais furent tués, et plus de 4 000 blessés. Maḥmūd lui-même fut capturé et emprisonné à Rosette, en Égypte, où il mourut quelques années plus tard. Après la défaite d'Atbara, le calife décida d'affronter l'ennemi près de la capitale, Omdurman, parce qu'il était évident que les

29. P. M. Holt, 1970, p. 128.

30. N. Shouqair, 1967, p. 921-929.

31. M. S. al-Ḳaddāl, 1973, p. 105-107.

32. M. A. Ibrāhīm, 1969, p. 196-237.



4.6. *Maḥmūd Aḥmad, l'un des commandants des Anṣār (l'armée mahdiste) après sa capture par les forces anglo-égyptiennes.*
[Photo: Royal Commonwealth Society.]

problèmes de ravitaillement et de transport lui interdisaient tout déplacement de troupes important. Les Soudanais combattirent l'ennemi avec un courage admirable à la bataille de Karari, le 2 septembre 1898³³. Mais, une fois de plus, l'armement supérieur de l'adversaire eut raison d'eux : près de 11 000 Soudanais furent tués, et près de 16 000 blessés. Quand il comprit que la bataille était perdue, le calife s'enfuit à l'est de la province de Kordofān, où il espérait réunir ses partisans et attaquer l'ennemi dans la capitale. Sa résistance gêna la nouvelle administration pendant un an, mais il fut finalement vaincu à la bataille d'Umm Diwaykrāt, le 24 novembre 1899. Après la bataille, le calife fut trouvé mort sur son tapis de prières en peau de mouton³⁴ ; tous les autres chefs et généraux mahdistes avaient été tués ou faits prisonniers. L'État mahdiste s'effondra, mais en tant que réalité religieuse et politique, le Mahdiyya survécut.

Les soulèvements mahdistes

Bien que les autorités britanniques eussent interdit la secte mahdiste, une importante partie de la population lui restait attachée. La majorité des Soudanais, cependant, exprimait son hostilité en continuant à lire le *ratīb* [le livre de prière mahdiste] et à pratiquer divers rituels mahdistes. Seule une poignée de partisans du Mahdī essaya à plusieurs reprises de chasser de force les « infidèles ». Il n'y eut guère d'année, entre 1900 et 1914, sans soulèvements mahdistes dans le nord du Soudan. La principale source d'inspiration de ces révoltes était la doctrine musulmane du *nabi* ʿIsa [le prophète Jésus]. On croyait généralement chez les mahdistes que le Mahdī reviendrait rétablir la justice sur terre après que celle-ci eut connu le règne de l'injustice. Sa mission serait temporairement freinée par l'*al-masīh al-dadjdjal* [l'antéchrist]. Le *nabi* ʿIsa ferait bientôt son apparition pour assurer la permanence du glorieux Mahdiyya. Les Anṣār considéraient les Anglais comme des incarnations de l'*al-dadjdjal* et beaucoup d'entre eux pensaient qu'Isa les chasserait du pays³⁵.

Des soulèvements mahdistes se produisirent en février 1900, en 1902, en 1903 et en 1904. Le plus important de ces soulèvements fut organisé et dirigé en 1908 par un mahdiste renommé, ʿAbd al-Ḳādir Muḥammad Imām, généralement appelé Wad Ḥabūba.

Wad Ḥabūba prêcha le mahdisme dans le Djazīra et lança un défi au gouvernement dans son village tuḳūr, près de Kamlīn. Des troupes furent envoyées pour le capturer, mais il résista, et deux fonctionnaires furent tués. Tandis que les autorités étaient encore confondues par l'incident, Wad Ḥabūba lança en mai une attaque surprise contre l'ennemi dans le village de Katfīya. Les mahdistes combattirent bravement, mais en quelques jours le gros des rebelles était maté. Tout à fait à la manière du Mahdī, Wad Ḥabūba « émigra », probablement pour chercher asile à Omdurman, où il espérait

33. Pour plus d'informations sur les émirs mahdistes emprisonnés voir M. A. Ibrāhīm, 1974, p. 33-45.

34. P. M. Holt, 1970, p. 243.

35. H. A. Ibrāhīm, 1979, p. 440.

continuer clandestinement la propagation de la cause mahdiste. Mais il fut arrêté en chemin et publiquement exécuté le 17 mai 1908, tandis qu'un grand nombre de ses partisans étaient condamnés à mort ou à de longues peines d'emprisonnement³⁶. Soumis à un jugement peu équitable, Wad Ḥabūba défia les impérialistes britanniques en déclarant devant le tribunal: « Je souhaite que le Soudan soit gouverné par des musulmans, conformément à la loi mahométane, aux doctrines et aux préceptes du Mahdī. Je connais mieux le peuple soudanais que ce gouvernement. Je n'hésite pas à dire que ses flatteries et son amabilité ne sont qu'hypocrisie et mensonge. Je suis prêt à jurer que le peuple préfère le mahdisme à l'actuel gouvernement³⁷. »

Malgré leur manque de coordination et leur incapacité à soulever les masses, ces nombreuses révoltes messianiques instaurèrent une continuité avec la période du gouvernement mahdiste, et montrèrent que le mahdisme restait toujours une force religieuse et politique vivante au Soudan. Elles prouvaient en outre que la résistance à la domination coloniale était très vive chez de nombreux Soudanais du Nord.

Mouvements d'opposition dans les montagnes de Nubie et dans le Soudan méridional

L'opposition manifestée par les populations dans les montagnes de Nubie et dans le Soudan méridional constitue le défi le plus sérieux que les colonialistes anglais aient dû affronter avant la première guerre mondiale. Les nombreux soulèvements qui se produisirent dans ces parties du pays avaient cependant essentiellement un caractère local. Il s'agissait de réactions aux transformations introduites par le colonialisme dans la structure de ces diverses communautés, transformations considérées comme une atteinte aux institutions sociales et politiques de ces dernières, remplacées par celles mises en place par les Britanniques.

Malgré la dureté de la domination coloniale, plusieurs communautés nuba manifestèrent leur opposition activement. Tandis qu'Ahmad al-Nu'mān, *mek* de Kitra, déclarait son hostilité, la population de Talodi se révolta en 1906; un certain nombre de fonctionnaires et de soldats furent tués. La rébellion dirigée par le *mek* Fakī 'Alī dans les monts Miri fut plus grave encore. 'Alī harcela pendant deux ans les forces gouvernementales, mais il fut arrêté en 1916 et emprisonné à Wādī Halfa³⁸.

Dans le sud du Soudan, la résistance fut conduite et entretenue par le peuple nuer, qui vivait sur les territoires bordant la rivière Sobat et le Nil Blanc. Habités à gérer eux-mêmes leurs affaires sous les administrations précédentes, qui n'exerçaient sur eux aucun contrôle effectif, les Nuer refusèrent de reconnaître l'autorité du nouveau gouvernement et continuèrent à manifester de l'hostilité à son égard. Deux de leurs chefs influents, Dengkur et Diu, se montrèrent particulièrement actifs à cet égard. Mal-

36. *Ibid.*, p. 448.

37. « Sudan intelligence report », mai 1908.

38. A. S. Cudsi, 1969, p. 112-116.

gré leur mort, respectivement en 1906 et en 1907, les Nuer ne cessèrent pas leurs opérations et, en 1914, un autre chef nuer, Dowl Diu, attaqua un poste gouvernemental. Malgré toutes sortes de mesures punitives non discriminées, la résistance nuer continua à s'amplifier, jusqu'à la grande révolte populaire de 1927.

Commandés par leur chef Yambio, les Azande étaient décidés à interdire l'accès de leur territoire à toute troupe étrangère. Ils étaient menacés d'invasion à la fois par les Belges et par le gouvernement du Condominium. Les Belges se montraient particulièrement actifs sur la frontière méridionale du territoire azande. Redoutant, semble-t-il, davantage une invasion belge qu'une invasion britannique, Yambio pensa que la conduite à suivre était de neutraliser les Britanniques en leur prodiguant des marques d'amitié, ce qui lui laisserait les mains libres pour faire face au danger belge plus imminent. Il invita donc les Britanniques à établir un comptoir dans son royaume, espérant qu'ils ne pourraient venir mais prêt, dans le cas contraire, à les repousser. Au fond, il semble avoir cherché à se servir des Britanniques contre les Belges, persuadé qu'en raison des intérêts britanniques dans son pays, les Belges y réfléchiraient à deux fois avant de l'attaquer³⁹.

Mais les Britanniques acceptèrent l'invitation et, en janvier 1903, une patrouille quitta Wau pour le pays de Yambio. Sur sa route, elle fut attaquée par les Azande et se réfugia à Rumbek. En janvier 1904, le gouvernement de Khartoum envoya une deuxième patrouille, qui fut également attaquée par les Azande et dut finalement se replier sur Tonj.

Alors que les Belges se préparaient à attaquer, Yambio mobilisa une force de 10 000 hommes qu'il lança, dans une attaque audacieuse, contre le poste belge de Mayawa. Malgré leur courage, les Azande, armés de leurs seules lances, ne pouvaient rien contre les fusils des Belges. Cette défaite mina le moral et la puissance militaire des Azande. Malgré ses forces affaiblies, Yambio dut affronter un corps expéditionnaire gouvernemental en janvier 1905. Il fut finalement vaincu et emprisonné, et mourut peu après, le 10 février 1905. Son peuple continua cependant le combat. En 1908, certains guerriers de Yambio essayèrent d'organiser un soulèvement; d'autres harcelèrent les Anglais pendant la première guerre mondiale⁴⁰.

La Somalie

Réaction des Somali à la partition, 1884-1897

Dans la seconde moitié du XIX^e siècle, la Somalie fut le théâtre des rivalités coloniales entre l'Italie, l'Angleterre et la France. Les yeux tournés vers l'Inde et d'autres régions d'Asie, la France et l'Angleterre se hâtèrent, au début des années 1880, de s'implanter sur la côte de Somalie à cause de son importance stratégique et commerciale. Avec l'entrée en scène de l'Italie, ces trois puissances étendirent finalement leur influence sur l'intérieur, et

39. *Ibid.*, p. 220.

40. *Ibid.*, p. 238-254.

chacune d'entre elles établit un protectorat en pays somali. En 1885, les Français avaient déjà instauré un protectorat, mais le gouvernement britannique n'en fit autant que deux ans plus tard sur la côte des Somali, à l'est de Djibouti, en incluant le Bender Ziadeh. Grâce à l'entremise de l'East Africa Company et du gouvernement anglais, l'Italie put asseoir son contrôle sur les villes de Brava, Merca, Mogadiscio et Warsheik en novembre 1888. Le gouvernement italien déclara protectorat les parties de la côte reliant les villes; Obbia et le Medjourtine somali, au nord, furent ultérieurement inclus dans cette zone (voir fig. 4.2).

L'Éthiopie s'avancait aussi en Somalie — dans ses zones habitées — et s'efforçait de contrôler l'Ogaden et l'Houd. Une des nombreuses interprétations sur l'histoire de cette région suggère que, tandis que l'invasion européenne était motivée par des considérations impérialistes et capitalistes, l'expansion éthiopienne était essentiellement « une réaction défensive due à l'établissement de colonies européennes dans les parages du pays ». Selon la même interprétation, comme l'Italie, l'Angleterre et la France s'avançaient vers l'intérieur à partir de leurs positions côtières respectives, l'empereur d'Éthiopie, Menelik, « s'efforçait de les maintenir le plus loin possible du centre de son empire, sur les hauts-plateaux, en étendant ses propres frontières⁴¹ ». Il faut cependant noter que l'expansion des Shoan sous Menelik avait commencé avant l'engagement des Européens dans cette région, d'abord contre les Oromo, ensuite contre les Somali.

La partition du pays somali, pratiquement achevée en 1897, ignorait complètement les intérêts légitimes des populations, et les privait de leur liberté et de leur indépendance. Elle devait donc provoquer une extrême méfiance de la part des Somali, et les pousser à résister à l'emprise étrangère. Les chefs et les sultans somali étaient particulièrement inquiets de cette série d'empiétements, qui avaient un effet désastreux sur leur pouvoir politique. Ils ne cédèrent jamais de bonne grâce leur souveraineté et, en fait, dirigèrent les nombreux soulèvements contre les forces européennes et éthiopiennes pendant la période du partage.

Conscients des rivalités qui existaient entre les puissances européennes sur le plan de l'expansion coloniale, les chefs somali tentèrent de jouer l'un de ces pays contre l'autre. Ils signèrent des traités avec telle ou telle puissance coloniale, en espérant que la pratique diplomatique mettrait un frein à la menace sans cesse croissante contre leur indépendance. Par exemple, ils signèrent de nombreux traités avec les Anglais, dans lesquels ils leur concédaient fort peu de chose. Le préambule de chaque traité expliquait que, du point de vue somali, il s'agissait « de protéger l'indépendance, de maintenir l'ordre et autres bons motifs suffisants ». Les clans ne s'engageaient pas à céder leur territoire mais ils promettaient explicitement de « ne jamais céder, vendre, hypothéquer ou concéder autrement pour occupation, sauf au gouvernement britannique, tout ou partie du territoire actuellement occupé par

41. S. Touval, 1963, p. 74.

eux ou se trouvant sous leur contrôle⁴² ». Mais ces traités se soldèrent par un échec, car les puissances européennes et éthiopiennes parvinrent à régler pacifiquement leurs différends dans cette région.

Indépendamment de ces efforts diplomatiques, certains clans somali prirent les armes pour sauvegarder leur souveraineté. Les Anglais durent envoyer quatre expéditions : en 1886 et en 1890 contre les Issa, en 1893 contre les Habar Guerhajis, et en 1895 contre les Habar Awal⁴³. Les Italiens subirent également de lourdes pertes : en 1887, un détachement de soldats italiens fut massacré à Harar et en 1896 une colonne de quatorze Italiens fut anéantie par les Bimal. Les heurts fréquents entre les Éthiopiens et les clans somali ne permirent pas aux premiers d'occuper totalement l'Ogaden, ni d'étendre leur autorité au-delà de postes militaires établis de loin en loin dans la région⁴⁴.

Il faut cependant rappeler que les Somali, malgré leur unité culturelle, ne constituaient pas une entité politique unique. L'agression étrangère ne rencontra donc pas une nation unifiée, mais une mosaïque de clans isolés et souvent ennemis⁴⁵. En outre, les Somali étaient seulement armés de lances, d'arcs et de flèches ; ils n'étaient pas en mesure à l'époque d'importer des armes à feu et des munitions. Toutefois, leur résistance pendant la période de la partition maintint vivant l'esprit nationaliste, et stimula ultérieurement le *djihad* de Sayyid Muḥammad Ḥasan contre l'occupation européenne et éthiopienne, que nous allons examiner à présent.

Le combat des Somali pour leur liberté, 1897-1914

Sayyid Muḥammad était né en 1864. À sept ans, il connaissait à fond le Coran. À dix-neuf ans, il quitta son foyer pour aller étudier dans les principaux centres d'enseignement islamique de l'Afrique orientale, Harar et Mogadiscio. On pense aussi qu'il s'aventura jusqu'aux places fortes mahdistes du Kordofān, au Soudan⁴⁶. En 1895, Sayyid partit en pèlerinage à La Mecque, et passa un an en Arabie, visitant également l'Hedjaz et la Palestine. À La Mecque, il étudia avec le Sheikh Muḥammad Ṣālih, et entra dans sa secte, l'ordre de Ṣālihīyya. Il est probable que ces différents séjours dans le monde musulman le mirent en contact avec les idées préconisées par la renaissance islamique⁴⁷. À son retour, il s'installa un temps à Berbera, où il enseigna et prêcha, poussant ses compatriotes à suivre le chemin de la stricte foi musulmane.

Sayyid Muḥammad était conscient du fait que la présence des chrétiens (européens et éthiopiens) menaçait les fondements sociaux et économiques de la société somali. Dès juillet 1899, il écrivait à un clan somali et lui lançait cet avertissement : « Ne voyez-vous pas que les infidèles ont détruit notre religion et traitent nos enfants comme s'ils leur appartenaient ? » Il se référait

42. I. M. Lewis, 1965, p. 46-47.

43. A. Hamilton, 1911, p. 47.

44. S. Touval, 1963, p. 74.

45. I. M. Lewis, 1965, p. 43.

46. A. Sheikh-Abdi, 1978, p. 61-62.

47. M. O. Abd al-Halim, 1975, p. 339.

ici à l'établissement d'écoles chrétiennes en Somalie, qui lui paraissait menacer les écoles coraniques. Sayyid estimait que l'efficacité du prosélytisme chrétien pouvait se mesurer au fait que la population adoptait des prénoms chrétiens, comme « Jean Abdallah ». Et cela ne faisait que confirmer pour lui que la colonisation chrétienne cherchait à détruire la religion islamique.

Le mouvement mahdiste soudanais eut d'importantes répercussions en pays somali. Sayyid, ainsi que d'autres chefs religieux, s'inspira de la brillante carrière du Mahdī. Les Somali connaissaient ce qui se passait au Soudan et sympathisaient avec leurs coreligionnaires; tout cela facilita l'entreprise de Sayyid Muḥammad⁴⁸. Dans l'un de ses discours, Sayyid accusa les autorités militaires britanniques d'exporter des bêtes pour la guerre contre le Mahdī — l'Homme saint du Soudan auquel Dieu avait donné la victoire⁴⁹. Mais il reste à voir dans quelle mesure il situait son *djihād* dans le cadre général de la renaissance islamique, et jusqu'à quel point il était inspiré et influencé par la révolution mahdiste au Soudan. On a affirmé qu'il avait rencontré l'émir mahdiste du Soudan oriental, Digna, lors de sa visite dans ce pays; la chose n'est cependant pas prouvée, même si certaines traditions orales somali prétendent que la tactique de guérilla employée par les Somali pendant le *djihād* était copiée de celle des mahdistes du Soudan oriental⁵⁰.

L'un des facteurs les plus graves qui empêchaient l'unification chez les Somali nomades était le système de lignage traditionnel avec ses allégeances « tribales ». Grâce à son charisme personnel et à ses qualités de chef, Sayyid arriva à prendre le commandement d'une troupe hétérogène recrutée dans plusieurs clans somali et à créer une armée régulière d'environ 12 000 hommes⁵¹. Pour mobiliser les divers groupes contre l'administration coloniale, il fit appel à leurs sentiments religieux de Musulmans, indépendamment de leur appartenance à tel ou tel clan. Il composa, en outre, un grand nombre de poèmes, dont beaucoup sont encore connus en Somali, et « rassembla ainsi une foule de clans ennemis sous le double étendard de l'islam et de la patrie⁵² ».

Sayyid commença le *djihād* à Berbera, où il tenta de 1885 à 1897 de soulever la population contre les impérialistes. Mais son premier acte révolutionnaire fut d'occuper Burao, au centre de la Somalie britannique, en août 1899. Les Britanniques, harcelés, durent envoyer entre 1900 et 1904 quatre expéditions pour repousser les attaques de Sayyid. Bien que les Anglais fussent soutenus par les Italiens, les exceptionnelles capacités militaires du leader, ainsi que son emploi efficace de la cavalerie et de la guérilla, valurent à ses guerriers un certain nombre de victoires. L'une d'elles fut remportée à Gumburu Hill, en avril 1903, où neuf officiers britanniques furent tués.

À la fin de 1904, les forces de Sayyid étaient cependant fort affaiblies. Il se retira donc dans le protectorat italien de Medjourtine, où il signa le

48. I. M. Lewis, 1965, p. 69.

49. L. Silberman, n. d., p. 47.

50. M. O. Abd al-Halim, 1975, p. 369-370.

51. D. Jardine, 1923, p. 69.

52. A. Sheikh-Abdi, 1978, p. 62.

5 mars 1905 le traité d'Illing, traité dans lequel il imposait ses conditions aux Italiens. En 1908, Sayyid mobilisa ses troupes pour une nouvelle attaque, qui obligea les Anglais à évacuer l'arrière-pays en novembre 1909 et à se concentrer sur les côtes. Mais Sayyid menaçait d'attaquer également les villes côtières. En août 1913, il remporta une grande victoire en anéantissant la nouvelle force de police chamelière récemment créée. Ce désastre obligea les Anglais à s'allier avec le gouverneur éthiopien d'Harar et à monter avec lui des expéditions contre Sayyid et ce, jusqu'à sa mort à Imi, en Éthiopie, en novembre 1920.

Sous le commandement de Sayyid Muḥammad, le peuple somali avait donc réussi à harceler pendant vingt ans les impérialistes européens et les Éthiopiens. Il avait pu remporter des victoires militaires, politiques et même diplomatiques. Certes, le *djihād* somali ne put chasser les étrangers, mais il favorisa un fort sentiment nationaliste. Les Somali se sentirent unis dans leur lutte contre l'invasion européenne. En outre, le combat de Sayyid Muḥammad laissa dans la conscience nationale somali un idéal de patriotisme qui ne put jamais être effacé, et qui inspira les générations suivantes⁵³.

Conclusion

Peut-être aucune région d'Afrique n'a-t-elle résisté aussi farouchement à la conquête et à l'occupation européennes dans les années 1880-1914 que les pays du Nord-Est africain. La preuve en est donnée par les milliers d'Égyptiens, de Soudanais et de Somali qui perdirent la vie dans les batailles et les escarmouches avec les troupes coloniales. La force de cette résistance était due au fait que le sentiment patriotique qui l'avait inspirée se doublait d'un sentiment religieux encore plus profond. Les populations de l'Égypte, du Soudan et de la Somalie ne luttaient pas seulement pour leurs territoires, mais aussi pour leur foi. Les musulmans de ces pays, comme ceux du reste du monde islamique, étaient conscients des troubles sociaux et religieux entraînés par l'invasion étrangère. Il était en outre contraire à la doctrine islamique qu'une population musulmane acceptât la soumission politique envers une puissance chrétienne. Les mouvements révolutionnaires d'Urābī, le Mahdī, et de Sayyid Muḥammad doivent donc s'interpréter dans le contexte des nombreux mouvements réformistes qui se répandirent dans le monde musulman aux XVIII^e et XIX^e siècles, et qui le marquèrent si profondément.

53. I. M. Lewis, 1965, p. 91.

Initiatives et résistances africaines en Afrique du Nord et au Sahara

Abdallah Laroui

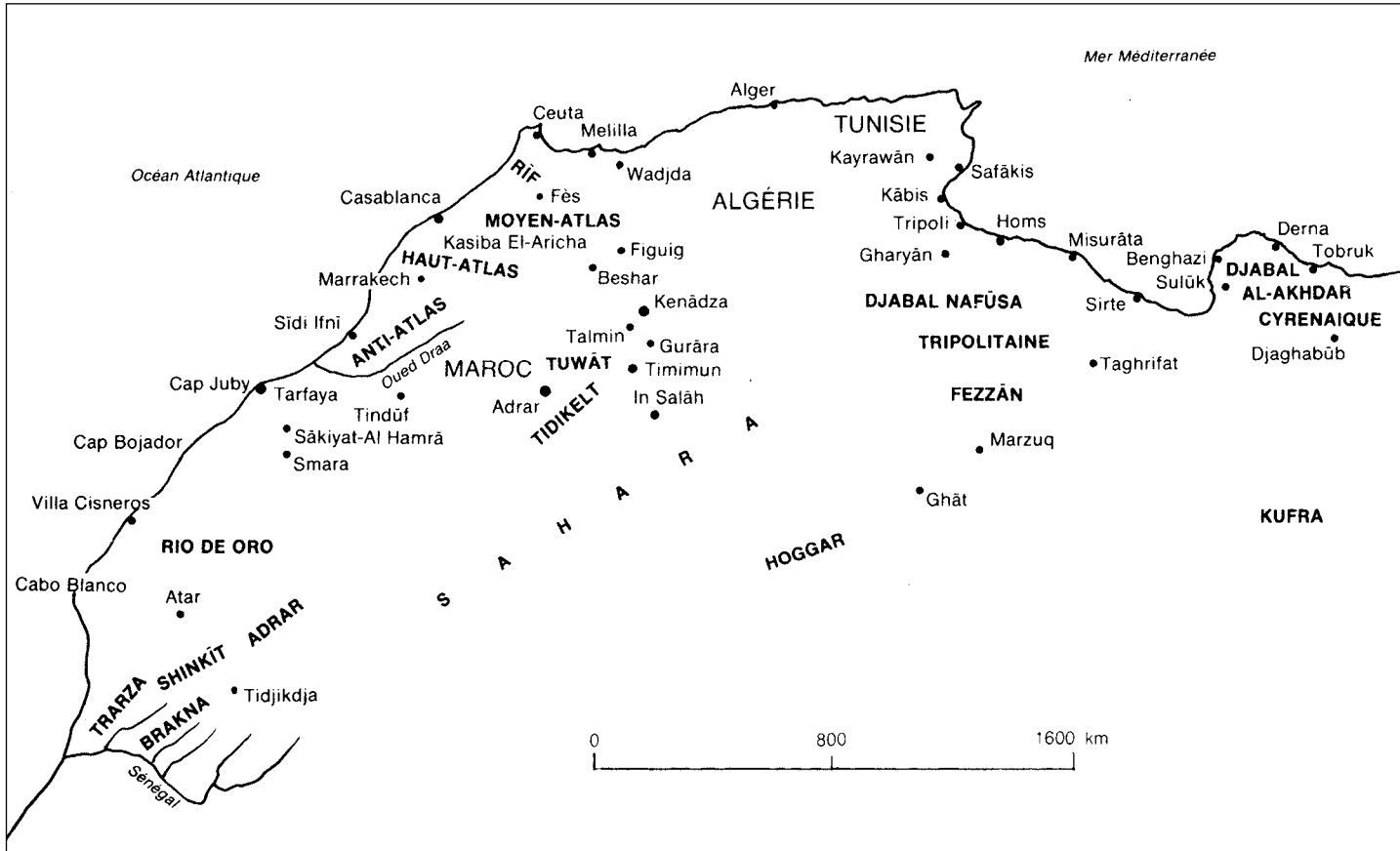
Le sujet de ce chapitre est complexe à souhait, non certes à cause des faits qui sont dans l'ensemble assez bien connus mais en ce qui concerne leur interprétation. Nous devons étudier les initiatives prises par les habitants du Maghreb et du Sahara pour contrecarrer la poussée coloniale ainsi que leurs réactions à la conquête en train de se faire. Pour donner une première idée de la complexité de la situation qui nous occupe, examinons la situation en 1907 (fig. 5.1).

À l'ouest, le Maroc connaît une révolution qui détrône le Sultan 'Abd al-'Azīz (1894-1908) parce qu'il a entériné la conquête de la province du Tuwāt par les Français et accepté les réformes imposées par les puissances européennes lors de la conférence d'Algésiras d'avril 1906. Les protagonistes de cette révolution sont des membres du Makhzen¹ liés aux *Zawāyā* (sing. = *Zāwiya*) [confréries religieuses], aux centres locaux des confréries religieuses sufi (*tariqa*), et aux chefferies locales.

À l'est, la Tunisie voit naître un mouvement nationaliste au sens propre du terme. Les associations des premiers diplômés de l'enseignement moderne s'y créent en même temps que paraît une presse revendicative écrite dans la langue du colonisateur. Une élite nouvelle s'y distingue par des initiatives inédites.

Au sud, les zones occidentales du Sahara sont le théâtre d'une opération française d'envergure ayant pour but d'encercler avant d'étrangler le Maroc indépendant. L'exemple ne tardera pas à être suivi par l'Espagne au Maroc même, et par l'Italie en Tripolitaine, mais cette fois aux dépens du sultan de Constantinople.

1. Gouvernement du Maroc et, au sens large, élite politico-religieuse du pays.



5.1. Les grandes régions du Maghreb et du Sahara.

Ainsi, durant la période qui nous intéresse et dans la région qui nous occupe il y a lieu de distinguer trois niveaux :

Le niveau de l'État constitué², marocain à l'ouest et ottoman à l'est de l'Afrique du Nord. C'est là où nous devons chercher l'initiative au sens propre du terme.

Le niveau des confréries sufi, dont l'inspiration est sans doute religieuse mais dont la fonction est indéniablement politique. Elle a toujours été au Maghreb et au Sahara une organisation défensive contre la menace extérieure. Quand l'État est fort la confrérie est un de ses rouages, quand il s'affaiblit ou se disloque elle s'autonomise et prend de l'initiative. Ainsi, lorsque Constantinople renonce à sa suzeraineté, la confrérie des Sanūsī devient l'âme de la résistance contre les Italiens en Cyrénaïque et, lorsque l'État marocain est dans l'incapacité d'agir, celle des Kettānīs rallie les forces antifrançaises à Shinkit et dans la Shāwiya.

Le niveau de la *djema'a*³ qui n'apparaît en pleine lumière que lorsque les niveaux précédents sont par la force des armes mis hors d'état d'agir. La *djema'a* commence par refuser tout contact avec les autorités coloniales malgré leurs offres alléchantes; quand elle finit par céder elle n'a plus qu'une initiative toute relative; elle ne peut que réagir à la politique coloniale qui en un sens l'a instituée comme puissance autonome.

L'historiographie coloniale déforme consciemment les faits quand elle néglige le niveau de l'État organisé, ramène la confrérie à une sorte de supertribu et ne voit dans la société maghrébine que le niveau tribal qu'elle interprète d'ailleurs selon des modèles anthropologiques de royauté plus théoriques que réels. Par ce biais, la résistance se dissout dans une série discontinue de réactions désordonnées devant une politique de conquête qui apparaît par contraste comme éminemment rationnelle.

Lorsque nous nous plaçons au niveau de l'État ou de la confrérie, nous parlerons d'« initiatives »; lorsque nous restons au niveau local, nous parlerons de « réactions ». Bien que les deux notions coexistent dans l'histoire maghrébine, chacune peut néanmoins servir à définir les caractéristiques d'une époque déterminée, avant et après 1912 au Maroc, avant et après 1922 en Libye.

La documentation qui nous permet de connaître les initiatives maghrébines pour s'opposer aux visées coloniales est de nature politique et diplomatique; elle est bien connue, le problème qui confronte les historiens actuellement est de la réunir et de la conserver.

Qu'en est-il de celle qui nous parle des réactions au niveau local? Il s'agit essentiellement de témoignages écrits et de récits oraux. Bien entendu, il est nécessaire d'enregistrer les récits et de réunir les témoignages manuscrits avant qu'ils ne se perdent mais le grave problème qui se pose est celui de leur évaluation, c'est-à-dire celui de savoir ce que nous pouvons légitimement en attendre.

2. Il ne faut surtout pas interpréter la structure de cet État à partir de celle de l'État libéral, européen; ce serait tomber dans le piège de l'idéologie coloniale.

3. Assemblée représentant *un* des différents niveaux de la division tribale.

Ici deux remarques s'imposent. Concernant les témoignages écrits par des lettrés urbains, il faut rappeler que la conquête militaire a été précédée par une longue préparation psychologique et politique. L'élite urbaine avait entre-temps perdu toute ardeur oppositionnelle. Ceux de ses membres qui ont laissé des mémoires n'étaient pas à l'époque, quoiqu'on en dise aujourd'hui, des résistants. En ce qui concerne les récits oraux, il ne faut pas oublier que les témoins ont subi nécessairement deux sortes d'influences. Européennes d'abord. En effet, le récit des combats, fait du point de vue colonial, était publié presque instantanément dans la presse spécialisée⁴; d'un autre côté la politique coloniale était d'enrôler les fils des chefs soumis dans l'école française, dans l'espoir d'en faire des alliés fidèles. Dix ans à peine après l'événement, par exemple, le fils pourrait donner sur les combats de son père des détails que celui-ci ignorait et qu'il intègre désormais de bonne foi à son récit. Or la version coloniale, bien que contemporaine des faits, n'est pas innocente; elle porte la marque de l'hostilité qui opposait dans l'armée des puissances coloniales métropolitaines et régiments coloniaux. Les officiers de ces derniers n'hésitaient pas à comparer leurs campagnes en Afrique aux batailles auxquelles les premiers avaient pris part en Europe⁵. Nationalistes ensuite. Les opérations de conquête étaient concomitantes à l'action réformatrice ou nationaliste des villes. Même quand elles se déroulaient loin des zones urbaines, les citadins suivaient avidement les péripéties pour les récupérer immédiatement à des fins idéologiques. C'est souvent le militant citadin qui incite le vieux guerrier montagnard à dicter ses souvenirs.

Pour les deux raisons indiquées, les témoignages que nous possédons actuellement ne peuvent pas révolutionner le récit colonial ou la version nationaliste. Ils peuvent en revanche les éclairer différemment, à condition toutefois de dépasser leur cadre strictement local.

Les États du Maghreb et les Européens

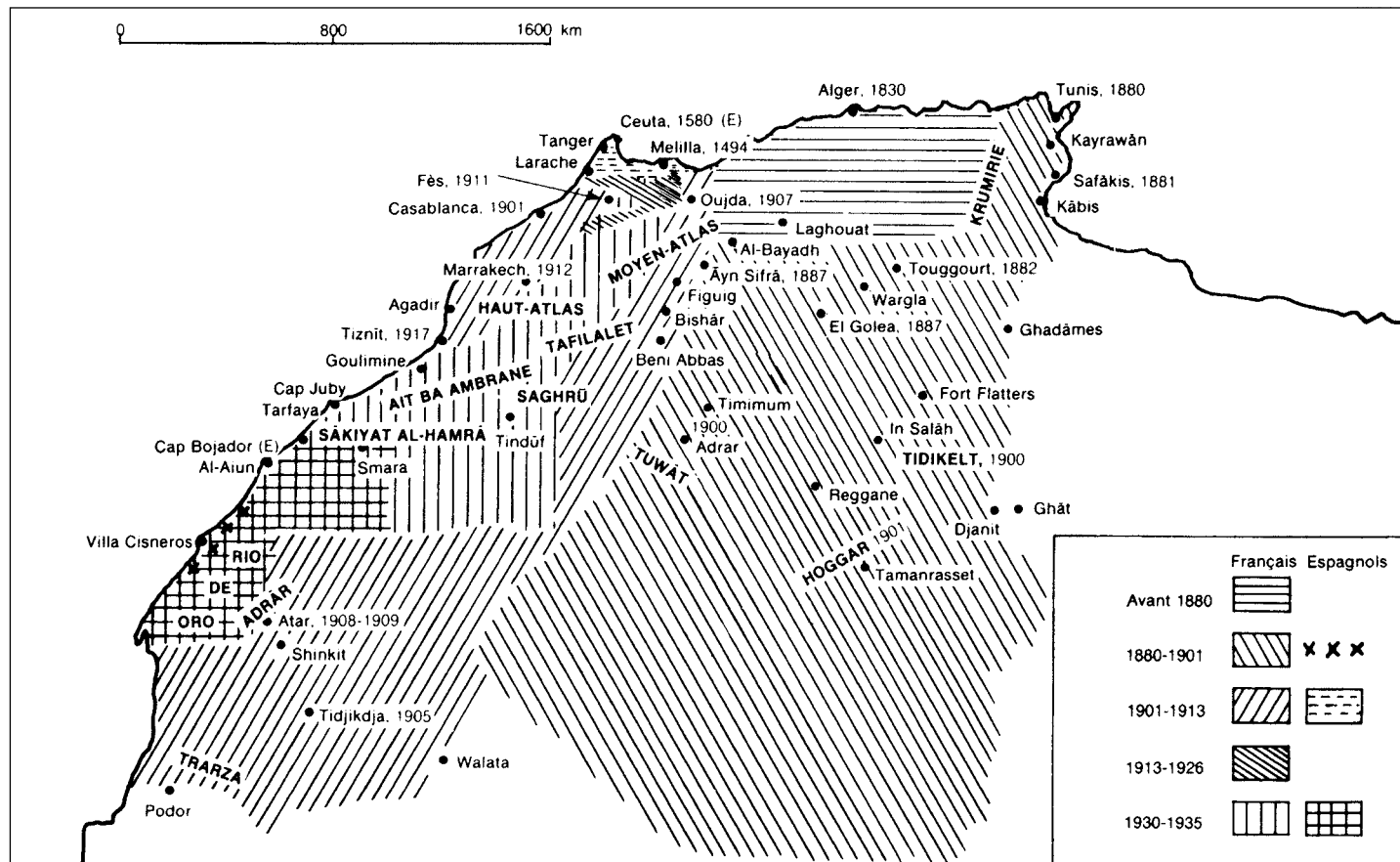
La poussée colonialiste du XIX^e siècle au Maghreb a cette particularité qu'elle fait suite aux croisades antérieures (fig. 5.2).

Le gouvernement marocain s'oppose depuis quatre siècles aux Espagnols établis à Ceuta et Melilla. Il a toujours interdit à la population d'avoir avec eux le moindre contact, et c'est pour desserrer ce blocus que l'Espagne déclencha la guerre de 1859-1860 qui fut si désastreuse pour le Maroc. Celui-ci est forcé en effet de payer une forte indemnité, d'acquiescer à l'élargissement de l'enceinte de Melilla, de céder sur la côte atlantique un port qui devait servir d'abri aux pêcheurs canariens⁶. Avec l'acquisition de la baie de Rio de Oro dont l'occupation est notifiée le 26 décembre 1884 aux puissances signataires

4. La chronique de la pacification était donnée mensuellement depuis 1898 dans la revue *Afrique française*, bulletin du comité de l'Afrique française.

5. Le général Guillaume écrit à propos de la conquête de l'Atlas central: «Son originalité, cependant, n'est pas telle qu'elle ait pu échapper aux grands principes de l'art de la guerre»; A. Guillaume, 1946, p.457.

6. L'accord se fit après des années de discussion sur le port de Sidi Ifni qui ne sera cependant occupé qu'en 1934.



5.2. Les campagnes européennes au Maghreb.

de l'acte de Berlin sur le partage de l'Afrique en zones d'influence, l'Espagne possède à la fin du siècle trois points d'appui sur les côtes nord-africaines.

En 1880 et 1881, lorsque se réunit en deux sessions la Conférence de Madrid sur la protection individuelle au Maroc, le Makhzen fit une dernière tentative pour imposer sur le plan international son indépendance et sa souveraineté sur un territoire nettement délimité. Malgré le soutien anglais, la tentative échoua face à la coalition intéressée de la France, de l'Espagne et de l'Italie. La France, qui un moment avait cru tout perdre au Maroc, posa immédiatement après la fin de ladite conférence le problème du Tūwāt. En effet, on parlait beaucoup à Paris à cette époque du projet d'une ligne de chemin de fer transsaharienne qui devait ouvrir au commerce français le centre de l'Afrique. Mais le projet se heurtait à un grave obstacle : les oasis du Sahara central dépendaient politiquement du Maroc. La France essaya de gagner à ses vues le sultan. Celui-ci, fort de l'appui anglais, rejeta les demandes françaises tout en renforçant sa présence administrative et politique au Tūwāt.

À l'est du Maghreb, les Tunisiens avaient combattu depuis des siècles les Italiens comme les Marocains avaient combattu les Espagnols. L'Italie unifiée avait bien des visées sur la régence de Tunis : elle y envoyait des immigrants, y investissait des capitaux, y propageait sa culture. Mais le véritable danger qui guettait la Tunisie venait de la France installée en Algérie depuis un demi-siècle déjà.

Le sultan de Constantinople avait profité de ses mésaventures en Algérie pour remettre la Tripolitaine et la Cyrénaïque sous son administration directe et pour regagner son influence politique en Tunisie⁷. Il n'y a aucun doute qu'il existait un important sentiment pro-ottoman parmi l'élite de la régence de Tunis. Le bey, qui y voyait un danger pour ses prérogatives, estima de son intérêt de s'appuyer tour à tour sur l'Italie et la France. Cette ligne de conduite, plus ou moins volontaire, lui fut fatale. Lorsque le gouvernement français profita d'une situation diplomatique favorable pour attaquer le pays, le bey se trouva isolé à l'intérieur et à l'extérieur et fut contraint de signer le 12 mai 1881 un traité le mettant sous le protectorat de la France. Cependant les populations du Sahel et de la capitale religieuse, Ḳayrawān, se révoltèrent immédiatement dans l'espoir d'une prompt intervention ottomane. Une seconde expédition française est alors mise sur pied qui allait rencontrer une forte opposition dans les régions montagneuses du nord-ouest, du centre et du sud. Safākis et Kābis furent bombardées par des unités de la marine ; Ḳayrawān soutint un long siège durant l'automne de 1881 ; les territoires du sud, proches de la Tripolitaine, restèrent pendant longtemps zone d'insécurité.

L'Italie maintint ses prétentions sur le pays ; les Tunisiens ne pouvaient évidemment pas jouer cette carte-là. En revanche, ils restèrent fidèles à la souveraineté islamique ; les liens ne furent jamais tout à fait rompus avec Constantinople ; ce sera l'un des fondements du précoce nationalisme tunisien.

7. Voir E. Kuran, 1970.

Nous n'avons pas à nous occuper ici de l'intense activité diplomatique qui permit aux différents États européens de préciser leurs sphères d'influence respectives. Cette période préparatoire prit fin avec l'accord général d'avril 1904 entre la France et l'Angleterre. Jusqu'à cette date, chaque puissance intéressée au Maghreb se contentait de rappeler ses revendications et à l'occasion prenait des gages territoriaux.

C'est ainsi que le Maroc subit, à la fin du règne de Ḥasan I^{er}, la défaite à la guerre de 1893 qui permit à l'Espagne de consolider ses gains de 1860 dans le voisinage de Melilla. Sept ans plus tard, à la fin de la régence du vizir Bā Aḥmad, la France estima que le moment était favorable pour régler définitivement à son profit le problème du Tūwāt. Sous le couvert d'une exploration scientifique, une forte expédition se rapproche peu à peu des oasis convoitées et en décembre 1899 se présente devant In Ṣalāh et exige une reddition immédiate. Le caïd de la localité, nommé par le sultan du Maroc, entouré de soldats du Makhzen et aidé par les chérifs du lieu, oppose une farouche résistance. Après de sanglantes batailles, comme celle d'In Ghār le 27 décembre 1899, où l'issue ne faisait pas de doute, vu la disproportion des forces en présence, tout le pays des oasis est conquis, le dernier combat prenant place à Talmīne en mars 1901. L'Angleterre et l'Allemagne, alertées par le jeune sultan 'Abd al-'Azīz, lui conseillent d'accepter le fait accompli ; ce qu'il fit en signant sous la contrainte le protocole du 20 avril 1902. Il tenta cependant, en échange de cette concession majeure, de faire préciser la ligne de démarcation au sud et à l'est entre le Maroc d'une part et les possessions françaises de l'autre, sans résultat car la France tenait à l'imprécision qui lui ouvrait la perspective d'autres conquêtes.

La perte du Tūwāt fut une des raisons majeures de la désagrégation de l'autorité sultanienne qui alla crescendo jusqu'à 1911. Les membres du Makhzen savaient que la France visait à encercler le Maroc pour l'isoler et l'assujettir ; ils savaient aussi que l'Angleterre ne s'opposait plus aux visées françaises. Les réformes intérieures que le Makhzen avait introduites pour renforcer l'armée et l'administration n'avaient pas donné les résultats souhaités. Il ne compta plus alors que sur l'aide diplomatique de l'Allemagne qui soutint en effet l'indépendance marocaine jusqu'en novembre 1911, date à laquelle elle signa avec la France un accord par lequel elle laissait à celle-ci les mains libres au Maroc en échange de compensations en Afrique équatoriale.

À partir de 1905 la France décide de brusquer les choses et d'occuper ce qu'on appelait le *bilād al-sibā*⁸. Il s'agissait de régions désertiques, pauvres et sous-peuplées que le sultan pour cette raison faisait administrer par des chefs locaux sans toutefois abandonner ses droits souverains. Il était régulièrement tenu au courant des menées coloniales et, lorsque la menace française se concrétisait, il envoyait un représentant dûment mandaté pour diriger la résistance. C'est ce qui se passa dans la région de Kenāzda et à Shinkīt.

Ayant toujours refusé de délimiter la frontière avec le Maroc au-delà de Figuig, la France poursuivait une politique de lent grignotage. Remontant

8. L'idéologie coloniale présentait le *bilād al-sibā* comme des territoires autonomes où la souveraineté du sultan était purement nominale, se réduisant à une influence religieuse.

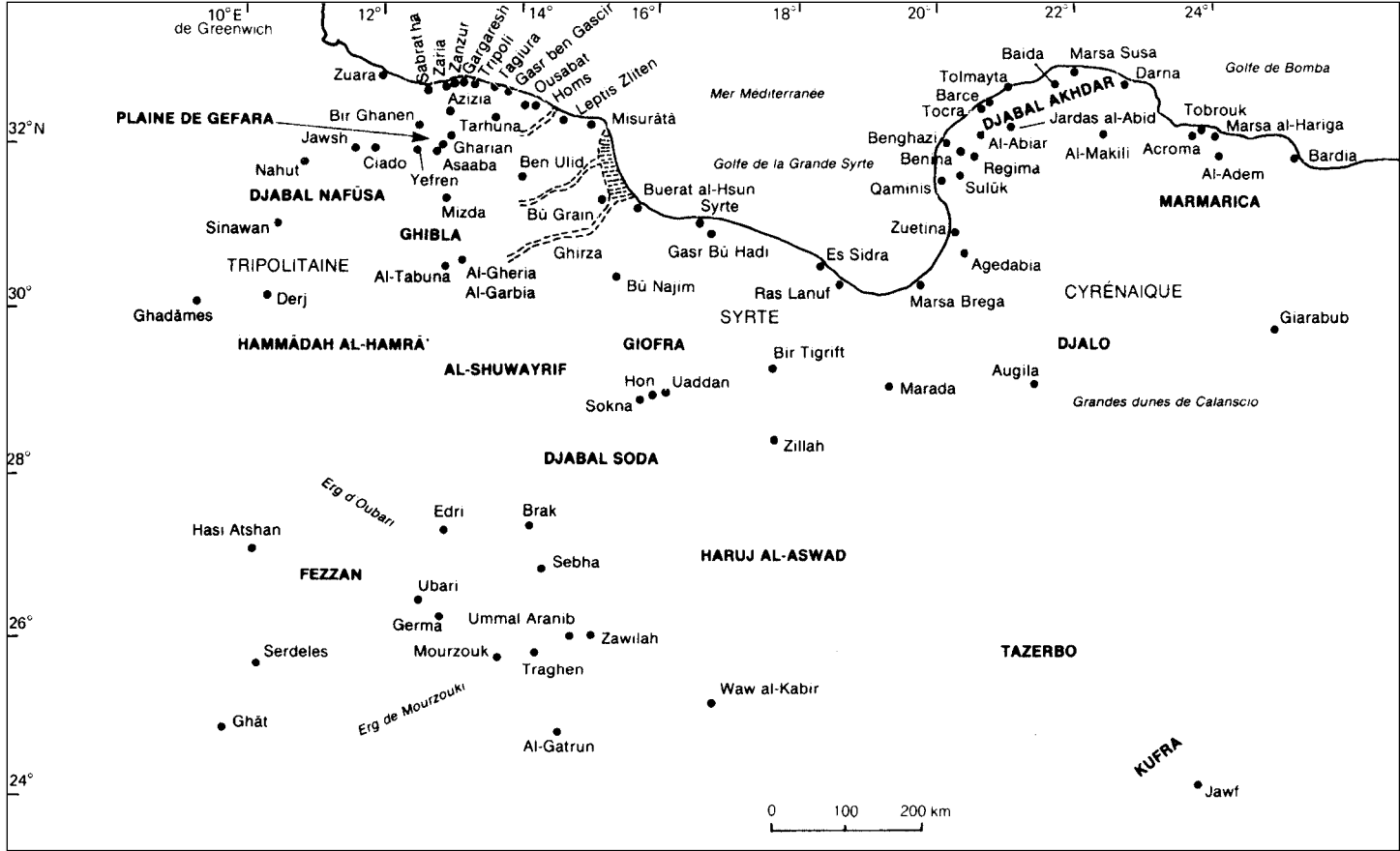
la vallée de la Saoura, ses forces occupent peu à peu le territoire situé entre les oueds Gîr et Zoûsfânâ, sous le prétexte de mettre fin au désordre et à l'insécurité et de permettre au commerce frontalier de s'épanouir. Le gouvernement français proposait d'ailleurs au Makhzen de partager avec lui les revenus de la douane. Il obtint satisfaction en mars 1910.

Plus au sud, la France avait imposé son protectorat sur les émirs des Trarza et Brakna. Puis en 1905 un spécialiste des affaires musulmanes, Xavier Coppolani, vient d'Alger pour inaugurer sa politique de « pénétration pacifique », qui consiste à entrer en contact direct avec les chefs de « tribu » et de confrérie religieuse pour les gagner à l'influence française. Il trouve en face de lui un adversaire de taille, le cheikh Ma' al-'Aynayn, qui depuis plus de trente ans faisait figure de représentant du sultan du Maroc. Alerté, Moulāy 'Abd al-'Azîz envoie sur place son oncle Moulāy Idrîs. Celui-ci galvanise les forces de résistance; entre-temps le camp de Coppolani, installé à Tidjikdja, est attaqué en avril 1905; l'apôtre de la pénétration pacifique est tué. La France, profitant de la crise interne qui secoue le Maroc, exige le rappel de Moulāy Idrîs et l'obtient en janvier 1907, mais la résistance ne cesse pas pour autant. Une forte expédition dirigée par le colonel Gouraud monte vers le nord; elle subit un grave revers à al-Moynâm le 16 juin 1908; elle réussit néanmoins à entrer à Atar le 9 janvier 1909. Le cheikh Mâ' al-'Aynayn se retire avec ses adeptes dans la Sāḳyat al-Ḥamrâ d'où ses forces continuent à harceler Français et Espagnols jusqu'en 1933.

Durant la même époque l'Espagne avance à l'ombre de la France. Lorsque celle-ci occupe Shinkît, celle-là sort de son établissement de la baie de Rio de Oro; elle organise en 1906 les troupes d'intervention sahariennes qui pénètrent trente kilomètres à l'intérieur des terres. Au nord, les Espagnols attendent que les Français entrent à Ouadjda en 1907 pour monter une expédition de 45 000 hommes qui part en septembre 1909 à la conquête du Rîf. À quoi la population locale, galvanisée par l'appel du cheikh Ameriyân au *djihād* oppose une résistance farouche qui ne s'éteindra qu'en 1926.

À l'autre bout de l'Afrique du Nord, la Tripolitaine ottomane subit en 1911 l'attaque de l'Italie (fig. 5.3.). La révolution des Jeunes-Turcs avait grandement affaibli l'État ottoman; l'Italie, entre-temps, avait reçu le feu vert de l'Angleterre et de la France; le 28 septembre 1911, elle présente à Constantinople un ultimatum mettant en cause l'incurie ottomane et l'anarchie qui règne dans le pays, puis, sans prêter attention à la réponse conciliante du gouvernement turc, elle fait débarquer en octobre des troupes à Tripoli, Benghazi, Homs et Tobrouk. Celles-ci s'emparent facilement des villes. Mais, dès que les Italiens se hasardent à l'extérieur des villes, ils se heurtent à une résistance acharnée. Plusieurs batailles eurent ainsi lieu aux abords des villes, notamment le 23 octobre 1911 à al-Hāni, près de Tripoli. Les Italiens subirent là une défaite humiliante qui les conduisit à commettre des atrocités contre la population de Tripoli⁹. Devant Benghazi, les Italiens furent sévèrement accrochés à trois reprises à Djudianâ, al-Kuwayfiya et al-Hawwārî, le 28 novembre 1911. Battus, ils durent se replier dans la ville.

9. P. Maltese, 1968, p. 210-224.



5.3. La Tripolitaine ottomane, la Syrte et la Cyrénaïque. [Source: J. Wright, *Libya*, New York, Washington, 1969, p. 180.]

À al-Khums, pour s'assurer le contrôle de la position stratégique d'al-Marķib, les forces italiennes et turco-arabes se battirent avec acharnement du 23 octobre 1911 au 2 mai 1912, date à laquelle les Italiens réussirent à chasser les défenseurs¹⁰.

À Derna, la petite garnison turque se retira dans les montagnes qui surplombent la ville, d'où elle entreprit de harceler les Italiens avec le concours de la population autochtone. La résistance de Derna devait être renforcée par l'arrivée d'un groupe d'officiers turcs commandés par Anwar Pasha (Enver) et Muṣṭafā Kamal (le futur Kamal Atatürk). Avec l'aide d'Aḥmad al-Sharīf, chef spirituel des Sanūsiyya (fig. 5.4), Anwar et ses troupes réussirent à mobiliser les Arabes de l'arrière-pays et à rassembler une armée considérable.

Anwar lança cette armée à deux reprises contre les Italiens à al-Kḳarķaf et Sīdī 'Abdallāh le 8 octobre 1912 et le 3 mars 1912¹¹. À Tobrouk, Arabes et Italiens s'affrontèrent par deux fois, le 3 mars 1912 à al-Nādūra et le 17 juillet 1912 à al-Mudawwar, où le général Salsa, commandant des troupes italiennes, trouva la mort¹². Il est difficile d'énumérer dans un résumé aussi succinct



5.4. *Sayyid Aḥmad al-Sharīf al-Sanūsī, né en 1873, mort en 1932 à La Mecque.*

[Photo : Bibliothèque centrale de l'Université de Garyounis, Benghazi, Jamahiriya arabe libyenne populaire et socialiste].

10. K. al-Tillīsī, 1973, p.463-467. Les passages de ce chapitre concernant la Libye (actuelle Jamahiriya arabe libyenne populaire et socialiste) s'inspirent des travaux de I. El-Harcir et Jan Vansina. [Note du directeur de volume.]

11. *Ibid.*, p. 27.

12. *Ibid.*, p.344-346.

toutes les batailles disputées en Libye contre les Italiens ; il suffira d'indiquer qu'il y eut des affrontements dans toutes les villes et agglomérations, autour des villes et dans toutes les vallées. Cette résistance farouche explique que les Italiens n'aient guère progressé en dehors des cinq villes qu'ils avaient investies dans les six premiers mois de la guerre.

Dès la fin de 1911, on pouvait constater chez de nombreux Italiens une certaine déception liée à la durée de la guerre en Libye. Afin d'obliger la Turquie à évacuer la Libye, le gouvernement italien attaqua les détroits, les îles du Dodécanèse et les Dardanelles. Cette nouvelle offensive italienne au cœur de l'empire turc faisait peser une menace sur la paix mondiale et réveillait la «question d'Orient», ce qu'aucune puissance européenne ne souhaitait en raison des complications prévisibles. Les principales puissances européennes firent donc pression sur la Turquie et l'Italie pour que celles-ci parviennent à une solution pacifique, et elles incitèrent, pour ne pas dire forcèrent, la Turquie à signer avec l'Italie l'accord de Lausanne du 18 octobre 1912. Aux termes de ce traité, la Turquie déclarait accorder l'indépendance au peuple libyen, ce qui lui permettait de sauver la face aux yeux du monde islamique, l'Italie s'engageant pour sa part à évacuer les eaux territoriales turques¹³.

Les réactions des Libyens à l'annonce de ce traité de paix sur lequel on ne les avait pas consultés furent mitigées. Certains souhaitaient négocier avec l'Italie alors que d'autres voulaient se battre jusqu'au bout. La population de la Cyrénaïque, entraînée par son chef spirituel Aḥmad al-Sharīf, penchait plutôt vers la négociation.

Profitant de l'évacuation de la Libye par les Turcs, les Italiens lancèrent une attaque contre les forces d'Aḥmad al-Sharīf au sud de Derna, mais ils essuyèrent une défaite retentissante à Yawn al-Djumā^c le 16 mai 1913¹⁴. Cette date est importante car c'était le premier affrontement d'envergure entre les Arabes et les Italiens après l'évacuation des troupes turques. S'appuyant sur le décret du sultan turc accordant l'indépendance aux Libyens, Aḥmad al-Sharīf proclama la formation d'un gouvernement dénommé «Al-Ḥukūma al-Sanūsiyya», le gouvernement Sanūsi¹⁵.

En Tripolitaine, les Italiens lancèrent une offensive analogue contre les principales forces des montagnes orientales et battirent les Libyens à Djandūba le 23 mars 1913, s'ouvrant ainsi l'accès du Fezzān. Un corps expéditionnaire italien commandé par le colonel Miani réussit à battre les combattants libyens en trois occasions successives et à occuper Ṣabhā en février 1913¹⁶.

Jusqu'à la veille de la première guerre mondiale, la résistance en Afrique du Nord¹⁷ est le fait d'un État organisé. Face aux forces d'invasion se dressent des contingents de soldats réguliers, même si leur nombre est inférieur à celui des combattants des tribus. Lorsque l'État se trouve obligé de s'incliner

13. Al-Zāwī, 1973, p. 140-156.

14. Al-Tillīsī, 1973, p. 321-322.

15. Recueil Aḥmad al-Sharīf de l'Université de Garyounis, Benghazi, Jamahiriya arabe libyenne populaire et socialiste.

16. Al-Tillīsī, 1973, p. 46-47.

17. Sur la résistance des Libyens pendant la première guerre mondiale, voir le chapitre 12.

devant le « fait accompli », en raison de l'inégalité des forces, il délègue implicitement son devoir de résistance à un chef de confrérie qui ne rompt jamais les relations avec le chef politique de la communauté musulmane¹⁸. Il s'agit donc dans cette première phase d'une guerre politique menée explicitement au nom de la souveraineté islamique.

En 1914, la résistance organisée par une autorité politique autochtone centralisée avait pris fin, sauf en Libye; mais la situation née de la première guerre mondiale empêcha les puissances coloniales de passer à la phase d'occupation effective. Français, Espagnols et Italiens ne demandaient qu'à conserver leur acquis. Ils connurent néanmoins de graves revers; ce qui amena le général Lyautey, résident de France au Maroc, à affirmer: « celui qui n'avance pas recule ». Allemands et Turcs appelèrent les habitants du Maghreb à secouer le joug colonial; des leaders panislamistes comme le Tunisien Bach Hamba et le Marocain al-Aṭṭābī furent reçus à Berlin et participèrent à des tournées de propagande dans les pays neutres; des émissaires furent envoyés dans le Rif et dans la région de l'oued Noūn; des armes furent acheminées aux résistants tripolitains par le port de Misurātā. Il n'y a aucun doute qu'une partie de la population estimait que les colonisateurs pouvaient être rejetés à la mer. La fragilité de l'occupation dans les territoires conquis immédiatement avant la guerre est démontrée par l'extrême nervosité des proconsuls de cette époque et par le « libéralisme » qu'ils furent obligés d'afficher. Lyautey alla jusqu'à se conduire comme un simple ministre des affaires étrangères du sultan du Maroc.

Cette période d'attente prit fin en 1921. En Tripolitaine, le nouveau proconsul, Volpi, porté par la vague nationaliste qui allait permettre à Mussolini de marcher sur Rome, mit fin à une politique prétendument libérale. Il dénonça tous les accords antérieurs conclus pendant et après la première guerre mondiale. Cette initiative fut suivie d'un certain nombre d'incursions en vue d'une « reconquête ». Une importante armée commandée par le général Graziani marcha sur Gharyān, capitale de la Tripolitaine, qui tomba le 7 novembre 1922. Une autre armée attaqua Misurātā et s'en empara le 20 février 1923¹⁹. Le Comité central de la République-Unie, créé en janvier 1922²⁰, déchiré par les dissensions internes et par la guerre civile entre Misurātā et Warfallāh, d'une part, les Arabes et les Berbères des montagnes occidentales, d'autre part, ne parvint pas à mobiliser des forces suffisantes pour arrêter les Italiens. Il finit par se dissoudre et ses membres quittèrent le pays pour se rendre en Égypte, au Soudan et en Tunisie.

Pour aggraver encore la situation, le 21 décembre 1922, l'émir Idrīs al-Sanūsī, chef spirituel et commandant suprême de l'Union, partit en exil volontaire en Égypte. Cette décision brusque et inexplicée, sur laquelle les historiens continuent à s'interroger, démoralisa complètement la popu-

18. Soulignons que la situation des deux sultans, marocain et ottoman, n'est comparable que jusqu'en 1919, date à laquelle le sultan de Constantinople renonce à la souveraineté sur plusieurs territoires arabes. De plus, en 1925, le califat ottoman est aboli.

19. Al-Tillisi, 1973, p. 63-76; voir également R. Graziani, 1976, p. 98-104, 161-171 et 339-367.

20. Voir chapitre 12.

lation et amena de nombreux combattants à quitter le pays ou à se rendre aux Italiens. Avant son départ, al-Sanūsī avait toutefois désigné son frère al-Ridā pour le représenter et confié à ‘Umar al-Mukhtār le commandement des forces nationales des Montagnes Vertes; c’est sous la direction de ce dernier et grâce à l’efficacité de son action de guérilla que la résistance put se poursuivre jusqu’en 1931. ‘Umar al-Mukhtār ayant divisé ses forces en trois colonnes mobiles [*adwār*], s’installa dans la région montagneuse du sud d’al-Mardj, à Jardas. Toutes les attaques lancées contre lui au cours de l’été 1923 furent repoussées et l’armée envoyée contre son campement en mars fut mise en déroute.

C’est la Tripolitaine qui tomba la première. Dès juin 1924, toutes les terres cultivables étaient occupées. Mais les Italiens, se rendant compte que leur position resterait précaire tant qu’ils ne contrôlèrent pas le désert, se lancèrent dans une longue campagne, décidés à s’assurer le contrôle du désert et finalement du Fezzān. Cette campagne n’aboutit pas, malgré l’utilisation des bombardements aériens et de gaz empoisonnés. Plusieurs attaques italiennes furent stoppées. En 1928, les Libyens bloquaient encore le gros des forces italiennes à Faqhrift, au sud de Surt. Mais, entre la fin de 1929 et le début de 1930, le Fezzān fut finalement occupé et la résistance libyenne à l’ouest et au sud s’effondra.

Pendant ce temps, la résistance restait active en Cyrénaïque et infligeait de graves revers aux Italiens. Quand les fascistes se furent montrés incapables de mettre un terme à l’action révolutionnaire d’Umar al-Mukhtār (fig. 5.5) en Cyrénaïque par des offensives militaires directes, ils eurent recours à certaines mesures sans précédent dans l’histoire des guerres coloniales africaines. Ils commencèrent par ériger un barrage de fil de fer de 300 kilomètres le long de la frontière entre Tripoli et l’Égypte pour empêcher toute aide en provenance du territoire égyptien. Ensuite, faisant appel sans cesse à de nouveaux renforts, ils occupèrent les oasis de Djalo, Djaghābūb et Kufra afin d’encercler et d’isoler les combattants de la Cyrénaïque. Enfin, ils évacuèrent toutes les populations rurales de la Cyrénaïque et les déportèrent dans le désert de Sirt, où elles furent enfermées dans des camps de concentration. Cette dernière mesure visait à priver les forces d’al-Mukhtār de toute aide de la population locale. D’autres prisons de masse et camps de concentration furent créés à al-Makrūn, Sulūk, al-Aghayla et al-Barayḳa. Les conditions d’internement étaient si mauvaises que l’on estime à plus d’une centaine de milliers de personnes le nombre de ceux qui y moururent de faim et de maladie, sans parler du bétail qui fut confisqué. Rien que pour le camp d’al-Barayḳa, il y aurait eu, d’après les statistiques des Italiens eux-mêmes, 30 000 morts entre 1930 et 1932, sur un total de 80 000 internés²¹.

Ces mesures répressives ne parvenaient pas à étouffer la révolte et les combattants eurent recours à une tactique de harcèlements. Une fois de plus, les Italiens offrirent de négocier avec al-Mukhtār. Une série de rencontres

21. M. T. al-Ashḥāb, 1947, p. 482.



5.5. *Umar al-Mukhtār, le fameux chef de la résistance libyenne de 1923 à son exécution en 1931.*

[*Photo*: Bibliothèque centrale de l'Université de Garyounis, Benghazi, Jamahiriya arabe libyenne populaire et socialiste.]

eut lieu, notamment près d'al-Mardj le 19 juillet 1929, en présence du gouverneur Badoglio. À cette occasion, les Italiens tentèrent en vain de soudoyer al-Mukhtār, qui réaffirma sa volonté de libérer son pays²². Par la suite, quand al-Mukhtār s'aperçut que les Italiens s'efforçaient de diviser ses fidèles pour parvenir à leurs fins, il rompit les pourparlers et reprit ses activités de guérilla, multipliant accrochages, raids, embuscades, attaques surprise et incursions sur l'ensemble du territoire. Dans les vingt et un mois qui précédèrent sa capture, il y eut 277 accrochages avec les Italiens, comme Graziani le reconnaît lui-même²³. Mais, en septembre 1931, al-Mukhtār fut fait prisonnier et expédié à Benghazi. Jugé par un tribunal militaire, il fut exécuté en présence de milliers de Libyens à Sulūk, le 16 septembre 1931.

Après la capture d'al-Mukhtār, ses fidèles élirent comme chef son adjoint Yūsuf Abu Rāḥil. Celui-ci poursuivit la lutte pendant six mois, puis décida de déposer les armes et de se réfugier en Égypte. Il trouva la mort en tentant de franchir la frontière. Le 24 janvier 1932, Badoglio annonça que la Libye était conquise et occupée; ainsi aboutissait à une conclusion plus ou moins inévitable la plus longue guerre de résistance à l'impérialisme européen.

22. I. El-Harcir, 1981.

23. R. Graziani, 1980, p. 296.

Rappelons ici seulement qu'au même moment, le nord du Maroc était le théâtre d'une guerre aussi féroce et d'une résistance aussi héroïque²⁴.

Jusqu'en 1931, de vastes régions dans l'Atlas et le Sahara, jugées inintéressantes du point de vue économique, vivaient en dehors de tout contrôle colonial. Là se réfugiaient ceux qui ne voulaient pas se rendre à l'armée française ou espagnole. Les habitants ne restaient pas néanmoins totalement isolés; ils avaient des contacts avec les régions soumises; ils en fréquentaient les souks et les dispensaires. C'était l'époque de la pénétration pacifique, de la politique des contacts, époque ambiguë dont il faut se garder de tirer des conclusions générales.

En 1931 intervint un changement dans la politique coloniale française. Inquiet de voir l'Allemagne reconstituer sa force, le ministre français de la guerre, Messimy, pose l'année 1935 comme date limite pour terminer les opérations de conquête et d'occupation. Tous les moyens nécessaires sont donnés à l'armée d'Afrique, les dispositions sont prises pour coordonner les opérations avec les Espagnols; l'avènement d'une république à Madrid rendait cette coordination aisée. Et ainsi, chaque printemps était montée une expédition destinée à réduire une des « taches de dissidence ».

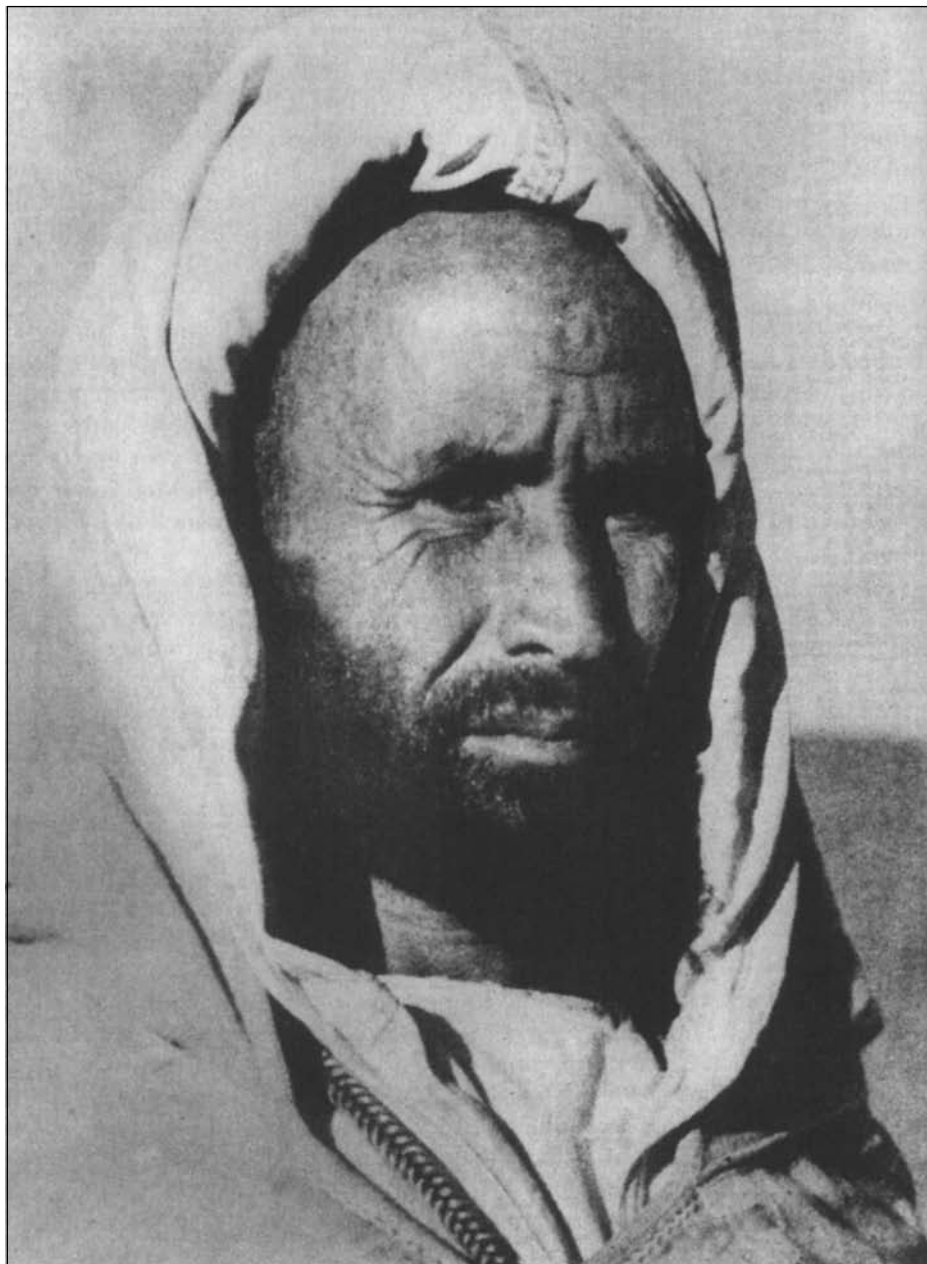
Pour bien comprendre ce qui allait se passer, il faut se rappeler que la conquête est menée au nom du sultan²⁵, que l'armée pacificatrice est en majorité autochtone, que la contrebande est depuis longtemps tarie, que la politique de contact a permis aux autorités coloniales de connaître les contradictions de communautés depuis des années encerclées, que chaque communauté comprenait indigènes et réfugiés venus parfois de très loin, et surtout il faut se poser la question: Au nom de quoi fallait-il lutter jusqu'à la mort? Au nom de coutumes que le colonisateur était manifestement disposé à maintenir et à consolider?

Pourtant, malgré cela, la conquête ne fut nulle part aisée²⁶. Le Moyen-Atlas est réduit en deux campagnes en 1931 et 1932; du 12 juillet au 16 septembre de cette dernière année se déroula la bataille sanglante de Taziḳzaouīt. L'armée française réussit à encercler 3 000 familles qui fuyaient devant l'envahisseur depuis 1922. La bataille dura du 22 août au 11 septembre. Ni les bombardements intensifs, ni le blocus ne purent venir à bout de la résistance animée par al-Wakki Amhouch et ses frères. Il fallut nettoyer les abris à la grenade. Après la bataille, on dénombra 500 victimes chez les Marocains. Cette bataille montra à l'évidence les limites de la politique des contacts avec les tribus. En 1933, c'est au tour du Djabal Saghrū où la bataille de Bū Ghāfir, qui dura du 13 février au 25 mars, fut aussi sanglante (fig. 5.6). En 1934, les derniers résistants sont encerclés dans l'Anti-Atlas; après quoi, les Français peuvent entrer à T'indoūf en mars. Une semaine plus tard, le 6 avril 1934, les Espagnols prirent enfin possession de Sīdī Ifnī.

24. La guerre du Rīf est traitée dans le chapitre 24 de ce volume.

25. « Il a ainsi fallu vingt-deux ans d'efforts continus pour pénétrer au cœur de la montagne berbère, soumettre à l'obédience du souverain marocain les derniers rebelles », A. Guillaume, 1946, p. 456.

26. « Aucune tribu n'est venue à nous sans avoir préalablement été vaincue », *ibid.*, p. 9.



5.6. L'amghar Hassū ū Basallām, des Hemchan (Aït Atta du Sahara), chef de guerre des dissidents du Bū Ghāfir (Saghrū), en Algérie en 1933.

[Photo: Georges Spillman, *Souvenirs d'un colonialiste*, Presses de la Cité, 1968.]

En 1930 et 1931, au moment où les puissances coloniales pouvaient raisonnablement penser que la conquête touchait à sa fin, les chefs italiens parlaient de *Pax Romana* et les Français célébraient avec pompe le centenaire de la prise d'Alger et le cinquantenaire du protectorat sur la Tunisie. Les idéologues de la colonisation voyaient dans l'événement la revanche de Rome sur l'Islam, de l'Occident sur l'Orient. Mais, à cette date, le nationalisme, déjà implanté dans les villes, se préparait à gagner les zones rurales. Pour les intéressés, les dernières batailles marquaient moins la fin d'une époque qu'elles ne soulignaient le refus de toute soumission volontaire²⁷.

Les étapes de la résistance

On peut ainsi distinguer deux phases dans la résistance maghrébine à la poussée coloniale : la première allant de 1880 à 1912 environ, la seconde de 1921 à 1935, la période intermédiaire correspondant à la situation ambiguë de la première guerre mondiale. Essayons de poser maintenant, au-delà de la chronique militaire et des témoignages subjectifs, quelques questions qui pourraient ouvrir la voie à la réflexion et à la recherche.

Au cours de la première phase, les campagnes suivent toujours un scénario que la France a mis au point lors de la conquête de l'Algérie et que l'Espagne et l'Italie ont repris. Avant d'envahir le territoire convoité, la puissance coloniale prend bien soin d'obtenir l'assentiment de ses concurrents, soit par une convention bilatérale, soit en marge d'une conférence internationale²⁸. Cela acquis, la conquête suit les étapes suivantes :

On crée un incident qui permet de justifier l'intervention ; d'où le thème classique des rezzou et des groupes pillards ; le cas des Kroumirs sur la frontière tuniso-algérienne est resté célèbre. C'est ainsi que le Tidikelt est annexé sous prétexte qu'il a servi de refuge à Bū Shūsha qui combattit les Français de 1869 à 1874 ; le Gurāra parce que Ḳaddūr b. Hamza y trouvait aide et assistance durant sa lutte de 1872 à 1879 ; Shinkīt parce que les Maures traversaient souvent le fleuve Sénégal²⁹.

On élimine les objections des puissances et du sultan, souverain du territoire convoité, en soulignant l'incurie administrative et l'insécurité sévissant dans ledit territoire.

À la première occasion, on prend des garanties sur des territoires, par exemple pendant une période de tension internationale ou un changement de règne. C'est ainsi que la France occupe à l'improviste In Ṣalāḥ en janvier 1900. La population appelle à l'aide, le sultan du Maroc proteste, la France refuse de discuter, arguant que l'incapacité à maintenir ordre

27. C'est un point fondamental de l'Islam moderniste. La soumission totale à Dieu, ce que signifie le mot *islam* en arabe, implique la non-soumission à tout autre qu'à Dieu.

28. La France reçut carte blanche en Tunisie en marge du congrès de Berlin de 1878, et au Maroc lors de la conférence d'Algésiras de 1906.

29. Au sud-est du Maroc les Français se plaignaient sans cesse des déprédations des Oulād Dzārīr et Daouī Maniya ; ce fut le prétexte de la prise de Bechar qu'on baptisa, pour tromper l'opinion française elle-même, Colomb.

et sécurité équivaut à une perte de souveraineté³⁰. Quand la souveraineté est incontestable, comme à Oudjda et Casablanca occupées respectivement en mars et août 1907, les Français subordonnent l'évacuation de leurs forces à une remise en ordre que leur présence même rend impossible.

On obtient par une série de pressions et de promesses une délégation de souveraineté [*tafwīd*], qui légalise l'occupation. C'est le sens des traités de protectorat.

On peut alors passer à la véritable conquête, appelée d'une manière typiquement eurocentriste pacification, dont le rythme dépend uniquement de l'ordre de priorités établi par l'État colonial.

Comme nous l'avons déjà souligné, cette première phase se caractérise par une activité politique et diplomatique qui en fait une partie intégrante de l'histoire internationale; elle ne pose donc pas, pour l'historien, de problèmes inédits.

Ce qui n'est pas le cas pour la seconde étape, celle de la conquête totale ou de la prétendue pacification. La résistance des villes et des plaines est, pour des raisons évidentes, toujours de courte durée. Les montagnes, jugées au départ improductives³¹, sont bouclées par une ceinture de sécurité destinée à se resserrer avec les années; les zones désertiques sont surveillées à partir de points d'appui sur la côte atlantique³². Cette politique est imposée à l'autorité coloniale par la force des choses, car elle exprime une réalité écologique et sociopolitique³³. Il est important de saisir cette réalité qui a été jusqu'ici occultée par les déformations idéologiques de l'historiographie coloniale. À ce stade de la recherche, nous ne pouvons que poser quelques questions qui nous paraissent pertinentes :

Pourquoi a-t-il fallu obtenir un traité en bonne et due forme du sultan du Maroc ou de Constantinople pour légaliser la conquête et la transformer en simple « pacification » ?

Pourquoi y a-t-il eu surprise des populations lors de chaque attaque coloniale ?

Pourquoi y a-t-il eu une maghrébinisation de l'armée à tel point qu'on a pu dire qu'elle était européenne de commandement et indigène de recrutement ?

Pourquoi y a-t-il eu une dispersion de la résistance qui n'a pas pu être surmontée même aux moments de plus grave danger ?

Ces questions, parmi d'autres, aident à faire comprendre la réaction des populations durant la phase dite de pacification.

30. La France tenait cependant à ce que le sultan reconnût le fait accompli.

31. Avant qu'on y décèle les indices d'une richesse minière comme dans le Rif. C'est la raison qui poussa les Espagnols à brusquer les opérations de conquête.

32. D'où le rôle dévolu aux Rakībat par les Français et les Espagnols, parce qu'ils nomadisaient de l'Adrār à l'Anti-Atlas et à la Hammāda Dar'a.

33. Les chefs coloniaux sont conscients du fait et tiennent à ce qu'ils paraissent comme les continuateurs de leurs prédécesseurs. Le général Guillaume, après avoir décrit les opérations de pacification dans le Moyen-Atlas central, donne en annexe le récit des batailles du grand souverain marocain, Moulāy Ismā'il (1672-1727), dans la même région.

L'échec des initiatives et de la résistance africaines

En 1935, l'ensemble du Maghreb était donc passé sous la coupe des impérialismes français, espagnol et italien, malgré la ferme volonté de la population de défendre son indépendance et son mode de vie, et en dépit d'une résistance acharnée. Reste à se demander pourquoi la résistance maghrébine a échoué.

Contrairement à ce qu'on peut croire, les conditions démographiques, écologiques, économiques, étaient la plupart du temps défavorables aux résistants maghrébins.

Nous savons maintenant qu'on avait surestimé au XIX^e siècle la population du nord de l'Afrique. Les hommes en âge de porter les armes étaient en nombre limité; ils n'étaient en outre disponibles que pour une période très courte à cause des exigences de l'agriculture et de l'élevage; ce qui laissait l'initiative aux mains de l'adversaire. Le Tidikelt est conquis par une colonne de 1 000 hommes alors que sa population ne dépassait pas 20 000; au cours de la rencontre de Tit le 7 mai 1902, qui consacre la défaite des Tawārik du Hoggar, ceux-ci sont au nombre de 300 contre 130, mais c'est le maximum qu'ils peuvent réunir et, lorsqu'ils perdent 93 morts, c'est une saignée dont ils ne se relèvent que difficilement. Les régions montagneuses qu'on dit être surpeuplées sont à peine en meilleure posture; dans toutes les rencontres décisives le nombre avantage les assaillants. Les Rifains sont attaqués par 300 000 soldats français — sans compter les espagnols — autant que la population totale du Nord marocain; les résistants du Moyen-Atlas, dont le nombre n'a jamais dépassé 10 000, femmes et enfants compris, font face à une armée de 80 000 hommes; au Djabal Saghrū, 7 000 combattants sont assaillis par 34 000 hommes dotés de l'armement le plus moderne³⁴. Les troupes coloniales ne sont certes pas toutes combattantes, mais il est indéniable que l'avantage, sur le simple plan du nombre, est toujours du côté de l'armée coloniale qui veut frapper « les indigènes de terreur et de découragement³⁵ ».

On parle souvent de la mobilité, de la connaissance du terrain des combattants autochtones; ce sont là des avantages tactiques qui jouèrent de moins en moins à mesure que durait la guerre. L'exploit de Tidjikdja en juin 1905 — au cours duquel l'apôtre de la pénétration pacifique, Xavier Coppolani, est tué — qui retarde la conquête de l'Adrār jusqu'en 1909; la bataille de Kasība qui dure du 8 au 10 juin 1913 où les troupes françaises perdent 100 tués et 140 blessés; celle plus sanglante encore d'al-Harī le 13 novembre 1914 où elles laissent sur le terrain 510 tués et 176 blessés; celle d'Anouāl qui a lieu du 22 au 26 juillet 1921 où les Espagnols comptent 15 000 tués, 700 prisonniers et perdent 20 000 fusils, 400 mitrailleuses et 150 canons..., tous ces héroïques faits d'armes qui démontrent une admirable connaissance du terrain et où la mobilité et l'âpreté au combat jouent un rôle décisif, arrêtent l'avance coloniale pendant quelques années mais ne permettent pas de regagner les territoires perdus. En fait, ni

34. E. F. Gautier, 1910, p. 12 et 129; A. Guillaume, 1946, p. 114 et 414; A. Ayache, 1956, p. 332.

35. A. Bernard et L. N. E. Lacroix, 1921, p. 332.

sahariens ni montagnards ne peuvent se libérer longtemps des travaux d'arboriculture ou d'élevage; ce qui permet à l'envahisseur de lancer contre eux une véritable guerre économique. Pendant la campagne d'Adrār en 1909, les soldats français occupent les oasis pendant la période de la récolte des dattes, et attendent que la faim oblige les hommes à venir faire leur soumission, momentanée il est vrai. Dans les régions de transhumance, ils ferment l'accès aux pâturages d'hiver et comptent sur le froid et la faim pour amener les habitants à composition; lorsque les opérations commencent, c'est un blocus total qui est imposé comme ce fut le cas contre les Zayyān en 1917-1918 et contre les Rifains en 1925-1926; en 1928-1929, comme cela a été démontré plus haut, les Italiens déportent vers le nord la population de la Cyrénaïque et la concentrent dans des camps entourés par du fil barbelé. Une conséquence de la faim lancinante provoquée par cette politique, plus difficile à supporter pour le bétail que pour les hommes, c'est que l'armée coloniale trouve des volontaires immédiatement après la fin des opérations.

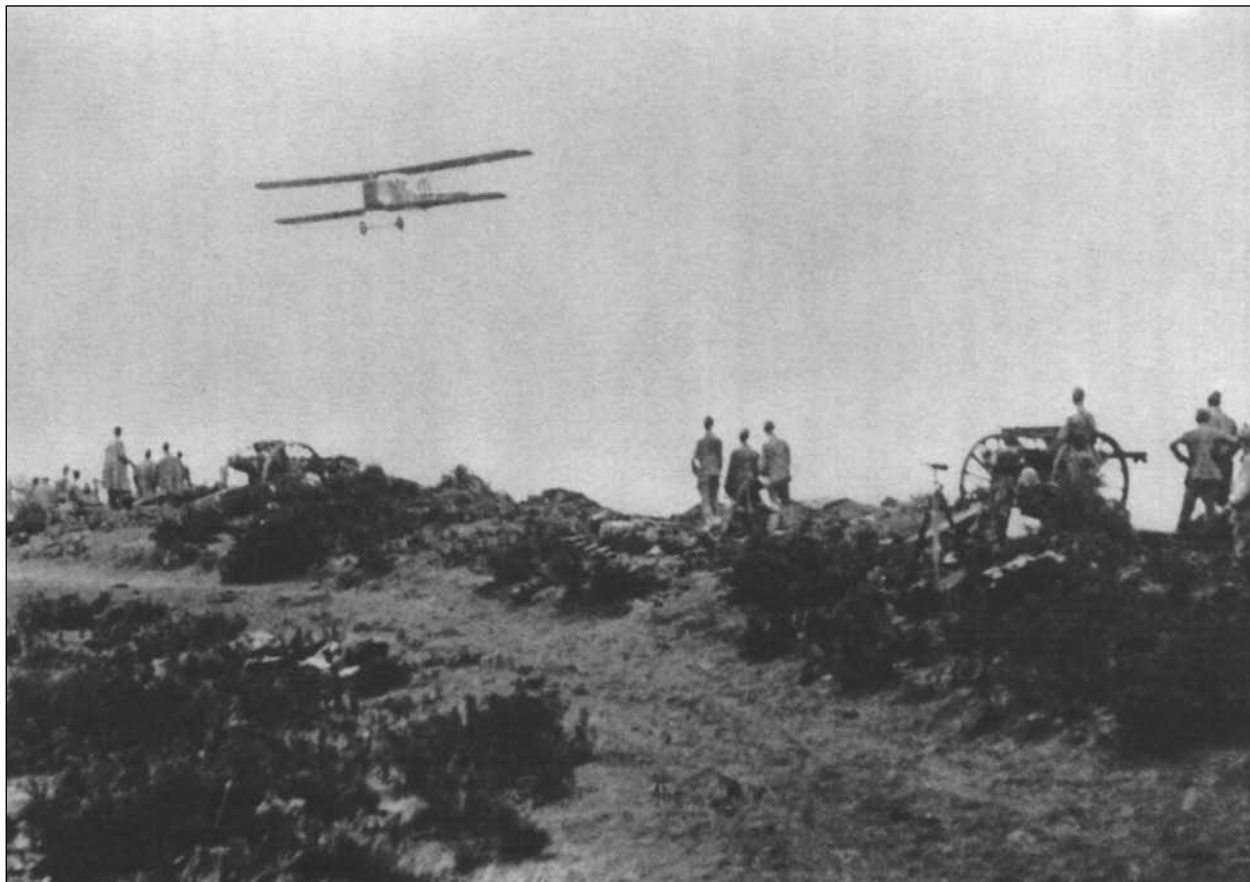
Le grand atout des combattants, la mobilité, devient rapidement tout relatif. À partir de 1901, l'armée française se met à l'heure du méhari, à telle enseigne qu'on a pu dire que la conquête du Sahara a été l'œuvre des méharistes sha'amba³⁶. D'un autre côté, le chemin de fer précède presque partout la conquête: il atteint 'Ayn Sifrā en 1887, Bechar en 1905, le Ziz en 1930. En 1915 commencent les premiers essais automobiles et les camions Epinat³⁷ sillonnent les routes de l'Atlas en prévision des campagnes de 1931-1933. Enfin, l'avion est utilisé à partir de 1920 pour la photographie aérienne durant la préparation des campagnes et pendant les opérations pour démoraliser les populations³⁸ (fig. 5.7).

Nous arrivons ainsi au problème de l'armement qui, n'étant pas produit sur place, doit être pris chez l'adversaire. La France a toujours fait de la contrebande d'armes au Maghreb un problème international, accusant l'Allemagne et la Turquie d'alimenter, l'Espagne et même l'Angleterre de tolérer, un trafic d'armes sur les côtes du Rif et du Sahara atlantique en ce qui concerne le Maroc, et à travers les oasis libyennes pour la Tunisie et le Sahara central. Il est vrai que ce trafic a toujours existé, mais il n'en reste pas moins vrai que les autorités françaises elles-mêmes reconnaissent qu'elles n'ont pratiquement pas trouvé d'armes allemandes dans le Moyen-Atlas ni dans l'Anti-Atlas. Toute «tribu» importante obligée de se soumettre passait ses fusils à ses voisins encore libres, de telle manière que c'est à la fin des opérations, en mars 1934, que les Français récupèrent le plus grand nombre de fusils, 25 000. Rappelons que ces armes sont souvent inutilisables faute de munitions, et surtout qu'elles sont d'une efficacité douteuse contre les avions, l'artillerie lourde à longue portée, les blindés dont sont dotées les armées d'invasion après la première guerre mondiale; ce qui fait dire aux

36. Les Sha'amba sont des nomades du Tell algérien.

37. Du nom d'un homme d'affaires français établi à Marrakech et intéressé dans les mines.

38. En fait, c'est l'Italie qui utilisa la première aviation dans une guerre coloniale en 1911. Dans les campagnes de 1921-1926, l'aviation sous le commandement du futur maréchal Badoglio joua un rôle décisif dans les défaites des résistants en Tripolitaine et au Fezzān.



5.7. Maroc, guerre du Rif: avion laissant tomber des renseignements pour le réglage d'un tir. [Photo : © Harlingue. Violet.]

généraux français que les campagnes de pacification de 1931-1934 sont « des manœuvres réelles où l'ennemi est vivant³⁹ ».

Un autre élément défavorable est d'ordre politique et idéologique. Les habitants du Maghreb et du Sahara sont tous musulmans et l'Islam édicte des règles strictes pour les guerres publiques. Contrairement à l'idée courante en Occident, le *djihād* tel qu'il est compris au cours des derniers siècles est défensif, c'est-à-dire que le service militaire et les contributions qui en découlent ne sont obligatoires pour tous que si le pays est victime d'agression; s'il s'agit d'une guerre offensive, et il n'en a plus été question depuis des siècles en Afrique du Nord, contributions et service ne sont plus que volontaires. Cela laisse dans les conditions du XIX^e siècle l'initiative militaire à l'envahisseur. La défense du territoire fait traditionnellement partie des clauses de la *bay'at* [contrat d'investiture du souverain]. En cas d'attaque, les musulmans doivent-ils organiser eux-mêmes et immédiatement la résistance ou bien doivent-ils attendre les instructions du sultan? La question a été débattue longuement par les docteurs de la loi; l'opinion qui a prévalu est de laisser la responsabilité au souverain, dans le but de couper court à la démagogie et aux surenchères. C'est ce qui explique que lorsque les soldats français ou espagnols paraissent dans un district, comme au Tuwāt en 1864 et en 1890, ou à Tarfāya en 1885, les habitants envoient une délégation au sultan puis attendent ses ordres. La responsabilité est ainsi laissée au souverain qui se trouve dans un dilemme; en effet, s'il se désintéresse de l'affaire, il met en péril la légitimité de son autorité et s'il répond favorablement à la requête, il est tenu par les puissances pour responsable de chaque incident survenu. Le plus souvent il conseille le calme, délègue un caïd pour maintenir l'ordre et fait espérer aux intéressés que le problème est en voie d'être réglé diplomatiquement; ce que beaucoup sur place ne demandent qu'à croire⁴⁰. C'est ici que nous touchons le fond de la question. Quand le sultan échoue⁴¹ et qu'un chef religieux ou profane estime devoir reprendre le drapeau du *djihād* à sa place mais sans sa bénédiction, il est sûr de ne pas faire l'unanimité autour de lui. La puissance coloniale peut alors jouer sur toute sorte de rivalités et d'oppositions.

Dans le cadre d'une société devenue en fait acéphale, l'armée coloniale peut aisément tirer profit des « oppositions segmentaires ». Pour bien en saisir le mécanisme, il faut se rappeler que l'administration sultanienne était souvent indirecte, confiée aux chefs locaux — théologiens musulmans, cheikhs. Quand le sultan est dans l'incapacité de diriger lui-même la résistance, chacun pense à sauver ses privilèges, « à prendre le train » comme dit un spécialiste des affaires indigènes⁴². La France trouve aisément de l'aide pour conquérir le Tuwāt auprès du chérif de Ouazzāne qui ne peut faire des *ziyāra* [quêtes] chez ses adeptes d'Algérie qu'avec l'autorisation du gouverneur français; à

39. A. Guillaume, 1946, p. 398.

40. La situation du sultan de Constantinople est au XIX^e siècle à peine différente.

41. Il réussit parfois soit à retarder la conquête comme au Tuwāt en 1890, soit à récupérer un district comme pour Tarfāya rétrocédé par les Anglais en 1898.

42. P. Justinard, 1951, p. 105.

Shinķit auprès des cheikhs Sīdiya et Sa‘d Būh; au Tafīlālet auprès du chef de la Zāwiya Nāširiyya; et enfin au Rīf auprès du chef des Darķāwa. En Tripolitaine, les Italiens gagnent à leur cause les Ibāḍites du Djabal Nafūsa opposés à la majorité sunnite du pays. Là où un grand caïd s’est constitué une principauté, les autorités coloniales attendent qu’une compétition pour la succession se déclare et elles proposent leur soutien alternativement à chacun des prétendants; c’est ce qui se passe au Trarza entre 1901 et 1904 et chez les Zayyān entre 1917 et 1919. Cependant, il ne faut pas exagérer l’impact de cette « politique indigène ». Chaque fois qu’un chef penche du côté des Français, il perd immédiatement son prestige et n’est plus d’aucune utilité; c’est si vrai qu’à la longue les autorités ne tiennent plus aux soumissions publiques.

La tendance des chefs de Zāwiya et des grands caïds vers le compromis et le double jeu ne découle donc pas tant des divisions et oppositions tribales que de la disparition du pouvoir politique suprême dont les défaites successives ont mis à nu la faiblesse militaire.

La chronique nous garde les noms d’une trentaine de chefs qui ont dirigé la résistance contre Français, Espagnols et Italiens durant la période 1900-1935. Nous laissons de côté Muḥammad Ibn ‘Abdel Karīm et ‘Abd al-Malik⁴³. Quant aux autres, ils se divisent, à l’analyse, en deux groupes bien distincts, indépendamment de leur succès ou de leur échec.

Les uns sont en contact constant avec le sultan, le servent et font appel à lui quand le danger colonial se précise; les autres agissent sous l’influence de la *ḍjema’a* locale. Les premiers ont un horizon plus large mais ils sont handicapés par la faiblesse militaire du sultan; les seconds montrent plus d’acharnement dans leurs actions mais leur influence ne dépasse pas les limites étroites de leur commandement.

Le cheikh Mā‘al-‘Aynayn et ses fils Hassana et al-Aḳḳāf qui dirigent la résistance à Shinķit; ses autres fils al-Ḥibā, Murābbih Rabbuh et al-Nī‘mat qui reculent devant l’avance française de Marrakech en 1912, à Tiznīt en 1917, puis à Kerdoūs et Ouijjāne en 1934; les grands chefs de l’azaghar Muhā Oū Sa‘īd et Muhā Oū Hammou qui bloquent la percée française vers l’Atlas jusqu’en 1922 ont été les principaux soutiens de Moulāy ‘Abd al-Ḥāfiḻ lorsqu’il se soulève contre son frère Moulāy ‘Abd al-‘Azīz et tente de restaurer la souveraineté du Maroc sur tout le territoire qui lui était reconnu à la fin du XIX^e siècle. Quand la tentative échoue, pour des raisons qui tiennent essentiellement à leur isolement géographique, ils ne se soumettent pas comme d’autres chefs du Sud depuis longtemps en contact avec les Français. Privés cependant du soutien sultanien ils ne peuvent plus agir avec efficacité. Al-Ḥibā se proclame sultan en 1912 sans trouver d’échos dans les villes et chez les grands caïds; les autres s’enferment dans leurs commandements, se défendant contre tous et chacun en espérant

43. Nous ne parlons pas d’Abd al-Karīm parce que son épopée doit être traitée ailleurs. Quant à ‘Abd al-Malik, petit-fils de l’émir ‘Abd al-Kāder d’Algérie et officier de l’armée ottomane, il semble avoir été un aventurier qui a servi tour à tour les intérêts de la Turquie, de l’Espagne et de la France.

mourir avant d'avoir vu « le visage des Français », comme dit si bien le caïd al-Madanī des Akhsās⁴⁴.

En face de ceux-ci nous trouvons les chefs locaux soit improvisés comme Muhammad al-Hadjdjamī autour de Fès en 1911, ou Nafrūtan al-Samladī et son disciple al-Nakḳādī au Tafīlālet de 1919 à 1934, soit traditionnellement reconnus comme ʿAlī Amhaoūsh, ses fils al-Makkī et al-Murtaḏā, ses disciples Ibn al-Tayyibī et Muhand oū al-Ḥādjdj qui dirigent successivement la lutte au Moyen-Atlas de 1919 à 1934, ou encore Ḥassū oū Basallām, chef de la résistance à Bū Ghāfir en février et mars 1933. Ceux-ci refusent le compromis; défaits, ils vont ailleurs, jusqu'à ce qu'ils soient encerclés dans des réduits montagneux ou désertiques et soumis à un déluge de feu. Comment rendre compte de cet acharnement qu'entoure une grande solitude ?

Rappelons que tout au long du XIX^e siècle se dessine un mouvement populaire prônant la guerre à outrance, mouvement qui fut discrédité par les ʿulamā et les membres du Makhzen parce qu'il était accompagné d'un appel au surnaturel et d'une foi millénariste. On a décrit al-Ḥibā et son frère Murābbih Rabbuh en train d'appeler les anges au secours des combattants à la veille de la bataille de Bū ʿUthmān le 6 septembre 1912; on a cité lors de la bataille du 26 juin 1922 le *kerkoūr* de Tafesaset, ce rocher au pied duquel devait s'arrêter l'avance coloniale sous peine d'un cataclysme cosmique⁴⁵. C'est la croyance naturelle de la part de chérifs et de théologiens à la tête de populations en grande partie incultes, mais c'est aussi une attitude que l'élite des villes ne peut juger que dangereuse parce qu'elle est archaïque et irréaliste. Abu Shuʿayb al-Dukkālī, l'un des pionniers du mouvement réformiste, exprime bien cette attitude négative face à cette sorte de résistance en disant à propos de l'action d'al-Ḥibā: « Je suis en effet contre les résistants qui fournissent des prétextes aux Européens pour occuper les territoires des musulmans comme Bū Amāma, les chefs de la Shāwiya, des Banī Matīr et bien d'autres encore dont le nombre ne se compte plus en Orient et en Occident⁴⁶. »

Aux deux phases de la politique coloniale, aux deux sortes de résistance correspondent deux groupes bien distincts de chefs résistants. Concentrons notre attention sur la phase de conquête et d'occupation, et de la résistance têtue et éparpillée, conduite par des caïds et théologiens musulmans à l'esprit millénariste peu goûté par l'élite urbaine. Nous pouvons y déceler les caractéristiques suivantes: a) coupure avec l'élite historique qui connaît, elle, le rapport réel des forces entre l'armée coloniale et les combattants autochtones; b) attente d'un miracle pour conjurer la conquête; c) division et

44. M. al-Sūsī, 1961, t. 20, p. 202.

45. A. Guillaume, 1946, p. 219-220. Sur al-Ḥibā, voir Ibn Ibrāhīm, *Al-Ḥamla al-Faransiyya ʿalā Marrākush*, manuscrit k. 320, Archives de Rabat, p. 16.

46. Ibn Ibrāhīm, *Al-Ḥamla*, p. 13 et 30-35. Bū Amāma combattit les Français aux alentours de Figuig entre 1880 et 1885; Bū Himāra se souleva contre le sultan Moulay ʿAbd al-ʿAzīz, accusé d'être proeuropéen, et dirigea une révolte qui dura de 1902 à 1909; en Shāwiya, ce fut Muhammad Boū ʿAzzawī qui fut à la tête des résistants de 1907 à 1909, et chez les Banī Matīr ce fut Aḳka Bū Bidmānī qui se dressa contre l'armée d'invasion de 1911 à 1913.

éparpillement à cause de l'exil, la faim et la méfiance; d) refus d'accepter ce qui semblera à posteriori inévitable.

Ces caractéristiques la distinguent fondamentalement de la résistance de la première phase, de la guerre politique menée par un État constitué et dont la logique sera reprise par les nationalistes. D'où le difficile problème de savoir si l'on peut considérer cette résistance éparpillée et localisée comme un protonationalisme.

De fait, jugée archaïque et inefficace, elle fut laissée à son sort par les chefs historiques. Toutefois, immédiatement après son échec définitif, elle fut reprise pour les besoins de la cause d'une manière sélective. En effet, les nationalistes célébrèrent les coups de main réussis, retinrent le nom de chefs qui moururent sans se rendre, et oublièrent en revanche ceux qui survécurent pour devenir des caïds contrôlés par des officiers européens, même quand ils avaient opposé eux aussi une farouche résistance avant de se soumettre.

Cette résistance servit, au moins en partie, de mythe mobilisateur. Les batailles de Tazikzaoût, de Bū Ghāfir, les personnages de Muhā Oū Hammū, d'al-Naḳḳādī, etc., permirent aux nationalistes de poser cette question bien embarrassante: Une reddition obtenue par une force écrasante est-elle une vraie reddition? Les généraux coloniaux qui parlaient de pénétration pacifique lorsque la conquête se faisait aisément retournèrent à partir de 1926 aux thèses de Bugeaud qui prônait la destruction de l'adversaire et qui affirmait qu'on avait besoin au Maghreb d'autant de soldats pour se maintenir que pour conquérir⁴⁷.

Autant dire que la « conquête des âmes » n'eut jamais lieu.

47. G. Spillmann raconte que Lyautey disait à la fin de 1924: « Certains osent même soutenir, paraît-il, qu'une tribu n'est vraiment soumise que dans la mesure où elle a été étrillée d'une manière sanglante. » G. Spillman, 1968, p. 60. L'attitude espagnole, quant à elle, a toujours eu un relent de croisade, mélange de haine et de peur. En Tripolitaine, Volpi parlait en 1921 d'une politique de sang.

Initiatives et résistances africaines en Afrique occidentale de 1880 à 1914

M'Baye Gueye et Albert Adu Boahen

De 1880 à 1914, toute l'Afrique occidentale a été colonisée, exception faite du Libéria (voir chapitre 2). Ce phénomène qui se traduisit essentiellement pour les Africains par la perte de leur souveraineté, de leur indépendance et de leurs terres, s'est déroulé en deux phases. La première va de 1880 au début des années 1900, la seconde jusqu'au déclenchement de la première guerre mondiale en 1914.

La nature des activités des Européens a varié selon les étapes, suscitant du même coup chez les Africains une évolution de leurs initiatives et réactions. Il convient de souligner que celles-ci ont été largement fonction de certaines conditions locales telles que la nature de la société (centralisée ou non, jouissant de son autonomie ou l'ayant perdue au profit d'un autre pouvoir africain, en expansion, figée ou sur le déclin)¹ la nature de l'autorité à sa tête, le degré de pénétration de l'influence politique, religieuse et économique des Européens dans les années 1870 et les enseignements qu'elle en a retirés. Un autre facteur tout aussi important est la façon dont les impérialistes européens ont choisi d'étendre leur domination sur la région entre 1880 et 1914.

Au cours de la première étape, les Européens ont eu recours soit à la diplomatie ou à l'invasion militaire, soit à l'une, soit à l'autre. C'est la grande période dans pratiquement toute l'Afrique occidentale, de la course aux traités, suivis la plupart du temps d'invasions, de conquêtes et d'occupation par des armées plus ou moins importantes et disciplinées. La conquête et l'occupation européennes en Afrique occidentale atteignent leur apogée

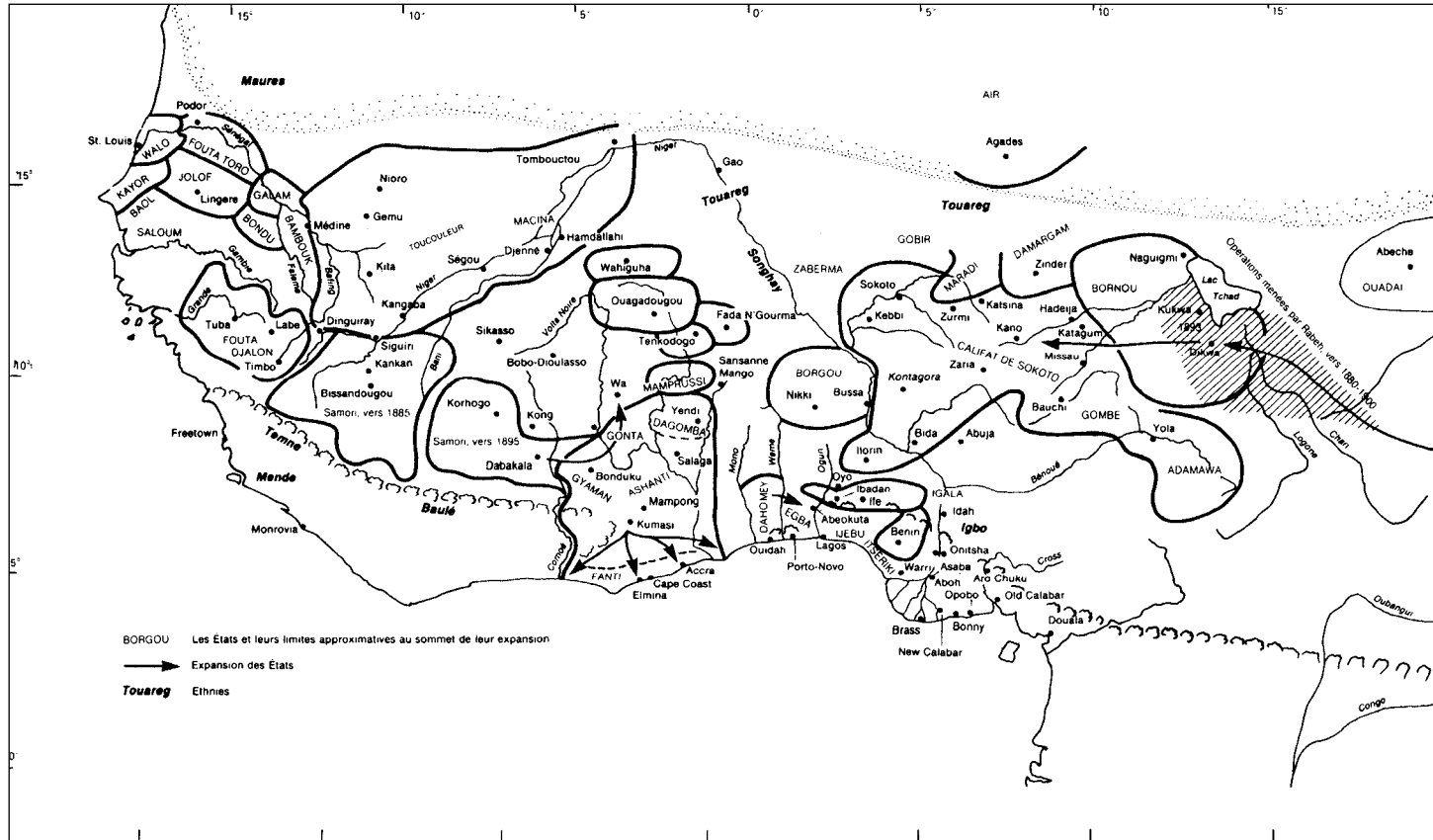
1. A. S. Kanya-Forstner, dans: M. Crowder (dir. publ.), 1971, p. 75.

au cours de la période 1880-1900. Jamais le continent n'avait connu autant d'interventions militaires, autant d'invasions et de campagnes organisées contre des États et des sociétés africains. Mémorables entre toutes ont été les campagnes françaises au Soudan occidental, en Côte-d'Ivoire et au Dahomey (actuel Bénin) entre 1880 et 1898; et celles des Britanniques dans l'Ashanti (dans l'actuel Ghana), la région du delta du Niger (Nigéria) et le Nord-Nigéria entre 1895 et 1903 (fig. 6.1).

Au cours de cette première phase, pratiquement tous les Africains partageaient le même objectif: sauvegarder leur indépendance et leur mode de vie traditionnel. Seuls variaient les moyens et les méthodes employés pour y parvenir. Ils avaient le choix entre trois solutions: l'affrontement, l'alliance ou encore l'acceptation ou la soumission. La stratégie de l'affrontement impliquait la guerre ouverte, les sièges, les opérations de guérilla et la politique de la terre brûlée aussi bien que le recours à la diplomatie. Comme on le verra, ces trois solutions furent adoptées. Bien que la conquête et l'occupation de l'Afrique occidentale aient été le fait de trois grandes puissances européennes, nous nous bornerons dans ce chapitre à examiner le comportement des deux principales, à savoir l'Angleterre et la France.

Conquête et réactions africaines en Afrique-Occidentale française, 1880-1900

Les documents disponibles montrent à l'évidence qu'à partir de 1880, les Français adoptèrent une politique d'élargissement de leur zone d'influence sur toute la région, du Sénégal au Niger puis jusqu'au Tchad, en reliant les territoires conquis grâce à leurs avant-postes du golfe de Guinée en Côte-d'Ivoire et au Dahomey. L'application de cette politique fut confiée aux officiers de la marine nationale qui, à partir de 1881, furent responsables de l'administration de la région du Sénégal. Il n'est donc pas étonnant que, pour étendre leur domination sur la région, les Français aient choisi quasi exclusivement la conquête militaire au lieu de conclure des traités de protectorat comme l'avaient fait les Britanniques. En ce qui concerne les réactions des Africains, ils ne négligèrent aucune des possibilités qui leur étaient offertes, à savoir la soumission, l'alliance et l'affrontement. Toutefois, comme nous le verrons plus loin, la grande majorité des dirigeants choisirent la stratégie de la résistance active plutôt que la soumission ou l'alliance; cette résistance s'est révélée bien plus violente que dans les autres régions de l'Afrique occidentale pour deux raisons principales. La première, déjà mentionnée, c'est que les Français choisirent quasi exclusivement d'étendre leur domination par la force, ce qui ne pouvait que susciter des réactions violentes. La deuxième raison est que l'islamisation y était beaucoup plus forte que dans le reste de l'Afrique occidentale et, comme l'a souligné Michael Crowder, «pour les sociétés musulmanes d'Afrique occidentale, l'imposition d'une domination blanche signifiait la soumission



6.1. Les États et les peuples d'Afrique de l'Ouest à la veille du partage européen.
 [Source: J. D. Fage, *An atlas of African history*, Londres, Arnold, 2^e éd., 1978.]

à l'infidèle, situation intolérable pour tout bon musulman²», les habitants de cette région avaient donc tendance à s'opposer aux Européens avec une ardeur et une ténacité qu'on ne retrouvait pas toujours chez les non-musulmans. Pour illustrer ces considérations d'ordre général, nous allons étudier les événements en Sénégambie, dans les empires toucouleur et manden, dans le pays baulé de Côte-d'Ivoire et enfin, au Dahomey.

La Sénégambie

Au Sénégal, où la conquête avait commencé en 1854, la France disposait en 1880 de solides points d'appui avec l'annexion du Walo, de la partie septentrionale du Kayor et du Jander. Depuis 1860, le protectorat français était imposé aux États du Haut-Sénégal. Pour maigres qu'ils fussent, ces résultats n'avaient pas été obtenus sans difficultés. Bien que chassés du Kayor en 1864 par la France, le damel de Kayor, Latjor, n'en choisit pas moins la stratégie de la confrontation en poursuivant la lutte contre les Français. En 1871, à la faveur de la défaite française devant la Prusse, le gouverneur du Sénégal renonça à l'annexion du Kayor et le reconnut une fois de plus Damel. Dès lors s'établirent entre Latjor et l'administration française du Sénégal des relations cordiales.

En 1879, le gouverneur Brière de l'Isle obtint du damel l'autorisation de construire une route reliant Dakar à Saint-Louis. Mais, lorsqu'en 1881 Latjor apprit qu'il s'agissait en fait d'un chemin de fer, il se déclara hostile au projet. Il n'ignorait pas que le chemin de fer mettrait fin à l'indépendance du Kayor. En 1881, lorsqu'il sut que la construction allait incessamment commencer, il prit des mesures pour l'empêcher. Les ordres furent donnés à tous les chefs de punir sévèrement tout sujet du Kayor qui fournirait quoi que ce fût aux travailleurs français³. Ensuite, des émissaires furent dépêchés auprès d'Ely, émir du Trarza, d'Abdul Bokar Kan du Fouta Toro et d'Albury Ndiaye du Jolof. Latjor les invitait à entrer dans une sainte alliance et à synchroniser leur lutte afin d'obtenir plus facilement l'éviction des Français de la terre de leurs ancêtres⁴.

Le 17 novembre 1882, il envoyait une lettre au gouverneur Servatius pour lui interdire de commencer les travaux, même dans la banlieue dont le territoire était partie intégrante du Kayor. Voici ce qu'il écrivait: «Tant que je vivrai, sache-le bien, je m'opposerai de toutes mes forces à l'établissement de ce chemin de fer [...] La vue des sabres et des lances est agréable à nos yeux. C'est pourquoi chaque fois que je recevrai de toi une lettre relative au chemin de fer, je te répondrai toujours non, non, et je ne te ferai jamais d'autre réponse. Quand bien même je dormirais de mon dernier sommeil, mon cheval Malaw te ferait la même réponse⁵».

On ne saurait mieux dénoncer ceux qui ne voient dans cette position de Latjor que le caprice d'un féodal sans aucun souci de l'intérêt de son

2. M. Crowder, 1968, p. 72; voir également A. S. Kanya-Forstner, dans: M. Crowder (dir. publ.), 1971, p. 53-54.

3. ANSOM, gouverneur Lanneau au ministre. *Sénégal I*, 46b, 24 mai 1881.

4. ANSOM, gouverneur Vallon au ministre. *Sénégal I*, 67b, 23 juillet 1882.

5. ANSOM, Lat-Dior au gouverneur. *Sénégal I*, 68b, 8 janvier 1883.

peuple. Quoi qu'il en fût, constatant l'entêtement du gouverneur à réaliser le projet, Latjor interdit à ses sujets de cultiver l'arachide. Il était persuadé que sans cette graine les Français rentreraient chez eux. Il obligea aussi les populations proches des postes français à s'établir au cœur du Kayor. Les villages des récalcitrants furent incendiés, leurs biens confisqués.

En décembre 1882, le colonel Wendling pénètre dans le Kayor, à la tête d'une colonne expéditionnaire composée surtout de tirailleurs africains et d'auxiliaires des territoires annexés. Pour avoir combattu les Français depuis 1861, Latjor savait qu'il avait peu de chance de les vaincre en combat classique. Il décrocha à l'approche de Wendling et alla s'établir au Jolof. Au Kayor, Wendling donna le pouvoir à Samba Yaya Fall, cousin de Latjor. En août 1883, il était destitué et remplacé par Samba Laobe Fal, neveu de Latjor. Le gouverneur était persuadé que Latjor ne ferait jamais la guerre à son neveu. Il ne s'était pas trompé. Latjor trouva un compromis avec son neveu qui l'autorisa en 1885 à revenir au Kayor.

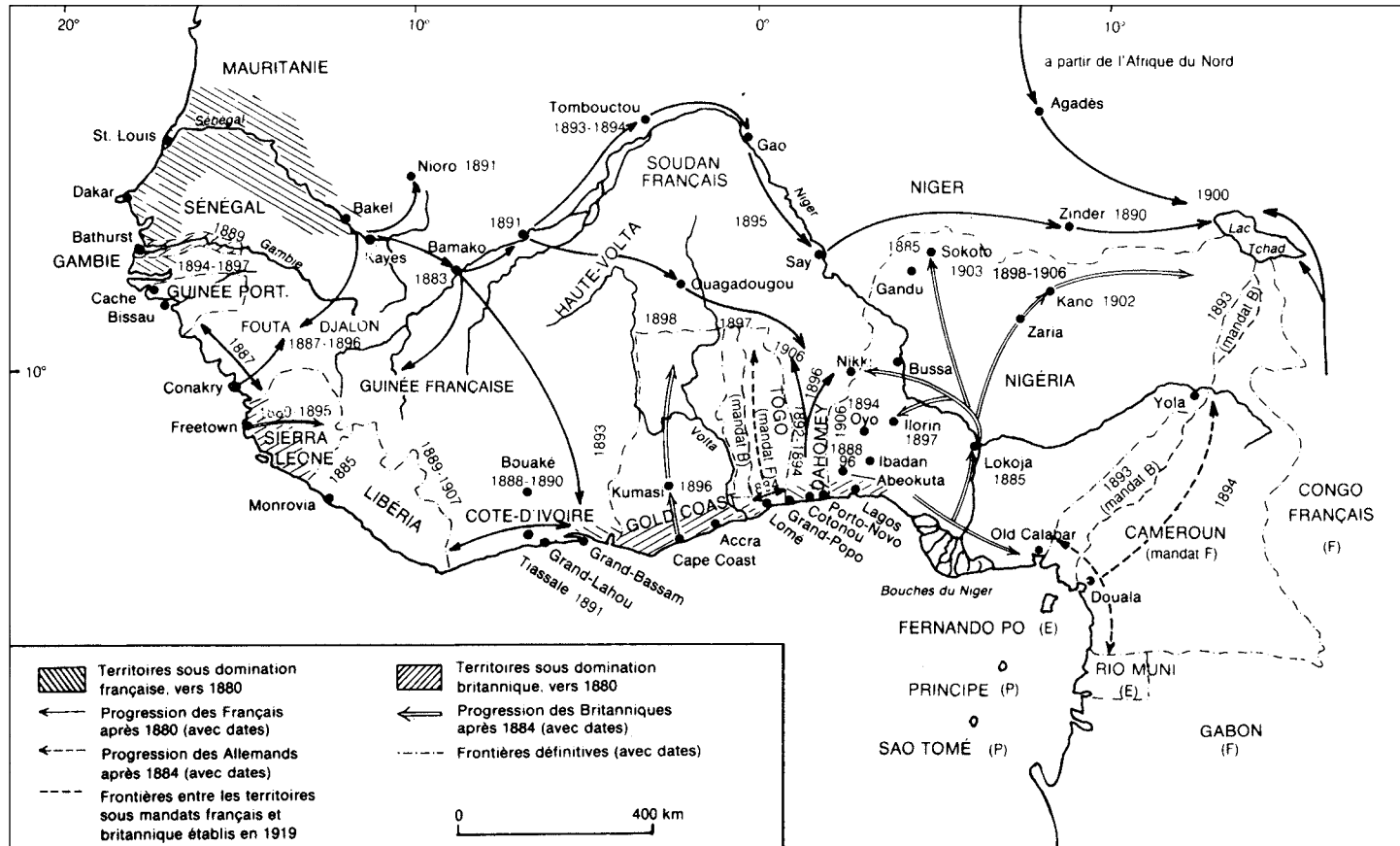
En octobre 1886, Samba Laobe Fal était tué à Tivaouane par un détachement de *spahis*. Le gouverneur Genouille décida alors la suppression du titre de *damel*, divisa le Kayor en six provinces confiées à d'anciens captifs de la couronne⁶. Un arrêté fut également pris expulsant Latjor du Kayor. Lorsque notification de cette mesure lui fut faite, Latjor entra dans un véritable état de rage. Il mobilisa ses 300 partisans qui lui étaient restés fidèles en dépit des vicissitudes de sa fortune. Il délia toutefois de leur serment ceux qui n'étaient pas décidés à mourir avec lui et entra en campagne contre les Français et leurs alliés, ses sujets de naguère. Latjor avait la ferme intention de vendre chèrement sa vie. Aussi feignit-il de se conformer à la mesure d'expulsion en prenant le chemin de Jolof. Par une de ses audacieuses contremarches, il parvint à se placer, à l'insu de tous, entre ses ennemis et la voie ferrée. Le 27 octobre 1886, vers 11 heures, il surprit au puits de Dekhle les Français et leurs alliés et leur infligea de lourdes pertes. Il y trouva la mort ainsi que ses deux fils et 80 de ses partisans⁷. La mort de Latjor mettait naturellement fin à l'indépendance du Kayor et allait faciliter la mainmise française sur le reste du pays.

L'empire toucouleur

Comme la plupart des chefs africains, Ahmadu, fils et successeur d'Al Hadj 'Umar, fondateur de l'empire tukuloor (voir fig. 6.2), était résolu à défendre son empire et à en préserver l'indépendance et la souveraineté. Pour atteindre ces objectifs, il choisit une stratégie d'alliance et d'affrontement militant. Toutefois, contrairement à la plupart des chefs de la région, il s'appuyait sur l'alliance plus que sur la résistance. En fait, nous verrons que, depuis son arrivée au pouvoir jusqu'en 1890, il persista à rechercher l'alliance ou la coopération avec les Français, et ce n'est qu'au cours des deux années suivantes qu'il se résolut à l'affrontement armé.

6. ANSOM, Genouille au ministre. Sénégal I, 86a, 13 novembre 1886.

7. *Ibid.*

6.2. La progression européenne en Afrique de l'Ouest, 1880-1919. [Source: J. D. Fage, *op. cit.*, 1978.]

Cela dit, il n'est pas surprenant qu'Ahmadu ait adopté cette stratégie particulière, car les réalités politiques et économiques auxquelles il était confronté ne lui laissaient guère d'autre choix. Politiquement, et dès le début de son règne, Ahmadu dut se battre sur trois fronts : contre ses frères qui contestaient son autorité, contre ses sujets — Bambara, Mandenka (Manden, Mandé, « Mandingues »), Peul et autres — qui détestaient profondément leur nouveau maître tukuloor et voulaient recouvrer leur indépendance par la force, et contre les Français. Pour aggraver les choses, son armée était numériquement plus faible que celle qui avait permis à son père de créer l'empire, puisqu'elle ne comptait plus que 4 000 *talibe* (ces étudiants religieux qui formaient l'ossature de l'armée d'Umar) et 11 000 *sofa* [fantassins] en 1866⁸, il n'exerçait pas sur elle la même autorité que son père et n'était pas capable de la motiver avec la même force. Comme il fallait s'y attendre, Ahmadu se préoccupa donc en priorité de renforcer sa propre position en traitant avec ses frères — en fait, certains d'entre eux s'efforcèrent de le renverser en 1872 — puis, pour assurer la survie de son empire, en mettant fin aux rébellions actives au sein des divers groupes assujettis et, en particulier, des Bambara. Pour ce faire, il avait besoin d'armes et de munitions ainsi que des ressources financières que lui procurait le commerce, ce qui l'obligeait à entretenir des relations amicales avec les Français. En outre, la plupart des *talibe* se recrutaient au Fouta Toro, patrie de son père, et comme cette région était placée sous la domination française, il lui fallait obtenir leur coopération. Confronté à de tels problèmes de politique intérieure, comment s'étonner qu'il eût accepté, peu de temps après son accession, de négocier avec les Français ? Ces négociations eurent lieu entre Ahmadu et le lieutenant Mage, représentant de la France. Il fut convenu qu'en échange de la fourniture de canons et de la reconnaissance de son autorité, Ahmadu autoriserait les commerçants français à exercer leur commerce dans son empire⁹.

Bien que ce traité n'eût pas été ratifié par l'administration française, qu'Ahmadu n'eût reçu aucun canon et que les Français n'eussent pas cessé d'aider les rebelles (allant jusqu'à attaquer Sabusire, forteresse tukuloor de Kuasso en 1878), Ahmadu n'en conserva pas moins une attitude amicale envers les Français. Cela lui fut très utile car il put ainsi étouffer les tentatives de rébellion de ses frères en 1874 ainsi qu'au Ségou et à Kaarta à la fin des années 1870. Aussi ne fit-il aucune difficulté lorsque les Français, qui avaient besoin de sa coopération pour préparer la conquête de la région située entre le Sénégal et le Niger, le pressentirent en 1880 pour de nouvelles négociations. Ces négociations, conclues par le capitaine Gallieni, aboutirent au traité de Mango, par lequel Ahmadu s'engageait à autoriser les Français à construire et à maintenir en état des routes commerciales dans son empire et leur accordait le privilège de construire et de faire circuler des bateaux à vapeur sur le Niger. En échange, les Français reconnaissaient l'existence de son empire comme État souverain, acceptaient de lui accorder le libre accès au

8. A. S. Kanya-Forstner, dans : M. Crowder (dir. publ.), 1971, p. 61.

9. *Ibid.*, p. 63-64.

Fouta, s'engageaient à ne pas envahir son territoire et à n'y construire aucune fortification. Surtout, les Français acceptaient de payer un tribut de 4 canons de campagne et 1 000 fusils, une rente annuelle de 200 fusils, 200 barils de poudre, 200 obus d'artillerie et 50 000 amorces¹⁰

Ce traité était manifestement une grande victoire diplomatique pour Ahmadu et, si les Français l'avaient ratifié et en avaient observé sincèrement les clauses, il est indubitable que l'empire d'Ahmadu aurait survécu. Mais, bien entendu, Gallieni lui-même n'avait pas l'intention d'appliquer le traité que, de toute façon, son gouvernement ne ratifia pas. Sous le nouveau commandant militaire du Haut-Sénégal, le lieutenant-colonel Borgnis-Desbordes, les Français commencèrent dès 1881 à envahir l'empire. En février 1883, ils occupèrent sans coup férir Bamako, sur le Niger, et ils purent lancer leurs canonniers sur le fleuve en 1884 sans que les Toucouleur n'offrent de résistance. La seule réaction d'Ahmadu fut d'interdire tout commerce avec les Français¹¹. En 1884, Ahmadu entreprit, à la tête d'une imposante armée, de remonter le Niger en direction de Bamako. Mais, contrairement à tout ce qu'on pouvait prévoir, il renonça à attaquer ou à menacer les fragiles lignes de communication des Français pour aller assiéger Nioro, capitale de Kaarta, en vue de déposer le roi Moutaga, son frère, qu'il jugeait trop indépendant à l'égard de l'autorité centrale¹².

Qu'Ahmadu ait choisi d'attaquer son frère plutôt que les Français montre assez qu'il ne maîtrisait pas encore pleinement la situation dans son empire et avait besoin de l'appui des Français, surtout si l'on tient compte du fait que les Bambara du district de Beledugu près de Bamako étaient eux aussi en dissidence. C'est sûrement ce qui explique la réaction d'Ahmadu aux invasions françaises entre 1881 et 1883. Il avait d'autant plus besoin de la coopération française que le siège de Nioro avait encore affaibli son potentiel militaire. Pour leur part, les Français éprouvaient également un besoin urgent de s'allier avec Ahmadu. Entre 1885 et 1888, ils combattaient la rébellion du chef soninke Mamadou Lamine et étaient donc particulièrement soucieux d'éviter toute alliance entre lui et Ahmadu. Aussi, et bien qu'il sût parfaitement que les Français continuaient à aider les rebelles bambara, Ahmadu accepta de conclure avec eux le traité de Gori, le 12 mai 1887. Aux termes de ce nouveau traité, Ahmadu acceptait de placer son empire sous la protection nominale des Français, qui s'engageaient en retour à ne pas envahir ses territoires et à lever leur interdiction frappant les ventes d'armes à Ahmadu.

Mais, en 1888, les Français ayant maté la rébellion de Lamine et conclu, comme on le verra plus loin, un autre traité avec Samori Touré, n'avaient plus besoin de s'allier avec Ahmadu. Cette évolution de la situation et l'agressivité du commandement militaire français expliquent le déclenchement de nouvelles hostilités contre Ahmadu, dont le signal fut l'attaque, en février 1889, de la forteresse toucouleur de Kundian, « cet obstacle gênant sur la route de Siguiri et de Dinguiray¹³ ». L'opération n'eut pas la célérité souhaitée. Le

10. *Ibid.*, p. 65.

11. Y. Saint-Martin, 1972, p. 301.

12. *Ibid.*, p. 316.

13. *Ibid.*, p. 379.

tata était très solidement construit avec des doubles murs de maçonnerie et la garnison avait dégarni les toitures de chaume pour empêcher la propagation rapide d'un incendie. Pour ouvrir une brèche, Archinard fut obligé de procéder pendant huit heures à un bombardement intensif de la muraille avec ses pièces d'artillerie de montagne de 80 mm. Les Toucouleur qui avaient résisté à ce déluge de feu et d'acier opposèrent une résistance farouche aux Français, ripostant aux bombardements par des salves de mousquets ininterrompues et défendant le terrain maison par maison. Beaucoup de défenseurs périrent les armes à la main¹⁴.

Ahmadu, aux prises avec ses difficultés internes, transposa alors le conflit sur le plan religieux. Il invita tous les musulmans de l'empire à prendre les armes pour la défense de la foi. Des lettres furent envoyées au Jolof, en Mauritanie, au Fouta, pour demander du secours¹⁵. Ces démarches ne donnèrent pas de résultat satisfaisant et Archinard, après avoir procédé à des préparatifs minutieux et s'être procuré un armement adéquat qui comprenait « 2 pièces d'artillerie de campagne de 95 mm avec 100 obus à la mélinite d'invention récente¹⁶ », s'empara de la capitale de l'empire en avril 1890. De là, il marcha sur la forteresse de Wesebugu, défendue par des Bambara fidèles à Ahmadu qui se firent tous tuer, non sans avoir infligé de lourdes pertes aux assaillants. Sur les 27 Européens, 2 furent tués et 8 blessés; parmi les soldats africains, 13 furent tués et 876 blessés. Poursuivant son offensive, Archinard s'empara de Koniakary après avoir écrasé la résistance des Toucouleur. Devant l'opiniâtreté de la résistance des garnisons toucouleur, Archinard marqua un temps d'arrêt et demanda à Ahmadu de capituler et d'aller s'installer dans un village de Dinguiray en simple particulier.

C'est alors qu'Ahmadu se décida enfin à renoncer à la diplomatie pour recourir aux moyens militaires. En juin 1890, ses soldats attaquèrent la voie ferrée à Talaari et de nombreuses escarmouches les opposèrent aux Français entre Kayes et Bafulabe. Au cours d'un de ces accrochages, les Français eurent 43 tués et blessés sur une force de 125 hommes. En septembre, profitant de l'isolement de Koniakary par les eaux, ils cherchèrent à le conquérir, mais sans succès¹⁷.

Cependant, Ahmadu se préparait également à défendre Nioro. Il divisa ses troupes en quatre groupes. Le gros des troupes était concentré autour de Nioro, sous le commandement du général bambara Bafi et de l'ex-roi du Jolof Alhuri Ndiaye¹⁸. Le 23 décembre 1890, l'armée de Bassiru était dispersée par les Français équipés de canons de 80 et 95 mm et, le 1^{er} janvier 1891, Archinard entra à Nioro. La tentative d'Albury Ndiaye de reprendre Nioro le 3 janvier se solda par un échec et la déroute de l'armée toucouleur. Le sultan eut plus de 3 000 hommes tués ou capturés. 11 se retira au Macina, qu'il quitta après le rude combat de Kori-Kori. Même dans son exil en terri-

14. *Ibid.*, p. 381.

15. *Ibid.*, p. 390.

16. A. S. Kanya-Forstner, dans: M. Crowder (dir. publ.), 1971, p. 69.

17. *Ibid.*, p. 70.

18. *Ibid.*, p. 73.



6.3. *Samori Touré (vers 1830-1900) lors de sa capture par le capitaine Gouraud (à droite), septembre 1898.*

[Photo : © Harlingue-Viollet.]

toire hawsa, il avait maintenu à l'égard des Français « une indépendance sans compromission¹⁹ ».

Samori Touré face aux Français

À l'encontre d'Ahmadu, Samori Touré opta pour une stratégie d'affrontement plutôt que d'alliance; bien qu'il eût aussi recours à la diplomatie, il mit surtout l'accent sur la résistance armée. En 1881, il avait déjà fait de « la partie méridionale des savanes soudanaises, tout au long de la grande forêt ouest-africaine », entre le nord de l'actuelle Sierra Leone et la rivière Sassandra en Côte-d'Ivoire, un empire unifié sous son autorité incontestée²⁰ (voir fig. 6.3). À la différence de l'empire toucouleur, l'empire manden était encore dans une phase ascendante en 1882 quand eut lieu la première rencontre entre Samori Touré et les Français. La conquête de cette région avait également permis à Samori Touré de se forger une puissante armée relativement bien équipée à l'européenne. Cette armée était divisée en deux corps, l'infanterie (ou *sofa*) forte en 1887 de 30 000 à 35 000 hommes, et la cavalerie qui ne comptait pas plus de 3 000 hommes à la même époque. L'infanterie était divisée en unités permanentes de 10 à 20 hommes dites *sē* [pieds] ou *kulu* [tas], commandées par un *kuntigi* [chef], 10 *sē* formant un *bolo* [bras] placé sous le commandement d'un *bolokuntigi*²¹. La cavalerie était divisée en colonnes de 50 hommes qu'on appelait des *Sr*. Les *bolo*, principale force offensive, se déplaçaient sous l'escorte des *Sr*. Comme il s'agissait d'unités permanentes, il s'établissait des liens d'amitié, d'abord entre les soldats, et de loyauté à l'égard de leur chef local et de Samori Touré. Cette armée ne tarda donc pas à prendre « un caractère quasi national en raison de son homogénéité très remarquable²² ». Mais ce qui distinguait surtout l'armée de Samori Touré, c'était son armement et son entraînement. Contrairement à la plupart des armées d'Afrique occidentale, l'armée de Samori Touré était pratiquement constituée de professionnels armés par les soins de leur chef. Jusqu'en 1876, les troupes de Samori Touré étaient équipées de vieux fusils que les forgerons locaux étaient capables de réparer. Mais, à partir de 1876, Samori Touré entreprit de se procurer des armes européennes plus modernes, essentiellement par l'intermédiaire de la Sierra Leone, pour les étudier attentivement et décider quelles étaient celles qui étaient le mieux adaptées à ses besoins. C'est ainsi qu'à partir de 1885, il décida de remplacer les chassepots, dont les cartouches trop volumineuses étaient vite abîmées par l'humidité de la région, par des fusils Gras mieux adaptés au climat avec leurs cartouches plus légères et par des Kropatscheks (fusils Gras à répétition). Il devait rester fidèle à ces deux modèles pendant toute la durée des années 1880, tant et si bien qu'il finit par disposer d'équipes de forgerons capables de les copier dans les moindres détails. À partir de 1888, il fit également l'acquisition de

19. Y. Saint-Martin, 1972, p.427.

20. Pour une étude détaillée de la vie et des activités de Samori Touré, voir Y. Person, 1968-1975.

21. Y. Person, dans : M. Crowder (dir. publ.), 1971, p.121-126.

22. *Ibid.*, p.121-122.

quelques fusils à tir rapide et, en 1893, il disposait d'environ 6 000 fusils, qu'il utilisa jusqu'à sa défaite en 1898. En revanche, il ne disposa jamais de pièces d'artillerie, ce qui constituait un grave handicap dans ses campagnes contre les Français. Ces armes furent acquises grâce à la vente de l'ivoire et de l'or extrait des vieux champs aurifères de Buré, au sud du pays, déjà exploités à l'époque médiévale, et à l'échange d'esclaves et de chevaux dans la région du Sahel et du Mosi. Bien équipée, l'armée de Samori Touré était également bien entraînée et disciplinée, et se caractérisait par son esprit de corps et son homogénéité.

Il ressort de ce qui précède que Samori Touré était presque au faite de sa puissance lorsqu'il entra pour la première fois en contact avec les Français en 1882. En février de cette année, il reçut la visite du lieutenant Alakamesa, qui lui notifia l'ordre du Commandement supérieur du Haut Sénégal-Niger, de s'éloigner de Kenyeran, important marché qui barrait à Samori Touré la route de Mandigo. Comme il fallait s'y attendre, Samori Touré refusa. Cela lui valut une attaque surprise de la part de Borgnis-Desbordes, qui dut battre précipitamment en retraite. Le frère de Samori Touré, Kémé-Brema, attaqua les Français à Wenyako, près de Bamako, en avril. D'abord vainqueur le 2 avril, Kémé-Brema fut battu dix jours plus tard par des troupes françaises beaucoup moins importantes. Dès lors, Samori Touré évita l'affrontement avec les Français et dirigea son action vers le Kenedugu.

En 1885, quand Combes occupa le Buré, dont les mines d'or étaient importantes pour l'économie de son empire, Samori Touré comprit l'ampleur de la menace et se résolut à déloger les Français par la force. Trois armées, celle de Kémé-Brema, de Masara Mamadi et la sienne, furent chargées de l'exécution de cette tâche. Par un vaste mouvement en tenailles, le Buré fut facilement reconquis et les Français durent déguerpir sous peine d'être encerclés. Samori Touré décida alors de cultiver ses relations avec les Britanniques de la Sierra Leone. Après avoir occupé Falaba en 1884, il dépêcha des émissaires à Freetown, proposant au gouverneur de placer tout le pays sous la protection du gouvernement britannique. Cette offre n'était qu'une manœuvre de la part de Samori Touré, qui n'entendait nullement aliéner sa souveraineté, mais la faire respecter par les Français en s'alliant à un gouvernement puissant²³.

La manœuvre ayant échoué, Samori signa avec les Français, le 28 mars 1886, un traité aux termes duquel il acceptait de faire revenir ses troupes sur la rive droite du Niger, mais maintenait ses droits sur le Buré et les Manden de Kangaba²⁴. Dans un autre traité avec les Français signé le 25 mars 1887, qui modifiait celui de l'année précédente, Samori céda la rive gauche du fleuve et acceptait même de placer son pays sous protectorat français.

Samori Touré avait peut-être signé ce nouveau document en pensant que les Français l'aideraient contre Tieba, le *faama* (roi) de Sikasso, qu'il attaqua en avril 1887 avec une armée de 12 000 hommes. Or les Français souhaitaient simplement empêcher toute alliance entre Samori Touré et

23. J. D. Hargreaves, dans : L. H. Gann et P. Duignan (dir. publ.), 1969, p. 207-208.

24. *Ibid.*, p. 208.

Mamadou Lamine, leur adversaire d'alors. Lorsque Samori constata qu'au lieu de se comporter en alliés et de l'aider, les Français encourageaient la dissidence et la rébellion dans les régions nouvellement soumises et cherchaient à l'empêcher de se ravitailler en armes auprès de la Sierra Leone, il leva le siège en août 1888 et se prépara au combat contre l'envahisseur²⁵. Il réorganisa l'armée, conclut avec les Britanniques en Sierra Leone, en mai 1890, un traité l'autorisant à acheter des armes modernes en quantités croissantes au cours des trois années suivantes, et entraîna ses troupes à l'europpéenne. Des sections et des compagnies furent créées. Sur le plan de la tactique militaire, il décida d'opter pour la défensive. Bien sûr, il ne s'agissait pas de se mettre à l'abri des murailles des *tatas* car l'artillerie ne lui aurait laissé aucune chance de succès. Sa stratégie consistait à imprimer une grande mobilité à ses troupes pour mieux surprendre l'ennemi et lui infliger de lourdes pertes avant de disparaître²⁶.

Archinard, qui s'était emparé de Ségou en mars 1890, attaqua Samori Touré en mars 1891, dans l'espoir de le battre avant de passer le commandement du Haut Sénégal-Niger à Humbert. Il pensait qu'au premier choc l'empire de Samori Touré s'écroulerait. Mais, bien que son offensive aboutît à la capture de Kankan le 7 avril et à l'incendie de Bisandugu, elle eut l'effet contraire, car elle constitua pour Samori Touré un avertissement salutaire et l'incita à poursuivre ses offensives contre les Français à Kankan, ce qui lui permit de les battre à la bataille de Dabadugu le 3 septembre 1891.

C'est en 1892 qu'eut lieu le principal affrontement entre les Français et Samori Touré. Désireux d'en finir, Humbert envahit la partie centrale de l'empire en janvier 1892 à la tête d'une armée de 1 300 fusiliers triés sur le volet et de 3 000 porteurs. Samori Touré commandait personnellement une armée de 2 500 hommes d'élite pour faire face à l'envahisseur. Bien que ses hommes « se battissent comme des diables, défendant pied à pied chaque pouce de terrain avec une énergie farouche », pour reprendre les mots de Person²⁷, Samori fut battu et Humbert put s'emparer de Bisandugu, Sanankoro et Kerwané. Soulignons toutefois que Humbert lui-même devait avouer que le résultat était bien maigre, eu égard aux lourdes pertes qu'il avait subies. De plus, Samori Touré avait ordonné aux populations civiles de faire le vide devant les troupes françaises.

Cependant, Samori Touré ne nourrissait guère d'illusions. Les violents combats livrés contre la colonne Humbert, qui lui avaient coûté un millier de combattants d'élite alors que les Français ne perdaient qu'une centaine d'hommes, l'avaient persuadé qu'un nouvel affrontement avec les Français était absurde. Il ne lui restait donc plus qu'à se rendre ou à se replier. Refusant de capituler, il décida d'abandonner sa patrie et de se replier à l'Est pour y créer un nouvel empire hors de portée des Européens. Poursuivant sa politique de la terre brûlée, il entreprit sa marche vers l'Est en direction des fleuves Bandama et Comoe. Bien qu'il eût perdu en 1894, avec la route de

25. *Ibid.*, p. 209.

26. Y. Person, dans : M. Crowder (dir. publ.), 1971, p. 134.

27. *Ibid.*, p. 135.

Monrovia, la dernière voie d'accès lui permettant de se procurer des armes modernes, il n'abandonna pas pour autant le combat. Au début de 1895, il rencontra et repoussa une colonne française venant du pays baulé sous le commandement de Monteil et, entre juillet 1895 et janvier 1896, il occupa le pays abro (Gyaman) et la partie occidentale du Gondja. À cette époque, il était parvenu à se créer un nouvel empire dans l'hinterland de la Côte-d'Ivoire et de l'Ashanti (voir fig. 6.2)²⁸. En mars 1897, son fils Sarankenyi-Mori rencontra et battit près de Wa une colonne britannique commandée par Henderson, pendant que Samori Touré lui-même attaquait et détruisait Kong en mai 1897 et poursuivait son avance jusqu'à Bobo, où il rencontra une colonne française commandée par Caudrelier.

Pris entre les Britanniques et les Français, et après avoir vainement cherché à les brouiller en cédant à ceux-ci le territoire de Bouna convoité par ceux-là, Samori Touré décida de retourner au Libéria, chez ses alliés toma. Alors qu'il était en route, Gouraud l'attaqua par surprise à Gelemu le 29 septembre 1898. Capturé, Samori Touré fut déporté au Gabon, où il mourut en 1900. Sa capture mettait un terme à ce qu'un historien moderne a appelé « la plus longue série de campagnes contre le même adversaire dans toute l'histoire de la conquête française du Soudan²⁹ ».

Le Dahomey

Comme Samori Touré, le roi du Dahomey (Abomey), Béhanzin, décida de recourir à une stratégie d'affrontement pour défendre la souveraineté et l'indépendance de son royaume³⁰. Dans la dernière décennie du XIX^e siècle, le Dahomey entra en conflit ouvert avec la France, qui avait imposé son protectorat à Porto Novo, vassal d'Abomey (voir fig. 6.1). C'était là une grave atteinte aux intérêts économiques d'Abomey. En 1889, l'héritier du trône, le prince Kondo, fit savoir à Bayol, le gouverneur des Rivières du Sud, que le peuple fon n'accepterait jamais cette situation. En février 1890, Bayol ordonna l'occupation de Cotonou et l'arrestation des notables fon qui s'y trouvaient. Le prince Kondo, qui avait pris le pouvoir en décembre 1889 sous le nom de Béhanzin, réagit en mobilisant ses troupes. Abomey possédait alors une armée permanente forte de 4 000 hommes et femmes en temps de paix. En période de guerre, tous les hommes devaient effectuer le service militaire, soutenus par les Amazones, guerrières très redoutées.

La garnison française fut attaquée au crépuscule au moment où une partie de l'armée détachée dans la région de Porto Novo devait détruire les palmiers. Selon Béhanzin, ces mesures de représailles économiques amèneraient rapidement les Français à demander la paix. Le 3 octobre, le père Dorgere se présentait à Abomey avec des propositions de paix. Les Français s'engagèrent à verser à Béhanzin une rente annuelle de 20 000 francs, en échange de la reconnaissance de leurs droits sur Cotonou, où ils pouvaient

28. *Ibid.*, p. 138.

29. T. C. Weiskel, 1980, p. 99-102.

30. D. Ross, dans: M. Crowder (dir. publ.), 1971, p. 144.

percevoir des impôts et établir une garnison. Le roi accepta ces conditions et le traité fut signé le 3 octobre 1890. Toutefois, soucieux de défendre le reste de son royaume, le roi entreprit de moderniser son armée en achetant aux firmes allemandes de Lomé, entre janvier 1891 et août 1892, « 1 700 fusils à tir rapide, 6 canons Krupp de divers calibres, 5 mitrailleuses, 400 000 cartouches assorties et une grande quantité d'obus³¹ ».

Mais les Français, résolus à conquérir le Dahomey, prirent prétexte d'un incident survenu le 27 mars 1892; ce jour-là, en effet, des soldats fon ouvrirent le feu sur la canonnière Topaz, qui descendait le Weme avec à son bord le résident français de Porto Novo. La mission de conquête fut confiée à un mulâtre sénégalais, le colonel Dodds, qui arriva à Cotonou en mai 1892. Porto Novo, où les Français concentrèrent 2 000 hommes, devint le centre des préparatifs. Dodds fit remonter le Weme à ses hommes et, le 4 octobre, entreprit de marcher sur Abomey. Rassemblant les trois divisions de leur armée forte d'environ 12 000 hommes, les Fon s'efforcèrent de couper la route à l'envahisseur entre le fleuve et Abomey. Les soldats fon ne ménagèrent pas leurs efforts, recourant à leurs moyens d'action traditionnels (attaques surprise à l'aube, embuscades, défense en ligne, tactique de harcèlement et autres formes de guérilla); mais, malgré de lourdes pertes, ils ne purent stopper les Français et encore moins les faire reculer. On estime que les Fon eurent 2 000 morts (dont presque toutes les Amazones) et 3 000 blessés, alors que les Français ne perdirent que 10 officiers et 67 hommes³². Mais ce qui faussa le plus le plan militaire fon fut la destruction des récoltes par les esclaves yoruba libérés par l'armée de Dodds. Des problèmes aigus de ravitaillement se posèrent à Abomey. Certains soldats, pour ne pas mourir d'inanition, devaient aller chercher des vivres chez eux et défendre par la même occasion leur village contre les pillards yoruba libérés.

Avec la désintégration de l'armée fon, la seule issue qui semblait aller de soi était la paix. Dodds, qui campait alors à Cana, accepta les propositions de Béhanzin mais exigea le paiement d'une lourde indemnité de guerre et la livraison de toutes les armes. Ces conditions de Dodds étaient évidemment inacceptables pour la dignité même du peuple fon. En novembre 1892, Dodds, qui poursuivait sa marche inexorable, faisait son entrée à Abomey, que Béhanzin avait fait incendier avant de faire route vers la partie septentrionale de son royaume, où il s'établit. Au lieu de se soumettre ou d'être déposé par son peuple comme les Français s'y étaient attendus, il se mit plutôt à réorganiser son armée avec le soutien sans réserve de son peuple. En mars 1893, il put regrouper 2 000 hommes qui opérèrent de nombreux raids dans les zones tenues par les Français. En avril 1893, les notables firent de nouvelles propositions de paix. Ils étaient prêts à céder à la France la partie méridionale du royaume, mais ne pouvaient accepter la déposition de Béhanzin, incarnation des valeurs de leur peuple et symbole de l'existence de leur État indépendant. Les Français lancèrent donc, en septembre, un autre corps expéditionnaire, toujours sous le commandement de Dodds, promu au

31. *Ibid.*, p. 158.

32. *Ibid.*, p. 160.

rang de général; cette expédition parvint à conquérir le nord du Dahomey. Goutchilli fut nommé et couronné roi le 15 janvier 1894; quant à Béhanzin, il fut arrêté à la suite d'une trahison le 29 janvier 1894³³.

Les Baulé et les Français

On estime généralement que l'opposition aux Français dans les régions forestières de Guinée et de Côte-d'Ivoire ne se manifesta qu'après 1900³⁴. Cependant, des recherches récentes, menées en particulier chez les peuples de la Lagune et les Baulé de Côte-d'Ivoire, ont montré que cette vue est erronée: la pénétration française, à partir de la côte, provoqua dès le début des réactions hostiles chez les peuples de l'intérieur³⁵. Les premières missions françaises en pays baulé furent lancées par deux expéditions: l'une, militaire, dirigée par les lieutenants Armand et de Tavernost, en février 1881; l'autre, commerciale, dirigée par Voituret et Papillon, en mars 1891. Décidé à arrêter cette pénétration, Etien Komenan, le chef des Baulé de Tiassalé, refusa de fournir à Armand et à de Tavernost un interprète pour les accompagner dans le Nord; ils durent retourner sur la côte, tandis que Komenan faisait tuer Voituret et Papillon, avant même qu'ils aient pu atteindre Tiassalé³⁶ (voir fig. 6.2). Pour punir les Baulé, les Français lancèrent une expédition militaire dirigée par le lieutenant Staup. Cette expédition fut attaquée par les forces d'Etien Komenan le 11 mai 1891 et dut battre en retraite ignominieusement sur la côte. La force ayant échoué, les Français recoururent à la diplomatie et parvinrent à conclure un traité avec les Baulé de Tiassalé et de Niamwé le 29 décembre 1892, aux termes duquel ils acceptaient de payer un tribut de 100 onces d'or en échange de la liberté de commerce avec les Africains et les Européens de la côte. Grâce à la conclusion de ce traité, les Français purent envoyer une seconde mission d'exploration en pays baulé en mars 1893, commandée par Jean-Baptiste Marchand, bien connu pour ses exploits militaires dans le Soudan occidental. À mi-chemin de Tiassalé, sur le Bandama, Marchand se heurta à l'opposition d'Etien Komenan, qui avait décidé qu'« aucun Blanc ne parviendrait à Tiassalé³⁷ ». Marchand revint donc au Grand Lahou puis, ayant rassemblé près de 120 hommes, s'embarqua le 18 mai 1893 pour envahir Tiassalé, qu'il occupa une semaine après la fuite d'Etien Komenan. De là, il reprit sa marche vers le Nord et, en novembre 1893, pénétra à Gbuèkéké, qui fut plus tard rebaptisé Bouaké par les Français. Là, il dut affronter le chef de cette ville, Kouassi Gbuèké, allié à cette époque avec Samori Touré. Marchand fut alors obligé de marcher en hâte sur Kong, d'où il envoya un appel pressant à Paris, afin qu'on envoie une expédition pour occuper cette ville, devancer Samori Touré et les Anglais, et signer un traité avec les Jula de Kong. En réponse à cet appel, les Français organisè-

33. *Ibid.*, p. 166.

34. M. Crowder, 1968, p. 95; J. Bony, 1980, p. 14-15.

35. T. C. Weiskel, 1980, p. 33-141; S. Koffi, 1976, p. 120-189.

36. T. C. Weiskel, 1980, p. 38-39.

37. *Ibid.*, p. 44.

rent une expédition en septembre 1894; dirigée par Monteil, elle pénétra à Tiassalé en décembre 1894.

L'expédition de Monteil rencontra une opposition encore plus vive des Baulé, qui se révoltèrent et l'attaquèrent à Ouossou, au nord de Tiassalé, ainsi qu'à Ahuakro et à Moronou, entre le 25 et le 28 décembre. Cette résistance opiniâtre détermina Monteil à se replier sur la côte en février 1895.

Entre 1895 et 1898, le pays baulé connut la paix. Mais, après avoir battu et capturé Samori Touré en septembre 1898, les Français décidèrent d'occuper cette région et d'installer un poste militaire permanent à Bouaké, sans consulter les Baulé. Ils commencèrent également à libérer des esclaves, puis capturèrent et exécutèrent Katia Kofi, le chef de Katiakofikro, parce qu'il avait fomenté des sentiments anti-français dans la région. En grande partie à cause de ces provocations, les groupes baulé de cette zone se soulevèrent de nouveau et, le 22 décembre 1898, lancèrent une attaque généralisée contre les garnisons françaises. Ils étaient dirigés par Kuadio Oku, le chef de Lomo, Yao Gie, un chef ngban, Kaso, le frère du chef de Katiakofikro assassiné, Akafu Bulare, un autre chef ngban, et Kwame Die, le grand chef des Baulé, Warebo. En réponse, les Français, après avoir déclaré le pays baulé territoire militaire, lancèrent une série de campagnes qui s'achevèrent par la prise de Kokumbo, centre où les Baulé exploitaient l'or, défendu par près de 1 500 à 2 000 hommes, en juin 1901; en février 1902, ils capturèrent et fusillèrent le grand Kwame Die, puis ils s'emparèrent d'Akafu Bulare (*akafu*, l'homme de fer), qui fut battu à mort dans sa cellule en juillet 1902. Toutefois, employant une tactique de guérilla, les Baulé continuèrent à harceler les forces françaises, et la paix ne fut restaurée que quand François-Joseph Clozel, qui devint gouverneur intérimaire de la colonie en novembre 1902, comprit que l'emploi de la force était vain et ordonna d'arrêter les opérations militaires³⁸.

Conquête et réaction en Afrique occidentale britannique, 1880-1900

À l'encontre des Français, dont l'installation en Afrique-Occidentale française entre 1880 et 1900 s'est faite principalement par la force, les Britanniques n'hésitaient pas à recourir également à la négociation pacifique, concluant des traités de protection avec les États africains, par exemple dans le nord de la Sierra Leone et de la Gold Coast (actuel Ghana) et en divers points du pays yoruba. Ailleurs, comme en pays ashanti, chez les Ijebu du pays yoruba, dans le delta du Niger et, en particulier, dans le nord du Nigéria, ils employèrent surtout la force. Tout comme en Afrique-Occidentale française, les peuples de la région réagirent des manières les plus diverses à cette occupation, optant pour une politique d'affrontement, d'alliance, de soumission ou pour une combinaison de ces différentes options. Nous

38. Pour plus de détails sur toutes ces campagnes, la guérilla et autres méthodes employées par les Baulé, voir T. C. Weiskel, 1980, p. 98-141.

allons examiner plus particulièrement ce qui s'est passé en pays ashanti, dans le sud et dans le nord du Nigéria.

Le pays ashanti (Gold Coast)

Nulle part ailleurs en Afrique occidentale n'a existé une aussi longue tradition de lutte entre les Africains et les Européens qu'entre les Ashanti et les Britanniques en Gold Coast. Les conflits surgirent dans les années 1760 et culminèrent avec un affrontement militaire en 1824: les Ashanti battirent les forces britanniques et leurs alliés, et tuèrent leur commandant, sir Charles MacCarthy, alors gouverneur de la Gold Coast³⁹. Deux ans plus tard, les Anglais prirent leur revanche à la bataille de Dodowa. En 1850 et en 1863, la guerre fut évitée de peu, mais, entre 1869 et 1872, les Ashanti lancèrent une triple attaque qui aboutit à l'occupation de pratiquement tous les États côtiers et méridionaux de la Gold Coast. Pour repousser les Ashanti, le gouvernement britannique lança à son tour l'une des campagnes les mieux organisées de l'époque, sous le commandement d'un des plus célèbres officiers anglais de son temps, le général Garnet Wolseley. Équipés des armes les plus modernes, ses soldats réussirent à refouler l'armée ashanti de l'autre côté du Pra, à occuper et mettre à sac Kumasi en février 1874, après une dernière tentative de résistance désespérée de l'armée ashanti à Amofo, près de Bekwai (voir fig. 6.1)⁴⁰.

Cette défaite décisive des Ashanti par les Britanniques en 1874 devait avoir de graves conséquences pour eux. Elle conditionnera d'ailleurs, dans une large mesure, leurs réactions entre 1880 et 1920. La première conséquence fut évidemment la désintégration de l'empire ashanti. Par le traité de Fomena, les Ashanti reconnaissaient l'indépendance de tous les États vassaux situés au sud du Pra. Profitant de l'affaiblissement de la puissance militaire des Ashanti, les États vassaux au nord de la Volta firent également sécession. Même ce qu'il restait alors de l'empire commença à s'effriter. Désireux d'empêcher sa renaissance, les Britanniques incitèrent quelques-uns des États membres de l'Union ashanti à proclamer leur indépendance et le Dwaben, le Kokofu, le Bekwai et le Nsuta commencèrent ainsi à défier l'*asantehene*⁴¹. Le conflit entre le Kumasi et le Dwaben déboucha en fait sur une guerre civile qui se termina par la défaite du premier et par une émigration massive de la population vers le protectorat et la colonie de la Gold Coast que les Britanniques venaient de constituer. De plus, l'*asantehene* fut destitué, en raison notamment des résultats de la guerre de 1874. À la mort de son successeur, qui survint à peine sept ans plus tard, sa succession déclencha une guerre civile et ce n'est qu'en 1888 que Prempeh I^{er} parvint à s'imposer comme nouvel *asantehene*.

39. Pour plus de détails sur le soulèvement ashanti, voir J. K. Fynn, dans: M. Crowder (dir. publ.), 1971, p. 19-33; A. A. Boahen, 1966; A. A. Boahen, dans: J. F. A. Ajayi et M. Crowder (dir. publ.), 1974.

40. J. K. Fynn, dans: M. Crowder (dir. publ.), 1971, p. 36-42.

41. *Ibid.*, p. 43.

Prempeh se révéla heureusement à la hauteur de la crise qui l'attendait. En trois ans, il arriva à reconstituer l'Union (ou Confédération) ashanti, et même à persuader le Dwaben de la réintégrer. Inquiets à la fois de ce réveil des Ashanti et de la concurrence française et allemande dans la région, les Britanniques proposèrent aux Ashanti de les placer sous leur protectorat. Le refus catégorique mais poli que Prempeh opposa à cette offre est cité ailleurs⁴². Prempeh attaqua ensuite et défit les Nkoransa, les Mo et les Abeas en 1892. Les Britanniques réagirent en proposant l'installation d'un résident à Kumasi, en échange du paiement d'une rente annuelle à l'*asantehene* et aux principaux rois de sa mouvance. Non seulement l'*asantehene* rejeta cette offre, mais il dépêcha à la reine d'Angleterre une mission dotée de vastes pouvoirs « pour exposer à (Sa) Majesté divers problèmes concernant le bon état de (son) royaume⁴³ ». Cette mission diplomatique quitta Kumasi en novembre 1894 avec une suite de plus de trois cents personnes. Elle arriva à Cape Coast le 10 décembre et partit pour l'Angleterre le 3 avril 1895.

Les autorités britanniques refusèrent de la recevoir et, avant même son départ, ordonnèrent au gouverneur, sur la côte, de sommer l'*asantehene* d'accepter un résident et de payer l'indemnité de guerre de 50 000 onces d'or imposée aux Ashanti en 1874. L'*asantehene* refusa naturellement de se plier à cet ultimatum, d'autant plus qu'il ne connaissait pas encore les résultats de la mission envoyée à Londres.

Les Britanniques prétextèrent ce refus pour organiser une grande expédition contre les Ashanti, sous le commandement de sir Francis Scott.

Ce dernier s'empara de Kumasi en janvier 1896, sans tirer un seul coup de feu, car Prempeh et ses conseillers avaient décidé de ne pas combattre les Britanniques et d'accepter leur protectorat. Prempeh, la reine mère, ses oncles et quelques-uns des chefs militaires furent néanmoins arrêtés et déportés, d'abord en Sierra Leone, puis aux Seychelles en 1900 (voir fig. 6.4)⁴⁴.

Pourquoi les Ashanti avaient-ils décidé, cette fois, de ne pas s'opposer aux Britanniques ? Nous possédons fort heureusement la réponse de Prempeh lui-même, telle qu'il l'a fournie pendant son exil aux Seychelles. Pressé par ses chefs de se battre, Prempeh commença par leur rappeler la guerre civile à Kumasi et le rôle pacificateur que les Britanniques avaient joué à l'époque, ainsi que leur intervention dans son accession au trône ; il ajouta ensuite : « Après cette faveur que m'ont faite les autorités britanniques je ne peux me résoudre à combattre leurs troupes, même si je dois devenir leur prisonnier. Et en plus, j'aime mieux me rendre si c'est à ce prix que la vie et la tranquillité de mon peuple et de mes compatriotes seront préservées⁴⁵. »

L'infortuné Prempeh pensait pouvoir rompre avec la tradition et recourir à la diplomatie plutôt qu'aux armes, en cette époque d'âpre concurrence impérialiste. Mais, compte tenu de ce qui s'était passé en 1874 et de l'incontestable supériorité militaire des Britanniques sur les Ashanti, sa décision s'avérait être la plus réaliste, la plus sensée et la plus digne.

42. Voir chapitre premier.

43. I. Wilks, 1975, p. 637-641.

44. A. A. Boahen, 1977.

45. *Ibid.*



6.4. Nana Prempeh I^{er} (vers 1873-1931) en exil aux Seychelles (vers 1908). La femme assise à sa gauche est la fameuse Nana Yaa Assantewaa, reine d'Edweso et âme de la rébellion ashanti de 1900; à la droite de Nana Prempeh, sa mère et son père (plaque photographique réalisée vers 1908 par S. S. Ohashi et reproduite en 1924 par la firme McCorquodale de Londres pour l'exposition de Wembley). [Photo : © Susan Hopson.]

Le Nigéria du Sud

Les initiatives et les réactions des Nigériens face aux Britanniques ont été tout aussi multiformes que les ruses et les moyens employés par ces derniers pour étendre leur domination sur l'ensemble du Nigéria actuel. Le pays yoruba fut conquis par les missionnaires et les autorités de Lagos, les Oil Rivers par les missionnaires et les consuls, et le Nord-Nigéria, à la fois par la National African Company (qui se transformera en 1886 en Royal Niger Company) et les autorités britanniques. Les principales armes utilisées par les Britanniques ont été la diplomatie et l'intervention militaire. Les réactions des Nigériens ont été par conséquent de la lutte ouverte aux alliances ou à la soumission temporaire.

C'est essentiellement grâce aux missionnaires que l'influence et le commerce britanniques, limités au début à Lagos (occupé dès 1851), se sont étendus à la majeure partie du pays yoruba. Dès 1884, les Britanniques avaient signé avec de nombreux chefs yoruba des traités portant sur l'abolition de la traite, le développement des échanges et l'instauration du protectorat. En 1886, l'administration britannique parvint également à convaincre Ibadan et la coalition Ekiti-paro (comprenant les Ekiti, les Ijesha et les Egba) de signer un traité de paix mettant fin à la guerre qu'ils se livraient depuis 1879. Que les Britanniques aient été aussi influents en pays yoruba dès 1886 ne doit pas nous surprendre. Sans parler de l'activité des commerçants et des missionnaires européens qui avaient contribué à préparer la guerre, les Yoruba, en proie aux luttes intestines depuis les années 1850, étaient fatigués de se battre et aspiraient à la paix; c'est ce qui explique qu'ils aient accepté l'intervention des Britanniques. Jusque-là, Ijebu était le seul État du pays yoruba qui ait su vraiment résister aux missionnaires, aux commerçants britanniques et à l'administration de Lagos. Désireux d'occuper le pays yoruba depuis le début des années 1890, les Britanniques décidèrent de lui donner une leçon et, par là-même, de montrer aux autres États yoruba que toute résistance était inutile⁴⁶. Prétendant un « affront » qui aurait été infligé au gouverneur Denton en 1892, les Britanniques lancèrent contre les Ijebu une expédition soigneusement préparée, d'un millier d'hommes armés de fusils, de mitrailleuses et d'un canon Maxim. Les Ijebu ne se découragèrent pas et levèrent une armée de 7 000 à 10 000 hommes. Malgré leur énorme supériorité numérique et en dépit du fait que certains d'entre eux disposaient d'armes à feu, les Ijebu furent battus⁴⁷. Il semblerait que tous les autres États yoruba aient tiré une leçon de cette invasion et il n'est guère surprenant qu'entre 1893 et 1899, Abeokuta, Ibadan, Ekiti-Ijesha et Oyo acceptèrent de signer un traité et d'avoir des résidents anglais (voir fig. 6.1); si les Britanniques bombardèrent Oyo en 1895, c'est uniquement pour parachever la soumission de l'*alafin*. Abeokuta resta nominalement indépendant jusqu'en 1914.

Si les Yoruba adoptèrent la soumission pour stratégie, en règle générale, il n'en fut pas de même des chefs du royaume du Bénin et de certains chefs

46. M. Crowder, 1968, p. 126-127.

47. R. Smith dans: M. Crowder (dir. publ.), 1971, p. 180.

des États du delta du Niger. Malgré la signature d'un traité de protectorat en 1892, le Bénin n'en veillait pas moins à préserver farouchement son indépendance. Une telle attitude ne pouvait évidemment être tolérée à l'époque; c'est pourquoi, saisissant comme motif d'intervention la mort de leur consul général par intérim et de cinq autres Anglais en route vers le Bénin, les Britanniques lancèrent une expédition punitive de 1 500 hommes contre le Bénin en 1897. Malgré le désir d'Oba de se soumettre, une majorité de chefs levèrent une armée pour repousser les envahisseurs. Ils furent cependant battus et la capitale fut incendiée après le pillage de ses bronzes précieux⁴⁸.

Dans le delta du Niger comme dans beaucoup d'autres régions du Nigéria, les Britanniques avaient signé en 1884 des traités de protectorat avec la plupart des chefs. Mais si certains, tels que les rois de Calabar et Bonny, avaient autorisé les missionnaires à s'installer dans leurs États, d'autres n'en avaient rien fait. Tous insistaient, en outre, sur leur droit de réglementer le commerce et de taxer les marchands britanniques. Les nouveaux consuls britanniques, tels Hewett et Johnston, ne pouvaient l'admettre. Jaja d'Opobo est l'exemple du chef qui tint tête aux consuls et aux missionnaires britanniques (voir fig. 6.5). On le vit soumettre les marchands britanniques à sa fiscalité et ordonner l'arrêt total des échanges sur le fleuve, jusqu'à ce qu'une firme britannique s'exécutât. Le consul, Johnston, lui intima l'ordre de cesser d'imposer les commerçants britanniques, mais Jaja d'Opobo n'en fit rien et envoya même une mission auprès du Foreign Office pour protester contre cet ordre. Comme Jaja refusait toujours d'obtempérer, en dépit des menaces du consul de bombarder sa ville avec les canonniers britanniques, en 1887, Johnston attira Jaja à bord d'un navire, sous sauf-conduit, l'arrêta et l'expédia à Accra⁴⁹ où il fut jugé et déporté aux Antilles. Stupéfiés par cette façon de traiter l'un des chefs les plus puissants et les plus riches de la région, et souffrant déjà de dissensions internes, les autres États du delta — Old Calabar, New Calabar, Brass et Bonny — se rendirent et acceptèrent les commissions administratives que Johnston mit à leur tête.

Un autre chef, lui aussi, défia les Britanniques, Nana, le gouverneur du fleuve, dans le royaume d'Itsekiri. Tout comme Jaja, il voulut réglementer le commerce sur la Benin River, ce qui amena les Britanniques à lever une armée pour s'emparer de sa capitale. La première tentative, qui eut lieu en avril 1894, fut repoussée, mais la seconde réussit en septembre. Nana s'enfuit à Lagos où il se rendit lui-même au gouverneur britannique qui le fit passer rapidement en jugement et déporter, d'abord à Calabar, puis en Gold Coast⁵⁰.

Conquête et réactions en Nigéria du Nord

Si la conquête et l'occupation du Nigéria du Sud furent l'affaire du gouvernement britannique, aidé dans sa tâche par les marchands et les missionnaires, celles du Nigéria du Nord furent réalisées par la National African

48. J. B. Webster et A. A. Boahen, 1967, p. 247-249.

49. M. Crowder, 1968, p. 119-123; O. Ikime, 1973, p. 10.

50. O. Ikime, dans: M. Crowder (dir. publ.), 1971, p. 227-228.



6.5. Jaja (vers 1821-1891), souverain de l'État d'Opobo (delta du Niger) de 1869 à 1887. [Photo: © Longman.]

Company (devenue Royal Niger Company en 1886) et le gouvernement ; au Nord la principale méthode utilisée fut, comme pour les Français au Soudan occidental, l'intervention armée. Celle-ci avait été pourtant précédée d'une série de traités passés entre les chefs du Nigéria du Nord et la Compagnie. C'était une façon pour elle de se réserver la région et de contrecarrer les appétits des Français et des Allemands qui s'avançaient de l'Ouest et de l'Est, respectivement.

Le principe de l'occupation effective ayant été établi à la Conférence de Berlin, pour devancer les Français et les Allemands, la Compagnie fut contrainte d'intervenir. Le chemin du Nord passant par l'Ilorin et le Nupe, tous deux décidés à défendre leur indépendance et leur souveraineté, le Nupe fut envahi en 1897. Selon D. J. M. Muffett, les effectifs de la colonne « se composaient du major A. R. Arnold, commandant 31 Européens, officiers ou non (dont sir George Goldie lui-même) et 507 hommes de rang regroupés en 7 compagnies, escortés de 565 porteurs ; l'armement lourd comprenait 2 canons Whitworth à chargement par la culasse tirant respectivement des obus de douze et de neuf livres, 5 pièces se chargeant par le canon et tirant des obus de sept livres, et 6 mitrailleuses Maxim⁵¹ ». Cette colonne était escortée d'une flottille de onze embarcations. L'etsu du Nupe et son importante armée, estimée à 25 000-30 000 cavaliers et fantassins équipés surtout d'armes traditionnelles (arcs et flèches, lances et épées), se défendirent courageusement, mais les Britanniques finirent par l'emporter : l'etsu fut destitué et remplacé par une personnalité plus docile. Le Nupe fut battu car il n'avait pas compris, comme l'a fait remarquer Crowder, qu'« une charge de cavalerie attaquant de front un ennemi équipé de fusils à tir rapide, de canons et de mitrailleuses Maxim constitue la pire stratégie militaire qui soit⁵² ». Puis ce fut le tour d'Ilorin au cours de la même année. Après s'être vaillamment défendu, l'État dut se soumettre à la Compagnie.

Ces victoires n'impressionnèrent pourtant pas les chefs des autres États du Nord. Au contraire, tous les émirs, sauf celui de Zaria, poussés par leur haine implacable de l'infidèle, étaient bien décidés à mourir plutôt que de livrer leur pays et de renoncer à leur foi. Comme le dira le sultan de Sokoto à Lugard en mai 1902, « entre nous et vous, il ne peut y avoir d'autre relation que celle qu'ont les musulmans et les incroyants [...] la guerre, comme le Tout-Puissant nous l'a commandé⁵³ ». Les Britanniques durent donc organiser une série de campagnes — contre le Kontagora en 1900, l'Adamawa en 1901, le Bauchi en 1902, Kano, Sokoto et Burwuri en 1903⁵⁴. Tous ces émirs se montrèrent à la hauteur de la situation mais la lutte étant par trop inégale contre un ennemi équipé de mitrailleuses Maxim et de canons rayés de sept se chargeant par la bouche, ils durent s'avouer vaincus.

51. Dr. J. M. Muffett, dans : M. Crowder (dir. publ.), 1971, p. 283-284.

52. M. Crowder, 1968, p. 131.

53. Dr. J. M. Muffett, dans : M. Crowder (dir. publ.), 1971, p. 284-287.

54. Les campagnes britanniques dans le nord du Nigéria et la courageuse résistance des dirigeants sont trop bien connues pour qu'on y revienne ici. Pour plus de détails, voir D. J. M. Muffett, dans : M. Crowder (dir. publ.), 1971 ; 54. R. A. Adeleye, 1971 ; M. Last, 1967.

Réactions des Africains en Afrique occidentale de 1900 à 1914

Comme nous venons de le voir, en 1900, tous les efforts déployés par les Africains pour sauvegarder leur souveraineté et leur indépendance s'étaient montrés vains; au cours de la période étudiée comprise entre 1900 et le début de la première guerre mondiale, divers systèmes et moyens seront mis en place pour administrer et surtout exploiter ces nouvelles possessions. Comme le dira Angoulvant, nommé gouverneur de la Côte-d'Ivoire en août 1908: « Ce qu'il nous faut poser avant tout, c'est le principe indiscutable de notre autorité [...] De la part des indigènes l'acceptation de ce principe doit se traduire par un accueil déférent, un respect absolu de nos représentants quels qu'ils soient, le paiement intégral de l'impôt au taux uniforme de 2,50 francs, un concours sérieux donné à la construction des pistes et des routes, l'acceptation du portage rétribué, l'observation de nos conseils (*sic*) relatifs à la nécessité du travail, le recours à notre justice [...] Les manifestations d'impatience ou de manque de respect à l'égard de notre autorité, les manques voulus de bonne volonté sont à réprimer sans délai⁵⁵. »

Partout dans ces nouvelles colonies, les objectifs définis ci-dessus furent poursuivis en appliquant les méthodes qui viennent d'être exposées. Des administrateurs de district ou itinérants furent nommés, de nouveaux codes et de nouvelles lois promulguées, des chefs confirmés ou déposés et d'autres désignés, des impôts directs et indirects levés et le travail forcé exigé pour la construction des routes et des voies ferrées. Toutes ces mesures suscitèrent naturellement des réactions fort variées.

Au cours de cette seconde période, si les fins recherchées n'étaient pas toujours les mêmes, en revanche, les moyens utilisés par les Africains de l'Ouest pour y parvenir étaient identiques. Les objectifs essentiels étaient de trois types: recouvrer l'indépendance et la souveraineté perdues, ce qui impliquait le rejet total de la domination coloniale; chercher à corriger ou à redresser certains abus ou certains aspects oppressifs du colonialisme; essayer de s'en accommoder. Quant à la stratégie utilisée au cours de cette période, ce ne fut ni la soumission ni l'alliance, mais bien la résistance et cela, de bien des manières: révoltes ou rébellions, migrations, grèves, boycotts, pétitions, envoi de délégations et, finalement, contestation idéologique. Au cours de cette période, le pouvoir resta aussi pratiquement inchangé par rapport à la période 1880-1900: il demeura l'apanage des chefs traditionnels. On examinera brièvement chacune de ces stratégies.

La méthode la plus répandue en Afrique occidentale au cours de cette période devint la rébellion ou la révolte. Citons, à titre d'exemples, celle de Mamadou Lamine au Sénégal entre 1885 et 1887; celles de Fode Silla, le marabout roi de Kombo, et de Fode Kabba, le chef musulman de Niamina et des districts de Casamance en Gambie entre 1898 et 1901; la rébellion

55. Cité par J. Suret-Canale, 1971, p. 97-98.

provoquée en 1898 par l'impôt de case en Sierra Leone, menée par Bai Bureh; celle des Ashanti en Gold Coast en 1900, sous la direction de la reine d'Edweso, Nana Yaa Asantewaa; celle d'Ekumeku de 1898 à 1900 et le soulèvement des Aro de 1898 à 1902 au Nigéria oriental; la rébellion des Bariba du Borgou et des Somba de l'Atakora au Dahomey entre 1913 et 1914; celles des Mosi à Koudougou et Fada N'Gourma en Haute-Volta de 1908 à 1909; le soulèvement de Porto Novo au Dahomey et les révoltes des Baulé d'Akoussé, de Sassandra et des Guro en Côte-d'Ivoire entre 1900 et 1914, ainsi que les nombreux soulèvements qui eurent lieu en plusieurs endroits de la Guinée entre 1908 et 1914. Il est intéressant de noter que ces rébellions redoublèrent d'intensité pendant la première guerre mondiale⁵⁶.

Pour connaître la nature et les raisons de ces révoltes, il est bon d'examiner d'un peu plus près trois exemples types de rébellions: la rébellion dirigée par Mamadou Lamine, celle de l'impôt de case et celle de Nana Yaa Asantewaa.

La rébellion de Mamadou Lamine

La rébellion de Mamadou Lamine était dirigée contre la domination étrangère. En 1880, les Soninke, disséminés entre les divers États formant le territoire du Haut-Sénégal, se trouvaient placés en partie sous l'autorité des Français et en partie sous celle d'Ahmadu. Les travaux de construction de la ligne télégraphique et du chemin de fer reliant Kayes au Niger exigeaient une main-d'œuvre abondante, recrutée essentiellement parmi les Soninke. Le travail épuisant et la précarité des conditions d'existence entraînaient un taux de mortalité élevé. Telle fut l'origine d'un mouvement de protestation dirigé non seulement contre les humiliations quotidiennes, mais en particulier contre la présence des étrangers⁵⁷. Mamadou Lamine joua le rôle de catalyseur de ce mouvement en regroupant autour de lui toutes les victimes passées et présentes du nouvel ordre social et politique. Il était auréolé du prestige d'un pèlerinage à La Mecque lorsqu'il rentra en 1885 dans un pays frappé par une crise à la fois économique, politique et sociale. Dès ses premiers sermons en public, il s'attacha à replacer la crise sur le plan religieux, prônant la stricte doctrine sanūsī qui interdisait aux musulmans de vivre sous une autorité non islamique; c'en était assez pour assurer l'adhésion spontanée des Soninke à son programme. Ses voyages à Khasso, Guoy, Bambuk et Bondu suscitèrent quotidiennement de nouveaux ralliements de compatriotes à sa cause (voir fig. 6.1) et, dès la fin de 1885, il disposait de forces importantes prêtes à combattre pour la liberté.

La mort de l'almamy de Bondu, Boubacar Saada, protégé par la France, fut pour lui l'occasion de passer à l'offensive. Omar Penda, que le gouvernement français avait imposé comme successeur de l'almamy décédé,

56. Pour de plus amples informations sur toutes ces révoltes, voir O. Ikime, 1973; A. E. Afigbo, 1973; B. O. Oloruntimehin, 1973 (b); J. Osuntokun, 1977; M. Crowder, 1977 (c); J. Suret-Canale, 1971, p. 93-107; M. Crowder (dir. publ.), 1968; 1971; A. Duperray, 1978; I. Kimba, 1979; G. Yapé, 1977; M. Michel, 1982; T. C. Weiskel, 1980; S. Koffi, 1976; voir également le chapitre 12 du présent ouvrage.

57. A. K. Tandia, 1973, p. 83.

ayant refusé d'accorder à Mamadou Lamine l'autorisation de traverser son territoire pour se rendre en Gambie, le chef soninke envahit le Bondu en 1886. Frey, qui se trouvait sur le Niger, envoya des contingents à Kayes et à Bakel pour assurer ses arrières. C'est alors que Mamadou Lamine entreprit de radicaliser son mouvement, ses sermons portant désormais sur un seul thème : la guerre totale contre les chrétiens⁵⁸. Les Soninke condamnèrent les Français et leurs alliés africains tels qu'Omar Penda de Bondu, Sambala de Médine et les fermiers installés à Bakel, Médine et Kayes. Certains Soninke au service des Français rejoignirent le camp de Mamadou Lamine, tandis que d'autres, installés dans les postes français, lui fournissaient des renseignements sur les mouvements de troupes de l'adversaire.

Face à un ennemi doté d'un armement supérieur, Mamadou Lamine pouvait compter sur la supériorité numérique et le fanatisme de ses troupes, convaincues de lutter pour Dieu et la patrie. Son échec devant Bakel l'amena à adopter la tactique de la guérilla. En mars 1886, Mamadou Lamine décida d'attaquer Bakel, symbole de la présence française dans la région et de l'humiliation des Soninke. Il organisa donc le blocus de la ville en occupant toutes les voies d'accès avec ses troupes. Le capitaine Jolly, qui tentait de desserrer l'étau en attaquant les Soninke basés à Koungani, dut battre précipitamment en retraite, laissant dix morts et un canon sur le terrain. Mamadou Lamine se lança alors à l'assaut de la ville à la tête de 10 000 hommes, mais cette attaque échoua. Les assaillants paraissaient en mesure de l'emporter quand leur quartier général fut détruit par un obus. Dans la confusion qui s'ensuivit, les guerriers de Mamadou Lamine s'enfuirent⁵⁹ après avoir toutefois coupé, sur son ordre, la ligne télégraphique entre Bakel et Kayes.

L'expérience de Bakel avait enseigné à Lamine qu'avec les armes dont il disposait, il ne pourrait jamais s'emparer des postes fortifiés français. Il se rabattit donc sur les opérations de guérilla. Revenu du Niger, Frey terrorisait les populations de Guidimakha pour les forcer à se désolidariser de la cause de Mamadou Lamine, incendiant les villages, confisquant les récoltes et le bétail. Cette politique ne pouvait que renforcer les Soninke dans leur résolution de débarrasser le pays des Français. Mamadou Lamine mit à profit la saison des pluies de 1886 pour réorganiser ses forces. Il installa son quartier général à Diana, en Haute-Gambie, où il construisit une forteresse qui devint un centre de propagande et une base d'opération. En juillet, les Soninke attaquèrent Senoudebou, reconquirent Boulebane et exécutèrent Omar Penda, protégé français de Bondu⁶⁰. Après 1887, l'alliance entre Gallieni et Ahmadu contre les Soninke précipita l'échec de la révolte. Attaqué par l'armée d'Ahmadu, le fils de Mamadou, Souaibou, fut forcé d'abandonner Diafounou et Guidimakha aux mains du fils d'Al Hadj 'Umar. Il fut fait prisonnier et exécuté alors qu'il s'efforçait de rejoindre son père. En décembre 1887, Lamine était finalement battu à Touba-Kouta

58. *Ibid.*, p. 89.

59. *Ibid.*, p. 92.

60. *Ibid.*, p. 95.

par les Français, avec l'aide d'auxiliaires de Haute-Casamance fournis par Moussa Molo.

La rébellion provoquée par l'impôt de case

La rébellion provoquée par l'impôt de case en 1898 est une réaction des Temne et des Mende de Sierra Leone devant le renforcement de la domination britannique par la nomination d'administrateurs de district, le développement de la force armée, l'abolition de la traite et de l'esclavage, la promulgation de l'Ordonnance sur le protectorat de 1896 qui habilitait les autorités à disposer des terres en friche et, finalement, l'imposition dans le protectorat d'une taxe annuelle de 5 shillings sur les habitations de deux pièces et de 10 shillings sur celles de dimensions plus vastes⁶¹.

Décidant à l'unanimité de ne pas payer l'impôt, les chefs temne se révoltèrent sous la conduite de l'un d'entre eux, Bai Bureh (voir fig. 6.6). Avec les Mende qui vinrent grossir leurs rangs, ils représentaient près des trois quarts du protectorat. Les rebelles attaquèrent et pillèrent des comptoirs et tuèrent des fonctionnaires et des soldats britanniques, ainsi que tous ceux qui étaient soupçonnés d'aider l'administration coloniale. Comme le rapporte un administrateur de district en avril 1898, « l'objectif semble être le massacre de tous les Sierra-Léoniens (c'est-à-dire les créoles de Freetown) et de tous les Européens et c'est exactement ce qui se passe. Le commerce n'existe plus dans le pays — plusieurs commerçants ayant été tués et leur comptoir brûlé⁶² ». En mai 1898, les armées rebelles étaient arrivées à environ 40 km de Freetown et Lagos dut envoyer à la hâte deux compagnies de soldats pour défendre la ville.

Quelle était la nature exacte de cette révolte ? Le gouverneur britannique de la Sierra Leone, qui en fut tout surpris, l'attribua, tout comme d'ailleurs la résistance générale au colonialisme alors en pleine expansion, à la « montée de la conscience politique chez l'Africain, à une confiance accrue en sa valeur et son autonomie ». D'après lui, « l'indigène commence à comprendre la force qu'il représentait en voyant l'importance que l'homme blanc attache aux produits de son pays et à son travail, et le Blanc ne pourra plus, à l'avenir, profiter autant qu'avant de sa simplicité et de son ignorance du monde⁶³ ». L'analyse du gouverneur Cardew est juste et elle s'applique également à la plupart des rébellions et des opérations de guérillas qu'a connues l'Afrique occidentale entre la fin des années 1890 et 1914.

La révolte dirigée par Nana Yaa Asantewaa

À l'instar de la rébellion contre l'impôt de case en 1898, le soulèvement des Ashanti en 1900 fut provoqué par la volonté des Britanniques de consolider leur domination sur ce peuple grâce à la destitution de plusieurs chefs qui leur étaient hostiles, à la nomination d'individus qui, aux yeux de la

61. Ces renseignements sont tirés de J. A. Langley, n. d.

62. *Ibid.*

63. *Ibid.*



6.6. Bai Bureh (vers 1845-vers 1908), chef de la rébellion provoquée par l'impôt de case en 1898, photographié après son arrestation (croquis sur le vif exécuté par le lieutenant H. E. Green, du 1^{er} régiment d'Afrique occidentale). [Photo : BBC Hulton Picture Library.]

tradition, n'étaient pas qualifiés pour les remplacer, et à l'imposition d'une taxe de 4 shillings par tête, au titre de l'indemnité de guerre en 1897. La coupe déborda lorsque le gouverneur britannique, Arnold Hodgson, exigea de s'asseoir sur le Tabouret d'or. Or, le Tabouret d'or était pour les Ashanti ce qu'ils possédaient de plus sacré au monde, car ils le considéraient comme le symbole de leur âme et de leur survie en tant que nation. Une telle exigence ne pouvait donc que déclencher la révolte instantanée de pratiquement tous les États importants; ils se soulevèrent sous la conduite de la reine d'Edweso, Nana Yaa Asantewaa⁶⁴ (voir fig. 6.4).

Les forces ashanti attaquèrent le gouverneur et sa suite qui durent se réfugier dans le fort de Kumasi, immédiatement assiégé. Après que le gouverneur et ses gens réussirent à quitter le fort, les Ashanti affrontèrent à maintes reprises les Britanniques dans des batailles rangées, d'avril à novembre 1900, date à laquelle Nana Yaa Asantewaa fut arrêtée et déportée aux Seychelles en compagnie de plusieurs généraux ashanti.

Des révoltes du même genre, accompagnées de sévères combats et d'opérations de guérillas, se multiplièrent en Côte-d'Ivoire, en raison des méthodes brutales (notamment de travail forcé et la levée d'impôts exagérés) du gouverneur Angoulvant, qui allait jusqu'à la cruauté pour consolider la mainmise des Français sur le pays et faciliter l'exploitation de la colonie. Cette résistance des Baulé, qui se manifesta en 1908 et continua jusqu'en 1910, fut réprimée avec une brutalité et une cruauté sans précédent dans les annales de la résistance africaine (voir fig. 6.7). À la fin du conflit, la population baulé était passée de 1 500 000 en 1900 à près de 260 000 en 1911⁶⁵. Les voisins des Baulé, les Gouro, les Dan et les Bete, résistèrent jusqu'en 1919.

La migration de masse

Mais les révoltes et insurrections ne furent pas les seules formes de résistance adoptées par les peuples d'Afrique occidentale entre 1900 et 1914. Une méthode très répandue consistait à émigrer massivement pour protester contre la dureté du régime colonial. Elle fut surtout employée dans les colonies françaises où, incapables de se soulever en raison de la présence d'unités militaires stationnées dans les parties contrôlées, les Africains préféraient s'enfuir plutôt que de subir des mesures qu'ils estimaient oppressives et humiliantes. C'est ainsi qu'entre 1882 et 1889, une grande partie de la population peul des faubourgs de Saint-Louis émigra vers l'empire d'Ahmadu. Des 30 000 Peul que comptait la ville en 1882, il n'en restait plus que 10 000 en 1889. En 1916 et 1917, plus de 12 000 personnes quittèrent la Côte-d'Ivoire pour la Gold Coast. Au cours de cette même période, une émigration importante intervint également du Sénégal vers la Gambie, de la Haute-Volta vers la Gold Coast, et du Dahomey en direction du Nigéria⁶⁶.

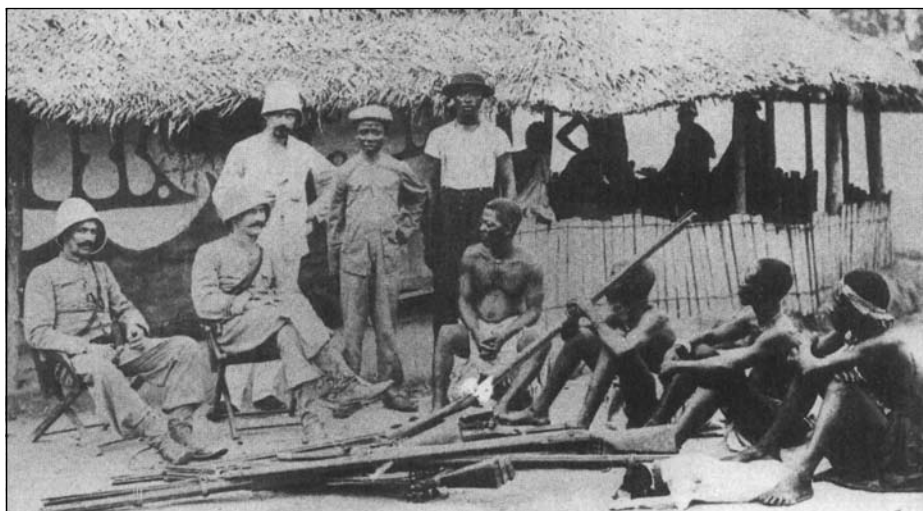
64. Pour de plus amples détails, voir J. K. Fynn, dans: M. Crowder (dir. publ.), 1971, p. 46-49.

65. J. Suret-Canale, 1971, p. 91-103. Pour de plus amples détails sur la phase finale de la résistance baulé, voir T. C. Weiskel, 1980, p. 172-210; J. Bony, 1980, vol. 1, p. 17-29.

66. A. I. Asiwaju, 1976 (b).



6.7. a. Soulèvement en Côte-d'Ivoire au début des années 1900: la tête coupée d'un Africain exposée pour l'exemple.
[Photo: © Harlingue-Viollet.]



6.7. b. Côte-d'Ivoire: le lieutenant Boudet accepte la reddition des chefs traditionnels.
[Photo: © Harlingue-Viollet.]

Il faut souligner que ces rébellions et ces migrations étaient essentiellement le fait des ruraux de l'arrière-pays dont les contacts directs avec les Européens ne remontaient qu'aux années 1880 et 1890. Dans les régions côtières et les nouveaux centres urbains où vivait l'élite instruite et où commençait à apparaître une classe ouvrière, les réactions apparaissaient moins violentes. Il s'agissait de grèves, boycotts, protestations idéologiques, articles dans les journaux et surtout d'envoi de pétitions et de délégations aux administrations coloniales locales et centrales par divers groupes et mouvements.

Les grèves

La grève devint un mode de protestation, essentiellement utilisé après la première guerre mondiale, mais la période antérieure en enregistre néanmoins plusieurs : celle des cheminots sur la ligne Dakar-Saint-Louis en 1890, celle des femmes dahoméennes travaillant au Cameroun en 1891, celle des manœuvres réclamant une augmentation de salaire à Lagos en 1887, que Basil Davidson qualifia de « première grève coloniale importante⁶⁷ ».

En 1918-1919 eut lieu la grève des payeurs de Cotonou et de Grand Popo au Dahomey, et en 1919 la première grève des dockers dans le port de Conakry, en Guinée⁶⁸.

La protestation idéologique

La contestation idéologique apparut pendant cette période, principalement sur le plan religieux : parmi les chrétiens, les musulmans et les adeptes des religions traditionnelles. Comme l'a montré B. O. Oloruntimehin, les adeptes des religions traditionnelles parmi les Mosi de Haute-Volta, les Lobi et les Bambara du Soudan français s'unirent pour combattre aussi bien les religions chrétienne et musulmane que la diffusion de la culture française. Les musulmans, et plus particulièrement ceux du Soudan occidental, relancèrent le mahdisme ou fondèrent des mouvements tels que le mouridisme, sous la conduite de Cheikh Ahmadu Bamba, ou le hamalhisme de Cheikh Hamallah, pour protester contre la présence française⁶⁹. Les chrétiens africains, et plus particulièrement ceux des colonies britanniques d'Afrique occidentale, se révoltèrent également contre la domination des Européens dans les églises et contre l'imposition de la culture et de la liturgie européennes. Il en résultera des scissions entraînant la création d'églises messianiques, millénaristes ou éthiopiennes possédant en propre des liturgies et des dogmes de caractère nettement africain. C'est ainsi par exemple qu'apparut en avril 1888 la Nature Baptist Church, première église africaine du Nigéria⁷⁰.

67. B. Davidson, 1978 (b), p. 173 ; A. G. Hopkins, 1966 (b).

68. J. Suret-Canale, 1977, p. 46-50.

69. B. O. Oloruntimehin, 1973 (b), p. 32-33.

70. E. A. Ayandele, 1966, p. 194-198.

Les associations d'élite

Par ailleurs, les Africains instruits constituèrent, surtout dans les centres urbains, de nombreux clubs et associations qui leur servaient de plate-forme pour protester contre les abus et les injustices du colonialisme pendant cette période. Ces associations recouraient surtout à des moyens tels que journaux, pièces de théâtre, tracts et pamphlets⁷¹. À titre d'exemple de groupes qui se comportaient en « comités de surveillance du colonialisme », nous citerons l'Aborigines Rights Protection Society (ARPS) formée en Gold Coast en 1897, le Club des Jeunes Sénégalais fondé en 1910, la Peoples Union et l'Anti-Slavery and Aborigines Protection Society, créées au Nigéria en 1908 et 1912, respectivement. L'ARPS fut de loin la plus active. Elle avait été formée pour protester contre le projet de loi foncière de 1896 qui visait à permettre la mainmise de l'administration coloniale sur toutes les terres prétendues en friche ou inoccupées. Après l'envoi d'une délégation à Londres en 1898 auprès du secrétaire d'État aux Colonies, ce projet de loi scélérate fut retiré. La Société présenta ensuite une série de pétitions à l'administration locale ainsi qu'au Colonial Office pour protester contre divers projets de loi en préparation. Elle envoya deux autres délégations en Angleterre, l'une en 1906 pour exiger l'abrogation de l'ordonnance sur les villes de 1894 et la seconde en 1911 pour dénoncer le projet de loi sur les forêts de 1910. Ce fut certainement en Afrique occidentale le porte-parole le plus efficace de l'élite et des dirigeants traditionnels, et le plus grand adversaire du colonialisme avant l'apparition du National Congress of British West Africa, après la première guerre mondiale. En Afrique-Occidentale française, le Club des Jeunes Sénégalais, créé en 1910, réclamait aussi activement l'égalité des droits.

Il ressort clairement de ce qui précède que les peuples d'Afrique occidentale mirent au point tout un arsenal de stratégies et de tactiques pour combattre, d'abord l'instauration du régime colonial, puis, après l'échec de leurs premières tentatives, pour s'opposer à certaines mesures ou institutions du système. Dans l'ensemble, ces diverses stratégies et mesures se sont révélées inopérantes et, à la fin de la période étudiée, le colonialisme s'était solidement implanté dans toute l'Afrique occidentale.

Les causes de l'échec

Toutes les tentatives de résistance et d'insurrection armée ont donc échoué, du moins si l'on ne considère que les résultats immédiats. Les Africains de l'Ouest ne manquaient pourtant ni de courage ni de science militaire, mais ils étaient lourdement handicapés face aux envahisseurs et ne disposaient d'aucun avantage qui aurait pu compenser l'infériorité technique de leur armement. Certes ils connaissaient mieux le pays et la dureté du climat, qui obligeait les Européens à interrompre leurs opérations à certaines périodes de l'année, pouvait leur fournir des périodes de répit. Mais le gros des trou-

71. F. Omu, 1978.

pes de conquête commandé par des officiers européens était composé de fusiliers africains pour lesquels le dépaysement ne jouait pas. En outre, il était fréquent, en Afrique occidentale comme au Maghreb (voir chapitre 5), que les défenseurs n'aient pas l'avantage de la supériorité numérique. En effet, l'armée régulière de l'envahisseur était souvent suivie de milliers d'auxiliaires africains, originaires de territoires annexés ou de protectorats, dont le rôle principal était de piller systématiquement le pays en conflit avec leur protecteur pour perturber son organisation interne. D'autre part, les États d'Afrique occidentale ne parvinrent jamais à établir une alliance organique qui aurait obligé leurs ennemis à se battre simultanément sur plusieurs fronts. Certains États percevaient clairement la nécessité d'une telle alliance, mais leurs tentatives dans ce sens n'aboutirent à rien. La plupart des résistants recoururent trop tard à la tactique de la guérilla, lorsque la défaite leur eut appris que la guerre classique et le système défensif des *tatas* étaient voués à l'échec face à un ennemi doté d'une puissance de feu supérieure. Il faut rappeler aussi qu'aux termes de la Convention de Bruxelles de 1890, les impérialistes s'étaient mis d'accord pour ne plus vendre d'armes aux Africains. Dès lors, ceux-ci furent confrontés à de graves problèmes logistiques. Enfin, comme dans le reste de l'Afrique, tous les combattants d'Afrique occidentale, à l'exception de Samori Touré, durent utiliser des armes démodées telles que des fusils de rebut, des arcs et des flèches face aux canons et à la mitrailleuse Maxim. C'est la conjugaison de tous ces facteurs qui explique la défaite des Africains.

Si l'on jette un regard en arrière sur cette période héroïque de l'histoire africaine, la question qui vient évidemment à l'esprit est de savoir si cette résistance n'a pas été une « folie héroïque », voire une attitude criminelle. Tel n'est pas l'avis des auteurs du présent chapitre. Peu importe, en effet, que les armées africaines aient succombé face à des ennemis mieux équipés, si la cause pour laquelle les résistants se sont fait massacrer reste vivante dans l'esprit de leurs descendants.

Initiatives et résistances africaines en Afrique orientale de 1880 à 1914

Henry A. Mwanzi

On a beaucoup écrit au sujet des réactions africaines face à la pénétration et à la domination coloniales à la fin du XIX^e et au début du XX^e siècle. La plupart des travaux, sinon leur totalité, se sont centrés sur la dichotomie entre les «résistants», taxés naturellement de héros, et les «collaborateurs», taxés non moins évidemment de traîtres. Cette classification est le résultat des luttes nationalistes pour l'indépendance qui se sont produites en Afrique et dans le reste du monde. Les individus impliqués dans ces luttes avaient tendance à se considérer comme les héritiers d'une longue tradition de combat qui remontait au début de ce siècle — sinon auparavant. On affirmait que l'indépendance était une bonne chose, et que lutter pour elle était naturel. En conséquence, tous ceux qui s'étaient opposés à la pénétration européenne en Afrique pour défendre leur indépendance étaient des héros qu'il fallait prendre pour modèles et auxquels il fallait réserver une place d'honneur dans l'histoire des pays ayant gagné leur indépendance en résistant à la domination coloniale. Ce point de vue, ainsi exprimé, est une tentative d'utiliser les critères du présent — de les utiliser rétroactivement — pour interpréter les événements du passé. À l'époque de la colonie, ceux qui résistaient étaient considérés par les autorités comme peu clairvoyants, tandis que ceux qui collaboraient étaient jugés avisés. Les historiens nationalistes actuels de l'Afrique orientale condamnent les prétendus collaborateurs (particulièrement les chefs) et louent les résistants¹.

Parmi ces derniers, il y avait aussi des divisions. Il y avait ceux qui prenaient les armes contre les intrus — la résistance active. Puis on trouvait

1. G. Muriuki, 1974, p.233.

ceux qui, tout en ne prenant pas les armes, refusaient de coopérer avec les envahisseurs. C'est ce qu'on appelle communément la résistance passive. Les prétendus collaborateurs n'ont pas été traités avec autant de distinguo. On les considère souvent comme un seul groupe indifférencié.

Toutefois, le professeur Adu Boahen a justement observé que c'était déformer l'histoire de l'Afrique que d'en faire un conflit de « héros » et de « méchants ». Car un tel point de vue oublie totalement les circonstances dans lesquelles les groupes ou les individus ont agi. Les choix qui leur sont accessibles et l'interprétation que l'on en donne peuvent être différents de ceux que leur ont imposés les hommes politiques et les intellectuels. Il apparaît juste, comme l'a proposé Boahen, de considérer les événements de l'époque et de leurs principaux acteurs en terme de diplomatie — une diplomatie menée de manière indépendante ou appuyée sur la force. Pour l'Afrique orientale des années 1890, l'examen de ces facteurs permet d'aborder correctement les événements qui ont suivi. Mais comme le déclarent R. I. Rotberg et Ali Mazrui: « Personne n'a pu mettre en doute que l'introduction des normes et de la domination occidentales, ainsi que des contrôles qui les ont accompagnées, a été partout mise en question par les Africains que cela affectait². »

Cette mise en question, cependant, a revêtu différentes formes. « La réaction à l'invasion a été déterminée par la structure de chaque société à l'époque; bien que toutes fussent décidées à préserver leur souveraineté, la réaction à l'invasion n'a pas été uniforme³. » La diversité des réactions a varié selon le degré de cohésion sociale ou de telle ou telle société.

Dans les années 1890 — soit la période qui a précédé l'occupation européenne de l'Afrique orientale —, les sociétés de la région avaient atteint des étapes différentes d'organisation sociale⁴. Certaines, comme celles des Buganda et des Banyoro en Ouganda, des Banyambo au Tanganyika (actuelle Tanzanie) et des Wanga au Kenya, avaient atteint un degré élevé de centralisation politique (voir fig. 7.1). Dans ces sociétés, les réactions à la pénétration étrangère furent généralement décidées par le roi, ou par les dirigeants en général. Ce qui a existé à une certaine époque en Europe, « la religion du roi est ma religion », résume bien cette attitude. D'autres groupes, comme les Nyamwezi en Tanzanie, ou les Nandi au Kenya, étaient en cours de centralisation. On définit souvent ce processus comme celui de la formation d'un État. Mais la grande majorité des sociétés de cette région n'avait pas de gouvernement centralisé. Toutefois, l'absence de gouvernement central ne signifie pas une absence de gouvernement — et c'est là une erreur que certains étrangers ont parfois faite en parlant des sociétés africaines dans le passé.

Les diverses sociétés avaient par ailleurs divers niveaux de contact avec les Européens ou les Arabes, les deux forces extérieures qui s'affrontaient à cette époque en Afrique orientale. D'une façon générale, les zones côtières avaient des contacts plus prolongés avec les Européens et les Arabes que

2. R. I. Rotberg et A. A. Mazrui (dir. publ.), 1970, p. XVIII.

3. M. H. Y. Kaniki, dans: M. H. Y. Kaniki (dir. publ.), 1980, p. 6.

4. Pour une étude détaillée des sociétés tanzaniennes avant l'arrivée du colonialisme, voir A. M. H. Sheriff, dans: M. H. Y. Kaniki (dir. publ.), 1980.



7.1. Peuples et entités politiques de l'Afrique de l'Est. Zone de la rébellion maji maji.

celles de l'intérieur. Quant aux peuples de l'intérieur, trois ou quatre groupes avaient plus de contacts avec les Arabes que les autres. Les Akamba (Kenya) et les Nyamwezi (Tanzanie) participaient au commerce caravanier allant de l'intérieur à la côte — phénomène souvent désigné sous le nom de commerce à longue distance⁵. Les Baganda et les Wanga du Kenya avaient également eu, avant les années 1890, des contacts avec les marchands arabes d'ivoire et d'esclaves. Ici aussi, le degré d'ouverture à ces influences extérieures a déterminé le type de résistance de ces sociétés, et son ampleur.

Indépendamment de ces influences humaines, il y eut aussi les transformations écologiques qui se produisirent à cette époque en Afrique orientale, et qui ont également marqué les réactions à la pénétration étrangère. Toute la zone connut des conditions atmosphériques qui provoquèrent des sécheresses, et donc des famines. Il y eut aussi des épidémies de peste bovine⁶. Ici encore, certaines sociétés furent plus touchées que d'autres par ces catastrophes naturelles. Les sociétés pastorales, comme les Masaï du Kenya, semblent avoir pâti le plus de ces problèmes écologiques. Un certain nombre de familles masaï comme les Waiyaki et les Njonjo se réfugièrent chez leurs voisins, les Gikuyu, où ils allaient jouer un rôle différent à la fois en relation avec la pénétration coloniale et avec le système colonial qui s'instaura ultérieurement; leur rôle fut également important dans la société postcoloniale⁷. D'autres cherchèrent refuge chez les Nandi⁸. D'autres encore offrirent leurs services au roi des Wanga, Mumia, chez les Abaluyia, comme mercenaires, puis aux agents de l'Empire britannique: ils firent partie du corps expéditionnaire qui fut envoyé pour conquérir la région actuellement appelée Kenya. Ils servirent tout spécialement contre les Nandi⁹. L'exemple des Masaï montre bien quel type de désagrégation s'était produit dans les économies de plusieurs sociétés de cette zone. Ainsi le colonialisme pénétra-t-il dans une région qui connaissait déjà une crise économique et tous ses effets négatifs.

Rivalités européennes et résistance africaine en Afrique orientale

En Afrique orientale, les luttes coloniales impliquaient trois puissances rivales: le sultanat de Zanzibar, l'Allemagne et l'Angleterre. Les premiers en scène furent les Arabes de Zanzibar, qui avaient des intérêts essentiellement commerciaux sur la côte et à l'intérieur, concernant l'ivoire et le trafic des esclaves. Avant les années 1880-1890, ces négociants arabes et swahili s'étaient contentés d'opérer sur la côte. Mais, à la fin du siècle, les intérêts arabes à l'intérieur de l'Afrique orientale commencèrent à être menacés par ceux des Allemands et des Britanniques qui avaient peu à peu pénétré la région. Face à cette menace, les Arabes tentèrent de s'assurer le contrôle politique de certaines zones, pour protéger leurs

5. Voir I. Kimambo, 1970.

6. W. Rodney, n. d., p. 4.

7. G. H. Mungeam, 1970, p. 137; voir K. J. King, 1971 (a).

8. H. A. Mwanzi, 1977.

9. K. J. King, 1971 (a).

concessions commerciales. Ils installèrent une colonie à Ujiji, sur les bords du lac Tanganyika et au Buganda, ils montèrent un coup contre les chrétiens, après avoir collaboré avec eux pour éloigner Mwanga du trône¹⁰. Les Européens de l'intérieur étaient des marchands et des missionnaires qui souhaitaient tous que leur gouvernement occupât l'Afrique orientale pour leur assurer la sécurité et leur permettre de poursuivre sans problèmes leurs entreprises.

Les méthodes de conquête européenne varièrent d'un endroit à l'autre. D'une manière générale, elles étaient caractérisées par l'emploi de la force, combiné si possible avec des alliances diplomatiques avec tel groupe contre tel autre. Le recours à la force prit la forme d'invasions qui étaient aussi des campagnes de pillage. Pour faciliter l'avance à l'intérieur des terres, des voies ferrées furent construites. Le chemin de fer de l'Ouganda (fig. 7.2), qui reliait l'intérieur du Kenya et de l'Ouganda à la côte, atteignit la cuvette du lac Victoria en 1901. De leur côté, les Allemands entreprirent la construction de routes et de voies ferrées. Le premier chemin de fer partit de Tanga après 1891 et atteignit le pied des monts Usambara en 1905.

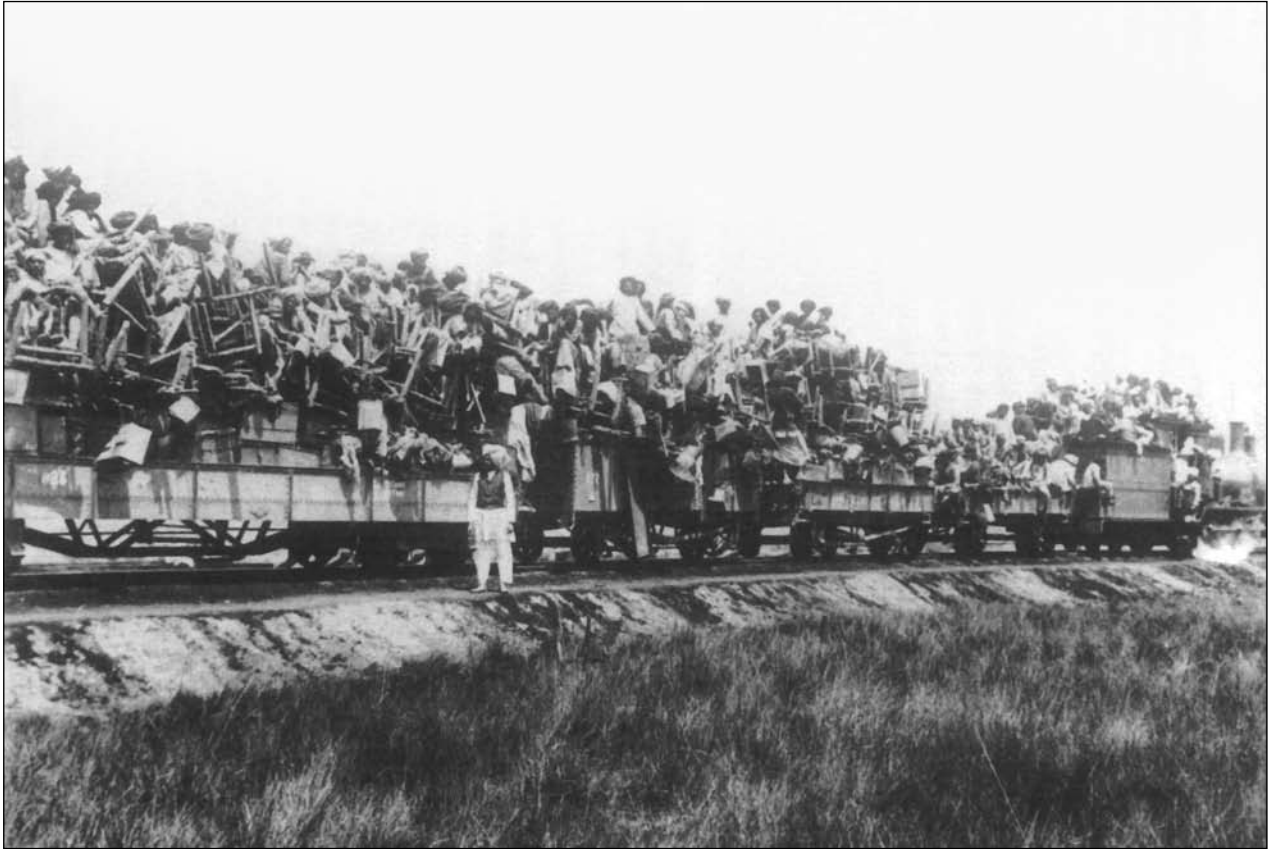
Réaction au Kenya

La réaction africaine à toutes ces entreprises fut, on l'a déjà dit, à la fois militaire et diplomatique. Mais parfois, elle fut caractérisée par le recul, la non-coopération ou la passivité. Les Nandi du Kenya, par exemple, s'opposèrent militairement à la construction du chemin de fer sur leur territoire. De tous les peuples du Kenya, ils furent ceux qui eurent à opposer la résistance la plus vive et la plus longue à l'impérialisme britannique. Cette résistance, qui commença dans les années 1890, ne s'acheva que lorsque leur chef fut tué en 1905, alors qu'il se rendait à des négociations traîtreusement arrangées. Ce crime affaiblit la résistance nandi et permit finalement l'occupation britannique de leur territoire.

Le fait que les Nandi aient pu résister plus de sept ans aux Anglais était dû à la nature de leur société. Cette société était divisée en unités territoriales, appelées *pororiat*. Les guerriers de chaque unité étaient responsables de la défense du territoire et dormaient dans une hutte commune. Cette organisation était très proche de celle d'une armée régulière. Ces troupes territoriales se réunissaient sous le commandement d'un chef traditionnel appelé *orgoiyot*. C'était lui qui décidait quand un raid devait être lancé. Les troupes étaient reliées à lui par un représentant personnel, qui siégeait à chaque conseil territorial. Dans la mesure où le territoire, plutôt que le clan, était le centre de la vie sociale nandi, les rivalités de clan n'existaient pas. On avait en conséquence une société très unie, dont la cohésion lui assurait une supériorité militaire sur ses voisins. Matson écrit à ce sujet: « Il est étonnant qu'une tribu aussi petite que celle des Nandi ait pu terroriser des peuples beaucoup plus nombreux et cela presque impunément pendant plusieurs décennies¹¹. »

10. R. Oliver, 1951, p. 54.

11. A. T. Matson, 1970, p. 72.



7.2. *Équipe volante de poseurs de traverses pendant la construction du chemin de fer de l'Ouganda.*
[Photo: Royal Commonwealth Society.]

Étant donné leur cohésion sociale et l'assurance de leurs guerriers, leur confiance à la fois en eux-mêmes et en leur chef, les Nandi devinrent une force militaire sur laquelle il fallait compter. Leurs victoires les conduisirent à penser qu'ils étaient supérieurs aux autres peuples — Blancs compris. Comme l'observe G. W. B. Huntingford: « Les Nandi s'estiment au moins les égaux, sinon les supérieurs, des hommes blancs; toute estimation des changements apportés par l'impact de notre civilisation doit être effectuée à la lumière de ce fait¹². » Les Nandi résistèrent donc plus de sept ans avec succès à l'occupation étrangère, à cause de la force combative de leur société.

Cette attitude contraste nettement avec celle de certaines autres communautés du Kenya. Dans le centre du pays, par exemple, chaque chef, groupe ou clan réagit séparément à l'invasion étrangère¹³. La réaction de Waiyaki, du groupe des Gikuyu, en fournit un exemple typique. Ses parents étaient à l'origine des Masaï que les troubles qui se produisirent en pays masaï au XIX^e siècle poussèrent à s'installer au sud du pays gikuyu. Waiyaki exerça ici une certaine influence, en partie à cause de ses contacts avec les marchands caravaniers. La Compagnie impériale britannique d'Afrique orientale le considérait comme le chef principal des Gikuyu. Mais sa conduite, comme l'a signalé Muriuki, « démontra dès le début un sincère intérêt pour entretenir des rapports amicaux avec les Blancs¹⁴ ». Il veilla à ce que l'expédition du comte Teleki puisse traverser sans problème le sud du pays gikuyu, et conclut une fraternité de sang avec Frederick Lugard, qui était alors un agent de la Compagnie britannique. La cérémonie de la fraternité du sang était la plus haute expression de confiance chez les Gikuyu. Après ce traité, Waiyaki permit à Lugard de bâtir un fort sur son territoire. Mais quand plus tard certaines requêtes de Waiyaki, comme la possession d'armes à feu, furent rejetées par ces agents de l'impérialisme britannique, il tourna casaque et s'empara du poste de la Compagnie à Dagoretti. Ultérieurement, il changea de nouveau de tactique, et s'allia avec les étrangers pour maintenir sa position, mais ceux-ci le déportèrent. La conduite de Waiyaki illustre bien le fait — parfois méconnu — que personne ici n'était un « collaborateur » ou un « résistant » à vie. Les gens changeaient de tactique selon les circonstances et, probablement, au fur et à mesure que leur compréhension des forces en présence s'approfondissait. La situation coloniale n'avait rien de statique: elle était dynamique, comme les réactions des Africains eux-mêmes.

Le Masaï Lenana s'allie également avec les Anglais par opposition à un autre secteur de la société masaï qui voulait repousser les étrangers. Souvent, ceux qui s'alliaient avec les Britanniques étaient récompensés: on les nommait chefs dans le système colonial. Ainsi Lenana, comme bien d'autres, fut-il nommé chef principal des Masaï au Kenya. La résistance africaine variait selon la nature des communautés et la manière dont chacune percevait la menace sur sa souveraineté¹⁵. Ce qui changeait, c'était l'ampleur de la résistance et ses formes. Comme l'indique Ochieng, « partout au Kenya,

12. Cité par S. K. Arap Ng'eny, 1970, p. 109.

13. Voir G. Muriuki, 1974, et G. H. Mungeam, 1970.

14. G. Muriuki, 1974, p. 152.

15. R. I. Rotberg et A. A. Mazrui (dir. publ.), 1970, p. XVIII.

on s'opposa à la domination coloniale. Mieux armés et faisant appel à des groupes de mercenaires, les Britanniques n'imposèrent leur autorité que par la force ¹⁶ ».

Sur la côte, la famille Mazrui s'opposa aux menées de la Compagnie impériale britannique. Cette résistance fut dirigée par Mbaruk Bin Rashid, qui mena une guerre de harcèlement contre les forces britanniques, supérieurement équipées. Il fallut faire venir des troupes indiennes pour la vaincre. Mbaruk Bin Rashid s'enfuit au Tanganyika, et tomba entre les mains des Allemands. Sa résistance était due aux tentatives britanniques d'interférer dans les affaires internes des sociétés de la côte. Après son installation à Takarungu, sur la côte du Kenya, la famille Mazrui commença à étendre progressivement son influence sur de nombreuses zones de celle-ci. Ainsi obtint-elle le monopole de l'achat des céréales chez les Mijikenda, contrôlant de cette façon la vente des cultures vivrières de la côte. Entre 1877 et 1883, les Giriama s'opposèrent à ce contrôle, et la guerre éclata entre les deux groupes. Les Mazrui furent battus. Ultérieurement, les deux communautés se réconcilièrent et devinrent des partenaires commerciaux. L'arrivée des Britanniques menaça cet accord, ainsi que l'organisation interne de la société Mazrui — ce qui motiva sa résistance à la domination britannique.

Quand le Wali de Takarungu mourut en 1895, la Compagnie choisit un allié local pour lui succéder, au lieu de Mbaruk dont les droits au trône étaient mieux établis, mais qui ne passait pas pour favoriser la présence britannique¹⁷. C'est pour cette raison que Mbaruk tenta d'expulser par la force les Anglais de la côte.

Plus à l'intérieur, les Akamba n'aimaient guère voir les Britanniques intervenir dans leurs affaires. La fondation par la Compagnie du poste de Machakos en 1889 déboucha sur des hostilités avec la communauté locale. Les agents de la Compagnie pillèrent les zones avoisinantes, s'emparant de la nourriture et des biens des Akamba — essentiellement des chèvres et du bétail. Ils portèrent également la main sur des autels considérés comme sacrés par la population. En réaction, celle-ci, dirigée par Mziba Mwea, organisa le boycott du poste en 1890¹⁸, refusant de lui fournir des aliments. La paix ne fut rétablie que quand F. D. Lugard, un agent de la Compagnie, vint conclure avec les Akamba un accord incluant la « fraternité de sang ».

Dans le nord du Kenya, derrière l'arrière-pays kisimayu, l'Ogaden Somali, la famille Mazrui et les Akamba s'opposèrent à l'intrusion anglaise. Il fallut de nouveau faire appel à des troupes indiennes pour les vaincre (1899). Les Taita, qui s'étaient refusés à fournir des porteurs et avaient résisté à l'intervention des marchands caravaniers dans leur pays, furent assiégés en 1897 par les troupes de la Compagnie, commandées par le capitaine Nelson. Voici ce que rapporte ce dernier : « Ils lancèrent une attaque très décidée [...] s'avançant vers nos fusils. Le combat dura environ vingt minutes. À la fin,

16. W. R. Ochieng, 1977, p. 89.

17. *Ibid.*, p. 90.

18. *Ibid.*, p. 91.

l'ennemi s'enfuit dans toutes les directions, laissant sur le terrain un grand nombre de morts, y compris Mwangeka¹⁹. »

Le capitaine Nelson lui-même et onze de ses hommes furent blessés par les flèches empoisonnées des Taita.

Ailleurs, dans le Kenya occidental, chez les Abaluyia, le type de réaction fut le même : affrontements militaires et alliances diplomatiques. Le roi des Wanga, Mumia, fut un adepte décidé de la diplomatie. Il considérait les Britanniques comme des alliés qu'il pouvait utiliser pour étendre son influence sur tout le Kenya occidental, et qui l'aideraient à vaincre ses adversaires comme les Iteso et les Luo, avec lesquels il était brouillé depuis assez longtemps. Les rois wanga employaient traditionnellement des mercenaires. Dans l'esprit de Mumia, les Britanniques n'étaient qu'un groupe de mercenaires que l'on pouvait utiliser. Pareillement, les Anglais voyaient en lui un agent docile, qui les aiderait à étendre leur contrôle sur toute la région. Et de fait, l'occupation britannique s'accomplit en grande partie grâce à Mumia. Cette dette fut librement reconnue par des fonctionnaires anglais comme sir Harry Johnston, qui écrivait : « Dès le début, il [Mumia] considéra d'un œil favorable les fonctionnaires britanniques et l'idée d'un protectorat. Son influence, à une époque où les troubles régnaient en Ouganda, a fait beaucoup pour assurer la sûreté des communications britanniques avec la côte orientale²⁰. »

Les mêmes sentiments furent exprimés par un autre fonctionnaire colonial à la mort de Mumia, en 1949. Le Commissaire de district de l'époque assista aux funérailles avec d'autres autorités gouvernementales, et termina son allocution en disant : « Ainsi disparaît une grande figure du début de l'histoire de l'Afrique orientale²¹. »

Réaction au Tanganyika

Au Tanganyika, le type de réaction fut le même qu'au Kenya : emploi de la force et alliances diplomatiques²². Mbunga se heurta aux forces allemandes en 1891 et en 1893, tandis que l'arrière-pays, derrière Kilna, luttait les armes à la main sous la direction de Hasan Bin Omari. Les Makonde repoussèrent l'invasion allemande jusqu'en 1899²³. Les Hehe, avec leur chef Mkwawa, s'opposèrent aux Allemands en 1891 et en tuèrent près de 290²⁴. Les Allemands voulurent se venger de cette défaite. En 1894, ils ravagèrent la région hehe, et s'emparèrent de sa capitale. Mais Mkwawa put s'enfuir. Après avoir été poursuivi quatre ans par ses ennemis, il se suicida pour éviter d'être capturé.

19. Cité par W. R. Ochieng, *ibid.*, p. 24.

20. Cité dans W. J. Eggeling, 1948, p. 199. Eggeling ajoute : « L'Ouganda doit être reconnaissant à Mumia. »

21. Cité dans : W. J. Eggeling, 1950, p. 105.

22. Pour une étude détaillée des réactions des sociétés tanzaniennes à l'invasion coloniale, voir A. J. Temu, dans : M. H. Y. Kaniki (dir. publ.), 1980.

23. J. Iliffe, 1967, p. 499.

24. J. Iliffe, 1969, p. 17 ; voir aussi G. C. K. Gwassa, dans : B. A. Ogot (dir. publ.), 1972 (a).

Quant aux peuples côtiers du Tanganyika, leur résistance s'organisa autour de la personne d'Abushiri²⁵. Du point de vue social, la côte du Tanganyika, comme celle du Kenya, fut dominée pendant des siècles par les cultures arabe et swahili. Il existait ici une population afro-arabe métissée (les mariages interraciaux y étaient monnaie courante) qui s'occupait du commerce local. Au XIX^e siècle, les Arabes de la côte intensifièrent leurs activités de l'intérieur, à cause de la demande en ivoire et en esclaves. Ce commerce florissant permit la création de nombreuses cités nouvelles tout au long de la côte. L'arrivée des Allemands menaça les affaires des Arabes, car les nouveaux venus cherchaient à les évincer commercialement. Les populations locales, et au premier chef les Arabes, cherchèrent donc à organiser la résistance.

Abushiri, le chef (fig. 7.3) de cette résistance, était né en 1845; son père était arabe, et sa mère oromo (galla). Il était un descendant de l'un des premiers colons arabes de la côte — colons qui avaient fini par se considérer comme des autochtones. Comme beaucoup d'autres, il était opposé à l'influence du sultanat de Zanzibar sur la côte, et défendait même l'indépendance. Dans sa jeunesse, il avait organisé des expéditions dans l'intérieur du pays pour y chercher de l'ivoire. Avec les bénéfices obtenus, il s'acheta une ferme et cultiva de la canne à sucre. Il lança aussi une campagne contre les Nyamwezi. Cela lui permit de rassembler des guerriers qui allaient plus tard être employés contre les Allemands. Sous son commandement, les peuples de la côte brûlèrent un vaisseau de guerre allemand à Tanga, en septembre 1888, et donnèrent deux jours aux Allemands pour évacuer la côte. Puis ils attaquèrent Kilwa et tuèrent les deux Allemands qui s'y trouvaient; le 22 septembre, ils donnèrent l'assaut avec 8 000 hommes à Bagamoyo. Mais les Allemands, qui appelèrent cette guerre la « révolte arabe », envoyèrent Hermann von Wissman. Celui-ci arriva à Zanzibar en avril 1889, attaqua Abushiri dans sa forteresse près de Bagamoyo et le força à la retraite. Abushiri se réfugia dans le nord, à Uzigua, où il fut trahi et livré à l'ennemi, qui le pendit à Pangani le 15 décembre 1889. La résistance côtière s'effondra finalement quand Kilwa fut bombardé et pris d'assaut par les Allemands en mai 1890²⁶.

Il y avait ceux, au Tanganyika, qui prirent les armes pour défendre leur indépendance. Mais les Allemands, comme les Anglais au Kenya, étaient passés maîtres dans l'art de diviser pour régner, en s'alliant avec un groupe contre un autre. Et ils trouvaient beaucoup d'alliés. Les Marealle et les Kibanga, qui vivaient près du Kilimandjaro et des monts Usambara, étaient de ceux — pour ne citer que deux exemples — qui voyaient dans les Allemands un moyen de se faire des amis pour vaincre leurs ennemis. Ces peuples, tout comme les Wanga au Kenya, croyaient manipuler les Allemands, alors que c'était en fait le contraire qui était vrai. Les Arabes de la côte, cependant, se mirent carrément du côté des Allemands (comme au Kenya des Anglais), et fournirent le premier personnel autochtone au service de l'impérialisme.

25. A. J. Temu, dans: M. H. Y. Kaniki (dir. publ.), 1980, p. 92-99; pour un examen plus détaillé de la résistance d'Abushiri, voir R. D. Jackson, dans: R. I. Rotberg et A. A. Mazrui (dir. publ.), 1970.

26. J. Iliffe, 1979, p. 92-97.



7.3. Le chef Abushiri (vers 1845-1889), chef de la résistance côtière à la colonisation allemande et britannique en Afrique de l'Est, 1888-1889 (d'après une photographie communiquée par un voyageur).

[Photo : East African Publishing House Ltd.]

La réaction en Ouganda

Le même type de réaction au colonialisme britannique eut lieu en Ouganda (voir fig. 7.1). Entre 1891 et 1899, il y eut des heurts entre les forces de Kabarega, le roi du Bunyoro et celles de Lugard et d'autres agents britanniques. Après plusieurs combats où les troupes de Kabarega furent vaincues, ce dernier recourut à la diplomatie. Par deux fois, il essaya de s'entendre avec Lugard, mais celui-ci se déroba²⁷. Mwanga, le kabaka du Buganda, essaya en vain à plusieurs reprises d'intercéder pour le roi du Bunyoro. En fin de compte, Kabarega recourut à la guérilla — et celle-ci fut probablement la première de ce genre en Afrique orientale. Il évacua Bunyoro et se réfugia au nord en pays lango, d'où il harcela les forces britanniques à maintes reprises. L'un des officiers anglais qui se trouvaient là à l'époque, Thurston, commentait ainsi la situation: «Kabarega utilisa ses vieilles ruses: provoquer toutes sortes de troubles, mais ne jamais accepter de lutte ouverte, préférer recourir à ses méthodes favorites d'assassinat, il fait donner du poison à un chef de nos amis, qui en mourut, mais j'ai fait abattre l'empoisonneur²⁸.»

La description de Thurston est un parfait exemple de guérilla qui se replie dans un pays voisin pour harceler les forces occupant son propre pays. Mwanga rejoignit Kabarega plus tard; mais leur sanctuaire fut détruit en 1899 et les deux rois capturés et emmenés à Kisimayu, où Mwanga mourut en 1903 (fig. 7.4). Nous voyons ici comment Kabarega et Mwanga recoururent aussi bien à l'affrontement armé qu'à l'initiative diplomatique.

Il est probable que le plus grand diplomate parmi tous les chefs qui eurent affaire à la poussée de l'impérialisme en Afrique orientale pendant la dernière décennie du XIX^e siècle fut Mwanga, le kabaka du Buganda — région déclarée protectorat britannique en 1894. Lorsqu'il monta sur le trône en 1894, il semblait se méfier des Européens (les missionnaires à l'époque), et chercha à restreindre les contacts de son peuple avec eux. Les Baganda ayant embrassé la foi chrétienne et se refusant à obéir à ses ordres furent déclarés traîtres et mis à mort²⁹. Les chrétiens actuels les considèrent comme des martyrs. Mwanga s'opposa cependant violemment aux tentatives des agents britanniques de prendre le contrôle de son pays, même s'ils se déguisaient en missionnaires. Mais son habileté diplomatique se manifesta également dans la manière dont il se comporta avec diverses sectes religieuses, souvent en conflit entre elles. Tantôt il s'alliait avec les deux sectes chrétiennes, les protestants et les catholiques, contre les musulmans, parce qu'il pensait que ceux-ci devenaient trop puissants et menaçaient son pouvoir dans le pays. Tantôt il s'alliait avec les musulmans contre les catholiques ou les protestants, selon qu'il estimait que les uns ou les autres étaient dangereux pour lui. Mwanga était donc un adepte de la règle «diviser pour régner» — règle que les puissances coloniales utilisèrent si efficacement pour contrôler l'Afrique.

27. A. R. Dunbar, 1965, p. 82.

28. Cité par A. R. Dunbar, 1965, p. 93.

29. R. Oliver, 1951, p. 54; voir aussi R. P. Ashe, 1894, p. 55-82.



7.4. *Mwanga* (vers 1866-1903), ex-roi du Buganda, et *Kabarega* (vers 1850-1923, ex-roi du Bunyoro, sont conduits vers la côte et exilés aux Seychelles.

[Photo : Royal Commonwealth Society.]

Quand il le fallait, il recourait à certaines vieilles traditions pour chasser tous les étrangers. Tel fut le cas en 1888³⁰. À cette occasion, il essaya d'attirer tous les étrangers et leurs partisans buganda à une parade navale sur une île du lac Victoria. Son but était de les laisser mourir de faim sur cette île. Il semble que les rois buganda aient eu comme tradition de faire des exercices navals sur le lac. Mwanga pensait ainsi se débarrasser des étrangers. Mais le plan fut éventé, et ces derniers montèrent un coup, déposèrent le roi et installèrent son frère sur le trône — qui joua désormais le rôle d'un chef fantoche. Plus tard, cependant, en 1889, Mwanga essaya de récupérer son trône ; mais comme on l'a vu, il fut exilé en 1899, à Kisimayu où il mourut en 1903.

Mais il y avait aussi les Buganda qui finirent par nouer une alliance étroite avec l'impérialisme britannique — ce qu'on a appelé le subimpérialisme buganda vis-à-vis du reste de l'Ouganda. Des agents buganda, surtout après l'Accord de 1900, se chargèrent de porter le colonialisme anglais dans tous le pays. Parmi eux, il y avait Kakunguru, un général muganda, qui contribua largement à l'extension du pouvoir britannique au nord et à l'est de l'Ouganda. Ce fut lui, par exemple, qui captura Kabarega quand les Britanniques décidèrent de s'emparer de son sanctuaire en pays lango³¹. L'Accord de 1900 faisait des Buganda les partenaires des Anglais dans la pénétration de l'impérialisme britannique dans cette zone. Le Buganda devint un centre pilote à cet égard. À tel point qu'un grand nombre d'administrateurs coloniaux de l'Ouganda, au début, furent des Buganda. La haine du colonialisme se tourna donc plus contre ces derniers que contre les maîtres blancs eux-mêmes. Et bon nombre des problèmes politiques qui ont frappé ultérieurement le pays viennent de cette vieille alliance entre les Anglais et les Buganda.

L'Afrique orientale sous domination coloniale

Ayant ainsi mis fin à toute opposition et à toute résistance de la part des Africains de l'Est et ayant établi un contrôle rigoureux sur leurs sphères d'influence, les puissances coloniales entreprirent de transformer la région à la fois politiquement et — ce qui est encore plus important — économiquement. L'une des premières activités économiques fut, on l'a vu, la construction de voies ferrées reliant, d'une part, au Tanganyika, les monts Usambara aux régions du Kilimandjaro et, d'autre part, au Kenya, la côte à la cuvette du lac Victoria. Avec les chemins de fer arrivèrent des colons européens. Le but était d'axer les économies d'Afrique orientale sur l'exportation, en rendant toute la zone dépendante des arrangements économiques conclus en Europe. Elle devait se transformer en source de matières premières plutôt qu'en région à industrialiser.

L'opinion de certains fonctionnaires coloniaux et des colons blancs était que la zone était purement et simplement à occuper comme le dit sir Charles Eliot, le commissaire britannique du protectorat d'Afrique orientale : « Nous avons en Afrique orientale la chance rare d'avoir affaire à une *tabula rasa*, un pays presque vierge et peu peuplé, où nous pouvons faire ce que nous

30. R. Oliver, 1951, p. 55.

31. A. R. Dunbar, 1965, p. 96.

voulons, régler l'immigration, ouvrir ou fermer la porte comme bon nous semble³². »

Il n'est donc pas étonnant qu'en tant que commissaire il ait encouragé les colons blancs à occuper le plus de terres possible sur les hauts plateaux du Kenya. Ukambani fut la première zone du Kenya à être accaparée par les colons vers la fin des années 1890. Mais, de tous les peuples du pays, ce furent les Masai qui perdirent le plus de terres à cause de cette colonisation. En effet, leurs terres leur furent arrachées par deux fois³³ : en 1904, quand ils furent transférés dans une réserve à Laikipia et, en 1911, quand ils furent de nouveau déplacés pour laisser la place aux colons. Dans les deux cas, les autorités coloniales affirmèrent que les Masai avaient cédé ces terres sur la base d'un accord. Mais, en 1911, les Masai contestèrent l'opération et en appelèrent à un tribunal anglais qui, naturellement, statua contre eux. Ces prétendus accords ignoraient la nature de l'autorité en pays masai — autorité qui résidait dans les groupes d'âge régnants. Étant donné que ceux-ci n'avaient pas été intégrés aux négociations, les accords n'étaient pas acceptables pour les Masai. À la même époque, des colons blancs s'installaient aussi au Tanganyika. En 1905, il y en avait 284³⁴, dont la plupart dans les régions des monts Usambara et du Kilimandjaro.

Dès le début, ces immigrants cherchèrent à dominer les colonies. Au Kenya, par exemple, ils formèrent en 1902 une association de planteurs et d'agriculteurs destinée à appuyer leurs demandes ; ils voulaient que les hauts plateaux du Kenya leur fussent réservés³⁵. Bien que les Indiens aient été employés pour la construction du chemin de fer de l'Ouganda, ils étaient exclus de cette zone. Eliot répondit favorablement à ces demandes et confina les Indiens sur le territoire qui longeait immédiatement le chemin de fer. Cette politique d'exclusion des Indiens fut finalement adoptée par tous les commissaires du protectorat et gouverneurs coloniaux qui suivirent Eliot. La réaction des Indiens fut de constituer leurs propres associations, pour faire pression sur les autorités et obtenir une partie des hauts plateaux. En 1907, ils présentèrent leur dossier au Secrétaire d'État aux Colonies, Winston Churchill, lorsque celui-ci se rendit en visite en Afrique orientale. Mais le conflit entre ces deux groupes ne fut pas résolu avant les années 1920. Au début de la première guerre mondiale, les cultures d'exportation (les plantations) étaient entièrement accaparées par les colons blancs, qui en excluaient à la fois les Africains et les Indiens. Cet état de choses influença les réactions africaines à la présence européenne au Kenya.

La situation était différente au Tanganyika et en Ouganda. Au Tanganyika, et pour commencer par la partie méridionale du pays, les Africains furent poussés par les Blancs — d'abord les missionnaires, puis les autorités coloniales — à s'adonner à des cultures d'exportation, essentiellement le coton et le café. De plus, on créa des fermes collectives pour la culture du coton. En 1908, les Africains produisaient les deux tiers des exportations de

32. C. Eliot, 1905, p. 103.

33. M. P. K. Sorrenson, 1968, p. 276.

34. W. Rodney, n. d., p. 5.

35. R. K. Tangri, 1967.

coton du Tanganyika; en 1912, plus de 70 % du total de ces exportations³⁶. Pendant cette période, le café africain produit autour du Kilimandjaro avait atteint le même niveau que la production des colons. L'ampleur des changements intervenus au Tanganyika peut se mesurer à la quantité de main-d'œuvre salariée. On a estimé qu'en 1931 la population africaine salariée du pays s'élevait à 172 000 personnes³⁷, soit un cinquième de la population mâle en âge de travailler. Dans l'ensemble, «l'activité économique de l'Afrique-Orientale allemande atteignait un niveau supérieur à celle de l'Afrique-Orientale britannique à la veille de la première guerre mondiale. Elle était aussi plus diversifiée, avec un secteur minier et divers secteurs industriels produisant des biens de consommation³⁸». Ainsi, en 1914, l'organisation et l'emploi de main-d'œuvre au Tanganyika avait été réorientée vers la production d'excédents expropriés par l'État colonial et le commerce européen. Comme au Kenya, les colons du Tanganyika cherchèrent à contrôler le pays et jouèrent un rôle dominant pendant cette période.

Il est probable que la réorganisation économique la plus importante — en comparaison avec le Kenya et le Tanganyika — eut lieu en Ouganda. L'Accord de 1900 procéda à une distribution des terres au Buganda, dans le but de créer une classe de propriétaires terriens fidèle au système colonial. Cette distribution conduisit à la formation de divers rapports de classes et de propriété dès l'apparition des tenanciers et des propriétaires terriens. En outre, l'Accord affirmait que l'Ouganda devait être un pays où prédominait la production agricole africaine. Ce fut l'un des facteurs qui servit de barrière à un peuplement blanc à grande échelle, tel qu'on le trouve au Kenya et au Tanganyika. À la différence du Kenya, mais non du Tanganyika, le régime colonial s'efforça de mettre l'économie d'exportation entre les mains des autochtones. La production des cultures d'exportation devint l'essentiel de l'économie ougandaise. Ce qui avait été commencé dans le Buganda fut finalement étendu à d'autres régions de la colonie, notamment l'ouest, où le climat, comme celui du Buganda, était favorable. En 1907, le coton produit de cette manière représentait 35 % des exportations du pays³⁹. D'une façon générale, à la veille de la première guerre mondiale, les transactions monétaires étaient bien développées en Ouganda, comme dans le reste de l'Afrique orientale. Les paysans vendaient leurs produits à des marchands asiatiques et européens. L'économie monétaire était fermement installée dans la zone, et les bases de la future intégration au système capitaliste avaient été jetées.

Les exigences du système confrontèrent les Africains avec les processus en cours et la manière dont ceux-ci les affectaient: l'introduction de la taxe d'habitation (*hut tax*), les réquisitions de main-d'œuvre, la perte de leurs terres, l'absence de libertés politiques et la corrosion de leur culture. Ils élaborèrent divers types de réaction — positifs ou négatifs — selon la façon dont chacune de ces mesures était vécue par eux.

36. W. Rodney, n. d., p. 9.

37. *Ibid.*, p. 10.

38. *Ibid.*, p. 14.

39. C. Ehrlich, 1957, p. 169.

L'introduction des impôts n'avait pas tant — du moins pas entièrement — pour but d'augmenter les revenus des colonies que d'obliger les Africains à s'éloigner de leurs foyers et à s'intégrer au marché du travail, ainsi qu'à l'économie monétaire. La main-d'œuvre était employée dans les fermes des colons et dans les travaux publics, comme la construction de routes. Les conditions dans lesquelles travaillaient les Africains étaient souvent dures. Il y avait d'autres influences, introduites par des agents plus subtils de l'impérialisme, comme les missionnaires et les marchands.

Les mouvements anticolonialistes en Afrique orientale jusqu'en 1914

Dans cette première période coloniale, chaque localité réagissait différemment, sauf dans quelques rares cas où existaient des actions coordonnées à l'échelle de toute une région. Au Kenya comme ailleurs en Afrique orientale, les premières réactions de peuples comme les Mazrui et les Nandi étaient destinées à protéger leur indépendance face aux menaces étrangères. Les réactions ultérieures, à l'intérieur du pays, tendaient à délivrer le peuple de l'oppression et de la domination coloniale. Bien qu'il ne s'agit pas d'une période de luttes nationalistes au sens moderne du terme, certains signes indiquaient qu'un tel combat avait commencé. Chez les Luo, dans le Kenya occidental, l'opposition à la domination des missions conduisit à la création d'une église indépendante en 1910, sous la direction de John Owalo⁴⁰. D'abord catholique romain, ce dernier avait adhéré à la mission écossaise de Kikuyu, puis avait rejoint la Société Missionnaire de l'Église (Anglicane) à Maseno. C'est lors de son séjour à Maseno qu'il affirma que Dieu lui avait parlé et l'avait enjoint de créer sa propre religion. Comme le dit B. A. Ogot: «Après de nombreuses controverses, le district de Nyanza l'autorisa à créer sa propre mission, puisque son enseignement mettait en question l'ordre et la morale. Ainsi Owalo fonda-t-il en 1910 sa propre mission, Nomia Luo, se proclama prophète et nia la divinité du Christ. Quelques années plus tard, il avait plus de 10 000 adeptes dans le district, avait construit ses propres écoles primaires et exigeait une école secondaire libre de toute influence illégitime des missionnaires⁴¹.»

Apparut ensuite, en 1913, le culte mumbo, un mouvement contre la domination blanche, mais qui utilisait la religion comme une idéologie. Du pays luo, il se répandit chez les Gusii, montrant ainsi qu'il était capable de gagner d'autres régions du Kenya. Le contenu politique du mouvement n'était pas dissimulé. Comme l'expliquait son fondateur, Onyango Dande: «La religion chrétienne est pourrie, et c'est pourquoi elle demande à ses croyants de porter des vêtements. Mes adeptes doivent laisser pousser leurs cheveux. Tous les Européens sont vos ennemis, mais le temps est proche où ils disparaîtront de votre pays⁴².» Les autorités coloniales réagirent en interdisant le mouvement, comme elles le faisaient avec tous ceux qui menaçaient leur domination.

40. M. P. K. Sorrenson, 1968, p. 280.

41. Se référer au chapitre 26 ci-après; voir également B. A. Ogot, 1963, p. 256.

42. Cité par M. P. K. Sorrenson, 1968, p. 280. Pour une étude détaillée sur le culte mumbo, voir B. A. Ogot et W. Ochieng, dans: B. A. Ogot (dir. publ.), 1972.

Un mouvement semblable était apparu chez les Akamba, dans le Kenya oriental. De nouveau, la religion y servait d'instrument. Il commença en 1911, sous l'impulsion d'une femme appelée Sistume, qui disait être possédée par l'Esprit. Toutefois, ce mouvement fut rapidement pris en main par un jeune homme, Kiamba, qui en fit un organe d'opposition politique contre le colonialisme au Kenya⁴³. Il constitua une sorte de police pour pouvoir réaliser ses menaces, mais fut arrêté et banni. Tout cela constituait une manière de protester contre la façon dont les colons d'Ukambani traitaient leur main-d'œuvre africaine.

Dans l'ensemble, les premiers mouvements anticolonialistes du Kenya, dans la période qui précéda la première guerre mondiale, apparurent dans les régions occidentales et orientales du pays. Les Giriama de la région côtière profitèrent du conflit pour se révolter contre l'administration coloniale (1914), refusant d'abandonner leurs terres pour faire face aux colons européens. Les Giriama avaient été plusieurs fois impliqués dans des conflits avec les Anglais. Lors de la résistance des Mazrui contre les Britanniques, ces derniers cherchèrent des alliés chez les Giriama — leurs partenaires commerciaux dans le passé — qui leur fournirent de la nourriture. Vers la fin du XIX^e siècle, les Giriama étaient entrés en conflit avec les Anglais, parce que ceux-ci avaient interdit le trafic de l'ivoire⁴⁴. En 1913, ils s'opposèrent à la réquisition de leurs jeunes gens pour travailler dans des fermes européennes, ils s'opposèrent également à ce que leur conseil traditionnel des anciens fût remplacé par des chefs coloniaux. Le soulèvement de 1914 fut donc le point culminant d'une série de résistances à l'occupant. Les Britanniques réagirent en incendiant les maisons et en confisquant les propriétés. Les Giriama, comme les Mazrui et d'autres communautés, se livrèrent à une sorte de guérilla, mais furent finalement vaincus.

Comparé au Kenya, l'Ouganda était beaucoup plus tranquille. Mais en 1911, les Acholi, dans la partie septentrionale du pays, se révoltèrent contre les Anglais⁴⁵. Il s'agissait d'une réaction contre les réquisitions de travail ainsi que contre les tentatives de les désarmer. L'un des principaux soucis des colonialistes était de s'assurer que les peuples qu'ils dominaient ne puissent résister à la cruelle exploitation qui leur était imposée. C'est pourquoi il était important que ces peuples ne possèdent pas d'armes à feu. Cela explique la campagne menée pour récupérer les armes et pour désarmer la population locale. Les Acholi refusèrent de remettre volontairement leurs fusils. Mais, dans le conflit qui s'ensuivit, ils furent perdants.

Le défi le plus grave qui fut lancé au colonialisme en Afrique orientale pendant cette période, le soulèvement des Maji Maji, vint du Tanganyika; ici, religion et magie furent employées comme les moyens de révolte (voir fig. 7.1). Le Dr Townsend a très exactement résumé la situation qui caractérisait l'histoire coloniale allemande: «Pendant les vingt premières années

43. M. P. K. Sorrenson, 1968, p. 281.

44. C. B. Smith, 1973, p. 118.

45. A. B. Adimola, 1954.

de l'histoire coloniale allemande [...] les autochtones furent très cruellement traités, et injustement exploités [...] Dépossédés de leurs terres, de leurs foyers, de leur liberté et de leur volonté, dépossédés brutalement de leur existence par les aventuriers, les fonctionnaires coloniaux ou les compagnies commerciales, leurs révoltes courageuses et incessantes ne furent pas les témoins tragiques de leur impuissance et de leur infortune⁴⁶. »

Cet état de choses n'était pas limité aux colonies allemandes. Il était typique du colonialisme pendant toute la période de sa domination en Afrique. Travail forcé, impôts, harcèlements et mauvaises conditions de travail, tout concourt à expliquer le soulèvement maji maji. Mais la cause immédiate de la révolte fut l'introduction d'un certain type de culture communautaire du coton. La population fut obligée d'y travailler vingt-huit jours par an. Mais les produits de ce travail ne lui étaient pas destinés. Les travailleurs recevaient des paies si dérisoires que certains refusèrent de les toucher. Cette réaction ne concernait pas le coton lui-même, qu'ils avaient commencé d'eux-mêmes à cultiver en vue de l'exportation. Mais ils s'opposaient au type de culture qu'on leur imposait, estimant qu'ils étaient exploités et que l'économie africaine elle-même était menacée. La population, en effet, était forcée de quitter ses propres fermes pour aller travailler dans ces entreprises agricoles publiques.

Pour unir les peuples du Tanganyika contre les Allemands, le chef du mouvement, Kinjikitile Ngwale, qui vivait à Ngarambe, fit appel à leurs croyances religieuses. Il leur enseigna que l'unité et la liberté de tous les Africains constituaient un principe fondamental, et qu'ils devaient donc s'unir et combattre pour leur liberté contre les Allemands. Cette guerre était ordonnée par Dieu, or ils seraient aidés par leur ancêtres qui, en la circonstance, retournaient à la vie. Pour souligner et donner une expression concrète à l'unité du peuple africain, Kinjikitile Ngwale construisit un grand autel, qu'il appela la Maison de Dieu, et prépara de l'eau médicinale (« mafi ») censée rendre invulnérables aux balles européennes ses partisans qui en boiraient. Le mouvement, qui dura de juillet 1905 à août 1907, gagna une zone de près de 26 000 kilomètres carrés dans la partie sud du Tanganyika. Selon G. C. K. Gwassa : « Il [le Maji Maji] rassemblait plus de vingt groupes ethniques différents. Dans sa variété ethnique et son ampleur en tant qu'organisation, le Maji Maji était un mouvement à la fois différent et plus complexe que les réactions antérieures et les formes de résistance opposées à la domination coloniale. Ces dernières étaient généralement restées enfermées dans les limites des ethnies. Par comparaison avec le passé, le Maji Maji était un mouvement révolutionnaire opérant des changements fondamentaux à l'échelle de l'organisation traditionnelle⁴⁷. »

La guerre éclata dans la dernière semaine de juillet 1905, et les premières victimes furent le fondateur du mouvement et son assistant, pendus le 4 août 1905. Son frère reprit son flambeau, et prit le titre de Nyamguni, l'une des trois divinités de la région, et continua à administrer le « maji », mais

46. Cité par J. Iliffe, 1969, p.3.

47. G. C. K. Gwassa, dans : T. O. Ranger et I. Kimambo (dir. publ.), 1972, p.202.

en vain. Les ancêtres ne revinrent pas comme promis, et le mouvement fut brutalement anéanti par les autorités coloniales allemandes.

Le soulèvement maji maji fut le premier mouvement à grande échelle en Afrique orientale. Selon les paroles de John Iliffe, il s'agissait « de la dernière tentative des anciennes sociétés du Tanganyika de détruire l'ordre colonial par la force⁴⁸ ». Ce fut réellement un mouvement paysan de masse, dirigé contre l'exploitation coloniale. Le régime allemand au Tanganyika en fut ébranlé et sa réaction ne se limita pas à l'écraser: la politique communautaire de culture du coton fut abandonnée. Il y eut aussi quelques réformes de la structure coloniale, spécialement en ce qui concerne le recrutement et l'utilisation de la main-d'œuvre, destinée à rendre le colonialisme plus attrayant. Mais la révolte échoua, et cet échec rendit inévitable la disparition des vieilles sociétés traditionnelles⁴⁹.

Dans l'ensemble, des changements dramatiques se produisirent en Afrique orientale entre 1890 et 1914. Le colonialisme s'imposa, violemment dans la plupart des cas, même si parfois cette violence empruntait le masque de la loi et du droit. Les réactions africaines à cet impact initial de l'Europe combinèrent l'affrontement militaire avec des tentatives diplomatiques, dans un vain effort pour préserver leur indépendance. Quand les Africains ne réagissaient pas de l'une ou l'autre de ces manières, ils acceptaient l'invasion ou restaient indifférents, sauf quand des exigences directes leur étaient posées. L'établissement du colonialisme signifia la réorganisation de la vie politique et économique des populations. Des impôts furent introduits. Travail forcé et privation générale des droits politiques devinrent la règle. Certains Africains réagirent violemment à ces changements. D'autres les acceptèrent. Au Tanganyika et en Ouganda, certains Africains se livrèrent à la culture d'exportation (plus particulièrement le coton et le café), chose qui restait interdite au Kenya, où prévalait l'activité économique des colons. Nous avons analysé ici diverses réactions africaines à cette situation générale. La période qui suivit la première guerre mondiale allait voir ces réactions s'intensifier et se diversifier.

48. J. Iliffe, 1979, p. 168.

49. *Ibid.*

Initiatives et résistances africaines en Afrique centrale de 1880 à 1914

Allen Isaacman et Jan Vansina

Il sera question dans le présent chapitre¹ de l'évolution du caractère de la résistance qui fut opposée à la domination européenne en Afrique centrale de 1880 à 1914. Nous englobons dans l'Afrique centrale les territoires qui forment les États du Congo belge (actuel Zaïre), de la Rhodésie du Nord (actuelle Zambie), du Nyasaland (actuel Malawi), de l'Angola et du Mozambique. Comme la plupart des régions d'Afrique, l'Afrique centrale était, à la veille de la « ruée », occupée par une multitude de populations organisées soit en États — c'est-à-dire en systèmes politiques centralisés —, soit en unités politiques de petites dimensions². Dans la première catégorie, on rangera les royaumes lunda et luba du Congo belge, les États humbe et chokwe d'Angola, le royaume du Mwenemutapa du Mozambique, le royaume undi du Nyasaland et les nombreux États fondés par les Nguni et les Kololo dans les bassins du Zambèze et du Limpopo; dans la seconde, les Yao et les Tonga du lac Nyasa au Nyasaland, les Bisa et les Lala de Rhodésie du Nord, les Sena, Tonga et Chopi du Mozambique, les Kisama Bakongo et Loango d'Angola, et les Loga, Mongo, Ngombe, Budga et Bowa du Congo belge (voir fig. 8.1). S'il est vrai que les historiens ont peut-être surestimé le degré d'agitation et de tension qui régnaient dans ces sociétés, il n'en reste pas moins que les divisions politiques, le particularisme ethnique et régional et les dissensions

1. Commandé en 1975, ce chapitre a été achevé en 1976.

2. Pour plus de détails, voir le volume VI de l'*Histoire générale de l'Afrique*.

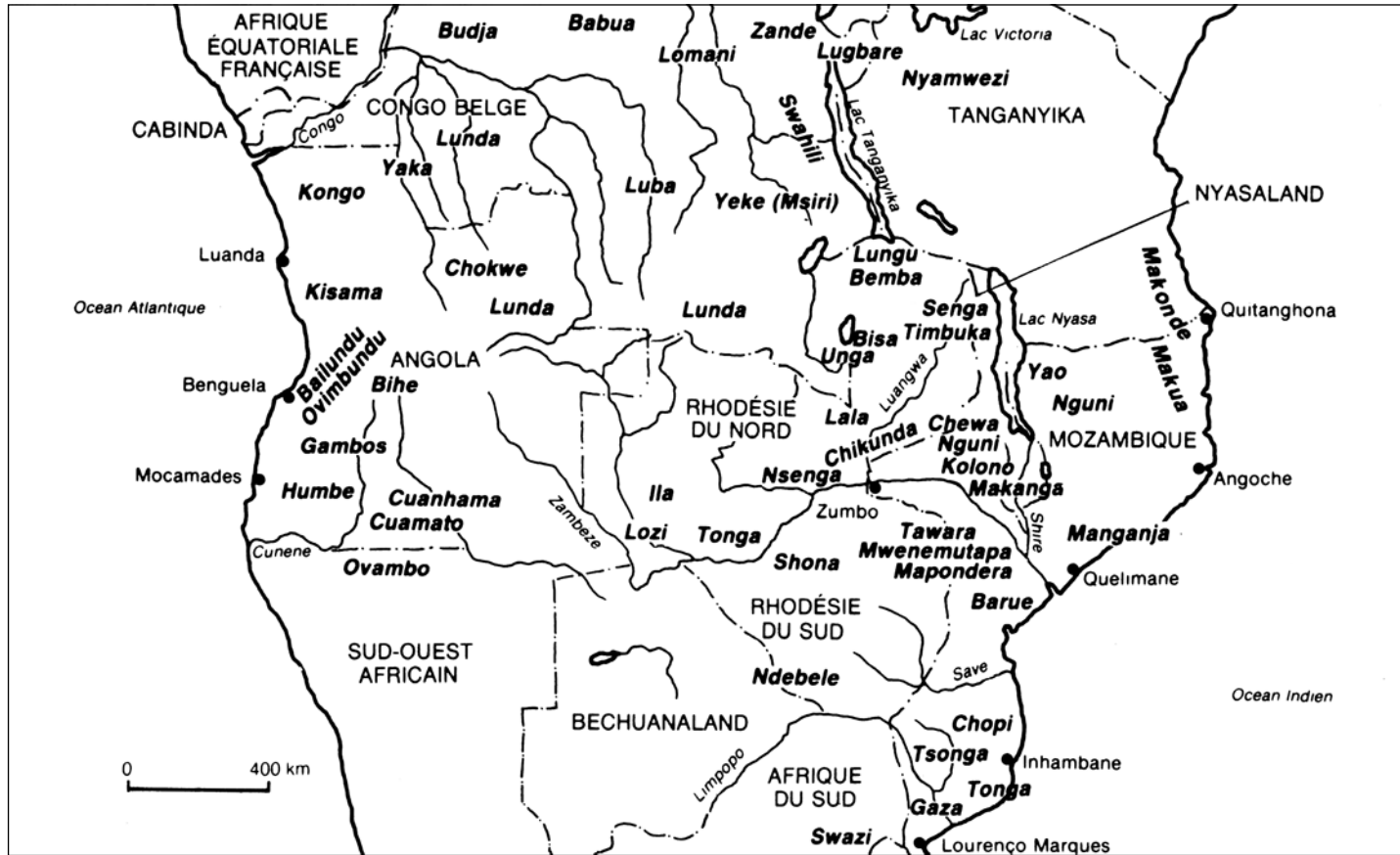
internes entre couches³ rivales limitaient gravement la possibilité de ces populations d'Afrique centrale de s'opposer aux Européens. En dépit de ces tendances centrifuges, on peut dire que l'opposition et la résistance furent néanmoins les principales réactions à la conquête et à l'occupation impérialistes européennes.

Plutôt que de nous contenter de faire une description, pays par pays, de l'activité anticoloniale, nous avons voulu étudier les modes d'opposition communs à toute la région. L'analyse des réactions africaines du point de vue des buts qu'elles visaient conduit à les classer en trois grandes catégories: *a*) attitude d'opposition ou conflit pour tenter de préserver la souveraineté des sociétés indigènes; *b*) résistance localisée pour tenter de remédier à certains abus du régime colonial; *c*) rébellions pour détruire le système étranger qui avait engendré ces abus. Bien que la résistance localisée et la rébellion soient traitées comme des catégories analytiques distinctes, il importe de souligner que les résistants avaient tendance à ajuster leurs objectifs aux réalités politiques et militaires du moment.

La lutte pour la préservation de l'indépendance : l'ère du conflit et de l'alliance

Dans la période qui a suivi 1880, l'intensification des rivalités impérialistes entre nations européennes a donné le signal d'une invasion sans précédent de l'Afrique. C'est au Congrès de Berlin que la volonté de conquête et d'occupation se manifesta le plus clairement: il y fut admis, en effet, que le préalable à la reconnaissance internationale des droits des pays européens sur leurs possessions outre-mer serait l'exercice d'un contrôle effectif sur ces territoires. À cette nouvelle menace de leur souveraineté, les populations d'Afrique centrale réagirent de multiples façons. Certaines, les Lozi par exemple, s'efforcèrent diplomatiquement de gagner du temps; d'autres, tels que les Tonga et les Sena de l'Inhambane s'allièrent aux Européens pour tenter de se libérer de la tutelle oppressive d'une aristocratie africaine étrangère. En revanche, de nombreux États, et même des chefferies, prirent les armes pour défendre leur autonomie. Quoique ayant un but commun, les opposants différaient sensiblement par la stratégie à court terme mise en œuvre, la composition ethnique, la dimension de leur action et les succès qu'ils remportèrent.

3. Nous entendons, en nous servant de l'expression «couche sociale», faire apparaître la différenciation socio-économique qui régnait dans la plupart des sociétés précoloniales d'Afrique centrale. L'absence d'analyses concrètes et approfondies de l'organisation des économies précapitalistes et du processus de constitution des classes qui en découlait ne permet pas, le plus souvent, de déterminer avec certitude dans quelle mesure des couches sociales s'étaient formées dans ces sociétés. Il ne fait pas de doute que déjà au milieu du XIX^e siècle, la notion de classe avait remplacé celle de parenté en tant que variable sociale dominante dans un certain nombre de sociétés connaissant l'échange, mais, dans de nombreux autres cas, on manque de données suffisantes pour démontrer l'existence d'une telle évolution. Les travaux de Catherine Coquery-Vidrovitch, de Claude Meillassoux, d'Emmanuel Terray et de Maurice Godelier représentent, bien que les points de vue qu'ils expriment ne soient pas totalement identiques, un important progrès théorique dans l'analyse de la formation des classes dans les sociétés de l'Afrique précapitaliste.



8.1. *Peuples et entités politiques de l'Afrique centrale vers 1900.*

Les tactiques de lutte adoptées par les populations d'Afrique centrale paraissent d'une même raison d'être — chasser les Européens et protéger leurs territoires, leur mode de vie et leurs moyens d'existence. Certes, l'indépendance politique restait l'objectif essentiel, mais de nombreux États africains étaient prêts à rassembler leurs forces pour empêcher toute atteinte à leur autonomie culturelle ou à leur souveraineté économique. Au Nyasaland, par exemple, les Nguni Gomanu attaquèrent des missions en 1896, en partie pour protester contre les effets débilissants du christianisme, tandis qu'au Mozambique, les Barue déjouaient les efforts de Lisbonne pour les englober dans son embryon d'empire en convertissant la famille royale au catholicisme⁴. Les ingérences économiques ont également conduit un certain nombre de communautés à adopter une attitude hostile aux impérialistes européens. L'une des grandes sources de friction fut ainsi la tentative faite par les gouvernements européens et leurs agents — négociants et missionnaires — pour affaiblir la position d'intermédiaire de plusieurs États de l'intérieur et pour mettre un terme au trafic des esclaves qui n'était désormais plus compatible avec le désir des puissances capitalistes de disposer de marchés « stables » et de se procurer des matières premières. Durant les deux dernières décennies du siècle, les Yao, les Makua, les Yeke, les Chikunda, les Ovimbundu et les Chokwe, notamment, ont violemment résisté à ces pressions étrangères. Dans le même temps, de nombreux paysans et agriculteurs se battaient pour conserver le contrôle de leurs moyens de production et pour éviter qu'on ne s'approprie leurs terres, leur bétail, leur travail et leurs femmes.

Les chefs africains savaient qu'il leur fallait neutraliser l'avantage dont disposaient les Européens sur le plan de l'armement; leur survie en dépendait. De nombreuses sociétés déjà engagées dans le commerce international avaient accès au marché des armes et s'en étaient constitué d'importantes réserves en échange de captifs. Les Chokwe, les Ovimbundu et les Chikunda y avaient si bien réussi que leurs forces étaient souvent mieux armées que les troupes de l'État libre du Congo et les armées portugaises qui cherchaient à les soumettre. D'autres populations d'Afrique centrale, jusqu'alors peu engagées dans les grandes opérations commerciales, accrurent leurs exportations pour pouvoir se procurer des fusils modernes et des munitions. Ainsi, durant le dernier quart de siècle, les Ovambo, les Shangaan, et même plusieurs branches conservatrices des Nguni achetèrent des fusils modernes en prévision d'un affrontement avec les Européens⁵. Chaque fois qu'ils l'ont pu, ils ont augmenté leurs stocks d'armes en recourant à d'habiles moyens diplomatiques. Les chefs des Gaza ont joué les Britanniques contre les Portugais et ont ainsi obtenu des armes auprès des premiers tandis que les militants bemba (voir fig. 8.2) s'en procuraient

4. Voir dans A. Isaacman, 1973, une étude sur les efforts déployés par les Portugais pour faire du catholicisme un moyen de contrôle social. Le recours à la communication orale pour donner une signification différente à un rituel considéré comme catholique y est également examiné.

5. W. G. Clarence-Smith et R. Moorsom, 1975, p. 372-373, étudient l'incidence du colonialisme portugais et sud-africain sur les populations ovambo et leur réaction; I. Linden dans: B. Pachai (dir. publ.), 1972, p. 246-247, donne quelques intéressantes informations sur les premiers modes d'interaction qui sont apparus entre les Nguni Maseko et les Britanniques; D. L. Wheeler, 1968, p. 585-602, analyse les efforts infructueux de Gungunyane pour préserver par des moyens diplomatiques l'indépendance des Shangaan.

auprès des Arabes qui s'inquiétaient de la présence croissante de l'Angleterre⁶. D'autres groupements, les Quitanghona du Mozambique septentrional et les Chikunda de la vallée du Zambèze, allèrent même jusqu'à reconnaître la tutelle nominale du Portugal en échange de fournitures militaires importantes qu'ils utilisèrent en fin de compte contre les forces de Lisbonne⁷.

Un certain nombre de sociétés africaines ont par ailleurs accru leur potentiel de défense en innovant sur le plan militaire. Les Barue ont créé des fabriques de munitions qui produisaient de la poudre, des fusils, et même des pièces de rechange pour l'artillerie⁸. Des constructions de défense nouvelles et coûteuses — les villes fortifiées de Jumbe chez les Kota et les *aringas* du Zambèze et de la vallée du Luangwa, capables de résister à d'éventuels sièges par les Européens, ont été édifiées⁹. D'autres groupes, tels les Makua, les Lunda et les bandes disparates qui opéraient dans la région de Gambo en Angola méridional, mirent au point des techniques de guérilla qui leur permirent de repousser les premières incursions impérialistes. Vers 1900, les *svikiro* (sorciers invoquant les esprits) barue, tawara, tonga et d'autres groupes shona préparaient des potions divines pour neutraliser les armes européennes et changer leurs balles en eau (voir fig. 8.1)¹⁰.

Malgré la volonté commune de plusieurs pays africains de s'opposer à la tutelle étrangère et d'acquérir des armes modernes, les tactiques employées sur le terrain ont été sensiblement différentes. Dans plusieurs cas, les États africains réagirent violemment contre les premières incursions européennes en dépit de l'écrasante supériorité militaire de l'ennemi. C'est ainsi que le chef des Chewa, Mwase Kasungu, se lança à la tête de son peuple dans une lutte vaine contre les Britanniques et finit par se suicider en 1896 plutôt que de capituler¹¹. Vers la même époque, les Bihe d'Angola organisèrent une embuscade contre un détachement colonial chargé d'établir dans l'arrière-pays des postes qui se seraient trouvés sur leurs propres territoires; quant aux Humbe, plus au Sud, ils attaquèrent une colonne portugaise après que Lisbonne eut refusé de leur verser une redevance pour avoir le droit d'occuper un petit fort situé sur leurs terres¹².

6. D. L. Wheeler, 1968, p. 591; A. D. Roberts, 1974, p. 202-203: meilleure étude sur les Bamba publiée à ce jour.

7. N. Hafkin, 1973, p. 375-377: une analyse importante de la traite des esclaves et de la résistance de groupes conservateurs aux Portugais; A. Isaacman, 1976, p. 22-49: une analyse des divers types de mouvements de résistance eu égard notamment au développement de la prise de conscience politique des forces anticoloniales.

8. J. de Azevedo Coutinho, 1904, p. 46-47: description des guerres menées par les Portugais contre les Barue vers 1900.

9. M. D. D. Newitt, 1973, p. 226-229: importante étude sur les puissantes familles de *prazeros* et leurs relations avec Lisbonne. L'auteur a également publié de nombreux articles sur des questions voisines dans *Race* et *Journal of African history*.

10. J. Vansina, 1969, p. 21-22. Voir aussi dans A. Isaacman, 1976, p. 49-74 et 126-156, les emplois de potions par les Shona pour neutraliser les armes européennes.

11. R. Tangri, 1968, p. 2-4: relation succincte des premiers types de lutte engagés par les populations du Malawi.

12. R. Péliissier, 1969, p. 67: compte rendu très documenté sur les nombreuses guerres qui se déroulèrent dans le sud de l'Angola. L'auteur achève actuellement une histoire militaire générale de l'Angola. D. L. Wheeler, 1963, p. 334: une étude approfondie de la politique coloniale portugaise au XIX^e siècle.



8.2. *Un chef benba parmi son peuple recevant un Européen, 1883. [Illustration : Victor Giraud, *Les lacs de l'Afrique équatoriale*.]*



8.3. *Gungunyane et ses guerriers.* [Illustration : J. R. Baptista, *Caminho de ferro da Beira a Manica*, 1892.]

D'autres chefs africains cherchèrent à éviter les premiers heurts dans l'espoir de pouvoir soit augmenter leur potentiel militaire, soit négocier un traité «équitable» par lequel la souveraineté de leur État serait reconnue. Pendant près d'une décennie, Gungunyane (voir fig. 8.3) négocia autant avec les Britanniques qu'avec les Portugais en étant prêt à faire toute une série de concessions, sauf à renoncer à l'indépendance des Shangaan¹³. La famille royale barue mena une politique identique en s'efforçant de s'assurer l'appui de Karl Peters, un aventurier allemand qu'elle croyait étroitement lié au gouvernement de Bismark; quant aux Bemba, ils ne s'engagèrent dans une résistance sporadique qu'à la fin du siècle après quinze ans de tentatives de tractations avec l'Angleterre¹⁴. Mieux, des États tels que l'État des Quitanghona du Mozambique septentrional, ou les empires chikunda de la vallée du Zambèze allèrent jusqu'à reconnaître de leur plein gré l'autorité nominale des Portugais tant que ceux-ci ne s'efforcèrent pas sérieusement de leur imposer la domination coloniale¹⁵. Toutefois, le Congrès de Berlin ayant explicitement exigé qu'un contrôle effectif précède toute reconnaissance internationale des droits d'une nation sur ses possessions coloniales, cette stratégie aboutissait invariablement à l'affrontement.

De nombreuses sociétés d'Afrique centrale, incapables d'opposer une résistance efficace aux colonisateurs ou de comprendre les tenants et aboutissants de la tutelle coloniale, commencèrent par se soumettre pacifiquement mais ne tardèrent pas à rassembler à nouveau leurs forces pour reconquérir leur indépendance. C'est ce type de conflit à retardement qui s'est très régulièrement produit au Congo où la population indigène a, dans un premier temps, considéré les agents de l'État libre du Congo comme des partenaires commerciaux et des alliés contre les négriers étrangers. C'est seulement lorsque les fonctionnaires de l'État libre ont commencé à lever l'impôt et à recruter de la main-d'œuvre que les sociétés locales se sont rendu compte qu'elles avaient, par inadvertance, aliéné leur autonomie. Entre 1885 et 1905, plus d'une douzaine de groupes théoriquement «soumis» du bas Congo et du Congo central se révoltèrent¹⁶. Les groupes dont la résistance fut la mieux organisée furent notamment les Yaka qui combattirent efficacement les Européens pendant plus d'une décennie avant d'être finalement conquis en 1906 et les Buja et les Boa qui se révoltèrent à la fin du siècle contre le travail forcé dans les plantations de caoutchouc. À l'apogée des luttes, les rebelles avaient mobilisé plus de 5 000 travailleurs

13. J. J. T. Botelho, 1934, vol. II, p.419-433: un classique de l'histoire militaire du Mozambique. L'importance particulière du volume II tient à la relation qui y figure des conflits de la fin du XIX^e siècle. D. L. Wheeler, 1968.

14. A. Isaacman, 1976, p.49-74; A. D. Roberts, 1974, p.229-292; voir dans C. [K.] Peters, 1902, p.116, un extraordinaire récit par un contemporain des efforts déployés par les Barue pour s'assurer l'aide des Allemands.

15. N. Hafkin, 1973, p.375-377; A. Isaacman, 1976, p.22-48; M. D. D. Newitt, 1973, p.295-311.

16. C. Young, 1965, p.283 (carte 5); F. Flament *et al*, 1952, p.106-531; A. Lejeune-Choquet, 1906, rend compte de quelques-unes des insurrections de faible envergure et s'étend un peu plus sur les premiers actes de résistance. Voir également R. Harms, 1975, p.73-88.

qui menèrent une longue guérilla à partir de bases profondément enfoncées dans la forêt¹⁷.

Les vagues de résistance ne se sont pas seulement produites à des moments divers, elles se sont différenciées par leur plus ou moins grande localisation à un village et à une ethnie. D'une part, un certain nombre de sociétés importantes ou non ont affronté l'envahisseur sans faire l'effort de rechercher des alliances plus larges. En Angola, les Bihe, Humbe et Ganguela ont au début combattu l'étranger sans faire appel à leurs voisins qui partageaient pourtant leur haine à l'égard des Portugais¹⁸, tandis qu'au Mozambique, Lisbonne a pu profiter de la profonde rivalité entre les États chikunda qu'elle tentait de soumettre, rivalité qui empêchait toute alliance véritable. Même les États nguni, pourtant apparentés, se sont montrés incapables, volontairement ou non, de s'entendre pour résister à l'expansion britannique au Nyasaland. Vers les années 1890, les Nguni Maseko, Gomani et Mpeseni sont restés isolés dans leur combat contre les forces coloniales britanniques pourtant en nombre insuffisant et ont été écrasés, ce qui permit à l'Angleterre de créer la colonie du Nyasaland¹⁹. À l'intérieur d'un même État, l'impuissance des factions rivales à s'unir pour résister aux incursions européennes a été la conséquence logique de leur particularisme à courte vue. Nombre d'exemples prouvent que des groupes rivaux ont réellement prêté main forte aux puissances impérialistes dans l'espoir de consolider leurs propres positions. Ces tendances à la division ont paralysé les efforts déployés par les Luba et les Barue pour préserver leur autonomie²⁰. En ce qui concerne ces derniers, Lisbonne, par le truchement de son agent la Compagnie du Mozambique, contraignit Chipitura, membre dissident de l'aristocratie barué, à nouer secrètement alliance avec elle. Aux termes de cette alliance, consignée dans une lettre, Chipitura reconnaissait la souveraineté du Portugal qui devait en échange l'aider à prendre le dessus sur son rival Hanga.

D'autres groupes sociaux africains cherchèrent à pallier l'insuffisance de leur potentiel militaire en nouant des alliances anticoloniales multi-ethniques très larges. Ainsi le puissant chef des Gaza, Gungunyane, invita-t-il les Swazi à rejoindre le combat contre les Portugais tandis que les Barue créaient un réseau multi-ethnique comprenant les Tonga, les Tawara et diverses populations shona vivant dans le sud de la Rhodésie (actuel Zimbabwe)²¹. Comme le montre l'exemple des Barue, ces alliances temporaires étaient d'autant plus courantes que l'économie, la parenté ou la religion unissaient déjà précédemment les populations en cause. Ces trois types de considérations

17. F. Flament *et al.*, 1952, p.162-164 et 499. Le territoire resta soumis à l'occupation militaire jusqu'en 1908. Voir M. Plancquaert, 1932, p. 134 et 138.

18. R. Pélissier, 1969, p.67-72; D. L. Wheeler, 1963, p. 334.

19. J. McCracken, 1972, dans: B. Pachai (dir. publ.), étude la façon dont les divers groupes nguni ont réagi face à la pénétration européenne. I. Linden, dans: B. Pachai (dir. publ.), 1972, p.241-244.

20. J. Vansina, 1966, p.242-244: étude générale de l'Afrique centrale précoloniale mettant l'accent sur le Zaïre. A. Isaacman, 1976, p.49-74.

21. P. Warhurst, 1962, p.59.

jouèrent au moment de la constitution de la confédération yao sous la direction de Makanjira et de l'alliance Makua-Swahili; ce sont en revanche des éléments d'ordre financier qui ont été à la base des efforts — qui devaient aboutir à un échec — déployés en commun par les Bemba et les Arabes à la fin du XIX^e siècle²². De temps à autre, des rivaux de longue date faisaient taire leur animosité pour tenter d'assurer leur survie; c'est la raison de l'alliance que firent Lunda du centre et Chokwe contre les troupes de l'État libre du Congo en dépit d'une inimitié mutuelle dont l'origine remontait à plus d'une génération. Des raisons analogues conduisirent aussi les Mburuma Nsenga et les Tawara à aider les Chikunda vers 1900 ainsi que les Cuanhama et les Cuamato du sud de l'Angola à s'allier.

On ne s'étonnera pas de constater que l'ampleur des mouvements de résistance africains était hautement proportionnelle au degré de particularisme ethnique des populations africaines. Quand une société africaine combattait seule, la taille de son armée et son potentiel de résistance étaient généralement limités. La défaite rapide des États nguni et des Chewa de Mwase Kasungu témoigne du handicap fondamental auquel se heurtaient les groupes isolés. Les grandes alliances pouvaient souvent aligner des armées importantes bien équipées et ont généralement opposé une résistance prolongée à l'ennemi. Ainsi, les forces yao de Makanjira s'élevèrent, dit-on, à 25 000 hommes, soit une armée comparable à celle que formaient les Cuanhama-Cuamato et les Barue²³.

Les mouvements de résistance africains n'ayant pas réussi à atteindre les objectifs politiques ultimes qu'ils se proposaient, on a eu tendance à minimiser et même à passer sous silence les victoires militaires localisées qu'ils obtinrent et à considérer en bloc ces opérations comme des échecs. En fait, selon que les groupes africains étaient plus ou moins importants, qu'ils disposaient ou non d'armes modernes, selon l'ampleur des forces impérialistes et leur état de préparation, les situations varièrent considérablement. Certes de nombreux groupes africains furent vite défaits, mais un aussi grand nombre réussit à stopper les premières incursions européennes et à infliger de lourdes pertes à l'ennemi. Au sud de l'Angola, les Humbe et les Cuamato repoussèrent plusieurs attaques portugaises et, lors des combats de 1904, tuèrent plus de 300 hommes sur les 500 qui leur étaient opposés²⁴. Les États chikunda battirent à plusieurs reprises l'armée désorganisée de Lisbonne au cours de la dernière décennie du XIX^e siècle tandis qu'au nord du Nyasaland, les Yao tinrent l'armée coloniale britannique en échec pendant près de cinq ans²⁵. Il en alla de même au Congo où les Chokwe infligèrent de lourdes pertes à la force publique pendant vingt ans avant de succomber²⁶. Sans doute

22. A. D. Roberts, 1974, p. 242 et 271.

23. E. Stokes, 1966 (a); dans: E. Stokes et R. Brown (dir. publ.), 1966, p. 267-268: étude de la stratégie de survie employée par les Lozi sous Lewanika; R. Pélissier, 1969, p. 103; J. de Azevedo Coutinho, 1904, p. 43.

24. R. Pélissier, 1969, p. 79.

25. A. Isaacman, 1976, p. 22-48; E. Stokes 1966 (b) dans: E. Stokes et R. Brown (dir. publ.), 1966, p. 366-368: étudient la stratégie des Britanniques et la réaction des diverses populations du Malawi.

26. J. Vansina, 1966, p. 226-227.

les succès les plus éclatants furent-ils ceux de l'alliance Swahili-Makua qui réussit à échapper à la tutelle portugaise jusqu'en 1910 et celle des Cuamato alliés aux Cuanhama dont la défaite ne fut définitive qu'en 1915²⁷.

En dépit de ces victoires chèrement gagnées, toutes les guerres d'indépendance en Afrique centrale se sont finalement traduites par des échecs. L'intervention de plusieurs facteurs, pour la plupart antérieurs à la « ruée », permet d'expliquer pourquoi les Africains ne réussirent pas à s'opposer à l'avance européenne : la création par la conquête d'un grand nombre des États les plus puissants, le particularisme ethnique et les clivages internes entre les couches ou classes dirigeantes et parfois entre celles-ci et les populations qu'elles dominaient. Ces facteurs eurent pour effet de limiter les possibilités d'organiser sur des bases suffisamment larges l'effort anticolonial coordonné indispensable pour disputer aux Européens l'avantage indiscutable dont jouissaient les forces impérialistes européennes sur le plan des armes et de la technique militaire.

Par surcroît, les rivalités africaines permirent aux administrateurs coloniaux comme Harry Johnston de « diviser pour régner », stratégie dans laquelle ils faisaient preuve d'un art consommé. Les annales du combat pour la préservation de l'indépendance et de la souveraineté africaines regorgent d'exemples d'Africains qui, non contents de se soumettre, ont aidé les puissances coloniales afin de se venger des abus commis par leurs voisins dans le passé. Les Tonga d'Inhambane et les Sena ont aidé les Portugais à combattre les Shangaa et les Barue, leurs suzerains respectifs, tandis qu'au Congo, un certain nombre de populations asservies ont coopéré avec les Belges pour se libérer de la tutelle des Yeke et des Arabes ou pour éliminer les trafiquants d'esclaves. En outre, plusieurs chefs africains eurent l'impression qu'en s'alliant avec les Européens, ils pourraient satisfaire leurs visées expansionnistes tout en renforçant leur position intérieure. C'est ce qui conduisit par exemple Tippu Tib et les fils de Msiri à aider l'État libre du Congo²⁸. D'autres sociétés africaines, dont certaines s'étaient opposées à l'envahisseur dès la première heure, se sont plus tard ralliées²⁹ à lui en échange de matériel et de promesses d'une amélioration de leur condition dans le cadre du nouvel ordre colonial. C'est ainsi que les Yao, une fois vaincus, aidèrent à mater les Nguni Mpeseni dont les Portugais se servirent ensuite pour réduire les Barue.

Sans alliés ni mercenaires africains, les Européens n'auraient pu imposer leur domination en engageant un aussi faible nombre d'hommes sur le continent. Les armées portugaises, qui scellèrent la « conquête » définitive de la vallée du Zambèze en 1902, étaient par exemple composées à plus de 90 %

27. N. Hafkin, 1973, p.384; M. D. D. Newitt, 1972 (b), p.670-671 : étude des intérêts rivaux des Portugais et de l'élite négrière africaine, ainsi que de la conquête définitive de la région d'Angoche. R. Pélissier, 1969, p. 102-108.

28. L. Farrant, 1975, p. 108-111; R. Slade, 1962, p. 94-102; au sujet de Mukunda Bantu, le fils de Msiri, voir A. Munongo, 1948, p. 199-229 et 231-244; L. Bittremieux, 1936, p. 69-83. Mukunda Bantu était sur le point d'être mis complètement à l'écart par les Sanga.

29. J. McCracken, dans : B. Pachai (dir. publ.), 1972, p. 227; A. J. Dachs, 1972, dans : *idem*, p. 288-289; A. Isaacman, 1976, p. 49-74. L'un des rares articles où les motivations et l'impact de la collaboration sont étudiés.

de recrues africaines³⁰. À un moindre degré, la situation des armées portugaises en Angola était identique. Plus au nord, l'armée de l'État libre du Congo était composée de recrues africaines auxquelles étaient adjoints quelques mercenaires hawsa ou venus de Zanzibar. Seuls ses officiers étaient originaires d'Europe. Le grand nombre d'Africains qui participèrent à l'occupation du Nyasaland et de la Rhodésie du Nord par les Britanniques témoigne de l'habileté avec laquelle Harry Johnston sut diviser pour régner.

Les premières poches de résistance contre la domination coloniale et le capitalisme

À la différence de la résistance précoloniale, dont le but essentiel était de préserver l'indépendance, la résistance menée par les paysans et les ouvriers au début du XIX^e siècle découlait directement des efforts déployés par les régimes coloniaux pour renforcer leur hégémonie et imposer des rapports capitalistes en vue d'exploiter les ressources humaines et naturelles de l'Afrique centrale. Il n'entre pas dans le cadre de notre étude d'examiner dans le détail et de comparer les systèmes coloniaux portugais, britannique et belge; il est néanmoins utile d'étudier comment, par les abus dont ils se rendaient inmanquablement coupables, ils ont provoqué la formation de poches de résistance localisée, sans cesse renouvelées³¹.

Le premier soin des administrateurs coloniaux fut d'instaurer un système administratif qui contrôlerait les activités des populations soumises. À cette fin, ils déposèrent un nombre important de chefs traditionnels dont la coopération laissait à désirer, violant ainsi le caractère sacré sur le plan religieux comme sur le plan culturel de la royauté. Afin de renforcer leur domination précaire, ils expédièrent sur place la police africaine, recrutée dans les rangs des mercenaires et chez leurs alliés. Ils espéraient ainsi contrôler les activités des «chefs coloniaux» et intimider la population locale. Étant donné leur ambition et leur pouvoir sans limites, il n'est guère surprenant que les membres de la Force publique du Congo, les Guerras Pretas de l'Angola, les Sepais du Mozambique et la police indigène de la Rhodésie du Nord et du Nyasaland se soient livrés à des malversations et qu'ils n'aient cessé d'abuser de leur autorité.

En vue de mettre de la main-d'œuvre bon marché à la disposition du gouvernement et des capitalistes européens, les puissances coloniales ont recouru au travail forcé, complété par des impôts écrasants. Au Congo, les Africains étaient contraints de récolter la gomme et de travailler aux chemins de fer et dans les mines; au Mozambique, ce sont essentiellement les diverses

30. Au lieu d'« alliance », certains historiens préféreraient le terme de « collaboration ». Pour une analyse théorique de la collaboration, voir A. Isaacman et B. Isaacman, 1977, p. 55-61. Les raisons qui ont amené le directeur de volume à rejeter ce terme sont exposées plus haut, au chapitre premier.

31. Sur la politique suivie par chacune des puissances coloniales, voir T. O. Ranger, dans: L. H. Gann et P. Duignan (dir. publ.), 1969; J. Stengers, dans *idem*; R. J. Hammond, dans *idem*; G. J. Bender, 1978; E. Mondlane, 1969, p. 23-58; H. Meebelo, 1971, p. 71-90; B. S. Krishnamurthy, dans: B. Pachai (dir. publ.), 1972, p. 384-405; A. A. Boavida, 1967, donne un large aperçu de l'exploitation de l'Angola par les Portugais.

compagnies à concessions multinationales qui ont bénéficié du travail forcé. D'autres indigènes du Mozambique étaient exportés en Rhodésie du Sud, en Afrique du Sud et à São Tomé où ils étaient rejoints, dans les plantations de cacao, par des milliers d'Angolais. À des différences de détails près, on retrouve ces principes de coercition et d'intimidation appliqués au recrutement de la main-d'œuvre africaine destinée aux plantations européennes du Nyasaland et, postérieurement, aux mines de Rhodésie du Nord³².

Les paysans demeurés chez eux n'étaient pas à l'abri des réquisitions. Nombreux étaient, dans la population rurale, ceux que la loi contraignait à travailler plusieurs semaines sans rémunération sur les chantiers de travaux publics sous peine de se voir emprisonnés sur-le-champ. Ils étaient également soumis aux exigences et aux caprices des autorités locales. Enfin, il leur fallait, trop souvent, vendre leurs produits en dessous du cours.

En résumé, soumis au système colonial capitaliste, les Africains ont été accablés de charges économiques et sociales écrasantes. Les familles ont été dispersées momentanément ou à tout jamais; la paysannerie locale vivait dans la crainte des excès des mercenaires européens ou africains. Sur le plan économique, l'exportation d'une part importante de la main-d'œuvre a intensifié, dans de nombreuses régions, les pénuries locales; il en est résulté la stagnation et le sous-développement des campagnes.

De tels excès ont déchaîné d'incessantes protestations de la part des ouvriers et des paysans. On réclamait certes plus un redressement de certaines situations intolérables que la suppression du système répressif auquel on les devait. Son caractère sporadique a permis qu'une bonne part de cette opposition locale échappe tant aux contemporains qu'aux historiens. Il n'empêche que la résistance «au jour le jour», l'insoumission, le «banditisme social»³³ et les insurrections paysannes constituent un important chapitre des annales anticoloniales de l'Afrique centrale.

Comme les esclaves du sud des États-Unis d'Amérique, de nombreux paysans africains se vengeaient surnoisement du système répressif. Faute, chez les uns et chez les autres, du pouvoir nécessaire, l'affrontement direct était une tactique souvent inutilisable. Aussi est-ce par la fraude fiscale, le ralentissement des cadences de travail et les destructions furtives de biens qu'ils manifestaient leur hostilité. Comme aux États-Unis, la population européenne dominante a perçu ces manifestations de «résistance au jour le jour» comme une preuve évidente de la veulerie et de l'ignorance de leurs subordonnés plutôt que comme l'expression de leur mécontentement³⁴.

Dans toute l'Afrique centrale, se soustraire aux impôts était chose fréquente. Juste avant l'arrivée du collecteur d'impôts, tous les habitants d'un vil-

32. Pour une étude du travail forcé, voir J. Duffy, 1967; H. W. Nevinson, 1906; C. Coquery-Vidrovitch, 1972.

33. Cette expression a été retenue sur l'insistance des auteurs; le directeur du volume aurait préféré celle d'«action de petits groupes armés».

34. Un point de vue nouveau sur cette question est exposé dans R. A. Bauer et A. H. Bauer, 1942, p. 388-419. Plus récemment, ce sujet a été discuté par des auteurs tels que John W. Blasingame, Eugène Genovese et Peter Kolchin.

lage, ou presque, s'enfuyaient dans des lieux inaccessibles jusqu'au départ du fonctionnaire de l'administration. En Rhodésie du Nord, les Tonga Gwamba s'étaient fait une grande réputation de fraudeurs du fisc; il en allait de même de leurs voisins bisa et unga, qui se cachaient dans les marais de Bagwelu³⁵. En Mozambique, la coutume était si solidement établie qu'un fonctionnaire a observé, écœuré: « On ne sait jamais combien de fois on se trouvera devant une demi-douzaine d'adultes ou plus, n'ayant abandonné derrière eux, dans un kraal déserté, qu'un aveugle, un malade ou un vieillard exempté d'impôts³⁶. » Les Africains assez privilégiés pour vivre en bordure d'une frontière internationale pouvaient passer d'un côté à l'autre de la démarcation pour se soustraire aux collecteurs d'impôts des deux colonies. Périodiquement, les Yaka traversaient le fleuve Kwango, qui sépare l'Angola du Congo; tandis que leurs compatriotes profitaient de l'absence de surveillance de la frontière pour passer au Congo français, où ils restaient jusqu'à ce qu'ils soient à nouveau poursuivis par les agents du fisc locaux³⁷. C'est à une technique analogue qu'avaient recours certains ruraux indiqués de la région de Milanje, le long de la frontière entre le Nyasaland et le Mozambique, et de la vallée du Gaerezi, qui sépare le Mozambique de la Rhodésie.

Les paysans avaient aussi trouvé certaines astuces pour éviter ou minimiser les désagréments du travail forcé. Dans le pire des cas, comme en Rhodésie du Nord, chez les Namwhana et les Lungu, ils prirent les armes pour chasser les recruteurs de leur territoire³⁸. Les conflits du travail ont été, en 1893-1894, la cause des mouvements insurrectionnels manjanga dans le bas Congo et d'un nombre incalculable de soulèvements dans les régions de culture du caoutchouc³⁹. D'autres tactiques moins dangereuses — malaises simulés, ralentissement des cadences de travail, grèves, fuite — étaient aussi employées. En Rhodésie du Nord, dans le district d'Abercorn, les fonctionnaires coloniaux ne cessaient de se plaindre des Africains qui « paressaient et devaient sans cesse être poussés au travail ». Les ouvriers finirent par cesser tout travail jusqu'à ce qu'un salaire leur soit garanti⁴⁰. L'absence de coopération et le taux élevé d'absentéisme convainquirent les administrateurs européens de l'indolence congénitale des Africains. Un Portugais notait à l'époque: « Aucun ne s'enfuit à cause des mauvais traitements, ni pour

35. R. I. Rotberg, 1965, p.75: une histoire politique des deux pays apportant quelques renseignements sur les premières poches de résistance au colonialisme; H. S. Meebelo, 1971, p.97-98: une importante étude des mouvements de résistance, y compris certaines formes localisées rarement étudiées.

36. A. C. C. Xavier, 1889, p.25-26: important ouvrage d'un contemporain de l'implantation de la tutelle portugaise.

37. G. Moulaert, 1945, p.28-43, raconte comment, en 1885 et 1893, la population du Manyanga s'est opposée à la délimitation de la frontière avec le Congo français afin de pouvoir échapper au portage. En 1902, un nouvel incident conduisit à un affrontement diplomatique et la frontière finit par être tracée en 1908. Dans toutes les zones frontalières, les habitants échappaient aux collecteurs d'impôts et au recrutement forcé de main-d'œuvre en passant tantôt d'un côté, tantôt de l'autre. Les observations abondent à ce sujet tant dans les écrits que dans la tradition.

38. H. S. Meebelo, 1971, p.90-91.

39. F. Flament *et al.*, 1952, p.498-499.

40. H. S. Meebelo, 1971, p.95-97.

aucune autre raison valable [...] Je suis donc fondé à conclure que la grande répugnance dont ils font presque tous preuve à l'égard du travail est la seule explication à leur dérobade devant les tâches en question⁴¹. »

Dans d'autres cas, les travailleurs mécontents sabotaient le matériel agricole, brûlaient les entrepôts et volaient dans les magasins appartenant aux compagnies à concessions et aux marchands locaux; ils détruisaient les moyens de transport et les lignes de communication.

Le franchissement des frontières constituait aussi une fréquente manifestation de mécontentement. Bien que sa clandestinité interdise toute précision dans les évaluations, ce genre d'exode semble, néanmoins, avoir atteint des proportions assez importantes. Des documents britanniques officiels indiquent que, de 1895 à 1907, plus de 50 000 Africains établis dans la vallée du Zambèze se sont enfuis en Rhodésie du Sud et au Nyasaland, dans le vain espoir que le colonialisme anglais se montrerait plus clément⁴². L'identité ou la parenté ethnique des groupes vivant de part et d'autre de la frontière a aidé les Ovambo et les Bakongo à quitter l'Angola, et les Shona et les Chewa à fuir le Mozambique (voir fig. 8.1). Au Nyasaland, des contingents importants de Tonga et de Tumbuka des rives du lac quittèrent la région du bassin de la Rukuru pour fuir la zone sous contrôle britannique et échapper au paiement de l'impôt⁴³.

La constitution de communautés de réfugiés dans des zones inhabitées était une variante de la technique de l'insoumission. Plutôt que de franchir des frontières internationales, les paysans, dont beaucoup avaient refusé de satisfaire à leurs obligations « légales », créèrent des enclaves autonomes. Cette tactique était assez régulièrement employée par les dissidents bemba qui s'enfuyaient dans l'arrière-pays. « Une fois hors d'atteinte, les habitants des *mitanda* parvenaient à une sorte d'indépendance qu'ils défendaient jalousement et avec acharnement⁴⁴. » Un phénomène analogue se produisit en Angola méridional, dans la région de Gambo, qui devint un refuge pour les hors-la-loi et les insatisfaits. Il en fut de même dans les montagnes arides du Gaerezi, qui séparent le Mozambique de la Rhodésie du Sud, ainsi que dans la forêt et les régions montagneuses du Congo⁴⁵. Si peu que l'on sache de l'organisation intérieure de ces communautés on est frappé par la similitude entre leur volonté de préserver leur liberté et leur établissement dans des contrées retirées et inhospitalières et celle des communautés d'esclaves marrons des Amériques⁴⁶.

Non contentes de rester en dehors de la sphère d'influence européenne, d'autres communautés de fugitifs ont adopté une attitude hostile à l'égard des régimes coloniaux. Elles ont attaqué certains symboles de l'oppression rurale — plantations, recruteurs de main-d'œuvre, collecteurs d'impôts et

41. Arquivo Histórico de Moçambique, Fundo do Século XX, Cx. 4-185, m. 37: António Gomes to Sub-Intendente do Governi em Macequece, 18 novembre 1916.

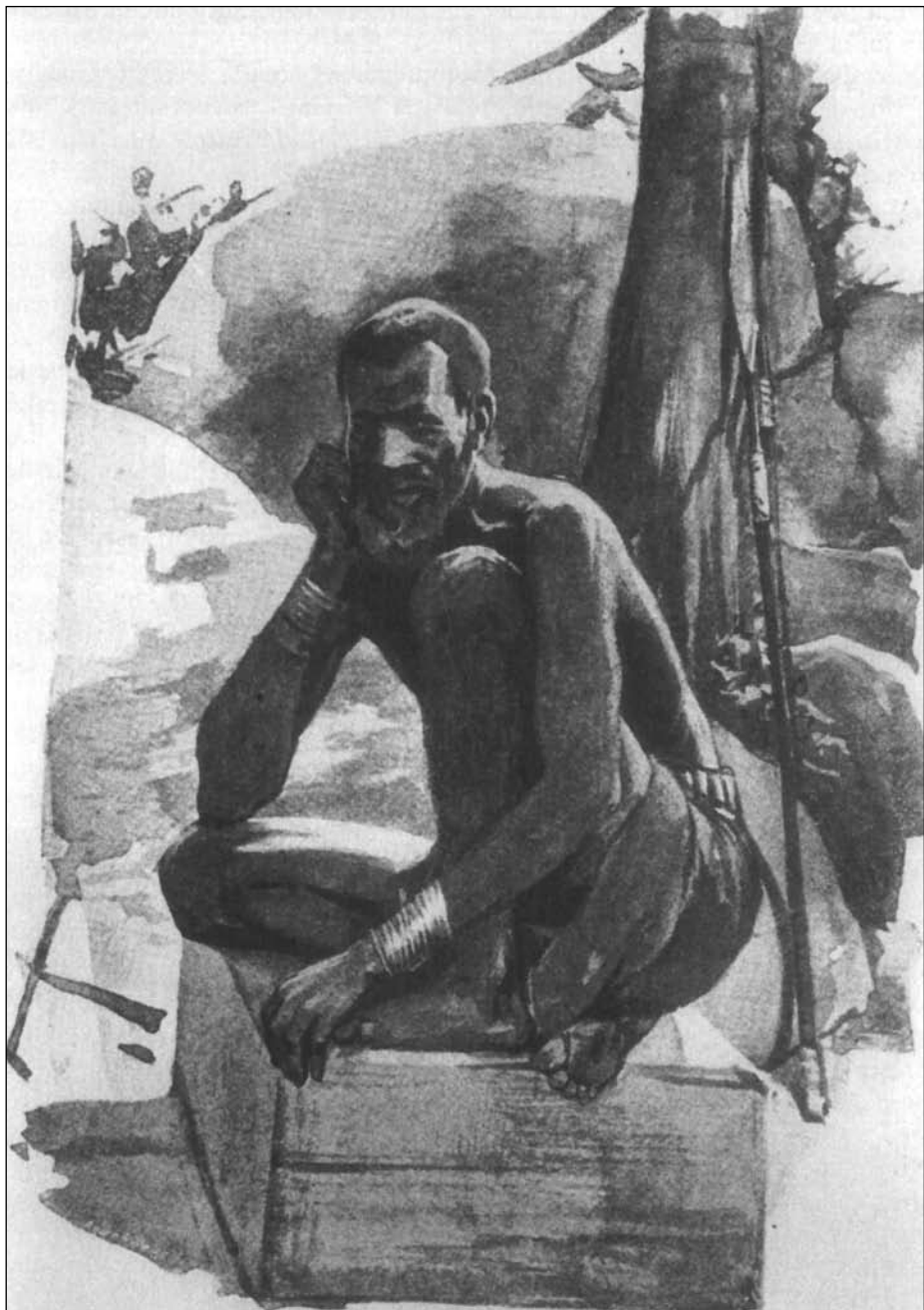
42. C. Wiese, 1891, p. 241.

43. J. McCracken, dans: B. Pachai (dir. publ.), 1972, p. 227-228.

44. H. S. Meebelo, 1971, p. 102-103.

45. R. Pélessier, 1969, p. 76.

46. Voir R. S. Price, 1973, p. 1-30.



8.4. Maondera (m. en. 1904), chef de la résistance à la domination britannique et portugaise en Rhodésie du Sud et au Mozambique, 1894-1903.

[Illustration : Archives nationales du Zimbabwe.]

police africaine — dans le souci de protéger leurs villages et leur parenté contre les tracasseries continuelles et contre l'exploitation. Bien qu'ayant violé les lois du régime colonial, les chefs de ces bandes, pas plus que les « bandits d'honneur » de Sicile ou du Brésil du Nord-Est, qu'a étudiés Eric Hobsbawm⁴⁷, n'étaient considérés par les leurs comme des malfaiteurs. Le plus connu de ces « bandits sociaux » fut sans doute Mapondera, qui combattit avec succès les troupes coloniales portugaises et de Rhodésie du Sud de 1892 à 1903, tout en protégeant la paysannerie locale contre les collecteurs d'impôts, les recruteurs de main-d'œuvre, l'exploitation par les agents des compagnies et les excès des administrateurs (voir fig. 8.4). Mapondera et ses partisans s'attaquèrent maintes fois aux entrepôts de la Companhia de Zambézia et aux boutiques des marchands ruraux qui symbolisaient deux formes d'exploitation économique. Les rebelles réussissaient à surmonter les difficultés écrasantes auxquelles ils se heurtaient grâce à l'appui que leur apportait en permanence la population rurale, qui les alimentait régulièrement en nourriture et en munitions et leur communiquait des renseignements de caractère stratégique⁴⁸. D'autres bandits sociaux de ce genre opéraient au Mozambique, notamment Dambakushamba, le successeur de Mapondera, Moave et Samakungu, aussi bien que dans les hautes terres de Huila, en Angola du Sud. Cette forme de résistance ne fut donc pas exceptionnelle, ce qui donne à penser que des recherches sur sa fréquence dans d'autres parties de l'Afrique centrale ne seraient pas inutiles⁴⁹. Les premières études montrent que des actions analogues se produisaient assez régulièrement au Congo. Celles de Kasongo Niembo dans la province du Shaba, les raids de Kiamfu et de ses partisans yaka et l'appui apporté par les Luba aux rebelles kiwilu semblent tous appartenir à ce type de rébellion.

De temps à autre, les éléments africains recrutés pour écraser les dissidents locaux se révoltaient à leur tour pour protester contre les abus des coloniaux dont ils n'étaient pas entièrement à l'abri. Ils s'insurgeaient contre les salaires de misère, les sanctions sévères et le comportement capricieux de leurs officiers européens. C'est dans l'État libre du Congo qu'éclatèrent les plus violentes mutineries : en 1895, l'ensemble de la garnison de Luluabourg s'insurgea — sous la conduite de sous-officiers mutins, les soldats massacrèrent le chef de poste pour se venger de son intolérable tyrannie. Pendant plus de six mois, les rebelles contrôlèrent la presque totalité de la province de Kasai, mais ils finirent par être vaincus par les troupes restées loyales⁵⁰. Deux ans plus tard, le gros de l'armée se révoltait⁵¹. Si maigres que soient les renseignements dont on dispose sur les désertions d'éléments africains de l'armée coloniale portugaise, plusieurs cas de ralliement aux forces anticolo-

47. E. J. Hobsbawm, 1969.

48. A. Isaacman, 1977.

49. A. Isaacman, 1976, p. 97-125; W. G. Clarence-Smith, 1979, p. 82-88.

50. Le meilleur compte rendu est jusqu'ici celui de M. Storme, 1961. Ce n'est là que la première partie d'une étude plus étoffée. Des éléments ayant participé à cette mutinerie se sont battus jusqu'en 1908.

51. F. Flament *et al.*, 1952, p. 383-460. Voir aussi la thèse de doctorat de Bimanyu.

nialistes et la mutinerie tété de 1917 suggèrent que l'hostilité couvait pour le moins⁵².

Pendant les premiers temps de l'ère coloniale, les nombreuses révoltes paysannes qui se sont produites ont été relativement limitées dans l'espace comme dans le temps. Il est rare que les paysans aient cherché à consolider leurs conquêtes initiales ou à passer de l'attaque contre les symboles de leur oppression à la lutte contre le système colonial dans son ensemble. D'une façon générale, les soulèvements avaient pour origine l'accroissement ou la perception plus rigoureuse des impôts ou bien des revendications de la part des travailleurs. Dans la vallée du Zambèze, on ne compta, entre 1890 et 1905, pas moins de seize insurrections. La plupart de ces révoltes étaient dirigées contre la Companhia de Moçambique et la Companhia de Zambézia, à qui Lisbonne avait cédé la quasi-totalité du Mozambique central. Ces deux sociétés, qui ne disposaient pas de capitaux suffisants, cherchaient à maximiser leurs profits en imposant une lourde taxe sur les habitations et en exportant de la main-d'œuvre contrainte au travail forcé, ce qui fut la cause directe des soulèvements⁵³. Au cours de cette période, quelques soulèvements mineurs eurent également lieu en Angola. Les fureurs paysannes chez les Ila, les Tonga Gwamba et les Lunda de l'Ouest ont inquiété les fonctionnaires britanniques pendant la première décennie du XX^e siècle. Au Congo, une estimation modérée évalue le nombre des révoltes rurales localisées à plus d'une dizaine par an⁵⁴.

Bien que la plupart de ces mouvements aient été inorganisés, changeants et circonscrits à un village, ils ont dans quelques cas porté la conscience politique des paysans à un niveau qui leur a permis, plus tard, de participer à des soulèvements anticolonialistes de plus grande envergure. Tel a été le cas dans le Mozambique méridional, où les Tonga ont rejoint Gungunyane (voir fig. 8.3) après la répression de la révolte contre les impôts de 1894; et dans la vallée du Zambèze où, lors de la rébellion de 1898, paysans sena et tonga se sont ralliés à Cambuema⁵⁵. Vingt ans plus tard, Tulante Alavaro Buta, qui s'était converti au christianisme mais l'avait abandonné, réussit à organiser un mouvement de masse chez les opposants bakongo hostiles à la volonté des Portugais d'accroître leur recrutement de main-d'œuvre. Il finit par entraîner non seulement les paysans catholiques du Nord, mais aussi les Bakongo du Sud, récemment convertis au protestantisme⁵⁶.

Les efforts de Buta se rattachent à la vague d'agitation qui commençait à naître parmi les Africains convertis, déçus par le christianisme. Partout où ils

52. Rhodesian National Archives, N3/26/2/2; RNLB, Kanyemba to Managing Director, RNLB, 12 mai 1917.

53. A. Isaacman, 1976, p. 97-125.

54. *Le mouvement géographique* et *La Belgique coloniale* contiennent, *passim*, des indications relatives à la période antérieure à 1909. Pour la période de 1909 à 1959, on trouvera des précisions, l'ouvrage figurant dans la bibliographie à la Chambre des représentants, *Rapport annuel sur l'activité de la colonie au Congo belge*. F. Flament *et al.*, 1954, p. 530, mentionne douze opérations majeures dans le seul Kasai, de 1893 à 1911. Toutefois, le Kasai a été la région où, grâce aux armes reçues de l'Angola, la résistance a pu prendre le plus d'ampleur. Le rapport donne le nombre annuel des opérations de police. Voir aussi R. I. Rotberg, 1966, p. 73-75 et H. S. Meebelo, 1971, p. 97-98.

55. J. de Azevedo Coutinho, 1904, p. 28-30; A. Isaacman, 1976, p. 126-156.

56. D. L. Wheeler et R. Péliissier, 1971, p. 89-90; J. Marcum, 1969, p. 53-54.

se trouvaient dans l'incapacité d'exprimer leur hostilité au colonialisme, ou encore lorsqu'ils ressentait les discriminations existant au sein des églises protestantes dominées par les Européens, les Africains créaient des églises indépendantes ou séparatistes pour remédier à cette situation. Ces formations religieuses autonomes ont proliféré au Nyasaland et en Rhodésie du Nord pendant la première décennie du XX^e siècle. La plus célèbre d'entre elles fut, peut-être, l'église éthiopienne fondée par Willie Mokalapa. Mokalapa et ses disciples n'ont cessé de protester contre la discrimination exercée par les missionnaires européens et l'existence d'une véritable barrière déniait aux Africains qualifiés la possibilité de s'élever dans l'échelle sociale. À long terme, ils voulaient prouver que les Africains étaient capables de diriger leurs propres activités religieuses et séculières indépendamment des Européens⁵⁷. D'autres églises — le mouvement Watchtower en Rhodésie du Nord et l'AME au Mozambique — visaient des buts analogues.

Outre cette résistance propre aux zones rurales, l'agitation réformatrice commençait à se propager dans les centres urbains, où Africains et mulâtres instruits eurent tôt fait d'apprendre que leur éducation et les doctrines égalitaires enseignées par les missionnaires n'étaient pas incompatibles avec la discrimination sociale, économique et politique. Les intellectuels mulâtres de l'Angola, José de Fontes Pereira, entre autres, furent parmi les premiers à donner libre cours à leur sentiment de frustration et à leur hostilité. Ayant adopté la culture portugaise dans son ensemble, ils furent effrayés par la montée de racisme dont s'accompagnait l'arrivée des immigrants à la fin du XIX^e siècle. S'efforçant de sauvegarder leur statut privilégié, ils publièrent de longs éditoriaux et des essais dans lesquels ils déploraient le déclin de leurs prérogatives tout en pressant Lisbonne de garantir leurs droits et de mettre un terme à l'exploitation flagrante des Africains. Ces marques de mécontentement se révélèrent bientôt sans portée; aussi, en 1906, fondaient-ils la première association de mulâtres en vue de faire valoir leurs droits. Quatre ans plus tard, une organisation des intellectuels mulâtres pour l'ensemble des colonies portugaises était constituée⁵⁸. Vers la même époque, un petit nombre d'organisations intellectuelles réformatrices se créèrent au Mozambique. On citera parmi les plus importantes l'Associação Africana qui publiait le journal *Brado Africano*, première feuille contestataire du Mozambique. Comme leurs homologues angolais, les auteurs des articles publiés dans ce journal faisaient partie d'une bourgeoisie mulâtre et africaine naissante qui cherchait à protéger les quelques privilèges économiques dont elle bénéficiait et à réaffirmer son égalité sur le plan racial et culturel⁵⁹.

À peu près à la même période, dans les territoires voisins du Nyasaland et de la Rhodésie du Nord, des fonctionnaires, des instituteurs et d'autres cadres africains mettaient sur pied des associations en vue de défendre

57. T. O. Ranger, 1965; R. I. Rotberg, 1966, p. 58-60.

58. D. L. Wheeler et R. Pélissier, 1971, p. 84-86 et 93-98; D. Wheeler, dans: R. Chilcote (dir. publ.), 1972, p. 67-87; J. Marcum, 1969, p. 16-22.

59. E. Mondlane, 1969, p. 104-106: œuvre du fondateur disparu du Frelimo, l'ouvrage tente de replacer les luttes de libération récentes dans un cadre historique plus large.

leur position de classe relativement privilégiée et de réclamer des réformes dans le cadre colonial existant. De 1912 à 1918, un certain nombre de ces organisations ont été fondées, notamment la North Nyasa Native Association et la West Nyasa Association⁶⁰. Entre les deux guerres, ces groupes allaient prendre une importance considérable dans la politique de l'Afrique centrale.

Les insurrections coloniales jusqu'en 1918

C'est par leurs buts et leur envergure que l'on peut distinguer les insurrections coloniales des mouvements locaux de résistance. À rencontre de l'agitation sporadique qui tendait au particularisme exacerbé et à l'atomisation, les rébellions s'appuyaient sur une mobilisation massive et le pluralisme ethnique. L'engagement croissant, au moins au cours de certains soulèvements, d'une paysannerie opprimée suggère que les considérations de classe devenaient, elles aussi, un facteur important. Une redéfinition et un développement des buts des soulèvements devaient immanquablement découler du soutien plus large dont ils bénéficiaient. Les protestations contre telle ou telle forme d'injustice furent abandonnées au profit d'une stratégie visant à détruire le système répressif qui les avait engendrées.

Si les insurrections coloniales témoignent d'un niveau de conscience politique accru et d'une plus grande hostilité de la part de ceux qui y ont participé, elles présentent de nombreux points communs avec les mouvements d'opposition isolés généralement antérieurs. De même que les communautés de fugitifs, elles rejettent la réforme interne, recherchant l'indépendance plus que des améliorations. Avec les révoltes paysannes, et les actions des bandits d'honneur, leur parenté se borne à l'adoption d'une stratégie offensive, ou d'affrontement direct. Souvent, en outre, la participation à des mouvements locaux de protestation a relevé le niveau de conscience politique de nombreux Africains, les préparant ainsi à s'engager dans des activités anticoloniales plus progressistes.

De 1885 — date des premières conquêtes de territoires en Afrique centrale — à 1918, on relève plus d'une vingtaine d'insurrections⁶¹. Aucune des cinq colonies — Angola, Mozambique, Nyasaland, Rhodésie du Nord et Congo — n'y échappa. Toutefois, c'est dans les colonies portugaises et au Congo — où en raison, d'une part, de la tutelle extrêmement oppressive qui était imposée et, d'autre part, de la faiblesse de la structure administrative et militaire, les poussées d'agitation révolutionnaire se succédaient — que s'est produite la grande majorité des insurrections.

Bien que différant dans le détail, ces insurrections ont toutes connu les mêmes problèmes d'organisation, eux-mêmes facteurs de caractères communs et limitant gravement les chances de succès. Des problèmes fondamentaux

60. R. Tangri, 1968, p. 5.; J. Van Velsen, dans : E. Stokes et R. Brown (dir. publ.), 1966, p. 376-377. Étude de la formation des associations visant à protéger la position des élites subalternes et de leurs actions en vue de réformer le système colonial.

61. Il s'agit là d'un minimum. Le nombre des problèmes sera sans doute modifié à mesure que les recherches sur ce sujet se poursuivent.

se posaient qu'il fallait résoudre : trouver un chef possédant le prestige, le dévouement et l'expérience nécessaires pour susciter et diriger un mouvement de masse ; déterminer les principes directeurs d'un vaste mouvement anticolonial ; enfin, trouver une source d'armes et de munitions.

Juste avant que la tutelle coloniale ne fût imposée, les premières luttes pour la préservation de l'indépendance avaient entraîné la mort ou la déposition de bon nombre des chefs les plus ardents et les plus respectés. Parmi les tués figurent le leader des Chewa, Mwase Kasungu et Msiri, le chef des Yeke. D'autres avaient été exilés, tels Gungunyane Chioco, chef des Mwenemutapa et la famille royale des Barue ; d'autres remplacés par des membres plus malléables de la famille royale, comme dans le cas du chef Humbe Tehuango et de celui des Quitanghona, le sheik Mahmud. Les autorités traditionnelles ainsi détruites ou remplacées par des chefs désignés, les administrateurs coloniaux furent persuadés d'avoir effectivement « occupé » leur territoire respectif, et donc interdit pratiquement toute possibilité de soulèvements ultérieurs. Ils ne se rendaient pas compte que les institutions politiques indigènes n'avaient rien perdu de leur légitimité et continuaient d'être viables, que d'autres sources d'autorité existaient et que, dans bien des cas, les populations d'Afrique centrale étaient résolues à se libérer.

Le rôle éminent assumé par certaines familles royales au cours des insurrections oppose un démenti à l'opinion généralement admise selon laquelle les graves échecs militaires subis lors de la « ruée » avaient affaibli la position des autorités indigènes. Le caractère sacré du pouvoir royal et la violence des sentiments antiportugais parmi les masses permirent à Chioco, le chef exilé des Mwenemutapa, d'organiser la rébellion de 1897 — exemple repris vingt ans plus tard, lorsque Nongwe-Nongwe revint de Rhodésie du Sud pour prendre la tête des Barue et de leurs voisins de la vallée du Zambèze lors de l'insurrection de 1917⁶². De même, malgré son acceptation pour la forme de la tutelle portugaise, Muit-ya-Kavela, chef des Bailundu, réunit les éléments d'une coalition anticoloniale pendant la rébellion de 1902 ; et, en 1908, le monarque des Dembo, Cazuangonongo, se souleva avec ses partisans⁶³. Dans le sud de l'Angola, Sihetekela, chef exilé [*soba*] des Cuamato, réaffirma son autorité pour conduire son peuple à conclure une alliance avec les Cuanhama contre le Portugal, ouvrant ainsi la voie à la guerre de 1915⁶⁴. Quant aux fonctionnaires de l'État libre du Congo, ils furent stupéfaits de voir Mushidi, le roi des Lunda, qu'ils croyaient leur sujet, organiser une rébellion de grande envergure qui dura de 1905 à 1909⁶⁵.

Les autorités coloniales qui n'avaient déjà pas su comprendre que la royauté n'était pas sans ressort, surestimèrent de surcroît l'aptitude des nouveaux dirigeants, désignés par elles — les chefs coloniaux — à imposer

62. T. O. Ranger, 1968 (b), p. 1-2 ; A. Isaacman, 1976, p. 156-185.

63. D. L. Wheeler et C. D. Christensen, dans : F. W. Heimer (dir. publ.), 1973, p. 75-76 ; J. Marcum, 1969, p. 16. Ouvrage très important qui fait remonter au début du XX^e siècle les origines de la récente guerre de libération.

64. R. Pélessier, 1969, p. 100-101.

65. E. Bustin, 1975, p. 48.

à leurs administrés des obligations allant à l'encontre de leurs intérêts et de leur système de valeurs. Ainsi, en 1904, la rébellion de Quitanghona fut-elle dirigée à la fois contre les Portugais et contre leur roitelet fantoche Said bin Amissi qui fut renversé au profit du sheik Mahmud, le chef légitime⁶⁶. Semblable usurpation de pouvoir par un membre de la famille royale mis en place par les autorités coloniales avait, en 1891, provoqué la rébellion des Humbe⁶⁷. Dans d'autres cas, comme celui de Makanga, le conseil des anciens exprimant le sentiment général de la population, exigea que le chef colonial Chinsinga rejette la tutelle portugaise ou qu'il soit déposé. À son corps défendant, Chinsinga consentit à proclamer l'indépendance de Makanga; il en résulta un affrontement violent avec les forces de Lisbonne⁶⁸.

Même lorsque le chef légitime avait effectivement été déposé ou confirmé dans ses pouvoirs par le colonisateur, on vit apparaître d'autres leaders en puissance qui bénéficièrent du soutien du peuple. Souvent, ces hommes jouèrent un rôle prépondérant dans les guerres d'indépendance. C'est le premier lieutenant et chef de guerre de Gungunyane, Maguiguana, qui a organisé l'insurrection shangaan de 1897⁶⁹. Cambuemba, le fameux guerrier métis, dont les prouesses contre les Portugais sont devenues légendaires, a joué un rôle analogue au cours de la rébellion Sena-Tonga qui, deux ans plus tard, a embrasé toute la vallée du bas Zambèze⁷⁰. Au Congo, plusieurs insurrections ont eu pour chefs de simples particuliers qui surent mobiliser les masses. En 1897, un sergent démobilisé de la force publique, Kandolo, a déclenché une révolte militaire dont, à la différence d'autres mutineries, le but a été de chasser les Européens et de libérer l'État libre du Congo⁷¹.

Prêtres et médiums organisèrent et bénirent de nombreuses insurrections. Cette participation aux luttes — déjà la leur avant la période coloniale — découlait logiquement de leur rôle ancestral de gardiens spirituels de la terre natale. En 1909, Maluma, prêtre tonga, appelait à l'expulsion immédiate des tout-puissants colonisateurs du Nyasaland. « Le jour est venu de combattre les hommes blancs. Commençons aujourd'hui même et combattons pendant toute la saison des pluies. Que les hommes noirs se dressent ! Et qu'ils chassent les Blancs hors de ce territoire⁷² ! » C'est Maluma qui, par la suite, conduisit les Tonga au combat. De même en 1884 les prêtres mbona ont pris une part importante dans la conduite de la rébellion massingire et certains signes permettent de penser que les prêtres kandundu ne sont pas restés inactifs lors de la révolution bailundu de 1904⁷³. Au Congo, la prêtresse Maria Nkoie prédisait que les armes européennes seraient impuissantes devant ses

66. N. Hafkin, 1973, p. 378.

67. R. Péliissier, 1969, p. 73.

68. A. Isaacman, 1972, p. 132-133: étude du fonctionnement des *prazos* du Zambèze et de la résistance des *prazeros* afro-portugais à la tutelle portugaise.

69. T. Coelho, 1898, p. 83; J. J. T. Botelho, 1934, vol. II, p. 533-547.

70. J. de Azevedo Coutinho, 1904, p. 26-28; J. J. T. Botelho, 1934, vol. II, p. 549-557.

71. F. Flament *et al.*, 1952, p. 411. Ils tentèrent d'occuper au minimum l'ancienne zone arabe, c'est-à-dire environ la moitié de l'État.

72. Cité dans R. I. Rotberg, 1966, p. 75-76.

73. W. Montagu-Kerr, 1886, p. 275-276; D. L. Wheeler et C. D. Christensen, dans: F. W. Heiner (dir. publ.), 1973, p. 75.

talismans guerriers. Forts de cette assurance, ses adeptes entamèrent une campagne de cinq ans qui dura jusqu'en 1921. À son apogée, la rébellion ikaya, qui tire son nom de célèbres talismans guerriers, s'était répandue dans toute la région du Congo⁷⁴. Nulle part les responsabilités prises par les chefs religieux ne furent si marquées que dans la vallée du Zambèze. Les médiums shona ont incité les populations à soutenir les rébellions avortées de 1897, de 1901 et de 1904, en proclamant à plusieurs reprises que la sécheresse, les famines et les maladies du bétail que leur envoyait le ciel et qui menaçaient leur survie prendraient fin dès que les envahisseurs étrangers auraient été chassés. En 1917, le médium Mbuyu menaça de retirer la consécration divine à Nongwe-Nongwe, chef des Barue, s'il n'abandonnait pas son attitude impopulaire pour accepter de participer à une rébellion anticoloniale. Celui-ci dut y consentir, de mauvaise grâce⁷⁵.

À mesure que l'influence des missionnaires protestants s'amplifiait, quelques Africains, convertis mais réfractaires, tentèrent de créer des mouvements anticolonialistes en se fondant sur une doctrine révolutionnaire millénaire. Les plus célèbres de ces chefs de la première heure furent Kamwana et John Chilembwe, l'un et l'autre originaires du Nyasaland. Le premier, membre de la secte Watchtower, prédisait qu'un ordre nouveau des États africains bénéficiant d'une approbation divine s'établirait en 1914. En attendant, Kamwana invitait ses 10 000 disciples à rechercher la pureté et excluait notamment toute résistance par la violence à l'autorité britannique⁷⁶. Le but suprême de Chilembwe n'apparaît pas clairement : lui aussi entrevoyait un État africain d'inspiration divine mais, à la différence de Kamwana, il poussa, en 1915, ses disciples à une insurrection, peut-être symbolique, qui tourna court⁷⁷. Sa mort en fit un martyr anticolonialiste dont le rayonnement dépassa l'œuvre terrestre.

Comme Chilembwe, presque tous ces inspirateurs reconnaissaient la nécessité de nouer des alliances leur permettant d'élargir leur base de soutien. Les guerres malheureuses des débuts de la résistance ont montré qu'abandonnées à elles-mêmes les sociétés africaines manquaient de ressources nécessaires pour résister à la pénétration européenne. Cet état de choses, le chef de l'État de Makanga, en Mozambique, l'avait prévu avec beaucoup de justesse peu avant la révolte de 1899. « Il faut que les Africains de toutes les tribus s'unissent en faisant preuve de bonne foi et s'efforcent ensemble de se procurer de grosses quantités d'armes et de munitions. Cela fait, nous expulserons tous les Portugais⁷⁸. »

Les tentatives de création d'amples mouvements révolutionnaires furent de trois types. Il s'agissait, dans le premier cas, de renouer des liens ancestraux avec des peuples de culture apparentée afin d'attirer dans le camp des insurgés des sociétés entières. Parfois, les rebelles recherchaient l'appui de

74. G. Moulacrt, 1945, p. 187-188.

75. A. Isaacman, 1976, p. 126-185.

76. G. Shepperson et T. Price, 1958, p. 156.

77. Sur Chilembwe, voir G. Shepperson et T. Price, 1958, ouvrage fondamental de référence. On y trouvera aussi d'importants renseignements sur Kamwana.

78. J. Fernandes Júnior, 1955, p. 50.

groupes puissants qui, du fait de leur éloignement, ou d'anciennes querelles, n'étaient pas jusqu'alors considérés comme des alliés. Enfin, les chefs faisaient directement appel à l'aide économique des paysans insoumis. Ces trois principes d'organisation ont été utilisés à différentes reprises et de façon plus ou moins associée pour donner à la rébellion plus d'envergure et s'assurer du soutien des populations dans la lutte contre l'opresseur commun.

Pour élargir les bases de soutien, on invoquait souvent des liens ancestraux, fondés sur une même origine. En 1904, en Angola, lors de la révolte des Bailundu, Muta-ya-Kavela a bénéficié de l'appui de plusieurs royaumes umbundu apparentés; trois ans plus tard, plusieurs chefferies ovambo participèrent à l'insurrection cuamato⁷⁹. Au Mozambique, le prestige dont jouissait Mwenemutapa Chioco en tant que descendant par les mâles de Mtota, premier roi de Tawara, lui permit de recevoir l'aide d'un certain nombre de communautés tawara indépendantes. Les Barue, pour leur part, ont bénéficié du fait qu'ils se mariaient traditionnellement avec des Tonga⁸⁰. Un lignage commun, symbolisé par toute une hiérarchie de liens entre médiums, a permis, en 1901, 1904 et 1917, aux diverses chefferies shona de s'unir lors de leurs soulèvements⁸¹; la rébellion ikaya au Congo, quant à elle, s'est propagée grâce au fait que, partageant les mêmes croyances, les populations disparates vivant le long de la courbe des rives du Zaïre ont pu plus facilement se rassembler⁸².

Dans leur recherche de nouveaux alliés, les meneurs des diverses insurrections ont souvent fait appel à d'anciens adversaires partageant leur haine du système colonial. Les Bailundu se sont assurés du concours de certains anciens peuples vassaux — les Kasongi, les Civanda, les Ngalanga; de leur côté, les Shangaan ont bénéficié de celui de communautés dont ils s'étaient aliéné les sympathies pendant leur propre phase d'expansion, avant la ruée européenne⁸³. Dans certains cas la réconciliation n'est intervenue qu'après la prise de conscience, par les chefs de tel ou tel groupe proeuropéen, de la pleine portée de leur engagement. Sous Mushidi, après avoir commencé par aider l'État libre du Congo contre les Chokwe, en 1905, les Lunda, à la suite d'un revirement spectaculaire, firent cause commune avec leurs anciens ennemis pour entamer une lutte qui ne put être écrasée qu'au moment de la famine de 1910-1912⁸⁴ (voir fig. 8.1). Au Mozambique, les Sena qui, occupant une position stratégique, s'étaient en 1901 battus aux côtés des Portugais contre les Barue, se sont seize ans plus tard alliés avec enthousiasme à ces même Barue au sein d'un mouvement panzambézien dont l'objectif était de détruire le système colonial répressif⁸⁵.

79. D. L. Wheeler et C. D. Christensen, dans : F. W. Heimer (dir. publ.), 1973, p. 76; R. Pélissier, 1969, p. 85-87.

80. T. O. Ranger, 1968 (b), p. 1-2; A. Isaacman, 1973, p. 395-400.

81. A. Isaacman, 1976, p. 126-185.

82. F. Flament *et al.*, 1952, p. 411.

83. D. L. Wheeler et C. D. Christensen dans : F. W. Heimer (dir. publ.), 1973, p. 76; J. J. T. Botelho, 1934, vol. II, p. 433-467.

84. E. Bustin, 1975, p. 48.

85. De nombreux documents conservés dans les Arquivos da Companhia de Moçambique, dossier 1633, traitent de ces renversements d'alliance.

Les révoltés cherchaient aussi à grossir leurs rangs des paysans et travailleurs ruraux qui refusaient individuellement de se plier aux exigences des autorités coloniales et de leurs alliés capitalistes. Ils n'invoquaient pour cela aucune considération ethnique ou culturelle, ni ne s'adressaient non plus nécessairement aux chefs dont beaucoup avaient été désignés par le colonisateur. Ils conviaient simplement tous ceux qui souffraient de l'oppression économique à se joindre à l'insurrection afin de supprimer tout à la fois les impôts et le travail forcé et le système qui les avait engendrés. Au Nyasaland, le mouvement kamwana reposa tout d'abord sur les Tonga du lac mais il s'étoffa rapidement et comprit bientôt les paysans nguni, senga ou tumbuka hostiles⁸⁶. De même, l'appel lancé par Chilembwe aux masses rurales était-il exempt d'allusion à la solidarité ethnique, il soulignait au contraire la nécessité d'en finir avec l'exploitation et de créer une nation africaine bénéficiant de la sanction divine⁸⁷.

Les Bailundu recrutèrent des adeptes chez les paysans non ovimbundu, victimes du travail forcé et de l'exploitation économique. Dans la vallée du Zambèze, nombreux furent les paysans dont l'hostilité s'était déjà manifestée par des actions localisées de résistance qui se joignirent aux insurrections qui éclataient périodiquement⁸⁸. C'est aussi ce qui se produisit au Congo, où des petits planteurs de caoutchouc exploités furent à l'origine de la rébellion kuba de 1904⁸⁹.

Il est inutile de s'étendre sur la question de l'acquisition des armes. Il suffit de dire que les rebelles se procuraient des armes modernes de diverses façons : transactions commerciales clandestines avec des trafiquants européens, asiatiques et africains, raids sur les dépôts d'armes européens, achat à des policiers ou mercenaires africains, alliance avec des peuples voisins jouissant encore de leur indépendance et, dans certains cas, la construction d'ateliers de fabrication d'armes et de munitions. S'il est vrai que certains rebelles, tels les Barue et les Cuamato, ont réussi à se constituer des stocks d'armes relativement importants, les insurgés ont rarement possédé la puissance de feu dont s'étaient dotés les premiers résistants.

Étant donné le déséquilibre des forces militaires en présence et le développement de la police et des éléments mercenaires africains, il n'est pas étonnant que toutes les révoltes aient fini par échouer. Néanmoins, certaines d'entre elles ont enregistré quelques succès marquants, bien que de courte durée, qui infirment l'idée si courante d'une passivité africaine. À titre d'exemple en 1904, les Bailundu ont chassé les Portugais des montagnes ovimbundu. Trois ans plus tard, ces mêmes Portugais connaissaient une défaite analogue, administrée cette fois par les Cuamato, en Angola méridional. Peut-être le plus grand exploit militaire fut-il l'œuvre des Barue et de leurs alliés : pendant la révolte de 1917, ils réussirent à libérer toute la

86. G. Shepperson et T. Price, 1958, p. 156.

87. Voir G. Shepperson et T. Price, 1958; G. S. Mwase, 1967.

88. D. L. Wheeler et C. D. Christensen, dans : F. W. Heimer (dir. publ.), 1973, p. 76-77; A. Isaacman, 1976, p. 126-185.

89. Les planteurs de caoutchouc lancèrent cette rébellion. J. Vansina, 1969, p. 21-22.

vallée du Zambèze pour un court laps de temps. N'eut été l'intervention de 30 000 mercenaires nguni, peut-être la rébellion eut-elle gagné d'autres régions du Mozambique.

Conclusion

Nous venons d'analyser les premières manifestations des initiatives et de la résistance africaines face à la domination européenne. Tout au long du chapitre, nous avons tenté d'illustrer la fréquence et la vigueur de l'activité anticoloniale. Le désir de liberté de la plupart des Africains fut contrecarré par les ambitions d'une minorité de mercenaires et d'alliés des Européens sans lesquels jamais ceux-ci n'auraient pu imposer si complètement leur joug. La tradition d'affrontement et de résistance a donc coexisté avec une tradition de collaboration. Bien que le contexte politique ait changé, la lutte entre ces deux courants rivaux devait demeurer une force agissante en Afrique centrale et méridionale dans les années 1960 et 1970, période de la lutte pour les indépendances.

Initiatives et résistances africaines en Afrique méridionale

David Chanaiwa

L'Afrique méridionale à la veille de la conquête coloniale

Pour étudier la résistance africaine à la colonisation de l'Afrique méridionale au XIX^e siècle, il est important de bien comprendre l'environnement culturel et social dans lequel elle s'est produite. Les principales forces historiques étaient l'expansionnisme des colons, la christianisation et l'enseignement des missionnaires, la révolution zulu et ses corollaires — le Mfecane et les migrations nguni.

À l'époque de la Conférence de Berlin sur l'Afrique occidentale (1884-1885), qui fut marquée par une concurrence fébrile entre les nations européennes avides d'étendre leurs possessions coloniales africaines, il y avait plus de soixante-dix ans déjà que les Britanniques et les Afrikaners se disputaient les territoires d'Afrique du Sud. C'est ainsi que des termes tels que « traité », « sphère d'influence », « occupation effective », « annexion » et « force frontière » dont l'usage se répandit dans toute l'Afrique après la Conférence de Berlin, appartenaient à un vocabulaire déjà courant en Afrique australe depuis 1815. Les colons européens d'Afrique méridionale, à la différence de ceux du reste de l'Afrique, projetèrent, dès le début, de fonder des établissements permanents dans ce pays neuf, qui les attirait par son climat tempéré, des terres arables fertiles, la présence d'une main-d'œuvre africaine peu coûteuse et, enfin, les richesses du sous-sol.

Vers 1880, on dénombrait en Afrique du Sud quatre entités politiques blanches : d'une part la colonie du Cap et le Natal, à population en majorité

blanche et de langue anglaise (respectivement 185 000 et 20 000 âmes), et d'autre part, la République sud-africaine et l'État libre d'Orange qui, l'un et l'autre, comptaient plus de 50 000 Blancs de langue hollandaise. Ultérieurement, une autre colonie anglaise fut fondée: le Mashonaland (12 septembre 1890). Dans ces cinq colonies anglaises de peuplement, la grande masse des Africains autochtones était dominée par des minorités blanches. Pour les populations San et Khoi Khoi, cette soumission remontait à plus de deux siècles; pour d'autres, comme les Xhosa, les Mfengu, les Tembu et les Mpondo, la domination coloniale sous une forme ou sous une autre, durait depuis près de cent ans¹ (voir fig. 9.1).

Aux termes de la Convention de Sand River (1852), Britanniques et Afrikaners s'étaient engagés mutuellement à ne pas vendre d'armes à feu aux populations autochtones d'Afrique du Sud quelles qu'elles soient. Cet accord privait les Africains d'un moyen indispensable d'autodéfense et de résistance efficace.

Ainsi, à l'époque où les pays européens adhéraient à l'Acte général de la Conférence antiesclavagiste de Bruxelles (1890) qui interdisait la vente d'armes à feu aux Africains, les Blancs d'Afrique du Sud pratiquaient, depuis quelque temps déjà, une politique de désarmement des populations locales, bien que, dans les années 1870 et 1880, quelques groupes d'Africains aient été en mesure d'acheter des armes à feu avec l'argent gagné dans les mines de diamant. En outre, les Afrikaners, les colons anglais et le gouvernement britannique lui-même maintenaient une mystique d'identité raciale qui prévalait sur les divergences de leurs intérêts politiques ou économiques particuliers. Tous sentaient que leur intérêt commun était de conquérir, gouverner et exploiter les Africains. C'est pourquoi non seulement les Blancs s'opposèrent aux fournitures d'armes aux Africains, mais de plus ils évitèrent d'utiliser des troupes africaines comme alliés dans leurs combats entre Européens. Tout cela exerça une influence considérable sur les initiatives et les résistances africaines et limita leurs possibilités d'action.

La révolution zulu et ses conséquences

Cette situation était encore aggravée par les événements décisifs qui s'étaient déclenchés en Afrique méridionale au début du XIX^e siècle. Il faut citer notamment: la révolution zulu et le Mfecane en Afrique du Sud; les migrations des Nguni (Ndebele) en Rhodésie du Sud (actuel Zimbabwe), des Kololo en Rhodésie du Nord (actuelle Zambie), des Nguni au Nyasaland (actuel Malawi) et au Tanganyika (actuelle République-Unie de Tanzanie); les activités des Bemba en Zambie du Nord, l'alliance yao-swahili et enfin la traite des esclaves qui sévissait au Malawi (voir fig. 9.1). Certains de ces phénomènes se propagèrent à la vitesse d'une traînée de poudre, provoquant de brusques perturbations dans les systèmes politiques, économiques, sociaux et militaires au sein de nombreuses sociétés

1. Pour les réactions africaines antérieures aux années 1880, voir W. M. Macmillan, 1963; C. W. de Kiewiet, 1965; J. Phillip, 1828; J. S. Marais, 1957.



9.1. *Peuples et entités de l'Afrique méridionale. Migrations nguni et zone des Chimurenga.*

indigènes, à travers toute l'Afrique méridionale. Ce fut pour les Africains une période d'édification nationale et d'expansion politique, qui vit les États les plus forts et les plus centralisés établir leur domination ou leur sphère d'influence sur les plus faibles et les plus divisés. Alors que d'innombrables hommes politiques et observateurs européens de l'époque jugeaient ces changements cruciaux comme de simples épisodes de la barbarie, de la soif de sang et de la religion traditionnelle taxée de «paganisme», il s'agissait plutôt de manifestations de force constructive, de créativité politique, qui déclenchèrent la formation d'institutions, de loyautés interethniques, dont l'héritage reste encore aujourd'hui perceptible.

Bien que féconds, ces changements fondamentaux provoquèrent des pertes immenses en ressources humaines et naturelles. Vinrent s'y ajouter des désastres naturels : sécheresse, épidémies et famines, qui accompagnaient les violences et décuplèrent les effets des destructions ainsi provoquées. Cette situation de conflits et de désastres continuels fit naître un sentiment permanent d'insécurité et de désespoir au sein des petites communautés tributaires, faibles et pacifiques dont beaucoup furent contraintes de se réfugier dans les grottes, ou de fuir dans des montagnes inhospitalières pour éviter de nouveaux coups de leurs agresseurs. On vit surgir des aristocraties dirigeantes, des distinctions de classes et une fiscalité non contrebalancée par une représentation ou une consultation politique. Finalement, une scission s'établit bientôt entre gouvernants, entre oppresseurs et opprimés, entre possédants et déshérités.

Le facteur missionnaire

La christianisation et l'enseignement des missionnaires constituèrent aussi des facteurs importants de l'évolution et de la nature de la résistance africaine à la conquête coloniale. Les missionnaires avaient créé une classe de petits bourgeois africains (catéchistes, instituteurs, journalistes, hommes d'affaires, avocats et employés), qui reconnaissaient la prétendue infériorité culturelle des Africains, acceptaient la colonisation blanche comme un fait accompli et admiraient les Blancs pour leur puissance, leur richesse et leur technique². Nous pouvons citer plusieurs représentants de cette élite. Tiyo Soga (1829-1871) fut le premier missionnaire africain ordonné par l'Église presbytérienne d'Angleterre et le fondateur de la mission de Mgwali où ses fidèles se recrutaient parmi les Africains et les Européens ; il traduisit le *Pilgrim's progress* de John Bunyan en xhosa, sous le titre de *U-Hambo Lom-Hambi*, premier ouvrage d'un Africain à être publié par Lovedale Press, en 1867 ; John Langalibalele Dube, pasteur méthodiste et ardent partisan de Booker T. Washington, éducateur Noir américain, fut le président-fondateur de la Zulu Christian Industrial School et de la Natal Bantu Business League, et le premier président de l'African National Congress ; John Tengo Jabavu (1859-1921), méthodiste fervent, devint le fondateur en chef d'*Imvo Zabantsundu*, un hebdomadaire bilingue anglais-xhosa ; Walter Rubusana,

2. Pour les détails, voir : D. Chanaiwa, dans : A. Mugomba et M. Nyaggah (dir. publ.), 1980.

pasteur congrégationaliste, fut le seul Africain qui ait jamais été élu à l'assemblée provinciale du Cap.

Sur le plan idéologique, ces Africains formés par les missionnaires partageaient l'universalisme, l'utopisme et l'antiracisme de leurs maîtres et de l'Aborigines Protection Society. Ils étaient les partisans convaincus de l'approche constitutionnelle, des réformes progressives et de l'assimilation culturelle, qui étaient défendues par quelques colons blancs libéraux. Mais ils étaient également les disciples de Booker T. Washington, de sa doctrine de l'autodétermination économique des Noirs, de sa politique de compromis et de son conservatisme.

Tout comme les missionnaires, ils estimaient les masses africaines composées de « nobles sauvages mais plongés dans les ténèbres de l'ignorance » et ils se croyaient désignés pour faire progresser l'Afrique traditionnelle par l'introduction du christianisme, l'éducation, le capitalisme, l'industrialisation et l'éthique protestante du travail. En général, ils approuvaient l'expansionnisme et les conquêtes coloniales, d'une part parce qu'ils assimilaient le colonialisme à la christianisation et à la « civilisation », et de l'autre parce qu'ils reconnaissaient la « supériorité écrasante » des armes et des armées européennes.

Ainsi, pour Tiyo Soga, l'abattage de leur bétail par les Xhosa en 1857 était un suicide national commis par ces « pauvres compatriotes égarés » qui s'étaient laissé « duper par des imposteurs ». Mais il espérait que ce « malheur servirait — dans la grande bonté de Dieu — au progrès spirituel des Cafres ». Il affirmait : « Les calamités font parfois partie des desseins de Dieu. Dans son malheur actuel, je crois voir le salut futur de mon peuple, tant sur le plan physique que sur le plan moral³. »

Dube condamna la révolte de Bambata (1906-1908) dans son journal, *Ilanga lase Natal*, et conseilla aux Zulu d'accepter le christianisme et l'éducation, au lieu de se rebeller. Jabavu boycotta l'African National Congress en partie parce qu'il estimait que les élites avaient encore besoin de la tutelle des libéraux blancs.

Cette élite était déchirée entre le monde utopique des missionnaires, des philanthropes et des libéraux blancs, le monde de la tradition des masses africaines qu'elle méprisait parfois, et le monde colonialiste fondé sur le racisme, l'exploitation et l'oppression, qui dominait sa vie et déterminait son statut réel. Elle se créa un monde moralisateur vers lequel elle s'efforça d'attirer les Africains et les colons. Elle eut le tort d'assimiler la conquête coloniale à la christianisation et la diffusion de l'éducation et de la technique, puis d'avoir rejeté la résistance africaine comme une manifestation de paganisme et de barbarie. Sa condamnation de l'Afrique traditionnelle ne servit qu'à soutenir et à renforcer l'idéologie colonialiste qu'elle cherchait à combattre. De plus, par ses prédications, son mode de vie et ses croyances, elle aida à saper psychologiquement la capacité de résistance des Africains à la propagande des missionnaires et des colons, et, d'une certaine façon, empêcha le développement d'une prise de conscience raciale et historique authentiquement africaine devant conduire

3. J. A. Chalmers, 1877, p. 140.

vers la libération. Son attitude comme celle des Africains convertis qui la suivaient était soit de se cantonner dans un rôle d'observateurs, soit de se réfugier dans les missions, au lieu de rejoindre la résistance armée contre la conquête et l'occupation coloniale.

Types d'initiatives et de résistance africaine

Les facteurs dont nous venons de parler ont exercé une influence considérable sur la nature et l'intensité des réactions africaines face aux progrès de la colonisation et de l'impérialisme européen. On peut, en général, distinguer trois types d'initiatives et de réactions bien distincts: *a*) le conflit armé attesté par les Zulu, les Ndebele, les Changana, les Bemba, les Yao et les Nguni, ainsi que par les chefferies Mangwende, Makoni et Mutasa; *b*) le protectorat ou la tutelle choisis par les Sotho, les Swazi, les Ngwato, les Tswana et les Lozi, qui possédaient tous des États indépendants, non tributaires, et recherchaient la protection des Britanniques contre les Boers et les Zulu, les Ndebele, les Bemba et les Nguni; et *c*) l'alliance, pour laquelle ont opté de nombreuses petites communautés tributaires, victimes des raids et réduites à l'état de réfugiées, comme les Khoi Khoi, les Xhosa, les Mpondo, les Tembu, les Mfengu et les Hlubi en Afrique du Sud; les Bisa, les Lungu, les Iwa et les Senga en Rhodésie du Nord; et les Cewa, les Njanja, les Nkonde et les Tonga au Nyasaland, qui espéraient tous obtenir ainsi « la protection, la paix et la sécurité ». Ainsi constatait-on des rivalités historiques entre les royaumes nouveaux et expansionnistes, aussi bien que des conflits d'intérêts opposant les différents groupes culturels et les dynasties au sein de ces mêmes royaumes. Chaque dirigeant, chaque société, chaque individu même, réagissait aux empiétements croissants des Européens en fonction du contexte de relations et de réalités interrégionales existant avant l'arrivée des Blancs.

Les colonisateurs européens ne manquèrent pas d'exploiter cette situation. Ils étudièrent les systèmes politiques de l'Afrique de cette époque, ce qui leur permit souvent de prévoir les formes de réaction et de résistance africaines. Ils découvrirent ainsi que l'expansionnisme des Zulu, des Ndebele, des Yao et des Nguni ne pouvait fonctionner sans heurt qu'à certaines conditions: si une aristocratie puissante était au pouvoir, si les chefs locaux étaient faibles et divisés, ou du moins si ceux-ci sentaient le besoin d'être protégés militairement, et s'ils faisaient confiance à l'aristocratie en place pour leur assurer cette protection.

Las de faire la guerre et de vivre dans l'insécurité, nombreux furent les groupes ou les individus qui ont préféré reconnaître l'autorité de tutelle ou l'alliance des Britanniques; les Anglais y puisèrent des prétextes pour intervenir dans les affaires intérieures africaines en offrant « libération » ou « protection » aux opprimés, « alliance » aux royaumes les moins puissants, et en envahissant les empires militaires. Les Britanniques appliquèrent systématiquement la tactique destructive « diviser pour régner ». C'est ainsi qu'ils surent exploiter les rivalités, les peurs et faiblesses des Africains, à leur avantage maximal.

Zulu, Ndebele, Bemba, Yao : la politique de l'affrontement

Une politique de violence, qui provoqua affrontement, conquête et destruction, était virtuellement inévitable pour les Zulu, les Ndebele, les Bemba et les Yao parce qu'ils cherchaient à soumettre les mêmes territoires et les mêmes peuples que les colonisateurs européens. Collectivement, ces royaumes occupaient ou dominaient les terres d'Afrique méridionale les plus peuplées, les plus fertiles et les plus riches en ressources minérales. Leurs intérêts rendaient impossible tout compromis ou coexistence avec les Européens. Seul le plus fort pouvait vaincre et survivre.

Les Zulu constituaient la plus grande puissance africaine établie au sud du fleuve Limpopo. Quant aux Ndebele, ils se situaient entre le Limpopo et le Zambèze, les Bemba occupaient la Rhodésie du Nord, tandis que les royaumes yao s'étendaient respectivement dans le nord et le sud du Nyasaland.

Mais, dès le début, les royaumes zulu, ndebele, kololo, changana et nguni se trouvaient cernés par des voisins hostiles et puissants : pour les Zulu, c'étaient les Boers, les Anglais, les Sotho et les Swazi. Les Ndebele, pour leur part, étaient menacés par les Boers, les Portugais, les Lozi, les Changana et les Ngwato, et chacun de ces peuples installés à leurs portes représentait un ennemi capable de les vaincre et de les éliminer. Les Boers et les Portugais se montraient brutaux dans la conduite de leurs affaires extérieures : ils pratiquaient une politique de raids et de conquêtes.

Jusqu'au début des années 1870, les Zulu, les Ndebele, les Bemba et les Yao avaient pu conserver leur souveraineté, leur indépendance et leur sécurité. Ils avaient également résisté avec succès aux intrusions des missionnaires, des commerçants, des concessionnaires et des recruteurs de main-d'œuvre européens, qui en avaient alors conclu que la conquête et le démembrement des États africains réfractaires étaient devenus indispensables. Ils se bercèrent de l'illusion que les Africains aspiraient au christianisme, au commerce et à la culture européenne, mais que les raids, la tyrannie et le paganisme des monarques, administrateurs et guerriers réprimaient sans merci « les ambitions, les efforts et le désir de salut des autochtones ». En conséquence, les Blancs adoptèrent une attitude de conquête qui devait préluder à la christianisation et au commerce.

Les Zulu

Cetshwayo, roi des Zulu, et Lobengula, roi des Ndebele, se décidèrent donc pour l'affrontement, d'abord diplomatique puis armé. Conformément à la stratégie retenue, Cetshwayo poursuivit d'abord la politique extérieure pacifiste et isolationniste de son prédécesseur Mpande. Face à l'hostilité déclarée des Boers du Transvaal, il maintenait une alliance solide avec les colons anglais du Natal et entretenait des relations amicales avec Theophilus Shepstone, le célèbre secrétaire aux affaires indigènes du Natal. Mais lorsque les Britanniques annexèrent le Transvaal en 1877, et que Shepstone fut nommé administrateur, le système d'alliance échafaudé par Cetshwayo s'écroula rapidement. Shepstone soutint dès lors les Afrikaners qui avaient

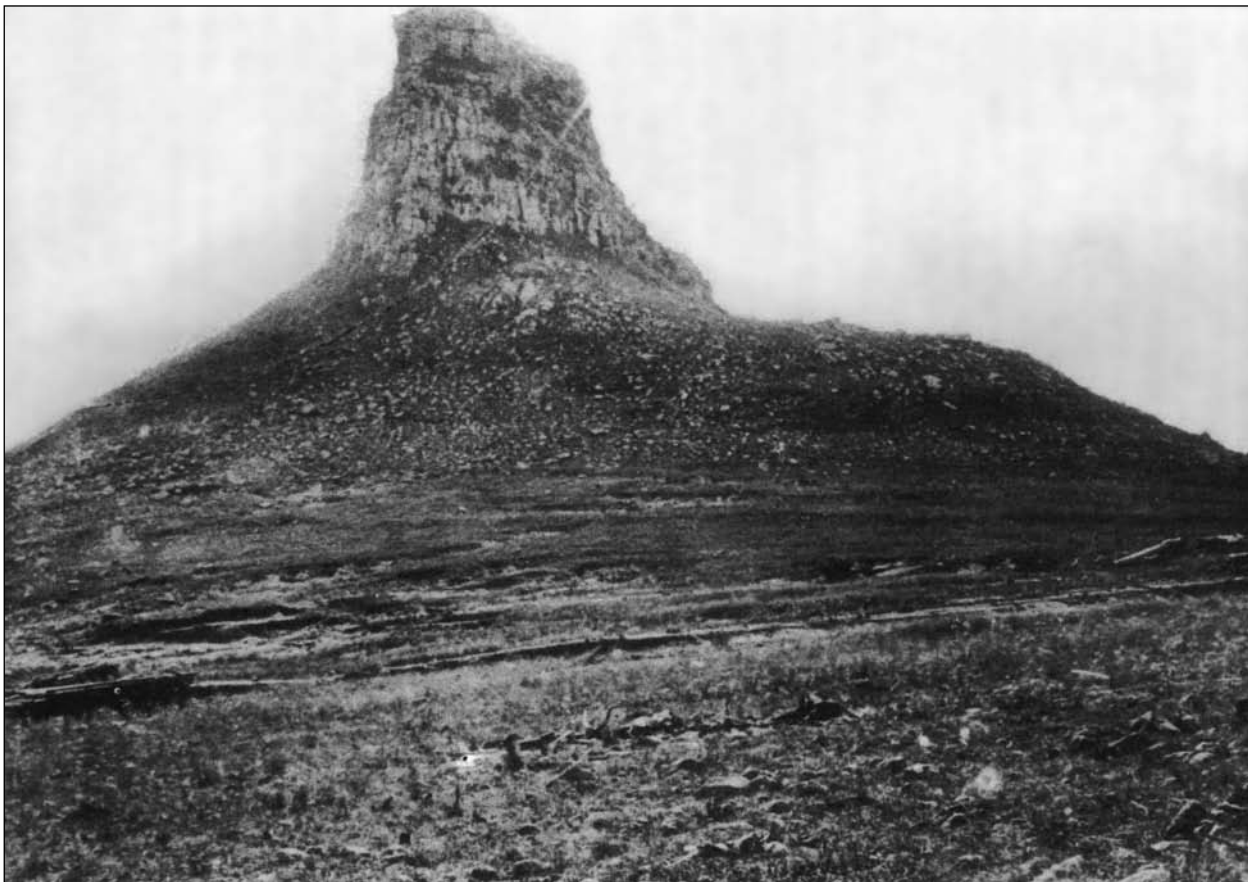
franchi le fleuve Buffalo, pénétré en territoire zulu, occupé des fermes, et qui réclamaient désormais des titres de propriété sur les terres. Le nouveau haut-commissaire britannique pour l'Afrique du Sud, sir Bartle Frere, n'avait qu'une seule préoccupation: réaliser la fédération des colonies blanches⁴. Shepstone le persuada qu'une telle fédération ne pouvait voir le jour en Afrique australe qu'après le démembrement de la puissance militaire zulu, parce que la seule existence de cette nation africaine menaçait la sécurité et le développement économique du Natal. Shepstone arguait en outre que le fait de détruire la puissance zulu démontrerait aux Afrikaners que le gouvernement britannique savait mener une politique raciale efficace, et qu'il était assez puissant pour faire exécuter ses décisions.

Dans l'intervalle, Cetshwayo avait fait appel à sir Henry Bulwer, lieutenant-gouverneur du Natal, pour régler le différend de frontière qui opposait les Zulu aux Afrikaners. Sir Henry nomma une commission frontalière qui examina le litige. Celle-ci déclara que les prétentions des Afrikaners étaient irrecevables. La commission émit le vœu que les Afrikaners retraversent la rivière et qu'ils se cantonnent sur la rive transvaalienne. Mais Frere était déterminé à démanteler la nation zulu afin de réaliser son projet de fédération. C'est pourquoi il se garda de révéler le contenu du rapport et les conclusions de la commission jusqu'à ce que les renforts qu'il avait demandés fussent arrivés, et qu'il eût lui-même trouvé le prétexte qui justifierait l'invasion. L'occasion se présenta le 28 juillet 1878, quand Mehlokazulu, Kululu et Tshekwana, fils du chef Sirayo et leur oncle Zuluhlenga franchirent le fleuve Buffalo et ramenèrent les femmes du chef qui avait émigré au Natal. Frere et Shepstone exploitèrent au maximum cet incident. Bientôt, tant en Afrique qu'au Ministère des colonies à Londres, la rumeur se répandit annonçant qu'une invasion du Natal par les Zulu était imminente. Les missionnaires se virent conseiller de quitter le Zululand. À ce moment, Shepstone et Frere commencèrent à décrire l'armée zulu comme une force de raid menaçant, et Cetshwayo sous les traits d'un tyran assoiffé de sang.

Frere intima alors à Cetshwayo l'ordre de livrer le frère et les fils de Sirayo à sir Henry Bulwer qui les ferait passer en jugement, en dépit du fait que les Zulu n'avaient jamais été conquis ni soumis à la domination britannique. En réponse, Cetshwayo proposa de payer 50 livres sterling de dommages-intérêts et de présenter ses excuses pour l'incident. Le 11 décembre 1878, Frere envoya un ultimatum à Cetshwayo. Parmi ses exigences figuraient, entre autres, la livraison des accusés, avec 500 têtes de bétail, le licenciement de l'armée zulu dans le délai d'un mois, l'admission des missionnaires et l'installation d'un résident britannique en pays zulu. Frere savait qu'aucun dirigeant politique indépendant et digne de ce nom ne se soumettrait à de telles conditions.

Alors, le 11 janvier 1879, une armée britannique sous le commandement de lord Chelmsford, et comprenant plus de 7 000 soldats, quelque 1 000 volontaires blancs et 7 000 auxiliaires africains envahit en trois points le territoire zulu. Le 22 janvier, l'armée zulu remporta une victoire mémorable

4. C. F. Goodfellow, 1966.



9.2. *Champ de bataille d'Isandhlwana, 1879; une victoire zulu sur les troupes britanniques. [Photo: The National Army Museum.]*

à la bataille d'Isandhlwana, au cours de laquelle 1 600 attaquants furent tués et l'invasion repoussée (fig. 9.2). Mais le 4 juillet, les troupes britanniques revinrent en force et submergèrent la nation zulu. Cetshwayo fut envoyé en exil au Cap. Le Zululand fut divisé en treize chefferies distinctes qui furent placées sous l'autorité nominale d'hommes de paille. Parmi ceux-ci figuraient un rival de Cetshwayo du nom de Zibhebhu, son cousin Hamu qui avait déserté et rejoint les forces anglaises pendant la guerre, et un Blanc, John Dunn. La partition du Zululand représentait un cas classique de destruction préméditée d'une nation, qui fut poursuivie et achevée par une politique consistant à « diviser pour régner ». Pour soutenir cette politique, les nouveaux chefs reçurent l'ordre de dissoudre toute organisation militaire existante, d'interdire l'importation d'armes et d'accepter l'arbitrage d'un résident britannique.

Cependant, les rivalités qui opposaient entre eux les différents chefs atteignirent un tel point et la menace d'anarchie apparut si rapidement que, pour restaurer l'ordre dans les zones les plus troublées du pays zulu, Cetshwayo dut être rappelé. Zibhebhu fut maintenu à la tête de sa chefferie. Mais bientôt la guerre civile éclata entre les forces de celui-ci et celles de Cetshwayo. Celui-ci mourut au cours de sa fuite, au plus fort des hostilités, en 1884. La nation zulu, affaiblie, fut alors placée sous la direction de Dinizulu, âgé de 15 ans, fils de Cetshwayo, et dont le pouvoir et l'autorité dépendaient du support des Blancs. Ainsi, les Zulu succombèrent définitivement à la colonisation britannique.

Les Ndebele

De 1870 à 1890, Lobengula, comme Cetshwayo au Zululand, poursuivit avec succès une stratégie diplomatique bien conçue pour protéger les intérêts vitaux de la nation ndebele. Il régla l'immigration et informa les étrangers blancs qu'il ne désirait pas leur ouvrir son pays pour la prospection minière ou la chasse. En outre, il avait mis au point différentes tactiques, comme de se déplacer constamment d'une capitale à une autre, ou de dresser deux pays, deux compagnies ou deux individus européens l'un contre l'autre. Il différait ses décisions pour frustrer les concessionnaires dérouterés et impatients. Sa stratégie à long terme consista à rechercher une alliance militaire et un statut de protectorat auprès du gouvernement anglais afin de s'opposer aux Allemands, aux Portugais et aux Afrikaners et de freiner l'expansion coloniale incontrôlée de l'Afrique du Sud.

Ces formes de résistance diplomatique semblent avoir efficacement réussi jusqu'en 1888 lorsque le financier sud-africain Cecil John Rhodes persuada le haut-commissaire sir Hercules Robinson et sir Sidney Shippard, commissaire délégué pour le Bechuanaland, de soutenir les efforts du révérend John Smith Moffat. Ce dernier avait quitté le Matabeleland en 1865 après avoir totalement échoué dans la conversion des Ndebele. Il était finalement devenu le commissaire adjoint de Shippard. Moffat souhaitait ardemment réussir la colonisation des Ndebele pour effacer ses échecs personnels antérieurs. En outre, il gardait une vive rancune contre Mzilikazi, Lobengula et l'ensemble des chefs politiques qui avaient si victorieusement résisté au christianisme (fig. 9.3). Ainsi,



9.3. *Lobengula (vers 1836-1894), roi des Ndebele, 1870-1894. [Illustration : © Longman.]*

poussé par des sentiments mêlés de vengeance, d'orgueil et de racisme, Moffat se fit l'avocat convaincu de la destruction de l'État ndebele⁵.

Moffat choisit de soutenir Rhodes et la compagnie parce que, comme il le notait, la compagnie provoquerait nécessairement la conquête et le démantèlement de la nation ndebele, à moins que l'histoire ne soit si différente de ce qui se passe partout ailleurs en Afrique du Sud. Au premier abord, Moffat se posait en conseiller spirituel, non intéressé par l'or, le gibier ou la conquête, mais désireux de donner des « avis amicaux » à un « vieil ami ». Il « conseilla » à Lobengula de s'allier avec les Britanniques plutôt qu'avec les Afrikaners, les Portugais ou les Allemands. Moffat fit également croire à Lobengula qu'il s'agissait seulement de reconduire simplement l'ancien traité anglo-ndebele qui avait été conclu en 1836 entre son père Mzilikazi et sir Benjamin d'Urban, ancien gouverneur anglais de l'Afrique du Sud. Ainsi, le 11 février 1888, Lobengula signa la convention qui est connue depuis lors sous le nom de « Traité Moffat ». Aux termes de cet accord, le roi promettait de se garder de toute correspondance ou conclusion de traité avec aucune puissance étrangère en vue de vendre, aliéner, céder, permettre, entériner aucune vente, aliénation ou cession de tout ou partie du territoire qu'il contrôlait, sans en avoir au préalable sollicité et reçu l'autorisation du haut-commissaire de Sa Majesté pour l'Afrique du Sud⁶. Avec l'application de ce traité commença l'occupation britannique de la Rhodésie. Moffat avait placé le Matabeleland et le Mashonaland directement dans la sphère d'influence anglaise.

Au regard du droit international européen de la fin du XIX^e siècle, Lobengula s'était lui-même soumis au colonialisme britannique. Ainsi, les Ndebele ne pouvaient plus traiter qu'avec les Anglais. Désormais, il n'était plus question pour eux de poursuivre la « bascule diplomatique » en jouant d'une nation européenne contre une autre. Bientôt, des hordes de concessionnaires et d'associations britanniques firent irruption chez Lobengula, réclamant des droits territoriaux ou miniers sur le Matabeleland et le Mashonaland. Dans un esprit mercantile, ces spéculateurs insatiables offrirent spontanément au chef des quantités de fusils, de munitions, de numéraire, de vêtements et outillage, de parures, et ils rendirent toutes sortes de services pour s'en concilier les bonnes grâces.

Notant cela, Rhodes dépêcha Rudd, Thompson et Maguire⁷ pour rechercher un accord de monopole avec Lobengula. Il s'agissait d'obtenir l'équivalent d'une Charte royale qui évincerait tous les autres concessionnaires et associations britanniques. Rhodes voulait « non seulement s'assurer les droits locaux, à l'égal de n'importe quel aventurier, mais encore obtenir une exclusivité sur toutes les ressources minières du pays ». Aux termes de la Convention Rudd, comme on appela cet accord, la compagnie de Rhodes occupa le Mashonaland le 12 septembre 1890.

La concession Rudd, qui a été très controversée, fut essentiellement acquise grâce à une tromperie concertée, délibérément organisée à l'égard de

5. R. U. Moffat, 1969, p. 233.

6. *Ibid.*, p. 370.

7. Pour plus de détails, voir P. Mason, 1958; C. Palley, 1966; S. Samkange, 1967.

Lobengula, par les fonctionnaires britanniques coloniaux et les missionnaires. Moffat avait été envoyé à nouveau au Matabeleland pour préparer Lobengula à l'arrivée des agents de Rhodes. Feignant l'amitié et la neutralité, à titre de ministre du culte, Moffat présenta Rudd, Thompson et Maguire comme des hommes honorables et intègres, et soutint résolument Shippard, vigoureusement pour leur compte, au cours des quatre semaines de négociation qui suivirent. C'est alors que Shippard arriva avec le major Guild Adams et seize policiers montés. Après neuf jours de négociation avec Lobengula, il repartit, six jours avant la signature de la concession. Si l'on en croit le journal de Rudd, à ce stade, «... presque tous les aspects politiques avaient été discutés dans une atmosphère très amicale».

La concession Rudd comportait deux sortes de dispositions distinctes mais connexes : le texte écrit était essentiel et avantageux pour le concessionnaire, et les clauses verbales prévues en faveur de Lobengula.

Selon les clauses écrites du projet original soumis à Lobengula, le roi garantissait aux concessionnaires un droit intégral et exclusif sur toutes les ressources minières et métalliques de ses royaumes, principautés et dominions, ainsi que tous pouvoirs de faire tout ce qu'ils pensaient nécessaire pour l'exploitation de ces ressources. L'accord prévoyait également pour les concessionnaires le pouvoir de «prendre toute mesure légale nécessaire» pour exclure de la concurrence toute autre personne qui rechercherait des droits sur les terrains, les minéraux ou la prospection minière. Lobengula s'engageait en outre à n'accorder aucune concession territoriale ou minière à aucun individu ou intérêt, sans le consentement préalable et la participation des concessionnaires. En contrepartie, les concessionnaires s'engageaient à payer à Lobengula et à ses héritiers une rente de 100 livres sterling par mois, à perpétuité. Ils lui fourniraient, en outre, 1 000 fusils de guerre type Martini-Henry à chargement par culasse, et 100 000 cartouches seraient livrées à Lobengula avant le début des recherches minières sur son territoire. Les concessionnaires promettaient, d'autre part, d'«envoyer sur le Zambèze une embarcation à vapeur armée de canons d'une puissance correspondante aux objectifs de défense sur ledit fleuve».

Au cours des négociations cependant, le roi posa certaines conditions verbales qu'il considérait apparemment comme essentielles et faisant intégralement partie de l'accord. Selon Helm, Lobengula stipula ainsi, et les concessionnaires acceptèrent que : *a*) les bénéficiaires de la concession n'emploieraient pas plus de 10 Blancs simultanément aux travaux miniers sur le territoire; *b*) les mineurs ne devraient pas forer dans les limites ou à proximité des villes; *c*) les Blancs «seraient soumis à la loi du pays et seraient considérés comme les sujets du roi»; *d*) les mineurs contribueraient, si nécessaire, à la défense du territoire sous le commandement des Ndebele. Les concessionnaires précisèrent aussi, verbalement, que par «plein pouvoir pour faire tout ce qu'ils jugeraient nécessaire à l'exploitation de ces ressources», ils entendaient la construction de maisons pour loger leurs agents, l'apport et la mise en œuvre de diverses machines, et l'usage du bois et de l'eau.

Malheureusement, ces conditions verbales ne furent pas incluses dans le texte définitif du traité, et en vertu de la législation européenne des contrats, ces dispositions non écrites n'avaient pas force légale d'application.

Grâce à des concessionnaires rivaux évincés, et surtout à deux Africains instruits, John Kumalo et John Makunga, qui acceptèrent de déchiffrer pour lui le texte de la concession, Lobengula et ses *induna* [conseillers] apprirent qu'ils avaient été bernés, que la concession avait été publiée dans les journaux européens et que Rhodes avait déjà formé sa compagnie pour occuper le Matabeleland et le Mashonaland. Cette nouvelle sema la panique et la confusion dans la nation ndebele, car le peuple prit très vite conscience de la signification et des conséquences de la concession et, surtout, du caractère absolument inévitable de la catastrophe qui allait engloutir un grand monarque et une grande nation. Plusieurs *induna* et guerriers manifestèrent leur colère et Lobengula, fort embarrassé, se vit menacé de perdre son pouvoir.

Lobengula fit paraître une note annulant la concession dans le *Bechuanaland news* de février 1889. Sur ses ordres, l'*induna* proanglais Lotshe fut tué par le régiment mbesu avec ses femmes, ses enfants et son bétail : dès qu'il eut pris conscience de la collusion entre Rhodes, les missionnaires et les représentants du pouvoir impérial en Afrique du Sud, il décida d'en appeler directement au gouvernement anglais en métropole. Par lettres et par l'envoi d'une délégation, il demanda à la reine Victoria d'annuler le traité ou de donner au Matabeleland et au Mashonaland le statut de protectorat. En janvier 1889, il envoya à Londres une délégation officielle composée des *induna* Motshede et Babiyanca, qui fut reçue par la reine Victoria et par plusieurs dirigeants de l'Aborigines Protection Society. Les *induna* rapportèrent chez eux les compliments de la reine, mais non l'annulation du traité. En revanche, Rhodes obtint une Charte royale qui lui donnait le monopole de la colonisation dans la région. Au début de 1890, ses pionniers, montant d'Afrique du Sud, traversèrent le Matabeleland, pénétrèrent au Mashonaland et hissèrent l'Union Jack à Salisbury, le 12 septembre 1890.

De septembre 1890 à octobre 1893, la nation ndebele et les colons du Mashonaland ne cessèrent de s'épier. Suivant le même processus qui s'était déroulé entre les colons et les Xhosa au Cap, et les Zulu au Natal, l'affrontement armé devait éclater tôt ou tard.

Le scénario de la guerre anglo-ndebele de 1893 fut pratiquement calqué sur celui de la guerre anglo-zulu de 1879, Rhodes tenant le rôle de sir Henry Frere, le Dr Leander Starr Jameson (administrateur de la compagnie pour le Mashonaland) celui de Shepstone, et l'incident de Victoria (août 1893) remplaçant celui de Sirayo. Comme Cetshwayo avant lui, Lobengula s'efforça en vain d'empêcher la guerre. Il en appela à Jameson, à Rhodes et au gouvernement britannique. Mais il ne comptait plus alors aucun appui, ni parmi les Blancs ni parmi les Africains. Les forces qui envahirent le Matabeleland depuis le Mashonaland et l'Afrique du Sud comprenaient 1 200 soldats blancs (dont 200 membres des troupes impériales constituant la police des frontières du Bechuanaland). Ils étaient soutenus par 1 000 auxiliaires africains (Shona, Mfengu, Khoi Khoi et Métis) et 600 cavaliers ngwato sous les ordres de Ngama.

Plutôt que de lancer son armée, estimée à 20 000 hommes, dans un combat suicidaire contre les colons bien armés et leurs auxiliaires africains, Lobengula préféra évacuer le Matabeleland et fuir avec son peuple vers la Rhodésie du Nord. Comme Cetshwayo, il mourut pendant cette fuite, de la variole ou d'une crise cardiaque. Privée de chef, la nation ndebele se décomposa. L'un après l'autre, les *induna* ndebele se rendirent à Jameson au pied de l'arbre des *indaba* (lieu de réunion du Conseil). Les colons entreprirent immédiatement de délimiter et d'enregistrer les exploitations et les concessions minières qu'ils se partagèrent. La compagnie confisqua 280 000 têtes de bétail aux Ndebele; elle en garda 240 000 et distribua le reste aux soldats blancs et à quelques « bons » Africains.

Après la conquête du Matabeleland, le gouvernement anglais fit promulguer l'ordonnance du 18 juillet 1894 relative aux Matabele, qui autorisait la compagnie à lever l'impôt de case et lui confiait la « politique indigène » sur tout le territoire de la Rhodésie du Sud. À la fin de 1895, la Compagnie avait établi pour les affaires africaines une administration calquée sur celle de la colonie du Cap et du Natal, instituant notamment l'impôt de case, les réserves et les laissez-passer, cherchant ainsi à déposséder les Africains de leurs terres, de leur bétail et de leurs ressources minières et à les contraindre à travailler pour les Blancs.

Initiatives et résistances des Ngwato, des Lozi, des Sotho, des Tswana et des Swazi: protectorat ou tutelle

À la différence des Zulu et des Ndebele, les Ngwato, les Lozi, les Sotho, les Tswana et les Swazi possédaient un trait commun: ils étaient alliés avec de puissants impérialistes, mais humanitaires, pour qui l'autorité du gouvernement métropolitain devait l'emporter. Ces membres du clergé étaient particulièrement opposés à la politique « d'agression brutale préconisée par certaines catégories de politiciens colonialistes et qui provoquait, par la conquête et la spoliation, la déchéance définitive de tous les peuples de couleur⁸ ». Parmi ces missionnaires, citons MacKenzie pour Kgama, Setshele et Caseitsiwe, Casalis pour Moshoeshoe, et Coillard pour Lewanika (fig. 9.4). Toutefois, ces ministres humanitaires ne s'opposaient qu'aux excès d'une expansion sans contrôle des colons blancs d'Afrique du Sud, notamment aux agissements de Rhodes et des Boers. Ces derniers déclenchaient des incidents de frontières suivis de violence et d'exploitation, procédés qui compromettaient la politique sérieuse et efficace menée par les ministres protestants. Mais ces mêmes hommes croyaient à la supériorité indiscutable de la race blanche, de sa culture, et de sa religion, et ils considéraient la colonisation, le commerce et l'évangélisation comme des éléments inséparables et corrélatifs. En même temps, ils préconisaient la nécessité pour l'Empire britannique d'assurer la responsabilité des Africains en instaurant une politique de tutelle paternaliste. Ces missionnaires souhaitaient harmoniser les contacts culturels

8. W. Howitt, 1969, p. 501.

entre les colons et les colonisés, « protéger » et « civiliser » l'Africain afin d'en faire un membre plus utile de la nouvelle communauté coloniale. Par des messages, des délégations, et leur action personnelle, ces protestants humanitaires intervenaient constamment auprès du haut-commissaire, du Ministère des colonies, et des associations philanthropiques en Angleterre, pour assurer cette « protection ». Si le Nyasaland devint un protectorat britannique, ce fut largement grâce à l'action efficace menée par les missionnaires écossais. Ceux-ci consacrèrent tous leurs efforts à défendre leurs fidèles africains et les missions établies à Blantyre, Bandawe et Ibanda, contre les empiètements frontaliers des pionniers aux ordres de Rhodes.

La caractéristique dominante des chefs autochtones alliés des missionnaires était leur faiblesse politique et militaire chronique. Ces monarques tenaient leur royaume surtout des « coups d'État ». En 1875, Kgama chassa Sekgoma, son père, et Kgamane, son frère, puis il se proclama roi. Kgamane s'enfuit avec ses partisans et établit son royaume sur la rive transvaalienne du Limpopo. Les fractions loyalistes et conservatrices des Ngwato restèrent cependant fidèles au monarque déchu Sekgoma. Plus tard, en 1884, Lewanika fut également renversé et exilé dans la capitale de Kgama. Il revint en 1885 et chassa à son tour l'usurpateur Tatila Akufuna. Ainsi, ces rois favorables aux missionnaires occupaient des positions fragiles qui restaient sous la menace constante de troubles et de guerres civiles.

En outre, leurs États avaient difficilement survécu à la révolution zulu et à la conquête nguni. De toute manière, les Sotho et les Swazi restaient en butte aux raids incessants de la part des Zulu, tandis que les Ngwato, les Tswana, les Kwena et les Lozi subissaient les coups de mains et invasions des Ndebele. Ils étaient également victimes des attaques des « flibustiers » boers avides d'accaparer les terres. Le doigt prompt sur la gâchette, ces individus lançaient des expéditions sur les villages, capturant le bétail, emmenant les hommes en esclavage; ils passaient de fréquents traités d'amitié avec les chefs locaux, puis ils réclamaient des droits sur les terres, ainsi que des sphères d'influence. À la suite de ces exactions, les Zulu, les Ndebele et les Boers étaient devenus autant d'ennemis mortels.

Même si, pour la plupart, ces rois abhorraient les principes du colonialisme et l'occidentalisation, ils n'en étaient pas moins contraints de rechercher l'aide étrangère pour assurer leur survie. C'est pourquoi leur principale politique les conduisit finalement à s'allier avec les missionnaires et à se ranger sous la protection du gouvernement de Londres. Pour des raisons similaires, ils se tournèrent vers les missionnaires pour en recevoir conseils et avis sur la manière de traiter avec les Européens. Ces chefs essayèrent également de les utiliser pour renforcer leur situation interne fragile. Coillard, MacKenzie et Casalis étaient les amis européens les plus proches et les confidentiels respectifs de Lewanika, de Kgama et Moshoeshe, à titre de « ministres de relations extérieures ».

Ce fut donc par la force des choses que ces monarques adoptèrent rapidement la religion chrétienne et qu'ils se soumirent au statut de protectorat. Kgama et Lewanika se convertirent effectivement et, comme la plupart des nouveaux prosélytes, ils dépassèrent en zèle et en sectarisme les



9.4. *Le roi Moshoeshoe I^{er} des Basuto (vers 1785-1870).*
[Photo : Royal Commonwealth Society.]

missionnaires eux-mêmes. Non seulement ils abandonnèrent les coutumes, traditions et cérémonies ancestrales, mais ils utilisèrent leur pouvoir politique pour imposer les principes de la civilisation « chrétienne » occidentale. Leur puritanisme visant à supprimer la consommation publique des boissons alcoolisées tournait presque à l'obsession. Ils imposèrent de strictes lois prohibitionnistes qui interdisaient le brassage de la bière africaine. Plus ils s'aliénaient leurs sujets par l'application de ces mesures, plus ils étaient contraints de s'appuyer davantage encore sur les missionnaires.

De fait, les relations que ces rois entretenaient avec les missionnaires constituaient une forme de résistance — par la diplomatie — à ceux qui cherchaient à les déposséder de leurs terres. En passant alliance avec les missionnaires dont les sentiments étaient anti-Boer, anti-Zulu et anti-Ndebele, ces monarques africains réussirent à maintenir une existence indépendante jusqu'à la veille du partage. Ils bénéficièrent de la protection impériale anglaise au détriment des colonialistes agissant sur place. Ces rois recherchèrent activement le statut de protectorat, même si cette nouvelle position entraînait pour eux une certaine réduction de leur souveraineté, des libertés civiles et des droits fonciers. Grâce au régime de protectorat, ils conservèrent un certain degré d'autonomie et de pouvoir nominal, tout en bénéficiant de la protection des forces de police anglaises stationnées chez eux. Enfin, leurs sujets conservaient le droit de détenir des armes à feu, sous réserve de déclaration aux autorités. Ainsi, ces petits royaumes africains, qui étaient incapables de s'opposer à l'invasion des Blancs et au développement économique, en raison de leur situation géographique et de leur mode de vie, devinrent des protectorats, situation grâce à laquelle ils survécurent, alors que les grands États, qui étaient politiquement et militairement mieux armés pour s'opposer aux menaces de colonisation, furent envahis, conquis, puis démembrés.

Les Tswana

L'exemple des Tswana et des Swazi est très représentatif de cette évolution. Dans la lutte pour la possession du Bechuanaland (actuel Botswana), trois forces étaient en présence : les quatre chefs du Bechuanaland (qui commandaient respectivement les Kwena, les Ngwato, les Ngwaketse et les Tswana) avec leurs alliés missionnaires, qui voulaient la protection et la tutelle du gouvernement impérial britannique ; les Boers du Transvaal, qui considéraient le Bechuanaland comme leur territoire naturel de terres, de bétail, de richesses minières et de main-d'œuvre ; et les colons du Cap, représentés par Rhodes, qui cherchaient à prévenir l'expansion des Boers et leur alliance avec les Allemands au Sud-Ouest africain (actuelle Namibie). Les dirigeants africains, à l'exemple de Moshoeshoe, demandaient le statut de protectorat pour se protéger de la domination des colons blancs. En 1876, alarmé par les intentions d'une secte dissidente de l'Église réformée hollandaise du Transvaal, les Doppers, qui voulaient traverser les territoires tswana pour atteindre le Damaraland, le roi des Ngwato, Kgama, avait écrit à la « grande reine des Anglais » pour lui demander sa protection. Il voulait savoir dans quelles conditions elle lui serait accordée et insistait sur le fait

que leurs rapports seraient fondés sur la « morale chrétienne ». En outre, son frère et rival, Kgamane, s'était installé au Transvaal avec ses partisans et combattait aux côtés des Boers, dans l'espoir de reconquérir le trône des Ngwato (voir fig. 9.1).

Les Anglais étaient profondément divisés au sujet du Bechuanaland. Le groupe Rhodes-Robinson voulait éliminer le facteur impérial pour laisser les colons s'emparer du pays et prévoyait, entre autres, l'annexion conjointe du Bechuanaland par Le Cap et le Transvaal, projet qui n'échoua que par suite du refus du Transvaal. Mais les groupes impérialistes humanitaires MacKenzie-Warren, tout comme les chefs africains, cherchaient à empêcher l'installation des colons auxquels ils s'opposaient en raison de leur brutalité et des ravages qu'ils opéraient chez les Tswana convertis et dans les écoles de mission. MacKenzie, en particulier, mena une campagne vigoureuse et bien accueillie en Afrique du Sud et en Angleterre⁹.

De son côté, le Transvaal menait une politique d'expansion par le biais des infiltrations et annexions sur le modèle de celle que pratiquait Moshoeshe chez les Sotho du Sud. Des aventuriers boers avaient signé des traités sans valeur avec les Tlhaping et les Rolong, qui occupaient le sud du Bechuanaland, puis avaient proclamé les « républiques » du Stellaland (capitale Voyburg) présidée par William Van Niekerk, et du Goshen (capitale Rooigrond), présidée par Gey Van Pitius. La stratégie du Transvaal était de créer sur le papier des « républiques sœurs », avant de les annexer. Les divergences d'interprétation de ces prétendus traités exacerbèrent de vieilles rivalités entre Africains, et des guerres éclatèrent entre les chefs Mankurwane et Mashauw (Tlhaping) et Montshiwa et Moshette (Rolong), auxquels les Boers servaient de mercenaires et de conseillers. La situation au Bechuanaland du Sud était donc conforme à la description qu'en faisait MacKenzie : « Anarchie, piraterie et violence. »

En 1884, le gouvernement britannique envoya donc sir Charles Warren avec pour mission de rétablir l'ordre. Warren déclara le Bechuanaland méridional colonie britannique et sir Hercules Robinson, le haut-commissaire britannique pour l'Afrique du Sud et gouverneur de la Colonie du Cap, désigna un nouveau commissaire délégué en la personne de MacKenzie ; mais ce dernier fut bientôt remplacé par Rhodes, sous la pression de l'opinion publique du Cap, hostile à sa « politique pro-indigène et anti-Boers ». Puis, après des négociations avec certains chefs tswana, l'Angleterre étendit son protectorat au Bechuanaland septentrional (1885). La charte accordée à la British South Africa Company de Rhodes prévoyait l'annexion du protectorat du Bechuanaland par la Rhodésie du Sud, mais les chefs tswana et leurs alliés missionnaires déjouèrent la manœuvre. En 1895, ces chefs, Kgama et Sebele, qui avait succédé à Sechele en 1892, ainsi que Bathoen (Ngwaketse) firent le voyage d'Angleterre en compagnie du révérend W. C. Willoughby et furent reçus par la reine Victoria, le ministre des colonies et les dirigeants de plusieurs sociétés philanthropiques, ce qui leur permit de conserver le statut de protectorat.

9. J. MacKenzie, 1887.

Les Swazi

Les Swazi n'eurent pas à affronter les colons blancs avant le Grand Trek et la fondation des républiques du Natal et du Transvaal. À cette date, le royaume était gouverné par Mswati. La société était divisée entre un groupe dominant, composé d'immigrants Nguni, auquel appartenait la dynastie royale des Nkosi Dlamini, et la population autochtone, les Sotho. Les Nguni avaient établi leur domination sur les Sotho par voie de conquête et d'alliances matrimoniales et avaient créé un royaume centralisé et unifié, fondé sur un loyalisme commun à tous envers la couronne, des relations d'amitié et les mariages mixtes. Tout comme les Tswana et les Sotho du Sud, ils avaient survécu aux ravages de la révolution zulu, mais subissaient encore des raids zulu occasionnels. Leur politique extérieure était de s'assurer des alliances défensives contre les Zulu. Au départ, Mswati considéra donc les colons du Natal et du Transvaal, ainsi que le gouvernement britannique, comme des alliés potentiels contre ses ennemis africains traditionnels¹⁰

De leur côté, les colons ne convoitaient, à leur habitude, que le bétail, la main-d'œuvre et les ressources minières des Swazi. Le Transvaal était particulièrement intéressé par l'annexion du pays, ce qui lui aurait permis de trouver un débouché maritime dans la baie de Kosi. À la même époque, le Natal et l'Angleterre redoutaient une association entre l'Allemagne et le Transvaal pour la construction d'une voie ferrée vers cette baie de Kosi. Mais aucune des deux parties en présence ne souhaitait prendre directement en charge le Swaziland, petit territoire isolé des grandes colonies et des lignes de communication, et dépourvu de ressources minières importantes. Mswati se trouvait pris entre les Anglais et les Boers. De plus, il était harcelé par des colons qui lui réclamaient toutes sortes de concessions : acquisition ou location de terres, monopoles commerciaux, exploitation des ressources minières, ou même droit de collecter les impôts et les taxes douanières. Mswati accorda un certain nombre de concessions jusqu'à sa mort, en 1868. Éclata alors une crise successorale, dans laquelle les Anglais et les Boers intervinrent pour placer sur le trône le fantoche de leur choix. Les Boers envoyèrent des troupes pour écraser les autres prétendants et installèrent le plus jeune fils de la seconde femme de Mswati, Mbandzeni, roi faible qui manifestait un goût prononcé pour les alcools européens. Sans bien s'en rendre compte, Mbandzeni fut contraint d'accorder toutes sortes de concessions « d'une ampleur, d'une diversité et d'une confusion incroyables » ; il alla même, dans certains cas, jusqu'à accorder à plusieurs individus le monopole des terres, du commerce et de l'exploitation des mines sur une même région. En 1890, on enregistrait 364 concessions qui couvraient pratiquement chaque mètre carré du petit territoire swazi, lequel représentait moins de 25 000 kilomètres carrés. À cette date, les redevances des concessionnaires rapportaient à la famille royale environ 12 000 livres sterling par an.

Ces concessions donnèrent aux Britanniques et aux Boers le prétexte nécessaire pour s'attaquer à leur indépendance. Dès les années 1880, Mband-

10. J. S. M. Matsebula, 1972 ; R. P. Stevens, 1967.

zeni était dépassé par les problèmes de maintien de l'ordre, les différends qui éclataient entre lui-même et les concessionnaires blancs, ou qui opposaient ces derniers entre eux. Il demanda d'abord la protection des Britanniques et la nomination d'un résident anglais, mais sa demande fut rejetée. Il se tourna alors vers Theophilus Shepstone, le secrétaire aux affaires indigènes du Natal, qui désigna son propre fils, également prénommé Theophilus, comme conseiller résident auprès de Mbandzeni pour les affaires concernant les Blancs. Inconsciemment, le roi autorisa Shepstone à prendre la tête d'un comité composé de 15 Blancs élus et 5 nommés et, en 1888, il dota ce comité d'une charte qui lui donna un statut d'autonomie. La plupart des concessions furent accordées pendant le mandat de Shepstone au poste de conseiller résident (1886-1889). Pourtant, le comité blanc se montra lui aussi incapable d'apaiser les conflits entre les concessionnaires, jusqu'à la mort de Mbandzeni, en 1889, et l'établissement d'une administration conjointe anglo-boer en 1890.

La Convention sur le Swaziland de 1890 établit un comité provisoire mixte, chargé de gouverner le Swaziland et une cour de justice pour statuer sur la rivalité des concessions; elle en confirma d'ailleurs 352 sur 364. Le comité plaça sur le trône le fils de Mbandzeni, Ngwane, âgé de 16 ans, et nomma sa mère, Gwamile Mduli, régente du royaume.

L'administration mixte connut des difficultés du fait de la rivalité croissante entre les Anglais et les Boers en Afrique du Sud. Aux termes de la Convention de 1894, l'Angleterre confia le Swaziland au Transvaal, en lui conférant « tous droits en matière de protection, de législation, de juridiction et d'administration concernant le Swaziland », sous réserve de ne jamais annexer ce territoire. La régente et son conseil protestèrent violemment et envoyèrent même une délégation en Angleterre, sans succès. Le Transvaal désigna un commissaire résident en 1895 et la souveraineté swazi se trouva de ce fait supplantée par le colonialisme. Aux termes du traité de Vereininging (1902), qui conclut la guerre anglo-boer (1898-1902), le Swaziland fut récupéré par l'Angleterre. L'ordonnance qui faisait du Swaziland un « protectorat » fut promulguée le 25 juin 1903 et, en 1909, la loi sur la constitution de l'Afrique du Sud stipula les conditions dans lesquelles s'effectuerait le transfert à l'Union sud-africaine du Swaziland, du Basutoland (actuel Lesotho) et du Bechuanaland, qui deviennent les trois territoires du Haut-Commissariat britannique. Ce transfert n'eut jamais lieu, en raison de l'opposition des Africains.

Initiatives et réactions des Hlubi, des Mpondomise, des Bhaca, des Senga, des Njanja, des Shona, des Tonga, des Tawara, etc. : la politique de l'alliance

Sur le plan interne, aucun de ces groupes ne disposait de l'unité politique et de la force militaire nécessaires pour résister à la montée du colonialisme blanc. Aucun d'eux n'avait non plus noué d'alliance diplomatique ou militaire avec ses voisins. Au contraire, ils s'entredéchiraient souvent et, en règle générale, se méfiaient les uns des autres. On y trouvait aussi bien des chefferies autonomes que des bandes de réfugiés nomades, des prisonniers réduits à l'état d'esclaves et des groupes sous tutelle des colonialistes ou

des missionnaires. La plupart étaient tributaires des Zulu, des Ndebele, des Bemba, des Yao et des Nguni, ou victimes de leurs raids.

Certains de ces petits groupes, comme les chefferies des Barue, des Mangwende, des Makoni et des Mutasa, choisirent, à l'instar des Xhosa, la résistance armée contre la menace colonialiste, mais de nombreux autres, comme les Hlubi, les Mpondomise, les Bhaca, les Senga et les Njanja, s'allièrent aux Blancs, croyant à tort assurer ainsi leur protection et leur sécurité. Dans l'ensemble, ces petites sociétés avaient pour coutume, en matière diplomatique, d'osciller au gré des vicissitudes du pouvoir ou de feindre la neutralité tout en manipulant le pouvoir dominant à leur profit. Les Shona, les Tonga, les Tawara, les Venda et les Ndau avaient souvent recouru à de telles stratégies, au cours des XVIII^e et XIX^e siècles, pour exploiter la rivalité des dynasties Changamire et Mwenemutapa; les Sotho, les Mpondo, les Mfengu, les Tembu et les Tonga avaient agi de même face aux confédérations Mtetwa et Ndwande. Aussi, beaucoup d'entre eux n'hésitèrent pas à se ranger derrière les Britanniques contre les Zulu, les Ndebele, les Bemba, les Nguni et les Yao. À cela, il faut ajouter que plusieurs petits groupes, comme les Mfengu, les Tembu, les Njanja, les Cewa et les Tawara, vivaient depuis un certain temps sous forte influence militaire. Aussi comptaient-ils dans leurs rangs de nombreux éléments christianisés, voire instruits, qui non seulement rejetaient la culture traditionnelle, mais contestaient le pouvoir traditionnel au profit du colonisateur.

Ainsi, en promettant alliance, protection et/ou libération, les Britanniques n'eurent aucun mal à diviser ces groupes et à les subjuguier. Il ne leur resta plus qu'à installer des colons blancs dans la région.

Initiatives et réactions africaines de 1895 à 1914

À la fin des années 1890, pratiquement tous les peuples de l'Afrique méridionale avaient été totalement ou partiellement colonisés et partout subissaient diverses formes de l'oppression, économique, politique et religieuse. Les Européens n'avaient pas tardé à introduire l'impôt de case, le travail forcé, l'interdiction rigoureuse des coutumes et des croyances traditionnelles et, surtout, la confiscation des terres. L'intervention étrangère se faisait de plus en plus lourde, car les colons étaient toujours plus avides de main d'œuvre autochtone sous-payée pour leurs fermes et les mines, et l'administration voulait que l'impôt couvrît, sinon la totalité, du moins une partie de ses dépenses. Les Africains étaient contraints de quitter leur patrie pour céder la place aux colons blancs et servir comme « volontaires » dans l'armée. En Rhodésie du Nord, en Rhodésie du Sud, au Nyasaland, les administrateurs de la Compagnie copièrent purement et simplement les lois indigènes de l'Afrique du Sud. En Rhodésie, où la colonisation blanche était la plus dense, l'administration ne tolérait aucune entrave à ses projets économiques, même si ces obstacles étaient la vie et les droits des Shona. Elle s'empressa de confisquer les terres, le bétail, les récoltes et les réserves de nourriture des Shona et de les soumettre au travail forcé, pour le plus

grand profit des colons qui avaient été attirés au Mashonaland par la promesse d'y trouver la fortune et d'y mener une vie meilleure et plus facile. Et pour couronner le tout, la justice introduite par les colons se caractérisait par ses irrégularités et son arbitraire. À cela vint s'ajouter une série de catastrophes naturelles : épidémies de variole et de peste bovine, sécheresse et même une invasion de sauterelles¹¹.

Les Africains ne restèrent pas passifs face à ces événements. Sous les coups conjugués du colonialisme, de l'expropriation, de la misère, de l'oppression et de l'occidentalisation, la plupart d'entre eux en vinrent à considérer, comme les Xhosa, que l'homme blanc était la cause de tous leurs malheurs. Dans les années 1890 et au début du XX^e siècle, la haine contre la domination étrangère engendra une recrudescence de la résistance contre les Blancs, tandis qu'un réel esprit d'unité rapprochait les chefs politiques, leurs partisans, les prêtres, et mêmes certains groupes autrefois ennemis. Nous citerons trois exemples représentatifs de ces réactions, qui visaient à renverser le système colonial pour mettre fin à une oppression et à une exploitation intolérables : le *Chimurenga* ndebele-shona de 1896-1897 ; la révolte herero de 1904 ; et la rébellion de Bambata ou révolte des Zulu en 1906.

Le *Chimurenga* ndebele-shona

Le *Chimurenga*, nom que les Shona donnèrent à leur résistance armée, débuta en mars 1896 au Matabeleland, et en juin de la même année au Mashonaland. Le premier mort fut un policier africain employé par la Compagnie et tué le 20 mars¹². La première attaque contre des Européens eut lieu le 22 mars, dans la ville d'Essexvale et causa la mort de 7 Blancs et 2 Africains. Puis le *Chimurenga* se répandit comme une traînée de poudre sur tout le territoire du Matabeleland et du Mashonaland (voir fig. 9.1). En moins d'une semaine, 130 Blancs furent tués au Matabeleland.

Les Africains étaient armés de fusils Martini-Henry et Elis Metford, de fusils à éléphant, de mousquets et de fusils de traite, ainsi que de leurs armes traditionnelles, lances, haches, casse-tête, arcs et flèches. De plus, le *Chimurenga* éclata au moment où la majeure partie des troupes de la Compagnie se trouvait en Afrique du Sud, engagée dans le raid Jameson contre les Boers. Chance supplémentaire pour les révoltés, les policiers africains désertèrent avec leurs fusils et leurs munitions et rejoignirent leurs frères en si grand nombre qu'il fallut désarmer, par mesure de précaution, ceux qui étaient restés « loyaux ».

La Compagnie mobilisa en toute hâte les Européens pour former la Relief Force (colonne de secours du Matabeleland), composée de troupes régulières, des Volontaires de Rhodésie (colons à cheval) et d'Africains. À son apogée, cette formation comprenait 2 000 Européens, 250 Ngwato envoyés par Kgama, 200 « indigènes des colonies » [Afrique du Sud] et environ

11. D. Chanaiwa, 1974 ; R. E. R. Martin, 1897 ; T. O. Ranger, 1967.

12. Pour des récits de témoins du *Chimurenga* (essentiellement des colons, des soldats et des journalistes blancs), voir R. S. S. Baden-Powell, 1897 ; F. C. Selous, 1896 ; R. E. R. Martin, 1897.

150 Africains de Rhodésie; elle était placée sous le commandement suprême de sir Frederick Carrington, un vétéran des guerres entre Xhosa et colons. Si le *Chimurenga* fut essentiellement une guérilla, la stratégie employée par la troupe était fondée sur l'encercllement et l'emploi de la dynamite. Les soldats détruisaient également les récoltes des Africains et volaient leur gros bétail, leurs chèvres, leurs moutons, leurs volailles et leurs réserves de céréales, pour affamer les rebelles et aussi pour s'enrichir.

Au Matabeleland, le *Chimurenga* se prolongea de mars à décembre 1896 et causa des pertes considérables à la Compagnie. Le 15 juillet, elle se résigna à proclamer que les Africains qui accepteraient de se rendre avec leurs armes ne seraient pas poursuivis. Après la bataille de Ntaba sika Mambo (5 juillet), Cecil Rhodes affirmait « sa détermination de saisir la première occasion de négocier qui se présenterait, ou d'en susciter une s'il n'en trouvait pas ». Il avait déjà renoncé à tout espoir de parvenir à une « victoire totale et inconditionnelle », car la prolongation du *Chimurenga* ou l'enlèvement des hostilités signifierait la banqueroute de la Compagnie et/ou l'intervention du gouvernement britannique qui transformerait la colonie en protectorat. En août, les Ndebele étaient assiégés dans les collines de Matapo; la bataille s'éternisant et Rhodes faisant des offres de paix généreuses, ils acceptèrent finalement de négocier. Il s'ensuivit une série de pourparlers entre Rhodes et les *induna* ndebele, qui se prolongèrent d'août 1896 au 5 janvier 1898, date à laquelle Rhodes nomma six chefs du *Chimurenga* (les *induna* Dhliso, Somabulana, Mlugulu, Sikombo, Khomo et Nyamanda) parmi les dix autorités africaines appointées par la Compagnie. Il leur attribua des terres, offrit 2 300 000 kg de céréales et promit de faire justice de leurs griefs contre la Compagnie.

La victoire obtenue et la paix rétablie au Matabeleland, la Compagnie fit porter tous ses efforts sur le *Chimurenga* shona qui faisait rage en même temps que celui des Ndebele, depuis juillet 1886, et se poursuivit, par intervalles, jusqu'en 1903. Les principaux centres du *Chimurenga* étaient les chefferies de Mashayamombe, de Makoni et de Mangwende, situées respectivement à l'ouest, au centre et au nord-est du Mashonaland. Mais plusieurs chefferies de taille plus réduite (Nyandoro, Seke, Whata, Chiota, Chikmakwa, Swoswe, Zwimba, Mashanganyika) prirent, elles aussi, l'initiative de se révolter individuellement, ou s'allièrent avec leurs voisins.

Le *Chimurenga*, tout comme le massacre du bétail par les Xhosa, a été qualifié par des historiens eurocentristes de mouvement atavique et millénariste, à cause du rôle important joué par les prêtres et prophètes connus sous le nom de *svikiro*¹³. Les principaux *svikiro* étaient Mukwati au Matabeleland, Kagubi dans l'ouest du Mashonaland et Nehanda (une femme) dans le centre

13. Le mot est dérivé du verbe *kusvika* qui signifie arriver ou parvenir à un point. Il signifie littéralement la personne, le véhicule, l'instrument ou le moyen par l'intermédiaire duquel les dieux et les esprits communiquent avec la population. Ainsi un prêtre, un rabbin ou un prophète dans la culture occidentale, un calife, un mollah dans la culture musulmane, pourraient être des *svikiro* dans la société shona. Le *svikiro* ne doit pas être confondu avec le guérisseur, le *nganga* [le sorcier pour les Européens] ni avec le devin. Le *svikiro* réunissait dans sa personne les fonctions du prêtre, du savant, de l'enseignant et du dirigeant. Dans notre texte, nous traduirons *svikiro* par prophète pour faciliter la compréhension des lecteurs non shona.

et le nord du Mashonaland, auxquels s'ajoutait une multitude de prophètes locaux de moindre importance. Les *svikiro* affirmaient aux Ndebele et aux Shona que les Blancs étaient la cause de leurs souffrances: travail forcé, impôt, châtements corporels (fouet) et même de fléaux naturels (sauterelles, peste bovine, sécheresse). Ils persuadèrent un grand nombre d'Africains que le dieu shona Mwari (Mlimo en sindebele), ému par les souffrances de son peuple, avait décrété que les Blancs devaient être chassés du pays, et que les Africains n'avaient rien à craindre, car Mwari était à leurs côtés et rendait les balles de l'homme blanc aussi inoffensives que de l'eau. Dans l'ensemble, les Africains furent nombreux à croire que les *svikiro* parlaient au nom de Mwari et que refuser de leur obéir entraînerait de nouveaux malheurs pour les chefferies et de nouvelles souffrances pour les individus.

Les *svikiro* étaient avant tout des prophètes révolutionnaires qui exposaient les causes fondamentales du *Chimurenga* et exprimaient l'opinion générale de la population, sans laquelle leur prédication aurait perdu toute crédibilité et tout impact. De plus, en tant que gardiens des traditions shona et autorités reconnues en ce qui concerne de nombreux aspects de la vie communautaire, ils craignaient d'être supplantés par les missionnaires européens. Et surtout, les *svikiro* n'apparurent comme les dirigeants du mouvement qu'en raison de la division des Ndebele, et plus encore des Shona, sur le plan politique et militaire. Les *svikiro* étaient, en effet, les seules autorités dont l'influence transcendait les limites des chefferies.

Les fiefs spirituels de Mukwati, Nehanda et Kagubi englobaient plusieurs de ces unités. À la différence des chefs supérieurs, les *svikiro* disposaient d'un réseau de communication étendu, mais clandestin, qui leur permettait d'échanger continuellement des messages et de coordonner efficacement leur action. Ils allèrent jusqu'à ressusciter l'ancienne confédération rozvi et sa dynastie, en intronisant un nouveau roi, Mudzinganyama Jiri Muteveri, l'arrière-petit-fils d'un ancien souverain rozvi. De nombreux Africains acceptèrent cette désignation et prêtèrent serment à Mudzinganyama, mais la confédération fut éphémère, car le roi fut bientôt arrêté et emprisonné par les colons. Au même moment, Mukwati aurait été assassiné par un de ses partisans, déçu.

L'influence de Kagubi et de Nehanda était particulièrement forte chez les princes les plus jeunes et les plus actifs dans les chefferies, Muchemwa chez Mangwende, Mhiripiri pour Makoni, et Panashe au Nyandoro. Mais Kagubi fut capturé en octobre 1897 et Nehanda deux mois plus tard. Le 2 mars 1898, ils furent convaincus d'assassinat et condamnés à la mort par pendaison. L'endroit où ils étaient enterrés fut tenu secret « pour qu'aucun indigène ne puisse s'emparer de leur corps et proclamer que leur esprit était venu habiter une autre prophétesse ou un autre sorcier ».

Privés d'une direction politico-militaire centralisée, manquant de fusils et de munitions et, surtout, n'ayant plus le soutien des *svikiro*, les chefs shona furent battus l'un après l'autre en 1897. Le 4 septembre, Makoni, les mains liées et les yeux bandés, fut fusillé en présence des troupes, de leurs alliés africains et de ses propres sujets. Suivant le rapport d'un témoin oculaire, le correspondant du *Times* de Londres, Makoni affronta la mort « avec un

courage et une dignité qui forcèrent l'admiration de tous les spectateurs ». À son tour, Mashayamombe, qui était presque parvenu à couper les communications entre Salisbury et Bulawayo, fut battu et tué le 25 juillet. Entre juillet et septembre, les colons encerclèrent et écrasèrent les chefferies du Mashonaland central. Mangwende fut battu en septembre, mais son fils Muchemwa, aidé de quelques conseillers, poursuivit la résistance jusqu'en 1903, date à laquelle le *Chimurenga* est finalement maîtrisé. Les pertes causées par le *Chimurenga* sont estimées à 450 morts et 188 blessés du côté européen, et à 8 000 morts du côté africain. Sur ces 450 Européens, 372 étaient des colons installés sur place, ce qui représentait le dixième de la population blanche de la colonie. Les autres étaient des soldats des troupes régulières et des mercenaires. Mais certains Shona, parmi les plus intransigeants, continuèrent le *Chimurenga* et conclurent même des alliances avec certaines populations du Mozambique, également en lutte contre le colonialisme portugais. La plus célèbre des résistances qui prirent la relève du *Chimurenga* fut celle que dirigea Kadungure Mapondera, à la tête d'une chefferie rozvi de la région du Mazoe. Attaqué par les Ndebele et les Portugais, Mapondera était parvenu à préserver son indépendance. Il n'avait pas pris part au *Chimurenga* parce que, après avoir refusé de payer l'impôt de case, il était passé au Mozambique septentrional, en 1894, suivi de ses partisans les plus fidèles, et s'était allié aux Barue dans leur lutte contre les Portugais. Il revint en Rhodésie en 1900 et recruta une armée shona composée de Korekore, de Tavara et d'un certain nombre de jeunes militants venus des chefferies du centre et du nord-est du Mashonaland, notamment celles de Mangwende et de Makoni. Il fit alliance avec le Mutapa en titre, Chicko, ce qui lui assura le soutien des *svikiro* de Mwari. Jusqu'en juin 1902, il mena la guérilla contre les colons et les chefferies loyalistes du nord du Mashonaland. Puis il repassa au Mozambique, pour se joindre à la guerre de résistance des Barue, mais leurs forces conjuguées furent bientôt écrasées par les Portugais qui bénéficiaient d'un armement supérieur. Mapondera retourna en Rhodésie et se rendit le 30 août 1903; il fut condamné à sept ans de travaux forcés pour rébellion et assassinat, et mourut en prison des suites d'une grève de la faim.

Les Herero

En 1904, les Herero, ressentant les effets négatifs de la domination coloniale en Afrique du Sud-Ouest, profitèrent du retrait des troupes allemandes, parties en janvier 1904, tuèrent une centaine d'Allemands, détruisirent plusieurs fermes et s'emparèrent du bétail. Le général von Trotha, nommé en remplacement de Theodor Leutwein, le commandant allemand, décida de mener la guerre jusqu'à la victoire militaire et totale et la destruction complète du peuple herero par une série de massacres impitoyables: de 75 à 80% de la population herero, estimée entre 60 000 et 80 000 âmes, fut détruite; 14 000 furent placés dans des camps de concentration et 2 000 s'enfuirent vers l'Afrique du Sud. Suivi d'un millier de partisans, Samuel Maherero traversa le désert du Kalahari et parvint jusqu'au Bechuanaland.

Les terres et le bétail furent entièrement confisqués et l'on interdit aux Africains de former leurs institutions ethniques et de pratiquer leurs cérémonies traditionnelles. Privés de tous moyens d'existence, ils furent contraints de travailler pour les colons blancs. Leurs dieux et leurs prêtres ayant été vaincus, ce qui prouvait leur infériorité, ils se convertirent en masse au christianisme. En 1915, les troupes britanniques d'Afrique du Sud occupèrent l'Afrique du Sud-Ouest et y imposèrent la loi martiale jusqu'en 1921. À cette date, 10 673 Sud-Africains blancs étaient venus rejoindre ceux des Allemands qui n'avaient pas été rapatriés. On a autorisé les Africains à pratiquer une agriculture de subsistance dans des réserves stériles, ce qui les obligeait à se faire travailleurs migrants pour survivre.

Malgré ces avatars, les Herero ont laissé en germe le désir de lutter contre la domination coloniale, le dépassement des frontières ethniques et la prise de conscience culturelle, historique, raciale et nationaliste, dont la tradition se transmettra aux futures générations de combattants de la liberté dans toute l'Afrique méridionale.

Conclusion

Au cours de la première décennie du XX^e siècle, les États autochtones souverains avaient pratiquement disparu de l'Afrique méridionale. La grande majorité des Africains était alors entrée dans la troisième phase de la résistance, caractérisée par la lutte pour l'obtention d'un *modus vivendi* favorable, à l'intérieur de la domination politique, économique et culturelle des colons. Il s'agissait en fait d'un type de réaction nouveau aux luttes contre la conquête et l'occupation coloniales, et il appartient à un autre chapitre de l'histoire africaine. À cette date, les autorités politiques et religieuses des sociétés traditionnelles avaient été vaincues, colonisées et humiliées. Les monarques traditionnels avaient été évincés au profit de secrétaires aux affaires indigènes — tel Theophilus Shepstone au Natal —, de « commissaires aux affaires indigènes » ou départements chargés des « affaires indigènes », ailleurs. Les masses africaines ne se définissaient plus que comme « le Problème noir » et, selon la description de Jabavu, elles étaient composées « d'ilotes, de parias, privés de terres, sans droit de vote, exclus dans leur propre patrie et sans aucun avenir vers lequel se tourner¹⁴ ». En outre, ils étaient les premiers Africains à connaître la crise d'identité¹⁵ provoquée par le tracé de frontières coloniales artificielles qui mettaient en pièces d'anciennes unités culturelles, linguistiques, historiques, et due également aux traumatismes culturels subis dans les dortoirs des mines et des fermes, dans les maisons des Blancs, dans les églises et les écoles chrétiennes, dans un monde dominé par les colons.

Toutes les pensées et toutes les actions des Africains se tournèrent alors vers l'acquisition individuelle des connaissances, des techniques et des biens matériels du monde blanc, et vers la dénonciation des « handicaps des

14. D. D. T. Jabavu, 1920, p. 16.

15. R. F. Betts (dir. publ.), 1972.

indigènes»¹⁶, dans l'espoir de parvenir à les corriger, sans sortir du cadre de la domination coloniale. Ce fut le début du mouvement de protestation non violente pour les droits civiques, dont les artisans étaient, comme nous le verrons par la suite, le South African Native National Congress créé en 1912, la Native Welfare Association en Rhodésie du Sud, le syndicalisme d'un Clements Kadalie et, sur le plan religieux, les églises dissidentes et l'«éthiopianisme». Le vide laissé par l'effacement des autorités traditionnelles fut comblé par les élèves des missionnaires. Ils n'étaient pas seulement les champions de l'universalisme, de l'antiracisme et du capitalisme matérialiste, mais aussi ceux de la lutte contre les différenciations ethniques; ils furent donc parmi les premiers à saper la coopération ethnique et particulariste de certains chefs, groupes et individus parmi les Africains. À la différence de la lutte contre la conquête coloniale, la résistance à la domination des colons prit donc une orientation différente et recruta principalement ses troupes dans les masses urbaines, sous la direction des élites instruites. Les masses rurales vivaient d'une agriculture de subsistance, quand elles ne tombaient pas sous le joug de l'économie capitaliste de marché, en devenant des salariés sous-payés dans les mines, les champs, les cuisines ou les usines des Européens.

16. Voir entre autres, S. T. Plaatje, 1916; S. M. Molema, 1920.

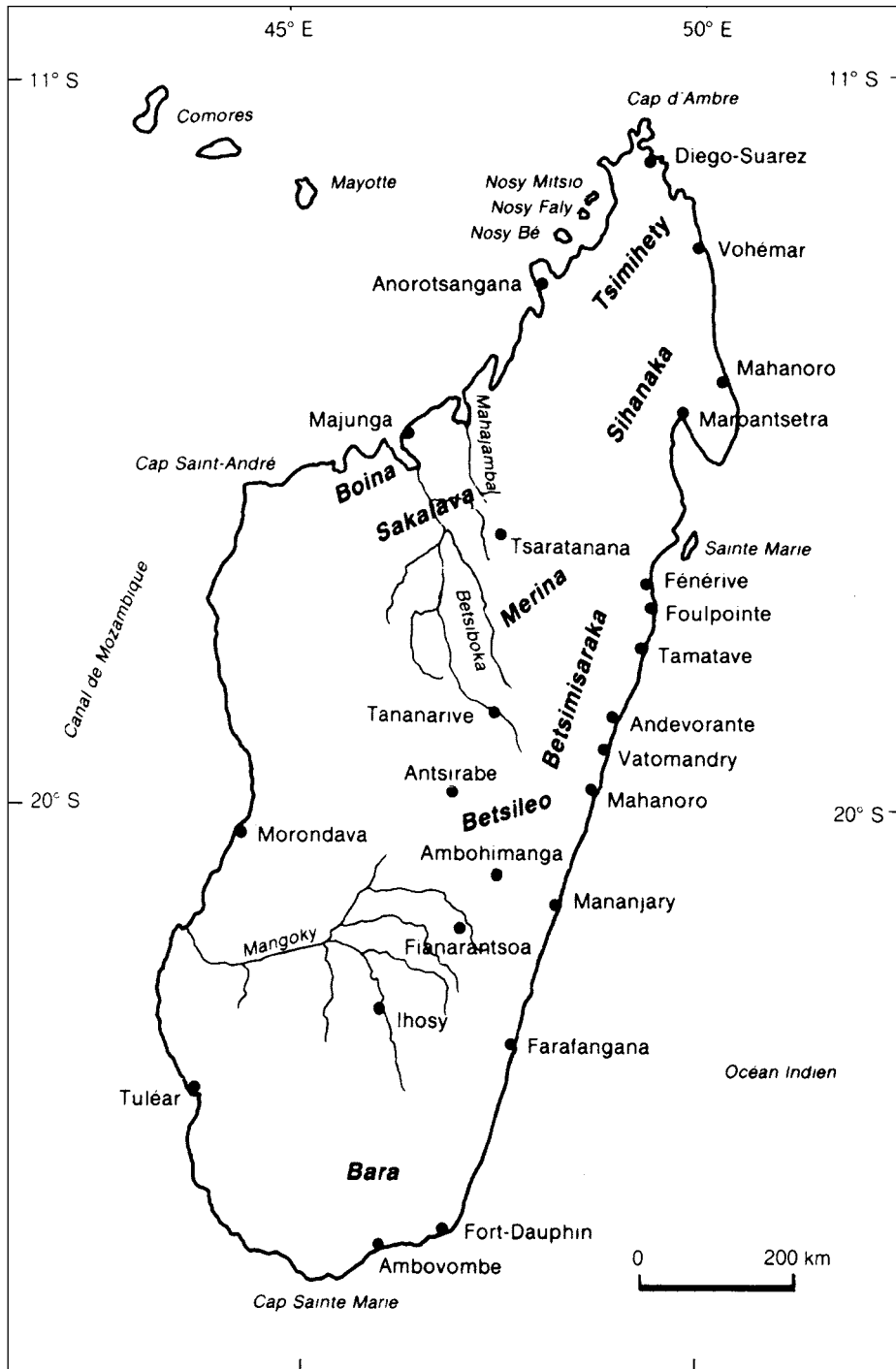
Madagascar de 1880 à 1939 : initiatives et réactions africaines à la conquête et à la domination coloniales

Manassé Esoavelomandroso

Le traité anglo-merina¹ signé le 23 octobre 1817 et ratifié en 1820, donne à Radama I^{er} le titre de « roi de Madagascar ». Aussi, le 14 février 1822, ce dernier proclame-t-il sa souveraineté sur toute l'île (voir fig. 10.1). Un royaume, soutenu par la première puissance mondiale de l'époque, fait son apparition sur la scène diplomatique, royaume dont la France commence par contester la souveraineté, qu'elle nie et combat. Il faut attendre 1862 pour que le gouvernement de Napoléon III signe avec Radama II un traité le reconnaissant comme roi de Madagascar, consacrant ainsi aux yeux des autorités de Tananarive l'existence du royaume et l'abandon des prétentions territoriales de Paris, même si le préambule réserve « les droits de la France », c'est-à-dire les droits particuliers sur ses anciens comptoirs et établissements ou sur les protectorats sakalava et antakarana.

L'assassinat de Radama II en 1863, perpétré par l'oligarchie dirigeante qui le juge trop libéral, trop favorable aux Occidentaux, crée une situation nouvelle. Rainilaiarivony, premier ministre de 1864 à 1895, adopte une politique assez souple pour faire respecter l'indépendance du royaume (fig. 10.2). Aussi, à défaut de parfaire l'unification territoriale, s'efforce-t-il d'organiser le gouvernement, l'administration et l'armée. Il réussit alors tant bien que mal à consolider son pouvoir et à tenir les régions conquises malgré les complots de ses rivaux, le mécontentement et parfois les révoltes des masses populaires.

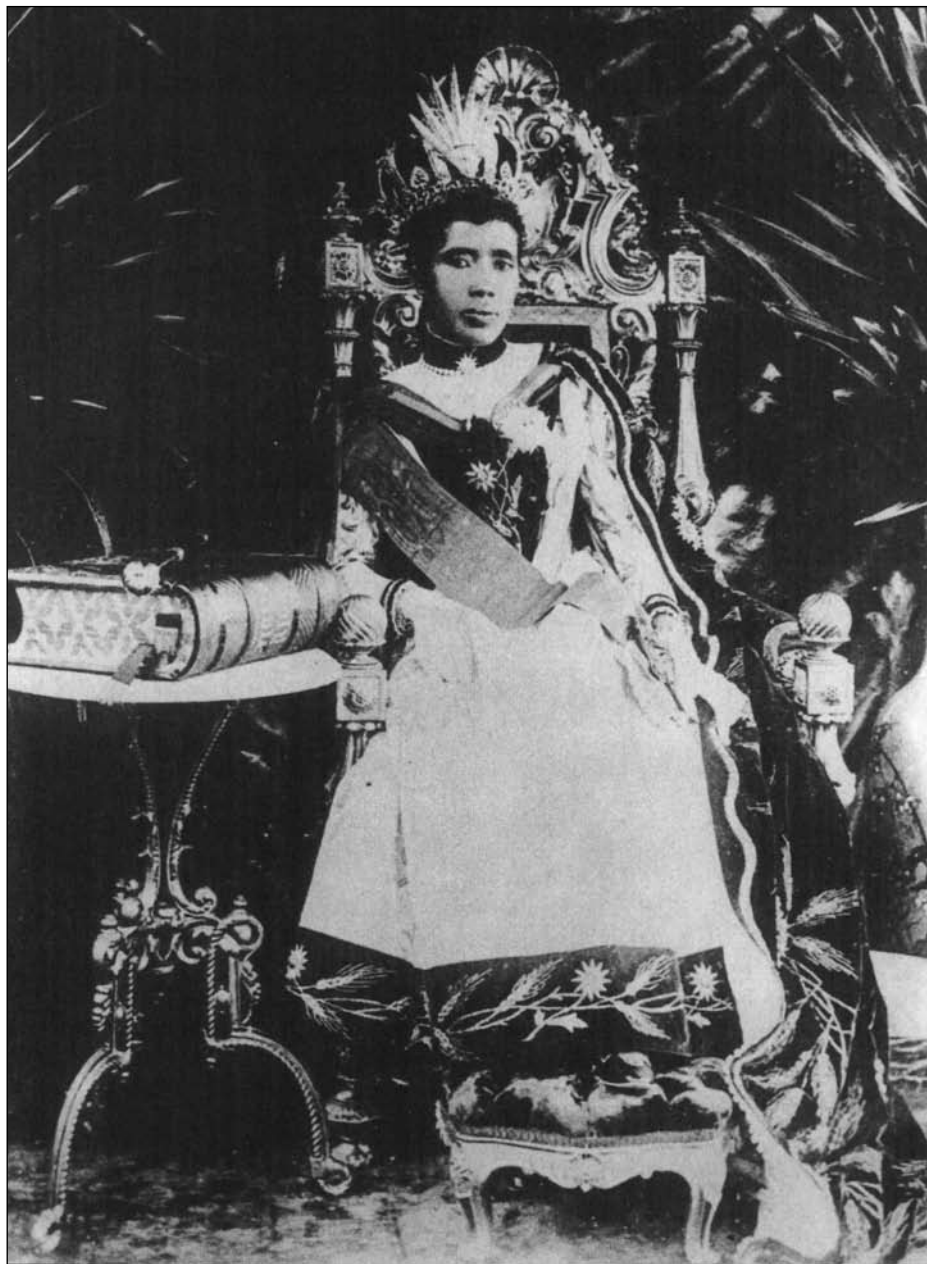
1. Les Merina sont les habitants de l'Imerina, une région des hautes terres centrales de Madagascar dont la capitale était Tananarive (devenue Antananarivo). Le royaume merina s'est donné comme tâche l'unification de Madagascar.



10.1. Madagascar à la fin du XIX^e siècle.



10.2. *Rainilaiarivony, premier ministre (1864-1895) de Madagascar, époux de Ranavalona II et III.*
[Photo: © Lapi Viollet.]



10.3. *La reine Ranavalona III (1883-1897) en costume d'apparat.* [Photo: © Harlingue-Viollet.]

Or, au même moment, se développe en Europe l'impérialisme colonial. De nouveau, la France cherche à dominer Madagascar. Les efforts diplomatiques de Rainilaiarivony pour écarter ce danger sont restés vains et les deux guerres (1883-1885 et 1894-1895) imposées par la France, aboutissent à l'éviction du premier ministre et à la suppression du gouvernement royal. Maîtres de Tananarive, les Français rencontrent très vite des résistances armées dans certaines campagnes de l'Imerina et des provinces soumises à la campagne, et découvrent dans les zones indépendantes, des rois et des chefs militaires qui mènent contre eux des luttes obstinées. Mais la supériorité technique des Français finit par arriver à bout de ces résistances non coordonnées. Cependant, un peu partout dans l'île, des hommes se lèvent, s'organisent, d'abord pour combattre les abus du régime colonial, ensuite pour recouvrer l'indépendance nationale.

Un pays divisé devant la menace impérialiste

Dans le dernier quart du XIX^e siècle, la France reprend une politique d'expansion coloniale. D'abord, depuis la défaite de 1870 face à la Prusse et jusqu'en 1880, elle traverse une période dite de recueillement et garde ses forces à l'intérieur de l'Hexagone. Ensuite, de 1880 à 1890, quelques chefs républicains comme Gambetta, Jules Ferry, pensent que des conquêtes coloniales redonneront à leur patrie son rang de grande puissance. Mais une opinion hostile les oblige à adopter la politique dite des « petits paquets », politique qui, malgré tout, leur permet d'imposer un protectorat à la Tunisie dès 1881, d'envoyer des expéditions sans plan d'ensemble et avec des moyens réduits sur le continent africain, au Tonkin et à Madagascar. Enfin, à partir de 1890, les ambitions françaises se précisent, l'opinion étant en grande partie gagnée aux idées impérialistes, et les milieux d'affaires de plus en plus intéressés par les conquêtes coloniales². Aussi, Madagascar présentée par la propagande coloniale comme un vaste marché de consommation, un pays aux richesses variées, une île convoitée par les Anglais, devient-elle l'objet de bien des visées ou des prétentions. Le gouvernement de la reine Ranavalona (voir fig. 10.3) doit alors écarter ces menaces extérieures, mais en même temps il doit réduire les tensions, latentes ou déclarées, au niveau de l'Imerina, d'une part, de l'île, d'autre part.

La situation à la veille de la première guerre franco-merina³

Le regain d'intérêt que Madagascar suscite en France vient d'une propagande savamment orchestrée par les élus de la Réunion, soutenue par la droite catholique et appuyée, plus tard, par le groupe colonial. Ces différentes forces s'entendent pour rappeler et défendre les « droits historiques » de la France sur Madagascar. Cet argument, qui repose sur le souvenir de l'an-

2. G. Jacob, 1966, p. 2-3.

3. C. R. Ageron, 1978 (a), p. 114-118.

nexion prononcée sous Louis XIV et des vaines tentatives du XVIII^e siècle pour organiser une France orientale prospère et qui s'appuie sur les comptoirs du XVIII^e et de la Restauration, est développé tout au long du XIX^e siècle dans de nombreux écrits avant d'être exposé officiellement par le Parlement français en 1884. Le lobby réunionnais réclame la conquête totale de l'île, afin d'y envoyer le trop-plein de la population créole de la Réunion et de se réserver les ressources abondantes que les Anglais risquent d'exploiter. De leur côté, les missionnaires catholiques français de Madagascar, réduits à évangéliser les basses couches sociales — la majorité des nobles et des roturiers riches et puissants étant convertie au protestantisme —, réclament un appui officiel de la France pour affronter victorieusement la concurrence des protestants qu'ils présentent comme une des multiples « menées britanniques ». Cette théorie de la « perfide Albion » reçoit un écho favorable auprès de certains milieux d'affaires qui, pour conquérir le marché malgache au détriment des Anglais et des Américains, cherchent à écarter ces derniers grâce à l'annexion, et non pas à réduire les prix de revient de leurs produits. La propagande coloniale fait appel au chauvinisme et à la mission humanitaire et civilisatrice de la France. Pour préparer l'opinion publique à la conquête, le royaume de Madagascar est présenté avec une évidente mauvaise foi comme un « État barbare » dirigé par une « tribu étrangère » qui érige la « tyrannie en système de gouvernement » et continue à pratiquer la traite.

Tous ces arguments développés par les partisans de la colonisation de la grande île ne sont guère fondés. Le gouvernement royal, accusé d'être proanglais, a eu à l'égard des puissances étrangères une attitude subtile dictée par la volonté de défendre l'indépendance du royaume. Il a cherché à retirer de chacune l'appui qu'elle pouvait donner à ses ambitions⁴. Madagascar n'était donc pas inféodée à la Grande-Bretagne, mais, si l'entente entre les deux pays était solide, c'est uniquement parce que les Britanniques, contrairement aux Français, ne cherchaient pas à coloniser l'île. Ce royaume réputé « barbare », où prédomine l'« obscurantisme », est en fait dirigé par une reine et un premier ministre convertis au christianisme depuis le 21 février 1869. Ils ont reçu le baptême protestant, il est vrai, et la majorité des dirigeants et de la population ont suivi leur exemple ; mais ils n'ont ni empêché les Malgaches d'embrasser le catholicisme, ni contrecarré l'action des missionnaires français. Ce libéralisme prouve la séparation des églises et de l'État, même si, « autour du temple du Palais de la reine, le premier ministre a peut-être essayé de créer une église nationale, l'église du Palais, formée de pasteurs et d'évangélistes malgaches à sa dévotion⁵ ». Cette tentative provoqua une crainte persistante chez les jésuites et une « invincible méfiance » chez les représentants de la London Missionary Society (LMS).

En 1877, le gouvernement royal libère les esclaves masombika importés d'Afrique et prévoit leur installation sur des terres qui leur seraient attribuées. En 1878, il réaménage la justice, désormais confiée à trois tribunaux

4. F. Esoavelomandroso, 1979.

5. H. Vidal, 1970, p. 6, note 20.

qui mènent l'instruction, la décision appartenant au premier ministre. En 1881 est promulgué « le Code des 305 articles, législation novatrice, touchant à la fois le droit civil, le droit pénal, la procédure⁶ ». Toutes ces mesures, et d'autres encore, montrent la volonté de Rainilaiarivony de « moderniser » son pays, de le transformer en « État civilisé » face à l'Europe.

Tous ces efforts auraient désarmé des hommes mus par le désir de civiliser Madagascar, d'y prêcher l'évangile. En fait, les élus réunionnais appuyés par les parlementaires catholiques et le groupe colonial réclament avec constance la conquête de Madagascar. Ils saisissent trois prétextes pour pousser le gouvernement français à intervenir militairement à Madagascar en 1882.

À sa mort, à Tananarive en 1878, Jean Laborde, d'abord associé des hauts dignitaires du royaume sous Ranavalona I^{re} dans la production d'armes, de munitions et de propriétés foncières, puis consul de France à l'avènement de Radama II, laisse des biens immobiliers que ses neveux Édouard et Campan Laborde réclament en vain. Les revendications de Paris sur cet héritage s'appuient sur le traité de 1868 qui autorise les ressortissants français à acquérir des biens fonciers à Madagascar; le refus des autorités de Tananarive d'appuyer lesdites revendications repose sur la loi qui stipule que la terre appartient à la seule souveraine. Cette « succession Laborde » pose en fait un problème du « droit de propriété » qui intéresse les colons et traitants installés dans l'île: « Pourraient-ils être propriétaires des domaines qu'ils exploitaient ou tout au moins espérer obtenir des baux de longue durée⁷? »

En avril 1881, l'affaire du boutre *Toalé* envenime les relations franco-malgaches. Le patron de ce voilier — un Arabe sujet français — ainsi que trois autres musulmans sont assassinés par les hommes du roi sakalava Bakary, dans la baie de Marambitsy, une zone qui échappe au contrôle des autorités merina. Ces trafiquants d'armes, sommés de livrer leur cargaison, ouvrent le feu sur les Sakalava qui, en ripostant, les tuent. Pour cette affaire de contrebande, la France réclame une indemnité à la reine de Madagascar⁸.

La même année, deux missionnaires anglais, en tournée sur la côte du Sambirano dans le Nord-Ouest, persuadent les chefs sakalava de la région, d'arborer le pavillon merina. La France proteste, arguant des traités de protectorat signés en 1840 et 1841 avec les souverains de la région. Rainilaiarivony rappelle le traité de 1868 que le gouvernement de Napoléon III a signé avec la reine de Madagascar.

Ce dialogue sans sincérité convainc Rainilaiarivony de la mauvaise foi des Français et l'entraîne à adopter une politique impopulaire à cause des charges multiples qui s'abattent sur le peuple, afin de payer les indemnités et d'acquérir des armes et des munitions. Les difficultés avec la France ne lui laissent pas le temps de bien digérer les conquêtes de Radama I^{er} et d'obtenir l'adhésion définitive des populations soumises, encore moins de poursuivre l'unification du pays. C'est donc un premier ministre en butte à des problèmes

6. H. Deschamps, 1960, p. 181.

7. G. Jacob, 1966, p. 5.

8. P. Boiteau, 1958, p. 172.

d'ordre interne qui négocie avec le consul Baudais, lequel rompt brusquement les relations diplomatiques et quitte Tananarive le 21 mai 1882.

L'isolement des dirigeants malgaches : 1882-1894

En juin 1882, le capitaine de vaisseau Le Timbre fait enlever les pavillons merina de la baie d'Ampasindava, sans aucune résistance. Rainilaiarivony pense pouvoir encore éviter un conflit et obtenir un règlement pacifique des différends. Aussi envoie-t-il en Europe et aux États-Unis d'Amérique (octobre 1882-août 1883) une ambassade dirigée par son neveu Ravoninahitrinarivo, ministre des affaires étrangères, pour rechercher un arrangement avec Paris et obtenir l'appui des autres puissances⁹. Mais, en dehors des traités de commerce signés avec Londres, Washington et Berlin, et de la renonciation de l'Angleterre, pour ses nationaux, au droit de propriété remplacé par des baux dont la durée serait fixée au gré des parties, les plénipotentiaires malgaches n'ont rien obtenu de substantiel. La France, que ménagent les Anglais qui veulent avoir les mains libres en Égypte, refuse tout arrangement bien que les envoyés de Ranavalona II aient admis de retirer les pavillons et garnisons de la baie d'Ampasindava et accepté des baux emphytéotiques pour les étrangers. L'ambassade est encore en Europe quand la marine française bombarde Majunga en mai 1883, engageant ainsi la première guerre franco-merina (1883-1885). Ainsi, l'action diplomatique n'a pas réussi à empêcher la guerre. Les autorités de Tananarive découvrent avec amertume que les grandes puissances, soucieuses avant tout de leurs intérêts, s'entendent parfois, sinon souvent, sur le dos des petits pays. L'attitude de l'Angleterre, présentée comme la fidèle alliée, déçoit et provoque cette constatation désabusée attribuée au premier ministre: « Faire semblant de se quereller comme les Français et les Anglais. »

La marine française attaque donc un royaume isolé sur le plan diplomatique. Une petite escadre, commandée par l'amiral Pierre, bombarde les ports du Nord-Ouest et de l'Est, et occupe Tamatave. Paris exige de Rainilaiarivony la cession de la portion de Madagascar située au nord du 16^e parallèle et la reconnaissance du droit de propriété aux Français installés dans l'île. Le premier ministre tient bon tout en laissant la porte ouverte aux négociations. Au cours de cette « drôle » de guerre où les négociations sont menées plus activement que les opérations militaires, les revendications françaises changent d'objet: il n'est plus question de faire reconnaître les droits historiques de la France sur le nord-ouest de Madagascar, mais d'imposer un protectorat sur toute l'île. Quant à Rainilaiarivony, il s'en tient à sa position initiale: il se refuse à sacrifier l'indépendance de son pays. Si les dirigeants français et malgaches adoptent donc deux attitudes à première vue irréconciliables, les sujets, de part et d'autre, sont atteints par la lassitude. Du côté magache, le blocus et l'effort de guerre provoque une crise économique et un malaise politique assez grave. Du côté français, l'expédition du Tonkin ne permet pas le renforcement des troupes engagées à Madagascar; par ailleurs, l'opinion

9. P. M. Mutibwa, 1974, p. 218-246.

du ministre Freycinet, porté à la conciliation, prévaut sur celle des partisans d'une marche sur Tananarive. Les événements poussent donc les deux gouvernements à signer la paix, c'est-à-dire à se contenter d'un compromis.

L'obscur traité du 17 décembre 1885 met fin à une guerre où il n'y a ni vainqueur ni vaincu. Obscur ou ambigu, ce traité de compromis sera interprété à sa façon par chacune des deux parties. La convention donne à la France le droit de «représenter Madagascar dans toutes ses relations extérieures» et d'entretenir à Tananarive un résident général avec une escorte militaire; elle accorde aux ressortissants français le droit d'obtenir des baux de longue durée (quatre-vingt-dix-neuf ans maximum), à la marine française celui d'occuper Diego-Suarez et au gouvernement une indemnité de 10 millions de francs. Cette convention où le mot «protectorat» ne figure pas, reconnaît la reine Ranavalona, souveraine de toute l'île et unique propriétaire du sol malgache. L'«Appendice», ou lettre explicative que le premier ministre demande et obtient le 9 janvier 1886 des négociateurs français avant de ratifier la convention, définit les pouvoirs du résident général, fixe la taille de son escorte militaire et fixe les limites du territoire de Diego-Suarez à 1 mille marin au sud et à l'ouest et à 4 milles au nord. Ces dispositions étaient censées limiter la portée du traité. Pour sa part, le gouvernement français ne reconnaît aucune valeur à l'«Appendice» et interprète l'accord du 17 décembre 1885 comme un traité de protectorat. En revanche, se refusant à voir dans ce document un traité établissant le protectorat sur l'île, le gouvernement malgache, dominé par Rainilaiarivony, oppose aux visées françaises une tout autre interprétation du texte. Celle-ci est fondée sur des références constantes à l'«Appendice» qui limite la portée des clauses jugées dangereuses pour l'indépendance du royaume. Les dirigeants de Tananarive s'efforcent alors d'éviter l'effectivité du protectorat en jouant sur les différences entre les textes français et malgache et les précisions apportées par le protocole additionnel¹⁰.

Ainsi, entre le premier ministre et les résidents généraux successifs s'engage une guerre d'usure et se multiplient les malentendus. Sans attendre les résultats d'interminables négociations sur la délimitation de la zone française autour de Diego-Suarez, la marine occupe une large bande de territoire au sud du port. Un deuxième conflit, celui de l'«exequatur» (document officiel par lequel le gouvernement d'un pays reconnaît un agent consulaire accrédité auprès de lui et l'autorise à remplir ses fonctions dans ce pays), a dominé les dix années du «protectorat fantôme» (1885-1895). Le résident général exige que ce soit lui qui accorde l'exequatur pour prouver que Madagascar est un protectorat; Rainilaiarivony s'y oppose pour affirmer l'indépendance du royaume. Jusqu'à la signature de l'accord franco-anglais de 1890 (la France reconnaît le protectorat anglais sur Zanzibar et en échange l'Angleterre accepte «le protectorat français sur Madagascar, avec ses conséquences»), ce dernier arrive à ne pas se départir de sa position. Ces difficultés diplomatiques sont aggravées par les problèmes économiques que connaît le royaume.

10. F. Esoavelomandroso, 1977 (b).

Pour régler l'indemnité due à la France, le gouvernement malgache contracte auprès du Comptoir national d'escompte de Paris (CNEP) un emprunt gagé sur les revenus des douanes des six principaux ports (Tamatave, Majunga, Fénérive, Vohémar, Vatomandry et Mananjary). Des agents, désignés par cette banque mais appointés par les autorités royales, veillent à la perception des taxes. L'État malgache se prive ainsi d'importants revenus.

Ce besoin d'argent ainsi que les pressions de Le Myre de Vilers, premier résident général français à Tananarive, amènent le premier ministre à accorder d'immenses concessions aux Européens soit pour l'extraction des mines (cuivre dans le Betsileo, or dans le Boïna), soit pour l'exploitation forestière. La concession aurifère de Superbie dans la région de Maevatanana, tristement célèbre à cause du mauvais renom de la « corvée de l'or », a très peu rapporté au gouvernement. Elle a par contre contribué à l'affaiblissement du pouvoir à cause des travailleurs qui s'enfuient et viennent grossir les rangs des *fahavalo* ou irréguliers qui font régner l'insécurité dans le Nord-Ouest. À la même période, douze concessions forestières situées sur la côte orientale du pays ont été accordées à des étrangers. Les moyens limités des concessionnaires et l'attitude du premier ministre Rainilaiarivony peu décidé, en dépit des apparences, à faciliter leur tâche, font que les tentatives d'exploitation des forêts malgaches n'ont pas été couronnées de succès. Ces concessions n'ont pas enrichi le gouvernement royal, n'ont pas profité aux populations locales et n'ont pas rapporté — autant qu'ils l'auraient voulu — aux capitalistes étrangers¹¹.

Les produits des taxes douanières ne suffisent pas à payer les indemnités semestrielles dues au CNEP, les concessions accordées aux étrangers n'ayant pas donné les résultats escomptés pour remplir les caisses de l'État, le gouvernement royal multiplie les taxes et renforce la corvée. En plus de ses charges habituelles, le peuple doit payer un impôt d'une piastre par tête et le *fitia tsy mba hetra*, sorte de souscription générale et en principe « volontaire ». Des hommes refusent d'effectuer les tâches relevant du *fanompoana* [corvée], d'autres se livrent à des actes de brigandage et des bandes de pillards n'hésitent pas à attaquer la ville sacrée d'Ambohimanga en 1888 et même la capitale en 1890¹².

Ces troubles qui menacent les intérêts des nantis et ceux des étrangers alarment le résident général et révèlent une grave crise d'autorité dans le royaume de Madagascar. Le Parlement français profite de la situation, et envoie à Tananarive Le Myre de Vilers qui y a été résident général de 1886 à 1889, porteur d'un projet de protectorat réel. Devant le refus de Rainilaiarivony, la guerre est votée à une grosse majorité par les élus français et acceptée par le gouvernement merina pour préserver son indépendance. Seulement, les autorités royales abordent ces hostilités, en 1894, dans des conditions défavorables.

11. M. Esoavelomandroso, 1979, p. 186-193.

12. F. Esoavelomandroso, 1977 (b), p. 50.

Le royaume de Madagascar en 1894: affaibli et désorganisé

À la veille de la conquête française, des tensions internes importantes ébranlent le royaume de Madagascar. Le baptême de Ranavalona II a non seulement provoqué — du moins sur le plan officiel — le déclin du culte des ancêtres et la disparition des *sampy* [palladiums] royaux ou même locaux qui constituent les fondements politiques et religieux de l'Imerina traditionnelle, mais il a aussi entraîné la conversion souvent forcée de milliers de sujets, la destruction de certaines hiérarchies anciennes par la mise à l'écart des gardiens de *sampy* et la montée d'une élite christianisée. Le politique, l'économique et le religieux s'imbriquent. Non seulement les hommes de l'Église du Palais s'occupent des affaires de l'État (recensement, enseignement, recrutement pour l'armée et les corvées...) mais, de plus, ils profitent de leur situation et du système économique pour s'enrichir par le commerce et l'usure. Gardiens de *sampy* et notables locaux dépossédés de leurs pouvoirs traditionnels et de leurs privilèges s'opposent aux dirigeants par la fuite, le refus de construire des églises ou leur incendie¹³. En outre, l'Église officielle ne fait pas l'unanimité des Merina christianisés. Ceux qui n'y sont pas intégrés et qui pratiquent une sorte de christianisme populaire, puisant son inspiration dans la Bible et dans l'histoire et le folklore locaux, peuvent en tant qu'élite instruite se poser en leaders politiques. Ils se livrent au commerce et prennent l'habitude de propager leurs idées les jours de marché. D'autres chrétiens réagissent contre la tutelle trop pesante de l'Église officielle en se tournant vers le catholicisme, en se plaçant sous le patronage d'un notable, ou bien en luttant pour l'autonomie et la liberté de leur vie religieuse comme ces dissidents du temple d'Ambatonakanga qui, en 1893, créent leur propre église baptisée *Tranozozoro* [maison ou temple de roseaux]¹⁴. Cette dissidence qui se produit au cœur même de la capitale, bastion du christianisme, témoigne du malaise ressenti par une partie des fidèles.

Ces tensions contribuent au déclin de l'Imerina aggravé encore par les pressions étrangères, surtout françaises, et le caractère archaïque de la domination économique exercée par les grands de Tananarive, domination qui ne leur donne pas les moyens matériels nécessaires à la réalisation de leur ambition: créer un État-nation. Les officiers-marchands compensent leurs pertes en exploitant au maximum le système des corvées, dégagé du caractère d'obligation rituelle qu'il avait autrefois, en investissant dans la terre, en se livrant à l'usure. À ces grands de la capitale, fidèles de l'Église du Palais, s'oppose alors la foule de leurs débiteurs, petits cultivateurs et journaliers sur lesquels pèse le plus le *fanompoana*.

Tout cela met à nu «la [...] décomposition du corps social comme de l'appareil d'État¹⁵» et révèle l'existence d'une crise profonde à l'intérieur du royaume de Madagascar, incapable alors de résister à l'expédition française. Mais Madagascar ne se réduit pas à l'appareil d'État. Les masses populaires

13. F. Esoavelomandroso, 1980.

14. S. Ayache et C. Richard, 1978, p. 133-182.

15. G. Jacob, 1977, p. 213.

merina qui ne se reconnaissent pas en leurs dirigeants, les populations soumises qui essayent avec plus ou moins de bonheur d'échapper à l'oppression de l'oligarchie, et les royaumes indépendants de Tananarive vont les uns après les autres résister à la pénétration ou à la conquête française.

Un pays opposant des résistances non coordonnées à la conquête coloniale

La déstructuration de la société à l'intérieur du royaume de Madagascar, le bouleversement de l'ordre ancien, la domination de l'oligarchie, la crise économique et les menaces impérialistes provoquent dans la masse du peuple un désarroi moral et spirituel. On idéalise alors le passé ou l'on préconise le retour à la tradition. Très vite, on passe donc à la critique des dirigeants. La conquête coloniale (1894-1895) donne aux opposants l'occasion de s'exprimer et précipite la chute du gouvernement, déjà très contesté en Imerina comme dans les provinces conquises, ignoré ou combattu par les populations indépendantes.

La faillite des dirigeants

Alors que du côté français l'opinion et le Parlement sont décidés à soutenir à fond l'expédition, que l'armée dispose de crédits importants et d'effectifs nombreux, que le terrain étudié par des explorateurs et des militaires est bien mieux connu, du côté malgache l'État est beaucoup moins solide qu'en 1883. Rainilaiarivony vieillissant, autoritaire, devenu impopulaire et déjouant de nombreux complots dont certains sont montés par ses proches, voire ses enfants, ne peut compter totalement ni sur les hauts dignitaires du régime qui envient ses charges et espèrent le remplacer un jour, ni sur l'armée désorganisée par la multiplication des déserteurs et démoralisée à cause de la corruption et de la vénalité. Sa stratégie reste alors archaïque. Malgré des efforts d'ailleurs improvisés et désordonnés afin d'acheter des armes et des munitions, malgré des tentatives de procéder à une véritable mobilisation des forces du royaume, il ne fait confiance qu'à ses alliés, les « généraux Tazo [fièvre] et Ala [forêt] ». Comme en 1883, il espère que l'absence de route à travers la forêt difficilement pénétrable et un climat éprouvant pour l'Européen empêcheront la marche d'un corps expéditionnaire sur Tananarive.

Effectivement, la campagne a été meurtrière pour les Français, mais cela a été provoqué par l'incurie de certains services du Ministère de la guerre. Les troupes, débarquées à Majunga, devaient marcher sur la capitale en utilisant les fameuses voitures Lefèbre. On leur imposa alors la construction d'une route. Les travaux de terrassement dans les marais provoquèrent la fièvre et la dysenterie, transformant le corps expéditionnaire en une « interminable colonne, empêtrée par ses convois et ses moribonds¹⁶ ».

16. H. Deschamps, 1960, p. 230; M. Brown, 1978, p. 236-256.

L'armée royale n'engage aucune guérilla sur les flancs ou les arrières de ces troupes éprouvées. Les soldats de Ranavalona sont dispersés entre les ports. Ceux qui sont envoyés au-devant des Français élèvent des fortifications qu'ils évacuent dès qu'elles sont bombardées ou tournées. Ces soldats comme leurs officiers n'ont reçu aucune formation militaire véritable et ils ne sont point motivés; pis, ils sont désarmés. Rappelant les dissensions ou la discorde au sein de l'armée, un officier du front, Rajestera, écrit: « Le découragement était partout, aussi bien chez les soldats que les chefs, d'autant que l'on apprenait que les parents ou amis du premier ministre, en particulier son petit-fils Ratsimanisa, bien que tranquillement restés en Imerina, se partageaient les honneurs qui auraient dû échoir en bonne justice à ceux qui avaient à subir les fatigues et les dangers de la guerre. » L'annonce de l'élévation du jeune Ratsimanisa — « ce gosse qui dort déjà à peine réveillé et juste bon à faire griller des patates », disaient en se moquant les officiers — au grade de 15 honneurs, l'un des plus élevés de la hiérarchie, mit le comble à cet état d'esprit et acheva d'énervier la résistance¹⁷.

Devant cette situation, le général Duchesne, commandant en chef du corps expéditionnaire français, détache du gros de l'armée encombrée par ses malades, ses voitures et ses bagages, une colonne légère qui bouscule et met en déroute les troupes régulières de la reine avant de prendre Tananarive le 30 septembre 1895. Le *foloalindahy* [l'armée royale] n'était plus, en 1895, que l'ombre de l'armée de Radama. Si Rainilaiarivony a réussi à rabaisser les *mainity* et à écarter les *andriana* qui constituaient l'ossature des armées du XVIII^e et du début du XIX^e siècle, il n'est pas parvenu à forger une grande armée bien entraînée et bien encadrée par les hommes qui lui sont fidèles, hommes respectueux des biens de l'État et jaloux de l'indépendance de leur patrie. Le premier ministre s'est entouré d'une meute de courtisans incapables de lui donner le moindre conseil utile pour la conduite des affaires de l'État et décidés à servir celui qui détient les pouvoirs. Ces hommes qui n'ont pas su défendre l'indépendance du royaume devenaient pour la plupart des colonisateurs souvent zélés, désavouaient et parfois combattaient les masses populaires qui, devant la débandade de l'armée royale et la « trahison » des dirigeants, se levaient pour combattre les Français.

Les mouvements menalamba en Imerina

Les comportements de la population merina face à la conquête s'expliquent par leurs relations avec le gouvernement monopolisé par les *andafiaravatra*, c'est-à-dire la famille et la clientèle de Rainilaiarivony, le premier ministre¹⁸.

Les six *toko* [districts] de l'Imerina n'entretiennent pas les mêmes relations avec l'oligarchie au pouvoir. Le Vakinisaony, par exemple, terre ancestrale des rois d'Imerina, et région de la première adoption de *sampy* dont Ikelimalaza, détient le privilège d'accorder la légitimité au souverain. Or, tout au long du

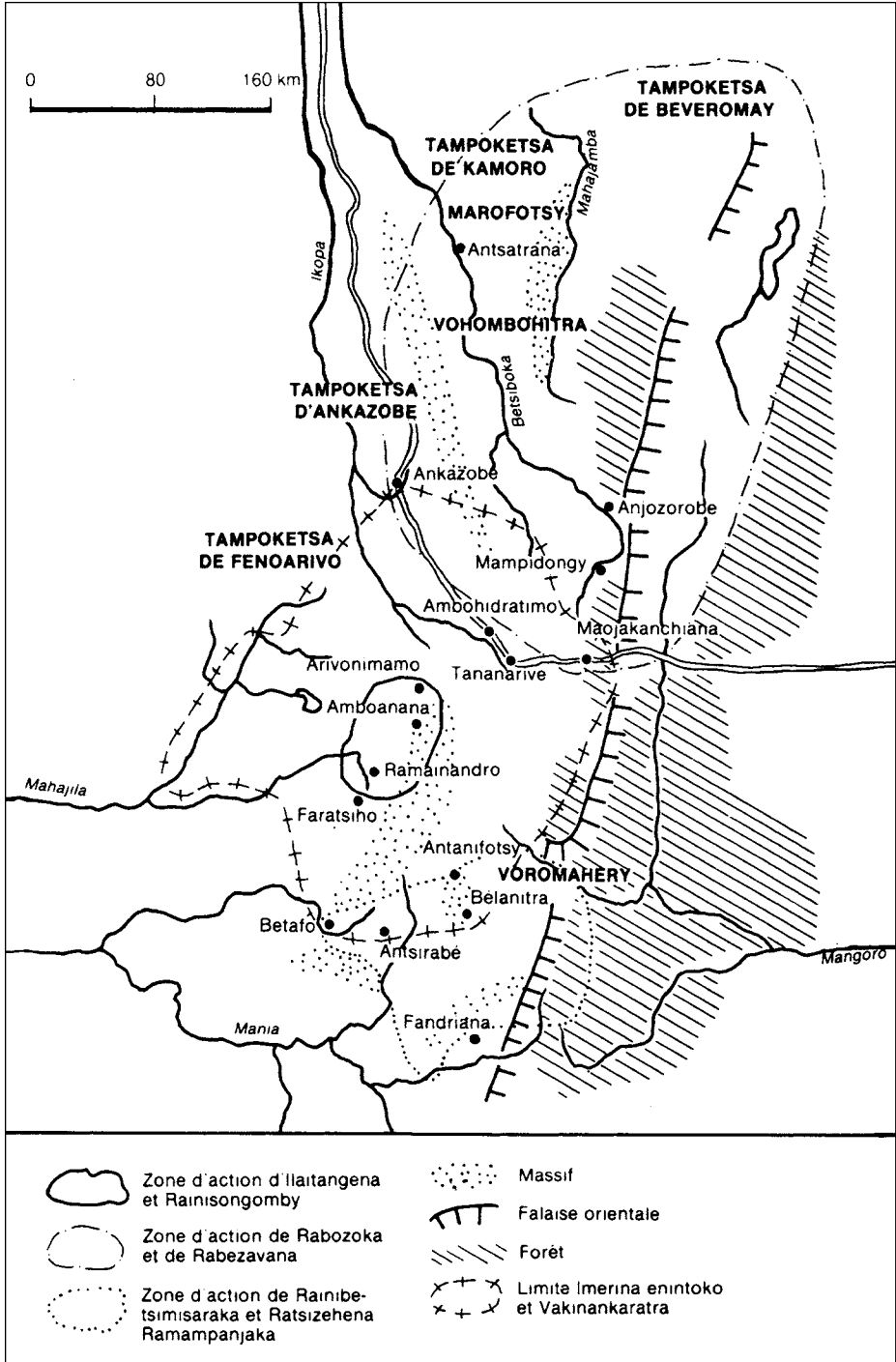
17. Cité par M. Esoavelomandroso, 1975, p. 62, note 67.

18. S. Ellis, 1980 (a), 1980 (b).

XIX^e siècle, les habitants du Vakinisaony, réputés résistants, subissent le poids des corvées et ressentent durement le pouvoir des Avaradrano — ceux qui ont soutenu Andrianampoinimerina. Les *andriana* [nobles] du Vakinisaony ont été éliminés (cas des détenteurs d'*ikelimalaza*, d'abord confisqué par Andrianampoinimerina, puis brûlé en 1869. À partir de cette date, dans le sud-Vakinisaony, l'opposition au gouvernement chrétien se cristallise autour du culte de ce *sampy*. Dans la partie nord du *toko*, on compte aussi bien des groupes respectueux de la religion traditionnelle que des chrétiens; mais chez ces derniers se produisent des scissions à l'échelle des villages, tel celui d'Ambohimalaza (nobles et esclaves en majorité catholiques, roturiers protestants). La même opposition entre partisans des cultes traditionnels et du christianisme se retrouve dans les autres districts. Dans l'Ambodirano, à Ramainandro, localité fortement christianisée et alliée à un *foko* [dème] de l'Avaradrano, Amboanana fait face, restée fidèle au culte des *sampy*.

La chute de Tananarive qui signifie la faillite du monde urbain chrétien provoque la mobilisation du monde rural pour défendre l'héritage des ancêtres. Le soulèvement d'Amboanana qui éclate le jour du Fandroana (fig. 10.4) en novembre 1895 (anniversaire de la reine et fête nationale), marque les débuts de l'opposition de la population à la conquête française. Cette grande rébellion est connue sous le nom de *Menalamba* [littéralement « toges rouges »], car les rebelles « coloraient leurs vêtements avec de la terre rouge du pays afin de ne pas être facilement reconnus de loin ». Les insurgés s'emparent d'Arivonimamo, assassinent le gouverneur ainsi qu'un missionnaire anglais et sa famille, réclament la suppression du culte chrétien, des écoles, du service militaire et de la corvée. En mars 1896, éclatent dans le nord et le sud de l'Imerina d'autres mouvements qui réclament le retour aux anciennes croyances, l'épuration de la classe dirigeante et se proposent d'imposer le départ des Français.

Les *Menalamba* récupèrent les armes des déserteurs du *foloalindahy* ou en achètent auprès des commerçants indiens et créoles — ce qui dénote des relations relativement faciles avec la côte. Ils sont organisés à l'image des troupes royales, avec une hiérarchie des honneurs et une répartition en régiments. Ils s'attaquent aux représentants du pouvoir oligarchique — pour eux illégitime et responsable de la défaite —, aux missionnaires étrangers et évangélistes malgaches — propagateurs du christianisme et donc ennemis des cultes traditionnels. Aussi brûlent-ils des églises, des écoles et remettent-ils en honneur la religion ancestrale; le culte du *sampy* Ravololona se développe, les rites anciens tels le *valirano* et le *sotrovokaka*, deux types de serment, sont pratiqués à nouveau. Mais, par certaines pratiques, les *Menalamba* s'aliènent une partie de la population. Dans leur stratégie, ils attaquent les marchés afin de frapper l'imagination, de créer la panique, de s'en prendre à une institution qui symbolise la pression et l'ordre imposés par l'oligarchie. Mais ils le font aussi afin de pouvoir se ravitailler. Ces attaques de marchés, les *razzias* menées contre des villages qui ne leur sont pas acquis afin de s'emparer de leurs récoltes, facilitent auprès des populations sédentaires la confusion entre *Menalamba* et *jirika* [pillards, brigands], confusion que les colonisateurs et leurs alliés locaux utilisent pour isoler les insurgés.



10.4. Principales zones des rébellions menalamba.

Ces mouvements *menalamba* ont eu lieu sur les marges frontalières de l'Imerina, zones d'insécurité permanente. En effet, elles sont : *a*) éloignées de Tananarive et deviennent ainsi les refuges des irréguliers et des déserteurs; *b*) en contact avec les Sakalava au Nord-Ouest, et les Betsimisaraka au Sud-Est, ce qui facilite le ravitaillement en armes; *c*) difficiles d'accès (les Tampoketsa dénudés et désolés au Nord-Ouest, la forêt à l'Est). Ces zones sont habitées par les gardiens des bœufs des dirigeants de la capitale, gardiens qui jouissent d'une relative liberté face au pouvoir central. Enfin, ces régions sont les théâtres de la corvée de l'or, d'où le mécontentement de la population à l'égard du pouvoir central.

Ainsi, des gouverneurs de petits postes comme Rabazavana et Rabozaka dans le nord de l'Imerina, ou des notables locaux arrivent sans trop de peine à lancer ces irréguliers, ces mécontents, ces indépendants contre les étrangers et leurs alliés responsables des bouleversements économiques, sociaux, politiques et religieux qui secouent le *tanindrazana* [terre des ancêtres]. En fait, les comportements des esclaves émancipés varient d'une région à l'autre, et à l'intérieur d'une même région. En Imerina centrale où la proportion de la population servile est importante, enthousiasme, conversion au catholicisme (présentée comme une allégeance à la France), et retour vers leurs régions d'origine sont des réactions assez fréquentes. En revanche, sur les marges de l'Imerina, moins peuplées, les esclaves libérés sont confrontés à des problèmes matériels et se rangent du côté des insurgés.

Les *Menalamba* sont composés de groupes hétéroclites dont l'attitude devant certains problèmes semble ambiguë. Ils honnissent et en même temps vénèrent la capitale. Citadelle du christianisme, siège d'autorités contestées, la ville symbolise tout de même le royaume et reste dans l'imagerie populaire la capitale d'Andrianampoinimerina. Sa chute laisse présager le chaos qu'il faut éloigner. Quand les *Menalamba* menacent Tananarive, c'est à la fois pour manifester leur désaccord à l'égard du monde urbain et leur souci de rester en contact avec la « capitale du royaume ». Leur attitude est encore plus ambiguë quand ils cherchent à distinguer Ranavalona III — reine légitime selon eux — de Rainilaiarivony — premier ministre et illégitime — alors que la première a été choisie et désignée par le second. Il en est de même quand ils s'ingénient à démarquer certains dirigeants du reste de l'oligarchie. Ainsi, si l'opposition entre les *Menalamba* et les étrangers est claire et tranchée, l'antagonisme entre eux et l'oligarchie l'est moins car il est tout en nuances.

La sévérité de la répression, et surtout le manque de coordination entre les différents mouvements ainsi que leur autonomie par rapport aux insurrections qui se déclenchent dans les autres régions de Madagascar, expliquent l'échec de la résistance populaire en Imerina.

L'opposition populaire dans les régions soumises à l'autorité royale

Dans certains régions, les réactions des populations à la conquête française résultent d'une influence des *Menalamba*. Dans le Nord-Ouest (région de Mampikony), en 1896, Rainitavy, ancien gouverneur merina, recrute une troupe hétérogène de déserteurs merina, de pasteurs sakalava, et ravitaille

en armes achetées dans le nord-ouest les *Menalamba* de Rabozaka. L'insurrection qu'il organise est le seul mouvement *menalamba* dans lequel le mobile commercial tient une place fondamentale. En effet, le but est le contrôle du commerce régional sur lequel les Créoles et les Indiens exercent un véritable monopole; d'où les attaques lancées contre eux. Dans les régions voisines de l'Imerina, les relations entretenues par les leaders *menalamba* avec les rois et les notables locaux ont aidé à la diffusion de quelques-unes de leurs idées. Ainsi, le Tanala Rainimangoro déclare avoir reçu des ordres de Tananarive pour chasser les Français¹⁹.

Ailleurs, ces relations n'existent point. Dans les provinces les mieux tenues et par conséquent les plus exploitées, la chute de Tananarive (septembre 1895) donne le signal à des attaques contre les Manamboninahitra (officiers marchands pour la plupart), les Merina immigrés et les étrangers. Dans la province de l'Est, par exemple²⁰, la révolte des Vorimo — groupement clanique du bas Mangoro — donne le signal, en décembre 1895, d'une série de soulèvements qui, durant l'année 1896, y entretiennent un climat d'insécurité. Ces révoltes sont, dans un premier temps, dirigées uniquement contre l'oligarchie merina. Jusqu'en octobre 1895 où le gouverneur général de la province, Rainandriamampandry, est rappelé à Tananarive, des Betsimisaraka dévastent les rizières des soldats, refusent de ravitailler les troupes royales, ou encore désertent. À partir de décembre de la même année, ils s'attaquent ouvertement aux postes militaires et prennent l'initiative des raids ou des opérations menés contre des plantations merina. Les révoltés épargnent les étrangers, croyant à tort que les Français sont venus les débarrasser de leurs oppresseurs. Or la répression très sévère, menée par des détachements de l'armée d'occupation, surprend d'abord les Betsimisaraka, et ensuite leur fait croire que les Français sont plutôt les amis des Merina que les leurs. Dès lors, les insurgés multiplient leurs actions et s'attaquent aussi bien aux Merina qu'aux Français. La révolte ne s'atténue qu'en décembre 1896 pour ensuite disparaître, avec les mesures prises par le général Gallieni qui remplace les représentants de l'oligarchie par des chefs locaux.

L'opposition des populations des régions soumises à la conquête française était donc multiforme.

La résistance des populations indépendantes

Au départ, les Français pensaient qu'en s'emparant de Tananarive ils contrôlaient la grande île. Or, après avoir maté les mouvements *menalamba* et donc après avoir occupé l'Imerina, ils découvrent qu'ils doivent faire la conquête des régions indépendantes. Les populations insoumises à l'autorité royale repoussent, les armes à la main, la pénétration française.

Dans l'Ambongo — exemple d'une région caractérisée par sa division et son émiettement politiques —, les Français ont utilisé plusieurs procédés

19. S. Ellis, 1980 (b), p. 212.

20. M. Esoavelomandroso, 1979, p. 346-352.

pour la contrôler. Tout en cherchant à nouer des ententes avec les principaux chefs ou rois du littoral comme de l'intérieur, dès 1897 ils installent des postes de milice dans les gros villages afin de tenir le pays²¹. Or, dès le début de l'année 1899, des troubles dus à la même volonté de refuser la domination coloniale, de défendre l'indépendance, éclatent sous la direction des principaux chefs. Ces mouvements affrontent en ordre dispersé et successivement les tirailleurs conduits par les Français. À aucun moment ces derniers n'ont eu à combattre deux ennemis à la fois. Au contraire, ils ont pu librement frapper qui et où ils voulaient. Les groupes de résistants sont donc isolés les uns des autres, incapables de s'unir devant l'ennemi commun. Les responsables de cet état de fait sont avant tout les chefs qui, à cause de leur incurie et de leur égoïsme, n'ont pas su favoriser le développement des luttes populaires pour défendre l'indépendance sakalava.

La conquête du Menabe — grand royaume organisé — débuta en 1897 et devait être la traduction en acte de la politique élaborée par Gallieni qui répondait à un « triple objectif: isoler et réduire l'ennemi principal, le pouvoir centralisé merina; favoriser contre lui l'autonomie politique des grandes régions de l'île, selon le principe "diviser pour régner"; profiter de cette autonomie pour effectuer la colonisation aux moindres frais²² ». Le roi Toera et ses principaux chefs, réunis à Ambiky, se seraient apprêtés à rendre les armes, mais le commandant Gérard, qui dirigeait les opérations, préféra, plutôt que d'accepter cette soumission, investir la capitale et « massacrer tous les Sakalava qui ne purent s'enfuir, y compris le roi Toera ». Cet acte cruel et déloyal a affermi la volonté de résistance des Sakalava. Aussi, une résistance bien organisée, commandée par Ingereza — frère et successeur de Toera — éclate dans tout le Menabe et dure jusqu'en 1902.

Les populations du Sud (Antandroy et Mahafale) s'opposent elles aussi à la pénétration française et ne se soumettent qu'en 1904.

Par sa politique de la tache d'huile et après une longue période, Gallieni peut se dire, vers 1904, que l'unification territoriale de l'île est faite. En effet, aucune partie de l'île n'échappe à l'autorité de Tananarive; toutes les régions reconnaissent le pouvoir des colonisateurs. Mais cette unité dans la commune soumission à la France crée une situation nouvelle qui explique les différentes formes d'actions que les Malgaches entreprennent pour améliorer leur sort, voire pour recouvrer leur indépendance.

Un pays uni à travers la soumission à la France et contestant la domination coloniale

L'année 1904 clôt la période dite de « pacification » de l'île. Les réactions malgaches à la conquête ou à la pénétration coloniale se sont toutes soldées par des échecs en 1904. Officiellement, les opérations militaires sont

21. M. Esoavelomandroso, 1981.

22. B. Schlemmer, 1980, p. 109.

terminées, et les différents rouages de la colonisation — rouages administratifs, économiques ou culturels — mis en place par Gallieni, vont pouvoir fonctionner et permettre à la France d'établir son emprise d'une manière définitive. Seulement, cette même année 1904 est aussi le début d'une nouvelle période marquée par les luttes des populations malgaches contre l'oppression coloniale.

De la colonisation à l'éveil du mouvement national

Pour le Malgache, la situation coloniale signifie la perte de la liberté et de la dignité. Même si parfois il trouve quelque continuité entre le XIX^e et le XX^e siècle, il sent et vit comme une agression perpétuelle la présence de l'étranger qui l'exploite et l'opprime, après lui avoir ravi le pouvoir et l'avoir transformé en sujet. La France décide de « civiliser » ce Malgache, de l'« assimiler », donc de l'obliger à devenir un autre homme, en un mot de l'aliéner. Cette tentative de destruction de sa personnalité et les transformations de ses conditions d'existence provoquent chez lui diverses réactions.

Sur le plan administratif, l'entreprise coloniale brise les cadres politiques anciens. En Imerina, Gallieni abolit la monarchie le 28 février 1897, et les privilèges de l'aristocratie le 17 avril; mais ailleurs, il ne supprime pas les différentes dynasties — du moins sur le plan juridique. Au contraire, dans un premier temps, il cherche — comme le lui prescrit le ministère — à combattre l'hégémonie merina et à pratiquer sa « politique des races » expérimentée auparavant au Soudan (Afrique-Occidentale française) et en Indochine. D'anciens souverains ou leurs fils sont alors associés à l'administration en tant que « gouverneurs indigènes » et des « protectorats intérieurs » sont créés dans l'Ouest et le Sud-Ouest, là où se trouvaient des royaumes étendus. Mais le système n'a pas donné satisfaction et, dès 1905, on augmente démesurément le nombre des auxiliaires merina, jugés plus aptes que les autres populations « au progrès et à l'adaptation ». Finalement, Gallieni fait venir des colons français et des ouvriers asiatiques, provoquant ainsi un mouvement important d'aliénation de la population indigène. On étend partout « la synthèse franco-merina de Gallieni avec ses pièces maîtresses, le *fokonolona*, communauté villageoise collectivement responsable et la corvée, codifiée comme “prestations” en 1907 et généralisée entre 1908 et 1915²³ ». Cela entraîne *de facto* l'abandon de la « politique des races », la suppression en 1909 des deux écoles régionales côtières (la troisième étant installée à Tananarive) — Analalava sur la côte Nord-Ouest et Mahanoro sur la côte Est — créées par Gallieni pour être les pépinières des fonctionnaires, et la liquidation des « protectorats intérieurs ». L'uniformisation de l'administration (entre 1927 et 1932, trois réformes tentent de délimiter les circonscriptions); la généralisation en 1902 du *fokonolona* administratif, courroie de transmission du pouvoir; la mise en place d'un système contraignant avec l'institution, en 1901, du « code d'indigénat » — base de la justice administrative qui confond le pouvoir judiciaire et le pouvoir exécutif — consacrent l'unification territoriale de Madagascar.

23. J. Fremigacci, 1980, p. 2.

Si pour l'Imerina, ces mesures se situent dans la droite ligne des réformes de Rainilaiarivony, et révèlent une certaine continuité entre le XIX^e et le XX^e siècle, ailleurs, elles représentent autant de ruptures, entraînant des transformations profondes, pas toujours comprises par les Malgaches, et donc combattues par eux.

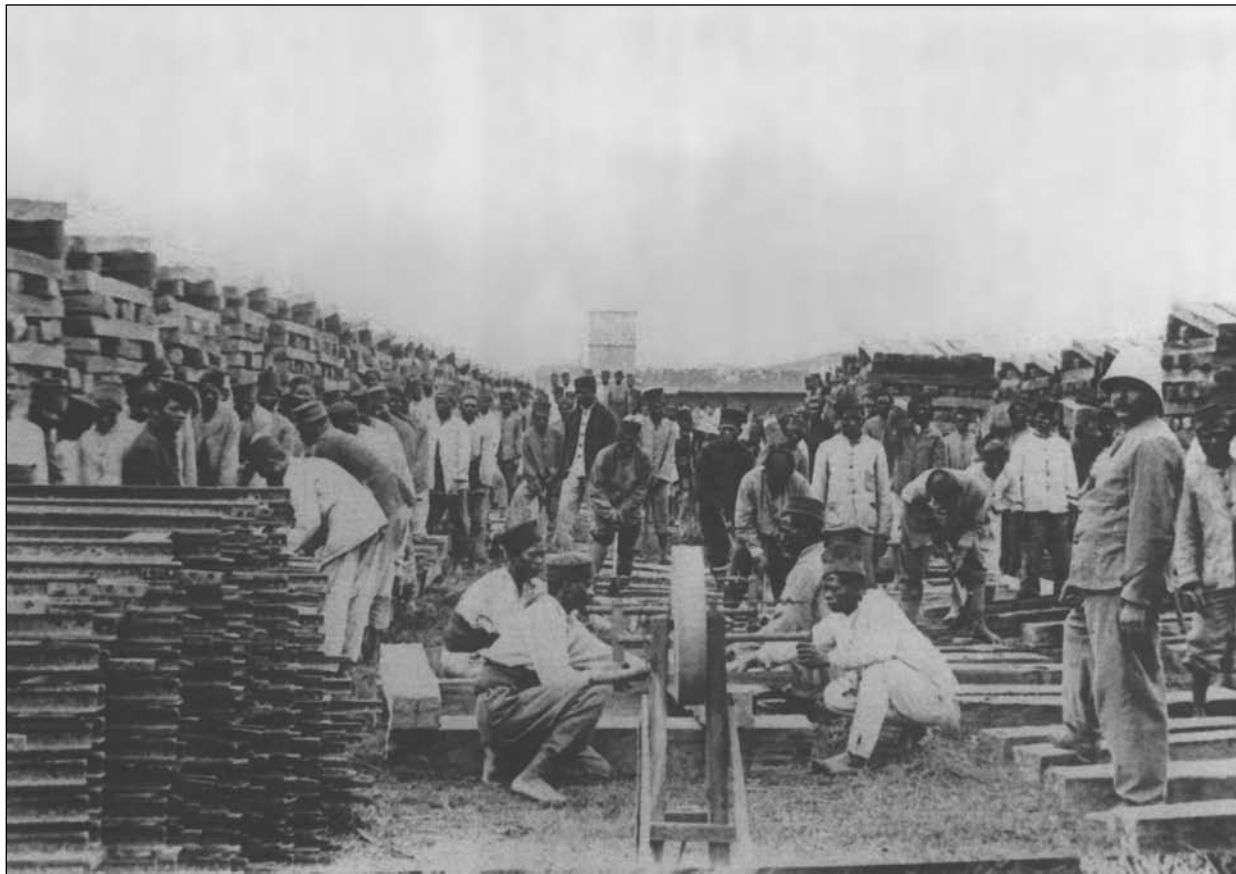
Pour le Malgache, la colonisation signifie aussi l'exploitation économique de Madagascar par la minorité étrangère. Cette prétendue « mise en valeur » de la colonie se heurte très tôt au problème de la main-d'œuvre. Après la réutilisation du *fanompoana* royal méridional et sa généralisation décidées par Gallieni, en 1896 et 1897 — astreignant tout Malgache de sexe masculin, de 16 à 60 ans, à cinquante jours de prestations gratuites par an —, l'Office central du travail chargé de faciliter le recrutement de travailleurs pour les entreprises privées est créé en 1900. Devant la résistance des Malgaches à tout recrutement, l'administration intervient en instituant en 1926 le « Service de la main-d'œuvre pour les travaux d'intérêt général (SMOTIG) » qui oblige les conscrits non retenus par le service militaire à travailler pendant trois ans (durée réduite à deux ans par la suite) sur les chantiers de la colonie (fig. 10.5). Le SMOTIG, perçu par les Malgaches comme un « esclavage déguisé », est durement ressenti non seulement par les recrutés, mais aussi par les travailleurs « volontaires » qui perdent alors leur travail.

Cette oppression coloniale est encore aggravée par la spoliation des terres, distribuées aux colons. Par un décret de 1926, l'État se déclare propriétaire de tous les terrains « vacants et sans maître » non bâtis, ni enclos, ni concédés au jour de la promulgation du décret²⁴. Dès lors, les bonnes terres sont accaparées par l'administration, les colons empiètent sur les réserves indigènes et les Malgaches n'ont plus aucun droit de propriété sur leurs terres ancestrales. La côte Nord-Ouest et la côte Est sont les plus touchées par cet accaparement des terres qui provoque le ressentiment des Malgaches.

Ces mutations économiques et les bouleversements politiques ne manquent pas de provoquer des transformations socioculturelles. Attaquées dans leur essence, les sociétés claniques des régions côtières sont menacées de décomposition ou de déstructuration. La confiscation des meilleures terres, la lourdeur de la fiscalité obligeant des populations entières — comme les Antandroy, dès 1921 — à émigrer vers les plantations de la Réunion et du Nord-Ouest, les déplacements des travailleurs, la diffusion de l'instruction et du christianisme, le départ en France des soldats malgaches pour participer à la première guerre mondiale, l'abolition de l'esclavage et l'abaissement des groupes nobles bouleversent les structures sociales, provoquent l'éclatement de certains clans et bousculent certaines valeurs ou pratiques ancestrales. En Imerina, la multiplication des écoles et le recrutement massif de fonctionnaires locaux dans l'administration subalterne provoquent des déceptions dans les rangs de l'ancienne oligarchie, privée du pouvoir par la conquête, et chez la nouvelle élite formée dans les écoles coloniales, mais qui a « l'impression d'être délibérément écartée des postes de responsabilité par le système colonial²⁵ ».

24. L. Rabearimanana, 1980, p. 58.

25. A. Spacensky, 1970, p. 24.



10.5. *Madagascar: personnel employé à la construction du chemin de fer Tananarive-Tamatave.* [Photo: © Harlingue-Viollet.]

Ainsi l'oppression coloniale — même si ses manifestations varient d'une région à l'autre — touche indistinctement les différentes couches du peuple malgache. Les réactions de ce dernier sont diverses, elles aussi.

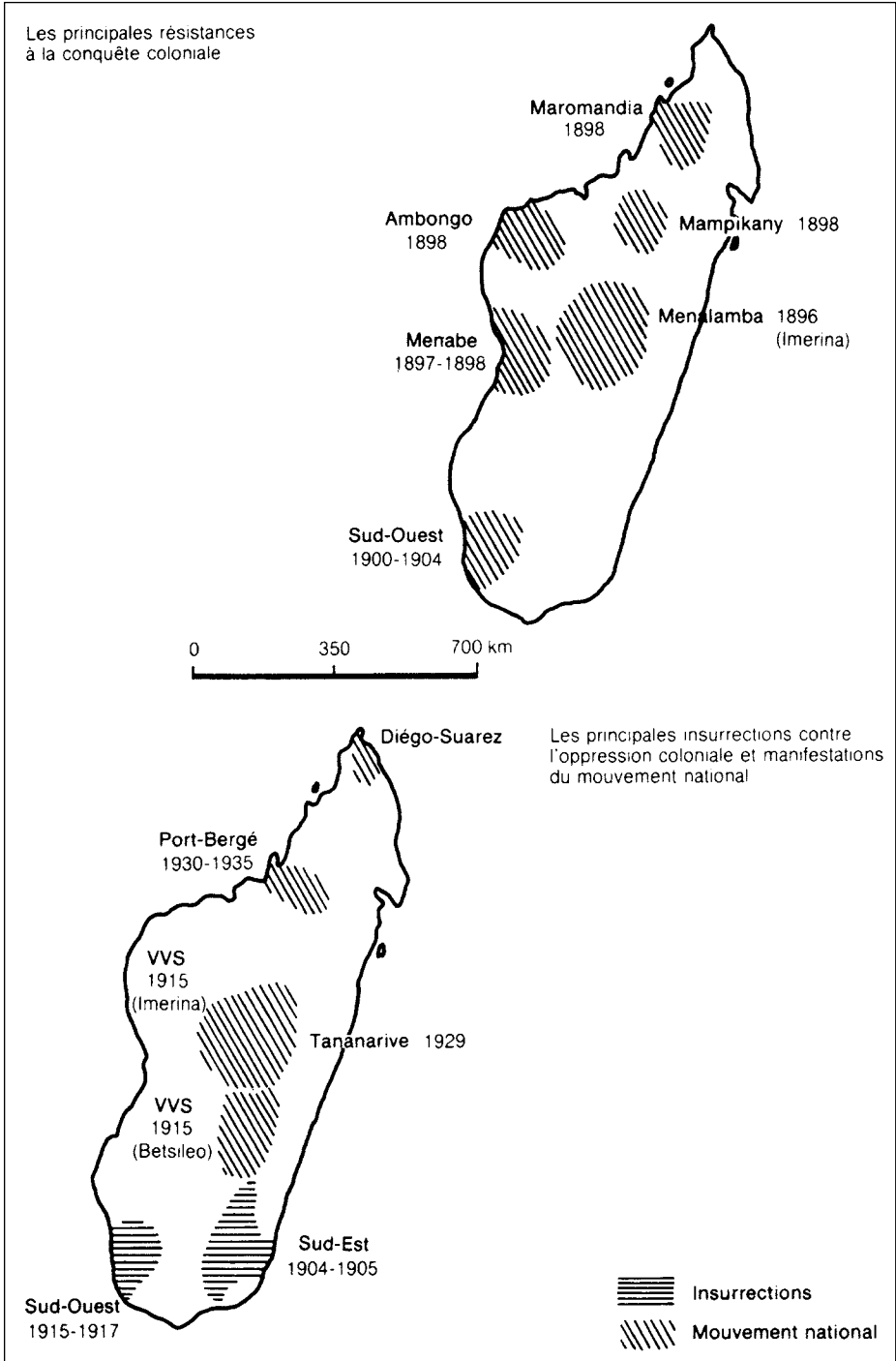
Les premières réactions d'opposition au système colonial

En 1904, au moment où ils considèrent l'occupation terminée, les colonisateurs sont conscients de la précarité de la situation. Leur crainte a été confirmée cette même année par l'insurrection de 1904-1905 dans le Sud-Est. L'insurrection qui éclate en novembre 1904 dans la province de Farangana s'étend très vite vers l'Ouest, grâce à des contacts traditionnels historiques entre les populations de l'Est et les Bara (fig. 10.6). Si les solidarités claniques devant un ennemi commun expliquent l'extension rapide du mouvement, les conditions géographiques (forêts, falaise), elles, rendent compte des difficultés rencontrées par les forces de répression. Les insurgés, conduits par des chefs appartenant aussi bien aux clans bara (comme Befanoha) qu'à ceux du Sud-Est (Mahavelo groupe Masianaka, ou Resohiry de la région de Vangaindrano) ou par des miliciens dissidents (comme le caporal Kotavy), attaquent les postes militaires (Ampanihy, Begogo, Esira) des concessions, assassinant le lieutenant Conchon (propriétaire de *L'Émeraude*). Des tirailleurs désertent leurs postes (Tsivory, Bekitro) ou entrent en rébellion (Antanimora).

Gallieni explique l'insurrection par la mentalité de la population locale, à l'« humeur belliqueuse » et ayant « une conception séduisante du désordre et de la rapine », et Augagneur — son successeur — par les « excès de l'administration » (augmentation des impôts, abus dans la perception, tyrannie des chefs de poste ou des colons isolés...). Ces explications sont insuffisantes, car elles passent sous silence un aspect essentiel de l'insurrection (lutte pour recouvrer la liberté) et la capacité d'organisation des insurgés qui se sont attaqués à tous ceux qui représentent l'administration coloniale (l'occupant français comme le fonctionnaire ou l'instituteur malgache). Concluant son étude sur le mouvement de 1904, Jacob écrit qu'« il a, incontestablement, une double signification : combat pour l'indépendance et lutte contre l'exploitation coloniale²⁶ ». La répression de cette première révolte contre l'oppression administrative oblige les Malgaches à adopter d'autres formes de lutte.

La résistance passive est l'une des formes de la contestation coloniale la plus répandue : refus de se conformer aux ordres, à tout ce qui est considéré comme « civilisation » mais étroitement lié à la colonisation, à la présence étrangère ; refus d'envoyer les enfants à l'école, considérée dans certains milieux comme une simple « corvée coloniale » ; refus de rester dans les villages créés le long des routes pour regrouper les populations dans le Sud... Ces refus ne représentent aucun danger aux yeux du colonisateur qui, depuis 1905, pense que la paix est enfin établie à Madagascar. Mais voici qu'en 1915 la révolte des *sadiavahe* [surnom donné aux insurgés] éclate dans le

26. G. Jacob, 1979, p. 17.



10.6. Résistance, insurrection et nationalisme à Madagascar, 1896-1935.

Sud-Ouest, et la police découvre à Tananarive l'existence d'une société secrète — *Vy, Vato, Sakelika* ou *vvs* [Fer, Pierre, Ramification] (fig. 10.6).

Le mouvement *sadiavahe* (1915-1917) est une révolte armée paysanne qui éclate à Ampotaka, sur la rive gauche du fleuve Menarandra, au début de février 1915, et s'étend très vite dans les districts d'Ampanihy et de Tsihombe²⁷. Les *sadiavahe* volent des bœufs, attaquent des villages, coupent les fils télégraphiques, et vivent dans des repaires éloignés des postes contrôlés par l'administration. Ils s'organisent en bandes de dix à quarante membres au maximum, extrêmement mobiles, et sillonnent une grande partie du Sud. La pauvreté quasi chronique, en raison des pluies rares, mais violentes, dans laquelle vit la population, l'institution de l'impôt sur les bœufs, les répercussions de la première guerre mondiale (mobilisation de réservistes et augmentation des taxes, difficultés de ravitaillement, insuffisance de numéraire pour régler les impôts) expliquent pourquoi des villages entiers aident, ouvertement ou non, les *sadiavahe*.

À Tananarive sept étudiants de l'École de médecine, seul établissement préparant au diplôme le plus élevé alors accessible aux Malgaches, créent la *vvs*, en juillet 1913, juste après la publication d'une série d'articles écrits par le pasteur Ravelojaona, et intitulés « Le Japon et les Japonais »²⁸. L'élite malgache prend pour modèle ce Japon où se marient si bien modernisme et tradition. Employés de commerce et instituteurs rejoignent les étudiants. L'anticléricalisme d'Augagneur (gouverneur général de 1905 à 1910) et la lutte menée contre les missions redonnent une nouvelle vigueur à la *Tranozozoro* dont les pasteurs revendiquent aussi bien dans leurs sermons que dans leurs écrits « une église libre dans un pays libre²⁹ ». Contre l'athéisme français, contre la « fausse francisation », « l'intelligentsia affirme comme tradition nationale un protestantisme que ses structures démocratiques pouvaient transformer en refuge de la résistance³⁰ » et prend conscience de l'originalité malgache (renaissance littéraire, remise en honneur de certaines périodes du passé national, réutilisation de rites d'initiation anciens pour entrer dans la société secrète). Bien que clandestine, la *vvs* s'exprime ouvertement dans des journaux en appelant les Malgaches à se sacrifier pour leur patrie afin que celle-ci avance, progresse et vive dans la liberté et la dignité. Cette société secrète, porteuse d'un projet national, ne peut être tolérée par l'administration, surtout en période de guerre. La répression, très dure (condamnation aux travaux forcés, déportation au camp de Nosy Lava, interdiction des journaux dont les rédacteurs étaient impliqués dans l'affaire, renvoi de la fonction publique, remaniement des programmes scolaires avec suppression de l'histoire — discipline qui véhicule des idées trop spéculatives de liberté et d'égalité —, place plus grande accordée au français, revalorisation des dialectes locaux pour amoindrir l'influence du dialecte merina imposé quelques années auparavant comme langue nationale...), montre combien

27. F. Esoavelomandroso, 1975, p. 139-169.

28. F. Esoavelomandroso, 1981, p. 100-111.

29. S. Ayache et C. Richard, 1978, p. 176.

30. J. Fremigacci, 1980, p. 11.

les colonisateurs ont pris conscience de l'éveil d'un nationalisme dont ils craignent les conséquences au sein de l'élite. Le résultat de cette répression est d'amener les Malgaches à renoncer à l'action clandestine. Ils passent alors ouvertement à la revendication politique par des campagnes de presse, par la constitution de syndicats...

Les luttes pour recouvrer la dignité

La décennie qui suit la première guerre mondiale est importante dans l'évolution d'une prise de conscience au niveau du pays dans la préparation et la consolidation d'un mouvement national. Le retour à Madagascar des anciens combattants amorce ce tournant décisif dans l'histoire malgache.

Les combattants, auréolés de gloire et convaincus d'avoir servi la France au même titre que les Français, revendiquent les droits dont bénéficient ces derniers. Bon nombre de leurs compatriotes les appuient. Devant l'attitude des journaux et de la Chambre de commerce, opposés à une naturalisation en masse, ils arrivent à distinguer deux France : l'une lointaine mais généreuse, et l'autre présente mais injuste. Aussi entament-ils sous la direction de Ralaimongo une longue lutte pour l'obtention de la citoyenneté française.

Ralaimongo (1884-1942), successivement instituteur protestant, employé de commerce, étudiant à Paris, ancien combattant, socialiste franc-maçon, est le véritable fondateur du mouvement national. Les milieux qu'il a fréquentés à Paris (pacifistes, socialistes, radicaux, et surtout les hommes de la Ligue des droits de l'homme) ont exercé sur lui une profonde influence. De retour à Madagascar, en 1922, il s'installe à Diego-Suarez, terrain de propagande idéal grâce à la présence des ouvriers de l'arsenal et à la complexité des problèmes de terres dans la plaine de la Mahavavy et la région d'Antalaha. Jusqu'en mai 1929, c'est Diego-Suarez et non Tananarive qui est le pôle d'impulsion du mouvement national qui, au-delà de la lutte pour l'égalité des droits, dénonce les abus intolérables du système colonial : « vol de terres » dans le Nord-Ouest et autour du lac Alaotra, absence de libertés, despotisme et arbitraire administratif, ségrégation raciale dans la lutte contre la peste apparue à Tamatave et sur les hautes terres, en 1921. L'originalité de l'action de Ralaimongo apparaît dans la nouveauté de ses méthodes. La lutte ouverte contre le système colonial est placée sous le signe de la légalité et de la légitimité, en avançant qu'à Madagascar, déclarée colonie française par la loi d'annexion du 6 août 1896, toutes les lois françaises devraient être appliquées. L'action auprès du milieu commerçant, plus dynamique que celui des fonctionnaires craignant la répression administrative, porte ses fruits : les commerçants, plus particulièrement ceux de la capitale, financent le mouvement.

Le groupe de Ralaimongo, étoffé par Ravoahangy — un ancien de la vvs — par Emmanuel Razafindrakoto, Abraham Razafy (secrétaire de la section SFIO de Tananarive) et Jules Ranaivo, reçoit l'adhésion de plusieurs Européens de gauche tels l'avocat Albertini, Dussac, Planque et Vittori. Pour présenter et défendre les thèmes de leurs revendications, ils publient à partir de 1927 deux journaux : *L'opinion* à Diego-Suarez et *L'aurore malgache* à Tananarive, qui ont dû subir des tracasseries administratives de toutes sortes. Sur le plan politique,

ils réclament « la gestion des intérêts généraux du pays par un Conseil général à pouvoirs étendus », la suppression du gouvernement général, et la représentation de Madagascar au sein du gouvernement français³¹.

Parallèlement à l'action du groupe Ralaimongo rebondit l'agitation religieuse du culte *Tranzozoro*. De nouvelles contestations entre fidèles malgaches et pasteurs européens se terminent en 1929 par un arrêt du Conseil du contentieux reconnaissant la mission indigène de *Tranzozoro*. Dès lors, sous couvert d'un mouvement d'indépendance religieuse, la secte se livre à des menées autonomistes, ses principaux dirigeants étant des adeptes de Ralaimongo et de Dussac.

Ayant mis sur pied la « Pétition des indigènes de Madagascar » réclamant la citoyenneté française, la suppression du régime de l'indigénat, l'application de l'œuvre sociale et culturelle de la III^e République avec Ralaimongo et Ravoahangy, Dussac arrive à Tananarive en mai 1929 pour expliquer les buts de la pétition. Une conférence prévue pour le 19 mai, mais interdite aux « sujets malgaches », se transforme en un défilé dans les rues de Tananarive où des milliers de participants scandent des slogans séditionnels : « Vive la Liberté ! Droit de réunion ! À bas l'indigénat ! » Cette première manifestation de masse marque une étape décisive dans l'évolution du mouvement nationaliste (fig. 10.6). Le 19 mai 1929 représente à la fois l'aboutissement de la lutte pour l'égalité et le point de départ de la revendication de l'indépendance. Il marque aussi le début d'un véritable militantisme politique (campagnes de propagande, création de cellules ou de partis politiques, presse abondante et variée). Ralaimongo, exilé à Port Bergé, pousse les paysans vers une résistance de type gandhiste. En 1931, il formule ouvertement l'idée d'indépendance, réponse au discours de Paul Reynaud, ministre des colonies, qui rejette la thèse de la naturalisation en masse. Dans *L'opinion* du 20 juillet 1934, Ravoahangy évoque le « droit naturel et imprescriptible de constituer une nation libre et indépendante ». De nouveaux journaux, dont le nationalisme est avoué, paraissent dès 1935 : *Ni firenena malaqasy* [La nation malgache], *Ny rariny* [La justice] ne cessent de clamer que Madagascar doit être libre. Mais le mouvement est en perte de vitesse. En effet, « les commerçants frappés par la crise économique ont retiré leur soutien [...] Les fonctionnaires ont peur de se compromettre et de perdre leur place. Les pasteurs sont gênés par l'évolution politique et se replient sur leurs temples. Enfin, la bourgeoisie malgache, dans son ensemble, est terriblement attentiste et préfère le bénéfice direct et individuel de la citoyenneté française³² ». Il faut le Front populaire pour relancer le mouvement.

Conclusion

Les résistances armées, mais dispersées et non coordonnées, des populations malgaches à la conquête n'ont pas empêché l'établissement du système

31. A. Spacensky, 1970, p. 30.

32. F. Koerner, 1968, p. 18.

colonial. Mais la logique coloniale et le traumatisme des Malgaches menacés de perdre leur personnalité poussent ces derniers à recourir à plusieurs formes de lutte pour recouvrer leur dignité. Les combats contre l'oppression coloniale ont favorisé l'éclosion et l'affermissement du mouvement national même si, en 1935 comme en 1940, trop de divisions (régionales, religieuses, sociales) empêchent une prise de conscience nette du fait colonial et expliquent la position, apparemment solide, de l'administration.

Le Libéria et l'Éthiopie, 1880–1914: la survie de deux États africains

Monday B. Akpan

(à partir des contributions d'Abeodu B. Jones et Richard Pankhurst)

«L'Éthiopie tendra les mains vers Dieu! Bénédiction, promesse de gloire! Nous avons mis notre confiance dans le Seigneur, et non dans la force des chars et des chevaux. Et certes, quand nous voyons dans l'histoire de notre peuple comment il fut préservé dans son pays d'exil et comment notre patrie a été préservée des invasions, nous sommes forcés de nous écrier: oui, jusqu'à ce jour, le Seigneur nous a secourus¹.» L'historien libérien Edward W. Blyden, 1862.

«L'Éthiopie n'a besoin de personne; elle tend les mains vers Dieu².» L'empereur d'Éthiopie Menelik II, 1893.

«Il nous est apparu plus clairement que jamais que nous vivons à l'époque d'une diplomatie nouvelle, d'une diplomatie qui ne tient pas compte des principes fondamentaux du droit international, du droit naturel ou de l'équité quand il s'agit de petites nations [...] Les grandes puissances se rencontrent et se partagent les petits États sans les consulter; et ces derniers sont sans défense puisqu'ils n'ont pas d'armée ou de marine qui puisse répondre à la force par la force³.» Le président du Libéria, Arthur Barclay, 1907.

Ces citations montrent que, même s'il est ténu, il y a un lien entre le Libéria et l'Éthiopie; elles nous rappellent que ces deux pays ont en commun d'avoir subi l'agression des puissances européennes à l'époque de la

1. E. W. Blyden, 1864, p. 358.

2. R. Pankhurst, 1976.

3. A. Barclay et F. E. R. Johnson, T. M. Steward, «Report of Liberian Commission to Europe *in re* Franco-Liberian Frontier», Liberian National Archives (LNA), dossier intitulé Executive President, Presidential Commission (EPPC).

curée et du partage de l'Afrique (1880-1914). C'est pourquoi nous comparons dans ce chapitre l'histoire des deux pays, surtout à cette époque cruciale où les puissances européennes ont imposé le joug colonial à la quasi-totalité de l'Afrique. Après avoir présenté les territoires, les peuples et les gouvernements du Libéria et de l'Éthiopie, nous verrons quel effet la mainmise des Européens sur l'Afrique a eu dans les deux pays et quels changements importants ils ont connus dans les domaines politique, économique et social.

Le Libéria et l'Éthiopie à la veille du partage

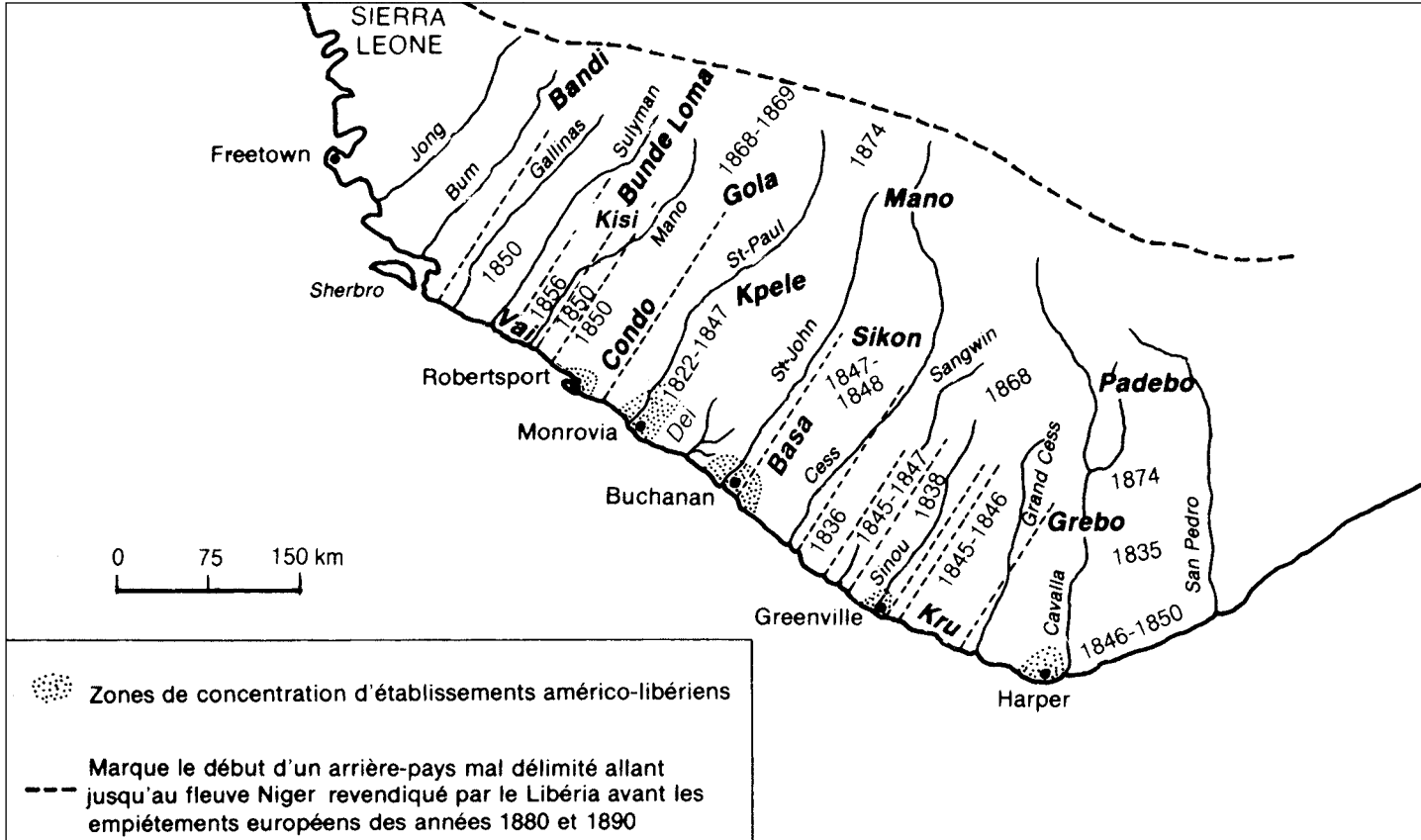
Le Libéria

Techniquement, le Libéria était une colonie de l'American Colonization Society (Société américaine de colonisation), qui l'avait fondée en 1822, avec l'aide du gouvernement américain, pour y établir des Afro-Américains « libres », désireux de fuir l'esclavage et le racisme des Blancs, ainsi que des esclaves africains que la marine américaine avait arrachés aux négriers qui leur faisaient passer l'Atlantique.

Monrovia, fondée en 1822 par les premiers émigrants afro-américains, fut le noyau autour duquel se développa le Libéria. Jusqu'en 1906 environ, plus de 18 000 Africains du Nouveau Monde, le plus souvent avec l'aide de la société, s'établirent chaque année au Libéria, dans une trentaine de villes proches du littoral atlantique, sur des terres que la société ou le gouvernement libérien avaient obtenues des chefs africains de la région. Presque tous les colons étaient afro-américains, mais au moins 400 d'entre eux étaient des Afro-Antillais originaires de la Barbade, qui émigrèrent en 1865 et s'installèrent ensemble à Crozierville, à 13 kilomètres de Monrovia, à l'intérieur des terres. Plus de 5 000 esclaves libérés (*recaptives*), pour la plupart originaires de la région du Congo, furent installés aussi au Libéria, surtout entre 1844 et 1863 ; au début ils furent confiés aux Américo-Libériens (c'est ainsi qu'on appelait les colons africains venus du Nouveau Monde et leurs descendants)⁴.

Les Américo-Libériens, qui avaient besoin de terres pour l'agriculture, le commerce et la création d'un grand État, étaient en concurrence avec l'Angleterre et la France, qui cherchaient des terres pour y établir des comptoirs commerciaux et des postes militaires. Ils étendirent considérablement le territoire du Libéria à partir des quelques points isolés sur la côte que, au début, les chefs africains leur avaient donnés en location. En décembre 1875, quand cette expansion eut pratiquement cessé, le territoire du Libéria s'étendait, selon le gouvernement, sur une distance de quelque 960 km sur la côte de l'Atlantique et, à l'intérieur des terres, sur une distance variant entre 320 et 400 km, théoriquement jusqu'au Niger (voir fig. 11.1). La population se composait des colons d'origine américaine (les Américo-Libériens) et africaine (les *recaptives*) et des ethnies autochtones. Ces ethnies comprenaient les Vai, les Dei, les Basa les Kru et les Grebo

4. M. B. Akpan, 1973 (b), p. 217-223.



11.1. Libéria : territoire annexé par les Américo-Libériens, 1822-1874.

[Source: W. B. Morgan et J. C. Pugh, *West Africa*, Londres, Methuen and co. Ltd., 1969.]

près de la côte, les Gola, les Kisi, les Bandi, les Kpele, les Loma et les Manden plus à l'intérieur des terres⁵.

Les Américo-Libériens se rattachaient à une civilisation essentiellement occidentale par leur style de vie, leurs institutions politiques, la langue anglaise, le régime de la propriété individuelle et définitive du sol, le christianisme et la monogamie. Les autochtones étaient traditionalistes ou musulmans, parlaient des langues qui leur étaient propres et possédaient le sol en commun. À la tête de leurs villages étaient des chefs et des anciens, assistés par des organisations sociopolitiques ou fondées sur une division en classes d'âge, comme les *poro* (sociétés d'hommes) et les *sande* (sociétés de femmes). Les autochtones appréciaient l'éducation occidentale que leur apportaient les Américo-Libériens et les missionnaires blancs; mais quelques anciens s'opposaient à la diffusion du christianisme et aux pratiques qui empiétaient sur leurs lois et leurs coutumes.

Comme il ne disposait pas d'une puissance militaire réelle et qu'il manquait de fonctionnaires qualifiés et d'argent, le gouvernement ne put exécuter son projet d'occuper effectivement le territoire national. Il lui aurait fallu pour cela construire des routes et des lignes de chemin de fer, poster des fonctionnaires et des soldats, établir des colonies américo-libériennes dans tout le pays, ou s'assurer la coopération des chefs de l'intérieur en leur versant régulièrement des émoluments et en les invitant à «représenter» leur peuple au Parlement en qualité de «répondant». Aussi, vers 1880, au début de l'époque de la curée (dont la Conférence de Berlin marqua, en 1884-1885, le point culminant), devint-il probable que les puissances européennes s'empareraient d'une grande partie du territoire que le Libéria revendiquait⁶. La principale préoccupation du Libéria fut donc alors de défendre le territoire qu'il avait acquis.

À la veille de cette époque, la situation n'avait pas beaucoup changé au Libéria depuis 1847, date à laquelle il était devenu indépendant de l'American Colonization Society. Comme aux États-Unis d'Amérique, le Parlement se composait d'une chambre des représentants et d'un sénat. Le pouvoir exécutif appartenait à un président et à un vice-président élus par le peuple tous les deux ans et aux membres du cabinet que le président nommait avec l'accord du sénat. Le pouvoir exécutif était délégué dans chaque comté — unité d'administration locale — à un surintendant qui en dirigeait l'administration. L'autorité du président était en théorie très étendue; mais, comme il n'avait pas les moyens de l'imposer hors de Monrovia, certaines familles américo-libériennes détinrent, parfois pendant plusieurs générations, sous le gouvernement des républicains et des *True Whigs*, un pouvoir politique considérable à l'échelon des comtés. Parmi ces familles, qu'un critique libérien a appelées ironiquement «les lords et les nobles» du Libéria, citons: les Hoff, les Sherman et les Waston du comté de Cape Mount; les Barclay, les Coleman, les Cooper, les Dennis, les Grimes, les Howard, les Johnson, les King et les Morris du comté de Montserrado; les Harmon et les Horace du comté de

5. M. B. Akpan, 1976, p. 72-75.

6. R. W. Shufedt, *World cruise: Liberia and the Liberian boundary dispute*, Naval Historical Foundation Collection, Manuscript Division, Library of Congress, Washington, DC, Shufedt à Coppinger, Fernando Poo, 8 mai 1879.

Grand Bassa; les Birch les Greene, les Grigsby, les Ross et les Witherspoon du comté de Since; les Brewer, les Dossen, les Gibson, les Tubman et les Yancy du comté de Maryland, qui formaient l'élite politique (et toujours, invariablement, l'élite économique)⁷.

Cependant, l'unité nationale était minée par de graves divisions sociales. Deux partis politiques étaient nés vers 1847, date à laquelle le Libéria devint indépendant: le parti républicain, que dominaient les colons mulâtres; les True Whigs, que dominaient les colons noirs, les Congolais et les autochtones instruits. Il n'existait pas de différences fondamentales entre ces deux partis, sur le plan idéologique et politique. Ils s'affrontaient tous les deux ans, à l'occasion des élections, en des querelles âpres et d'autant plus stériles qu'ils ne s'opposaient fondamentalement sur aucune question idéologique ou politique; mais il s'agissait de conquérir le pouvoir pour s'approprier tout le système de clientèle de la République. Les républicains dirigèrent le Libéria de l'indépendance à 1870, année où ils furent renversés par les True Whigs; ils reprirent le pouvoir en 1871 qui leur échappa de nouveau en 1877. Les True Whigs dirigèrent alors le pays sans interruption jusqu'en 1880, année où un coup d'État mené par le sergent-chef (aujourd'hui général) Samuel Doe les renversa.

La division était beaucoup plus profonde entre les Américo-Libériens et les Africains autochtones. Pendant tout le XIX^e siècle, la politique des Américo-Libériens eut pour but l'assimilation culturelle et politique des autochtones. Ils s'efforcèrent de les «civiliser», de les convertir au christianisme et de leur donner les mêmes droits qu'aux colons. Ils réussirent dans une certaine mesure à assimiler les *recaptives* (esclaves libérés) (qui étaient beaucoup moins nombreux que les colons). Mais, soucieux de conserver leurs privilèges, ils ne laissèrent pas de dominer politiquement le Libéria en limitant la participation des autochtones, même instruits, aux affaires publiques. Bien que parmi les autochtones instruits obtinrent le droit de vote sur un pied d'égalité avec les Américo-Libériens même pauvres et analphabètes. Les représentants des autochtones (ils représentaient surtout les Africains de la côte) qui siégèrent au Parlement à partir de 1875 étaient principalement des chefs et portaient le titre de «répondant» ou de «délégué»; leurs chefs-feries devaient, pour les déléguer, verser au gouvernement un droit (*delegate fee*) de cent dollars. Comme les délégués n'intervenaient, par l'intermédiaire d'interprètes, que sur les questions ethniques et qu'ils n'avaient pas le droit de vote, ils avaient très peu d'influence sur la politique du gouvernement⁸. Les Africains instruits et les chefs étaient mécontents que leur participation à la vie politique fût aussi limitée.

7. LNA, *Executive Department: correspondence general 1887-1899*, Ross à Cheeseman, Greenville, juillet 1892 (ci-après: EDCG); *Liberian Letters*, 15, Dennis à Coppinger, Monrovia, 22 août 1871; *Sierra Leone weekly news*, 3 juin 1899; LNA, *Liberian Legislature, Minutes of the Senate*, 1848-1900.

8. Il a fallu attendre la présidence de William Vacanarat Shadrach Tubman (1944-1971) pour que des réformes donnent aux Africains à peu près les mêmes droits qu'aux Américo-Libériens et qu'à l'élite africaine autochtone (assimilée par son mode de vie aux Américo-Libériens). Ainsi, en 1944, le droit de vote fut accordé à tous les Africains autochtones adultes de sexe masculin qui payaient l'impôt sur les cases (*hut tax*): deux dollars par personne; cela mit fin au système de la délégation. La division en comtés, autrefois propre au territoire habité par les Américo-Libériens, fut étendue à tout le pays; cela mit fin au système colonial de l'administration indirecte.

D'autre part, le gouvernement cherchait à augmenter le plus possible ce qui constituait ses principales sources de revenus: les droits d'entrée et de sortie; les autres taxes sur le commerce et le transport maritime. Pour en rendre la perception plus facile et pour que le commerce extérieur fût plus profitable aux négociants américo-libériens, le gouvernement interdit aux étrangers, en 1839, de faire du commerce au Libéria ailleurs que dans six ports de débarquement américo-libériens. Ces limitations et ces impositions provoquèrent le mécontentement des négociants étrangers et des chefs africains autochtones qui, auparavant, réglementaient le commerce extérieur et percevaient les droits de port. Les négociants étrangers et les chefs s'allièrent souvent pour lutter contre les mesures du gouvernement ou pour demander aux États européens d'intervenir en leur faveur. C'est ainsi que plusieurs fois au cours du XIX^e siècle les Vai, les Kru et les Grebo de la côte du Libéria prirent les armes et se révoltèrent contre les taxes que le gouvernement voulait percevoir sur leur commerce⁹.

L'Éthiopie

L'empereur Tewodros II (Théodore II) — 1855-1868 — restaura l'ancien empire d'Éthiopie, qui était divisé depuis plus d'un siècle. Pendant les premières années de son règne, il refit l'unité de l'empire en réduisant durement à l'obéissance les puissants et belliqueux feudataires (*ras*) des provinces du Tigrai, du Begemdir, du Gojam, du Simien, du Wollo et du Shoa, sur lesquelles les empereurs fantoches du Gondar n'avaient eu presque aucun pouvoir¹⁰ (voir fig. 11.2). Dans ces provinces, presque toutes situées sur le haut plateau éthiopien entre l'Érythrée et la vallée de l'Awach, les Agaw et les Tigrai formaient la majorité de la population. Ces peuples appartenaient à la culture amhara-tigray, prépondérante en Éthiopie, dont les principales caractéristiques étaient le christianisme monophysite de l'Église orthodoxe éthiopienne, l'amhara et le tigray, langues étroitement liées, une structure sociopolitique « hiérarchisée et maintenue par des personnes investies d'une grande autorité », enfin, une économie fondée sur l'agriculture. Les paysans étaient attachés à leurs champs et pris dans un réseau — qu'on peut qualifier de féodal — de droits et de services déterminés par la propriété du sol¹¹.

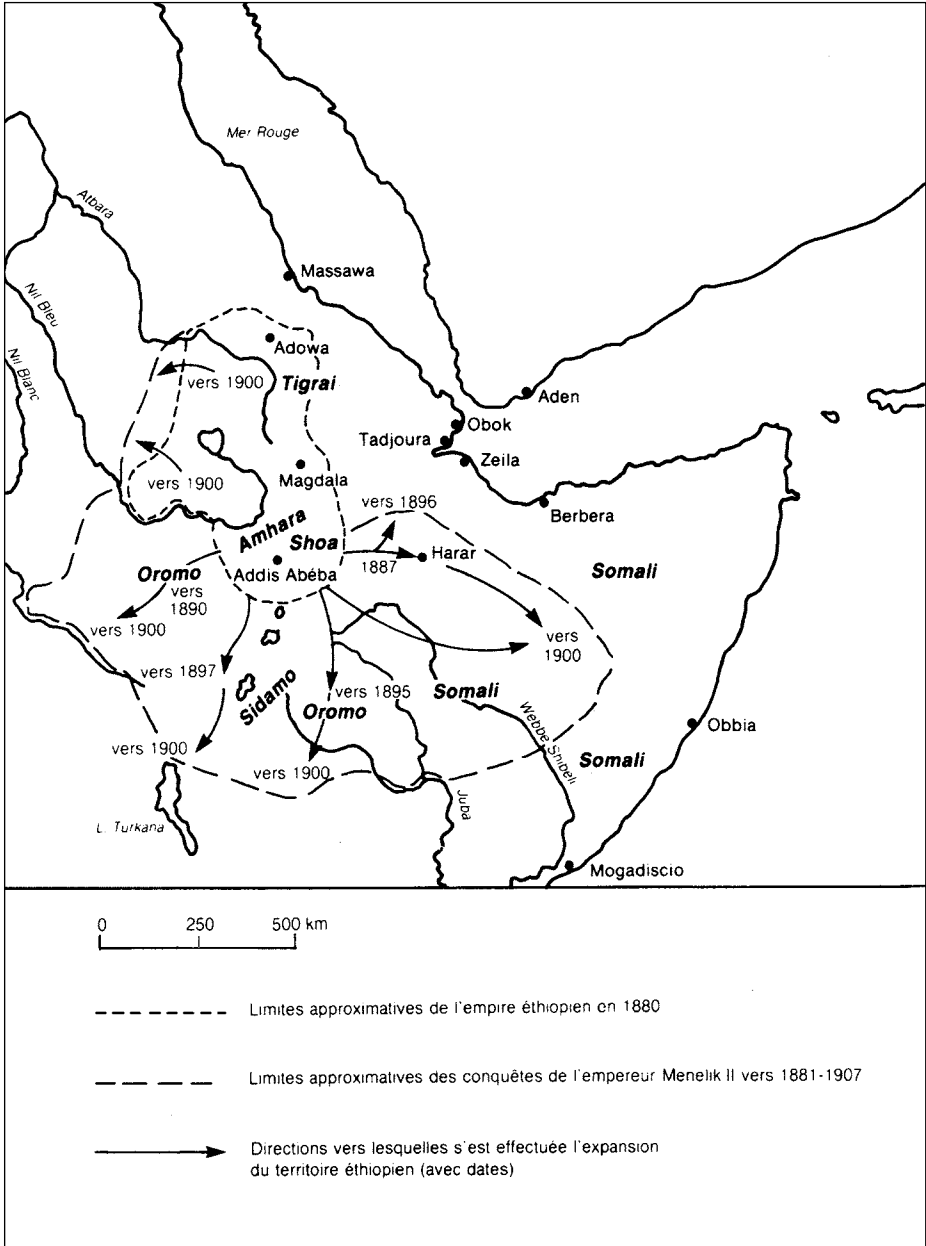
Réunis sous Tewodros, l'Amhara et le Tigray furent, à l'instar de Monrovia et des autres établissements américo-libériens au Libéria, le point de départ d'une expansion qui engloba, dans la seconde moitié du XIX^e siècle, les plaines environnantes, habitées par des populations sur lesquelles le gouvernement impérial avait, à plusieurs reprises, exercé une juridiction « intermittente et souvent difficile »¹². Le noyau que formaient l'Amhara et le Tigray, loin d'être monolithique, était divisé politiquement en régions rivales et physiquement par des montagnes et des ravins qui gênaient les communications et les transports.

9. J. D. Hargreaves, 1963, p. 243.

10. R. Greenfield, 1965, p. 70; O. Gilkes, 1975, p. 9-10.

11. C. Clapham, dans : R. Lemarchand (dir. publ.), 1977, p. 36 et 37.

12. H. G. Marcus, 1975, p. 140.



11.2. L'expansion du territoire éthiopien sous Menelik II (d'après J. D. Fage, *op. cit.*, 1978).

Tewodros avait écrasé les *raz* grâce à un armement supérieur d'origine étrangère, mais il fut lui-même vaincu par une expédition punitive anglaise en avril 1867. Ces événements frappèrent les dirigeants de l'Éthiopie et leur firent comprendre qu'ils avaient besoin d'armes modernes pour dominer l'empire, pour se défendre contre leurs adversaires politiques et contre les attaques de l'étranger.

Le successeur de Tewodros, l'empereur Yohannes IV (Jean IV) — 1871-1889 — dut, comme nous le verrons, repousser les attaques des Égyptiens (voir fig. 11.3) et des mahdistes du Soudan. Sous l'empereur Menelik II (1889-1913), qui régna à l'époque de la mainmise des Européens sur l'Afrique, l'expansion de l'Éthiopie se poursuivit : elle recouvra ce qu'on appelait les « régions historiques » et fit plus que doubler sa superficie¹³.

Sous le règne de Menelik, le système politique de l'Éthiopie était déjà fixé. Il comprenait essentiellement trois niveaux hiérarchisés : les districts ou « seigneuries » ; les provinces de l'empire ; trois axes (politique, économique et religieux). Les seigneurs, les gouverneurs et l'empereur exerçaient leur pouvoir respectivement au niveau des districts, des provinces et de l'empire. Ils étaient unis par tout un réseau de relations hiérarchiques, et tout le système reposait sur eux puisque chacun était « à la fois chef de l'administration, chef militaire et juge ». En règle générale, l'empereur nommait les gouverneurs, qui, à leur tour, nommaient les seigneurs ou sous-gouverneurs.

Le seigneur avait certains droits appelés *gult* : il pouvait exiger un tribut en nature de chaque famille du district et obliger les sujets à travailler sur ses terres ou leur imposer d'autres corvées. Il gardait pour lui une partie du tribut et remettait le reste à son suzerain, le gouverneur. Il rendait la justice, convoquait et commandait la milice locale, dirigeait les travaux publics utiles à son district ; de plus, il veillait à ce que sa paroisse, dont les limites coïncidaient souvent avec celles du district, s'acquittât de ses obligations à l'égard de l'Église¹⁴. Les contributions et les services, que les paysans attachés aux champs dont ils tiraient leur subsistance devaient aux seigneurs et à l'Église, étaient, par comparaison, moins importantes dans les provinces de l'Amhara et du Tigray. En effet, les terres y étaient soumises au système de *rist* : presque toutes étaient la propriété, pratiquement inaliénable, des familles. L'empereur et les gouverneurs ne pouvaient donc pas les distribuer à leurs protégés. En revanche, les obligations étaient lourdes dans les régions du Sud et de l'Ouest conquises par Menelik, où les seigneurs et les *naftanya* (littéralement : « porteurs de fusils », colons des hautes terres d'Abyssinie) exploitaient durement le peuple, notamment en vertu de leurs droits de *gult*¹⁵.

Les gouverneurs remplissaient des fonctions analogues à celles des seigneurs, mais à l'échelle des provinces. Dans l'Amhara et le Tigray, la plupart des gouverneurs étaient choisis parmi les proches parents de l'empereur ou parmi les nobles réputés pour leur fidélité. Dans les régions nouvellement

13. R. Greenfield, 1965, p. 96.

14. D. N. Levine, 1974, p. 114-120 ; P. Gilkes, 1975, p. 13-14.

15. *Ibid.*



11.3. *L'empereur Menelik II, roi du Shoa, 1865-1889; empereur d'Éthiopie, 1889-1913.*
[Photo : © Harlingue-Viollet.]

conquises du Sud et de l'Ouest, où les terres étaient inaliénables, les gouverneurs étaient principalement des nobles ou des chefs militaires de l'Amhara, du Shoa, du Tigray et d'autres provinces du Nord, que l'empereur avait récompensés pour leurs services en leur donnant des terres de *gult* (ceux qui n'étaient pas nommés gouverneurs recevaient des terres de *rist gult*). Un gouverneur, ou l'empereur, n'était sûr de ses subordonnés que s'il avait des terres de *gult* à leur donner et une armée assez forte pour soutenir son autorité¹⁶.

L'empereur était l'élément le plus important du système impérial. Il exerçait des fonctions exécutives, législatives et judiciaires que Christopher Clapham a divisées en fonctions de « protection », de « redistribution » et de « direction » et en fonctions « symboliques ». L'empereur commandait en personne son armée, administrait les affaires de l'empire, rendait la justice et protégeait ses vassaux. Enfin, et c'était peut-être sa fonction la plus importante, l'empereur était le symbole de l'unité et de l'indépendance nationales puisqu'il était présumé descendre du roi Salomon et recevait sa couronne et l'onction impériale de l'*abuna*, chef égyptien de l'Église orthodoxe éthiopienne¹⁷.

Quelque chose manquait au régime impérial que Tewodros hérita de la tradition : un véritable « corps de fonctionnaires »¹⁸. Si l'on excepte quelques offices qui comportaient des fonctions bien définies, comme celui du *tsahafe t'ezaz* (secrétaire impérial) ou de l'*afa negus* (chef de la magistrature), c'était l'empereur et ses représentants, les gouverneurs et les seigneurs, qui incarnaient le gouvernement impérial¹⁹. Tewodros voulut mettre en place une administration en substituant aux gouverneurs nobles des généraux d'armée d'humble origine, payés par l'État, fidèles et soumis à l'empereur ; mais, en gouvernant avec toujours plus de dureté, il provoqua dans plusieurs provinces des révoltes au cours desquelles les nouveaux gouverneurs furent renversés, et les anciennes familles nobles reprirent le pouvoir²⁰.

Les ressemblances que notre exposé a montrées jusqu'à maintenant entre les systèmes politiques du Libéria et de l'Éthiopie sont trop évidentes pour qu'il ait été nécessaire d'y insister. Dans les deux pays on trouvait, d'une part, un centre politique avec un gouvernement central et, d'autre part, une zone périphérique avec des sous-systèmes politiques de chefferies ou de villages, comme la chefferie de Gola au Libéria ou celle d'Oromo (« Galla ») en Éthiopie dont nous n'avons pas parlé dans ce chapitre. Dans chaque cas, les sous-systèmes différaient plus ou moins du système central dominant. Pour maintenir leur domination, les systèmes centraux accordaient des privilèges aux régions centrales, faisaient jouer les relations de clientèle et assimilaient les régions périphériques. Néanmoins, tandis que le régime politique de l'Éthiopie était dans une grande mesure un régime « africain », puisqu'il n'y avait ni partis politiques ni Parlement — Yohannes et Menelik sont montés sur le trône grâce à leur supériorité militaire, et non pas à la suite

16. C. Clapham, dans : R. Lemarchand (dir. publ.), 1977 ; P. Gilkes, 1975, p. 28-29 ; D. N. Levine, 1974, p. 120-121.

17. C. Clapham, dans : R. Lemarchand (dir. publ.), 1977, p. 44-45.

18. D. Crummey, 1969, p. 465.

19. R. Pankhurst, 1976, p. 12.

20. C. Clapham, dans : R. Lemarchand (dir. publ.), 1977, p. 47.

d'élections —, le gouvernement central du Libéria était à tout point de vue un gouvernement de type occidental. Quoi qu'il en soit, chacun de ces pays avait ou s'était donné les moyens de résister aux agressions des Européens à l'époque de la curée et du partage de l'Afrique.

Les agressions des Européens contre le Libéria et l'Éthiopie (1880-1914)

Jusqu'en 1879, le Libéria et l'Éthiopie avaient entretenu avec les puissances européennes d'assez bonnes relations. À partir de 1880, durant la période de la curée, ces relations commencèrent à changer et les deux pays durent, mais avec des conséquences différentes dans les deux cas, subir les pressions et les agressions de l'impérialisme européen.

Le Libéria

Le Libéria, qui n'avait été ni invité ni représenté à la Conférence de Berlin, refusa d'abord d'être lié par ses décisions, notamment par le principe de l'« occupation effective », estimant, comme le secrétaire d'État Edwin J. Barclay (voir fig. 11.4) le déclara en juin 1887, que, du point de vue du Libéria, les décisions de Berlin « s'appliquaient aux territoires que les Européens acquerraient dans l'avenir en Afrique, et non pas à ceux que les États africains possédaient déjà ou acquerraient dans l'avenir²¹ ». Le Libéria insistait à juste titre sur le fait qu'il n'avait pas besoin d'« occuper effectivement » son territoire puisque le Libéria était un État africain et que tous les habitants de son territoire étaient libériens.

Finalement, pour éviter de perdre tout l'arrière-pays, le gouvernement commença, vers la fin des années 1890, à prendre des mesures pour occuper effectivement l'intérieur. Arthur Barclay, président de 1904 à 1911 (voir fig. 11.5), définit parfaitement la situation en décembre 1906 : « Le Libéria, dit-il, est devenu officiellement un État bien avant la Conférence de Berlin [...] et il serait peut-être fondé à mettre en doute certaines des affirmations qu'on a faites à cette conférence. Mais, dans les faits, ce sont les grandes puissances qui posent les principes du droit international et les petits États doivent s'y conformer. Par conséquent, nous sommes obligés de poster des gardes à nos frontières, d'y envoyer les fonctionnaires nécessaires et de doter la zone frontière d'une administration digne de ce nom²². »

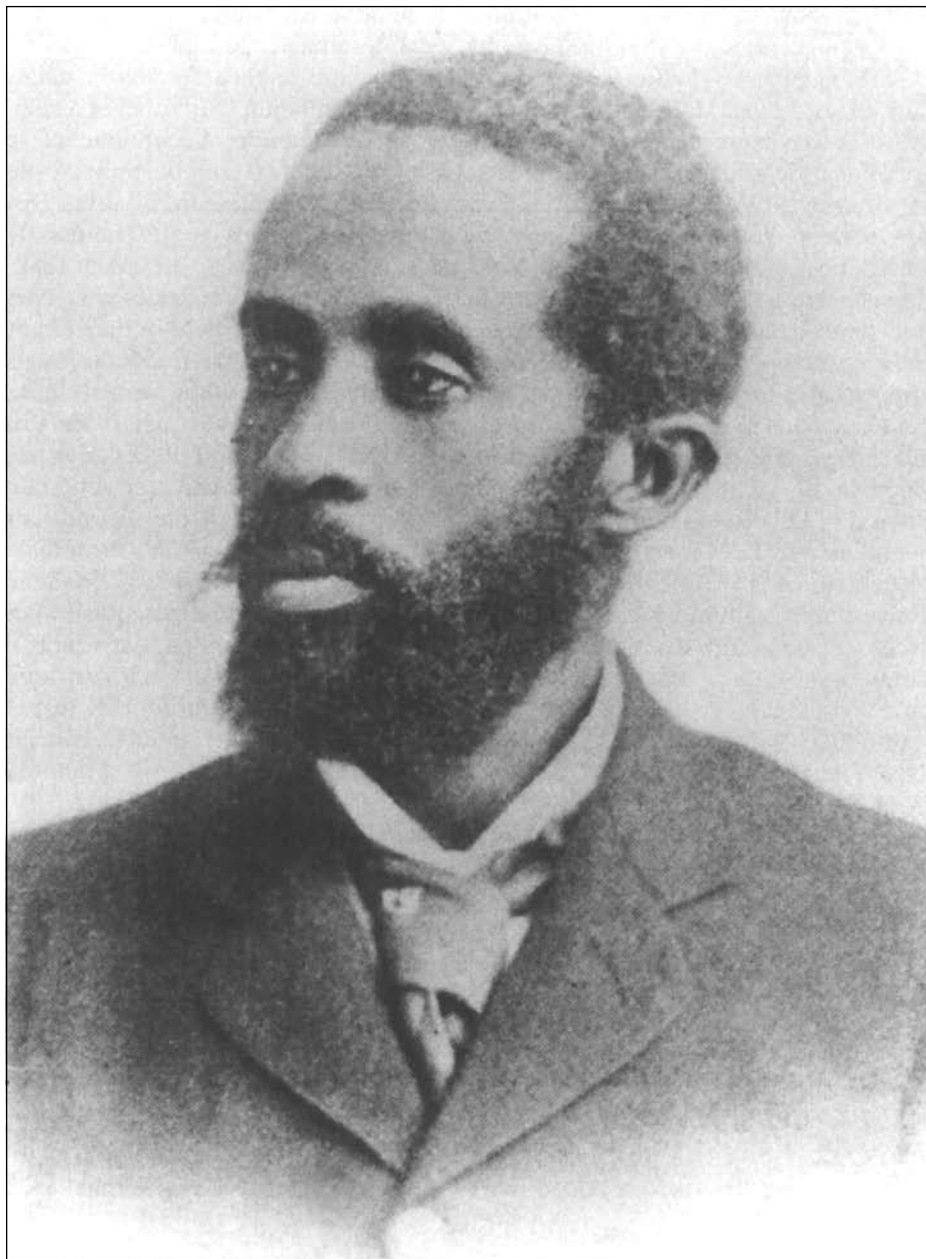
À l'époque de la curée et du partage de l'Afrique, l'impérialisme européen prit au Libéria trois formes principales : *a*) les puissances européennes s'emparèrent d'une partie du territoire; *b*) elles commirent de graves ingérences dans les affaires intérieures du Libéria; *c*) l'économie tomba sous la domination de négociants, de financiers, de concessionnaires et d'entrepreneurs européens protégés par ces puissances et jouissant de leur confiance.

21. Cité dans : M. B. Akpan, 1973 (b), p. 223.

22. A. Barclay, « Annual message », 11 décembre 1906, *Liberia bulletin*, n° 30, février 1907, p. 69 (ci-après : *Bulletin*).



11.4. *E. J. Barclay, secrétaire d'État du Libéria.*
[Photo: sir H. Johnston, *Liberia*, 1906.]



11.5. *Arthur Barclay, président du Libéria, 1904-1911.*
[Photo : sir H. Johnston, *Liberia*, 1906.]

L'impérialisme européen contribua à affaiblir davantage et à déstabiliser le Libéria.

Des négociants de Sierra Leone et des négociants anglais s'étaient installés dans le nord-ouest du Libéria, sur la côte vai. Répondant à leur appel et à celui des Vai eux-mêmes, l'Angleterre, soucieuse de défendre l'économie et le commerce de la Sierra Leone, intervint à partir de 1860 sous le prétexte de soustraire les Vai et les négociants aux exigences fiscales du Libéria. Des pourparlers, souvent interrompus, eurent lieu entre des représentants de l'Angleterre, du Libéria et des Vai, mais en vain; aussi, en mars 1882, l'Angleterre annexa-t-elle à la Sierra Leone la plupart des chefferies vai, alors que leurs chefs n'avaient jamais souhaité la domination de Londres, mais seulement son intervention (voir fig. 11.6)²³. Les Libériens, stupéfaits, mais impuissants, protestèrent avec indignation, mais sans résultat, contre cette annexion dans un mémoire qu'ils adressèrent à tous les pays auxquels ils étaient liés par des traités. Ils y imploraient le secours et la médiation de ces pays, les suppliant de « mettre fin à une situation qui risquait d'aboutir à la destruction du Libéria ». Les États-Unis d'Amérique furent un des rares pays qui répondirent au mémoire. Le Libéria espérait fortement que la question des frontières trouverait, grâce à leur intervention, « une solution équitable ». Mais le gouvernement américain s'empressa de conseiller au Libéria d'accepter le fait accompli, ce qui lui enleva tout espoir. La plupart des autres pays auxquels il s'était adressé étaient des pays d'Europe qui se préparaient à envahir l'Afrique ou à agrandir les possessions qu'ils y avaient déjà. C'est pourquoi ils furent sourds ou hostiles à l'appel du Libéria²⁴. En novembre 1885, celui-ci conclut avec l'Angleterre un accord désavantageux qui faisait du fleuve Mano la frontière entre le Libéria et la Sierra Leone.

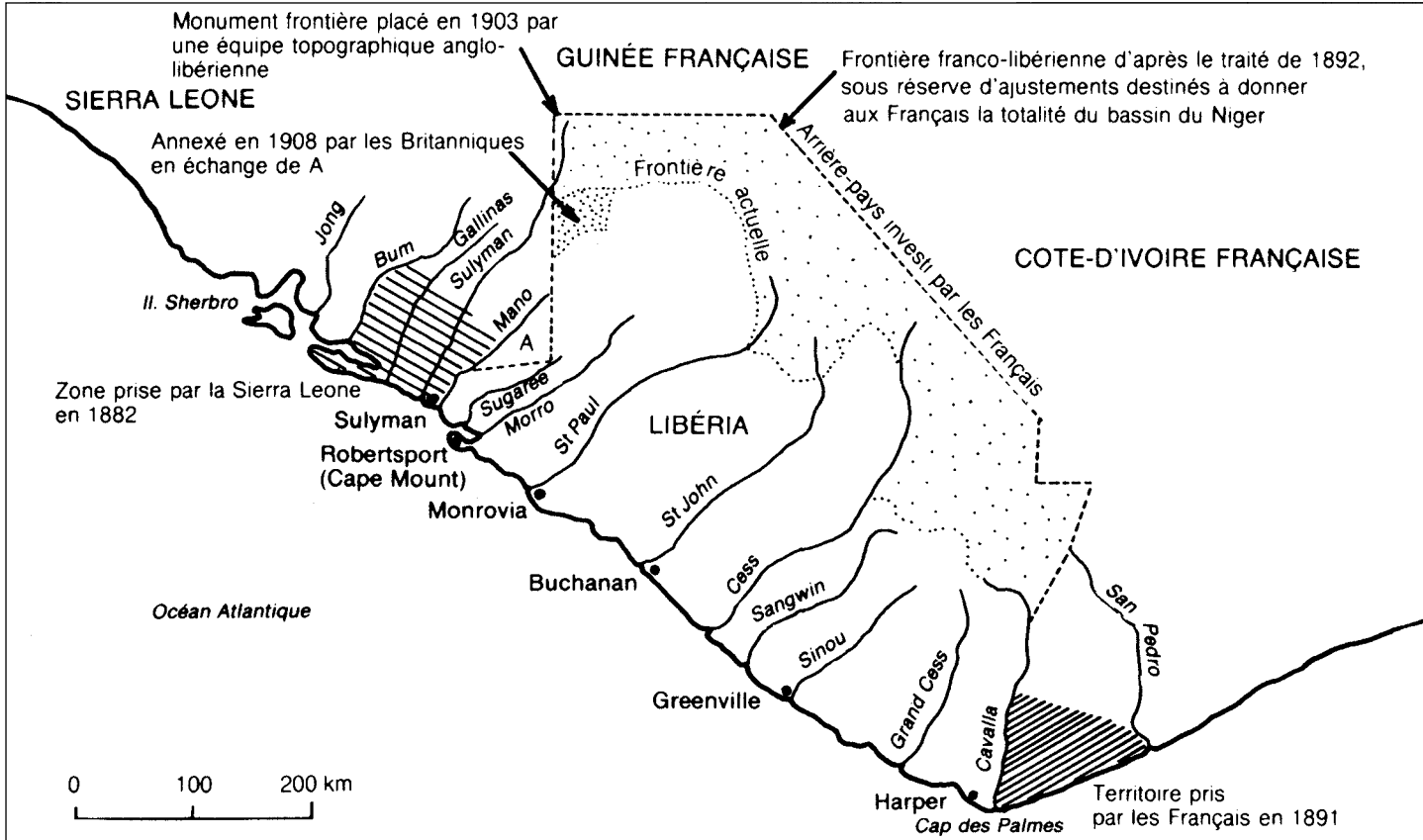
De même, les Français annexèrent, en mai 1891, le sud-est du Libéria, entre les fleuves Cavalla et San Pedro en profitant du fait que le Libéria n'occupait pas effectivement cette région et que sa politique commerciale y causait le mécontentement de la population²⁵ (voir fig. 11.6). Le Libéria, faisant une fois de plus appel aux sentiments des « peuples chrétiens et civilisés », leur demanda de lui venir en aide, mais en vain²⁶. Impuissant, il dut signer avec la France, en décembre 1892, un accord d'après lequel le Cavalla constituait la frontière entre le Libéria et la Côte-d'Ivoire. La France obtenait ainsi la région du Cavalla-San Pedro et une vaste portion de l'arrière-pays libérien dont les limites n'avaient pas encore été déterminées. En échange, elle disait

23. Public Record Office Kew (PRO), F. 84/1699, Derby à Havelock, 2 mars 1883; Granville à Lowell, 10 mars 1883.

24. G. W. Gibson et A. F. Russell, 1883.

25. African Colonization Society, *Seventy-seventh annual report*, janvier 1894, p. 9-10; E. Hertslet, 1909, vol. III, p. 1132-1133.

26. Maryland County, « France contre Libéria: document adopté par les citoyens du comté de Maryland contre le Traité franco-libérien — actuellement examiné par le Sénat — exhortant le Sénat à le rejeter et demandant à la France de s'abstenir; affirmant, par référence aux actions du Libéria, le droit de ce pays sur la région de San Pedro » (février 1893) dans *LNA*, Executive, Department of State, Domestic correspondence (EDSDC), 1855-1898. Voir aussi United States National Archives (USNA), Department of United States Ministers at Monrovia (DUSM) 11/70, McCoy à Gresham, Monrovia, 27 avril 1893.



11.6. *Empiètements britanniques et français sur le territoire revendiqué par le Libéria (1882-1914).*

[Source: Robert E. Anderson, *Liberia: Americas African friend*, Chapel Hill, 1952.]

renoncer à de vagues prétentions sur Garraway, Buchanan et Butaw, villes de la côte libérienne²⁷.

Pour prévenir de nouvelles annexions, le gouvernement libérien envoya aux États-Unis d'Amérique en 1890 et en Angleterre en 1892 des représentants qui demandèrent sans succès à ces deux puissances de s'engager à préserver l'intégrité territoriale du Libéria²⁸.

Entre 1892 et 1914, l'Angleterre et sa rivale, la France, en étendant leurs possessions jusqu'au centre de l'Afrique, empiétèrent encore davantage sur le territoire du Libéria.

L'Angleterre, qui n'occupait jusqu'alors que la côte de la Sierra Leone, annexa l'arrière-pays en 1896 et le soumit à une administration coloniale ou « indigène ». Le territoire ainsi annexé comprenait Kanre-Lahun, principale ville de la chefferie Luawa, dont le chef, Kai Lundu, avait conclu en 1890 un traité avec T. J. Alldridge, agissant au nom du gouvernement anglais. Dès 1902, à la suite de troubles, l'armée anglaise occupait Kanre-Lahun.

Afin de devancer les Anglais dans cette région, le gouvernement libérien y posta, en février 1907, des douaniers et autres fonctionnaires, et des troupes pour y établir une « administration indigène ». Le gouverneur de la Sierra Leone, G. B. Haddon-Smith, qui, escorté par les soldats libériens, visita Kanre-Lahun ce mois-là, reconnut que la région appartenait au Libéria et que les Anglais ne l'occupaient qu'à titre « temporaire » pour le compte du Libéria²⁹; mais Londres refusa de retirer ses troupes. Le consul général du Libéria à Londres, Henry Hayman, avertit même le président Barclay, en juin 1907, que si les frontières du Libéria avec les possessions françaises de Côte-d'Ivoire et de Guinée n'étaient pas fixées, les gouvernements français et anglais « pourraient prendre de très graves mesures » qui mettraient en péril l'indépendance du Libéria³⁰.

Alerté par ces menaces, le président Barclay se rendit à Londres et à Paris en septembre 1907 afin d'obtenir des garanties touchant la souveraineté et l'intégrité territoriale du Libéria. Non seulement les gouvernements anglais et français les lui refusèrent, mais le gouvernement français mit au point, presque unilatéralement, un « accord » par lequel le Libéria cédait à la France une nouvelle portion de son territoire, à savoir les terres qu'il possédait au-delà du Makona, et s'engageait à poster des troupes sur cette nouvelle frontière, que « les Français auraient le droit d'occuper [temporairement] si les ressources du gouvernement libérien ne lui permettaient pas

27. Archives nationales, Paris: « Franco-Liberian Boundary Agreement », 1892, M. 12.8972; USNA, DUSM: 11/52, McCoy à Foster, Monrovia, 1^{er} février 1893.

28. H. R. Lynch, 1967, p. 185.

29. A. Barclay, « Annual message », décembre 1908; US Department of State, *Report of the Commission of the United States of America to the Republic of Liberia*, Washington, DC, octobre 1909; PRO, FO 267/65; H. H. Johnston, « Memo respecting the Americo-Liberian occupation of North-West Liberia », 19 avril 1907; FO 267/75, Haddon-Smith à Elgin, Freetown, 28 mars 1907.

30. Barclay à Lyon, Monrovia, 9 août 1907, in USNA, DUSM: 326/202, Lyon to Secretary, Monrovia, 9 août 1907; LNA, EPCG, 1905-1912, Barclay à Lyon, 9 août 1907.

pour le moment d'y établir lui-même des garnisons³¹ ». Évidemment, Barclay refusa d'abord de signer cet « accord » ; mais il s'y résigna ensuite sur les conseils du gouvernement américain, dont il avait instamment sollicité l'intervention et qui lui prédit que, « si le Libéria rejetait l'« accord », les Français continueraient probablement leurs incursions et finiraient par s'emparer d'un territoire encore plus vaste³² ». Ce traité unilatéral régla en partie la question des frontières entre le Libéria et les colonies françaises. Une commission franco-libérienne acheva de la régler à partir de juillet 1908³³.

La France n'en continua pas moins, jusqu'au milieu des années 1920, de menacer périodiquement d'annexer des portions du territoire du Libéria. L'Angleterre, que les succès remportés par la France en 1907 avaient sans doute rendue jalouse, exerçait sur le Libéria des pressions pour qu'il lui cédât la région de Kanre-Lahun. D'autre part, en septembre 1908, le major Le Mesurier, qui commandait la garnison britannique de Kanre-Lahun, interdit aux fonctionnaires libériens qui étaient en poste dans cette région d'assurer d'autres fonctions administratives que le service des douanes. Un mois plus tard, Le Mesurier leur ordonna de supprimer aussi le service des douanes et de quitter Kanre-Lahun parce que, selon lui, la nouvelle frontière entre le Libéria et la Sierra Leone devait coïncider avec la frontière naturelle formée par les cours du Moa et du Mafissa³⁴.

Entre novembre 1909 et le début de 1910, le gouvernement libérien ne put, malgré ses efforts, persuader les Anglais de renoncer à la région de Kanre-Lahun³⁵. La question fut finalement réglée par un traité, signé en janvier 1911, qui l'obligea à céder à Londres cette région en échange du territoire, beaucoup moins séduisant, situé entre le Morro et le Mano. Le Libéria reçut « en compensation » 4 000 livres pour mettre en valeur ce territoire (voir fig. 11.6) et obtint le droit de libre navigation sur le Mano. La délimitation définitive de la nouvelle frontière entre le Libéria et la Sierra Leone intervint en 1915. Le Libéria survécut donc à l'agression de l'Angleterre, mais au prix d'une amputation de son territoire et de cruelles inquiétudes³⁶.

L'Éthiopie

Les desseins que l'impérialisme européen forma contre l'intégrité territoriale et l'indépendance de l'Éthiopie n'étaient pas moins diaboliques que ceux dont le Libéria fut victime (voir fig. 11.7). On peut les faire remonter à 1869. Cette année-là, un lazariste italien, Giuseppe Sapeto, acheta à un

31. E. Hertslet, 1909, vol. III, p. 1140-1141 ; R. L. Buell, 1928, vol. II, p. 790.

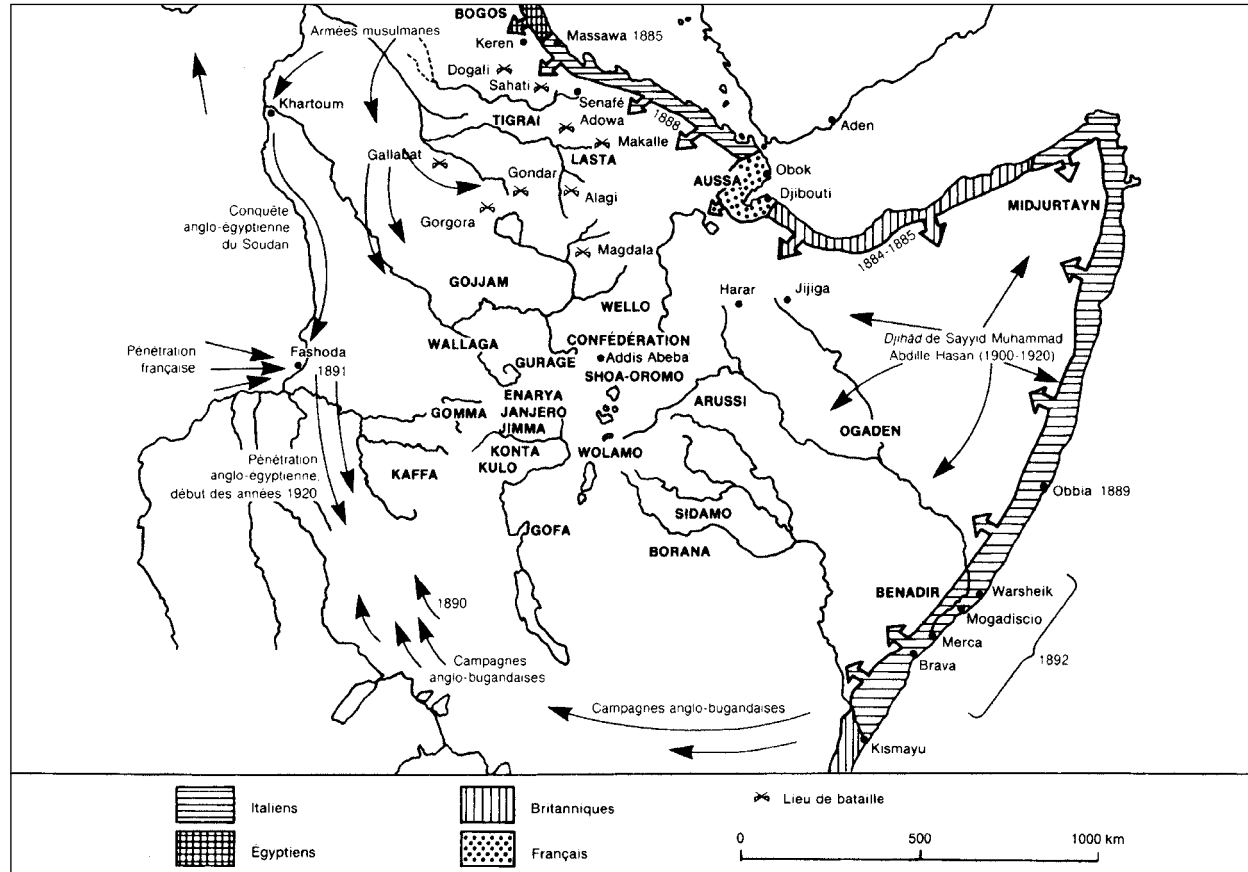
32. A. Barclay, F. E. R. Johnson et T. M. Stewart, « Report of Liberian Commission to Europe *in re*. Franco-Liberian Matters, September 1907 », in LNA, *EPCEPG* ; USNA, DUSM, (NF), 326/345, Ellis to Secretary, Monrovia, 12 janvier 1910.

33. *Cabinet minutes*, pour le 6 août 1909.

34. USNA, DUSM (NF) 326, Lemadine à Barclay, 30 septembre 1908 ; PRO, FO, 367/209, Cooper à Le Mesurier, Gbonibu, 25 novembre 1909.

35. R. L. Buell, 1928, vol. II, p. 784-789 ; USNA, DUSM (NF) 326/339, Ellis to Secretary, Monrovia, 6 janvier 1910.

36. PRO, FO 367/233, Baldwin, « Annual report », 30 septembre 1911 ; A. Barclay, « Annual message », 12 décembre 1911.



11.7. L'Éthiopie et la ruée sur l'Afrique. [Source: R Greenfield, *Ethiopia: a new political history*, New York, Praeger, 1965.]

sultan de cette région, pour la somme de 6 000 thalers de Marie-Thérèse, le port d'Assab sur la mer Rouge. Assab devint ensuite la propriété privée d'une compagnie de navigation italienne, la société Rubattino, puis fut déclaré colonie italienne en 1882³⁷.

Malgré son patriotisme et son inébranlable fidélité à l'Église orthodoxe éthiopienne, l'empereur Yohannes s'intéressa d'abord moins à l'arrivée des Italiens qu'au départ des Égyptiens³⁸. Ceux-ci dominaient alors la plus grande partie des rives africaines de la mer Rouge et du golfe d'Aden ainsi que l'immédiat arrière-pays, y compris le port de Massawa et la ville de Harar. Mais l'Égypte fut occupée par les Anglais en 1882 et, la révolte du mahdi Muḥammad Aḥmad ayant éclaté au Soudan, l'Angleterre décida en 1883 de retirer du Soudan les troupes égyptiennes et anglaises qui s'y trouvaient. La domination de l'Égypte prit donc fin brutalement dans toute la région côtière de la mer Rouge et du golfe d'Aden, qui était voisine de l'Éthiopie. L'Angleterre requit l'aide de Yohannes pour évacuer les troupes égyptiennes et les Européens qui se trouvaient dans plusieurs villes du Soudan assiégées par les mahdistes. Un officier anglais, le contre-amiral William Hewett, fut chargé des négociations avec l'empereur. Yohannes lui promit son aide à condition que les territoires situés à la frontière soudanaise, et que les Égyptiens avaient récemment occupés, soient rendus à l'Éthiopie et que le port de Massawa lui soit rattaché. Les Anglais acceptèrent la première condition, mais, pour ce qui était de Massawa, promirent seulement à l'Éthiopie qu'elle pourrait y faire transiter librement, « sous protection britannique », des marchandises, y compris des armes et des munitions³⁹. Cet accord fut consigné dans un traité conclu le 3 juin 1884; après quoi, le grand chef de guerre éthiopien Alula alla dégager six garnisons du Soudan⁴⁰.

L'accord fut toutefois de courte durée. En effet, le 3 février 1885, les Italiens prirent Massawa avec l'approbation des Anglais. Ceux-ci favorisaient l'expansion italienne dans l'espoir qu'elle nuirait à celle des Français, qui étaient leurs principaux rivaux à cette époque de la curée en Afrique. Le contre-amiral italien Caimi, qui dirigeait l'occupation de Massawa, déclara aux habitants qu'elle avait lieu avec l'accord de l'Angleterre et de l'Égypte et leur promit « non seulement de respecter la liberté du commerce, mais de faire tout ce qu'il pourrait pour la faciliter⁴¹ ».

On s'aperçut bientôt que ces promesses n'avaient aucune valeur. Les Italiens empêchèrent que les armes destinées à Yohannes lui fussent livrées et s'avancèrent à l'intérieur des terres jusqu'aux villages de Sahati et de Ouia. Le ras Alula protesta contre cette invasion. Pour toute réponse, les Italiens élevèrent des fortifications dans les zones disputées et y envoyèrent des renforts; mais ceux-ci furent interceptés par Alula à Dogali en janvier 1887.

37. Italie, Ministero dell'Affari Esteri, *Trattati, convenzioni, protocolli e altri documenti relativi all'Africa*, Rome, 1906, 1-25-6.

38. Pour une courte chronique éthiopienne du règne de Yohannes, voir M. Chaîne, 1913.

39. A. B. Wylde, 1901, p. 472-474.

40. *Ibid.*, p. 35.

41. E. Hertslet, 1909, vol. I, p. 8.

Les envahisseurs évacuèrent alors Sahati et Ouia, mais, pour se venger du « massacre » de Dogali, firent le blocus de la côte éthiopienne⁴².

La guerre semblait imminente entre l'Éthiopie et l'Italie, mais celle-ci, craignant les difficultés d'une expédition militaire en pays de montagnes, fit appel à la médiation de l'Angleterre. Un diplomate anglais, sir Gerald Portal, fut envoyé auprès de l'empereur pour lui demander d'accepter que les Italiens occupassent Sahati et Ouia, ainsi que la région de Senahit ou Bogos, que les Égyptiens avaient abandonnée en 1884. Lorsqu'il entendit ces propositions, Yohannes répondit sans détour : « Je n'en ferai rien. Par le traité que nous avons fait avec l'amiral Hewett, toute la région que les Égyptiens ont évacuée sur nos frontières m'a été cédée à l'instigation de l'Angleterre. Et maintenant vous voudriez que j'y renonce de nouveau ? »

Irrité de voir que l'Angleterre revenait sur le traité, il écrivit à la reine Victoria, déclarant que, si elle souhaitait la paix, il fallait que les Italiens fussent d'abord dans leur pays et les Éthiopiens dans le leur⁴³.

La menace d'une guerre avec l'Italie se précisait. Pour mieux s'y préparer, Yohannes rappela des troupes qui tenaient garnison à la frontière soudanaise. La frontière étant ainsi découverte, les mahdistes attaquèrent de ce côté. L'empereur se rendit à la hâte à Matamma pour les arrêter et leur livra bataille le 10 mars 1889 ; il remporta la victoire, mais, juste avant la fin de la bataille, fut blessé mortellement par une balle perdue. À la nouvelle de sa mort, son armée se désintégra. Dans tout le nord de l'Éthiopie, la confusion fut d'autant plus grande que plusieurs fléaux s'étaient abattus sur le pays : la peste bovine et la famine, puis des épidémies de variole et de choléra⁴⁴.

Pendant ce temps les Italiens progressaient rapidement vers l'intérieur du pays. À la fin de 1889, ils occupaient une partie du plateau du Nord ; ils y avaient établi leur Colonie de l'Érythrée, dont la capitale était Asmara⁴⁵.

Tandis que Yohannes résistait farouchement à l'agression des Italiens et des Égyptiens, le gouverneur du Shoa, Menelik, bien qu'il fût en principe le vassal de l'empereur, entretenait des relations cordiales avec l'Italie (voir fig. 11.3). Menelik attachait beaucoup de prix à ses relations avec l'Italie parce que, grâce au comte Antonelli, représentant de l'Italie à sa cour, où il n'y avait pas d'autres diplomates étrangers, il avait facilement accès à la technique européenne ; en outre, l'Italie lui envoya plusieurs médecins et lui fournit une grande quantité d'armes à feu. Son amitié avec l'Italie permit aussi à Menelik de conquérir, à titre de roi du Shoa (1865-1889), les riches régions d'Arusi, Harar, Kulo et Konta au Sud et au Sud-Est, et de Gurage et Wallaga au Sud-Ouest⁴⁶. De leur côté, les Italiens considéraient le soutien de Menelik comme utile quoique non indispensable, à long terme, à leurs

42. Pour connaître les réactions que la bataille de Dogali et d'autres épisodes de l'expansion italienne ont suscitées en Italie à l'époque, voir A. Dejacco, 1972.

43. G. L. Portal, 1892, p. 158.

44. R. Pankhurst, 1966.

45. A. B. Wylde, 1901, p. 49.

46. H. G. Marcus, dans : L. H. Gann et P. Duignan (dir. publ.), 1969, p. 422-424 ; R. Greenfield, 1965, p. 98-99.

projets d'expansion. Le 2 mai 1889, moins de deux mois après la mort de Yohannes, un traité de paix et d'amitié constitua le point culminant de ces bonnes relations entre Menelik et l'Italie; il fut signé dans le village éthiopien de Wuchale.

Le traité de Wuchale (Ucciali en italien), qui devait marquer un tournant dans les relations entre les deux pays, contenait des dispositions favorables à l'une et à l'autre partie. Menelik reconnaissait la souveraineté de l'Italie sur la plus grande partie du plateau de l'Érythrée, y compris Asmara, tandis que l'Italie était le premier pays qui reconnut à Menelik le titre d'empereur et lui promettait qu'il pourrait faire passer par l'Érythrée ses importations d'armes et de munitions. Mais bientôt l'article XVII, le plus important du traité, prêta à contestation. Il existait deux versions du traité, l'une en amharique et l'autre en italien. L'article XVII n'avait pas le même sens dans les deux versions. Selon la version amharique, l'Éthiopie pouvait recourir aux autorités italiennes si elle voulait entrer en relations avec d'autres pays; la version italienne rendait ce recours obligatoire⁴⁷.

S'appuyant sur la version italienne, l'Italie prétendit établir un protectorat en Éthiopie, mais les relations entre les deux pays restèrent bonnes pendant plusieurs mois⁴⁸. En juillet 1889, Menelik envoya en Italie son cousin, le ras Makonnen, gouverneur du Harar, pour discuter de l'application du traité. Pendant ce temps, conformément au traité, les Italiens continuaient, sous le commandement du général Baldissera, leur avance sur le plateau de l'Érythrée. Le 2 août, Baldissera proclama l'occupation d'Asmara. Le 1^{er} octobre, à Rome, Makonnen signa un accord additionnel: l'Italie reconnaissait de nouveau à Menelik le titre d'empereur, tandis que celui-ci reconnaissait la souveraineté de l'Italie sur sa colonie de la mer Rouge dans les frontières qu'elle avait alors. L'accord prévoyait aussi que l'Italie prêterait à l'Éthiopie quatre millions de lires⁴⁹.

Mais il fallut abandonner presque aussitôt tout projet de coopération. En effet, le ministre des affaires étrangères de l'Italie, Crispi, déclara le 11 octobre que, « conformément à l'article XXXIV du traité perpétuel entre l'Italie et l'Éthiopie [...], S. M. le roi d'Éthiopie accepte les bons offices de S. M. le roi d'Italie pour tout ce qui est des relations de l'Éthiopie avec d'autres puissances ou gouvernements⁵⁰ ».

Bien que la déclaration de Crispi fût formulée en termes indirects, il était clair que l'Italie prétendait établir un protectorat en Éthiopie. Comme il fallait s'y attendre, les puissances européennes reconnurent les prétentions de l'Italie. Les cartes géographiques imprimées en Europe désignaient désormais l'Éthiopie sous le nom d'« Abyssinie italienne ». Quand Menelik annonça aux puissances européennes qu'il serait couronné empereur le 3 novembre 1889, elles lui firent cette réponse mortifiante que, l'Éthiopie

47. C. Rossetti, 1910, p. 41-44; E. Work, 1936, p. 84-86; S. Rubenson, 1964; C. Giglio, 1968.

48. Sur les relations de l'Éthiopie avec l'Italie entre le traité de Wuchale et la bataille d'Adowa, voir C. C. Rossini, 1935; J. L. Niede, 1968.

49. C. Rossetti, 1910, p. 45-47.

50. E. Hertslet, 1909, p. 1, 17.

étant un protectorat, elles ne pouvaient entrer en relations avec lui que par l'intermédiaire de l'Italie. Par la suite, l'Angleterre signa avec l'Italie, le 24 mars, le 14 avril 1891 et le 5 mai 1894, trois protocoles qui fixaient les frontières du prétendu protectorat avec les colonies anglaises⁵¹.

Pendant ce temps, pour soutenir leurs prétentions, les Italiens progressaient dans le nord de l'Éthiopie, de l'Érythrée au Tigrai; ils dépassèrent les limites dont il avait été convenu, traversèrent la rivière Mareb et occupèrent la ville d'Adowa en janvier 1890, puis ils firent savoir au gouverneur de la province de Tigrai, le ras Mangacha, fils de Yohannes, qu'ils occuperaient Adowa tant que Menelik n'aurait pas accepté leur interprétation du traité de Wuchale⁵².

Menelik refusa de céder. Le 27 septembre 1890, il écrivit au roi Humbert I^{er} d'Italie qu'il avait découvert que les deux versions de l'article XVII avaient des sens différents. « Lorsque, dit-il, j'ai signé ce traité d'amitié avec l'Italie, j'ai déclaré que, puisque nous étions amis, nos affaires en Europe pourraient être réglées avec l'aide du roi d'Italie; mais j'ai dit cela afin que nos secrets soient gardés et notre bonne entente préservée; je n'ai pas conclu de traité qui m'y oblige et, aujourd'hui, je ne suis pas homme à l'accepter. Votre Majesté comprendra parfaitement qu'un État souverain n'a pas besoin de l'aide d'un autre État pour mener ses affaires⁵³ ». Décidé à ne pas dépendre davantage du prêt de l'Italie, Menelik commença à le rembourser. Les relations entre les deux pays étaient dans une impasse. Au cours des discussions qui suivirent, le représentant de l'Italie, Antonelli, informa Menelik que « l'Italie ne pouvait, sans manquer à sa dignité, informer les autres puissances qu'elle s'était trompée à propos de l'article XVII ». À quoi la femme de Menelik, l'impératrice Taitu, répondit: « Nous avons informé les autres puissances que cet article, tel qu'il est rédigé dans notre langue, n'a pas le même sens qu'en italien. Nous aussi, nous devons penser à notre dignité. Vous voudriez faire passer l'Éthiopie pour votre protectorat, mais il n'en sera jamais ainsi⁵⁴. »

Après plusieurs années de tergiversations qu'il mit à profit pour acheter, surtout à la France et à la Russie, de grandes quantités d'armes à feu et pour annexer, le plus souvent par la force, divers territoires (Kaffa, Wolamo, Sidamo, Bale, une partie de l'Ogaden, Gofa, Beni et Changul, ainsi que les terres à l'est et l'ouest du Boran Oromo-«Galla»), Menelik dénonça finalement le traité de Wuchale le 12 février 1893. Le 27 février, il en informa les puissances européennes et, à propos des prétentions de l'Italie, fit allusion à un passage de la Bible: « L'Éthiopie, dit-il, n'a besoin de personne; elle tend les mains vers Dieu. » Il pouvait se permettre de tenir ce langage puisqu'il avait alors en sa possession 82 000 fusils et 28 canons⁵⁵.

Quand, en 1894, un chef érythréen, Batha Hagos, se révolta contre la domination de l'Italie, la guerre éclata en décembre entre les deux pays. Au début du mois de janvier 1895, les Italiens attaquèrent le ras Mangacha et

51. E. Work, 1936, p. 128-133, 138-139.

52. A. B. Wylde, 1901, p. 51.

53. E. Work, *op. cit.*, p. 107.

54. Cité dans: *ibid.*, p. 118.

55. Cité dans: *ibid.*, p. 134-135.

s'emparèrent de la plus grande partie du Tigray. Menelik ordonna la mobilisation le 17 décembre, marcha vers le Nord avec une armée nombreuse et remporta d'importantes victoires à Amba Alagi le 7 décembre et à Makalle à la fin de l'année. Les Italiens se replièrent sur Adowa; c'est là, après quelques mois d'inaction, que fut livré le combat décisif (voir fig. 11.8).

La situation de Menelik était assez bonne. Les Italiens, en s'appropriant des terres en Érythrée pour y établir des colons, avaient réveillé le patriotisme des habitants, dont le soutien était acquis à Menelik⁵⁶. Les Érythréens étaient prêts à guider les groupes de l'empereur et à le renseigner sur les mouvements de l'ennemi. En revanche, les Italiens devaient affronter l'hostilité de la population; dépourvue de cartes précises, ils s'égarèrent continuellement dans une région qui leur était presque inconnue. De plus, l'armée de Menelik était beaucoup plus nombreuse; elle se composait de plus de 100 000 hommes armés de fusils modernes, sans compter ceux qui n'avaient que des armes à feu anciennes ou des lances. L'ennemi n'avait que 17 000 hommes dont 10 596 Italiens, les autres étant érythréens. Son artillerie était légèrement supérieure à celle de Menelik: 56 canons contre 40, mais cela ne constituait pas un avantage décisif.

La bataille d'Adowa se termina par une éclatante victoire de Menelik et par la défaite totale de ses ennemis. Au cours des combats, 261 officiers et 2 918 sous-officiers et soldats italiens, ainsi que quelque 2 000 *askari* (soldats érythréens), furent tués; en outre, 954 soldats italiens furent portés disparus et 470 soldats italiens et 958 *askari* furent blessés. Au total, plus de 40% des soldats de l'armée italienne furent tués ou blessés, elle perdit 11 000 fusils et tous ses canons; la déroute fut presque complète⁵⁷.

À la suite de cette victoire de Menelik, les Italiens signèrent, le 26 octobre 1896, le traité de paix d'Addis Abeba qui annulait le traité de Wuchale et reconnaissait la complète indépendance de l'Éthiopie⁵⁸. Pour des raisons qui ne furent pas divulguées, Menelik n'exigea pas que les Italiens se retirassent de l'Érythrée, bien qu'il eût souvent exprimé le désir que l'Éthiopie eût accès à la mer. La frontière méridionale de la colonie italienne fut ainsi fixée sur le cours de la rivière Mareb.

La campagne d'Adowa conféra à Menelik beaucoup de prestige à l'étranger. La France et l'Angleterre envoyèrent à sa cour des missions diplomatiques pour conclure avec lui des traités; les mahdistes du Soudan, le sultan de l'Empire ottoman et le tsar de Russie députèrent également des ambassades⁵⁹.

L'issue de la bataille, la plus grande victoire qu'un Africain eût remportée sur une armée européenne depuis l'époque d'Hannibal, influa profondément sur l'histoire des relations entre l'Europe et l'Afrique. L'Éthiopie acquit du prestige dans toute la région de la mer Rouge. Un voyageur polonais, le comte

56. R. Pankhurst, 1964, p. 119-156.

57. G. F. H. Berkeley, 1902, p. 345.

58. C. Rossetti, 1910, p. 181-183.

59. Sur les missions diplomatiques que Menelik reçut à cette époque, voir E. G. Gleichen, 1898; J. R. Rodd, 1923; H. P. M. d'Orléans, 1898; R. P. Skinner, 1906; F. Rosen, 1907.



11.8. La bataille d'Adowa. Dessin exécuté d'après un tableau qui se trouve à l'Université d'Addis Abeba (ex-Université Haïlé Sélassié).

Potocki, remarqua que les Somali se montraient « fiers d'être de la même race que leurs voisins, victorieux d'une grande puissance européenne⁶⁰ ».

Des intellectuels noirs du Nouveau Monde manifestèrent aussi un intérêt grandissant pour l'Éthiopie, dernier État autochtone indépendant d'Afrique noire. L'Haïtien Benito Sylvain, qui fut un des premiers apôtres du panafricanisme, fit quatre voyages en Éthiopie entre 1889 et 1906 en qualité de messenger du président Alexis d'Haïti⁶¹. Et un Noir américain d'origine cubaine, William H. Ellis, alla deux fois en Éthiopie, en 1903 et 1904, exposer divers projets de développement économique et d'établissement de Noirs américains⁶².

L'influence de l'Éthiopie se fit aussi sentir en Afrique du Sud: quelques années plus tôt, la prophétie de la Bible relative à l'Éthiopie, qui « tendra les mains vers Dieu », y avait suscité de l'intérêt; une Église éthiopienne y fut fondée en 1900⁶³. En 1911, l'écrivain J. E. Casely Hayford de la Gold Coast témoigna de la valeur toujours plus grande que prenait l'indépendance de l'Éthiopie, en publiant son livre *Ethiopia unbound* avec la dédicace: « Aux fils de l'Éthiopie du monde entier ».

Développement économique et social du Libéria et de l'Éthiopie et intervention des Européens dans les affaires intérieures de ces deux pays (1880-1914)

Le Libéria

Pendant que les Européens occupaient une partie de son territoire, le Libéria faisait face à de graves problèmes intérieurs d'ordre économique et social. La curée et le partage de l'Afrique obligèrent le gouvernement à étendre sa domination sur les groupes ethniques autochtones de l'arrière-pays et à les soumettre à une administration « indirecte » de type colonial⁶⁴ qui se faisait, dans chaque division administrative ou district, par l'intermédiaire des principaux chefs, en collaboration avec un commissaire nommé par le gouvernement. Jusqu'en 1914, la plupart des commissaires furent des Américo-Libériens ou des autochtones instruits, officiers des forces armées libériennes. L'administration des districts était dans l'ensemble tyrannique et vénale. Les commissaires, leurs subalternes et les militaires, mal payés et mal surveillés par le gouvernement central, vivaient le plus souvent aux dépens de la population. Les habitants devaient travailler non seulement à la construction des édifices publics et des routes, comme la loi le voulait, mais aussi sur les terres des fonctionnaires. Ceux-ci s'attribuaient une partie des récoltes de

60. J. Potocki, 1900, p. 88.

61. A. Bervin, 1969.

62. R. Pankhurst, 1972.

63. G. Shepperson, 1968, p. 251-253.

64. Au moins deux présidents du Libéria ont reconnu ouvertement que l'administration imposée aux autochtones était de type colonial; ce sont Arthur Barclay (1904-1912) et William Vacanarat Shadrach Tubman (1944-1971). Voir W. V. S. Tubman, « Annual message to the Liberian legislature », novembre 1960, *The Liberian age*, 25 novembre 1960, p. 9.

leurs administrés et leur faisaient payer des amendes et des impôts excessifs (l'impôt légal était d'un dollar par adulte de sexe masculin)⁶⁵.

Il n'est pas étonnant que les Africains autochtones se soient opposés au gouvernement parce que celui-ci voulait les soumettre par la force des armes à sa domination, tout comme d'autres Africains s'opposaient ailleurs aux Européens qui voulaient leur imposer leur loi; ils s'élevaient aussi contre les abus de l'administration. Jusqu'à ce qu'ils fussent réduits à l'obéissance par les milices libériennes, l'armée frontalière libérienne et la marine américaine, les Kru se révoltèrent plusieurs fois, surtout en 1915 et 1916; les Grebo en 1910; les Kisi en 1913; les Kpele et les Bandi de 1911 à 1914; les Gio et les Mano de 1913 à 1918; les Gbolobo Grebo de 1916 à 1918; les Gola et les Bandi en 1918 et 1919; les Joquelle Kpele de 1916 à 1920; les Sikon en 1921. Ces révoltes, qui se produisaient en divers points du territoire et duraient souvent plusieurs années, le coût élevé de l'« administration indigène » et son inefficacité incitaient les étrangers à intervenir au Libéria et épuisaient les ressources humaines et matérielles du gouvernement⁶⁶.

Les revenus du gouvernement n'étaient jamais suffisants. L'aide de l'étranger était limitée. La majorité des Américo-Libériens préférait le commerce à l'agriculture et fut durement touchée par la dépression mondiale de la fin du XIX^e siècle. En 1890, le commerce extérieur du Libéria était tombé aux mains de négociants allemands, anglais et hollandais résidant dans le pays. Le café, qui était, depuis les années 1860, le principal produit d'exportation du Libéria, provenait surtout des plantations et d'entreprises qui appartenaient à des Américo-Libériens et où travaillaient des *recaptives* ou des Africains autochtones.

A cause de la dépression et de la concurrence, sur le marché mondial, du café brésilien, qui était mieux traité, le prix du café libérien s'effondra à partir en 1898⁶⁷. La production et l'exportation du café furent donc réduites; le volume et la valeur du commerce extérieur dans son ensemble diminuèrent; le gouvernement perdit une grande partie de ses revenus, qui, nous l'avons vu, provenaient principalement des droits de douane, des taxes sur le commerce et le transport maritime. D'ailleurs, le gouvernement n'avait pas les moyens de contraindre les négociants libériens ou étrangers qui refusaient de payer ces taxes, ni les moyens d'arrêter la contrebande.

Pour éviter la faillite et continuer à « exercer ses fonctions les plus ordinaires », il emprunta souvent de fortes sommes à des négociants libériens et à des négociants étrangers résidant au Libéria: en novembre 1896, 10 000 dollars à un taux d'intérêt de 9% à la société allemande A. Woermann et C^{ic} « afin de faire face aux dépenses courantes du gouvernement⁶⁸ »; en février 1898, 15 000 dollars à la société hollandaise Oost Afrikaansche C^{ic} pour

65. Liberian Department of the Treasury, *Report of the secretary of the Treasury to the Senate and House of representatives of the Republic of Liberia, December 1921*, Monrovia, décembre 1921, p. 13-14.

66. M. B. Akpan, à paraître.

67. M. B. Akpan, 1975, p. 136-137.

68. LNA, *Cabinet minutes*, réunion du 19 novembre 1896.

couvrir les frais du parlement⁶⁹; en juin 1900, une somme non précisée à la société allemande Wicchers et Helm « pour payer les dépenses trimestrielles de la liste civile⁷⁰ », et ce ne sont là que quelques exemples. En outre, le gouvernement emprunta à des financiers européens, notamment anglais, à des taux très élevés, 100 000 livres sterling en 1871, 100 000 livres sterling en 1906 et 1 700 000 dollars en 1912. Pour les remboursements, il hypothéqua ses recettes douanières. En 1906, des fonctionnaires anglais puis, en 1912, une commission internationale furent chargés d'administrer ces prêts afin d'en garantir et d'en faciliter le remboursement⁷¹.

Après le paiement de ces dettes, il ne restait pas au Libéria assez d'argent pour mettre en valeur ses ressources humaines et naturelles, ni pour mettre en place les bases de son développement économique. Il manquait aussi pour cela de main-d'œuvre qualifiée. Des sociétés philanthropiques et des missions américaines prirent une part essentielle à la fondation de la plupart des établissements d'enseignement primaire et secondaire et de l'université du Libéria, créée à Monrovia en 1862. Elles subventionnèrent aussi la plus grande partie des activités missionnaires, effectuées surtout par des missionnaires et des enseignants libériens ou américains blancs.

À la fin du XIX^e siècle, le déclin du commerce et de l'agriculture, la diminution de l'aide de l'étranger poussèrent le gouvernement à exploiter encore davantage les autochtones en augmentant les corvées et les impôts. Les emplois et, de façon générale, la part de la richesse nationale dont disposait le gouvernement étaient l'objet de rivalités grandissantes entre les particuliers, les partis politiques et des groupes de pression comme les « pères fondateurs » (Américo-Libériens qui s'étaient établis au Libéria avant l'indépendance) et les « fils du sol » (Américo-Libériens nés au Libéria).

Malgré tout, une certaine évolution eut lieu dans les domaines social et économique. Le gouvernement rouvrit en 1900 le Collège du Libéria (voir fig. 11.9) qu'il avait fermé en 1895, faute d'argent et de progrès, et soutint son activité par des subventions plus ou moins régulières. Une station télégraphique, construite à Monrovia par une société allemande et inaugurée en 1900, mit le Libéria en communication avec le monde extérieur. L'année suivante, le téléphone fit son apparition; un ingénieur américo-libérien, T. J. R. Faulkner, fit poser les premières lignes qui reliaient Monrovia à plusieurs villes libériennes voisines⁷². En 1906 et 1907, une société anglaise, la Liberia Development Company, construisit avec une partie de l'argent emprunté en 1906 plusieurs routes carrossables reliant Monrovia à l'arrière-pays. Enfin, plusieurs sociétés étrangères exploitèrent des plantations d'hévéa, des mines et autres concessions reçues du gouvernement⁷³.

69. LNA, *Cabinet minutes*, réunion du 11 février 1898.

70. LNA, *Cabinet minutes*, réunion du 13 juin 1900.

71. M. B. Akpan, 1973, p. 159.

72. G. W. Gibson, « Annual message », 10 décembre 1901.

73. A. Barclay, « Annual message », 11 décembre 1911; D. B. Howard, « Annual message », 12 décembre 1912; *Cabinet minutes*, réunion du 18 juillet 1912.



11.9. *Professeurs et étudiants du Collège du Libéria, 1900. [Photo : sir H. Johnston, Liberia, 1906.]*

L'Éthiopie

Comme au Libéria, d'importants changements économiques se produisirent en Éthiopie à compter des dernières années du XIX^e siècle.

Menelik souhaitait moderniser son pays millénaire; il s'intéressait vivement à toute sorte d'innovations. Le médecin italien de Castro écrivit que c'était « un souverain véritablement ami du progrès », au point que, ajoutait-il plaisamment, si un aventurier lui avait proposé d'élever jusqu'à la lune un escalier mécanique, l'empereur aurait accepté, « ne fût-ce que pour voir si c'était possible⁷⁴ ». Le règne de Menelik vit de nombreuses innovations, sans précédent dans l'histoire de l'Éthiopie. La première et l'une des plus importantes fut, au milieu des années 1880, la fondation de la nouvelle capitale, Addis Abeba, dont le nom signifie littéralement « fleur nouvelle » et dont la population atteignit 100 000 habitants en 1910⁷⁵. Les premiers ponts modernes, construits à la même époque, rendirent les communications moins difficiles. On réorganisa le système fiscal en 1892; une dîme fut affectée au paiement des soldes de l'armée, ce qui mit apparemment fin au pillage que les soldats avaient coutume de commettre dans les campagnes. Pour la première fois, en 1894, on émit une monnaie nationale « pour le plus grand honneur de l'Éthiopie et pour la prospérité de son commerce ». Un système postal vit également le jour dans les années 1890; des timbres-poste, commandés en France comme les pièces de monnaie, furent mis en vente en 1893 et en 1894; un décret porta établissement de bureaux de poste; des conseillers français mirent sur pied le service des postes et l'Éthiopie entra dans l'Union postale universelle en 1908. On concéda en 1894 la construction d'une ligne de chemin de fer entre Addis Abeba et Djibouti, port de la côte française des Somalis; mais cette construction, entreprise en grande partie grâce à des capitaux français, posa tellement de problèmes techniques, financiers et politiques que la ligne, partie d'Addis Abeba, n'atteignit Dire Dawa qu'en 1902 et Akaki, à 23 km d'Addis Abeba, qu'en 1915. On installa deux lignes télégraphiques vers 1900; l'une, posée par les ingénieurs français qui construisaient la ligne de chemin de fer, suivait la voie ferrée; l'autre, posée par des techniciens italiens, reliait Addis Abeba à l'Érythrée ainsi qu'au sud et à l'ouest du pays. Au début du siècle, des ingénieurs italiens aidèrent à la construction d'une route moderne entre Addis Abeba et Addis Alem; et des ingénieurs français à celle d'une autre entre Harar et Dire Dawa. À la même époque, l'approvisionnement en bois de la capitale fut amélioré par l'introduction dans le pays d'eucalyptus originaires d'Australie, sans doute à l'initiative d'un Français.

Les dernières années du règne virent l'introduction de diverses institutions modernes. La Banque d'Abyssinie fut fondée en 1905, en tant que filiale de la Banque nationale d'Égypte (qui appartenait à des Anglais). L'impératrice Taitu créa en 1907, à Addis Abeba, le premier hôtel moderne, l'hôtel Etege. En 1908, des enseignants coptes venus d'Égypte aidèrent les

74. L. de Castro, 1915, vol. I, p. 162.

75. *Ibid.*, p. 189-246; E. Mérab, 1921-1929, II, p. 13-193; R. Pankhurst, 1962 (a), p. 33-61.

Éthiopiens à organiser l'école Menelik-II; l'empereur avait déjà montré son intérêt pour l'éducation moderne en envoyant plusieurs étudiants en Suisse et en Russie. L'hôpital Menelik-II fut construit, en 1910, en remplacement d'un hôpital de la Croix-Rouge russe qui datait de la campagne d'Érythrée. Une imprimerie d'État vit le jour en 1911⁷⁶. La santé défaillante de Menelik ne lui permettait plus de s'occuper seul des affaires toujours plus complexes de l'État; comme, d'autre part, il était, selon l'historien de son règne, Gabre Sellassie, « désireux d'introduire en Éthiopie les usages de l'Europe », il s'entoura d'un cabinet en 1907, le premier de son pays. À la fin de son règne, l'Éthiopie était donc bien engagée sur la voie de la modernisation⁷⁷.

Les conséquences de la curée et du partage de l'Afrique pour le Libéria et l'Éthiopie

La curée et le partage de l'Afrique eurent des conséquences intéressantes au Libéria et en Éthiopie, mais les effets furent différents dans les deux pays. L'un et l'autre furent les seuls de toute l'Afrique qui, malgré les assauts de l'impérialisme, conservèrent leur souveraineté et leur indépendance. Mais, tandis que l'Éthiopie agrandissait considérablement ses frontières Sud et Est, le Libéria cédaît une grande partie du sien à l'Angleterre et à la France. Pourquoi les deux États ont-ils survécu à l'impérialisme et pourquoi ont-ils survécu de façons si différentes ?

Ils ont survécu à l'impérialisme principalement pour trois raisons qui leur sont communes : les deux peuples étaient décidés à conserver leur indépendance; leurs dirigeants ont montré une grande habileté diplomatique; la rivalité des puissances impérialistes a fait qu'aucune d'elles n'a pu s'emparer du Libéria ou de l'Éthiopie. Une autre raison essentielle, dans le cas de l'Éthiopie, fut sa puissance militaire. Si l'Éthiopie a agrandi son territoire, tandis que le Libéria perdait une partie du sien, c'est parce que la situation politique, économique et militaire n'était pas la même dans les deux pays et aussi, bien sûr, parce que les ingérences des Européens dans leurs affaires intérieures furent moins nombreuses en Éthiopie qu'au Libéria.

Les peuples du Libéria et de l'Éthiopie croyaient fermement que Dieu voulait qu'ils survivent, et cette croyance a beaucoup fait pour les déterminer à s'opposer à toute agression ou empiétement de la part des Européens. Essentiellement du fait d'avoir connu, contre leur volonté, l'esclavage dans le Nouveau Monde, les Libériens étaient persuadés que Dieu commandait à leur destinée. Plusieurs présidents du Libéria furent des ministres du culte. Les Libériens ont toujours cru que les grands événements de leur histoire avaient été l'effet d'une intervention divine. Une croyance analogue inspire la phrase écrite par Menelik en 1893 et si souvent citée : « L'Éthiopie n'a besoin de personne; elle tend les mains vers Dieu. » Elle inspire aussi les passages de sa lettre à la reine Victoria d'avril 1891 et de la proclamation qu'il fit en septembre 1895, à la veille de la bataille d'Adawa, que nous avons cités dans le premier

76. G. Sellassie, 1930-1932, vol. II, p. 527-58.

77. L. de Castro, 1915, vol. I, p. 162.

chapitre du présent volume⁷⁸. Cette conviction est certainement à la base de la détermination qui explique sans doute en partie pourquoi les peuples du Libéria et de l'Éthiopie ont pu résister aux attaques des Européens.

La deuxième grande raison pour laquelle les deux États ont survécu est d'ordre diplomatique. Ils ont été en mesure d'opposer les puissances européennes les unes aux autres et de résister par la voie diplomatique à leurs pressions indirectes. Ainsi, Menelik a opposé entre elles avec succès l'Italie, la France et l'Angleterre. Il se servit d'armes françaises pour se défendre contre les Italiens en 1896 et fit appel aux Anglais en 1902 lorsque les Français voulurent exercer un contrôle abusif sur la ligne de chemin de fer de Djibouti. De Castro affirme que Menelik cherchait simplement à tirer parti de la technique des Européens sans que l'Éthiopie subît pour autant leur domination politique. « Si les Européens, aurait dit l'empereur, sont venus chez nous pour nous apporter la civilisation, nous leur en sommes très reconnaissants, mais ils doivent le faire sans attenter à notre souveraineté. Nous savons tirer profit de tout ce qui, dans leur civilisation, peut nous être utile⁷⁹. » De son côté, le Libéria a sans cesse opposé la France à l'Angleterre et l'Angleterre à l'Allemagne, et n'a pas hésité non plus, quand la situation était grave, à faire intervenir les États-Unis d'Amérique pour intimider les puissances européennes.

Enfin, si les États libérien et éthiopien ont survécu, une raison très importante en est que les puissances impérialistes étaient décidées à empêcher que l'une d'entre elles ne s'emparât de l'un ou de l'autre. Ni l'Allemagne, ni la France, ni l'Angleterre n'auraient accepté que l'un de leurs rivaux prît entièrement possession du Libéria, et cela pour des raisons qui étaient surtout d'ordre économique, chacun de ces trois pays ayant des relations commerciales avec le Libéria. D'autre part, des raisons sentimentales portaient les États-Unis d'Amérique à assurer la survie du Libéria. Ainsi, à partir d'octobre 1862, date à laquelle un traité de commerce et de navigation fut signé, puis ratifié par le Congrès américain, des canonnières des forces armées des États-Unis d'Amérique firent périodiquement leur apparition dans les eaux libériennes pour ramener les autochtones révoltés sous la domination du gouvernement libérien et pour empêcher la France et l'Angleterre de se partager le Libéria sous prétexte que son gouvernement ne pouvait maintenir l'ordre aux frontières⁸⁰. En d'autres occasions, les États-Unis d'Amérique avertirent par voie diplomatique la France et l'Angleterre que l'histoire les condamnerait s'ils tentaient de mettre fin à l'indépendance du Libéria. Ainsi, ils déconseillèrent à la France en 1879 et à l'Allemagne en 1898 d'annexer le Libéria ou d'y établir un protectorat⁸¹. De même, avant tout pour des raisons de stratégie, ni l'Angleterre, ni la France, ni l'Italie n'auraient abandonné l'Éthiopie à leurs rivaux. Fait significatif: lorsque, en 1906, les trois puissances, voyant Menelik malade, crurent que son empire allait bientôt se

78. Voir chapitre 1, page 6.

79. C. Rossetti, 1910, p. 319-325.

80. C. H. Huberich, 1947, vol. I, p. 213.

81. E. W. Chester, 1974, p. 133.

désagréger, elles se partagèrent l'Éthiopie par une convention secrète que Menelik lui-même eut le temps de dévoiler avant sa mort⁸².

Toutefois, dans le cas de l'État éthiopien, une quatrième raison, cruciale, explique qu'il ait survécu et qu'il ait même agrandi son territoire: c'est sa puissance militaire. Si, en 1896, Menelik avait perdu la bataille d'Adowa, l'Éthiopie serait sans aucun doute devenue une colonie italienne; mais, parce que les Éthiopiens avaient une grande supériorité militaire sur les Italiens, ils ont gagné la bataille et l'Éthiopie est restée indépendante. Même après la victoire d'Adowa, Menelik continua à amasser des armes, un fait confirmé par un voyageur anglais, John Boyes, qui remarquait au début du siècle que « presque tous les Abyssiniens avaient des fusils », que « c'étaient les autochtones les mieux armés d'Afrique » et qu'« aucune puissance étrangère ne pourrait facilement les soumettre »⁸³. Environ 600 000 soldats défilèrent à Addis Abeba en 1902 pour commémorer la victoire d'Adowa; il y en avait 700 000 dans tout l'empire, dont 90 000 dans l'armée impériale permanente⁸⁴. Toutes les troupes étaient armées de fusils modernes, de mitrailleuses, de canons, etc. Les dépôts de canons et d'armes à tir rapide se trouvaient, pour la plupart, à Addis Abeba; la puissance de l'empereur en fut considérablement accrue par rapport à celle des gouverneurs de province⁸⁵. C'est grâce à son armée que Menelik recula les frontières de l'Éthiopie à la fin des années 1880 et pendant toutes les années 1890.

L'État libérien a survécu lui aussi, mais amputé d'une partie de son territoire et dépouillé d'une partie de ses richesses, et cela à cause de sa faiblesse militaire et de sa situation interne vraiment désespérée. Sa flotte n'a jamais compris plus de deux canonnières (quelques-unes lui furent données par l'Angleterre). Pour seule armée, il y a eu les milices américo-libériennes jusqu'en 1908, date à laquelle des forces frontalières libériennes ont été constituées. Les milices n'ont jamais compté plus de 2 000 hommes avant 1914; dans l'ensemble, les miliciens étaient mal payés, mal entraînés et mal équipés⁸⁶. Les milices étaient surtout organisées au moment des guerres avec les Africains autochtones; elles étaient alors aidées par d'autres Africains autochtones jouant le rôle de « guerrier auxiliaire ». Les miliciens manquaient de moyens de transport rapides. En 1880, elles se composaient de quatre régiments (un stationné dans chaque comté) placés chacun sous les ordres d'un commandant américo-libérien qui était lui-même subordonné au président du Libéria, commandant en chef des forces armées⁸⁷. La description que le président Barclay fit du cinquième régiment en mai 1906 montre bien dans quel état se trouvaient les milices: « La situation, dit-il, est peu satisfaisante: le commandant du régiment, le colonel Carter, étant aussi ministre du culte, n'est jamais là; le lieutenant-colonel est illettré; le major est sourd; le régiment se

82. C. Rossetti, *op. cit.*, p. 331.

83. J. Boyes, s. d., p. 22.

84. H. G. Marcus, 1975, p. 217-218.

85. *Ibid.*

86. A. Barclay, *Inaugural address*, 4 janvier 1904.

87. USNA, DUSM 10/22, Enclosure, Barclay à Taylor, Monrovia, 27 août 1887.

délabre rapidement, il faudra bientôt le reconstituer⁸⁸. » L'armée frontalière n'était pas plus efficace que les milices. En décembre 1913, elle comprenait trois officiers américains, sept officiers libériens et plus de 600 simples soldats formant plus d'une douzaine de garnisons réparties dans l'arrière-pays. Avant 1914, l'officier qui commandait chaque garnison remplissait dans son district des fonctions à la fois militaires et administratives. C'est pourquoi il dépendait en même temps du Ministère de la guerre et du Ministère de l'intérieur (entre lesquels il n'y avait d'ailleurs aucune coordination). Au point de vue militaire, la faiblesse du Libéria contrastait avec la puissance de l'Éthiopie. Elle explique dans une large mesure pourquoi le Libéria n'a pu, à l'époque de la curée et du partage de l'Afrique, défendre son territoire contre les empiétements des Européens.

La situation intérieure n'était pas moins désespérée. Nous avons vu que le gouvernement était toujours au bord de la faillite et devait des sommes énormes à des créanciers libériens ou étrangers. En janvier 1908, selon le consul général d'Angleterre à Monrovia, il devait rembourser à ses créanciers anglais 60 000 livres sterling par an « pendant plusieurs années » ; en septembre 1905, sa dette à l'égard des négociants allemands au Libéria s'élevait à 120 000 dollars. Cet endettement permit aux puissances impérialistes d'intervenir constamment dans les affaires intérieures du Libéria, alors qu'elles n'agirent jamais de la sorte en Éthiopie, qui ne leur fournit pas de prétexte ou d'excuse pour le faire. De 1870 à 1900 environ, elles envoyèrent en grand nombre des missions diplomatiques au Libéria pour lui proposer de l'aider à payer ses dettes s'il acceptait de se placer sous leur protection ; c'est ce que firent la France en 1879, l'Espagne en 1886 et l'Allemagne en 1887. Elles lui proposèrent aussi d'assainir ses finances, d'organiser sa défense, de mettre sur pied une armée frontalière et de la diriger. Pendant ce temps, leurs ambassadeurs et leurs autres représentants en poste au Libéria traitaient les Libériens avec mépris, critiquaient les lois libériennes sur le commerce, les douanes et la citoyenneté, et obligeaient, par des menaces, le gouvernement à réparer les dommages dont se plaignaient leurs ressortissants. L'Angleterre exerça de telles pressions diplomatiques en septembre 1869, en août 1870, en avril 1871, en février et juin 1882, en novembre 1886 et en janvier 1909⁸⁹. De même, en février et octobre 1881, en août 1897, en janvier et septembre 1898, puis en décembre 1912, sous la menace de ses canonnières, l'Allemagne exigea du gouvernement libérien des indemnités variant entre 3 000 et 60 000 dollars. Elle alléguait le plus souvent des motifs insignifiants ; il lui arriva en particulier d'intervenir à la demande de son consul ou de négociants allemands qui s'étaient plaints d'avoir été « insultés » par des fonctionnaires libériens.

En 1907, 1908 et 1909, on vit une escalade sans précédent des ingérences commises par l'Angleterre, la France et l'Allemagne, dont la plus grave de toutes eut lieu, les 11 et 12 février 1909, au moment de l'« affaire Cadell ».

88. LNA, *Cabinet minutes*, réunion du 3 mai 1906.

89. *Liberian letters*, 15, Dennis à Coppinger, Monrovia, septembre 1870 ; *Repository*, LVIII, juillet 1882, p. 90-91, 123-125 ; *Bulletin*, 10 février 1897, p. 51-54.

Il y a dans cette question des ingérences plusieurs données à considérer, notamment la situation déplorable où se trouvait le Libéria aux points de vue économique, social et politique, la rivalité des puissances européennes qui voulaient chacune avoir de l'influence au Libéria ou une partie de son territoire, et l'endettement du Libéria envers ces puissances ou leurs ressortissants.

L'intervention des Européens au Libéria eut des effets durables sur la politique et la société. D'abord, elle divisa les Libériens en deux factions — l'une favorable aux Anglais et l'autre favorable aux Américains⁹⁰ — qui organisèrent de grandes manifestations, les unes en faveur de Barclay, les autres contre lui, à Monrovia en janvier 1909⁹¹. D'autre part, il fallut, pour exécuter les réformes qu'exigeaient les puissances impérialistes, recourir à des spécialistes européens et leur verser des salaires élevés, ce qui augmenta d'autant les dépenses déjà trop lourdes de l'État libérien. Celui-ci aurait certainement succombé si un Noir américain, Ernest Lyon, ministre résident à Monrovia, qui avait épousé la cause des Libériens, ne les avait pas aidés à obtenir l'appui des États-Unis d'Amérique à partir de 1909.

L'Éthiopie n'eut jamais à subir, de la part des puissances européennes, des ingérences aussi répétées. Au contraire, après la victoire d'Adowa, les autres nations lui accordèrent toutes les marques de respect, la traitant plus ou moins comme leur égale, au moment où les puissances impérialistes assiégeaient le Libéria. Quand on considère la faiblesse militaire du Libéria, surtout son état de désintégration interne, dû en partie à sa propre faiblesse économique, en partie à la part active que les Européens prirent à ses propres affaires, on ne peut s'étonner des pertes qu'il a subies; ce qui est étonnant, c'est bien plutôt qu'il ait survécu.

90. USNA, DUSM 405/238, Lyon to Secretary, Monrovia, 14 août 1908; Londres, USNA, Records of the Department of State relating to the internal affairs of Liberia, RDSL, 1909-1929. Reid to Secretary, Londres, 14 février 1909.

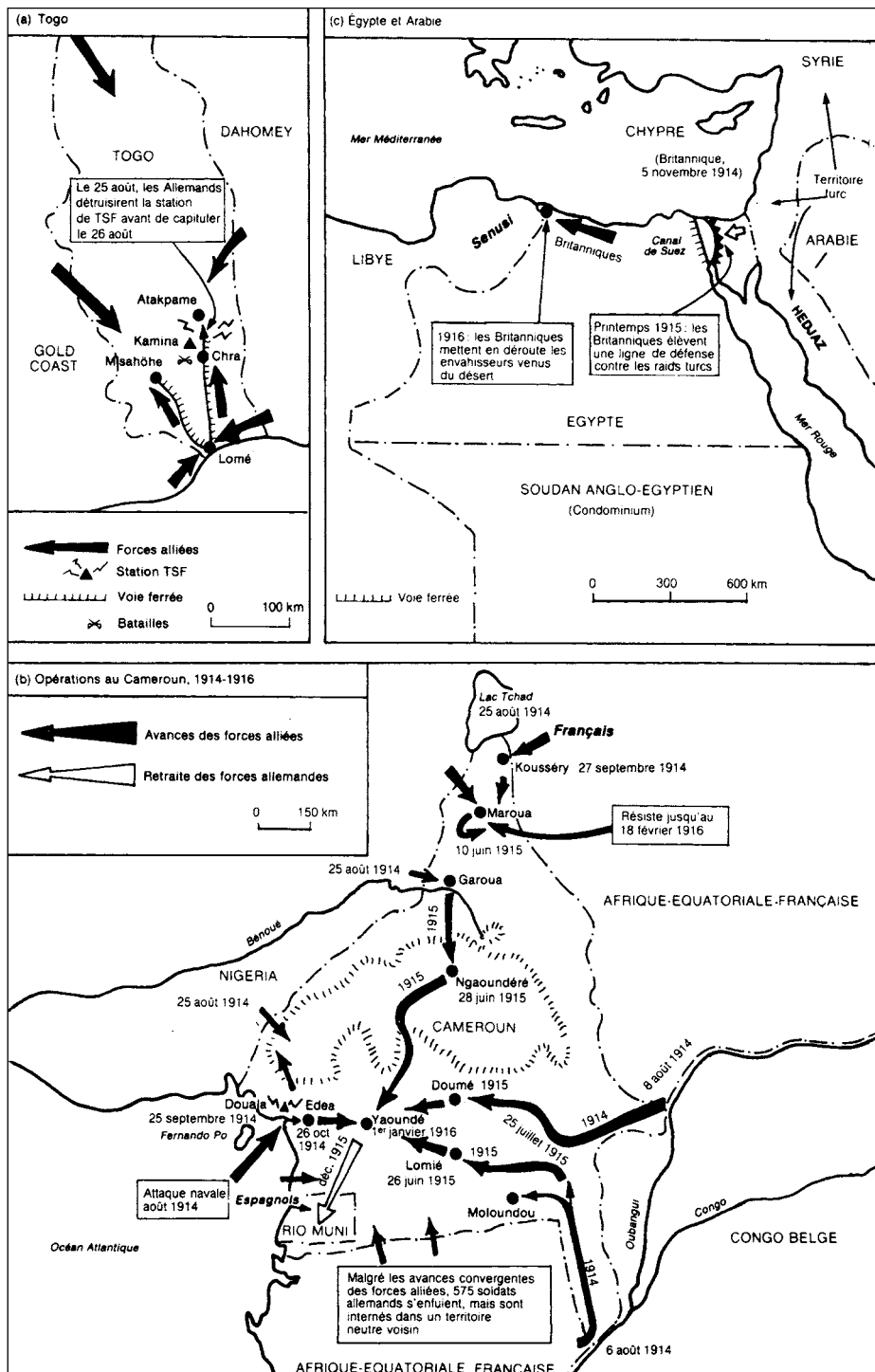
91. PRO, FO 369/596, Wallis à Grey, Monrovia, 11 mars 1909.

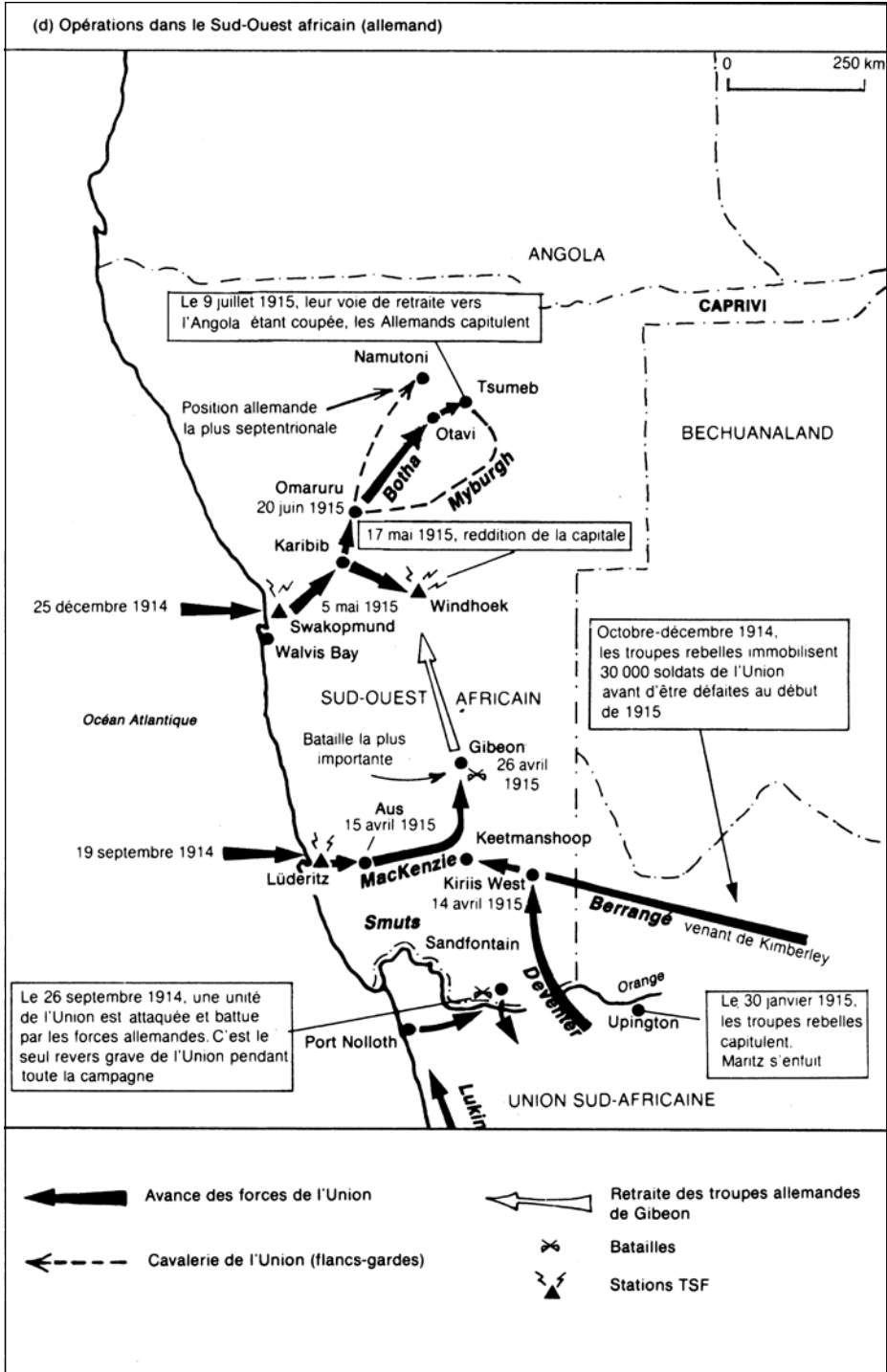
La première guerre mondiale et ses conséquences

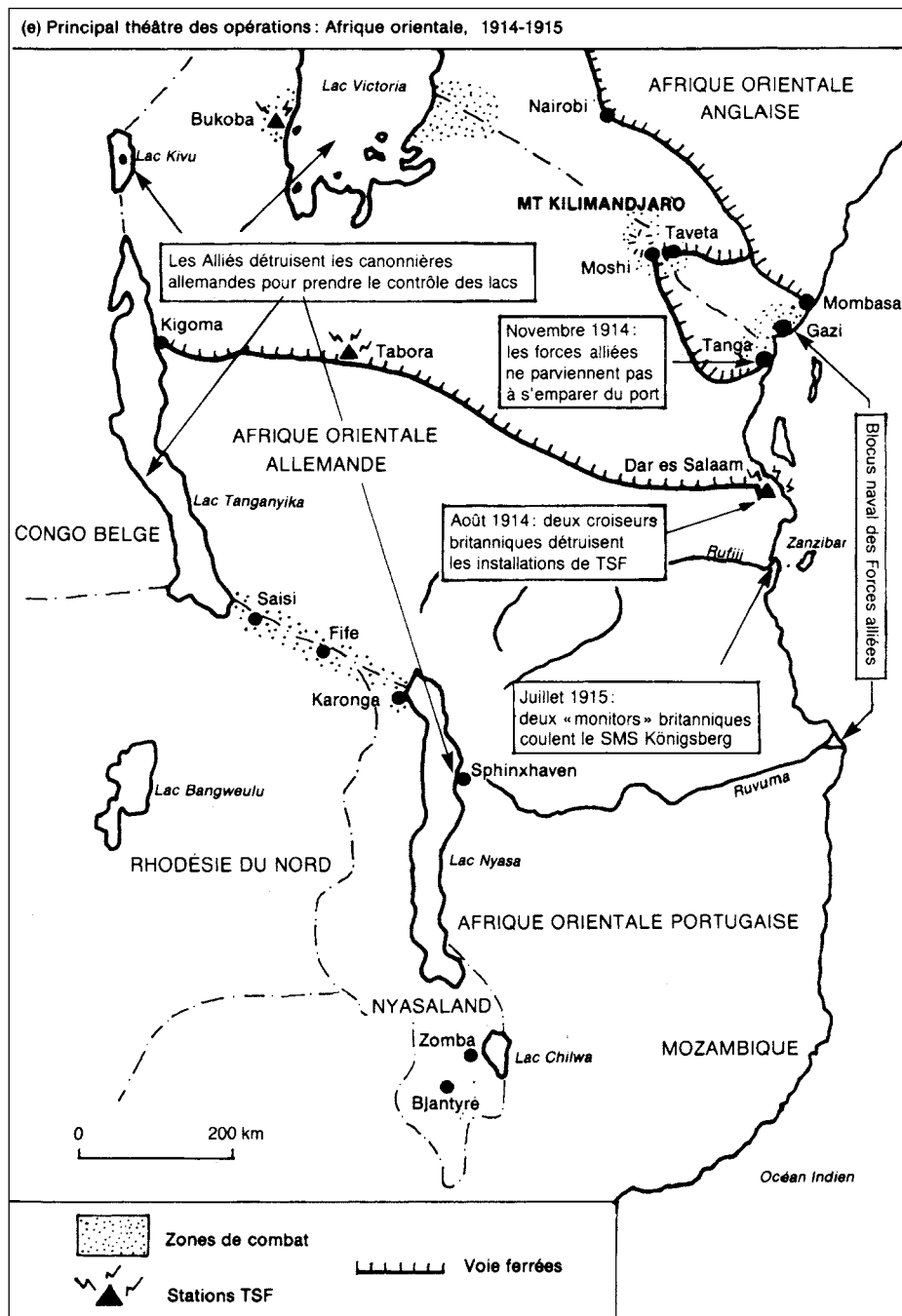
Michael Crowder

La première guerre mondiale fut avant tout un conflit entre puissances européennes auquel l'Afrique se trouva mêlée, directement et indirectement, du fait qu'à l'ouverture des hostilités elle était dans sa majeure partie placée sous la domination des belligérants. Si elles n'eurent qu'une influence marginale sur le cours de la guerre, les campagnes qui se déroulèrent sur le sol africain eurent d'importantes répercussions sur le continent. Plus d'un million de soldats africains participèrent à ces campagnes ou aux opérations militaires en Europe. Plus nombreux encore furent les hommes, auxquels s'ajoutèrent des femmes et des enfants, recrutés, souvent de force, pour servir de porteurs et suppléer aux moyens dont dispose traditionnellement l'intendance pour ravitailler les armées, comme la route, le rail ou les animaux de charge. Plus de 150 000 soldats et porteurs ont perdu la vie au cours du conflit. Le nombre des blessés ou des mutilés fut encore plus élevé. À la fin des hostilités, tous les pays d'Afrique, à l'exception des petits territoires espagnols demeurés neutres, s'étaient trouvés formellement engagés dans l'un ou l'autre camp (voir fig. 12.1).

Même les derniers États indépendants du continent — Libéria, Éthiopie et Dārfūr — furent impliqués. Le Libéria se rangea aux côtés des Alliés lorsque les États-Unis d'Amérique entrèrent en guerre en 1917. Le jeune empereur promusulman d'Éthiopie, Lij Iyasu, proclama l'allégeance de son pays à la Turquie, faisant craindre aux Alliés qu'il n'inspirât chez les musulmans de la Corne de l'Afrique un *djihād*, alors même que les forces de Sayyid Muḥammad Abdille Hasan posaient des problèmes aux Anglais. Des troupes britanniques, françaises et italiennes marchèrent sur Berbera, Djibouti et Massawa; mais leur intervention se révéla inutile, car des nobles chrétiens,







12.1. La guerre sur le sol africain pendant la première guerre mondiale.

[Source : Arthur Banks, *A military atlas of the First World War*, Londres, Heinemann Educational Books, 1975.]

indisposés par la politique de l'empereur, le renversèrent en septembre 1916. De même, le sultan 'Alī Dīnār du Dārūr, nominalement tributaire du Soudan anglo-égyptien, mais en réalité indépendant, répandit l'appel turc en faveur du *djihād*; il attaqua le Tchad français, menaça Borno (Nigéria septentrional), occupé par les Anglais, et essaya de provoquer une rébellion au Kordofān (Soudan). Ce ne fut qu'en février 1916 qu'il fut battu et tué au combat. Le Dārūr fut alors intégré au Soudan.

Qu'ils aient participé directement ou non aux combats, les territoires africains subirent presque tous les contrecoups de l'exclusion des Allemands du commerce africain, de la pénurie de produits d'importation causée par l'insuffisance des tonnages disponibles, ou, au contraire, des accroissements soudains de la demande de ressources stratégiques.

Nombre d'ouvrages ont été consacrés aux campagnes des Européens en Afrique au cours de la première guerre mondiale¹ ainsi qu'au partage ultérieur des territoires allemands par les puissances alliées victorieuses² — dernier épisode des luttes pour la conquête de l'Afrique; mais on s'est beaucoup moins intéressé aux répercussions de la guerre sur les Africains et sur les structures administratives qui leur avaient été nouvellement imposées par les conquérants européens³. Comment ces fragiles structures ont-elles résisté à l'exode du personnel administratif européen, au spectacle du conquérant blanc aux prises avec le conquérant blanc, aux ponctions en hommes et en matériel imposées à des Africains nouvellement soumis et aux révoltes qui éclatèrent un peu partout pendant la guerre, sinon toujours directement ou même indirectement à cause d'elle? Quelles furent les conséquences sociales, politiques et économiques de la participation africaine au conflit européen? C'est à ces grandes questions que le présent chapitre tentera principalement de répondre. Cependant, il est indispensable de donner une brève relation des campagnes militaires si l'on veut bien comprendre les répercussions de la guerre sur l'Afrique.

La guerre sur le sol africain

Pour l'Afrique, la conséquence immédiate de la déclaration de guerre en Europe fut l'invasion des colonies allemandes par les Alliés. Aucun des deux belligérants ne s'était préparé au conflit au sud du Sahara. En fait, on espérait même un court instant que la région pourrait être épargnée. Le gouverneur du Togo, Doering, proposa à ses voisins de la Gold Coast (actuel Ghana)

1. Sur les campagnes du Togo et du Cameroun, voir F. J. Moberly (dir. publ.), 1913; sur la campagne du Sud-Ouest africain sous domination allemande, voir *Union of South Africa*, 1924; W. K. Hancock, 1962, p. 394-400; sur l'Afrique-Orientale allemande, voir R. C. Horden, 1941, vol. I, et, du point de vue allemand, P. E. von Lettow-Vorbeck, s. d. On trouvera un bon résumé des péripéties de cette campagne dans L. Mosley, 1963.

2. Voir en particulier G. L. Beer, 1923; W. R. Louis, 1963 (a).

3. Il existe sur la première guerre mondiale en Afrique un certain nombre de thèses de doctorat qui n'ont pas encore été publiées: voir cependant J. Osuntokun, 1978. Depuis la rédaction du présent chapitre en 1977, il est paru un numéro spécial du *Journal of African history*, vol. XIX, 1978, portant sur «La première guerre mondiale et l'Afrique», qui traite principalement de l'incidence de la guerre sur les Africains. Nous avons pu prendre en considération certaines des idées formulées dans cet important recueil.

britannique et du Dahomey (actuel Bénin) français de neutraliser le Togo pour ne pas donner aux Africains le spectacle de Blancs se disputant entre eux⁴. En Afrique-Orientale allemande (actuelle Tanzanie), le gouverneur, le D^r Schnee, était résolu à éviter les hostilités de façon à pouvoir poursuivre son énergique programme de développement; quand les Britanniques bombardèrent Dar es-Salaam peu après la déclaration de guerre, il souscrivit à l'idée d'une trêve de courte durée, destinée à neutraliser l'Afrique-Orientale allemande⁵. Certains milieux espéraient même que les dispositions du traité de Berlin (1885) relatives à la neutralité du bassin conventionnel du Congo permettraient d'éviter la guerre à l'Afrique de l'Est et du Centre⁶.

Cependant, le courant en faveur d'une extension du conflit africain aux possessions allemandes devait l'emporter. Pour l'Angleterre, qui possédait la maîtrise des mers, la stratégie définie en 1919 par le Committee for Imperial Defence (Comité pour la défense de l'Empire) prévoyait de porter la guerre dans les colonies de l'ennemi. Pour conserver cette suprématie navale, elle devait mettre hors d'usage le système de communication et les principaux ports de l'Allemagne en Afrique. Quant aux Alliés, une victoire pouvait leur permettre de se partager les possessions allemandes à titre de butin de guerre. Cette considération joua certainement un grand rôle dans la décision du commandant général des Forces d'Afrique du Sud, le général Louis Botha et du ministre de la Défense, J. C. Smuts, face à l'opposition ouverte des Afrikaners intransigeants, d'engager les forces sud-africaines aux côtés des Alliés et d'envahir le Sud-Ouest africain allemand (actuelle Namibie), puis de participer plus tard à la campagne d'Afrique orientale⁷. Non seulement Botha et Smuts voyaient dans le Sud-Ouest africain une cinquième province possible, mais ils espéraient qu'en contribuant à une victoire des Britanniques dans l'Est africain une partie du territoire allemand conquis pourrait être offerte aux Portugais en échange de la baie de Delagoa, port naturel du Transvaal vers l'Afrique du Sud⁸. En Grande-Bretagne, on pensait que la perspective pour l'Afrique du Sud d'entrer en possession du Sud-Ouest africain serait le gage de son intervention et de son loyalisme⁹. Pour les Français, l'invasion du Cameroun devait leur permettre de récupérer le territoire cédé à contrecœur à l'Allemagne en 1911 au lendemain de l'incident d'Agadir (voir fig. 12.1b). Même la Belgique, qui avait immédiatement invoqué la neutralité perpétuelle du Congo (actuel Zaïre) garantie par l'article X du traité de Berlin, s'empressa, sitôt sa propre neutralité violée par les Allemands, d'envahir elle aussi des territoires allemands en Afrique, dans l'espoir qu'un succès lui conférerait un atout dans le règlement de paix final¹⁰.

4. R. Cornevin, 1962, p. 208.

5. P. E. von Lettow-Vorbeck, s. d., p. 27-28; voir aussi W. R. Louis, 1963 (b), p. 209, qui cite H. Schnee, 1919, p. 28.

6. W. R. Louis, 1936 (b), p. 209-210, pour un bref exposé des conséquences de la neutralité du bassin du Congo pour les colonies allemandes et britanniques d'Afrique orientale.

7. D. Denoon, 1972, p. 121.

8. R. Hyam, 1972, p. 28.

9. *Ibid.*, p. 26.

10. W. R. Louis, 1963 (b), chapitre XIX.

Les colonies allemandes n'étaient pas faciles à défendre du fait de la suprématie navale des Alliés et de la très grande infériorité numérique des troupes coloniales qui y étaient stationnées. Les Allemands avaient espéré, au début, que la victoire rapide qu'ils escomptaient en Europe éviterait la participation directe des colonies tout en leur permettant de réaliser leur ambition d'une *Mittelafrika* reliant le Cameroun et l'Afrique orientale, et ruinant une fois pour toutes le vieux dessein britannique d'un axe Le Cap-Le Caire¹¹; mais dès qu'il apparut nettement qu'une victoire rapide était impossible, les Allemands comprirent que des campagnes prolongées en Afrique immobiliseraient des troupes coloniales alliées qui auraient pu être envoyées sur le front européen. Cette situation fut brillamment exploitée par von Lettow-Vorbeck, qui, à la tête des troupes allemandes d'Afrique orientale, combattit des Alliés — un moment dix fois supérieurs en nombre — pendant la durée de la guerre (voir fig. 12.2).

Les campagnes d'Afrique peuvent se diviser en deux phases distinctes. Au cours de la première — qui ne dura que quelques semaines —, les Alliés cherchèrent à détruire la capacité offensive de l'Allemagne et à neutraliser ses ports africains. Ainsi, Lomé au Togo, Douala au Cameroun, Swakopmund et Lüderitz Bay dans le Sud-Ouest africain furent occupés peu après l'ouverture des hostilités. En Afrique-Orientale allemande, les croiseurs britanniques bombardèrent Dar es-Salaam et Tanga en août, et, bien que ces deux ports n'aient été pris que plus tard, ils ne purent désormais être utilisés par les navires de guerre allemands. En Égypte, lors de l'entrée en guerre de la Turquie aux côtés de l'Allemagne, les Britanniques renforcèrent les défenses du canal de Suez et repoussèrent une expédition turque en février 1915. Par la suite, l'Égypte fut la principale base anglaise pour les opérations contre la Turquie et ses provinces moyen-orientales, et devint le pivot de la puissance britannique en Afrique et au Moyen-Orient pour les trois décennies à venir.

Cette première phase de la guerre en Afrique revêtit une importance capitale du point de vue de la stratégie globale. La deuxième phase, à l'exception des opérations contre l'Empire turc lancées à partir de l'Égypte, n'eut qu'un effet marginal sur l'issue du conflit mondial. Néanmoins, les Alliés étaient résolus à conquérir les colonies allemandes, tant pour éviter qu'elles ne servent de bases à la subversion de leurs propres colonies (où leur autorité était souvent mal assise) que pour les partager entre eux dans l'éventualité d'une victoire totale. C'est pourquoi, dès qu'il eut réprimé la révolte des Afrikaners — qui avait bénéficié de l'appui des Allemands du Sud-Ouest africain —, le gouvernement sud-africain entreprit une conquête du territoire qu'il mit six mois à mener à son terme. Cette campagne (voir fig. 12.1) fut la seule à laquelle des troupes africaines ne participèrent pas; en effet, les généraux de l'Union hésitaient à armer les populations africaines. Les Allemands, qui avaient réprimé avec brutalité les soulèvements des Herero et des Nama, n'y étaient guère enclins non plus.

11. Pour ce qui est des projets allemands de constituer une *Mittelafrika* en cas de victoire, voir F. Fischer, 1967, p. 102-103 et la carte de la page 596.

La longue campagne du Cameroun (voir fig. 12.1) fut menée en grande partie par des troupes africaines. En dépit de leur supériorité numérique, les Alliés — Français, Britanniques et Belges — mirent plus de quinze mois à conquérir le territoire. Conscient qu'il ne pouvait espérer l'emporter en Afrique orientale sur des forces numériquement dix fois supérieures aux siennes, von Lettow-Vorbeck décida d'immobiliser l'ennemi le plus longtemps possible en ayant recours à la guérilla¹². Il resta vaincu jusqu'à la fin des hostilités, conduisant sa colonne de soldats en haillons à travers l'Afrique-Orientale portugaise (actuel Mozambique) pour parvenir enfin en Rhodésie du Nord (actuelle Zambie), où l'atteignit l'annonce de l'armistice en Europe (voir fig. 12.2). Quelque 160 000 soldats alliés — et c'est là une estimation prudente — auraient été opposés à von Lettow-Vorbeck, dont les effectifs ne dépassèrent à aucun moment 15 000 hommes. Comme au Cameroun, les troupes africaines jouèrent un rôle décisif des deux côtés, faisant souvent preuve d'une grande bravoure et se révélant bien meilleurs combattants que les soldats sud-africains blancs, qui furent décimés par la maladie. Certains jours, la ration du fantassin nigérian se composait, en tout et pour tout, d'une demi-livre de riz¹³. Les porteurs payèrent un tribut particulièrement lourd: au moins 45 000 d'entre eux auraient succombé à la maladie au cours de la campagne¹⁴.

L'exode des Européens

La guerre vit un important exode d'Européens, exerçant des fonctions administratives et commerciales dans les colonies africaines des pays alliés, qui durent partir sur le front occidental ou s'engagèrent dans des unités stationnées en Afrique pour mener des campagnes hors d'Afrique. Dans certaines régions, la présence européenne, déjà très ténue, se trouva réduite de plus de moitié. Dans le Nigéria du Nord, de nombreux fonctionnaires politiques détachés de l'armée furent rappelés, tandis que d'autres se portèrent volontaires, de sorte que la région se trouva privée d'administrateurs¹⁵. Certaines circonscriptions, comme le Borgou, n'eurent aucun administrateur européen pendant une grande partie de la guerre¹⁶. En Rhodésie du Nord, 40% des Européens adultes étaient sous les drapeaux¹⁷. En Afrique noire française, tous les Européens en âge de porter les armes étaient mobilisés, alors qu'en Afrique-Orientale britannique ils étaient recensés en vue de leur participation à l'effort de guerre. En certains endroits, surtout dans les campagnes, le bruit courait que les Blancs portaient pour toujours¹⁸. Au

12. Selon l'*Official history* britannique, von Lettow-Vorbeck « avait réussi à contenir en Afrique pendant plus de quatre ans une force de loin supérieure à toute l'armée commandée par lord Roberts pendant la guerre d'Afrique du Sud ».

13. W. D. Downes, 1919, p. 90.

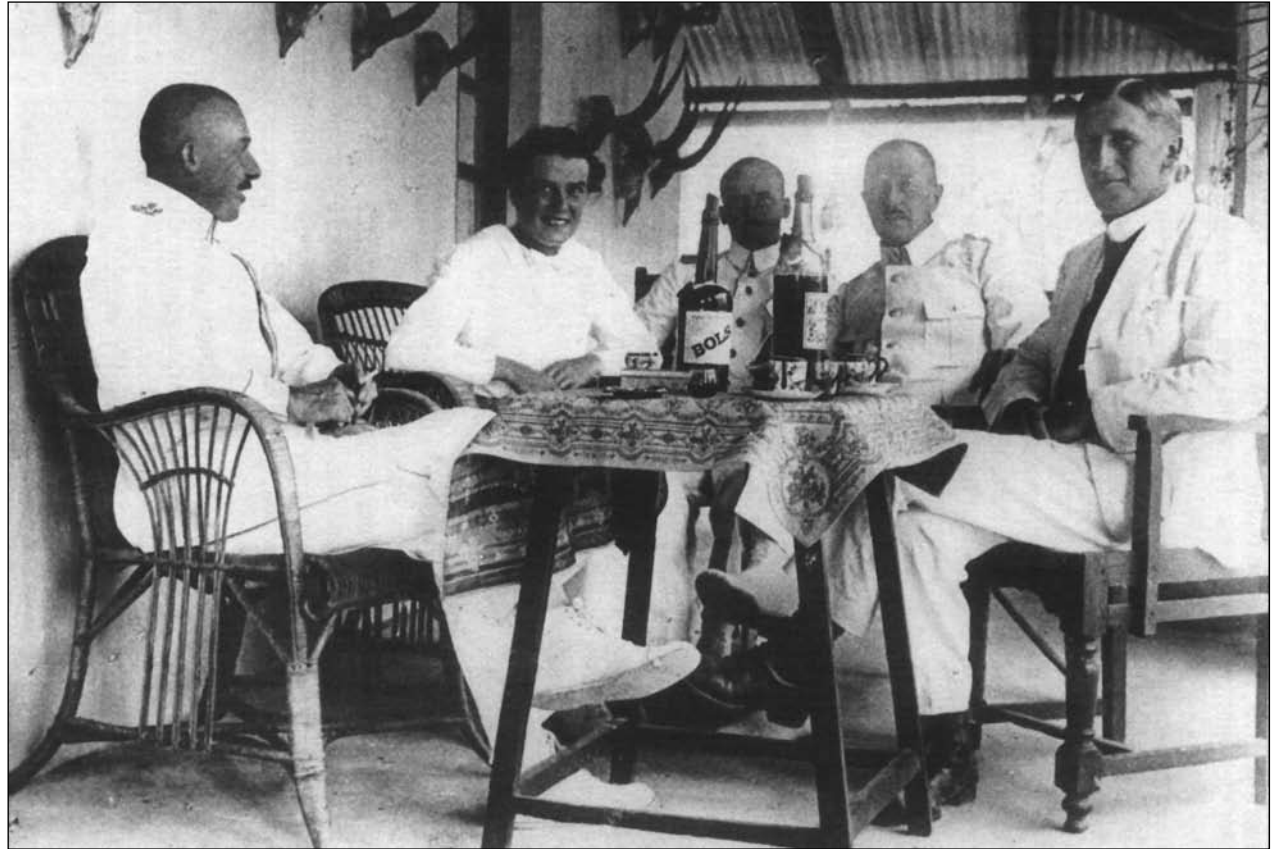
14. L. Mosley, 1963, p. 234.

15. A. M. Fika, 1978.

16. Voir M. Crowder, 1973.

17. L. H. Gann, 1964, p. 163.

18. Au Nigéria, l'administration britannique signala que les divers « petits soulèvements étaient dus à l'agitation causée par la guerre et par les rumeurs selon lesquelles l'administration se retirait » (*Nigeria Annual Report for 1915, 1917*, p. 23).



12.2. Le général von Lettow-Vorbeck (deuxième en partant de la droite), commandant en chef des forces allemandes en Afrique orientale pendant la première guerre mondiale, et ses collègues [Photo : © Imperial War Museum.]

Maroc, lorsque le résident général Louis Lyautey dut prélever d'importants effectifs sur ses troupes pour le front européen, des prisonniers de guerre allemands furent affectés à des travaux publics pour persuader les indigènes que les Français étaient en train de gagner la guerre¹⁹.

Cet exode entraîna sinon un arrêt complet, du moins un ralentissement de nombreux services essentiels assurés par des Européens. Dans certains cas, comme au Sénégal, des Africains furent spécialement formés pour combler le vide ainsi créé²⁰. En Afrique-Occidentale britannique, d'autres postes jusque-là réservés aux Blancs furent occupés par des Africains instruits, ce qui, comme l'a fait observer Richard Rathbone, explique en partie la loyauté de l'élite pendant la guerre²¹. En Afrique-Occidentale française, le gouverneur général se plaignit de ce que les Britanniques qui, contrairement aux Français, n'étaient pas soumis à la mobilisation générale dans leurs colonies, profitaient de cette situation pour occuper le terrain laissé vacant par le départ au front des agents commerciaux français²². La présence européenne ne se renforça notablement qu'en Égypte, où débarquèrent de très nombreux contingents britanniques en vue de l'offensive alliée au Moyen-Orient.

Aux yeux des Africains, le spectacle inédit d'Européens se battant entre eux — chose qu'ils n'avaient jamais faite durant l'occupation coloniale — fut peut-être encore plus frappant que cet exode apparent. Plus encore, les colonisateurs incitaient leurs sujets en uniforme à tuer l'«ennemi» blanc, qui jusque-là avait appartenu à un clan dont les membres, en vertu de la couleur de leur peau, étaient considérés comme sacro-saints, toute atteinte à ce caractère sacré étant punie avec la dernière sévérité²³.

La participation des Africains à la guerre

À l'exception de la campagne du Sud-Ouest africain, les troupes africaines jouèrent un rôle déterminant dans les succès militaires des Alliés en Afrique. Non seulement les troupes indigènes ont combattu sur le sol africain, mais elles ont renforcé les armées européennes sur les fronts occidental et moyen-oriental. De plus, elles ont contribué à réprimer les diverses révoltes contre l'autorité coloniale, tout comme elles avaient joué un rôle dans la conquête européenne de l'Afrique.

Plus d'un million d'hommes ont été recrutés pendant la guerre pour compléter les effectifs généralement peu importants qu'entretenaient les autorités coloniales. Seule la France disposait de forts contingents militaires

19. R. Bidwell, 1973, p.23.

20. Gouvernement général de l'AOF, textes relatifs à la formation et à la réorganisation des cadres indigènes en AOF, 1916: « Circulaire relative à la formation du personnel des cadres indigènes », Dakar, 1^{er} octobre 1916, p.3-4. Voir aussi la « Circulaire relative à la réorganisation des cadres des agents indigènes de l'AOF », Dakar, 1^{er} octobre 1916, p.27-28.

21. R. Rathbone, 1978, p.6.

22. Archives du Sénégal, Dakar, série D, 4D73, « Recrutement indigène » (1918); rapport et correspondance du ministre des colonies et du ministre de la guerre; reprise du recrutement: mission Diagne; 1917-1918: « Projet de recrutement ».

23. Lettre de sir Frederick Lugard à sa femme en date du 19 juin 1918, citée dans: M. Perham, 1960 (b), p.549.

sur le territoire de ses diverses colonies à l'ouverture des hostilités et, bien que l'Allemagne ait été accusée par la suite de militariser ses colonies, c'est en fait contre la France seule que cette accusation pouvait être lancée à juste titre. Il fallut aussi recruter un très grand nombre de porteurs: environ trois par combattant. De plus, des Nord-Africains durent aller remplacer dans les usines les ouvriers français mobilisés. La migration volontaire de la main-d'œuvre algérienne en France trouve son origine dans la première guerre mondiale. Dans l'ensemble, plus de 2,5 millions d'Africains, soit bien plus de 1 % de la population du continent, participèrent d'une façon ou d'une autre à l'effort de guerre.

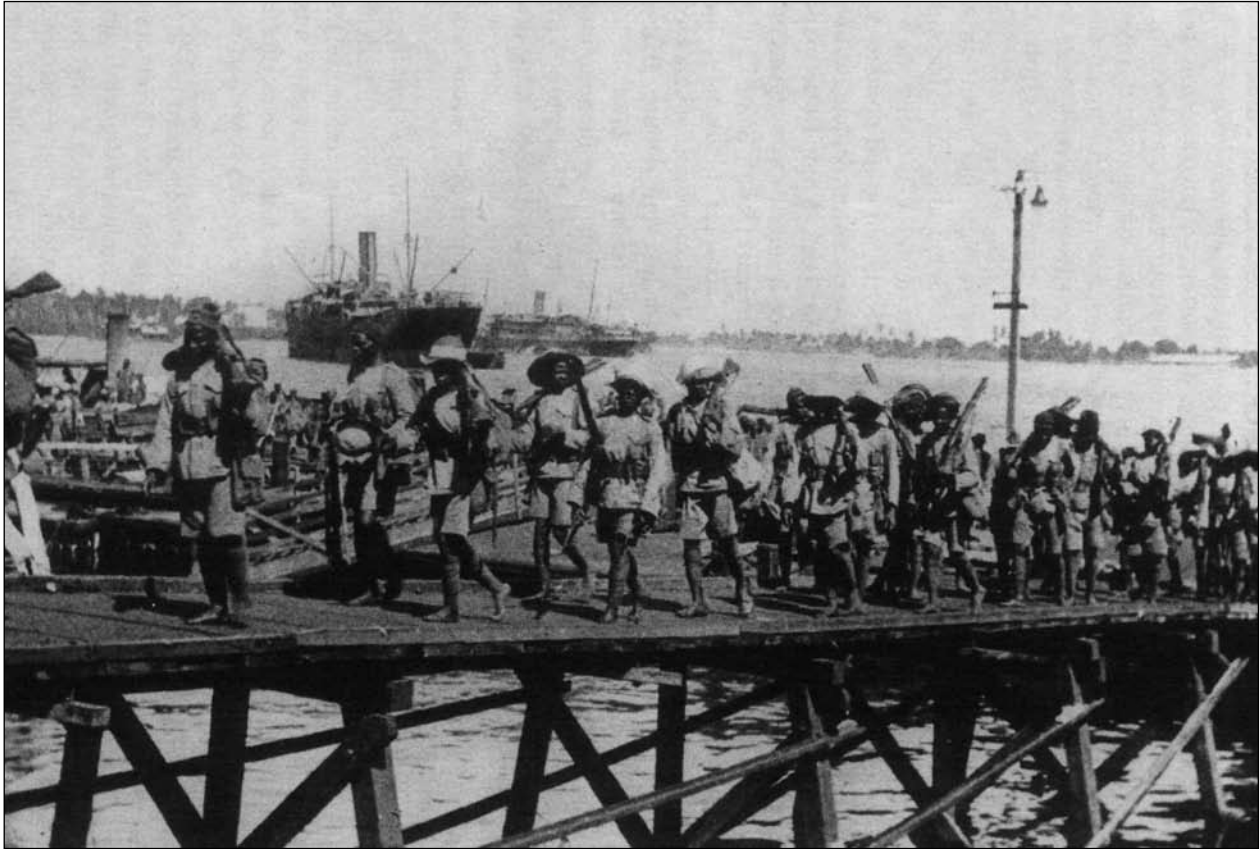
Le recrutement des combattants et des porteurs s'est fait selon trois méthodes. Selon la première, le volontariat proprement dit, les Africains s'engageaient librement, sans aucune pression extérieure. C'est ainsi qu'au début de la guerre, sur les fronts de Palestine et de Syrie, un grand nombre de *fellāhin* (paysans) pauvres d'Égypte offrirent leurs services en échange d'une solde relativement séduisante. Il est hors de doute que, dans la plupart des pays africains, certains volontaires savaient exactement ce à quoi ils s'engageaient. Les citoyens sénégalais des Quatre Communes du Sénégal (Dakar, Saint-Louis, Rufisque, Gorée) étaient tout à fait disposés à accepter pleinement les obligations du service militaire imposé aux Français de la métropole si cela leur garantissait le statut de citoyen. C'est dans cet esprit que leur député, Blaise Diagne, fit adopter la loi du 29 septembre 1916, aux termes de laquelle les originaires des communes de plein exercice du Sénégal étaient et demeuraient citoyens français, conformément aux dispositions de la loi du 15 octobre 1915. On a dit que les 45 000 soldats recrutés à Madagascar étaient tous des volontaires²⁴; mais, dans leur majorité, les recrues furent enrôlées dans les différentes armées contre leur gré, soit comme « volontaires » forcés, soit comme conscrits (voir fig. 12.3).

Le recrutement était en grande partie assuré par les chefs, qui devaient livrer les effectifs demandés par les administrateurs. Dans certaines régions, il ne leur était pas difficile de trouver de véritables volontaires; dans d'autres, les hommes, intimidés par les chefs, étaient présentés comme volontaires aux administrateurs. En Rhodésie du Nord, l'impopularité des chefs après la guerre peut s'expliquer en grande partie par leur rôle dans la levée des soldats et des porteurs²⁵.

Cependant, nombre de ces soldats et porteurs furent officiellement recrutés par conscription. En Afrique noire française, un décret de 1912, dont le but était de créer une armée noire permanente, rendit le service militaire de quatre ans obligatoire pour tous les Africains de sexe masculin âgés de vingt à vingt-huit ans. Il s'agissait de remplacer les troupes de garnison d'Algérie par des troupes d'Afrique noire, de sorte que les premières puissent combattre en Europe dans l'éventualité d'une guerre. Si celle-ci devait se prolonger, écrivait le général Mangin, « nos forces africaines constitueraient une réserve presque inépuisable, dont la source est hors de portée de l'adversaire ».

24. H. Deschamps, 1962; G. S. Chapus, 1961.

25. L. H. Garni, 1964, p. 164.



12.3. *La campagne en Afrique-Orientale allemande: débarquement à Lindi de recrues nigérianes destinées à être incorporées dans la Brigade nigériane (décembre 1917).* [Photo: © Imperial War Museum.]

Après l'ouverture des hostilités, alors que l'Afrique occidentale comptait à elle seule 14 785 soldats africains, il fut décidé d'en recruter 50 000 autres au cours de la période 1915-1916. C'est alors que commença en Afrique française ce que le gouverneur Angoulvant a appelé une « véritable chasse à l'homme²⁶ » et que Jide Osuntokun a récemment qualifié de nouvelle traite des Noirs²⁷. Ayant à fournir un certain contingent de recrues, les chefs s'emparaient d'étrangers et d'anciens esclaves pour éviter d'enrôler leurs enfants ou leurs parents. Les naissances n'étant pas enregistrées, nombreuses furent les recrues qui avaient dépassé ou n'avaient pas encore atteint l'âge de porter les armes. Mais, comme nous le verrons, la campagne de recrutement provoqua d'importantes révoltes, et il fut impossible de lever des troupes dans les régions en rébellion. Ayant besoin d'hommes et espérant qu'un Africain haut placé pourrait réussir là où les Français avaient échoué, le gouvernement se résolut en 1918 à nommer Blaise Diagne au poste de commissaire général du recrutement des troupes noires. Chargées de recruter 40 000 tirailleurs, ses équipes en enrôlèrent en fait 63 378, dont un faible pourcentage, cependant, devait aller au front puisque la guerre prit fin en novembre 1918.

Le service obligatoire fut également institué en Afrique-Orientale britannique, pour le recrutement de soldats et de porteurs, par un décret de 1915, au titre duquel tous les hommes âgés de dix-huit à quarante-cinq ans étaient assujettis au service militaire. Cette disposition fut étendue au protectorat de l'Ouganda en avril 1917. En Rhodésie du Nord, du fait du recrutement forcé en vigueur dans tous les districts, plus du tiers de la population de sexe masculin fut mobilisée pendant une grande partie de la guerre dans les services de portage²⁸. Après 1917, les besoins pressants du front syrien contraignirent le gouvernement du protectorat britannique en Égypte à introduire la conscription et la réquisition des animaux, malgré sa promesse antérieure de supporter tout le poids de la guerre. Les *oumda* de villages « réglèrent de vieux comptes en remettant leurs ennemis entre les mains des agents recruteurs ou en fournissant des animaux à l'insatiable caravane syrienne²⁹ ». En Algérie, en Tunisie et même au Maroc, dont la conquête n'était pas achevée, les indigènes furent précipités dans la guerre. On estime à plus de 483 000 le nombre total de soldats coloniaux, pour la plupart enrôlés d'office, qui ont servi dans l'armée française pendant la guerre. Au Congo, les Belges recrutèrent jusqu'à 260 000 porteurs durant la campagne d'Afrique orientale³⁰. Ces chiffres, à eux seuls, défient l'imagination, notamment si l'on songe que la conquête était toute récente. Dans sa période la plus dramatique, le commerce des esclaves n'en avait jamais atteint le dixième en une seule année.

Si elle fit directement un très grand nombre de morts et de blessés en Afrique (voir fig. 12.5), la guerre fut aussi indirectement responsable des

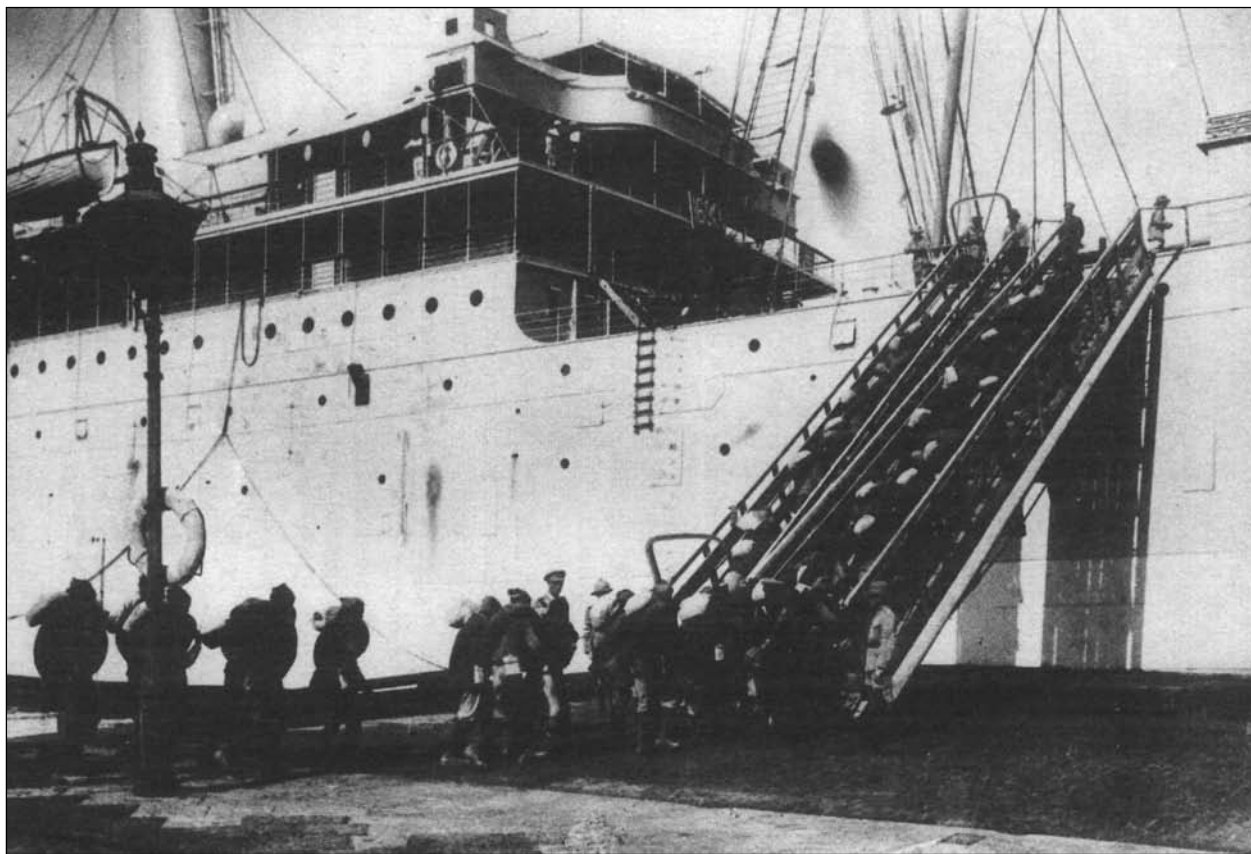
26. Archives du Sénégal, Dakar, série D, dossier 4D45, lieutenant-gouverneur de la Côte-d'Ivoire au gouverneur général de l'Afrique-Occidentale française, 18 décembre 1915.

27. J. Osuntokun, 1977.

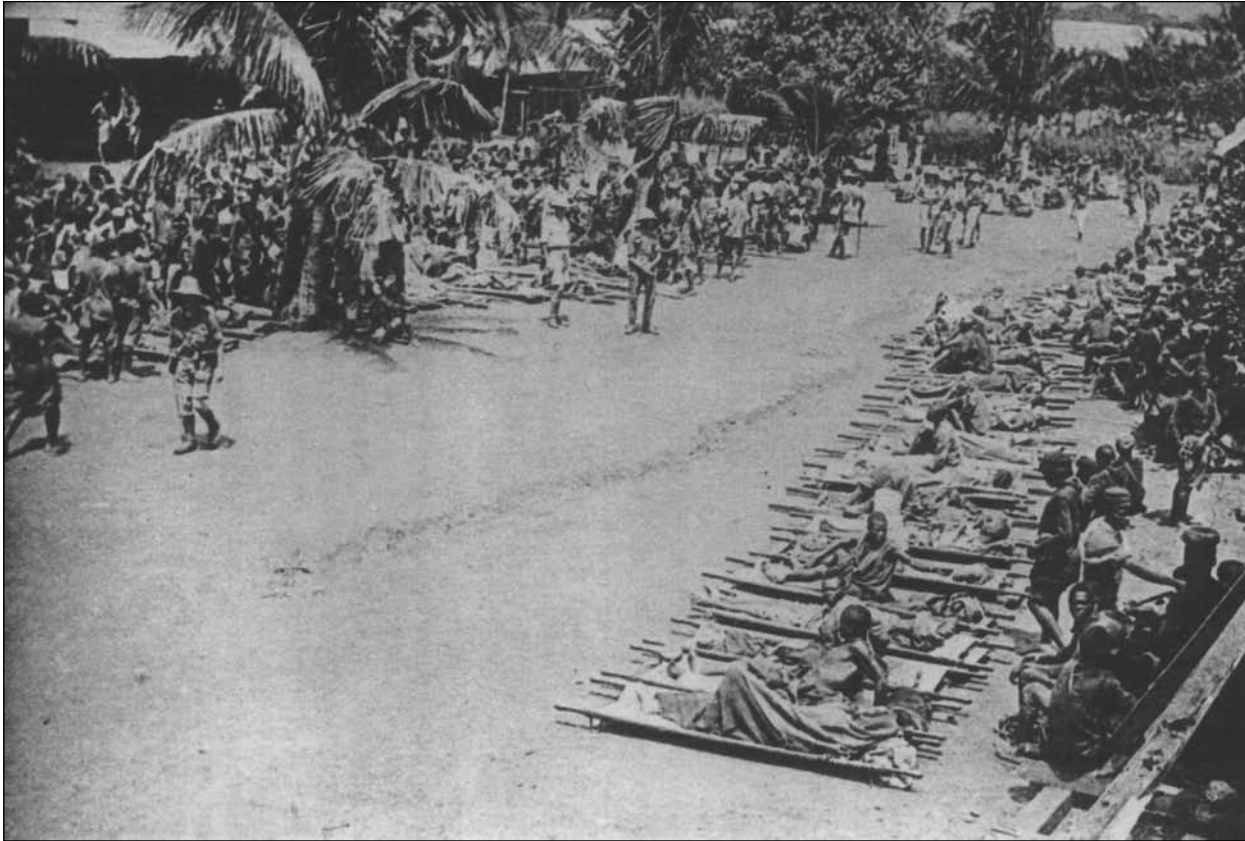
28. R. Hall, 1965, p. 102.

29. T. Little, 1958, p. 128.

30. C. Young, 1965, p. 219.



12.4. Des « volontaires forcés » égyptiens s'embarquent pour l'étranger. Ils furent employés en Égypte, en France, en Mésopotamie et à Salonique. [Photo : © Imperial War Museum.]



12.5. Afrique Orientale allemande: des blessés attendent d'être évacués de Nyangao après la bataille de Mahiwa (15-19 octobre 1917). Brigade nigériane. [Photo: © Imperial War Museum.]

innombrables décès dus à l'épidémie de grippe de 1918-1919, qui toucha tout le continent et dont la propagation se trouva facilitée par le rapatriement des soldats et des porteurs.

La résistance africaine à l'autorité européenne

Au moment où les régimes coloniaux alliés pouvaient le moins tolérer des troubles sur leurs arrières, leur autorité, encore peu solidement assise dans des régions comme le sud de la Côte-d'Ivoire, une grande partie de la Libye ou le Karamoja en Ouganda, se trouva contestée par de nombreux soulèvements armés et d'autres formes de protestation. Pour faire face à cette situation, les puissances alliées durent prélever quelques unités sur les effectifs militaires nécessaires pour combattre les Allemands en Afrique et sur le front occidental. Ces moyens étaient si faibles et le mouvement de révolte si étendu dans certaines régions comme l'Afrique-Occidentale française et la Libye que les Européens durent attendre de disposer de troupes suffisantes pour y recouvrer leur autorité. C'est ainsi qu'une grande partie du Haut-Sénégal-Niger et du Dahomey échappa à l'autorité française pendant un an. Les Français ne purent immédiatement mater la révolte de 1916 dans le Borgou dahoméen parce que des ethnies voisines (les Somba de l'Atakora, les Pila-Pila de Semere et les Holli, dans l'Ouémé, entre autres) s'étaient aussi soulevées. Au Maroc, Lyautey, qui avait conquis le pays, craignait qu'une révolte n'éclatât s'il renvoyait en France la moitié de ses 70 000 hommes et se repliait sur le littoral de l'Atlantique, conformément aux instructions qu'il avait reçues de la métropole. S'il dut renvoyer les hommes en France, il ne se replia pas, évitant ainsi un défi à son autorité, mais la France dut maintenir 35 000 hommes au Maroc pendant toute la durée de la guerre. En Afrique-Orientale portugaise, l'invasion allemande incita les sujets portugais à renverser leurs maîtres abhorrés³¹.

Les causes de ces révoltes ou de ces mouvements de protestation qui ont éclaté un peu partout à cette époque sont fort diverses et n'ont pas toutes de lien direct avec la guerre elle-même. Dans certains cas, comme en Libye, on a appelé révolte ce qui, en fait, n'était que la continuation d'une résistance à la conquête et à l'occupation européennes. Les motivations étaient souvent de différente nature. Il ne fait pas de doute que le spectacle de l'affaiblissement de l'autorité européenne par suite du départ massif des métropolitains encouragea les velléités de révolte, tout comme l'arrivée d'Européens, en particulier de soldats britanniques, les découragea en Égypte.

Un certain nombre de raisons peuvent expliquer ces soulèvements: désir de recouvrer l'indépendance; ressentiment suscité par les mesures du temps de guerre, en particulier le recrutement obligatoire et le travail forcé; opposition religieuse, notamment panislamique, à la guerre; réaction devant les restrictions économiques engendrées par la guerre; mécontentement suscité par certains aspects du régime colonial, dont la nature, dans de nombreux domaines, est nettement apparue à la population pendant les années de guerre. À cela il

31. C. P. Fendall, 1921, p.120. Voir aussi J. Duffy, 1959, p.367.

convient d'ajouter, surtout en Afrique du Sud, les sentiments pro-allemands des indigènes soumis aux puissances alliées.

Le désir de se libérer de la domination blanche, c'est-à-dire d'obtenir le retour au *statu quo ante*, s'exprime clairement dans les révoltes des Borgawa et des Holli-Ije au Dahomey français et des divers groupes igbo de la province de l'Owerri au Nigéria³². La volonté de secouer le joug des Blancs explique plus ou moins la plupart des rébellions contre l'autorité française en Afrique occidentale. L'un des événements qui précipita le soulèvement des Egba en 1918 au Nigéria méridional fut certainement la perte de leur statut de semi-indépendance très peu de temps après le déclenchement des hostilités. En Égypte, les émeutes fomentées par le Wafd immédiatement après la guerre furent en grande partie inspirées par le désir d'ébranler le régime de protectorat nouvellement imposé par les Britanniques, que quatre années avaient suffi à rendre insupportable aux yeux des nationalistes comme des *fellāhīn*. À Madagascar, 500 autochtones, des intellectuels pour la plupart, furent arrêtés à la fin de 1915 et accusés de « former une société secrète bien organisée dans le but d'expulser les Français et de rétablir un gouvernement malgache³³ ».

Les Alliés redoutaient que l'entrée en guerre de la Turquie aux côtés de l'Allemagne n'encourageât la dissidence chez leurs sujets musulmans. Cependant, l'appel lancé par la Turquie en faveur du *djihād* fut moins suivi par les populations musulmanes d'Afrique que ne l'avaient craint les autorités coloniales alliées. Celles-ci demeuraient toutefois constamment sur le qui-vive, au cas où leurs sujets musulmans déserteraient leur cause, et se donnaient beaucoup de mal pour convaincre les chefs et les dirigeants musulmans que les Alliés n'étaient pas hostiles à l'Islam. C'est en partie par crainte de voir les Égyptiens répondre à l'appel turc au *djihād* que la loi martiale fut imposée en Égypte et que les nationalistes y furent jetés en prison. Dans le Nigéria du Nord, où la population était en majorité musulmane, les Britanniques étaient extrêmement préoccupés par l'écho que pouvait rencontrer la propagande islamique; mais la communauté d'intérêts établie entre le sultan et les émirs du califat de Sokoto et les Britanniques fit que, dans leur immense majorité, les musulmans de cette région demeurèrent loyaux.

Les Britanniques passèrent quelques moments difficiles lorsque les Sanūsī Sufi de Libye, qui continuaient à résister opiniâtement à l'occupation de leur pays par les Italiens, répondirent à l'appel turc au *djihād* et envahirent l'Égypte occidentale en novembre 1915. Les Sanūsī prirent le port égyptien d'Al-Sallūm, dont les trois quarts de la garnison autochtone se rallièrent à eux, tandis que les Britanniques s'enfuyaient par mer. Ils marchèrent ensuite sur Sidī Barrānī et Marsā Matrūh. Par la suite, les Britanniques devaient reprendre l'initiative et les refouler jusqu'en Libye³⁴. Bien que vaincus en Égypte, des membres de la confrérie, aidés d'autres Libyens, infligèrent à Al-Karadābiyya une défaite décisive aux Italiens, la plus cuisante que ces derniers aient subie depuis Adowa en 1896. Ils repoussèrent ensuite

32. Voir J. Osuntokun, 1977.

33. N. Heschlinc, 1971, p. 158.

34. E. E. Evans-Pritchard, 1949, p. 127-128.

les Italiens, qui avaient dû transférer le gros de leurs troupes sur le front autrichien, jusqu'à la côte, si bien qu'en 1917 l'Italie était sur le point de perdre l'ensemble de la Libye³⁵. Ces victoires débouchèrent sur la création de la République tripolitaine (al-Djumhūriyya al-Ṭarābulusiyya) en Libye occidentale, le 16 novembre 1918, et de l'Émirat de Cyrénaïque en Libye orientale. L'Italie reconnut ces deux États en 1919 et leur accorda le droit d'avoir chacun son propre parlement. Elle leur octroya un certain nombre d'autres droits en 1920, en vertu du traité d'Al-Radjma. En janvier 1922, ces deux États décidèrent de se constituer en union politique; ils élurent Idrīs al-Sanūsī, chef de la Sanūsiyya, à la tête de l'Union et constituèrent un Comité central dont le siège fut établi à Gharyān.

L'insurrection libyenne trouva un écho favorable dans le Sud tunisien, où 15 000 hommes de troupe français furent nécessaires pour mater la révolte³⁶, ainsi que chez les Touareg et d'autres musulmans du Niger et du Tchad, où la haine de l'Islam pour toute domination par les infidèles, la sécheresse de 1914 et le recrutement intensif avaient provoqué un très vif mécontentement. En décembre 1916, les Sanūsī envahirent le Niger, où ils s'assurèrent l'appui de Kaossen, chef des Touareg Tarqui, de Firhonu, chef des Touareg Oulliminden, et du sultan d'Agadès. Ils prirent Agadès avant d'être défaits par un détachement franco-britannique³⁷.

Les soulèvements islamiques ne furent pas les seuls à menacer les puissances alliées dans leurs colonies. La révolte de John Chilembwe dans le Nyasaland (actuel Malawi) en janvier 1915 présentait une forte coloration chrétienne, tandis que le mouvement de la *Watch Tower* (Église de la Tour-du-Guet) de Kitawala en Rhodésie prêchait l'imminence de la fin du monde et la désobéissance à l'autorité constituée. Ce mouvement exploita la confusion régnant en Rhodésie du Nord après l'invasion de von Lettow-Vorbeck à la fin de la guerre. Tout aussi apocalyptique fut le grand mouvement conduit dans le delta du Niger (dans la région du Nigéria) par Garrick Braide, connu aussi sous le nom d'Elijah II, qui prêcha la fin imminente de l'administration britannique. En Côte-d'Ivoire, le prophète Harris fut déporté en décembre 1914 parce que « les événements d'Europe exigeaient plus que jamais le maintien de l'ordre parmi les populations de la colonie³⁸ ». Au Kenya, dans le Nyanza, le culte mumbo, qui progressa rapidement pendant les années de guerre, rejetait la religion chrétienne et professait: « Tous les Européens sont nos ennemis, mais le temps est proche où ils disparaîtront de notre pays³⁹. »

Le recrutement forcé de soldats et de porteurs fut peut-être la principale cause de ces révoltes. La haine qu'il suscitait fut telle qu'elle explique en

35. N. Barbour, 1959; Al-Tillīsī, 1973, p. 25-26, 46-47, 274-275, 405-410; A. M. Barbar, 1980.

36. D. L. Ling, 1967.

37. Voir A. Salifou, 1973; J. Osuntokun, 1975.

38. Note confidentielle du lieutenant-gouverneur de la Côte-d'Ivoire aux commandants de cercles, 16 décembre 1914, cité dans: G. M. Haliburton, 1971, p. 139.

39. Cité par Bethwell Allan Ogot, dans: Bethwell Allan Ogot (dir. publ.), 1974, p. 264. Pour plus de détails sur les soulèvements évoqués dans la présente section, voir les chapitres 20, 26, 27 et 29.

majeure partie la quasi-totalité des soulèvements qui éclatèrent en Afrique noire française, ainsi que le mouvement de résistance rencontré dans la pacifique colonie de la Gold Coast⁴⁰.

Le soulèvement de John Chilembwe fut précipité par le recrutement des Nyasa et par les lourdes pertes qu'ils subirent face aux Allemands au cours des premières semaines de la guerre. Dans une lettre mémorable (censurée) au *Nyasaland times* du 26 novembre 1914, il protestait en ces termes : « Nous comprenons que nous avons été invités à verser notre sang innocent dans cette guerre mondiale [...]. Nous sommes mis à contribution plus que toute autre nationalité au monde⁴¹. »

Les restrictions économiques dues à la guerre ont certainement soutenu, voire provoqué, le mouvement de résistance aux autorités coloniales. Les soulèvements qui éclatèrent dans le centre-ouest du Nigéria et le delta du Niger au début de la guerre ne peuvent se comprendre que si l'on tient compte de la chute des cours des produits à base de palme et du marasme commercial dû à la disparition des principaux acheteurs de ces produits, les Allemands⁴². De fait, les sympathies pro-allemandes manifestées par certains sujets des Alliés tenaient en grande partie au fait que les Allemands avaient joué un rôle commercial de premier plan dans de nombreuses régions d'Afrique; et leur exclusion par les Alliés fut rapprochée de la crise économique qui marqua la première année de guerre.

En Afrique du Sud, les Afrikaners se révoltèrent à la fin de 1914 contre la décision du gouvernement d'apporter son appui aux Alliés, à la fois par sympathie pour les Allemands et par haine des Britanniques. Les Allemands eux-mêmes firent tout pour provoquer le mécontentement des autochtones dans les colonies alliées, tout particulièrement le long de la frontière nord-orientale du Nigéria et en Libye. En Ouganda, peu après l'ouverture des hostilités, Nyindo, chef suprême des Kigezi, se laissa convaincre par son demi-frère, le mwami du Rwanda, de s'insurger contre les Britanniques pour le compte des Allemands⁴³.

Dans de nombreux cas, et notamment au Nigéria, ces révoltes ne furent directement imputables à aucune mesure particulière imposée par la guerre. Elles répondirent plutôt à certaines pratiques détestées de l'administration coloniale, comme la levée de l'impôt, qui fut introduite en pays yoruba pour la première fois en 1916 et qui, avec l'accroissement des pouvoirs conférés aux chefs traditionnels en vertu de la politique de l'administration indirecte, déclencha les révoltes des Iseyin⁴⁴. En Afrique-Occidentale française, l'indigénat (code juridique discriminatoire), le redécoupage administratif, l'élimination des chefs ou les exactions de ceux qui n'avaient pas une autorité traditionnelle furent à l'origine de toutes les révoltes qui secouèrent chacune des colonies de la fédération.

40. Voir D. Killingray, 1978, p. 46; R. G. Thomas, 1975.

41. Cité par R. I. Rotberg, 1965, p. 82.

42. J. Osuntokun, 1977.

43. W. R. Louis, 1963 (b), p. 213.

44. J. A. Atanda, 1969.

Quelles qu'en fussent les causes, ces mouvements furent impitoyablement réprimés par les autorités coloniales. Les « rebelles » étaient enrôlés d'office dans l'armée, fouettés ou même pendus, les chefs exilés ou emprisonnés, et les villages rasés en guise d'avertissement. La résistance, cependant, n'était pas toujours violente. Nombreux furent ceux qui échappèrent à ce dont ils avaient à se plaindre, dans l'émigration par exemple. C'est ainsi que beaucoup de sujets français du Sénégal, de Guinée, du Haut-Sénégal-Niger et de Côte-d'Ivoire effectuèrent ce qu'A. I. Asiwaju a appelé une « migration de protestation » à destination des territoires britanniques voisins⁴⁵. Pour échapper aux agents recruteurs, les habitants de villages entiers disparaissaient dans la brousse. Des jeunes gens se mutilaient pour ne pas servir dans l'armée coloniale. Les migrations ont atteint une telle ampleur qu'on estime à quelque 62 000 le nombre d'hommes qui ont quitté l'Afrique-Occidentale française⁴⁶. De même, à Zanzibar, des hommes se cachaient la journée et passaient la nuit dans des arbres pour ne pas être enrôlés d'office comme porteurs⁴⁷.

Les conséquences économiques de la guerre

La déclaration de guerre perturba considérablement la vie économique de l'Afrique. Elle provoqua en règle générale une chute des cours des produits de base, tandis que le prix des articles d'importation augmentait parce qu'on s'attendait à une pénurie. En Ouganda, leur prix augmenta de 50 % du jour au lendemain⁴⁸. La structure des échanges entre l'Afrique et l'Europe fut radicalement modifiée par l'exclusion des Allemands des territoires alliés, où, dans certains cas, comme en Sierra Leone, ils entraient auparavant pour 80 % dans le commerce d'importation et d'exportation. Les Alliés ayant la maîtrise des mers, les colonies allemandes furent coupées de la métropole avant même d'être occupées. L'Allemagne, qui était alors le premier partenaire commercial de l'Afrique tropicale, se trouva presque totalement éliminée du continent, car, dès que les Alliés eurent occupé ses colonies, tous les ressortissants allemands furent internés et leurs plantations, maisons de commerce et industries furent saisies par les puissances occupantes. Même dans le cas des territoires français, l'industrie française de l'arachide ne put absorber les graines importées jusque-là par l'Allemagne parce que ses usines étaient installées dans les provinces occupées du nord-est de la France. Principale importatrice des arachides de Gambie, la France fut remplacée par la Grande-Bretagne, qui absorba 48 % de la récolte en 1916 contre 4 % en 1912⁴⁹. En fait, la façon spectaculaire dont les négociants britanniques prirent la place de leurs concurrents allemands donnerait presque à penser qu'en ce qui concerne les colonies africaines la Grande-Bretagne, nation tout comme l'Allemagne favorable au libre-échange, vit dans la

45. A. I. Asiwaju, 1976.

46. Voir M. Crowder, dans : J. F. A. Ajayi et M. Crowder (dir. publ.), 1974, p. 506.

47. H. M. Smith, 1926, p. 191.

48. K. Ingham, 1958, p. 191.

49. P. H. S. Hatton, 1966.

guerre l'occasion d'étendre son empire économique. Alors qu'en général les négociants allemands furent remplacés par des ressortissants de la puissance administrante, en Afrique-Occidentale française, les Britanniques prirent le pas sur les Français mobilisés⁵⁰.

La crise qui suivit le déclenchement des hostilités fit bientôt place à une forte hausse des produits nécessaires à l'effort de guerre allié. Le coton égyptien, par exemple, passa de 3 livres égyptiennes le quintal en 1914 à 8 livres en 1916-1918⁵¹. Mais l'accroissement de la demande ne se traduit pas toujours par une augmentation des prix, car les administrations coloniales fixèrent souvent les prix versés au producteur. Certains pays souffrirent cruellement pendant toute la durée de la guerre. Dans la Gold Coast, le cacao, principal produit d'exportation, fut loin d'être aussi recherché que les graines d'oléagineux par exemple. De surcroît, la capacité d'achat des entreprises d'importation et d'exportation installées en Afrique fut gravement amputée par le départ sous les drapeaux, volontaire ou forcé, d'une grande partie du personnel européen: en Afrique-Occidentale française, en 1917, quelque 75 % des commerçants européens étaient mobilisés⁵².

Si le prix des exportations ne reflétait pas toujours la progression de la demande en raison du contrôle des prix, et si l'accroissement des besoins en main-d'œuvre ne se traduit pas toujours, non plus, par une augmentation des salaires, le prix des produits importés, là où l'on pouvait se les procurer, ne cessa de croître pendant toute la durée de la guerre. Si la majorité des Africains du secteur de l'économie de subsistance ne fut pas touchée par l'inflation, tel ne fut pas le cas des salariés ou des producteurs de denrées destinées à l'exportation. C'est ainsi que le paysan égyptien producteur de coton constata que le bénéfice qu'il tirait de la hausse du fruit de son travail ne compensait pas le renchérissement brutal du combustible, des vêtements et des céréales⁵³.

Pendant les années de guerre, l'État intervint de plus en plus dans l'économie des colonies africaines: contrôle des prix, réquisition de productions vivrières, obligation de cultiver certains produits, recrutement de main-d'œuvre pour certains grands travaux ou répartition du tonnage disponible sur les navires marchands. Cette intervention favorisait généralement les maisons d'importation et d'exportation de la puissance administrante. Au Nigéria, des sociétés comme celles de John Holt et l'United Africa Company, utilisées comme agents d'achat, bénéficiaient d'une priorité dans l'affectation du tonnage sur les navires marchands et de facilités pour l'obtention de prêts bancaires, au détriment de sociétés de moindre envergure, notamment de sociétés appartenant à des Nigériens⁵⁴.

La demande de produits traditionnels de l'agriculture de subsistance — dont l'igname, le manioc et les haricots — pour l'alimentation des Alliés

50. M. Crowder, dans: J. F. A. Ajayi et M. Crowder (dir. publ.), 1974, p. 506.

51. G. Baer, 1962.

52. M. Crowder, dans: J. F. A. Ajayi et M. Crowder (dir. publ.), 1974, p. 506.

53. M. Y. Zayid, 1965, p. 76. Pendant la guerre, la production globale fléchit brutalement: P. O'Brien, dans: P. M. Holt (dir. publ.), 1968, p. 188-190.

54. J. Osuntokun, 1978.

en Europe et des armées d'Afrique ou d'Orient ajouta aux difficultés des autres secteurs de l'économie. Et là où ces produits étaient réquisitionnés, ce qui fut souvent le cas, ou payés à un cours inférieur à celui du marché libre, les producteurs eux-mêmes eurent à pâtir de cet état de choses. Aussi, pendant la guerre, les *fellāhīn* égyptiens éprouvèrent-ils bien des difficultés à subsister, du fait de l'inflation et de la réquisition de leurs céréales et de leurs animaux⁵⁵. En Afrique-Occidentale française, il ne fut pas possible de répondre à la fois aux besoins en soldats et à la demande de sorgho, de millet, de maïs, etc. En 1916, la France se trouvait, sur le plan alimentaire, dans une situation désespérée, sa récolte de blé ayant accusé un déficit de 30 millions de quintaux (60 millions de quintaux récoltés, alors que les besoins étaient de 90 millions). En 1917, année déficitaire à l'échelle mondiale, sa récolte ne fut que de 40 millions de quintaux⁵⁶. Pour ces deux années, le blé ou ses produits de remplacement durent être recherchés outre-mer. La proximité de l'Afrique du Nord en faisait une source d'approvisionnement tout indiquée, et même le Maroc, qui venait d'être conquis, fut mis à contribution. La France alla même se ravitailler jusqu'à Madagascar. En outre, dans les territoires où se déroulaient des opérations militaires, les agriculteurs du secteur de subsistance durent répondre, notamment en Afrique orientale, à la demande pressante des armées qui, en raison des problèmes d'intendance, ne pouvaient que vivre sur le pays.

La nécessité de lever des hommes de troupe, des porteurs et d'accroître la production des cultures d'exportation et de subsistance entraîna une pénurie de main-d'œuvre dans de nombreuses parties du continent. Le recrutement de porteurs en Rhodésie du Nord pour la campagne d'Afrique orientale coupa la Rhodésie du Sud (actuel Zimbabwe) et le Katanga de leur source traditionnelle de main-d'œuvre⁵⁷ et, au Congo, l'administration belge dut recourir au recrutement forcé (voir fig. 12.6) pour pourvoir en main-d'œuvre les exploitations minières du pays. L'épidémie de grippe qui sévit en Afrique centrale et orientale à la fin de la guerre frappa les porteurs rapatriés et créa une grave pénurie de main-d'œuvre au Kenya et dans les deux Rhodésies. Le mal frappa aussi bien les Européens que les Africains; et, en Rhodésie du Sud, les travailleurs blancs des chemins de fer, qui jusque-là avaient pu être licenciés au gré de leurs employeurs en raison de l'abondance de la main-d'œuvre, furent tellement recherchés qu'ils purent constituer des syndicats⁵⁸, ce à quoi les employeurs et les autorités s'étaient précédemment opposés.

Si la pénurie de produits d'importation a provoqué une chute de la production là où, comme en Égypte, l'agriculture était tributaire de l'étranger pour les engrais, l'outillage agricole et le matériel d'irrigation, elle encouragea aussi le développement d'industries de substitution dans certains pays, notamment en Afrique du Sud, où l'on prit conscience des débouchés offerts aux produits locaux⁵⁹ par les marchés d'outre-mer. La guerre encouragea le

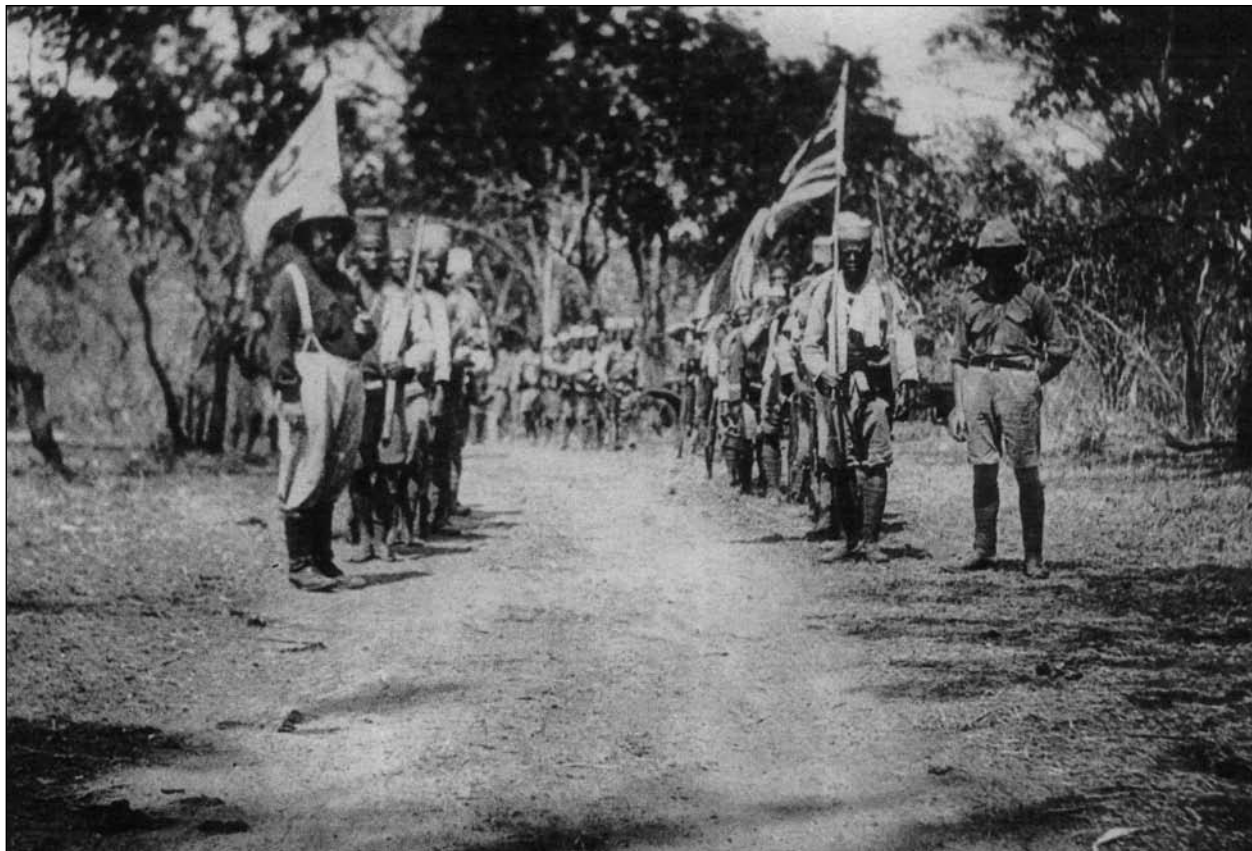
55. T. Little, 1958, p. 128.

56. H. C. Cosnier, 1922.

57. L. H. Gann, 1964, p. 164.

58. *Ibid.*, p. 172.

59. F. Wilson, M. Wilson et L. Thompson (dir. publ.), 1971, p. 135.



12.6. *La campagne en Afrique Orientale allemande: des troupes indigènes de l'armée belge reviennent à la côte après que les Allemands eurent traversé le fleuve Rovuma. Nanda, janvier 1918. [Photo: © Imperial War Museum.]*

Congo belge, coupé de la métropole occupée, à se suffire davantage à lui-même, tout comme l'Afrique-Orientale allemande au cours des premières années. En Égypte, l'arrivée de forts contingents militaires britanniques et l'injection de quelque 200 millions de livres sterling dans l'économie du pays stimula sensiblement la croissance industrielle.

La guerre introduisit dans de nombreuses régions d'Afrique le moteur à combustion interne et, dans son sillage, les routes carrossables. En Afrique orientale, la longue campagne contre les Allemands et le problème du transport des approvisionnements imposèrent la construction de nombreuses routes, comme celle qui reliait Dodoma, en Afrique-Orientale allemande, à Tukuyu, à l'extrémité septentrionale du lac Nyasa, réduisant à deux ou trois jours la durée d'un voyage qui demandait auparavant deux ou trois semaines⁶⁰. Sur les grands théâtres d'opérations, et là où il fallait des installations de transit, les ports se développèrent rapidement — tels Mombasa, Bizerte, Port Harcourt et Dakar. Au Nigéria, les mines de charbon d'Enugu furent ouvertes pendant la guerre pour fournir une source de combustible locale aux chemins de fer.

En général, les recettes publiques diminuèrent pendant la guerre puisqu'elles provenaient surtout des taxes à l'importation. Les colonies, néanmoins, supportèrent une grande partie de la charge financière des campagnes locales, indépendamment des sommes qu'elles versèrent aux puissances métropolitaines pour contribuer à l'effort de guerre. Sauf lorsque les exigences militaires en décidèrent autrement, les travaux publics et les plans de développement furent suspendus jusqu'à la fin des hostilités.

Les conséquences sociales et politiques de la guerre

La guerre eut pour l'Afrique des conséquences sociales très variables selon le degré de participation du territoire, en particulier selon l'intensité du recrutement ou des opérations militaires dont ils ont été le théâtre. Malheureusement, c'est une question qui, jusqu'à une époque récente, a relativement peu retenu l'attention des spécialistes. Cette indifférence a de quoi surprendre, car, pour certaines régions comme l'Afrique orientale, la première guerre mondiale fut, pour reprendre les termes de Ranger, « la démonstration la plus effroyable, la plus destructrice et la plus capricieuse du "pouvoir absolu" européen que l'Afrique orientale eût jamais connue ». L'importance des forces en présence, la puissance de feu, l'ampleur des dégâts, les ravages de la maladie, le nombre des pertes africaines éclipsèrent les premières conquêtes coloniales, voire la répression du soulèvement des Maji Maji⁶¹. Dans les années 1930, H. R. A. Philip écrivait : « L'expérience de la période 1914-1918 fut telle qu'elle fit effectivement sortir l'indigène kényan de son sommeil séculaire⁶². » Par rapport au nombre d'études auxquelles ont donné lieu les conséquences politiques de la guerre, relativement peu de travaux ont été consacrés à ses répercussions sociales. Pourtant, l'incidence du conflit sur les tirailleurs, les porteurs et les manœuvres qui furent arrachés au monde

60. P. Mitchell, 1954, p. 38.

61. T. O. Ranger, 1975, p. 45.

62. Cité par B. A. Ogot, dans : B. A. Ogot (dir. publ.), 1974, p. 265.

clos de leurs villages pour être envoyés à des milliers de kilomètres et le rôle qu'ils ont joué dans leurs sociétés à leur retour⁶³ sont des aspects capitaux de l'histoire coloniale.

Il ne fait pas de doute que la guerre ouvrit de nouveaux horizons à de nombreux Africains, en particulier aux membres de l'élite cultivée. Pour Margery Perham, il est « difficile de surestimer l'effet produit sur les Africains, qui avaient été dans une grande mesure enfermés dans une relation bilatérale avec leurs maîtres européens, par le spectacle du dehors et la constatation qu'ils faisaient partie d'un continent et d'un monde⁶⁴ ». Dans nombre de régions d'Afrique, la guerre favorisa sinon toujours l'éveil d'un mouvement nationaliste, du moins le développement d'une attitude plus critique de l'élite cultivée à l'égard du pouvoir colonial. Bethwell Allan Ogot a estimé que la guerre a eu le même effet sur les Africains peu instruits qui eurent des Européens pour compagnons d'armes : « Le soldat africain ne tarda pas à découvrir les points forts et les points faibles de l'Européen, qui, jusqu'alors, avait été considéré par la majorité des Africains comme un individu supérieur. De fait, les sous-officiers africains ont été appelés à initier les volontaires européens aux techniques de la guerre moderne. Il devenait évident que les Européens ne savaient pas tout. De retour chez eux, les soldats et les porteurs diffusèrent cette nouvelle image de l'homme blanc; et cela explique en grande partie la confiance et l'assurance dont ont fait preuve les indigènes kényans dans les années 1920⁶⁵. » Bethwell Allan Ogot fit aussi observer qu'il est significatif que plusieurs dirigeants politiques du Kenya aient servi à un titre ou à un autre dans la campagne d'Afrique orientale. En Guinée, le retour des anciens combattants fut le prélude de grèves, d'émeutes dans les camps de démobilisation et d'une contestation de l'autorité des chefs⁶⁶.

Si la guerre marqua la fin des tentatives faites par les Africains pour recouvrer leur souveraineté de l'ère précoloniale, elle vit aussi s'accroître les revendications en vue de leur participation à l'administration des nouvelles entités politiques qui leur avaient été imposées par les Européens. Inspirées des Quatorze points du président Woodrow Wilson — proposés pour répondre aux Soviétiques, qui avaient défendu en octobre 1917 la conclusion immédiate de la paix sans annexions ni indemnités —, ces revendications s'étendaient même au droit des peuples à disposer d'eux-mêmes. Dans les pays arabes d'Afrique du Nord, la déclaration conjointe faite en novembre 1918 par la Grande-Bretagne et la France, aux termes de laquelle les Alliés envisageaient l'émancipation des peuples opprimés par les Turcs, donna le spectacle d'un groupe d'Arabes qui se voyait offrir l'indépendance, tandis qu'un autre, gouverné par ces mêmes puissances qui offraient la liberté aux provinces turques, se la voyait refuser.

63. Voir par exemple M. J. Echenberg, 1975; Y. Person, 1960, p.106-107, traite du rôle prépondérant joué par les anciens combattants dans la société kissi après la première guerre mondiale, en particulier comme agents de modernisation.

64. M. Perham, 1961, p. 45.

65. B. A. Ogot, dans: B. A. Ogot (dir. publ.), 1974, p. 265.

66. A. Summers et R. W. Johnson, 1978.

Le parti Wafd de Sa'ḍ Zaghlūl en Égypte doit son nom à la délégation (*wafd*) qu'il tenta d'envoyer à la Conférence de la paix, à Versailles, pour y négocier le retour de l'Égypte à l'indépendance⁶⁷. De même, en Tunisie, les dirigeants nationalistes, bien que le résident des années de guerre, Alapetite, eût fait peser sur leur mouvement une poigne aussi ferme que celle des Britanniques en Égypte, envoyèrent après la fin des hostilités un télégramme au président Wilson pour lui demander de soutenir leur lutte pour l'autodétermination⁶⁸.

Si les Quatorze points du président Wilson n'inspirèrent pas de revendications d'indépendance immédiate en Afrique au sud du Sahara, les nationalistes d'Afrique occidentale, encouragés par ses sentiments libéraux, espéraient exercer quelque influence sur la Conférence de Versailles et crurent pouvoir exiger une participation plus directe à leurs propres affaires⁶⁹. Pour reprendre les termes du Sierra Léonien F. W. Dove, délégué au National Congress of British West Africa, le temps est révolu « où les peuples africains devaient être contraints de faire des choses qui n'étaient pas conformes à leurs intérêts bien compris⁷⁰ ». Au Soudan, l'annonce des Quatorze points, ajoutée à la révolte arabe de 1916, marqua un tournant dans l'histoire du mouvement nationaliste et forgea la conscience politique d'une nouvelle génération de jeunes gens qui avaient reçu dans des écoles publiques un enseignement occidental moderne⁷¹.

Dans nombre des territoires qui avaient apporté une lourde contribution en hommes et en matériel à l'effort de guerre, la population escomptait au moins en contrepartie une réforme sociale et politique. Dans certains cas, les autorités coloniales avaient promis expressément des changements en retour d'une aide accrue de la part des populations autochtones. En Afrique noire française, on avait promis à Blaise Diagne de procéder à une série de réformes après la guerre s'il pouvait recruter l'appoint dont la France avait besoin pour le front européen. C'est ce qu'il fit, mais les réformes ne furent jamais appliquées et ce fut là l'une des raisons pour lesquelles ses partisans lui retirèrent leur confiance⁷². La contribution de l'Algérie à l'effort de guerre fut récompensée par une amélioration du statut des Algériens sur les plans économique et politique. Cette réforme se heurta à l'opposition des colons et parut trop limitée à l'émir Khālid, petit-fils d'Abd al-Kādir, qui critiqua vivement l'administration française et fut déporté en 1924. Il a été qualifié à juste titre de fondateur du mouvement nationaliste algérien⁷³. En Tunisie, une délégation de trente représentants de la communauté arabe demanda au bey de procéder à une réforme politique en lui rappelant les sacrifices

67. M. Zayid, dans: P.M. Holt (dir. publ.), 1968, p. 341-342; pour les activités du parti Wafd, voir chapitre 23 du présent ouvrage.

68. N. A. Ziadeh, 1962, p. 60.

69. J. A. Langley, 1973, p. 107 et *passim*.

70. *Memorandum of the National Congress of British West Africa*, 1920, F. W. Dove, délégué de la Sierra Leone.

71. M. 'Abd al-Rahim, 1969, p. 94.

72. M. Crowder, 1977 (d), dans: M. Crowder, 1977, p. 117.

73. C. V. Confer, 1966, p. 113.

consentis par le pays pendant la guerre⁷⁴. Le mouvement qui donna naissance au Destour, ou Parti de la constitution, en 1920 fut sans doute, pour une grande part, le fait de soldats et de travailleurs rapatriés, mécontents de la condition d'infériorité qu'ils connaissaient dans leur propre pays⁷⁵. En Afrique Occidentale britannique, la presse, généralement extrêmement loyale à l'égard des Britanniques et critique envers les Allemands, avait cru qu'en retour l'élite cultivée se verrait attribuer des responsabilités accrues dans l'administration coloniale⁷⁶.

La guerre encouragea non seulement le nationalisme africain, mais aussi le nationalisme blanc, notamment en Afrique du Sud. Dans ce pays, la rébellion des Afrikaners fut rapidement étouffée, mais non l'état d'esprit qui l'avait fait naître. Comme l'a écrit William Henry Vatcher: «La rébellion a confirmé ce que la guerre des Boers avait montré, à savoir que la solution ne résidait pas dans la force, que le combat devait être mené dans l'arène politique. C'est ainsi que, conçu lors de la guerre des Boers, le nationalisme afrikaner moderne vit véritablement le jour pendant la rébellion de 1914. Si la première guerre mondiale n'avait pas eu lieu, les Boers auraient pu être mieux à même de s'accommoder de la politique de conciliation de Botha et Smuts. Cette guerre les contraignit à s'organiser, d'abord clandestinement, dans le cadre de l'*Afrikaner Broederbond*, puis dans celui du parti national "épuré"⁷⁷.»

Au Kenya, les colons blancs profitèrent des hostilités pour obtenir d'importants avantages politiques face à l'administration coloniale. Celle-ci leur concéda le droit d'élire des représentants au *Legislative Council* [Conseil législatif], où ils formèrent une majorité après 1918. De surcroît, le *Crown Lands Ordinance* [décret relatif aux terres de la Couronne], qui rendit possible la ségrégation raciale dans les *white highlands*, le *Native Registration Ordinance* [décret sur l'immatriculation des indigènes], qui introduisit à l'intention des Africains une pseudo-réglementation relative au laissez-passer, ainsi que le *Soldier Settlement Scheme* qui accorda, après la guerre, de vastes portions de la réserve nandi aux soldats blancs, assurèrent à la minorité blanche la prééminence qu'elle devait conserver au Kenya jusqu'aux années 1950⁷⁸.

Ces privilèges conquis par la communauté blanche, notamment en matière foncière, provoquèrent des réactions qui encouragèrent fortement le nationalisme kényan. C'est ainsi que la Kikuyu Association, composée principalement de chefs, a été fondée en 1920 pour défendre les intérêts fonciers des Gikuyu, tandis que la Young Kikuyu Association de Harry Thuku, fondée l'année suivante, avait pour but de défendre la terre et le travail⁷⁹.

En Afrique du Sud, la montée du nationalisme afrikaner et l'agitation républicaine pendant la guerre inquiétèrent vivement les dirigeants africains du Swaziland et du Basutoland (actuel Lesotho). Ils craignirent que leurs pays ne fussent intégrés dans l'Union et que celle-ci, avec sa politique de

74. N. A. Ziadeh, 1962, p. 88.

75. *Ibid.*, p. 123. Pour les activités du Destour, voir chapitre 24.

76. F. Omu, 1968, p. 44-49.

77. W. H. Vatcher, 1965, p. 46.

78. G. Bennett, 1963, p. 35-45.

79. *Ibid.*, p. 45. Pour plus de détails, voir chapitre 26.

plus en plus raciste, illustrée par le *Native Land Act* [loi sur les terres indigènes] de 1913, obtienne l'indépendance sous la pression des Afrikaners, ce qui leur aurait par la suite ôté tout moyen de sauvegarder leurs intérêts. Comme le déclara Simon Phamote du Sotho National Council, son peuple redoutait l'Union « parce que nous savons que [...] les Boers arracheront un jour leur indépendance aux Britanniques⁸⁰ ». Au sein de l'Union, l'African Native National Congress (qui devait devenir plus tard l'African National Congress) présenta après la guerre, au roi d'Angleterre George V, un mémorandum dans lequel il évoquait la participation africaine aux campagnes militaires menées dans le sud-ouest et l'est de l'Afrique ainsi qu'en France, et rappelait que la guerre avait été livrée pour libérer les peuples opprimés et garantir à chaque nation le droit de disposer d'elle-même⁸¹. Le Congrès fut informé par le British Colonial Office que la Grande-Bretagne ne pouvait s'immiscer dans les affaires intérieures de l'Afrique du Sud; sa démarche ne put être prise en considération lors de la Conférence de la paix.

Conclusion

La guerre marqua une nette évolution de l'opinion internationale à l'égard du colonialisme. Avant le conflit, les puissances coloniales européennes n'avaient eu de comptes à rendre qu'à elles-mêmes. Après les hostilités, les membres de la Conférence de la paix, réunis à Versailles, examinèrent le passé colonial de l'une de ces puissances, l'Allemagne, et le jugèrent peu conforme aux nouvelles règles de moralité qui devaient régir l'administration des peuples coloniaux⁸². Sans doute les mêmes reproches pouvaient-ils s'adresser à la plupart des autres puissances coloniales si leur cas avait été pareillement examiné⁸³. La notion de « mission sacrée de civilisation » à l'égard de peuples prétendument peu évolués — bien que manifeste dans les années 1890 avec la prohibition de la vente d'alcool aux Africains, par exemple — fut consacrée dans les mandats au titre desquels les Alliés victorieux assurèrent l'administration des colonies allemandes au nom de la Société des Nations (SDN), ces derniers devant, « par tous les moyens en leur pouvoir, accroître le bien-être matériel et moral et favoriser le progrès social des habitants⁸⁴ ». En théorie, cette disposition introduisait le principe de la responsabilité internationale, mais, en raison de la faiblesse de la SDN, il n'a pas été possible de faire grand-chose, par exemple, pour améliorer le triste sort des indigènes du Sud-Ouest africain administré sous mandat par l'Union⁸⁵. De même, le droit à l'autodétermination, d'abord énoncé au congrès de la seconde Internationale socialiste tenu à Londres en 1896,

80. R. Hyam. 1972, p. 80.

81. L. Kuper, dans: M. Wilson et L. M. Thompson (dir. publ.), 1971, p. 439.

82. Voir, par exemple, les *German colonization handbooks* rédigés sous la direction de la section historique du Foreign Office, N° 36, Londres, 1919, et C. Fidel, 1926. Sur la colonisation allemande au Togo, voir M. Crowder, 1968, p. 241-248.

83. L. H. Gann et P. Duignan, 1967, p. 79.

84. Libellé type des mandats portant sur les territoires africains.

85. Voir R. Segal et R. First, 1967.

avait été énoncé par le dirigeant d'une grande puissance mondiale, Woodrow Wilson, tandis qu'une nouvelle puissance, la Russie soviétique, devait dénoncer toutes les formes de colonialisme en Afrique.

Même si le sort des populations autochtones ne s'améliora pas beaucoup au lendemain de la guerre, à une époque où de sincères tentatives de réforme avortèrent en raison de la crise⁸⁶, on commençait à s'interroger sur la moralité du colonialisme. C'est dans ce climat que prit forme le mouvement nationaliste, qui devait finalement conduire de nombreux pays africains à l'indépendance. Par exemple, se prévalant du pacte de la Société des Nations pour « qu'un traitement équitable soit accordé à leur peuple », des dirigeants du National Congress of British West Africa comme J. E. Casely Hayford et H. C. Bankole-Bright purent obtenir, au sujet de l'administration du Togo, une audition internationale par l'entremise de l'Union internationale des associations pour la SDN. De plus, le régime du mandat devait faire place, au lendemain de la deuxième guerre mondiale, à celui de la tutelle, qui prévoyait l'évolution vers l'indépendance des territoires soumis à ce régime, qui devait recevoir la visite de missions d'inspection « neutres ».

La grande guerre marqua donc dans l'histoire de l'Afrique un tournant qui, pour n'être pas aussi spectaculaire que le deuxième conflit mondial, n'était pas moins important à maints égards. Elle a notamment redessiné la carte de l'Afrique telle qu'elle se présente à peu près aujourd'hui (voir fig.12.7). L'Allemagne quitta le rang des puissances coloniales pour être remplacée par la France et la Grande-Bretagne au Cameroun et au Togo, par l'Union sud-africaine dans le Sud-Ouest africain et, dans l'ex-Afrique-Orientale allemande, par la Grande-Bretagne et la Belgique, ce dernier pays obtenant les provinces, petites, mais très peuplées, du Rwanda et de l'Urundi (actuels Rwanda et Burundi)⁸⁷.

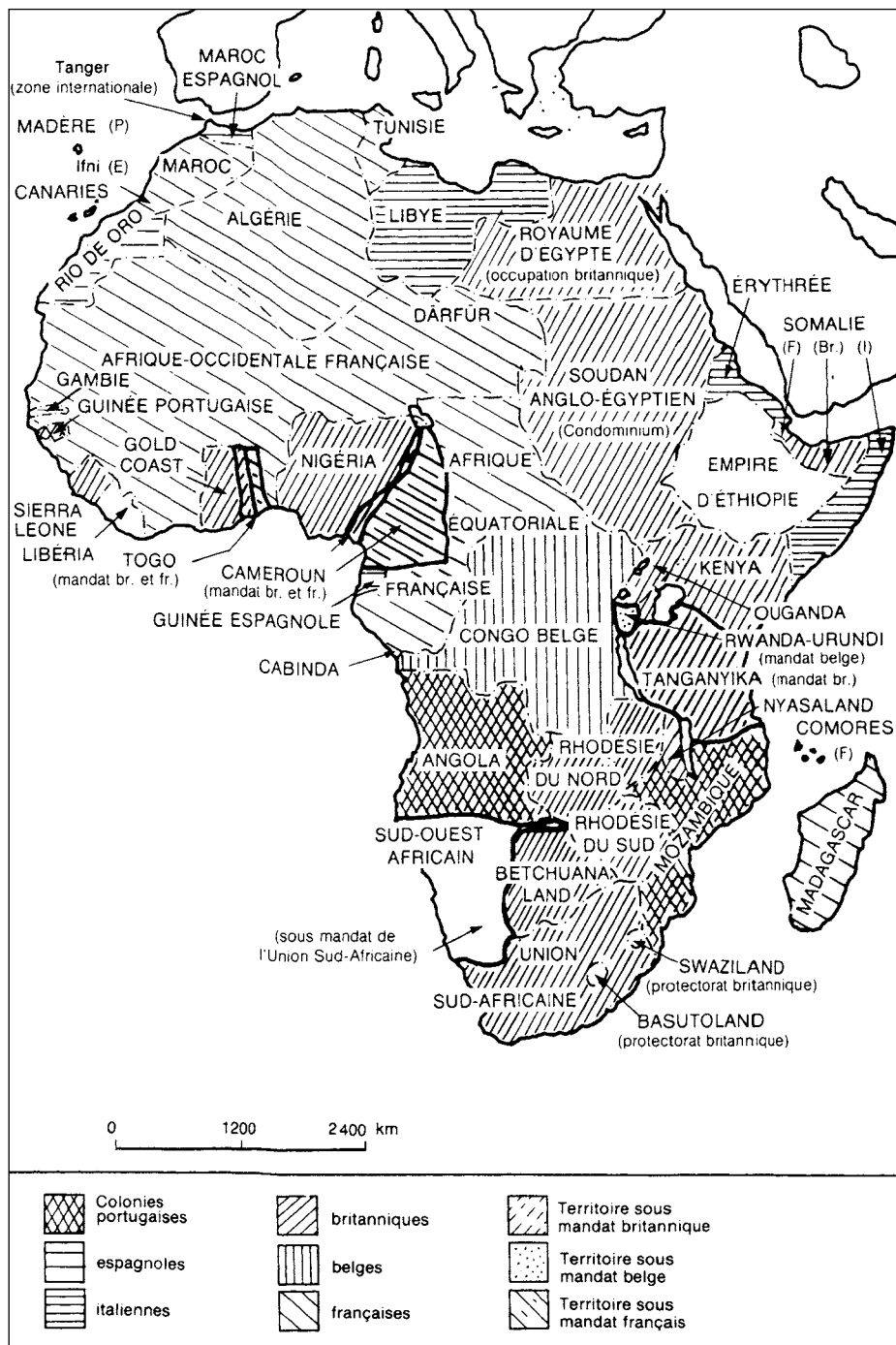
Les délicates négociations auxquelles donna lieu à Versailles la redistribution de ces territoires entre les Alliés victorieux appartiennent, à proprement parler, à l'histoire de l'Europe, bien que la façon dont le Cameroun et le Togo furent divisés, sans guère d'égards pour les considérations historiques et ethniques, ait créé une très vive amertume dans certaines fractions de la population de ces territoires, en particulier chez les Ewe du Togo. Pour ce qui est des habitants des anciennes colonies allemandes, leur sort ne fut pas sensiblement amélioré par le changement de maîtres. Aux yeux de certains Africains, la balance penchait même plutôt pour les premiers; au Cameroun et au Togo, la population conçut une certaine nostalgie pour l'ancien régime, les Français ayant introduit leur système de travail obligatoire et les Britanniques ayant fait preuve de moins d'ardeur que leurs cousins germaniques pour développer leurs territoires⁸⁸.

Étant donné que la France et la Grande-Bretagne considéraient que leur rôle de mandataire était purement transitoire, les deux Togo furent moins développés que la Côte-d'Ivoire et la Gold Coast (Ghana), et le Tanganyika

86. Voir A. Sarraut, 1923.

87. Voir W. R. Louis, 1963 (b), pour un compte rendu des négociations qui ont conduit la Conférence de la paix à attribuer le Rwanda et l'Urundi aux Belges.

88. Voir C. E. Welch, 1966, p. 58.



12.7. Le nouveau visage de l'Afrique après la première guerre mondiale.
 [Source : J. D. Fage, 1978.]

(Tanzanie) moins que le Kenya ou l'Ouganda. Et, si le Sud-Ouest africain se développa de façon spectaculaire sous l'« administration » sud-africaine, ce fut au bénéfice d'une population de colons en accroissement rapide; en ce qui concerne les autochtones, la brutalité de la domination allemande fit place à un régime ouvertement raciste, pratiquant une politique de peuplement et d'exploitation du pays par et pour les Blancs.

Bien qu'européenne en premier chef, la première guerre mondiale eut de profondes répercussions sur l'Afrique. Elle marqua à la fois la fin du partage du continent et celle des tentatives faites par les Africains pour reconquérir une indépendance fondée sur la situation politique antérieure à ce partage. Elle fut une cause de profonds bouleversements économiques et sociaux pour de nombreux pays africains, mais inaugura une période de vingt années de calme pour les administrations européennes, à l'exception des zones comme le Rif français et espagnol, la Mauritanie française et la Libye italienne.

Toutefois, semée pendant la guerre, l'idée de l'autodétermination des peuples et de la responsabilité des puissances coloniales devait, au cours de la période de paix ultérieure, influencer profondément l'essor des mouvements nationalistes naissants. Mais il a fallu le cataclysme d'une deuxième guerre mondiale pour que ces mouvements, qui réclamaient auparavant un plus grand rôle dans l'administration, en viennent à exiger les rênes du pouvoir.

La domination européenne : méthodes et institutions

Raymond F. Betts
(révisé par A. I. Asiawaju)

La « politique indigène »

Peu après sa conquête et son occupation par les puissances impériales européennes, ou presque en même temps, l'Afrique fut recouverte d'un réseau administratif colonial qui, malgré son absence d'uniformité et une certaine complexité, était soudé par quelques idées et croyances communément admises. Phénomène unique dans l'histoire comme dans l'ensemble du monde assujéti à la domination européenne, la politique coloniale prit en Afrique le sens de « politique indigène ». Étant entendu que l'expression répondait à plusieurs définitions différentes dans l'administration des « indigènes » — terme généralement employé pour désigner les Africains —, il était également admis, tant en théorie qu'en pratique, que le pouvoir colonial ne pouvait être réellement assuré qu'à l'aide du personnel et des institutions indigènes remplissant une fonction complémentaire ou auxiliaire.

Cette conception procédait de la situation coloniale déjà établie par les Européens qui gouvernaient l'Afrique depuis le XIX^e siècle. À l'exception notable de l'Algérie et de l'Afrique australe, ce vaste continent était en quasi-totalité considéré, en raison de son climat, comme peu propice à une colonisation blanche intensive, et les populations locales semblaient par ailleurs trop dispersées géographiquement pour permettre une administration directe efficace par un personnel européen. L'Afrique apparaissait essentiellement comme un conglomérat d'États tropicaux dont les populations devaient être à la fois enrôlées et dirigées par les Européens à des fins déterminées de l'extérieur. Ce que sir Frederick Lugard (devenu par la suite lord Lugard) définissait comme un « double mandat » (dans son célèbre ouvrage, intitulé

précisément *The dual mandate in British tropical Africa*, publié pour la première fois en 1922) était généralement accepté comme la justification théorique de la présence européenne : développement social et économique, autant pour le bien de l'Afrique que pour le reste du monde.

Dans l'idéologie impérialiste de l'époque, par conséquent, la finalité de la présence européenne se définissait en termes de responsabilité ou de tutelle. Le livre blanc du gouvernement britannique publié au Kenya en 1923, qui instaurait le principe de la « prééminence des intérêts indigènes », déclarait : « Le gouvernement de Sa Majesté se considère comme exerçant, pour le compte des populations africaines, une tutelle [...] dont l'objet peut se définir comme la protection et l'avancement des races indigènes...¹ » Dans sa célèbre étude intitulée *La mise en valeur des colonies françaises*, Albert Sarraut, ministre français des colonies, écrivait à propos de la France : « Le seul droit qu'elle veuille connaître, c'est le droit du plus fort à protéger le plus faible », ajoutant qu'elle garantissait « l'accroissement économique et le développement humain » de ses colonies².

Les deux déclarations évoquent cet état d'esprit paternaliste, dont la pensée européenne sur l'Afrique coloniale s'était entièrement imprégnée et qui fut à la fois internationalisé et institutionnalisé avec le système des mandats issu de la Ligue des nations après la première guerre mondiale. Comme le proclamait l'article 22 du pacte de la Société des Nations, l'entreprise coloniale, en Afrique notamment, serait désormais menée au nom d'un idéal supérieur de civilisation, et il convenait de « confier la tutelle de ces peuples [les populations coloniales] aux nations développées³ ». Derrière cette rhétorique transparaissait encore un sentiment de supériorité culturelle et raciale qui s'était formé aux XVIII^e et XIX^e siècles, et qui s'exprimait en qualifiant les Africains de « grands enfants » ou de « non-adultes ». La domination européenne, qu'exigeait cette condition sociale imaginée, paraissait devoir être de longue durée et l'emprise coloniale sur l'Afrique était appelée à se prolonger pendant un temps indéterminé.

Quant aux rares zones où étaient déjà installées d'importantes minorités blanches, dont de nombreux immigrants à l'époque venaient encore grossir les rangs, elles paraissaient vouées à une colonisation permanente et à une suprématie européenne durable pour tout ce qui touchait à la politique et à la propriété. Cependant, même dans ces territoires (sauf en Afrique du Sud, où une politique de ségrégation extrêmement stricte avaient déjà été imposée), on parlait volontiers de développement en coopération, et les populations africaines étaient, officiellement du moins, conviées à se laisser conduire par les Européens.

Au-delà de ces considérations, la politique coloniale était dépourvue d'objectifs clairs et définitifs. Vision à court terme plus que système bien

1. *Indians in Kenya*, Cmd. 1922 (1923).

2. A. Sarraut, 1923, p. 19.

3. En adhérant à la Société des Nations, l'Union soviétique avait cependant formulé certaines réserves. Elle avait désapprouvé l'article 22 du pacte et avait, à ce titre, refusé de déléguer son représentant à la Commission des mandats.

Les gouverneurs et administrateurs coloniaux



13.1. *Sir Frederick Lugard (1858-1945), haut commissaire puis gouverneur du Nigéria du Nord, 1900-1907, 1912-1914; gouverneur du Nigéria, 1914-1919.*
[Photo : © Mary Evans Picture Library.]



13.2. *Louis Gabriel Angoulvant, gouverneur de la Côte-d'Ivoire, 1908-1916.*
[Photo : © Roger-Viollet.]



13.3. *Le général Joseph Simon Gallieni (1849-1916), commandant supérieur du Soudan français (1886-1888), gouverneur général de Madagascar (1896-1905).*
[Photo : © BBC Hulton Picture Library.]



13.4. *Albert Heinrich Schnee (1871-1949), gouverneur de l'Afrique-Orientale allemande (1912-1918).*
[Photo : © BBC Hulton Picture Library.]

défini, elle impliquait vaguement une autonomie administrative dans sa version britannique, et une intégration politique dans ses formes française et portugaise. Oscillant entre ces deux pôles, la politique de « différenciation » et la politique d'« assimilation », l'administration coloniale de l'entre-deux-guerres était, aux yeux de ceux qui devaient l'appliquer, un exercice d'adaptation culturelle et politique nécessairement empirique.

Cependant, les idées et les expériences appelées à jouer un rôle ultérieur remontaient toutes à la période antérieure à la première guerre mondiale. Le « découpage théorique » de l'Afrique intervenu dans les deux dernières décennies du XIX^e siècle fut suivi d'une période de conquête et de domination militaires qui devait déterminer la plupart des méthodes de contrôle administratif employées dès avant la fin du siècle. La période de l'entre-deux-guerres fut, de ce fait, celle où bon nombre de ces pratiques antérieures furent structurées et érigées en politique officielle, où l'opportunisme administratif fut élevé au rang de théorie bien articulée. Rétrospectivement, cette période apparaît manifestement comme celle de la bureaucratisation de l'administration coloniale.

S'il n'y eut pas, à l'origine, de conception universellement admise de l'administration coloniale en Afrique, il existait cependant une très large convergence de vues sur ce que l'on pourrait appeler l'administration conjointe, ou plus couramment, l'administration indirecte, qui faisait participer les autorités africaines au pouvoir colonial, dans leurs rôles politiques traditionnels ou ceux que leur imposaient les Européens, mais incontestablement en position de subordination. L'accord général sur ce grand principe s'explique par diverses raisons : en premier lieu, les modalités historiques de la constitution des empires coloniaux à la fin du XIX^e siècle n'y furent pas étrangères, la dimension même de ces empires ajoutant un nouvel élément au problème de l'administration coloniale. En second lieu, la pénétration du continent africain s'opéra à un rythme tel que le personnel européen disponible fut rapidement insuffisant pour administrer les nouvelles possessions, d'autant plus qu'elle s'étendait à des régions avec lesquelles aucun contact culturel européen n'avait été jusqu'alors établi ; si bien que toute administration directe eût constitué une expérience totalement nouvelle et donc peu viable dans l'immédiat. C'est essentiellement en raison de cette situation, déjà constatée par plusieurs observateurs⁴, qu'à la différence des petits territoires côtiers soumis à une administration directe les vastes possessions de l'intérieur furent administrées de façon indirecte. À la fin du siècle, en outre, l'effondrement de l'administration par des compagnies à charte nécessita l'établissement d'une autorité nationale sur de vastes régions que les Européens ne tenaient pas solidement, ce qui, sauf en Afrique-Orientale allemande, entraîna la formation d'un type d'administration assez lâche, analogue aux méthodes très souples employées antérieurement par les compagnies, et dont la Somalie italienne offrait un exemple particulièrement éclatant.

4. Voir M. Perham, 1960 (b), p. 140-141 ; J. D. Fage, dans : P. Gifford et W. R. Louis (dir. publ.), 1967, p. 703.

Il y eut encore d'autres raisons, qui tenaient aux perceptions culturelles européennes et annonçaient des intentions politiques. Non seulement le principe de l'empire « à bon compte », qui ne coûtait rien ou presque rien directement à la métropole, était généralement accepté, mais on estimait, en outre, que moins l'ordre social était troublé, plus la coopération indigène était active. Parlant de la politique britannique en Afrique, Lugard affirmait que, « pour en assurer le succès et promouvoir le bonheur et le bien-être des populations, les institutions et les méthodes doivent être profondément enracinées dans leurs traditions et leurs préjugés⁵ ». En 1906, le ministre français des colonies, Georges Leygues, avait déclaré : « Le principe fondamental de notre politique coloniale doit être le respect scrupuleux des croyances, des mœurs et des traditions des peuples soumis ou protégés⁶. »

Les explications et les arguments destinés à rendre compte du manque de personnel et à justifier la nécessité de réduire les dépenses au strict minimum sont eux-mêmes liés à un problème plus essentiel, qui imposa l'adoption d'un système similaire d'administration à tous les gouvernements coloniaux du XX^e siècle : l'échec de la politique administrative directe ou assimilationniste, tellement en vogue au XX^e siècle. Qu'il s'agisse des Français avec les Quatre communes du Sénégal (Dakar, Saint-Louis, Rufisque, Gorée), ou des Anglais avec les colonies de la couronne (Sierra Leone, Gold Coast — actuel Ghana —, Lagos — dans l'actuel Nigéria), l'assimilation avait échoué vers la fin du siècle dernier, et pas seulement à cause de la résistance culturelle des peuples africains. Les fonctionnaires coloniaux anglais et français manquaient d'enthousiasme, et cela était dû aux conflits et aux frictions qui se produisaient entre l'élite coloniale européenne et les Africains élevés à l'occidentale. Dans les colonies anglaises et françaises, la fin du XIX^e « siècle fut marquée par une frustration générale des attentes de ces Africains occidentalisés. Comme A. E. Afigbo l'a fait justement observer⁷, la fin du XIX^e siècle ne fut pas seulement caractérisée dans les colonies d'Afrique occidentale britannique par la mise à l'écart systématique des Africains « cultivés » qui avaient occupé des postes de responsabilité pendant les décennies antérieures ; la même période vit aussi se réduire la possibilité pour les Africains de devenir des citoyens français, au Sénégal et ailleurs. C'est donc ce manque de solidarité entre les colonialistes européens et les Africains cultivés, à la fin du siècle dernier, qui provoqua un manque artificiel de personnel administratif, quand les nouveaux régimes commencèrent à restreindre le recrutement dans les administrations d'Africains possédant une haute formation.

Dans ces conditions, aucune puissance coloniale ne chercha immédiatement à éliminer complètement les structures sociopolitiques en place. Toutefois, les politiques étaient d'une grande diversité, depuis l'acceptation à contrecœur et l'adaptation forcée de ces structures (cas de l'Angola portugais et de l'Afrique-Orientale allemande) jusqu'aux efforts délibérés pour conserver les institutions (cas du Nigéria du Nord britannique et du Maroc français).

5. F. D. Lugard. 1929, p. 211.

6. *La dépêche coloniale*, 12 juillet 1906, p. 1.

7. A. E. Afigbo, dans : J. F. A. Ajayi et M. Crowder (dir. publ.), 1974, p. 443.

Néanmoins, les exigences fondamentales du système colonial eurent partout pour effet de modifier les objectifs, et de les affaiblir, donc de gauchir les fonctions des institutions africaines de base. Le fait même que la plupart des États africains furent annexés par la conquête et par l'exil ou la destitution de leurs dirigeants jeta le discrédit sur toute leur administration. La généralisation d'un système fiscal conçu par des Européens constitua certainement un autre élément perturbateur du régime colonial; mais, même les timides efforts faits dans le sens de ce qu'on appelle aujourd'hui la modernisation remodelèrent également les institutions locales. Si l'existence de la majorité des populations africaines ne fut pas fondamentalement affectée par la présence des Européens, en revanche, les institutions politiques de base en furent profondément altérées.

Le régime colonial et ses structures

Du palais du sultan du Maroc au kraal d'un chef d'Afrique orientale ou australe, les administrateurs coloniaux européens cherchèrent et trouvèrent dans les « autorités indigènes » des alliés ou des agents pour transmettre efficacement les exigences de la domination étrangère à l'ensemble des populations africaines. C'était là une structure d'autorité asymétrique, si peu que les institutions existantes fussent modifiées ou subordonnées aux besoins des Européens. Au sommet de la pyramide administrative se trouvait le gouverneur ou le résident général, lequel, quoique responsable en dernier ressort devant le gouvernement de la métropole, jouissait souvent des pouvoirs d'un souverain.

Son action s'inscrivait dans un cadre institutionnel d'une ampleur et d'une complexité extrêmement variables, mais il était généralement assisté dans la période de l'entre-deux-guerres par une sorte de conseil ou comité consultatif représentant à la fois les intérêts « officiels » (administratifs) et des intérêts « non officiels » (des colons ou des commerçants). Dans les systèmes français, portugais et belge, la centralisation de l'administration coloniale réservait le pouvoir législatif à la métropole, mais, dans les possessions britanniques d'Afrique, les conseils coloniaux prirent effectivement le caractère d'assemblées proto-parlementaires dont les membres, élus ou nommés, ou les deux, virent leurs fonctions passer peu à peu du consultatif au législatif, préparant ainsi la voie, sans que cela ait été voulu, mais selon un processus très logique, à la dévolution des pouvoirs politiques. Lorsque les Africains commencèrent à faire leur apparition dans les organismes consultatifs coloniaux du système britannique en particulier, leur nombre et leur mode de désignation garantissaient suffisamment qu'ils n'auraient aucune influence sensible sur le mode de domination européenne de l'entre-deux-guerres.

L'institution centrale de toute l'organisation coloniale était le district ou la région (appelée « cercle » en Afrique-Occidentale française, où l'utilisation de ce terme militaire rappelait la nature de l'acquisition coloniale), sur lesquels un administrateur européen exerçait l'autorité coloniale et dirigeait les activités tant de ses subordonnés européens que des autorités africaines intégrées à l'administration coloniale.

L'élément africain le plus important, celui dont le rôle a été le plus abondamment discuté, était le chef local. En vérité, toutes les puissances coloniales en Afrique étaient tributaires du chef soit traditionnel, soit désigné, pivot de la structure administrative. L'administrateur colonial français Robert Delavignette expliquait brièvement la nature du système, et l'analyse ne valait pas seulement pour l'Afrique-Occidentale française, lorsqu'il écrivait : « Il n'y a pas de colonisation sans politique indigène; pas de politique indigène sans commandement territorial; et pas de commandement territorial sans chefs indigènes qui servent de rouages entre l'autorité coloniale et la population⁸. »

Si aucun observateur ou commentateur n'a jamais mis en doute que l'activité des chefs locaux fût partie intégrante du système colonial sur tout le continent, l'utilisation qu'en faisaient les diverses puissances européennes a en revanche été très discutée par les spécialistes⁹. La question majeure était celle de la différence entre administration directe et administration indirecte, entre délégation de l'autorité européenne aux chefs africains et médiation européenne de l'autorité traditionnelle de ces chefs. La plupart des chercheurs se sont intéressés à la distinction entre les modes de pouvoir que pratiquaient respectivement dans l'Afrique subsaharienne les Britanniques et les Français, et qui se différenciaient par les méthodes, sinon par les résultats; mais, pour replacer le problème dans son cadre historique, il vaut peut-être mieux se livrer à une analyse générale de la politique africaine, tout en réservant cependant encore une attention particulière aux activités des Britanniques et des Français.

L'explication la plus célèbre de l'importance de l'« autorité indigène » pour l'ordre colonial est celle de Lugard, théoricien de la méthode de domination la plus discutée, mais la plus imitée, à savoir l'administration indirecte. Comme tant d'autres administrateurs coloniaux, il faisait de nécessité vertu, mais rares sont ceux qui surent parler de cette vertu d'un ton aussi convaincant.

Chargé d'administrer le vaste territoire du Nigéria du Nord à la suite de la cession à l'État des pouvoirs de la Compagnie royale du Niger, et manquant de personnel et de fonds, Lugard comprit qu'il était hors de question de songer à exercer une autorité directe; mais, s'il en vint à cette conclusion, c'était aussi pour s'être personnellement convaincu, à l'époque où il servait en Ouganda, que la meilleure méthode d'administration coloniale était l'utilisation des institutions indigènes existantes. C'est ainsi que, durant la période où il occupa le poste de haut-commissaire du Nigéria, entre 1900 et 1907, Lugard élabora sa ligne d'action générale et en donna une explication détaillée dans ses nombreuses instructions aux administrateurs, instructions publiées dans *Political memoranda*.

Le meilleur résumé de sa politique figure dans une série d'instructions à ses subordonnés datant de 1906, dans lesquelles il préconise « un gouvernement unique, où les chefs indigènes aient des devoirs bien définis et un statut reconnu sur un pied d'égalité avec les autorités britanniques¹⁰ ». Ce qui

8. R. Delavignette, 1946, p. 121.

9. Voir H. Deschamps, 1963; M. Crowder, 1964; M. Crowder et O. Ikime (dir. publ.), 1970; A. I. Asiwaju, 1976 (a).

10. F. D. Lugard, 1919, p. 298.

devait devenir le système de l'administration indirecte était donc fondé non sur la subordination, mais sur la collaboration avec le résident britannique, ce dernier exerçant essentiellement des fonctions consultatives, et non d'exécution, alors que le chef africain (en l'occurrence l'émir peul) continuait de jouer son rôle traditionnel suivant les directives très précises, mais non rigides, de l'administration coloniale. En tentant ainsi d'intégrer les émirs dans le système colonial, Lugard voulait leur laisser la plupart de leurs anciennes responsabilités, fonctions et prérogatives afin qu'ils continuent d'apparaître aux yeux des populations comme leurs chefs légitimes.

Si le régime de Lugard se ramenait pour l'essentiel à l'utilisation des autorités en place dans leurs fonctions traditionnelles, il visait encore un autre but : il était censé apporter des modifications dans le sens du modèle européen, notamment sur le chapitre de la justice et de la fiscalité¹¹. « La grande tâche de l'administration indirecte », écrivait le biographe de Lugard dans un article où il défendait sa politique, « est de ne pas intervenir dans les rivalités entre Africains, de laisser à ces derniers suffisamment de champ libre pour leur permettre de trouver eux-mêmes leur équilibre entre le conservatisme et l'adaptation¹² ». L'accomplissement de cette tâche était, dans une large mesure, subordonnée à la connaissance qu'avaient les administrateurs européens des coutumes et des institutions locales, et aussi, bien entendu, à la bonne volonté des autorités indigènes, plus ou moins disposées à opérer de tels ajustements pour moderniser leurs propres institutions.

Telle qu'elle vient d'être esquissée, l'administration indirecte pratiquée au Nigéria du Nord peut être assimilée à un autre modèle qui, à l'instar de celui de Lugard, réussit surtout dans les régions entièrement soumises aux institutions politiques musulmanes. Ce sont essentiellement les Français qui donnèrent une définition théorique de cette forme d'administration indirecte, dont la portée dépassait le cadre de l'Afrique. Ce qu'ils appelaient « politique d'association » connut une grande faveur au tournant du siècle et fut opposée avec enthousiasme à l'ancien idéal d'assimilation politique. Le théoricien conservateur du colonialisme Jules Harmand en offre l'une des meilleures explications dans une longue partie de l'ouvrage intitulé *Domination et colonisation*, qui fut publié en 1910 et eut un grand retentissement. L'association, y déclare-t-il, est une « administration indirecte, avec la conservation, mais mieux surveillée et mieux dirigée, des institutions du peuple soumis, et dans le respect de son passé¹³ ». La publication en 1923 de l'ouvrage de Sarraut, *La mise en valeur des colonies françaises*, marqua la consécration officielle de cette politique.

Proposée à l'origine pour l'Indochine et étendue plus tard à l'Afrique, où elle fut érigée en politique, l'« association » n'en était pas moins limitée géographiquement en tant que pratique coloniale. Les Français ne l'envisagèrent sérieusement qu'au Maroc, et encore essentiellement à cause de l'intérêt que les affaires indigènes inspiraient au résident général, Louis-

11. Au Nigéria, les modifications apportées par le régime indirect dans la pratique ont été soigneusement examinées dans O. Ikime (dir. publ.), 1980, chapitres 25, 26 et 27.

12. M. Perham, 1934, p. 331.

13. J. Harmand, 1910, p. 163.



13.5. *Louis-Hubert Lyauté (1859-1935), résident général français au Maroc (1912-1925)*
(par Chabellard).
[Photo : © Roger-Viollet.]

Hubert Lyautey (voir fig. 13.5), auquel, dans les premières années du protectorat, la métropole laissa à peu près les mains libres. Sur tout le territoire marocain, les structures de l'État chérifien furent préservées et, à l'échelon local, l'action administrative ressemblait étrangement au modèle proposé par Lugard. Le contrôleur civil français devait jouer un rôle de conseiller, et non de supérieur hiérarchique, auprès du *cadi*, magistrat musulman exerçant ses fonctions conformément au droit musulman (*shari'a*). Cette organisation était comparable à celle qui existait au Maroc espagnol, où l'activité du *cadi* était guidée par l'*inventor*, homologue espagnol du contrôleur civil. L'institution du *cadi* fut aussi conservée en Somalie italienne, mais moyennant un partage des responsabilités avec des chefs désignés.

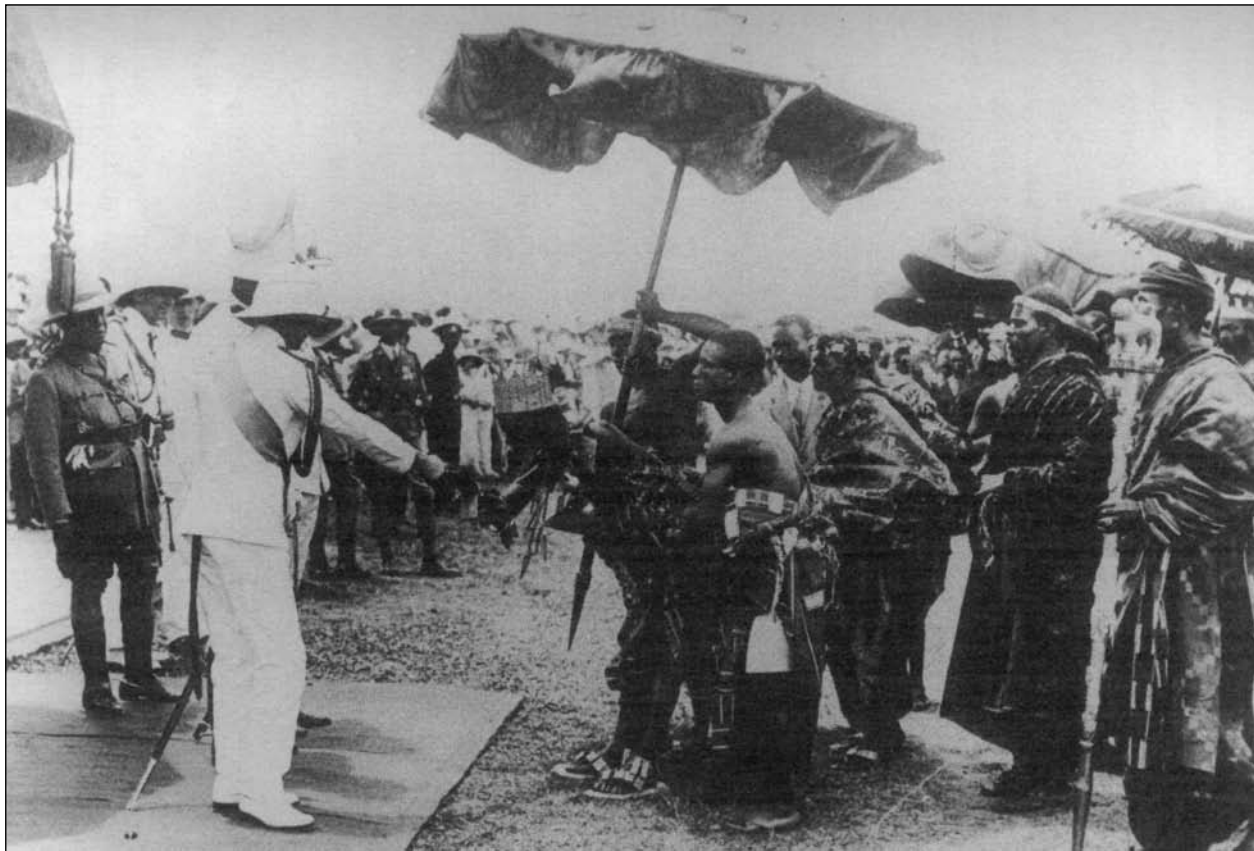
En théorie, l'administration indirecte s'exerçait également dans les territoires coloniaux français au sud du Sahara; en réalité, il en allait tout autrement. Dans un document fréquemment cité, car il illustre bien les méthodes pratiquées par les Français entre les deux guerres, le gouverneur général de l'Afrique-Occidentale française, Joost Van Vollenhoven, déclarait en 1917: Les chefs « n'ont aucun pouvoir propre d'aucune espèce, car il n'y a pas deux autorités dans le cercle [...] il n'y en a qu'une ! Seul le commandant du cercle commande; seul il est responsable. Le chef indigène n'est qu'un instrument, un auxiliaire¹⁴ ». En dépit des déclarations officielles, donc, les Français se servaient des autorités indigènes non point indirectement, mais directement, et sous l'autorité de l'administration coloniale. Et les Portugais agissaient de même.

Le système d'administration indirecte de Lugard donna au début de bons résultats au Nigéria du Nord — bien qu'il eût été discrédité par certaines critiques qui le considéraient comme exagérément conservateur¹⁵ — et fut étendu après la guerre à la plus grande partie des possessions britanniques d'Afrique, y compris les territoires au Tanganyika et au Cameroun enlevés à l'Allemagne. Et les Belges l'adoptèrent même au Congo après 1920. Bien que les conditions ne fussent nulle part meilleures et les résultats plus brillants que dans la région du Nigéria du Nord, peuplée de Hawsa et de Peul, les Britanniques s'efforcèrent effectivement de suivre les grandes lignes des coutumes locales, de sorte que même les institutions nouvellement créées, telles que les conseils locaux, furent conformes aux modes d'organisation locaux. L'exception notable, toutefois, fut l'Afrique du Sud, où la notion d'« autorité indigène » était le moyen par lequel la minorité blanche s'assurait l'administration locale des Africains déplacés désormais vers les réserves territoriales en vertu de la politique de ségrégation.

Dans toute l'Afrique subsaharienne, le chef local cessa pendant l'entre-deux-guerres d'être une « autorité indigène » pour devenir un agent administratif. Ses attributs et pouvoirs traditionnels furent grandement affaiblis ou diminués. Ce changement de position, même dans les régions soumises à l'administration indirecte, s'explique aisément. En effet, les fonctions traditionnelles se distendaient sous la pression des exigences nouvelles:

14. J. Van Vollenhoven, 1920, p. 207.

15. Pour une analyse récente, voir S. Abubakar, dans: O. Ikime (dir. publ.), 1980.



13.6. *L'administration indirecte en action: le prince de Galles reçoit les chefs à Accra lors d'un voyage en Gold Coast, 1925.*
[Photo: Illustrated London News Picture Library.]

perception d'impôts, opérations de recensement, ou recrutement de main-d'œuvre et conscription. Lorsque les Européens estimaient que les postes d'autorité traditionnelle n'étaient pas pourvus de titulaires qualifiés, ils y plaçaient des anciens combattants, des sous-officiers ou des employés. C'était tout particulièrement le cas dans les colonies françaises et portugaises, où les règles locales du recrutement des chefs étaient très fréquemment violées. D'autre part, les chefs furent parfois chargés d'un rôle politique qui n'entraînait pas autrefois dans leurs attributions, ou encore on les installait dans des sociétés acéphales, où ils n'avaient auparavant aucune fonction administrative. On relève des exemples de ces deux systèmes chez les Igbo du Nigéria, les Gikuyu du Kenya et les Langi de l'Ouganda septentrional¹⁶.

Avec l'établissement de l'administration européenne, les chefs furent manipulés comme un personnel administratif que l'on pouvait détacher ou déplacer à sa guise pour satisfaire aux besoins coloniaux. Des chefferies furent abolies ou créées selon qu'elles étaient considérées comme superflues ou utiles aux exigences coloniales. Le cas le plus frappant est sans doute celui du Congo belge (actuel Zaïre), où, après 1918, les réformes proposées par le ministre des colonies, Louis Franck, aboutirent à une révision radicale de l'ordre colonial. Le nombre de chefferies tomba de 6 095 en 1917 à 1 212 en 1938. De plus, une circonscription administrative entièrement nouvelle, le secteur, fut créée pour consolider la réforme. Dans le même esprit, les Français décidèrent en Afrique occidentale de créer une nouvelle circonscription, le canton, regroupement de villages qui, au dire d'un gouverneur, « est placé sous l'autorité d'un *agent administratif indigène* qui prend le nom de chef de canton¹⁷ ». En Libye, les populations furent soumises à une nouvelle organisation administrative par un décret royal en date du 31 août 1929, qui prévoyait notamment la division des populations nomades de la colonie en « tribus » et « sous-tribus », à la discrétion du gouverneur, sur avis du commissaire régional. Et même les Britanniques opérèrent des modifications analogues dans la zone orientale du Nigéria lorsque l'administration indirecte y fut introduite. En présence des chefs locaux, dont ils ne pouvaient alors définir avec précision l'autorité, les Britanniques introduisirent le principe d'un « chef désigné », dont l'autorité s'étendait sur des territoires peuplés de milliers d'habitants, mais procédait directement de sa nomination par le gouvernement colonial¹⁸.

Le rôle de l'administrateur local venait encore compliquer la situation. Quelles que fussent ses intentions, il finissait invariablement par devenir un chef auxiliaire. Comme le souligne Delavignette avec satisfaction, l'administrateur colonial n'était aucunement un administrateur, mais un chef, et il était reconnu comme tel par les populations africaines soumises à son

16. À ce sujet, voir en particulier R. Tignor, 1971; J. Tosh, 1973; A. E. Afigbo, 1972; W. R. Ochieng et G. Muriuki, dans: B. A. Ogot (dir. publ.), 1972.

17. « Programme d'action économique, politique et sociale », 1933, p. 185; cité par J. Suret-Canale, 1971, p. 323. C'est l'auteur de la citation qui soulignait.

18. Pour plus de détails, voir A. E. Afigbo, 1972.

autorité. Sa fonction essentielle, affirmait-il, est d'« agir en chef¹⁹ ». Le rôle discret et réservé que Lugard avait envisagé pour le résident britannique au Nigéria du Nord ne fut pas accepté par les administrateurs français et portugais, qui tous exerçaient l'essentiel de l'autorité locale. En Somalie italienne, les administrateurs étaient ceux qui se rapprochaient le plus des Britanniques dans leurs rapports avec les chefs locaux, mais, même parmi ces deux groupes, les thèses de Lugard étaient nécessairement modifiées par les exigences du régime colonial et la personnalité de ceux qui l'exerçaient. Parmi les fonctionnaires coloniaux servant en Afrique, rares étaient ceux qui faisaient preuve, dans ces relations, de la subtilité et de la faculté d'identification qu'exigeait le bon fonctionnement du système d'administration indirecte de Lugard. En outre, et c'est plus important, les exigences sociales nouvelles imposées par le colonialisme n'avaient aucun point commun avec la coutume africaine et elles ne furent intégrées aux institutions indigènes qu'au prix de distorsions.

Les objectifs et les charges imposés par le colonialisme

Au-delà de la rhétorique officielle, les objectifs concrets de la colonisation se révélèrent fort limités. Il s'agissait essentiellement de maintenir l'ordre, d'éviter les dépenses excessives et de constituer une réserve de main-d'œuvre, à l'origine pour le portage, puis par la suite pour la construction de routes et de voies ferrées, mais aussi à des fins commerciales. En pratique, ces objectifs se sont généralement superposés aux fonctions de l'administration locale et ils ont été atteints de trois manières : réforme des systèmes judiciaires, recours au travail forcé et institution d'impôts personnels. Les deux dernières formules furent parmi les institutions coloniales celles qui apportèrent le plus de bouleversements, la première ayant peut-être été le plus soigneusement pesée par les Européens.

L'introduction des institutions judiciaires européennes a le plus souvent laissé une certaine place au droit coutumier africain et, le cas échéant (en Somalie italienne, par exemple), au droit musulman ; mais elle n'en fut pas moins génératrice de changements. Comme lord Hailey l'a fait observer, le principe fondamental du droit européen différait nettement de celui des systèmes africains, car ce droit était axé sur le châtement du coupable, non sur la réparation du préjudice causé à la victime²⁰. À maintes reprises, le pouvoir colonial tenta d'instaurer une dyarchie judiciaire, suivant laquelle les litiges civils entre Africains étaient réglés selon les procédures précoloniales, alors que les affaires pénales et les litiges intéressant des Européens étaient directement du ressort de la juridiction coloniale.

Toutefois, à l'exception notable des colonies portugaises, un système de tribunaux fut partout mis sur pied ou renforcé en fonction des besoins des Africains tels que les Européens les percevaient²¹. Dans la première décennie

19. R. Delavignette, 1946, p. 29.

20. Lord Hailey, 1957, p. 591.

21. On trouvera dans O. Adewoye, 1977, une fascinante étude d'un exemple de ce processus.

du siècle, les Italiens en Somalie et les Allemands en Afrique orientale s'efforcèrent d'étendre les pouvoirs judiciaires des chefs ou magistrats africains et, à la même époque, c'est sur la côte occidentale que les tentatives de ce genre furent poussées le plus loin et eurent le plus de succès : c'est le cas des « tribunaux indigènes » mis en place par Lugard. Ceux-ci constituaient l'une des trois composantes de son « administration indigène » et devaient, dans son esprit, servir à « inculquer l'idée de la responsabilité et développer dans une communauté primitive un certain sens de la discipline et du respect de l'autorité²² ». Présidés par des Africains et essentiellement destinés à traiter les affaires indigènes, ces tribunaux devaient respecter aussi strictement que possible le droit coutumier africain, modifié seulement lorsqu'il s'écartait des normes juridiques anglaises fondamentales. Le modèle de Lugard fut appliqué dans de nombreuses possessions britanniques et dans les territoires sous mandat; les Belges l'imitèrent en outre au Congo.

Les Français, pour leur part, ont appliqué une méthode diamétralement opposée, qui tendait à réduire les pouvoirs des Africains pour faire finalement de l'administrateur la seule autorité judiciaire. Cependant, l'élément le plus singulier et le plus inéquitable du système français est l'« indigénat »²³. Employé d'abord en Algérie après 1870, il fut importé en Afrique-Occidentale française dans les années 1880 et, comme en Algérie, cette institution y demeura vivante jusqu'à la fin de la deuxième guerre mondiale. Réglementé par un décret de 1924, il permettait à tout administrateur français d'infliger une peine de prison pouvant atteindre jusqu'à quinze jours et une amende pour des infractions diverses, allant d'un retard de paiement d'impôts au manque de respect envers des fonctionnaires français.

Les impôts personnels, qui frappèrent en fin de compte tous les Africains de sexe masculin, ont eu des répercussions plus profondes que les régimes juridiques. Conçus d'abord comme un moyen pour la colonisation de se financer elle-même, ils s'inspiraient aussi de l'idée qu'ils forceraient les Africains à s'intégrer aux activités économiques des Européens et étendraient le secteur monétaire de l'économie. Au début du XX^e siècle, ces impôts étaient régis par une réglementation sans équivalent parmi les autres institutions coloniales, au terme de ce qui apparaît très nettement comme un cycle d'évolution²⁴. L'impôt sur les « cases », très répandu dans les premières années de la domination coloniale, suscita aussi beaucoup de contestations et de protestations chez les Africains²⁵. Vers les années 1920, il avait généralement été remplacé par un impôt personnel, taille ou capitation, qui allait demeurer la forme d'imposition la plus répandue jusqu'à la fin de l'ère coloniale. Entre les deux guerres, on essaya à diverses reprises d'en faire un impôt progressif, assis sur une base régionale ou sur le rendement potentiel des terres. Il y eut enfin l'impôt sur le revenu des personnes physiques, introduit dans les années 1920 dans plusieurs possessions britanniques et au Congo belge, mais

22. F. D. Lugard, 1929, p. 548.

23. Pour une étude récente et détaillée, voir A. I. Asiwaju, 1979.

24. Lord Hailey, 1957, p. 676.

25. Voir chapitre 6 ci-dessus.

qui visait surtout les non-Africains, seuls en général à posséder des revenus suffisants pour y être assujettis.

À l'intérieur de ce cadre général, il existait de nombreuses variantes régionales, dont la plus importante se rattachait à la notion d'autorité indigène mise en avant par Lugard. Comme celui-ci l'écrivait dans son *Dual mandate*, « l'impôt [...] est, en un sens, la base de tout le système puisqu'il fournit les moyens de payer l'émir et tous ses subordonnés²⁶ ». L'institution qui assurait le fonctionnement du système était le trésor indigène, idée dont la paternité revient à sir Charles Temple lorsqu'il était en poste sous les ordres de Lugard au Nigéria du Nord. Chaque autorité indigène devait se voir restituer un certain pourcentage des impôts perçus dans son district, destiné à un trésor indigène alimenté en outre par le produit de licences diverses et des amendes infligées par les tribunaux. C'est sur ces fonds que l'émir ou le chef local devait prélever son propre traitement et la rémunération de ses subordonnés. Le reliquat devait servir à financer le fonctionnement et l'amélioration des services publics. La formule, appliquée à l'origine dans les émirats, s'étendit, avec l'administration indirecte, non seulement aux possessions britanniques des côtes orientale et occidentale, mais aussi au Congo belge.

De toutes les innovations coloniales, le système fiscal fut celle qui favorisa le plus la bureaucratisation de l'administration coloniale. Il assignait une fonction commune à l'administrateur et au chef africain qui, en fixant et en percevant l'impôt, souvent de concert avec les conseils locaux d'anciens ou de notables, rappelaient à chacun le pouvoir réglementaire du nouveau système²⁷. D'autre part, à la suite des percepteurs d'impôts proprement dits, des agents administratifs faisant partie d'une nouvelle élite coloniale ne tardèrent pas à faire leur apparition. Les *akida* utilisés par les Allemands en Afrique orientale furent probablement les plus représentatifs et les plus contestés d'entre eux; avant la colonisation européenne, ces fonctionnaires de langue kiswahili étaient en poste dans la région côtière; l'administration allemande leur attribua de nouvelles fonctions et en fit des percepteurs d'impôts et des recruteurs de main-d'œuvre. En 1936, des employés africains furent nommés percepteurs d'impôts en Rhodésie du Nord, nouvelle indication de cette tendance à la bureaucratisation.

L'introduction d'impôts en numéraire fut promptement suivie d'impôts en travail, manifestation la plus claire des tentatives européennes en vue d'enrôler de force la main-d'œuvre dans l'organisation économique de l'entreprise coloniale. L'impôt de cueillette, qui permettait la récolte du caoutchouc sauvage dans l'État libre du Congo, fut le plus critiqué; mais celui qui eut l'existence la plus longue (il ne fut aboli qu'en 1944) fut l'impôt en travail appelé « prestation », auquel furent assujettis tous les hommes des possessions françaises d'Afrique occidentale et équatoriale, qui ne pouvaient s'en libérer que par un versement en espèces. Inversement,

26. F. D. Lugard, 1929, p. 201.

27. F. D. Lugard, en particulier, prônait les mérites de l'impôt personnel comme « marquant la reconnaissance du principe selon lequel chaque individu a, envers l'État, une obligation proportionnée à ses moyens », *ibid.*, p. 232.

au Cameroun, les Allemands permirent aux Africains de se libérer de la capitation par un « paiement » en travail. Et, dans une région de l'Ouganda, les Britanniques conservèrent le *luwalo*, impôt précolonial d'un mois de travail voué aux travaux publics, jusqu'en 1938, date à laquelle il fut remplacé par un impôt en numéraire. Cependant, ces impôts n'étaient que des exceptions au système de travail forcé employé par toutes les puissances coloniales.

Toujours inquiets de manquer de main-d'œuvre pour les travaux et les emplois nouveaux financés par le régime colonial, les administrateurs européens imposèrent leur domination avant la fin du siècle par un système d'enrôlement pratiquement forcé, souvent destiné d'ailleurs à satisfaire les besoins du secteur privé autant que du secteur public. Ce système a connu, il est vrai, son déclin au début du XX^e siècle, tant à cause de celui du portage que sous la pression croissante de l'opinion internationale. Mais, même très modifié, l'usage demeura partie intégrante du régime colonial jusqu'à la deuxième guerre mondiale. Ce fut du moins le cas pour l'administration coloniale française, qui employa, jusqu'à la fin de la deuxième guerre mondiale, un grand nombre d'Africains par le biais de la prestation, en particulier pour la construction de voies ferrées (par exemple en Afrique-Occidentale française). En outre, les autorités coloniales françaises sévissaient fréquemment contre le recrutement forcé à des fins commerciales, comme ce fut le cas sur des plantations de caoutchouc en Afrique équatoriale ou dans les forêts de la Côte-d'Ivoire²⁸. Les abus à l'époque étaient encore suffisamment nombreux pour susciter l'indignation de l'opinion, dont André Gide se fit l'interprète le plus éloquent dans son célèbre *Voyage au Congo* (1927).

C'est cependant dans le Sud-Ouest africain allemand et en Union sud-africaine qu'existaient les formes les plus oppressives de réglementation du travail. La politique pratiquée en Union sud-africaine fut évidemment étendue au Sud-Ouest africain lorsque, après la première guerre, celui-ci devint un territoire sous mandat, mais le régime allemand qui l'avait précédée était étonnamment proche du système élaboré pour l'Union sud-africaine, et tout aussi sévère. Des laissez-passer et des cartes d'identité réglementaient la circulation des Africains, des lois sur le vagabondage frappaient ceux qui n'étaient pas munis d'un contrat de travail, et celui-ci était conçu pour donner à l'employeur allemand un énorme avantage. Il existait également des lois sur le vagabondage et la circulation des personnes en Union sud-africaine, et les contrevenants s'exposaient à des peines de travail forcé rétribué au minimum. Les lois de 1923 sur les indigènes (régions urbaines) et sur l'administration indigène renforcèrent les lois antérieures sur la circulation, tandis que d'autres lois, comme celle de 1922 sur l'apprentissage, vinrent restreindre fortement les possibilités d'emploi ouvertes aux Africains.

28. Le cas de la Côte-d'Ivoire a été traité par Z. Semi-Bi, 1973, et R. P. Anouma, 1973.

Instruments de contrôle et d'administration

Si diverses qu'aient été les théories et les méthodes de la domination coloniale avancées ou appliquées dans la période de l'entre-deux-guerres, il ne s'en dégage pas moins un modèle très net de régime bureaucratique. À l'époque, la domination coloniale était passée d'un contrôle militaire à un contrôle institutionnel civil; le recours direct à la force, lui, tendait à être remplacé par la persuasion administrative. Malgré ce changement, le dernier argument du pouvoir colonial restait le canon.

Comme ses plus ardents défenseurs le faisaient volontiers observer, le pouvoir colonial s'était établi par la force des baïonnettes et c'était par elle qu'il se maintenait. Fortes de cette constatation, toutes les puissances européennes enrôlaient dans leurs forces armées des éléments recrutés dans la population indigène (voir fig. 13.7). En dépit d'une organisation et d'une efficacité variables selon les régions ou les visées nationales particulières, ces troupes coloniales remplissaient toutes essentiellement entre les deux guerres des fonctions de police, avec le concours des forces de gendarmerie créées depuis peu; mais, comme ils étaient souvent envoyés dans des régions auxquelles ils étaient culturellement et ethniquement étrangers, les soldats africains étaient déracinés de leur propre milieu social et se heurtaient à l'hostilité des populations locales avec lesquelles ils entraient en contact par la force. C'est cette donnée, ainsi que le refus des Européens de laisser les Africains accéder aux leviers de commande, qui explique que jamais l'armée ne soit parvenue en Afrique à remplir dans les mouvements d'indépendance le rôle politique qu'elle sut jouer en Asie et au Proche-Orient. De fait, la seule puissance coloniale qui ait organisé des forces de police militaires importantes pour les Africains placés sous sa domination était la France, laquelle, dès les premières années du XX^e siècle, considéra l'Afrique subsaharienne comme un réservoir de personnel indispensable au maintien du rang militaire de la France dans le monde.

Il n'empêche que, même durant l'entre-deux-guerres, période qualifiée par les contemporains d'ère de « paix coloniale », les affaires africaines furent encore marquées par de graves intermèdes d'interventions militaires. En effet, le désir proclamé par les Européens de préserver dans toute la mesure possible la neutralité militaire de l'Afrique resta toujours lettre morte. Les Français instituèrent le régime de la conscription par une loi de 1919 prévoyant le recrutement annuel d'un contingent africain de 10 000 hommes; les Britanniques créèrent au Soudan la Sudan Defense Force, à effectifs exclusivement soudanais, sous les ordres d'officiers britanniques, mais qui fut essentiellement mise au service des intérêts stratégiques de l'empire au Proche-Orient aussi bien qu'en Afrique orientale. La force publique du Congo belge, qui présentait les caractéristiques à la fois d'une armée d'occupation et d'une force de police, fut souvent mise à contribution durant cette période pour étouffer la résistance incarnée par les mouvements religieux syncrétistes²⁹. À l'échelle de la guerre ouverte,

29. Parmi les diverses études sur l'histoire de l'armée dans l'Afrique moderne, celle qui offre la meilleure introduction rapide à la question, et dont les observations sont ici résumées, est l'analyse de J. S. Coleman et B. Belmont dans: J. J. Johnson (dir. publ.), 1962



13.7. *La campagne en Afrique Orientale allemande: des « askari » d'Afrique orientale envoyés comme agents recruteurs par l'administration civile. Photo prise près du fleuve Ruwu en avril 1917. [Photo: © Imperial War Museum.]*

il est aisé de mesurer les événements. La campagne italienne menée dans les années 1920 en vue de soumettre la Libye et l'effort des Espagnols et des Français pour mettre fin à la guerre du Rif au Maroc à la même époque sont des exemples évidents, mais ils n'atteignent pas les proportions de la guerre de conquête brutale entreprise par Mussolini contre les Éthiopiens, événement qui devait sonner tragiquement le glas de la période que nous étudions ici.

Le compte rendu des opérations militaires menées en Afrique dans l'entre-deux-guerres n'infirme pas sérieusement la thèse selon laquelle cette période se définit comme une domination administrative. Avec le recul, ce qui paraît le plus important, ce sont les effets communs, et non les intentions divergentes, des méthodes et de la pratique coloniales européennes. Il ne fait guère de doute qu'en se bureaucratisant le régime colonial a effectivement préparé en partie et malgré lui un mouvement d'indépendance nationale. Les contours d'une nouvelle élite politique se dessinaient lentement à mesure que dans divers services coloniaux, mais plus particulièrement dans les services britanniques, les employés subalternes et les chefs désignés apprenaient à appliquer, à une échelle si modeste fût-elle, la règle de Napoléon : « Les carrières s'ouvrent au talent. » Des centres de formation, telle l'École normale William-Ponty de Dakar, préparaient les éducateurs et les administrateurs sur lesquels l'administration coloniale allait de plus en plus se reposer. Dans les régions urbaines principalement, le « vent du changement » commençait lentement à souffler.

Cependant, ce n'était pas ce que les administrateurs coloniaux européens souhaitaient vraiment. Même lorsqu'ils mettaient l'accent sur la « prééminence des intérêts indigènes », ils étaient persuadés que le bien-être des populations africaines ne pouvait être garanti et efficacement structuré sur le plan social et économique que par leurs propres soins. Comme le fit remarquer un jour lord Cromer, l'objectif d'un bon gouvernement et celui d'un gouvernement indépendant étaient contradictoires dans un contexte colonial. Ainsi, le système colonial revêtait la forme d'un régime autoritaire, et il n'était nullement conçu pour conférer le pouvoir politique aux Africains qu'il était supposé servir. Sa caractéristique la plus courante était le paternalisme, le partage des responsabilités étant toléré au mieux dans les zones de forte colonisation blanche. L'histoire des objectifs changeants et de l'interprétation non moins changeante de la « prééminence des intérêts indigènes » au Kenya est des plus instructives. Le « livre blanc » de 1923 utilisait cette notion pour écarter les revendications de la population indienne en vue d'obtenir une représentation équitable dans les affaires de la colonie. Des « livres blancs » ultérieurs, publiés en 1927 et en 1930, apportèrent des nuances à cette notion ; ils contenaient des concessions à la population blanche, de plus en plus nombreuse, qui était dès lors admise à participer aux responsabilités de la tutelle. La prééminence des intérêts indigènes ne signifiait plus, par conséquent, la prépondérance des intérêts africains mais seulement leur prise en considération.

Même dans les territoires où des institutions parlementaires furent mises sur pied en vue de créer un gouvernement colonial doté de certains pouvoirs,

elles le furent de façon à garantir la suprématie des Blancs. C'est ainsi qu'en Algérie un système électoral à deux collèges, sanctionné par la loi Jonnart de 1919, comportait une participation arabe proportionnellement plus faible que la participation européenne dans les délégations financières, ébauche de parlement représentant des groupes d'intérêts, non des régions géographiques. Et en Afrique du Sud, les Africains ne jouaient absolument aucun rôle dans les procédures parlementaires qui y furent développées. La loi de 1936 sur la représentation des indigènes raya effectivement les Africains des listes électorales de la colonie du Cap et réduisit leur rôle politique dans toute l'Union à l'élection d'un nombre limité de Blancs qui devaient représenter les intérêts indigènes. Dans ces deux colonies à forte concentration blanche, comme dans toutes les colonies où l'on pouvait trouver des résidents européens, la minorité démographique était en fait la majorité politique, excluant ainsi toute ressemblance avec un gouvernement démocratique sur le modèle européen.

Si, dans une perspective historique, les effets politiques généraux des diverses méthodes coloniales se caractérisent plus par leurs similitudes que par leurs divergences, les différences de méthode jouèrent cependant un rôle important dans la préparation de la dévolution des pouvoirs du régime colonial. L'effondrement final de ce régime en Afrique s'explique dans une large mesure par la défaillance des Européens, de plus en plus incapables, à la fois financièrement, militairement et moralement, de le maintenir face à la pression nationaliste africaine. Et cependant, durant les dernières années du colonialisme, les méthodes par lesquelles le pouvoir s'était antérieurement imposé influèrent sur la détermination du processus de changement. Les notions administratives d'assimilation et de différenciation, de centralisation et d'autonomie locale devinrent alors des facteurs déterminants de ce processus. Comme on le verra dans le dernier volume (VIII), c'est dans les cas où la transmission des pouvoirs s'opéra par le *Westminster system*, inspiré du système parlementaire britannique, produit des conseils législatifs coloniaux qui avaient permis à l'opposition politique de définir ses méthodes, que le passage s'effectua avec le moins de heurts, ainsi qu'en témoigne clairement l'exemple de l'accession de la Gold Coast à l'indépendance sous le nom de Ghana. Les cas les plus radicaux furent ceux de l'Algérie française et, à une époque plus récente, des colonies portugaises de l'Angola et du Mozambique, toujours considérées, suivant la thèse de l'assimilation, comme des prolongements de l'État national outre-mer.

La diversité des méthodes suivies dans les colonies compte moins au regard de l'histoire que la similitude d'appréciation de la situation coloniale. En dépit des proclamations consignées dans les documents de la Société des nations, et au mépris de l'affaiblissement de leurs positions mondiales à la suite de la première guerre, les puissances européennes installées en Afrique ne songeaient nullement dans l'entre-deux-guerres à un transfert du pouvoir politique. Exception faite de l'Égypte, l'Afrique apparaissait comme le seul continent où le colonialisme était installé pour longtemps. Aussi les méthodes coloniales furent-elles toutes conçues pour ménager les intérêts et les visées des puissances européennes. Sur le plan politique, par

conséquent, il s'agissait essentiellement d'adapter l'Afrique aux objectifs européens, et peu importait que le pouvoir colonial s'exerçât directement ou indirectement.

Le système colonial, et c'est là l'élément le plus important de toute l'histoire de la période de l'entre-deux-guerres, a fixé le cadre administratif général dans lequel devait s'insérer le gouvernement national au cours de la première décennie de l'indépendance. Cette amorce de normalisation de la vie politique dans le cadre d'une structure organisée à l'européenne constitue l'aspect principal de la modernisation que les Européens ont alors introduite en Afrique, mais pour servir leurs propres desseins.

L'économie coloniale

Walter Rodney

La conquête et les nouvelles relations de production, 1880-1910

Depuis la fin du XV^e siècle, l'Afrique a participé, en tant que secteur périphérique et dépendant, à une économie mondiale tout entière tournée vers l'Europe. Mais, à la veille de l'établissement de la domination coloniale européenne, il n'existait sur le sol africain aucune mainmise étrangère sur les activités économiques courantes. C'est progressivement que cette situation s'est établie à la suite de la perte de la souveraineté par l'Afrique. Ce n'est guère, semble-t-il, avant les préliminaires de la deuxième guerre mondiale que le système économique colonial a atteint son apogée. La période 1880-1935 correspond donc à la mise en place des fondements des rapports de production qui caractérisent le colonialisme. L'opposition et la résistance africaines ont tenu les futurs colonisateurs en échec jusqu'à la deuxième décennie de ce siècle, et parfois même au-delà. Aux tentatives de destruction de leur indépendance économique, les Africains ont répondu par la violence. Certaines luttes anticoloniales célèbres dont il a déjà été question le montrent — la *Hut Tax War* en Sierra Leone, la révolte *bailundo* en Angola, les guerres des Maji Maji en Afrique-Orientale allemande, et la rébellion des Bambata en Afrique du Sud.

Pour les Africains, les premières manifestations de l'économie nouvelle se présentèrent sous forme de routes, de chemins de fer et de lignes télégraphiques. La construction de réseaux de transport et de communication préluait à la conquête : ils constituaient les moyens logistiques permettant de nouvelles agressions à partir des bases formées par les zones occupées. Les chefs africains étaient parfois opposés à ce que les Européens édifient

une infrastructure de transport et de communication, ordonnant à la population d'abattre les poteaux télégraphiques et de saboter les voies de chemin de fer. Ce fut le cas dans la région du Niger et de la Sénégambie, où la présence militaire de la France s'est manifestée dès les années 1880 et 1890¹. Toutefois, rares étaient les routes et les chemins de fer dont l'intérêt était exclusivement militaire; les voies ferrées qui facilitaient la conquête servaient aussi à l'exploitation des arachides, du coton, etc.

Très vite, les économies du littoral africain furent réduites au rôle d'entité dépendante au sein de l'économie de chacune des puissances colonisatrices, alors que les populations de l'intérieur furent dans l'ensemble les dernières à entrer dans le circuit du ramassage des produits, des cultures de rapport, du travail rétribué. Les investissements nécessaires pour pourvoir certains ports africains de bassins en eau profonde, et d'une capacité de déchargement adéquate², étaient considérables, mais moindres cependant que ceux qu'exigeait l'édification d'un réseau de routes ou de chemins de fer pénétrant dans l'arrière-pays. Aussi l'éloignement de la côte a-t-il été l'un des éléments déterminants du démarrage plus ou moins rapide de l'économie coloniale.

Le facteur qui a le plus compté dans l'implantation de l'économie coloniale a été la proportion dans laquelle les différentes régions de l'Afrique participaient déjà à l'économie mondiale. Sans doute cela tenait-il au fait que, d'une part, les Européens préféraient exercer leur juridiction sur des territoires qui, déjà, leur étaient familiers et, d'autre part, que l'orientation du commerce extérieur précolonial poussait les communautés africaines à être plus ouvertes aux innovations économiques coloniales, telle que la culture de denrées agricoles spécialement destinées à être vendues aux Européens. Les zones pourvoyeuses d'esclaves, qui s'étendaient du Sénégal à la Sierra Leone, de la Gold Coast (l'actuel Ghana) au Nigéria, du fleuve Congo à l'Angola, furent les premières bandes du littoral où les colons européens réussirent à s'imposer. Dans ces zones, certains traits de l'économie coloniale se manifestèrent avant l'établissement officiel de la domination étrangère, car les Africains comme les Européens s'efforçaient de stimuler la production de denrées exportables pour remplacer par un commerce « légitime » le trafic des esclaves. En Afrique de l'Ouest, les chefs, les négociants et d'autres éléments de la population se rendaient compte qu'ils avaient intérêt à maintenir des relations commerciales avec l'étranger et à conserver un accès aux produits importés. Il est évident que la propension des Africains à traiter avec les Européens n'a pas toujours été limitée à la côte. Ceux-ci savaient que leur négoce avec l'Afrique de l'Ouest avait ses racines dans l'arrière-pays. En fait, ils surestimaient l'importance des richesses qui seraient immédiatement exploitables lorsqu'ils accéderaient à leur source, ce qui explique l'intérêt commercial suscité, au cours des années 1880 et 1890, par les régions situées en amont du confluent Niger-Bénoué.

Sur la côte orientale du continent, le commerce de l'océan Indien n'était pas exclusivement dirigé vers les pays européens, pas plus que les échan-

1. G. Ganier, 1965. Voir également le chapitre 6 du présent ouvrage.

2. R. G. Albion, 1959.

ges lointains à partir de l'Afrique de l'Est n'étaient placés sous le contrôle d'Européens ou d'Afro-Européens. Les colonisateurs avaient à supplanter les négociants arabes, swahili et indiens. L'expérience de l'Afrique de l'Est confirme notre hypothèse: l'essentiel des activités coloniales intervint, dans un premier temps, dans les régions de l'Afrique faisant déjà partie des circuits d'échanges intercontinentaux. La partie du littoral pour laquelle la Grande-Bretagne et l'Allemagne ont manifesté le plus d'intérêt était celle que revendiquait le sultan de Zanzibar (qui fait maintenant partie de la Tanzanie), *comprador* inégalable dans le trafic de l'ivoire, des esclaves — et des épices que ceux-ci cultivaient — avec les Européens, les Arabes, les Indiens et les Américains. À partir des villes côtières swahili, les colons européens suivirent la voie tracée par les Arabes et tentèrent de suivre les routes caravannières jusqu'à leur terme dans la région des Grands Lacs. Vers le milieu des années 1880, la ruée s'était déjà déclenchée sur les rives du lac Victoria où les entreprises coloniales étaient rapidement venues se greffer sur un ensemble d'activités économiques africaines dont le niveau était déjà élevé. Lorsque, en 1902, les Britanniques eurent terminé la construction du chemin de fer reliant Mombasa au lac, le fret qui avait alimenté en partie le trafic caravanier existant antérieurement plus au sud, à Tanga et Bagamoyo, prit de préférence ce moyen de transport. Pour ne pas être en reste, les Allemands entreprirent de leur côté, en 1905, d'édifier une voie ferrée reliant la côte à l'intérieur, traversant d'abord la route de l'ivoire et des esclaves jusqu'au lac Tanganyika. Au fin fond de l'Afrique centrale, c'est encore le réseau commercial arabe qui fournit aux colons européens leur première base économique.

En Afrique du Nord, certains traits particuliers à l'Afrique de l'Est et de l'Ouest se combinèrent, tout en s'aiguissant. Les économies nord-africaines participaient tout autant de l'ensemble méditerranéen que du réseau transsaharien. L'expérience déjà acquise au contact de l'économie européenne permit à différents secteurs de la société nord-africaine de s'adapter à l'intensification de la production à destination de l'Europe et à la diffusion des articles européens sur les marchés locaux. Mais la classe dirigeante, bien installée et exploiteuse, était résolue à défendre ses frontières, même si elle était prête à resserrer ses relations économiques avec les Européens. Aussi la domination coloniale a-t-elle souvent progressé tout en laissant aux Nord-Africains une autorité nominale et l'économie coloniale a-t-elle été institutionnalisée avant la soumission complète du corps social indigène.

En Égypte, c'est l'expédition napoléonienne de 1798 qui a prélué à la colonisation. Au XIX^e siècle, la présence européenne a contrecarré les innovations économiques de Muḥammad 'Alī. Dans les années 1840, le coton à longues fibres, introduit pour constituer une base d'industrialisation, est devenu le moyen de faire entrer l'Égypte comme producteur de produits de base dans le système capitaliste mondial. Après avoir contribué à l'échec de l'industrialisation égyptienne, la Grande-Bretagne et la France ont cherché à s'assurer le contrôle de son économie et ont pénétré sur le marché intérieur des terres et des hypothèques³. En Algérie, une âpre résistance contre les

3. C. P. Issawi, 1963.

Français se poursuivait encore dans les années 1870, mais, à cette époque, les colons s'étaient déjà solidement installés dans l'agriculture, donnant ainsi à l'économie coloniale en Algérie sa principale particularité. Cette forme de colonisation devait d'ailleurs s'étendre, à des degrés divers, au reste du Maghreb et jusqu'en Libye.

C'est en 1881-1882 que la Tunisie est entrée dans l'ère coloniale, tandis que le Maroc et la Libye étaient partiellement annexés en 1912. L'économie coloniale s'implanta par intervalles de trente ans environ : d'abord en Algérie à partir de 1860, puis en Tunisie à partir de 1890 ; enfin au Maroc à partir de 1920⁴. En Libye, les immigrants italiens ont été moins nombreux que les Français dans le Maghreb et, en Tripolitaine, les colons agriculteurs durent attendre, jusqu'aux environs de 1931, la défaite complète du peuple de Libye.

Bien que l'implantation des économies coloniales dans les divers territoires de l'Afrique du Nord se soient échelonnées sur une longue période, on peut continuer à situer les débuts du colonialisme dans les années 1880 comme on avait coutume de le faire. C'est surtout grâce à leur pouvoir financier que les puissances européennes ont réduit les économies nord-africaines à un état de dépendance coloniale. L'Afrique du Nord est entrée dans l'ère de l'impérialisme après que d'énormes capitaux eurent assuré le financement du canal de Suez et, de l'Égypte au Maroc, que des prêts eurent été libéralement consentis aux classes dirigeantes. C'est vers 1880 que, conduisant à la sujétion progressive des régimes locaux et finalement à la conquête de la souveraineté par l'une ou l'autre des puissances européennes intéressées, ce processus atteignit un point culminant. Aussi, bien que l'économie coloniale ait traversé, en Afrique du Nord, une longue période de gestation qui avait démarré très tôt, on ne saurait affirmer qu'elle ait été définitivement établie avant les années 1890, au moment où le capital monopoliste dominait l'Europe.

Il en est allé de même en Afrique australe. À l'époque du partage impérialiste, des dizaines de milliers de colons entretenant des relations économiques avec les Africains étaient établis en Afrique du Sud. L'indépendance économique africaine fut sapée par les appropriations de terres par la violence, tandis que les forces productives africaines furent soumises aux ordres des Blancs. Au cours du XIX^e siècle, Blancs et Noirs s'appliquèrent à la création de nouvelles relations économiques et sociales⁵. Au départ, celles-ci ne furent coloniales que dans la mesure où elles associaient une minorité étrangère et une majorité indigène dans un contexte d'autorité/assujettissement, mais elles ne tardèrent pas à entrer dans le cadre des relations déterminées par l'intrusion du grand capital, à la suite de la découverte des diamants et de l'or.

L'exploitation des diamants et de l'or en Afrique du Sud n'aurait pu être entreprise sans une technologie moderne et des concentrations relativement importantes de capitaux. Ni le gouvernement britannique ni les monopoles miniers, qui se créèrent à dater des années 1870, n'avaient la moindre intention de laisser les richesses du sous-sol aux mains des Boers, non plus que

4. S. Amin, 1970, p. 256.

5. C. W. de Kiewiet, 1965, p. 34.

d'accorder la priorité à l'installation des colons sur de grandes exploitations avec terres arables, irrigation, pâturages et bétail, alors qu'on pouvait entrevoir les énormes bénéfices que la métropole pourrait tirer du sous-sol et du travail africains. Les structures sociales boers étaient fondées sur un mélange d'éléments associant aux aspects plantation (avec esclaves), fief féodal et communauté patriarcale, des rapports de production capitalistes. Après les découvertes de diamants à Kimberley (1870) et surtout après celle de l'or à Witwatersrand (1886), la bourgeoisie était résolue à imposer son contrôle sur toutes les structures sociales pré-capitalistes de l'Afrique du Sud, sans se préoccuper de questions de race. Les guerres anglo-boers (1899-1902) ont constitué, elles aussi, une résistance anti-impérialiste, bien qu'équivoque, dès lors qu'elles cherchaient, simultanément, à instaurer plus solidement les colons dans le pays. L'échec des Boers dans leur lutte pour l'autonomie et l'écrasement des populations africaines de la région (déjà étudiés dans le chapitre 9) ont marqué la naissance d'une économie coloniale sud-africaine, indiscutablement axée sur le transfert des matières premières, des profits et autres facteurs de production aux métropoles capitalistes.

Capital et coercition vers 1900-1920

Pendant au moins trois décennies, entre 1880 et 1910, la résistance africaine a beaucoup aidé à ralentir les progrès de la colonisation économique. En outre, pour le capital monopoliste européen, l'intérêt immédiat était faible. L'Afrique avait suscité énormément d'intérêt pendant l'ère du mercantilisme et de l'accumulation, mais la relative obscurité où l'avait plongée le XIX^e siècle a persisté pendant les premières années du colonialisme, encore qu'un contrôle politico-économique accru eût suivi le partage et la conquête du continent. Par rapport à l'ensemble des investissements effectués par le capitalisme monopoliste jusqu'à la première guerre mondiale, les chiffres concernant la croissance de l'économie coloniale de l'Afrique sont peu impressionnants. Les plus intéressants sont relatifs aux importations et aux exportations, le secteur import/export se révélant l'élément essentiel de l'économie coloniale. Le volume des marchandises importées en Afrique augmentait lentement. Sauf en Afrique du Sud, la tête de liste des importations ne revenait ni aux machines, ni aux biens d'équipement, ni aux produits de consommation de qualité; l'accroissement des échanges portait dans l'ensemble sur des produits de commerce traditionnels du milieu du XIX^e siècle et ceux-ci ne différaient pas radicalement de ceux qui étaient échangés du temps du trafic des esclaves. Les articles de coton continuaient à dominer les échanges entre l'Europe et l'Afrique, et, en de nombreux endroits, l'importation des étoffes de coton conserva sa première place pendant toute la période, bien que, plus tard, d'autres articles à usage domestique courant — ustensiles de cuisine, radios, bicyclettes et machines à coudre — aient vu s'accroître leur popularité.

En Afrique, la production des articles d'exportation progressait lentement et sans grande régularité. Ainsi, en Afrique de l'Ouest, pendant les années 1880, le caoutchouc n'a-t-il connu qu'un boom éphémère. Dans l'Afrique du

Centre et de l'Est, l'industrie du caoutchouc s'est désagrégée après la crise internationale des cours de 1912-1913 : si bien que seul le Libéria finit par être identifié à un produit que les Européens, qui ambitionnaient d'exploiter l'Afrique, avaient jadis tant vanté. Les courbes statistiques montrent généralement que les exportations ont porté sur des quantités insignifiantes dans un premier temps (les deux premières décennies de ce siècle), qui a été suivi, jusqu'en 1930, d'une période de croissance appréciable. Il en a été ainsi pour le coton, l'huile de palme, le café, les arachides et le cacao dans les régions du continent auxquelles ils sont respectivement associés.

Au début de la période coloniale, les investissements de capitaux étrangers dans l'industrie et l'agriculture africaines sont restés modestes. Là encore, l'Afrique du Sud constituait une évidente exception, avec l'Algérie, qui attirait aussi à elle, mais à un degré moindre, les capitaux des colons et les investissements miniers. Il est possible que l'on ait exagéré cette insuffisance de capitaux⁶, car l'investissement n'était pas le seul moyen permettant de mobiliser la main-d'œuvre et, partant, de faire produire des excédents à l'économie coloniale africaine. C'est au contraire surtout à la contrainte qu'on eut recours pour faire venir la main-d'œuvre et les produits d'une agriculture de rapport sur le marché.

En Afrique, l'autonomie du village indigène devait être détruite d'autant plus brutalement qu'aucun mécanisme social interne ne transformait le travail en produit. Un rapport devait donc être créé entre le capital européen susceptible d'être investi en Afrique et la main-d'œuvre africaine. Or ce capital n'était pas en état d'exercer une attraction sur la main-d'œuvre, que ce fût par l'offre de salaires équitables ou de prix d'achat élevés ; du côté africain, le passage traumatisant de structures non capitalistes indépendantes à des structures quasi capitalistes asservies aux centres économiques de l'impérialisme ne se fit évidemment pas sans difficulté. Aussi fallait-il, pour recruter la main-d'œuvre africaine, recourir massivement à la force, soit ouvertement, soit sous couvert des lois des nouveaux régimes coloniaux.

Des formes avouées de travail forcé et d'esclavage à peine déguisé ont donc marqué la consolidation de l'économie coloniale en Afrique. Dès les premières années de ce siècle, le « travail sous contrat » restitué par les Portugais à São Tomé et les horreurs perpétrées au Congo du roi Léopold étaient si épouvantables qu'il fallut appliquer quelques réformes ou, au moins, camoufler ces pratiques afin de calmer l'opinion libérale en Europe occidentale. Il est arrivé que la classe ouvrière européenne ait aidé, avec les Africains qui résistaient, à remédier à cette situation. Entre 1904 et 1907, le gouvernement de l'Allemagne impériale réussit à écraser sans pitié l'agitation africaine au Cameroun, dans le Sud-Ouest et l'Afrique-Orientale allemande (actuelle Tanzanie) ; mais, à partir de ce moment, les socio-démocrates intervinrent au Reichstag en vue de réformer par la législation le statut colonial. Après 1918, lorsqu'il fut question de disposer des colonies allemandes, la Grande-Bretagne fut la première à soutenir que l'Allemagne devait être définitivement dépossédée de ses territoires, le colonialisme allemand

6. S. H. Frankel, 1938.

étant considéré comme le plus coercitif. L'argument était que les autorités allemandes avaient maintenu l'esclavage et autorisé l'usage systématique du fouet. Les Allemands s'élevèrent contre ces accusations et rétorquèrent que les Britanniques et les Français se rendaient coupables de semblables excès⁷. En réalité, le mode de production colonial entraînait un maximum de contrainte tant pour recruter la main-d'œuvre africaine que pour la maintenir sur les lieux de production.

Dans les débuts du colonialisme, le capital privé se chargeait parfois lui-même de faire régner l'ordre et la contrainte. Tel fut le cas des compagnies à privilèges, à chartes et à concessions, qui exerçaient leurs activités en Afrique australe et centrale, au Nigéria et en Afrique-Orientale allemande. À première vue, il semble que rien ne soit venu gêner le processus d'accumulation de capital dans lequel ces compagnies étaient engagées. Cependant, elles prenaient à leur charge les frais des interventions armées nécessaires pour détruire l'indépendance politique africaine et pour jeter les bases des économies coloniales. Il est de fait que leurs brutalités s'exerçaient sans contrôle, plus particulièrement lorsque la population était clairsemée, ce qui accentuait les difficultés de recrutement de la main-d'œuvre, comme dans le Congo français (actuelle République populaire du Congo). Mais les compagnies à privilèges ne pouvaient, en matière de contrainte, jouer le même rôle qu'un État. Les États européens durent par conséquent assumer directement la responsabilité de leurs territoires — généralement au cours des années 1890 — et mettre en place localement un appareil colonial qui supervisait l'économie pour le compte des capitalistes privés. Ceux-ci recevaient habituellement des compensations en échange de l'abandon de leurs privilèges politiques, ce qui montre de quelle classe les puissances coloniales avaient à cœur de protéger les intérêts. Ces compensations étaient un moyen de consentir à ces compagnies des crédits qui leur assuraient une position commerciale plus solide qu'à l'époque où elles étaient virtuellement en état de guerre avec les populations africaines.

Les États métropolitains et leurs prolongements en Afrique étaient dans l'obligation de continuer à manier la contrainte pour assurer l'exploitation économique, parce que l'économie coloniale devait être constamment imposée, face à l'opposition africaine. En de nombreux endroits, il fallut d'abord s'emparer des terres africaines pour que les structures socio-économiques de peuplement puissent se développer, l'indispensable infrastructure routière et ferrée ne pouvant être édifiée sans l'aide de l'État, qui l'apportait notamment en réquisitionnant la main-d'œuvre africaine. Le recours à l'impôt pour asseoir une économie monétaire est un procédé trop bien connu pour qu'il soit nécessaire de s'y attarder. Il n'est pas douteux que, à l'origine, l'impôt a été la principale obligation qui a poussé les Africains au travail rétribué et à la production de cultures de rapport, ses augmentations ultérieures les enferrant davantage encore dans cette situation. Les contrevenants à l'impôt étaient employés parfois par le capital privé, mais le plus souvent par l'État, à la construction et à l'entretien des centres administratifs, des routes et des ponts.

7. H. Schnee, 1926.

On peut classer les États coloniaux selon l'usage qu'ils ont fait de la force dans leurs colonies. Les vestiges de l'esclavage ont été éliminés en raison de leur anachronisme. Dès la deuxième décennie du XX^e siècle, l'usage du fouet et d'autres châtiments corporels à l'égard des Africains choquait et était généralement réprimé par la loi. Comme tous les autres États, les États coloniaux ont tenté de garder le monopole des formes légales de la violence. Simultanément, ils cherchaient à persuader financiers et colons que le pouvoir étatique était à leur entière disposition. Aussi la punition du fouet infligée sur ordre de l'employeur fut-elle remplacée par la condamnation judiciaire à la peine du fouet, châtiment beaucoup plus souvent employé en Afrique qu'il ne le fut jamais en Europe à rencontre des travailleurs. Pendant toutes les années 1930, les codes du travail appliqués en Afrique sont restés très en retard; la « rupture de contrat » était presque invariablement du ressort du pénal, et non du civil; venant d'ouvriers africains, la « rupture de contrat » unilatérale continuait à être considérée comme une « désertion », au sens militaire du terme.

Plus que d'autres, certaines régions de l'Afrique étaient prédisposées à s'orienter vers le commerce extérieur, et ce sont parfois des Africains qui ont pris l'initiative d'établir avec les Européens des relations commerciales coloniales. Les Africains de l'Ouest cherchaient de nouveaux produits d'exportation dès les débuts du XIX^e siècle, alors que, à l'inverse, les populations de l'Afrique-Orientale allemande et du Congo belge oriental ne se sont mises au coton et aux autres cultures d'exportation que sous la contrainte du fouet. Les caravaniers de l'Afrique orientale n'avaient pas autant fait connaître aux Africains les marchés et les denrées européennes que ceux de l'Afrique de l'Ouest au temps des échanges précoloniaux. Aussi la population locale ne se sentait-elle guère portée, au départ, à consacrer une part de ses travaux à autre chose qu'à la satisfaction de ses propres besoins. Cependant, même en Afrique de l'Ouest, les puissances coloniales ont dû souvent faire pression sur les cultivateurs pour assurer leur participation à l'économie coloniale qu'elles instituaient, et ce, dans les conditions dictées par le capitalisme européen. Le fait que le partage du continent ait eu pour toile de fond une crise cyclique et prolongée de l'économie capitaliste ne manque pas d'intérêt dans ce contexte. À titre d'exemple, dès 1883, les Européens souhaitèrent accroître la production des arachides au Sénégal, alors que la chute des cours n'était pas faite pour inciter les Africains à en cultiver davantage. Le moteur de cet accroissement de production devait donc être l'impôt⁸. Dans les régions où la dépendance avait été inscrite dans les structures par le système d'échanges précolonial, les relations économiques de type colonial se sont développées plus rapidement et la nécessité de recourir à la force en a été réduite d'autant, sans être, toutefois, complètement éliminée.

L'action combinée du capital européen et de la main-d'œuvre africaine travaillant sous la contrainte permit d'obtenir des excédents assez considérables de produits pour la consommation européenne. Denrées agricoles et minerais furent exportés et les bénéfices rapatriés, le capital investi dans les compagnies minières, les plantations et les sociétés d'import-export étant

8. M. A. Klein (dir. publ.), 1968, p. 285.

des capitaux extérieurs. Cependant, le capital accumulé grâce à ces profits a été réinvesti en partie, d'où une croissance gigantesque du capital en Afrique australe et une accélération de la transformation monopoliste des firmes commerciales de l'Afrique de l'Ouest, leur permettant de soutenir les entreprises de production et de distribution européennes et de s'associer avec elles. En Algérie, en Afrique du Sud et, à un degré moindre, en Tunisie, au Kenya, en Rhodésie du Nord et en Rhodésie du Sud (actuels Zambie et Zimbabwe) et au Nyasaland (actuel Malawi), les premiers profits retirés de l'économie coloniale ont assuré aux colons blancs un niveau de vie plus élevé en même temps qu'une situation économique plus solide.

La participation de l'Afrique à l'économie coloniale, 1920-1930

Au cours des années pendant lesquelles les économies coloniales se sont constituées en Afrique, la contrainte a représenté dans les relations économiques un facteur décisif; elle y a pris, par la suite, plus d'importance que dans les épicycles capitalistes. À un moment donné, l'économie des colonies a partout cessé d'avoir pour élément moteur principal la puissance extérieure et les sanctions non économiques. Ce tournant fut, dans l'ensemble, d'abord atteint dans les colonies britanniques et allemandes, puis dans les colonies françaises et, enfin, dans les colonies belges et portugaises. Dès lors, les Africains considérèrent le système économique monétaire comme allant de soi — comme un fait nouveau, certes, mais irréversible et auquel, dans bien des cas, ils étaient disposés à faire bon accueil. Ce nouvel ordre de choses supposait qu'ils fissent un choix entre les diverses possibilités dont ils disposaient pour gagner leur vie et participer au système économique de production de biens qui leur était imposé. L'Afrique coloniale produisait une vaste gamme d'articles d'exportation: agricoles ou minéraux; mais, pour tel membre d'une communauté africaine, le nombre des possibilités locales pouvait se réduire à une seule: travailler dans les vignobles d'une ferme européenne, cultiver un demi-hectare de coton ou descendre chaque jour dans un puits de mine. L'écologie comme la politique des administrations coloniales limitaient le nombre des choix réels. Néanmoins, les Africains réussirent à influencer sur les conditions de leur insertion dans les circuits économiques. Ils ont sans doute commencé à exprimer leur sentiment à propos du montant des salaires et des prix et en sont, en fin de compte, venus à discuter de tout l'éventail des questions sociales et politiques variées qui touchaient à l'économie coloniale et en découlaient.

Aucune date précise ne marque le début de cette nouvelle période pour l'ensemble du continent. Elle se confond avec celle de la conquête et de la phase d'ascension de la coercition dans les relations économiques. Dans l'Afrique-Équatoriale française et les territoires portugais, la coercition des débuts a continué jusque vers les années 1930. On ne peut apprécier la transition que séparément, pour chaque colonie, et en tenant compte des régions géographiques propres à chacune. En plusieurs endroits, le système économique colonial était stabilisé vers la fin de la première décennie de ce

siècle. Il subit un contrecoup lors de la première guerre mondiale, mais se rétablit ensuite à un niveau plus élevé.

Après la guerre, l'exploitation des mines a dominé les économies de l'Afrique australe et il s'en est fallu de peu qu'elle ne plaçât l'ensemble de la région sous une seule et même économie coloniale. D'une part, le processus de constitution de monopoles et de cartels a assuré l'hégémonie du grand capital dans l'Union sud-africaine d'alors, le Sud-Ouest africain et les Rhodésies. D'autre part, la puissance économique des centres miniers était telle qu'il leur était indispensable de disposer d'un vaste réservoir de main-d'œuvre (dont ils furent dotés), qui s'étendait à des zones dont la principale activité économique n'était pas l'exploitation minière — notamment les territoires du Haut-Commissariat (Basutoland — actuel Lesotho; Bechuanaland — actuel Botswana — et Swaziland), le Nyasaland, le Mozambique et l'Angola. La collusion entre les Portugais et le régime existant en Afrique du Sud permit de maintenir un courant important et régulier de travailleurs en provenance du Mozambique et de l'Angola. Ce trafic rappelait l'esclavage, mais, paradoxalement, le fait est qu'aller travailler dans les mines devint un objectif très recherché par de nombreux Africains. À l'intérieur de l'Afrique australe, le colonialisme créait d'énormes disparités. Les capitaux affluaient en quelques points, en dehors desquels l'activité économique était au plus bas. Où qu'ils résidassent, les Africains tombaient sous le coup de l'impôt et il leur fallait se procurer des biens de consommation qu'ils devaient payer comptant. Dans ces conditions, les mines se présentaient parfois comme l'unique planche de salut.

La structure des économies coloniales dans le secteur des plantations avait de nombreux points communs avec celle du secteur minier. Géographiquement, l'une et l'autre se confondaient en Afrique australe et, jusqu'à un certain point, au Congo belge et en Afrique du Nord. Les plantations exigeaient à la fois des capitaux importants et une main-d'œuvre abondante. Une puissante firme internationale contrôlait, au Congo belge, les plantations de palmiers à huile. En Afrique-Orientale allemande, les plantations de sisal dépendaient de grandes sociétés allemandes financées par les banques et les industriels. Même lorsque, sous les Britanniques, l'exploitation du sisal a commencé à se décentraliser, il a fallu continuer à disposer de vastes superficies pour sa culture, ainsi que d'une usine, toutes choses qui représentaient des investissements considérables. Jamais l'État n'a cessé de prendre le parti des planteurs; il leur a apporté une aide inappréciable en leur procurant de la main-d'œuvre à salaire réduit et en leur permettant ainsi de réaliser des superprofits. Pourtant, dans certains secteurs de l'Afrique centrale, australe ou orientale, lorsqu'il n'existait pas d'autre moyen de se procurer un revenu monétaire, la plantation attirait à elle des travailleurs venant de très loin. Au Tanganyika, il en venait du Nyasaland, de la Rhodésie du Nord, du Mozambique et du Rwanda-Urundi (actuels Rwanda et Burundi). L'administration britannique évitait de légaliser, par des négociations avec le gouvernement portugais, les entrées de main-d'œuvre en provenance du Mozambique. Elle se contentait au contraire de jouer sur les différences de conditions de vie entre le Tanganyika et le Mozambique, où l'économie monétaire était faible

et que les Africains quittaient par crainte des impôts et du travail forcé auxquels ils continuaient d'être ouvertement soumis.

Les salariés de toute catégorie restaient une infime minorité dans la population africaine adulte. Les cultures de rapport, constituant ce qu'il est convenu d'appeler l'« économie de traite⁹ », système économique dans lequel les produits manufacturés importés étaient directement échangés contre des cultures de rapport non transformées ou à peine transformées, occupaient, sans aucun doute, la plus grande partie des Africains. Ces cultures de rapport offraient aux Africains un peu plus de liberté de manœuvre que des emplois salariés. Parfois, ils avaient le choix entre plusieurs cultures d'exportation. Les cultures vivrières étaient avant tout destinées à la consommation familiale, parfois à la vente sur le marché local, plus rarement à l'exportation. Dans ces limites, les paysans africains pouvaient donc déterminer la nature et la quantité de ce qu'ils allaient planter ou préparer pour l'exportation. Les prix étaient fixés par des organismes métropolitains, mais les prix agricoles pouvaient être légèrement modifiés quand les paysans abandonnaient une culture pour une autre ou bien déversaient des stocks sur le marché local. Dans quelques cas désespérés, ils immobilisaient leur production, même si ce refus de vendre se traduisait pour eux par de sérieuses pertes.

Chaque fois qu'un Africain était tiraillé entre la possibilité d'exploiter ses propres terres et celle de louer ses services, il choisissait presque toujours de travailler pour son propre compte. Virtuellement, toutes les productions agricoles paysannes africaines étaient également cultivées ailleurs, dans des plantations, notamment le café en Amérique latine et l'huile de palme dans les Indes orientales. C'est à la force des communautés africaines qu'il faut attribuer le maintien général des exploitations paysannes. Compte tenu de sa faible densité de population, l'Afrique centrale a laissé le champ libre aux compagnies concessionnaires, qui se sont rendues abjectes par leur recours au travail forcé. Dans cette même région, les premiers colons développèrent leurs exploitations agricoles soit en contraignant le prolétariat rural au travail (ce fut le cas pour les plantations de canne à sucre, de sisal et de coton du Mozambique et de l'Angola), soit en en faisant des entreprises à forte intensité de capital, comme au Congo belge. Le trust Lever Brothers a ainsi pu ouvrir des plantations de palmiers à huile dans ce pays dès 1911. En revanche, ses demandes de semblables concessions en Afrique occidentale britannique furent rejetées, l'administration coloniale ayant compris qu'une telle entreprise exigerait l'asservissement par la force de milliers d'habitants. En outre, en Afrique occidentale, les colonialistes eurent bientôt la preuve de la valeur de la paysannerie africaine, de son aptitude à produire des excédents exportables et à assurer des bénéfices lucratifs à la communauté européenne. Les exploitations des colons que la France a persisté à maintenir en Afrique occidentale ont prouvé leur infériorité vis-à-vis de la petite production africaine. En Afrique orientale, au Nyasaland et en Rhodésie du Sud, les exploitations des colons durent être subventionnées et protégées contre la concurrence africaine par la législation, sans

9. Voir R. Dumont, 1966.

laquelle elles n'auraient pu s'assurer d'une main-d'œuvre suffisante. Partout où les exploitations minières n'étaient qu'une intrusion localisée dans une économie agricole coloniale, le choix des Africains se portait une fois de plus sur la production paysanne : d'où les difficultés de recrutement de main-d'œuvre locale qu'ont connues les mines en pays ashanti, dans la province occidentale de la Gold Coast et au Sukumaland (Tanganyika).

Alors que la culture de rapport continuait à être imposée à certaines communautés africaines, d'autres Africains la pratiquaient avec ardeur malgré l'indifférence ou l'hostilité officielles. Ils réclamaient l'édification d'une infrastructure de transport et de commercialisation, et utilisaient immédiatement toute voie de chemin de fer terminée. Dans bien des cas, ils se lancèrent dans cette activité avant même que les gouvernements coloniaux n'aient construit les ponts ou les routes de desserte. Ils allaient chercher les semences auprès des autorités coloniales, des missionnaires, des fermiers européens et des Africains ayant déjà entrepris ce type de culture. Le cacao et le café sont deux des produits agricoles de rapport dont l'extension a reposé presque entièrement sur des initiatives africaines. D'autres cultures de moindre importance — thé, tabac, pyrèthre — ont obéi au même principe. En outre, les Africains se sont particulièrement appliqués à cultiver les denrées les plus lucratives. Dans le cas du cacao, il leur fallait pour cela exploiter les terres peu propices à sa culture. En d'autres occasions, les Africains ont préféré lutter contre une législation coloniale discriminatoire. Ainsi, vers la fin des années 1920 et le début des années 1930, on a pu noter, dans plusieurs zones des hauts plateaux du Tanganyika, un effort marqué de la part des Africains pour cultiver le café du type *Arabica* plutôt que d'aller louer leurs services ailleurs ou de cultiver la variété *Robusta*, moins profitable. En fait, les Africains ont obtenu gain de cause en plantant des caféiers plus rapidement que l'administration coloniale ne réussissait à les détruire¹⁰.

Partout où l'agriculture paysanne a pu s'imposer et dominer l'économie coloniale, elle a procédé, comme les mines et les plantations, en recrutant sa main-d'œuvre dans des secteurs situés au-delà de la zone de production. En Sénégal, la culture des arachides attirait une main-d'œuvre saisonnière venant de l'arrière-pays en amont du Sénégal et du Niger ; dans la Gold Coast et la Côte-d'Ivoire, le cacao a attiré les travailleurs de la Haute-Volta, tandis que les planteurs de café de l'Ouganda ont fait appel aux travailleurs venus du Rwanda-Urundi et du Tanganyika pour augmenter leur rendement. Aussi l'écrasante majorité d'Africains qui ont participé directement à l'économie coloniale travaillaient-ils ou bien à la production de cultures de rapport en exploitations paysannes, ou bien comme travailleurs rémunérés dans les mines et l'agriculture. Cependant, une multitude d'autres activités ont été créées ou transformées par les nouvelles attitudes à l'égard des produits. C'est assez tard que les grandes réserves forestières du continent ont été sérieusement exploitées ; mais, au Gabon, une industrie du bois s'était assez vite créée et, à des degrés divers, ce type d'exploitation a été entrepris partout où il existait

10. W. Rodney, s. d.

des forêts importantes. Le réseau des transports a été un facteur économique d'importance plus générale. Des milliers d'Africains ont trouvé un emploi rémunéré dans les ports, les chemins de fer — avec le développement des réseaux routiers —, se sont fait engager comme conducteurs de camions, en particulier lorsque le portage a commencé à tomber en désuétude après la première guerre mondiale.

Il est peu de secteurs de la communauté africaine qui aient pu rester à l'écart de l'économie coloniale à mesure qu'elle s'affermissait. Malgré leur réputation de conservatisme, tous les groupes de pasteurs ont été entraînés dans l'économie monétaire dès 1920, si ce n'est plus tôt. Ils vendaient pour la consommation locale, et parfois pour l'exportation, de la viande à laquelle venaient dans ce dernier cas s'ajouter les peaux. Dans les territoires qui devaient constituer plus tard la Somalie, ce fut là la principale manifestation de l'économie coloniale. Les populations de pêcheurs furent, elles aussi, touchées. Le commerce traditionnel du poisson séché et fumé, de même que celui de la viande et d'autres denrées alimentaires, en vint à dépendre des ressources monétaires des principaux exportateurs et à suivre les fluctuations saisonnières du pouvoir d'achat des paysans encaissant l'argent de leur cacao ou de leur coton. Naturellement, les Africains s'efforçaient de gagner leur vie d'une façon qui fut à la fois agréable et rémunératrice. Les administrations coloniales, les missions et les compagnies privées ouvraient leurs portes à de jeunes employés, à des artisans et (dans le cas des deux premières) à des maîtres d'école. Le désir de s'instruire tenait à ces possibilités d'emploi, qui permettaient, par surcroît, de satisfaire un engouement croissant pour la vie urbaine. Ceux qui avaient abandonné l'école primaire ou qui, pour une raison ou une autre, ne pouvaient prétendre à un emploi rémunéré plus prestigieux, occupaient les nouveaux créneaux offerts par l'économie coloniale. Ils devenaient domestiques, entraient dans l'armée ou la police, ou encore « se débrouillaient » en ville en se livrant à des activités plus ou moins illicites, telles que la prostitution.

Les réactions africaines individuelles sont restées, sur le plan général, de simples réactions à la dynamique de l'économie coloniale imposée. Elles ont contribué à l'extension et à la consolidation de cette économie et ont confirmé les structures d'exploitation.

Les salaires étaient maintenus à un niveau incroyablement bas. Toute tendance au relèvement était contrecarrée; le pouvoir d'achat ne cessait de s'effriter, d'une part, en raison des poussées périodiques d'inflation, d'autre part, parce que les salaires étaient diminués ou laissés à la traîne par rapport aux prix. Les colons et autres résidents européens, ainsi que les directeurs des entreprises étrangères, s'entendaient pour payer la main-d'œuvre aussi peu que possible et pour la maintenir dans une condition semi-féodale grâce à l'établissement de « carnets de travail » qui limitaient outrageusement la possibilité de changer d'employeur. Pendant toute cette période, les employeurs se sont opposés à la constitution d'organisations ouvrières qui auraient pu obtenir une hausse des salaires. Le régime périmé du travail à la tâche ou aux pièces était la règle; les travailleurs n'étaient pas indemnisés en cas de maladie, d'incapacité, de chômage ou de vieillesse. En outre, la

mobilité constante d'une population active presque entièrement composé de migrants, son manque de qualification et le racisme général étaient autant de handicaps pour le travailleur africain qui aurait voulu réclamer à ses employeurs capitalistes un meilleur salaire et des conditions de travail moins pénibles.

Les paysans africains étaient hostiles au système commercial. La tendance des sociétés commerciales de l'Afrique orientale à se tailler des monopoles grâce au système des « pools » est bien connue et, sur tout le continent, les compagnies commerciales veillaient à leurs intérêts en refusant d'entrer en concurrence et en relevant ainsi les prix. Certes, des intermédiaires, tels les Asiatiques en Afrique orientale, les Libanais en Afrique occidentale, s'entendaient entre eux sur les prix et les conditions de vente, de sorte que le paysan africain disposait de peu de marge lorsqu'il venait vendre ses produits. Le producteur de cultures de rapport risquait d'être dupé lors de la pesée, de la transformation (comme dans l'égrenage du coton) ou du transport de ses produits, aussi bien qu'au moment du calcul de ses recettes ou du remboursement des prêts ou avances qui auraient pu lui être consentis. Les producteurs africains achetaient aussi au détail aux intermédiaires et aux sociétés commerciales. Une inégalité foncière caractérisait les échanges entre l'économie coloniale et les métropoles, inégalité que traduisait la disparité entre la faiblesse des rémunérations perçues par les Africains et le coût relativement élevé des produits manufacturés ainsi que le bas niveau des salaires dans les colonies par rapport à la métropole. Bien entendu, la disparité des échanges n'était pas un phénomène purement économique. Elle résultait du déséquilibre des pouvoirs politiques, de la faiblesse des producteurs africains sur le plan de l'organisation et de la technologie¹¹.

Qu'ils produisent ou non des excédents pour l'exportation, les Africains étaient exploités par le système colonial. L'impôt, dont le produit servait moins à assurer des services à la population qu'à édifier l'État ou l'infrastructure économique, touchait de plus en plus de monde. La main-d'œuvre saisonnière des mines, des fermes et des plantations était recrutée au détriment des économies villageoises ou locales autrefois autonomes. Ainsi le capital évitait-il d'avoir à payer pour la former. Comme dans l'esclavage, la main-d'œuvre arrivait toute formée dans le système capitaliste. Les travailleurs ne recevaient jamais un salaire leur permettant de vivre, pas plus qu'ils ne bénéficiaient de quelconques avantages sociaux, parce qu'ils étaient parallèlement fermiers et que, pendant toute leur vie active, d'autres membres de leur famille gagnaient eux-mêmes de quoi pourvoir à leurs besoins de cette manière pitoyable qui était, selon les Européens, le « niveau de subsistance » des Africains. De la même façon, les cultures de rapport destinées aux marchés locaux ou à l'exportation étaient produites en plus des denrées qui devaient assurer la subsistance du paysan. Pour ces différentes raisons, il est trompeur de considérer qu'il existait dans les colonies une « économie dualiste » comportant un secteur « traditionnel » et un secteur « moderne » nettement délimités¹². L'enclave prétendument dynamique et moderne et

11. S. Amin, 1974; A. Emmanuel, 1972.

12. A. Mafeje, 1972; C. Meillassoux, 1972.

les formes arriérées traditionnelles étaient bel et bien entremêlées et interdépendantes dialectiquement. Le secteur exportateur ne devait sa croissance qu'à la possibilité de s'approprier en permanence la valeur appartenant aux communautés africaines : terres, main-d'œuvre, produits agricoles livrés en paiement de l'impôt et capitaux. Dans ces communautés, la stagnation était moins inhérente qu'induite. Le « traditionnel » n'existait plus en tant que tel, sa main-d'œuvre étant dispersée et sa raison d'être anéantie. La production agricole était ou bien en diminution, ou bien incapable de suivre l'accroissement de la population. C'est pourquoi les zones isolées, bien qu'elles n'aient jamais enregistré de croissance au sens capitaliste du terme, n'en ont pas moins été affectées par la présence du capitalisme sur le continent.

La dépendance et la dépression — 1930-1938

Les rapports de production coloniaux se sont édifiés en Afrique au fil d'un certain nombre d'années au cours desquelles les nombreuses économies africaines se suffisant à elles-mêmes ont été soit détruites, soit transformées et asservies. Les liens qui les unissaient ont été tranchés, comme dans le cas du commerce transsaharien et de celui de la région des Grands Lacs de l'Afrique centrale et orientale. Les rapports qui existaient auparavant entre l'Afrique et le reste du monde, notamment l'Inde et l'Arabie, ont, eux aussi, été perturbés. Un grand nombre d'économies coloniales séparées se sont créées. Le partage économique n'a pas été exactement calqué sur le partage politique, les puissances capitalistes les plus fortes s'étant emparées des colonies les plus faibles. La Grande-Bretagne elle-même dut accepter, après la création de l'Anglo-American Corporation en 1917, que le capital américain pénétre en Afrique du Sud. Néanmoins, les frontières politiques arbitrairement fixées ont généralement été considérées comme délimitant des économies dont chacune était de faible envergure, artificielle et tournée vers l'Europe. Elles manquaient d'articulation interne et de lien au niveau régional et continental. Les conditions étaient réunies pour qu'elles deviennent dépendantes vis-à-vis de l'extérieur : sur le plan des capitaux, des marchés, de la technologie, des services et de la prise de décision.

Par définition, le système économique de la colonie était le prolongement de celui de la puissance colonisatrice. Les économies africaines furent tout d'abord intégrées dans celles de leurs colonisateurs respectifs, puis dans les économies des principales nations du monde capitaliste. C'est dans le domaine des transports maritimes que l'articulation était la plus évidente. Seule une poignée de nations était dotée d'entreprises capitalistes pouvant assurer ces transports pendant l'ère de l'impérialisme. Le Portugal avait à peu près complètement cessé de compter, tandis que les États-Unis d'Amérique avaient considérablement augmenté leurs relations commerciales avec l'Afrique depuis le XIX^e siècle. Les compagnies de transport s'efforçaient à la fois de se concurrencer et d'établir des monopoles. Quant aux pays, ils cherchaient, par la législation et l'octroi de subventions aux compagnies maritimes, à faire en sorte que les transports coloniaux viennent accroître les tonnages transportés par la flotte commerciale nationale.

Toutefois, l'apparition d'ententes entre compagnies de navigation, au début de ce siècle, selon le principe des « conférences », a permis de mettre un terme à la concurrence et d'établir des taux de fret de monopole. La représentation des nations les plus faibles au sein de ces conférences était insignifiante, voire inexistante; en revanche, la participation allemande est restée importante même après la perte de ses colonies d'Afrique par l'Allemagne¹³.

Les premières années du capitalisme monopoliste ont été un âge d'or pour les banques. Elles représentaient le principal instrument permettant d'exporter les excédents africains dès lors qu'il n'existait pas d'obstacles à la libre exportation des capitaux hors des colonies. C'était à l'origine les banques privées qui émettaient le numéraire en circulation dans la plupart des colonies, jusqu'à la création par voie législative d'instituts d'émission centraux. Les trésoreries des puissances colonisatrices manipulaient les réserves monétaires des colonies au mieux de leurs intérêts et, finalement, de ceux du capital financier, les réserves coloniales étant investies sur les marchés monétaires métropolitains. En se chargeant des assurances maritimes et en finançant les grandes opérations capitalistes, les banques ont maintenu leur hégémonie sur l'économie coloniale. Elles consentaient aux colons blancs et aux détaillants non africains des crédits qu'elles refusaient aux Africains, faisant ainsi la preuve de leur comportement capitaliste et de leur raisonnement raciste pseudo-scientifique. Des ordonnances limitant les ouvertures de crédit venaient parfois les conforter dans cette attitude.

On peut, en considérant l'activité des compagnies de navigation et des exploitations minières, se faire une bonne idée de la façon dont marchait l'économie coloniale. Toutefois, pour saisir pourquoi les mécanismes d'exploitation fonctionnaient comme ils le faisaient, il convient d'analyser les structures économiques de la colonie en tant que partie de l'ensemble de l'économie capitaliste. Le colonialisme a confiné les colonies africaines dans la production de matières premières destinées à l'exportation et leur a imposé, en contrepartie, de dépendre des pays capitalistes développés pour tout ce qui était des produits manufacturés et de la technologie. Cette division internationale du travail rigide ne pouvait se maintenir indéfiniment; dès avant la deuxième guerre mondiale, une évolution s'esquissait et l'on voyait apparaître quelques industries de transformation et de manufacture légère. Néanmoins, jusqu'en 1935, la période est un exemple presque parfait de division internationale du travail de type colonial classique. Ainsi, les industries françaises s'opposèrent vigoureusement — et longtemps avec succès — à toute initiative de mise en place d'une industrie de broyage des oléagineux au Sénégal. Au Tanganyika, quelques planteurs de sisal réussirent en 1932 à mettre sur pied une corderie; mais, dès l'apparition de leurs articles sur le marché de Londres, les protestations des cordiers anglais furent telles que le Colonial Office réaffirma explicitement le principe selon lequel l'Afrique devait être maintenue dans son rôle de productrice de matières premières

13. C. Leubuscher, 1963.

pour l'exportation. À quelques exceptions près, la production coloniale tendait à la monoculture, ce qui la rendait dépendante des marchés spécialisés de quelques pays capitalistes.

La division internationale du travail aboutissait, dans les colonies, à approfondir en permanence le fossé entre la production et la consommation. La production du secteur monétaire — en expansion — n'était pas, dans sa plus grande partie, destinée à satisfaire les besoins de la consommation locale. En revanche, les divers articles vendus sur les marchés de détail étaient de plus en plus souvent d'origine étrangère. L'artisanat local souffrait beaucoup de la concurrence et des interventions européennes, ce qui avait déjà été le cas à la période précoloniale. Dans les années 1920, au moment où l'économie coloniale était fermement établie sur ses bases, les Africains produisaient des biens qu'ils ne consommaient pas et consommaient des produits qui venaient d'ailleurs. En fait, la demande intérieure ne favorisait pas la mise en valeur des ressources intérieures. Enfin, autre conséquence néfaste, les colonisateurs gaspillaient bon nombre de ressources africaines tout en en négligeant d'autres parce qu'ils jugeaient de l'utilité de telle ou telle ressource par rapport à l'Europe plutôt qu'à l'Afrique. Il n'existait entre les grands agrégats économiques, tels l'épargne, les investissements, les prix, les revenus et la production, aucune corrélation répondant aux besoins intérieurs. Ce sont ces considérations de structure qui ont conduit, dans leurs récents travaux, des économistes et des historiens africains à contester les anciennes définitions du développement colonial et à déclarer qu'au contraire le colonialisme n'avait entraîné sur le plan économique que dépendance, déséquilibre et sous-développement¹⁴.

Entre les deux guerres, l'événement qui a le plus marqué l'évolution des économies africaines fut la grande dépression de 1929-1933. Frappant les économies interdépendantes du monde capitaliste, elle atteignit nécessairement aussi les économies africaines coloniales, jetant une lumière crue sur leur étendue et leur nature.

Depuis le XIX^e siècle, les crises cycliques de l'économie mondiale avaient pour effet de ralentir la croissance de l'Afrique et d'imposer des souffrances aux Africains déjà englués dans le système des relations monétaires. En 1930, donc, seule était nouvelle la gravité des difficultés que connut le continent lorsqu'il ressentit le contrecoup de la crise. C'est à travers les secteurs capitalistes les plus avancés (mines, plantations et zones de culture de produits de base commercialisables) que la dépression s'installa en Afrique ; mais elle gagna toutes les ramifications secondaires et tertiaires, plongeant dans l'épreuve les Africains qui ravitaillaient les travailleurs ou d'autres cultivateurs, ainsi que les pasteurs, qui jugeaient contraire à leurs intérêts de se séparer de leur bétail aux prix en vigueur. Tous les marchands africains furent rapidement touchés, même lorsqu'ils ne vendaient que des produits indigènes, telle la cola. Le fait est que les commerçants dits « traditionnels », les Hawsa ou les Jula, étaient assujettis à l'économie coloniale. Leurs affaires prospéraient dans la mesure où ils pouvaient affronter l'ordre nouveau et se

14. W. Rodney, 1972 ; J. Rweyemanu, 1974 ; E. A. Brett, 1973.

plier à des transformations — en achetant des camions, par exemple —, mais ils demeuraient sans défense devant un désastre majeur *extérieur* comme la dépression puisque leurs clients recevaient moins d'argent en échange du produit de leurs cultures et de leur travail.

Chacun des participants à l'économie coloniale adopta des mesures pour combattre les effets de la dépression. La balle était dans le camp des sociétés capitalistes. Les banques et les maisons de commerce réduisirent leurs opérations, maintenant leur présence dans les grands centres tels que Dakar, Lagos et Nairobi, et fermant leurs succursales de l'intérieur et celles des capitales de moindre importance. C'est aux dépens des paysans que les maisons d'exportation réalisèrent surtout des économies: elles firent dégringoler les prix à la production, lorsque la récolte de 1930 apparut sur le marché. Les employeurs licencièrent et réduisirent sévèrement les salaires. Sauf dans les mines d'or, dont l'exploitation fut évidemment poursuivie, la réaction de tous les grands employeurs dans les différents secteurs de production fut, pour l'essentiel, de licencier. Le nombre des salariés avait considérablement augmenté après la première guerre mondiale, mais il diminua de moitié, si ce n'est plus, entre 1931 et 1934. Pendant ce temps, à part les nombreux colons et petits commerçants qui faisaient faillite, les principaux bénéficiaires du système colonial continuaient à faire des profits qui, bien que réduits, n'étaient pas moins substantiels.

La réaction des Africains à la crise fut de combattre les solutions tentées par les Européens. Pour lutter contre la réduction des salaires, les travailleurs eurent recours à des grèves plus fréquentes et plus massives malgré l'absence de syndicats. On a consacré relativement peu de pages à la lutte spontanée de la classe ouvrière africaine avant la création des syndicats¹⁵. Si l'on en juge par l'agitation qui a régné au moment de la dépression de 1920-1921, puis la grande crise de 1929-1933 et, enfin, la récession de 1938, les conflits paraissent avoir été plus aigus en période de guerre et de conjoncture défavorable. De même, on ne peut tenir pour une simple coïncidence le fait que, en 1920-1921 et, à nouveau, en 1930 et 1938, les cultivateurs de la Gold Coast aient refusé de vendre leur cacao et boycotté les magasins étrangers. Les sociétés étrangères étaient résolues à faire en sorte que le processus d'accumulation se poursuive coûte que coûte, tandis que les ouvriers et les paysans voués à leurs cultures de rapport s'efforçaient de résister à l'appauvrissement et de défendre les maigres gains que leur auraient apportés des temps plus favorables.

Une autre méthode de défense utilisée par les Africains a été leur retrait du système monétaire. Les secteurs qui s'étaient intégrés dans ce système depuis peu ou qui n'en avaient que peu subi l'influence furent les premiers à s'en évader. Le même phénomène s'était déjà produit à la fin de la première guerre mondiale, ce qui avait obligé les gouvernements coloniaux à rétablir l'économie coloniale dans certaines régions. De nombreux paysans du Tanganyika, qui étaient beaucoup moins coutumiers des échanges monétaires que leurs frères de la Gold Coast, tentèrent tout simplement d'abandonner la culture de rapport après 1930. Ils y réussirent assez mal parce que l'État colonial pesa de tout son poids dans la balance pour contrecarrer une tendance

15. H. Deutschland, 1970.

considérée comme un retour à la barbarie. Des campagnes en faveur d'un accroissement des récoltes furent lancées, assorties de sanctions administratives, qui constituaient des tentatives à peine voilées pour contraindre les paysans à augmenter les surfaces cultivées pour compenser la baisse des prix. Ces campagnes étaient appuyées non seulement par les négociants, mais aussi par les industriels qui avaient besoin de matières premières et par de puissantes organisations métropolitaines, comme l'Empire Cotton Growing Association, qui poursuivit son action pendant les années qui suivirent la dépression.

L'exécution de la plupart des projets d'équipement fut suspendue pendant la dépression; les quelques investissements qui furent effectués visèrent à accroître la production de produits de base bon marché, en faisant appel au travail forcé comme le fit l'Office du Niger, créé par les Français pour mettre au point un système d'irrigation. Partout, on a assisté à une recrudescence de la contrainte dans les relations économiques, révélatrice de la nécessité de renforcer, en période de crise, l'économie coloniale par des moyens non économiques. Grâce au travail des Africains et à leurs impôts, les chemins de fer restèrent rentables et les recettes fiscales des colonies furent préservées. Cependant, le pire pour les masses africaines fut la réduction des services sociaux déjà très maigres, notamment médicaux et éducatifs, qu'il leur fallut payer plus cher. Après 1934, pendant les années de reprise, les salaires, les prix et les divers services offerts aux Africains ne retrouvent pas leur niveau antérieur, alors que le capital privé réalisait, quant à lui, à nouveau des profits très élevés.

Les gouvernements coloniaux n'accordèrent qu'un minimum d'assistance aux Africains pâtissant de la dépression. Ils suspendirent la perception des impôts et ils soutinrent les prix: les Français le firent pour l'arachide. Ils essayèrent de modérer l'exploitation forcenée exercée par les intermédiaires. Ces mesures étaient dictées par la nécessité. Aucune monnaie ne circulait plus et la chute des prix dans un pays contraignait des paysans désespérés à parcourir de longues distances pour passer en fraude leur récolte dans une région où ils espéraient trouver un mince bénéfice. Quant aux intermédiaires, les gouvernements devaient les empêcher d'accaparer les quelques profits restants qui auraient dû être exportés. Toutefois, en Afrique orientale, les négociants «asiatiques» contribuèrent de façon essentielle à maintenir l'économie monétaire intacte et à éviter le retour au troc, tout comme ils avaient été, par leurs apports de capital, à l'origine de la diffusion du numéraire et des premiers petits échanges monétaires dans toute la région¹⁶. En fin de compte, l'administration britannique finit par protéger les intérêts de ces détaillants et acheteurs de produits divers. Après la crise, les Africains se retrouvèrent plus que jamais soumis à des contrôles administratifs (pratiqués pour accroître la production) et toujours aussi totalement exposés aux machinations des sociétés d'import-export et des «compradores» locaux.

La dépendance dans laquelle les Africains se sont trouvés lors de la grande crise montre l'ampleur des changements intervenus dans la vie des

16. J. S. Mangat, 1969.

Africains quelque cinquante ans après l'avènement du colonialisme. Dans les premières années, l'impact du colonialisme s'est assez peu fait sentir ; mais il a amené des transformations plus profondes à mesure qu'il s'est développé. L'économie n'a guère été étudiée pendant la période coloniale, ni même pendant la phase nationaliste qui l'a suivie, où l'on s'est davantage soucié d'étudier l'histoire de l'Afrique vue par les Africains eux-mêmes. Le débat sur la signification de l'expérience coloniale s'en est trouvé entravé dès lors que de nombreux changements étaient économiques, tandis que d'autres — politiques, raciaux ou culturels — avaient également une base économique. Par suite du développement de l'économie monétaire, la société africaine se différençia ; de nouvelles classes se formèrent. Un certain prolétariat se constitua dans diverses régions du continent, tandis que le nombre des paysans ne cessait partout de croître. Ce développement de la paysannerie était en soi porteur de nouvelles différenciations. Il se créa, comme dans toutes les communautés paysannes vivant dans l'orbite capitaliste, de grosses exploitations au détriment des petits paysans et des ouvriers agricoles sans terres. Pendant les années 1920, toutes les régions de cultures de rapport ont vu apparaître de gros paysans propriétaires de leurs terres, employant des ouvriers agricoles et capables, à l'occasion, d'introduire de nouvelles techniques. On sait qu'il s'était aussi formé une seconde couche de population composée des quelques privilégiés qui avaient bénéficié d'une éducation dans les premières années du colonialisme, au moment où l'on enseignait aux Africains certaines notions indispensables à la bonne marche de l'économie coloniale. On notera enfin que la distribution était assurée, au niveau local, par des Africains qui dominèrent ce secteur en Afrique de l'Ouest ou en Afrique du Nord. Les paysans ayant réussi dans la culture de rapport, les négociants africains et l'élite formèrent ensemble l'embryon d'une petite bourgeoisie. Ils étaient fréquemment liés aux anciennes classes possédantes dans les régions quasi féodales de l'Afrique et souvent, à ce titre, choyés par les Européens. Mais le fait capital est que, toute politique coloniale mise à part, la marche de l'économie a favorisé le progrès de ces couches de population qui, sur le double plan économique et culturel, appartenaient au monde colonial dépendant.

L'économie coloniale des anciennes zones françaises, belges et portugaises (1914-1935)*

Catherine Coquery-Vidrovitch

Les colonies françaises, belges et portugaises comportent un certain nombre d'analogies aussi bien dans leur configuration générale que sur le plan de la politique coloniale. Il s'agit de colonies ou fédérations d'une étendue énorme, bien que d'un peuplement généralement inférieur à la moyenne de l'Afrique britannique, surtout pour l'Afrique-Équatoriale française et l'Angola¹ (voir fig. 15.1). Le Mozambique et le Rwanda jouaient le rôle de réservoir de main-d'œuvre pour les pays miniers avoisinants : Rhodésie du Nord et du Sud (actuels Zambie et Zimbabwe) et Congo belge (actuel Zaïre), de même qu'en Afrique-Occidentale française, la zone voltaïque (actuel Burkina Faso) pourvoyait en travailleurs mosi les plantations cacaoyères de Côte-d'Ivoire et de Gold Coast (actuel Ghana)².

Sur le plan économique, cette période se révéla décisive. Son début et sa fin furent marqués par deux traumatismes profonds. Le premier — la première guerre mondiale — servit à lancer, malgré la crise brève mais violente des années 1921-1922, un « boom » colonial sans précédent, qui reflétait la prospérité métropolitaine des années 1920. Bien que spectaculaire, cette expansion fut relativement courte ; elle s'acheva avec la longue dépression qui suivit

* *Note du directeur de volume* : ce chapitre a été rédigé en 1974 et révisé en 1980.

1. En 1936, la densité de la population était de 4,2 habitants au kilomètre carré au Congo belge, de 2,8 en Afrique noire française et de 2,4 en Angola. D'après S. H. Frankel, 1938, p. 170 et 202-203.

2. En 1936, le Mozambique et le Rwanda-Urundi avaient des densités de 5,1 et 6,8 habitants au kilomètre carré, respectivement. Il faut aussi tenir compte, en Afrique-Occidentale française (AOF), de la différence entre le Sahel semi-désertique et la zone côtière, plus fertile, dont la densité élevée du petit Togo (14,4) offre un exemple caractéristique. *Ibid.*



15.1. Les ressources des colonies françaises, belges et portugaises (d'après Grandidier, 1934).

la crise de 1930. Tout cela produisit des bouleversements aussi bien sur le plan économique et social que sur le plan idéologique. Vers la fin de cette période, les relations de l'Afrique francophone et lusophone avec le monde extérieur s'en trouvèrent transformées. Les colonies, jusque-là relativement indépendantes de leurs métropoles, commencèrent à être partie intégrante du système capitaliste occidental, dans le cadre d'un système économique cohérent d'exploitation coloniale.

En effet, l'exploitation de ces territoires, fondée sur un système d'investissement très poussé, était relativement récente : les capitaux ne s'y étaient guère aventurés avant la première guerre mondiale, comme le montre le tableau 1.

Tableau 1. *Investissements en Afrique noire.*

En millions de livres sterling	Investissements cumulés 1870-1913 ^a	Investissements cumulés 1914-1936	% en 1936 des investissements totaux en Afrique noire
Afrique britannique	695	421 ^b	77
Afrique noire française ^c	25	29,5	5,7
dont :			
AOF	—	30,4 ^d	2,5
AEF	—	21,2 ^d	1,7 ⁱ
Togo et Cameroun	—	18,6 ^{de}	—
Colonies allemandes	85	—	—
Colonies portugaises	—	66,7	5,4
dont :			
Angola	très peu	31,9 ^{df}	2,6
Mozambique	—	34,7 ^{dg}	2,8
Colonies belges : Congo et Rwanda-Urundi	40	94,4 ^h	11,7
Total (territoires non britanniques)	150 (au moins)	190	22,9

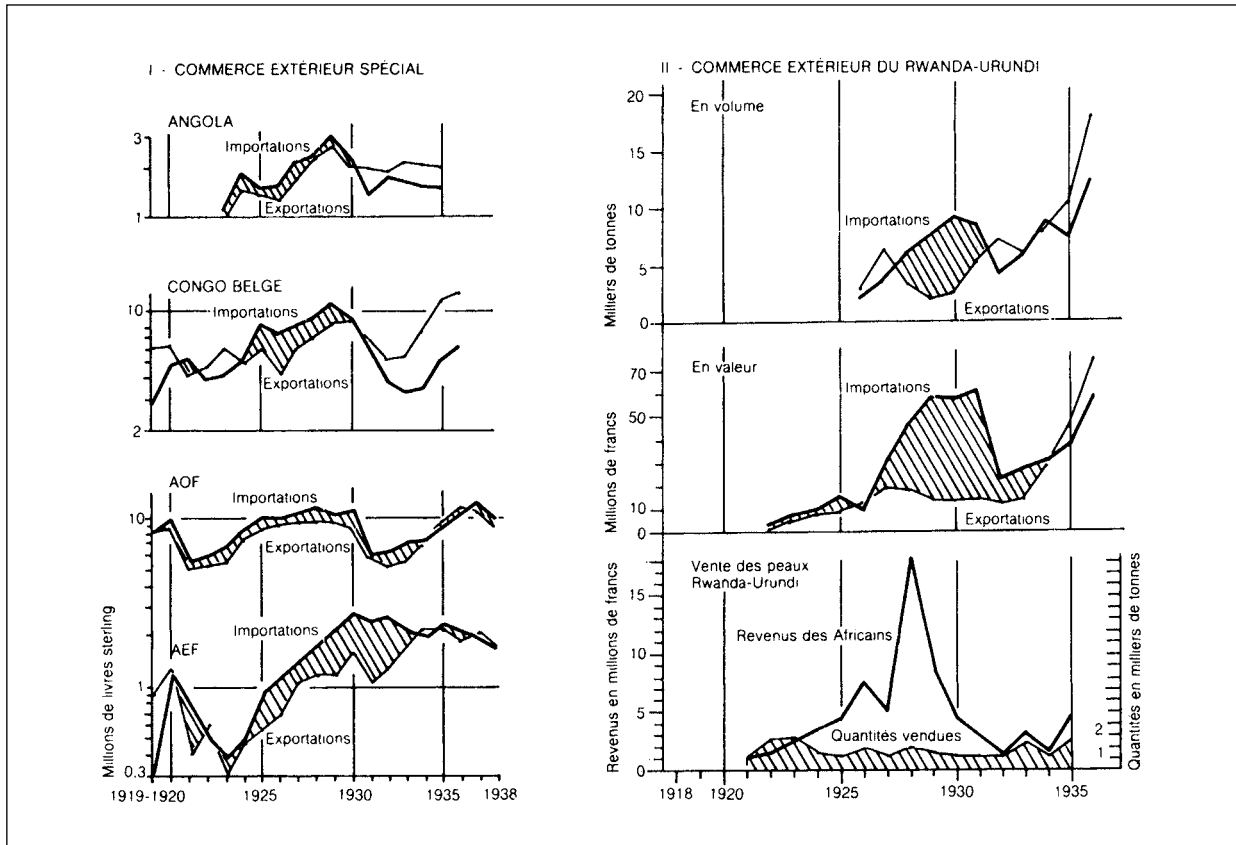
a. D'après S. H. Frankel, 1938, p. 149-159, et G. Paish, 1909, 1910-1911.
b. À l'exclusion des investissements allemands dans le Sud-Ouest africain (126,5 millions de livres sterling) et au Tanganyika (33,5 millions de livres sterling), H. S. Frankel, 1938, p. 202-203.
c. L'évaluation par Frankel des capitaux investis en Afrique noire française est néanmoins nettement sous-évaluée (peut-être d'un tiers) parce qu'elle ne prend en considération que les sociétés cotées en Bourse.
d. 1870-1936.
e. Dont environ 15,8 millions de livres sterling d'investissements allemands antérieurs.
f. Dont environ 16 millions de livres sterling de capitaux britanniques.
g. 20 millions de livres sterling de capitaux britanniques.
h. Déduction faite des investissements allemands du Rwanda-Urundi (9 millions de livres sterling).
i. Afrique-Équatoriale française.

Le trait dominant de la période fut celui d'un effort d'importation de biens d'équipement aussi profitable aux métropoles qu'il fut durement ressenti par les colonies. Mais on relève un contraste entre les pays miniers (le Congo belge surtout, très secondairement l'Angola et, comme débouché du rand, le Mozambique, où l'industrie extractive ou l'infrastructure ferroviaire entraînaient un niveau supérieur des investissements, et les autres territoires, encore exclusivement agricoles. Un autre facteur de diversité fut celui du mode d'exploitation: l'Afrique-Équatoriale française et le Congo restèrent longtemps des pays exploités par des compagnies à monopole; l'Afrique-Occidentale française ou le petit Rwanda-Urundi furent, au contraire, soumis au régime concurrentiel de l'« économie de traite », c'est-à-dire d'une économie fondée sur l'exportation de produits de base obtenus par des moyens traditionnels et l'importation de biens de consommation. Les colonies portugaises, relativement bien dotées, souffraient surtout de dépendre d'une métropole « sous-développée », hors d'état de financer leur exploitation.

Le financement de l'équipement

Sur les graphiques (voir fig. 15.2), on note la remarquable similitude du commerce extérieur du Congo belge et de l'Afrique-Occidentale française: de l'ordre de 20 millions de livres sterling à la veille de la crise. En revanche, l'Angola et l'Afrique-Équatoriale française maniaient des valeurs quatre ou cinq fois moindres (en 1930, le commerce extérieur de l'Angola, avec 475 000 contos, représentait un peu moins de 5 millions de livres sterling, contre 4,3 millions à l'Afrique-Équatoriale française); par comparaison, le trafic du petit Rwanda-Urundi semble inexistant (en 1930, 70 millions de francs belges, soit seulement 360 000 livres!).

Mais tous les graphiques soulignent une constante de la décennie 1920-1930, même si l'inflation tend à exagérer la valeur des biens importés par rapport à leur volume (voir les courbes du Rwanda-Urundi, la conversion en livres présentant l'avantage d'oblitérer sur les autres figures les effets de l'inflation continentale). Dans tous les territoires, une balance commerciale déficitaire — apparue au tournant de la première guerre mondiale et culminant dans les années d'euphorie économique maximale 1925-1930 — révèle l'accent mis sur les investissements d'équipement. Il est inutile de rappeler l'importance prise, durant cette période, par le secteur de l'infrastructure des transports (infrastructure ferroviaire surtout, ou portuaire, mais aussi routière, phénomène nouveau lié à l'introduction de la traction automobile). Au Congo belge, 65% des investissements cumulés en 1932 intéressaient les mines, les transports et l'immobilier ou des entreprises secondaires, agricoles ou commerciales, liées à l'expansion ferroviaire et minière. Pour les années 1927-1930, les biens importés pour travaux publics absorbaient en moyenne 47% des importations spéciales. En 1929, les biens d'équipement (charbon et coke, huiles minérales, ouvrages en métaux, machines, navires et véhicules) constituaient



15.2. Commerce extérieur colonial des anciennes zones françaises, belges et portugaises.
[Source: J. P. Chrétien, *Annales*, 1970, n° 6, p.1690-1691.]

près de la moitié des importations³ contre un tiers seulement en Afrique-Occidentale française. De ce fait, le capital investi au Congo belge fit un bond, passant de 1 215 millions de francs belges avant guerre à plus de trois milliards de francs-or en 1935⁴. Déjà en croissance rapide entre 1920 et 1924, il fit plus que doubler entre 1924 et 1929, avoisinant alors le maximum de l'entre-deux-guerres, avant le coup d'arrêt de la crise. Les capitaux nouveaux souscrits par les compagnies belges tombèrent de 1,4 milliard de francs belges en 1929 à 276 millions en 1932, c'est-à-dire de 30 à 50 milliards de francs-or.

Tableau 2. *Évolution du capital investi au Congo belge (en milliards de francs belges 1950).*

1920	1924	1929	1933	1938
6,6	11	29,7	30,9	30

Source : J. P. Peemans, 1968, p. 383.

Mais, du point de vue financier, les colonies restaient pauvres. En dépit de l'accroissement des revenus douaniers, lié à l'essor du commerce extérieur, et surtout de l'alourdissement de l'impôt de capitation, elles étaient hors d'état d'assumer à elles seules le financement de l'expansion. Le développement de l'équipement alla de pair avec une politique intensive d'emprunts aux métropoles.

Paradoxalement, l'effort majeur fut entrepris au tournant de la grande crise. Commencée au Congo belge dans l'euphorie des dernières années de la décennie, la politique d'emprunts y culmina entre 1928 et 1932. À partir de 1931, l'Afrique-Occidentale française prit le relais, s'engagea à son tour dans un sérieux effort d'emprunt, la débâcle des années 1930 ayant convaincu le gouvernement de l'urgence d'un programme d'équipement.

Alors que sa dette publique s'élevait en 1909 à moins de 250 millions de francs, le Congo belge emprunta, surtout après 1928, environ 3 500 millions de francs courants, soit près de 600 millions de francs-or (belges)⁵; en dépit d'une dimension et d'un peuplement supérieurs, l'Afrique-Occidentale française se contentait de quatre fois moins après 1920, soit le tiers seulement des crédits autorisés par la loi : 630 millions de francs français versés en 1935 (soit environ 120 millions de francs-or français) sur les 1 750 millions de francs courants autorisés entre les deux guerres — c'était encore deux fois moins qu'en Afrique-Équatoriale française, qui, à la fois plus misérable et davantage modelée sur l'exemple belge, avait entrepris plus tôt une politique d'emprunts pour des travaux d'infrastructure absorbés en quasi-totalité par la construction du chemin de fer Congo-Océan, soit 300 millions de francs-or

3. S. F. Passelecq, 1932, vol. I, p. 417-420.

4. S. H. Frankel, 1938, p. 167.

5. Pendant cette période, la parité oscilla autour du taux de 100 francs belges, soit 70 francs français.

environ empruntés entre 1920 et 1936 (ou la quasi-totalité des crédits légalement accordés).

Le résultat fut un accroissement de la dette extérieure qui menaça d'autant plus gravement l'équilibre budgétaire que les échéances s'alourdirent en pleine crise, précisément au moment de la chute vertigineuse des cours à l'exportation. En 1933, l'annuité de la dette congolaise, estimée à 298 millions de francs belges, représentait près de 88% des recettes budgétaires de la colonie, soit environ la moitié de ses dépenses, équivalant presque à la moitié de la valeur des exportations. Beaucoup moins lourdes, les charges de l'Afrique-Occidentale française (40 millions de francs français en 1933) excédèrent, aux pires années de la crise, le tiers du budget général, mais seulement de 5 à 8% de l'ensemble du revenu de l'Afrique-Occidentale française, tous budgets compris (généraux et territoriaux). Celles de l'Afrique-Équatoriale française dépassaient alors 80% (81% du budget général en 1934). Quant aux territoires portugais, sur lesquels on possède peu de renseignements précis, ils étaient aussi lourdement endettés: en 1936, l'Angola devait au total près d'un million de contos, soit 8,7 millions de livres (ou 220 millions de francs-or), c'est-à-dire nettement plus que la dette de l'Afrique-Occidentale française, pour une valeur sept fois moindre des exportations⁶ mais moitié moins que le Congo belge, pour un budget colonial analogue.

D'une façon générale, l'accroissement des charges fut, pendant la crise, nettement plus rapide que dans les territoires britanniques les plus endettés.

Tableau 3. *Annuités de la dette : charges comparées de quelques territoires en 1928 et 1935 (en pourcentage).*

	Congo belge			Afrique-Occidentale française			Afrique-Équatoriale française		
	1928	1935	Taux d'accroissement	1928	1935	Taux d'accroissement	1928	1935	Taux d'accroissement
Pourcentage du revenu	20,6	79,3	384	2,5	6,8	367	16,6	47,1	284
Pourcentage des exportations spéciales	9,5	26,8	282	1,5	6,9	460	17,2	46,6	271

Source : S. H. Frankel, 1938, p. 182 et C. Coquery-Vidrovitch, à paraître.

Bien que délicate en raison des fluctuations de la monnaie, la comparaison entre le Congo belge et l'Afrique-Occidentale française montre les différences des modes d'exploitation. Réputé plus rentable et en tout cas beaucoup plus avide de capitaux, le Congo belge présentait néanmoins des faiblesses économiques évidentes. Son endettement était infiniment plus lourd que

6. S. H. Frankel, 1938, p. 371; J. Duffy, 1962, p. 139 et suiv.

celui de l'Afrique-Occidentale française, mais son commerce d'exportation plutôt inférieur, en dépit de l'importance des industries extractives. Surtout, ses revenus budgétaires étaient nettement plus limités, en raison d'une taxation douanière et d'une imposition moins lourde de la population africaine, avec comme résultat un déficit financier plus grave au moment de la crise.

Tableau 4. *Quelques résultats coloniaux (en millions de francs français).*

	Afrique-Occidentale française			Congo belge		
	1928	1935	Évolution en %	1928	1935	Évolution en %
Annuité de la dette	17,2	54,8	+ 218	87	225	+ 158
Recettes budgétaires ordinaires	723	593	- 18	420	290	- 21
Valeur des exportations	1 144	698	- 39	915	850	- 7
Revenus douaniers	213	142	- 33	?	79	—
Capitation	143	152	+ 6	75 (?)	65	- 15

Cette apparente incohérence s'explique, en fait, par la distorsion du niveau d'exploitation. Le Congo arrivait au stade de l'exploitation par les capitaux, alors que l'Afrique-Occidentale française en était encore, peu ou prou, à l'«économie de traite». À la veille de la crise, la supériorité commerciale de la fédération française, fondée encore pour plus de la moitié (52,7% en 1928) sur l'exportation des arachides sénégalaises, était la preuve de la rentabilité d'une politique commerciale à courte vue, limitée à l'exploitation des marges bénéficiaires entre des biens importés vendus au prix fort aux producteurs africains et l'achat à bas prix de récoltes dont la production était abandonnée au secteur traditionnel (économie de traite). Ce pays était censé se suffire à lui-même puisque le fondement de la colonisation était de «rapporter» à la métropole; il vivait des droits de douane correspondant à un commerce en expansion et d'une lourde taxation. En dépit de la crise qui arrêta les affaires et, du même coup, oblitéra les revenus africains, la métropole se refusa à toute subvention de secours. De même, la dernière subvention versée à la misérable Afrique-Équatoriale française (qui reçut en tout, de 1910 à 1934, 375 millions de francs) remontait à 1928, la métropole se résignant seulement à prendre en charge, au plus fort de la crise, le service des emprunts, soit 80 millions de francs en 1935⁷.

Mais la capitation continua de s'accroître en pleine crise, ou du moins régressa à peine (en Afrique-Occidentale française: 156 millions de francs français en 1929, 181 en 1931; au plus bas, 153 en 1935). Si la France consentit finalement à faire un effort d'investissement dans ses colonies africaines, ce fut

7. A. Moeller, 1938, p.3-5.

à titre provisoire, sous la forme de prêts garantis par l'État, mais remboursables en cinquante ans, à un taux de 4 à 5,5%. Autrement dit, les colonies françaises restaient, en fin de compte, mises en demeure de payer elles-mêmes leur équipement. Certes, en Afrique-Équatoriale française, la misère du territoire nécessita finalement que la métropole assumât la quasi-totalité de la dette; mais en Afrique-Occidentale française, déduction faite du remboursement de la dette, la participation française à l'équipement se trouva, entre 1931 et 1936, ramenée à 16% seulement du total. Autrement dit, c'est bien la force de travail des habitants qui fut d'abord utilisée pour mettre le pays en valeur.

Mais, comme cette économie archaïque — c'est-à-dire une économie qui dépendait de la taxation et du pillage plutôt que de la production et des investissements — était fragile, la crise provoqua sa faillite. En 1934, le rapporteur du budget colonial à la Chambre des Députés constatait que les colonies étaient à bout, et préconisait le financement des équipements par l'État. La même année s'ouvrait la Conférence économique de la France métropolitaine et d'outre-mer, première tentative pour mettre en œuvre un programme de soutien réalisé seulement au lendemain de la deuxième guerre mondiale⁸.

Bien que la crise fût brutale au Congo belge (la valeur des exportations baissa de près des deux tiers — de 1 511 à 658 millions de francs belges — entre 1930 et 1933), elle fut moins accusée en valeur relative et résorbée plus vite. La preuve en est que la valeur des exportations atteignait à nouveau 1 203 millions en 1935. Certes, le Congo restait encore modérément productif. Confronté à l'Afrique australe britannique, sa rentabilité minière était encore plus que réduite. Bien qu'en 1935 cette rentabilité représentât 62% de la valeur des exportations (30% dans le cas de l'Angola), ces deux territoires n'exportaient en tout et pour tout que 6% de la valeur totale des produits miniers d'Afrique noire.

Tableau 5. *Importance relative du commerce extérieur de quelques colonies (en pourcentage du commerce total de l'Afrique noire).*

	Afrique-Occidentale française	Congo belge	Angola
1928	5,9	4,7	1,3
1935	5,8	4,1	1,1

La colonie belge, où l'activité économique était déjà de type capitaliste, bénéficiait néanmoins de son avance technique et de sa politique d'investissement à long terme. La grave crise budgétaire des années 1930 tenait davantage à la réduction du flux des investissements qu'à la valeur des exportations. Les revenus propres de la colonie, plus faibles qu'en Afrique-Occidentale française, étaient compensés par l'importance des capitaux privés et l'appui de l'État, qui, outre les emprunts, combla le déficit à l'aide de fortes subventions: 687 millions de francs belges de 1933 à 1937, non

8. C. Coquery-Vidrovitch et H. Moniot, 1974, p.407-409.

compris le recours à une loterie coloniale, dont les bénéfices (271 millions de francs belges) servirent à couvrir partiellement les déficits de 1934 et 1935 (673 millions de francs belges, soit 47% des dépenses ordinaires). De 1914 à 1935, le Congo « coûta » à la Belgique (emprunts exclus) un total de 112,5 millions de francs-or, soit près de la moitié des dépenses métropolitaines totales de 1908 à 1950⁹.

Bref, même si, ou plutôt, parce qu'il « coûta plus cher à la Belgique », le Congo devait, à la différence des fédérations françaises, « décoller » dès la reprise sur le plan industriel. Néanmoins, il ne faut rien exagérer : le fait que partout, à partir de la crise, les exportations ont repris le pas sur les importations prouvait que l'équipement de la phase précédente avait seulement permis de faire franchir un seuil à une politique restée fondamentalement axée sur l'exploitation extérieure plutôt que sur la mise en valeur autocentrée des territoires.

Les charges du travailleur

Cette période, encadrée par deux phases difficiles et marquées par une exploitation croissante des travailleurs (la première guerre mondiale de 1914 et la grande dépression) fut rude pour les Africains. En ce temps de « mise en valeur » coloniale, les hommes n'intéressaient le colonisateur que dans la mesure où ils représentaient une marchandise ou un outil de production. C'est pour en assurer l'efficacité que furent d'ailleurs prises les premières mesures de protection du travail ; mais le niveau de vie restait précaire et soumis au moindre déséquilibre ; il s'effondra lors de la crise, comme le soulignait un administrateur français : « J'ai toujours constaté que, quand on faisait réellement et régulièrement le budget d'une famille indigène, cela ne bouclait jamais. La vie d'un indigène est, en fait, un miracle perpétuel¹⁰. »

Le travail

Bien que le travail forcé fût partout officiellement récusé, la pénurie de main-d'œuvre encouragea la coercition, directe ou imposée par le biais de l'impôt, dont il fallait bien acquitter le montant.

Prestations et cultures obligatoires

Partout, la contribution du travail non rémunéré restait admise. Les fédérations françaises officialisèrent, après guerre, les prestations gratuites pour travaux d'intérêt local ou colonial. Fixées initialement à sept jours par an, elles passèrent bientôt à douze jours en Afrique-Occidentale française ou quinze jours en Afrique-Équatoriale française (arrêté du 6 octobre 1922, remanié le 7 janvier 1925, et prévoyant la possibilité d'un rachat par des particuliers de 50 centimes à deux francs par jour suivant la plus ou moins grande pénétration de l'économie monétaire).

9. A. Moeller, 1938 ; voir également J. Stengers, 1957, p. 394.

10. M. Urvoy, 1940.

Cette obligation, en soi limitée, fut d'autant plus impopulaire que le ravitaillement des prestataires, même pas envisagé auparavant, resta à la charge des femmes jusqu'à concurrence d'un jour de marche du village. Elle s'ajoutait surtout aux recrutements imposés (mais néanmoins payés) par le chemin de fer : de 1921 à 1932, 127 250 hommes, totalisant 138 125 années d'absence, furent recrutés en Afrique-Équatoriale française pour la construction du Congo-Océan ; probablement une vingtaine de milliers périrent avant 1928¹¹. La mesure fut assortie en Afrique-Occidentale française du système dit « de la deuxième portion du contingent », qui prévoyait le prélèvement de travailleurs à des fins « sociales et utilitaires » sur la moitié non appelée des effectifs¹². Enfin, à la veille de la crise, le portage, bien qu'en recul un peu partout, faisait encore des ravages au Rwanda, où les prestations passèrent néanmoins de vingt-neuf à treize jours par an¹³.

L'époque vit surtout la mise en place de la culture obligatoire de produits spécifiques. Le principe, prévu dès la fin du XIX^e siècle au Congo belge, fut repris, pendant la première guerre mondiale, à la suite d'une mission effectuée en 1915 en Ouganda et en Gold Coast. Il s'agissait ici respectivement du coton et du cacao¹⁴. La culture obligatoire du riz fut introduite dans la province orientale et celle du coton essaima du Maniema et de l'Uele à l'ensemble de la colonie. En 1930, les « champs de l'État » couvraient plus d'un million d'hectares ; le Congo produisait de ce fait 15 000 tonnes de riz et 30 000 tonnes de coton ; une dizaine de sociétés contrôlaient 111 usines d'égrenage. Particulièrement impopulaire, l'innovation fut néanmoins reprise dans les fédérations françaises. Lancée en 1916 à l'occasion de l'« effort de guerre », elle survécut, dès le début, grâce au maintien artificiel des cours par les subventions françaises. Au même moment, le gouvernement du Nyasaland (actuel Malawi) renonçait à subventionner la production cotonnière, également en recul au Congo belge.

En Afrique-Équatoriale française, à l'instigation de l'administrateur Félix Éboué (1927-1928), quatre sociétés reçurent, moyennant un équipement minimal, le monopole d'achat sur de vastes « zones de protection »¹⁵. Ces dispositions suivaient le modèle belge de monopoles au Congo, institué par le décret du 1^{er} août 1921.

La culture obligatoire du coton, lancée à la même époque en Afrique-Occidentale française, fut aussi une des grandes idées de l'Office du Niger (1933) ; là encore, les villages-centres, spécialement développés dans ce dessein à partir de 1937, échouèrent lamentablement en raison de l'impossibilité

11. G. Sautter, 1967.

12. Décret du 31 octobre 1926. Ce système était également en usage à Madagascar.

13. P. de Dekker, 1974. Les prestations annuelles requises passent de quinze jours en 1928 à treize jours en 1931 ; mais, au Congo belge, la corvée monta à cent vingt jours par an lors de la deuxième guerre mondiale ; M. Merlier, 1962, p. 95.

14. F. Passelecq, 1932, vol. I, p. 281.

15. C. Coquery-Vidrovitch, 1972, p. 475-477.

de résoudre le problème démographique et de la faiblesse des rendements d'un coton inférieur qui se vendait mal: 1,25 F en 1928, mais 90 centimes en 1929, 70 en 1931 et 60 seulement de 1933 à 1934.

Tableau 6. *Coton d'Afrique Occidentale française: exportations moyennes quinquennales (en tonnes).*

1910-1914	1915-1919	1920-1924	1925-1929	1930-1934	1935-1939	1954
189	467	895	3 500	2 500	3 900	1 300

Source: San Marco, 1940.

Dans l'ensemble des colonies portugaises, c'est seulement à l'incurie de l'administration, incapable d'assurer la distribution des semences ou de prodiguer les instruction techniques, que l'on peut imputer l'inefficacité du système. Il sévissait néanmoins sous une forme particulièrement archaïque sur le territoire de la Compagnie du Mozambique, créée en 1891, qui jouissait de droits souverains pour cinquante ans sur 160 000 km². Cette compagnie était la seule au monde à pouvoir encore se prévaloir, en 1930, de droits réguliers tout en assurant sur 6,5% du territoire, et grâce au travail de 4% de la population, 11,6% du commerce global de la colonie du 1918 à 1927¹⁶.

Les résultats ne furent pas toujours aussi décevants: c'est au tournant de la grande crise que fut lancée à grande échelle, toujours par les cultures obligatoires, la production du cacao, et surtout du café de la Côte-d'Ivoire, du Cameroun et du Rwanda-Urundi; dans ce dernier territoire, le «programme-café», introduit à titre expérimental en 1925 (obligation d'un demi-hectare par chef ou sous-chef), fut systématisé dès les premières répercussions de la crise.

Tableau 7. *Exportations de café du Rwanda (en tonnes).*

1929	1932	1935	1936	1937
50	100	375	1 150	2 000

Source: G. Molitor, 1937, p. 156-175.

Le démarrage en flèche des cultures spéculatives s'explique d'abord parce que les Africains, accablés par leurs charges, n'eurent d'autre recours, aux pires moments de la crise, que de compenser l'avitilissement de leurs revenus par un surcroît de production destiné à pallier l'effondrement des cours; mais, à la reprise, les paysans, finalement convaincus de la rentabilité de leurs efforts, s'adonnèrent volontairement aux productions nouvelles. Le démarrage spectaculaire en Afrique-Occidentale française en 1936 apparaît dans le tableau 8.

16. E. Böhm, 1938, p. 155.

Tableau 8. *Exportations d'Afrique-Occidentale française (en tonnes).*

Année		1935	1936
Produit	Café	5 300	43 500
	Cacao	6 700	49 700

Source: « L'évolution des exportations de l'Afrique-Occidentale française de 1905 à 1957 », *Institut d'Émission de IAOF et du Togo*, n° 36, juillet 1958.

Ces cultures spéculatives garantissaient le minimum d'argent frais nécessité par la capitation et la satisfaction des besoins primaires de consommation (d'où l'élimination corrélative de l'obligation des cultures).

En l'occurrence, le rôle d'institutions destinées à aider les producteurs ne fut pas négligeable : tel le Crédit Agricole (organisé en 1931 en Afrique-Occidentale française, en Afrique-Équatoriale française et au Cameroun), institué pour garantir les opérations de production à court et à moyen terme tout en favorisant le passage à la propriété privée puisque seuls pouvaient en bénéficier les paysans ressortissant d'une collectivité légalement reconnue (société de prévoyance, association agricole, etc.) et détenteurs de biens immatriculés à titre personnel — et non de patrimoines familiaux¹⁷; de même, les sociétés indigènes de prévoyance (SIP), dont le nombre quintupla en Afrique-Occidentale française en quatre ans (de 22 en 1929 à 101 en 1933 et 104 en 1936), même si ces dernières intéressèrent trop souvent le commandant de cercle sous l'angle exclusif des ressources complémentaires offertes par les cotisations obligatoires, si bien qu'en 1940 deux ou trois SIP sénégalaises seulement étaient à même de jouer un rôle utile, au Sine-Saloum¹⁸. Jusque-là, le travail obligatoire, qu'il s'agisse du travail des champs, des mines ou des chantiers ferroviaires, resta la règle générale.

Régime et législation du travail

En Afrique française, l'administration contrôlait les enrôlements, qui ne pouvaient en principe excéder, depuis 1921 en Afrique-Équatoriale française, « le tiers de la population mâle valide ayant atteint l'âge adulte ». Au Gabon, à partir de 1926, avec l'extension de l'exploitation forestière, les nouveaux exploitants étaient donc avisés qu'ils ouvraient leurs chantiers « à leurs risques et périls, et en sachant bien qu'ils s'exposaient à ne pas trouver sur place la main-d'œuvre nécessaire¹⁹ ».

Au Congo belge, la limite des recrutements était fixée à 25 % des « hommes adultes valides ». La limite fut abaissée à 10 % au milieu de la décennie en raison de la pénurie de main-d'œuvre ; mais, en règle générale,

17. Décret du 26 juin 1931. M. Desanti, 1940.

18. M. Tupinier 1940.

19. G. G. Antonetti, 1926-1927.

rale, le taux officiel de prélèvement fut très largement dépassé²⁰. Dans les colonies portugaises, une subtile distinction était établie entre « le travail correctionnel » réservé aux condamnés, et le travail — « obligation morale et sociale » — des hommes de quatorze à soixante ans, au moins six mois par an²¹, l'État ne devant pas « avoir scrupule à obliger et, si nécessaire, forcer les nègres sauvages d'Afrique à travailler, c'est-à-dire à s'améliorer par le travail, pour obtenir de meilleurs moyens d'existence, pour se civiliser²² ».

Le fléau des recruteurs sévissait surtout au Congo, où l'État déléguait aux sociétés son pouvoir de recrutement, comme à la Bourse du travail du Katanga (BTK), agence privée recrutant pour les mines dans les zones rurales. En 1926, pour pallier la pénurie de main-d'œuvre, le gouvernement accorda à l'Union minière du Haut-Katanga (UMHK) le monopole du recrutement dans le Maniema (province orientale) et au Rwanda-Urundi²³. Enfin, dans les colonies portugaises, éclataient des scandales périodiques, tel, au tournant du XX^e siècle, celui de la main-d'œuvre forcée et esclave dans les plantations cacaoyères de São Tomé-et-Principe, qui absorbaient annuellement de 2 000 à 4 000 « engagés volontaires ». Fidèle à sa tradition néo-esclavagiste, le Portugal rejeta en 1930 la « recommandation concernant la contrainte indirecte du travail » proposée par la Conférence internationale de Genève. En 1947 encore intervint le fameux rapport de protestation d'Henrique Galvão, député pour l'Angola au parlement. Lorsqu'il déclara que deux millions d'Africains avaient été expatriés des colonies portugaises, il fut arrêté pour cette raison en 1952²⁴. En 1903, le recrutement des mineurs du Transvaal fut confié à la Witwatersrand Native Labour Association (WNLA); contre l'assurance de réserver au chemin de fer de Lourenço Marques 47, 5 % du trafic sud-africain, la convention de 1928 permettait à quelque 250 recruteurs d'y engager jusqu'à 80 000 Africains par an. La moyenne annuelle entre 1913 et 1930 fut de 50 000 émigrants, soit un total de 900 000 dont 35 000 moururent et seulement 740 000 revinrent en bon état. La location des hommes constituait ainsi, avec le transit des marchandises, le support financier majeur de la colonie (les deux tiers en 1928)²⁵.

Outre le montant des permis d'émigration (9,8 % des recettes budgétaires en 1928-1929) et la taxation ferroviaire (28 %), on doit en effet tenir compte aussi des droits de douane assurés en retour (25 %) et, comme faisant partie des revenus tirés de la capitation, les sommes envoyées aux familles ou rapportées au pays²⁶.

20. M. Merlier, 1962, p. 134-135. La notion d'« adulte » était lâche puisqu'elle désignait les individus ayant « atteint le développement normal de l'adulte » ; H. Léonard, 1934, p. 382.

21. Code du travail de 1911. *Le régime et l'organisation du travail des indigènes dans les colonies tropicales*, Bruxelles, 1929, p. 224-315.

22. Recommandation de la commission, incorporée au Code du travail du 14 octobre 1914, citée par J. Duffy, 1962, p. 132.

23. B. Fetter, 1976, p. 90.

24. E. Böhm, 1938, p. 124; J. Duffy, 1962, p. 185.

25. E. Böhm, 1938.

26. Voir tableaux dans: J. Cardozo, 1931, p. 29.

Dans une mesure moindre, le Rwanda-Urundi joua un rôle analogue pour les mines du Katanga: en 1930, 7 300 travailleurs (sur une population totale de 350 000 « hommes adultes valides ») résidaient au Congo, dont plus de 4 000 au Katanga²⁷. Il faudrait aussi mentionner, un peu partout, l'émigration volontaire liée aux calamités naturelles (25 000 Rwandais émigrèrent sans doute en Ouganda lors de la grande famine de 1928-1929) ou à la fuite devant le travail forcé, comme celle à laquelle recoururent ainsi les Mosi de Haute-Volta, qui trouvèrent refuge en Gold Coast.

Toutes les puissances coloniales ressentirent à peu près en même temps la nécessité d'une réglementation du travail, qui n'avait auparavant qu'une valeur formelle, mais dont l'application devenait indispensable avec la prolifération de la main-d'œuvre²⁸. La réglementation, partout analogue, fixait la durée légale du contrat (trois ans maximum au Congo, deux ans dans les colonies françaises et portugaises), dont l'enregistrement, taxé, n'était pas partout obligatoire dans le « livret » du travailleur. Bien que l'administration des fédérations françaises eût fixé, à partir de 1922, le « salaire minimum » autorisé, les abus restèrent multiples en l'absence de toute inspection: il n'était pas rare qu'un Africain, croyant s'engager pour une année, se trouvât en fait expatrié deux ans ou davantage; le salaire était payé en marchandises et non en argent, la ration distribuée n'était pas celle qui était prévue à l'origine. Enfin, des amendes très élevées étaient infligées à la moindre infraction. En outre, au nom de la liberté affirmée du travail, l'emploi de journaliers qui échappaient à tout contrôle resta longtemps prépondérant.

La crise de la main-d'œuvre, particulièrement criante sur les chantiers miniers et ferroviaires, entraîna un changement de politique au Congo belge. Jusqu'aux années 1920, le modèle était resté celui des mines d'Afrique du Sud, où une main-d'œuvre non qualifiée, recrutée sur contrats de brève durée (de six à neuf mois), était renouvelée au fur et à mesure de son épuisement. À la suite d'une enquête de 1922, l'Union minière du Haut-Katanga entreprit ses premières réformes. L'augmentation rapide de la production (qui doubla dans les deux années suivantes) entraîna une hausse parallèle des effectifs africains (de 7 500 à 14 000). Ce fut l'origine du fameux paternalisme belge; la réorganisation des *compounds* (réserves) fut entreprise en 1926; en un an, le coût du travail augmenta de 40%, bien que le salaire ne représentât plus qu'un cinquième du budget; en 1930, pour la première fois, la natalité excéda la mortalité dans les camps de l'Union minière du Haut-Katanga, qui offraient alors les conditions de vie les moins défavorisées de l'Afrique centrale²⁹. Le succès de la politique de stabilisation de la main-d'œuvre, astreinte en retour à la régularité depuis 1928 et encadrée dans tous les domaines (loisirs,

27. P. de Dekker, 1974.

28. Au Congo belge, un décret de 1910 visant « tous les travailleurs indigènes » du Congo ou des colonies voisines, employés par un « maître civilisé » ou « soumis à l'impôt personnel » autre que la capitation; amendé en 1922. En Afrique-Équatoriale française, un décret de 1902, repris de 1907 à 1911, et entièrement refondu en 1922, bien qu'il fallût attendre 1935 pour voir paraître le premier arrêté d'ensemble déterminant ses conditions d'application. En Afrique-Occidentale française, le premier décret d'ensemble regroupant les mesures locales en 1928 seulement. Colonies portugaises, un code du travail de 1911 fut révisé en 1926, puis en 1928 (code Salazar). H. Léonard, 1934.

29. B. Fetter, 1976, p. 113.

religion, école, etc.), fut évident lorsque, à la suite de la crise, le personnel fut restreint, passant de 16 000 à seulement 5 000 individus entre 1930 et 1932, ce qui provoqua des révoltes successives des Rhodésiens du Nord qui voulaient échapper aux rapatriements, une série d'émeutes par les ouvriers vivant hors des camps et la révolte des Rwanda-Urundais en 1932.

L'impôt

En dépit des progrès réalisés, l'essor indéniable de l'économie ne se répercuta guère sur le niveau de vie des Africains. Certes, le salariat entra dans les mœurs; le monde des travailleurs congolais décupla en dix ans: 47 000 en 1917, 427 000 en 1927, chiffre à nouveau dépassé seulement en 1937, après la régression de la grande crise³⁰. Cela ne représentait néanmoins qu'un pourcentage modéré de la population: moins de 20% des «hommes adultes valides» au Congo, qui absorbait en outre 2% des «hommes adultes valides» du Rwanda³¹ et, encore en 1950, seulement 2% de la population totale en Afrique française³².

Malgré la courbe ascendante des offres d'emploi, les salaires ne suivirent pas, car, à la différence de la Grande-Bretagne, restée fidèle à sa politique déflationniste, l'inflation des années 1920 fut le phénomène dominant des finances des autres pays européens: en 1926, le franc français avait perdu les quatre cinquièmes de sa valeur d'avant-guerre, le franc belge un peu plus (parité de 100 francs belges pour 87,60 francs français en 1926, stabilisée l'année suivante aux alentours de 100 francs belges pour 71 francs français), sans parler de l'inflation galopante de l'escudo portugais.

Compte tenu de l'inflation métropolitaine, subie en Afrique sur la valeur des marchandises d'importation sans que les prix à l'exportation en soient modifiés pour autant pour le producteur, les salaires réels des Africains eurent donc tendance à se dégrader. La seule tentative couronnée de quelque succès fut la substitution progressive au paiement en nature du numéraire imposé au Congo belge à partir de 1916 et plus lentement propagé en Afrique-Équatoriale française. C'est que la mesure conditionnait en retour l'acquittement de l'impôt en argent, exigible de tous les adultes valides et considéré, depuis le début du siècle, comme le signe de l'accession du pays à l'économie monétaire et, partant, la condition de son développement.

Ce problème de l'impôt greva de plus en plus lourdement le pouvoir d'achat des Africains entrés dans le cycle de production coloniale. L'achèvement de la pénétration coloniale et les progrès de l'administration, consolidée depuis la guerre, interdisaient de plus en plus aux populations d'y répondre par la fuite ou les révoltes. Plus régulières, les rentrées dues aux impôts se mirent enfin à jouer leur office de source majeure du financement de l'expansion: d'où, entre les deux guerres, une augmentation de la capitation plus rapide que celle de la rémunération des travailleurs.

30. *Rapports annuels sur l'administration de la colonie du Congo belge*, 1919 à 1939.

31. 7 300 travailleurs sur 350 000 «hommes adultes valides»; P. de Dekker, 1974.

32. T. Hodgkin, 1956, p. 118.

Les revenus des paysans restaient, en effet, dérisoires, surtout dans le cadre des cultures obligatoires: de 1928 à 1932, au Congo belge, 700 000 planteurs de coton touchèrent chacun en moyenne 165 F par an; les riziculteurs faisaient à peine mieux (170 F)³³. Les résultats étaient pires en Afrique-Équatoriale française. En cultivant 20 ares de coton par an (à raison de deux cents jours réglementaires), le paysan oubanguien gagnait seulement, à la même époque, de 9,20 F à 40 F, soit à peine plus que le montant de l'impôt³⁴.

Moins misérable, la rémunération des salariés ne suivit guère l'inflation, bien qu'elle eût tendance à progresser plus vite dans les zones les plus ouvertes à l'économie monétaire: le salaire mensuel moyen tomba au Moyen-Congo de 25,45 F en 1912 — considérée comme une année de pointe, il est vrai (19,30 F en 1913) — à 19,35 F en 1920, pour remonter à une trentaine de francs seulement en 1929³⁵. Il était plus élevé dans les zones d'exploitation forestière gabonaise (40 à 50 F), qui rejoignaient à peu près la moyenne du Congo belge (60 francs belges par mois)³⁶.

Au mieux, dans les zones les plus productives, l'impôt connut une hausse parallèle, comme au Gabon, où la durée du travail exigible pour l'acquitter eut même tendance à décroître au long de la décennie: de vingt-trois jours au lendemain de la guerre à dix-huit jours à la veille de la crise. Dans l'ensemble, néanmoins, la charge fiscale s'alourdit, en tous les cas pour les paysans, et surtout pendant la crise, avec les licenciements de travailleurs et l'effondrement du cours des produits tropicaux. On constate, d'une façon générale, que la fiscalité directe pesant sur l'Africain excédait alors largement la rémunération de son travail, le condamnant à l'endettement et à la misère, et ce, d'autant que l'impôt plafonna précisément au moment où les cours, au plus bas, entraînaient la rémunération paysanne la plus faible. Les cas étudiés de la Guinée ou de la Côte-d'Ivoire (voir fig. 15.3) montrent que, pendant ces années dramatiques, le paysan eut à payer plus qu'il ne percevait, au moins dans le cadre de l'économie monétaire. Malgré l'essor parallèle des cultures spéculatives, tous les témoignages concordent: la misère fut profonde. Les paysans puisèrent dans leurs maigres réserves, cédèrent leurs dernières pièces d'argent thésaurisées à grand-peine et allèrent jusqu'à vendre leurs rares biens familiaux.

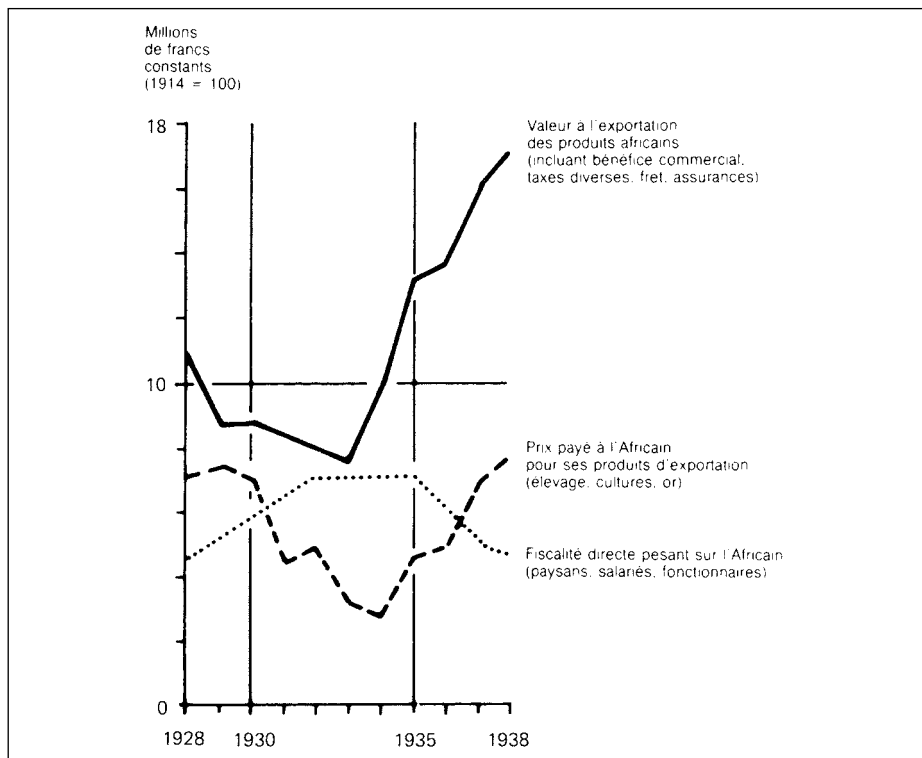
Bien que la comparaison soit difficile entre les territoires, on peut dégager à la fois certaines analogies et certaines divergences d'évolution. C'est dans les colonies portugaises que le poids de la capitation resta uniformément le plus lourd, puisqu'elle correspondait officiellement à trois mois de travail — l'impôt étant payable en travail, le salaire quotidien correspon-

33. M. Merlier, 1962, p. 83-84.

34. San Marco, 1940.

35. Rapports annuels, Moyen-Congo, archives AEF, Aix-en-Provence, dossier 4 (2) D. Voir C. Coquery-Vidrovitch, 1972, p. 490-492.

36. En 1927, par exemple, 227 millions de francs belges pour 315 000 travailleurs, soit 720 francs belges par an ou 60 francs belges par mois (60 francs belges = 42,50 francs français). En 1924, l'Union minière du Haut-Katanga rémunérait entre 30 et 45 F un travail effectif de trente jours. B. Fetter, 1976.



15.3. *Évaluation approchée des possibilités monétaires africaines en Guinée française (1928-1938).*
 [Source: M. Trentadue, « La société guinéenne dans la crise de 1930 », *Revue française d'histoire d'outre-mer*, vol. LXIII, 232-233, 1976, p.633.]

dant était estimé de 1 à 1,5 % de son montant —, la capitation était aussi proportionnellement élevée en Afrique-Occidentale française. Le montant de l'impôt direct perçu par habitant en 1915 était de 2 F en Afrique-Occidentale française, 1,55 F en Afrique-Équatoriale française et 1,35 F au Congo belge. C'est que la charge était d'autant plus élevée que le pays était davantage contraint de vivre sur ses ressources propres (voir tableau 9).

D'une façon générale, les budgets coloniaux restaient partout approvisionnés de façon analogue: 25 % tirés des taxes douanières et 25 % de la capitation³⁷. Le drame fut qu'à la crise l'administration voulut exiger du second poste de combler le déficit du premier (tombé partout à moins de 20 % en 1932). Néanmoins, là encore, les Congolais furent les moins défavorisés: si,

37. En AOF, le budget fut approvisionné, de 1928 à 1935, pour près de la moitié (de 43 à 45 %) par la capitation + douane. Un tiers provenait des autres impôts, surtout indirects (de 15 % à 20 %) — qui reposaient aussi largement sur les populations indigènes (impôt foncier, taxes sur le bétail, taxe de consommation et de circulation) — et sur le chemin de fer (de 13 à 16 %), ce dernier par ailleurs constamment déficitaire. Le reste (de 24 à 21 % seulement, pourcentage analogue à celui du Congo belge) était assuré par les diverses entreprises publiques ou privées (domaine, patentes, revenus, exploitations industrielles). *Annuaire statistique*, cité dans la source du tableau 9.

Tableau 9. *Part relative de la capitation dans les recettes totales des budgets coloniaux.*

Année	En pourcentage						En millions de francs		
	Congo belge		Afrique-Occidentale française		Afrique-Équatoriale française		Montant global de la capitation		
	Taxation de la population africaine	Taxes douanières	Taxation de la population africaine	Taxes douanières	Taxation de la population africaine	Taxes douanières	Congo belge (FB)	AOF (FF)	AEF (FF)
1928	—	—	20	29,4	22,6	27,3	—	144	27
1931	21,2	21	28	18,4	22,5	30,9	115	181	38
1932	29	19,6	28,7	19,9	24,6	30,9	109	168	37
1934	22,5	18,9	27,1	21,1	19	30,3	82	154	41
1935	22,4	27,9	25,8	23,9	46,5	—	91	153	—

Source : *Rapports annuels sur l'administration de la colonie du Congo belge, 1932-1938. Annaires statistiques de l'AOF, vol. I, II, 1932-1938 et de l'AEF, vol. I, 1936-1951.*

en 1931, l'impôt moyen par habitant était encore proche de celui qu'exigeait l'administration française (en moyenne par habitant, 12,48 francs français en Afrique-Occidentale française et 11 francs en Afrique-Équatoriale française, contre 11,50 francs belges au Congo ou 8,30 francs français), la régression lors de la crise fut plus sensible (l'apport total de la capitation y tomba de 29 % contre 15 % en Afrique-Occidentale française entre 1931 et 1934, sans parler de l'Afrique-Équatoriale française, où il augmenta de 43 % entre 1929 et 1934!).

C'est qu'en Afrique française, en dépit d'abattements parfois dramatiquement réclamés par les administrateurs locaux au moment de la crise, l'absence de soutien métropolitain obligeait à « ne s'engager dans la voie [des réductions] qu'avec beaucoup de prudence³⁸ ». En revanche, au Congo, si la situation était dans l'ensemble pire à la fin de la période, l'impôt resta toujours inférieur à un mois de salaire, et le temps de travail exigé pour couvrir, en sus, les besoins élémentaires (exprimés par l'achat du *kitenge* ou tissu imprimé), qui était monté jusqu'à près de cinq mois, avait plutôt décliné depuis 1920, sinon depuis l'avant-guerre, pour remonter à un mois et demi à peine.

On retrouve ici — bien qu'encore à l'état embryonnaire — les effets d'une politique d'investissement plus précoce, qui devait aboutir à un système de production plus dynamique, ou du moins qui tendait à prendre ses distances vis-à-vis du type attardé d'exploitation de la zone sahéenne

38. Circulaire n° 68 du commissaire de la République au Cameroun, 19 septembre 1932, Archives Yaoundé, APA-10895/A.

Tableau 10. Valeur de l'impôt annuel de capitation dans quelques régions rurales par rapport au salaire mensuel (salaire mensuel global: 1912-1933 =100).

	Impôt					Impôt + <i>kitenge</i>				
	1912	1920	1924	1928	1933	1912	1920	1924	1928	1933
Bas et Moyen-Congo	65	50	36	31	78	106	175	198	119	138
Kasai	75	37	41	22	59	175	482	291	143	135

Source: J. P. Peemans, 1968, p. 361. En AOF, en revanche, la SCOA estimait encore en 1940 que l'impôt reprenait au paysan arachidier la moitié de ses gains annuels. Rapport annexé au bilan, archives de la société.

française, où, faute de produit rentable, on en était encore à faire rendre gorge à l'Africain pour essayer d'éviter la faillite économique.

Les crises et leurs répercussions

Toujours précaire, la situation des Africains redevint en 1930 aussi tragique qu'en début de période.

Production

Malgré l'échelle mondiale des hostilités, la guerre de 1914 provoqua un accroissement spectaculaire de la production. À quelques rares exceptions près (comme le cas du bois d'okoumé gabonais, entièrement dépendant du marché allemand, qui lui fut brutalement fermé), les exportations et les bénéfices des firmes expatriées connurent une hausse appréciable. Le fait est que l'« effort de guerre » fut particulièrement poussé en Afrique francophone. En 1915, on lança un programme d'« intensification de la production » qui atteignit son point culminant en 1916-1917³⁹. Des camps de travail furent organisés pour la culture et la récolte des produits dits « stratégiques » (caoutchouc, oléagineux, bois, etc.); et, surtout, le gouvernement français garantit provisoirement leur vente; en 1918, il réquisitionna 140 000 tonnes d'oléagineux et, en 1919, la réquisition atteignit presque 3 millions de tonnes. La production de certains articles comme l'huile de ricin et le caoutchouc connut alors un grand essor; elle s'effondra définitivement quand la première guerre mondiale s'acheva et que l'État cessa de les acheter. Dans l'ensemble, cependant, la guerre montra qu'il était nécessaire de s'organiser (tel fut le rôle joué par la Conférence économique coloniale de 1917) et servit à lancer les premières entreprises spéculatives à grande échelle: celle du coton dans l'Oubangui-Chari (actuelle République centrafricaine), du bois au Gabon et en Côte-d'Ivoire, au début des années 1920, après la crise violente mais brève, de 1921-1922.

39. Voir la circulaire du 13 février 1915, AEF, cité dans: C. Coquery-Vidrovitch, 1972, p. 492. En ce qui concerne l'Afrique-Occidentale française, voir M. Michel, 1982.

Ce fut pour des raisons opposées que la crise de 1930, qui provoqua l'effondrement des prix, conduisit à une redéfinition des objectifs et des techniques de production, tout au moins dans les territoires soumis à l'autorité française, dont l'économie était restée jusque-là une « économie de traite ».

Il ne s'agissait pas d'une crise due à la surproduction ; le niveau très bas des rendements signifiait que les produits en question ne représentaient qu'une proportion minime du commerce international (par exemple, les exportations d'arachide du Sénégal représentaient 50 % des rentrées de l'Afrique-Occidentale française, mais seulement 5 % de la production mondiale), et les mesures de protection prises par les autorités coloniales assurèrent un rapide redressement grâce à une politique de subvention pourtant limitée (primes à l'exportation en Afrique-Occidentale française, destinées à dédommager de la chute des prix les firmes expatriées ; souscription de la dette nationale en Afrique-Équatoriale française, alors au bord de la banqueroute à cause du déficit des revenus douaniers).

Écrasés par des impôts qu'ils ne pouvaient plus payer (on avait maintenu un taux d'imposition élevé malgré l'effondrement des prix et des salaires), les Africains réagirent à la baisse de leurs revenus en accroissant leur production. Comme nous l'avons vu, c'est en plein cœur de la crise que les cultures de type tropical (café, cacao, bananes, coton) connurent un essor dû uniquement à la production des petits planteurs africains). Malgré des prix très bas, la chute du tonnage des exportations — important en 1932 — fut rapidement enrayée. Le taux de production moyen des années d'après-guerre fut dispersé, pour la première fois, en 1931 et, définitivement cette fois, à partir de 1934. C'était naturellement là la conséquence de l'effort entrepris dans les années 1924-1928, très florissantes, ainsi que de la politique de développement des transports, qui avait été vigoureusement poursuivie pendant la crise grâce aux prêts octroyés aux colonies françaises en 1913.

Toutefois, étant donné que l'allocation de ces points coïncide avec la période de dépression la plus grave, ils servirent essentiellement non à promouvoir l'expansion des programmes, mais plutôt à compenser, quoique très partiellement, le déficit local, surtout au Cameroun (où les camps de travail furent abandonnés) et en Afrique-Occidentale française, où plus de la moitié des opérations continuèrent à être financées par la fédération, dont les ressources étaient très limitées. En outre, cette politique de prêts massifs mena à un accroissement rapide de la dette interne au moment même où les recettes des budgets coloniaux s'effondraient à cause du déficit des revenus douaniers.

Ainsi l'évidente transformation économique qui eut lieu pendant cette période fut-elle réalisée et payée par la paysannerie, étant donné que l'accroissement des impôts producteurs coïncida avec le moment où les prix atteignaient leurs niveaux les plus bas et où, en conséquence, les salaires des travailleurs ruraux baissaient. On considère généralement que l'accroissement des recettes des impôts et le développement du secteur salarié de la population agricole (qui vint remplacer peu à peu le travail

forcé) devaient être liés à l'expansion des cultures spéculatives. Toutefois, ces cultures servirent essentiellement à lancer un processus de différenciation sociale en permettant l'apparition d'une classe de « nouveaux riches » locaux, petits propriétaires terriens et entrepreneurs commerciaux, qui gagnaient de l'argent en profitant de la misère et de l'endettement de la majorité. Par exemple, il est significatif que, pendant les années de crise, l'épargne augmenta considérablement dans les pays africains, qu'il s'agisse du nombre des comptes-épargne ou de la valeur des dépôts. Cette croissance de l'épargne renvoie évidemment aux petites classes moyennes de « compradores », qui comprirent bien vite, grâce aux conditions commerciales relativement favorables, que leur statut dépendait de la rapidité avec laquelle ils adopteraient les règles du jeu capitaliste.

D'un autre côté, pour la masse des petits paysans pauvres, la situation s'aggrava. Les Africains durent puiser dans leurs maigres réserves, hypothéquer leurs terres et devenir des métayers selon les systèmes des « deux tiers » et des « trois quarts » (l'*abusa* des plantations de cacao de la Côte-d'Ivoire). Il n'était plus nécessaire de les obliger à travailler par des lois strictes et obligatoires. À partir de 1931, le manque d'argent (celui-ci ne pouvait plus être évité) devint aigu; les paysans pouvaient de moins en moins revenir au mode de subsistance traditionnel fondé sur les cultures vivrières, car celles-ci leur permettaient à peine de survivre. Ils n'avaient, strictement parlant, plus le choix⁴⁰.

Pénurie de vivres, famines et épidémies

Une des caractéristiques de cette période fut la gravité des pénuries de vivres.

L'économie de guerre des années 1915-1918 eut une série de lourdes implications — le pas le plus nocif fut franchi quand on réquisitionna des vivres pour la métropole au moment même où les troupes (10 000 hommes seulement en Afrique-Équatoriale française, mais un peu plus de 160 000 en Afrique-Occidentale française) vidaient les campagnes. Au Gabon, le quart seulement de la production obligatoire fut laissé à la consommation locale. On exporta même le manioc du Moyen-Congo et d'Oubangui-Chari: 210 tonnes en 1915, 157 tonnes en 1917⁴¹. En Afrique-Occidentale française, ayant décidé d'exporter les produits de base, l'administration vida ainsi les greniers de réserves, déjà éprouvés par la succession de deux années de demi-sécheresse (1911-1912) et d'une année d'aridité totale (1913), qui s'était étendue dans toute la zone soudanienne, du Sénégal au Ouadaï et au Tchad. De la disette périodique, on passa à la famine meurtrière (sans doute de 250 000 à 300 000 victimes)⁴², tempérée seulement par les 4 000 tonnes

40. Pour l'Afrique-Équatoriale française, voir G. G. Reste, *Rapport économique au Ministère des colonies*, Brazzaville, 24 juin 1937, Archives nationales, section d'outre-mer, Paris (ANSOM), Fonds Guerut, 827. Pour l'Afrique-Occidentale française, voir le rapport d'E. Giscard d'Estaing au Ministère des colonies sur sa mission en Afrique-Occidentale française, 1931-1932, ANSOM, *Affaires politiques*, p. 539. Voir C. Coquery-Vidrovitch, 1977 et (dir. publ.), 1976.

41. Voir circulaire du 13 février 1915, AEF; C. Coquery-Vidrovitch, 1972, p. 492.

42. J. Suret-Canale, 1964, p. 169-172.

de céréales que le Soudan français (actuel Mali) n'avait eu ni les moyens ni le temps d'expédier en France⁴³.

Tableau 11. *Afrique-Occidentale française: exportations vivrières soumises au régime de la réquisition (en milliers de tonnes).*

	1916	1917	1918	1919	TOTAL
Maïs	1,5	4,6	—	—	6
Mil	9,6	3,6	1,3	1,6	16,2
Paddy et riz	—	2,7	—	—	3
TOTAL	11,3 ^a	11,1 ^b	3,2 ^b	3,3 ^b	25,2

Source: Annuaire du gouvernement général de l'AOF, 1917-1921, Paris, Larose, 1921, p. 55.

a. Y compris bois, cola, gonakié.

b. Plus haricots.

En Afrique-Équatoriale française, où les ventes forcées se prolongèrent dans la décennie suivante pour approvisionner le chantier du Congo-Océan, la famine, amorcée depuis 1918, gagna la moitié nord du pays (Woleu-Ntem) entre 1922 et 1925: la population fang s'en trouva probablement réduite de moitié: 140 000 individus (?) réduits à 65 000 en 1933⁴⁴. Les populations africaines furent alors la proie des épidémies: recrudescence de la variole et surtout extension de la grippe espagnole importée d'Europe, qui fit peut-être disparaître un dixième de la population de l'Afrique-Équatoriale française⁴⁵.

Sans connaître ce paroxysme, le problème des famines par pénurie vivrière due au système colonial fut une constante de la période: on le retrouve, par exemple, en 1928-1929 au Rwanda, «grenier» du Congo belge, à la suite d'une nouvelle sécheresse⁴⁶. C'était bien le signe de la fragilité du pays, que la traite épuisait en dépit du gonflement des chiffres d'exportation.

En 1930, on retrouva des situations de famine aiguë, comme celle du Niger, dont les Zerma-Sonrai gardent un souvenir atroce: à l'origine, une invasion de sauterelles, mais le système colonial fit tout pour l'aggraver, comme en témoignent les rapports de l'époque, pleins d'une autocritique sévère: des charges fiscales démesurées (passées en dix ans de 1,25 à 7 F) encourageaient l'exil vers la Gold Coast au détriment des tâches vivrières. Le travail forcé, accentué depuis 1927 par l'implantation administrative à Niamey et le prolongement du chemin de fer, ne tenait aucun compte d'un calendrier agricole que la précarité des pluies rendait particulièrement contraignant. Les greniers à mil, non obligatoires, dépendaient exclusivement des chefs de canton... En 1931, le refus d'abaisser la capitation et la pratique de son paiement collectif, qui obligeait les paysans à cotiser pour les déserteurs et

43. H. C. Cosnier, 1921, p. 253.

44. G. Sautter, 1966, p. 859, 864 et 871.

45. Huot, Marzin, Ricau, Grosfillez, David, 1921.

46. Ce qui n'empêcha pas l'essor ultérieur des exportations de manioc, passées de 239 à 2 515 tonnes entre 1930 et 1934. P. de Dekker, *op. cit.*

les morts, conduisirent à une situation, où, comme le signale un rapport, « des villages entiers disparurent et une classe d'âge [...] fut à jamais décimée⁴⁷ » avec, dans certaines zones, une mortalité supérieure à 50 %.

Dans l'ensemble, néanmoins, la catastrophe fut moins spectaculaire. Les famines furent enrayerées grâce aux progrès des moyens de transport, les épidémies par les premières campagnes sanitaires. Néanmoins, la chute des prix et l'arrêt du travail furent partout cruellement ressentis: « C'est sur le prix payé au producteur que la baisse se fit le plus lourdement sentir. Le pouvoir d'achat de l'indigène se réduisit dans des proportions que les crises antérieures n'avaient jamais connues⁴⁸ ».

Il est révélateur qu'en Afrique francophone l'immigration urbaine à grande échelle commença exactement au moment de cette grande crise. Malgré la stagnation générale de la croissance de la population (en Afrique-Occidentale française, 14,4 millions d'habitants en 1931 et 14,6 millions en 1936), les villes et les cités commencèrent à être submergées par l'afflux massif de paysans misérables, et cela, en dépit du fait que la situation de l'emploi y était critique: en 1936, par exemple, il n'y avait toujours pas plus de 167 000 salariés en Afrique-Occidentale française, c'est-à-dire à peine un peu plus de 1 % de la population. Toutefois, entre 1931 et 1936, les populations de Dakar et d'Abidjan augmentèrent de 71 %, tandis que celle de Conakry doublait. Encore plus révélateur est le cas d'une petite bourgade appauvrie de l'intérieur, Ouagadougou, qui vit sa population cesser de diminuer et s'accroître d'un tiers pendant la même période.

La stagnation généralisée de la croissance démographique pendant cette période indique bien que la pauvreté y prévalait, car les dépenses sociales, elles, par contraste, tendaient partout à augmenter: témoin l'accroissement des dépenses pour la santé, celui du nombre des dispensaires et des facilités médicales, qui contribuèrent effectivement à faire reculer les fléaux traditionnels (trypanosomiase, maladies vénériennes, lèpre). En revanche, les populations se montrèrent particulièrement vulnérables pendant la période 1931-1936, celle de la plus grande imposition — aux épidémies (« maux sporadiques »: grippe, variole, etc.). Il est très tentant de lier cet accroissement des maladies à l'état de profonde détresse et de misère physique dans lequel se trouvait une population affaiblie et sans défense⁴⁹.

Le bilan économique

Du fait de leur maintien sous le contrôle rigoureux de l'administration et de leur très faible participation aux transformations socioéconomiques, les populations se trouvaient, à l'issue de la période, en porte à faux avec un système qui était, lui, en pleine mutation.

47. Cité par F. Fuglestad, 1974, p. 25.

48. Société du Haut-Ogoué, compte rendu à l'Assemblée générale des actionnaires, 1930, archives de la société.

49. Voir C. Coquery-Vidrovitch, à paraître.

Le secteur privé

L'époque vit, en effet, l'essor de firmes puissantes qui avaient tout juste pris naissance au début du siècle. Le Congo belge était à la pointe de l'évolution. À la veille de la crise, on comptait dans le pays 278 entreprises industrielles et commerciales, 36 sociétés étrangères représentées, sans compter une poussière de comptoirs locaux appartenant à des particuliers (au total, le nombre d'établissements s'était accru d'un tiers en trois ans, passant de 4 500 en 1926 à 6 600 en 1929).

Tableau 12. *Les sociétés belges installées au Congo en 1929.*

	Transport	Banque	Mine	Agriculture et industrie	Commerce (et éventuel- lement agriculture et industrie)	Forêt (ou forêt et agriculture)
Nombre	23	24	27	125	88	9
Capitaux (en millions de francs)	2 167	1 037	951	1 982	1 196	105
Capital moyen par société	94	43	35	16	14	12

Source: F. Passelecq, 1932, p.362.

De 1919 à 1930, le montant des capitaux investis s'était accru d'un milliard de francs-or — dont un milliard redevable aux émissions coloniales. Le portefeuille de l'État (évalué à 16 milliards de francs-or en 1928, valeur boursière tombée à 5 milliards en septembre 1930 et ramenée à un tiers de l'actif détenu par le secteur privé) était alors estimé à la moitié de la valeur des titres congolais possédés par des particuliers. Mais, bien que les secteurs couverts fussent déjà diversifiés, l'impulsion majeure était venue des activités minières et ferroviaires: quatre groupes principaux (Société générale, Empain, Cominière et Banque de Bruxelles) assuraient, avec plus de 6 milliards, près de 75% du capital⁵⁰; le principal, la Société générale, en assumait à lui seul la moitié, contrôlant trois compagnies de chemin de fer, trois compagnies générales, deux banques, douze compagnies minières, six plantations, trois compagnies financières, onze compagnies industrielles et commerciales et une compagnie immobilière, c'est-à-dire presque toute la production minière (cuivre, diamant, radium, une bonne partie de l'or), l'ensemble de l'industrie du ciment et les principaux équipements hydroélectriques⁵¹.

Son succès était lié au niveau productif de ses mines, parmi lesquelles dominaient:

50. S. H. Frankel, 1938, p.292.

51. En outre, la Société générale participait largement à sept autres compagnies, et était représentée au conseil d'administration d'une quinzaine d'autres. *Ibid.*, p. 294.

— l'Union minière du Haut-Katanga (cuivre), née en 1906 d'une convention avec le Comité spécial du Katanga; ce comité, héritier lui-même de la Compagnie du Katanga (1891), avait reçu de l'État, en 1900, la gestion économique de la zone et était entré en activité avec l'arrivée du rail à Élisabethville (actuelle Lubumbashi) en 1910;

— la Forminière (diamant du Kasai), dont la prospection avait débuté en 1907 et l'exploitation en 1914.

Il contrastait avec la relative inactivité des autres compagnies concessionnaires, dont la plupart n'avaient pas réuni suffisamment de capitaux pour exploiter leurs trop vastes superficies.

Cela était particulièrement vrai, on le sait⁵², de l'Afrique-Équatoriale française, paralysée depuis 1900 par un malencontreux régime concessionnaire de trente ans, qui avait bradé le territoire à une quarantaine d'énormes sociétés à monopole dont la plupart s'étaient déjà effondrées à la veille de la première guerre mondiale. Quelques-unes parmi les rares survivantes s'étaient muées en sociétés strictement commerciales (Société du Haut-Ogoué, dans la moitié orientale du Gabon; Compagnie propriétaire du Kouilou-Niari, rachetée par les frères Lever en 1911), ou en vagues exploitations de palmeraies restées dans un état rudimentaire (Compagnie française du Haut et du Bas-Congo). D'autres avaient servi à proroger tardivement un absurde régime de contrainte et de misère sur des produits non rentables ou même déjà condamnés (Compagnie forestière Sangha-Oubangui, au capital de 12 millions de francs pour un monopole portant sur 17 millions d'hectares, regroupant onze anciennes compagnies concessionnaires du Moyen-Congo et de l'Oubangui-Chari, qui imposa son monopole sur la cueillette de caoutchouc jusqu'en 1935). En revanche, le diamant oubangien, découvert depuis 1913, n'entra pas en exploitation avant les années 1930. Le seul « boom » avait été au Gabon celui du bois d'okoumé, matière première de l'industrie du contreplaqué née de la première guerre mondiale.

À la veille de la crise, 107 entreprises totalisaient un capital nominal de 309 millions de francs qui, en francs-or, avait à peine doublé depuis 1913 (où le capital sociétaire privé atteignait 70 millions). Le rôle moteur restait imparti à l'État, signe d'un pays réputé pauvre, où le secteur privé avait, de longue date, abandonné à la puissance publique la charge des énormes dépenses d'équipement.

On était loin du succès d'une firme comme Lever qui, à partir des premières plantations de palmiers à huile acquises au Congo belge (concession de 750 000 hectares de la SEDEC — Société des huileries du Congo belge — 1911), étendit bientôt son empire oléagineux à l'ensemble de l'Afrique de l'Ouest (Gabon/Moyen-Congo, Nigéria, Cameroun). Unilever, finalement constitué en 1928 à la suite de la fusion de la firme britannique avec le trust germano-hollandais des margarines, développa, à côté de l'empire anglais de l'United African Company, toute une série de filiales françaises (Niger

52. Voir C. Coquery-Vidrovitch, 1972.

français Nosoco au Sénégal, Compagnie française de Côte-d'Ivoire, etc.) qui prirent surtout leur essor au tournant de la deuxième guerre mondiale⁵³.

En effet, l'Afrique-Occidentale française resta le domaine de firmes commerciales fondées sur l'agriculture d'exportation. Même en ce domaine, le retard sur le Congo belge était énorme.

Tableau 13. *Investissements dans les entreprises de l'Afrique-Occidentale française en 1943 (en pourcentage).*

	Commerce	Plantations	Forêt	Mines
Toutes les entreprises	38	18	12,5	7,5
Sociétés seulement	42,8	11-12	11-12	8,8

Source: Jean Dresch, 1952, p.232-241, d'après l'enquête réalisée par le Ministère des colonies en 1943, ANSOM, série Affaires économiques, carton 52.

En 1938, la fédération française ne comptait qu'une cinquantaine de firmes commerciales, dont le capital social n'excédait guère 600 millions de francs⁵⁴. Dix faisaient alors état d'un capital supérieur à 20 millions, parmi lesquelles deux seulement assumaient le tiers de l'ensemble: la Société commerciale de l'Ouest africain (SCOA), fondée en 1906 avec un capital de 125 millions de francs, et la Compagnie française de l'Afrique occidentale (CFAO), fondée depuis 1887 avec 75 millions de francs⁵⁵. Mais leurs investissements, restés inexistantes avant guerre, n'avaient guère excédé une moyenne de 10 à 20 millions de francs-or à elles deux dans les meilleures années, même s'ils représentaient en fin de période 10% du total investi en Afrique française⁵⁶.

C'est que la traite, qui consistait à rassembler et drainer vers les ports les produits du pays exportés bruts ou semi-bruts, et à répartir en échange les biens manufacturés d'importation surtout destinés à la consommation, était peu exigeante en capitaux. Certes, les années 1920 incarnèrent la période triomphante de l'« économie de traite », et l'inflation fut une source de profit majeur: de 1913 à 1920, le commerce extérieur de l'Afrique-Occidentale française passa de 277 à 1 143 millions de francs; en cinq ans, la valeur des cotonnades britanniques exportées vers l'Afrique quadrupla et, si l'on tient compte de la stabilité de la livre, augmenta de 800% par rapport aux prix français de 1914. En quelques années, SCOA et CFAO essaimèrent dans l'ensemble de l'Afrique occidentale et, dès 1924, elles avaient atteint leur configuration à peu près définitive (SCOA: 140 comptoirs, 145 en 1930, 250 en 1940; CFAO: 141 comptoirs, 191 en 1930, 411 en 1939). Mais elles opéraient aussi bien

53. M. Sherril, 1973, p.48.

54. M. Tupinier, 1940.

55. En 1945, la capitalisation boursière des deux firmes représentait 84% de celle des sociétés commerciales cotées en Afrique-Occidentale française et 52% de celle de l'ensemble des entreprises. Voir P. Valdant, 1946, p.269.

56. Sur l'histoire des deux firmes, voir C. Coquery-Vidrovitch, 1975.

dans les territoires britanniques, dont le commerce était plus dynamique: palmistes et étain du Nigéria pour la CFAO, cacao de la Gold Coast pour la SCOA; cette dernière y consacra bientôt un tiers de son chiffre d'affaires.

Si la crise fut durement ressentie, c'est que la prospérité, en grande partie spéculative, résista d'autant moins à l'effondrement des cours que la diversification des activités n'était guère amorcée; l'industrialisation était encore à peu près nulle, et la traite traditionnelle constituait encore, à la veille de la deuxième guerre mondiale, l'essentiel des activités de l'Afrique-Occidentale française.

Quant aux colonies portugaises, elles n'avaient guère réussi encore à opter entre ces différentes formules. Le Mozambique se trouvait dans un état de médiocrité générale; il continuait à subir largement le régime concessionnaire, où, à côté du pillage relativement efficace de la Compagnie du Mozambique ou des assez bonnes terres sous-concédées par la Compagnie du Zambèze, la Compagnie Niassa avait perdu son monopole en 1929 en raison de ses résultats désastreux⁵⁷. Il résista très mal à la crise (la valeur des exportations tomba de moitié entre 1929 et 1933). En Angola, la première tentative d'exploitation minière fut celle de la Diamang, à capitaux belges et anglais, qui faisait depuis 1920 figure de soutien financier majeur de la colonie en dépit du caractère encore très limité de son apport (600 000 livres sterling en 1929, soit le quart de la valeur des exportations angolaises): exemptée de taxes et de douane, la société, qui disposait de façon exclusive du travail et du marché, forgeait déjà son empire monopolistique.

Équipement et production

En ce qui concerne l'équipement et la production, le bilan économique restait encore maigre à la fin de cette période. L'œuvre majeure avait été celle du chemin de fer, pour lequel l'État avait partout suppléé ou largement financé les anciennes compagnies privées. Le réseau du Congo belge s'était considérablement étendu: les investissements dans ce domaine étaient passés de 480 millions de francs-or en 1920 à 535 millions en 1935 et la longueur du réseau de 1 940 km à 2 410 km. Au total, en 1934, le gouvernement avait garanti le capital ferroviaire jusqu'à concurrence de 2 271 millions de francs. La charge correspondante s'élevait en 1934 à 103 millions de francs⁵⁸. Le programme avait essentiellement consisté à étendre le réseau, autour des mines, en réalisant la jonction du Katanga avec le système rhodésien (1918), avec le Bas-Congo (1928) et vers Benguela (après 1930). Mais le bilan financier restait catastrophique (avec un revenu annuel moyen de l'ordre de 1 %), sauf pour le chemin de fer du Katanga, dont le tonnage était assuré à 85 % par le cuivre. C'est que le chemin de fer continuait d'être envisagé comme une « affaire » plutôt que comme un service public. On visait moins l'effort du trafic que celui des profits, par l'exploitation de tarifs prohibitifs protégés par l'interdiction de la concurrence rail/

57. E. Böhm, 1938, p. 155.

58. S. H. Frankel, 1938, p. 407, 414.

route⁵⁹ qui freinaient la production, surtout en période d'effondrement des prix. C'était, évidemment, l'intérêt des colonies portugaises, qui, avec 2 348 km de voie ferrée en Angola et 1 936 au Mozambique en 1930, tiraient la majeure partie de leurs ressources de leur fonction de transit (80% du commerce extérieur total du Mozambique)⁶⁰.

En Afrique-Équatoriale française, les projets ferroviaires grandioses lancés en 1913 (y compris le chemin de fer gabonais et la liaison Congo-Tchad)⁶¹ aboutirent à la construction laborieuse et coûteuse, en hommes et en argent, du Congo-Océan (moins de 500 km de 1922 à 1934), qui débloqua le territoire jusqu'alors dépendant du Congo belge. L'Afrique-Occidentale française, en revanche, qui souffrait de sa pauvreté minière, effectua seulement quelques travaux de prolongement sur un réseau inarticulé de tronçons plus anciens, perpendiculaires à la côte et révélateurs du caractère archaïque, fragmentaire et extraverti de l'exploitation: 550 km (341 miles) de 1921 à 1934, sur un total exploité de plus de 3 500 km.

La grande nouveauté fut la création en pays de savane d'un réseau routier qui, en mettant un terme aux ravages du portage à dos d'homme, transforma les conditions de la collecte et de la distribution des produits. Le réseau oubanguien (Afrique-Équatoriale française) fut entrepris à partir de la guerre et comptait 4 200 km en 1926. Cependant, les véhicules peu nombreux qui l'empruntaient y restèrent longtemps exclusivement utilitaires: moins de 1 000 véhicules en 1930, 1 500 en 1931, 2 850 seulement en 1945, dont 600 voitures de tourisme⁶².

L'Afrique-Occidentale française, surtout, suppléa par la route aux déficiences ferroviaires: en 1937, 27 000 km étaient ouverts à 17 229 véhicules, dont près de 10 000 camions et camionnettes; ponts et chaussées et aménagements portuaires absorbèrent, entre 1926 et 1934, presque autant de capitaux que le chemin de fer (475 millions de francs contre 520 millions)⁶³.

Néanmoins, l'infrastructure mise en place n'eut guère le temps de se répercuter sur les volumes exportés avant la crise. Certes, un certain nombre de territoires offraient une gamme étendue de produits: coton, café, canne à sucre, sisal et maïs d'Angola, auxquels on pouvait ajouter, au Mozambique, noix de coco, arachide et riz; bois du Gabon et de Côte-d'Ivoire; bananes de Guinée... Mais l'exportation continuait de reposer à peu près exclusivement sur les minerais et sur les oléagineux. Peu de territoires présentaient une situation aussi favorable que le Congo belge, dont l'essor reposait, au mieux, sur deux ou trois groupes de produits, qui étaient, du moins, déjà partiellement transformés: on note le progrès des huiles végétales (2 500 tonnes en 1914, 9 000 tonnes en 1921, 65 000 tonnes en 1930) et des exportations de

59. Chacun des secteurs jouissait d'un monopole. Voir *Monopole des transports automobiles délimité entre 1928 et 1934*, rapport du Sénat belge n° 108, 1935, cité par S. H. Frankel, 1938, p. 409-411. Politique analogue à celle des territoires britanniques, où, par exemple, en Gold Coast, le gouvernement interdisait, à la même époque, aux planteurs d'expédier leur cacao par camions afin de garantir les bénéfices du chemin de fer. Voir G. B. Kay (dir. publ.), 1972, p. 431.

60. D'après les tableaux de S. H. Frankel, 1938, p. 369.

61. C. Coquery-Vidrovitch, 1972, p. 286.

62. *Ibid.*, 284.

63. *Annuaire statistique de l'AOF, op. cit.*, dans source tableau 9.

civre, qui triplèrent entre 1922 et 1931 (de 43 000 tonnes à 120 000 tonnes) avant de retomber l'année suivante à 54 000 tonnes à la suite d'une réduction de la production décidée par des accords internationaux.

Tableau 14. *Congobelge : valeur des exportations (en pourcentage).*

Produits	1927	1928	1929	1930	1931	1932	1933	1934	1935
Minerais	61	61	60	67	70	60	54	59	62
Produits du palmier et huile de palme	20	19	17	14	11	17	—	—	12
Coton	5	8	9	8	8	8	—	—	11
TOTAL	86	88	86	89	89	85	54	59	85

Source : S. H. Frankel, 1938, p. 289-301.

Certes, l'Angola apparaissait potentiellement presque aussi bien doté, mais l'incurie portugaise laissa sa production agricole irrégulière livrée aux aléas climatiques et spéculatifs, ce qui la fit stagner pendant dix ans⁶⁴.

Quant à l'Afrique-Équatoriale française, elle émergeait tout juste du monopole forestier gabonais, qui assurait un peu plus de 400 000 tonnes de ses exportations en 1930. Bien que le tonnage exporté du Cameroun eût triplé depuis 1923 (de 48 000 à 124 000 tonnes), l'exploitation du pays démarrait à peine en 1934 (valeur exportée de 73 millions de francs, dont près de 60 % en cacao et produits palmistes). Enfin, l'Afrique-Occidentale française, en dépit de l'apparition encore timide de quelques nouveaux produits, dépendait encore pour plus de la moitié de l'arachide sénégalaise, toujours exportée à l'état brut pour sa quasi-totalité.

Tableau 15. *Afrique-Occidentale française : valeur des exportations (en pourcentage).*

Produits	1928	1929	1930	1931	1932	1933	1934	1935	1936
Arachides	52,7	47	46	47	38	42	49	53	53
Produits du palmier et huile de palme	13	14	14	13	12	6,5	6	8	10
Bois	7,5	6	7,5	5,5	4,5	3	3	3	1,6
Cacao	9	8	9,5	10	16	13	11	8	7,7
Café	—	—	—	—	—	—	—	0,3	0,3
Bananes	—	—	—	0,1	0,3	0,4	0,4	0,3	0,4
TOTAL	88,2	75	77	76,6	70,8	64,9	69,4	72,6	73

Source : « L'évolution des exportations de l'AOF », *op. cit.* dans la source du tableau 8.

64. *Ibid.*, p. 371-373.

Conclusion

En somme, le bilan économique à la fin de l'entre-deux-guerres se révélait négatif aussi bien du point de vue des colonisateurs (production effondrée et peu diversifiée) que du point de vue africain (misère et désarroi des populations). Néanmoins, malgré les apparences, l'infrastructure mise en place et des structures telles qu'un appareil de production plus souple avaient profondément modifié le paysage économique. À cet égard, la crise de 1930 fit prendre conscience de la nécessité d'une politique menée par l'État. Elle imposa l'idée d'une planification coloniale, dans laquelle la division internationale du travail servait à justifier l'organisation de zones de production spécialisées et intensifiées. Bref, le capitalisme d'État tel que le concevaient les puissances coloniales (et particulièrement la France) visait à intégrer le monde colonial, resté jusqu'alors relativement à la périphérie, dans le système mondial de production et de distribution des biens.

Un autre trait caractérise cette période: le renversement de la courbe démographique. Dans le cas des territoires francophones du moins, il semble que la tendance à la diminution fut stoppée vers le milieu des années 1920. La guerre avait révélé à la fois le réservoir de ressources humaines que représentait l'Afrique et les dangers qui la menaçaient, au moment même où le « développement » des territoires provoquait une plus grande demande de travail. Vers la fin des années 1930, on estime que l'explosion démographique n'avait pas encore commencé. La reprise de la croissance de la population, cependant, aide à accélérer le processus de reprise. De fait, l'exploitation coloniale recommença bientôt avec une vigueur renouvelée, mais les populations, désormais sur le point de s'intégrer à l'économie moderne, se préparaient à agir autrement qu'en instruments passifs ou rebelles de la loi coloniale. Certes, les colonies portugaises, où le relais capitaliste était pris par la Grande-Bretagne ou l'Union sud-africaine, restaient misérables; le paternalisme belge, volontiers investisseur, se doublait d'un refus systématique de promotion interne pour les Africains.

La France, pour sa part, avait enfin compris qu'il fallait contribuer massivement à l'investissement dans la production, même si cet investissement ne rapportait pas de bénéfices immédiats. Dès 1936, le gouvernement du Front populaire élaborait un programme colonial cohérent, à la fois réformiste et moderniste. Bien que le manque de fonds empêchât d'aller très loin dans cette direction, cela introduisit dans les fédérations françaises les toutes premières réformes qui permirent la formation de syndicats et de partis politiques africains.

L'économie coloniale : les anciennes zones britanniques

Martin H. Y. Kaniki

Vers la seconde décennie de ce siècle, les Britanniques s'étaient fermement implantés dans de nombreux territoires de l'Afrique tropicale, notamment au Nigéria, en Gold Coast (actuel Ghana), en Gambie, en Sierra Leone, au Kenya, au Tanganyika (actuelle Tanzanie), au Nyasaland (actuel Malawi), en Ouganda, en Rhodésie du Nord (actuelle Zambie), en Rhodésie du Sud (actuel Zimbabwe) et en Afrique du Sud (voir fig. 2.1), et les économies de type colonial étaient manifestement en voie de constitution. Le présent chapitre vise à analyser la nature et les caractéristiques principales de ces économies.

Les Anglais n'élaborèrent, pas plus d'ailleurs que les autres colonisateurs, aucune théorie universelle du colonialisme qui pût s'appliquer à tous les aspects de la vie dans toutes les colonies. Ils ne définirent jamais aucune méthode qui ressemblât à un système pratique universel de colonialisme. En fait, une telle généralisation restait impossible dans un colonialisme qui était imposé à des peuples de culture, de mœurs et de traditions extrêmement divers, et qui vivaient dans des environnements totalement différents. Une large autonomie était d'ailleurs laissée aux administrateurs coloniaux pour régler chaque situation suivant les conditions locales. Cependant, même en l'absence de théorie explicite, un examen critique des relations coloniales met en évidence quelques principes fondamentaux qui semblent avoir guidé le comportement des responsables aussi bien que des exécutants des politiques économiques coloniales.

Tout d'abord, l'Angleterre attendait des colonies qu'elles fournissent les matières premières (produits agricoles ou miniers) nécessaires à alimenter la machine industrielle de la puissance impériale.

En deuxième lieu, les colonies devaient importer les produits manufacturés provenant de la puissance impériale. Ces deux postulats divisèrent l'empire en deux mondes économiques distincts: d'une part, la métropole; d'autre part, les colonies. Il était significatif que très peu de réciprocité existât dans leurs relations. Alors que les colonies se trouvaient dans la plupart des cas contraintes d'exporter vers la Grande-Bretagne, prioritaire sur tout autre acheteur (même s'il offrait de meilleurs prix), la métropole n'avait nulle obligation de s'approvisionner exclusivement dans l'une quelconque de ses possessions. L'Angleterre suivait une politique économique rationnelle, au mieux de ses intérêts bien compris. Elle achetait à quiconque offrait les tarifs les plus avantageux. Les pays colonisés étaient également défavorisés en matière d'importation. Dans certains cas, ils devaient acheter des produits coûteux d'origine britannique, car le système administratif colonial, sous la pression de la métropole, frappait de droits de douane l'importation de tous produits non fabriqués en Angleterre.

En troisième lieu, les colonies devaient se suffire à elles-mêmes. La perception des impôts sur les peuples colonisés devait assurer le budget général de l'administration, ainsi que le financement du moindre projet de développement.

Tous ces principes directeurs étaient inculqués, de manière expresse ou implicite, aux administrateurs coloniaux. Mais il existait un principe tout aussi important, qui semble avoir été mal assimilé par certains administrateurs coloniaux et par les avocats du colonialisme: le fait que les Britanniques, comme les autres colonisateurs, émigraient aux colonies essentiellement, sinon uniquement, dans le dessein de s'enrichir personnellement et pour développer leurs propres intérêts. Ils ne se sentaient nullement concernés par le développement des indigènes. Là où l'on constatait un « développement » dans les colonies, il ne s'agissait généralement que d'un effet secondaire d'activités qui visaient d'abord à favoriser les propres intérêts des colonisateurs. Il serait totalement erroné d'imaginer que le système administratif colonial ait pu décider des principales options politiques sans tenir compte des intérêts privés des partisans de l'impérialisme qui n'appartenaient pas à l'administration. Ces auxiliaires officieux se trouvaient principalement en place dans les firmes commerciales, les entreprises minières et les banques. Ils représentaient des intérêts de groupe dans les diverses assemblées et comités de la colonie, ou bien ils agissaient comme des « groupes de pression ». En l'absence de toute véritable représentation africaine, comme c'était le cas dans la plupart des colonies, les colons blancs et les représentants des grandes firmes métropolitaines purent obtenir de nombreuses concessions de la part de l'administration locale, aux dépens des populations autochtones. Autrement dit, la politique et la pratique en pays colonial étaient déterminées par des facteurs politiques et économiques. En fait, très fréquemment, les éléments blancs « non officiels » exerçaient sur la condition de la population locale un impact plus direct que l'administration elle-même. Ces citoyens britanniques achetaient les produits agricoles aux habitants et en assuraient le transport et l'expédition. De même, c'étaient ces Blancs qui vendaient à la population les marchandises importées de la métropole. Ces

Européens employaient également une main-d'œuvre indigène. Dans ces diverses activités, le gouvernement local n'intervenait que très rarement. Il est évident que les tarifs pratiqués à l'importation et à l'exportation le niveau des salaires payés influaient davantage sur la vie quotidienne des Africains que la visite du commissaire de district, qui, une fois l'an, percevait l'impôt dans les villages. Cette situation ne représentait pas un cas exceptionnel réservé à quelques colonies ; telle était la norme habituelle qui réglait, en fait, les relations économiques dans la vie coloniale. Ainsi, puisque ces relations dépendaient avant tout de l'économie, la pratique en domination coloniale restait conditionnée par les lois économiques¹.

Dès les premiers temps de l'occupation effective de l'Afrique par les Britanniques, le gouvernement de Londres comprit le potentiel et l'importance que les forces économiques de ses nouvelles colonies représentaient pour le développement des intérêts britanniques outre-mer. En 1895, le premier ministre, lord Salisbury, exposait très clairement cette prise de conscience devant le Parlement en 1895 : « Notre rôle dans tous ces pays neufs doit être d'ouvrir la voie au commerce britannique, à l'entreprise britannique, à l'investissement du capital britannique à une époque où les autres débouchés offerts à l'énergie commerciale de notre race se ferment progressivement sous l'effet de principes commerciaux qui se répandent de plus en plus [...]. D'ici quelques années, nos citoyens seront les maîtres, notre commerce sera prédominant, notre capital régnera [...]. "My lords", la puissance en cause est fantastique, mais elle exige une condition : vous devez permettre à ces forces d'atteindre le pays où leur action doit s'exercer. Il nous appartient de leur ouvrir la voie². »

Assurément, la voie était ouverte, et chaque administration coloniale sut créer et maintenir les conditions adéquates pour assurer « dans l'ordre » la poursuite des activités économiques de la colonie. Ces conditions incluaient le maintien « de la loi et de l'ordre », qui permettaient l'exploitation efficace des ressources coloniales, tant humaines que matérielles.

La propriété des moyens de production

Jusqu'en 1935, le moyen essentiel et à peu près unique de production dans les possessions britanniques était le sol. L'attitude et la politique adoptées par les Britanniques en matière de régime foncier variaient d'une région à l'autre et, parfois même, au sein d'une même région, d'une colonie à l'autre. On peut dire toutefois que, d'une manière générale, les Africains restèrent en pratique maîtres de leurs terres dans les colonies britanniques d'Afrique occidentale, mais qu'en Afrique orientale et centrale ils en furent le plus souvent dépossédés. Quoi qu'il en soit, à l'intérieur de chacune de ces régions, la situation accusait des différences notables suivant les colonies.

En Ouganda et, dans une moindre mesure, au Tanganyika, la plus grande partie des terres fertiles était aux mains de la population locale africaine. À quelques exceptions près, par exemple au Buganda (région de l'Ouganda), au Bukoba, au Kilimandjaro (Tanganyika) et au pays gikuyu (Kenya), la terre ne

1. J. S. Furnivall, 1948, p. 8.

2. Cité par R. D. Wolff, 1974, p. 134-135.

représentait pas de valeur financière négociable en surfaces importantes, car le régime foncier était celui de la propriété collective. Chaque membre de la communauté possédait un droit à jouir de la terre. Dans de nombreux cas, c'était la main-d'œuvre, et non le sol, qui était le moyen de production le plus rare.

Les étrangers, surtout les Britanniques, accaparèrent et se réservèrent la concession des régions forestières exploitables ou des gisements du sous-sol, mais ces emprises n'eurent qu'une faible répercussion sur les communautés locales d'agriculteurs. Dans certains cas, cependant, des conflits graves surgirent lorsque les richesses minières étaient localisées dans le sous-sol des terres fertiles. Presque invariablement, la propriété du sous-sol appartenait à la couronne britannique ou à ses représentants, et elle était concédée au gré des agents officiels ou officieux de l'impérialisme.

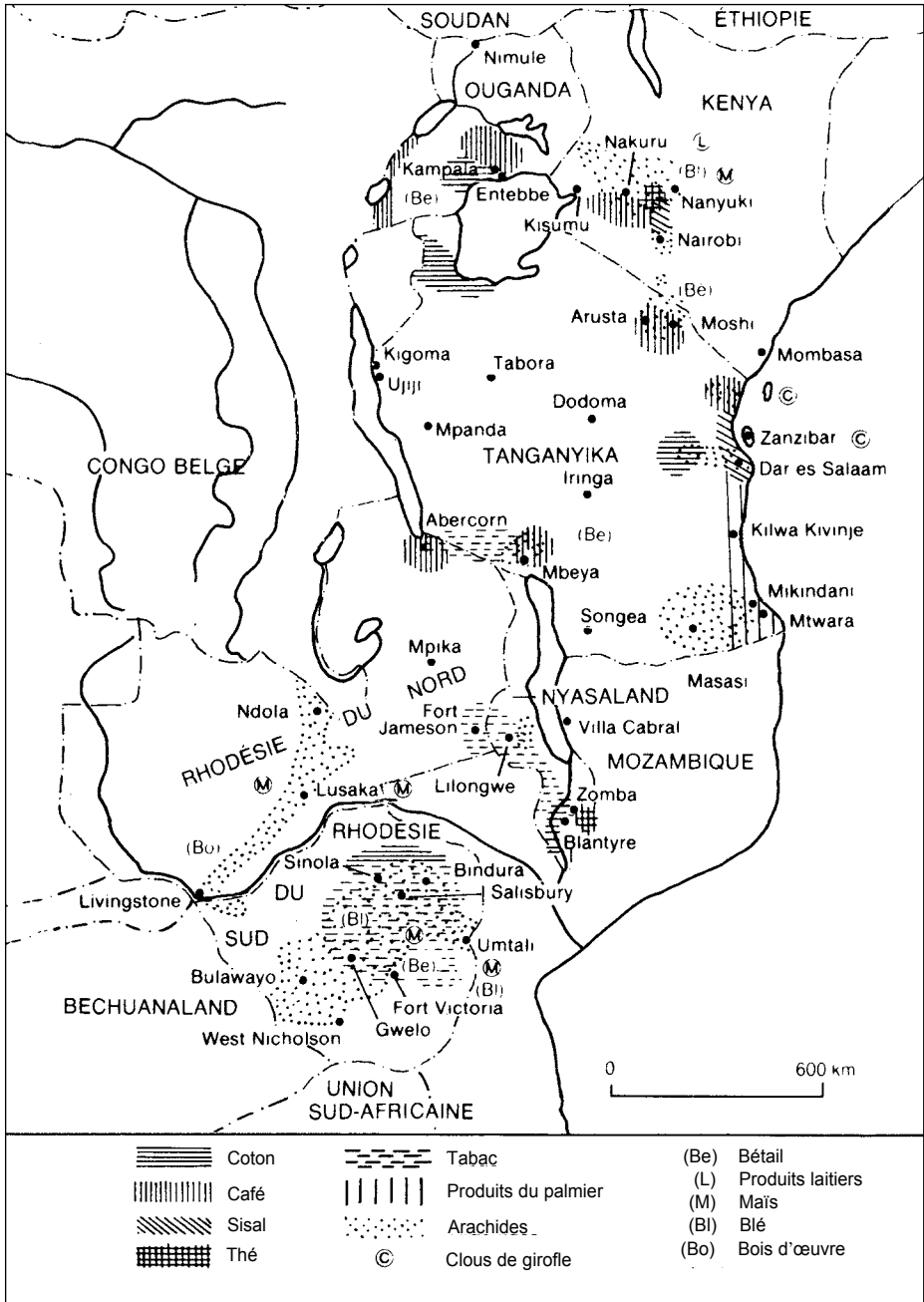
Au Kenya et en Afrique centrale, comme c'était le cas au Tanganyika du temps de la domination allemande, les Africains possédaient quelques terres, mais les colons européens s'étaient adjugé des superficies beaucoup plus étendues des sols les plus fertiles (voir fig. 16.1). Le processus d'accaparement des terres et ses répercussions politiques et économiques, au Kenya et en Rhodésie du Sud, ont été très bien analysés par M. P. K. Sorrenson³ et Giovanni Arrighi⁴. On a soutenu que le faible niveau d'activité économique que les Britanniques constatèrent au Kenya au début du XX^e siècle les conduisit à rechercher des agents économiques venus de l'extérieur. Contrairement à l'agriculture paysanne florissante qui existait en Ouganda (spécialement au Buganda), pays doté d'un régime politique centralisé, cette même thèse soutient que le niveau économique de la plupart des communautés du Kenya restait trop archaïque pour que les Anglais puissent y voir une éventuelle base de démarrage pour la croissance économique du territoire. C'est pourquoi, toujours selon cette thèse, les colons blancs furent choisis pour former le noyau de la vie économique de la colonie⁵. Pareille argumentation n'offre qu'une explication partielle et très insuffisante. Il existait dans l'empire britannique de nombreuses régions où les économies indigènes restaient misérables et arriérées. Citons par exemple le cas des régions côtières du Kenya. Le fait que ces zones échappèrent à l'emprise des Européens révèle clairement que le plateau kényan offrait un attrait particulier aux yeux des colons britanniques. Il semble évident que l'existence d'un climat tempéré fut le facteur essentiel qui attira les colons blancs. Au Kenya, les terres de colonisation étaient en majorité situées à 1 400 mètres au moins au-dessus du niveau de la mer. Ces régions jouissaient d'un régime de pluies des plus favorables, avec des précipitations abondantes et régulières. Bref, la terre expropriée se situait dans les zones les plus propices à l'agriculture. Le début du processus d'expropriation des terres en Afrique orientale a été traité au chapitre 7. Conduite à vil prix, l'opération prit un tour dramatique, en particulier au Kenya, à partir de 1909.

En 1903, 2 000 hectares seulement avaient été attribués aux Européens installés au Kenya. Vers 1914, les concessions étaient passées à 260 000 hec-

3. M. P. K. Sorrenson, 1968.

4. G. Arrighi, 1967.

5. R. D. Wolff, 1974, p.47-67.



16.1. Afrique orientale : développement économique des anciennes zones britanniques (produits agricoles).

[Source : R. Oliver et A. Atmore, *Africa in the 19th and 20th centuries*, Londres, Cambridge University Press, 1972.]

tares, pour atteindre 2 740 000 hectares en 1930⁶. Il s'agit là d'un prélèvement très important sur l'ensemble des terres arables lorsque l'on sait que le plateau kényan (90 000 km² environ) ne représentait que 15 % du territoire et que cette zone abrita cependant, jusqu'aux années 1930, plus des trois quarts de la population totale de la colonie. Les principales victimes furent les Gikuyu, mais les Nandi, les Masai, les Kipsigi et autres ethnies furent également dépossédés.

L'étendue des terres disponibles et la propagande faite par les autorités coloniales en vue de populariser la colonisation agricole attirèrent de nombreux Européens, tant les aventuriers que les véritables agriculteurs. En 1903, on ne dénombrait au Kenya que 596 Blancs. Deux ans plus tard, leur nombre atteignait 954 individus, dont 700 venaient d'Afrique du Sud⁷. La progression continua (5 438 au 31 mars 1914). À la fin de décembre 1929, 16 663 Européens vivaient au Kenya⁸.

La plupart de ces premiers colons, spécialement avant 1910, avaient acquis les terres à vil prix ou gratuitement. Parmi eux figurait lord Delamere, qui devait devenir l'un des plus grands propriétaires fonciers : à une certaine époque, il possédait plus d'un million d'acres (400 000 hectares)⁹. Entre 1902 et 1915, les terres étaient attribuées sous bail de quatre-vingt-dix-neuf ans. En 1915, l'administration modifia les conditions des concessions en faveur des colons, qui constituaient à l'époque une force politique non négligeable. Une loi foncière, la « Crown lands ordinance » (1915), porta la durée des concessions de quatre-vingt-dix-neuf à neuf cent quatre-vingt-dix-neuf ans. Le texte réduisait également le prix des redevances et le montant des améliorations foncières minimales qui avaient été imposées aux colons aux termes de la loi de 1902.

Une grande partie des concessions ne furent cependant l'objet d'aucune exploitation agricole. Alors que les Africains, qui manquaient de terres, se voyaient refuser la jouissance et les droits fonciers sur ces sols, les Européens concessionnaires réalisaient des gains considérables par la spéculation. Vers 1930, 64,8 % des terres européennes « n'étaient l'objet d'aucune activité agricole productive¹⁰ ». Les bénéfices de la spéculation étaient renforcés par la création de sociétés de holding. En 1912, cinq propriétaires détenaient à eux seuls 20 % du total des terres européennes. Dans les zones les plus fertiles de la Rift Valley, une superficie dépassant la moitié du total des terres de colonisation se trouva, à une certaine époque, concentrée aux mains de deux sociétés et de quatre individus seulement. Ce fut également dans cette région que la spéculation dépassa les bornes. Des exploitations qui, en 1908, avaient été acquises pour un demi-shilling l'acre (0,4 hectare) furent revendues 10 shillings l'acre en 1912. Deux ans plus tard, les mêmes terres changeaient de mains à nouveau, au prix de 20 shillings l'acre¹¹ !

6. *Ibid.*, p. 57, 60.

7. *Ibid.*, p. 54, 103.

8. *Ibid.*, p. 107.

9. E. J. Huxley, 1935, p. 287 ; M. P. K. Sorrenson, 1968, p. 86 et suiv.

10. R. D. Wolff, 1974, p. 60.

11. *Ibid.*

En Rhodésie du Sud, la proportion de terres concédées aux Européens fut encore plus considérable. Entre 1890 et 1900, les pionniers et aventuriers européens affluèrent dans le pays, dans l'espoir d'y vivre une nouvelle « ruée vers l'or » (qui rappellerait le « rand » de 1886), mais en vain; seuls quelques gisements dispersés et peu importants devaient être découverts. La plupart des Européens achetèrent leurs terres à la British South Africa Company, ou BSAC, qui gouvernait le territoire en vertu d'une charte de la couronne britannique; ces colons s'établirent alors au Mashonaland comme fermiers. Puis, en 1894, chaque volontaire des « colonnes Victoria et Salisbury » qui avait été recruté pour la campagne contre les Ndebele se vit promettre 2 400 hectares à prendre sur la future conquête. L'expropriation des sols fut appliquée au Matabeleland. À la différence du Kenya, la population blanche s'accrut très rapidement et, entre 1900 et 1935, la Rhodésie du Sud comptait plus d'Européens que tout autre territoire d'Afrique tropicale. En 1901, ils étaient 11 000 individus; en dix ans, le nombre des Blancs fit plus que doubler, atteignant 23 000 âmes. En 1926, on dénombrait en Rhodésie du Sud plus de 35 000 Européens. Sur ce chiffre, 29,9% étaient nés en Rhodésie, 29,2% venaient de Grande-Bretagne, tandis que 32,6% étaient originaires d'Afrique du Sud. Jusqu'aux années 1930, la population blanche s'accrut plus par immigration que du fait de la natalité.

L'accroissement de la population européenne accéléra les accaparements de terres. Durant la période 1900-1935, les Blancs s'adjugèrent une superficie de terrains tout à fait disproportionnée avec leur nombre. En 1911, ils détenaient environ 7 700 000 hectares, total à peine inférieur à celui des réserves africaines. La mainmise sur les terres se poursuivit et, vers 1925, les concessions européennes atteignaient 12 400 000 hectares, qui incluaient la quasi-totalité des terres d'altitude égale ou supérieure à 900 mètres, et situées à moins de 40 kilomètres du chemin de fer¹², là où les températures étaient modérées et les précipitations suffisantes et régulières. En revanche, en 1925, les Africains n'avaient acheté que 18 000 hectares de terres à l'extérieur des limites des réserves assignées aux autochtones. Ces chiffres illustrent éloquemment l'incapacité des populations locales de rivaliser avec les Européens, étant donné les circonstances et conditions régnantes; mais, jusqu'à cette époque, la propriété foncière n'était pas érigée en droit légal absolu en faveur de la minorité blanche. Ce fut la loi foncière dite « Land Apportionment Act », promulguée en 1930 et appliquée en avril 1931, qui consacra légalement les privilèges de la minorité européenne aux dépens de la majorité africaine. Cette loi répartissait le sol du Kenya en quatre grandes catégories¹³: les « réserves indigènes » (22,4%), formées des zones dans lesquelles la terre était occupée suivant les lois coutumières africaines; la « zone d'achat pour indigènes », réservée à l'acquisition de fermes par les Africains à titre individuel, et qui constituait une sorte de compensation pour la perte du droit d'acheter des terres ailleurs en Rhodésie du Sud; la « zone européenne » (50,8%), qui représentait les terres possédées par les Blancs, auxquelles s'ajoutaient 7 700 hectares qui étaient réservés pour être

12. G. Kay, 1970, p. 50.

13. *Ibid.*, p. 30.

plus tard achetés ou exploités exclusivement par les Européens. « Toutes les zones urbaines étaient classées en zone européenne¹⁴. » La zone non affectée (18,4%) comprenait 720 000 hectares de terres pauvres et inhospitalières, dont l'administration se réservait la jouissance pour les répartir plus tard dans l'une ou l'autre des trois catégories. Évidemment, la loi foncière de 1930 introduisait la discrimination entre les races dans la répartition des terres, mais elle n'annulait pas la situation résultant du partage entre Blancs et Noirs, qui était antérieur à 1925. En conséquence, elle empêcha le « développement séparé » des races à l'intérieur de leurs zones respectives. La minorité blanche reçut la part du lion dans ce partage, parce qu'à l'époque la Rhodésie du Sud (actuel Zimbabwe) connaissait un régime d'autonomie interne dominé par les Blancs. Pour ces derniers, la terre prenait une double fonction : c'était un facteur de production en même temps qu'un objet de spéculation.

En Rhodésie du Nord, la quantité de terres attribuées aux Européens fut relativement moins importante. La British South Africa Company (BSAC), qui gouverna la colonie jusqu'en 1924, s'était réservé les droits fonciers sur l'ensemble du territoire, à l'exception du Barotseland, en vertu de traités qui avaient été conclus avec les chefs locaux au cours des années 1890¹⁵. La compagnie encourageait avec succès les immigrants blancs. Les Africains qui étaient dépossédés de leurs terres étaient contraints de quitter les lieux, parfois en échange d'une certaine indemnité. En 1921, sur un total de 3 624 Européens, 714 étaient des agriculteurs¹⁶. Vers le milieu des années 1930, le sol de la Rhodésie du Nord était réparti en trois grandes catégories : les zones réservées spécialement aux Africains totalisaient 28 740 000 hectares et englobaient le Barotseland (14 970 000 hectares) et les réserves africaines (13 760 000 hectares) ; les terres déjà concédées aux Européens s'étendaient sur plus de 3 430 000 hectares, dont 2 225 000 hectares appartenaient à deux sociétés, et plus de 1 200 000 hectares étaient exploités par des fermiers ; les 60 700 000 d'hectares restants comprenaient les zones forestières et les réserves d'animaux sauvages¹⁷.

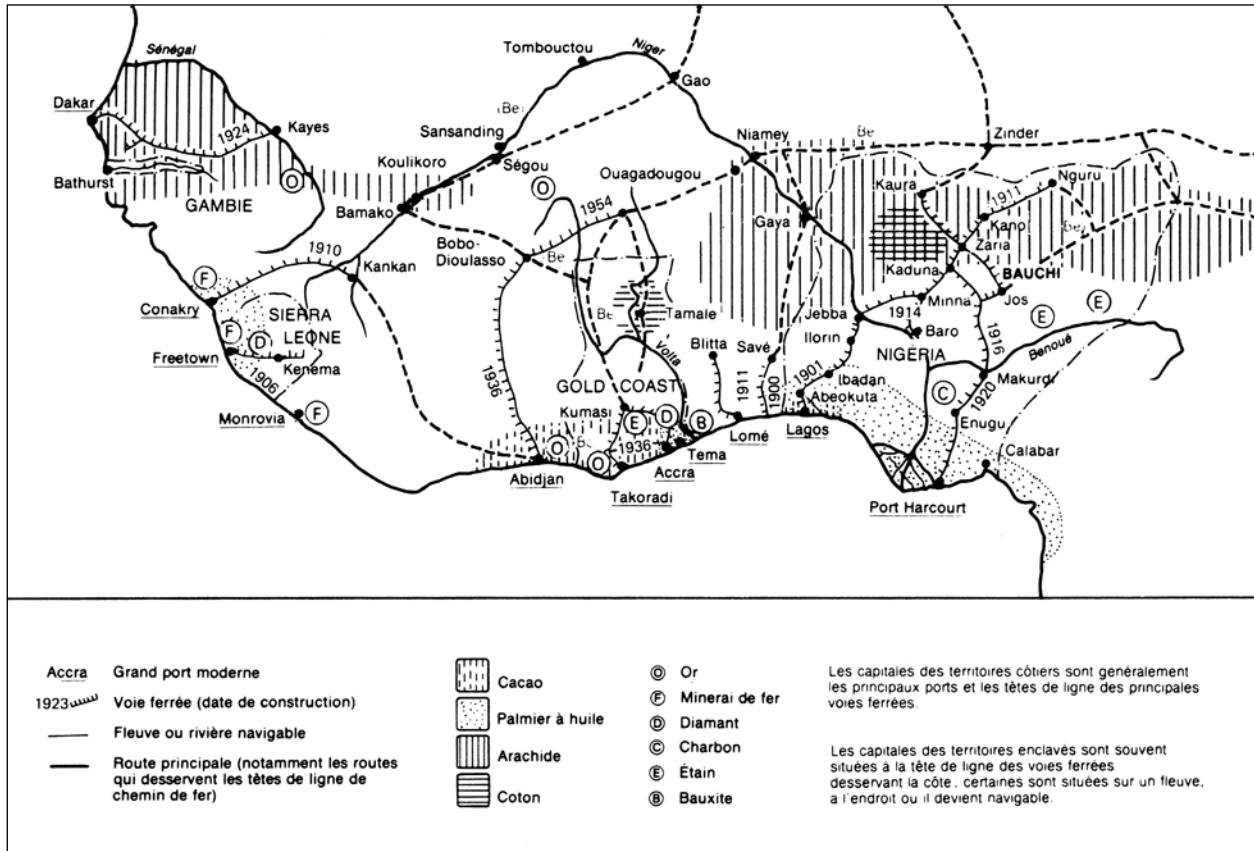
En Afrique occidentale (voir fig. 16.2), les Britanniques cherchèrent plus tôt encore qu'en Afrique orientale à se rendre directement maîtres du sol, afin de créer des réserves forestières et d'offrir des terres en concession aux planteurs européens. Dès 1894, et à nouveau en 1897, ils appliquèrent le *Lands Bill* (loi foncière) en Gold Coast (actuel Ghana) afin de s'assurer le contrôle direct des terres déclarées inoccupées. Pour faire pièce à cette loi, l'élite instruite et les chefs traditionnels créèrent (voir chapitre 6) l'*Aborigines' Rights Protection Society* (Société de protection des droits des indigènes), constituée à Cape Coast en 1897. En mai 1898, la société envoya à Londres une délégation qui, arguant du fait qu'il n'existait pas de terres inoccupées en Gold Coast (actuel Ghana) et qu'il n'y avait aucune parcelle de terre qui n'appartînt à telle ou telle famille africaine, parvint à persuader le Colonial

14. *Ibid.*

15. R. E. Baldwin, 1966, p. 144-145.

16. *Ibid.*, p. 41, 146.

17. *Ibid.*, p. 149.



16.2. Afrique orientale : développement économique des anciennes zones britanniques. [Source : R. Oliver et A. Atmore, *Africa in the 19th and 20th centuries*, Londres, Cambridge University Press, 1972.]

Office de renoncer à cette loi. Dans les années 1910, l'*Anti-Slavery and Aborigines' Rights Protection Society* (Société de lutte contre l'esclavage et de protection des droits des indigènes), fondée par l'élite nigériane sous l'impulsion de Herbert Macaulay et des chefs traditionnels, mit en échec une initiative destinée à introduire une loi analogue à Lagos. Pour parvenir à ses fins, elle en avait appelé au Conseil privé de Londres, lequel estima que la terre était la « propriété incontestée de la communauté¹⁸ ». Après ces succès des Africains de l'Ouest, les Britanniques renoncèrent à leur politique de mainmise directe sur le sol, bien qu'en théorie toutes les terres des zones conquises d'Afrique Occidentale britannique — telles que le Bénin, au Nigéria, et le pays ashanti, en Gold Coast — ou les terres cédées à l'Angleterre, comme Lagos, fussent la propriété de la couronne, tandis que les terres sous protectorat, comme le Nigéria du Nord ou les régions septentrionales de la Gold Coast étaient administrées au nom du peuple par la couronne¹⁹. Entre 1906 et 1925, certains Européens, comme W. H. Lever, le magnat du savon et de la margarine de Liverpool, et certaines sociétés, telles que la British Cotton Growing Association, menèrent des campagnes acharnées en faveur de l'établissement de plantations en Afrique Occidentale britannique et parvinrent effectivement à quelques résultats en Gold Coast, au Nigéria du Sud et en Sierra Leone; mais, en définitive, ces campagnes échouèrent et, en 1930, seule une part relativement faible des terres d'Afrique Occidentale britannique avait été expropriée au profit de colons britanniques et d'autres Européens, la plupart à des fins d'exploitation minière.

Si, entre les deux guerres, les Africains de cette région parvinrent à conserver des terres, ils ne le durent ni à une politique délibérée de l'administration coloniale ni même au fait que l'Afrique occidentale avait, à la fin du XIX^e siècle, acquis la réputation d'être le « tombeau de l'homme blanc ». Comme l'a souligné A. G. Hopkins, « la réputation d'insalubrité des tropiques n'a pas empêché la création de plantations européennes au Congo belge, en Afrique-Équatoriale française ou en Malaisie et n'a pas découragé, non plus, ceux qui souhaitaient vraiment s'installer en Afrique occidentale. Qui plus est, on commençait, au début du XX^e siècle, à savoir lutter plus efficacement contre le paludisme et les autres maladies tropicales, et le "tombeau de l'homme blanc" commençait à perdre un peu de sa réputation²⁰ ». Qu'est-ce qui a donc pu empêcher l'accaparement des terres sur une grande échelle en Afrique Occidentale britannique? Le premier élément de réponse est ce que Hopkins a qualifié de « donnée géologique fortuite », à savoir la constatation que l'Afrique occidentale était relativement pauvre en ressources minières. Le deuxième facteur est l'échec du mouvement en vue d'établir des plantations en Afrique occidentale, échec dû à un certain nombre de facteurs: *a*) l'opposition vigoureuse d'autres firmes britanniques qui opéraient dans la région et ne pouvaient se lancer elles-mêmes dans le système des plantations; *b*) la faillite des quelques plantations créées, en

18. J. F. A. Ajayi et M. Crowder (dir. publ.), 1974, p. 576.

19. T. O. Elias, 1971, p. 1-33.

20. A. G. Hopkins, 1973, p. 212.

raison du manque de capitaux et d'une « ignorance extrême des conditions tropicales », de la pénurie de main-d'œuvre et des fluctuations de l'offre sur le marché mondial; c) troisième facteur, de loin le plus important, le fait que le système des plantations ne répondait pas à une nécessité dans cette partie de l'Afrique (sur leurs parcelles, avec leurs méthodes de culture simples, les Africains avaient en effet une capacité de production suffisante pour satisfaire à la demande de produits agricoles destinés à l'exportation, comme le cacao, les arachides ou l'huile de palme, sans compter que toute tentative de réquisition importante de terres ou d'introduction du travail obligatoire sur une grande échelle dans les plantations se serait heurtée à l'hostilité de la population)²¹. Pour toutes ces raisons, les populations d'Afrique occidentale se virent épargner l'expropriation des terres qui fut le lot de certaines populations de l'Afrique-Orientale britannique.

Production

Les économies coloniales dont nous parlons ici étaient caractérisées par un double secteur: l'un, qui assurait essentiellement les besoins alimentaires des fermiers et du marché intérieur; l'autre, qui fournissait les produits primaires destinés à l'exportation. La production pour les besoins locaux était déjà organisée longtemps avant l'établissement du colonialisme, et les autorités administratives ne lui accordèrent qu'un faible intérêt. Les bananes, les ignames, le manioc, le riz et le maïs étaient cultivés par les paysans d'Afrique occidentale suivant les procédés très simples que les Britanniques trouvèrent dans le pays à la fin du XIX^e siècle. En Afrique centrale et orientale, la situation était à peu près similaire pour la production de bananes, maïs, manioc, millet et autres cultures vivrières. Au cours d'une année moyenne, la plupart des familles paysannes produisaient de quoi satisfaire leurs propres besoins, et le faible excédent était échangé ou vendu au marché; mais, aux yeux des fonctionnaires et colons impérialistes, le secteur intérieur n'offrait que peu d'intérêt, car il ne contribuait pas directement à accroître les profits du capital international. À la différence du secteur d'exportation, la production du secteur intérieur ne se traduisait pas par un apport de devises étrangères si nécessaires au paiement des biens importés, pas plus qu'elle ne livrait de matières premières pour alimenter les usines de la métropole. Il n'est donc pas étonnant que ce secteur ait été négligé par les autorités coloniales.

Les cultures commercialisées

Le secteur d'exportation consistait essentiellement en production primaire (produits agricoles et produits miniers). À part les cas exceptionnels où les colons européens possédaient des étendues de terres importantes, le secteur d'exportation agricole, dans les anciennes possessions britanniques d'Afrique tropicale, était presque entièrement aux mains de millions de petits producteurs non spécialisés. La famille formait la cellule de produc-

21. *Ibid.*, p.213-214.

tion. On ne trouvait qu'en Gold Coast méridionale et, dans une certaine mesure, au Nigéria occidental, une proportion notable d'agriculteurs qui avaient su organiser leurs plantations de cacaoyers sur une base capitaliste²². Les producteurs non spécialisés ne pouvaient tirer pleinement avantage des opportunités du marché pour réaliser le profit maximal durant les années où les cours étaient au plus haut²³; mais, puisqu'ils n'étaient que partiellement intégrés dans le système capitaliste international, ils ne se trouvaient pas non plus pleinement exposés aux fluctuations des conditions économiques internationales qui restaient hors de leur atteinte, et ils n'étaient pas totalement soumis aux différentes formes de l'exploitation colonialiste. Les principales cultures commercialisées par les petits producteurs africains comprenaient: le cacao de la Gold Coast et du Nigéria occidental; l'huile de palme et la noix de palme du Nigéria, de la Sierra Leone et, dans une moindre mesure, de la Gold Coast; l'arachide de la Gambie et du nord du Nigéria; le coton de l'Ouganda, du Nigéria et du Tanganyika; le café de l'Ouganda et du Tanganyika (voir fig. 16.3). La production du clou de girofle à Zanzibar (actuellement rattaché à la Tanzanie), qui fournissait la quasi-totalité des besoins de l'empire britannique, ne rentre pas dans cette énumération puisque le girofle y était cultivé par une main-d'œuvre noire dans des plantations appartenant à des Arabes.

La participation à la production de cultures commercialisées sous le régime colonial ne bouleversa pas outre mesure les habitudes des paysans africains. Tout d'abord, il n'en résulta aucune innovation technique fondamentale. En second lieu, la plupart de ces cultures, ou d'autres similaires, avaient été introduites et pratiquées longtemps avant l'ère coloniale. Dans le cas de l'extraction de l'huile de palme, les Africains de l'Ouest la pratiquaient depuis des siècles et peu de changements furent apportés à la production et au traitement. Trois productions — le cacao, le café et le coton (au Buganda) — étaient nouvelles pour les producteurs locaux, mais leur culture s'insérait facilement dans les cycles habituels de travaux ruraux. En conséquence, le secteur d'exportation progressa rapidement²⁴. En l'absence de toute innovation technique importante, cette rapide expansion pouvait être attribuée à un développement des terres cultivées et de la main-d'œuvre²⁵.

Contrairement à ce que les historiens coloniaux veulent nous faire croire, le secteur paysan d'exportation se développa dans ces pays, sans bénéficier si peu que ce fût d'initiatives de l'administration. En fait, dans certains cas, ces progrès furent accomplis en dépit des mesures et politiques défavorables des services administratifs. Même l'industrie du cacao en Gold Coast, dont les Britanniques étaient si fiers, se développa essentiellement grâce aux initiatives locales. Allan McPhee, qui est l'un des admirateurs convaincus de l'expansion impérialiste en Afrique, se trompe quand il attribue à l'administration coloniale de la Gold Coast le succès de la culture du cacao. Selon

22. P. Hill, 1963.

23. H. Myint, 1968, p. 50-52.

24. Voir S. H. Frankel, 1938, p. 193.

25. Voir R. Szeszowski, 1965, et *passim*.



16.3. Cueillette du thé au Nyasaland (*domaines de Lujenda, Cholo*).
[Photo : © BBC Hulton Picture Library.]

cet auteur, « il fait peu de doute que la production de cacao en Gold Coast ne soit l'enfant adoptif du gouvernement²⁶ ». Or, de récentes études²⁷ ont souligné la faiblesse de la contribution que les fonctionnaires de l'époque apportèrent au démarrage de cette industrie. En réalité, en maintes occasions, des « experts agricoles », dont les salaires confortables étaient fournis par les taxes prélevées sur les producteurs agricoles, se montraient plus ignorants que les paysans, et l'application de leurs conseils provoqua des désastres²⁸. En dépit du rôle néfaste joué par le Ministère de l'agriculture, cette industrie prospéra. Commencant à zéro, ou à peu près, au début des années 1890, les fermiers avaient planté au total, en 1903, 17 000 hectares de cacaoyers. En 1928, cette superficie atteignait 364 000 hectares²⁹ (voir fig. 16.4). En quelque vingt-cinq ans, le cacao remplaça le caoutchouc et l'huile de palme pour devenir la principale exportation du pays³⁰. En 1934, la Gold Coast fournissait 40% de la production mondiale. Pourtant, avant cette époque, cette branche d'activité n'avait guère bénéficié de la recherche scientifique à l'intérieur du territoire. Comme le faisait observer la Commission d'Afrique occidentale: « Il est [...] extraordinaire qu'avant 1937 il n'existât aucune station agricole à l'intérieur de la "Ceinture du cacao" proprement dite, où l'on aurait pu effectuer les recherches nécessaires, suivant les exigences locales de cette culture. Il est difficile de comprendre comment un fonctionnaire du ministère pouvait raisonnablement émettre des avis compétents sur cette plante ou ses traitements, alors qu'il ne disposait d'aucun moyen d'acquérir des connaissances dans les conditions locales³¹. »

La contribution réelle apportée par l'administration à l'agriculture paysanne se limitait à deux aspects connexes: *a*) l'administration édictait des règlements et faisait respecter les textes en vigueur pour contrôler la qualité de la production; *b*) les autorités introduisaient des techniques agricoles pour accroître ou maintenir la productivité de la terre ou de la main-d'œuvre. Dans les deux domaines, les succès de l'action officielle restaient limités, principalement en raison de l'ignorance et de la fatuité des « experts »³².

Au Kenya et dans les Rhodésies, la production des cultures commerciales passa progressivement aux mains des colons, depuis le début du XX^e siècle. Au cours de la première décennie, les paysans producteurs africains, tant au Kenya qu'en Rhodésie du Sud, rivalisaient très efficacement avec les colons blancs en produisant la plus grande partie des céréales nécessaires à la subsistance d'un effectif croissant de salariés. On peut dire que, jusqu'en 1914, les paysans africains du Kenya contribuèrent davantage au

26. A. McPhee, 1926, p. 41.

27. S. H. Hymer, dans: G. Ranis (dir. publ.), 1971, p. 129-179; voir aussi G. B. Kay (dir. publ.), 1972, p. 12-35.

28. G. B. Kay (dir. publ.), 1972, p. 13-15 et 231.

29. S. La Anyane, 1936, p. 40 et 100.

30. En 1915, le cacao entraînait pour plus de 50% dans la valeur totale des exportations du territoire.

31. *The West African Commission, 1938-1939*, Londres, Leverhulme Trust, 1943, par. 185. cité dans: G. B. Kay (dir. publ.), 1972, p. 231.

32. Pour l'expérience d'Afrique occidentale, voir M. H. Y Kaniki, 1972, p. 63-67.



16.4. *Ouverture des cabosses de cacaoyers.* [Photo : © Longman.]

commerce agricole et au secteur d'exportation que les colons eux-mêmes. Ce fut la période durant laquelle les colons européens luttèrent sans grand succès pour s'établir dans l'agriculture. D'autre part, à la même époque, l'impact de l'économie politique coloniale restait relativement faible. Bientôt, les colons et les planteurs découvrirent qu'ils ne pouvaient participer effectivement à la production des cultures commerciales qu'en agissant par l'intermédiaire de leurs administrations coloniales respectives et en réduisant systématiquement au strict minimum le rôle des producteurs africains. Mais l'agriculture des colons, qui était mal organisée, exigeait une main-d'œuvre abondante et peu coûteuse. Le mot d'un administrateur du Kenya en 1905 résumait la situation : « Le travail indigène est aussi nécessaire à la mise en valeur des terres que le soleil et la pluie !³³ » En conséquence, un certain nombre de mesures, généralement prises sur le modèle de l'Afrique du Sud, furent progressivement adoptées afin de contraindre les Africains à travailler pour les Blancs. Tout d'abord, la dépossession des terres, qui avait été amorcée, fut aggravée. Ce procédé était destiné à priver les Africains de toute autre source de revenu en espèces.

Le cas de la Rhodésie du Nord, où les producteurs africains tentèrent de profiter des débouchés du marché alimentaire créé par le besoin de la main-d'œuvre minière au cours des années 1920, est particulièrement frappant. Au début de ces années, les autochtones ne vendaient qu'une quantité négligeable de maïs aux négociants, mais, en 1927, le tonnage des transactions atteignait 30 000 sacs de 200 livres. En 1930, les fermiers locaux réalisaient 50 % des ventes de bétail sur pied et, en 1935, ils commercialisaient environ 100 000 sacs de maïs³⁴. Ces progrès ne servaient pas l'intérêt des colons européens qui, entre-temps, avaient constitué un groupe de pression assez puissant. Les Blancs ne souhaitaient pas une baisse des cours des produits alimentaires destinés à la subsistance des mineurs. Leur intérêt consistait à étendre la superficie de leurs terres et à obtenir des tarifs élevés pour leur production. Afin de favoriser les intérêts des colons, l'administration créa en 1928-1929 des réserves indigènes dans la région desservie par le chemin de fer, et aux autres endroits où Africains et Européens se trouvaient en concurrence directe sur les mêmes terres. Outre que cette mesure affaiblissait le niveau concurrentiel des Africains sur le marché, il en résulta, de manière plus significative, que la situation compétitive des populations locales se trouva « sévèrement limitée » sur les marchés commerciaux ; en effet, la zone de terrains bordant le chemin de fer fut réservée à la colonisation européenne sur une bande d'une largeur de trente kilomètres de part et d'autre de la voie³⁵. Ces mesures furent prises délibérément. Un Européen, membre élu du Conseil législatif, exprimait ainsi ses sentiments en 1930 : « L'empire britannique est *avant tout* concerné par la promotion des intérêts des sujets britanniques d'origine anglaise, *et seulement en second lieu* par les autres sujets

33. M. F. Hill, 1956, p. 7.

34. R. E. Baldwin, 1966, p. 150. La production européenne de maïs, commercialisée entre 1930 et 1935, passa de 168 000 à 211 000 sacs.

35. *Ibid.*

de la couronne, races protégées, et ressortissants d'autres nationalités, dans cet ordre³⁶. »

Il est certain que l'administration coloniale consacra ses efforts à favoriser les intérêts des colons au détriment de ceux de la population locale, comme en font foi un certain nombre de mesures qui furent prises. En premier lieu, une loi sur le maïs (Maize Control Ordinance) fut promulguée en 1936. Elle créait un bureau de contrôle du maïs qui était habilité à acheter et vendre tout le maïs à des prix taxés. Le marché fut divisé en secteur intérieur et secteur d'exportation, les tarifs les plus élevés étant pour le premier. Les producteurs européens se virent attribuer les trois quarts du marché intérieur, alors que les Africains n'en recevaient que le quart³⁷.

L'année suivante, la participation des Africains au commerce du bétail fut également réduite par une loi sur les marchés et sur le contrôle du bétail (Cattle Marketing and Control Ordinance), qui créait un bureau de contrôle du bétail. Cet organisme fixait le cours minimal au-dessous duquel les ventes de bétail sur pied étaient illégales; il devait régulariser les importations et exportations de bétail. Indubitablement, la nouvelle loi était destinée, dans une certaine mesure, à améliorer la qualité de la viande de bœuf, mais son « objectif essentiel » était d'« empêcher qu'une grande partie de l'élevage bovin pratiqué par les colons européens ne fût éliminée par la concurrence³⁸ ».

En second lieu, les cours des produits agricoles paysans furent sévèrement réduits. En Rhodésie du Sud, cette situation se produisit pour le commerce des grains entre 1908 et 1911; mais, même après l'introduction de ces deux mesures, la plupart des Africains répugnaient encore à s'engager comme salariés dans les fermes et plantations européennes, principalement en raison de l'hostilité raciale, des mauvaises conditions de travail et du bas niveau des gages. Cette situation ne se limitait pas au Kenya et aux deux Rhodésies puisqu'elle a existé également dans les autres territoires de l'Afrique tropicale jusqu'aux années 1920³⁹.

Troisièmement, l'imposition fiscale fut inaugurée ou développée non seulement pour accroître les recettes publiques, mais encore dans le dessein de contraindre les Africains à se mettre au service des intérêts du capitalisme international. Ce principe de base fut clairement énoncé par le gouverneur du Kenya en 1913: « Nous considérons que l'imposition fiscale est la seule méthode possible pour contraindre l'indigène à quitter sa réserve afin de chercher de l'embauche. C'est seulement ainsi que nous pourrions accroître le coût de la vie pour l'Africain [...] De cela dépend l'apport de main-d'œuvre et du taux des salaires. Élever le niveau des salaires n'augmenterait pas la demande effective de la part de la main-d'œuvre, mais cela la réduirait plutôt⁴⁰. »

36. *Ibid.*, p. 147. C'est nous qui soulignons.

37. *Ibid.*, p. 152.

38. *Ibid.*, p. 153-154.

39. E. J. Berg, 1965, p. 394-412.

40. *East African Standard* (quotidien local) du 8 février 1913.

Quatrièmement, le travail forcé fut légalisé dans beaucoup de colonies. Les Africains étaient contraints de fournir un certain nombre de jours de travail par an pour les travaux publics et pour les fermes et plantations européennes. Cela fut appliqué en temps de paix comme durant la guerre. C'est alors que l'inique système du « livret de travail » inspiré de l'expérience sud-africaine, fut introduit pour régulariser le marché de la main-d'œuvre. Cette mesure prit effet au Kenya à partir de juillet 1920. Tout Africain adulte de sexe masculin fut obligé de porter sur lui un livret de travail (*kipande*) sur lequel étaient inscrits le nom de l'employeur du titulaire, le type de travail exercé, les heures de travail et le montant des salaires perçus. Tout défaut de présentation ou toute perte du *kipande* par un Africain était passible d'une amende et/ou de trois mois de prison. Le *kipande* restreignit fortement la liberté de déplacement des Africains. Un homme ne pouvait plus désormais quitter son emploi de son propre gré. Les liens jusque-là contractuels existant entre l'employé et son employeur furent désormais sanctionnés par la loi pénale, et le droit du salarié d'interrompre son propre travail devint un délit. La volonté manifestée par les Africains de se libérer d'une telle servitude est prouvée par les milliers de cas de poursuites légales qui furent intentées contre les « déserteurs ».

En outre, les Africains se virent interdire de pratiquer certaines cultures. Au Kenya, par exemple, la culture du café fut prohibée pour les Africains, alors qu'il s'agissait de la « culture commerciale de loin la plus lucrative » qui fût pratiquée sur le territoire⁴¹. Il fallut attendre les années 1950 pour que ce monopole européen fût démantelé par le mouvement « mau mau ».

Le principal résultat de ces mesures fut de prolétarianiser la paysannerie africaine, phénomène qui s'est produit, semble-t-il, sur une grande échelle en Rhodésie du Sud, davantage qu'en aucun des pays dont nous avons parlé⁴². La main-d'œuvre africaine, employée par les Européens à des salaires de famine, travaillait à produire des récoltes qui étaient commercialisées tant sur le marché intérieur qu'à l'exportation. C'est ainsi qu'en 1927, au Kenya, un nombre de salariés africains compris entre 83 700 et 117 000 individus, soit plus de 50 % de la masse salariée, travaillait dans l'agriculture commerciale. Les principales cultures étaient le maïs, le café, le blé et le sisal. Le maïs n'occupait que 325 hectares en 1905. En 1920, cette superficie était portée à 12 500 hectares. Neuf ans plus tard, on comptait 90 000 hectares sous maïs⁴³. Dès le début de la décennie 1920, les colons avaient évincé les paysans africains de la production et du commerce de cette importante denrée. La superficie des plantations de café enregistra également une progression spectaculaire: de 32 hectares seulement en 1905, elle passa à 11 250 hectares en 1920, pour atteindre, dix ans plus tard, près de 39 000 hectares⁴⁴. En 1913, les exportations de café et de maïs rapportaient au Kenya 64 991 livres sterling; en 1920, le produit de ces deux denrées et du sisal se montait à 566 556 livres sterling, pour atteindre 429 655 livres sterling en 1930 (dans ce chiffre, le café

41. R. D. Wolff, 1974, p. 141.

42. G. Arrighi, 1970.

43. R. D. Wolff, 1974, p. 73.

44. *Ibid.*

figurait pour plus de 50%)⁴⁵. Ces progrès entraînaient de profondes modifications de structures. En 1913, le secteur purement africain contribuait pour 24% au montant total des exportations du territoire, alors que la part fournie par le secteur européen n'atteignait que 5%. Il était clair qu'à l'époque la main-d'œuvre salariée africaine n'était que faiblement représentée dans l'agriculture commerciale des Européens. En 1932, la part des fermiers africains était tombée à 9%, tandis que la contribution des exploitations européennes avait progressé jusqu'à 76%⁴⁶. L'un des caractères dominants de l'économie du Kenya colonial était désormais en place !

Les colons agricoles de Rhodésie du Sud commencèrent à expérimenter un certain nombre de cultures : coton, agrumes, tabac, mais seule cette dernière plante réussit et devint la principale exportation agricole à partir des années 1910 (voir fig. 16.1). En 1927, la valeur des exportations de feuilles de tabac atteignit le maximum : 1 254 000 livres pour la période 1909-1937. Ce montant représentait 19,9% du total des exportations du territoire⁴⁷, mais le tabac ne constituait qu'une des cultures de la colonie. Pendant une longue période, les produits agricoles commercialisés sur le marché intérieur (spécialement le maïs et les produits du cheptel) dépassèrent en valeur le montant des exportations de tabac. À l'exception des trois années 1926-1928, la valeur du maïs représente, de 1920 à 1929, plus de 50% de la valeur totale des récoltes⁴⁸. L'expansion des exportations de maïs fut freinée par les frais de transport élevés, car il s'agit d'une denrée trop volumineuse pour son prix relativement faible.

Comme ce fut le cas en Rhodésie du Nord et au Kenya, l'agriculture des colons en Rhodésie du Sud fut créée et développée grâce à une aide substantielle des pouvoirs publics, qui revêtait la forme de prêts, de conseils techniques et de recherches. En 1938, le directeur européen des services agricoles déplorait la carence évidente de l'aide accordée aux producteurs africains, mais sa voix resta sans écho⁴⁹.

En Rhodésie du Sud plus que partout ailleurs en Afrique tropicale, les colons formaient une puissante bourgeoisie rurale qui acquit un certain caractère nationaliste sous l'effet des efforts communs consacrés au développement économique du territoire⁵⁰. Dès 1926, le secteur agricole occupait un nombre d'Européens supérieur à tout autre secteur (avec 22,9% du total de la population active)⁵¹. Il faut noter qu'en 1935 ce secteur occupait 4 305 Européens parmi lesquels 2 733 fermiers propriétaires, tandis que le nombre de mineurs était de 2 899 individus⁵².

45. *Ibid.*, p. 54.

46. *Ibid.*, p. 137.

47. S. H. Frankel, 1938, p. 231-232.

48. *Ibid.*, p. 239.

49. *The minutes of proceedings at the first and second meetings of the Native Development Board* (Lusaka, 1938), p. 12-17. Je remercie Mlle Maud Muntemba de m'avoir fourni cette référence.

50. G. Arrighi, 1967, p. 20.

51. G. Kay, 1970, p. 46-47.

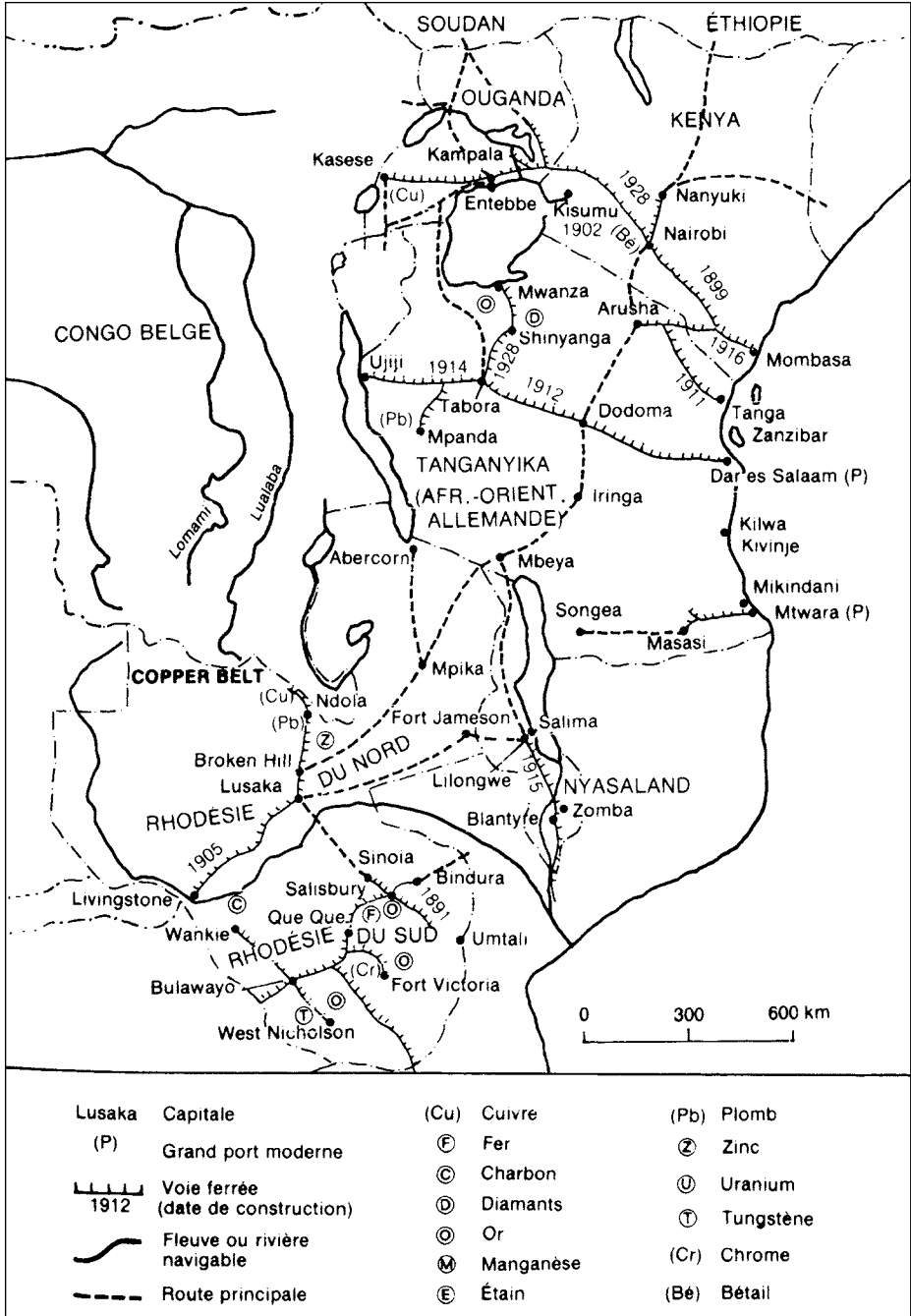
52. S. H. Frankel, 1938, p. 238.

Les mines

Le sous-sol d'un certain nombre de possessions britanniques d'Afrique tropicale recelait des richesses minières variées (voir fig. 16.2 et 16.5). On trouvait des mines d'or en Gold Coast, en Rhodésie du Sud, au Tanganyika et en Sierra Leone. Les diamants représentaient une production industrielle importante en Sierra Leone et en Gold Coast. Les mines de cuivre n'existaient qu'en Rhodésie du Nord, tandis que la Sierra Leone était spécialisée dans l'extraction du minerai de fer. Les mines de charbon étaient exploitées seulement au Nigeria et en Rhodésie du Sud, où elles représentaient une importante source d'énergie. La plupart des territoires pouvaient exploiter un ou deux types de minéraux; seules la Rhodésie du Sud et la Sierra Leone disposaient d'une large gamme. En 1929, la Sierra Leone commença à extraire l'or et le platine, qui furent suivis, vers le milieu des années 1930, par l'exploitation du minerai de chrome, du minerai de fer et des gisements diamantifères.

La découverte des gisements minéraux dans ces pays d'Afrique ne fut pas un hasard qui se serait produit après l'arrivée des colonialistes européens. Les minéraux étaient connus et exploités localement longtemps avant l'ère coloniale, et les découvertes de gisements résultaient d'une prospection délibérée et spécifique. C'est ainsi qu'avant la domination blanche, en Rhodésie du Sud et en Gold Coast, les populations locales extrayaient et travaillaient l'or depuis des générations. Ces deux pays étaient connus pour la richesse potentielle de leur sous-sol plutôt que pour leurs promesses agricoles. De même, les autochtones du Nigéria exploitaient les gisements d'étain et travaillaient ce métal depuis plusieurs générations avant que les Blancs n'aient atteint l'intérieur du pays. Dans un certain nombre de territoires, la prospection minière en période coloniale débuta dans les régions où la population locale exploitait déjà le sous-sol. L'espoir de s'enrichir du jour au lendemain attira un grand nombre d'Européens, et d'abondants capitaux occidentaux affluèrent en Rhodésie du Sud à partir des années 1890, mais la seconde ruée vers l'or ne renouvela pas le miracle du précédent « Rand », et seuls quelques gisements réduits furent découverts. Les petits mineurs individuels formèrent aux côtés des fermiers colons une bourgeoisie rurale qui, plutôt que de s'impliquer dans un processus capitaliste à l'échelle internationale, préféra manifester de solides sentiments nationaux.

À quelques exceptions près, les ressources minières furent exploitées grâce aux capitaux étrangers. Cela tenait à une double cause: d'abord, dans certains cas, l'importance des capitaux à investir restait hors de portée des Africains (notamment pour les mines de cuivre de Rhodésie du Nord et pour le minerai de fer de Sierra Leone). En outre, les administrateurs coloniaux empêchaient délibérément et systématiquement les Africains de bénéficier des ressources minières de leurs pays. Rapidement, dès que les gisements furent localisés, une série de textes législatifs étaient promulgués pour accorder des monopoles aux intérêts impérialistes. Même là où les Africains avaient exploité les mines depuis des générations, il devint illégal pour eux de détenir des minéraux sans licence spéciale. L'exploitation des gisements diamantifères fut totalement interdite aux Africains. En Sierra Leone et en



16.5. Afrique orientale : développement économique des anciennes zones.

[Source : R. Oliver et A. Atmore, *Africa in the 19th and 20th centuries*, Londres, Cambridge University Press, 1972.]

Gold Coast, l'industrie minière était un monopole du Consolidated African Selection Trust (CAST), puissante société multinationale qui exploitait une grande variété de minéraux. Ce monopole lui avait été concédé sous le prétexte que le marché des diamants ne pouvait être contrôlé s'il se trouvait réparti entre un trop grand nombre de vendeurs. Quelle que fût la valeur de ce motif, l'administration coloniale céda aux pressions exercées par le capital international et évinça injustement la population locale de l'industrie la plus lucrative de l'époque. Le Sierra Leone Selection Trust (SLST) reçut l'exclusivité des droits de prospection, d'extraction et de vente de tous les diamants pour une période de quatre-vingt-dix-neuf ans à compter de 1933⁵³. Il fallut attendre les années 1950, alors que le contrôle des vastes régions diamantifères était devenu impossible, pour que l'administration fût contrainte de légaliser la participation africaine⁵⁴.

Cependant, même dans les cas où, depuis l'origine, les Africains pouvaient prétendre aux licences de mines, un certain nombre de règlements et de dispositions techniques réduisaient au minimum la participation des populations locales. Au Nigéria, par exemple, le propriétaire d'une mine d'étain qui confiait son exploitation à un Africain durant son absence commettait un délit, quelle que fût la qualification de ce mandataire⁵⁵. En Sierra Leone, aucun Africain ne pouvait obtenir une licence de mine s'il n'était pas capable de lire et de comprendre la législation sur les mines datant de 1927, somme de textes qui étaient écrits en langue anglaise. Les autochtones incapables de lire l'anglais se trouvaient évincés automatiquement de toute participation minière⁵⁶. Malgré tout, l'industrie minière s'établit comme une activité rentable.

Le secteur d'exportation des pays dont nous parlons, et qui englobait principalement les denrées agricoles et les produits miniers, progresse rapidement. Tous ces pays africains avaient, en 1914, connu une décennie de croissance indéniable.

Les ressources minières ont été considérées comme « la pierre de touche du développement économique d'une grande partie de l'Afrique⁵⁷ » et l'administration coloniale travaillait fébrilement à découvrir le « gisement miracle » ; mais il est clair que le rôle des mines dans les économies coloniales a été manifestement exagéré, même si le tableau 1 montre que les produits miniers contribuèrent substantiellement au secteur d'exportation de quelques territoires, notamment dans les Rhodésies, en Gold Coast et en Sierra Leone.

En Gold Coast, les produits miniers prirent une grande importance à partir du début du siècle. Entre 1905 et 1909, les minéraux, notamment l'or, représentaient plus de 40 % du montant total des exportations du pays et durant les huit ou neuf ans qui suivirent, cette proportion resta supérieure à 30 %. Ce chiffre

53. Le texte du contrat est reproduit dans le « Public Record Office. Kew (PRO) ». CO 267/644/22008/I^{re} part./ 1934 (Archives du Ministère britannique des colonies).

54. H. L. Van der Laan, 1965.

55. E. G. Charles, 1964, p. 38.

56. Les Africains tournèrent cette disposition discriminatoire en s'associant avec l'un des leurs qui lisait l'anglais.

57. S. H. Frankel, 1938, p. 210.

Tableau 1. Valeur des minéraux en pourcentage des exportations totales de chaque territoire.

Année	1913	1929	1930	1931	1932	1933	1934	1935
Sierra Leone	a ^a	a	a	4,0	7,4	21,5	44,7	52,0
Nigéria	8,4	13,1	9,3	11,0	6,7	9,1	17,4	15,7
Gold Coast	33,0	17,8	25,6	25,1	29,3	34,8	46,6	41,0
Rhodésie du Nord	26,7	28,9	29,4	51,2	85,7	86,8	84,2	72,0
Rhodésie du Sud	93,3	66,0	65,5	69,2	72,8	79,2	78,2	79,9
Kenya	a	10,0	7,0	8,0	8,0	9,0	7,0	6,0
Tanganyika	a	3,0	n. d. ^b	n. d.	n. d.	n. d.	n. d.	12,0

a. Faible ou négligeable.

b. n. d. Non disponible.

Source : rapports annuels.

tomba au-dessous de 20 % au cours des années 1920, mais il était remonté, en 1935, à 41 %⁵⁸. Le cas de la Rhodésie du Sud était encore plus frappant. Entre 1909 et 1913, les produits miniers (surtout l'or) contribuaient à plus de 90 % au total des exportations du territoire. Pendant presque toute la période suivante, et jusqu'en 1935, ce taux resta, en moyenne annuelle, supérieur à 70 %.

En Rhodésie du Nord, on extrayait le cuivre depuis 1910, mais ce ne fut pas avant les dernières années de la décennie 1920 que les mines fonctionnèrent à plein et que leur production influa notablement sur le secteur d'exportation. À partir de 1931, les produits miniers représentèrent plus de 50 % de la valeur totale des exportations de la colonie. Cette proportion s'accrut considérablement au cours des années suivantes.

En Sierra Leone, l'exploitation du sous-sol débuta assez tardivement, mais en 1935 les produits miniers formaient plus de 50 % du total des exportations locales. Voici, pour 1936, les valeurs des exportations minières en provenance des possessions britanniques classées par ordre décroissant (en livres sterling) : Rhodésie du Nord, 5 094 000 ; Rhodésie du Sud, 4 422 000 ; Gold Coast, 2 124 213 ; Sierra Leone, 1 245 000.

Il est intéressant d'observer que pour le Nigéria, le montant des produits miniers était important en valeur absolue, mais demeurait assez faible par rapport au total — 14 % du montant global des exportations — alors qu'en Sierra Leone le chiffre le plus faible atteignait 56 % des exportations de cette colonie.

L'importance de la contribution apportée par les mines au secteur d'exportation pourrait inciter à surestimer leur contribution à la prospérité générale, mais nous devons tenir compte des limitations apportées à la participation des Africains. Les mines furent ouvertes grâce aux capitaux étrangers, et les profits résultant de l'exploitation furent rapatriés et allèrent gonfler les poches des actionnaires métropolitains, ou ces bénéfices furent

58. *Ibid.*, p.320-321.

réinvestis au profit d'autres pays non africains. Ainsi, lorsque la charte de la Niger Company fut résiliée en 1899, cette société reçut une indemnité de 150 000 livres sterling en compensation des droits miniers qu'elle détenait dans la région où les mines d'étain furent ouvertes ultérieurement. Suivant les accords passés, la compagnie devait percevoir 50 % du total des royalties sur les opérations minières durant quatre-vingt-dix-neuf ans⁵⁹. Cette clause imposait un lourd tribut à la population locale ; mais la situation était encore plus grave en Rhodésie où les concessions du sous-sol appartirent à la British South Africa Company jusqu'en 1933, date à laquelle l'État les racheta pour deux millions de livres⁶⁰ ; mais, même après ce changement, les populations autochtones furent rarement considérées et encore moins souvent traitées comme les bénéficiaires des opérations minières. En 1942 encore, un fonctionnaire du Ministère britannique des colonies déclarait impudemment qu'« il n'existe que très peu de motifs pour reverser la valeur des productions minières aux mains des populations locales, alors que ces populations n'ont en rien contribué au développement de ces productions⁶¹ » ; mais, même dans les territoires où les administrations coloniales nationalisèrent les mines (Sierra Leone, Kenya, Tanganyika, Ouganda), elles en tirèrent peu de recettes, principalement des taxes sur les revenus et royalties. En Sierra Leone, les recettes publiques directes provenant des mines étaient de 34 100 livres en 1935, ce qui représente 5 % seulement des recettes publiques globales du territoire⁶².

Les salaires perçus restaient le seul moyen par lequel la population locale eût pu recueillir une fraction substantielle des bénéfices miniers ; mais, comme dans le cas de l'agriculture et des plantations européennes, les taux de rémunération étaient si faibles que les salariés africains devaient se nourrir sur le secteur paysan. La discrimination raciale représente un facteur important de ce problème⁶³. Les ouvriers européens, même à égalité de tâches, percevaient un salaire plusieurs fois supérieur à celui des Africains. En outre, les indigènes recevaient rarement une formation technique qui eût amélioré leur productivité, donc leurs gains. En Rhodésie du Sud, où les ouvriers blancs spécialisés et semi-spécialisés dominaient le marché du travail⁶⁴, les salariés africains n'étaient pas même autorisés à se syndiquer. D'ailleurs, même dans les territoires non soumis à la domination des colons, il fallut attendre la fin des années 1930 pour que les syndicats, rouage important de négociations collectives, fussent légalement reconnus. À l'exception de la Rhodésie du Sud, où les mines avaient « fourni une base pour une grande partie du développement industriel local⁶⁵ », et contrairement à l'expérience sud-africaine, où les mines

59. P. Bower, dans : M. Perham (dir. publ.), 1948, p. 5.

60. *Ibid.*

61. J. A. Dawe, « Minute », CO 54028/42. J. A. Dawe était sous-secrétaire adjoint au Ministère des colonies, Londres.

62. M. H. Y. Kaniki, 1972, p. 238 et 239.

63. R. E. Baldwin, 1966, p. 42, 82-99 ; P. Bower, dans : M. Perham (dir. publ.), 1948, p. 23 ; G. Arrighi, 1967, p. 25-26 ; G. Kay, 1970, p. 57-58.

64. G. Arrighi, 1967, p. 20-21 ; G. Kay, 1970, p. 57-58.

65. G. Kay, 1970, p. 24.

représentaient « le créateur et le protecteur d'origine » de l'industrialisation⁶⁶, le secteur minier contribuait peu à la qualité des autres productions. En outre, ces faibles avantages supportaient des coûts correspondants : les terres arables étaient amputées ou endommagées par les travaux miniers ; la brousse et les arbres de valeur étaient détruits ; le mode de vie traditionnel se trouvait perturbé, et une rupture générale de la loi et de l'ordre s'ensuivait.

Les secteurs d'exportation des pays qui sont l'objet de la présente étude possédaient deux traits principaux. En premier lieu, les exportations, produits agricoles et miniers, quittaient le pays à l'état brut. Ainsi, la valeur unitaire de la plupart des exportations restait relativement faible. En second lieu, on constatait une tendance au développement de systèmes de monoculture, ce qui rendit fort vulnérables les économies des pays qui étaient essentiellement tributaires de leurs exportations agricoles. Seuls le Nigéria (avec trois types de cultures : cacao, produits du palmier à huile et arachide) et le Kenya constituèrent des économies quelque peu diversifiées. La faiblesse des économies de monoculture apparut tragiquement au cours de la grande crise financière de 1929-1934, au cours de laquelle la panique et la confusion s'emparèrent de l'administration coloniale.

Secteur monétaire et bancaire

À l'instar des autres puissances coloniales, les Britanniques introduisirent dans leurs colonies l'usage des monnaies modernes, qu'ils substituèrent au système traditionnel de troc, de paiement en nature et d'autres unités monétaires que la poudre d'or et les cauris ; ce faisant, ils voulaient essentiellement encourager la production et l'exportation de denrées commerciales ainsi que l'importation de produits manufacturés européens. Les puissances coloniales se donnèrent, en fait, une peine considérable pour favoriser l'adoption de leur monnaie, recourant pour cela à trois grands moyens. Suivant Hopkins, ils procédèrent « en démontrant les monnaies traditionnelles, en payant leur main-d'œuvre de plus en plus nombreuse en monnaie européenne et en exigeant que les impôts leur soient payés en liquide et non en nature⁶⁷ ». Ces méthodes se révélèrent très efficaces et, en 1910, l'usage des monnaies européennes, parmi lesquelles figurait une grande variété de pièces anglaises, était déjà très répandu en Afrique occidentale. L'année 1912 fut marquée par la création du West African Currency Board chargé de battre monnaie en Afrique occidentale britannique. En 1913, celui-ci émit ses premières pièces — à savoir des pièces de deux shillings, un shilling, six pence et trois pence — et, trois ans plus tard, ses premiers billets de banque. En Afrique orientale, les Britanniques commencèrent par introduire le système en vigueur en Inde. Mais, en 1920, ils mirent en place un Currency Board chargé d'émettre des pièces et des billets pour les trois colonies. Il convient de noter que toutes ces monnaies étaient liées au sterling en cours dans la métropole.

66. S. Patterson, 1957, p. 150.

67. A. G. Hopkins, 1973, p. 206.

L'usage de plus en plus répandu des monnaies modernes eut pour conséquence majeure l'apparition d'institutions bancaires dans les colonies britanniques. En Afrique occidentale, la première banque fut lancée en 1894. Il s'agissait de la Bank of British West Africa, qui fut suivie, en 1926, par la Barclays Bank (Dominion, Colonial and Overseas). Ces deux institutions eurent le monopole des activités bancaires en Afrique occidentale britannique pendant toute la période coloniale. Quant à l'Afrique orientale et à l'Afrique centrale, elles devinrent le fief de la National Bank et de la Grindlay's Bank. Ces banques eurent une action préjudiciable au développement économique des colonies pour trois raisons essentielles. D'abord, elles investissaient tous leurs capitaux, y compris les économies des Africains eux-mêmes, en Angleterre, favorisant ainsi la formation de capital et, par conséquent, le développement économique dans le pays riche qu'était la métropole, aux dépens de ses colonies déjà pauvres. Mais il y a plus grave encore : des recherches récentes ont montré qu'en matière de prêts tous ces établissements appliquaient une politique discriminatoire à l'égard des entrepreneurs africains et favorable aux Britanniques et aux Asiatiques⁶⁸. Enfin, la banque étant devenue l'apanage des Européens, les Africains se virent refuser la possibilité d'acquérir une formation et de l'expérience dans ce domaine vital.

Organisation des marchés commerciaux

La commercialisation fut gravement négligée par les administrateurs coloniaux. La politique du «laisser-faire» resta la règle, à des degrés divers, dans tous les pays dont nous parlons. La généralisation faite par Cyril Ehrlich, suivant laquelle cette politique, «contrairement à la croyance populaire, est pratiquement la seule utopie encore non expérimentée⁶⁹», ne saurait s'appliquer qu'à la période postérieure à 1940. Il est certain que les organismes de commercialisation datent de la fin des années 1940 et des années 1950. La plupart des textes promulgués jusqu'au milieu des années 1930 ne réglementaient que deux points : les licences commerciales et la qualité de certaines exportations agricoles. Les coopératives de vente furent légalement reconnues par la loi au Tanganyika en 1932, mais rien ne s'ensuivit pendant cinq ans. En tant que porte-drapeau de la libre entreprise à cette époque, la Grande-Bretagne ne restreignit même pas les activités des firmes et individus non britanniques qui opéraient dans ses possessions. Avant l'apparition de la United Africa Company (UAC), en 1929, par exemple, les deux principales sociétés françaises : la Compagnie française de l'Afrique occidentale (CFAO) et la Société commerciale de l'Ouest africain (SCOA), rivalisaient très efficacement avec les firmes britanniques en Afrique occidentale anglaise. Vers le milieu des années 1920, chacune de ces deux sociétés possédait plus de filiales et de comptoirs en Sierra Leone qu'aucune firme britannique⁷⁰. Ici encore, rien n'était prévu pour protéger la population locale. La préoc-

68. *Ibid.*, p. 209.

69. C. Ehrlich, 1973, p. 660.

70. Voir M. H. Y. Kaniki, 1972, p. 58-60.

cupation essentielle des administrations coloniales consistait à développer le commerce d'import/export afin d'alimenter les caisses publiques par la perception des droits de douane.

Incontestablement, jusqu'au début des années 1930, la tendance fut de favoriser quiconque était susceptible de contribuer à l'augmentation des recettes de l'État. Ainsi, les commerçants hindous étaient-ils non seulement admis, mais encore encouragés dans une certaine mesure à dominer le commerce en Afrique orientale et également, jusqu'à un certain degré, en Afrique centrale. La population d'origine asiatique s'accrut en Afrique orientale dans les proportions suivantes: Ouganda, 2 000 en 1913; 13 026 en 1917; Tanganyika, 8 784 en 1913; 23 422 en 1931; Kenya, 22 800 en 1921; 26 759 en 1931.

« La méfiance et l'hostilité manifestées vis-à-vis des communautés originaires du Levant », que le professeur Bauer a citées comme « très nettes dans les milieux officiels » d'Afrique occidentale⁷¹, étaient des phénomènes relativement récents. L'hostilité aux Levantins (surtout les Libanais) provenait non pas des sphères officielles, mais des agents européens appartenant aux firmes commerciales. Cette attitude était une réaction contre la redoutable concurrence que leur faisaient ces commerçants levantins⁷². Là où les firmes britanniques semblent avoir bénéficié de la préférence, ce ne fut pas en raison de leur respectabilité, mais parce qu'elles pouvaient, avec la bénédiction du gouvernement de Londres, agir en tant que groupes de pression efficaces pour influencer les responsables de la politique coloniale⁷³.

Cependant, la généralisation d'Ehrlich selon laquelle « l'attitude de l'administration, dans toute l'Afrique anglaise, encouragea rarement l'initiative commerciale chez les indigènes⁷⁴ » est parfaitement fondée. Mais d'autres facteurs bloquaient les initiatives locales.

D'abord, la politique générale officielle était orientée avant tout vers le développement des intérêts impérialistes. En conséquence, la population autochtone n'était pas protégée contre les appétits féroces des grandes firmes. Particulièrement vulnérables, les petites entreprises africaines pouvaient être aisément éliminées. Durant la première décennie du siècle, qui vit le développement des chemins de fer, les firmes européennes empiétèrent sur le commerce africain sous deux aspects connexes. Grâce à la concentration de capital, elles vendaient moins cher que le négoce africain (généralement de petits commerces individuels). De cette manière, les grands négociants locaux qui avaient fait leur place en Afrique occidentale au cours du XIX^e siècle se virent évincés des affaires: puis les grandes sociétés européennes étendirent leurs opérations de la vente en gros au commerce de détail. Ce que rapporte T. J. Allridge à propos de la Sierra Leone de 1908 est applicable à de nombreuses régions de l'empire britannique: « Naguère, les grandes firmes européennes étaient des négociants purs et simples, au sens traditionnel du terme [...]. Leurs activités se bornaient strictement aux opérations

71. P. T. Bauer, 1954, p. 148.

72. Slater à Amery, CO 267/607, 11 janvier 1925, annexes 3 et 5.

73. C. Ehrlich, 1973, p. 652.

74. *Ibid.*

du commerce de gros. Elles importaient leurs marchandises ; elles achetaient les produits locaux et les exportaient, mais elles ne détaillaient jamais leurs expéditions. Ces firmes vendaient les articles importés dans leur emballage d'origine. Elles traitaient par quantités importantes et abandonnaient la vente au détail aux soins des commerçants de la Sierra Leone [...] Aujourd'hui, tout a changé. Le rôle de courtier n'est plus ce qu'il était, car les grosses sociétés importatrices sont devenues leurs propres courtiers : tout en continuant leur commerce de gros, elles ont développé des réseaux de distribution au détail, qui leur appartiennent⁷⁵. »

En second lieu, dans la plupart des cas, les commerçants africains ne pouvaient obtenir de crédit bancaire, faute de répondant. En outre, dans ce domaine, une discrimination raciale s'exerçait parfois.

Le rôle tenu par les firmes commerciales européennes a été étudié par de nombreux auteurs, dont la plupart s'accordent sur l'importance des liaisons ainsi créées entre l'Afrique et les marchés d'Europe occidentale ou des deux Amériques. Les firmes achetaient sur place dans les colonies, puis exportaient en Europe les produits africains. Elles importaient et vendaient également une gamme de produits manufacturés, principalement des textiles. McPhee, Bauer et Hopkins ont à juste titre souligné le rôle joué par ces firmes qui « reculèrent les limites du négoce » en développant l'ensemble du secteur commercial. Cependant, ces mêmes auteurs se montrent très discrets à propos de la tendance à abuser du pouvoir qui caractérisait ces firmes⁷⁶. Les commerçants européens, indiens, libanais et, dans une moindre mesure, certains Africains s'adjugeaient la plus-value des productions du travail paysan, spécialement par des transactions non équitables. Les marchands payaient à bas prix les produits locaux et vendaient assez cher les articles importés. L'expérience similaire des paysans d'Amérique latine est très révélatrice dans le cas présent : « Un obstacle supplémentaire au développement commercial d'une économie formée de petits tenanciers provient du mécanisme de commercialisation. À la faveur de l'infériorité où se trouve le paysan dans les transactions, et de la concentration habituelle de trois fonctions commerciales dans les mains d'un même intermédiaire (achat des produits, agences de crédit et vente d'articles de consommation), toute plus-value découlant du travail des "économiquement faibles" tend à être encaissée par l'intermédiaire, au lieu de rester disponible pour de nouveaux investissements⁷⁷. »

Dans les régions dominées par les colons (en Rhodésie du Sud, par exemple), il devint « d'usage pour les propriétaires européens de commercialiser la production de leurs tenanciers, et fréquemment celle des exploitations autochtones du voisinage⁷⁸ ». Cette pratique réduisait au minimum le niveau compétitif des Africains et assurait au colon blanc une situation de quasi-monopole.

75. T. J. Allridge. 1910. p. 73-74.

76. A. G. Hopkins. 1973. p. 108-209 ; A. McPhee, 1926. p. 32-105 ; P. T. Bauer, 1954.

77. S. Pearce, dans : T. Shanin (dir. publ.), 1971, p. 73.

78. G. Arrighi, 1970, p. 209.

Parfois, les producteurs africains défendaient collectivement leurs intérêts en pratiquant le « refus de vente ». De nombreux cas de refus de vente se produisirent en Gold Coast, où les producteurs africains de cacao se trouvaient particulièrement soumis aux pressions du marché international. La plus sérieuse « grève des ventes » du cacao eut lieu d'octobre à décembre 1930. Elle a été décrite comme une « grève économique en vue d'obtenir de plus hauts prix ». Cette coalition « visait directement les grandes firmes acheteuses pour l'exportation et le contrôle monopolistique qu'elles exerçaient sur l'économie de la Gold Coast⁷⁹ ». Outre la méthode du « refus de vendre » leur récolte de cacao, les Africains de la Gold Coast boycottaient les marchandises européennes. Des arrestations étaient opérées et des amendes imposées par les autorités pour participation aux « grèves d'achat ». L'efficacité du mouvement menaça le fondement même des relations économiques coloniales puisque les administrations locales tout comme les filiales des firmes métropolitaines tiraient leurs recettes du commerce du cacao. Il était évident que cette opposition allait à rencontre des intérêts des deux parties. En conséquence, les autorités coloniales brisèrent le mouvement par la force et condamnèrent à l'amende et à la prison les chefs qui encourageaient ces grèves⁸⁰. Au cours de la campagne du cacao de 1937-1938, une autre importante grève des ventes fut organisée contre les plus puissantes firmes exportatrices qui avaient conclu une entente fixant un plafond au prix d'achat du cacao à la production.

Cette fois, la grève des ventes se propagea au Nigéria occidental et ne se termina que sur l'intervention du gouvernement britannique. Une commission d'enquête dirigée par Nowel⁸¹ révéla que le système de commercialisation, qui impliquait des milliers d'intermédiaires, était à la fois inefficace et générateur de gaspillage, et qu'il était préjudiciable tant aux producteurs d'Afrique de l'Ouest qu'aux consommateurs d'Europe occidentale.

La United Africa Company (UAC), qui regroupait un grand nombre de maisons de commerce britanniques, était, après 1929, la plus puissante et la principale des firmes sur les marchés d'Afrique occidentale. Au cours des années 1930, l'UAC traitait près de la moitié des opérations d'exportation dans l'Ouest africain; cette société contrôlait les marchés des territoires anglais⁸², spécialement au Nigéria. Des filiales de l'UAC opéraient en Afrique orientale et en Afrique centrale, mais leur rôle était beaucoup plus réduit. Il n'existait en Afrique de l'Est et du Centre aucun équivalent de l'UAC.

Le commerce avec la Grande-Bretagne plaçait les possessions africaines en position d'infériorité, comme cela fut le cas durant la grande crise de 1929. En 1932, des tarifs impériaux préférentiels furent introduits dans les possessions britanniques. Pour les importations en provenance de l'empire, les droits de douane étaient inférieurs de 10 à 50% du tarif général; mais, puisque les

79. S. Rhodie, 1968, p. 105.

80. *Ibid.*, p. 109-115.

81. Great Britain, *Commission on Marketing West African Cocoa*, Londres, HMSO, 1938, p. 157 et *passim*.

82. A. G. Hopkins, 1973, p. 199.

échanges entre les divers territoires anglais restaient négligeables, le bénéficiaire final de la loi était évidemment la métropole. En septembre 1931, le Colonial Office adressa une circulaire aux administrateurs coloniaux en leur demandant d'aider la Grande-Bretagne et en leur rappelant « que les intérêts du Royaume-Uni et ceux de ses colonies et possessions sont indissolubles, et que les dangers qui pèsent sur le Royaume-Uni sont ceux-là mêmes qui menacent l'ensemble de l'empire [...], que tout effondrement général du crédit britannique ou toute dévaluation de la livre sterling signifierait la ruine pour les colonies, tout autant que pour l'Angleterre métropolitaine⁸³. »

Malgré une taxation plus lourde, l'importation d'articles non britanniques dans les colonies de la couronne se développa considérablement, à l'avantage des consommateurs locaux. Les chaussures de toile et les vêtements de soie artificielle ou de coton, de fabrication japonaise, inondèrent les marchés; ils étaient offerts à des prix bien inférieurs aux articles anglais qui bénéficiaient d'une réduction de taxe. En 1934, le chef de district de Dar es-Salaam (Tanganyika) faisait remarquer que, « pratiquement, la totalité des boutiques du district⁸⁴ » regorgeaient d'articles japonais de toute sorte. Cette invasion fut particulièrement nette durant cette époque de marasme économique. Comme le disait un administrateur colonial, non sans quelque exagération, si « de grandes quantités de vêtements bon marché en coton provenant des usines japonaises n'étaient en vente dans toutes les boutiques de la ville et des villages, l'Africain moyen en serait aujourd'hui réduit à se couvrir d'écorce⁸⁵ », mais le souci du gouvernement de Londres restait la prospérité de l'industrie britannique, et non pas le bien-être des populations pauvres de ses colonies.

En 1934, un pas supplémentaire fut franchi: les tarifs douaniers frappant les marchandises non britanniques furent portés à 100 % en règle générale. En outre, un système de quotas limitait l'importation des articles de fabrication japonaise. On enregistra quelques protestations isolées contre ces mesures, mais les populations colonisées durent finalement payer des prix élevés, grâce auxquels les intérêts impérialistes prospérèrent à leurs dépens.

Infrastructure

L'infrastructure constitue l'un des principaux facteurs de commercialisation. La construction de voies ferrées, de routes, de lignes télégraphiques et d'installations portuaires bénéficièrent dès l'origine des soins des administrations coloniales. Bien que ces équipements profitassent à l'administration générale, leur but essentiel était d'acheminer vers la mer les exportations. On ne s'étonnera donc pas que le tracé et les grands axes des routes et des chemins de fer aient tenu peu compte du bien-être général des populations du territoire. La plupart des voies ferrées reliaient directement la côte aux régions intérieures de gisements miniers ou de cultures commerciales. Le

83. *West African mail and trade gazette*, 24 octobre 1931, p.4; *Sierra Leone royal gazette*, 15 octobre 1931.

84. « Dar es Salaam district officer's annual report for 1934 », p.4, Archives nationales de Tanzanie, 54/4.

85. *Ibid.*, année 1933, p.3-4.

nombre des lignes transversales et des liaisons ferroviaires interterritoriales restait faible. Cela signifie que les chemins de fer ne desservaient que des zones limitées et que, quel que fût le rôle qu'ils jouèrent, leur importance dans l'ouverture des territoires du continent a été certainement surestimée⁸⁶. Seules la Rhodésie du Sud et l'Afrique du Sud disposaient d'un véritable réseau ferré principalement conçu pour desservir des mines très dispersées et les régions d'agriculture des colonies. La « ceinture du cacao » au sud de la Gold Coast était également bien desservie par les chemins de fer tandis que les territoires du Nord, qui n'avaient aucune production à exporter, furent complètement délaissés (voir fig. 16.2 et 16.5).

La plupart des voies ferrées furent construites, possédées et gérées par les gouvernements ou les services officiels. La construction de la première voie de chemin de fer en Afrique occidentale britannique fut réalisée en Sierra Leone au cours des années 1890. Le premier convoi fut inauguré dans la colonie en 1897 et, vers 1909, la ligne principale, traversant la riche région de palmiers à huile jusqu'à Pendembu à l'est, était terminée (longueur : 365 km). Un embranchement reliant Bubuya à Makeni, à 132 km au nord, fut achevé en 1915. Bientôt, après l'ouverture des chantiers du rail en Sierra Leone, d'autres territoires anglais suivirent l'exemple avec des résultats encore meilleurs. Toutes les grandes lignes étaient achevées en 1920. Au Tanganyika, les Britanniques héritèrent des deux lignes que les Allemands avaient construites au début du siècle.

Ce fut seulement dans les Rhodésies et en Sierra Leone que le capital privé participa à la construction des voies ferrées. La ligne principale qui traverse la Rhodésie du sud au nord était un prolongement du réseau d'Afrique du Sud ; sa réalisation fut l'œuvre de la British South Africa Company. La voie atteignit Bulawayo en octobre 1897 et franchit le Zambèze, aux chutes Victoria, au début de 1904.

Un certain nombre de lignes secondaires furent construites par des sociétés pour les besoins des mines⁸⁷. La principale ligne atteignit Livingstone (capitale de la Rhodésie du Nord) en 1905, et Broken Hill l'année suivante. Finalement, le chemin de fer rejoignant la frontière du Congo fut réalisé par la nouvelle société : la Rhodesia-Katanga Junction Railway and Mineral Company (1909) (voir fig. 16.3). En Sierra Leone, la Sierra Leone Development Company, qui exploitait des mines de fer à Marampa depuis 1933, construisit une ligne de 80 km qui reliait Marampa à Pepel, port d'embarquement sur l'Atlantique (début des années 1930). Cette voie ferrée était exclusivement réservée à l'usage de cette société. Les constructions de routes furent réalisées tant par l'administration coloniale que par les autorités locales. Là où les ressources le permettaient, les chefs africains mobilisèrent les membres de leur communauté pour intégrer leur économie au monde extérieur. Mais, en règle générale, le réseau routier fut conçu non comme un complément, mais plutôt comme une voie d'accès aux réseaux ferroviaires qui étaient des

86. A. McPhee, 1926, p. 47-48, 108-115, 126-127.

87. G. Kay, 1970, p. 42 et 44.

entreprises publiques. Ainsi le contribuable local dut-il supporter les frais de deux systèmes onéreux et inefficaces.

La contribution majeure due aux moyens modernes de communication fut de réduire considérablement les tarifs de transport, ce qui engendra deux conséquences connexes : *a*) le portage humain fut remplacé par la machine, libérant ainsi la main-d'œuvre, déjà rare, au profit d'autres activités productives ; *b*) la diminution des frais de transport accrut la marge bénéficiaire des producteurs et encouragea la progression du secteur commercial. Malheureusement, les fermiers africains ne reçurent que rarement leur part de ces avantages. Les firmes commerciales et les autres intermédiaires opérant dans le secteur d'exportation étaient eux-mêmes trop âpres au gain ; aussi, grâce à leur position plus influente, se taillèrent-ils la part du lion. Dans les régions de colonisation blanche, la tarification de transport fut aménagée en faveur des Européens, contraignant ainsi les producteurs africains à financer indirectement l'agriculture des colons.

Citons deux cas où la construction des chemins de fer produisit des effets remarquables : en Ouganda et au Nigéria. Avant que le Uganda Railway ne reliât en 1902 ce pays, alors isolé au milieu des terres, à la côte de Mombasa en franchissant le plateau kényan, les frais de transport grevaient de 150 % le prix de la plupart des marchandises importées par l'océan Indien. L'arrivée de la ligne Lagos Railway jusqu'à Kano au Nigéria, en 1911, fut également bénéfique. La culture de l'arachide se développa considérablement. Les exportations d'arachide passèrent d'un maximum de 2 000 tonnes à 50 000 tonnes en 1916 pour atteindre 147 000 tonnes en 1929. De même en Rhodésie du Nord, le système ferroviaire contribua fortement au développement du secteur d'exportation, notamment à celui des mines⁸⁸. Dans la plupart des autres territoires, le chemin de fer n'exerça qu'un faible impact et, durant la majeure partie de la période étudiée ici, l'exploitation resta déficitaire⁸⁹. Il faut souligner que, même si le transport moderne fut tout à fait bénéfique, il ne créa jamais « à partir de rien » une économie d'exportation : « Les moyens de transport modernes furent d'abord consacrés aux régions qui, en dépit d'un grand nombre d'aléas qui subsistaient, avaient déjà commencé à démontrer leur potentiel économique⁹⁰. »

Il est une autre catégorie de services, qui était déjà en place avant l'époque coloniale, mais qui, durant cette période, gagna en ampleur et en efficacité : les transports maritimes. En Afrique occidentale britannique, ce secteur était, dès avant 1900, dominé par une seule compagnie britannique, l'Elder Dempster Line and Co. Ltd, constituée en 1890 par la fusion de toutes les compagnies britanniques qui opéraient sur la côte occidentale. En 1895, cette compagnie et la compagnie allemande Woermann s'entendirent pour éviter toute concurrence et purent dès lors fixer leurs tarifs au détriment de leurs clients. En Afrique orientale et australe, c'est l'Union Castle Line qui avait le monopole des transports maritimes.

88. R. E. Baldwin, 1966, p. 17-18, 171-172.

89. S. H. Frankel, 1938, *passim*.

90. A. G. Hopkins, 1973, p. 198.

Afrique du Sud, 1880-1935

Parmi les colonies et dépendances africaines de la couronne britannique, il en est une, l'Afrique du Sud, qui, pendant la période considérée, connut un essor économique tellement extraordinaire et pourtant si tristement célèbre dans ses répercussions qu'elle mérite une mention spéciale, si brève soit-elle.

En 1869, l'Afrique du Sud, qui comprenait les deux colonies britanniques du Cap et du Natal ainsi que les colonies de peuplement boer ou afrikaner du Transvaal et de l'État libre d'Orange, avait une économie aussi pauvre et d'aussi peu de poids dans le système capitaliste mondial que n'importe quelle autre colonie européenne d'Afrique (voir fig. 27.1). Elle ne comptait en tout que 260 000 Européens, dont 20 % environ vivaient dans la colonie du Cap⁹¹, où se trouvait la seule ville de plus de 10 000 habitants, à savoir Le Cap. En 1860, elle ne possédait que trois kilomètres environ de voies ferrées, et ne disposait d'aucune route carrossable. La traction animale était la seule utilisée dans les transports. Les activités de transformation se limitaient à la fabrication de chariots, de meubles, de chaussures et au tannage des cuirs⁹². En 1860, les exportations de l'Afrique du Sud, qui consistaient en matières premières — du bois essentiellement puis du fer, des peaux et des cuirs — ne dépassèrent pas 2,5 millions de livres sterling. Pour reprendre les conclusions de D. Hobart Houghton, « d'une manière générale, [en 1860], la colonie [du Cap] était un pays peu peuplé, vivant essentiellement de l'élevage du mouton et de cultures vivrières, trop pauvre pour prendre un essor rapide grâce à la formation intérieure de capital et dépourvu de ressources exploitables susceptibles d'attirer les capitaux étrangers⁹³ ». Or, la colonie du Cap était à l'époque la province la plus riche d'Afrique du Sud. Dans les autres colonies, notamment au Transvaal et dans l'État libre d'Orange, les conditions étaient encore pires.

Mais, pendant les trente dernières années du XIX^e siècle, l'Afrique du Sud subit une véritable révolution non seulement économique, mais aussi sociale. La cause première de ce bouleversement tient à un seul et unique événement, la découverte de minéraux, tout d'abord de diamants dans le Griqualand en 1867 et à Kimberley en 1870, puis d'or dans le Transvaal en 1886. Cinq ans après la découverte du Griqualand, les exportations de diamants s'élevaient à plus de 1,6 million de livres sterling. En 1880, elles étaient passées à plus de 5 millions de livres sterling, représentant à elles seules plus que toutes les autres exportations sud-africaines réunies⁹⁴. Déjà, avant 1899, la firme De Beers Consolidated Mines Ltd avait entrepris de « faire des mines un secteur moderne fortement concentré et largement doté en capital, employant à cette fin les techniques les plus nouvelles et établissant un monopole mondial des ventes par l'intermédiaire du Diamond Syndicate de Londres⁹⁵ » (voir fig. 16.6), de sorte que la valeur des exportations

91. P. Curtin, S. Feierman, L. Thompson, J. Vansina, 1978, p. 329.

92. M. M. Cole, 1961, p. 396.

93. D. H. Houghton dans : M. Wilson et L. Thompson (dir. publ.), 1971, p. 4.

94. Voir fig. 2 : « Exportations sud-africaines, 1861-1910 », dans *ibid.*, p. 18.

95. *Ibid.*, p. 13.

de diamants continua de monter, atteignant environ 10 millions de livres en 1905 et plus de 15 millions en 1910. Quant aux mines d'or, découvertes en 1886, elles connurent une croissance plus rapide encore. Dès 1890, l'or était devenu la principale exportation de l'Afrique du Sud, qui en vendit cette année-là pour une valeur de 10 millions de livres sterling, chiffre qui passa à 25 millions de livres en 1905 pour atteindre 45-50 millions de livres en 1910. L'expansion de ce secteur eut en Afrique du Sud des conséquences véritablement extraordinaires dans tous les domaines.

D'une part, sur le plan politique, la découverte des mines de diamants fut à l'origine de l'annexion de la zone de Kimberley, puis, en 1877, du Transvaal même, et enfin, en 1879, après la cuisante défaite essuyée par les Britanniques à Isandhlwana, de la conquête du Zululand. Elle contribua également, en 1881, au déclenchement de la première guerre anglo-boer, qui se solda par la victoire des Boers. De même, la découverte de l'or conduisit à l'annexion de tous les États africains situés au sud du Limpopo, au raid opéré en 1896 par Jameson et enfin, en 1899, à la deuxième guerre anglo-boer qui déboucha, en 1910, sur la création de l'Union sud-africaine. Certains aspects de ces conséquences politiques à long terme et de la réaction qu'elles suscitérent chez les Africains ont été traités ci-dessus, au chapitre 9.

D'autre part, ces découvertes suscitèrent un afflux de capitaux et de techniciens de Grande-Bretagne, d'Europe et des États-Unis d'Amérique. En fait, l'Afrique du Sud bénéficia à elle seule de l'essentiel des investissements réalisés en Afrique entre 1880 et 1939. Suivant P. Curtin et d'autres, à la veille de la deuxième guerre mondiale, « les investissements étrangers étaient estimés à 56 livres sterling par habitant en Afrique du Sud, contre 38 livres sterling dans les deux Rhodésies, 13 livres sterling au Congo belge et 10 livres sterling au maximum partout ailleurs en Afrique tropicale⁹⁶ ». Ce sont ces investissements qui permirent de développer non seulement les industries extractives, mais aussi, nous allons le voir, les infrastructures d'Afrique du Sud. Ce phénomène ne saurait d'ailleurs nous étonner, car, ainsi que le fait observer Houghton, les découvertes de diamants firent tout de suite du Griqualand, jadis « pays perdu habité par une centaine de Griqua, sous l'autorité du chef Waterboer, l'un des pôles d'attraction du monde⁹⁷ ». Les découvertes de gisements aurifères eurent les mêmes effets pour le Transvaal et les régions situées au sud du Limpopo.

Enfin, le développement des industries extractives provoqua une véritable révolution dans le domaine des infrastructures. Étant donné les énormes distances séparant les zones de peuplement et les villes — Johannesburg est à 1 540 km du Cap — et la dispersion de la population, on avait jusqu'alors écarté l'idée de construire des chemins de fer, l'opération n'étant pas jugée rentable; mais la découverte d'or et de diamants rendit la création d'un réseau ferroviaire et routier non seulement nécessaire, mais aussi viable. C'est ainsi que, tout naturellement, la construction de voies ferrées conduisant toutes, d'abord, aux

96. P. Curtin, S. Feierman et J. Vansina, 1978, p. 500.

97. D. H. Houghton, dans: M. Wilson et L. Thompson (dir. publ.), 1971, p. 11.



16.6. *Ouvriers noirs dans une mine d'Afrique du Sud.* [Photo: © Keystone Press Agency.]

mines de diamants puis, à partir de 1886, au Transvaal commença dans les années 1870 en différents points du pays — Le Cap, Port Elizabeth, East London et Durban. De 110 km en 1869, le réseau ferroviaire passa successivement à 1 715 km en 1889, 3 300 km en 1899 et 4 190 km en 1905⁹⁸ (voir fig. 16.7). Le réseau routier eut une évolution parallèle : à la fin de la première guerre mondiale, le pays possédait 75 000 km de routes provinciales et beaucoup plus encore de chemins desservant les exploitations agricoles.

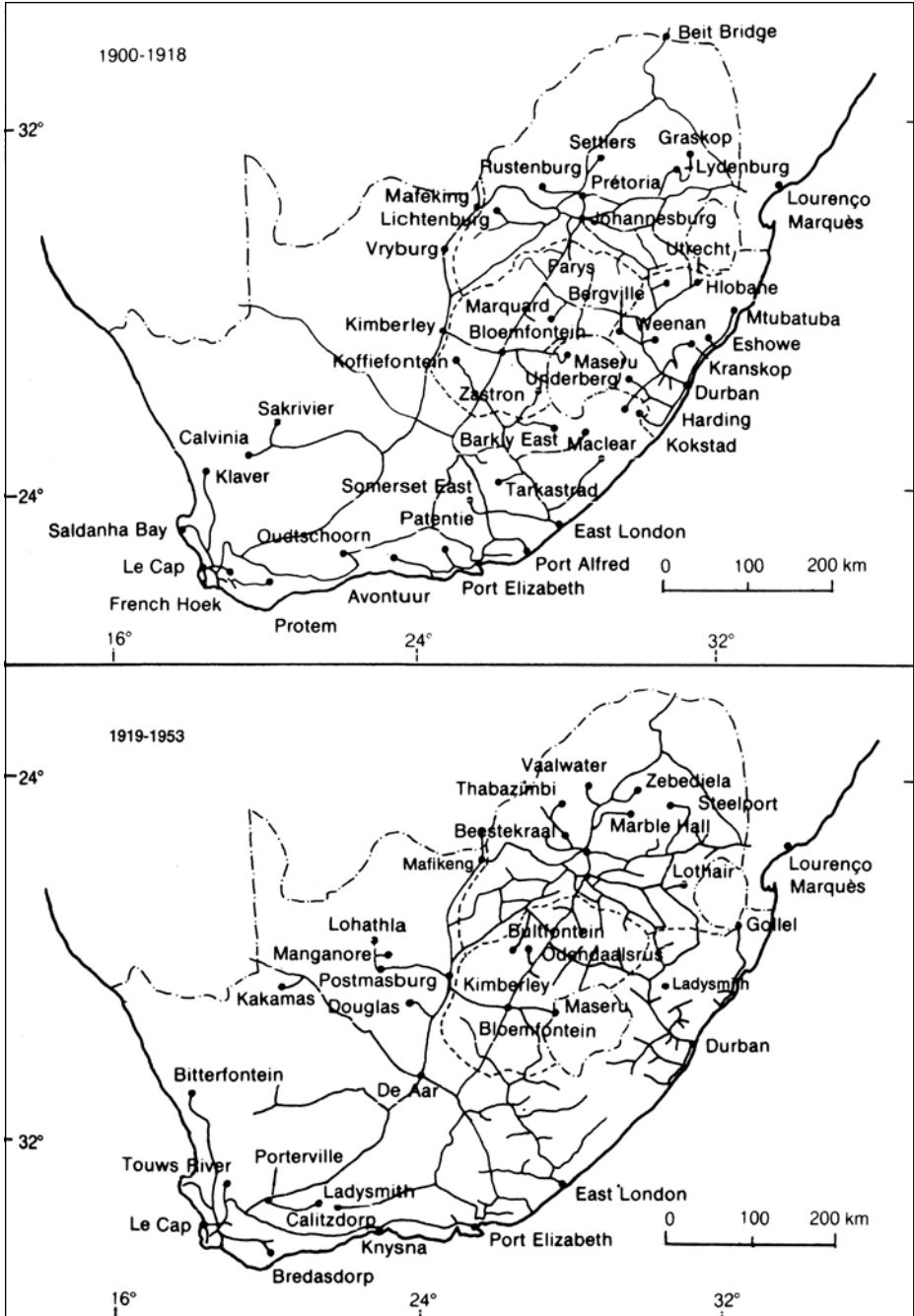
La découverte d'or et de diamants eut encore de vastes répercussions dans le domaine de la main-d'œuvre et du régime foncier, répercussions qui entraînèrent à leur tour une urbanisation croissante. La demande de main-d'œuvre dans les mines était pratiquement inépuisable. Pour satisfaire cette demande et, du même coup, renforcer encore la position des Blancs, en particulier des Afrikaners, furent votées, notamment dans les années 1910 et 1920, toute une série de lois qui obligèrent les Africains à quitter leur terre natale pour aller travailler dans les centres miniers et industriels. Au nombre de ces textes figurent : le Natives' Land Act de 1913, le Mines and Works Act de 1911, amendé en 1926, l'Apprenticeship Act de 1922, le Natives (Urban Areas) Act de 1923, le Natives Administration Act de 1927 et, enfin, le Native Service Contract Act de 1932. La plus tristement célèbre de toutes ces lois, le Natives' Land Act, réservait 88 % des terres à l'usage exclusif des Blancs, qui ne représentaient pourtant que 20 % de la population⁹⁹. Sur les 12 % restants, elle instaurait une série de « réserves indigènes » pour les Africains. Par ailleurs, elle abolissait le *squatting* et le système de métayage, qui permettait aux Africains de cultiver une partie des terres d'un Blanc à condition de lui remettre la moitié de leurs récoltes. Enfin, en vertu de cette loi, hors des réserves, les Africains ne pouvaient acheter de terres qu'à d'autres Africains, excepté la province du Cap et, sauf dispense spéciale du gouverneur général, le Transvaal et l'État libre d'Orange. Ce texte, qui sapait les bases mêmes de la société africaine, contraignit des milliers d'agriculteurs et d'éleveurs indépendants à quitter leur pays natal, leurs terres et les exploitations des Blancs, faisant d'eux, pour reprendre les termes de Leo Kuper, « un prolétariat sans terre et exploitable » vivant dans la pire forme de dépendance économique. Il mit également en vigueur le principe de la ségrégation territoriale en Afrique du Sud. Il fut appliqué tel quel jusqu'à 1936 et, dès 1931, environ 6 millions d'Africains étaient concentrés dans des réserves qui ne couvraient au total que 88 000 km² environ, alors que 1,8 million d'Européens occupaient une superficie de quelque 1 140 000 km²¹⁰⁰.

De leur côté, le Mines and Works Act de 1911, amendé en 1926, et l'Apprenticeship Act de 1922 interdisaient aux Africains un grand nombre de travaux qualifiés et imposaient des barèmes de salaires différents pour la main-d'œuvre qualifiée (en grande partie blanche) et non qualifiée (en grande

98. *Ibid.*, p. 20.

99. P. Curtin, S. Feierman, L. Thompson et J. Vansina, 1978, p. 505 ; D. K. Fieldhouse, 1981, p. 75 ; F. Wilson et L. Kuper, dans : M. Wilson et L. Thompson (dir. publ.), 1971, p. 126-136, 436 et 440.

100. D. K. Fieldhouse, 1981, p. 75.



16.7. L'extension du réseau de chemin de fer de la République d'Afrique du Sud entre 1900 et 1953. [Source : M. M. Cole, *South Africa*, Londres, Methuen, 1961.]

partie africaine, indienne et métisse). En 1935, un mineur blanc touchait un salaire onze fois supérieur en moyenne à celui d'un mineur africain¹⁰¹. Quant au Natives (Urban Areas) Act de 1923, au Natives Administration Act de 1927 et au Natives Service Contract Act de 1932, ils réglementaient les déplacements, le lieu de résidence et l'emploi des Africains dans l'intérêt des travailleurs blancs. Le Natives (Urban Areas) Act de 1923, par exemple, rendit obligatoire la ségrégation dans le domaine du logement afin de mettre un frein au « brassage indésirable », tandis que la Civilised Labour Policy, adoptée en 1924, intensifiait la ségrégation dans l'industrie en imposant le remplacement des ouvriers « de couleur » par des Blancs pauvres¹⁰². Enfin, le Natives Labour Regulation Act faisait un délit de la rupture des contrats de travail par les ouvriers africains employés dans les mines et les usines.

L'ensemble de ces mesures eut pour effet de faire affluer les Africains vers les nouveaux centres minières et industriels et de les contraindre à travailler comme salariés dans les exploitations européennes. Pendant la période considérée, le nombre des mineurs augmenta spectaculairement. De 163 000 en 1906 (18 000 Blancs, 94 000 Africains et 51 000 Chinois), il passa à 291 000 (dont 32 000 Blancs) en 1918. En 1936, l'Afrique du Sud comptait 300 000 mineurs africains, dont 40 % environ venaient des « réserves indigènes » du Transkei et du Ciskei, 25 % du Mozambique portugais et près de 15 % du Basutoland. Ces chiffres montrent qu'en dépit de ces lois il fallut, la main-d'œuvre disponible dans le pays étant insuffisante, faire venir des travailleurs africains du Mozambique, du Basutoland et même du Nyasaland et des deux Rhodésies, ainsi que, à partir de 1899, des Chinois embauchés pour une durée déterminée¹⁰³. Il convient de noter que, du fait de ces diverses lois, la plupart des travailleurs africains n'étaient pas engagés à titre permanent, mais étaient plutôt des travailleurs migrants ou saisonniers, obligés de se déplacer constamment entre les territoires blancs où ils travaillaient et les « réserves indigènes ».

L'essor des industries extractives eut en outre pour corollaire une forte poussée de l'urbanisation. La migration des travailleurs vers les nouvelles zones minières et industrielles entraîna un rapide développement de certaines villes et l'apparition d'agglomérations entièrement nouvelles. C'est ainsi que Kimberley, qui n'existait pas en 1866, comptait 18 000 habitants en 1877 et qu'en 1900 l'ancien petit village de Johannesburg était devenu une grande ville de 166 000 habitants¹⁰⁴. D'autres villes, telles que Le Cap et Port Elizabeth, virent leur population se gonfler très rapidement pendant la même période. La proportion de Blancs vivant dans les villes passa de 35,8 % en 1890-1891 à 65,2 % en 1926, celle des Africains de 13 % en 1904 à 17,3 % seulement en 1936¹⁰⁵.

Deux autres secteurs de l'économie sud-africaine connurent une expansion spectaculaire, en partie grâce au développement de l'industrie minière : l'agriculture et le secteur manufacturier. Le fort accroissement démographi-

101. P. Curtin, S. Feierman, L. Thompson et J. Vansina, 1978, p. 502.

102. D. Welsh, dans : M. Wilson et L. Thompson (dir. publ.), 1971, p. 183-184.

103. D. H. Houghton, dans : M. Wilson et L. Thompson (dir. publ.), 1971, p. 15 et 19-20.

104. F. Wilson, dans : M. Wilson et L. Thompson (dir. publ.), 1971, p. 113-114.

105. D. Welsh, dans : M. Wilson et L. Thompson (dir. publ.), 1971, p. 173.

que et l'apparition de populations urbaines nouvelles fit naître de nouveaux marchés pour les denrées agricoles comme pour les produits manufacturés. Ces marchés prirent encore de l'extension après la première guerre mondiale, lorsque l'Union sud-africaine reçut le Sud-Ouest africain sous mandat. Les exploitants agricoles mirent à profit les nouvelles infrastructures routières et ferroviaires, qui facilitaient le transport de leurs produits, ainsi que le Land Act de 1913. Par ailleurs, entre 1927 et 1937, le gouvernement prit un certain nombre de mesures (instauration de barrières douanières, création de divers offices de commercialisation et extension des services bancaires) afin d'aider les exploitants blancs au détriment de leurs concurrents noirs. Les producteurs blancs purent ainsi produire suffisamment non seulement pour approvisionner le marché intérieur, mais aussi pour exporter du maïs à partir de 1907, de la viande et des œufs après la première guerre mondiale, du sucre et des produits laitiers à partir de la fin des années 1920¹⁰⁶. À cette époque, les Africains étaient déjà pratiquement exclus de l'agriculture de rapport et avaient été réduits à l'état de simple salarié. Leurs salaires n'augmentaient que très lentement ou pas du tout, ce qui aggravait encore leur condition. Entre 1914 et 1934, le salaire mensuel moyen d'un ouvrier agricole africain marié passa de 6-10 shillings à 8-12 shillings seulement¹⁰⁷. Ajoutons que le salaire mensuel moyen d'un ouvrier agricole blanc travaillant dans la province du Cap, qui était de 2 livres 18 shillings 1 penny en 1866, atteignait 19 livres 7 shillings 7 pence en 1952, tandis que celui d'un fermier « de couleur » passait dans le même temps de 12 shillings 10 pence à 2 livres 7 shillings 10 pence seulement¹⁰⁸. C'est ainsi que, pendant la période considérée, l'écart entre Blancs et Noirs ne cessa de se creuser, le niveau de vie de ces derniers ne faisant en réalité que se détériorer.

Quant au secteur manufacturier, il subit des transformations encore plus radicales, phénomène d'autant plus intéressant qu'il ne se manifesta guère, ainsi que nous l'avons déjà vu, qu'en Afrique du Sud. Comme Monica Cole l'a fait observer, « les conditions politiques nouvelles qui se sont instaurées après la guerre des Boers ont favorisé la croissance industrielle, l'unification des quatre provinces, intervenue en 1910, ayant suscité une montée du sentiment national, qui s'est exprimé par un désir de développement industriel et d'autosuffisance accrue¹⁰⁹ ». Les Blancs se mirent donc à l'œuvre et, dès 1912, ils avaient implanté un certain nombre d'industries : conserveries de fruits, fabrication de confitures, de bière, de savon, de chandelles, petites industries mécaniques (qui produisaient des moulins à vent, des pompes et des sondes pour le forage de puits, des portails et des clôtures), fabrication de bottes, de chaussures et de vêtements¹¹⁰. Le gouvernement encouragea particulièrement ce secteur pendant la première guerre mondiale, voulant diversifier l'économie du pays pour rendre celui-ci moins tributaire de l'industrie minière, et donner des emplois aux « Blancs pauvres ». À cette fin,

106. F. Wilson, dans : M. Wilson et L. Thompson (dir. publ.), 1971, p. 132-136.

107. D. Welsh, dans : M. Wilson et L. Thompson (dir. publ.), 1971, p. 158.

108. *Ibid.*

109. M. M. Cole, 1961, p. 396.

110. *Ibid.*

non seulement il institua des barrières douanières en 1924, mais il créa le Board of Trade and Industries en 1921, l'Electricity Supply Commission en 1923 et la South African Iron and Steel Corporation en 1928. Le nombre des emplois fournis par ce secteur atteste le succès de ces efforts. En 1918, il faisait travailler 124 000 personnes (dont 44 000 Blancs) et, en 1928, 141 000. Il connut une croissance encore plus rapide après la dépression des années 1920 et au début des années 1930. En 1939, sa production (produits alimentaires, boissons, tabac, textiles et vêtements, cuir et chaussures, produits chimiques, métaux et constructions mécaniques) atteignait environ 75 millions de livres sterling, faisant de lui la principale source de revenu national après le secteur minier¹¹¹.

Ce qui précède montre à l'évidence que, contrairement à la plupart des colonies, l'Afrique du Sud connut une véritable révolution économique au cours de la période 1880-1935. De 217 millions de livres en 1932, le produit national brut passa à 320 millions en 1937. Avec le développement des secteurs minier, manufacturier et agricole, l'économie sud-africaine parvint également, contrairement à celle de la plupart des autres pays d'Afrique, à un haut degré de diversification. En 1932, les industries extractives, le secteur manufacturier, le bâtiment et les chemins de fer employaient 555 000 personnes, dont une majorité d'Indiens et d'Africains¹¹². Ce développement spectaculaire tient essentiellement à la découverte d'or et de diamants, et, en partie, au fait que, durant la période considérée, les Britanniques laissèrent les Blancs d'Afrique du Sud pratiquement maîtres de leur destin. Mais il s'opéra aux dépens des non-Blancs, et surtout des Africains et des populations « de couleur ». En effet, comme le nota à l'époque la Natives Economie Commission, instaurée en 1932, si le phénomène des « Blancs pauvres » avait alors complètement disparu, la condition des populations « de couleur » s'était en revanche radicalement dégradée. La surpopulation et la pauvreté qui régnaient dans les réserves avaient engendré des migrations massives vers les centres urbains et miniers, où les Africains étaient sous-payés et vivaient confinés dans des bidonvilles et des ghettos. Qui plus est, ils n'étaient pas autorisés à s'y installer définitivement avec leur famille, de sorte que, condamnés à de constantes allées et venues entre la ville et la campagne, la plupart d'entre eux devinrent des migrants temporaires, des « hommes des deux mondes » car, pour reprendre les termes de Houghton, « ils étaient liés par des liens étroits et indissolubles à la fois à la société rurale d'où ils étaient issus et au monde industriel moderne¹¹³ ». Déplacés, dépossédés de leurs terres, sous-payés, victimes de la discrimination, les Noirs d'Afrique du Sud ont, pendant la période considérée, souffert bien plus, économiquement et socialement, que ceux de toutes les autres régions d'Afrique.

111. *Ibid.*, p. 399.

112. D. H. Houghton, dans: M. Wilson et L. Thompson (dir. publ.), 1971, p. 35.

113. *Ibid.*, p. 35.

Conclusion

Vers le milieu des années 1930, le colonialisme britannique avait solidement affermi sa position en intégrant l'économie de l'Afrique tropicale dans l'économie capitaliste mondiale. Les possessions de la couronne restaient d'importantes sources de produits primaires et le secteur industriel y était à peu près inexistant. En participant au secteur commercial, les ouvriers et paysans africains connurent certaines de leurs pires difficultés économiques, comme d'ailleurs le reste du monde, entre 1929 et 1935. Ni l'ouvrier ni le paysan local ne bénéficiaient du système de relations économiques coloniales, mais c'était le salarié africain qui subissait la pire des exploitations. L'accaparement des plus-values au profit du capital international est démontré par l'état d'arriération et de pauvreté générale qui régnait dans les possessions britanniques au milieu des années 1930. L'administration coloniale essaya, parfois fébrilement, de stopper la dégradation rapide des sols arables, spécialement dans les « réserves indigènes » où la densité de peuplement menaçait de détruire la fertilité des terres. On tenta de restreindre l'agriculture paysanne africaine ; mais l'exploitation par les Européens des différentes ressources du territoire ne fit nulle part l'objet de restriction ; personne ne déclara jamais, par exemple, que les minéraux ne devaient pas être exploités parce qu'ils constituaient des ressources irremplaçables¹¹⁴. Les mines, généralement considérées comme un secteur moderne, ne contribuaient que marginalement à la vie industrielle. En fait, les mines vivaient sur le secteur paysan en imposant des salaires de famine. Les caractéristiques économiques qui se formèrent durant la période que nous avons étudiée ont, dans bien des cas, survécu à la décolonisation.

114. R. E. Baldwin, 1966, p. 160.

L'économie coloniale : l'Afrique du Nord

Ahmed Kassab, Ali A. Abdussalam et Fathi S. Abusedra

L'évolution de l'économie d'Afrique du Nord dans le premier quart du XX^e siècle n'a pas connu les mêmes rythmes ni les mêmes étapes dans tous les pays qui constituent cet ensemble géographique (Tunisie, Algérie, Maroc, Libye, Égypte et Soudan), du fait que la colonisation ne s'y est pas implantée à la même époque (voir fig. 17.1).

Première partie : l'économie de la Tunisie, de l'Algérie et du Maroc, 1919-1935

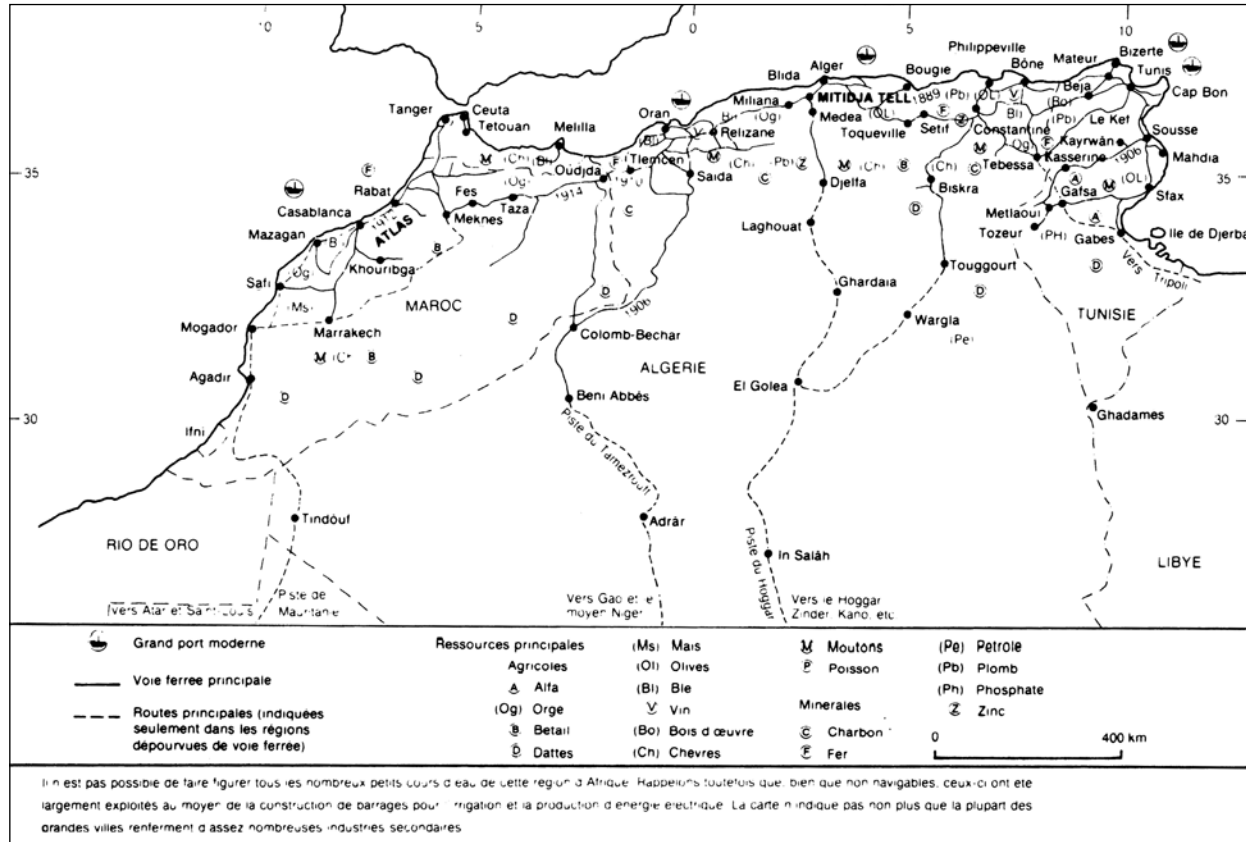
Ahmed Kassab

L'économie de la fin de la première guerre mondiale
à la crise économique de 1979

LE MONDE RURAL BOULEVERSE PAR LA COLONISATION AGRICOLE

La colonisation agricole

Son évolution. En 1919, l'Algérie était déjà colonisée par les Français depuis quatre-vingt-neuf ans, la Tunisie depuis trente-huit ans et le Maroc depuis seulement sept ans. On constate cependant qu'au lendemain de la première guerre mondiale les institutions politiques, administratives, économiques et financières introduites par les autorités françaises étaient déjà bien établies et que le processus de dépossession des *fellāhīn* (paysan; sing. = *fellah*) et



17.1. Développement économique durant la période coloniale, nord-ouest de l'Afrique.

[Source: J. D. Fage, *An atlas of African history*, Londres, Arnold, 2^e éd., 1978.]

de drainage des richesses au profit de la métropole, amorcé seulement au Maroc, était déjà fortement engagé en Algérie et en Tunisie. La guerre n'avait fait que ralentir le déroulement de ces processus. Dès la fin des hostilités, ils reprirent à un rythme très rapide.

En Algérie, l'extension de la propriété agricole coloniale résultait essentiellement d'une politique constamment poursuivie de « colonisation officielle » : les terres prises aux populations autochtones étaient loties par les pouvoirs publics et attribuées à des colons européens qui obtenaient toutes les facilités d'établissement (crédits, outillage, habitations, etc.) et pour lesquels étaient créés, aux frais de la collectivité, des centres de colonisation où l'on installait les services (commerces, écoles, hôpitaux, etc.) indispensables.

Après la guerre, la colonisation officielle s'était essouffée (70 000 hectares seulement de terres domaniales avaient été lotis entre 1921 et 1931) et c'est la colonisation privée qui prenait le relais. Après une courte période de ralentissement (1918-1920), l'expansion de la colonisation reprenait de plus belle malgré l'augmentation du prix de la terre, et ce, grâce à la loi foncière du 4 août 1926 qui simplifiait la procédure des enquêtes en terres *ʿarsh*, substituant ainsi la procédure des enquêtes d'ensemble à celle des enquêtes partielles : plusieurs milliers d'hectares de terres collectives *ʿarsh* furent, grâce à cette loi, acquis par les colons. En 1930, les 25 795 propriétés coloniales en Algérie avaient une superficie totale de 2 344 000 hectares¹. Elles s'étendaient essentiellement dans la zone tellienne, la plus humide et la plus fertile : plaines d'Oran, de Sidi-bel-Abbès, de Mascara, de la Mitidja, de Skikda, d'Annaba, plateaux de Constantine, de Sétif, de Guelma, etc. (voir fig. 17.2).

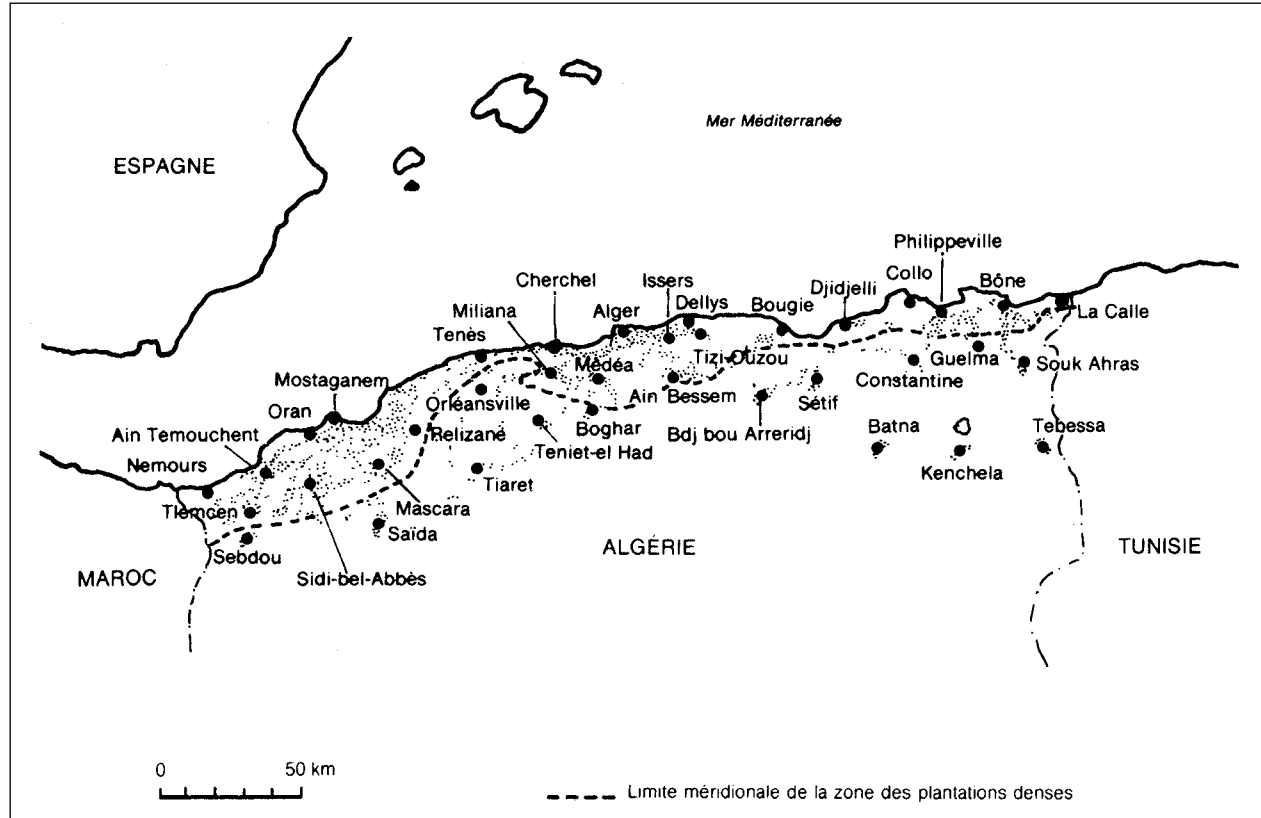
Cette propriété était déjà avant la grande crise économique d'une taille importante. Sa superficie moyenne était de 90 hectares. La grande propriété de plus de 100 hectares, qui ne constituait que 20,6% de la totalité des propriétés européennes, s'étendait à 73,4% de la superficie totale des terres détenues par les colons. « Les progrès de la grande et surtout de la très grande propriété forment donc le trait frappant de l'agriculture européenne dans les années 1920-1930². »

En Tunisie, le processus de dépossession des *fellāḥīn* s'était immédiatement déclenché avec l'établissement du protectorat en 1881. La « colonisation par les capitaux » (1881-1882), qui avait permis à de grandes sociétés capitalistes (Compagnie des Batignolles, Société marseillaise de crédit, Société foncière de Tunisie, etc.) de s'emparer de près de 430 000 hectares, avait été relayée par la « colonisation officielle » organisée systématiquement par les autorités du protectorat inquiètes du « péril italien »³. La « colonisation officielle » avait pour but essentiel d'accroître le peuplement français en Tunisie et de développer la « colonisation par les Français ». Des moyens considérables furent mis à sa disposition. Outre les mesures législatives qui tendaient à faire passer les terres occupées par les Tunisiens aux mains des

1. C. R. Ageron, 1979.

2. *Ibid.*, p. 484.

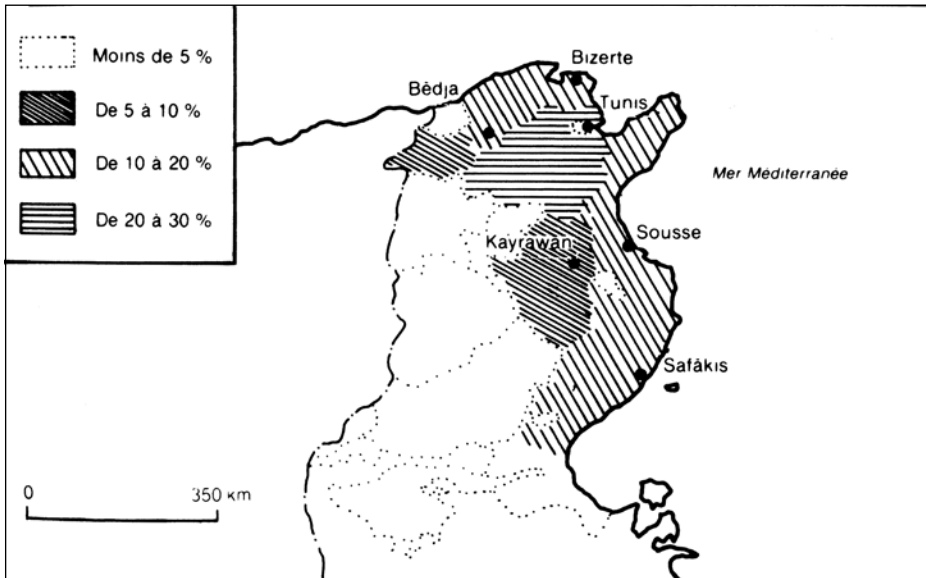
3. En 1911, la population italienne comptait 86 000 personnes, contre 46 000 Français.



17.2. Le vignoble européen en Algérie vers 1930.

[Source: *Encyclopédie de l'empire français — l'Algérie*, Laboratoire de cartographie de la faculté des lettres et des sciences humaines de Tunis, 1946.]

Français (décret beylical du 13 novembre 1898 obligeant l'administration des *habous* à mettre à la disposition du Domaine un minimum de 2 000 hectares de terres chaque année; décret beylical du 22 juillet 1903, qui incluait dans le domaine public les régions montagneuses, etc.), les autorités du protectorat fournirent aux colons d'importants moyens de financement: subventions aux organismes européens de crédit agricole, aux coopératives et associations agricoles coloniales, crédits d'établissement sans intérêt et remboursables en vingt annuités aux bénéficiaires de lots de colonisations; en même temps, les pouvoirs publics développaient aux frais de l'État l'équipement routier et ferroviaire dans les régions de forte implantation coloniale, créaient des villages de colonisation, renforçaient l'équipement hydraulique et sanitaire en Tunisie, en grande partie dans les régions les plus humides et les plus fertiles du pays: c'est ainsi que dans le Tell il y avait près de 400 000 hectares de terres coloniales, tandis que dans le Centre et le Sud il n'y en avait que 300 000. Ces chiffres comprennent les propriétés françaises et celles des Italiens (43 600 hectares) (voir fig. 17.3).



17.3. L'implantation de la colonisation agricole en Tunisie en 1921.

[Source: J. Poncet, Laboratoire de cartographie de la faculté des lettres et des sciences humaines de Tunis, 1952.]

La propriété italienne était caractérisée par sa petite superficie (moins de 10 hectares); les colons d'origine sicilienne ou calabraise étaient le plus souvent des viticulteurs, des maraîchers, des arboriculteurs fixés dans la région de Tunis et de Bizerte, dans les secteurs littoraux de la péninsule du cap Bon. La propriété coloniale française avait au contraire une superficie moyenne fort étendue: dans la région de Bu Salem, dans la Moyen-

ne-Medjerda par exemple, 80 % des propriétés françaises avaient plus de 500 hectares⁴.

Au Maroc, la colonisation agricole a, certes, commencé plus tard qu'en Algérie ou en Tunisie, mais elle a profité des expériences algériennes et tunisiennes. Les progrès datent de 1918 et ils furent très rapides de 1923 à 1930. L'administration du protectorat, qui voulait créer un peuplement européen dense à travers l'empire chérifien, organisa elle aussi méthodiquement la colonisation officielle. Elle mit à la disposition des colons, dont 60 % étaient venus d'Algérie, les biens domaniaux qui furent aliénés sous forme de lots de colonisation de différentes tailles, et les terres collectives des « tribus ». Ces terres ne furent pas, comme en Algérie, concédées gratuitement, mais, comme en Tunisie, vendues à bas prix, avec des obligations de mise en valeur et de résidence, de grandes facilités de paiement et l'octroi de crédits abondants d'établissement et d'équipement, des primes au défrichage, à la motoculture, à la plantation, etc., et des exonérations de droits de douane sur l'importation de matériel agricole, des avances consenties aux organismes de mutualité agricole, etc.

La colonisation privée était parvenue au cours de la même période (1922-1932) à s'emparer de plus de 350 000 hectares⁵. La majeure partie des terres coloniales appartenait à des Français; une faible fraction en était exploitée par des Espagnols, des Belges, des Suisses et des Italiens. Ces terres se trouvaient essentiellement dans les plaines du Maroc atlantique (Chaouia, Doukkala, Abda), du Saïs, du Maroc oriental (plaine des Triffa). Les propriétés de 100 à 500 hectares représentaient 50 % de la totalité des fermes européennes.

Les caractères de la colonisation agricole. Malgré les efforts considérables déployés par les pouvoirs publics pour accroître le peuplement rural français, la colonisation officielle n'était pas arrivée à implanter un nombre important de colons français dans les campagnes maghrébines. À l'exclusion des petits exploitants viticulteurs ou arboriculteurs — italiens en Tunisie, espagnols au Maroc —, les colons européens ne formaient pas une véritable paysannerie telle qu'elle existait à cette époque en France. Il s'agissait surtout de gros exploitants disposant de vastes étendues de terre, d'un matériel agricole très diversifié, de bâtiments d'exploitation souvent imposants. Ils étaient en relation étroite avec les banques et les divers organismes de crédit agricole, les instituts de recherche, les multiples services administratifs qui s'occupaient de près ou de loin de la colonisation.

Ils pratiquaient une agriculture à finalité essentiellement spéculative, cherchant davantage à exporter leur production qu'à écouler sur le marché intérieur. La majorité des colons était spécialisée dans une seule culture: vigne, céréales, oliviers (en Tunisie). Dans l'Oranais (Algérie), l'économie agricole coloniale était presque exclusivement fondée sur la vigne; dans les hautes plaines constantinoises et les plaines du Tell tunisien, c'était le règne de la monoculture céréalière.

4. A. Kassab, 1979.

5. En 1932, la colonisation officielle avait aliéné 202 000 hectares.

Cette spécialisation appliquée à des « domaines » de plusieurs centaines d'hectares permettait une certaine rationalisation des travaux agricoles et l'utilisation systématique du matériel agricole moderne. C'est après la première guerre mondiale que le tracteur — à chenilles et à roues — fit son apparition dans les campagnes maghrébines; il se généralisa peu à peu, en même temps que le matériel tracté (charrues à soc et à disques, polydisques, cultivateurs, semoirs en ligne, etc.). Après les moissonneuses-lieuses, les moissonneuses-batteuses se répandirent aussi, entraînant une énorme économie de main-d'œuvre agricole. Le nouvel outillage permit aussi l'application aux terres céréalières, situées dans les franges subarides du Tell, des techniques du *dry farming* et l'extension de la culture du blé, en particulier le blé tendre.

Parallèlement, un effort considérable avait été déployé dans le domaine de la recherche agronomique, qui se faisait dans les instituts de recherche de Tunis, d'Alger, de Rabat... et qui permettait aux colons de disposer de nouvelles variétés de céréales, d'arbres fruitiers, de tabac, etc., adaptés aux sols et aux climats maghrébins.

Cette agriculture aux techniques perfectionnées atteignait souvent un niveau de productivité élevé. Les rendements dans tous les secteurs n'avaient cessé de croître entre 1919 et 1929; la production de vin en Tunisie connut un bond prodigieux entre 1920 et 1925, passant de 498 148 à 918 853 hectolitres; en Algérie, la production moyenne annuelle de vin, qui était de 6 853 000 hectolitres dans les années 1916-1920, s'éleva à 18 371 000 hectolitres dans les années 1931-1935⁶. Pour le blé, l'accroissement de la production fut, lui aussi, spectaculaire. Le blé tendre en particulier, culture européenne par excellence, connut un développement remarquable non seulement au niveau des superficies cultivées, mais aussi quant aux quantités annuellement produites. De 68 285 quintaux en 1920, la production coloniale de blé tendre au Maroc atteignit 1 884 000 quintaux en 1935. Sur des superficies supérieures (222 815 hectares), les *fellâhîn* marocains n'en obtenaient que 1 316 000 quintaux.

Les marchés locaux ne pouvaient absorber les quantités croissantes de produits agricoles: pour le vin, l'immense majorité de la population étant musulmane, la quasi-totalité de la production devait être exportée. Quant à la production fruitière, elle était, elle aussi, surtout en année pluvieuse, pléthorique.

Cette agriculture fortement outillée exigeait de lourds investissements. Elle devait faire appel constamment au crédit. La majorité des colons s'étaient lourdement endettés, entre 1919 et 1930, non seulement pour agrandir leurs exploitations, mais aussi pour s'équiper en matériel agricole.

Le secteur agricole

La société au lendemain de la première guerre mondiale. Au lendemain de la première guerre mondiale, la majeure partie de la population maghrébine

6. C. R. Ageron, 1979, p.487.

(plus de 80 %) vivait, dans les zones rurales, du travail de la terre. Le régime foncier comprenait en gros les terres *melk* (propriété privée), les terres collectives (terres *‘arsh*) et, en Tunisie et au Maroc, les terres *habous* (biens de mainmorte). L'importance relative de chaque catégorie variait selon les régions : les terres *melk*, par exemple, prédominaient dans les régions de vie sédentaire, autour des villes, dans les plaines humides du Tell ou du Saïs au Maroc ; les terres *‘arsh* s'étendaient surtout dans les montagnes pastorales — chez les Zaer, par exemple, qui vivaient de l'élevage transhumant — et les régions subarides (hautes plaines algéro-marocaines, hautes et basses steppes tunisiennes), où les genres de vie sont fondés sur l'élevage (ovins, caprins, camelins, équidés).

Dans les régions de terres *melk*, il existait toute une hiérarchie de propriétaires du sol dont le sommet était constitué par une minorité de latifundiaires qui concentraient en leurs mains une partie importante des terres de culture ou de parcours. Ces gros propriétaires étaient particulièrement nombreux au Maroc. En Algérie aussi, malgré l'extension des terres coloniales, la grande propriété musulmane occupait, au lendemain de la première guerre mondiale, des superficies non négligeables ; mais elle était loin d'égaliser celle des latifundiaires marocains. « La grande propriété se trouvait surtout dans les arrondissements de Mostaganem, Médéa et Constantine. Dans ce dernier, on recensait 834 propriétaires de plus de 100 ha en 1914 et 1 463 en 1930, d'une moyenne de 185,4 ha. À cette date, cette moyenne était de 263,7 ha dans l'arrondissement de Mostaganem et de 367,3 ha dans celui de Médéa [...] Enfin, pour l'ensemble de l'Algérie, la statistique de 1930 donne 7 035 propriétaires, soit 1,1 % détenant 21 % des superficies musulmanes⁷. »

En Tunisie, il existait aussi une aristocratie foncière résidant à Tunis et dont les terres s'étendaient surtout dans le Tell céréalière (région de Bédja, de Mateur, du Kēf). Le mode de faire-valoir de ces terres était le métayage au quint, le *khammāsāt*, pratiqué d'un bout à l'autre du Maghreb et ne permettant guère l'évolution des techniques et des méthodes culturales. Quant à la catégorie des propriétaires « moyens » ou « aisés », elle n'avait pas une position négligeable : elle aurait représenté 22,6 % du total des propriétaires algériens et détenu 34,8 % des superficies totales musulmanes en 1930⁸.

Les petites propriétés étaient très nombreuses autour des villes, dans les plaines céréalières aux sols fertiles, comme celle du Saïs au Maroc ou de la moyenne Medjerda en Tunisie, dans les montagnes d'agriculteurs sédentaires (Kabylie, Rif, Haut-Atlas occidental) et les oasis.

La production agricole et les troupeaux étaient sujets à de fortes fluctuations à cause de l'irrégularité des précipitations pluvieuses ; les disettes, quoique en régression, étaient encore fréquentes. En outre, l'usure faisait toujours des ravages dans les campagnes et seuls les gros exploitants pouvaient accéder aux organismes de crédit créés par les Européens. Cependant, tôt en Tunisie (1907) et plus tard au Maroc (1922), on créa des « sociétés

7. *Ibid.*, p. 59.

8. *Ibid.*

indigènes de prévoyance » dont le rôle principal était d'accorder des prêts de semences⁹ aux petits *fellāhīn*. L'aide financière accordée par les autorités coloniales aux colons était incomparablement plus importante. Ainsi, entre 1917 et 1929-1930, les *fellāhīn* marocains¹⁰, par exemple, avaient obtenu par le biais des « sociétés indigènes de prévoyance » des crédits à court terme s'élevant à 19 millions de francs marocains, alors que, à eux seuls, les prêts à long terme accordés par la caisse des prêts immobiliers (constituée en 1920) aux colons (4 000 environ) atteignaient entre 1925 et 1930 140 millions de francs¹¹.

Les transformations de la société rurale sous l'effet de la colonisation. Au contact de la colonisation, la société rurale maghrébine a néanmoins évolué sensiblement; d'une part, les gros exploitants s'étaient mis à l'école des colons et avaient adopté, avec plus ou moins de bonheur, les techniques, les méthodes, voire les cultures (vigne, blé tendre) pratiquées par les colons; d'autre part, un grand nombre de ruraux engagés sur les exploitations agricoles coloniales ou sur celles des gros exploitants maghrébins étaient devenus des salariés agricoles et s'étaient ainsi prolétariés; les inégalités sociales s'étaient considérablement accentuées après la première guerre mondiale avec la diffusion du machinisme agricole. L'usage du tracteur et de l'outillage agricole moderne avait donné aux colons et aux gros exploitants autochtones une soif inextinguible de terre. Pour rentabiliser le matériel moderne qu'ils utilisaient, en propriété ou en location, ils devaient, sans cesse, accroître leur production et par conséquent aussi l'étendue de leurs exploitations, et cette expansion ne pouvait se faire — après l'épuisement des terres domaniales — qu'au détriment des petits et moyens exploitants musulmans, qui étaient progressivement refoulés vers les secteurs montagneux ou leurs piémonts. Pour s'étendre aussi au détriment de l'espace utilisé par les communautés pastorales des steppes et en prélever une partie au profit de la colonisation, les autorités coloniales entreprirent par tous les moyens de fixer les populations qui vivaient dans ces régions et de les transformer en paysans céréaliculteurs ou arboriculteurs. Dans les hautes steppes tunisiennes, par exemple, « tout lotissement fait en faveur des colons s'est doublé depuis la première guerre mondiale, d'un lotissement destiné à "fixer au sol" les habitants de la région; et, depuis 1922, des lots de même ordre, nombreux, mais petits, ont été distribués aux occupants de certaines terres collectives ou *habous*¹² ».

La conséquence en a été l'expansion de la colonisation dans des régions où les populations autochtones avaient besoin de vastes parcours pour leur bétail et le déclenchement d'un processus de sédentarisation générateur de paupérisation et d'exode.

9. Le crédit en espèces très restreint était soumis à des conditions si sévères (engagement solidaire, garanties sous forme de cautions de tiers, de nantissement agricole, hypothèques sur titres fonciers, etc.) que seule une minorité d'agriculteurs « aisés » pouvait y accéder.

10. La population rurale était évaluée à 5 450 000 personnes en 1926 (87,9% de la population totale).

11. R. Hoffherr, 1932.

12. J. Despois, 1961.

LE CARACTÈRE COLONIAL DES NOUVELLES FORMES D'AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE TUNISIEN, ALGÉRIEN ET MAROCAIN

L'exploitation des ressources minières

L'implantation des Européens dans les trois pays d'Afrique du Nord a eu pour conséquence non seulement une mainmise des colons sur une partie importante des meilleures terres de ces pays, mais aussi, essentiellement, l'exploitation au profit des sociétés étrangères des ressources du sous-sol.

Ces ressources avaient été prospectées très tôt et exploitées rapidement. En Algérie, les premières mines avaient été ouvertes en 1845; en Tunisie, les gisements des phosphates de Gafsa étaient déjà découverts en 1885-1886 (quatre ans seulement après l'établissement du protectorat) et exploités à partir de 1889.

Au Maroc, le premier *dhahir* minier organisant la recherche et l'exploitation minière datait de 1914: il posait le principe de « la mine au premier occupant » générateur d'abus; le *dhahir* de 1923, qui tendait à mettre un terme aux manœuvres des spéculateurs par une refonte du règlement minier, ne fit que retarder l'exploitation systématique des ressources minières du pays. À l'exclusion des phosphates de Khouribga, dont l'exploitation date de 1920, le Maroc n'exportait encore en 1928 que quelques 8 000 tonnes de minerai; mais les prospecteurs et demandeurs de permis d'exploitation s'abattaient sur le pays comme une nuée de sauterelles: les permis de recherche délivrés entre le 15 septembre 1938 et le 1^{er} janvier 1939 s'élevaient à 3 500, tandis que les permis de prospection atteignaient le nombre de 400.

La découverte du gisement de charbon de Djerāda, en 1928, allait provoquer une nouvelle refonte de la législation minière marocaine. En 1928 était créé le Bureau de recherches et de participations minières, spécialisé dans la recherche des combustibles solides et liquides, tandis que le *dhahir* du 1^{er} novembre 1929 simplifiait les règlements miniers antérieurs et sauvegardait les intérêts de l'État. Dès lors, prospection et exploitation des ressources minières s'accéléchèrent. Le bassin houiller de Djerāda, les gisements de fer de Kenitra, de manganèse de l'Imini étaient reconnus et prospectés méthodiquement; la mine de plomb d'Aouli, dans la Haute-Moulouya, l'une des plus importantes d'Afrique du Nord, était mise en exploitation et rapidement équipée. Les gisements de manganèse de Bū Arfa, dans le Maroc sud-oriental, furent reliés par voie ferrée à Oujda en 1933, tandis que le cobalt de Bū Azer, le plomb et le zinc de Mibladen, l'étain d'Oulmès, le molybdène d'Azzegour — dans le Haut-Atlas — étaient mis en exploitation. À la veille de la crise économique de 1929, le Maroc apparaissait comme l'un des pays maghrébins les plus riches en ressources minières; mais c'est surtout le phosphate qui occupait le premier plan, tant du point de vue des tonnages produits que des quantités exportées; celles-ci étaient passées de 8 232 tonnes en 1921 à 1 779 000 tonnes en 1930.

En Algérie et en Tunisie, les gisements de phosphate (Kouif, Gafsa), de fer (Benī Sāf, Wenza, Djarīsa), de plomb, de zinc, etc., étaient déjà mis en

exploitation avant la grande guerre (1939-1945), et la production en était en quasi-totalité exportée vers la France et les autres pays de l'Europe occidentale. L'exploitation de ces richesses minières était le fait exclusif des sociétés étrangères qui en fournissaient les capitaux, les techniciens, les administrateurs, etc. La société des mines d'Aouli et de Mibladen, par exemple, était sous le contrôle de la Société Penarroya-Maroc, associée à la Banque de l'Union parisienne-Mirabaud, ainsi qu'à la Banque de Paris et des Pays-Bas, à Kuhlmann et au Bureau minier de la France d'outre-mer. Les mines de zinc et de plomb de Touissit étaient la propriété de la Compagnie royale asturienne des mines (Belgique); le groupe américain Morgan était l'un des plus importants actionnaires du gisement de Zellidja. En Tunisie, les mines de fer de Djarisa étaient sous le contrôle de la Compagnie algérienne de crédit et de banque, qui représentait la Banque de l'Union parisienne. En Algérie, toutes les richesses minières étaient, elles aussi, aux mains des capitalistes étrangers, en particulier français; les participations bancaires y avaient une importance considérable.

Les voies de communication et les ports

Pour relier les différents gisements miniers aux ports d'exportation, des voies ferrées avaient été construites très tôt en Algérie (à partir de 1844), dès les premières années du protectorat en Tunisie et au Maroc. En 1919, les principaux éléments du réseau ferré algérien et tunisien étaient déjà installés; ils reliaient les grandes villes (dont la majorité se trouve près des côtes) entre elles et les gisements miniers aux principaux ports d'exportation (Oran, Alger, Annaba, Tunis, Safakis, Sousse). Au Maroc, le développement du rail a été plus lent à cause de la clause du traité franco-allemand du 4 novembre 1913, qui interdisait à la France la construction de toute voie ferrée avant l'établissement de la ligne Tanger-Fès (voir fig. 17.1). Ce n'est qu'en avril 1923 que la première ligne, celle du Casablanca-Rabat, fut inaugurée. Contrairement à la plus grande partie des lignes tunisiennes et algériennes, le réseau marocain comprendra essentiellement des lignes à voie normale (1,44 m); mais, à l'instar de celui des autres pays maghrébins, il eut un caractère notoirement colonial, avec ses lignes principales reliant les villes et les ports à la côte atlantique et ses pénétrantes qui desservaient les gisements miniers et les grandes villes de l'intérieur (Fès, Meknès, Marrakech). Son établissement et son exploitation étaient exclusivement aux mains des sociétés étrangères.

Le réseau routier avait été conçu, lui aussi, dans le dessein de desservir les grandes agglomérations urbaines, où vivait la plus grande partie de la population européenne, et les campagnes où s'étaient implantées les exploitations agricoles coloniales. La majeure partie du réseau routier algérien, par exemple, se trouve dans le Tell septentrional, où se concentraient les fermes européennes et les plus grandes villes du pays.

Il en a été de même de l'infrastructure portuaire, qui a été conçue et développée essentiellement dans le dessein d'ouvrir les pays du Maghreb à la production manufacturière française et étrangère, et d'exporter les

minerais et les produits agricoles. Si, en 1919, l'infrastructure portuaire algérienne et tunisienne était déjà mise en place, celle du Maroc était à peine amorcée. Ce n'est qu'en 1917 que l'aménagement du port de Casablanca fut achevé. Le trafic de ce port connut une progression rapide et régulière : de 400 000 tonnes en 1920, il atteignit 2 220 000 tonnes (dont 1 198 000 tonnes de phosphates) en 1927¹³. Il concentrait plus de 80 % du trafic total des ports marocains. Le trafic de Kenitra (ex-Port Lyautey), deuxième port du Maroc, atteignait à peine 191 000 tonnes en 1927.

La nature du trafic dans tous les ports du Maghreb témoignait du caractère colonial des échanges et des rapports commerciaux inégaux entre les trois pays maghrébins et la France.

L'INIQUITÉ DU RÉGIME DOUANIER ET FISCAL

Le régime douanier

L'Algérie étant une colonie, les marchandises algériennes et françaises étaient réciproquement admises en franchise sur chacun des deux territoires. Par ailleurs, les marchandises étrangères importées soit en France soit en Algérie étaient soumises au même tarif; le monopole du pavillon réservait à la marine française exclusivement la navigation entre l'Algérie et les ports français. Ainsi avait été réalisée entre la France et l'Algérie une véritable union douanière, « une des plus parfaites que l'on rencontre dans le monde économique¹⁴ »; mais cette union condamnait l'Algérie à demeurer un pays exportateur de matières premières et de produits agricoles et importateur de produits manufacturés.

Le régime douanier de la Tunisie, au lendemain de la première guerre mondiale, était régi par la loi du 19 juillet 1890 et celle du 2 mai 1898. Celle-ci accordait un régime privilégié aux produits manufacturés français, en particulier les produits métallurgiques, les machines, les textiles, etc. Les produits similaires étrangers n'étaient cependant pas soumis aux droits du tarif français, de sorte que le marché tunisien était inondé par les produits manufacturés français et ceux des pays étrangers. L'union douanière partielle fut réalisée en 1928 : les produits agricoles tunisiens admis en franchise ne furent plus contingentés; mais les produits français obtinrent soit la franchise complète, soit la protection à l'égard des produits similaires étrangers; ainsi les produits français purent-ils concurrencer ceux des autres pays industriels sur le marché tunisien et parfois même les éliminer, ce qui eut pour effet de renchérir les produits importés et de paralyser les efforts d'industrialisation de la Tunisie.

Les relations commerciales et douanières entre le Maroc et l'étranger étaient encore plus iniques et plus inégales. L'acte d'Algésiras (1906) éta-

13. L'aménagement des ports a été, comme celui des voies ferrées, réalisé grâce à une série d'emprunts publics lancés par l'État marocain et garantis par le gouvernement français (emprunt 1916 et emprunt 1920 de 290 millions de francs).

14. L. Bouis, 1946, vol. II, p. 56.

blissait le principe de la stricte égalité économique des pays signataires sur le marché marocain. Quels que fussent leur provenance, leur origine, leur pavillon de transport, les marchandises qui entraient au Maroc étaient soumises à un droit semblable de 10% *ad valorem* et d'une taxe supplémentaire de 2,5% au profit de la Caisse spéciale des travaux publics. Ce système de « la porte ouverte » permit aux grands pays exportateurs d'inonder le Maroc de leurs produits manufacturés ou agricoles, sans aucune contrepartie, sauf peut-être l'avantage de s'approvisionner aux meilleurs prix pendant la phase d'équipement (1920-1930); mais, dès le début de la crise économique, le Maroc ressentait les inconvénients de ce régime qui constituait « une entrave croissante à la prospérité marocaine au fur et à mesure que l'activité du pays s'orientait vers un régime d'économie complète dans lequel les industries naissantes réclamaient une nécessaire protection¹⁵ ».

Le Maroc dut recourir, cependant, à un protectionnisme indirect qui limitait l'accès d'un certain nombre de produits agricoles étrangers. C'est ainsi que le *dhahir* du 22 février 1921 soumettait à un régime d'autorisation l'entrée des blés, de l'orge et de leurs dérivés; celui du 4 juin 1929 prohibait pratiquement les blés et farines étrangers; mais les produits manufacturés continuaient à affluer au Maroc dans les mêmes conditions que par le passé.

La nature des produits exportés par le Maghreb reflétait parfaitement les caractères de l'économie maghrébine et de son régime douanier. Les exportations marocaines, par exemple, comprenaient essentiellement, entre 1920 et 1930, les phosphates et les céréales (voir fig. 17.4); le déséquilibre dans la nature des produits achetés et vendus par le Maghreb est responsable du déficit quasi permanent de la balance commerciale (la valeur des importations dépassant nettement celle des exportations) dans les trois pays (voir fig. 17.5 et 17.6). À titre d'exemple, la valeur des importations tunisiennes avait atteint, en 1929, 1 984 millions de francs, alors que les exportations n'avaient rapporté que 1 408 millions de francs.

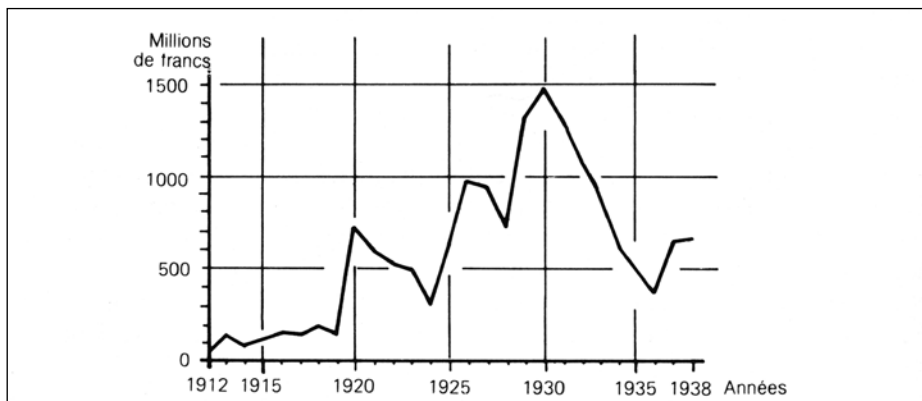
Enfin, le régime douanier était en grande partie à l'origine de la ruine de l'artisanat rural et urbain.

Le régime fiscal

L'une des premières actions entreprises par les autorités françaises lorsqu'elles avaient pris le contrôle des pays maghrébins fut la réorganisation des finances et du système fiscal de ces pays. Elles avaient établi une administration des finances dont la première tâche fut d'élaborer le budget et de contrôler les dépenses. La rigueur et la discipline budgétaire devaient permettre l'équilibre entre les dépenses et les recettes, souvent réalisé entre 1919 et 1930; mais, sous l'effet de la crise, les dépenses dépassèrent les recettes: en 1939, le déficit du budget tunisien excéda 100 millions de francs français.

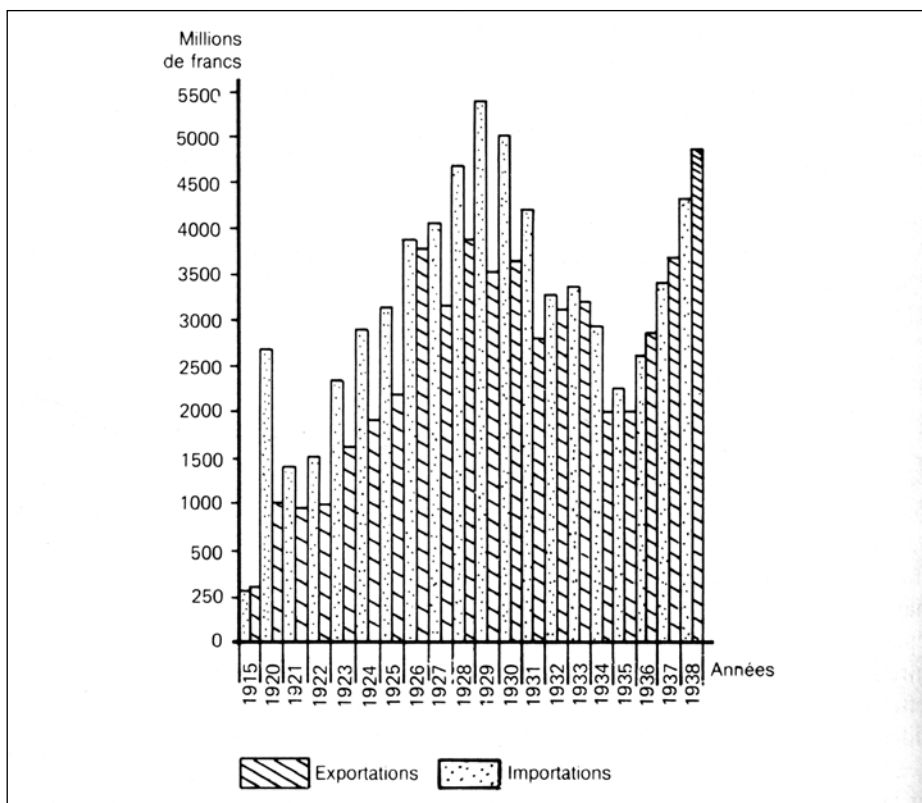
Les recettes provenaient essentiellement des droits de douane, des impôts sur la propriété foncière et la production agricole (*tertib* au Maroc) et sur les produits de consommation (impôts indirects), bref, essentielle-

15. R. Hoffherr, 1932, p. 243.



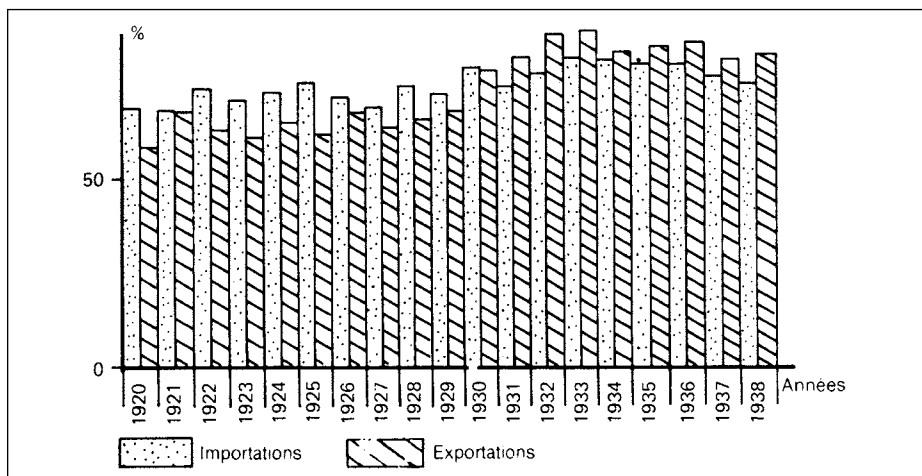
17.4. Le déficit de la balance commerciale marocaine de 1912 à 1938.

[Source : *Encyclopédie de l'empire français — l'Algérie*, Laboratoire de cartographie de la faculté des lettres et des sciences humaines de Tunis, 1946.]



17.5. Commerce global de l'Algérie de 1915 à 1938.

[Source : *Encyclopédie de l'empire français — l'Algérie*, Laboratoire de cartographie de la faculté des lettres et des sciences humaines de Tunis, 1946.]



17.6. Part de la France dans le commerce global de l'Algérie de 1920 à 1938.

[Source: *Encyclopédie de l'empire français — l'Algérie*, Laboratoire de cartographie de la faculté des lettres et des sciences humaines de Tunis, 1946.]

ment sur la population autochtone: « Répartie sur une masse organique d'assujettis indigènes, la charge [fiscale] de l'indigène devient souvent très lourde¹⁶. »

En outre, les trois pays d'Afrique du Nord devaient, pour s'équiper, contracter des emprunts à intervalles rapprochés. En 1930, l'Algérie était endettée de deux milliards de francs auprès de la France¹⁷, tandis que la dette totale du Maroc s'élevait en 1932 à 1 691 millions de francs¹⁸. L'équipement réalisé à la faveur de ces emprunts devait bénéficier d'abord et surtout aux secteurs modernes de l'économie, dominés par les entreprises européennes; or, c'est sur la fortune des musulmans que sera remboursée la plus grande partie de ces emprunts; en 1931, le service de la dette publique du Maroc absorbait plus du tiers du budget de ce pays.

La Tunisie, l'Algérie et le Maroc dans la grande crise économique (1930-1935)

LA CRISE ET LES GRANDS SECTEURS DE L'ÉCONOMIE MAGHRÉBINE

Le Maghreb a connu la crise avec un certain retard; elle l'a atteint de plein fouet à partir de 1932; mais elle s'est manifestée plus tôt au Maroc qu'en Tunisie ou en Algérie¹⁹, l'empire chérifien étant alors en pleine phase de développement de ses potentialités économiques.

16. *Ibid.*, p. 292.

17. C. R. Ageron, 1979, p. 414.

18. R. Hoffherr, 1932, p. 304.

19. J. Berque, 1970.

L'un des premiers secteurs de l'économie qui sera atteint par la crise sera le secteur agricole colonial dont on a vu l'extrême dépendance à l'égard du crédit et des marchés extérieurs. À partir du moment où les prix s'effondraient et où les débouchés extérieurs se fermaient ou se raréfiaient, les exploitants mécanisés et endettés n'étaient plus capables d'honorer leurs engagements vis-à-vis des divers organismes de crédit auprès desquels ils étaient débiteurs. Il en était de même de la production minière qui était totalement tributaire des marchés étrangers, du fait que les matières premières d'origine minérale n'étaient guère transformées ou utilisées dans les pays qui les produisaient.

L'économie autochtone a été happée, elle aussi, par la crise, dans la mesure où sa part dans les exportations des produits agricoles était atteinte par les phénomènes de mévente et de chute des prix; il en a été de même de l'artisanat qui jouait un rôle important dans l'économie des grandes villes marocaines (Fès, Meknès, Marrakech) et tunisiennes (Tunis, Kayrawān, Safākis) et dont les débouchés extérieurs s'étaient pratiquement fermés.

Les effets de la crise sur l'économie coloniale

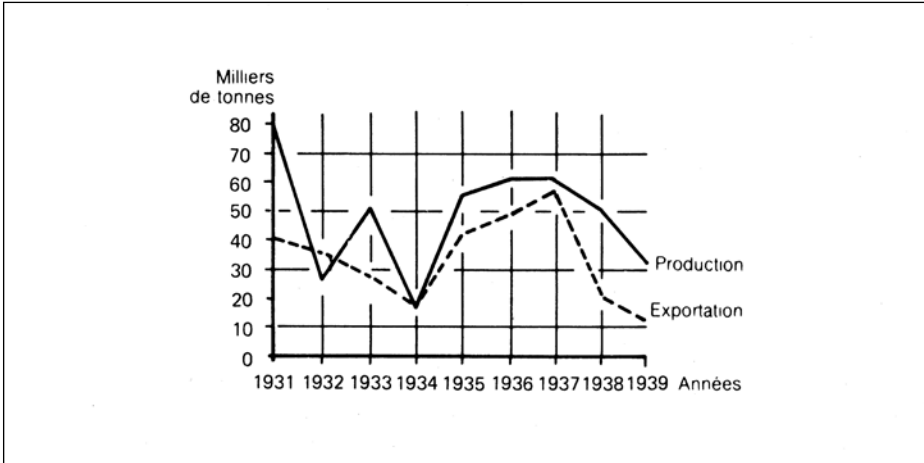
L'agriculture. Le premier secteur agricole européen atteint par la crise fut celui qui était le plus dépendant des marchés extérieurs, plus particulièrement du marché français: le secteur viticole, dont les exportations représentaient en Algérie, par exemple, 66% de la valeur totale des exportations en 1933. Le prix de vente moyen de l'hectolitre de vin, qui atteignait 168 francs en 1927, tombait à 108 francs en 1931 et à 54 francs en 1934. Mévente et récoltes pléthoriques, particulièrement celles de 1935, provoquèrent l'accumulation d'énormes stocks de vin dans les caves algériennes et tunisiennes. Or, la viticulture, en Algérie en particulier, était l'un des fondements de l'économie coloniale; elle faisait vivre en Tunisie 1 372 propriétaires européens. «C'est dire que la faillite de la viticulture pouvait entraîner la faillite d'une importante partie de la colonie rurale française à l'implantation de laquelle tant de soins avaient été apportés²⁰. »

La crise atteignit aussi l'oléiculture, plus particulièrement l'oléiculture tunisienne, dont le tiers de la production était annuellement exporté vers l'Italie essentiellement et vers la France. Or, l'Italie attribua des primes à ses oléiculteurs pour les encourager à exporter à bas prix et pour protéger sa production oléicole; elle prit en 1932 des mesures qui frappaient les huiles étrangères de droits de douane prohibitifs. En 1935, elle cessa ses importations de France et de l'empire français, en réponse à l'embargo décidé par la France en application des sanctions prises par la Société des Nations (5 octobre 1935) à la suite de l'agression italienne contre l'Éthiopie. La chute des exportations et des cours²¹ affectait, certes, les producteurs tunisiens en premier lieu, mais aussi les planteurs européens de la région de Safākis, qui possédaient de vastes plantations et dont la production oléicole était destinée essentiellement à l'exportation. Les quantités d'huile exportées, qui

20. J. Poncet, 1952, p. 300.

21. Les cours de l'huile, qui atteignaient plus de 1 000 francs le quintal dans les années 1925-1928, tombèrent à 700 francs en 1930 et 300 francs en 1933.

s'élevaient à 409 800 quintaux en 1930, tombèrent à moins de 200 000 en 1936. « C'était là encore un vrai désastre qui a provoqué l'arrêt des plantations européennes et marqué la fin de l'expansion de la colonisation française dans la zone sfaxienne²² » (voir fig. 17.7).



17.7. Production et exportation de l'huile d'olive tunisienne (milliers de tonnes) de 1931 à 1939.

[Source: *Encyclopédie de l'empire français — l'Algérie*, Laboratoire de cartographie de la faculté des lettres et des sciences humaines de Tunis, 1946.]

Troisième élément de spéculation agricole, essentiel aussi bien pour les *fellāhīn* que les colons: la céréaliculture; les colons algériens cultivaient en blé plus d'un million d'hectares de terre en 1934; au Maroc, près de 96 % des terres exploitées par les Européens étaient voués à la céréaliculture; mais les colons cultivaient essentiellement les blés tendres, destinés à la meunerie française; en Tunisie, par exemple, la quasi-totalité des 160 000 hectares cultivés en blé tendre appartenait aux Européens. Dans ce secteur aussi, chute des cours et baisse des exportations allèrent de pair; la valeur des exportations européennes de blé tunisien, qui était de 291408 000 francs en 1931, tomba à 60 845 000 francs en 1934.

La crise dans le secteur minier. La hausse qu'avaient connue depuis 1919 les cours des minerais sur le marché mondial cessa en 1927 d'être régulière. La tendance à la baisse des exportations de minerai apparaissait nettement dès l'année 1931. Les expéditions de phosphate marocain passèrent de 1779 000 tonnes en 1930 à 900 731 tonnes en 1931; celles de la Tunisie, qui étaient de 3 600 000 tonnes, plafonnèrent à 1 623 000 tonnes en 1932. Alors que les prix de vente ne cessaient de baisser, les prix de revient crurent en sens inverse. En 1932, la tonne de phosphate tunisien, dont le prix de revient

22. J. Poncet, 1952, p. 302.

était de 65,77 francs au port d'embarquement, était vendue à 53,77 francs²³. Il en était de même des autres minerais (plomb, zinc, fer...).

La crise entraîna la fermeture d'un grand nombre de mines, surtout parmi celles qui étaient marginales et dispersées.

L'économie musulmane ébranlée par la crise

Étant donné que l'immense majorité de la population maghrébine vivait de l'agriculture, c'est dans le secteur agricole essentiellement que les effets de la crise avaient été le plus douloureusement ressentis.

Les principales productions ébranlées par la crise furent les céréales (en particulier le blé dur et l'orge), la laine et l'huile, surtout en Tunisie.

Toutes les catégories de producteurs, aussi bien celles qui étaient intégrées aux circuits intérieurs et extérieurs de commercialisation des produits agricoles que les petits *fellāhīn* vivant en économie d'autosubsistance, subirent durement les effets de la crise. Pour le blé dur tunisien, par exemple, si la baisse des prix n'était, entre 1928 et 1931, que de 20 % par rapport aux prix de 1926, cette baisse atteint 45 % en moyenne à partir de 1932 et 60 % en 1935, année du creux de la dépression²⁴; pour l'orge, la baisse des prix atteignit en 1935 75 % des cours de 1926²⁵. La laine, produite et en grande partie commercialisée par les éleveurs de toute catégorie, a vu ses prix baisser en 1935 de plus de 60 % par rapport à 1926. La crise atteignit de même le secteur artisanal, déjà fortement diminué par l'importation de produits manufacturés. La part de l'artisanat tunisien, par exemple, dans les exportations de la Tunisie, qui était de 3 % en 1920-1925, tomba à 1,95 % en 1930-1935²⁶.

Il est normal, dans ces conditions, que dans les trois pays du Maghreb la valeur globale du commerce extérieur connût une baisse régulière entre 1931 et 1936. La valeur du commerce extérieur tunisien diminua en 1936 de près de 40 % par rapport à celle de 1927-1928. Au Maroc, la valeur totale du commerce extérieur passa de 3 780 606 francs en 1929 à 1 750 518 francs en 1935. Le commerce extérieur algérien connut, lui aussi, une chute très sensible, passant de 9 983 000 francs en 1930 à 6 702 000 francs en 1936.

Les conséquences sociales de la crise

Les conséquences sociales furent d'une gravité exceptionnelle. Les colons et les agriculteurs maghrébins endettés qui ne pouvaient honorer leurs engagements furent acculés à la faillite. Un grand nombre parmi ceux qui n'étaient pas encore endettés durent contracter des prêts et hypothéquer leurs biens; les petits et moyens exploitants qui ne pouvaient pas accéder aux institutions bancaires et aux organismes de crédit agricole durent recou-

23. Grand Conseil de la Tunisie, XI^e session (novembre-décembre 1932), section française, rapport Boissée, directeur de la Chambre des intérêts miniers, p. 29.

24. A. Nouschi, 1970.

25. H. El-Annabi, 1975.

26. A. Kassab, 1976.

rir aux services des usuriers des campagnes ou des villages pour régler leurs créances.

La crise avait considérablement accentué les clivages sociaux en permettant aux financiers — souvent aussi usuriers —, aux gros commerçants, aux riches propriétaires d'immeubles urbains ou ruraux d'accroître démesurément leur fortune. On assista à une concentration très poussée de la propriété et de l'exploitation agricole aux mains d'une minorité de gros propriétaires d'origine rurale et souvent aussi d'origine citadine. En Algérie, « cette crise mondiale, marquée par la baisse catastrophique des prix des céréales et des ovins, a en revanche mis en difficulté les propriétaires de 50 à 100 hectares et a accru la paupérisation des paysans parcellaires. Ainsi peuvent s'expliquer la mise à l'encan de superficies importantes et le rachat d'une partie des terres par les plus riches²⁷ ».

La formation d'un grand nombre d'exploitations latifundiaires coloniales ou musulmanes date de la période de la grande crise. Avec la crise agricole et les fléaux naturels, disettes et famines s'installaient dans plusieurs régions du Maghreb, en particulier dans les régions steppiques. Un nombre considérable de *fellahin* ruinés, affamés ou pourchassés par le fisc reflua vers les villes: l'une des conséquences de la grande crise fut l'intensification de l'exode rural et la formation ou le développement des « bidonvilles »²⁸ et des « gourbivilles » aux abords des agglomérations urbaines. Aucune cité de quelque importance n'échappa à ce phénomène qui prit pendant et après la deuxième guerre mondiale d'énormes proportions.

En entraînant l'arrêt des chantiers, la fermeture des mines et d'ateliers, le marasme économique provoqua un chômage massif parmi la population des villes, les artisans et les ouvriers de toute catégorie professionnelle. « Dès 1932, 12% des ouvriers d'Alger étaient en chômage. [En 1935], 77% des ouvriers du bâtiment étaient sans travail à Alger²⁹. »

LES REMÈDES

L'intervention des pouvoirs publics

Une crise d'une telle ampleur ne pouvait laisser indifférents les pouvoirs publics; le rôle de l'État dans l'organisation des différents secteurs de l'activité économique s'en trouva considérablement accru. Les principales mesures prises par les autorités coloniales et par les pouvoirs publics en France concernaient le secteur agricole qui faisait vivre la majeure partie de la population maghrébine et dont dépendait l'avenir du peuplement européen.

27. C. R. Ageron, 1979, p. 509.

28. Bidonville de Ben Msik à Casablanca; « gourbiville » de Melassine et Jebel Lahmar à Tunis, etc.

29. C. R. Ageron, 1979, p. 43.

Les mesures prises en faveur de la viticulture consistèrent, pour la Tunisie en particulier, à accroître les contingents de vins admis en franchise en métropole. L'extension de nouveaux vignobles fut interdite dans tout le Maghreb et on encouragea par l'octroi d'indemnités l'arrachage des vignes.

Dans le domaine de la céréaliculture, plusieurs actions furent entreprises par les pouvoirs publics pour renflouer cette activité : constitution de stocks de blé dur et de blé tendre avec octroi de primes de stockage : fixation d'un prix minimal pour les blés durs et les blés tendres, et échelonnement de la vente des céréales stockées ; warrantage des céréales sous garantie de l'État, permettant aux agriculteurs d'obtenir des avances bancaires pouvant atteindre plus des deux tiers de la valeur des produits ; application dans les trois pays du Maghreb des mesures prises en France pour le contrôle, la protection et la réglementation du marché des céréales.

Des organismes para-étatiques — les « offices » (Office des céréales, de l'huile, du vin) — furent créés pour appliquer ces mesures, chacun dans le secteur qui le concerne.

Pour mettre fin aux saisies et poursuites dont étaient l'objet les colons et les agriculteurs insolubles, on institua la Caisse des prêts de consolidation (1932) en Algérie, la Caisse foncière (1932) et la Caisse tunisienne de crédit et de consolidation (1934) en Tunisie. Des délais de grâce, des allègements de dettes, des prêts hypothécaires purent aussi être accordés aux débiteurs menacés d'expropriation.

La détresse des communautés rurales et l'effervescence nationaliste qui en résulta amenèrent les autorités françaises à se pencher sur le sort des *fellāḥīn* maghrébins. De 1933 à 1935, une politique de paysannat fut instaurée dans les trois pays d'Afrique du Nord.

La politique du paysannat

En Algérie, la loi du 19 juillet 1933 instituait un Fonds commun des sociétés indigènes de prévoyance, qui permettait à l'administration d'accorder aux seuls musulmans, par le biais des sociétés indigènes de prévoyance, des crédits et des subventions. Le fonds devait contribuer aussi, au même titre que la Caisse des prêts agricoles, à désendetter les *fellāḥīn* en leur fournissant des prêts de consolidation. Un service d'économie sociale à la Direction des affaires indigènes engagea un certain nombre d'actions pour moderniser les techniques de production des *fellāḥīn* : il accorda des crédits à long terme pour la plantation d'arbres, fit des avances pour l'achat d'engrais, de charrues, etc. ; mais toutes ces mesures, pour utiles qu'elles fussent, n'étaient guère suffisantes : les crédits mis à la disposition des agriculteurs s'éparpillèrent « sur une poussière de *fellāḥīn*³⁰ » et les actions entreprises pour moderniser l'agriculture musulmane et encadrer les *fellāḥīn* ne furent guère menées à leur terme.

En Tunisie et au Maroc, l'État entreprit aussi d'injecter du crédit dans les campagnes, de résoudre les problèmes fonciers, de diversifier les systèmes de production agricole des *fellāḥīn* ; mais les mesures législatives édictées ne

30. *Ibid.*, p. 497.

furent guère étayées par des actions d'envergure tendant à développer les moyens de production des *fellāhīn*, des pasteurs et à accroître l'assise foncière des plus démunis d'entre eux.

Les nouvelles orientations de l'agriculture et la persistance du caractère colonial du système économique

La crise économique avait montré clairement le danger de la monoculture, système qui prédominait chez les agriculteurs européens en particulier. Les pouvoirs publics poussèrent à la diversification des cultures en encourageant l'extension des cultures arbustives et maraîchères, en développant l'irrigation.

L'arrêt des exportations espagnoles et italiennes de fruits vers la France en raison de la guerre civile en Espagne et l'application des sanctions contre l'Italie par la Société des Nations ouvrirent largement le marché métropolitain à la production fruitière maghrébine, contribuant à un développement très rapide de l'arboriculture, en particulier celle des agrumes: de vastes plantations d'orangers, de clémentiniers, de citronniers furent créées dans la Mitidja en Algérie, au cap Bon en Tunisie, dans les régions de Casablanca, de Kenitra, de Meknès, d'Oujda, etc., au Maroc; des organismes para-étatiques tels que l'Office tunisien de standardisation furent créés pour organiser le conditionnement, la vente et l'exportation des fruits.

Le développement des cultures maraîchères et des primeurs dans les plaines littorales fut lié à celui de l'irrigation et à la mobilisation des eaux des nappes souterraines et celle des cours d'eau. Au Maroc, des barrages furent édifiés sur l'oued Beht (1934), l'oum er-Rebia à Kasba-Zidania, dans le Tadla (1936), sur l'oued Nfis à Lalla Takerkoust (1936). Des périmètres irrigués furent aménagés dans la région de Sidi Slimane, la plaine du Tadla, la plaine des Triffa, etc. En Tunisie, de grandes plantations d'oliviers furent créées dans les régions céréalières du Tell, sur les grandes exploitations coloniales en particulier.

L'économie maghrébine resta, cependant, essentiellement agricole. Il y avait seulement quelques industries de transformation, qui utilisaient comme matière première les produits agricoles du pays (minoteries, huileries, distilleries, usines de pâtes alimentaires, brasseries, conserveries) ou les produits miniers, auxquels on faisait subir un premier traitement (fonderies de plomb) ou une élaboration plus complexe (usines d'hyperphosphates et de superphosphates) avant de les exporter.

Les entreprises, généralement de faible gabarit, étaient presque entièrement aux mains des Européens et le nombre des ouvriers qui travaillaient dans l'industrie n'était guère important: 40 000³¹ pour toute l'Algérie en 1938. Malgré l'état très sous-industrialisé du pays, les villes du Maghreb s'accroissaient néanmoins à un rythme très rapide. Le taux d'urbanisation du Maroc, qui était de 7% au début du siècle, atteignait plus de 15% en 1936. Les grandes métropoles économiques (Casablanca, Alger, Tunis) virent leur population s'accroître dans des proportions considérables. Casablanca, qui ne

31. C. R. Ageron, 1979.

comptait que 26 000 habitants en 1900, en avait 257 400 en 1936. Peu pourvues d'industries, ces villes au secteur tertiaire pléthorique constituaient un pôle d'attraction pour les ruraux en quête d'emploi.

À la veille de la deuxième guerre mondiale, l'économie du Maghreb apparaissait ainsi comme le type même de l'économie dualiste et extravertie. Les secteurs agricoles étaient bloqués dans leur évolution par la pénurie des moyens de financement, la persistance des archaïsmes, l'émiettement de l'assise foncière, le refoulement vers les marges déshéritées de l'espace agricole. Les Maghrébins étaient, en fait, exclus des secteurs modernes de l'économie (banques, industries minières et de transformation, organismes de conception et d'exécution des projets de mise en valeur); mais ces secteurs eux-mêmes, dominés par le capital étranger, dépendaient étroitement des centres de décision et des marchés extérieurs dont ils subissaient plus ou moins passivement les choix et les fluctuations.

Deuxième partie : la Libye, l'Égypte et le Soudan

*Ali A. Abdussalam et Fathi Abusedra**

La Libye

Pendant la période coloniale, l'économie de la Tripolitaine était axée autour de deux activités principales : l'agriculture (avec l'élevage) et le commerce. L'agriculture était pratiquée dans les zones rurales, tandis que le commerce avait son siège dans les villes. Ces deux activités constituaient l'occupation principale et la source de revenu essentielle de la majeure partie de la population. Les Turcs ne firent aucune tentative pour modifier cette situation, mais les Italiens, eux, s'efforcèrent de changer radicalement l'économie. La première partie de cette étude examine les dernières années de la domination ottomane et la seconde l'économie libyenne sous l'occupation italienne.

L'ÉCONOMIE LIBYENNE SOUS LA DOMINATION OTTOMANE (1880-1911)

Pendant le règne de l'administration ottomane, l'économie fut stagnante; les activités économiques se limitaient à l'agriculture, au commerce et au petit artisanat; l'agriculture demeura traditionnelle au cours de cette période. Des charrues de bois à traction animale étaient employées pour labourer le sol. On cultivait surtout le blé et l'orge, ainsi que les dattes, les olives (huile), les citrons; on pratiquait également de l'élevage. La production agricole dépendait en grande partie des pluies, lesquelles variaient selon les saisons. Une grande quantité de bétail était élevée dans les plaines de la Cyrénaïque et de Tripoli. Une partie de ces bêtes était exportée dans les pays voisins. On estime que les exportations de moutons atteignaient près de 500 000 têtes en 1906. Les exportations de

* Professeurs assistants d'économie à l'Université de Garyounis, à Benghazi, en Libye.

la Cyrénaïque atteignaient à elles seules, en 1908, 58 000 têtes de bétail et 340 000 moutons.

Dans le domaine du commerce, étant donné le manque de routes pavées et l'absence de moyens de transport modernes, les caravanes servaient non seulement à transporter des marchandises entre les villes locales, mais encore à relier les principales villes libyennes aux pays d'Afrique voisins. Il existait cinq principales routes caravanières: trois allaient vers le sud, une à l'est et la dernière à l'ouest (voir fig. 17.8) La première allait de Tripoli à Kano (au Nigéria), en passant par Ghadamès, Ghât, l'Air et Zinder. La deuxième allait de Tripoli à Borno (Nigéria), via Murzuk, Tajarhi, Bilma, N'Guimi et Kukawa. La troisième reliait Benghazi à Wadaï (au Tchad) par Awdjila, Kufra et le Tibesti. D'autres allaient de Benghazi à Sallim (en Égypte), à l'est, et de Tripoli à la Tunisie, à l'ouest³².

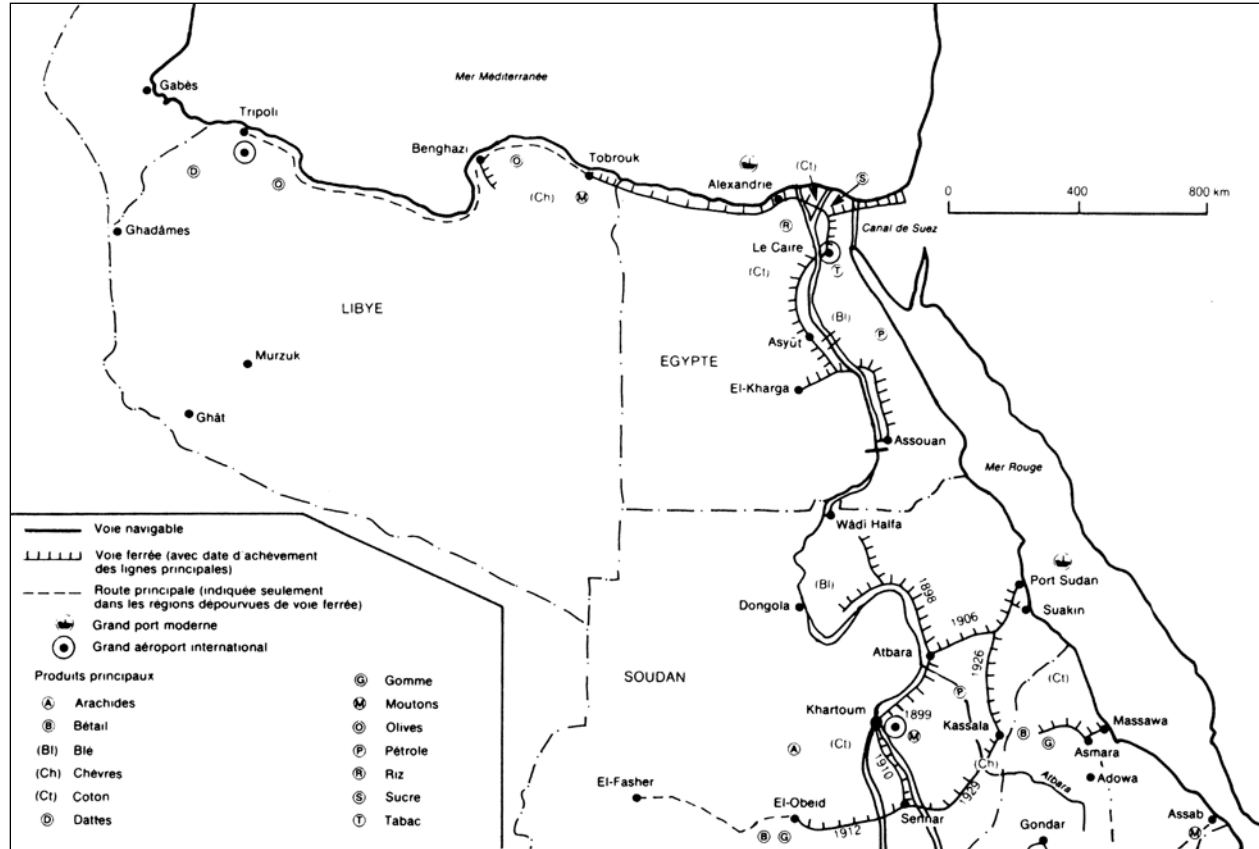
Les caravanes transportaient de la verroterie, des vêtements, de la soie, des épices et du papier à Borno et Wadaï; elles en rapportaient des denrées comme le cuir, l'ivoire et les plumes d'autruche. Mais, à la fin du XIX^e siècle, ce commerce commença à décliner. La colonisation d'autres pays africains permit la construction, à peu de frais, de routes nouvelles. Des moyens de transport modernes et plus efficaces remplacèrent les anciens. En conséquence, l'importance du commerce caravanier diminua peu à peu. Par ailleurs, les principaux ports — Tripoli et Benghazi — commerçaient activement avec l'Europe et d'autres pays voisins. Les exportations vers ces pays comprenaient du bétail, des moutons, de la laine, du poil de chèvre et de chameau, des dattes, de l'orge, du blé et de l'alfa. Les importations étaient constituées par des produits textiles (coton et soie), du verre, des armes à feu, du riz, du sucre, du thé et du café. Les principaux partenaires commerciaux étaient l'Italie, la Grande-Bretagne, Malte, l'Égypte, la Tunisie, la France, l'Autriche, l'Allemagne et la Grèce.

L'industrie, peu développée, se réduisait à quelques productions de type artisanal: textiles, fabrication de tapis, tannage, fabrication du savon et un peu d'orfèvrerie (or et argent). En 1911, il y avait environ 2 000 métiers à tisser pour le coton, 500 pour la laine et 120 pour la soie³³. Ces industries locales produisaient des vêtements pour les hommes et les femmes. Tentes et tapis étaient également produits sur place. Certaines petites fabriques privées produisaient des bijoux (bracelets, bagues, boucles d'oreilles). Le sel et le tabac étaient monopole gouvernemental.

Bien que le deuxième empire ottoman à Tripoli ait duré plus de soixante-dix ans (1835-1911), il ne s'efforça guère de développer l'économie libyenne. Il n'y eut aucune politique systématique d'amélioration de l'infrastructure économique, qu'il s'agisse des routes, des ports ou de l'enseignement. Les écoles techniques étaient peu nombreuses dans le pays à cette époque. Si l'économie était négligée, c'était sans doute parce que la Turquie avait d'autres problèmes. Elle était en guerre avec certains de ses voisins, essayait désespérément de se cramponner à ses possessions en Europe et d'éviter le

32. F. Coro, 1971.

33. *Ibid.*, p. 79.



17.8. Développement économique à l'époque coloniale: Libye, Égypte et Soudan.
 [Source: J. D. Fage, *An atlas of African history*, Londres, Arnold, 2^e éd., 1978.]

démembrement de l'empire. Par conséquent, l'administration turque, uniquement soucieuse, semble-t-il, de lever des impôts, ne se préoccupa guère de développer l'économie libyenne.

Le régime fiscal appliqué à Tripoli sous le gouvernement ottoman comprenait un impôt personnel ou capitation pour les adultes de sexe masculin, une dîme sur les produits agricoles et un impôt sur le revenu. Il y avait aussi un impôt foncier, un impôt sur les successions et un impôt d'exonération du service militaire, frappant les adultes non musulmans de sexe masculin, un impôt sur le poinçonnage de l'or et de l'argent, des droits de douane sur les produits exportés et importés³⁴. En outre, le gouvernement tirait des revenus importants du monopole du sel et du tabac. Ces impôts pesaient sur l'économie et contribuaient à sa quasi-stagnation. Ils furent aussi à l'origine de plusieurs révoltes, qui entretenaient l'instabilité politique et affaiblissaient le contrôle turc sur le pays.

L'ÉCONOMIE LIBYENNE PENDANT L'OCCUPATION ITALIENNE (1911-1942)

L'intérêt de l'Italie pour la Libye ne se manifesta qu'à la fin du XIX^e siècle. Comme d'autres puissances européennes, l'Italie désirait mettre le pied en Afrique du Nord, mais ce n'est qu'au début du XX^e siècle qu'elle se lança dans une véritable politique de colonisation. Au début, elle voulut utiliser des moyens pacifiques: la Banco di Roma fut son cheval de Troie.

Cette banque fut le premier établissement financier italien à ouvrir à Tripoli — en 1907. Peu après, elle ouvrit des succursales dans d'autres villes et élargit le champ de ses opérations. Ses activités ne se limitaient pas aux affaires financières, elles comprenaient aussi des entreprises dans le domaine de l'industrie, de l'agriculture et des transports, elle fonda des minoteries et des raffineries d'huile d'olive à Tripoli, ainsi qu'un élevage de moutons en Cyrénaïque; elle inaugura des lignes maritimes entre les principales villes du pays et les contrées avoisinantes; elle acheta des terres et envoya des experts répertorier les ressources minérales du pays. Ces activités, parmi d'autres, éveillèrent des soupçons à propos du rôle réel de la banque en Libye. Aussi furent-elles donc limitées, sinon interdites, par les autorités turques³⁵. L'attitude hostile vis-à-vis de la Banco di Roma fut l'un des prétextes que les Italiens utilisèrent pour envahir la Libye en 1911 (voir chapitre 5 du présent ouvrage).

LA POLITIQUE ÉCONOMIQUE PENDANT L'OCCUPATION ITALIENNE

Lorsque l'Italie envahit la Libye en 1911, son rêve était de faire de sa nouvelle colonie une source de matières premières pour l'industrie italienne, un marché pour les produits italiens et un exutoire pour le trop-plein de sa population. Les Italiens voulaient que la Libye fût partie intégrante de

34. A. J. Cachia, 1975, p. 72 et suiv.

35. F. Malgeri, 1970, p. 17 et suiv.

l'Italie. Tous leurs efforts allaient dans ce sens. Ils engagèrent des investissements importants dans l'agriculture, l'industrie et l'infrastructure.

Colonisation agricole

Le programme agricole de l'Italie en Libye connut deux phases distinctes : d'abord laissé à l'initiative privée, l'effort de peuplement fut ensuite pris en main par la puissance coloniale.

Pour encourager l'immigration, le gouvernement accorda, dans les premiers temps de l'occupation, de vastes domaines aux riches Italiens pour qu'ils les mettent en valeur. Ces terres étaient soit propriété du gouvernement, soit des lopins dont les propriétaires avaient été spoliés. Vers 1929, environ 58 087 hectares avaient ainsi été acquis. Les domaines furent affermés à des cultivateurs italiens pour une durée de quatre-vingt-dix ans. Plus tard, ces concessionnaires furent obligés d'installer sur leurs terres de nouveaux agriculteurs italiens, mesure qui pesa à la fois sur les premiers colons et sur le gouvernement. Les subsides officiels aux colons s'élevèrent à 62 millions de lires et les prêts des caisses d'épargne atteignirent près de 158 millions de lires³⁶; mais 2 301 familles seulement furent réinstallées selon ce plan (ce chiffre était en deçà de ce qu'espéraient les Italiens)³⁷. Le gouvernement italien décida donc d'adopter une nouvelle politique de colonisation afin d'accélérer le processus, mais il ne put mener à bien aucun programme de développement tant que la résistance locale subsista, c'est-à-dire jusqu'en 1932.

Peu après la répression de cette résistance (pour plus de détails, se référer au chapitre 5 du présent ouvrage), il entreprit de réaliser un plan ambitieux concernant certaines parties de la Libye, et notamment al-Djabal al-Akhḍar (la Montagne Verte). Le but était d'installer dans cette zone près de 300 000 Italiens en vingt-cinq ans³⁸. Cette tâche fut confiée à des entreprises privées et semi-publiques. Ces entreprises mirent en commun toutes les ressources qu'elles purent réunir auprès du secteur privé et du secteur public, et les canalisèrent pour financer le nouveau plan de développement. Il s'agissait de l'Ente per la colonizzazione della Libia, l'Istituto Nazionale della Previdenza Sociale (INPS) et l'Azienda Tabaco Italiani (ATI). Le plan comprenait le défrichage des terres, les fournitures d'eau, la construction de fermes et d'équipements agricoles, la fourniture de provisions et d'équipements aux colons. En retour, les agriculteurs devaient payer les frais occasionnés en livrant à ces organismes la majeure partie de leur production, dont la valeur était créditée sur leur compte³⁹. Au bout de quelque temps, ils pourraient posséder leur propre ferme. En 1936, le projet de peuplement avait coûté près de 800 millions de livres, et seulement 85 000 Italiens avaient été installés⁴⁰.

36. M. M. Sharkasi, 1976, p. 67-71.

37. *Ibid.*, p. 71.

38. *Ibid.*, p. 72.

39. J. Lindberg, 1952, p. 11.

40. M. M. Sharkasi, 1976, p. 72.

Industrie

Dans le domaine industriel, les Italiens ne créèrent pas de grandes usines en Libye. Ils développèrent cependant certaines des petites industries existantes. Une petite conserverie de thon fut construite à Tripoli. La capacité de la raffinerie d'huile d'olive fut accrue et atteignit 2 200 tonnes par an⁴¹. La production de sel augmenta très nettement, passant de 14 000 tonnes par an en 1927 à une moyenne annuelle de 50 000 tonnes en 1937⁴². Une seconde fabrique de tabac, plus grande, fut installée à Tripoli en 1923. Deux usines de chaussures furent construites, l'une à Tripoli en 1923, l'autre à Benghazi en 1929. Usines alimentaires et textiles continuèrent à produire sur une plus grande échelle. Parmi les autres industries, on peut citer les matériaux de construction, l'asphalte, la poudre à canon, les graisses et le savon. Pendant la période que nous étudions, il y avait en Libye près de 789 usines, dont la majeure partie étaient implantées à Tripoli. L'artisanat local continua à exister durant l'occupation italienne à cause de son caractère même et de l'étroitesse du marché.

Développement de l'infrastructure

Avant l'occupation italienne, l'infrastructure libyenne était extrêmement sous-développée. Il fallut donc que le gouvernement italien investisse massivement dans ce domaine. Les Italiens construisirent des routes, des chemins de fer, des ports, un réseau de communication moderne, des ouvrages hydrauliques et des bâtiments publics, investissant 870 millions de liras dans ces travaux pendant la période 1913-1936⁴³. Cet investissement massif dans l'infrastructure avait pour but de développer l'économie à leur profit. Il fallait créer des emplois pour la population de la péninsule et assurer un débouché aux productions italiennes.

Toutefois, les Libyens durent payer cher cet effort d'investissement. La population libyenne avait été décimée par la guerre. De nombreux Libyens laissèrent leur vie au combat contre l'occupant italien. D'autres moururent dans des camps de concentration. Beaucoup émigrèrent vers les pays voisins. Les survivants des camps de concentration furent dirigés, dans des conditions proches de l'esclavage, vers les chantiers de la route côtière et les nouveaux projets de développement agricole. L'objectif des Italiens était de refouler les populations locales vers les terres marginales de l'intérieur et d'installer la population italienne en surnombre sur les terres les plus fertiles de Libye.

Ils décimèrent aussi le cheptel de la Libye. Depuis des années, la population libyenne de l'intérieur dépendait des moutons et des chameaux pour son alimentation, comme source de matières premières et comme moyen de transport. D'énormes quantités de bétail furent abattues ou confisquées par les Italiens. Le reste, chassé des parcours traditionnels vers les régions inhospitalières proches des camps de concentration, fut victime de la famine. Le

41. *Ibid.*, p.33-34.

42. *Ibid.*

43. J. Lindberg, 1976, p.46.

tableau 1 montre la diminution considérable du cheptel pendant la période de l'occupation italienne.

Tableau 1. *Recensement du cheptel en Libye en 1926 et 1933.*

Année	Moutons	Chèvres	Bovins	Chameaux	Chevaux	Ânes et mulets
1926	800 000	70 000	10 000	75 000	14 000	9 000
1933	98 000	25 000	8 700	2000	10 000	5 000

Source: J. A. Allen, K. S. Lachlan et E. T. Penrose (dir. publ.), 1973, p. 52.

Les Italiens ne prirent conscience de l'ampleur des dégâts dont ils étaient responsables qu'après la fin de la résistance, en 1932. Ils essayèrent alors d'encourager l'élevage, mais il fallut des années pour reconstituer le cheptel à son niveau initial. En effet, les pertes avaient été si importantes que la base économique en avait été affaiblie et la population, appauvrie, n'avait plus la même capacité d'épargne.

Enfin, pour aggraver les choses, les Italiens ne formèrent pas les Libyens aux tâches d'administration et négligèrent l'instruction de la population locale. Comme l'a souligné K. Folayan, «alors que les Italiens (10 % environ de la population totale) disposaient en 1939-1940 de 81 écoles primaires pour leurs enfants, les Libyens, qui représentaient plus de 85 % de la population, n'en avaient que 97 à leur disposition⁴⁴». Il existait aussi 7 écoles secondaires pour les Italiens et 3 seulement pour les Libyens. Même dans les rangs de la police et de l'armée, aucun ressortissant libyen ne pouvait dépasser le grade de sergent. Rares furent les Libyens autorisés à occuper des postes administratifs relativement importants après 1934. Le manque de personnel qualifié devait entraver le développement économique de la Libye pendant de nombreuses années.

L'Égypte

La défaite militaire de Muḥammad 'Alī en 1840 marqua la fin d'une phase importante de l'histoire économique de l'Égypte moderne. Le système qu'il avait instauré postulait le développement simultané de l'agriculture et de l'industrie sous le contrôle et la propriété de l'État. Ses plans lancèrent le pays sur la voie d'une économie orientée vers l'exportation⁴⁵. Cette tendance se renforça entre 1850 et 1920. Toutes les activités économiques furent tournées vers la culture et l'exportation du coton: l'Égypte se convertit en un pays monoculteur hautement spécialisé. Dans les années 1920, on assista à une ébauche d'industrialisation, essentiellement par le biais de substitution d'importations. La période que nous examinons est caractérisée

44. K. Folayan, 1974, p. 7.

45. C. Issawi, 1963, p. 24.

par deux orientations principales. La première est une concentration sur l'agriculture d'exportation (essentiellement le coton). La seconde marque un début d'industrialisation. Plusieurs changements structurels furent ici nécessaires. Nous allons maintenant passer en revue les divers facteurs qui ont mené à chacune de ces phases.

UNE ÉCONOMIE ORIENTÉE VERS L'EXPORTATION

Le développement des infrastructures

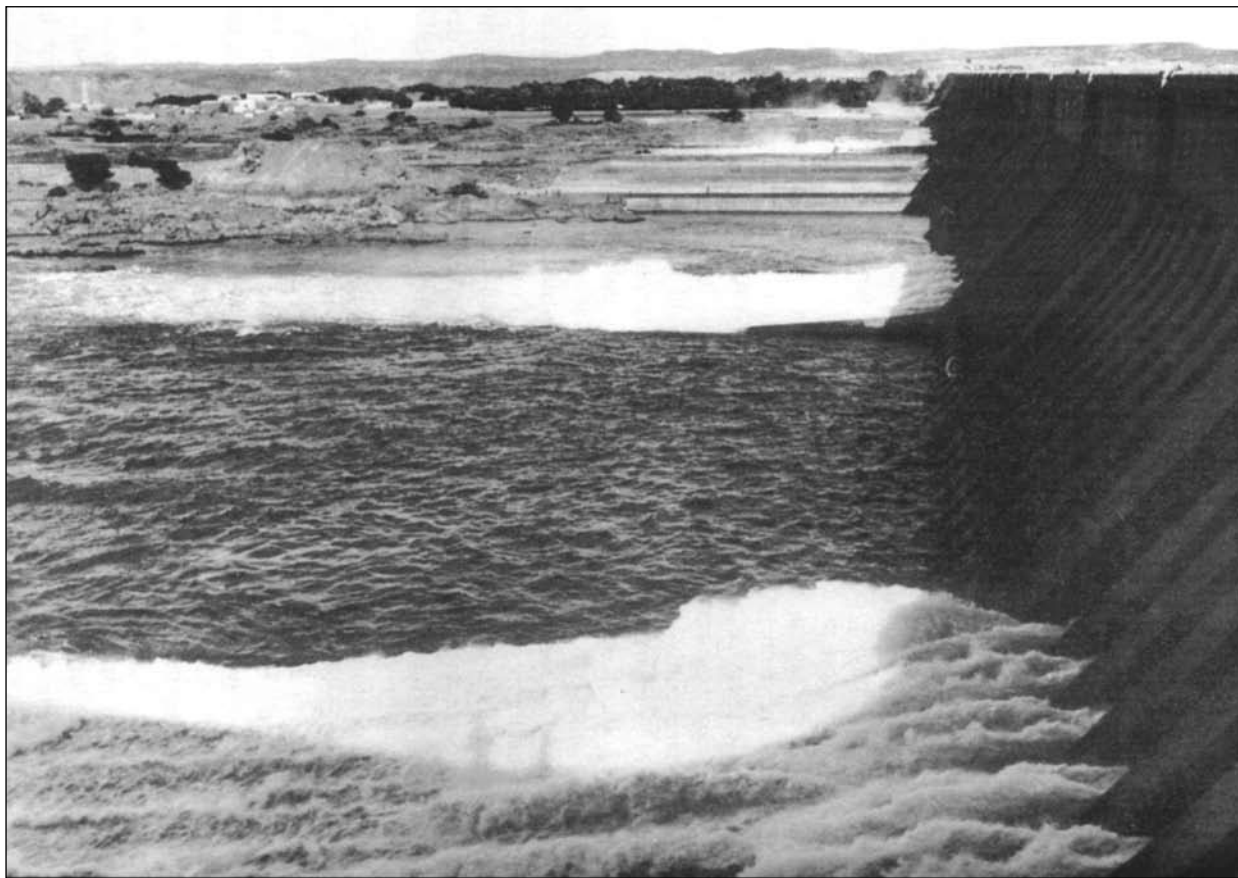
Cette période fut également témoin d'un impressionnant développement des infrastructures du pays; celles-ci restaient cependant concentrées sur les activités liées au coton et à son exportation. De grands projets d'irrigation furent lancés. Le barrage d'Assouan (voir fig. 17.9) — le plus grand du monde à l'époque — fut achevé en 1902 et surélevé en 1907-1910. Le barrage du delta fut renforcé et mis en service, ainsi que ceux de Zifta, d'Asyūt et d'Esna. Près de 13 500 km de canaux furent également creusés sous le règne d'Ismaël (1863-1879). La surface cultivée passa de 4,76 millions de *feddān* en 1881 à 5,66 millions en 1911⁴⁶. La majeure partie des nouvelles terres fut vouée à la culture du coton non seulement parce qu'il s'agissait d'une culture plus rentable que d'autres, mais aussi parce que les Anglais l'encourageaient: le coton était à la fois une culture d'exportation qui permettait à l'Égypte de payer ses dettes et une matière première dont le Lancashire avait grand besoin. En d'autres termes, les Anglais voulaient — et ils y parvinrent — faire de l'Égypte un producteur de coton et un fournisseur de leur industrie textile⁴⁷. Le volume des recettes de coton passa de 3,12 millions de *cantar* en 1879 à 7,66 millions en 1913 — une augmentation de 140% en vingt-quatre ans⁴⁸.

La nécessité de transporter les récoltes de coton exigea l'extension du réseau de communication égyptien; la plupart des efforts furent donc orientés vers l'amélioration du système de transport (voir fig. 17.10). Les chemins de fer furent complétés et relièrent désormais toutes les grandes villes du delta et Le Caire à la Haute-Égypte. La première voie ferrée fut inaugurée en 1853; en 1877, on comptait 1 519 km de chemin de fer à voie normale. Ce réseau fit plus que doubler pendant l'occupation britannique et atteignit en 1909 3 200 km, ainsi que 1 600 km de chemin de fer à voie étroite. En outre, les installations portuaires d'Alexandrie furent modernisées et agrandies à plusieurs reprises. De nouveaux ports furent construits à Suez et à Port Saïd, sur le canal de Suez, qui fut ouvert à la navigation en 1869. Tout cela facilita grandement la transformation du secteur agricole: d'une agriculture de subsistance, on passa à une culture d'exportation à grande échelle, destinée aux marchés internationaux.

46. C. Issawi, 1954, p. 34. *Feddān*: 1,39 acre.

47. *Ibid.*, p. 35.

48. *Cantar* de coton: 45 kg.



17.9. Assouan : les eaux du Nil à la sortie du barrage (1937). [Photo : © BBC Hulton Picture Library.]

Il faut souligner que l'influence économique de l'administration britannique se fit surtout sentir dans les domaines de l'irrigation et du transport. La reconstruction de plusieurs barrages et la construction de celui d'Assouan assurèrent à l'Égypte une irrigation pérenne et permirent d'accroître la superficie totale des terres cultivées. Toutefois, il est utile de savoir que les Britanniques essayaient de s'assurer une nouvelle source d'approvisionnement en coton pour leur industrie textile afin de ne pas dépendre uniquement des États-Unis d'Amérique, comme cela avait été le cas avant la guerre de sécession. Or, l'Égypte était mieux placée que d'autres fournisseurs éventuels, comme l'Inde et le Brésil. En d'autres termes, le premier souci des Britanniques était d'assurer la stabilité de l'approvisionnement en matières premières de son industrie textile. Rien d'étonnant donc que le gouvernement ait consacré la plupart de ses dépenses d'investissement à la promotion des exportations, en invoquant, pour justifier cette politique, la nécessité d'investir largement, malgré la situation financière difficile de l'Égypte, dans le réseau d'irrigation pour accroître les ressources destinées au remboursement de la dette étrangère de ce pays. En dehors de l'industrie du coton, principal bénéficiaire des investissements dans les travaux publics, ceux-ci profitèrent aux secteurs liés à celui des exportations.

Politique de libre-échange

L'un des changements fondamentaux qui caractérisèrent cette période fut la politique de libre-échange adoptée par le gouvernement. Cette politique allait à rencontre de celle qu'avait suivie Muḥammad 'Alī, qui considérait l'intervention de l'État comme nécessaire au développement. Lord Cromer, conseiller financier et ministre plénipotentiaire des Britanniques en Égypte pendant vingt-quatre ans, était un adepte du «laisser-faire». Il s'opposa à l'octroi des protections douanières aux industries naissantes. Son attitude négative vis-à-vis des sociétés textiles égyptiennes illustre bien son point de vue. Il prétendait qu'il serait préjudiciable aux intérêts de l'Angleterre et de l'Égypte d'accorder quelque encouragement que ce fût à la croissance d'une industrie protégée du coton en Égypte⁴⁹.

En tout état de cause, le gouvernement égyptien était lié par des accords commerciaux internationaux qui lui interdisaient de protéger ses industries naissantes même s'il avait souhaité le faire. En vertu du traité anglo-turc de 1838, les commerçants étrangers pouvaient acheter et vendre partout dans l'empire ottoman en acquittant un droit uniforme de 8% *ad valorem* ou même moins⁵⁰. Ce traité ouvrit l'empire au libre-échange et les biens étrangers commencèrent à inonder le marché égyptien non protégé. On a pu dire qu'il bloqua pendant plus d'un siècle toute nouvelle tentative d'industrialisation de la part de l'État⁵¹. Ces accords vinrent à expiration le 16 février 1930 et l'Égypte recouvra son autonomie fiscale, ce qui, nous le verrons plus loin, lui

49. Cité par C. Issawi, 1954, p. 37.

50. D. C. Mead, 1967, p. 15.

51. R. Mabro et S. Radwan, 1976, p. 18.

permet de modifier le système des droits de douane de manière à protéger les industries locales qui commençaient à se constituer. Cette réforme tarifaire marqua le début de la période de substitution des importations.

Modèles d'investissement

Le type d'investissement qui prévalut pendant cette période favorisait l'agriculture. La formation du capital immobilisé brut, de 1880 à 1914, atteignit 15% du produit intérieur brut (PIB). C'est là une proportion très élevée si on la compare à celle d'autres pays. Toutefois, la majeure partie de ces investissements allait à l'agriculture et à la construction urbaine, tandis que la part de l'industrie ne dépassait pas 2,3% de la formation du capital immobilisé brut (FCIB). La plupart des auteurs expliquent ce type d'accumulation du capital en termes de rentabilité relative et affirment que l'investissement dans l'agriculture était à la fois plus rentable et moins risqué que dans l'industrie. Mais R. Mabro et S. Radwan ont soutenu que d'autres facteurs, dont essentiellement la politique du gouvernement, fournissent une meilleure explication⁵².

Les investissements égyptiens préféraient la terre et la propriété foncière aux projets industriels, car le propriétaire terrien jouissait de prestige social. Posséder des terres et faire partie de la « bourgeoisie agraire » donnait des privilèges puisque cette classe était au sommet de la hiérarchie sociale. On enregistra donc une nette tendance à la concentration des grandes propriétés agricoles. Les grands propriétaires fonciers (ceux possédant 50 *feddān* ou plus) représentaient 15% de l'ensemble des propriétaires fonciers en 1897 et ils détenaient 44% de la superficie agricole totale. En 1913, ils représentaient moins de 1% de l'ensemble des propriétaires, mais détenaient 44,2% des terres agricoles. La superficie moyenne des grandes exploitations était donc passée de 183 à 193 *feddān* pendant cette période⁵³. Cette évolution est importante, car les investissements de ces propriétaires concernaient la terre, déséquilibrant la structure des investissements dans leur ensemble. En outre, les étrangers bénéficiaient, en vertu des capitulations, d'une immunité fiscale et judiciaire qui leur donnait l'avantage sur leurs concurrents égyptiens en matière d'investissement industriel. Quoi qu'il en soit, le marché égyptien non protégé ne suscita pas beaucoup d'intérêt et l'industrialisation demeura négligeable jusqu'aux années 1930.

L'administration égyptienne a également prétendu qu'il était nécessaire d'encourager la culture et l'exportation du coton de manière à augmenter les revenus du pays et lui permettre de rembourser ses dettes. L'accumulation d'une énorme dette publique, qui commença en 1858, était destinée à financer les projets d'infrastructure, ainsi que les extravagances de certains monarques égyptiens. La loi de liquidation de 1880 avait fixé la dette publique du pays à 98,37 millions de livres; dans les vingt années suivantes, 18,2 millions de livres furent encore empruntés. Les dettes extérieures de l'Égypte avaient

52. *Ibid.*, p. 21.

53. *Ibid.*, p. 25.

atteint 8,5 millions de livres égyptiennes par an en 1914⁵⁴. Il était donc vital d'accroître les exportations pour les rembourser.

La guerre civile nord-américaine stimula la production et l'exportation du coton en Égypte. Le rendement total passa d'un peu plus d'un demi-million de *cantar* en 1860 à plus de 2,1 millions en 1865, 4,1 millions en 1890 et 7,7 millions en 1913.

Toutefois, après la rapide augmentation des prix du coton due à la guerre de Sécession nord-américaine, les prix ne cessèrent de tomber jusqu'à la fin du siècle et l'accroissement de la production ne parvint pas à compenser cette chute. Pendant la première décennie du XX^e siècle, le prix du coton fit plus que doubler, et la valeur des récoltes atteignit le triple de ce qu'elle avait été au début de l'occupation. En 1916, le prix du coton atteignit une valeur moyenne de 38 shillings par *cantar*; en 1919, il s'élevait à 90 shillings. Les exportations montèrent à 88 millions de livres égyptiennes en 1920, et l'on obtint de larges surplus d'exportations⁵⁵.

La réussite de l'administration britannique sur le plan financier fut d'assurer correctement la collecte et l'administration des recettes supplémentaires que ces surplus assuraient au gouvernement. Les autorités entreprirent de procéder à une réforme budgétaire en réduisant les dépenses, sauf celles qui étaient jugées rémunératrices — par exemple, les travaux d'irrigation. L'augmentation des recettes d'exportation permit de rembourser tous les prêts contractés pendant l'occupation et de réduire la dette d'Ismaïl d'environ 10 millions de livres vers 1913.

La période de substitution des importations

L'administration britannique procéda incontestablement à de nombreuses réformes qui se révélèrent bénéfiques pour l'économie égyptienne. Les réussites essentielles se situèrent dans le domaine financier, les travaux d'irrigation et l'efficacité de l'administration. Toutefois, il est non moins vrai que cette même administration se montra hostile à l'industrialisation de l'Égypte et que, dans le même temps, la politique de libre-échange accentua le rôle primordial du coton dans l'économie égyptienne; mais, vers la fin des années 1920, plusieurs changements importants marquèrent le début d'une nouvelle période où le rôle de premier plan revint à l'industrie. L'une des principales raisons de ces changements fut la crise de 1929, qui entraîna l'effondrement de la demande internationale de matières premières, notamment de coton. Elle provoqua, bien sûr, un grave ralentissement de toutes les activités de l'économie égyptienne. Le gouvernement subit donc de plus en plus de pressions pour qu'il renouât à sa politique libre-échangiste et intervînt. En outre, pendant les dernières années de la décennie, les termes de l'échange de l'Égypte s'étaient détériorés, ce qui venait s'ajouter à toutes les raisons qui plaidaient pour le développement de productions autres que le coton, alors principale

54. C. Issawi, 1963, p. 27.

55. *Ibid.*, p. 31.

exportation du pays. On assista aussi pendant cette période à la naissance d'un puissant mouvement national. La révolution de 1919 marqua l'apogée de la croissance du nationalisme égyptien et l'on vit s'imposer des chefs d'entreprise nationaux qui concevaient de façon nouvelle le développement futur de l'Égypte. De plus, si l'accroissement de la production agricole à la fin du XIX^e siècle avait suivi la croissance démographique, il n'en allait plus de même au début du XX^e siècle, la production agricole totale augmentant de 30 %, alors que la croissance de la population était de l'ordre de 50 %⁵⁶. La capacité d'absorption de l'agriculture égyptienne ne suivait plus le rythme de croissance de la population et il fallait donc développer de nouveaux secteurs pour fournir des emplois productifs et élever le revenu par habitant. Enfin, étant donné la raréfaction des importations créée pendant la première guerre mondiale, plusieurs industries nouvelles s'étaient implantées et avaient besoin de protection pour résister aux assauts de la concurrence étrangère.

Pour toutes ces raisons, lorsque le pays eut acquis son autonomie fiscale en 1930, le gouvernement imposa des droits de douane de 15 à 20 % sur toute une gamme de produits de consommation susceptibles de concurrencer les produits locaux. Dans les années qui suivirent, cette protection douanière fut étendue à tous les produits étrangers concurrentiels. Une nouvelle période de croissance économique par substitution des importations avait commencé. Le développement de l'industrie apparut à plusieurs indices. Le premier était l'augmentation du nombre des emplois industriels. En 1937, 155 000 personnes environ travaillaient dans des entreprises employant dix personnes ou plus, contre 30 000 en 1916. Un autre indice était l'accroissement de la production industrielle. De 1917 à 1939, la production de sucre, par exemple passa de 79 000 à 159 000 tonnes, celle du ciment de 24 000 à 353 000 tonnes et la production industrielle de cotonnades de 7 200 000 mètres carrés à 500 millions en 1939⁵⁷. Un troisième indice est le pourcentage élevé des besoins locaux couverts par la production locale de certains produits industriels en 1939, comme l'indique le tableau 2.

Un autre phénomène important est à signaler: l'apparition d'entreprises nationales dans les années 1920. La première banque purement égyptienne et administrée exclusivement par des Égyptiens, la Banque Miṣr, fut fondée en 1920. Elle favorisa le développement d'entreprises industrielles à grande échelle. La banque s'efforça d'attirer des capitaux privés hors des voies d'investissement traditionnelles; en 1940, le groupe Miṣr comprenait 21 compagnies affiliées. On estime que la part des compagnies industrielles de la Banque Miṣr atteignait 45 % de l'accroissement du total du capital versé de toutes les sociétés industrielles par actions dans la période 1922-1928. Ainsi la Banque Miṣr donna-t-elle une grande impulsion au développement industriel de l'Égypte pendant l'entre-deux-guerres. L'investissement fut marqué par une participation croissante du capital local. Les crises successives du coton, les

56. D. C. Mead, 1967, p. 16.

57. C. Issawi, 1963, p. 44.

Tableau 2. *Égypte: production locale et besoins locaux en produits industriels.*

Produits	Besoins locaux (en pourcentage)	Produits	Besoins locaux (en pourcentage)
Sucre	100	Savon	90
Alcools	100	Meubles	80
Cigarettes	100	Allumettes	80
Sel	100	Bière	65
Farine	99	Huiles végétales	60
Coton filé	96	Soude caustique	50
Chaussures	90	Textiles (coton)	40
Ciment	90		

Source: M. M. El-Kammash, 1968, p. 41.

bénéfices élevés attendus de certaines branches industrielles (comme le montrent les bénéfices réalisés par les étrangers engagés dans l'industrie locale), la création de possibilités d'investissement national par l'entremise de la Banque Miṣr et ses compagnies, tout cela permet de canaliser les investissements vers des projets industriels.

En conclusion, cette période fut caractérisée par diverses tentatives de développement. Après l'échec de la tentative de Muḥammad 'Alī de réaliser un programme d'industrialisation forcée sans posséder l'infrastructure nécessaire, l'économie s'orienta vers la monoculture d'exportation. Cette tendance fut renforcée sous l'occupation britannique, qui encouragea l'extension des terres cultivables et les exportations de coton. Trois arguments étaient invoqués à l'appui de cette évolution: premièrement, le libre-échange et la spécialisation dans des domaines où le pays était en situation comparative-ment favorable se traduiraient par un bien-être accru; deuxièmement, des ressources étaient nécessaires pour rembourser la dette publique accumulée; enfin, les traités internationaux empêchaient l'Égypte de protéger ses industries nouvelles. En conséquence, celle-ci eut une économie orientée vers l'exportation. Par ailleurs, les trois premières décennies du XX^e siècle furent caractérisées par une transformation structurelle de l'économie, qui commença à se tourner vers l'industrialisation. Cela était dû à plusieurs facteurs: les crises agricoles successives, qui conduisirent à la détérioration du commerce égyptien, l'apparition d'entreprises nationales, la récupération de l'autonomie fiscale et le changement de la politique gouvernementale vis-à-vis de l'industrie. Celle-ci se développa donc rapidement vers la fin de cette période.

Le Soudan

Dans la dernière partie du XIX^e siècle, le Soudan assista à la naissance d'un mouvement religieux qui déclencha une révolte contre la domination turco-égyptienne et culmina avec la création de l'État mahdiste, de 1881 à 1898. À peu près à la même époque, l'Égypte tomba sous la domination des Anglais et, un peu plus tard, le Soudan fut réoccupé par celui-ci.

Ce fut la période de la domination anglo-égyptienne. La première partie de cette section traite brièvement de la situation sous l'État mahdiste. La seconde mettra en relief les principales étapes qui marquèrent cette période.

L'ÉTAT MAHDISTE (1881-1898)

L'État mahdiste mit en place sa propre administration et son système judiciaire. Une de ses grandes réalisations fut l'instauration d'un régime fiscal simple et pratique fondé sur les enseignements de l'islam. Le *zakât* constituait l'essentiel des recettes fiscales. Cet impôt était perçu au taux de 2,5 % sur la fortune et de 10 % sur le bétail et les céréales. Étant donné la simplicité de ce régime et son adaptabilité aux conditions sociales, il resta en vigueur même après la chute des mahdistes. L'administration encouragea l'agriculture et le commerce, car ces activités avaient pour objet de soutenir l'armée, de l'équiper en armes et en munitions.

Mais l'État mahdiste ne dura pas longtemps. Plusieurs facteurs contribuèrent à sa chute. En premier lieu, le mouvement mahdiste fut déchiré par des rivalités internes dues à la lutte pour le pouvoir après la mort du mahdī en 1885. Ensuite, la consolidation du pouvoir dans l'ensemble du pays avait épuisé les ressources de l'État. Enfin, le nouvel État devait défendre ses frontières contre plusieurs puissances coloniales européennes⁵⁸. L'État mahdiste voulut s'étendre vers le Nord en direction de l'Égypte, initiative qui se révéla désastreuse, car elle poussa les Britanniques, qui étaient en Égypte à l'époque, à occuper le Soudan.

La domination anglo-égyptienne

La conquête anglo-égyptienne du Soudan mit fin à la brève période d'indépendance nationale sous les mahdistes. Heureusement, l'administration coloniale ne fut pas trop pesante. La politique coloniale britannique au Soudan fut relativement modérée et il y eut un véritable effort de développement de l'économie du pays. L'administration britannique au Soudan eut le mérite de développer l'infrastructure et d'introduire l'agriculture moderne.

Développement de l'infrastructure

Pendant la domination coloniale britannique au Soudan, l'Angleterre fit construire des chemins de fer, des ports, des barrages et progresser l'enseignement (voir fig. 17.10). Le premier chemin de fer fut construit entre 1896 et 1898 pour la campagne militaire. Il fut ensuite prolongé jusqu'à Atbara et utilisé pour les transports entre le nord du Soudan et la Méditerranée via l'Égypte. Lorsque Port Soudan fut construit en 1906, un nouveau chemin de fer le relia à Atbara, puis, en 1910, la ligne principale fut prolongée

58. P. M. Holt, 1970, p. 204 et suiv.

jusqu'à Sennar. Une autre ligne fut posée en 1924 entre la Djazīra et la mer Rouge. Des services de bateaux à vapeur furent aussi utilisés pour relier le sud et le nord du pays. Ces moyens de transport modernes et efficaces contribuèrent à l'acheminement des produits agricoles et réduisirent considérablement les coûts des transports. L'administration britannique s'intéressa aussi au développement de l'enseignement. En outre, des mesures furent prises pour améliorer l'utilisation des ressources en terres et en eau. Quelques stations de pompage furent construites et l'on creusa plusieurs canaux d'irrigation.

Développement agricole

L'Angleterre comprit d'emblée l'importance du potentiel agricole du Soudan. Il entreprit la culture expérimentale du coton afin de compléter la production égyptienne dans ce domaine. Lorsque la première expérience réalisée à Zaydab en 1905 se montra prometteuse, elle fut étendue à la plaine de la Djazīra, la plus fertile du Soudan, située entre le Nil Bleu et le Nil Blanc. Un plan ambitieux fut conçu pour cette région. Le Sudan Plantation Syndicate, entreprise privée, fut autorisé à y cultiver le coton. Le plan prévoyait d'associer le gouvernement, le Sudan Plantation Syndicate et les fermiers soudanais. Le gouvernement louait la terre à ses propriétaires et prenait à sa charge les dépenses d'équipement nécessaires à la construction des canaux et des stations de pompage. Le Sudan Plantation Syndicate assumait les dépenses mineures et la gestion du projet. Il était également responsable du transport et de la commercialisation du produit. Les fermiers, quant à eux, devaient assurer la culture du coton (voir fig. 17.10). Les produits de la vente étaient alors divisés entre les trois partenaires de la manière suivante: 40% aux fermiers, 35% au gouvernement et 25% au Sudan Plantation Syndicate. Plus tard, les parts du gouvernement et du Sudan Plantation Syndicate furent respectivement portées à 38% et ramenées à 22%⁵⁹.

Le plan de mise en valeur de la Djazīra prévoyait l'irrigation d'environ 200 000 hectares pour y cultiver du coton, du millet et du fourrage. La mise à exécution fut retardée en raison de la première guerre mondiale. Il fut toutefois révisé en 1919 et prit un nouvel essor lorsque le barrage de Sennar fut terminé en 1925⁶⁰. Le succès du projet de la Djazīra stimula le développement d'activités connexes comme les transports, l'irrigation et l'égrenage industriel du coton.

Pour financer ces travaux, le système fiscal en vigueur fut complété par un accord entre la Grande-Bretagne et l'Égypte. Aux termes de cet accord, l'Égypte devait fournir au Soudan l'aide financière, les prêts nécessaires à ses projets de développement et à son budget. La contribution égyptienne au budget soudanais s'éleva à 2,8 millions de livres égyptiennes entre 1899 et

59. W. N. Allan et R. J. Smith, dans: J. D. Tothill (dir. publ.), 1948, p.608-609. Voir aussi A. Gaitskell, 1959, p. 70.

60. A. Gaitskell, 1959, p. 94.



17.10. *Culture du coton dans la Dżazīra, région située au sud du confluent entre le Nil Bleu et le Nil Blanc.*
[Photo : © BBC Hulton Picture Library.]

1916, et les prêts égyptiens au Soudan se chiffèrent à environ 5,4 millions de livres égyptiennes pour la période 1900-1910⁶¹.

Les subventions et les prêts égyptiens étaient nécessaires parce que les impôts étaient peu élevés au Soudan. L'impôt foncier était de 10 à 100 piastres par *feddān*. La dîme continua à exister pendant l'occupation britannique. D'autres impôts étaient perçus sur le commerce et différentes industries⁶².

Pour stimuler l'utilisation des sols, l'impôt sur les terres cultivées n'était perçu que sur un quart de ces terres et après deux ans seulement, l'ensemble de la superficie devenant imposable au bout de huit ou dix ans. Il y avait d'autres impôts: ainsi l'impôt sur les troupeaux, qui frappait non les individus, mais l'ensemble d'un groupe ethnique; un impôt personnel ou capitation de 25 à 80 piastres. En 1912, un impôt sur le patrimoine fut institué. En outre, les embarcations étaient taxées proportionnellement à leur capacité de charge.

L'IMPACT DE L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE COLONIALE DES BRITANNIQUES AU SOUDAN

Par rapport à celle de la France et de l'Italie au Maghreb et à Tripoli respectivement, l'activité économique coloniale des Britanniques au Soudan apparaît, dans une certaine mesure, digne d'éloges. Les terres ne furent ni accaparées ni concentrées entre les mains de quelques privilégiés, comme ce fut le cas dans les autres colonies. La mise en valeur de la Djazīra fut un succès qui profita aux Britanniques mais aussi aux Soudanais, qui y participèrent directement. Le développement d'un réseau de transports moderne, la construction de ports et de canaux d'irrigation contribuèrent aussi à l'expansion de l'agriculture moderne au Soudan. Mais, et c'est le revers de la médaille, tout d'abord, l'infrastructure mise en place, outre qu'elle demeurait tout à fait insuffisante, servait de toute évidence les intérêts de la Grande-Bretagne plutôt que ceux des Soudanais. Il est très révélateur qu'aucune route n'ait été construite au Soudan à cette époque et que le chemin de fer l'ait été à l'origine pour faciliter les campagnes militaires britanniques et l'exploitation du coton et de la gomme arabique dans la Djazīra et dans les zones occidentales respectivement. Comme dans la plupart des colonies, l'industrialisation fut complètement négligée. Toutefois, le reproche le plus grave que l'on puisse faire au colonialisme britannique au Soudan est d'avoir totalement ignoré le sud du Soudan sur le plan tant économique que social. Le problème, aujourd'hui encore sans solution, posé par cette partie du pays, est incontestablement imputable en grande partie à cette négligence.

61. *Ibid.*, p.35.

62. H. A. L. Tunley dans: J. D. Tothill (dir. publ.), 1948.

Les répercussions sociales de la domination coloniale : aspects démographiques

John Charles Caldwell

Entre le début de la décennie 1880 et le milieu des années 1930, l'Afrique connut un tournant démographique. Au début de cette période, la population du continent restait encore clairsemée, du moins par rapport aux critères de l'Ancien Monde. Fait plus significatif, il est probable que la population ne croissait pas rapidement et qu'elle reflétait une vulnérabilité au type de pressions tant intérieures qu'extérieures auxquelles elle était toujours davantage exposée. Vers 1935, la population augmenta incontestablement sous l'effet des progrès réalisés dans la lutte contre les causes de mortalité. Ainsi se formèrent les bases qui allaient permettre le doublement au cours des années 1930-1960, facteur qui, très probablement, devait à son tour accélérer, puis consolider l'indépendance du continent.

Dans l'évolution intervenue entre ces deux dates, on peut déceler de nombreux indices, dont certains nous aident à comprendre la transition démographique. En 1880, la présence d'Européens installés dans l'arrière-pays ne s'observait guère qu'en Algérie, où quelque trois cent mille immigrants, principalement originaires de France, d'Espagne, d'Italie et de Malte, avaient consolidé la victoire de l'armée française et en Afrique du Sud, pays dans lequel un nombre à peu près comparable de Blancs, en majorité de souche britannique ou hollandaise, possédaient alors des établissements avancés vers le Nord, jusqu'au fleuve Limpopo (voir fig. 1.1). Ailleurs, les Européens commençaient à asseoir leur autorité sur l'Égypte et la Tunisie. Ils gouvernaient certaines populations des régions côtières au Sénégal et en Gold Coast (actuel Ghana). Les Blancs occupaient un certain nombre d'enclaves : Gambie, Sierra Leone, Lagos, Libreville, certaines portions

de l'Angola et du Mozambique. En 1935, les administrations européennes contrôlaient la quasi-totalité du continent (voir fig. 12.7). En un demi-siècle, grâce aux progrès scientifiques, la médecine européenne, qui, à l'origine, ignorait les causes des principales maladies sévissant en Afrique, acquit l'art de les maîtriser ou d'en guérir le plus grand nombre. C'est en effet vers la fin de notre période que les sulfamides et médicaments dérivés amorcèrent l'ère de la chimiothérapie, étape sanitaire décisive pour ce continent. Cette même époque englobe, d'autre part, en quasi-totalité, la période où furent construites les voies ferrées. Ce fut une ère de transition entre le temps où tout transport terrestre se réduisait au « portage » et l'apparition d'un nombre croissant de camions qui allaient sillonner, dans la poussière ou dans la boue, un réseau routier de plus en plus dense.

La croissance démographique

Des démographes ont publié avec une belle assurance des tables de l'évolution des populations africaines¹. En réalité, l'essentiel de nos connaissances sur les comptages effectués au XIX^e siècle nous vient d'une extrapolation à rebours, à partir des enseignements qui furent apportés par les recensements postérieurs à la deuxième guerre mondiale. Si ces opérations avaient fourni des chiffres doubles des résultats enregistrés, sans doute aurions-nous révisé nos estimations de la population africaine du siècle dernier en les revalorisant dans les mêmes proportions.

Les travaux les plus souvent cités à propos du XIX^e siècle sont les estimations dues à W. F. Willcox et A. M. Carr-Saunders, auxquelles s'ajoutent celles, plus récentes, de J. D. Durand². Précisons que les chiffres avancés par ces deux premiers auteurs ne reposaient pratiquement sur aucune base réelle et ne se sont imposés pour ainsi dire qu'à force d'être répétés et parce qu'ils concordait.

En réalité, Willcox s'était borné à reproduire les estimations faites par un auteur italien du XVII^e siècle, B. Riccioli³; Willcox se justifiait en alléguant que ce dernier « fut un jésuite fort savant », qui « résumait la somme des connaissances de son époque », et en émettant l'hypothèse que la population africaine ne subit aucune croissance entre le XVII^e siècle et le milieu du XIX^e siècle⁴. En réalité, Riccioli se montrait plus sensible à la « mystique des nombres » qu'à de sérieuses statistiques démographiques. Ayant estimé à l'époque la population du globe à un milliard d'individus, il répartit ce total entre les cinq continents par multiples de 100 millions. Pour tenir compte du fait évident que l'Afrique n'était pas inhabitée, tout en accordant un chiffre important à la population de l'Asie, il ne lui restait d'autre solution que de fixer le peuplement de l'Afrique au chiffre de 100 millions d'âmes. Willcox défendait cette théorie en affirmant que, dans les régions d'Afrique que l'on pensait être en faible croissance démographique en 1931 (c'est-à-dire à

1. Voir United Nations, 1973, tableau II, 4, p. 21.

2. W. F. Willcox, 1931; A. M. Carr-Saunders, 1936, p. 17-45; J. D. Durand, 1967, p. 136-159.

3. B. Riccioli, 1661, 1672, p. 630-634.

4. W. F. Willcox, 1931, p. 45.

l'exclusion de l'Égypte, de la Tunisie, de l'Algérie du Nord, de la Sierra Leone, du Libéria, de la Gambie, de l'Afrique du Sud et de la Rhodésie du Nord [actuelle Zambie], la densité de population correspondait au chiffre avancé par Riccioli pour le continent tout entier⁵. Ce raisonnement ne résiste pas à l'examen; Willcox retenait les pays africains dont la démographie demeurait à l'époque la plus mal connue. Rien ne prouve que leurs populations restaient stationnaires. On ne comprend pas pourquoi leur densité serait demeurée dans le passé nécessairement égale à celle des autres pays non retenus. Sous prétexte qu'aucune preuve de croissance démographique n'apparaissait en Afrique avant une époque récente, Willcox considérait le chiffre de 100 millions comme une estimation de la population du continent jusqu'en 1850.

Les estimations faites par Carr-Saunders ne constituent pas des séries indépendantes, mais seulement un commentaire de celles de Willcox. En effet, Carr-Saunders s'attachait moins à estimer des populations globales qu'à définir des chiffres ou des tendances régionales qui avaient pu être négligés. Cet auteur déclare donc acceptable et probable le chiffre donné par Willcox pour estimer la population africaine vers 1650, c'est-à-dire trois siècles avant son temps, qui inaugure le recensement général régulier des habitants du continent. Cependant, Carr-Saunders soutenait que ce chiffre ne tenait pas compte d'une probabilité vraisemblable, à savoir que les ravages de la traite des esclaves avaient dû provoquer une dépopulation avant 1800, mais que ces pertes avaient été largement compensées par la rapide croissance démographique constatée en Afrique du Nord⁶. L'auteur en conclut que le chiffre le plus bas — 90 millions — dut être atteint vers 1800 et que la croissance ultérieure augmenta la population d'un tiers au cours du XIX^e siècle⁷.

On entend fréquemment exposer la théorie d'un déclin de population qui aurait caractérisé le XIX^e siècle en tout ou partie, mais pareille théorie est plus rarement démontrée. Tel observateur croyait que cette idée était née de deux faits principaux: d'une part, les Européens manquant d'informations précises sur les populations agricoles éparses de l'intérieur, les Blancs en conclurent qu'ils rencontraient des régions dépeuplées; d'autre part, dominait le désir qu'éprouvaient les philanthropes de se persuader qu'ils avaient joué un rôle bénéfique d'assistance à l'issue d'une période de désordres et de dévastations largement imputables à leurs compatriotes⁸. Tel autre observateur prétendait que les populations locales avaient été surestimées, à l'époque des grandes conquêtes en Afrique, par les puissances européennes, dans le dessein d'encourager les investissements des sociétés et entreprises qui suivaient l'expansion coloniale⁹. Il est certes tentant de conclure à l'existence d'un fort peuplement en lisant les récits laissés par des explorateurs comme H. M. Stanley. En effet, d'une part, ces voyageurs avaient tendance à gonfler les chiffres; d'autre part, leur progression suivait les rivières ou les

5. *Ibid.*, p. 53-54.

6. A. M. Carr-Saunders, 1936, p. 34-35.

7. *Ibid.*, p. 42.

8. R. R. Kuczynski, 1948-1953, vol. II, p. 120.

9. J. Suret-Canale, 1971, p. 37.

pistes qui traversaient sans aucun doute des régions de densité supérieure à la moyenne.

Les séries démographiques dressées par Durand constituent, semble-t-il, un progrès important. Dans la plupart de ses calculs, spécialement sur les populations vivant au sud du Sahara, cet auteur se livre à des estimations rétrospectives en se fondant, apparemment, sur les statistiques publiées par l'Organisation des Nations Unies et relatives à 1920¹⁰. Mais, lorsqu'il établit son estimation moyenne, il rejeta les chiffres de 1920 sous le prétexte que ceux-ci sous-entendaient un taux de croissance démographique vraisemblablement trop élevé (1,5 % par an) par rapport à la période 1920-1950 (période pour laquelle il retenait le chiffre des Nations Unies); on peut donc dire que les projections rétrospectives de cet auteur sont réellement fondées sur les résultats des recensements postérieurs à la deuxième guerre mondiale. De toute manière, Durand ne justifie pas les raisons de son refus d'accepter le taux de croissance découlant des statistiques des Nations Unies pour la période 1920-1950. Cette attitude laisse soupçonner que l'influence des idées de Riccioli, transmises par les travaux de Willcox et Carr-Saunders, domine encore la question. Durand conclut — semblant ainsi vouloir justifier sa méthodologie — en observant que, «lorsqu'on ajoute l'estimation de la population d'Afrique du Nord, cette estimation moyenne rejoint approximativement l'hypothèse de Willcox, à savoir que la population globale de l'Afrique resta stationnaire à un niveau de quelque 100 millions au cours de cette période (1750-1850)¹¹». Quant aux estimations faites par l'auteur au sujet de l'Afrique du Nord, elles s'appuient sur des études consacrées au taux de croissance démographique en Égypte et en Algérie au cours de la seconde moitié du XIX^e et des premières décennies du XX^e siècle¹². Dans son estimation moyenne, il admet pour l'Afrique du Nord un taux de croissance annuelle de 1,25 % se rapportant à la période 1850-1920.

Les chiffres avancés par Durand pour ses estimations faibles et fortes pour 1850, soit respectivement 81 et 145 millions, sont encore plus révélateurs, car ils autorisent une marge d'erreur d'environ 30 % par excès ou par défaut. Les chiffres adoptés pour l'Asie et l'Amérique latine donnent une marge de 10 %, mais de 4 % seulement pour l'Europe.

L'imprécision des estimations appliquées à l'Afrique au sud du Sahara s'explique en partie par la rareté des sources écrites disponibles. Le risque d'erreur ou d'incertitude est illustré par la controverse qui s'éleva, à l'époque de la publication des chiffres de Durand, à propos de la population du Nigéria, pour laquelle les diverses estimations accusaient un écart de 20 millions d'individus. De même, l'imprécision restait considérable lorsqu'il s'agissait de chiffrer une population aussi importante que celle de l'Éthiopie.

Il est évident que personne ne peut dire quelle était la population de l'Afrique, spécialement celle des régions situées au sud du Sahara, durant la période dont nous traitons ici. En 1880, aucun auteur n'eût osé la chiffrer à moins de 100 millions d'âmes ni au-delà de 150 millions.

10. J. D. Durand, 1967, p. 152-153.

11. *Ibid.*, p. 153.

12. Notamment, C. V. Kiser, 1944, p. 383-408, et L. Chevalier, 1947.

Aux environs de 1900, la marge entre les estimations les plus faibles et les plus élevées se réduisit : de 115 à 155 millions peut-être. Cependant, vers 1935, il devenait clair que le chiffre de 150 millions était déjà dépassé. Dans la majorité des pays africains, aucun comptage sérieux n'existait pour cette période et certains « recensements » ne semblent guère dignes de ce nom. Le recensement de 1911 au Nigéria du Nord fut transmis à Londres sur un document d'une seule page¹³ ! R. R. Kuczynski consacra des années à rédiger trois gros volumes (près de 2 500 pages)¹⁴ dans lesquels il analysait avec minutie, pour la période précédant la deuxième guerre mondiale, les données démographiques de toutes les colonies (et des deux territoires sous mandat) que l'Angleterre possédait en Afrique. Ce travail reste un document historique fascinant pour le démographe d'aujourd'hui : il est impossible d'y voir un ensemble d'informations valables sur les effectifs et les tendances des populations au cours de notre période de référence.

Cependant nous pouvons citer, avec un profit certain, des sources plus récentes traitant des populations africaines. Nous analyserons ensuite quelles furent les forces qui ont dû modeler ce peuplement aux époques antérieures.

Une population vulnérable après une ère de quasi-stabilité

À l'exception des périodes de crise, comme celle d'aujourd'hui, où la révolution scientifique et technique transforme le monde, les taux de croissance démographique doivent demeurer relativement faibles ; il s'ensuit que les taux moyens de mortalité doivent rejoindre approximativement les taux moyens de natalité. Cette situation découle du caractère exponentiel de la croissance démographique, qui, après toute période de temps suffisamment longue, accumule une population considérable à partir d'un taux de croissance apparemment faible. Un taux annuel d'expansion de 0,5% seulement, résultant d'un taux de natalité supérieur de 5‰ au taux de mortalité, conduit à multiplier par 15 le chiffre d'une population en l'espace d'un millénaire. Même en supposant que la population de l'Afrique ait compté 150 millions d'âmes en 1900, il reste hautement improbable que le peuplement de ce continent n'ait pas dépassé, dix siècles auparavant, le chiffre de 10 millions d'individus.

On peut donc poser l'hypothèse qu'avant l'ère moderne l'Afrique connaissait un taux de mortalité inférieur de 5‰ au taux des naissances. Ce chiffre appelle quelques réserves. Il s'agit d'une moyenne sur une très longue période. Au cours du dernier millénaire, l'ensemble du continent africain a pu connaître des variations du taux de peuplement et il est à peu près certain que telle ou telle société locale africaine a subi une dépopulation dramatique, qui fut suivie d'une période de croissance. Il serait toutefois surprenant que ce repeuplement ait été provoqué par un taux d'accroissement naturel supérieur à 1% avant le début du XIX^e siècle en Afrique du Nord, et avant 1900 pour les régions situées au sud du Sahara. Il s'agit de taux moyens de natalité et de mortalité. Les preuves tirées principalement de l'Europe médiévale

13. C. K. Meek, 1925, p. 169.

14. R. R. Kuczynski. 1948-1953; 1939.

indiquent que, pour la plupart des années, les naissances excédaient les décès. La mortalité ne rattrape la natalité que lors de périodes assez brèves, où le nombre de décès est effroyablement élevé à la suite d'épidémies, de famines, de guerres ou autres catastrophes.

De la sorte, si les taux de fécondité sont restés à peu près stables sur ce continent, les études récentes de la natalité peuvent nous renseigner sur la situation de fécondité et de mortalité qui régnait dans l'ancienne Afrique. À partir du milieu des années 1950, des enquêtes démographiques à grande échelle furent effectuées plus fréquemment en Afrique que partout ailleurs dans le monde¹⁵. Les données recueillies étaient d'une interprétation délicate, surtout parce que les populations africaines n'attribuaient pas traditionnellement la même importance à certaines informations (notamment l'âge des individus), qui sont nécessaires aux démographes pour quantifier les résultats. Cependant, l'existence même de ces difficultés engendra de nouvelles méthodes d'analyse (au point que l'obstacle des données de provenance africaine a révolutionné la méthodologie démographique) grâce auxquelles de nombreuses informations ont été recueillies sur l'Afrique au sud du Sahara¹⁶.

Le schéma qui s'en dégagait montra une diversité plus grande que ne le laissaient prévoir les théories sur la stabilité à long terme des populations (certains des écarts observés pourraient s'expliquer en partie par des erreurs de données). Il est clair, malgré tout, que la plupart des populations vivant au sud du Sahara sont incluses dans les zones où le taux moyen de fécondité des femmes au cours de leur période de procréation atteint de 6,5 à 8 enfants nés vivants, et où le taux brut de natalité approche de 50‰, ou même davantage. Une région délimitée fait exception: il s'agit d'un rectangle de l'Afrique centrale qui, sur plus de 5 millions de kilomètres carrés, englobe le Gabon, le Cameroun, la République populaire du Congo, la République centrafricaine et la partie septentrionale l'actuel Zaïre. Là, le taux moyen de natalité par femme ne semble pas excéder 6; dans certaines régions, ce chiffre tombe à 4. Le taux brut de natalité de l'ensemble du rectangle restait certainement inférieur à 40‰ à l'époque où naquirent les enfants recensés (des années 1940 au début des années 1960). Ces chiffres pourraient être en grande partie imputables au grand nombre de femmes qui restent stériles (jusqu'à deux cinquièmes de la population féminine dans certaines régions).

En nous concentrant sur l'ensemble des régions situées hors de ce rectangle de basse fécondité, nous sommes en mesure d'avancer quelques

15. Voir, entre autres, la prédominance de l'Afrique dans les livres d'enquêtes sur la fécondité; W. G. Duncan, 1973.

16. La méthodologie est décrite par W. Brass et A. J. Coale dans: W. Brass *et al.*, 1968, p. 108-142; A. J. Coale et P. Demeny, 1967. On trouvera un exposé chronologique des conclusions et interprétations successives par A. J. Coale et F. Lorimer dans: W. Brass *et al.*, 1968; et par A. J. Coale et E. van de Walle dans: W. Brass *et al.*, 1968; H. J. Page et A. J. Coale dans: S. H. Ominde et C. N. Ejiogu (dir. publ.), 1972; et par H. J. Page, dans: J. C. Caldwell (dir. publ.), 1975.

hypothèses valables sur la situation démographique que connaissait l'Afrique au sud du Sahara. Nous appliquerons les méthodes d'analyse réservées aux populations stables¹⁷; mais notons d'abord la présence de deux problèmes à résoudre.

Le premier est qu'il est extrêmement improbable que le taux de natalité ait jamais été supérieur à son niveau actuel. Peut-être est-il resté constant, comme semblerait l'indiquer l'examen de la pyramide des âges qui est enregistrée depuis cinquante ans lors des recensements de la Gold Coast (actuel Ghana)¹⁸. En revanche, l'amélioration des conditions sanitaires a pu diminuer la stérilité ou améliorer la fertilité, hypothèse qui est suggérée au moins dans le cas du Kenya et celui de l'île Maurice¹⁹. S'il en est ainsi, il est peu probable que le taux de fécondité de l'Afrique, antérieurement à l'époque moderne, ait été de 90 % inférieur à celui d'aujourd'hui, et très improbable qu'il n'ait pas atteint 80 %.

Le second problème résulte de l'éventualité que la population ne soit pas restée stationnaire, mais qu'un taux de croissance atteignant 0,5 % annuellement se soit maintenu pendant un certain nombre de siècles (pour des raisons qui seront analysées plus loin). Cet ensemble de facteurs éventuels nous autorise à imaginer une société où le taux de fécondité des femmes atteignait en moyenne de 5,5 à 7 (enfants nés vivants) correspondant à un taux de natalité de 42 à 50‰; quant à l'espérance de vie des individus à la naissance, elle était de 20-30 ans pour un taux de décès de 38 à 50 % et une mortalité infantile de 250/375‰ enfants nés vivants. On peut admettre une hypothèse intermédiaire; une situation telle que la fécondité moyenne des femmes dépassait légèrement 6 enfants nés vivants, le taux moyen de croissance démographique étant de 0,3 % et l'espérance de vie à la naissance de 22,5 ans environ (niveau correspondant à celui de la Rome antique à la fin de la République)²⁰. On admet alors un taux brut de naissance égal à 48 % environ, et un taux brut de mortalité de 45 ‰, la mortalité infantile se situant entre 300 et 350 ‰. Les taux de natalité élevés que maintient l'Afrique tropicale pour des raisons notamment culturelles et religieuses sont certainement une réaction à la mortalité très forte qui a longtemps caractérisé l'une des régions du globe les plus décimées par les maladies.

Ce tableau ne doit pas nous surprendre: les conditions sanitaires précaires se sont perpétuées très longtemps, à notre époque, dans les parties les plus reculées du continent africain. Les enquêtes effectuées au Mali (fin de la décennie 1950) et en Haute-Volta (début des années 1960) ont conduit à

17. On a utilisé les chiffres du tableau « Nord » de l'ouvrage d'A. J. Coale et P. Demeny, 1966, p. 220-435.

18. J. C. Caldwell, dans: W. Birmingham, I. W. Neustadt et E. N. Omaboe (dir. publ.). 1967, p. 94.

19. Le taux de natalité à l'île Maurice, qui s'était maintenu en moyenne à 40 ‰ durant tout le siècle, passa de 33 ‰ en 1943 à 50 ‰ en 1950, la progression la plus forte se situant pendant et après la campagne antimalaria. William Brass pense que les taux de natalité se seront redressés durant les années 1950 au Kenya (communication personnelle) et D. J. Van de Kaa pense que, dans des conditions de santé et d'évolution sociale identiques à certaines régions de l'Afrique, les taux de natalité actuels sont en progression en Nouvelle-Guinée (actuellement Papouasie-Nouvelle-Guinée): D. J. Van de Kaa, 1971.

20. L. I. Dublin, A. J. Lotka et M. Spiegelman, 1936, p. 42.

admettre l'existence d'un taux brut de mortalité avoisinant 40‰, mais une mortalité infantile frisant ou même excédant 300‰²¹.

Un tel état de choses se révèle toutefois incompatible avec la stabilité démographique que l'on constate dans la zone à faible fécondité de l'Afrique centrale, si l'on admet que les taux de natalité existant aujourd'hui y sont demeurés constants depuis une époque reculée. En retenant les taux de mortalité décrits ci-dessus (hypothèse assez modérée si l'on songe que les populations vivant dans les forêts équatoriales côtières d'Afrique occidentale ont dû subir sans doute pendant longtemps des conditions sanitaires plus mauvaises que partout ailleurs), nous pourrions en conclure ce qui suit: durant les siècles passés, dans les régions où le taux moyen de fécondité des femmes était de 5 naissances, la dépopulation aurait connu un rythme supérieur de 0,5 % par an. Là où le taux de fécondité descendait à 3,5 naissances, ce dépeuplement aurait atteint annuellement au moins 1,5 %. Cette hypothèse est inconcevable si on l'applique à une période prolongée. Dans le dernier cas (déclin de 1,5 %), la population aurait diminué de moitié tous les quarante ans et les deux situations nous suggèrent qu'aux premiers temps de l'occupation européenne les populations africaines dépassaient en fait, de loin, toutes les estimations avancées. La seule conclusion possible est que la fécondité a baissé dans cette région depuis une époque relativement récente, et qui se situe sans doute au cours de la période dont nous traitons ici.

Notre objectif essentiel consistera à étudier les influences qui ont pu provoquer une évolution à long terme de la densité démographique, ainsi que les facteurs qui ont pu exercer à court terme des effets plus graves durant le siècle dernier. On professe généralement que, dans les sociétés traditionnelles, le principal facteur de limitation numérique de la population a toujours été le potentiel de vivres disponibles. Cependant, E. Boserup a rétorqué que l'apparition du seuil critique de densité dans une population n'entraîne pas une situation malthusienne, mais une évolution des méthodes de culture. « Les faibles taux de croissance qui ont été constatés (jusqu'à une date récente) dans les communautés préindustrielles ne peuvent s'expliquer par une carence de ressources alimentaires résultant d'une surpopulation, et nous devons nous tourner vers d'autres facteurs pour rendre compte des tendances démographiques [...], médicales, biologiques, politiques, etc.²² ».

Peut-être le passé de l'Afrique fut-il plus complexe que cela et que, dans les cas extrêmes, les limites du potentiel alimentaire ont été atteintes, même si ce facteur ne jouait pas fréquemment. Les terres affectées à la culture se limitaient à celles qui se révélaient impropres à d'autres usages. Ainsi, la bande de terre quasi déserte qui séparait deux royaumes en guerre servait à l'occasion de *no man's land*. Sur la majorité du continent africain, le total des terres cultivées à un moment donné resta toujours faible, d'une part en raison des méthodes de « brûlis » ou d'écobuage par rotation dans la savane, ou, d'autre part, parce que les chasseurs et collecteurs avaient besoin de vastes étendues pour subsister. Quant aux famines dramatiques, elles restaient exceptionnel-

21. P. Cantrelle, dans : J. C. Caldwell (dir. publ.), 1975, p. 102.

22. E. Boserup, 1965, p. 14.

les; elles survenaient à la suite de sécheresses, d'invasions de sauterelles ou de chaos social provoqué par une guerre ou une épidémie. La crise se déclenchait souvent avec trop de soudaineté pour permettre une importante mise en culture des terres jusque-là en jachère²³. Les limites extrêmes du potentiel nourricier naturel étaient dépassées, provoquant une énorme mortalité, suivie d'une dépopulation dont les effets persistaient pendant des décennies. Les pressions qui s'exerçaient sur le potentiel de production alimentaire du système étaient habituellement, mais pas toujours, trop brèves et trop soudaines pour déterminer des changements successifs dans les méthodes d'exploitation du sol tels que Boserup les décrit. De telles évolutions apparaissent plutôt lorsqu'une pression démographique permanente agit sur le potentiel alimentaire du système agricole. Le fait se produit soit dans une situation où le taux de mortalité a été fortement réduit par l'amélioration de l'hygiène publique ou par d'autres mesures, soit lorsque des circonstances fortuites ou des conditions géographiques favorables modèrent les poussées extrêmes de ces taux de décès. Pendant des dizaines d'années après la crise, la densité humaine resta en deçà du seuil à partir duquel la pression du nombre s'exerce sur les ressources alimentaires²⁴. Les populations augmentaient, mais à un rythme modeste parce qu'elles restaient toujours sujettes aux épidémies et maladies meurtrières. Le taux de croissance démographique a pu se relever légèrement du fait que, dans une population clairsemée, les risques de contagion des maladies infectieuses diminuaient provisoirement²⁵. Mais la chose est loin d'être prouvée, car le désastre a pu engendrer une telle désorganisation dans la communauté (par exemple, un pourcentage excessif d'orphelins) que la mortalité a pu s'accroître pour d'autres raisons.

Les facteurs d'évolution démographique en opposition avant et après 1880

Le facteur de déséquilibre démographique le plus néfaste fut indubitablement la traite. Bien que le présent chapitre concerne une période dont le début coïncide avec l'abolition presque totale du trafic d'esclaves à travers l'Atlantique, il convient d'étudier l'importance de l'esclavage et ses effets à long terme.

La manière dont on en est venu communément à accepter certains chiffres comme représentant le nombre total d'Africains des régions tropicales qui furent déportés dans le Nouveau Monde ressemble étrangement à la façon dont on a tiré les estimations de la population du continent des travaux de Riccioli.

Curtin a démontré comment la quasi-totalité des historiens modernes ont puisé indirectement dans Kuczynski. Ce dernier emprunta les chiffres de W. E. B. Du Bois, qui avait lui-même reproduit les estimations arbitraires

23. Cette thèse s'appuie principalement sur une étude directe originale effectuée sur les sécheresses au Sahel et en Éthiopie (début des années 1970). Voir J. C. Caldwell, à paraître.

24. Pour un examen plus approfondi de ce genre de pression, consulter W. Allan, 1965.

25. Ainsi que cela semble avoir été le cas pour les colons des XVII^e et XVIII^e siècles, par comparaison avec la situation qui était celle des sociétés dont ils étaient originaires.

d'Edward Dunbar (Américain du milieu du XIX^e siècle qui défendait une cause politique mexicaine)²⁶.

Jusqu'à ce que d'autres chercheurs tentent un examen encore plus complet des sources originales, nous sommes contraints de citer les estimations de Curtin lui-même : selon cet auteur, 9,5 millions d'esclaves africains atteignirent vivants l'Amérique ; voici la ventilation par siècle : XV^e siècle, 34 000 individus (0,4 % du total) ; XVI^e siècle, 241 000 (2,5 %) ; XVII^e siècle, 1 341 000 (14 %) ; XVIII^e siècle, 5 562 000 (59,1 %) ; XIX^e siècle, 2 298 000 (24 %)²⁷. Ces transports, auxquels s'ajoute un très faible nombre d'émigrants africains libres qui traversèrent l'Atlantique au XIX^e siècle²⁸, entraînaient finalement, dans les deux Amériques, le développement d'une population d'origine africaine dont l'effectif représente aujourd'hui un multiple du nombre total des esclaves jadis importés. Bien évidemment, l'Afrique occupe la seconde place (après l'Europe) en tant que source de peuplement de « colons » qui émigrèrent en dehors du continent d'origine. La signification historique profonde de ce fait n'est pas encore pleinement comprise.

La déportation d'esclaves (en retenant d'abord le chiffre des Africains qui atteignirent vivants les Amériques) peut être considérée comme un taux d'émigration, sous réserve d'admettre que nous ne connaissons pas réellement l'effectif des populations autochtones qui fournirent ces prélèvements. À titre d'exemple, et en nous reportant aux estimations basse et moyenne de Durand²⁹ (cette dernière parce que nous supposons ci-après que ce chiffre peut être plus proche de la vérité que les nouvelles estimations de population constante), le tableau 1 donne, pour trois siècles et demi (1500-1850), les taux moyens annuels d'émigration pour 1 000 habitants de la population de base correspondant aux hypothèses démographiques moyenne et basse.

Si l'on s'en tient essentiellement à quatre périodes, à savoir le XVI^e, le XVII^e et le XVIII^e siècle, et la première moitié du XIX^e, en calculant les taux moyens annuels pour 1 000 habitants de la population de base, l'hypothèse démographique moyenne donne des taux d'émigration atteignant 0,5 au XVIII^e siècle et tombant à 0,4 au début du XIX^e siècle, tandis que dans l'hypothèse démographique basse, pour les mêmes périodes, le taux s'élève à 0,9 et ne retombe qu'à 0,6. Pour l'Afrique au sud du Sahara, durant ces deux périodes, les taux seraient respectivement de 0,6 et 0,4 dans l'hypothèse démographique moyenne, et de 1,1 et 0,6 dans l'hypothèse démographique basse. Cependant, la plupart des

26. P. D. Curtin, 1969, p. 3-8 ; la plupart de ces estimations reposent sur les sources non originales de R. R. Kuczynski, 1936, p. 12.

27. Repris des tableaux des pages 116, 119, 216 et 234 dans : P. D. Curtin, 1969. Lors de la réunion d'experts sur la traite négrière tenue, sous les auspices de l'UNESCO, à Port-au-Prince (Haïti) du 31 janvier au 4 février 1978, les participants n'ont pu se mettre d'accord sur le nombre exact des esclaves qui furent déportés dans le Nouveau Monde. De l'avis général, les chiffres de Curtin étaient trop faibles et le nombre exact devait se situer entre 15 et 30 millions. Voir le rapport final de la réunion, document CC-78/CONF.601/7, UNESCO, Paris, 17 juillet 1978, et J. E. Inikori. *La traite des Noirs et les économies atlantiques de 1451 à 1870*, document de travail présenté à cette réunion, CC-76/WS/22, Paris, 1^{er} octobre 1976.

28. Par exemple, les 36 100 Africains enrôlés dans les Antilles sous domination anglaise entre 1841 et 1867. Voir G. W. Roberts, 1954, p. 235.

29. Les estimations données pour les XVI^e et XVII^e siècles ont suivi les méthodes de Durand.

esclaves provenaient de régions limitées des côtes atlantiques d'Afrique s'étendant principalement du Sénégal à l'Angola; en outre, la grande majorité des captifs étaient originaires de zones situées à moins de 500 km à l'intérieur. Si l'on suppose que ces régions comptaient environ un tiers de la population d'Afrique vivant au sud du Sahara, nous obtenons pour les quatre périodes retenues des taux de 0,1, 0,6, 2,5 et 1,8 dans l'hypothèse démographique moyenne, et de 0,2, 0,8, 3,1 et 1,9 dans l'hypothèse démographique faible. À ces chiffres, il faut ajouter les pertes en vies humaines provoquées par la traite. Il semble que la mortalité des esclaves durant la traversée de l'Atlantique ait connu une évolution décroissante en proportion: un sixième aux XVI^e et XVII^e siècles, un dixième aux XVIII^e et XIX^e siècles³⁰. Au cours des opérations de *razzia* et de la marche des captifs vers la côte, les décès furent certainement très élevés. Une partie de cette mortalité supplémentaire se serait produite, de toute manière, parce que l'analyse des origines de l'esclavage en Afrique occidentale fait découvrir que l'offre d'esclaves sur les marchés augmentait fortement à l'époque des conflits internes (tels que les conquêtes fulbe au Nigéria), qui accroissaient fortement le nombre de réfugiés et de prisonniers³¹. Mais sans doute l'existence du marché d'esclaves sur la côte accrut-elle les violences arbitraires et augmenta-t-elle le nombre des victimes d'illégalités accrues ou d'une application plus rigoureuse de la loi coutumière. Ainsi, les taux définis ci-dessus doivent probablement être relevés de moitié, au minimum, pour les XVI^e et XVII^e siècles, d'un tiers pour le XVIII^e siècle et peut-être d'un cinquième pour le XIX^e siècle.

L'augmentation des taux de perte, même lorsqu'on l'applique aux estimations faibles de la population, ne produit pas pour l'Afrique un taux global supérieur à 1,3% pour le XVIII^e siècle et à 0,7% pour le XIX^e siècle. Les pertes seraient compensées par un excès moyen d'un point entre les taux de natalité et de mortalité (correspondant à un taux d'accroissement naturel de 0,1%). Pour la seule Afrique au sud du Sahara, ces taux deviennent respectivement 1,4 et 0,8, tandis que, une fois restreints au tiers de cette population, ces taux deviennent 4,2 et 2,9. Ces derniers taux auraient suffi à provoquer une baisse de population et à stopper toute croissance en l'absence d'un autre changement substantiel qui pût améliorer le bilan démographique. En effet, il semble que dans les sociétés pré-modernes les taux moyens d'accroissement naturel aient rarement atteint 0,4% sur de longues périodes. Au cours du XVIII^e et au début du XIX^e siècle, une zone de dépopulation évidente existait sur la côte africaine, de Cabinda à Luanda, et dans l'arrière-pays correspondant (voir fig. 18.1). Ces zones côtières et intérieures, qui englobent aujourd'hui une grande partie de l'actuel Angola, du Zaïre et même de la Zambie, pouvaient difficilement, à l'époque, excéder 4 millions d'âmes; et, cependant, le prélèvement d'esclaves a pu y dépasser de loin le million d'individus au cours du seul XIX^e siècle. Dans notre définition adoptée ci-dessus, ces chiffres suggèrent un taux de perte proche de 1% par an, qui se traduit presque certainement par une baisse de densité et une dépopulation de certaines régions, notamment en Angola.

30. P. D. Curtin, 1969, p.275-286.

31. *Ibid.*, p.260.

Quelles furent alors les séquelles constatées en 1880? À cette date, les déportations hors du continent avaient pratiquement cessé: le trafic d'esclaves en provenance du Soudan méridional remontait le long du Nil et jusqu'en Éthiopie, en Afrique orientale et peut-être atteignit le Moyen-Orient durant quelques années encore. Un esclavage de fait sévissait toujours de l'Angola aux plantations de São Tomé-et-Principe, situation qui dura jusqu'en 1913. Le commerce des esclaves s'éteignit pratiquement à Zanzibar (aujourd'hui partie de la Tanzanie) après 1873. Du reste, ce marché n'avait jamais atteint dans cette région une échelle comparable à la traite massive des côtes atlantiques, même s'il en résulta un dépeuplement le long des grands axes de pénétration vers l'intérieur, spécialement à l'Ouest par Tabora. Dans l'intérieur du continent, l'esclavage sédentaire se maintint, comme le prouve un rapport datant de 1904 sur l'Afrique-Occidentale française, qui montre qu'un quart de la population environ vivait sous un régime de servage quelconque³². Cependant, les conséquences sur la démographie locale restaient sans doute faibles. Bien qu'en 1880 la traite à destination d'outre-Atlantique comptât déjà quatre siècles d'existence, la moitié des esclaves avaient été déportés à partir de 1770 environ, d'abord pour répondre au « boom » du coton américain, puis à la demande croissante venue du Brésil.

Au cours de cette période d'un siècle environ (1770-1880), les Africains qui atteignirent vivants l'Amérique, plus ceux qui périrent au moment de leur capture ou pendant leur transport, peuvent être estimés à un total de quelque 6 millions (4,5 millions d'hommes et 1,5 million de femmes)³³. De ce total, la fraction des individus qui, même restés libres, auraient survécu jusqu'en 1880 eût été faible: 250 000 personnes au mieux, si l'on tient compte de la diminution des exportations d'esclaves après 1840. Cependant, la déportation des femmes eut de plus graves conséquences pour la démographie. Même en retenant les taux de reproduction caractérisant une population stationnaire, 1,5 million de femmes auraient donné naissance à 3 millions d'enfants vivants (c'est-à-dire à un nombre de descendants égal à celui de leurs géniteurs); un faible taux d'accroissement naturel (0,3% par an) aurait pu porter ce nombre à 3,25 millions vers 1800, étant donné que la masse des esclaves fut déportée au début de cette période. Le chiffre de 4 millions d'individus représente une estimation raisonnable du déficit total. Cette perte serait assez faible pour l'Afrique entière ou l'ensemble des régions au sud du Sahara, respectivement 4 ou 5%, ce qui représente, en retenant un taux d'accroissement naturel annuel de 0,5%, l'équivalent de 8 à 10 ans de croissance. Cependant, la situation aurait été très différente dans les régions constituant les principales sources d'esclaves: là, si nous conservons notre postulat précédent, à savoir que ces régions renfermaient un tiers de la population vivant au sud du Sahara, on obtient un déficit de 15%, soit l'équivalent d'une génération entière au moins.

Deux postulats semblent discutables dans ces estimations. Le premier est que, pour les populations vivant à la fin du XVIII^e siècle et au début du XIX^e siècle, le malthusianisme n'était pas de règle puisque les ressources

32. J. Suret-Canale, 1971, p. 66.

33. Pour la répartition par sexe, voir P. D. Curtin, 1969, p. 41, note 37.

alimentaires pouvaient être développées par une agriculture plus extensive ou par un changement des plantes cultivées. Comme il n'en était pas ainsi, la population eût normalement progressé, lentement, mais elle se serait accru assez rapidement pour combler le déficit dû à la traite, avant de diminuer. Il en serait résulté un impact assez fiable sur le peuplement global.

Néanmoins, on a supposé qu'une certaine restriction malthusienne s'appliquerait à la période précédente (les trois siècles avant 1770), durant laquelle une moitié du total général des esclaves fut déportée. Si cette hypothèse n'est pas confirmée (et en supposant que la répartition par sexe dans les cargaisons de captifs soit restée relativement constante au cours des siècles), nous pouvons alors présumer un déficit supplémentaire de 4 millions d'âmes si l'on applique le taux d'accroissement naturel modéré à partir de 1770 seulement. Ce chiffre atteint 5 millions si l'on retient toute la période. Le second postulat, beaucoup moins critiquable, est que le caractère universellement répandu du mariage des femmes en Afrique, qui, même en région de déséquilibre numérique des sexes, était maintenu par la pratique de la polygamie, signifie que le prélèvement massif d'hommes eut peu d'effet sur la reproduction globale. Ce furent en réalité les usages matrimoniaux traditionnels locaux qui limitèrent les pertes infligées à l'Afrique par la traite.

Dans les régions (et zones limitrophes) qui furent les grandes pourvoyeuses d'esclaves pendant un demi-millénaire s'est produit un changement plus subtil qui peut avoir exercé un impact démographique plus important. Il s'agit de l'évolution des sources d'alimentation, lesquelles furent largement renouvelées par les contacts extérieurs.

Aujourd'hui, certaines des populations africaines les plus denses vivent sous les « tropiques humides », qui s'étendent de la côte d'Afrique occidentale, à travers le bassin du Congo, aux plateaux d'Afrique de l'Est. La majorité de ces régions étaient à l'origine couvertes de forêts épaisses, dont une grande partie subsiste. De nos jours, elles abritent les deux cinquièmes de la population du continent, mais il n'en a pas toujours été ainsi. Le caractère le plus frappant de cette vaste zone vient du fait qu'une grande partie de l'alimentation actuelle provient de plantes qui étaient inconnues dans ces régions il y a cinq cents ans. Un examen attentif des enquêtes scientifiques concernant les régimes alimentaires au sud du Sahara³⁴ et d'autres documents similaires démontrent que le manioc constitue aujourd'hui la culture littorale la plus répandue de la Côte-d'Ivoire jusqu'en Angola; vers l'intérieur, le manioc atteint les contreforts ouest des plateaux d'Afrique orientale. Dans ces régions, la deuxième place revient à la culture du maïs, qui tend à dominer en Angola et dans de vastes étendues d'Afrique de l'Est (du Kenya au Lesotho et au Natal). Au Rwanda et au Burundi, l'ordre d'importance des cultures est le suivant: haricots, patates douces, manioc et pommes de terre.

34. M. P. Miracle, dans: C. Gabel et N. R. Bennet (dir. publ.), 1967, p.201-225. Miracle a remarquablement démontré l'imperfection des données anthropologiques qui furent utilisées par G. P. Murdock, 1960. Miracle montre également l'intérêt que revêtent les sérieuses enquêtes par sondage effectuées par les services publics au cours de l'année. Compte tenu des réserves suggérées par les critiques de Miracle, Murdock a été utilisé ici comme référence additionnelle.

Il y a plus de six mille ans, selon certains experts (encore que d'autres le contestent), la révolution néolithique aborda l'Afrique par l'Égypte, et elle atteignit la savane d'Afrique de l'Ouest quelque trois mille ans plus tard³⁵. Le passage à l'agriculture donna des résultats étonnamment fructueux qui permirent la domestication des plantes sauvages en Éthiopie et en Afrique occidentale. Des civilisations néolithiques encore plus avancées (telle la civilisation nok) apparurent au Nigéria septentrional. L'implantation en zone tropicale humide des cultures vivrières fut moins réussie, même si l'igname, localement cultivé, s'accommodait de l'humidité et prospérait assez bien sur les lisières forestières, comme le riz d'Afrique occidentale. Peu après le début de l'ère chrétienne, des végétaux plus adaptés à l'Afrique équatoriale, la banane (notamment la variété non sucrée dite « plantain ») et l'igname asiatique atteignirent l'Afrique orientale et se propagèrent lentement en direction de l'ouest³⁶. Mais la conquête de la forêt représente une œuvre de très longue haleine : l'agriculture et le peuplement humain progressèrent lentement dans les zones forestières. Le processus fut si lent que, jusqu'au XV^e siècle, les régions boisées du nord du bassin du Congo semblent avoir connu une population clairsemée de chasseurs et de collecteurs, qui occupent aujourd'hui encore de vastes zones³⁷.

Du point de vue de l'histoire démographique, retenons surtout que la forêt africaine n'abritait, voici cinq cents ans, qu'une très faible population. Seuls faisaient exception les lisières, la côte et les principaux axes de communication. Le Nigéria nous offre un exemple du premier cas avec la zone de Lagos ; de même Old Oyo pour la côte ; enfin, pour les voies de transit, citons Ife et Benin sur la piste qui traverse le Niger au dernier point où le fleuve est aisément accessible et franchissable avant d'atteindre le delta. Depuis lors, l'occupation de la forêt s'est poursuivie à un rythme accéléré et n'est pas encore terminée. Pour prendre un exemple récent au Nigéria, si la forêt numide située au sud d'Ondo et au sud-ouest du pays yoruba central, fortement peuplé, s'est ouverte à la culture intensive, ce fut largement grâce à la construction de la route d'Ijebu Ode au Bénin, qui fut réalisée dans les premières années 1960.

Il semble hors de doute que le peuplement de la forêt fut assuré presque totalement par l'accroissement naturel, et non par l'immigration. De même, il est clair que le processus s'accéléra au XIX^e siècle et qu'il avait déjà, au cours de la période que nous étudions, atteint un rythme sans précédent. Le maïs n'atteignit certains points du bassin nord du Congo qu'après 1830, et devint la plus importante culture des Zande aux environs de 1900. Le Kenya cultivait déjà le maïs dans les années 1880, mais, jusqu'à la fin du siècle, seule la côte de l'océan Indien en produisait de grosses quantités³⁸, alors qu'en Ouganda, au Rwanda et au Burundi il ne prit de l'importance qu'aux premières décennies du XX^e siècle³⁹. Le boom du manioc fut encore plus tardif. En Afrique occidentale, sa diffusion fut freinée en raison de l'ignorance des Africains, qui ne

35. R. Oliver et J. D. Fage, 1962, p. 25 ; G. P. Murdock, 1960.

36. R. Hallett, 1970, p. 16-17 ; voir aussi C. O. Sauer, 1952, p. 34-35.

37. D. F. McCall, 1964, p. 142-143 ; D. W. Phillipson, 1977, p. 220-230.

38. M. P. Miracle, 1966, p. 95-99.

39. M. P. Miracle dans : C. Gabel et N. R. Bennett (dir. publ.), 1967, p. 219-220.

savaient ni le préparer ni éliminer les diverses substances toxiques contenues dans cette plante. Ce furent les Afro-Brésiliens (Africains revenant du Brésil, où eux-mêmes ou leurs ancêtres avaient été amenés en esclavage), établis sur la côte de Guinée au XIX^e siècle, qui enseignèrent aux autochtones à préparer le *gari* (farine de manioc), recette qui « semble s'être répandue des centres d'Afro-Brésiliens à la plupart des régions de culture traditionnelle de l'igname », mais son expansion fut particulièrement rapide à partir de 1900 environ⁴⁰.

Le manioc ne se développa, notamment au Sénégal, qu'à partir de 1900 et, au Nigéria (nord des fleuves Niger et Bénoué), que dans les années 1920⁴¹. Toutes les preuves concordent; les riz asiatiques ont largement supplanté les riz indigènes, spécialement en Afrique occidentale, au cours des XIX^e et XX^e siècles. Cependant, aux anciennes variétés de *taro* vinrent s'ajouter, au cours du XIX^e siècle, les nouveaux types importés du Pacifique⁴².

L'historien de la nutrition s'intéressera aux changements révolutionnaires qui se produisent dans les régions alimentaires. Cependant, le démographe doit souligner qu'une grande partie des régions situées au sud du Sahara ont connu des changements au cours des cinq derniers siècles, et une évolution telle que l'accroissement de population devenait quasi inévitable. Ajoutons que ces changements s'accéléchèrent à la fin du XIX^e siècle et qu'ils exercèrent un effet particulièrement net sur les zones qui précisément furent les grandes pourvoyeuses d'esclaves.

Tels furent les principaux facteurs qui modelèrent l'évolution démographique, mais il en existe d'autres. Citons le commerce, encore que l'on puisse se demander si ses activités introduisirent plus de richesse et de possibilités d'acheter des vivres en période de disette, et peut-être de recevoir des soins dans les quelques localités où cela était possible, qu'elles n'ont introduit de nouvelles maladies en augmentant les contacts avec les étrangers. Vers 1880, les cultures commerciales comprenaient le coton d'Égypte, le girofle de Zanzibar, le sucre du Natal et une zone croissante d'arachides (cacahuètes) du Sénégal. Dans l'intervalle, les Blancs d'Algérie avaient fondé une économie coloniale reposant essentiellement sur la vigne et le blé. Il faut mentionner un effet secondaire du commerce, qui fut préjudiciable à la santé publique: l'importation massive d'alcool à fort degré dans tout le continent. Cette introduction tient à deux raisons: *a*) l'alcool pouvait être produit à bon compte en Europe et exporté en Afrique avec d'énormes bénéfices; *b*) dans une économie qui ignorait toute monnaie d'échange véritablement reconnue, se posait le problème de la marchandise qui serait acceptée par les Africains en contrepartie des produits locaux⁴³. Mary Kingsley estimait légitime le commerce de l'alcool, qu'elle pensait moins nocif que le cannabis⁴⁴, opinion partagée par un comité formé en 1909 pour enquêter sur le commerce de l'alcool⁴⁵. Les spiritueux étaient distribués très largement, fréquemment à

40. W. O. Jones, 1959, p. 79.

41. *Ibid.*, p. 80-84.

42. B. F. Johnston, 1958, p. 26.

43. Voir les remarques de H. M. Stanley citées par L. Middleton, 1936, p. 288.

44. M. H. Kingsley, 1897, p. 662-668.

45. R. Schram, 1971, p. 115.

titre de salaires. En 1894, la moitié des recettes globales et 95 % des droits de douane du protectorat de la côte du Niger provenaient de l'alcool. En 1894, les rentrées publiques fournies par les spiritueux atteignaient près de 2 millions de livres sterling⁴⁶. Bien que la Conférence de Bruxelles eût tenté sans succès, en 1892, d'en limiter le commerce au Congo (actuel Zaïre), aucune réglementation ne put être imposée en Afrique tropicale avant la veille de la première guerre mondiale.

On peut porter un jugement similaire sur un autre trafic, celui des armes. Ce fut l'introduction des fusils qui permit à une poignée d'hommes de s'emparer d'un grand nombre d'esclaves. L'expérience des trafiquants arabes et éthiopiens en Afrique orientale en est la preuve. À plus long terme, ces régions, les plus développées commercialement, furent les premières à se voir dotées d'une infrastructure économique, administrative et civile (installations portuaires, routes, locaux commerciaux, commercialisation des cultures et, finalement, écoles et équipements sanitaires) et peut-être à connaître une baisse des taux de mortalité. En Afrique occidentale, on notait que les régions particulièrement actives dans la traite des esclaves montraient une tendance à figurer en tête pour ces infrastructures. Les Ibo et les Ashanti développèrent certains de leurs dons pour le commerce durant l'époque de la traite. En Afrique du Nord, le drainage, les réseaux d'égouts et autres infrastructures sanitaires furent sans aucun doute mis en place dès le milieu du XIX^e siècle dans certaines villes d'Algérie et d'Égypte. L'objectif était en grande partie le désir de protéger les minorités européennes récemment installées, mais l'effet s'en faisait sentir également sur les masses indigènes. Au cours des années 1840, l'impact de ces progrès fut particulièrement bénéfique à Alger, où les Français s'efforçaient d'enrayer la progression du choléra⁴⁷.

L'impact du colonialisme

L'un des arguments le plus fréquemment avancé par les Européens pour justifier leur politique de colonisation des années 1880 était que les nouvelles administrations permanentes réduisirent les pertes en vies humaines, qui étaient précédemment dues aux luttes entre ethnies et aux raids des marchands d'esclaves. Lugard insistait beaucoup sur le fait que les régions les plus dépeuplées du Nigéria témoignaient de dévastations chroniques⁴⁸. Sans doute une certaine insécurité régnait-elle dans l'Afrique précoloniale : la position défensive occupée par de nombreux villages en fait foi. Les agriculteurs descendaient dans la plaine pour y cultiver de meilleures terres dès qu'ils pouvaient voir leur sécurité garantie⁴⁹.

L'argument d'une meilleure sécurité devint vrai à long terme, mais reste très discutable s'agissant des premières décennies. L'instabilité africaine avait été exacerbée par les contacts avec les Européens. Quoi qu'il en fût, celle-ci

46. *Ibid.*, p. 114-115.

47. J. R. Morrell, 1854, p. 87.

48. F. D. Lugard, 1929, p. 66.

49. R. M. Prothero, 1965, p. 39-40; R. M. Prothero dans : J. C. Caldwell et C. Okonjo (dir. publ.), 1968, p. 252.

fut certainement grossie par les administrateurs et les missionnaires, qui s'efforçaient tous de justifier le nouvel ordre qu'ils avaient instauré. Dans bien des cas, le but des raids indigènes n'était pas la capture des hommes, mais la prise du bétail et des grains⁵⁰, même si, indubitablement, les propriétaires attaqués prenaient des risques en défendant leurs biens. Mais ce que les nouveaux régimes coloniaux citaient moins souvent, c'était le lourd tribut en vies humaines qui fut le prix de leurs interventions dans les différentes régions d'Afrique. Les pertes découlaient rarement de manière directe du premier établissement de l'administration; elles furent plutôt dues à la répression des révoltes ultérieures et aux expéditions punitives que celles-ci déclenchaient. Ces représailles causèrent, semble-t-il, de lourds dommages en raison de la disette qui suivait le bouleversement des cycles de l'agriculture de subsistance. En voici quelques exemples: au Sénégal, en 1886, le massacre de milliers d'autochtones alors qu'ils tentaient de s'opposer à la construction d'une voie ferrée⁵¹; la guerre ndebele en Rhodésie du Sud (actuel Zimbabwe), en 1893; l'interminable répression de la révolte batetela dans l'État libre du Congo (1895-1907); la série de drames au Sud-Ouest africain allemand (actuelle Namibie) (1901-1906). Des désastres encore plus graves épuisèrent le Tanganyika (aujourd'hui la Tanzanie), où les Allemands adoptèrent la tactique de la « terre brûlée » durant la rébellion maji maji (1905-1906). Le nombre total des morts s'éleva peut-être à des centaines de milliers, dont la plupart avaient péri de faim⁵². Dans cette même région, les hostilités entre les troupes allemandes et britanniques, qui eurent lieu durant la première guerre mondiale, aggravèrent sans aucun doute, une fois encore, le taux de mortalité. Même si les causes en furent plus complexes, citons comme une conséquence indirecte, mais certaine, de la présence des Européens les dévastations que subirent les pays limitrophes de la nation zulu après 1800, et les ravages des guerres des Zulu, qui se prolongèrent de 1879 jusqu'au dernier soulèvement de 1906. Par ailleurs, l'occupation blanche n'apaisa pas tous les conflits internes qui divisaient les Africains. Certaines rivalités furent aggravées parce que les administrateurs ou les missionnaires prenaient parti en faveur d'un groupe ethnique contre un autre. Dans certaines régions du continent, la paix coloniale permit aux peuples cultivateurs d'accaparer les terres des nomades, comme ce fut le cas dans les pays touareg et masai.

Assurément, certaines régions jouissant d'une administration permanente connurent un accroissement démographique durant le XIX^e siècle. Ce fut, semble-t-il, le cas de l'Égypte, où, au début du siècle dernier, Muḥammad 'Alī développa l'irrigation et améliora les infrastructures sanitaires⁵³. Il en fut de même en Algérie lorsque les Français eurent soumis les derniers résistants en 1879⁵⁴. En particulier, lorsque les militaires eurent cédé la place aux administrateurs civils (système généralisé au début du XX^e siècle), la

50. W. M. Macmillan, 1938, p. 47 et suiv.

51. P. Gaffarel, 1905, p. 80-84.

52. Voir C. J. Martin, dans: K. M. Barbour et R. M. Prothero (dir. publ.), 1961, où les pertes en vies humaines sont estimées à près d'un demi-million.

53. C. V. Kiser, 1944, p. 385 et suiv.

54. R. Oliver et J. D. Fage, 1962, p. 150.

nécessité d'une telle stabilité naquit des exigences posées par les gouvernements métropolitains, qui déclarèrent que les administrations coloniales en Afrique devaient se suffire à elles-mêmes financièrement⁵⁵. Il en résulta un effort important dans le développement des communications et dans la production destinée à l'exportation.

Le problème démographique majeur qui marqua les années précédant la première guerre mondiale fut peut-être la « question de la main-d'œuvre » et les systèmes de concessions appliquées en Afrique centrale.

À la fin du XIX^e siècle, les métropoles prônaient que les colonies devaient être rentables. Que cet objectif fût atteint ou non dépendait entièrement du travail fourni par la main-d'œuvre africaine. Les bénéfices provenaient de l'acheminement des produits, ce qui imposa le recours au portage humain dans la plupart des régions tropicales du continent. En effet, la présence de la mouche tsé-tsé interdisait l'usage des animaux de trait, tandis que le manque de routes ou de voies ferrées écartait toute possibilité de transport mécanisé. En Afrique centrale, le produit le plus rémunérateur restait en premier lieu l'ivoire, et le transport des défenses nécessitait d'énormes efforts de portage.

Lorsque, au cours des dernières années 1880, l'usage du pneu de bicyclette se généralisa, puis celui du pneu d'automobile au cours de la décennie suivante, il en résulta une très importante demande de caoutchouc, qui ne put être satisfaite avant la génération suivante par des plantations (la première plantation de Malaisie commença à produire en 1910). Dans l'intervalle, l'Afrique tropicale et l'Amérique du Sud satisfirent les besoins grâce au caoutchouc forestier, qui, en Afrique, poussait principalement en lianes et dont l'exploitation, le transport et le premier traitement exigeaient d'importantes ressources en main-d'œuvre.

La difficulté provenait du fait que les Africains vivant d'« agriculture de subsistance » avaient peu de besoins personnels et qu'ils considéraient le travail régulier comme une forme d'esclavage⁵⁶. Il s'agissait là, à leur avis, d'un travail de femmes⁵⁷. Les Européens, frustrés de voir d'importants profits leur échapper, prenaient fort mal ces attitudes africaines: « La peur devait remplacer l'absence d'ambition, de désir de s'enrichir et devenir le motif qui inciterait les Africains à travailler⁵⁸. » Les solutions appliquées furent simples et fréquemment brutales. Au bénéfice des pouvoirs publics, le travail forcé fut instauré, les chefs locaux étant chargés de désigner les travailleurs. Des taxes personnelles et l'impôt sur les cases furent institués, avec, dans certaines régions, et plus fréquemment dans les premiers temps du système, la possibilité d'opter pour le paiement en journées de travail. Après que la conquête française de 1896 eut introduit la taxation, les Mosi de Haute-Volta tentèrent d'abord d'accroître la production et le commerce, mais bientôt les jeunes Mosi commencèrent à aller travailler comme ouvriers saisonniers en Gold Coast (actuel Ghana) et constatèrent que les taxes avaient

55. *Ibid.*, p. 204 et suiv.

56. J. C. Mitchell, dans: K. M. Barbour et R. M. Prothero (dir. publ.), 1961.

57. R. Oliver et J. D. Fage, 1962, p. 202.

58. W. G. B. de Montmorency, 1906, p. 149.

triplé entre 1906 et 1910⁵⁹. Le système possède une longue histoire. Il fit partie de la nouvelle méthode de colonisation appliquée par la France dans les années 1920, à l'époque où les Mosi furent embauchés sur les chantiers de chemin de fer de Côte-d'Ivoire, et sur les autres travaux d'infrastructure de l'Afrique-Occidentale française, bien que le portage fût devenu de plus en plus rare à mesure que l'usage des camions se généralisait⁶⁰. En outre, les Africains furent soumis à la conscription et incorporés dans l'armée et la police. Dans certains pays, on introduisit une main-d'œuvre recrutée à l'étranger, comme ce fut le cas pour les Indiens qui construisirent la voie ferrée Mombasa-Ouganda au début du siècle, ou encore dès 1860, au Natal, pour les plantations de canne à sucre. Partout, on constata un déplacement de la main-d'œuvre soit pour concentrer les hommes là où le besoin s'en faisait sentir, soit parce que certaines communautés africaines étaient réputées meilleures ou plus consentantes au travail, ou en raison de leurs contacts plus anciens avec une économie de rapport, ou encore par suite des caractères traditionnels qui s'attachaient à leurs cultures originales.

Ces déplacements de main-d'œuvre dans les trente ans qui suivirent 1880 s'accompagnaient fréquemment d'une mortalité extrêmement élevée. Les travailleurs furent souvent envoyés dans des régions où ils étaient exposés à des maladies nouvelles pour eux; en outre, certains Africains, qui semblaient immunisés contre le paludisme dans leur pays d'origine, contractaient, une fois déplacés au loin, une forme virulente de cette maladie et même l'hématurie⁶¹. Certains travailleurs déplacés ne respectaient pas les strictes habitudes d'hygiène qui existent un peu partout en Afrique, spécialement celle de satisfaire les besoins naturels dans des lieux extérieurs au village et éloignés des cours d'eau⁶²; de ce fait, ils polluèrent leurs sources d'approvisionnement en eau et provoquèrent la diffusion de la dysenterie et de maladies nouvelles, typhoïde et paratyphoïde. Il est certain que les conditions régnant dans les camps de travail favorisaient la propagation des maladies vénériennes et de l'entérite. Les hommes, porteurs de nombreux germes de maladies et de parasites qui sont communs en Afrique tropicale, travaillaient parfois trop durement par rapport à leurs coutumes et à leur résistance physique. Ils tombaient malades. Un grand nombre de travailleurs étaient affaiblis par la faim, en partie parce que le nouveau régime alimentaire qu'on leur offrait différait radicalement de leur nourriture traditionnelle, en partie parce que les porteurs et autres étaient sous-alimentés: les Européens ou bien ne s'en souciaient pas, ou bien estimaient sans raison précise que les Africains vivaient sur le pays⁶³. On connaît mal les chiffres de mortalité du XIX^e siècle, mais, en 1915, le consul britannique de São Tomé-et-Principe donnait un taux de 100 décès pour 1000 parmi les travailleurs déplacés pour une longue période dans cette

59. E. P. Skinner, dans: H. Kuper (dir. publ.), 1965, p. 60-63.

60. M. L. Bates, dans: V. Harlow et E. M. Chilver (dir. publ.), 1965, p. 625.

61. H. B. Thomas et R. Scott, 1935, p. 309.

62. R. H. Faulkingham, J. H. Belding, L. J. Faulkingham et P. F. Thorbahn, 1974, p. 31-35; I. O. Orubuloye, p. 77.

63. R. R. Kuczynski, 1939, p. 50-51; J. Suret-Canale, 1971, p. 26 et suiv.; E. P. Skinner, dans: H. Kuper (dir. publ.), 1965, p. 65.

région⁶⁴. En 1922, durant la construction du chemin de fer de Brazzaville, un taux similaire a été calculé chez les Africains soumis au travail forcé⁶⁵. Ce dernier taux contrastait avec la mortalité de 150 % qui sévissait sur le chantier du chemin de fer du Cameroun avant 1914⁶⁶. Les Mosi traduisaient cette situation par un proverbe : « Le travail de l'homme blanc est un mangeur d'hommes ! » En Haute-Volta, l'administration française dut intervenir, au cours des années 1920, pour améliorer les rations et les salaires des travailleurs employés au chemin de fer de Côte-d'Ivoire dans le dessein de réduire les pertes en vies humaines⁶⁷. Des conditions aussi mauvaises régnaient dans les plantations de l'époque, comme le prouve la disparition annuelle d'un cinquième de l'effectif des travailleurs du Cameroun en 1902⁶⁸.

La situation la plus désastreuse se rencontrait en Afrique centrale, dans l'État libre du Congo (plus tard Congo belge puis Zaïre), le Congo français (plus tard Afrique-Équatoriale française) et au Cameroun allemand, c'est-à-dire presque exactement dans la zone de faible fécondité. Vers 1890, des concessionnaires obtinrent la disposition totale de vastes étendues de terrains dans l'État libre du Congo, tandis que ce système était renforcé par la création du Domaine privé de Léopold II à partir de 1892. En moins de dix ans, le système s'étendit aux deux autres colonies allemande et française, et devait se maintenir intact jusqu'à la veille de la première guerre mondiale. André Gide en relevait encore des survivances notables à la fin des années 1920⁶⁹.

Ces systèmes possédaient un grand nombre de points communs. Les Africains découvrirent qu'ils n'étaient plus propriétaires des réserves d'ivoire accumulées, qu'ils devaient tuer des éléphants pour leurs défenses et saigner la forêt pour son caoutchouc. Certains individus des plus douteux arrivèrent d'Europe et devinrent les représentants des concessionnaires : ils furent autorisés, à un degré extraordinaire, à utiliser à leur profit l'appareil de l'administration coloniale, y compris ses forces armées, sa police et ses tribunaux. L'impôt et le travail forcé, bien que réglementés officiellement, étaient appliqués par ces agents de manière à assurer un travail d'une telle durée que les cultures vivrières et, en conséquence, le régime alimentaire en pâtirent profondément. Les populations locales acceptèrent de moins en moins aisément de se laisser dépouiller des terres collectives qui leur avaient depuis toujours appartenu et de les travailler pour autrui. L'emprisonnement était une peine peu satisfaisante, car il réduisait l'effectif des gens au travail ; mais le fouet, les mutilations, la prise des femmes et enfants en otages, l'incendie des villages et un nombre considérable d'exécutions, telles furent les méthodes appliquées. Sans aucun doute, la maladie et la famine suivaient la destruction de l'organisation traditionnelle du travail et la fuite de villages

64. E. D. Morel, 1920, p. 157-158.

65. R. R. Kuczynski, 1939, p. 162.

66. *Ibid.*, p. 61.

67. E. P. Skinner, dans : H. Kuper (dir. publ.), 1965, p. 65.

68. R. R. Kuczynski, 1939, p. 58.

69. A. Gide, 1930, *passim*.

entiers⁷⁰. On ne dispose d'aucune statistique exacte de l'époque, mais on s'accorde généralement à constater un déclin dramatique de la population. Il est probable que le calcul de ces pertes était fondé sur des estimations surfaites du peuplement de l'Afrique précoloniale et tenait compte de la disparition des populations vivant le long des pistes et des rivières et qui avaient fui leurs villages. Cependant, il est difficile de ne pas conclure que la population diminue dans ces régions entre 1890 et 1910, sinon plus tard (la théorie prétendant que des millions d'Africains émigrèrent dans les territoires anglais limitrophes n'est guère confirmée par les documents et recensements britanniques de ces colonies). Il semble plus difficile, mais peut-être pas impossible, d'imaginer que le taux de maladies (vénéériennes et autres) qui se déclarèrent durant cette période continua d'aggraver le taux de stérilité féminine durant un demi-siècle et davantage. On accepterait difficilement la teneur d'un texte publié par les Nations Unies et qui attribue cette situation dans la région à « un choc culturel » et « un processus d'adaptation »⁷¹.

Finalement, l'expansion coloniale devait susciter un fort développement démographique, dû en partie à l'établissement de bases économiques qui ont donné des résultats dont il a déjà été question dans la plupart des chapitres ci-dessus; parmi quelques-uns des plus spectaculaires, citons notamment les exportations d'huile de palme du delta du Niger, la découverte de diamants puis d'or en Afrique du Sud entre 1870 et 1900, le développement de la culture du cacao en Gold Coast dans les années 1890 et, enfin, la découverte d'énormes gisements de cuivre au Congo et en Rhodésie du Nord (actuelle Zambie) au début du siècle.

Toutefois, l'événement qui influa le plus rapidement sur la mortalité fut sans doute l'expansion des routes et des chemins de fer. Vers la fin des années 1920, l'ensemble du système ferroviaire était en service et les routes s'amélioraient. À partir des dernières années 1930, des camions, en nombre limité, atteignaient presque toutes les régions du continent. Les transports permirent aux administrations et aux négociants d'acheminer des vivres dans les régions frappées par la famine. L'existence même d'un réseau de transport et d'une monnaie valable dans des régions très étendues encourageait la production de surplus alimentaires pour la commercialisation à partir de 1920; les décès dus aux famines provoquées par l'insuffisance des précipitations diminuèrent constamment et les poussées aiguës du taux de mortalité, qui maintenaient en Afrique une moyenne de décès élevée, commencèrent à être enrayerées. Avant cette date même, des pays comme l'Ouganda subissaient des famines qui tuaient plus de cent mille personnes en un an, comme ce fut le cas en 1918-1919⁷².

Les missionnaires exercèrent une influence modeste mais réelle sur cette mortalité, indépendamment de l'ouverture d'hôpitaux. Une autorité

70. Phénomène fort bien décrit, surtout à cause des discussions qu'il alimenta en Europe durant cette période. Voir J. Suret-Canale, 1971; E. D. Morel, 1906; 1920; L. Middleton, 1936, et aussi, Information and Public Relations Office, Belgian Congo and Rwanda-Urundi, *Belgian Congo*, vol. 1, Bruxelles, 1959.

71. United Nations, 1973, p. 31.

72. D. A. Low, dans: V. Harlow et E. M. Chilver (dir. publ.), 1965, p. 110.

déclare que les « fidèles acquéraient [...] au moins une certaine maîtrise des conditions de vie créées par le régime colonial⁷³ ».

En définitive, quel fut l'impact exercé en Afrique par la médecine occidentale? La réponse tient en quelques mots: à part les mesures exceptionnelles prises dans certains cas d'épidémie, les maigres services sanitaires qui furent mis en place avant la première guerre mondiale se préoccupaient essentiellement de soigner les Européens; plus tard, ils furent progressivement ouverts aux travailleurs africains, qui étaient encore, à juste titre, considérés comme la principale source de richesse du continent. Quant à la médecine de masse, elle n'apparut vraiment qu'au milieu du XX^e siècle. Le fait que les services médicaux ne pouvaient guère faire mieux est prouvé par les chiffres: encore en 1939, le montant du budget qui leur était alloué était de 2 shillings par tête en Gold Coast et de 5 pennies au Nigéria⁷⁴.

Les populations étaient sujettes à d'effroyables maladies. Au cours des années 1930, un rapport écrit au sujet des conditions sanitaires régnant à Kampala indiquait encore: « Chaque malade qui se présente à la consultation est porteur de germes ou de paludisme déclaré et est atteint d'une ou plusieurs variétés de parasites intestinaux. 50 à 80% sont (ou ont été) atteint de syphilis, de pian, ou des deux. Il en est de même de la gonorrhée, tandis que la lèpre, les spirilles et la dysenterie sont loin d'être rares⁷⁵. » Les affections parasitaires comprenaient l'ankylostomiase, les ascariases, la schistosomiase, la filariose et le ver de Guinée. Il faut y ajouter les maladies épidémiques, telles que la fièvre jaune, la variole, la maladie du sommeil (trypanosomiase) et des maux importés: tuberculose et choléra. Environ jusqu'à la fin du siècle dernier, les Européens restaient beaucoup plus exposés aux maladies africaines, ainsi que le prouvent les taux de mortalité enregistrés au début de ce siècle parmi les forces britanniques stationnées en Afrique occidentale. Le nombre des décès était neuf fois supérieur pour les Blancs que pour les militaires africains⁷⁶.

L'Europe n'était pas elle-même bien armée médicalement pour ses aventures africaines; au début du XIX^e siècle, l'espérance de vie d'un Anglais à la naissance était inférieure à 40 ans. Cependant, à la fin du siècle, ce taux atteignait 47 ans en Angleterre, en France et en Allemagne; le taux de mortalité avoisinait 20% et le taux de mortalité infantile restait proche de 200‰⁷⁷. En outre, la révolution dans la médecine tarda à s'intéresser aux maladies tropicales. Bien que le vaccin antivariolique eût été découvert au XVIII^e siècle (principalement parce que la variole n'était pas une maladie typiquement tropicale), les facteurs de propagation de l'éléphantiasis, du paludisme et de la fièvre jaune ne furent identifiés respectivement qu'en 1877, 1897 et 1900. À l'exception de la quinine et de certains composés de l'arsenic, utilisés contre la

73. R. Oliver et J. D. Fage, 1962. p.204.

74. R. R. Kuczynski, 1948-1953, vol. I, p. 10.

75. H. B. Thomas et R. Scott, 1935, p.303-304.

76. Calculé sur la base des données citées par R. R. Kuczynski, 1948-1953, vol. I, p.16, qui donnent des taux bruts de mortalité de 427 ‰ chez les soldats européens contre 46‰ chez les Africains.

77. N. Keyfitz et W. Flieger, 1959, p.32-36; L. I. Dublin, A. J. Lotka et M. Spiegelman, 1936, p.61.

syphilis et le pian, l'apparition des médicaments et vaccins contre les maladies tropicales ne date réellement que des années 1920. Cependant, des écoles de médecine tropicale furent fondées en Europe dès 1897 à Liverpool et Londres, en 1900 à Hambourg, en 1901 à Bruxelles, suivies de Paris, Bordeaux et Marseille, puis de l'Afrique (Le Cap en 1912 et Dakar en 1918).

En Afrique tropicale, la médecine publique resta longtemps un service confié aux militaires, même si de petits hôpitaux civils commencèrent à apparaître dans les années 1890. À partir de 1840, lorsque le premier docteur missionnaire arriva en Sierra Leone, des missions médicales éparses se répandirent en Afrique occidentale. Certaines d'entre elles s'adjoignaient du personnel africain (surtout en Sierra Leone). Ces établissements traitaient principalement les militaires, les administrateurs et les missionnaires, bien que des soins fussent donnés à certains Africains: soldats, employés gouvernementaux et personnel des missions. Les véritables progrès ne remontent qu'au début de ce siècle, comme le prouvent les taux bruts de décès des fonctionnaires européens en poste en Gold Coast, qui évoluèrent ainsi: 76‰ en 1880-1900; 31‰ en 1902; 22‰ en 1903 et 13‰ en 1904; même en tenant compte des tranches d'âge, ces chiffres soutenaient favorablement la comparaison avec les taux correspondants que l'on trouvait en Angleterre vers 1912⁷⁸. On attribue ces progrès aux mesures sanitaires prises contre le paludisme et la fièvre jaune, à l'amélioration des traitements appliqués aux maladies tropicales et à la ségrégation des quartiers d'habitation. Les mesures sanitaires ont dû profiter à un petit nombre d'Africains qui vivaient dans les chefs-lieux administratifs, spécialement à Lagos, après les décisions prises au début du siècle par le gouverneur Wilham McGregor et le docteur Ronald Ross (qui découvrit le mécanisme de propagation du paludisme). L'usage des méthodes européennes compta relativement peu pour améliorer la santé des Africains, d'une part, parce que l'Europe offrait des champs d'expérience plus intéressants après la première guerre mondiale, d'autre part, en raison de la crise des années 1930, qui conduisit les puissances coloniales à restreindre les dépenses de santé publique. En 1924, le Nigéria possédait une dotation théorique d'un médecin pour 200 000 habitants, mais, en fait, un quart seulement des postes était pourvu. On constate qu'en 1939 le taux de médecins par rapport à la population de ce pays restait inférieur à celui de 1914⁷⁹. Ces chiffres eux-mêmes surestiment les possibilités offertes aux Africains de bénéficier des soins médicaux, car, au cours des années 1930, on comptait au Nigéria 12 hôpitaux réservés à 4 000 Européens, tandis que les 40 millions d'Africains ne disposaient que de 52 établissements hospitaliers⁸⁰.

En raison de la forte carence de médecins, la généralisation de la santé publique dépendait du fait qu'il fût possible ou non, d'une part, de fonder des cliniques rurales qui procureraient les soins nécessaires grâce aux services d'auxiliaires médicaux, d'autre part, d'organiser dans les villages des unités médicales faisant appel aux ressources locales. Au Nigéria, un dispensaire fut ouvert à Ibadan en 1904 et d'autres suivirent dans les villes yoruba au cours

78. R. R. Kuczynski, 1948-1953, vol. I, p. 17-18.

79. *Ibid.*, p. 9-10.

80. W. Rodney, 1972, p. 225.

des années suivantes⁸¹. En 1910, le gouvernement de Sierra Leone attribua des prix dans chaque district aux chefs des deux villages où les conditions sanitaires s'étaient le plus améliorées⁸². En 1934, il existait en Ouganda des hôpitaux dans tous les principaux centres et 88 sous-dispensaires de zone rurale qui enregistrèrent, cette année-là, 1 378 545 consultations⁸³. Il ne faudrait pas surestimer la portée de ces changements : dans de nombreux dispensaires, les médicaments restaient rares et les responsables incertains de la conduite à tenir, comme ce fut le cas dans la plupart des régions africaines de brousse jusqu'à l'apparition de l'écriture. André Gide, qui visita les centres sanitaires de Bétou sur le fleuve Oubangui à la fin des années 1920, observait crûment que les seuls produits disponibles pour lutter contre les maladies d'Afrique centrale se limitaient à la teinture d'iode, à l'acide borique et aux sels de Glauber⁸⁴.

La principale baisse de la mortalité africaine (le fait est certain pour la période considérée ici) fut probablement obtenue en attaquant les poussées périodiques de décès qui étaient dus à la famine et aux épidémies. Certains de ces progrès ont à peine pu compenser la recrudescence d'autres maladies occasionnées par la présence des Européens. Presque toutes les autorités d'avant la première guerre mondiale reconnaissaient que les épidémies de maladie du sommeil qui frappaient l'Afrique tropicale à l'époque avaient été en grande partie la répercussion des activités des Blancs, et ils déclaraient fréquemment que les nouvelles voies de communication et les perturbations introduites dans la brousse avaient propagé la mouche tsé-tsé ou l'avaient apportée à proximité des villages⁸⁵. De même, la prétendue épidémie de syphilis qui atteignit l'Ouganda au début de ce siècle fut considérée comme un événement nouveau et parut si inquiétante que la campagne entreprise aboutit à la création du service médical de l'Ouganda. Au Cameroun, ce mal, qui passait pour inconnu en 1895, s'était largement répandu en 1905. La vérité sur la syphilis africaine est sans doute plus complexe : le microbe ressemble de si près à celui du pian qu'il est difficile de croire qu'une forme de syphilis n'ait pas sévi depuis longtemps dans ce continent⁸⁶. Bien qu'il soit clairement prouvé que des formes virulentes de syphilis se soient propagées à partir des régions minières d'Afrique du Sud, il semble qu'une syphilis endémique moins grave y ait été connue depuis longtemps, et qu'elle se soit peut-être répandue à l'occasion d'une forme de vaccination pratiquée en Ouganda⁸⁷.

81. R. Schram, 1971, p. 125.

82. Anonyme, 1910 (a).

83. H. B. Thomas et R. Scott, 1935, p. 304-305.

84. A. Gide, 1930, p. 33.

85. Des études récentes ont corroboré cette conviction, quand bien même en s'appuyant sur des raisons légèrement différentes, A. J. Duggan (1962) soutient que la maladie du sommeil se propagea parce que les administrations coloniales rendirent plus aisée la circulation des gens et des animaux; J. Ford (1971) approfondit cette idée et suggère que de nouveaux et larges rayons de déplacement devinrent possibles pour les humains, les animaux domestiques et les animaux sauvages, ce qui a altéré fondamentalement l'équilibre écologique et suscitait ainsi, durant un laps de temps considérable, des épidémies particulièrement sévères.

86. F. Cartwright et M. D. Biddiss, 1972.

87. J. N. P. Davies, 1956, p. 1041-1055.

Les campagnes contre les épidémies, qui prirent de l'extension à partir du début du siècle, remportèrent apparemment quelque succès. Les Britanniques combattirent la maladie du sommeil en évitant aux populations le contact avec la mouche tsé-tsé: ils empêchèrent les animaux d'utiliser les points d'eau situés à proximité des lieux habités; ils défrichèrent la brousse, et surtout ils déplacèrent massivement les populations, comme ce fut le cas sur les rives du lac Victoria. Les Français traitèrent un nombre considérable de cas individuels.

Il faut signaler l'œuvre du docteur E. Jamot, qui utilisait un composé de l'arsenic, l'atoxyl. Dans une région du Cameroun comptant 124 000 habitants, et qui fut ainsi traitée, le taux brut de mortalité atteignait 81%, dont 36 pouvaient être attribués à la maladie du sommeil. Vers 1930, l'épidémie était en voie d'être vaincue. En Ouganda, où les premiers cas de maladie du sommeil apparurent en 1901, on estime que l'épidémie avait déjà causé au moins 200 000 morts en 1906, lorsque les déplacements massifs de populations commencèrent; mais, en 1918, on était suffisamment certain d'avoir enrayer la maladie pour autoriser certains habitants évacués à retourner dans leurs villages d'origine⁸⁸.

Les poussées de peste bubonique étaient loin d'être rares durant le premier tiers de ce siècle. De 1900 à 1910, on enregistra 6 000 cas en Égypte, dont la moitié fut mortelle⁸⁹. Antérieurement à 1932, on comptait près de 60 000 décès en Ouganda⁹⁰. Des épidémies éclatèrent à Accra en 1908, à Lagos en 1924, et plus généralement dans les régions yoruba du Nigéria en 1925⁹¹. Les mesures prises en Afrique occidentale britannique révélèrent que la maladie pouvait être contenue. Durant l'épidémie d'Accra, la ville avait été mise en quarantaine et 35 000 doses de vaccin d'Haffkine furent administrées. Des épidémies de fièvre jaune se déclaraient du Sénégal au Soudan à une fréquence imprévisible. En 1927, les laboratoires Rockefeller de Yaba, près de Lagos, avaient mis au point un vaccin, mais, puisqu'on ne l'utilisa pas massivement avant la deuxième guerre mondiale, tous les succès réalisés contre la fièvre jaune avant 1935 résultent de l'élimination des moustiques dans les régions urbaines et de l'usage de la moustiquaire. On ne sait pas exactement si la lèpre régressa au cours de notre période. L'huile d'alépol fut employée au Nigéria dès le début des années 1920, mais on estimait en 1938 que 1% de la population était encore atteinte de ce mal⁹² (voir fig. 18.1). La vaccination antivariolique débuta à la fin des années 1930, mais à une échelle si réduite que la variole ne fut sensiblement réduite qu'en Gold Coast et au Nigéria du Sud⁹³. En revanche, les contacts avec les Européens et la participation des Africains à la première guerre mondiale provoquèrent la propagation à travers le continent de l'épidémie d'« influenza » de 1918-1919; le taux de mortalité remonta à un niveau record pour le début du siècle, bien que le taux de décès

88. D. A. Low, dans: V. Harlow et E. M. Chilver (dir. publ.), 1965, p. 111.

89. Anonyme, 1910 (b).

90. H. B. Thomas et R. Scott, 1935, p. 309.

91. R. Schram, 1971, p. 121-122, 196.

92. *Ibid.*, p. 231.

93. R. R. Kuczynski, 1948-1953, vol. I, p. 11-12.



18.1. Une léproserie mobile dans un petit village au nord de Bangui (Oubangui-Chari).
[Photo : document tiré de l'ouvrage de Virginia Thompson et Richard Adloff, *The emerging states of French Equatorial Africa*, et reproduit avec l'autorisation des éditeurs, Stanford University Press, © 1960, par Virginia Thompson Adloff.]

restât sans doute inférieur aux pertes dénombrées en Asie, les populations africaines étant encore fréquemment protégées par leur isolement relatif. Dans les mines sud-africaines, au début du siècle, le taux de décès restait énorme. En 1907, une commission étudiant la situation au Transvaal révélait l'ampleur des taux de mortalité dans les mines de l'époque: 71‰ pour les Africains des régions tropicales; 28‰ pour ceux des régions tempérées du Sud, contre 19‰ chez les Blancs. Deux ans auparavant, ces chiffres étaient encore respectivement de 130, 35 et 20‰⁹⁴.

Dans la plus grande partie du continent, les progrès demeurèrent faibles contre le pire des fléaux: le paludisme, qui anémiât le malade lorsqu'elle ne le tuait pas, et qui était responsable de nombreux décès qui étaient imputés à d'autres causes.

L'évolution démographique avant 1935

En tentant, comme nous l'avons fait, d'analyser l'interaction des facteurs démographiques qui ont pu jouer en Afrique avec plus de précision que dans les évaluations précédentes de l'évolution globale des populations, nous ne parvenons guère à dégager des tendances véritablement convaincantes.

La clé du changement a indubitablement résidé dans l'évolution des taux de mortalité. Nous n'avons aucune preuve que des modifications de la fécondité aient exercé un impact sérieux sur le continent africain pris dans son ensemble. Le taux de fécondité peut avoir diminué pendant une certaine période dans la zone d'Afrique centrale, où les naissances sont faibles. Selon le projet de Princeton, une analyse du taux de fécondité par âge révèle que cette diminution s'est produite durant notre période dans les régions du Nord-Cameroun, de la République centrafricaine, du Gabon, du Niger, du Soudan et du Zaïre⁹⁵. Localement, une amélioration du taux de fécondité a pu intervenir en raison de l'amélioration de la santé des femmes, mais nous avons vu que ces progrès ne débutèrent réellement qu'après 1935. Quoi qu'il en fût, les statistiques par tranche d'âge témoignent d'une stabilité étonnante⁹⁶. Des changements ont pu intervenir dans la polygynie, mais, bien que cette institution ait été largement considérée comme un facteur contraire à la fécondité, les données réunies en Afrique centrale suggèrent que la pratique de la polygamie n'a exercé qu'un faible effet dans ce sens: les femmes, dans les mariages polygames, peuvent donner naissance à moins d'enfants que dans les unions monogames à cause de la tendance à augmenter le nombre des épouses dans les mariages peu féconds, et en raison de l'institution du

94. Anonyme, 1911. Voir cependant aussi: Anonyme, 1913. Il y est dit que des questions posées durant une séance du parlement sud-africain forcèrent le ministre responsable des questions relatives aux populations autochtones à reconnaître que les taux de mortalité chez les mineurs avaient été systématiquement minorés, car on avait omis les décès survenus dans les quartiers indigènes, où ceux qui étaient enregistrés mensuellement en 1913 encore donnaient à penser que le taux annuel pourrait être de l'ordre de 200‰ sinon davantage.

95. W. Brass *et al.*, 1968, *passim*.

96. Au Ghana entre 1921 et 1960; J. C. Caldwell, dans: W. Birmingham; I. W. Neustadt et E. N. Omaboe (dir. publ.), 1967, p. 94, et dans le nord du Nigéria entre les recensements de 1921 et de 1952-1953; C. K. Meek, 1925, p. 180, et E. van de Walle, dans: W. Brass *et al.*, 1968.

lévirat (mariage entre la veuve et le frère du défunt), qui ajoute quelques épouses aux unions polygames⁹⁷.

Il existe une preuve indiscutable qu'une croissance de population survint durant les premières décennies de ce siècle, comme les statistiques le confirment pour ces régions. Citons le cas de l'Égypte, où la population peut avoir doublé entre 1882 et 1937⁹⁸, de la Gold Coast, pays dans lequel la croissance d'un tiers observée entre les recensements de 1921 et de 1931 ne pouvait résulter totalement d'une amélioration des méthodes de comptage⁹⁹. Il en est de même en Afrique du Sud, où le nombre total d'habitants et celui des Africains doublèrent presque dans l'intervalle séparant les recensements de 1904 et 1936. Mais il s'agit de régions où régnaient une prospérité et une structure administrative exceptionnelles, comme le prouve en partie l'existence de recensements, et il faut attribuer à ces facteurs le développement démographique, qui se révèle plus rapide que celui de l'ensemble de l'Afrique.

Compte tenu de toutes ces réserves, et en répétant que personne ne connaîtra jamais le nombre réel des individus qui peuplaient l'Afrique d'avant 1900, voici les tendances qui se dégagent et semblent plus plausibles que les hypothèses présentées jusqu'à présent. Dû en grande partie à la pénétration de la forêt tropicale par les cultivateurs, un taux de croissance de 0,25 % par an pour l'ensemble du continent (sans doute 0,5 % pour les régions forestières) semble une hypothèse raisonnable pour la période de 1500 à 1850. On présume que les changements rapides de régime alimentaire qui marquent les XVIII^e et XIX^e siècles ont pu compenser les ponctions provoquées par les razzias d'esclaves. Avec la fin de la traite, on peut normalement supposer que cette croissance atteignit le taux maximal de 0,5 % vers 1880, pour décliner ensuite sous l'effet du partage et de l'occupation par les Européens de l'Afrique au sud du Sahara. Bien que la croissance de population continuât sans doute de ralentir dans certaines régions jusqu'à la première guerre mondiale, la démographie augmentait localement en Afrique du Nord et dans le sud de l'Afrique — peut-être aussi en Gold Coast et cela suffit éventuellement à compenser largement les lourdes pertes humaines qu'avaient subies l'État libre du Congo et le Congo français vers 1900. Nous pouvons donc postuler que la croissance de la population africaine passa par un minimum de 0,25 % vers le début du siècle et qu'elle commença de remonter pour atteindre un taux moyen de 0,5 % jusqu'en 1920, qui devint 1 % entre 1920 et 1935. Par extrapolation rétroactive appliquée aux siècles précédents, en nous fondant sur l'hypothèse de 165 millions d'âmes en 1935¹⁰⁰, nous obtenons les estimations suivantes: 1500, 47 millions; 1840, 104 millions; 1880, 120 millions; 1900, 129 millions; 1920, 142 millions; 1935, 165 millions.

97. Voir H. V. Musham, 1951, p. 354-363, et P. O. Ohadike, 1968, p. 264-268.

98. C. V. Kiser, 1944, p. 385 et suiv.

99. J. C. Caldwell, dans: W. Birmingham, W. I. Neustadt et E. N. Omaboe (dir. publ.), 1967, p. 20-23.

100. Recalculés à partir des estimations données par les Nations Unies, les chiffres ont été légèrement corrigés pour tenir compte des nouvelles informations démographiques qui sont disponibles depuis les recensements postérieurs à la deuxième guerre mondiale.

Le fondement de cette projection à rebours repose sur l'argument suivant : la révolution néolithique s'est lentement propagée en Afrique au sud du Sahara durant trois millénaires, introduisant une culture intensive du sol et un peuplement plus dense. L'hypothèse d'une croissance démographique continue étant retenue dans ce cas, on peut comparer les chiffres avec ceux de Durand (estimation faible), et les deux théories concordent d'assez près sur l'effectif de la population vivant en l'an 1500; mais cela implique un taux de croissance plus faible pour le XIX^e et le XX^e siècle, et les résultats rejoignent alors plutôt les estimations moyennes de Durand. Cette projection dans le passé suggère que l'Afrique comptait quelque 120 millions d'âmes au début de notre période (1880) et que, au cours des cinquante-cinq ans qui suivirent, la progression fut de 37,5 %, pour aboutir à une population de 165 millions en 1935.

Redistribution démographique et urbanisation

Ces cinquante-cinq années connurent un flux de population qui allait déterminer et façonner les futures structures de l'Afrique moderne. Cette croissance de 45 millions d'individus signifie que chacun ne pouvait occuper exactement le même espace que ses ancêtres et que la migration des populations en direction des terres vacantes s'accéléra. Fait plus significatif depuis les années 1890 en Afrique occidentale, plus tôt en Afrique du Sud et un peu plus tardivement en Afrique orientale, les travailleurs migrants commencèrent à chercher à grande distance un travail rémunéré. Tout d'abord, la nécessité de payer la taxe les y contraignit, mais plus tard le désir de consommer et d'aller en pays lointain se renforça. La durée de ces migrations, uniquement saisonnières dans les premiers temps, en vint à s'allonger régulièrement¹⁰¹. À la fin des années 1920, près de 200 000 individus quittaient chaque année leur savane pour émigrer en Gold Coast ou au Nigéria¹⁰². Les gouvernements locaux opposèrent peu d'obstacles à ces arrivants, exception faite de ceux de l'Afrique australe et de la Rhodésie du Nord, où l'immigration fut réduite à une durée limitée pour les adultes mâles, en raison des craintes d'accroître le peuplement africain et à la suite des pressions exercées par les syndicats blancs¹⁰³.

Finalement, une large part de ces courants d'immigration aboutit à peupler non les plantations et les mines, mais les villes, ce qui, ultérieurement, contribua à former de grandes agglomérations. Dans de nombreuses régions, ces centres urbains justifèrent par leur importance l'installation d'administrations nationales et d'industries secondaires. Certes, l'Afrique possédait d'anciennes cités dans la vallée inférieure du Nil, et certaines autres plus récentes au Maghreb, en Afrique occidentale (savane), dans le pays yoruba (Nigéria) et en Gold Coast centrale. Cependant, vers 1880, un individu seulement sur 300 vivait dans une ville de plus de 100 000 habitants (les chiffres correspondants sont 1 sur 50 pour l'Asie et 1 sur 15 pour l'Europe)¹⁰⁴.

101. J. C. Caldwell, 1968, p. 361-377.

102. J. Suret-Canale, 1971, p. 246.

103. R. Oliver et J. D. Fage, 1962, p. 219-220.

104. Calculé en utilisant les données du livre de P. M. Hauser, dans : P. M. Hauser (dir. publ.), 1957, p. 53-95.

Le changement véritable se produisit durant notre période, spécialement en Afrique au sud du Sahara. En Afrique tropicale, exception faite du Nigéria, nous trouvons 16 villes qui devaient jouer un rôle important au XX^e siècle, dont nous pouvons estimer la population totale à 80 000 âmes en 1880. En 1930, ce chiffre avait quintuplé et dépassait le demi-million. Ainsi s'amorçait le processus de multiplication par 10 qui devait caractériser les quarante années suivantes. En 1931, Dakar atteignait 54 000 habitants; avec 44 000 habitants, Freetown n'avait cependant que doublé en cinquante ans; Accra comptait 60 000 âmes, Addis Abeba 65 000, Nairobi 48 000, Dar es-Salaam 25 000. Au Nigéria, l'échelle était différente: Ibadan avait 400 000 habitants contre sans doute 150 000 seulement vers 1880. La population de Lagos avait peut-être doublé: 126 000. Dix autres villes yoruba totalisaient près d'un demi-million d'habitants, ce qui représente une faible progression par rapport au demi-siècle précédent. Cependant, au nord, Kano doublait en cinquante ans à partir de 1880, atteignant 89 000. Le total de 11 autres cités passait de 150 000 environ à 200 000 âmes¹⁰⁵. Au Sahel, la population des cités historiques déclinait sans aucun doute, en partie parce que les Français n'y avaient pas implanté les chefs-lieux administratifs. Vers 1931, Tombouctou, Gao et Mopti totalisaient seulement 15 000 individus. En Afrique du Nord, un bon nombre de vieilles villes avaient conservé leur importance. À la période qui nous concerne, la population du Caire, d'Alexandrie et d'Alger avaient triplé, dépassant respectivement 1 000 000, 600 000 et 250 000 habitants. En 1931, 14 cités maghrébines totalisaient 1,5 million d'habitants, soit deux fois au moins la population qu'elles comptaient 50 ans plus tôt. Au Soudan, Khartoum-Omdurman comptait 150 000 personnes. En 1931, les 14 principales agglomérations d'Afrique australe (Afrique du Sud, Rhodésie, Angola et Mozambique) regroupaient au total plus d'un million d'individus, ayant décuplé en 50 ans; Johannesburg approchait de 400 000. En Afrique au sud du Sahara, les populations affluaient vers les nouveaux ports, les villes minières et les centres administratifs qui, dans toute la région, doubleraient de volume tous les 20 ans. En Afrique du Nord, on comptait quelques villes nouvelles qui avaient poussé sur d'anciens sites et dont la population doublait tous les 35 ans. En un demi-siècle, ces grandes agglomérations avaient drainé un total de quelque 4 millions d'individus. L'équilibre régional s'était modifié de telle manière que, dans ces populations urbaines globales, la proportion de citoyens nord-africains était tombée de trois quarts à moins de trois cinquièmes, la part de l'Afrique australe était passée d'un cinquième à un sixième, l'Afrique tropicale d'un cinquième à un quart (à l'intérieur des limites de l'Afrique tropicale, ce pourcentage, Nigéria exclu, avait progressé d'un quart à un tiers).

Bases pour le futur

Vers 1935, l'Afrique avait victorieusement surmonté le traumatisme démographique provoqué par la colonisation européenne. Le taux de natalité

105. La plupart des chiffres relatifs aux villes du Nigéria sont extraits de W. Bascom, 1959, p. 29-43.

l'emportait de loin sur celui des décès et, dans de nombreuses régions du continent, notamment dans les villes en expansion, la vie devenait désormais moins précaire. Certes, les taux de mortalité restaient encore très élevés (pour l'ensemble de l'Afrique, le taux de mortalité excédait nettement 30% et l'espérance de vie à la naissance dépassait à peine 30 ans), mais c'étaient les maladies tropicales, avant tout autre facteur, qui avaient limité l'afflux des colons et empêché l'Afrique de devenir une seconde Amérique latine. Même ainsi, la population blanche du continent africain s'était multipliée par 30: de 25 000 individus en 1800 (la majorité vivant au Cap) à 750 000 en 1880, dont les cinq sixièmes en Afrique du Sud, en Algérie et en Égypte. En 1935, leur nombre avait encore quintuplé (3 750 000 individus), se répartissant ainsi: la moitié en Afrique du Sud, le quart en Algérie et le cinquième dans les autres pays du Maghreb. Durant la même période, les Asiatiques immigrés (presque exclusivement des Indiens, si l'on excepte quelques petites communautés chinoises dont la plus importante se situait dans le Rand) passèrent de 50 000 à plus de 300 000, dont les deux tiers au moins se fixèrent en Afrique du Sud. Un changement s'annonçait, mais peu de gens le percevaient aussi clairement que le montre ce pertinent jugement porté par un Européen sur la répartition raciale des populations de l'Algérie des années 1920: «La plupart des Français d'Afrique ne doivent plus guère craindre qu'il y ait jamais là-bas une autre tentative sérieuse pour secouer leur autorité. En effet, comme ils le soulignent, on compte plus de 800 000 Européens en face de 5,5 millions d'autochtones, qui sont désunis et ne pourraient guère provoquer que des troubles sporadiques¹⁰⁶.»

En 1935, l'Afrique était sur le point de franchir le cap de l'accroissement démographique rapide. La population globale, qui, selon nos estimations, avait déjà progressé de 120 millions en 1880 à 165 millions en 1935, passa à 200 millions à la fin des années 1940; ce chiffre atteignit 300 millions vers le milieu des années 1960, et 400 millions au milieu des années 1970. Sur ce total, 50 millions d'Africains vivent dans des villes de plus de 100 000 habitants, ce qui est loin de la situation existant dans l'Afrique du partage en 1880, au temps du débat sur la création d'une main-d'œuvre.

En définitive, on peut se demander si un changement aussi considérable fut largement ou totalement la conséquence de la pénétration coloniale. Sans aucun doute, le bouleversement de populations stables qui provoqua dans l'État libre du Congo et ailleurs en Afrique centrale une aggravation du taux de mortalité, d'une part, la lente réduction des décès constatée dans d'autres régions du continent au cours du siècle dernier et généralement depuis 1900, d'autre part; enfin, l'afflux accéléré des populations vers les centres urbains et les régions minières résultent presque intégralement de la révolution industrielle et des contacts croissants noués avec les sociétés industrialisées. Une grande partie de cette évolution se serait produite même en l'absence de régimes coloniaux. Les commerçants auraient contribué au développement des centres de marchés. Les écoles de médecine européennes se seraient intéressées au problème de la protection des commerçants,

106. G. Casserley, 1923, p. 50.

notamment contre les maladies tropicales. Les missionnaires auraient posé les fondements d'un système hospitalier.

Cependant, la domination coloniale accéléra l'évolution. En conclusion, et sans conteste à la fin de notre période, ce régime continua à réduire les poussées de mortalité en améliorant, en développant l'importation et l'application des techniques modernes de lutte contre les épidémies, en créant un réseau de transports moderne qui permettait d'acheminer les vivres jusqu'aux zones de famine. Les centres administratifs qu'il fallait bien créer formèrent le noyau de villes nouvelles, les garanties offertes aux ressortissants européens par les pouvoirs publics coloniaux en matière de sécurité des personnes et des biens hâtèrent le développement des établissements commerciaux, des mines et des plantations. Sans la présence des administrations coloniales, les entrepreneurs européens se seraient montrés encore plus avides et plus cruels qu'ils ne le furent. Les Blancs ont habituellement justifié l'expansion coloniale en soulignant ces réalisations. Cependant, l'histoire de la Chine et de l'Amérique latine prouve que tôt ou tard la plupart de ces progrès auraient été accomplis de toute manière.

La progression de l'industrialisation était irréversible et l'établissement d'un *modus vivendi*, tant avec l'Afrique qu'avec les autres régions en développement qui fournissaient les matières premières essentielles, était devenu inévitable.

Les répercussions sociales de la domination coloniale : les nouvelles structures sociales

Adiele Eberechukwu Afigbo

Le changement et la continuité

Dans les mythologies opposées de l'impérialisme européen et du nationalisme des peuples coloniaux, le changement est une innovation introduite par la domination européenne dans des sociétés dites « traditionalistes ». Aux yeux des apologistes de l'impérialisme, le changement, appliqué aux peuples coloniaux, suggère un progrès, une transition linéaire brusque et bénéfique d'une culture traditionnelle statique et à peine productive à un modernisme dynamique et sans limites, cependant que, pour les nationalistes des peuples coloniaux, le mot évoque d'abord la « dislocation », processus selon lequel des impérialistes fermés à toute sympathie, à toute compréhension ont bouleversé un univers idyllique pour lui substituer le tumulte, l'instabilité et l'incertitude.

En dépit de ces divergences, les deux groupes souscrivent apparemment à un certain nombre de postulats concernant le changement dans les sociétés traditionnelles sous domination coloniale. Ces postulats impliquent la croyance que lesdites sociétés sont fondamentalement statiques, et donc en désaccord complet avec les valeurs modernes, d'où il résulte que leurs relations naturelles ne sauraient être que conflictuelles ; que des valeurs, des attitudes et des structures nouvelles bousculent obligatoirement leurs équivalents traditionnels au premier contact ; et que, dans toute colonie, et même dans toute région géographique, les sociétés traditionnelles réagissent de façon uniforme à l'impact de la culture européenne.

Cependant, des chercheurs ont montré récemment qu'en ce qui concerne l'Afrique ces hypothèses sont peu fondées, étant donné que les sociétés auxquelles les nations européennes imposèrent leur loi étaient loin

d'être statiques. Bien au contraire, elles étaient elles-mêmes les produits de générations, voire de siècles ou de millénaires d'évolution. On peut en réalité affirmer que « la modernisation de l'Afrique est un processus continu depuis les origines ». Des éléments comme la division du travail, l'urbanisation, la mobilité sociale, voire les migrations de main-d'œuvre, habituellement associés à la modernisation, étaient à l'œuvre dans l'Afrique précoloniale.

D'ailleurs, le dipôle « traditionnel-moderne », avec tout ce qu'il implique de conflits et d'incompatibilités, ne peut s'appliquer à tout l'éventail des mutations précaires de l'ère colonialiste. Les cultures africaines déployèrent toute une gamme de réactions variées aux innovations occidentales. Non seulement certaines coutumes ou croyances furent rejetées ou modifiées, mais d'autres furent conservées à tel échelon de la société pendant que de nouvelles solutions s'imposaient à tel autre. Ainsi, tandis que disparaissaient les sacrifices humains, le trafic des esclaves et la mise à mort des nouveaux jumeaux dans les sociétés qui s'étaient livrées à de telles pratiques, tandis qu'anciennes et nouvelles idées s'amalgamaient dans le domaine de la religion, l'idéal européen de la monogamie dans le mariage, accepté par une partie de l'élite occidentalisée, coexistait et coexiste légalement avec la polygamie, institutionnellement conservée chez les masses urbaines et rurales. On voit aujourd'hui se côtoyer en Afrique les traditions architecturales indigènes et européennes, l'ethnicité locale et le nationalisme, les régimes d'autarcie locale et régionale et l'économie monétaire nationale, la vie rurale et la vie urbaine, les institutions bureaucratiques à l'occidentale et les autorités locales traditionnelles, les écoles coraniques et les écoles modernes.

C'est donc sans difficulté que beaucoup d'institutions et d'idées propres à l'Afrique surmontèrent le choc de valeurs européennes qui leur étaient étrangères, ou même fusionnèrent avec elles. On cite par exemple le cas des Ibo, que l'on considère souvent comme massivement occidentalisés. D'après Sylvia Leith-Ross, dans les années 1930, l'Ibo pratique la communion comme la magie et la médecine traditionnelles avec une facilité déconcertante : « Dans le jardin qui entoure sa nouvelle maison au toit en terrasse, il plante côte à côte l'hibiscus de la "civilisation" et l'*ogirisi*, l'arbre des rites païens familiaux¹. » Margaret Read a montré comment les Nguni intégraient la religion chrétienne et l'éducation à l'occidentale dans leur société, usant de l'une et de l'autre pour améliorer les chances de survie et leur culture dans le monde moderne. Ils ne voient aucune contradiction, et n'ont aucune difficulté à combiner rites chrétiens et rites traditionnels nguni dans le mariage et les cérémonies funéraires². Le professeur Fallers a décrit, de son côté, certains groupes sociaux ougandais comme acceptant « d'enthousiasme et avec succès » beaucoup d'éléments de modernisation — tout en limitant leurs effets, en les adaptant à leur culture et à leur structure sociale traditionnelles. En fait, les Africains soumis à la domination coloniale étaient probablement

1. S. Leith-Ross, 1939, p. 293.

2. M. Read dans : V. Turner (dir. publ.), 1971, p. 362.

conscients de cette notion élémentaire que leur acceptation de formes nouvelles « ne ferait qu'élargir la gamme de leur possibilités³ ».

Ainsi, toute généralisation trop facile des réactions des sociétés africaines à l'influence européenne risque-t-elle de prêter à confusion. À cet égard, il convient de ne jamais perdre de vue l'immensité du continent africain, la diversité et la variété si riches des sociétés africaines, des tempéraments et de la psychologie des individus et des groupes, ni le fait que même les réactions à des stimuli semblables étaient sujettes à changement non seulement de telle société à telle autre, mais aussi, à l'occasion, à l'intérieur d'une même société. Pour ce qui est du Nigéria, on a l'habitude d'attirer l'attention sur la différence des réactions des Ibo, des Yoruba, des Hawsa et des Peul à l'administration indirecte. Au Kenya, les Gikuyu ont accepté les innovations occidentales tout en les modifiant à leur manière, tandis que bon nombre de leurs voisins tendaient à adopter l'attitude opposée.

On peut donc admettre que le changement en lui-même n'était pas inconnu de l'Afrique précoloniale et qu'il n'est pas de société africaine qui soit restée imperméable à l'influence européenne, ou qui se soit tout simplement desséchée à son contact. Ce qui n'empêche pas de reconnaître que c'est sous la domination coloniale que l'idéologie du changement vint à être adoptée par les détenteurs du pouvoir et leurs soi-disant amis. Même ceux des administrateurs coloniaux, fortement engagés dans une politique d'administration indirecte fondée sur la préservation des institutions et valeurs traditionnelles, admettaient cependant la nécessité du changement. Sous l'administration indirecte, en effet, les institutions et les chefs indigènes étaient censés servir d'intermédiaires à la mise sur pied de réformes limitées et qui n'aillent pas contre les intérêts des autorités coloniales. L'administration coloniale y voyait le seul moyen de « moderniser » l'Afrique et de l'attirer dans l'orbite de l'Occident au profit de ce dernier. Les élites indigènes poussaient au changement conçu comme moyen de remettre l'Afrique sur pied et de la faire accéder à part entière au concert des nations.

Les principaux leviers du changement

Il est facile de dresser le catalogue des forces qui ont le plus contribué à modifier la structure et le caractère de la société africaine coloniale. Il y eut la conquête elle-même avec ses implications politiques, l'éducation occidentale, le christianisme occidental, les forces économiques occidentales et le développement de l'urbanisation. La pénétration de la plupart de ces forces en Afrique (et surtout la conquête militaire, la conquête politique, leur consolidation et l'exploitation économique) et la façon dont elles s'emparèrent de la vie sociale ont été étudiées en détail dans d'autres chapitres de ce volume. Il reste à examiner brièvement l'urbanisation et l'éducation occidentale avant de passer à l'analyse des effets sociaux produits par la réunion de tous ces facteurs.

À propos de l'urbanisation, il faut souligner que cette importante force de changement n'a pas été introduite en Afrique par les Européens. Bien au

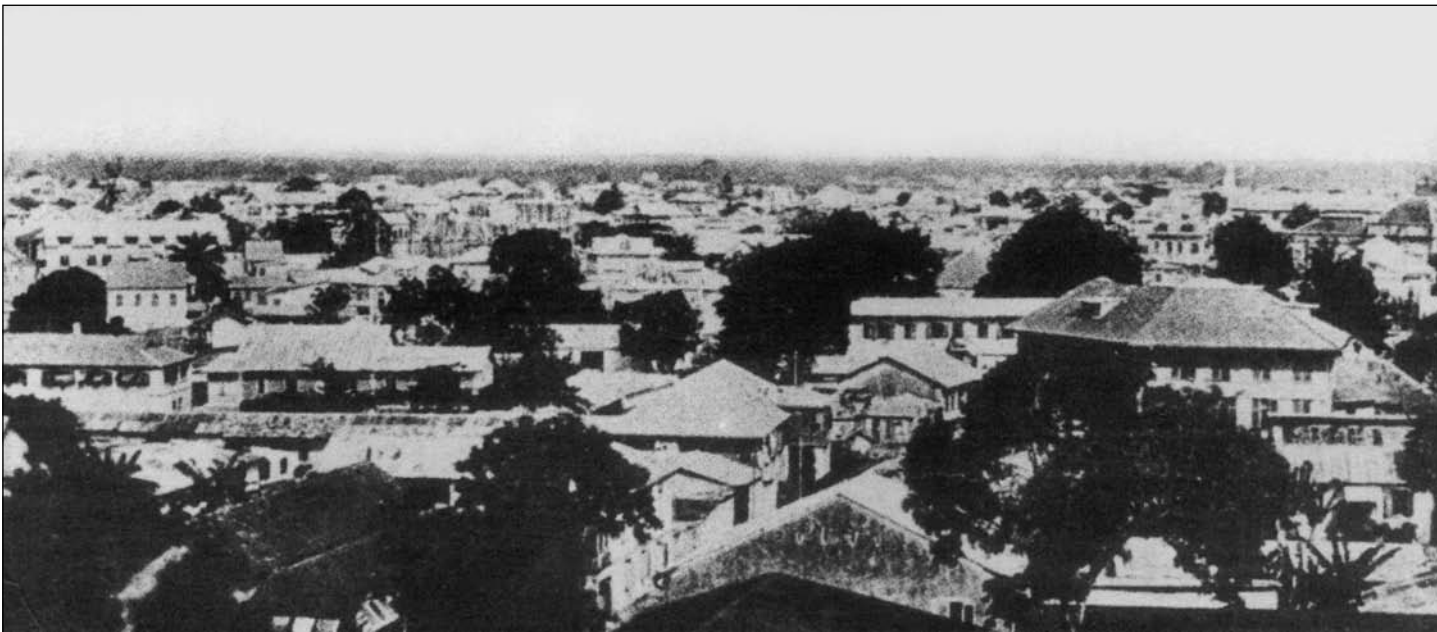
3. J. R. Gusfield, dans: J. L. Finkle et R. W. Gable (dir. publ.), 1971, p.19.

contraire, elle y était à l'œuvre — offrant toute sorte de possibilités de division du travail, de rassemblement de la population, de mobilité sociale, etc. — depuis des siècles avant l'avènement du colonialisme européen. Les côtes d'Afrique du Nord et d'Afrique orientale, occidentale et australe ainsi que la zone intérieure constituée par la ceinture soudanaise et le pays yoruba constituaient des agglomérations urbaines de plus en plus importantes grâce à la consolidation de leur système politique et au développement du commerce international (voir fig. 19.1). Mais il est indéniable que la domination européenne donna un nouvel essor à l'urbanisation en Afrique, non seulement en créant de nouveaux centres urbains, tels que Ibo et Ibibio au Nigéria — pays qui n'avait pas encore connu l'expérience de l'urbanisation —, mais encore en développant les anciens. Elle y parvint essentiellement en améliorant les moyens de communication, en créant de nouveaux centres à fonction soit politique et administrative, soit commerciale ou d'exploitation minière ou agricole. Ainsi, on peut noter qu'entre 1850 et 1950, siècle critique pour le continent en raison de contacts avec l'Europe et de la domination étrangère, le taux de croissance annuel de la population urbaine en Afrique est de 3,9 %, comparé à une moyenne mondiale de 2,6 %. Ce fait nous éclaire sur le rythme de l'urbanisation en général en Afrique coloniale. Cette nouvelle poussée du développement et de l'expansion urbains eut pour résultat l'augmentation de leur rôle catalytique dans les mutations sociales.

Contrairement à l'urbanisation, l'éducation occidentale fut apportée en Afrique par les Européens, mais ne se répandit pas grâce à leurs institutions. Il serait vrai de dire que la révolution éducative en Afrique fut l'œuvre de trois groupes d'intérêt : les missions chrétiennes, les gouvernements coloniaux et les initiatives africaines locales, par ordre d'importance décroissante. Pour les missions chrétiennes, l'école était une institution clé puisque c'était la méthode la plus efficace de prosélytisme, ainsi que de création de congrégations capables de se renouveler dans le dessein d'assurer la survie du christianisme après le départ des missionnaires blancs. L'instruction et l'évangélisation étaient liées à tel point que, dans beaucoup de régions d'Afrique, le missionnaire plantant sa tente était synonyme de création d'une école. Il paraît même que chez les Nguni l'ouverture de l'école précédait dans tous les cas celle de l'église⁴.

De leur côté, les administrateurs coloniaux espéraient que l'école formerait le petit personnel dont ils avaient besoin pour garnir les échelons inférieurs de la bureaucratie coloniale afin de créer les conditions politiques, économiques, sociales et morales qui permettraient aux Européens d'exploiter aussi complètement que possible les ressources encore trop peu utilisées du continent. Pour ce faire, ils ne se contentaient pas de construire et de gérer des écoles essentiellement laïques ; ils soutenaient également l'effort éducatif des missions par voie de subventions. De plus, les structures politiques qu'ils mettaient en place permettaient aux missions de pénétrer au cœur du continent sans craindre pour la sécurité de leurs agents. Les écoles officielles laïques étaient particulièrement nécessaires à l'extension de

4. M. Read, dans : V. Turner (dir. publ.), 1971, p. 359.



19.1. *Vue générale de Lagos (Nigéria), l'un des principaux ports de l'Afrique occidentale coloniale.*
[Photo : Frank Cass and Co. Ltd.]

l'éducation occidentale à de nombreuses régions islamisées de l'Afrique, où l'on craignait de violentes réactions musulmanes si l'on se refusait à limiter l'activité missionnaire.

En ce qui concerne les initiatives locales, il faut noter que, bien avant le début de la domination coloniale, les gouvernements de l'Égypte et des États du Maghreb avaient introduit l'éducation occidentale dans le cadre de leurs efforts pour combler le retard technique de leurs pays sur l'Europe. En Afrique noire, les initiatives locales jouèrent aussi un rôle dans le développement de l'éducation. À partir des années 1920, quelques Gikuyu, mus par un idéal nationaliste, se mirent à créer et à gérer leurs propres écoles, qui, contrairement aux écoles missionnaires, étaient ouvertes à la culture gikuyu. En Ouganda et au sud du Nigéria, les dirigeants locaux et les anciens unirent leurs efforts à ceux de l'administration coloniale ou des missions pour créer des écoles. Là aussi, des membres de la nouvelle élite créèrent et firent fonctionner des écoles indépendantes de l'administration coloniale et des missions.

Alors qu'il est facile d'énumérer les forces ayant concouru au changement social en Afrique coloniale, il est plus difficile d'établir la liste des modifications apportées par chacune. De fait, si profonde était l'influence des unes comme des autres qu'il serait inutile d'essayer de savoir à tout coup quelle était la force qui produisait un changement donné.

Ainsi, la conquête militaire et l'instauration de l'administration coloniale ne se contentèrent pas de défier et de vaincre dirigeants politiques traditionnels et seigneurs de la guerre, elles s'en prirent aussi aux détenteurs des pouvoirs religieux et magiques, lesquels ne participaient pas moins qu'eux à la résistance. C'est ainsi que la défaite devant les puissances coloniales pouvait parfaitement conduire à la perte de la confiance dans les prêtres et les dieux traditionnels et à la décision d'embrasser la foi des vainqueurs, considérée comme supérieure. Le succès des conquérants avait aussi d'autres effets secondaires. Les vieilles castes militaires, là où elles existaient, ne pouvaient plus, dans les régimes nouveaux, subsister en tant que telles. Les membres de l'élite politique traditionnelle, qui vivait de son pouvoir, ne pouvaient continuer à le faire à moins d'être engagés au service politique de la colonie soit en tant que représentants du pouvoir autochtone sous le régime de l'administration indirecte, soit en tant que percepteurs et agents de renseignement sous le régime de l'administration dite « directe ». Autrement dit, beaucoup parmi les membres des anciennes élites politiques, militaires, économiques et religieuses durent se trouver un nouveau métier pour remplacer l'ancien ou le compléter. Tous ceux qui profitèrent des nouvelles chances économiques offertes par la domination étrangère ne le firent donc pas par attirance pour le renouveau économique; certains de ceux qui vinrent habiter les nouveaux centres ne le firent pas seulement par amour de l'urbanisme, mais parce que la conquête militaire et les structures politiques qui en résultaient rendaient leur position dans les régions rurales dépassée et intenable. Le triomphe de la force militaire et politique atteignait donc la société dans ses fondements et exigeait de la part des différentes classes des ajustements.

Telle fut l'œuvre du christianisme, qui cherchait à abolir les dieux et les croyances traditionnels. Et, là où la religion chrétienne prenait racine, les

prêtres traditionnels et autres manipulateurs de surnaturel durent se rabattre sur d'autres professions. Les esclaves obtinrent leur liberté, forçant ceux qui dépendaient autrefois du travail servile à se suffire à eux-mêmes ou à s'en remettre aux travailleurs salariés. Des terres jusque-là réservées aux dieux et aux lutins devinrent disponibles soit pour les cultures, soit pour l'implantation d'institutions sociales comme les écoles, les hôpitaux, etc. Les jeunes générations allèrent à l'école, où elles apprirent de nouvelles techniques qui les qualifièrent pour des emplois dans l'administration, le commerce ou les missions. Et, comme la plupart de ces emplois étaient offerts dans les villes, en fait, la conversion au christianisme pouvait inciter à vivre dans les zones urbanisées, ou bien, autre exemple, un individu pouvait partir pour la ville afin d'améliorer sa situation tout en restant fermement attaché à la religion traditionnelle. Avec le temps, cependant, la séparation physique d'avec les lieux de culte et les rites religieux de ses foyers tout comme les pressions sociales et psychologiques de son nouvel environnement pouvaient le transformer en une sorte de chrétien. On pourrait multiplier ce genre d'exemples.

Les nouvelles structures sociales

Parmi les conséquences sociales de la domination étrangère sur les sociétés africaines, la plus immédiatement perceptible était politique. Les États africains déjà existants, à l'exception du Libéria et, jusqu'en 1935, l'Éthiopie, perdirent une bonne partie de leur souveraineté et par là même le droit de participer aux affaires de la communauté mondiale si ce n'était indirectement, par l'intermédiaire de leurs nouveaux maîtres. Même le droit de communiquer avec leurs voisins africains, sauf au niveau le plus rudimentaire et officieux, était sévèrement limité lorsque ces voisins se trouvaient du côté opposé de la ligne marquant la frontière d'une colonie. Ainsi, les Efik du Nigéria furent coupés de leurs marchés traditionnels au Cameroun, tandis que les Yoruba étaient empêchés d'intervenir directement et ouvertement dans les événements qui se produisaient au Dahomey (actuel Bénin), autrefois partie intégrante de leur fameux empire, et que les Bakongo d'Angola ne pouvaient plus communiquer avec les populations qui leur étaient apparentées tant au Gabon qu'au Congo français.

Bien plus, la domination étrangère transforma et rationalisa la carte politique de l'Afrique. Là où autrefois s'imbriquaient d'innombrables États et communautés souverains aux limites fluctuantes et parfois assez vagues, on ne trouvait plus que quelques douzaines de colonies aux frontières fixes et bien délimitées. On essaya, dans les conventions et traités internationaux sur les frontières, de prendre en considération les zones politiques préexistantes. Cependant, d'autres considérations, comme les prétentions des puissances rivales, le mirage de frontières naturelles (montagnes, fleuves, etc.), des méridiens et parallèles, tendaient à l'emporter sur les aspirations africaines. Le résultat fut que des populations étroitement apparentées et auparavant unies sur le plan politique se trouvèrent quelquefois séparées par la frontière adoptée.

Comme les critères plus constants de l'intégrité ethnique n'étaient pas toujours respectés, à plus forte raison ne pouvait-on pas satisfaire les préten-

tions moins solides des États et empires conquérants à l'intégrité territoriale. Le califat de Sokoto et l'empire du Borno perdirent de vastes territoires avant la fixation des frontières de la colonie et du protectorat du Nigéria. Quant aux « empires en flux et en reflux » de Samori Touré et de Rabi ibn Fadlallah, ils furent tout simplement partagés entre les colonies adjacentes. De même, les Belges, les Portugais et les Britanniques se partagèrent le territoire des empires secondaires de Msiri et de Tippu Tib en Afrique centrale. Les limites imposées aux colonies se figèrent sous la main de fer des occupants et du droit international, et devinrent les frontières d'États africains indépendants. Il est actuellement impossible d'envisager une modification importante de l'une quelconque d'entre elles sans provoquer une levée de boucliers.

Il faut mentionner un autre aspect de la nouvelle structure politique, à savoir l'imposition d'une administration européenne bureaucratique, étrangère aux régimes africains préexistants. Entre les deux structures, la structure européenne et la structure africaine, existait tout une variété de types de relations. Si l'on considère, par exemple, la politique des deux principales puissances coloniales de cette époque (la Grande-Bretagne et la France), on s'aperçoit qu'il y avait des différences même à l'intérieur de chaque régime. Les Français étaient moins attentifs que les Britanniques à garder intacts les empires, royaumes et chefferies qu'ils avaient conquis et à utiliser leur régime politique dans l'administration locale. Ils étaient donc enclins à briser les vieilles suzerainetés, à mettre leurs dirigeants à la retraite; les Anglais, eux, firent un effort pour accrocher les chefs locaux et leur régime politique au char de l'administration impériale. Tel était le modèle général. Mais, au Maroc, les Français s'efforcèrent de maintenir la royauté et tout son édifice politique afin de s'en servir pour administrer le pays; tandis que pendant près de trente ans chez les Ashanti de la Gold Coast (actuel Ghana), et presque vingt ans au Benin (Nigéria), les Anglais cherchèrent à briser les systèmes administratifs indigènes⁵.

Toutefois, nous constatons que, sauf probablement dans les émirats musulmans du Nigéria du Nord, l'union entre les régimes administratifs européens et indigènes ne fut jamais organique, de sorte que, dans certains domaines de la vie d'une colonie, les deux régimes pouvaient très bien fonctionner de concert, alors qu'ailleurs ils agissaient séparément et, parfois, se contrecarraient.

Il y avait un autre effet de la domination étrangère, qui, lui, devint sensible très tôt à l'époque coloniale: c'était l'abaissement général du statut des Africains. Le colonialisme superposait à la structure sociale préexistante sur le continent au moins une couche supplémentaire de dirigeants et de chefs de file. En Afrique orientale, en favorisant l'immigration asiatique, il y superposa en fait deux classes. Dans chaque colonie, les Européens avaient le monopole du pouvoir politique, économique et éducatif, sauf en Afrique orientale, où une fraction du pouvoir économique tomba entre les mains d'Asiatiques. Dans ces conditions, les Africains se prolétarisèrent et cherchèrent exemple et protection auprès des Européens, et parfois des Asiatiques.

5. A. E. Afigbo, dans: J. F. A. Ajayi et M. Crowder (dir. publ.), 1974.

Cette structure de relations sociales était étayée par une théorie raciale qui cherchait à répartir les différentes branches de la famille humaine en ordre hiérarchique de civilisation, les Africains (Noirs) occupant le bas de l'échelle et les Européens (Blancs) le haut. En Afrique australe en particulier, où les colons blancs se trouvèrent engagés dans un conflit avec les Bantu, numériquement supérieurs, la théorie raciale était particulièrement stricte, l'autorité de la sainte Bible venant renforcer les prétendues découvertes d'un pseudo-darwinisme. En ce qui concerne les Noirs, notamment, cette théorie supposait un degré d'inculture qui rendait nécessaire et possible l'explication de leur évolution historique et sociale en termes d'influences « hamitiques ».

En pratique, le poids de cette théorie raciste conduisit à une politique déniait à l'Africain, quelle que fût son éducation, l'égalité des droits avec les Blancs dans l'administration coloniale. En Afrique occidentale, elle marqua un recul sur la pratique libérale du milieu du XIX^e siècle, qui avait permis aux Africains de remplir les mêmes fonctions que les Européens. Cette théorie fit également adopter une politique de ségrégation des Africains d'avec les Européens dans les villes. On trouvait non seulement des quartiers réservés aux Européens, mais également des hôpitaux européens, des clubs européens, etc., distincts des institutions correspondantes créées spécialement pour les Africains. Une des conséquences fut d'induire chez l'Africain un sentiment d'infériorité, une tendance à perdre confiance en lui-même et en son avenir, bref, un état d'esprit qui favorisait quelquefois l'imitation sans nuance des coutumes européennes. Heureusement, quelques pionniers africains furent suffisamment irrités par cet état de choses pour finir par contester toute la façade sociale et idéologique du colonialisme en utilisant des faits historiques et religieux. Ce faisant, ils ouvrirent la voie à la pensée nationaliste radicale de la période d'après la deuxième guerre mondiale.

D'une manière générale, la domination coloniale en Afrique tendait à transformer les distinctions raciales en catégories sociales. Cependant, une analyse plus poussée révèle que dans aucune colonie les Africains ne formaient une seule classe. Au début, la structure sociale précoloniale subsista, mais, avec le temps, les forces nouvelles remodelèrent cette structure et firent surgir de nouvelles classes.

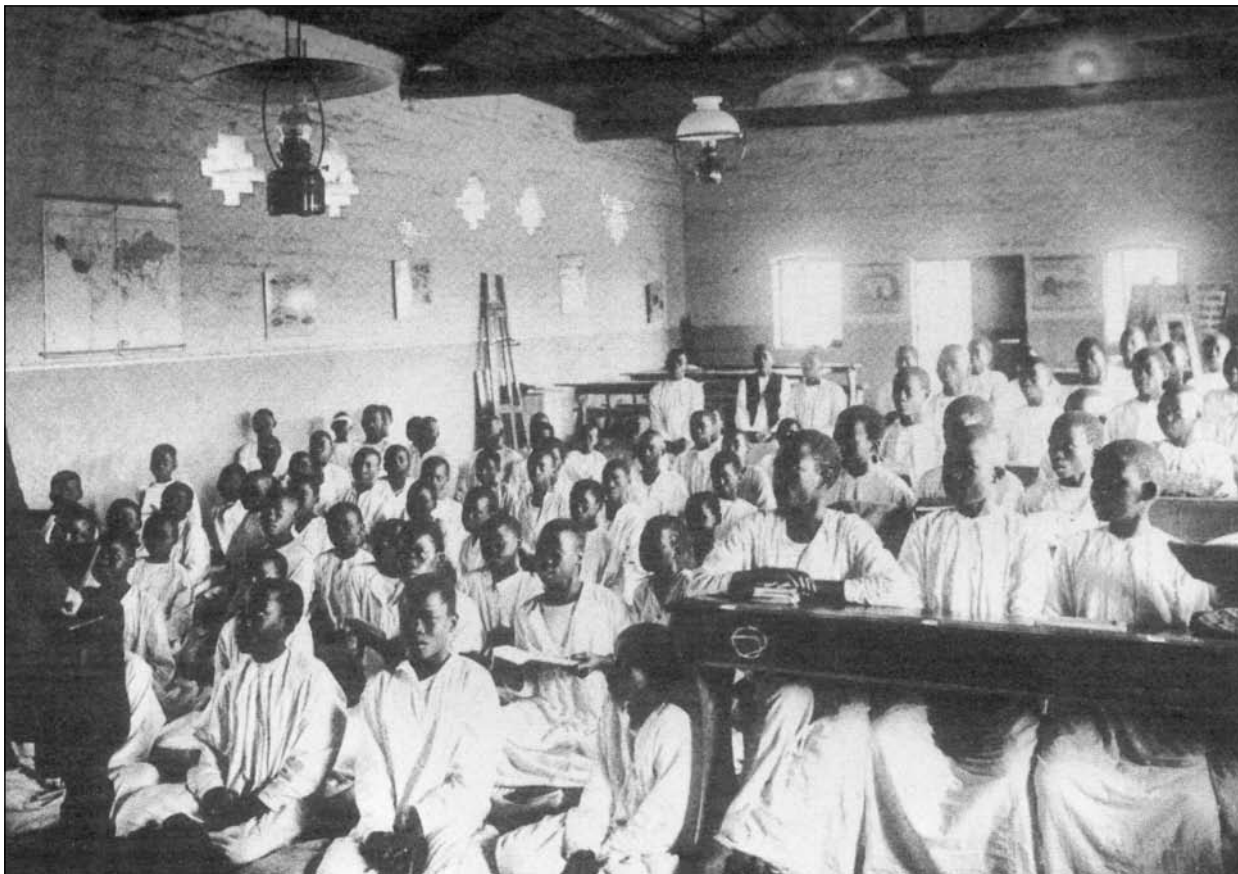
Bien que l'Afrique précoloniale ait offert beaucoup de possibilités aux individus méritants désireux de s'élever dans l'échelle sociale grâce à des actions personnelles, sa division en classes paraît avoir accordé un poids excessif à la naissance. À tel point que certaines professions qui suscitaient le respect, comme celle de prêtre ou de forgeron, étaient héréditaires. La domination étrangère devait amener des changements lourds de conséquences dans les structures sociales africaines, en insistant simplement sur le mérite individuel plus que sur la naissance, et en offrant beaucoup de débouchés hors du contrôle de ceux qui tenaient les rênes de la société et des institutions traditionnelles. De plus, en désacralisant nombre d'institutions et de coutumes africaines, elle tendait à miner l'autorité et le respect commandés par la vieille aristocratie ainsi que la révérence qu'elle inspirait. Les codes juridiques et moraux des colonisateurs, en abolissant l'esclavage et en proclamant l'égalité de tous devant la loi séculière et divine, offraient, même

aux moins favorisés de la société traditionnelle la chance de s'élever dans l'échelle sociale, selon les capacités de chacun et les hasards de sa destinée.

L'anonymat des villes renforçait les effets de cette révolution légale et morale en ouvrant aux anciens esclaves et autres parias un champ d'action où ils pouvaient travailler, débarrassés du fardeau de l'histoire. Pour les mêmes raisons, les centres urbains exerçaient et exercent encore un attrait irrésistible sur d'autres catégories de gens, provenant des régions rurales. Tandis que certains allaient chercher fortune à la ville de leur propre initiative, d'autres y furent forcés par la politique fiscale et foncière qu'appliquaient les colonisateurs dans les zones rurales, surtout de peuplement. Ceux des migrants qui étaient instruits ou très qualifiés s'élevèrent rapidement au niveau de la nouvelle élite ; ou ils en devenaient membres, ou ils formaient autour d'elle des « sous-élites ». Ceux, moins fortunés, qui n'avaient que peu ou pas d'instruction et qui, en outre, n'étaient que peu ou pas qualifiés se retrouvèrent à la base de la société citadine, constituant ainsi les masses urbaines ou, comme disent certains chercheurs, le prolétariat urbain. Beaucoup d'entre eux étaient à la merci des employeurs, tandis que d'autres apprirent quelque métier et fondèrent des entreprises indépendantes à la rentabilité variable. Ils différaient de leurs homologues ruraux, les paysans, en ce qu'ils ne tiraient pas leurs moyens d'existence de la terre, étaient plus sensibles aux influences modernes et vivaient dans des taudis.

La nouvelle élite comme le prolétariat urbain jouèrent un rôle important en tant qu'agents de transformation de la société rurale coloniale, mais la première fut incontestablement la plus influente dans l'histoire politique, économique et sociale de l'Afrique coloniale. Sa principale supériorité sur l'élite traditionnelle et sur les masses urbaines et rurales était l'alphabétisation (voir fig. 19.2). Le fait est que dans les régions non islamisées de l'Afrique, l'innovation la plus importante due à la domination étrangère a été l'alphabétisation. Même dans les régions musulmanes, l'introduction de l'alphabet latin donna une nouvelle impulsion à l'enseignement religieux. Pour beaucoup de peuples africains, l'alphabétisation était une nouvelle mystique, recherchée pour elle-même et à tout prix, car elle semblait ouvrir l'accès aux richesses du monde moderne. Quand on sait le pouvoir, l'autorité et l'influence qu'exerça la première génération d'employés, d'interprètes et d'enseignants autochtones, on a une idée de l'attrait magique qu'a eu la parole écrite sur beaucoup d'Africains. Les élites eurent d'un coup accès à la pensée scientifique et sociale du monde occidental et purent commencer à dialoguer avec les puissances coloniales sur le destin de l'Afrique, se familiariser avec les modes sociaux de l'Europe, ce qui fit de leur style de vie un exemple à suivre pour leurs compatriotes moins fortunés.

Cependant, tous ceux qui étaient considérés comme appartenant à la nouvelle élite de l'Afrique coloniale ne devaient pas ce statut à leur instruction, et tous ceux qui le devaient à l'instruction n'atteignaient pas le même niveau. Comme l'ont montré le professeur Lucy Mair et plusieurs autres chercheurs, certains pouvaient pénétrer dans cette classe en s'enrichissant dans la grande agriculture ou les grandes affaires, et en finançant l'agitation



19.2. *École secondaire CMS de Mengo (Ouganda): la quête du savoir.* [Photo: Royal Commonwealth Society.]

politique de leurs frères mieux instruits, mais moins riches⁶. Quelques planteurs de coton ou de café en Ouganda, de cacao au Nigéria occidental et en Gold Coast, de café en Côte-d'Ivoire ou d'arachide au Sénégal et en Gambie purent s'intégrer à la nouvelle élite grâce à leur réussite professionnelle. De même, surtout en Afrique occidentale, où beaucoup d'Africains purent s'imposer, malgré un niveau d'instruction très quelconque, comme intermédiaires entre les producteurs primaires et les grandes compagnies commerciales européennes, la prospérité commerciale ouvrait facilement l'accès à un statut privilégié. D'autres, cependant, parvenaient à s'insérer dans l'élite parce qu'ils dirigeaient des organisations de masse comme des syndicats et pouvaient assurer les éléments plus instruits du soutien massif dont ils avaient besoin pour convaincre les colonisateurs qu'ils parlaient au nom du peuple. En Afrique orientale et centrale, au contraire, le nombre des Africains qui parvinrent à s'insérer dans l'élite resta relativement faible en raison d'une politique délibérée des puissances coloniales et à cause des activités des Indiens et des petits commerçants portugais ou grecs. En fait, on assista dans beaucoup de ces régions à la disparition presque totale des élites traditionnelles des centres urbains.

C'est en partie à cause de cette grande diversité de qualifications et d'origines qu'il est si difficile de définir avec précision la nouvelle élite de l'Afrique coloniale. On peut donc soutenir avec quelque raison que le problème de l'apparition d'une nouvelle classe au sein de n'importe quel peuple africain à l'époque coloniale était, dans une large mesure, de savoir quel niveau et quelle espèce de possibilités éducatives et économiques étaient offerts aux individus et jusqu'à quel point ils les utilisaient effectivement. Toutes les études faites jusqu'ici sur cet aspect de la question suggèrent que les régions ou colonies qui virent les efforts les plus intensifs de propagation de l'éducation occidentale et qui offraient aux Africains le plus de facilités pour faire du commerce et de l'agriculture industrielle à une échelle suffisante fournirent le plus grand nombre de membres de l'élite.

Dans certaines parties de l'Afrique, en particulier chez les peuples qui, comme les Ibo, les Ibibio, les Ogoja, les Tiv, les Idoma, les Birom, les Anga et les Gwari du Nigéria, n'avaient pas de chefs et où il était par conséquent difficile d'identifier les chefs traditionnels et de les associer à l'œuvre du gouvernement colonial, beaucoup de membres de la nouvelle élite provenaient de la classe considérée comme plébéienne avant la colonisation (voir fig. 19.3). Certains se recrutaient même parmi la classe servile et les migrants non encore assimilés. Les membres de ces classes étaient en effet les premiers à adopter l'éducation occidentale, à s'essayer aux nouveaux métiers et à émigrer vers les villes, tandis que dans l'ensemble l'élite traditionnelle se tenait sur la réserve, mais, dès que les bienfaits de l'éducation occidentale et des nouvelles activités se furent révélés, des membres de l'élite traditionnelle se joignirent au mouvement. Certaines puissances coloniales, surtout la France et la Grande-Bretagne, se mirent délibérément, avec plus ou moins

6. L. Mair, dans : V. Turner (dir. publ.), 1971 ; P. C. Lloyd (dir. publ.), 1966 ; M. Kilson, dans : L. H. Gann et P. Duignan (dir. publ.), 1970.



19.3. *Le cricket aux colonies : la formation de la nouvelle élite.* [Photo: Royal Commonwealth Society.]

de bonheur, à encourager cette classe, par exemple en créant des écoles spécialement conçues pour elle. Avec les richesses que leur rapportaient leurs domaines ou les rémunérations perçues en tant qu'autorités locales, ces élites étaient généralement en mesure de faire instruire leurs fils non seulement dans les établissements locaux, mais encore dans les institutions de premier plan en Europe et en Amérique.

Cependant, dans certaines parties de l'Afrique, l'élite traditionnelle réagit rapidement à l'appel de l'éducation occidentale et des entreprises commerciales modernes. En Égypte, c'est cette classe qui prit l'initiative de créer des institutions de type occidental. Au Buganda, cette même classe reconnut vite les avantages de l'éducation occidentale et de l'agriculture commerciale. En Éthiopie, elle l'accueillit de la même manière, envoyant ses enfants étudier en Europe et en Amérique. De cette façon, elle put garder la direction des affaires du pays.

Comme la nouvelle élite comptait dans ses rangs des hommes issus de classes différentes de la société, il est difficile de parler simplement de conflit entre les « hommes nouveaux » et les dirigeants traditionnels. En Sierra Leone et au Libéria, où, pendant une grande partie de la période considérée, la nouvelle classe se recrutait parmi des gens qui n'étaient pas originaires de ces territoires, les élites de la côte avaient tendance, ce qui est compréhensible, à entrer en conflit et à rivaliser avec les sociétés traditionnelles de l'intérieur. Elles étaient enclines à mépriser les chefs coutumiers qui, de leur côté, leur vouaient une méfiance persistante. Dans la Gold Coast du XIX^e siècle et en pays yoruba (Nigéria), beaucoup de fondateurs de la nouvelle élite étaient, ou du moins croyaient être, apparentés aux populations de l'intérieur (voir fig. 19.4).

Ailleurs en Afrique, là où la première génération de l'élite ne comprenait pas de rapatriés tels que les esclaves libérés des navires esclavagistes ou rentrés des Amériques, les liens ethniques et culturels étaient encore plus étroits. Il s'ensuit que pendant tout le XIX^e siècle, et même au début du XX^e, nouvelle élite et ancienne élite amorcèrent une tradition de coopération — la nouvelle élite étant considérée comme la médiatrice entre les sociétés autochtones et la culture occidentale. Après tout, ces jeunes hommes avaient été envoyés à l'école pour y apprendre les nouvelles techniques, en vue de permettre aux leurs de faire face aux problèmes que posait la présence européenne. En Gold Coast, et en pays egba (Nigéria), ils avaient travaillé de concert avec l'ancienne élite pour bâtir une nouvelle société et écarter la domination européenne, mais ils avaient échoué.

Cependant, à mesure que l'autorité coloniale s'ancrait plus profondément, des tensions et des chocs se produisaient entre les deux groupes. L'élite nouvelle avait espéré à tort que l'Europe se proposait de moderniser l'Afrique, et qu'elle choisirait parmi eux ses auxiliaires pour accomplir cette tâche; mais, sous la domination coloniale, ce furent les bureaucrates européens qui assumèrent le rôle auquel l'élite récente s'était préparée; et, au lieu de se l'associer, l'administration s'adressa de préférence aux dirigeants traditionnels, qu'elle confina dans le règlement des affaires locales. Tel fut, plus particulièrement, le cas en Afrique sous domination britannique, où l'on notait un effort délibéré pour conserver les anciennes familles dirigeantes et aussi, dans une certaine



19.4. Une « garden party » à la résidence du gouverneur à Lagos. La nouvelle élite et les administrateurs coloniaux.
[Photo : © The Foreign and Commonwealth Office.]

mesure, en Afrique belge après 1906. Même dans les territoires français où furent abolies les grandes suzerainetés, les vieilles familles dirigeantes survivaient çà et là, avec un statut diminué, à l'échelle du village ou du district; et, là où l'on utilisait au niveau local des hommes dénués de statut traditionnel, on leur conférait souvent le titre de « chef » et le même genre de fonctions qu'aux membres des familles dirigeantes traditionnelles.

Par suite de son exclusion, la nouvelle élite entra en rébellion ouverte contre les puissances coloniales. Dans cette opposition au grand jour, les dirigeants traditionnels ne pouvaient les rejoindre. La prolongation de leur survie dépendait de la puissance coloniale, ce qui leur liait les mains. En outre, il manquait à la plupart les bases d'instruction nécessaires pour participer à un tel débat avec quelque chance d'être entendus. D'ailleurs, s'ils avaient accepté les arguments de la nouvelle classe, ils se seraient relégués eux-mêmes à la deuxième ou troisième place. Comme ils ne s'alignaient pas sur les jeunes loups, ces derniers les considérèrent comme les laquais de l'impérialisme, tandis qu'eux-mêmes se mirent à les accuser de sentiments révolutionnaires, leur reprochant de vouloir détruire des coutumes immémorables et de mettre le monde sens dessus dessous.

La propagande impérialiste poussait l'une et l'autre élite à se disputer le droit de parler au nom du peuple. Les jeunes le tenaient pour acquis; les anciens le leur contestaient et le revendiquaient pour eux-mêmes. Ils étaient soutenus par l'administration coloniale. On peut se rendre compte de l'acrimonie que provoquaient de tels affrontements d'après la querelle qui opposa, dans les années 1920, Nana Sir Ofori Atta, le chef d'Akyem-Abuakwa en Gold Coast, aux dirigeants du National Congress of British West Africa. On la retrouve, à la même époque, dans les débats entre la Young Kikuyu Association de Harry Thuku et la Kikuyu Association dominée par les chefs traditionnels⁷.

Pourtant, on ne saurait conclure de ce qui précède que les relations normales entre la nouvelle élite et l'ancienne élite au cours de la période 1880-1935 aient toujours revêtu la forme d'un conflit. La nature de ces relations a dépendu à la fois du lieu et de l'époque. Dans les territoires français, ni la nouvelle élite ni l'ancienne ne se sont épanouies sous la domination étrangère; et lorsque, après la deuxième guerre mondiale, l'étau de l'autocratie coloniale commença à se relâcher peu à peu, les rangs de ceux qui apparurent comme les dirigeants du nationalisme en Afrique française comprenaient des chefs traditionnels et des descendants de chefs.

En Gold Coast, le parti politique dominant jusqu'à l'ascension de M. Kwame Nkrumah, la United Gold Coast Convention, représenta une sorte de rapprochement entre l'élite nouvelle et l'élite traditionnelle. En Éthiopie, en Égypte et au Buganda, où les dirigeants traditionnels avaient réagi positivement aux influences occidentales, il n'y avait aucune raison qu'un conflit les séparât de la nouvelle élite; de même dans des sociétés comme celle des Ibo, où l'élite traditionnelle n'avait pas une stature suffisante pour

7. D. Kimble, 1963, p.389-396; K. J. King, 1971 (b).

résister longtemps au régime colonial. Dans tous les cas, l'élite nouvelle ne comptait pas que les « indigènes déracinés » de la mythologie impérialiste, et les dirigeants traditionnels n'étaient pas tous non plus les adversaires obscurantistes du progrès que stigmatisa plus tard la démagogie nationaliste. Les deux groupes avaient en commun plus d'éléments qu'ils ne voulaient bien l'admettre dans la chaleur éphémère de débats intermittents.

Apparition de nouvelles organisations

En dehors de la création des conditions que nous venons de voir, le régime colonial a introduit divers changements dans la structure de la société africaine. Nous pensons ici à l'établissement de nouvelles organisations qui ont aidé de nombreuses gens et leur milieu rural à s'adapter aux exigences et aux normes de la société coloniale. Les sociologues y ont vu des organisations « volontaires ». Elles le sont en ce sens que les participants n'y sont point « nés », à la façon dont on naît dans le cadre d'une lignée, d'un village ou d'un groupe ethnique. Une analyse plus fine montrerait que pour certaines d'entre elles, particulièrement les associations fondées sur les ethnies et recherchant des objectifs de bien-être et de progrès, ce volontariat n'est pas tellement évident dès lors que le refus d'y appartenir provoquerait telle ou telle forme d'ostracisme.

Les africanistes sont d'accord sur les conditions sociales qui ont provoqué la naissance de ces organisations. Il semble qu'elles puisent généralement leurs origines dans les nouveaux centres urbains, bien que d'autres, celles fondées sur les ethnies, par exemple, aient fini par établir des antennes locales. Il est de fait, comme l'a justement observé le professeur Wallerstein, que la migration « depuis les zones rurales traditionnelles jusqu'aux secteurs urbains modernes » a conduit à « la dislocation et la désorientation de l'individu⁸ ». Étant donné que ni la société traditionnelle ni l'administration coloniale n'étaient en mesure d'intervenir pour pourvoir aux nouveaux besoins de ces migrants, ils durent élaborer leurs propres institutions, systèmes et normes en vue de donner un sens à leur existence dans l'étrange et fiévreuse ambiance sociale de la ville.

Les études de Gordon Wilson sur l'Afrique orientale ont fait apparaître une corrélation évidente entre les pressions de la société coloniale et la formation de ces organisations. Ainsi, les Africains du Kenya, dont la culture traditionnelle se ressentait de l'oppression particulièrement sévère du système colonial et de l'agressivité des colons, ont disposé d'associations ethniques plus nombreuses et plus solides que les Africains des territoires voisins, comme la Tanzanie et l'Ouganda. C'est donc en partie à un besoin d'autoprotection et d'autostabilisation que répond la formation des associations volontaires. En outre, les conditions de l'existence urbaine facilitaient la formation de ces organisations puisque, selon Thomas Hodgkin, elles offraient des « centres où des hommes et des femmes ayant en commun les mêmes intérêts pouvaient se rencontrer et se comprendre⁹ ».

8. I. Wallerstein, dans : J. S. Coleman et C. G. Rosberg (dir. publ.), 1970, p. 319.

9. T. Hodgkin, 1956, p. 84.

Bien que l'on ait fait remarquer avec raison qu'il est difficile de classer les différentes organisations en catégories parfaitement délimitées, étant donné la pluralité de leurs attributions, nous les diviserons en trois groupes.

Nous réserverons le premier à ces organisations de caractère purement « social », dont les activités sont consacrées à la camaraderie et à la détente. Elles résultent de l'absence dans les villes des occasions traditionnelles d'amusement, de récréation, de formation civique telles les mascarades, les associations par groupe d'âge et les festivités traditionnelles. On y trouve également l'attrance vers les différents modes de la vie sociale européenne moderne, telle que la pratiquent, dans chaque colonie, les communautés européennes. Dans cette catégorie se rangent les clubs de football, les groupes de scouts et de guides, les *debating societies* (groupes de discussion) et les associations d'anciens élèves.

Dans le deuxième groupe seront rangées les associations ethniques. Elles consistent en un prolongement urbain de l'ethnicité rurale. Elles sont hiérarchisées : associations de village, de clan, d'ethnie. Elles ont deux tâches principales.

L'une est l'aide aux nouveaux venus à la ville, qui leur permet de s'adapter à la vie urbaine avec le minimum de heurts. Ainsi, lors de son premier contact avec la ville, le nouveau migrant rencontrait d'abord des membres de son association de village ou de clan qui l'aidaient à trouver un logement, le présentaient à des utilisateurs de main-d'œuvre ou à des maîtres artisans qui lui enseigneraient les techniques modernes. On lui apprenait aussi à se comporter dans la ville. C'est à ces associations que l'on s'adresse lorsqu'on se trouve en difficulté. Leurs membres peuvent en obtenir des prêts qui les aideront à poursuivre leurs activités lorsque celles-ci ont été compromises par des pertes trop fortes. Obsèques, mariage et quelques autres dépenses approuvées par l'association peuvent également être l'objet de prêts ou, suivant le cas, de dons de la part du groupe¹⁰.

L'autre fonction des groupes ethniques consiste à « servir de canal à une information destinée à l'opinion éclairée du village », surtout en maintenant l'existence de liens entre les enfants du village demeurés sur les terres et les enfants émigrés. Pour ce faire, il convient que ceux-ci demeurent intéressés à la croissance sociale et politique de leurs foyers, ce qui, au début, valut à ces associations l'hostilité et l'opposition des fonctionnaires européens soupçonneux. Toutefois, le temps aidant, ceux-ci reconnurent l'utilité et les possibilités de ces organisations, et ne tardèrent pas à les consulter en des domaines tels que l'impôt, l'éducation et le développement communautaires.

Dans le troisième groupe, nous classerons les syndicats, qui se constituent en grande partie pour des raisons de négociations collectives économiques. La plupart des centres urbains se développèrent en des points vitaux — qu'il se soit agi de commerce, de mines ou de communications offrant des possibilités d'emploi aux travailleurs qualifiés et aux manœuvres. Dans ces villages s'amassèrent bientôt des concentrations d'ouvriers dont les

10. On trouvera une excellente analyse de la création et du fonctionnement d'une association volontaire de type ethnique par M. Banton, dans : I. Wallerstein (dir. publ.), 1966, p. 402-419.

gages ou le salaire représentaient les moyens d'existence. Ces hommes, tout spécialement ceux qui débutaient au plus bas degré de l'échelle, les analystes de tendance marxiste les ont souvent considérés — et de façon impropre — comme des prolétaires. En dehors de ceux qui étaient tributaires des sociétés minières, des missions, etc., il y avait aussi les artisans autonomes, qui contribuaient à certains des besoins de la population urbaine.

La vie de ces résidents urbains était liée aux fluctuations de l'économie mondiale et de ses marchés, dont ils ne comprenaient ni la trame ni les comportements. Pour se défendre dans ce monde économique étrange, les salariés et employés constituèrent des syndicats en vue de négocier efficacement, avec leurs employeurs, les bases d'un meilleur salaire et de meilleures conditions de travail. Les artisans autonomes formèrent, eux aussi, des corporations qui contribuèrent à fixer les prix, établir des normes, des conditions d'apprentissage, etc. Syndicats et corporations remplissaient aussi les fonctions d'associations amicales — qui venaient en aide à ceux de leurs membres qui avaient des soucis d'argent ou sollicitaient leurs avis, veillaient à assurer des obsèques décentes, à procurer des facilités d'éducation, des bourses et à organiser les festivités de saison.

La période 1880-1935 a vu la naissance de ces nouvelles organisations. Le professeur Kilson a indiqué que, dès 1937, il existait toute sorte d'associations de commerçants et de travailleurs au Nigéria, en Sierra Leone, au Kenya et ailleurs; mais, de même que les travaux des professeurs Kimble sur le Ghana, Yesufu et Ananaba sur le Nigéria, V. Thompson et R. Adloff sur l'Afrique-Équatoriale française et R. H. Bates sur la Zambie, cette étude montre clairement que ce n'est qu'après la deuxième guerre mondiale que s'ouvrit l'âge d'or de ces organisations¹¹.

Les raisons ne manquaient pas. Ces associations dépendaient jusqu'à un certain point de l'expansion de l'instruction, dont les effets, comme ceux de l'urbanisation, mirent un certain temps à se manifester. En dehors du littoral de l'Afrique de l'Ouest, du Maghreb, de l'Égypte et du Kenya, il leur fallut en général plus de trente ans. En revanche, en Afrique du Sud, où les conditions auraient dû être idéales par suite d'une révolution précoce de l'industrie et des communications, la hargne croissante du nationalisme boer et l'opposition des autres Blancs étouffèrent l'initiative africaine. La croissance de ces associations dépendait également en partie du développement de l'économie capitaliste, mais l'Afrique coloniale n'aura connu qu'une « économie capitaliste rudimentaire, substantiellement tributaire de travailleurs migrants dont on dit qu'ils se prêtent mal à l'organisation en syndicats; et, même à l'époque, les salariés étaient peu nombreux en Afrique coloniale. Dans les années 1950, on estimait leur effectif à quatre ou cinq millions. Enfin, il y avait les nombreux interdits édictés par les régimes coloniaux, autocratiques et exploités, qui, pour la plupart, ne reconnurent pas officiellement les syndicats avant la fin des années 1930 ou le début des années 1940.

11. Voir, par exemple, M. Kilson, dans: L. H. Gann et P. Duignan (dir. publ.), 1970; D. Kimble, 1963; T. M. Yesufu, 1962; W. Ananaba, 1969; V. Thompson et R. Adloff, 1960; R. H. Bates, 1971.

Comme il a été dit plus haut, les effets sociaux de la domination étrangère ont été loin d'être uniformes d'un bout à l'autre du continent. En ce qui concerne l'expansion de l'instruction, le triomphe des nouvelles forces économiques, l'extension de l'urbanisation et donc l'émergence de la nouvelle élite, l'Afrique occidentale semblerait avoir connu les plus grands progrès, suivie par l'Égypte et le Maghreb, l'Afrique du Sud, l'Afrique orientale et l'Afrique centrale. Si, d'un autre côté, on compare sur ce point les blocs coloniaux plutôt que les régions géographiques, on s'aperçoit que la plus grande évolution se produisit dans les territoires britanniques, suivis par les colonies françaises et portugaises, le Congo belge (actuel Zaïre) traînant loin derrière. Même entre les territoires britanniques, il y avait des différences. Les colonies anglaises où les transformations se marquaient le mieux étaient l'Égypte, la Gold Coast (actuel Ghana), le Nigéria, l'Ouganda et la Sierra Leone, suivis par le Kenya et les Rhodésies (Zambie et Zimbabwe actuels). Et, à l'intérieur des colonies, il apparaît que le sud de la Gold Coast et du Nigéria évolua plus vite que le nord. D'autre part, en Afrique francophone, les territoires d'Afrique occidentale viennent en premier, suivis par l'Afrique du Nord, puis par l'Afrique-Équatoriale française. À l'intérieur de l'Afrique-Occidentale française, le Sénégal et le Dahomey étaient en tête et les autres colonies accusaient un certain retard.

Le fait est que l'expansion et les effets des facteurs d'évolution étaient influencés par trop d'éléments pour qu'aucun gouvernement colonial ou groupe africain pût les maîtriser complètement. Premier élément: la durée et l'étendue du contact avec l'Europe dont avait bénéficié le territoire ou l'ensemble géographique considéré avant la colonisation. L'Afrique de l'Ouest et l'Afrique australe étaient restées en contact avec l'Europe assez régulièrement depuis le XVI^e siècle. Ainsi, vers le début du XIX^e siècle, les conditions de vie quasi urbaines s'étaient établies en différents points de la côte — Saint-Louis, Banjul, Accra, Lagos, les ports des rivières de l'Huile, Luanda, Le Cap. C'étaient de bons canaux pour la propagation de l'éducation occidentale, du christianisme et du commerce européen à l'intérieur. En revanche, la côte orientale n'entra en contact suivi avec l'Europe qu'à partir des années 1870.

Cet écart dans le temps est important pour comprendre la différence des effets engendrés par les forces du changement dans les diverses régions et pays de l'Afrique. La partie du XIX^e siècle qui précéda l'instauration de la domination européenne fut la phase la plus libérale des relations entre l'Europe et l'Afrique. Entre l'abolition de l'esclavage et l'imposition du colonialisme, l'Europe était à tout prendre disposée à encourager l'émergence d'un groupe d'Africains prêts à coopérer avec elle dans l'entreprise de « civilisation » du continent. Cela revenait à encourager l'initiative africaine dans l'enseignement et le commerce. Finalement, l'Afrique occidentale gagna beaucoup à l'application de cette politique. Mais, l'imposition de la domination coloniale amenant l'application de politiques raciales peu libérales, toute sorte d'obstacles se dressèrent pour entraver la participation des Africains à l'enseignement et au commerce. Les régions où la politique libérale antérieure ne s'était pas fermement implantée avant l'avènement de

la domination étrangère se trouvèrent donc très défavorisées. Les puissances coloniales se méfiaient plutôt de la nouvelle élite africaine et cherchaient à limiter sa croissance en freinant le développement des écoles, tandis que l'on décourageait ceux qui arrivaient à obtenir un diplôme en leur refusant dans l'administration coloniale un travail correspondant à leur compétence. Leur liberté de participer aux nouvelles entreprises commerciales fut également réduite au minimum.

La présence ou l'absence de colons blancs est également importante pour expliquer l'impact inégal des facteurs d'évolution. Il y avait très peu de colons européens en Afrique occidentale, ce qui explique jusqu'à un certain point la rapidité des progrès accomplis par les Africains de l'Ouest en matière d'éducation et d'économie; mais ils étaient venus en force en Algérie, au Kenya, dans les Rhodésies et en Afrique du Sud. Au Congo, où il n'y avait pas de colons, le règne des compagnies était aussi peu libéral et aussi débilisant que l'influence des colons, dont les intérêts se heurtaient à ceux des Africains, et qui usaient de leur influence sur l'administration coloniale pour entraver ou réduire à néant le développement africain.

Enfin, il faut expliquer la diversité des réactions africaines aux influences étrangères. Au Nigéria, les Ibo s'occidentalisèrent avec beaucoup plus d'empressement que les Peul. Au Kenya, les Gikuyu comprirent les avantages de l'éducation occidentale longtemps avant leurs voisins. Le conservatisme et la résistance de la culture islamique, surtout dans le Soudan occidental, ont contribué à freiner le développement de l'influence occidentale, et surtout de l'éducation occidentale; mais, en Afrique du Nord et en Égypte, une fraction importante de l'élite dominante s'efforça d'assurer la survie de l'héritage islamique en introduisant la science et la technique occidentales. Son action aboutit à une union fructueuse entre la culture islamique et la pensée scientifique occidentale. Les musulmans du Soudan occidental qui ne surent pas faire preuve de la même initiative se trouvèrent mal préparés à affronter les problèmes posés par la domination coloniale. Les Français et les Anglais purent donc déterminer en toute liberté sous quelle forme et à quelle dose il fallait admettre l'influence occidentale dans la région.

La religion en Afrique pendant l'époque coloniale

Kofi Asare Opoku

L'installation de la domination coloniale européenne en Afrique ne s'est pas résumée à l'instauration forcée du pouvoir politique, économique et social de l'Europe dans les possessions coloniales, il s'est agi également d'une domination culturelle et l'on s'est servi de la culture pour étayer les superstructures politiques, économiques et sociales représentées par le colonialisme. Ce chapitre examinera l'aspect religieux de cette domination culturelle du colonialisme et la réaction africaine face à cette domination.

La religion traditionnelle africaine pendant la période précoloniale

La religion africaine traditionnelle était (et reste) inextricablement liée à la culture africaine. Il s'agissait d'une réalité qui pénétrait tous les domaines. Comme l'a justement souligné Emmanuel Obiechina: «Il n'existe guère de dimension importante de l'expérience humaine qui ne soit liée au surnaturel, au sentiment populaire religieux et à la piété [...] Tout cela est partie intégrante de la structure idéologique de la société traditionnelle et est essentiel à une interprétation exacte de l'expérience dans le contexte social traditionnel¹.»

Cet aspect omniprésent dans le mode de vie des peuples africains donnait à la religion traditionnelle un caractère global dans le contexte de la culture dont elle était issue. Elle était fondée sur une vision du monde particulière, qui n'incluait pas seulement une perception du surnaturel, mais aussi la compréhension de la nature de l'univers, des êtres humains et de leur place dans le monde, ainsi que celle de la nature de Dieu, qui avait reçu

1. E. Obiechina, 1978, p. 208.

des noms divers selon les régions. Essentiellement esprit, Dieu n'avait ni images ni représentations physiques : c'était le créateur et le pilier du monde. Pouvoir, justice, bienfaits, éternité lui étaient attribués; en tant que source de tout pouvoir, Dieu dominait la vie et la mort. Il récompensait les hommes, mais les punissait également quand ils agissaient mal. De mille manières, on le comparait à un suzerain de la société et on le considérait comme une autorité ultime dans tous les domaines. D'une manière générale, Dieu ne ressemblait pas aux êtres humains et était totalement supérieur à sa création; en même temps, il se mêlait des affaires des hommes, soutenait la création, défendait l'ordre moral, et les êtres humains reposaient sur lui en tant que pouvoir supérieur à eux. Dieu était donc à la fois transcendant et immanent.

Il existait une hiérarchie des esprits. Au-dessous de Dieu, il y avait les esprits des ancêtres (voir fig. 20.1), toujours traités avec crainte et respect, ainsi que les déités, ou les dieux, dont on croyait qu'ils avaient le pouvoir de récompenser les êtres humains ou de les châtier en les accablant de malheurs, de maladies et même de la mort. Les divinités avaient leurs cultes, leurs prêtres et leurs autels; certains d'entre eux étaient liés à diverses caractéristiques de l'environnement; mais ces objets tangibles n'étaient que les habitacles terrestres des dieux, et non les dieux eux-mêmes.

Outre ces déités surnaturelles, il y avait d'autres esprits, ou puissances mystiques, reconnus pour leur capacité d'aider les êtres humains ou de leur nuire. Appartenaient à ces êtres tous les agents de la sorcellerie, de la magie et de l'envoûtement. Enfin, il y avait les charmes, les amulettes et les talismans, qui étaient utilisés aussi bien pour se protéger que pour agresser.

La conception générale de l'homme était la suivante: l'être humain est composé de substance matérielle et de substance immatérielle. La partie immatérielle (l'âme) survit après la mort, la partie matérielle (le corps) se désintègre. La mort ne signifie donc pas la fin de la vie; elle en est plutôt la continuité et l'extension. Les morts restent des membres de la société, et l'on croit qu'il existe, à côté de la communauté des vivants, une communauté des morts. Entre les deux communautés, il y a une relation de symbiose. La société humaine est donc une famille unie, composée des morts, des vivants et de ceux qui ne sont pas encore nés.

En ce qui concerne le rapport de l'homme à la société, être humain signifiait appartenir à une communauté. Cela impliquait une participation aux croyances, aux cérémonies, aux rituels et aux fêtes de celle-ci²; l'appartenance communautaire avait plus de valeur que l'individualité personnelle. En effet, la société était davantage fondée sur les obligations que sur les droits individuels, et l'individu affirmait ses droits dans l'exercice de ses obligations, ce qui transformait la société en un vaste réseau de relations. En outre, la vie humaine était considérée et comprise comme un cycle, celui de la naissance, du mariage, de la procréation, de la mort et de l'après-vie. Un individu ne restait pas à jamais fixé à une étape de l'existence; il devait nécessairement passer à la suivante et, pour rendre la transition plus aisée, des rites spéciaux

2. J. S. Mbiti, 1969, p. 2.



20.1. Personnages makishie au cours d'une cérémonie d'initiation en Zambie. Les danseurs représentent les esprits ancestraux chargés d'instruire les futurs initiés.
[Photo : Office national du tourisme de la Zambie.]

étaient exécutés pour assurer qu'aucune rupture ne se produisait, que le mouvement et la régénération se produisaient perpétuellement³.

La religion africaine traditionnelle n'était pas seulement omniprésente, elle reliait également les hommes aux puissances invisibles et les aidait à établir de justes relations avec les puissances extrahumaines et avec leurs semblables. La religion était le ciment qui donnait aux sociétés humaines solidité, stabilité et cohésion. En outre, elle aidait les hommes à comprendre et à contrôler les événements, à se délivrer de leurs doutes, de leurs angoisses et de leurs sentiments de faute.

Mais cette situation n'était pas figée: génération après génération, des changements se produisaient, et chaque génération ajoutait sa part propre d'expérience à l'héritage religieux et culturel. Il n'y avait pas de dieux jaloux qui interdisaient l'acceptation ou l'adjonction de nouveaux dieux, de nouvelles croyances; de nouveaux cultes, de nouveaux autels apparaissaient, tandis que d'autres déclinaient. Les dieux qui avaient montré leur puissance possédaient partout des autels, et il était fréquent que des groupes ethniques vaincus adoptent les dieux de leurs adversaires victorieux; et, comme le mouvement était l'essence de la vie, les changements qui avaient lieu étaient considérés comme normaux aussi longtemps qu'ils ne transgressaient pas les valeurs africaines.

L'islam pendant la période précoloniale

Deux religions étrangères furent introduites pendant la période précoloniale à côté de la religion traditionnelle: l'islam et le christianisme. L'expansion et la diffusion de l'islam en Afrique sont étudiées dans les volumes précédents. Au XIX^e siècle, on assista à l'expansion islamique la plus importante de l'époque précoloniale: des croyants rendus mécontents par les intolérables arrangements que l'islam avait conclus avec la religion traditionnelle africaine déclarèrent des « guerres saintes » dont le but était de rétablir la foi islamique dans sa pureté d'origine. Ces *djihād* conduisirent à la formation d'États théocratiques dans lesquels la religion et la loi islamiques furent imposées au peuple; il y eut de nombreuses conversions. Ces États théocratiques couvraient la zone soudanienne d'Afrique occidentale, du Sénégal à l'actuel Nigéria septentrional et comprenaient le Fouta-Djalon, le Fouta Toro, le califat de Sokoto et l'empire de Borno⁴.

En Afrique orientale, l'islam pénétra au cœur du continent à partir de la côte, mais il se révéla, à la différence de leurs coreligionnaires d'Afrique occidentale, que les musulmans de cette zone s'intéressaient plus au commerce qu'à la conversion des gens à leur foi. Ils s'attachèrent à maintenir leurs liens commerciaux avec l'intérieur et leur sphère d'influence économique. Certaines parties de l'Afrique orientale avaient cependant adopté l'islam au fil des siècles; le long de la côte, une nouvelle culture musulmane se développa, et c'est du mélange de la culture bantou et de la culture musulmane qu'est née

3. K. A. Opoku, 1978, p. 10-11.

4. M. Last, dans: J. F. A. Ajayi et M. Crowder (dir. publ.), 1974.

la culture swahili, le kiswahili étant aujourd'hui la *lingua franca* de la plus grande partie de l'Afrique orientale.

L'islam avait considérablement progressé avant l'arrivée des puissances coloniales. Parmi ses effets, il faut signaler le remplacement du cycle de fêtes traditionnelles par le calendrier islamique dans de nombreuses parties de l'Afrique, et l'adoption de nombreux mots et concepts arabes par des langues africaines comme le hawsa, le peul et le mandenka, adoption qui les enrichit notablement. Les pèlerins, au retour de leur voyage, avaient adopté de nouvelles modes vestimentaires; avec l'exemple des religieux et des clercs musulmans installés dans de nombreuses régions de l'Afrique, ou itinérants, la culture arabe avait commencé à avoir un impact considérable sur les Africains, impact qui concernait aussi l'architecture, les titres, la musique et d'autres aspects de cette culture, particulièrement dans les couches les plus aisées de la population africaine (surtout au Soudan).

Malgré les progrès que l'islam avait faits avant l'arrivée des puissances coloniales, les dernières décennies du XIX^e siècle virent l'effondrement de certains des États théocratiques d'Afrique occidentale, l'affaiblissement du commerce et de l'influence islamiques en Afrique orientale. Toutefois, la domination coloniale allait donner à l'islam la possibilité d'une expansion sans précédent.

Le christianisme dans l'Afrique précoloniale

Avant l'avènement de la domination coloniale, le christianisme (comme on l'a montré dans les volumes précédents) avait passé par trois phases dans son histoire sur le continent africain. La première s'acheva au VII^e siècle de l'ère chrétienne avec l'avènement de l'islam, laissant des colonies chrétiennes éparpillées dans les déserts et certaines parties de l'Afrique du Nord. L'Éthiopie resta fermement chrétienne depuis le IV^e siècle. La période des explorations portugaises au XV^e siècle marque le début de la deuxième phase; celle-ci, à son tour, s'acheva avec la traite des Noirs qui suivit ces explorations et elle dura près de trois siècles. La troisième phase (1800-1885) fut déclenchée par l'émergence d'un puissant mouvement missionnaire à la fin du XVIII^e siècle en Europe; à partir des années 1840, on assista à une pénétration des missionnaires à l'intérieur de l'Afrique, alors que la période antérieure avait été marquée par une concentration de ceux-ci le long des côtes, principalement dans les enclaves européennes, en Éthiopie et en Afrique du Sud. La poussée vers l'arrière-pays fut rendue possible par les explorations géographiques, qui augmentèrent beaucoup les connaissances européennes sur l'intérieur de l'Afrique. En outre, les missionnaires s'inspirèrent largement des explorations et des idées de David Livingstone, qui fit connaître les résultats de ses expéditions par de nombreux écrits. Selon lui, les missionnaires devaient établir des centres de christianisme et de «civilisation» destinés non seulement à répandre la religion, mais également à promouvoir le commerce et l'agriculture. Ces idées furent reprises par de nombreux missionnaires enthousiastes, qui pénétrèrent profondément à l'intérieur de l'Afrique, en suivant les anciennes voies commerciales. Il faut

également mentionner, dans ce contexte, les progrès de la médecine au XIX^e siècle, qui permirent le contrôle de nombreuses maladies tropicales et rendirent plus facile aux missionnaires de s'installer dans beaucoup de régions d'Afrique.

La possibilité de vivre dans l'arrière-pays familiarisa de plus en plus les missionnaires avec l'Afrique; cela allait devenir un facteur essentiel dans le dernier quart de siècle, quand commencèrent les luttes pour la conquête de l'Afrique. Au fur et à mesure que les nations européennes s'intéressaient de plus en plus à l'acquisition des territoires africains, les missionnaires leur frayaient le chemin dans certaines zones d'Afrique et servaient — consciemment — d'agents du colonialisme européen. La plupart des missionnaires étaient absolument persuadés que, si une intervention européenne devait se produire, elle devait être le fait de leur propre pays. Comme l'écrivain Roland Oliver, «ils souhaitaient assurer que l'intervention serait conduite par leurs propres concitoyens, ou par la puissance la plus à même de fournir les meilleures possibilités pour les œuvres de leur culte⁵».

En outre, l'administration coloniale en Afrique, affirmaient la plupart des missionnaires, ne fournirait pas seulement la sécurité et la protection tant désirées qui leur permettraient de réparer les maux de la traite des Noirs; elle stimulerait et garantirait le développement de nouvelles possibilités économiques pour les Africains. Les missionnaires encouragèrent donc avec enthousiasme l'intervention européenne, particulièrement à partir des années 1870, en y voyant une entreprise moralement justifiée.

Religion africaine traditionnelle et domination coloniale

L'instauration de la domination coloniale en Afrique à partir de 1885 conduisit à la diffusion de l'influence européenne à l'intérieur du continent, alors qu'auparavant elle s'était concentrée le long de la côte. Toute l'intervention européenne pendant la période coloniale était fondée sur le postulat que, pour apporter le progrès, il fallait transformer, sinon détruire entièrement, la culture africaine. Et, comme la culture africaine était intimement liée à la religion, il est facile de voir que la politique coloniale européenne pouvait se heurter violemment à certains des principes de la religion traditionnelle qui constituaient les bases mêmes de la société en Afrique. Dès le début, cette religion traditionnelle fut soumise à un défi et à une épreuve qui concernaient sa subsistance et son renforcement.

Avant l'instauration de la domination coloniale, les missionnaires avaient été les porte-parole de la culture occidentale, à peu près jusqu'au début des années 1890; et, dès le commencement, ils avaient exprimé une attitude très nette vis-à-vis de la religion africaine. Ils voulaient convertir les Africains non seulement au christianisme, mais aussi à la culture occidentale, dont ils estimaient qu'elle était pétrie de christianisme et profondément marquée par lui. De fait, dans l'esprit de la plupart de ces missionnaires convaincus, il n'y

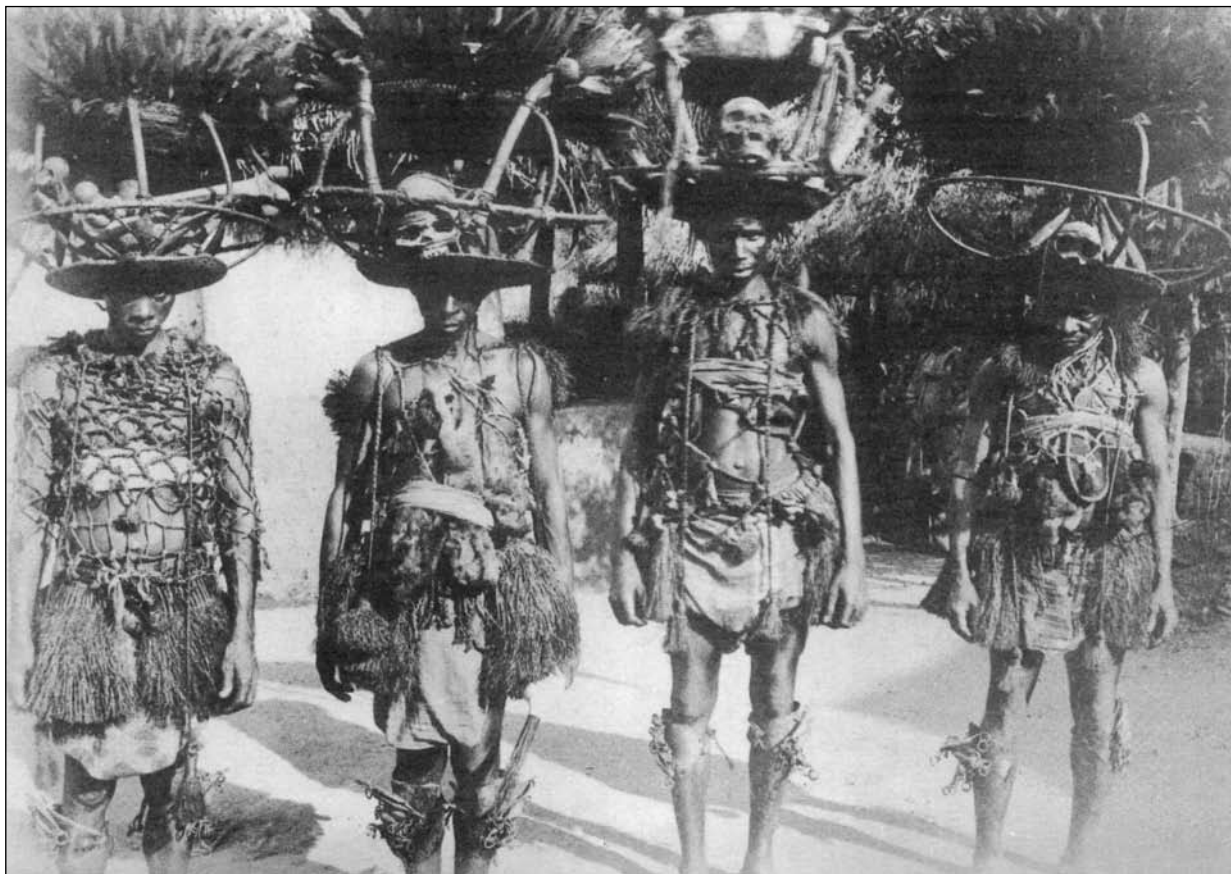
5. R. Oliver et G. Mathew (dir. publ.), 1971, p. 69.

avait aucune distinction entre les deux choses ; mais, tout en ne distinguant pas entre leur religion et leur culture, ils travaillaient sans relâche à convertir les Africains à un mode de vie dans lequel la religion était séparée des autres aspects de la vie. Ils enseignaient à leurs nouvelles ouailles que la vie pouvait être divisée en sphère spirituelle et en sphère séculière, enseignement qui contredisait la base même de la culture africaine, c'est-à-dire l'unité de la religion et de la vie. Par un tel enseignement, les missionnaires essayaient d'attaquer le ciment même qui donnait leur cohésion aux sociétés africaines. Le danger fut perçu très tôt par de nombreux chefs africains clairvoyants, qui s'opposèrent initialement à la pénétration des missionnaires dans leurs sociétés, voyant dans leur présence un défi et une menace pour les formes traditionnelles de l'autorité. Les missionnaires, comme les administrateurs coloniaux, prêchaient contre la croyance aux esprits, aux forces surnaturelles et aux dieux, à la sorcellerie, aux sacrifices, aux rituels, aux tabous et à la vénération des ancêtres ; ils affaiblissaient ainsi l'influence des chefs rituels traditionnels africains, comme les prêtres, les prêtresses, les magiciens, les faiseurs de pluie et les monarques divins. Les administrateurs coloniaux introduisirent aussi la médecine occidentale et attaquèrent les coutumes « païennes », ce qui affaiblit la position des docteurs et des guérisseurs traditionnels. L'ordre ancien fut donc sérieusement menacé et, dans de nombreux secteurs de la société africaine, on s'efforça de le défendre et de le protéger.

Bien que les administrateurs coloniaux se soient intéressés en premier lieu au contrôle politique, économique et social de leurs territoires, les questions concernant la religion ne pouvaient être exclues de leurs préoccupations essentielles. L'enseignement des missionnaires était partagé par les puissances coloniales et, d'une façon générale, les administrateurs coloniaux adoptèrent une attitude hostile vis-à-vis de certaines pratiques religieuses ; ils essayèrent de les abolir tout en supprimant certains cultes. Ils cherchèrent à éliminer la croyance en la sorcellerie, ainsi que des pratiques comme l'épreuve du poison, destinée à détecter les personnes soupçonnées d'être coupables ou innocentes de crimes difficiles à prouver, ou comme l'« enlèvement » d'un cadavre pour découvrir la personne ou les personnes soupçonnées d'avoir provoqué la mort d'un individu par sorcellerie ou envoûtement.

Les Africains réagirent de nombreuses façons à ces attaques. En premier lieu, ceux qui n'avaient pas été convertis s'opposèrent à la domination coloniale et défèrent les missionnaires, qui condamnaient leurs pratiques traditionnelles, en continuant simplement à suivre leurs croyances et à pratiquer les rites essentiels soit ouvertement, soit clandestinement. Quant à ceux qui s'étaient convertis au christianisme et dont les croyances et les attitudes étaient fortement influencées par le nouvel enseignement, ils exprimèrent leur résistance en intégrant certaines des croyances traditionnelles à leur nouvelle foi.

Les Africains utilisèrent leur religion comme une arme pour résister à la domination coloniale et à la menace qu'elle faisait peser sur leurs valeurs ; ils s'appuyèrent souvent sur la magie, sur l'intervention de leurs ancêtres et de leurs dieux pour combattre l'oppression coloniale. Pendant les deux



20.2. *Membres d'une société secrète en Sierra Leone.* [Photo: Royal Commonwealth Society.]

premières décennies du XX^e siècle, les guerriers igbo du sud-est du Nigéria employèrent de tels moyens pour se défendre contre les envahisseurs étrangers. On peut citer ici l'exemple des Ezza de la division Abakaliki, des Uzuakoli et des Aro⁶. Certains cultes constituaient clairement un centre de résistance à la domination coloniale, comme les Mwari en Rhodésie du Sud (actuel Zimbabwe) ou des sociétés secrètes comme le Poro en Sierra Leone (voir fig. 20.2) et dans d'autres pays d'Afrique. Des guerres magiques se produisirent aussi à Madagascar et dans le bassin du Congo. En Afrique orientale, et particulièrement au Kenya, des prophètes surgirent pour fournir une stimulation⁷ spirituelle et résister au colonialisme, comme dans le district de Machakos, au sein du peuple kilungu, dans les premiers mois de 1922 (voir chapitre 26 ci-après).

L'un des mouvements les mieux connus pour avoir utilisé à la fois la religion et la magie afin de résister à l'oppression et à la domination coloniale fut, comme nous l'avons vu plus haut, le mouvement maji maji en Afrique-Orientale allemande, pendant la première décennie de notre siècle⁸ (voir chapitre 7 et fig. 7.1). Malgré son échec, ce mouvement démontra que la religion africaine traditionnelle pouvait mobiliser les forces face à la pression européenne et qu'elle n'était pas une force fragmentaire confinée dans quelques localités. En outre, il sema les germes du nationalisme africain, qui allait ultérieurement croître et s'épanouir dans la lutte pour l'indépendance, jusqu'à la fin de la domination coloniale dans les années 1960.

Le culte nyabingi était un culte semblable à celui des Maji Maji. Il couvrait lui aussi une vaste zone et dépassait les frontières ethniques et régionales. On le trouvait au Rwanda, au nord-ouest du Tanganyika (actuelle Tanzanie) et en Ouganda. À l'instar des adeptes du mouvement maji maji, ceux du culte nyabingi croyaient que le pouvoir de ses produits médicinaux pouvait neutraliser l'effet des balles européennes et l'on y partageait la même foi dans la possession par les esprits des ancêtres légendaires. Ce culte commença à la fin du XIX^e siècle, prit de l'importance jusqu'en 1928, année où il se transforma en un mouvement de révolte contre l'occupation européenne dans la région de Kigezi, en Ouganda (voir fig. 7.1). Comme le dit E. Hopkins, « le mouvement parvint à bloquer les efforts administratifs de trois puissances coloniales pendant près de vingt ans, jusqu'à son élimination en 1928⁹ ».

Les Allemands — puis les Belges (qui prirent le contrôle du Rwanda après la première guerre mondiale) — ne réussirent pas à en venir à bout; même après l'écrasement du soulèvement de 1928, le culte subsista jusqu'à sa suppression finale en 1934.

D'autres cultes purent résister à la pression européenne en faisant revivre certains aspects de la religion traditionnelle et en les combinant avec des idées empruntées au christianisme. Ainsi du culte mumbo, utilisé par les

6. Voir A. E. Afigbo, 1973.

7. La fondation d'églises indépendantes, distinctes des églises missionnaires contrôlées par les Européens, exprimait le même type de protestation.

8. Pour plus de détails, voir chapitre 7 du présent ouvrage.

9. E. Hopkins, dans: R. I. Rotberg et A. A. Mazrui (dir. publ.), 1970.

Gusii, près du lac Victoria, au Kenya, comme un rempart à leur révolte — commencée en 1900 — et contre le colonialisme britannique¹⁰ (voir fig. 7.1).

En Gold Coast (actuel Ghana), l'administration coloniale britannique adopta une attitude hostile à l'égard de certaines pratiques religieuses, les abolit et s'efforça d'éliminer certaines divinités et leurs cultes. C'est ainsi que le culte de Katawere, déité tutélaire d'Akim Kotoku, fut interdit par le gouvernement en 1907¹¹. Antérieurement, dans les années 1880, le gouvernement allemand avait détruit les sanctuaires de Ketekrachi dédiés à Denteh, dont le prêtre fut jeté en prison et exécuté. L'administration coloniale britannique contraignit les Krobo à abandonner leurs zones de peuplement, sur le mont Krobo, en anéantissant ces dernières et détruisit les sanctuaires de Kotoklo et de Nadu, voués au culte de leurs divinités tutélaires.

L'administration coloniale entreprit de lutter contre la croyance à la sorcellerie et s'efforça de la faire disparaître au moyen d'ordonnances et de mesures visant à mettre fin aux mouvements africains qui luttèrent par des techniques traditionnelles contre la sorcellerie. Malgré l'action conjuguée des missionnaires et des administrateurs coloniaux, la croyance à la sorcellerie persista tant parmi les convertis que les non-convertis et les Africains continuèrent à traiter le problème à leur façon.

Parmi plusieurs des nouveaux cultes apparus en Afrique occidentale pour protéger les gens contre la sorcellerie, il faut mentionner l'*Aberewa* (vieille femme), culte de la Gold Coast interdit par l'administration coloniale en 1908. Le plus répandu des mouvements d'élimination de la sorcellerie fut le culte bamucapi de l'Afrique du Sud-Est et du Centre, qui gagna le Mozambique, le Nyasaland (actuel Malawi), les Rhodésies (actuels Zimbabwe et Zambie), le Tanganyika méridional (actuelle Tanzanie) et le Congo belge (actuel Zaïre) (voir fig. 8.1). Les membres de ce culte buvaient certains produits supposés les délivrer de la sorcellerie ou les préserver de ses atteintes¹². Le culte bamucapi prospéra au début des années 1930; il empruntait ses idées à la fois à la religion africaine traditionnelle et au christianisme.

Comme certains Africains persistaient à employer leurs méthodes traditionnelles pour lutter contre la sorcellerie, l'administration coloniale publia des ordonnances sur la sorcellerie. En Ouganda, par exemple, une « ordonnance sur la sorcellerie » fut passée en 1912 et réformée en 1921: les peines devenaient plus sévères, allant d'un à cinq ans de prison, et la possession d'articles de sorcellerie constituait désormais un délit¹³. Mais toutes ces ordonnances des autorités coloniales se révélèrent peu efficaces face à la sorcellerie, tout comme les condamnations des missionnaires et des Africains convertis.

Mentionnons à présent une autre attaque contre la religion africaine traditionnelle: les mesures prises contre les rites d'initiation à l'âge adulte des garçons et des filles. Pour les Africains, les rites d'initiation étaient destinés à préparer les jeunes garçons et les jeunes filles non seulement à l'âge adulte,

10. Pour plus de détails, voir chapitres 7 et 26 du présent ouvrage.

11. H. Debrunner, 1967, p. 255.

12. T. O. Ranger, dans: B. D. Barrett (dir. publ.), 1971, p. 132.

13. E. Hopkins, dans: R. I. Rotberg et A. A. Mazrui (dir. publ.), 1970, p. 311.

mais aussi à la communauté et à la vie sociale; les rites, de fait, constituaient un élément capital et vital de la vie sociale, culturelle et religieuse.

Dans de nombreuses parties de l'Afrique, les rites d'initiation comprenaient la circoncision pour les garçons et la clitoridectomie pour les filles, et c'était là la source des controverses les plus graves. Les missionnaires trouvaient ces rituels inacceptables — tant du point de vue des mœurs que de la théologie — et cherchaient souvent l'appui de l'administration coloniale pour lutter contre eux. Cette attaque équivalait à s'en prendre à la signification centrale de la conception africaine de l'homme et à l'organisation de la vie religieuse: la réaction des Africains fut tout aussi vive. Ce fut particulièrement en Afrique orientale que la question de la circoncision, et surtout de la clitoridectomie, provoqua les réactions les plus vives. Les missionnaires estimaient qu'il s'agissait d'une pratique abominable et essayaient d'obtenir de leurs nouvelles ouailles son élimination complète; mais, en ce qui concerne la circoncision des garçons, ils étaient prêts à s'en accommoder, pourvu qu'elle fût débarrassée de ses aspects « païens », « démoniaques » et « sataniques ».

C'est dans le diocèse de Masasi (Tanganyika méridional) et dans la province centrale du Kenya qu'il y eut les heurts les plus graves entre les missions chrétiennes et les peuples africains à propos de la circoncision (voir fig. 7.1). À Masasi, on poursuivit une politique d'adaptation et l'on essaya de modifier le *jando* (circoncision) et le *malango* (excision ou infibulation) en les pratiquant sous des auspices chrétiens et en éliminant tous les éléments estimés ou jugés « non chrétiens ». Cette politique évita un affrontement direct entre l'initiation traditionnelle et les missions chrétiennes, bien que l'Église omît un élément essentiel de l'initiation des filles, l'élongation du clitoris, et n'arrivât point à donner au *malango* la respectabilité que l'initiation traditionnelle lui garantissait. Elle reconnaissait cependant le besoin de ses membres d'être à la fois chrétiens et membres pleinement initiés de leurs communautés; cet objectif fut atteint à l'intérieur même de l'Église plutôt que contre elle¹⁴.

Mais, dans le cas de la province centrale du Kenya, la politique des missionnaires vis-à-vis de l'initiation provoqua un affrontement direct. Les Africains nourrissaient déjà un fort ressentiment contre l'administration britannique, qui leur avait pris de vastes étendues de leurs terres pour les mettre à la disposition des colons blancs. Ce déplacement avait coïncidé avec les activités d'un certain nombre de missions: la Scottish Mission (à Ukambani en 1891, à Gikuyu en 1898), la Mission évangélique luthérienne bavaroise (Ukambani, 1893), l'African Inland Mission (Ukambani, 1896), la Gospel Missionary Society (Nairobi, 1897), la Church Missionary Society et l'African Inland Mission (Nairobi, 1901), qui commencèrent à critiquer les traditions vénérées des Akamba, Meru, Tharaka, Masai et autres peuples — particulièrement l'excision initiatique des filles et la circoncision des garçons. La présence européenne signifiait donc une double pression: sur la terre, sur les traditions.

Ce que les missionnaires trouvaient particulièrement répugnant, c'était l'initiation des filles. Ils la critiquèrent violemment et la Church of Scotland

14. T. O. Ranger, dans: T. O. Ranger et I. Kimambo, 1972.

Mission, l'African Inland Church et la Gospel Missionary Society l'interdirent dans leurs églises en 1920 et 1921. La circoncision ne fut pas aussi durement attaquée, mais les missions exigèrent qu'elle fût effectuée dans des hôpitaux ou des domiciles privés. Quand la pression contre la clitoridectomie commença à monter, l'administration coloniale britannique reconnut qu'il s'agissait d'une pratique « nuisible » que l'« éducation » éliminerait progressivement. Mais les Africains sentaient que l'initiation masculine et féminine avait une profonde signification dans leur vie communautaire et que toute abolition, toute prohibition soudaines attenteraient gravement à leur sécurité psychologique, sociale et religieuse.

L'opposition à cette attitude négative des Européens vis-à-vis de l'excision se manifesta ouvertement au début des années 1920, à partir de 1923. Par exemple, des écoles indépendantes furent créées chez les Gikuyu, dont le but était de rétablir cette pratique et de fournir une éducation aux enfants que les écoles des missions n'admettaient pas à cause du problème de l'excision. En 1929, un chant de danse intitulé *muthirigu*, qui ridiculisait les missions et les chrétiens opposés à l'initiation, se répandit rapidement chez les Gikuyu, mais fut interdit par l'administration coloniale britannique l'année suivante. En outre, l'opposition africaine se manifesta par la sécession de nombreux membres des églises protestantes et anglicanes chez les Gikuyu, les Embu et les Meru. Une église indépendante, l'Église orthodoxe africaine, se créa en 1928, tandis qu'en 1930 un mouvement prophétique se répandait chez les Gikuyu, prêchant le jugement imminent de Dieu sur les Européens et les missions. Ce mouvement fut rapidement éliminé par l'administration coloniale.

L'opposition africaine continua à se manifester sous de nombreuses formes, y compris des troubles, des attaques contre les écoles des missions, des tentatives d'empêcher les prêtres de servir leurs offices, et même le meurtre d'un missionnaire à Kijabe. Cette opposition à l'attitude des missionnaires face à l'excision s'accompagnait de la montée d'un nationalisme croissant, qui déboucha finalement sur une résistance politique ouverte à la domination étrangère¹⁵. Chez les Akamba, les Embu et les Meru, cependant, le problème de l'initiation féminine ne souleva pas la même tension que chez les Gikuyu, mais la résistance se manifesta ici sous la forme d'écoles et d'églises indépendantes.

Toutes les attaques contre la religion africaine traditionnelle, et les réactions qu'elles provoquèrent, eurent pour résultat un net renouveau de cette religion dans les années 1930.

L'islam et la domination coloniale

Il semblerait que les choses aient été bien meilleures pour l'islam que pour la religion traditionnelle pendant la période de la domination coloniale. Dans les zones où dominaient les musulmans, avant l'arrivée des puissances coloniales, la loi islamique avait permis une uniformité plus territoriale

15. Pour une étude plus détaillée, voir F. B. Welbourn, 1961, p. 135-143.

qu'ethnique et elle imposait l'obéissance aux autorités¹⁶. Cela favorisait une administration et un commerce efficaces, et les musulmans pouvaient également faire du prosélytisme et convertir plus de gens.

Le développement des communications permit aux agents musulmans d'avoir accès à des régions qui étaient jusque-là restées hors de leur portée. Quand les voies commerciales d'Afrique occidentale furent réorientées du désert vers la côte, le nombre des musulmans, qui était resté très réduit sur la côte au début de la domination coloniale, commença à augmenter. L'accroissement continu du nombre des musulmans en Sierra Leone de 1891 à 1931 illustre bien ce fait: en 1891, ils constituaient 10 % de la population, en 1901 12 %, en 1911 14 %, en 1921 19,5 %, en 1931 26,12 %¹⁷.

La présence musulmane sur la côte occidentale fut ensuite accrue par les Ahmadiyya, qui effectuèrent un travail de missionnaire en suivant les routes maritimes côtières. Bien que jugés hérétiques par certains, ils jouèrent un rôle important en suscitant chez les musulmans un intérêt pour l'éducation occidentale.

L'attitude des autorités coloniales vis-à-vis de l'islam était mélangée. Tandis que certaines estimaient que c'était une forme de religion plus éclairée que la religion africaine traditionnelle, d'autres considéraient les institutions musulmanes comme des institutions sociales avancées et les utilisaient selon les intérêts de l'administration coloniale. Des tribunaux islamiques avaient donc le droit de siéger, et l'on donnait des pouvoirs étendus aux chefs musulmans dans certaines zones¹⁸. Les musulmans étaient employés par les administrateurs coloniaux à des postes subalternes (guides, agents, clercs), ce qui les mettait en contact étroit avec les peuples africains. Comme Trimmingham l'a fait observer, cela familiarisait les pratiquants de la religion traditionnelle « avec les caractéristiques extérieures de l'islam, rehaussait le prestige de la conversion à une religion favorisée, et fournissait aux agents islamiques des facilités pour l'exercice de leur propagande et diverses formes de pression¹⁹ » (voir fig. 20.3).

Mais l'islam n'avait pas les faveurs de toutes les autorités coloniales. Au Congo belge (actuel Zaïre), l'administration lui était particulièrement hostile, et voyait dans cette religion une menace pour sa mission de « christianisation » et de « civilisation ». Seules quelques mosquées furent autorisées à être construites, et les écoles musulmanes furent totalement interdites dans la colonie²⁰.

D'autres Européens, particulièrement les Français, essayaient d'imposer la culture européenne à leurs sujets, musulmans ou non musulmans, estimant qu'ils avaient l'obligation d'élever le niveau de la population colonisée en lui offrant les « bénéfices » de la culture française. À la différence

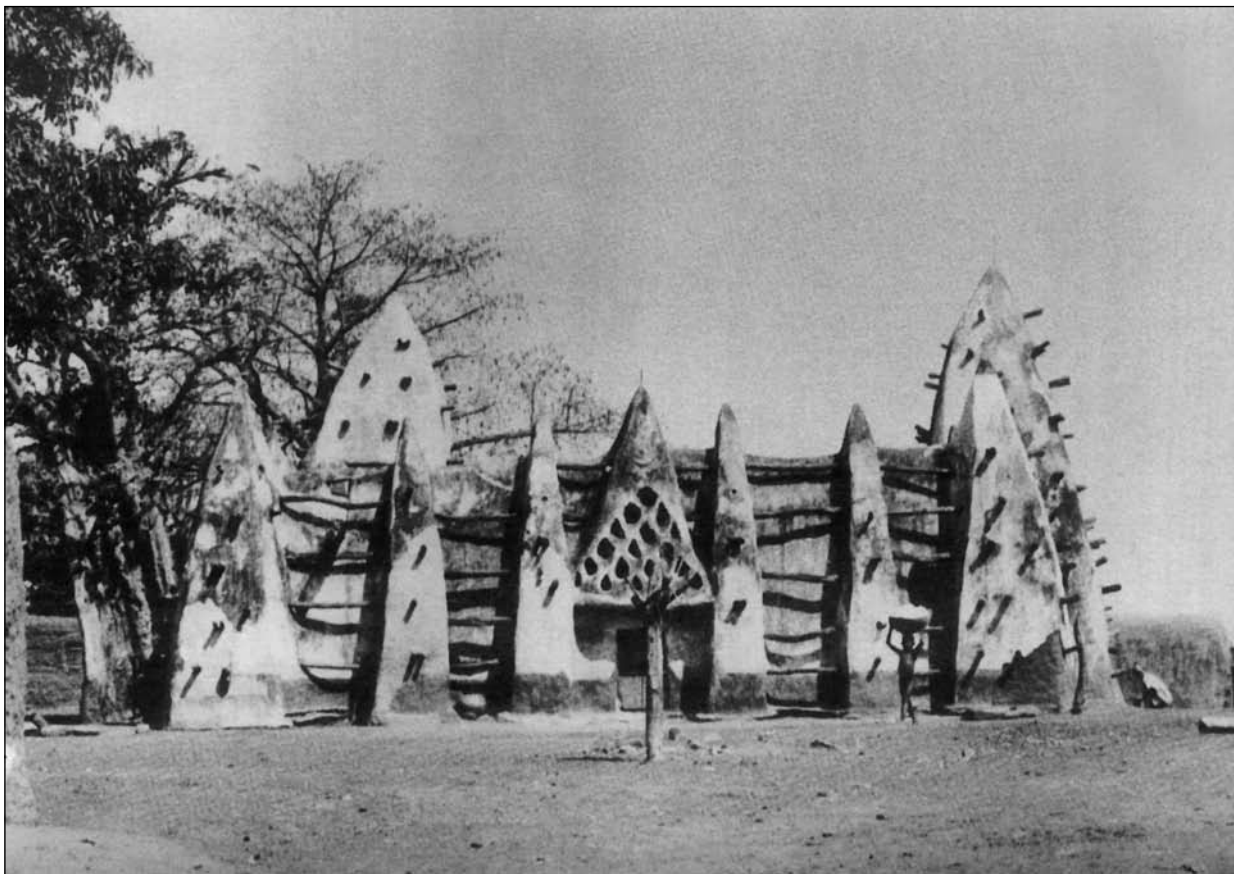
16. D. L. Wiedner, 1964, p.245-246.

17. J. S. Trimmingham, 1962, p.226.

18. Dans le nord du Nigéria, par exemple, où l'on tenta d'abord une politique de domination indirecte, le gouvernement britannique défendit le pouvoir des chefs musulmans. Les autorités coloniales se rangèrent derrière l'islam en tant que religion officielle du Nigéria septentrional.

19. J. S. Trimmingham, 1962.

20. Voir N. S. Booth, dans: N. S. Booth (dir. publ.), 1977, p.325.



20.3. *Façade d'une mosquée au nord du Ghana.* [Photo: Université de Washington.]

des Britanniques, dont la politique vis-à-vis des États musulmans était fondée sur la croyance que l'on pouvait s'assurer la coopération des chefs islamiques, les Français essayèrent d'abord de limiter les zones sous contrôle musulman lors de leur tentative de s'emparer de la majeure partie du Soudan occidental. Ils s'efforcèrent d'éviter l'emploi de l'arabe dans leur correspondance officielle et aidèrent même ouvertement ceux qui n'acceptaient pas le prosélytisme musulman, comme les Bambara. De plus, les Français prirent soin de s'assurer que des chefs musulmans ne seraient pas désignés pour diriger des peuples non musulmans. Pour s'opposer effectivement à la diffusion de l'islam et de la jurisprudence islamique, ils essayèrent aussi de renforcer la religion traditionnelle et de codifier le droit coutumier africain afin d'en faire un contrepoids²¹; mais, malgré leur crainte et leur hostilité, les Français étaient plus familiarisés avec l'islam qu'avec la religion traditionnelle; ne parvenant pas à réaliser leurs intentions hostiles, ils finirent par traiter avec les musulmans et par créer des instituts destinés à étudier la vie, les croyances, les pratiques et les institutions de l'islam²².

Les puissances coloniales étaient décidées à détruire de vastes États musulmans et les organisations religieuses islamiques, notamment en exaspérant leurs rivalités. Ainsi les Britanniques abolirent-ils le califat de Sokoto, en Nigéria du Nord, tandis que les Français encourageaient ouvertement les rivalités ethniques et dynastiques qui conduisirent à la désintégration de l'empire tukuloor (voir fig. 6.2). Ils favorisèrent aussi la prolifération des ordres sufi et refusèrent de reconnaître un calife pour tous les membres musulmans de la Tijaniyya en Afrique occidentale.

En Afrique occidentale, les deux puissances coloniales, France et Grande-Bretagne, étaient soucieuses et désireuses de garantir la liberté de culte aux musulmans sous certaines conditions. Elles souhaitaient vivement un islam d'Afrique occidentale, privé de toutes ses connexions internationales et de ses aspects universels. Les puissances coloniales désiraient par-dessus tout prévenir la constitution d'un mouvement panislamique qui aurait menacé leur domination, crainte qui devint réelle quand la Turquie se rangea aux côtés de l'Allemagne pendant la première guerre mondiale et quand le sultan ottoman ordonna, en tant que calife de tous les musulmans, une révolte généralisée contre les incroyants européens.

Ultérieurement, les puissances coloniales en vinrent à encourager l'islam, et non plus seulement à le tolérer. Elles préféraient avoir affaire à des Africains islamisés, plutôt qu'à des Africains christianisés. Comme le déclarait un fonctionnaire français en 1912: « Les nègres islamisés sont généralement des gens aimables, reconnaissants de la sécurité que nos armes leur ont apportée; ils ne pensent qu'à vivre en paix à l'ombre de notre pouvoir²³. »

L'influence modernisatrice de l'islam était également appréciée par les puissances coloniales, qui auraient déclaré qu'elles le considéraient comme

21. Voir J. F. A. Ajayi, n.d.

22. *Ibid.*; voir aussi M. Crowder, 1968, p. 359-361.

23. Cité dans J. F. A. Ajayi, n. d., p. 22.

« un pont entre le particularisme étroit de la société traditionnelle et les vastes impulsions et exigences de la vie moderne et des intérêts économiques²⁴ ». Les chefs musulmans dociles étaient donc encouragés et jouissaient souvent des faveurs officielles, comme des honneurs et des récompenses au niveau national. On leur construisait des mosquées et des écoles coraniques, on les aidait dans l'organisation de leur pèlerinage et de leurs voyages d'études; mais, en même temps, les musulmans qui ne suivaient pas la ligne officielle et montraient de l'opposition étaient mis au pas et fréquemment harcelés.

Quant aux musulmans eux-mêmes, ils étaient opposés à la domination coloniale pour des raisons à la fois religieuses et politiques. Bien que les administrations coloniales — celle des Français en particulier — fussent partiellement parvenues à obtenir l'appui des musulmans dans leurs territoires d'Afrique occidentale, il y avait un grand nombre de musulmans qui voulaient préserver la pureté de l'islam et ne pouvaient donc tolérer d'être soumis à des « infidèles » représentés par une administration chrétienne; de fait, ils voulaient débarrasser leur pays du colonialisme français. Un tel désir conduisit à la résurgence du mahdisme, dont le but était d'en finir avec la domination des incroyants. Le Mahdi, l'équivalent du Messie chrétien, était censé être celui qui viendrait sur terre instaurer un régime juste, en accord avec le dogme islamique, et qui débarrasserait la société de la tutelle des incroyants. Le mahdisme releva la tête dans de nombreuses parties des zones soudanaises d'Afrique occidentale; il fut l'expression du sentiment antifrançais en Haute-Guinée, en Mauritanie et au Sénégal, particulièrement de 1906 jusqu'à la première guerre mondiale.

Il y avait d'autres mouvements islamiques qui exprimaient des sentiments antifrançais ou une position anticoloniale: le Hamalliyya, fondé par le cheikh Hamallah, actif au Sénégal, au Soudan français, en Mauritanie et au Niger, et la confrérie des Sanūsiyya, fondée par Muḥammed bin 'Alī al-Sanūsī en Libye, qui devint la principale force de résistance contre le colonialisme italien. Entre 1860 et 1901, la Sanūsiyya se répandit en Tunisie, en Égypte, dans le Soudan central et au Sénégal.

La confrérie des Sanūsiyya avait développé toute une tradition d'opposition à la domination étrangère en Libye; ce n'était pas seulement un ordre religieux, mais aussi un mouvement politique. Elle était opposée à la domination turque, même si elle considérait le sultan turc comme le calife de toutes les terres musulmanes. La seule raison pour laquelle les Sanūsiyya ne prirent pas les armes contre la Turquie était le fait qu'une religion commune les unissait. Mais, dans le cas des Italiens, aucun lien de ce genre n'existait: l'ordre résista fermement à l'invasion italienne et dirigea la résistance libyenne de 1911 à 1932. Après que la Turquie eut renoncé à sa souveraineté sur la Libye en 1912, les Sanūsiyya assurèrent à eux seuls la direction et la responsabilité du mouvement de libération. Des mots d'ordre et des proclamations pour la direction de la résistance furent lancés au nom d'*Al-Hakuma al-Sanūsiyya*, le gouvernement Sanūsiyya. Au fil des années, la confrérie fut reconnue dans

24. *Ibid.*

d'autres terres musulmanes non seulement comme celle des libérateurs de la Libye, mais encore comme celle des combattants de la foi, les *mudjāhidūn*. K. Folayan a écrit à ce sujet: «Le rôle de l'ordre Sanusiya, qui a assumé la direction effective du mouvement de résistance libyen, en fait un exemple politiquement important de mouvement religieux devenu le fer de lance de la résistance à l'impérialisme occidental, et l'ordre détient réellement le plus long record de résistance en Afrique. De fait, son rôle ne s'acheva pas avec l'effondrement de sa force militaire et l'occupation italienne de la Libye en 1932. Dès la première année de l'indépendance (1951), au contraire, les Sanusiya continuèrent à assumer la défense de la Libye, comme la classe *effendiya* avait représenté le nationalisme de l'Égypte ou du Maghreb²⁵. »

Certains des adversaires les plus déterminés de l'invasion française de la Haute-Volta, à la fin du XIX^e siècle, étaient des musulmans, dont la plupart auraient dit aux Mosi de la région que les Blancs quitteraient leur pays dès que les Noirs deviendraient musulmans²⁶. De plus, les conquêtes de Samori Touré en Afrique occidentale et de Rabah dans la région du Tchad vers la fin du siècle dernier les opposèrent aux Européens, et contribuèrent à identifier l'islam à la résistance à la domination coloniale.

Mais, par ailleurs, l'islam prospéra sous cette domination à cause des nombreux avantages qu'il avait sur un christianisme imposé par les missionnaires, et aussi à cause de la désintégration de la vie traditionnelle provoquée par le colonialisme. Beaucoup de gens considéraient l'islam comme une religion autochtone, répandue par les Africains, dont les adhérents, loin de se couper de la communauté, se mêlaient intimement à elle. Il n'en allait pas de même avec les chrétiens, qui tendaient à créer leurs propres communautés séparées et suivaient un mode de vie essentiellement européen. Ce n'est donc pas un simple hasard si le mot *temne* (Sierra Leone) qui désigne à la fois les chrétiens et les Européens est potó²⁷. En outre, à la différence du christianisme, imposé par les missions, l'islam parvenait davantage à s'accommoder d'institutions sociales et religieuses traditionnelles en Afrique comme la magie, la divination, la polygamie et la vie communautaire. Devenir musulman n'exigeait par conséquent pas la rupture radicale avec la tradition sur laquelle les missionnaires chrétiens insistaient tant: l'islam «soulignait plus que le christianisme la cohésion, et moins la rivalité et la réalisation individuelle²⁸». Un autre point jouait en faveur de l'islam: avec tous les phénomènes destructifs qui avaient suivi la domination coloniale, le besoin d'une nouvelle base d'intégration sociale se faisait sentir, et l'islam fournissait une telle base puisqu'il possédait des ressources significatives pour ceux qui avaient perdu leurs racines traditionnelles. Commentant les causes de l'«explosion» de cette religion pendant cette période, N. S. Booth écrit: «Dans certaines zones, il a pu en être ainsi parce que l'islam était considéré comme une manière de résister à la domination politique et culturelle de l'Occident; dans d'autres, la politique coloniale l'a involontairement

25. K. Folayan, 1973, p. 56.

26. N. S. Booth, dans: N. S. Booth (dir. publ.), 1977, p. 323.

27. J. Karefa-Smart et R. Karefa-Smart, 1959, p. 19.

28. R. W. Hull, 1980, p. 146.

favorisé. Peut-être, d'une manière complexe, l'hostilité européenne envers l'islam et le fait que les Européens aient utilisé pour leurs propres desseins les musulmans et leurs institutions ont-ils contribué aux projets de l'islam. Être musulman pouvait être une manière d'obtenir des avantages au sein du système colonial et, en même temps, de marquer une certaine distance vis-à-vis de la culture occidentale. C'était une manière de faire partie d'une communauté mondiale respectée bon gré mal gré par les Européens, qui fournissait un centre d'adhésion de rechange, ainsi que la base d'une dignité indépendante. La pression d'une nouvelle culture et d'une religion étrangère tendait à renforcer le sentiment d'identité avec une culture et une religion qui, bien qu'originaires étrangères, avaient fini par être acceptées sur la scène locale²⁹. »

Mais cette acceptation n'avait pas impliqué l'abandon de la vision traditionnelle du monde pour autant: en fait, comme la chrétienté, l'islam était venu compléter les croyances et les pratiques traditionnelles plutôt que les supplanter. C'est pourquoi les « religions hôtes » tendaient à être en grande partie comprises dans le cadre des notions fondamentales qui soustendaient la religion traditionnelle des Africains. Ainsi, l'islam signifiait pour la plupart des musulmans africains l'une des nombreuses manières d'être religieux, l'islam complétant la religion traditionnelle, celle-ci compensant certaines des lacunes de l'islam.

Il y avait cependant quelques changements fondamentaux dans la vision traditionnelle de l'islam chez les musulmans africains. L'article de foi islamique concernant le Jugement dernier et la séparation des croyants des incroyants dans la vie future diffère fortement des idées traditionnelles, qui soulignent la communauté d'existence avec les ancêtres morts. L'islam est considéré comme possédant une nouvelle source de pouvoir, visant à la réalisation de la totalité de la vie, à la guérison et à l'amélioration au sein de la communauté.

Le christianisme à l'époque coloniale

L'instauration de la domination coloniale aida considérablement l'œuvre des missionnaires. En premier lieu, administrateurs coloniaux et missionnaires partageaient la même vision du monde et venaient de la même culture. En deuxième lieu, l'administration coloniale était favorablement disposée vis-à-vis du travail des missionnaires et subventionnait souvent les écoles des missions. En troisième lieu, l'imposition du contrôle colonial sur chaque territoire assurait la paix et l'ordre grâce auxquels les missionnaires pouvaient compter sur la protection de l'administration. En quatrième lieu, l'introduction de moyens de communication efficaces, l'instauration d'une économie monétaire stimulèrent le commerce et contribuèrent à faire régner un nouveau mode de vie qui allait s'imposer à toute l'Afrique, mode de vie caractérisé par l'effondrement des communautés au profit de l'individualisme. D'une manière générale, on peut dire que les missions chrétiennes en Afrique étaient les alliées et le complément de l'impérialisme européen; l'activité missionnaire

29. N. S. Booth, dans: N. S. Booth (dir. publ.), 1977, p. 320.

faisait partie de la progression ou de la pénétration de l'Occident dans le monde non occidental.

Le christianisme, religion des conquérants, était considéré comme la source du pouvoir de l'homme blanc. Il donnait pour le moins accès à l'éducation, à l'emploi, à la puissance et à l'influence dans le monde qui était le sien. Le fer de lance du message des missionnaires était la particularité du christianisme, notamment tel qu'il était compris et interprété par les missions européennes. Recourant à la parole (à l'évangélisation directe), à la scolarisation et aux œuvres médicales, les missionnaires obtinrent de nombreuses conversions, et la fin du XIX^e siècle fut marquée par un formidable succès des missions chrétiennes. En conséquence, de nombreuses communautés chrétiennes surgirent là où il n'en existait pas auparavant, et beaucoup d'Africains convertis prirent en main l'évangélisation de leur peuple. La transcription écrite de nombreuses langues africaines et l'enseignement des langues européennes dans les écoles favorisèrent l'alphabétisation un peu partout en Afrique. Avec la transcription écrite des langues africaines, la littérature écrite fit son apparition dans de nombreuses langues d'Afrique.

Le rapport étroit du christianisme et de l'éducation ne saurait être assez souligné, car c'est grâce aux innombrables écoles fondées par les missionnaires que beaucoup d'Africains entrèrent en contact avec la chrétienté. De fait, dans de nombreuses parties de l'Afrique, l'école était l'Église. L'importance des écoles pour l'entreprise missionnaire a bien été soulignée par Élias Shrenk: «Si nous avions une nation, avec une éducation régulière, capable de lire et d'écrire, mes plans pour l'œuvre des missions seraient différents. Mais à présent je suis convaincu que l'ouverture d'écoles constitue notre tâche principale. J'ai une piètre opinion des chrétiens qui ne sont pas capables de lire la Bible. Le plus petit écolier a vocation missionnaire et instaure avec les adultes une relation qui n'existerait pas sans elle³⁰. »

Les missionnaires jouèrent un rôle important dans l'introduction de l'économie monétaire en Afrique. Les missions développèrent des plantations dans de nombreuses parties de l'Afrique; aux cultures vivrières locales, elles ajoutèrent d'autres cultures et aidèrent à la diffusion du cacao, du café, du tabac, du coton et de la canne à sucre. Et, surtout, le christianisme diffusa des idées nouvelles. Celles-ci, à vrai dire, n'étaient pas entièrement neuves, et il y avait des points de convergence entre ce que prêchaient les missionnaires et les croyances des Africains, comme la croyance en Dieu et l'obéissance à la volonté de celui-ci en tant que juge suprême et créateur de l'homme.

Cependant, les missionnaires avaient une attitude négative vis-à-vis de la culture et de la religion africaines; dès le début, ils étaient décidés à les détruire. Ils prêchaient que le seul dieu véritable était celui dont la nature et l'essence avaient été révélées dans la Bible, et que tous les autres dieux n'étaient que des illusions; ils affirmaient que le fils de Dieu, Jésus-Christ, était la révélation suprême et l'unique sauveur de l'humanité, que l'Église était l'unique dispensatrice de la grâce divine et qu'en dehors d'elle il n'y

30. Cité par H. Debrunner, 1967, p. 145.

avait point de salut. Les missionnaires européens considéraient donc comme un devoir divin d'amener tous les peuples dans le domaine de la grâce et du salut.

Armés de la conviction de posséder l'unique vérité, ils condamnaient tout ce qui était « païen ». Ils prêchaient contre toutes les formes de pratiques traditionnelles : versement de libations, célébration de cérémonies d'apparat, danses et jeux de tambour, cérémonies traditionnelles de rites de passage, comme le franchissement du seuil par le nouveau-né, les rites de la puberté pour les filles et les coutumes associées aux morts et aux enterrements. Ils niaient également l'existence des dieux, des sorcières et autres personnes surnaturelles auxquelles croyaient les Africains. D'une façon générale, devenir chrétien signifiait dans une large mesure cesser d'être africain et prendre comme point de référence la culture européenne. Ainsi le christianisme avait-il un effet désintérateur sur la culture africaine.

La réaction africaine aux efforts des missionnaires s'exprima de trois façons différentes : acceptation, rejet et adaptation. Il ne fait aucun doute que de nombreux Africains acceptèrent volontiers la nouvelle foi et que le christianisme gagna bien plus d'adeptes en Afrique pendant cette période qu'il ne l'avait fait dans les deux ou trois siècles précédents. Le premier groupe d'Africains à embrasser le christianisme fut celui que l'on considérait comme des parias et les individus rejetés, tels les lépreux et tous ceux qui souffraient de diverses formes d'invalidité sociale dans les sociétés africaines traditionnelles. Appartenaient à cette catégorie ceux qui avaient rompu certains tabous traditionnels et fuyaient les persécutions, ainsi que les mères ayant donné naissance à des jumeaux dans des sociétés où existait un tabou contre les naissances jumelles. Ces mères trouvaient refuge avec leurs enfants dans les établissements des missions. Les parias n'avaient rien à perdre en se convertissant ; bien au contraire, les enseignements des missionnaires sur l'égalité et la fraternité leur donnaient espoir, confiance et inspiration. Ils accueillirent avec ferveur « l'idée que l'on ne doit pas accepter de manière fataliste sa position dans la vie comme si elle échappait à tout contrôle humain³¹ ».

L'expansion du christianisme à l'époque coloniale n'était pas due exclusivement aux initiatives des missionnaires. Les convertis, catéchistes et ministres du culte africains diffusaient avec zèle leur nouvelle religion, tandis que certains chefs traditionnels, comme Lewanika et Lobengula, apportaient toute l'aide voulue aux missionnaires. Cette expansion est donc due en bonne partie au zèle des Africains convertis, particulièrement pendant la période qui suivit 1914. Il y avait d'innombrables exemples d'évangélistes africains quittant leurs propres groupes ethniques pour travailler comme missionnaires. Ainsi, les évangélistes baganda enseignèrent-ils le christianisme à d'autres peuples, comme les Banyakare, les Bakiga, les Batoro, les Bagisu et les Langi, et se rendirent-ils jusqu'au Rwanda et au Congo belge (voir fig. 7.1). L'un des plus célèbres était le chanoine Apolo Kivebulaya (1866-1933), qui travailla chez les Pygmées comme missionnaire au Congo belge de

31. R. W. Hull, 1980, p. 143.

1896 à 1899, puis de 1915 à 1933³². En Afrique occidentale, l'évêque yoruba Samuel Ajayi Crowther travailla dans la vallée du Niger. Le prophète libérien itinérant William Wade Harris (voir fig. 20.4) voyagea à travers la Côte-d'Ivoire et le district d'Apolonia en Gold Coast de 1910 à 1915 et convertit quelque 100 000 personnes. Expulsé de la Côte-d'Ivoire, il se retira en Gold Coast; ses activités dans les deux pays aboutirent à la création de l'Église harriste en Côte-d'Ivoire et de l'Église des Douze-Apôtres en Gold Coast³³.

Il y avait aussi les Africains, déjà évoqués plus haut, qui rejetaient globalement le message chrétien et restaient attachés aux traditions religieuses et culturelles de leurs ancêtres, y voyant plus de signification que dans ce que les missionnaires prêchaient. Certains d'entre eux participaient aux persécutions et au rejet des Africains convertis, mais d'autres réalisaient aussi les sacrifices et les observances destinés à maintenir l'harmonie entre les êtres humains et les forces spirituelles. C'est dans leurs rangs que se trouvaient les chefs religieux et culturels, ainsi que les guérisseurs; ce sont eux qui sont en grande partie responsables de la préservation des valeurs africaines et qui nous fournissent des connaissances sur les cultures africaines traditionnelles.

Les églises séparatistes

Enfin, il y avait ceux qui choisissaient de s'adapter à la nouvelle religion en fondant ce que l'on a appelé les églises séparatistes ou indépendantes. Ce processus constitue la quatrième étape de l'histoire du christianisme en Afrique. Ces églises étaient de deux types: celles qui étaient issues d'une scission avec des églises indépendantes existantes et celles qui avaient surgi indépendamment de tout groupe religieux existant. Dans la plupart des cas, ces églises cherchaient à intégrer une part importante des croyances et des pratiques africaines à la vie chrétienne, part plus importante qu'il n'était permis dans les églises placées sous le contrôle des missions. Elles étaient une expression du désir des Africains de trouver « un lieu où se sentir chez soi » et d'inclure des notions religieuses africaines dans leurs liturgies chrétiennes. L'une des causes les plus importantes de l'apparition de ces églises fut la traduction de la Bible en de nombreuses langues africaines, ainsi que la lecture et l'interprétation données par les Africains des Écritures saintes. Sur la base de leur propre compréhension de celles-ci, les Africains formèrent ou fondèrent leurs propres églises, mettant ainsi un terme au monopole d'interprétation scripturale qui avait été si longtemps celui des missionnaires.

Les églises en rupture représentaient en partie la réaction ou l'adaptation africaine au colonialisme et avaient un caractère émancipateur. Elles proliférèrent et attirèrent les nationalistes africains, particulièrement dans les zones de peuplement européen, où la répression politique était intense. On peut citer ici l'exemple des églises « éthiopiennes » d'Afrique du Sud, qui défendaient les droits politiques des Africains et le progrès autonome de l'Afrique. Nehemiah Tile rompit avec l'Église de la mission méthodiste

32. Voir A. Luck, 1963.

33. Pour plus de détails, voir G. M. Haliburton, 1971.



20.4. *L'évangéliste libérien d'Afrique occidentale, William Wade Harris (vers 1865-1929).*
[Photo: © Methodist Missionary Society.]

en 1882 et fonda, deux ans plus tard, l'Église tembu³⁴, l'une des premières églises indépendantes jamais créées en Afrique. L'autre — la première à être appelée « éthiopienne » — fut fondée en 1852 par un pasteur wesleyan, Mangena M. Mokone, encore une fois en Afrique du Sud. Le mouvement « éthiopien » se répandit dans d'autres parties d'Afrique méridionale et orientale.

Dans d'autres régions de l'Afrique coloniale, les églises en rupture exprimèrent souvent une hostilité déclarée à l'administration coloniale. John Chilembwe, par exemple, fonda sa Province Industrial Mission au Nyasaland (voir fig. 20.5) et attaqua violemment les pratiques coloniales britanniques en matière d'impôts et de recrutement militaire ; il finit par mener une lutte armée contre l'administration coloniale anglaise, avant d'être capturé et exécuté en 1915. À peu près à la même époque, le mouvement de la Tour-de-Guet commença à se développer ; parti du Nyasaland, il se répandit en Rhodésie du Sud (actuel Zimbabwe) chez les Shona et devint un mouvement religieux aux accents politiques très marqués. Le mouvement africain de la Tour-de-Guet, qui se répandit en Afrique centrale et au Congo, était différent ; ses origines renvoient à l'Église séparatiste fondée par Elliot Kamwana dans le nord du Nyasaland en 1908. Il se fit connaître comme le mouvement Kitawala (Royaume) ou Église de la Tour-de-Guet ; en Rhodésie du Nord (actuelle Zambie), ses prêcheurs millénaristes prédisaient l'effondrement total du colonialisme et la fin du monde³⁵.

Des processus semblables se déroulèrent dans d'autres parties de l'Afrique, particulièrement à la veille de la première guerre mondiale. L'exemple de William Wade Harris en Afrique occidentale a déjà été étudié. Simon Kimbangu (voir fig. 20.6) fonda son « Église de Jésus-Christ-sur-la-Terre par le prophète Simon Kimbangu » en 1921 au Congo belge (actuel Zaïre). Ses partisans refusèrent de payer des impôts à l'administration coloniale et déclarèrent vouloir se soustraire au travail forcé restitué par celle-ci. Ces actes constituaient une véritable menace pour l'administration belge et, pour éviter un soulèvement général du pays, Simon Kimbangu fut arrêté et gardé en prison jusqu'à sa mort, en 1951. Mais le kimbanguisme continua à se répandre jusqu'au bas cours du Congo³⁶. Le mouvement néokimbanguiste dénommé Mission des Noirs, fondé par Simon-Pierre Mpadi, et qui se fit connaître sous le nom de « Khakista », se répandit du Bas-Congo jusqu'au Congo français (aujourd'hui République populaire du Congo) et en Oubangui-Chari (actuelle République centrafricaine).

D'une orientation semblable aux mouvements fondés par Kimbangu et Mpadi furent les mouvements fondés en Ouganda par un ex-soldat des King's African Rifles, Ruben Spartas Mukasa, qui consacra sa vie à œuvrer à la rédemption de toute l'Afrique au prix de sa personne. Son Association progressiste africaine, l'Armée chrétienne pour le salut de l'Afrique et une

34. Voir B. G. M. Sundkler, 1961, p. 38-39.

35. Pour plus de détails, voir chapitre 27 du présent ouvrage.

36. *Ibid.*



20.5. *Le révérend John Chilembwe et sa famille (1860/1870-1915), chef de la révolte de 1915 au Nyasaland.*

[Photo: © Edinburgh University Press.]



20.6. *Le prophète Simon Kimbangu (vers 1890-1915), fondateur de l'Église-de-Jésus-Christ-sur-la-terre, au Congo belge.*

[Photo : Mgr T. Tshibangu.]

branche de l'Église orthodoxe africaine qu'il créa, tout cela exprime bien le but social et politique de ces mouvements. Au Nyasaland, Jordan Nguma fonda l'Église Dernière de Dieu et de son Christ, qui puise à la même inspiration que celle de Mukasa en Ouganda.

D'autres églises, dans l'esprit de la Réforme, soulignaient certains aspects de la théologie chrétienne que les églises fondées par les missions avaient négligés. Les églises sionistes d'Afrique du Sud s'attachaient à la possession par le Saint-Esprit, à la guérison et à la prophétie. Elles se répandirent partout en Afrique méridionale et orientale. Le Dini ya Roho (l'Église du Saint-Esprit)³⁷, qui se développa chez les Abaluyia du Kenya et fut fondée par Jacob Buluku et Daniel Sande en 1927, considérait le baptême par le Saint-Esprit, le don de parler en langues et la libre confession des péchés comme une condition nécessaire pour appartenir à leur église. Alfayo Odongo soulignait aussi le rôle du Saint-Esprit en fondant son Église Joroho (Saint-Esprit) chez les Luo du Kenya en 1932. Plusieurs églises africaines et aladura, en Afrique occidentale, s'attachaient également à la possession par le Saint-Esprit.

Certaines églises avaient des buts plus limités. En 1910, la Mission Nōmiya Luo fut fondée par Johana Owalo chez les Luo du Kenya occidental; l'Église adopta la circoncision et en fit une condition du salut. Bien que la circoncision ne fût pas dans les traditions des Luo, l'Église voulut l'introduire pour garder le précédent biblique³⁸. D'autres églises se créèrent spécialement pour ceux qui n'avaient pas été capables d'observer les recommandations des églises missionnaires à propos de la monogamie et avaient été exclus, ainsi que pour ceux qui ne pouvaient pas s'intégrer à ces églises parce qu'ils étaient déjà polygames. À titre d'exemple, on peut citer l'Église nationale africaine³⁹ qui prospéra dans le district Rungwe du Tanganyika dans les années 1930.

Le christianisme africain

À côté de ces églises, d'autres avaient surgi qui n'étaient pas le produit de l'apaisement de l'angoisse ou de la pression sociale, mais qui tiraient leur inspiration d'une idéologie plus positive. Dès les premiers jours de l'arrivée du christianisme en Afrique, certains convertis avaient accepté la nouvelle foi en bloc. D'autres, au contraire, l'acceptaient sur la base de ce qu'ils connaissaient déjà et comprenaient le christianisme à partir des concepts fondamentaux de la religion africaine traditionnelle, liant le message du Christ à leurs besoins religieux profonds.

Dans ces conditions, le christianisme ne venait pas simplement remplacer les croyances et les pratiques religieuses traditionnelles, il les complétait. En d'autres termes, certains chrétiens africains utilisaient des aspects du christianisme pour renforcer des aspects des croyances traditionnelles qui avaient besoin d'être raffermies, tout en recourant aux croyances traditionnelles pour renforcer des aspects du christianisme jugés insuffisants. Ainsi

37. O. Odinga, 1967, p. 69.

38. E. S. Atieno-Odhiambo, 1974. p. 10-11.

39. T. O. Ranger, n. d., p. 16-20.

en arrivaient-ils à ce qu'ils croyaient sincèrement être une religion pleine de sens, et leur christianisme peut-il être considéré comme une expression du mode d'être religieux africain. C'est pourquoi nous l'avons appelé « christianisme indigène ».

À sa base, il y a une expression de créativité religieuse et d'intégrité culturelle, et non une simple réaction, une simple réponse, une simple adaptation à des stimuli extérieurs, comme certains spécialistes tendent à le croire. Généralement, et à quelques exceptions près, l'explication de l'apparition et de la prolifération des mouvements chrétiens indigènes renvoie à des facteurs extérieurs à ces mouvements, ce qui leur donne une rationalité fonctionnelle ou, au contraire, une physionomie aberrante et irrationnelle. De telles interprétations ne sont pas totalement dénuées de validité, mais tendent à surestimer le rôle des facteurs externes dans l'apparition de ces mouvements, car, lorsqu'on les appelle « églises indépendantes », on sous-entend qu'il existe, hors de leurs sphères, un point de référence plus important.

Ayant eu l'audace de lier le christianisme à la tradition africaine, les Églises indigènes satisfont la faim spirituelle de leurs adhérents en représentant l'Évangile d'une manière compatible avec la vision du monde traditionnelle des Africains ; on peut donc les comprendre à l'intérieur même de cette vision du monde.

Diverses formes de croyances et de foi sont ici proposées pour satisfaire les besoins spirituels et émotionnels des membres de l'Église, permettant ainsi au christianisme, comme dans la religion traditionnelle, de toucher toutes les dimensions de la vie humaine et de combler tous les besoins de l'homme. Parmi ceux-ci, il y a le désir de guérison, notion dont on ne soulignera jamais assez le caractère central dans la religion traditionnelle et dans le christianisme indigène. La guérison contribue à la plénitude de l'homme et la religion est essentielle à cet égard. Indépendamment de la guérison, les besoins religieux de divination, de prophétie et de vision sont également satisfaits, car l'on croit fermement que Dieu révèle l'avenir et les causes de l'infortune par le biais de visions. Alors que les églises des missions nient l'existence de forces mauvaises comme la sorcellerie et l'envoûtement, les églises indigènes la reconnaissent et assurent une protection chrétienne contre ces puissances négatives en croyant profondément que Jésus-Christ peut réellement protéger et guérir.

La reconnaissance de la réalité des forces mauvaises comme la sorcellerie constitue à la fois une acceptation de la vision africaine du monde et une réminiscence de l'univers de la Bible, qui reconnaissait l'existence des démons, des esprits malins, des principautés, des puissances et des maîtres de l'obscurité ici-bas. Nier de tels pouvoirs, comme le faisaient les missionnaires, c'était être occidental, mais pas forcément biblique puisque la Bible reconnaît ces pouvoirs tout en proclamant que Dieu les domine.

L'apparition de ces églises a donné aux Africains l'occasion de développer un christianisme propre et autonome : un christianisme vraiment africain. Et cela a été accompagné de la naissance d'une première théologie africaine. Ces Églises ont franchi les barrières ethniques, et même internationales, et

ont uni de nombreux peuples dans une foi et une pratique communes. À une époque de changements terriblement profonds et radicaux dans la vie africaine, elles ont fourni à beaucoup une protection religieuse ou culturelle.

Citons ici quelques exemples d'églises chrétiennes indigènes qui ont fait leur apparition pendant la période coloniale et qui sont encore fort actives aujourd'hui: l'Apostolowa Fe Dedefia Habobo (Société de la révélation apostolique) en Gold Coast; l'Église nègre du Christ au Nigéria et l'Église des Banzie au Gabon; le Dini ya Nsambwa (l'Église des Ancêtres) au Kenya, ainsi que Calici ca Makolo (l'Église des Ancêtres) au Nyasaland; l'originale Église de l'Oiseau-Blanc chez les Zezuru de la Rhodésie du Sud; l'Église du Christ pour l'union des Bantu et la protection des coutumes bantu en Afrique du Sud; l'Église des Noirs au Congo et l'Église herero de l'Afrique du Sud-Ouest, dans l'actuelle Namibie⁴⁰. Il faut y ajouter les Églises qui accentuent la nature indigène de leur christianisme ou bien en prenant le nom de l'ethnie dominante, ou bien en incluant l'adjectif « africain » à leur nom. Nous prendrons comme exemple l'Église Musama Disco Christo du Ghana.

L'Église Musama Disco Christo

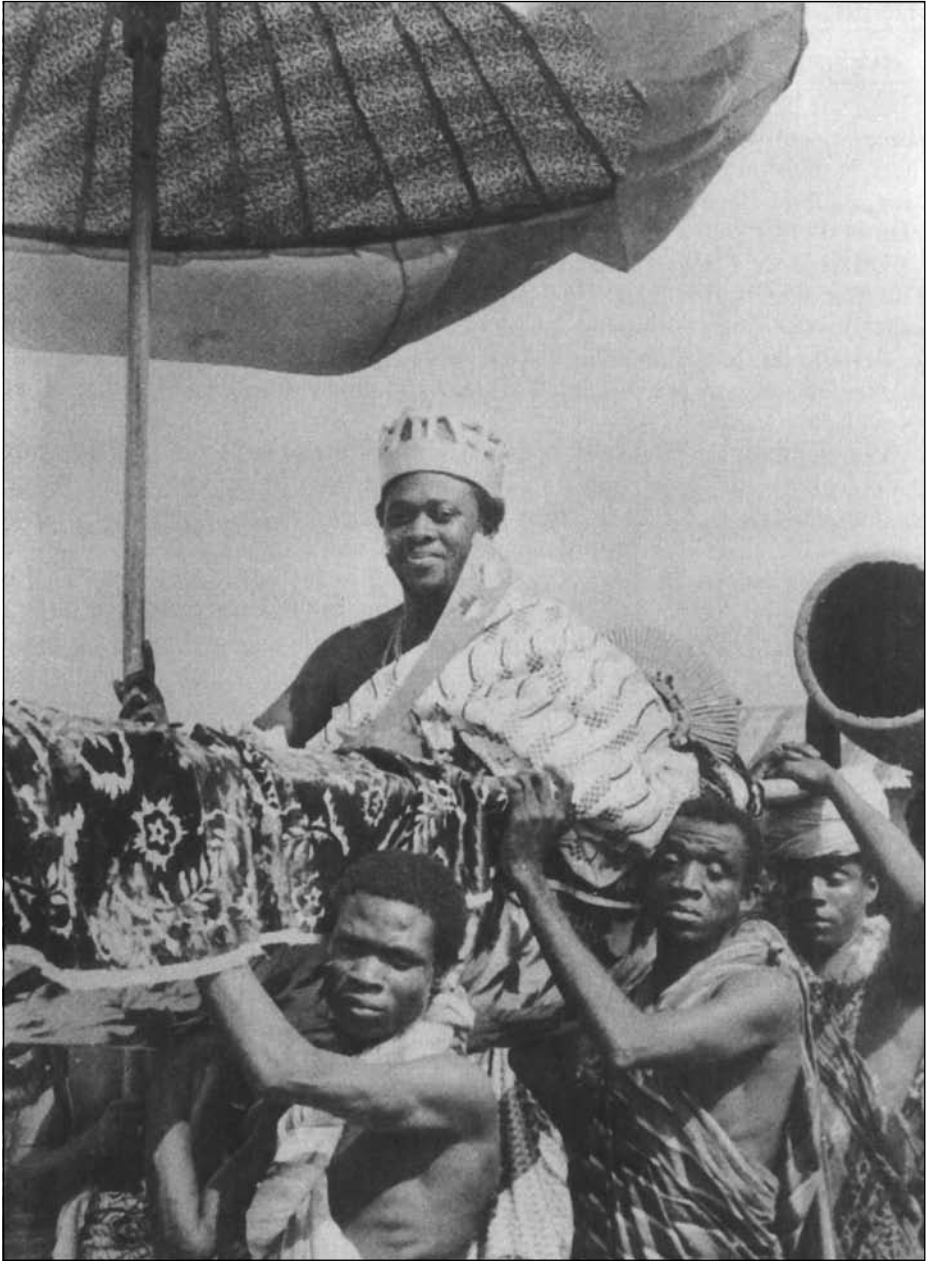
À la lumière des considérations précédentes, l'Église Musama Disco Christo (Armée de la Croix-du-Christ) de la Gold Coast⁴¹ peut fournir l'exemple d'une église chrétienne indigène. Proche des modèles traditionnels akan d'organisation sociale, le fondateur, le prophète Jemisimiham Jehu-Appiah (voir fig. 20.7), a adapté avec succès le christianisme en le réorganisant sur le modèle akan et en le représentant en des termes compréhensibles pour la vision du monde akan. L'Église a fait ses débuts comme un groupe de prières, la Société de la foi, au sein de l'Église méthodiste de Gomoa Oguan, dans la région centrale de la Gold Coast, en 1919; mais, quand son chef, le catéchiste William Egyanka Appiah, et ses fidèles furent expulsés de cette Église, le groupe se transforma lui-même en Église en 1922.

Appiah ne créa pas seulement une Église dont il était le chef spirituel, il établit également une dynastie dont il devint le fondateur sous le titre d'*akaboha* I^{er} et son fils, l'*akasibuna* (prince), fut selon la constitution de l'Église « chargé de perpétuer cette lignée de succession comme un droit divin, ainsi que le prescrit l'Esprit Saint⁴² ». L'épouse du fondateur, la prophétesse Natholoma Jehu Appiah, devint l'*akatitibi* (la reine mère) de l'Église; roi et reine furent dès lors les autorités suprêmes de l'Église Musama Disco Christo. En tant que chef et prophète d'un mouvement spirituel, Jemisimiham Jehu Appiah fit de son Église une « église chrétienne indigène, destinée à servir comme notre humble présent: une "myrrhe" de l'Afrique au Christ, qui est

40. Pour plus de détails, voir J. B. Webster, 1964; H. W. Turner, 1965 et 1967; R. L. Wislade, 1965; V. E. W. Hayward (dir. publ.), 1963; C. G. Bacta, 1962.

41. Pour plus de détails, voir K. A. Opoku, dans: E. Fasholé-Luke, R. Gray, A. Hastings et G. Tasie (dir. publ.), 1978.

42. Constitution de l'Église Musama Disco Christo, Mozano, 1959, p. 11.



20.7. *Le prophète M. Jehu-Appiah, Akoboha III, petit-fils et successeur du fondateur de l'Église Musama Disco Christo (Gold Coast/Ghana), porté en palanquin au cours du festival annuel de la paix.*

[Photo : K. Asare Opoku.]

notre don divin et précieux, sans nous soucier du fait que d'autres lui offrent de l'or ou de l'encens⁴³».

L'Église est organisée sur le modèle de l'État akan traditionnel (*oman*), qui repose sur la formation militaire. À la tête de l'*oman* (État) se trouve le *nana akaboha*, qui détient pouvoir spirituel et pouvoir temporel. L'*akaboha* a ses chefs de division et ses lieutenants; l'importance de cette structure akan réside dans le fait qu'elle est liée à l'histoire et au développement de l'Église. Destin et mission de l'Église se reflètent dans cette structure et ses divisions.

Le siège de l'Église, Mozano, fonctionne comme un *ahenkro*, la capitale d'un État akan traditionnel. C'est là que réside l'*akaboha* (roi) et que sont prises toutes les décisions essentielles qui concernent l'Église; c'est également là que se déroule la fête annuelle, l'*Asondwee Afe* (fête de la paix). En tant qu'*ahenkro*, on y trouve des autels et des lieux saints où les fidèles vont prier et recevoir la guérison.

Les membres de l'Église se reconnaissent entre eux par l'emploi d'anneaux et de croix de cuivre servant de « marques tribales ». Les noms célestes que chaque membre reçoit, et qui sont propres à l'Église, servent aussi de « noms tribaux ». L'Église a son propre langage, l'*osor kasa* (langage céleste), employé pour les salutations et l'entrée dans les maisons; les noms utilisés à l'Église viennent aussi de ce langage. Bien que celui-ci ne soit pas très étendu, il suffit à distinguer l'Église en tant qu'*oman* possédant sa propre langue. Les membres de l'Église appartiennent à diverses ethnies et régions, et le fait d'y appartenir est en grande partie déterminé par les besoins des gens qui y viennent chercher des solutions au problème de la vie. Comme la religion traditionnelle, « le christianisme pratiqué dans l'*oman* de Musama est une religion de l'être et du faire, représentant un rejet du christianisme missionnaire, qui est essentiellement la religion d'une culture intellectuelle. C'est [le christianisme de l'Église Musama Disco Christo] une religion conçue pour la vie quotidienne, qui fournit des réponses satisfaisantes aux problèmes de la vie contemporaine. À la différence du christianisme missionnaire, qui nie l'existence des démons, des sorcières et des esprits malins, l'Église Musama reconnaît l'existence de tels êtres, tout en montrant le pouvoir que Dieu exerce sur eux⁴⁴. »

L'Église s'appuie fortement sur la religion et la culture akan dans sa recherche de réponses satisfaisantes aux problèmes de la vie contemporaine; elle combine des éléments du méthodisme et des tendances essentiellement africaines. Elle représente une extension du christianisme en Afrique, fondée sur la conviction qu'une société chrétienne peut s'édifier sur les bases de la culture africaine.

43. *Ibid.*, p. ii.

44. K. A. Opoku, dans : E. Fasholé-Luke, R. Gray, A. Hastings et G. Tasic (dir. publ.), 1978, p. 121.

Conclusion

La période de domination coloniale (1880 à 1935) a vu non pas la destruction, mais plutôt la confirmation du pluralisme religieux en Afrique. Le christianisme orthodoxe et l'islam enregistrèrent eux aussi une progression importante pendant cette période du fait de certaines activités des administrateurs coloniaux. La religion traditionnelle a formé, tout comme les « religions hôtes », la base sur laquelle se sont édifiées les nouvelles religions, bien que, finalement, de nombreux changements de perspectives aient été opérés. Son expression institutionnelle a été très affectée par l'ordre nouveau, mais sa vision du monde a persisté, même chez les Africains faisant profession de christianisme ou d'islamisme. L'existence d'un pluralisme religieux a créé des rivalités, et même des conflits, dans de nombreuses parties de l'Afrique; en même temps, elle a rendu possible un dialogue interconfessionnel.

L'affaiblissement de la religion traditionnelle a également signifié l'affaiblissement d'un grand nombre d'institutions sociales et politiques traditionnelles qui dépendaient d'elles. Ainsi, la moralité, le réseau des relations familiales, la cohésion communautaire et l'institution des chefferies ont-ils été considérablement affaiblis sans disparaître complètement.

Cette période a vu naître en Afrique des Églises indigènes, parfois appelées « indépendantes », « séparatistes », « en rupture » ou « éthiopiennes ». Les causes de ce phénomène sont multiples, mais la présence coloniale et l'expansion de l'alphabétisation furent déterminantes. Cependant, quelles qu'en puissent être les raisons, ce processus marque la quatrième étape de l'histoire du christianisme en Afrique, période dans laquelle, à l'initiative des seuls Africains, un nouveau type de christianisme adapté à la vision africaine du monde a été créé et a attiré en son sein des milliers de fidèles. Ces Églises ont fourni à leurs membres une solution de rechange aux services séculaires des guérisseurs et des devins, même si les gens retournent parfois, en cas de besoin, aux « docteurs » traditionnels.

D'une manière générale, l'apparition de plusieurs religions qui coexistent, au lieu de l'unique religion traditionnelle, a provoqué une fermentation d'idées qui a enrichi la vie religieuse. Les trois religions se sont fait mutuellement des emprunts pour rester adaptées aux besoins de leurs fidèles.

Mais la religion traditionnelle continue à garder sa valeur entière face à la montée de l'individualisme, du sécularisme, du déracinement, de l'excessive exploitation de la nature, et même de l'athéisme, qui ont accompagné l'arrivée des Occidentaux en Afrique. Elle propose une autre perspective des problèmes universels de l'homme, et n'est coupée ni de la vie quotidienne ni de la nature. Sa vision du monde fournit un salutaire contrepois à l'aridité qui caractérise une bonne partie de la vie spirituelle des temps modernes.

Les arts en Afrique à l'époque de la domination coloniale

Wole Soyinka

En février 1976, au Nigéria, un homme était arrêté à un barrage de police entre Ibadan et Lagos. Il transportait avec lui deux sacs pleins de sculptures de bronze et de bois qu'on le soupçonnait d'avoir volées bien qu'il affirmât en être le propriétaire. Renseignements pris, l'homme disait bien la vérité. Récemment converti à l'islam, il vivait et travaillait à Ibadan dans un centre communautaire. Les effigies sculptées des divinités yoruba qu'il transportait avaient été amenées à Ibadan, comme tant d'autres, par des travailleurs migrants pour la satisfaction des aspirations spirituelles de ces artisans, petits commerçants, fonctionnaires et autres travailleurs migrants dans leur séjour provisoire. Mais le chef de la communauté, s'étant converti à l'islam, entreprit à son tour de convertir ses voisins. Converti à son tour, le suspect s'entendit signifier que les symboles de son ancienne croyance devaient disparaître pour permettre au centre communautaire de devenir une demeure digne de la présence spirituelle d'Allah. Incapable d'envisager de détruire ces objets, il résolut de les ramener dans son village, leur lieu d'origine, où ils ont été depuis réinstallés.

Cet incident constitue un parfait exemple de l'évolution des formes culturelles et de leur manifestation concrète et, en même temps, de la survivance, voire du renouvellement, des valeurs culturelles face à certaines formes de domination, qu'elles revêtent un aspect religieux ou plus nettement social. Ce qui restait vrai en 1976 était encore plus courant au cours de cette période particulièrement dramatique de domination extérieure de l'Afrique qui vit la soumission de tout un peuple, de son organisation sociale et de ses modes de comportement économique et artistique à des stratégies d'exploitation maximale par les intérêts étrangers. La traite des esclaves avait

intensifié les guerres intestines pendant plus de deux siècles, causant des ravages culturels d'une ampleur sans précédent. Les expéditions punitives des forces coloniales, l'intolérance et l'incompréhension des missionnaires, tout cela avait profondément perturbé la vie culturelle du continent. Bien entendu, les différences dans les méthodes de domination étrangère et dans les rapports avec la population africaine inspiraient aux Africains déplacés ou suscitaient de leur part des réactions culturelles différentes. On considère en général que le colonialisme a connu en Afrique sa forme la plus brutale dans les colonies belges et portugaises ainsi que chez les colons britanniques d'Afrique orientale, favorisant l'apparition d'un type d'Africain qu'on peut vraiment qualifier de personne déplacée au sens le plus littéral du mot. La pénétration arabe est unique en son genre, car elle présente l'ambiguïté d'un expansionnisme qui a néanmoins laissé de très fortes empreintes sur le paysage culturel. De toute façon, l'impression qu'on retire de cette période est celle d'une résistance; voire d'une vitalité accrue des formes et des valeurs culturelles authentiques des populations autochtones.

L'art africain

Il est difficile d'apprécier l'impact qualitatif des activités commerciales impérialistes sur la production artistique. De toute évidence, certains types d'activité n'ont pas été affectés; tel est le cas, par exemple, de la technique des perliers camerounais ou de la sculpture religieuse des Yoruba (voir fig. 21.1), Baulé, Bakota, etc., alors que d'autres formes d'art amorçaient un processus de transformation subtile, tant dans la forme que dans le contenu. C'est ainsi que tout en conservant une grande partie de sa subtilité chromatique, l'art mural mbari des Ibo (Nigéria) commençait à connaître, entre les mains de travailleurs revenus des villes, des oppositions de couleurs violentes du type «pop art», qui s'expliquaient par la possibilité soudaine d'utiliser toute une gamme nouvelle de couleurs et de matériaux. Auparavant cet art mural était limité par la nature même et la gamme restreinte des teintures fabriquées sur place.

Il est significatif que le festival annuel du canton de Koumina (département de Bobo-Dioulasso-Koumina) dans la Haute-Volta administrée par les Français ait été marqué par une querelle opposant les «traditionalistes» et les «modernistes», précisément sur ce problème des teintures. Les fabricants de masques traditionalistes préféraient l'ancienne technique des teintures naturelles non seulement pour des raisons liées à leur aspect visuel et à leur texture, mais parce qu'ils estimaient qu'il devait exister une relation organique entre les matériaux de la production artistique. Les modernistes considéraient non seulement que les couleurs importées étaient d'un usage plus commode, mais encore qu'elles offraient un plus grand choix de possibilités. Ajoutons que ce festival de la moisson, qui réunissait les forgerons, tisserands, teinturiers, sculpteurs, danseurs et griots de tous les cantons avoisinants, et notamment les fameux musiciens kare de Diagaso, offre un autre exemple de la persistance de la créativité collective en dépit du processus de désintégration communautaire favorisé par le quadrillage imposé à leurs employés par les administrateurs coloniaux. Chaque année, lors de cette manifestation,



21.1. *Figures en bois provenant d'un sanctuaire yoruba dédié au dieu Shango.* [Photo : © Werner Forman Archive.]

unique au moins par son importance, les familles dispersées se retrouvaient au chef-lieu pour affirmer par l'art l'authenticité de leur vision du monde.

L'artisanat local pouvait difficilement rivaliser avec la production industrielle qui commença à inonder les marchés africains dès le début de la colonisation. L'objet d'art perd le rôle intégrateur qui est le sien dans l'évolution normale de la communauté, comme en témoigne le déclin de l'art du *forowa* et du *kuduo* (voir fig. 21.2), ces récipients des Ashanti (de la Gold Coast — actuel Ghana) délicatement ciselés et décorés, comme souvent en Afrique, d'idéogrammes exprimant la sagesse traditionnelle, des proverbes ou des conseils moraux ou rappelant des événements historiques. De même que les poids utilisés pour l'or, dont on pourrait dire que l'utilité commerciale commençait à diminuer, les *forowa* étaient encore couramment utilisés comme tabatières, boîtes à onguents, etc. Mais leur production avait été largement accaparée par des usines de Grande-Bretagne, qui avaient l'atout supplémentaire de disposer d'un plus grand choix de métaux. C'est ainsi que Doran H. Ross¹ signale un *forowa* en argent estampillé « Birmingham, 1926 ». En revanche, rien n'indique que l'ornementation des canots ait connu au cours de la même période un affaiblissement comparable de l'union esthétique de l'image et du sentiment; au même titre que la décoration des engins motorisés, qui avaient fait leur apparition à partir de 1910, et celle des toiles tissées, cette technique décorative continuait à perpétuer la stratégie d'éducation communautaire qu'on pourrait qualifier d'« enseignement en mouvement ».

L'architecture africaine

Pour qui ne se contentait pas d'un regard distrait, le plan, l'extérieur et l'intérieur de quelques-unes des cases traditionnelles les plus harmonieuses révélaient l'existence d'un génie architectural de la population indigène capable de s'exprimer dans des formes concrètes et savantes contrastant de façon marquée avec la disposition uniformément rectiligne des habitations des Africains enrégimentés dans les plantations belges et françaises (tout particulièrement). André Gide donne, à juste titre, une description détaillée de ces cases dans son *Voyage au Congo* (1927) :

« La case de Massa ne ressemble à aucune autre, il est vrai; mais elle n'est pas seulement "étrange"; elle est *belle*; et ce n'est pas tant son étrangeté que sa beauté qui émeut. Une beauté si parfaite, si accomplie, qu'elle paraît toute naturelle. Nul ornement, nulle surcharge. Sa pure ligne courbe, qui ne s'interrompt point de la base au faite, est comme mathématiquement ou fatalement obtenue; on y suppose intuitivement la résistance exacte de la matière. Un peu plus au nord, ou au sud, l'argile, mêlée à trop de sable, ne permettra plus cet élan souple, qui s'achève sur une ouverture circulaire, par où seulement l'intérieur de la case prend jour, à la manière du panthéon d'Agrippa. À l'extérieur, quantité de cannelures régulières, où le pied puisse trouver appui, donnent accent et vie à ces formes géométriques; elles permettent d'atteindre le sommet de la case, souvent haute de sept à huit

1. D. H. Ross, 1974, p. 45.



21.2. « Kuduo » akan en cuivre du Ghana.
[Photo : © Werner Forman Archive.]

mètres; elles ont permis de la construire sans l'aide d'échafaudages; cette case est faite à la main comme un vase; c'est un travail non de maçon, mais de potier...

» À l'intérieur de la case règne une fraîcheur qui paraît délicieuse lorsqu'on vient du dehors embrasé. Au-dessus de la porte, semblable à quelque énorme trou de serrure, une sorte de columbarium-étagère, où sont disposés des vases et des objets de ménage. Les murs sont lisses, lustrés, vernissés. Face à l'entrée, une sorte de tambour haut, en terre, très joliment orné de motifs géométriques en relief et en creux, peints en blanc, en rouge et en noir: ce sont des coffres à riz. Leur couvercle de terre est luté avec de l'argile; le dessus, complètement lisse, semble une peau de tambour. Des instruments de pêche, des cordes et des outils pendent à des patères; parfois, un faisceau de sagaies, un bouclier en jonc tressé. Dans un demi-jour de tombe étrusque, la famille vit là, durant les plus chaudes heures du jour; la nuit, le bétail vient la rejoindre: bœufs, chèvres et poules; chaque bête a son coin réservé, et tout reste à sa place, tout est propre, exact, ordonné. Aucune communication avec l'extérieur, aussitôt que la porte est close. On est chez soi...²»

Si l'on ne saurait prétendre que toutes les habitations africaines de l'époque pouvaient susciter les mêmes élans lyriques chez le voyageur, on peut regretter que les urbanistes de l'époque aient si rarement jugé bon de s'inspirer des leçons structurales de cette architecture traditionnelle.

On continuait à développer les villes soit comme des copies ou des adaptations du modèle fourni par l'urbanisme européen, soit, comme nous l'avons déjà dit, selon un plan rigide en damier qui contribuait à dépersonnaliser l'Africain et à étouffer sa sensibilité communautaire. Il faut néanmoins reconnaître que des logements traditionnels réussissaient à s'insérer entre les structures étrangères qui commençaient à envahir le paysage. Même au cœur intensément urbanisé des principales villes du Congo belge (actuel Zaïre), du Sénégal, de la Gold Coast (actuel Ghana), du Nigéria, de l'Angola, etc., des quartiers traditionnels datant du XIX^e siècle subsistent encore, dominés par la masse des bâtiments en béton. Ils ont en général pour centre le puits communautaire. Une véranda circulaire ou rectangulaire donne sur une cour; un certain nombre d'habitations familiales sont abritées par un toit commun et disposent d'un système d'évacuation qui rassemble et évacue les eaux usées dans les égouts à ciel ouvert des rues principales. Même lorsqu'il s'agit de maisons de plus d'un étage, l'organisation de l'espace et les rapports entre les plans révèlent les mêmes qualités libératrices. À cet égard, la contribution de ceux qui, du Brésil, rentraient en Afrique a été immense. Jusque dans les petites agglomérations de l'intérieur, des cas isolés d'arrêt ou de développement de l'architecture traditionnelle à partir de cette période donnent encore aujourd'hui une impression de frustration devant ces réalisations où la créativité se manifeste sous son aspect le plus immédiat et le plus utile. Les villes africaines modernes nous rappellent en permanence que leur environnement n'a jamais été modifié selon les vœux de l'habitant, mais au gré des colonisa-

2. A. Gide, 1930, p.217-218.

teurs, avec toutes les conséquences aliénantes que cela comportait et qui se firent sentir même dans la production d'autres formes d'art, influencées par l'urbanisme, telles que la peinture murale, la sculpture, la musique, etc.

La musique africaine

La musique populaire africaine authentique continue à nous rappeler la place indiscutée de ce moyen d'expression comme source de régénération de la volonté culturelle du continent. Les « salons » ont joué à cet égard un rôle équivoque; à quelques exceptions près, la musique a connu sur la côte de l'Afrique occidentale le même sort que dans les parties de l'Afrique australe avec lesquelles la civilisation européenne a eu des contacts de plus en plus étroits pendant le dernier quart du siècle. Le processus était le même: la responsabilité d'éduquer les « indigènes » était laissée aux missionnaires qui créaient des écoles et, usant de la carotte et du bâton (avec interventions plus ou moins sporadiques des corps expéditionnaires), des appâts commerciaux, autres diverses démonstrations irréfutables du niveau culturel supérieur des prosélytes, n'avaient aucun mal à les remplir de jeunes élèves, dont l'état d'esprit allait de l'enthousiasme à la réticence.

Il est inutile de revenir sur l'enseignement dispensé à cette moisson d'enfants; en revanche, on aurait tort de s'imaginer que le processus de réorientation culturelle s'appliquait uniquement aux élèves scolarisés. Du Cap à la Gambie, seuls les détails différaient :

« ... deux musiciens du Natal, M. Ganney et M. A. E. Rollands, ayant formé un chœur zulu comprenant quatorze membres, leur avaient appris à chanter des *glees* (chants à trois ou quatre parties), des canons et des ballades d'Angleterre à la place des chants indigènes. La qualité de leur interprétation fut jugée assez satisfaisante pour justifier une tournée de concerts en Afrique du Sud et, plus tard, en Angleterre. Là, cinq au moins des membres du chœur le quittèrent et tombèrent dans le discrédit en acceptant les salaires plus alléchants des music-hall londoniens. On ne sait rien d'autre du chœur zulu de 1892, mais ce fut le précurseur des nombreuses chorales africaines qui ont donné depuis d'excellentes interprétations d'œuvres européennes³. »

Il y a probablement un lien entre ce qui précède et le fait que, deux ans auparavant, le public de Durban avait été mis en appétit d'exotisme musical par l'invasion d'une troupe de chanteurs noirs des États-Unis d'Amérique qui l'avait charmé par ses « interprétations *a capella* de rengaines à succès comme *My old Kentucky home*, *Old Black Joe*, *Jingle bells*... et surtout par la richesse des voix noires authentiques après tant d'imitations médiocres⁴ ».

L'auteur ne se rendait manifestement pas compte de l'ironie de la chose à en juger par ces lignes que lui avait déjà inspirées la carrière musicale d'un autre habitant de Durban: « L'activité musicale de William Swift s'étendait à la musicologie et, à ses moments perdus, il allait dans les *kraals* zulu écouter les chants indigènes qu'il interprétait ensuite sur le violon qui l'accompagnait

3. G. S. Jackson, 1970, p.117.

4. *Ibid.*

dans toutes ses pérégrinations. Il donnait des concerts où il chantait quelques-uns des vingt-quatre airs qu'il avait ainsi recueillis, crûment désignés sous le nom de "chansons cafres"⁵. »

Les « chansons cafres » interprétées par W. Swift devant d'élégants auditeurs européens dans les salons de Durban étaient bien entendu chantées à la même époque dans des conditions matérielles, spirituelles, économiques et sociales on ne peut plus différentes. Chez les Kuyu d'Afrique centrale les chants de ce type servaient à invoquer le principe vital de la communauté, à l'occasion de cérémonies comme celles des semailles et de la moisson, ou des rites de mort et de fécondité. (Il y a évidemment tout lieu de croire que peu d'Européens ont réussi à recueillir les authentiques chants vraiment sacrés de ces populations.) Mais ce qui nous intéresse ici, c'est le rôle et la fonction sociale de la musique, car c'est elle qui permet, mieux que n'importe quelle autre forme d'expression artistique, d'appréhender immédiatement la réalité culturelle vécue d'un peuple⁶. Lorsque les Kuyu, par exemple, exécutaient sans interruption du crépuscule à l'aube une série de chants, de danses et de mimes symboliques aux funérailles d'une paysanne réputée pour son habileté exceptionnelle à cultiver le manioc, on était en présence d'une affirmation de la continuité de la vie, voire d'une évocation concrète de la survie économique à l'intention des vivants. Les gestes et les paroles avaient pour but délibéré de transmettre aux vivants la science magique de la défunte ; en même temps, une explosion vocale et gestuelle induisait une catharsis de la communauté tout entière, la purgeait de son chagrin et lui donnait des forces pour lui permettre de continuer à lutter pour sa survie. Cette musique allait au-delà de simples « chansons ».

La musique contribuait également à la compréhension de ce qui est profond et mystérieux. Sa sœur jumelle, l'éloquence, a toujours constitué dans toutes les communautés un moyen privilégié de communication officielle et sociale, notamment pour ce qui touche à la politique et à la justice. Il n'est pas besoin de rappeler son importance dans la guerre. En revanche, on peut considérer que la combinaison de musique et d'éloquence dans le cadre de structures judiciaires formelles constitue une autre caractéristique des cultures où la musique n'est pas un phénomène social isolé, mais une activité intégrée. Les Idoma du nord-est du Nigéria avaient coutume d'utiliser dans leurs plaidoiries une procédure semi-chorale à caractère essentiellement théâtrale. Sur un fond constitué par les répons du chœur, les parties présentaient leurs arguments comme de véritables acteurs, sortant tour à tour de l'arrière-scène semi-circulaire constituée par l'assistance pour s'y replonger à nouveau. Les gestes étaient d'une théâtralité délibérée, pleinement calculés, même pour les effets les plus incongrus. Le procès pouvait durer de deux jours à une semaine. Chez les Watutsi, les litiges impliquaient le même recours aux techniques théâtrales. A. Merriam décrit une scène typique de l'attitude du peuple bambala vis-à-vis d'une puissance coloniale omniprésente qui réunissait progressivement dans ses mains tous les leviers de commande de la société.

5. *Ibid.*, p. 50.

6. J. H. Nketia, 1975, p. 21-24.

Cette réalité contemporaine s'exprimait de diverses manières dans le répertoire culturel sans qu'elle puisse jamais compromettre le fonctionnement de l'expression artistique :

Premier plaideur. J'étais chez moi et j'aurais aimé y rester. Mais il est venu et veut discuter l'affaire en public. Alors j'ai quitté ma maison et c'est pourquoi vous me voyez ici. [Chanté] « Je suis comme un grillon. J'aimerais chanter, mais le mur de terre qui m'entoure m'en empêche. Quelqu'un m'a fait sortir de mon trou, alors je vais chanter. » Discutons la chose, mais lentement, lentement, autrement il nous faudra aller devant le tribunal des Blancs. Tu m'as forcé à venir. Quand le soleil sera couché nous serons encore en train de discuter. [Chanté] « Je suis comme le chien qui reste devant la porte jusqu'à ce qu'on lui donne un os. »

Deuxième plaideur. Personne ne peut aller dans deux directions à la fois. Tu as dit ceci et cela. L'un des deux est forcément faux. C'est pourquoi je t'attaque. [Chanté] « Un voleur parle à un autre voleur. C'est parce que tu es mauvais que je t'attaque⁷. »

Il faut certes faire la part des tendances à romancer, à se laisser aller à des extravagances d'ordre ethnique et à d'autres formes de sentimentalité et de préjugé, mais on ne peut nier la place de la musique dans la vie des peuples africains. Selon un musicien shona contemporain : « Une grande partie de l'histoire de l'Afrique nous a été transmise [...] par le chant. Quand on joue de la *mbira* et qu'on chante, on voit se dérouler les scènes des temps révolus et les figures vagues et entourées de rêve du passé se précisent à notre époque moderne. On peut presque voir ses ancêtres revenir clopin-cloplant parmi les vivants...⁸ »

Ce qu'on a écrit sur le griot des sociétés malienne, sénégalaise, gambienne et guinéenne non pas seulement en tant qu'animateur des festivités, mais aussi en tant que témoin, historien et porte-parole culturel vaut largement aussi pour le musicien shona, dont l'instrument, la *mbira* (autre nom de la *senza*) a inspiré les observations que nous venons de citer. Le griot est abondamment célébré dans l'épopée écrite par un Noir américain descendant d'esclaves qui est retourné en Gambie il y a moins de dix ans pour tenter de retrouver la trace de ses ancêtres⁹. Si l'on passe du domaine du griot, dans l'ouest du Soudan, à l'Afrique centrale et australe, on y retrouve son équivalent, mais l'épopée de la survie y prend un caractère encore plus violent et instable. Même en Afrique australe, où elles s'inscrivaient pourtant dans le cadre de l'épopée des bâtisseurs d'empire, avec tout son cortège d'épisodes belliqueux et violents, les cinquante années du tournant du siècle furent particulièrement agitées et marquées par maint bouleversement brutal pour les populations.

La *mbira* a survécu à ce processus d'émiettement culturel; elle est même parvenue à créer chez ses adeptes une identité de culture avec tout un système de stratifications sociales du religieux et du profane. Les pérégrinations forcées des Shona entre Le Cap et l'Afrique centrale ont notamment eu pour conséquence qu'il est maintenant difficile de décider dans quelle mesure leur instrumentation musicale — voire les fonctions sociales de leur

7. Recueilli par A. P. Merriam, cité dans : R. Brandel, 1961, p. 39-40.

8. E. Majuru, cité dans : P. Berliner, 1978, p. 133.

9. A. Haley, 1976.

musique — a été introduite dans les pays voisins (le Mozambique, la Rhodésie du Nord [actuelle Zambie], le Tanganyika [actuelle Tanzanie], les deux Congo [actuels Zaïre et R. P. du Congo], et l'Ouganda) où la pratique de cet instrument était fort répandue, plutôt qu'en Rhodésie du Sud où la plupart des Shona ont fini par se concentrer au tournant du siècle (voir fig. 8.1). Ce qui est certain, c'est que la culture centrée autour de la *mbira* est devenue le trait d'union des populations dispersées et a survécu à leur fragmentation incessante et intensive.

Les Shona considéraient la *mbira* comme un don du grand esprit ancestral Chaminuka qui était, semble-t-il, un personnage royal historique du début du XIX^e siècle. La musique faisait partie intégrante de la vie sociale, qu'elle avait pénétrée au point de devenir l'accompagnatrice indispensable de diverses activités telles que les guérisons, les mariages, les funérailles, les labourages, les accouchements, les rites initiatiques et une foule d'autres événements. On croyait que l'instrument lui-même était « capable de projeter ses sons vers le ciel et d'établir un lien avec le monde des esprits », créant donc un lien entre les activités et les pensées des vivants et l'esprit des ancêtres.

Ceux qui en jouaient étaient sédentaires ou ambulants; ils ne se produisaient pas toujours sur invitation, mais on cite le cas de joueurs de *mbira* célèbres engagés et se rendant en des lieux distants de centaines de kilomètres soit en raison de leur réputation, soit parce qu'on jugeait que leur style était le mieux adapté à un objectif précis — en général l'entrée en transe d'un médium. On peut constater que cela a permis de maintenir, par-delà les frontières géographiques, la cohésion culturelle d'une communauté. Les cérémonies *mbira* qui duraient toute la nuit et débutaient par l'entrée en transe du médium pour se poursuivre par des activités récréatives à caractère purement social telles que la danse, le chant, les récitals poétiques (y compris la comédie) et le mime ont été qualifiées à juste raison de « long voyage communautaire au bout de la nuit ». Sorti de son état de transe, le médium pouvait aussi prononcer des jugements sur des différends et donner des conseils sur les questions d'intérêt commun — semailles, récoltes — et même sur la politique.

Sous ses multiples formes, la *mbira* constitue un précieux indicateur de l'évolution interne des cultures musicales de l'Afrique. L'instrument de base, une caisse de résonance avec des cordes pincées qui emprunte à la calabasse sa forme classique, présente naturellement des dizaines de variantes. La forme principale est la *mbira huru dzadzima* considérée comme la « *mbira* de tous les ancêtres », étant l'instrument du grand ancêtre Chaminuka lui-même. C'est sous cette forme que l'instrument fut introduit au Transvaal par les Shona pendant l'exode des Ndebele vers le Sud à la fin du XIX^e siècle, peu avant qu'ils soient refoulés au Nord par le début de la pénétration européenne vers l'intérieur. La même version était utilisée par les Venda et les Lemba en Afrique du Sud et par l'ethnie karanga de la partie méridionale de la Rhodésie du Nord au cours de la même période. En gros, la *dzadzima* a dû connaître une prééminence d'au moins un demi-siècle étant donné qu'elle a été décrite pour la première fois dans un dessin publié par Charles et David Livingstone en 1865.

Toutefois, au début du XX^e siècle, un culte rival, le *mashawe*, utilisant la version *njira* de la *mbira*, fit son apparition au pays des Shona. En moins d'une décennie, cette version avait commencé à supplanter l'autre. Fréquemment accompagnée de tambours et même de flûtes, la *njira* commença à connaître une certaine préférence, en particulier lors d'événements tels que les mariages, les naissances, etc. Les adeptes des deux écoles étaient même désignés par le nom de leurs instruments respectifs — les Vambira pour les adeptes de la *dzadzima*, les Njanja pour ceux de la *njira*. À cette division ethnique finit par correspondre une répartition géographique, affectant de façon subtile le comportement social, mais sans rompre l'unité culturelle des adeptes de la *mbira*.

Les témoignages des missionnaires comme ceux des explorateurs confirment la qualité de l'« émotion » collective suscitée par la *mbira*. Ils comparent le son de l'instrument à celui de la cithare, du clavecin et de l'épinette¹⁰. D'après des témoignages similaires, le chant n'est pas sans évoquer l'ambiance affective du *fado* nostalgique des colons portugais en Amérique du Sud. Quelle que soit la langue, il semble que l'expérience de l'exil produise des correspondances musicales identifiables.

À la différence de beaucoup d'autres formes de musique sociale africaine, la *mbira* n'était pas une musique de cour, mais une véritable musique du peuple, de l'ensemble de la communauté dispersée. Le respect dont jouissaient ses exécutants au sein de la communauté et l'appréciation dont leur art était l'objet s'expliquent parce qu'ils étaient considérés comme les médiateurs artistiques auprès de l'autre monde et que leur disponibilité et leur compétence en avaient fait le symbole de la cohésion ethnique au cours d'une période de violents bouleversements. Et ces musiciens étaient à ce point maîtres de leur art qu'en dépit de leur hostilité initiale prévisible, les missions elles-mêmes finirent par être gagnées. Au cours des années 1920, les instruments de type *mbira* commencèrent à faire une timide apparition dans les orchestres religieux de Rhodésie du Sud. Des compositions à caractère expérimental, basées sur des mélodies de la *mbira*, s'étaient insinuées dans les festivals saisonniers des missions et le temps était révolu où les écoliers étaient certains d'être expulsés si on les surprenait à jouer de l'« instrument du diable » aux récréations.

Que ce soit dans le cadre de la mission ou en dehors, il n'en demeure pas moins que le rôle d'intégrateur social de la musique est resté l'aspect le plus caractéristique de la vie culturelle du continent africain. Intercesseur spirituel ou amuseur, historien, voire courtisan au service d'une classe privilégiée, le musicien jouait un rôle culturel essentiel.

Les arts du spectacle

Les arts du spectacle étaient le plus souvent un prolongement ou une illustration de la musique ; certains des exemples précités montrent très bien combien il est difficile de délimiter ces deux formes d'art. Toutefois,

10. P. Berliner, 1978, p. 41.

l'évolution des formes théâtrales au cours du XIX^e siècle au contact d'influences extérieures illustre bien mieux que celle de la musique comment on passe d'un mode traditionnel à des modes adaptés. On voit ainsi naître sur la côte d'Afrique occidentale une véritable dramatisation, déplaçant formes et lieux sous les assauts conjugués des interdits islamiques et de l'évangélisation chrétienne, celle-ci renforcée à son tour par l'influence des anciens esclaves rapportant en Sierra Leone et au Libéria les formes du spectacle, les manières, les valeurs, les coutumes et les idiotismes de leurs pays d'exil¹¹.

Le théâtre professionnel — forme séculière issue des représentations avec masques pour les rites funéraires des rois — était chose admise dans le vieil empire oyo du Nigéria, durant tout le XIX^e siècle. La désintégration de l'empire sous les coups des Peul venus du Nord et les ravages causés par la guerre civile avec les vassaux rebelles du Sud eurent pour effet simultané la dispersion des troupes professionnelles dans le Sud et au-delà des frontières du Dahomey (actuel Bénin) et leur disparition dans leur lieu d'origine. Les musulmans victorieux interdirent la plupart des formes de spectacle théâtral et, tout particulièrement, celles associées aux fêtes des ancêtres où la figure humaine était représentée, ce qui est défendu par la religion musulmane.

Les bouleversements politiques dans l'empire oyo, où les troupes théâtrales avaient joui de la protection qu'offrait une monarchie stable, ne favorisèrent pas longtemps la diffusion (et la sécularisation) du théâtre. Déjà, les missionnaires avaient commencé à progresser vers le nord depuis leur premier point d'appui sur la côte, précédant en général de peu les entreprises commerciales appuyées par la force militaire¹². Les missionnaires parachèverent l'entreprise de l'islam en interdisant à leurs fidèles de participer à quelque culte que ce soit. Or les compagnies théâtrales étaient gérées comme des guildes familiales, où secrets de métier et rites initiatiques étaient monnaie courante; les thèmes aussi étaient strictement traditionnels — autant de raisons pour assimiler le théâtre à un culte sinistre et diabolique. Les missionnaires chrétiens, à l'instar des musulmans, ne se contentèrent pas d'interdire uniquement les représentations: tout comme la *mbira* en Afrique australe, les instruments associés aux arts théâtraux furent strictement interdits. Il se créa ainsi un vide que vint occuper la culture des anciens esclaves. La traite avait contribué à la conversion religieuse de la côte occidentale dans le même temps qu'elle portait atteinte à la vie culturelle. Les missions et leurs sphères d'influence, tout comme en Afrique australe, garantissaient une certaine sécurité au même titre que la soumission au seigneur musulman, avec pour prix inévitable le renoncement à tout art authentique. Le cycle de substitution culturelle s'achevait; après avoir brisé la vie culturelle de la population, l'esclavage moribond ramenait avec les expatriés une nouvelle culture destinée à remplacer l'ancienne¹³.

11. J. H. Kopytoff, 1965, p. 86-133; J. F. A. Ajayi, 1965, p. 25-52; R. W. July, 1968, p. 177-195.

12. E. A. Ayandele, 1966, p. 29-70, 117-123.

13. J. F. A. Ajayi, 1965, p. 126-165.

Mais la victoire ne fut pas si simple. Le théâtre « païen » résista aux assauts et, non content de préserver ses formes propres, se transforma délibérément en base de résistance à la culture chrétienne. Il s'était révélé si résistant qu'il participa sous diverses formes aux expériences tentées par l'élite coloniale pour se doter d'un théâtre signifiant. Car, dans le dernier quart du XIX^e siècle, la côte occidentale se trouvait soumise à l'influence artistique des exilés christianisés qui revenaient, confiants dans la supériorité de la culture qu'ils avaient acquise et impatientes de prouver au colons blancs qui dominaient désormais leur existence que les Noirs étaient capables non seulement d'accueillir, mais encore de pratiquer l'art raffiné des Européens. Il en résulta une heureuse complication : en dépit de cet effort conscient par lequel ils se coupèrent culturellement des populations indigènes de l'arrière-pays, celles-ci demeurèrent « confortablement et fermement attachées à leurs propres coutumes et institutions¹⁴ ».

Les nouvelles formes théâtrales (euro-américaines) dues essentiellement à l'initiative d'expatriés revenus au Libéria, au Sénégal et en Sierra Leone (voir fig. 18.1) se diffusèrent d'ouest en est, s'enrichissant à mesure d'apports nouveaux. La forme abâtardie de vaudeville des « Nova Scotians », comme se désignaient eux-mêmes les anciens exilés de la Sierra Leone, après avoir remporté un succès durable le long de la côte, devait connaître, par suite de sa diffusion vers l'est en Gold Coast, au Dahomey et au Nigéria, une transformation tant dans sa forme que dans son contenu. Il n'est pas exagéré d'affirmer que, dès les premières années du XX^e siècle, une forme de spectacle entièrement nouvelle était née en Afrique occidentale : la *concert party*, issue des spectacles « de bon ton » destinés à la classe moyenne des villes¹⁵ ; c'étaient des farces rudes et même paillardes généreusement assaisonnées de chants de débardeurs, le tout édulcoré à l'intention des membres de l'aristocratie coloniale des centres administratifs qui se trouvaient dans le public.

Des « académies » se formèrent pour donner des concerts sur le modèle du music-hall victorien ou du vaudeville américain. Les églises chrétiennes organisèrent leurs propres représentations et la mode finit par gagner les écoles-concerts pour la distribution des prix, pour la visite du chef de district, pour l'anniversaire de la reine Victoria, etc. Les missionnaires noirs ne voulurent pas être en reste — le révérend Samuel Ajayi Crowther (voir fig. 21.3) a laissé un exemple fameux de prélat noir protégeant, de façon remarquable, et encourageant cette forme d'art, cependant que le révérend James Johnson transformait la fameuse église Breadfruit de Lagos en un véritable théâtre¹⁶. Ceux qui revenaient du Brésil apportaient le parfum exotique et cependant familier d'une musique qui trouvait un écho spontané dans les mélodies traditionnelles de la côte occidentale et du Congo, car la répression dans les villes n'avait pas été assez longue pour les faire totalement oublier. Au tournant du siècle et dans

14. R. W. July, 1968.

15. B. Traoré, 1972, chapitre II ; O. Ogunba et A. Irele (dir. publ.), 1978.

16. J. F. A. Ajayi, 1965, p. 206-238 ; R. W. July, 1968, p. 196-207 ; E. A. Ayandele, 1966, p. 175-238.

les premières décennies du XX^e siècle, la Noël et le Nouvel An étaient l'occasion d'organiser dans les rues de Freetown et de Lagos des spectacles faisant penser aux fiestas d'Amérique latine, et dont la *caretta*, espèce de mascarade satyrique¹⁷, semble avoir été la forme la plus durable.

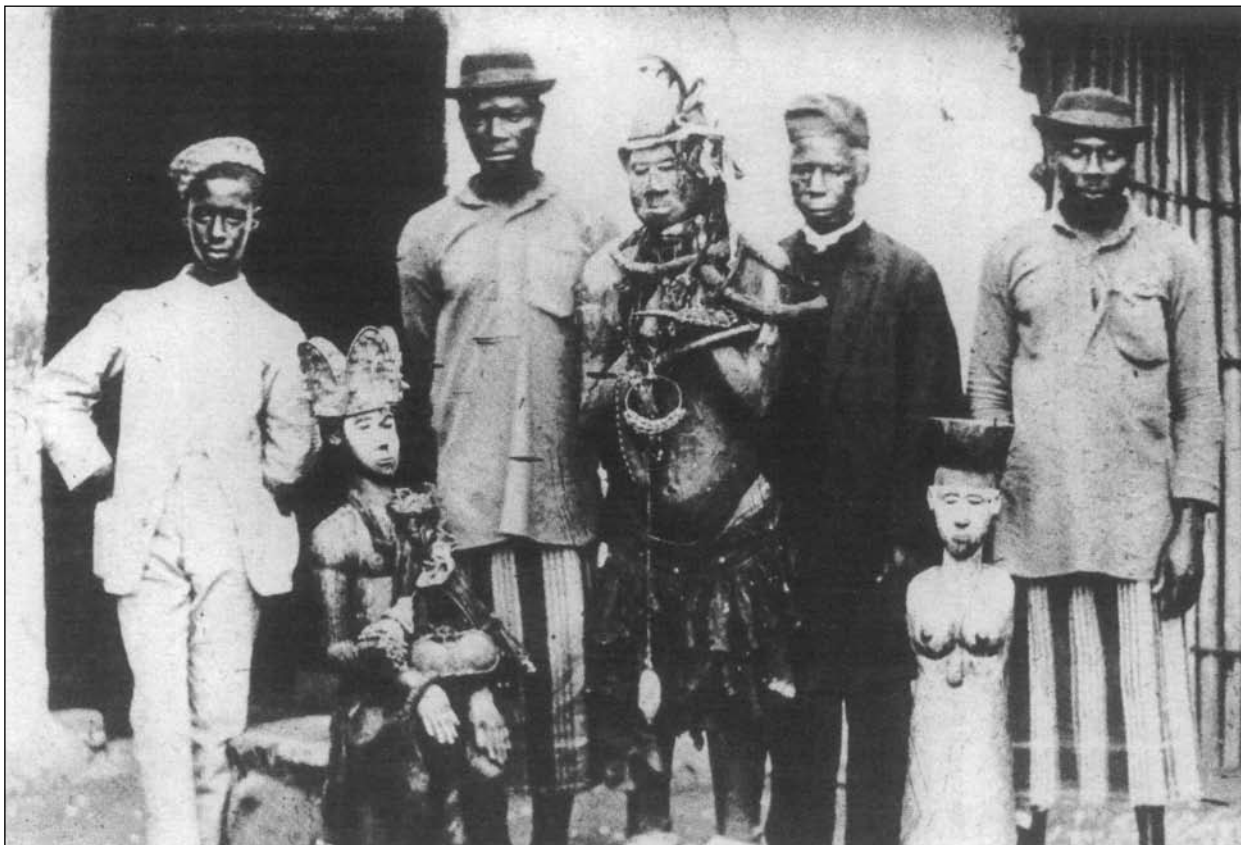
Cependant, les tenants du nationalisme culturel ne cessaient de lutter contre le danger de subversion totale par des formes importées¹⁸. Une fois de plus, cette résistance s'appuya sur la religion et ses institutions. Le caractère inacceptable des excès de l'impérialisme culturel chrétien, tels que l'interdiction des instruments et airs africains dans une église « universelle », finit par provoquer la dissidence. À partir de 1882 et jusqu'au début des années 1930, on assiste à une prolifération de mouvements sécessionnistes inspirés par le désir d'adorer Dieu selon le mode culturel pratiqué par les ancêtres¹⁹. C'est alors que s'instaure en Afrique occidentale, et en particulier à Lagos, une tradition unique d'« opéra » qui commence avec des cantates religieuses et qui passe par la dramatisation d'épisodes bibliques avant d'affirmer son indépendance avec l'abandon des thèmes religieux et la constitution progressive de troupes professionnelles itinérantes. Ce processus est le même que celui qu'a connu le théâtre Adbegijo, alors temporairement en veilleuse : issue des rites funéraires sacrés des Alasin de l'empire oyo, il était devenu divertissement de cour avant d'acquérir une existence indépendante et d'élargir sa base géographique. Entre les grands concerts de musique classique et de chansons folkloriques anglaises donnés par l'« Académie » dans les années 1880 et la représentation de la pièce historique *Le roi Elejigbo*, donnée par la Egbe Ife Church Dramatic Society en 1902, il s'était produit une transformation incontestable des idées et de la sensibilité, même au sein des élites occidentalisées du Nigéria méridional. L'Église, qui ne voyait pas ce phénomène d'un œil favorable, décida d'interdire ses paroisses et ses écoles à cette nouvelle forme d'art, mais ne réussit, malheureusement pour elle, qu'à accélérer la construction, par défi, de salles à vocation uniquement théâtrale. Le conflit opposait en fait des factions de l'élite coloniale qui bénéficiaient à peu près des mêmes ressources. En 1912, la sécularisation du théâtre était suffisamment avancée pour que l'administration coloniale de Lagos annonce la publication d'une « ordonnance, réglementant les théâtres et les représentations en public » qui surbordonnait à l'obtention d'une licence l'autorisation de jouer en public. Dans le climat de nationalisme culturel qui régnait à Lagos à l'époque, on peut se demander si cette tentative hypocrite de censure politique aurait réussi : il est significatif que cette ordonnance n'ait jamais été promulguée.

Les troupes de « vaudeville » prospéraient. Les noms de groupes que l'on rencontre en Gold Coast par exemple, dans un spectacle comme *Two bobs and their Carolina girl*, en disent long sur l'inspiration de nombre d'entre eux. C'est à un instituteur du nom de Yalley qu'on attribue la paternité des

17. Il se peut aussi que la *caretta* soit une forme « hispanisée » du masque *Gelede*, réimporté dans son lieu d'origine depuis l'Amérique du Sud.

18. Sur le nationalisme culturel, en particulier en ce qui concerne le Nigéria, voir J. Hatch, 1971, chap. XII ; F. A. O. Schwarz Jr., 1965, chap. I, II et IV.

19. B. C. Ray, 1976, chap. VI ; voir également le chapitre 20 ci-dessus.



21.3. L'évêque Samuel Ajayi Crowther (1808-1891). Photographié lors d'une visite à Benin (au Nigéria), en compagnie de trois Africains et leurs dieux.

[Photo : © Propperfoto.]

variétés vaudevillesques en Gold Coast²⁰. Son élève Bob Johnson, avec son Trio Axim, devait vite surpasser son maître pour devenir une célébrité culturelle de la Gold Coast et même de toute la côte occidentale²¹. C'est aux innovations de Bob Johnson que remonte la tradition de la *concert party* en Gold Coast, avec des troupes spécialisées dans les numéros de music-hall — chansons, plaisanteries, danses, imitations, scènes comiques. Mais, du point de vue de la continuité culturelle, leur contribution la plus importante fut de faire passer au premier plan du répertoire contemporain un personnage traditionnel du folklore, le fourbe et roublard Ananse (l'araignée). Non seulement cette forme d'expression théâtrale se prêtait à maintes situations purement comiques, mais il devint vite un instrument de satire sociale et politique.

Au milieu des années 1930, Bob Johnson était suffisamment célèbre pour montrer son numéro de vaudeville dans d'autres villes d'Afrique occidentale. Au cours de cette décennie, la région pouvait s'enorgueillir d'un répertoire qui constitue un des plus bizarres exemples d'éclectisme de l'histoire du théâtre. Même le cinéma, alors dans l'enfance, avait déjà laissé sa marque sur le théâtre d'Afrique occidentale — certains des numéros de Bob Johnson étaient des adaptations des comédies de Charlie Chaplin, y compris le costume et la célèbre démarche. Et, aujourd'hui que nous avons perdu tout contact avec les réalités historiques de l'Afrique occidentale à l'époque coloniale, on ne peut s'empêcher de s'étonner devant tel concert de l'Empire Day où l'on pouvait entendre au cours d'une même soirée des chansons comme *Mini the moocher*, un exposé sur *L'Évangile du Seigneur dans notre Église* et une saynète sur la vie d'un débardeur libérien.

Et voici un autre exemple de l'ironie de la colonisation : tandis que Bob Johnson préparait sa première tournée en Afrique occidentale et qu'Hubert Ogunde, qui devait devenir le principal animateur de *concert party* du Nigéria, faisait son éducation esthétique sous la double influence d'un père clergyman et d'une grand-mère prêtresse du culte osugbo²², au Sénégal, un pédagogue européen, Charles Béart, entreprenait de renverser la politique d'acculturation européenne dans un établissement secondaire réputé. On comprendra mieux l'importance de cet événement et, aussi, la raison pour laquelle l'évolution fut si lente, si l'on se remémore le caractère éducationnel de l'assimilationnisme tel qu'il s'exprime de diverses manières dans les écrits d'Africains francophiles convaincus comme l'abbé Boillat, Paul Holle, etc. Bien qu'il semble s'être livré à des recherches sociologiques approfondies²³, l'abbé Boillat concluait, après avoir étudié la culture, la philosophie, la structure sociale, le langage, etc., des Bambara, Sarakole, Wolof, Serer, Toucouleur et Maures du Sénégal, que la société africaine n'offrait aucune perspective de développement culturel au sens moderne et n'avait d'autre avenir que la contemplation de «l'écroulement de toutes ces habitudes grossières,

20. J. C. de Graft, 1976.

21. E. Sutherland, 1970.

22. Voir M. A. Fadipe, 1970, chap. VII.

23. A. Boillat, 1853.

sinon honteuses, qu'on appelle *la coutume du pays* ». Si les communications adressées par Boillat à la métropole ne devinrent pas la pierre angulaire de la politique assimilationniste française, elles ont indubitablement joué un rôle déterminant dans sa formulation.

C'est dans cette atmosphère et au cours des décennies de conservatisme qui suivirent que l'école William Ponty vit le jour et connut une existence prolongée²⁴. Cette célèbre école normale joua le même rôle en Afrique francophone que le collège Achimota dans l'Ouest anglophone et le collège Makerere en Afrique orientale. Tous ces établissements étaient conçus pour fournir une éducation européenne de base aux futurs enseignants et petits fonctionnaires. Les valeurs culturelles enseignées à l'école William Ponty étaient obligatoirement françaises — qu'il s'agît du théâtre, de la poésie, de la musique, de l'art, de l'histoire ou de la sociologie. Toutefois, Charles Béart, pendant les années au cours desquelles il fut à la tête de l'école, entreprit de donner une orientation nouvelle à la formation culturelle des étudiants. À partir de 1930, ceux-ci furent incités à se replonger dans leur propre milieu pour déterminer leurs choix culturels. Les étudiants se virent confier des travaux de recherche qui leur permettaient d'explorer à la fois la forme et le contenu de l'art autochtone. Au retour des vacances, on demandait aux groupes originaires de tous les territoires coloniaux représentés à l'école William Ponty de présenter un spectacle de théâtre fondé sur leurs recherches, les étudiants assumant eux-mêmes l'entière responsabilité de sa réalisation. Comme cette nouvelle forme de théâtre sociologique n'était pas limitée à l'auditoire habituel de fonctionnaires européens et d'Africains « éduqués », ni au seul Sénégal, son influence se répandit largement dans les différentes couches sociales de l'Afrique francophone. Constituait-elle pour autant un prolongement authentique de la culture dont elle était issue ?

On est obligé de répondre par la négative bien que l'expérience n'ait pas été dénuée d'enseignement. Il aurait été vain d'espérer qu'au cours de cette période, le modèle « classique » du théâtre français pourrait s'effacer complètement devant les formes d'expression traditionnelles. La « communauté » représentée par William Ponty était artificielle. Elle était aussi éloignée par la nature de sa pensée que par ses objectifs culturels de la société dont elle pillait les trésors culturels. Bien entendu, cette situation n'était pas particulière à William Ponty, mais elle était courante dans toutes les autres écoles et institutions créées par le colonisateur pour l'accomplissement de sa propre mission en Afrique. Le théâtre de William Ponty servit donc surtout à assouvir le besoin d'exotisme de la communauté des colons français. Même quand il « allait au peuple » et en utilisait les thèmes, ce théâtre restait une curiosité sans contact véritable avec la vie sociale et les valeurs culturelles authentiques de la population.

24. B. Obichere, dans: J. L. Balans, C. Coulon et A. Ricard (dir. publ.), 1972, p.7-18.

La renaissance littéraire en Égypte²⁵ et au Soudan occidental

Dans le domaine de la culture littéraire, l'Égypte et le Soudan occidental fournissent des exemples importants : dans le premier cas, il s'agit d'une renaissance littéraire, dans le second d'un processus d'aide mutuelle, à la fois directe et indirecte, dans la pénétration culturelle de l'Afrique pendant la période coloniale, à la faveur d'intérêts fondamentalement opposés.

En Égypte

L'occupation de l'Égypte par Bonaparte, les réformes militaires, sociales et économiques de Muḥammad 'Alī, qui envoya des missions éducatives en Europe, et particulièrement en France, la création d'une presse imprimée à Bulap en 1822, tout cela a préparé le commencement d'un nouveau type de relations entre deux mondes, l'Occident et l'Orient islamique, et a ouvert une nouvelle ère en Égypte. Cette période préparatoire de la renaissance littéraire égyptienne a été accélérée sous le règne du khédivé Ismā'il Pacha (1863-1879) et a atteint son point de développement décisif à partir de la seconde moitié du XIX^e siècle.

La création d'un milieu nécessaire pour l'épanouissement d'une culture arabe moderne a été provoquée en grande partie par plusieurs facteurs et, surtout, par l'émigration en Égypte d'intellectuels, essentiellement des chrétiens syriens et libanais²⁶ à partir des années 1870, qui fuyaient le régime autocratique turc et étaient pénétrés des notions occidentales sur la politique, la science et la littérature. En Égypte même, une nouvelle élite apparut chez les musulmans, qui avaient adopté les idées islamiques modernistes d'al-Afghānī et 'Abdu. Les rangs de cette élite furent bientôt emplis par des lettrés égyptiens revenus d'Europe, où ils avaient suivi un programme d'études de tendance humaniste. Parmi eux, il y eut toute une série d'écrivains aux points de vue et intérêts très variés.

Le développement économique, la transformation du pays, la création et la fondation d'académies, de sociétés cultivées, d'une bibliothèque nationale en 1870, d'universités séculières, la réforme des universités religieuses existantes (par exemple al-Azhar) et la création d'un système d'éducation

25. La présente section consacrée à la renaissance littéraire en Égypte a été établie sous la direction du professeur Y. A. Talib, du Département d'études malaises de l'Université de Singapour (Singapour).

26. Parmi ces émigrés, citons trois personnalités qui contribuèrent en grande partie à répandre dans le public cultivé les principaux courants de la pensée libérale et scientifique anglaise et française du XVIII^e et du XIX^e siècle : Farah Antun (1874-1922), fondateur de la revue *Al-Jamiah*; Yagub Sarruf (1852-1927), directeur de la revue à grande diffusion *Al-Muqtataf*, qui servit d'instrument de diffusion des théories darwiniennes et spencériennes de l'évolution; Jurji Zaidan, auteur prolifique qui écrivit sur toutes sortes de sujets, et dont la revue, *Al-Hilal*, éduqua des générations entières non seulement en Égypte, mais dans tout l'Orient arabe. L'un des auteurs musulmans, Fathi Zaghāl — le plus important — introduisit la pensée politique et la sociologie occidentale par des traductions d'œuvres comme *Les principes de législation* de Bentham, *Le contrat social* de Rousseau et l'ouvrage d'Edmond Demolin *A quoi tient la supériorité des Anglo-Saxons* en arabe. Il eut un successeur digne de lui en la personne de Lutfi Al-Sayyid, le directeur du quotidien *Al-Jaridah*, considéré comme un « apôtre du libéralisme et de l'utilitarisme en Égypte ». Pour plus de détails, voir J. M. Ahmed, 1960, et A. Hourani, 1962.

moderne « donnèrent naissance à un public épris de loisirs, d'éducation et disposé à former un auditoire. Si l'on compare le résultat avec la situation précédente, il s'agissait vraiment d'une renaissance littéraire et intellectuelle²⁷ ». Toutefois, la production littéraire locale dépendait encore essentiellement de la traduction des œuvres européennes, entreprise déjà avant l'instauration du protectorat anglais en Égypte, et florissante à partir de ce moment. Avec le temps, ce processus mena à des adaptations, à des imitations, puis, finalement, à des œuvres créatrices et originales.

Ce réveil culturel, lié au changement du climat politique égyptien à la fin du XIX^e siècle, se refléta dans le développement de la presse, très important. En 1898, il existait déjà 169 gazettes et journaux; en 1913, on en comptait 282²⁸.

Sous l'influence de l'éminent réformateur musulman al-Afghānī²⁹, la presse fut largement saluée comme un instrument d'éducation ou de politisation. Elle devint de plus en plus le mode d'expression préféré de toute une génération de personnalités littéraires et de leaders intellectuels après la première guerre mondiale. Ainsi, les journaux devinrent également des lieux d'expérimentation pour de nouvelles formes littéraires comme la nouvelle, le drame, etc.

Le besoin d'exprimer et d'interpréter les idées étrangères nouvellement acquises mena à l'évolution d'un « arabe néo-classique ». Mais la question de savoir s'il fallait réformer l'arabe classique ou élaborer un arabe moderne adapté à la littérature égyptienne contemporaine fut bientôt au cœur d'une controverse qui opposa deux groupes: les classicistes et les modernistes. Le premier défendait un « style abstrus, semé d'obscurités, orné d'allusions littéraires et de jeux d'esprit érudits typiques de la culture aristocratique ». Le second — dont les membres étaient avant tout de descendance syrienne et libanaise, formés à l'occidentale et de confession chrétienne — prônaient « un langage simple et direct, unissant l'arabe parlé et des mots étrangers arabisés ».

Ce qui s'annonçait dans ce conflit culturel, c'était le problème des valeurs: idéaux et normes d'Occident d'un côté, notions islamiques traditionnelles de l'autre. Dans sa phase initiale, ce combat d'idées concernait simplement le fait d'acquérir les concepts occidentaux ou d'y rester indifférent. Les confrontations en restaient au stade des escarmouches culturelles; elles manquaient de « centres de gravité cohérents ». Cependant, dans la première moitié du XX^e siècle, les défis culturels extérieurs tels que les présentaient les nouvelles conditions de vie commencèrent à ébranler sensiblement tous les aspects du système de valeurs traditionnel. La première réaction à ces défis fut d'ordre vital et se concentra sur le problème du pouvoir — entre un islam réformiste militant et un mouvement libéral rationaliste³⁰. Jusqu'à l'apparition du nassérisme, plusieurs interprétations de l'identité culturelle

27. N. Safran, 1961, p. 57.

28. M. Zwemer, dans: J. R. Matt (dir. publ.), 1914, p. 129.

29. Voir A. A. Kudsī-Zadeh, 1980, p. 47-55.

30. Voir particulièrement les violentes controverses soulevées par des œuvres polémiques écrites par les auteurs de tendance occidentale, comme par exemple Taha Husayn, *Fi'l-shīr al-Jāhili*, Le Caire, 1926 (sur la poésie préislamique), qui mettait en question les fondements mêmes de la foi islamique.

et nationale de l'Égypte furent fournies par diverses personnalités littéraires. Ainsi de l'interprétation d'une Égypte pharaonique et méditerranéenne donnée par Tawfik al-Hakim, Mahmoud Taymour et Taha Husayn³¹ dans leurs divers écrits sociaux, littéraires et historiques; ainsi de l'arabisme d'al-Kawakibi³²; ainsi, enfin, des nombreux écrivains soulignant les dimensions culturelles africaines de l'Égypte.

La transformation de la culture égyptienne pendant cette période, sous l'effet de la domination étrangère, conduisit à une plus grande conscience politique, qui trouva ultérieurement une expression dans le mouvement nationaliste naissant.

Au Soudan occidental

Il semblerait que des intérêts fondamentalement opposés aient investi la zone soudanienne de l'Afrique occidentale pendant la période coloniale: ceux des Européens, d'une part, ceux des musulmans, d'autre part, représentés par les Jula (Dioula ou Dioula). Ce phénomène fut rendu possible par la structure sociale de la population du Soudan occidental. Le système traditionnel de castes, qui reconnaissait à un certain nombre de groupes d'artisans spécialisés un droit de contrôle sur les matériaux et l'aire géographique de leurs arts respectifs, accordait pareillement à l'*iman* (ou *alim*, enseignant islamique) un monopole pour tout ce qui concernait l'alphabétisation, l'écriture et la communication et, aussi, indirectement, les relations commerciales qui se développèrent avec le colonialisme européen.

Historiquement, l'*alim* appartenait lui-même à une communauté unique en son genre, qui formait une unité culturelle distincte, fréquemment dominante, éparpillée parmi les populations non musulmanes du Soudan occidental et caractérisée par sa religion et l'efficacité de son organisation commerciale. On appelait ses membres les Jula. La présence des Jula dans le Soudan occidental avait pour objectif essentiel le commerce; leur migration vers des villes telles que Bobo-Dioulasso, Kong, Bonduku, etc., suivait les voies commerciales allant des mines d'or de la Gold Coast, de la Haute-Volta et des autres mines de la zone tropicale jusqu'aux pistes des caravanes sahariennes³³. Fondateurs de villes, ils établirent également un réseau d'avant-postes qui reliaient les principaux centres aux pistes sahariennes. Mais les Jula (nom qui décrit leur principale occupation, le commerce) étaient également soucieux de préserver et de promouvoir leur culture islamique et contribuaient à favoriser la pénétration des Maures et des Arabes jusque dans les zones de précipitations de la côte occidentale. Aujourd'hui encore, des documents rappellent les congés pris par un érudit Jula, le *karamoko* — titre supérieur à celui, plus commun, d'*alim* — qui se rendit dans les centres d'enseignement du Caire et laissa aux tribunaux de savants arrêts (aussi célèbres que les travaux de William Amo,

31. Voir surtout Taha Husayn, *The future of culture in Egypt*, Le Caire, 1938 (trad. anglaise, 1954).

32. Tel qu'il l'exprime dans son ouvrage *Umm al-gura*, Port Saïd, 1899.

33. Pour plus de détails sur les Jula, voir Y. Person, 1968-1975, vol. I, p. 95-122; Y. Person, dans: M. Crowder (dir. publ.), 1971, p. 113-126.

ancien esclave ghanéen du XVIII^e siècle, auteur de traités philosophiques présentés aux universités allemandes de Wittenberg et d'Iéna)³⁴.

S'il est vrai que la culture littéraire islamique qui pénétra en Afrique occidentale était pour l'essentiel de nature conservatrice, rhétorique et stéréotypée, la méthode consistant à apprendre par cœur plutôt qu'à comprendre et l'enseignement comprenant essentiellement l'exégèse islamique et le droit (*Hadith* et *fiqh*), les déplacements constants de lettrés entre la côte occidentale, l'Afrique du Nord et le Moyen-Orient jusqu'au XX^e siècle, et le commerce florissant de manuscrits précieux pratiqué en même temps que les activités plus ordinaires des commerçants jula, témoignent d'une plus grande ouverture de la culture chez ses adeptes africains. Les écrits historiques doivent autant aux savants arabes qu'à leurs homologues des villes européennes de la côte ou aux produits d'exportation de la littérature occidentale. Par exemple, une enquête sur les bibliothèques des *mallam* menée en 1920 principalement dans la région de la Côte-d'Ivoire a révélé l'existence d'ouvrages manuscrits d'histoire, de langues (grammaire arabe), de poésie, de mathématiques, de logique, de jurisprudence, etc.³⁵.

L'existence d'une culture littéraire, même si elle ne touche qu'une minuscule élite qui serait la pointe d'une pyramide d'analphabètes, a d'énormes conséquences non seulement pour la majorité de la population, mais aussi pour la culture étrangère dont les canons ont inspiré la formation littéraire de ladite élite. C'est encore plus vrai quand cet avantage littéraire est cultivé par le prosélytisme au service de la culture étrangère. Du point de vue de la culture des peuples indigènes, l'influence de l'islam ne se distingue donc que par sa nature, et non par ses effets, de la pénétration euro-chrétienne. La confrontation de deux cultures littéraires, historiquement opposées, sur un terrain « passif » suscite toujours des réactions exacerbées des deux côtés, mais surtout de la part du premier occupant, qui voit investir, pour ainsi dire, à la veille de la moisson, le champ qu'il avait soigneusement entretenu. Bien entendu, les deux factions feignent d'ignorer ou sont prêtes à nier l'existence antérieure de valeurs authentiques sur le terrain contesté, jugeant plus commode la thèse du vide culturel. La tolérance syncrétique des systèmes culturels africains ne fit naturellement que renforcer cette thèse et, par une ironie du sort, c'est celui des deux adversaires, dont la culture faisait elle aussi montre d'une tendance au syncrétisme — la culture islamique — qui devait avoir le plus à souffrir dans son orthodoxie et dans les « orthodoxies » des schismes ultérieurs, de la passivité apparemment accommodante des autochtones.

Nous avons déjà analysé quelques-uns des moyens employés par les autochtones contre les mécanismes de négation culturelle employés par le colonialisme européen; la culture islamique, diffusée par le prosélytisme des Jula, devait se heurter à la même résistance. Dans certains cas, la communauté jula a été entièrement assimilée par la communauté locale. Les cas d'assimilation totale étaient rares, mais I. Wilks, dans son étude très documentée³⁶,

34. Pour plus de détails, voir W. Abraham (dir. publ.), 1964, et N. Lochner, 1958.

35. I. Wilks, dans : J. Goody (dir. publ.), 1968.

36. *Ibid.*, p. 165.

en signale un exemple, celui des Tagara de Jirapa, dans le nord-ouest du Ghana. Le processus était relativement insensible. En outre, comme on l'a déjà dit à propos des rites funéraires du canton de Koumina, les Africains conservaient la garde des terres, tant matériellement que rituellement, de sorte que, si dans les villes les contacts avec les missions « civilisatrices » françaises et musulmanes offraient aux convertis des avantages indéniables, les « migrations » saisonnières entre la campagne et la ville contribuaient à ébranler les groupes et les individus. C'est ce qui arriva aux Jula.

Il faut aussi rappeler qu'à mesure que l'exploitation coloniale se faisait plus systématique et que les villes s'industrialisaient, des travailleurs migrants de l'extrême Nord musulman (Mali, Mauritanie) venaient grossir la masse de main-d'œuvre des centres urbains du Sud. Ces immigrants avaient besoin des services des ulémas ou des karamoko, qui, très vite, s'installèrent au sein des communautés urbaines. Conformément à leur stratégie de renouveau ou de régénération de la foi islamique, les Jula s'efforçaient d'assurer une liaison permanente entre communautés musulmanes en envoyant des ulémas à celles dont la foi paraissait tiédir. La demande dépassait l'offre en raison du nombre insuffisant des gardiens de la vraie foi. De plus, ceux-ci n'étaient guère disposés à abandonner le confort des villes, où ils jouissaient d'un prestige nouveau de « chefs spirituels » parce qu'ils jouaient le rôle d'intermédiaire entre les travailleurs migrants et le *toubab* (homme blanc) et assuraient la tenue d'une comptabilité rudimentaire pour les nouveaux intermédiaires des compagnies exportatrices. Pour les ulémas, aller exercer leur ministère dans les communautés rurales des Jula était devenu une corvée. Fréquemment, ce n'était même pas les Jula eux-mêmes qui faisaient appel à eux. L'alphabétisation exerçant une fascination considérable sur les non-musulmans, il était fréquent que la communauté rurale, voire un chef ou un agriculteur, demande aux Jula locaux de faire venir un instructeur. Il arrivait parfois que l'enfant le plus doué du village devienne étudiant itinérant, allant d'un uléma à l'autre. Au XIX^e siècle, le prestige de l'élite instruite — en grande partie musulmane — suscitait dans ces régions bien des ambitions. Franchissant les différents grades, un bon élève pouvait accéder au titre de *karamoko*, détenteur de sa propre *isnad* ou généalogie du savoir, qui le reliait à toute une série de docteurs illustres et légendaires, filiation pouvant remonter éventuellement jusqu'au prophète lui-même. Dans son magnifique ouvrage, *L'aventure ambiguë*³⁷, Cheikh Hamidou Kane montre bien combien un « païen » d'une localité du Soudan occidental pouvait être sensible à l'aspect esthétique de l'enseignement islamique.

Les auteurs africains occidentalisés de l'époque n'étaient pas tous disposés à considérer le défi culturel musulman comme nécessairement opposé au génie africain authentique ou incompatible avec les valeurs chrétiennes qui se répandaient alors à une grande rapidité grâce aux missions établies par des Noirs convertis le long du Niger, de la Volta et du Sénégal. Aux yeux de sociologues et d'éducateurs comme l'abbé Boillat (ou son valeureux

37. C. H. Kane, 1972.

compatriote, le savant-soldat Paul Holle) il était préférable de faire étudier la langue arabe et la culture islamique en France, dans des établissements d'enseignement supérieur où elles ne risquaient pas de contaminer des Africains impressionnables. Mais l'évêque nigérian Samuel Ajayi Crowther allait plus loin et était favorable à l'étude et à l'enseignement de ces matières³⁸, estimant qu'elles permettraient d'atténuer, grâce aux traductions arabes de la Bible et du catéchisme, les « aspects les plus grossiers » de la foi et de la société musulmanes.

En revanche, un homme comme l'Antillais Edward Wilmot Blyden, né à Saint-Thomas, mais ayant ensuite émigré au Libéria, était fermement convaincu que, de toutes les grandes civilisations du monde, la civilisation musulmane était la mieux adaptée au tempérament et aux réalités culturelles de l'Afrique. À ses yeux, l'islam n'était qu'un élément — important il est vrai — de la reformulation d'une culture africaine pour les Africains, dotée de ses propres institutions et structures de sauvegarde³⁹. Ce précurseur de la « négritude » ne prétendait à rien de moins qu'à la réorientation complète d'une éducation africaine qui renoncerait aux préjugés eurocentriques pour s'orienter vers une voie correspondant mieux aux réalités africaines. La civilisation islamo-arabe, qui l'avait impressionné par sa « culture littéraire et son activité intellectuelle », lui semblait appelée à jouer un rôle essentiel à cet égard. Retraçant l'histoire de l'homme noir depuis l'antiquité, Edward Blyden publia ses conclusions, affirmant l'antériorité d'une civilisation noire en Égypte et prouvant qu'Hérodote était un commentateur plus digne de foi que ses annotateurs européens qui, outre qu'ils n'étaient « pas contemporains » des événements écrits, avaient prostitué leur savoir en se laissant aller à des préjugés racistes⁴⁰.

Blyden ne se contentait pas d'invoquer l'histoire ancienne dans sa lutte pour une réorientation de la culture africaine. Les événements récents de l'histoire de l'Afrique, les prolongements de la culture et du génie des Africains, même dans un environnement aussi peu favorable que celui du « nouveau monde » incitèrent Blyden à étudier les manuels d'histoire et à préconiser de négliger désormais l'étude de personnalités européennes comme l'amiral Nelson pour celle de héros noirs tels que Toussaint Louverture. C'était là un discours révolutionnaire, dangereux même, qui inaugurerait une nouvelle façon d'examiner bien des événements de l'histoire récente de l'Afrique ; c'est pourquoi ces nouvelles propositions de Blyden furent encore moins bien accueillies que celles où il préconisait l'étude de la langue et de la culture arabes dans les systèmes d'enseignement d'Afrique occidentale et, en particulier, dans l'université dont il proposait la création. Rien d'étonnant à ce que cette université n'ait pas vu le jour de son vivant, mais ce que nous savons de Blyden nous permet de dire que personne n'a contribué plus que cet « ancien exilé » d'Afrique occidentale, qui n'ignorait pourtant rien des traditions de l'Occident, à faire éclater le bloc monolithique des missions

38. R. W. July, 1968, p. 188-189.

39. *Ibid.*, 1968, p. 46-47, 218-219.

40. E. W. Blyden, 1887.

chrétiennes sur la côte de l'Afrique occidentale. En effet, le 2 janvier 1891, il prononça devant une salle comble, à l'église Breadfruit à Lagos, un discours où il soulignait l'incompatibilité entre l'ordre ecclésiastique européen et la société et les traditions africaines. Quelques mois plus tard éclatait le premier schisme au sein de la très « orthodoxe » église Breadfruit de Lagos, donnant naissance à la United Native African Church, avec les conséquences déjà mentionnées pour la vie culturelle des Africains à mesure que le mouvement s'étendait vers l'ouest et vers le nord de l'Afrique occidentale⁴¹.

La littérature en langues européennes

On peut dire que la culture littéraire véhiculée par les langues européennes a constitué la force principale dans l'affrontement du colonialisme en Afrique occidentale et centrale. La littérature orale conservait son rôle d'exutoire satirique au même titre que le mime, la danse et les nouvelles formes de spectacles masqués pour enregistrer et commenter le phénomène colonial. Mais ce sont les littératures en langues coloniales, dans le journalisme et la poésie, le théâtre et le roman, qui mobilisèrent l'imagination littéraire au service de l'anti-colonialisme⁴².

La publication de pamphlets, sur la côte d'Afrique occidentale entre le Libéria et Lagos, revêtit des proportions comparables à celles qu'avait connues l'Angleterre du XVIII^e siècle. On observe le même phénomène au Kenya, mais il semble qu'en Afrique orientale, ces publications aient été surtout aux mains de la communauté asiatique, de même que la plupart des journaux. Des tracts très courts, imprimés à peu de frais et d'une diffusion facile, dénonçaient la domination et l'exploitation étrangères, les fourberies de l'administration coloniale et les atteintes de plus en plus nombreuses au genre de vie et à la dignité sociale des populations. L'installation, en 1891, de la première presse à imprimer à Luanda, en Afrique portugaise, marque le début du journalisme luttant pour la défense de la cause des Africains. Cette période se distingue par un grand souci de style, quelle que soit la langue coloniale utilisée. Les accusations de racisme lancées contre le colonialisme français par Ahmadou Dugay Cledor au Sénégal sont rédigées dans une prose soignée, avec des envolées d'indignation. Les pétitions adressées au Ministère britannique des colonies étaient devenues une forme d'art, un exercice de style diplomatique.

Les premiers « représentants » — « assimilés » nommés par l'administration française, porte-parole des masses reconnus par le système britannique en tant que membres de prétendus conseils législatifs — utilisaient la langue du dominateur étranger pour détruire ses illusions sur ceux qu'il considérait comme des exécutants dociles de sa politique coloniale. C'est ainsi, en dépit d'une gratitude réelle et d'un comportement parfois servile vis-à-vis du public britannique et des bienfaiteurs en puissance, qu'un homme comme William Grant pouvait écrire (ou laisser publier) en 1882

41. J. F. A. Ajayi, 1965, p. 254-255; E. A. Ayandele, 1966, p. 201-203.

42. Voir C. H. Kane, 1972; M. Beti, 1971; A. K. Armah, 1973; et W. E. G. Sekyi, 1915.

dans son journal, le *West African Reporter*, les terribles accusations ci-dessous : « Le fait que chaque vapeur qui accoste [...] amène une masse de produits comparativement sans valeur destinés à être échangés contre des produits appréciables et utiles [...] constitue une condamnation morale permanente de l'attitude des Européens en Afrique. Si l'on se contentait de donner de simples colifichets sans valeur, mais inoffensifs, en échange d'articles de prix, le caractère moral de la transaction serait déjà répréhensible, mais que dire quand ces articles non seulement sont dépourvus de valeur [...] mais encore possèdent souvent un caractère positivement destructeur. Ils emportent chez eux ce qui accroît leur richesse, ne laissant souvent à l'Africain que ce qui l'appauvrit et le détruit. Il est triste de dire que, dans bien des cas, le commerce européen a laissé son client africain aussi démuné qu'il l'avait trouvé... Ils ne parviendront jamais à implanter en Afrique leur idée de la civilisation tant que les relations commerciales entre l'Européen mobilisateur et éclairé et l'Africain "sauvage" ne seront pas placées sur une base plus équitable. Mais, tant que les dames-jeannes de rhum continueront à défiler [...] tous les missionnaires envoyés en renfort et tous les sermons des philanthropes "professionnels" sur les bienfaits de la civilisation européenne ne serviront à rien⁴³. »

Propagandiste ardent d'une réforme de l'éducation orientée vers les valeurs africaines, profondément influencé par Edward Blyden, Grant cherchait à mettre au point un système d'enseignement coiffé par l'université, à condition que la recherche et l'enseignement universitaires portent exclusivement sur les domaines ayant trait à l'Afrique, par opposition à « l'éducation littéraire conventionnelle qui met l'accent sur la culture et les valeurs européennes ». Il faut, écrivait-il, « l'éduquer [l'Africain] par lui-même ». Les *Annales* de l'Aborigines' Rights Protection Society de la Gold Coast des années 1910 et 1920, en particulier les discours de J. E. Casely Hayford, sont une mine de chefs-d'œuvre de la prose victorienne, avec des pointes d'humour d'une férocité et d'une concision classiques. Plus d'un responsable de district venu visiter les territoires pacifiés placés sous sa charge a connu l'éprouvante expérience qui consiste à se faire accueillir avec la promesse d'un « discours sincère » pour repartir furieux de l'« insolence pateline » d'un orateur noir rompu aux finesses de la langue anglaise.

En 1911, Casely Hayford publia *Ethiopia unbound* (L'Éthiopie délivrée)⁴⁴, l'un des premiers romans africains, qui est un essai, dans un mélange de styles divers, allant du sarcasme à la dénonciation passionnée de la cupidité et de l'arrogance raciale qui présidèrent à la partition et à la colonisation de l'Afrique. Durant toute sa vie, Casely Hayford se montra dans ses écrits d'une vigilance sans faille en ce qui concernait le destin du continent noir, refusant jusqu'au bout d'accepter le fait de la colonisation ou de lui accorder une autorité quelconque dans sa pensée. Il est assez curieux que *L'Éthiopie délivrée* n'ait pas suscité d'imitateurs à l'époque et soit resté unique dans son

43. Cité par R. W. July, 1968, p. 142.

44. J. E. Casely Hayford, 1911.

genre. À la même époque, l'Afrique produisait en revanche des savants et des hommes publics lettrés appartenant à une autre école de pensée, comme l'évêque Samuel Ajayi Crowther au Nigéria ou Bakary Dialo au Sénégal. À l'instar de l'abbé Boillat, ces personnalités défendaient le colonialisme européen, considéré comme une expérience positive et louable pour l'Afrique. Pour le théologien protestant Crowther, marqué par l'horreur de ses origines païennes et de la société d'où il était issu, le christianisme (dont le colonialisme n'était que l'agent d'exécution) représentait, au sens le plus primitif, l'instrument divin du salut pour un continent païen. Quant à Bakary Dialo, il était tout simplement ébloui par la culture française.

Le dilemme auquel aboutissait la politique coloniale d'acculturation se traduisait essentiellement par cette aliénation qui provoquait une distorsion de la personnalité créatrice des élites africaines. Même dans les écrits anticolonialistes les plus intransigeants, on discerne souvent une fascination évidente et une préférence pour la culture européenne, telle qu'ils l'ont vécue dans leur milieu et découverte à mesure que s'élargissait leur horizon intellectuel personnel. Le talentueux poète malgache Jean-Joseph Rabéarivelo (??-1937), dont on attribue le suicide à l'impossibilité de résoudre cette contradiction interne du colonisé, offre à cet égard un exemple tragique. Il en résulte une qualité ambiguë qu'on peut discerner dans les écrits de nombre d'Africains cultivés à l'époque où le colonialisme commençait à s'affirmer. Cela facilita la politique d'assimilation culturelle, en particulier dans les territoires français, portugais et espagnols, aboutissant à un rejet délibéré, voire à une négation des sources authentiques du génie créateur africain par la nouvelle élite. Le « primitivisme », qu'il fût source d'inspiration ou qu'il s'exprimât par l'image ou par le verbe, était devenu un signe de régression retardant cet acte total de renaissance qui permettait seul de pénétrer dans le cercle magique des fonctionnaires et l'administration coloniale européenne.

Il y eut des exceptions, particulièrement notables dans la situation initiale où la politique d'*assimilado* devenait un art politique, comme les poètes Silverio Ferreira, Antonio José de Nascimento et Francisco Castelbranco, dont l'œuvre dénonçait dès le début du siècle l'intolérance raciale des colons. Mais on assistait en même temps, tant en Angola que dans d'autres territoires portugais (et que dans tous les territoires coloniaux), aux manifestations d'une fuite devant la réalité quotidienne de l'humiliation. On peut citer à titre d'exemple l'œuvre de Caetano da Costa Alegre (São Tomé) dont la poésie amoureuse sentimentale à la gloire de la beauté féminine noire, publiée après sa mort⁴⁵, peut être considérée comme ayant ouvert la voie au courant de revendication littéraire d'identité que le mouvement de la négritude a rendu célèbre.

Les principaux pères de la « négritude » furent le Martiniquais Aimé Césaire, le Sénégalais Léopold Senghor et le Guyanais français Léon Damas; le berceau du mouvement était la France. La négritude a produit une floraison d'œuvres poétiques⁴⁶ qui n'étaient pas uniquement de la poésie de

45. C. da C. Alegre, 1916.

46. L. Kesteloot, 1974; A. Irele, 1964, p. 9-11; D. S. Blair, 1976.

« propagande » à la manière de da Costa Alegre, mais qui n'en devaient pas moins leur existence à une conscience retrouvée de la réalité africaine, et la « prise de conscience » éloquente du groupe transforma ces retrouvailles en un programme concret. En somme, il s'agissait tout simplement d'une révolte contre la stratégie très efficace d'assimilation appliquée par le colonialisme français et portugais, dont les initiateurs du mouvement étaient tout à fait conscients d'être les produits. Mais il est juste d'attribuer la genèse du mouvement au « manifeste » publié dans le journal *Légitime défense* par trois étudiants martiniquais. Dans ce manifeste, ils rejetaient les « conventions bourgeoises » de la culture européenne, de même qu'un certain nombre de modèles littéraires européens et la personnalité fautive qu'ils imposaient à l'homme noir. À leur place, et cela en dit long sur le cercle vicieux où se trouve enfermé l'artiste ou l'intellectuel colonisé, ils adoptaient comme modèles Marx, Freud, Rimbaud, Breton et d'autres mentors européens.

La négritude, sur laquelle s'achève la période étudiée, a indubitablement été un facteur déterminant dans l'expression de la sensibilité créatrice des deux décennies suivantes non seulement parmi les écrivains et les intellectuels dans les colonies francophones, mais aussi chez les lusophones et même chez les anglophones. Parmi les adversaires les plus irréductibles de la négritude aujourd'hui, marxistes convaincus dont la vision de l'histoire est incompatible avec ses principes, on compte certains dirigeants africains qui ont prolongé la vie de la négritude dans leur propre lutte contre les politiques d'assimilation culturelle du Portugal au début des années 1950. Il est donc exact de dire que la négritude était un phénomène historique suscité par des circonstances précises, qui a perdu son emprise affective à mesure que ces circonstances disparaissaient, que les problèmes de société étaient analysés de manière plus complète et que les solutions préconisées devenaient plus radicales.

La politique africaine et le nationalisme africain, 1919-1935

B. Olatunji Oloruntimehin

Le nationalisme africain et le colonialisme

Il faut bien saisir la nature du nationalisme en Afrique pour apprécier correctement les événements examinés dans le présent chapitre. Il faut distinguer d'abord entre le nationalisme qui s'est exprimé en Europe à partir du XIX^e siècle et celui qu'a connu l'Afrique colonisée entre les deux guerres. En Europe, le nationalisme a représenté, chez les communautés qui acceptaient la réalité d'identités culturelles et d'un passé historique communs, l'aspiration à une existence souveraine à l'intérieur d'organisations politiques (États) propres. La lutte avait pour objet d'assurer la coïncidence de la nation culturelle et de l'organisation de sa vie politique en tant qu'État. Comme le montrent les exemples grec, italien et allemand, l'aboutissement, en définitive, des mouvements nationalistes fut la création de nations-États.

En Afrique, les aspirations des États et des groupes qui, jusqu'au déclenchement de la première guerre mondiale, combattirent contre les puissances impérialistes européennes et s'efforcèrent d'empêcher l'établissement du système colonial étaient essentiellement les mêmes que celles qui animaient les mouvements nationalistes d'Europe. Cependant, un des effets de la guerre a été de consolider les positions des maîtres impérialistes vis-à-vis des défenseurs de l'indépendance et de la souveraineté africaine. Malgré la fermentation des idées qui ont contribué à miner le système impérialiste, la domination coloniale est devenue une situation de fait, à telle enseigne que, pour certains auteurs, la période entre les deux guerres a été, en Afrique, l'« âge d'or » du colonialisme.

La plupart des colonies qui avaient été constituées étaient faites de groupes nationaux culturellement et historiquement différents, dont l'unité

tenait surtout au fait qu'elles étaient toutes assujetties à un maître étranger. La situation coloniale représentait pour tous un cadre nouveau dans lequel ils devaient se forger des identités nouvelles qui les soutiendraient dans leur lutte contre les atrocités de la domination étrangère. Les frontières coloniales qui, le plus souvent, englobaient de nombreuses nations culturelles sous une administration impériale commune furent acceptées telles qu'elles étaient. La constitution de l'identité nouvelle consista d'abord à accepter l'africanité essentielle des diverses nations culturelles. Les unités territoriales des administrations coloniales ont constitué, dans pratiquement tous les cas, la définition territoriale de ce que les Africains ont commencé à considérer comme des proto-États, s'efforçant à partir d'eux de susciter dans la population un sentiment d'appartenance commune.

L'évolution politique et sociale dans le contexte colonial fut le résultat des interactions du colonisateur et du colonisé. Dans une certaine mesure, les orientations des élites dirigeantes africaines ont été déterminées par la forme que revêtait l'administration coloniale. Lorsque, comme dans les fédérations coloniales françaises, la structure et la politique des administrations étaient régionales, les dirigeants avaient tendance à adopter une vision régionale. Les champions du nationalisme africain entre les deux guerres (les *wanasiya*, comme on les désignera en swahili) ont donc essentiellement été considérés comme des panafricanistes plutôt que des nationalistes au sens européen. Le mouvement nationaliste suivait, en effet, un cours inversé par l'évolution enregistrée en Europe. Contrairement à ce qui s'était passé en Europe, l'État avait été créé avant que les nations culturelles qui auraient pu lui donner sa signification de communauté politique aient cimenté leur unité. C'est ce qu'exprime James Coleman: «[...] dans de nombreux cas, le nationalisme africain n'est pas dû au sentiment d'appartenir à une unité politico-culturelle qui cherche à se défendre ou à s'affirmer; il représente plutôt l'effort déployé par des modernistes conscients d'une réalité raciale en vue de créer de nouvelles nationalités politiques et culturelles à partir des populations hétérogènes englobées dans les frontières artificielles imposées par le maître européen [...]»¹

Il convient de reconnaître que le colonialisme, en tant que système de relations, a une certaine base raciste. Si l'évolution, dans un contexte colonial, résulte des interactions entre colonisateur et colonisé, la conscience raciale est à la base du développement du nationalisme en tant que recherche de la souveraineté et de l'indépendance.

Le fait que les nationalistes africains soient considérés comme «des modernistes» reflète la nécessité où ils se trouvaient d'agir dans un cadre défini de l'extérieur, qui imposait un système étranger de valeurs, de normes et de définitions de l'évolution politique et sociale auquel ils durent souscrire pour avoir une chance de réussir. Que le nationalisme africain soit un phénomène dynamique et permanent ressort clairement de l'abondante littérature consacrée à des thèmes comme la construction nationale et l'irrédentisme.

1. J. S. Coleman, dans: P. J. M. McEwan et R. B. Sutcliffe (dir. publ.), 1965, p. 177.

Le terme le plus exact pour désigner ce phénomène — comme le démontre E. S. Atieno-Odhiambo dans le chapitre 26 ci-après — est sans conteste le mot swahili *siasa*.

En général, le colonialisme a besoin d'une base sociale pour survivre. Celle-ci est habituellement assurée par la diffusion de la culture du colonisateur au moyen de l'éducation. Les résultats obtenus dans le système éducatif créé à cet effet déterminent les normes qui permettent de constituer un nouveau groupe d'élites à l'intérieur de la société colonisée. La diffusion de la culture importée du colonisateur s'accompagne cependant presque invariablement de contacts culturels harmonieux et de conflits culturels qui peuvent aboutir à des réactions violentes de la population assujettie. Il y a toujours, aussi, un problème de conflit d'intérêts entre le colonisateur et le colonisé, le premier s'efforçant de perpétuer sa domination, le second luttant pour s'affirmer en restaurant son indépendance et sa souveraineté.

Comme M. Crowder l'a montré plus haut (voir chapitre 12), avec la première guerre mondiale, les membres des nouvelles élites de toute l'Afrique espéraient pouvoir s'identifier davantage au processus de développement de leurs communautés respectives. Ils pensaient être absorbés et acceptés comme collègues par les colonisateurs, mais la situation coloniale s'appesantissant, leurs espoirs furent trompés. Même dans les cas où la mobilisation du personnel européen pendant la guerre avait ouvert des possibilités d'emploi aux Africains instruits, les réalités de l'après-guerre ont vite amené désillusions et mécontentements. Non seulement les Africains instruits se trouvaient placés dans des positions inférieures à celle du personnel européen de formation et d'expérience comparables, avec lequel ils servaient dans les mêmes administrations coloniales, mais ils se trouvaient socialement confinés au second plan. Formés à l'écart de leur milieu d'origine avec l'espoir que cette éducation leur permettrait de s'élever dans la sphère des Européens, ils se trouvaient en grande partie aliénés par rapport à leurs frères de race en ce qui concerne leur orientation, leur mode de vie, leurs ambitions et leurs aspirations matérielles et sociales². Les barrières que l'autoritarisme inhérent du colonialisme dressait contre eux étaient une source de rancœur, d'amertume et d'agitation contre les régimes coloniaux.

Les régimes coloniaux ne faisaient pas exception à cette vérité d'évidence que toute administration utilise des structures intermédiaires surtout pour des raisons d'économie et d'efficacité. Les gouvernements coloniaux — comme le démontre Betts plus haut (voir chapitre 13) — se sont diversément servi des institutions et des élites traditionnelles pour contrôler plus facilement les populations assujetties. À la recherche de ces structures et de ces personnels d'autorité, les fonctionnaires coloniaux en ont souvent créé de nouveaux qu'ils pouvaient comprendre et utiliser. Tel était le cas des *warrant chiefs* du sud-est du Nigéria, des *native authorities* chez les Masai au Tanganyika (actuelle Tanzanie) et dans certaines parties de l'Ouganda, à l'extérieur du Buganda, et de la plupart des soi-disant chefs (chefs de paille)

2. Voir la préface de Jean-Paul Sartre à l'ouvrage de F. Fanon, 1967.

chez les Français, les Belges et les Portugais. Même dans ce cas, cependant, les élites ainsi recrutées pour soutenir la domination coloniale étaient à peine mieux traitées que les Africains éduqués par le système colonial. Comme les nouvelles élites instruites, les chefs traditionnels étaient dans une position ambiguë. Aux yeux des leurs, ils avaient perdu le caractère traditionnel de leurs fonctions et de leur rôle et, le plus souvent, les colonisateurs les considéraient comme des instruments du contrôle et non comme leurs véritables partenaires. La perte de leur pouvoir réel, de leur statut et de leur prestige social était pour beaucoup d'entre eux une cause de mécontentement.

Quelques administrateurs coloniaux seulement semblaient avoir compris comment manier les rapports difficiles existant entre les élites africaines « traditionnelles » et nouvelles, d'une part, entre ces deux élites et les régimes coloniaux, d'autre part. Parmi ces exceptions, nous citerons le général (puis maréchal) Lyautey au Maroc, sir (puis lord) Frederick Lugard au Nigéria septentrional, et sir Gordon Guggisberg en Gold Coast (actuel Ghana). Même ceux-ci avaient généralement pour stratégie de freiner les aspirations des représentants des nouvelles élites habituellement dépeints comme d'ambitieux parvenus. Le plus souvent, il était commode de cultiver une situation de conflit dans les relations entre les deux élites africaines, la puissance impérialiste jouant le rôle de protecteur des autorités et du système de gouvernement traditionnels. C'était là une situation dans laquelle aucune des élites n'était satisfaite des régimes coloniaux. En 1917, le gouverneur général Joost Van Vollenhoven a souligné le caractère explosif du problème, en ce qui concerne en particulier l'avenir du colonialisme, dans ces remarques pénétrantes : « Les chefs indigènes, ceux d'hier que nous avons gardés, ou ceux d'aujourd'hui que nous avons institués, se plaignent d'être humiliés ; les interprètes, les multiples auxiliaires de l'administration et du commerce se plaignent d'être utilisés comme des instruments et de ne pas avoir rang de collaborateurs. Il y a dans toute cette élite mal payée et fort malheureuse, aussi éloignée de la société indigène, d'où elle a été chassée, que de la société européenne, où elle n'est pas admise, une désillusion, un mécontentement, une amertume, qu'il serait dangereux d'ignorer...³ »

Il émettait la recommandation suivante, qui ne pouvait certainement pas être reçue favorablement à l'époque par les dirigeants coloniaux : « Il faut que cette élite [...] soit reconnue par nous et mieux accueillie par nous. La réforme à opérer est moins dans les textes que dans les mœurs...⁴ »

Une telle attitude eût été contraire à l'éthique de l'impérialisme et la recommandation fut ignorée à l'époque. Au contraire, les autorités coloniales s'attachèrent à raffermir leur contrôle et à exploiter les ressources humaines et matérielles de leurs colonies.

En priorité figuraient la solution des problèmes d'après guerre en Europe et la remise en marche de l'économie et des services. Cependant, l'environnement international et les jugements teintés de libéralisme qu'il portait sur

3. Archives du Sénégal, Fonds Afrique-Occidentale française (ASAOF), 17G61/2, 1917, p. 10.

4. ASAOF, 17G61/2, 1917, p. 20.

le colonialisme et les affaires coloniales⁵ rendaient inévitable à long terme un changement d'attitude.

Mais le colonialisme n'affectait pas seulement l'élite instruite et les dirigeants traditionnels. C'est une erreur de considérer, comme on l'a fait jusqu'ici, le nationalisme africain comme un phénomène élitiste et purement urbain. Les travaux récents montrent de plus en plus clairement l'importance dans les zones rurales du mécontentement et des sentiments anticolonialistes, dont les causes principales étaient les nouvelles mesures financières et économiques, le nouveau système judiciaire et, surtout, la dépression économique des années 1930. Des faits comme l'émigration de mécontents quittant la Haute-Volta ou la Côte-d'Ivoire pour la Gold Coast dans les années 1920, les vagues de destitutions de chefs par leurs sujets, symboles du colonialisme dans de nombreuses régions d'Afrique, et, bien évidemment, les refus de vente des producteurs de cacao en Afrique occidentale⁶ — ces derniers amplement étudiés par les chercheurs — montrent que la résistance au colonialisme entre les deux guerres ne se limitait pas aux élites des centres urbains, mais trouvait aussi des échos dans les zones rurales, parmi les paysans et les ouvriers illettrés. Il est vrai que les recherches restent encore embryonnaires en ce qui concerne l'ampleur des sentiments et des activités anticoloniales en zone rurale et, surtout, la liaison, si liaison il y eut, entre les activités des élites urbaines et des paysans illettrés; il nous est donc impossible d'en proposer une synthèse dans ce chapitre. Nous attirons l'attention des futurs historiens sur ce thème nouveau et passionnant.

Autre aspect de la politique et du nationalisme africains dans l'entre-deux-guerres, le souci d'une renaissance culturelle, réaction inévitable à la réalité brutale, à savoir la négation par le colonialisme de la culture des colonisés. Le réveil culturel a été un des éléments de la lutte pour la réaffirmation et la préservation de l'identité personnelle, d'abord en tant qu'Africains, ensuite en tant que membres de nations culturelles particulières. Le panarabisme et le panafricanisme sont peut-être les exemples les plus frappants, mais les mouvements dits « nativistes » et les mouvements religieux, de même que l'« éthiopianisme », correspondaient à la même préoccupation.

De plus, le colonialisme est un phénomène global affectant ou susceptible de menacer tous les aspects de l'existence et les mouvements qui se sont opposés à lui l'ont nécessairement combattu sous tous ses aspects. En tant que système orienté vers la défense de sa propre sécurité, le colonialisme est naturellement menacé par toutes les revendications d'équité et d'égalité dans les relations entre colonisateur et colonisé, qu'elles émanent de groupes de travailleurs, des églises, du sein de la bureaucratie coloniale ou se traduisent par des manifestations visant à obtenir par exemple des écoles ou des services d'hygiène. Le point essentiel est que le colonialisme incarne l'inégalité fondée sur la discrimination raciale et toute revendication d'égalité dans un quelconque domaine des relations humaines revient à exiger la fin du colonialisme; de même, les réactions africaines subirent le contrecoup

5. Voir A. Sarraut, 1923, et F. D. Lugard, 1929.

6. P. Jenkins (dir. publ.), 1975, et B. O. Oloruntimehin, 1973 (a).

des variations d'intensité de l'influence européenne en matière d'idées et d'institutions. Les Africains des régions les plus longtemps soumises à la domination européenne avaient tendance à se montrer les plus réceptifs à la culture politique européenne et à espérer qu'il serait possible de progresser par ces voies vers l'autodétermination. Ayant été le plus exposés à l'éducation européenne, ils étaient bien disposés à l'égard du modèle européen de développement politique et social. L'agitation pour le changement tendait donc dans ces régions à prendre une forme constitutionnelle, facilitée par l'existence des assemblées législatives coloniales.

Dans des pays comme l'Égypte et le Soudan anglo-égyptien, l'Algérie (en particulier les trois départements d'Alger, Constantine et Oran), dans les protectorats français du Maroc et de Tunisie, et les régions côtières de l'Afrique-Occidentale française et britannique, l'action des Africains était caractérisée par le constitutionnalisme et l'utilisation de techniques de pression politique correspondant aux processus politiques d'Europe occidentale: les nationalistes africains s'adressaient en même temps aux autorités coloniales immédiates, aux groupes politiques et à l'opinion libérale de la métropole.

La base sociale de cette approche constitutionnelle n'a cessé de s'élargir à mesure qu'augmentait le nombre d'Africains instruits et qu'apparaissaient de nouveaux groupes économiques et sociaux dans le contexte de la dynamique de l'économie coloniale et des mesures prises, en particulier dans le domaine de l'éducation, pour préparer la main-d'œuvre africaine nécessaire aux activités économiques et sociales. Cette nouvelle main-d'œuvre s'est syndicalisée progressivement dans de nombreuses colonies et a renforcé l'expression politique anticolonialiste du nationalisme africain. Comme le milieu du travail dans les colonies présentait tous les symptômes de la situation coloniale, en particulier une exploitation sévère reposant sur la discrimination raciale et l'injustice sociale, les rapports de travail sont devenus immédiatement des relations d'antagonisme politique identique à celui qui existait entre les citoyens du pays colonisateur et les Africains colonisés. Les travailleurs devaient jouer un rôle primordial dans l'action politique du nationalisme africain à partir de la deuxième guerre mondiale⁷.

Le rôle des différentes idéologies officielles véhiculées par les puissances coloniales fut également déterminant. Comme le dit John Peel, « une idéologie, les idéaux des grandes religions par exemple, est un facteur qui modèle les comportements même lorsqu'elle est imparfaitement réalisée », et « le développement ne peut pas intervenir indépendamment de l'interprétation que font les hommes de leur situation et de leurs perspectives »⁸. Les différences dans le style et l'orientation des nationalistes africains tenaient en partie au fait que les divers groupes se référaient à des idéologies différentes pour orienter leur action. Ainsi les nationalistes africains vivant sous le contrôle français en Algérie et au Sénégal, où a été démontrée la possibilité de mettre fin au colonialisme par la politique d'« assimilation » menant à la citoyenneté française avec tous les droits et responsabilités correspondants,

7. G. Balandier et B. Dadie (dir. publ.), n. d., p. 202-406; I. Davies, 1966.

8. J. D. Y. Peel, 1968.

ont eu tendance à exercer une pression continue pour que cette politique soit étendue et généralisée.

En revanche, dans les territoires britanniques gardant l'espoir d'accéder à l'indépendance en tant que pays souverains, quoique à l'intérieur du Commonwealth, les nationalistes étaient nettement plus préoccupés, pendant la période considérée, par des réformes et une participation débouchant finalement sur l'indépendance. L'objectif était le même — la liberté —, seule la méthode différait. Cette dernière était dictée par le contexte de leur action, tel qu'il ressortait des relations dialectiques entre les idéologies et les pratiques coloniales⁹.

Le facteur représenté par le colon est à rapprocher du facteur idéologique. Il s'est manifesté dans l'intensité relative de la colonisation en tant que processus, la frustration des espérances du colonisé ou la non-satisfaction des revendications des Africains. Ce facteur explique les différences de tonalité et d'intensité dans l'expression du nationalisme africain entre l'Algérie aux très nombreux colons et les autres territoires français qui n'avaient pas ce problème. Cette même situation existait entre le Kenya, la Rhodésie et l'Afrique du Sud dominés par les colons et les autres territoires britanniques. La déclaration de prééminence des intérêts africains (ou Déclaration Devonshire) de 1923 relative aux Africains du Kenya reflétait une idéologie essentiellement identique à celle qui guidait l'administration coloniale britannique dans les autres régions. L'évolution divergente de ces territoires résulta de la détermination absolue des colons, décidés à perpétuer la sujétion de la population autochtone, par la pratique de ce qu'on a baptisé un « ultracolonialisme »¹⁰.

Le nationalisme africain et l'évolution internationale

Entre les deux guerres, les nationalistes africains ont connu à peu près la même situation: privation des libertés politiques et sociales; exploitation des ressources humaines et matérielles au bénéfice de maîtres étrangers; refus des moyens et des services susceptibles de contribuer à la promotion politique et sociale des sociétés colonisées ou, quand les changements semblaient inévitables, manœuvres en vue de limiter et détourner le cours des choses dans un sens favorable au maintien de la domination coloniale.

Contre ces situations imposées par les colonialistes se dressaient les aspirations des nationalistes qui, dans le nord de l'Afrique, cherchaient à recouvrer la souveraineté et l'indépendance perdues, sans toutefois remettre en cause les nouvelles structures territoriales coloniales et, dans le reste du continent, revendiquaient une amélioration de la situation sociale et économique de leurs communautés, qui donnerait un sens à l'exercice des libertés civiles. Certains développements de la situation internationale allaient dans le sens des aspirations des nationalistes africains. Tels étaient, par exemple, les répercussions de la première guerre mondiale, déjà évoquées et examinées dans le chapitre 12

9. B. O. Oloruntimehin, 1971, p. 33-50.

10. J. Duffy, 1962, et W. Minter, 1972; voir également B. O. Oloruntimehin, 1972 (b), p. 289-312.

ci-dessus, et la position prise par la Société des Nations qui jugeait souhaitable de faire du développement des populations colonisées un des objectifs majeurs du système colonial et un critère de l'action des puissances coloniales, en particulier dans les territoires sous mandat. L'introduction de la notion de responsabilité devant la communauté internationale au regard des territoires sous mandat a été un stimulant pour certains nationalistes. Sur le plan politique, les nationalistes africains ont été encouragés par des mouvements idéologiques internationaux comme l'Internationale communiste léniniste anti-impérialiste (Komintern) et d'autres mouvements socialistes, par la marche vers l'indépendance sur d'autres continents, le panafricanisme anti-impérialiste inspiré par Sylvester Williams, Marcus Garvey et William Du Bois, ainsi que par d'autres milieux noirs américains ou des Caraïbes (voir chapitre 29).

Un congrès international réuni à Bruxelles en février 1927 sous les auspices du Komintern fut à l'origine de la formation de la Ligue contre l'impérialisme et pour l'indépendance nationale (connue plus simplement sous le nom de Ligue contre l'impérialisme). Environ 180 délégués venus d'Europe occidentale, d'Amérique du Nord, d'Amérique centrale et d'Amérique du Sud, des Caraïbes, d'Asie et d'Afrique avaient assisté à ce congrès, qui rassembla des communistes, des groupes socialistes de gauche comme l'Independent Labour Party représenté par son secrétaire général, Fenner Brockway (devenu plus tard lord Brockway), des intellectuels socialistes et des représentants de mouvements nationaux dans des territoires coloniaux. Parmi les participants pour l'Afrique figuraient Messali Hadj et Hadjali Abdel-Kader (Maghreb); Mohamed Hafiz Bey Ramadan et Ibrahim Youssef (Égypte); Lamine Senghor (Afrique-Occidentale française), Jomo Kenyatta (Kenya) ainsi que J. T. Gumede et I. A. La Guma (Afrique du Sud). Étaient également présents des membres de l'Inter-Colonial Union comme Max Bloncoux, tandis que Carlos Deambrosis Martins était venu de Haïti¹¹.

Des mouvements de protection des droits de l'homme et du citoyen et des organismes de lutte contre l'esclavage fonctionnaient en Europe et dans plusieurs colonies d'Afrique. Des mouvements d'origine américaine comme la Universal Negro Improvement Association de Marcus Garvey, lancée en 1917, exercèrent une influence dans plusieurs colonies d'Afrique.

À l'opposé de ces forces qui travaillaient à l'élévation du statut social et politique des groupes colonisés ou opprimés se propageaient des doctrines politiques autoritaires et rétrogrades racistes qui se trouvèrent institutionnalisées dans le régime fasciste et le régime nazi en Europe et dans les autocraties répressives aux colonies, en particulier dans les colonies italiennes. Même dans les pays européens comme la France où prévalaient des doctrines politiques libérales, le fascisme et la nazisme trouvèrent des adeptes et les points de vue concernant la situation dans les colonies en furent affectés. En général, les milieux capitalistes de l'industrie et du commerce en Europe continuèrent à considérer les colonies comme les domaines à conserver à tout prix.

11. Voir I. Geiss, 1974, et G. Padmore, 1956.

L'expression du nationalisme et de la politique des Africains

Si l'environnement colonial et international était en grande partie uniforme, l'expression pratique du nationalisme et de la politique africaines — phénomène bien rendu par le terme swahili *siasa* — a varié selon les lieux, même à l'intérieur de territoires soumis à une même autorité coloniale. Cela tient notamment au fait que les territoires coloniaux avaient été acquis suivant des modalités et à des époques différentes et que leur expérience du colonialisme n'était donc pas de même durée ni de même nature. La forme et l'intensité de l'action menée par les nationalistes (*wanasiasa*) dans les colonies dépendaient de plusieurs facteurs : qualité des dirigeants, degré de diffusion et d'intensité des influences européennes dans le domaine des idées et des institutions, nombre et importance des colons (blancs) et, enfin, idéologies et pratiques coloniales.

Dans presque tous les cas, les mouvements nationalistes et la politique coloniale correspondante furent conduits et dominés par les nouvelles élites éduquées à l'européenne qui étaient le mieux placées pour comprendre la culture politique européenne et, donc, pour réagir de manière efficace aux régimes coloniaux suivant leurs propres termes. Ces élites ont coopéré parfois avec les membres des élites représentatives de l'autorité « traditionnelle », malgré certaines tensions. Ce fut le cas en Gold Coast, avec l'Aborigines' Right Protection Society, au Nigéria méridional, au Maroc et chez les Gikuyu au Kenya. Dans certains cas, les élites « traditionnelles » conservèrent l'initiative, comme en Libye et au Maroc. Dans la plupart des cas, cependant, les personnalités représentant les autorités traditionnelles ou enrôlées à cette fin étaient choisies par les régimes coloniaux en tant qu'instruments de contrôle et le mouvement nationaliste avait tendance à accuser les élites traditionnelles de complicité et à les attaquer en conséquence.

Les partis politiques et les organisations de jeunesse ont servi de courroies de transmission aux aspirations du nationalisme africain. Les partis politiques ont eu un rôle important dans les quelques pays où existaient des assemblées législatives coloniales. En Égypte, l'octroi d'un parlement par les Britanniques qui avaient unilatéralement décrété une indépendance de façade en 1922 a permis l'organisation et le fonctionnement de partis politiques grâce à la situation constitutionnelle, le parti Wafd de Sa'd Zaghlul et le Parti nationaliste ont puissamment contribué à la lutte pour le total rétablissement de l'indépendance et de la souveraineté de l'Égypte (voir chapitre 23). Des modifications d'ordre constitutionnel, bien que moins importantes, dans les colonies britanniques d'Afrique de l'Ouest, Nigéria et Gold Coast, ont favorisé l'apparition et le fonctionnement effectif de partis politiques. Jusque-là, les efforts du National Congress of British West Africa avaient été aisément tenus en échec (voir chapitre 26). Par la suite, le National Democratic Party, par exemple, put avoir un impact plus soutenu sur les autorités coloniales et les populations indigènes. De même, les partis politiques jouèrent un rôle important au Sénégal où le Conseil général, devenu à partir de 1920 le Conseil colonial, leur fournit une tribune.

Les organisations de jeunesse, les groupements à base ethnique, les associations d'anciens élèves et les autres mouvements voués à la conquête des libertés civiles et à la défense des droits de l'homme ont joué un rôle irremplaçable dans toutes les colonies, quelle que fût leur situation constitutionnelle. Ces organisations constituaient une force politique et sociale inéluctable, en particulier dans les régions où les activités politiques déclarées étaient prohibées par la nature répressive de la domination coloniale.

Parmi les organisations de jeunesse qui servirent de catalyseurs au mouvement nationaliste anticolonial, et dont les activités seront étudiées dans le chapitre 25 ci-dessous, nous trouvons la Gold Coast Youth Conference, fondée en 1929, le Lagos (ultérieurement Nigéria) Youth Movement, le mouvement Jeune Égypte, la Young Kikuyu Association de Harry Thuku, fondée au Kenya en 1921, le Sudan Graduates' Congress, le mouvement Jeune Gabonais et les Jeunes Tunisiens. Certains de ces mouvements étaient transterritoriaux et d'autres interrégionaux. Ces derniers comprenaient l'Étoile nord-africaine dirigée par Messali Hadj; le National Congress of British West Africa, le South Africa Congress et la West African Students Union, dirigée par le Nigérian Ladipo Solanke, qui recrutait ses membres dans toute l'Afrique Occidentale britannique.

Les organisations sociales qui contribuèrent à l'expression du nationalisme et de l'anticolonialisme africain comprenaient les diverses branches africaines de l'Universal Negro Improvement Association de Marcus Garvey fondée en Amérique en 1917, comme la Nigerian Improvement Association (1920). Nous citerons également des organisations telles que la Ligue des droits de l'homme et du citoyen au Gabon, la Liga Africana à Luanda et Lourenço Marques (actuelle Maputo) en Angola et au Mozambique portugais, la Société amicale des originaires de l'Afrique-Équatoriale française d'André Matswa dont les membres se recrutaient à Libreville, Bangui et Brazzaville, la Ligue universelle pour la défense de la race nègre (1925), dirigée par Tovalou Quenum (Dahomey, actuel Bénin), le Comité, puis Ligue de défense de la race nègre, dirigée par Garan-Kouyaté (Soudan français, actuel Mali) et Lamine Senghor (Sénégal)¹². Nous mentionnerons également au niveau international le Comité mondial contre la guerre et le fascisme et les divers congrès panafricanistes organisés par Sylvester Williams et William Du Bois. Les syndicats et les autres mouvements ouvriers devinrent eux aussi d'importants agents de la lutte contre le système colonial, bien que leur activité ait atteint un niveau beaucoup plus élevé après la deuxième guerre mondiale.

Les armes forgées entre les deux guerres pour attaquer le système colonial étaient multiples. Les révoltes et les rébellions, si fréquentes pendant la période antérieure, se firent de plus en plus rares. À leur place, les nationalistes entreprirent d'utiliser les journaux, les livres, les tracts, les pétitions, l'émigration des mécontents, la grève, le boycott, le bulletin de vote, la chaire et la mosquée. La presse a puissamment contribué à diffuser les opinions de ces organisations politiques et sociales. Le lent développement d'une intelligentsia offrait l'audience et la clientèle qui ont fait vivre

12. I. Geiss, 1974; J. A. Langley, 1973.

un nombre croissant de journaux et de périodiques. À côté de ceux qui étaient publiés en Afrique, un nombre appréciable de publications étrangères servaient de véhicule à la propagande anticoloniale et anti-impérialiste de mouvements internationaux. Ces publications étaient quotidiennes, hebdomadaires, bimensuelles ou mensuelles et d'autres paraissaient suivant les possibilités. Plusieurs de ces journaux et périodiques avaient commencé à paraître avant la première guerre mondiale, comme *al-Liwa*, journal en langue arabe fondé en 1900 pour diffuser les idées du nationalisme égyptien, *La démocratie du Sénégal*, et le *Lagos Weekly Record* fondé en 1891. Le plus grand nombre datent cependant de la période d'entre les deux guerres, comme le *Times of Nigeria* (1921-1930), le *Daily Times* (fondé en 1926), le *Lagos Daily News* (1925-1938), *Le périscope africain* (Dakar, 1929), *L'Ouest africain français* (Journal républicain-socialiste), *Le courrier de l'Ouest africain* (Dakar), *L'African Morning Post*, le *Gold Coast Times* (Accra), *l'Action tunisienne* (1932); *La presse porto-novienne* avec ses sous-titres et une section en yoruba. Parmi les journaux publiés dans les langues africaines, en plus du *al-Liwa* égyptien, nous citerons l'*Akede Eko* en yoruba (Lagos, à partir de 1932). De l'extérieur de l'Afrique venaient des périodiques d'inspiration communiste ou panafricains comme *Race nègre*, *Negro World*, *La voix des Nègres*, *Vox Populi*, *News Times and Ethiopia news*, *Cri des Nègres*, *African times and Orient review*, *The crusader*, et *New York age and coloured American*. En dehors des journaux, certains dirigeants nationalistes étaient les auteurs de pièces de théâtre, brochures, tracts et nombreux livres qui critiquaient sévèrement le système colonial ou le tournaient en ridicule.

La presse a fait connaître les activités nationalistes et anticolonialistes au-delà des frontières. À ce titre, elle fut une source de souci constant pour les administrateurs coloniaux comme en témoignent les lois antisédition du milieu des années 1930 et les efforts déployés pour museler légalement certaines publications. L'essor de la radio rendit ensuite plus difficiles et moins efficaces les mesures répressives prises par les pouvoirs coloniaux pour isoler leurs colonies des influences extérieures.

Comme nous l'avons souligné, le constitutionnalisme et le recours à la presse et à la radio dépendaient de l'existence dans les colonies d'institutions législatives ou de l'espoir d'en disposer et du fait qu'il y avait suffisamment d'Africains éduqués à l'occidentale pour utiliser ces institutions et ces moyens d'expression. L'approche des nationalistes africains éduqués à l'occidentale présupposait aussi l'acceptation des modèles de développement politique de l'Europe occidentale que des nationalistes n'ayant pas leur expérience ne pouvaient évaluer. L'inégalité des niveaux d'éducation était donc une variable importante pour l'expression du nationalisme et de l'anticolonialisme. Comme les puissances européennes tenaient à ce que les dépenses de l'administration et des services coloniaux soient couvertes par les colonies elles-mêmes, elles faisaient relativement peu pour diffuser l'éducation occidentale et créer l'infrastructure nécessaire au développement politique et social. Dans plusieurs régions de l'Afrique colonisée, entre les deux guerres, les écoles primaires étaient peu nombreuses et dispersées et l'enseignement était une rareté. Dans l'Afrique centrale britannique, en Afrique-Équatoriale

française, au Soudan, en Angola, au Mozambique et en Guinée portugaise, l'éducation secondaire était pratiquement inaccessible avant la deuxième guerre mondiale. Là, les nationalistes pouvaient difficilement pratiquer une approche constitutionnelle.

C'est dans ce contexte qu'il faut s'efforcer de comprendre le rôle des mouvements traditionalistes (ou « nativistes ») et socioreligieux pendant la période considérée. Particulièrement importants — comme nous l'avons vu dans certains des chapitres précédents — ont été les mouvements messianiques qui exprimaient à la fois les idéologies autochtones et des idéologies inspirées du christianisme et de l'islam. Ces mouvements avaient un caractère émancipateur, comme il arrive toujours lorsque des communautés doivent témoigner leur mécontentement au sujet de leurs conditions de vie et leurs désirs de régénération. Ils représentaient une idéologie antagoniste du colonialisme, dans la mesure où ce dernier constituait une négation de la culture autochtone et un abaissement économique, social et psychologique de la population colonisée. Comme le dit Lanternari, « ils reflètent les anxiétés et les espérances des groupes qui y participent en vue d'une transformation soudaine et totale de leur environnement physique, social et psychologique¹³ ».

Nous citerons, à titre d'exemples remarquables pour la période qui nous intéresse (certaines des activités de ces mouvements ont également été examinées dans le chapitre 20 ci-dessus), l'éthiopianisme en Afrique méridionale et orientale et les mouvements dirigés par des prédicateurs millénaristes en Afrique méridionale et centrale, en particulier le Kitawala (African Watch Tower) qui avait beaucoup d'adeptes dans les deux Rhodésies et s'étendait aux deux Congos (actuels Zaïre et R. P. du Congo) et au Nyasaland (actuel Malawi), le mouvement kimbanguiste (fondé au Congo belge par Simon Kimbangu) qui avait des adeptes aux Congos belge et français et la Mission des Noirs, néokimbanguiste, fondée au Bas-Congo par Simon Pierre Mpadi, qui, sous l'autre nom de *khakisme*, exerça une influence sur les populations du Congo français et de l'Oubangui-Chari (devenu la République centrafricaine). Certains de ces mouvements étaient inspirés par l'acceptation du christianisme, mais déçus de l'image qu'en donnait l'Église officielle des sociétés coloniales. Les Africains nationalistes, soucieux de défendre l'Afrique contre l'oppression coloniale, trouvèrent devant eux une Église au mieux indifférente. Ils s'en séparèrent donc, dans un esprit très semblable à celui de la Réforme qui a caractérisé la croissance et l'expansion du christianisme dans de nombreuses sociétés. À la manière des mouvements de Réforme en Europe et ailleurs, les Églises et les mouvements fondés par les nationalistes africains tendaient à mettre en pratique les idées chrétiennes comme la fraternité humaine et l'unité des croyants sans distinction de race ou de couleur, en vue de mettre fin à la discrimination et à l'oppression.

Le lien étroit entre le spirituel et la situation sociale et matérielle ressortissait des méthodes adoptées par ces mouvements. Si la religion demeurait nécessairement le moyen d'expression des aspirations africaines, l'action concrète prenait la forme du refus de l'impôt et de l'agitation sociale. À

13. V. Lanternari, 1974, p. 483.

l'image des mouvements fondés par Kimbangu et Mpadi, Ruben Spartas Mukasa créa en Ouganda l'African Progressive Association et la Christian Army for the Salvation of Africa. Ancien des King's African Rifles, Mukasa a exprimé l'objectif unificateur de tous ces mouvements lorsqu'il s'est engagé à travailler à la rédemption de l'Afrique quels que soient les risques encourus. L'objectif politique et social était clair quand, fondant une branche de l'African Orthodox Church en Ouganda, il a déclaré que cette Église était « pour tous les Africains sensés, pour les hommes qui veulent être libres chez eux et ne pas toujours être traités en enfants ». L'Église de Mukasa s'est étendue au Kenya. Du même type étaient la Last Church of God and His Christ de Jordon Msuma au Nyasaland, ainsi que les diverses Église africaines de Aladura en Afrique de l'Ouest.

L'islam a représenté un contrepoids à l'idéologie coloniale ainsi qu'une tribune pour l'expression du messianisme. Le Mahdi est pour le musulman ce que le Messie est au chrétien. Le mahdisme a hanté les autorités coloniales en Afrique du Nord et de l'Ouest, au Soudan et en Somalie. Comme nous l'avons déjà vu, le sénoussisme, en Libye sous domination italienne, représente peut-être le meilleur exemple de l'expression du nationalisme et de l'anticolonialisme au travers de l'islam. La panislamisme, aspect religieux d'un panarabisme à vocation culturelle, et l'idée de Salafiya jouèrent également un rôle prédominant dans la politique nationaliste et coloniale en Égypte, au Maghreb et dans le nord du Soudan anglo-égyptien. L'influence du sénoussisme comme force anticoloniale s'étendit à certaines parties de l'Afrique de l'Ouest. Les mouvements comme le hamallisme, le tidjanisme et le mouridisme constituèrent pour les autorités coloniales une menace constante à la sécurité du système colonial.

Ces mouvements islamiques ont permis d'établir une liaison solide entre adhérents vivant sous des régimes coloniaux différents. À partir de la première guerre mondiale, comme l'a montré Crowder (voir chapitre 12), l'idéologie panislamique propagée à partir de la Turquie a posé aux autorités coloniales dans de nombreuses parties de l'Afrique un problème préoccupant auquel elles s'efforcèrent de faire face en échangeant des renseignements et par le biais de la coopération intercoloniale.

Quel que soit le degré d'exposition aux influences occidentales des Africains colonisés, les différents mouvements culturels constituaient une base commune pour l'expression du nationalisme africain. Nous avons évoqué la capacité de résistance des cultures et des institutions africaines qui conservèrent tout leur sens pour les populations colonisées d'Afrique. Même les éléments les plus occidentalisés des élites instruites devaient faire face à la réalité de leur africanité essentielle, quel que soit leur degré d'acculturation. La plupart des mouvements de jeunesse déjà mentionnés — et qui seront étudiés plus loin — comprenaient combien leur culture était importante pour préserver leur identité contre les empiétements de l'Europe par le canal scolaire. Les différentes associations gikuyu sont un bon exemple. Il en est de même des mouvements panafricanistes et du concept assez fluide de « négritude » apparu, comme nous l'avons vu au chapitre 21, au début des années 1930, et des mouvements dits « nativistes » et « religieux » déjà mentionnés

Toutes ces expressions de nationalisme africain et de l'anticolonialisme constituaient l'antithèse dans la relation dialectique entre Européens colonisateurs et Africains colonisés. La réaction des régimes coloniaux qui, en général, ont voulu resserrer leur contrôle par la force et par la loi étaient compréhensibles puisque, à ce moment-là, en Europe, les autocraties et les tendances autoritaires s'affirmaient. Mais les régimes coloniaux n'étaient pas seulement menacés par l'opposition des Africains. La diffusion des idées et des institutions européennes fut pour eux un sérieux handicap. Les tentatives faites en général pour limiter la qualité et la portée de l'éducation reposaient sur la crainte que le système de relations colonial soit menacé par l'éducation et les idées politiques et sociales européennes. C'est pourquoi la culture générale à tous les niveaux a été dénoncée, la préférence allant aux écoles rurales et professionnelles, aux établissements post-secondaires destinés à former des techniciens moyens, mais non aux universités. Il fallait l'exemple de l'Inde, où la diffusion de l'enseignement général avait contribué puissamment au développement du nationalisme et de l'anticolonialisme, pour prendre une nouvelle orientation et entreprendre des programmes d'établissements comme l'École William-Ponty en Afrique-Occidentale française, le Yaba Higher College (Nigéria), l'Achimota College (Gold Coast), le Gordon's College (Khartoum) et le Makerere College en Afrique-Orientale britannique¹⁴.

Cet effort fait pour régler l'évolution sociale dans les colonies fut une autre source de griefs contre le colonialisme, qui alimentèrent les mouvements nationalistes. La crise économique mondiale a aggravé doublement la situation. Elle a limité les ressources qui permettaient aux régimes coloniaux de vivre sans subventions de la métropole. La tendance générale fut de réduire les dépenses de services et d'infrastructures bénéficiant aux colonisés, en gelant les possibilités d'emploi sans se préoccuper de l'impact social du chômage. En même temps, les exactions qui paupérisaient les colonisés s'appesantissaient avec l'augmentation des impôts, le recours fréquent à une vente de leurs matières premières tout en payant plus cher les produits manufacturés européens importés.

Il convient enfin d'indiquer que la guerre italo-éthiopienne déclenchée en 1935, avec l'occupation de l'Éthiopie qui a suivi, a été un événement international de grande importance qui a renforcé le sentiment d'aliénation des colonisés, en particulier instruits, vis-à-vis des régimes coloniaux. Le style de l'invasion italienne, celui du fascisme et du nazisme en général, souligna la nature raciste du colonialisme européen en Afrique. Ceux qui avaient mis des espoirs dans la Société des Nations furent cruellement déçus. Le désir d'atténuer le coup porté à la fierté des Africains explique la résurgence à cette époque des idées panafricaines et des idéologies telles que la négritude. Des organisations internationales prirent la défense de l'indépendance de l'Éthiopie, qui symbolisait les espoirs d'indépendance des Africains instruits.

14. B. O. Oloruntimehin, 1974, p.337-357; D. B. Abernethy, 1969, p. 79-88.

Les journaux et périodiques locaux et étrangers servirent naturellement à la diffusion du nationalisme anticolonialiste et anti-européen. Aussi, diverses mesures administratives de répression furent-elles prises contre les moyens de grande diffusion, y compris la radio, qui se développait lentement. Des efforts ont été faits pour interdire ou limiter la circulation des livres, journaux et périodiques, ainsi que des appareils de radio, même en provenance des métropoles respectives. Presque toujours, la presse locale a été soumise à un étroit contrôle par voie de censure et de législation antisédition. Toutes ces mesures tendaient à faciliter le fonctionnement des administrations coloniales, caractérisées par une plus grande intolérance à l'égard des aspirations nationalistes et la privation des droits et des libertés personnels et civiques.

Pendant l'entre-deux-guerres, le colonialisme et le nationalisme africains se sont trouvés placés dans une relation dialectique. Le mouvement nationaliste et anticolonialiste africain n'a pas remporté de grandes victoires pendant cette période, mais il est parvenu à inquiéter les autorités coloniales. Toutes les mesures répressives prises à cette époque contre les colonies sont le reflet de cette inquiétude. La réaction des responsables coloniaux au défi du nationalisme africain se ramenait à tenter de couper l'Afrique des grands courants de l'évolution mondiale. Cette attitude n'était pas seulement irréaliste et absurde, elle a également servi de catalyseur à l'essor et à l'approfondissement du nationalisme et de l'anticolonialisme africains et, renforcée par l'impact de la deuxième guerre mondiale, elle a bientôt débouché sur la lutte pour le renversement du système colonial.

La politique et le nationalisme en Afrique du Nord-Est, 1919-1935

Hassan Ahmed Ibrahim

Introduction

Entre les deux guerres, deux formes rivales de nationalisme — le nationalisme laïque et le patriotisme d'inspiration religieuse — se disputèrent la suprématie en Afrique du Nord-Est. L'héritage toujours vivant du Mahdi au Soudan et de Sayyid Muḥammad en Somalie opérait directement la fusion entre religion et sentiment patriotique. D'autre part, entre les deux guerres, le nationalisme égyptien se sécularisa (voir fig. 23.1). Cependant, même en Égypte, modernisme islamique et nationalisme conjuguèrent leur action sur la scène politique. Il ne faut pas oublier que le nationaliste Sa'd Zaghlūl, grande figure de la vie politique égyptienne lors des dix années qui suivirent la première guerre mondiale, fut influencé par Djamāl al-Dīn al-Afghānī, panislamiste, révolutionnaire passionné, qui s'était employé à « réveiller la conscience nationale et attiser le mécontentement sous le règne d'Ismā'īl¹ ». Il n'en reste pas moins vrai que le mouvement créé par Zaghlūl était essentiellement un mouvement patriotique laïque. Les vagues de protestation qui agitèrent le sud du Soudan avaient elles aussi un caractère essentiellement laïque. C'est dans le nord du Soudan et en Somalie qu'il est le plus difficile de démêler les rôles respectifs du religieux et du politique au cours de cette période.

À la dialectique entre religion et laïcisme dans le domaine politique vint se greffer entre les deux guerres une dialectique entre nationalisme et problèmes économiques. L'économie mondiale allait alors connaître ses années

1. A. Hourani, 1962, p. 108-109; voir également N. R. Keddie, 1968.

les plus sombres. À la fin des années 1920, les puissances coloniales subirent à leur tour le contrecoup d'une récession qui allait s'intensifier jusqu'à la crise. Les colonies d'Afrique du Nord-Est avaient supporté les pressions économiques une décennie ou deux avant que le monde industrialisé ne soit touché de plein fouet par la crise.

Ces années furent également marquées, en Afrique du Nord-Est, par une intensification de la poussée impérialiste, à laquelle répondit une nouvelle vague de militantisme. Elles furent aussi celles de la dernière frontière de l'Europe: de nouveaux territoires furent annexés et l'emprise coloniale affermie. Cette époque marqua la fin des conquêtes impérialistes en Afrique. Mais elle vit en même temps la montée du militantisme anticolonialiste des peuples colonisés et les débuts d'une organisation politique efficace de la lutte pour la liberté et l'égalité. C'est en Égypte que ce mouvement fut le plus marqué, mais il se fit sentir aussi dans d'autres régions de l'Afrique du Nord-Est.

La première guerre mondiale contribua à susciter ces contradictions. De tous les pays de la région, c'est sans doute l'Égypte qui fut touchée le plus directement par la guerre. Quand la Turquie entra en guerre aux côtés de l'Allemagne, la Grande-Bretagne saisit ce prétexte non seulement pour mettre un terme à ce qui restait de la suzeraineté de l'Empire ottoman sur la vallée du Nil, mais pour déclarer l'Égypte protectorat britannique et y installer un nouveau monarque de son choix. La déclaration par laquelle la Grande-Bretagne instituait le protectorat et la nature même de la nouvelle monarchie eurent sur le sentiment nationaliste égyptien l'effet d'un puissant catalyseur. L'occupation militaire de Suez, où un demi-million de soldats sous commandement britannique défendaient le canal, ne fit que renforcer cette nouvelle vague de militantisme.

Les Britanniques consolidaient également leur position au Soudan, ce qui suscita de nouvelles formes de nationalisme. L'impérialisme européen poursuivait son expansion territoriale en Afrique, mais réveillait du même coup les sentiments patriotiques des populations indigènes. Cependant, il importe de ne pas oublier qu'à cette époque, le nationalisme égyptien ne s'était pas encore débarrassé de ses propres tendances à l'expansionnisme. Les chefs du nouveau mouvement nationaliste en Égypte considéraient encore le Soudan comme une colonie et revendiquaient la souveraineté égyptienne sur ce pays.

Voilà donc quelles étaient, entre les deux guerres, les contradictions contextuelles fondamentales de l'Afrique du Nord-Est: dialectique entre forces économiques et forces politiques, entre religion et nationalisme, entre la dernière frontière de l'impérialisme et la nouvelle frontière de l'anticolonialisme, entre le patriotisme local et l'expansionnisme local, notamment dans les relations égypto-soudanaises.

Examinons maintenant les événements de manière plus approfondie, pays par pays, en tenant compte du fait que certains des problèmes économiques qui ébranlèrent l'Afrique du Nord-Est durant cette période concoururent pour une grande part à l'établissement d'un climat propice à l'agitation nationaliste et aux manifestations du ressentiment populaire.

Égypte

La révolution de 1919

Du fait du protectorat institué par la Grande-Bretagne sur l'Égypte en 1914, les nationalistes égyptiens estimèrent que la constitution d'un organisme unifié chargé de représenter la nation lors du conflit qui allait l'opposer à celle-ci s'imposait d'urgence. Ce fut la raison pour laquelle Sa'd Zaghlūl (voir fig. 23.1), l'éminent dirigeant égyptien, et deux de ses collègues créèrent en novembre 1916 l'al-Wafd al-Misrī, ou délégation égyptienne.

Le Wafd avait une approche militante du changement. Ses buts ultimes étaient de conquérir l'indépendance totale de l'Égypte, d'assurer la souveraineté égyptienne sur le Soudan et d'abolir les capitulations qui octroyaient des privilèges spéciaux aux étrangers résidant en Égypte. Certes, la charte du Wafd ne mentionnait pas ouvertement ces deux derniers objectifs, mais il s'agissait apparemment d'une manœuvre tactique, l'Égypte devant d'abord obtenir son indépendance, puis se consacrer aux deux autres questions².

Zaghlūl et ses collègues étaient représentatifs non seulement de la nouvelle élite égyptienne — administrateurs, juristes et cadres laïques divers —, mais également d'une nouvelle catégorie de propriétaires fonciers. Socialement, ils « appartenaient à une classe terrienne et intellectuelle autochtone, relativement récente, issue des provinces³ ». L'apparition de cette classe était le signal que l'ancienne aristocratie étrangère — turco-égyptienne et albanaise — devait renoncer au rôle prépondérant qui avait été le sien au profit de l'élite professionnelle, longtemps tenue à l'écart.

Le Wafd revint à des tactiques militantes pour consolider son autorité. Il distribua des tracts, organisa des réunions publiques et rassembla « des déclarations en bonne et due forme, signées de toutes les organisations représentatives du pays, attestant que le Wafd était le représentant officiel de la nation égyptienne et le seul organe compétent pour négocier l'avenir du pays⁴ ». En outre, en se faisant véritablement le porte-parole des doléances et des revendications populaires, il s'assura un large soutien dans tout le pays.

Ainsi, le Wafd rejeta vigoureusement la déclaration inacceptable et humiliante par laquelle la Grande-Bretagne instituait unilatéralement, en décembre 1914, un protectorat sur l'Égypte, la considérant comme une mesure illégale et applicable uniquement en temps de guerre. Il préconisa son abolition immédiate, conformément à la doctrine d'autodétermination du président Woodrow Wilson et à la promesse faite par les Alliés de donner à la fin de la guerre leur liberté aux petites nations.

La crise économique allait servir la cause nationaliste. Les multiples problèmes sociaux et économiques qui avaient assailli la société égyptienne au cours de la première guerre mondiale créèrent un sentiment de frustration

2. A. M. Ramadan, 1968, p. 431-432.

3. P. J. Vatikiotis, 1969, p. 252.

4. *Ibid.*, p. 255.



23.1. *Nationalisme en Égypte: Zaghlül Pacha (vers 1857-1927) prononce un discours demandant le départ des troupes britanniques (vers 1920). [Photo: © Harlingue-Viollet.]*

très répandu dans les masses. Le gouvernement britannique avait promis d'assumer toute la responsabilité de la guerre, mais un corps expéditionnaire égyptien fut chargé de défendre le canal de Suez et opéra en Syrie et en Palestine. Des milliers de paysans furent recrutés de force pour servir dans une unité alliée de pionniers et de chameliers. Les récoltes de céréales et les animaux furent réquisitionnés sans que leurs propriétaires reçoivent une compensation suffisante. Le coût de la vie monta en flèche, portant plus particulièrement préjudice aux fonctionnaires et aux travailleurs non spécialisés, car la hausse ne s'accompagna d'aucune augmentation proportionnelle de leurs salaires. Les propriétaires terriens ne pouvaient tirer un bénéfice substantiel de la hausse du prix du coton, les autorités britanniques ayant limité la superficie de la culture cotonnière pour encourager la production de denrées alimentaires de base, tandis qu'elles fixaient le prix du coton et apportaient des restrictions à son exportation. Le Wafd souligna à maintes reprises que la Grande-Bretagne était responsable de cette injustice et persuada les Égyptiens de se rallier à lui pour y remédier. Cette campagne énergique conduisit les Égyptiens de toutes classes à se détacher peu à peu de la Grande-Bretagne et, en 1919, un état explosif de mécontentement régnait dans tout le pays⁵. La rigueur économique créait les conditions d'une riposte politique des masses.

L'incapacité du gouvernement britannique à évaluer la force et l'ampleur de cette nouvelle vague nationaliste et son obstination arrogante à vouloir maintenir le statut du protectorat furent de graves erreurs de jugement. Par la suite, son refus obstiné de permettre à Husayn Rushdī, premier ministre du temps de guerre, et à Zaghāl de présenter le cas de l'Égypte à la Conférence de la paix convoquée à Paris contribua à jeter de l'huile sur le feu. Mais le plus dangereux de tous les faux pas britanniques fut l'arrestation, le 8 mars 1919, de Zaghāl et de deux de ses collègues, ainsi que leur déportation à Malte. Ce fut l'étincelle qui déclencha la révolution de 1919.

La mobilisation du Wafd eut pour effet immédiat d'entraîner une série de manifestations violentes et de grèves massives des travailleurs des transports, des juges et des hommes de loi. Les étudiants d'al-Azhar ainsi que les élèves des écoles secondaires et professionnelles participèrent activement à la lutte nationaliste. Les provinces se joignirent rapidement au mouvement général de protestation et l'on assista à des tentatives de plus en plus hardies de sabotage des réseaux ferroviaire et téléphonique. Le personnel militaire britannique fit également l'objet de fréquentes attaques, dont la plus grave fut l'assassinat à Deirut, le 18 mars, de huit officiers et soldats britanniques dans le train allant d'Assouan au Caire. Bref, le pays fut paralysé et la position de la Grande-Bretagne en Égypte se trouva gravement compromise. Le Wafd apparut alors comme le seul représentant de la nation et Zaghāl domina la scène politique du pays jusqu'à sa mort, en 1927.

La révolution de 1919 est un événement d'une importance considérable dans l'histoire de l'Égypte moderne. En effet, elle mobilisa pour la première fois toutes les classes égyptiennes (paysans, ouvriers, étudiants, propriétaires

5. P. G. Elgood, 1928, p. 227.

terriens, intellectuels) et tous les groupes religieux (coptes et musulmans) contre le colonialisme britannique. Les dirigeants de la communauté copte participèrent en fait sur un pied d'égalité à la tentative faite par les nationalistes pour recouvrer l'indépendance et quelques-uns furent choisis pour siéger au Comité central du Wafd. Ce fut l'une des manifestations du nouvel esprit laïque, de même que la participation des femmes aux manifestations publiques contre la Grande-Bretagne constitua un fait nouveau.

Face à ce soulèvement national, la Grande-Bretagne fut contrainte d'inaugurer une politique de conciliation avec les nationalistes. Lord Allenby, nommé haut-commissaire spécial, relâcha Zaghhlūl et ses amis et les autorisa à se rendre à Paris. Le gouvernement britannique constitua une mission spéciale présidée par lord Milner, secrétaire d'État aux colonies, qu'il chargea d'enquêter sur les causes de l'« agitation » et de définir la constitution qui conviendrait le mieux à l'Égypte sous le régime du protectorat. Malgré l'efficacité de la campagne organisée par le Wafd pour boycotter la mission Milner, celle-ci déposa ses conclusions. Ce fut pour le Wafd un triomphe dans la mesure où la commission affirmait que le régime du protectorat n'était plus satisfaisant et devait être remplacé par un traité d'alliance à négocier avec les nationalistes.

La Grande-Bretagne fut également forcée de reconnaître le Wafd comme le porte-parole de la nation. Milner alla encore plus loin en invitant Zaghhlūl à se rendre à Londres pour des pourparlers officiels qui aboutirent, en 1920, au mémorandum Milner-Zaghhlūl. Cet accord prévoyait une alliance offensive et défensive entre les deux pays et, sous réserve de l'agrément des puissances capitulaires, les droits de ces puissances en Égypte devaient être transférés à la Grande-Bretagne. Cependant, le mémorandum ne disait mot du Soudan puisque, selon Milner, le statut de ce territoire avait été défini sans équivoque dans l'accord sur le condominium⁶. Les négociations échouèrent du fait de l'insistance du Wafd à exiger l'indépendance et la souveraineté totales de l'Égypte sur le Soudan, mais le mémorandum fut le point de départ de toutes les négociations ultérieures.

La Déclaration d'indépendance du 28 février 1922 fut le résultat le plus important de la révolution de 1919. Sous la pression des nationalistes, la Grande-Bretagne abolissait unilatéralement le protectorat et reconnaissait l'indépendance de l'Égypte à condition que le *statu quo* fût maintenu dans les domaines suivants (habituellement désignés sous le nom de « points réservés »), en attendant la conclusion d'un accord avec l'Égypte: sécurité des communications avec l'empire, défense de l'Égypte, protection des minorités et des intérêts étrangers, Soudan⁷. L'indépendance de l'Égypte fut officiellement déclarée le 15 mars 1922 et le sultan Fu'ād, qui avait succédé à Husayn Kāmil en 1917, prit le titre de Fu'ād I^{er}, roi d'Égypte. Mais s'agissait-il d'un exemple authentique de décolonisation? Ou bien la Grande-Bretagne défendait-elle toujours les nouvelles frontières de l'empire?

La déclaration d'indépendance donnait au gouvernement égyptien plus de latitude pour diriger ses affaires intérieures et extérieures. Elle rétablissait

6. Lord Milner, 1921, p. 24-34.

7. J. Marlowe, 1965.

le poste de ministre des affaires étrangères, qui avait été supprimé en 1914, et permettait à ce pays d'avoir des représentations diplomatiques et consulaires. En outre, la déclaration prévoyait un régime constitutionnel, but pour lequel les nationalistes se battaient depuis 1883⁸ (voir fig. 23.2), et c'est sur cette base que fut promulguée la Constitution de 1923.

Cependant, si l'on considère les choses sous un autre angle, au regard de son idéologie militante, la révolution de 1919 n'avait abouti qu'à un succès limité tant dans le domaine politique que dans le domaine constitutionnel. L'indépendance accordée par la déclaration était restreinte par les points réservés, notamment la réserve prévoyant la poursuite de l'occupation militaire britannique en Égypte. En outre, les étrangers continuaient à jouir de leurs privilèges extraterritoriaux tandis que l'accord sur le condominium, dicté par les Britanniques, restait en vigueur pour fournir un cadre constitutionnel à l'administration au Soudan. De même, la Constitution de 1923 ne permettait pas de fonder le régime constitutionnel en Égypte sur des bases fermes et solides, car elle donnait des pouvoirs étendus à la monarchie, notamment celui de choisir et de nommer le premier ministre, de renvoyer le Cabinet et de dissoudre le Parlement ou de différer ses sessions. Cet état de fait menaçait l'existence de la démocratie parlementaire en Égypte avant même qu'elle fût née.

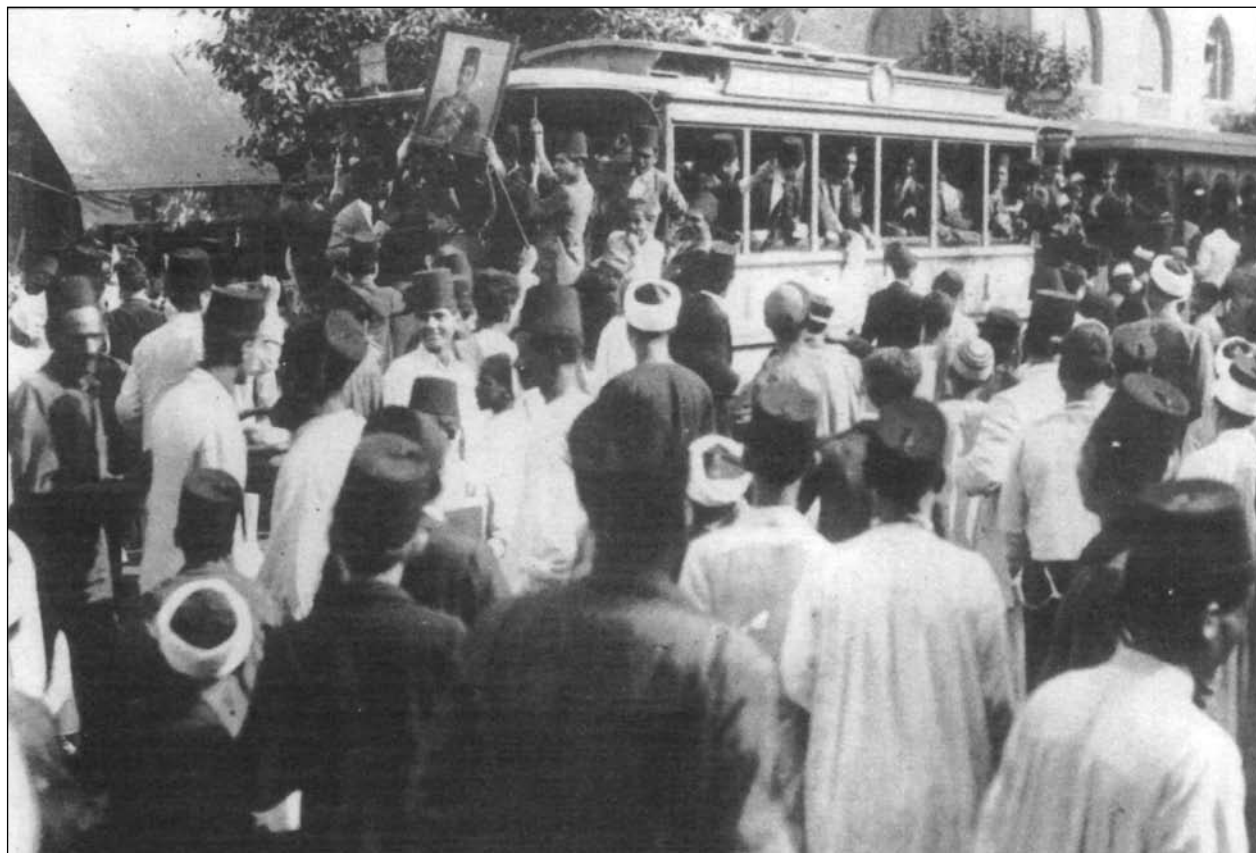
Cette incapacité à satisfaire l'ensemble des aspirations nationales était surtout due à la désagrégation progressive de l'unité nationale réalisée en 1919. Des rivalités personnelles concernant la direction du Wafd et des divergences sur la question de l'indépendance égyptienne entraînèrent, en 1920, un clivage au sein du Front national entre les modérés d'Adlī Yakan et les militants de Zaghlūl. Les premiers estimaient en effet qu'un compromis avec la Grande-Bretagne était inévitable, les Égyptiens n'étant parvenus ni à gagner un soutien international à leur cause, ni à poursuivre la lutte par leurs propres moyens. De leur côté, les militants étaient si irrités par l'obstination de la Grande-Bretagne et si impressionnés par le réveil populaire de 1919⁹ qu'ils préconisaient la poursuite de la lutte jusqu'au moment où celle-ci accepterait toutes les revendications nationales. L'issue de cette controverse fut la tragique division du Wafd et de l'ensemble du pays en deux groupes rivaux : les partisans de Zaghlūl et les partisans d'Adlī Yakan. Le Wafd devenait par conséquent un parti représentant la majorité des Égyptiens plutôt qu'un organisme unifié parlant au nom de toute la nation.

La politique coloniale de la Grande-Bretagne — « diviser pour régner » — exploita au maximum cette division dans les rangs du Wafd. Par la manipulation et la ruse, les administrateurs coloniaux incitèrent les partisans d'Adlī Yakan à s'éloigner de ceux de Zaghlūl. Allenby neutralisa les derniers, mais s'accommoda des modérés et négocia avec eux la Déclaration d'indépendance. Zaghlūl qualifia cette déclaration de « désastre national »¹⁰ mais,

8. A. al-Rāfī, 1969, vol. I, p.39-40.

9. La Conférence de la paix (Paris) reconnut en mai 1919 le protectorat britannique sur l'Égypte.

10. A. al-Rāfī, 1969, vol. I, p. 135.



23.2. *Le mouvement nationaliste en Égypte (1918-1923): manifestation en faveur de Fuʿād I^{er} vers 1920.*
[Photo: © Harlingue-Viollet.]

en dépit de la violente campagne de protestation organisée par le Wafd, la déclaration délimitait les frontières provisoires de l'empire.

L'ère des négociations, 1924-1935

La lutte nationaliste fut essentiellement axée, au cours de la période qui suivit la déclaration, sur l'abolition, au moyen d'un règlement négocié avec la Grande-Bretagne, de l'obstacle que constituaient les « points réservés ». Quatre négociations eurent lieu en ce sens entre 1924 et 1935 : les négociations MacDonald-Zaghlūl en 1924, Tharwat-Chamberlain en 1927, Maḥmūd-Henderson en 1929 et Naḥḥās-Henderson en 1930¹¹. Cependant, elles se soldèrent toutes par un échec, la Grande-Bretagne refusant toute concession susceptible d'assouplir son régime d'occupation en Égypte ou de modifier le *statu quo* au Soudan. Cette intransigeance était étroitement liée au rôle grandissant, inspiré par les Britanniques sinon créé par eux, du Palais comme centre de l'opposition au Wafd.

La Grande-Bretagne rétablit Fu'ād en 1917 pour servir de tampon entre lui-même et le Wafd extrémiste et pour faire aboutir ses espoirs. Fu'ād, autocrate ambitieux, avait soutenu le mouvement d'indépendance dirigé par le Wafd en 1919, mais espérait le contrôler et l'utiliser « à ses propres fins, comme un instrument qui contribuerait à accroître son prestige et son pouvoir¹² ». Se rendant rapidement compte que Zaghlūl s'engageait sur une voie indépendante, il l'accusa de chercher à renverser la monarchie et de vouloir déclarer la république en Égypte. Il en résulta une profonde inimitié entre le monarque et le Wafd qui caractérisa la politique égyptienne jusqu'en 1952. La Grande-Bretagne encouragea cette hostilité et l'exploita pour servir ses intérêts impérialistes.

Afin d'empêcher le Wafd d'accéder au pouvoir, Fu'ād suspendit trois fois en moins de sept ans — en 1924, 1928 et 1930 — la Constitution de 1923 et, chaque fois, il nomma un premier ministre de son choix. Lors du coup d'État constitutionnel de 1930, Ismā'īl Ṣidkī, premier ministre nommé par le Palais, remplaça la Constitution de 1923 par une autre, moins démocratique. Le principal objectif était de tenir le Wafd à l'écart du pouvoir¹³. Au cours de la plus grande partie des cinq années suivantes, l'Égypte connut, en fait, des gouvernements anti-wafdistes. Devant ces ingérences fréquentes de la Résidence et du Palais dans le système constitutionnel de l'Égypte, il était impossible au régime parlementaire et à ses institutions de s'implanter dans la vie politique du pays.

Les divers gouvernements de Palais qui régnèrent sur l'Égypte avant 1935, en particulier celui de Ṣidkī en 1930-1933, prirent des mesures de répression contre le Wafd. Les dirigeants wafdistes furent jetés en prison, leurs journaux interdits et leurs partisans renvoyés des postes qu'ils occu-

11. H. A. Ibrahim, 1976, p. 15-16.

12. E. Kedourie (dir. publ.), 1970, p. 90-91.

13. O. Tweedy, 1931, p. 198.

paient au sein du gouvernement et dans l'administration. Non seulement les administrateurs coloniaux entérinèrent cette politique extrémiste, mais ils prirent à l'occasion des mesures directes pour humilier le Wafd; ainsi, à deux reprises, en 1924 et en 1926, ils ne laissèrent pas Zaghlūl devenir premier ministre, bien que son parti eût la majorité au Parlement.

Cette campagne répressive menée par le Palais et la Résidence aboutit au déclin progressif de la popularité du Wafd et à la désagrégation de son unité. Mécontent de ce qu'il appelait «la direction peu éclairée¹⁴» de Naḥḥās, le successeur de Zaghlūl, dans la conduite des affaires, un groupe de dirigeants du Wafd abandonna le parti en 1932. Moins capables et moins désireux d'affronter le colonialisme, les dirigeants du Wafd décidèrent donc, dans leur majorité, vers 1935, d'affermir leur pouvoir contre le Palais en s'entendant avec la Grande-Bretagne¹⁵. Ils ne pouvaient faire autrement, pour atteindre ce but, que de transiger sur les revendications nationales. Cette faiblesse eut pour résultat la conclusion du traité de 1936 qui légalisait l'occupation britannique en Égypte et maintenait au Soudan l'administration dominée par les Britanniques.

Soudan

Dans le sillage de la première guerre mondiale, la résistance soudanaise au régime colonial britannique se concrétisa par diverses activités et s'exprima de diverses manières. Ce fut l'élite intellectuelle, les mahdistes et les nationalistes religieux qui organisèrent cette opposition dans le nord du Soudan, tandis que, dans le Sud, les mouvements de protestation eurent surtout un caractère local.

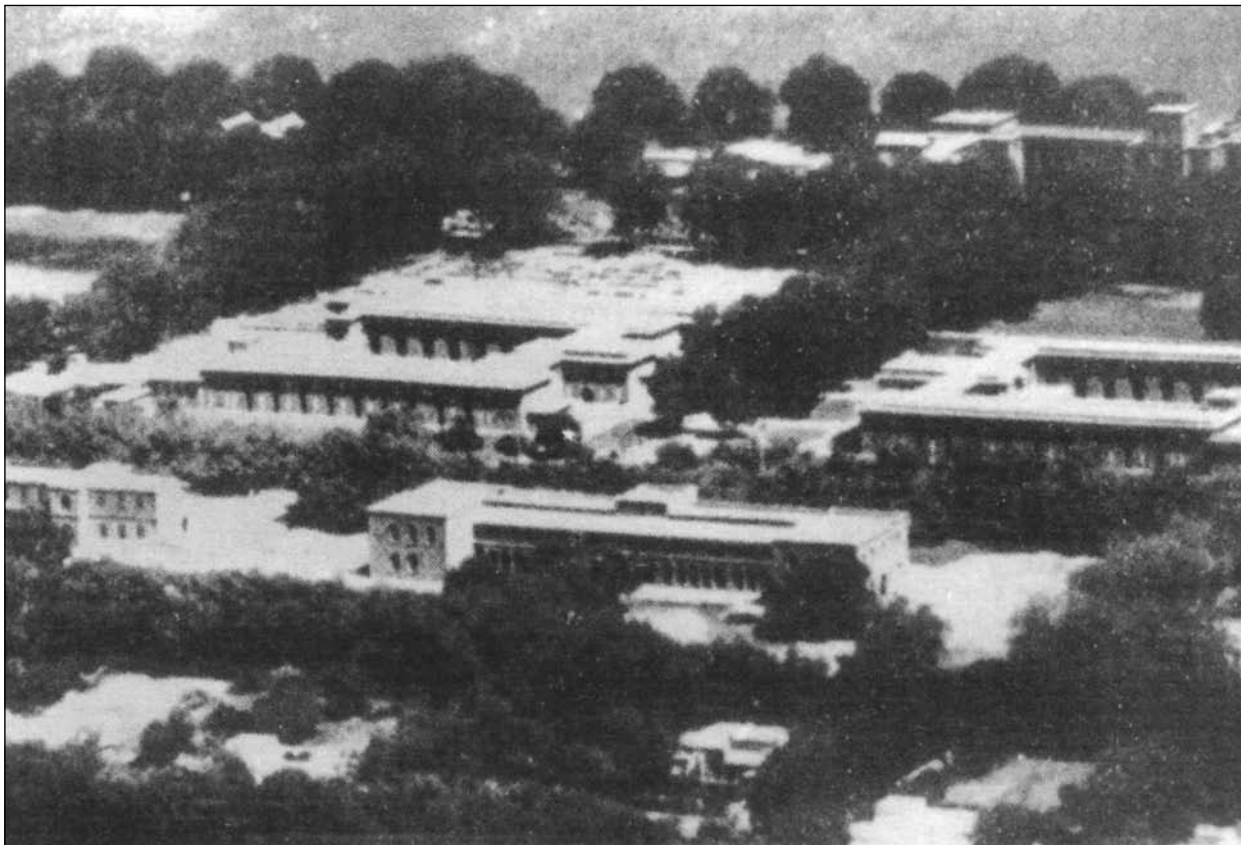
Les mouvements de protestation des jeunes

L'élite des intellectuels, qui venait tout juste de faire son apparition, joua un rôle remarquable dans l'évolution de la politique soudanaise au cours de la période 1919-1925. Cette élite était surtout composée d'étudiants et de «diplômés» du Gordon Memorial College et du Collège militaire de Khartoum (voir fig. 23.3). Ils formèrent leurs propres associations par l'intermédiaire desquelles ils menèrent une campagne politique active contre le colonialisme. L'une des premières associations de jeunes fut le Club des diplômés d'Omdurman, fondé en 1918. Cependant, dans les années qui suivirent immédiatement la guerre, deux associations clandestines de caractère plus politique furent créées: la Ligue d'union soudanaise (LUS) en 1919 et, plus importante encore, la Ligue du drapeau blanc (LDB), fondée en mai 1924 par 'Alī 'Abd al-Laṭīf, le dirigeant nationaliste le plus éminent de cette époque.

De nombreux auteurs britanniques ont minimisé le mouvement nationaliste soudanais du début des années 1920 et soutenu qu'il n'était guère

14. A. L. A. Marsot, 1977, p. 139.

15. H. A. Ibrāhīm, 1976, p. 24-25.



23.3. *Le Collège universitaire de Khartoum en 1953. On distingue en arrière-plan le Gordon Memorial College.*
[Photo : © Ministère des affaires sociales du Soudan.]

représentatif, tout en considérant ses partisans comme de simples agents et des pions de l'Égypte. Les travaux récents de spécialistes soudanais ont cependant établi que, bien qu'étroitement lié à l'Égypte sur le plan tactique, culturel et idéologique, le mouvement avait bien des origines indigènes et avait pour principale préoccupation l'abolition du régime colonial britannique. Les programmes tant de la Ligue d'union soudanaise que de la Ligue du drapeau blanc accordaient la priorité à l'abolition de « l'esclavage imposé par le maître colonial ». L'originalité de ce mouvement apparaît plus clairement à la lecture du télégramme qu'Alī 'Abd al-Laṭīf et trois de ses collègues envoyèrent au gouverneur général le 15 mai 1924. Cet important document fait explicitement état d'une nation soudanaise et du droit à l'autodétermination, écartant les prétentions de la Grande-Bretagne et de l'Égypte à vouloir décider seules de l'avenir du Soudan¹⁶.

L'appel à l'unité avec l'Égypte lancé par les nationalistes tenait apparemment plus du slogan politique que de la doctrine nationaliste. C'était surtout l'expression d'une politique d'opportunisme, calculée pour s'assurer la sympathie et l'appui de l'Égypte, elle-même en train de mener une lutte nationale. En outre, ce slogan de l'unité semble avoir été imposé aux nationalistes par le refus de la Grande-Bretagne de concéder le droit à l'autodétermination et la politique qu'elle menait et qui consistait à se servir des dirigeants locaux et religieux pour perpétuer sa domination. De ce point de vue, « le concept de l'unité était pour les nationalistes le meilleur moyen, voire le seul, de se ménager une certaine marge de manœuvre et la possibilité d'adopter une contre-stratégie¹⁷ ». Une fois que la Grande-Bretagne, l'ennemi commun, aurait été expulsée du Soudan, les nationalistes espéraient pouvoir persuader l'Égypte de quitter le territoire soudanais. Les intellectuels rejetaient le slogan « le Soudan aux Soudanais » lancé par les dirigeants traditionnels et conservateurs, le considérant comme une ruse inspirée par les Britanniques pour exclure l'Égypte et dominer le Soudan.

À l'instar du Wafd, les nationalistes soudanais se firent les théoriciens et les porte-parole des revendications locales et élaborèrent ainsi une idéologie de l'opposition à la domination étrangère. Se fondant non pas sur des motifs religieux, mais sur des revendications économiques et politiques, ils ne manquaient pas une occasion de souligner la rapacité et le caractère étranger du colonisateur. Les « Revendications de la nation » rédigées par 'Abd al-Laṭīf pour al-Ḥaḍāra en 1922 étaient entièrement consacrées à une critique du gouvernement.

Dans un premier temps, des tracts, expédiés par la poste dans tout le territoire, furent la principale technique utilisée par les nationalistes pour diffuser largement leurs idées et leur propagande. En novembre 1920, un « conseiller fidèle adressa une circulaire restée fameuse à des centaines de destinataires, partout dans le pays, dans laquelle il dénonçait la tactique du "diviser pour régner" qu'employaient les Britanniques en Égypte et au Soudan et exhortait les deux nations à s'unir contre le colonialisme britan-

16. Pour la traduction officielle de ce télégramme, voir H. Abdin, 1970, p. 48-49.

17. *Ibid.*, p. 4.

nique¹⁸ ». Il arrivait aussi que les tracts soient affichés dans des lieux publics ou éparpillés dans les rues. En outre, les nationalistes réussirent parfois à passer en fraude certains documents pour qu'ils soient publiés dans la presse égyptienne amie et ils organisèrent des festivals de littérature et de théâtre.

En 1923, toutefois, les nationalistes avaient abandonné ces méthodes de propagande clandestines et inefficaces au profit d'une tactique plus révolutionnaire. Ils estimaient qu'un affrontement ouvert avec le régime colonial britannique était encore la meilleure manière d'élargir la base nationaliste et de rallier un soutien populaire à leurs idéaux. Dans leur militantisme, les nationalistes semblaient vouloir se faire consciemment les émules du Wafd en Égypte¹⁹. De même que leurs homologues en Inde, ils faisaient également appel, ignorant les fonctionnaires coloniaux de Khartoum, à l'opinion publique libérale de la Grande-Bretagne pour qu'elle appuie les revendications du Soudan à l'autodétermination.

Ce changement d'orientation politique et de tactique entraîna, en 1924, une violente agitation politique à Khartoum ainsi que dans certaines capitales et villes provinciales. La Ligue du drapeau blanc organisa une série de manifestations et d'émeutes, notamment après l'arrestation, en juillet, de son président, 'Abd al-Laṭīf, et de deux de ses collègues, dans les « Trois Villes », Atbara, Port Soudan, al-'Obeid et Shendi (voir fig. 4.1). Ce sont surtout les tendances laïques du nationalisme soudanais qui s'exprimèrent dans ces émeutes.

Les militaires soudanais étaient particulièrement réceptifs aux idées et à la propagande de la Ligue du drapeau blanc. Les cadets étaient incités à manifester dans certaines villes du Nord et du Sud. Les élèves de l'École militaire de Khartoum défilaient dans les rues de la ville avec armes et munitions.

Les officiers soudanais, dont beaucoup étaient d'origine dinka, eurent recours aux armes contre le colonialisme britannique. Ils fomentèrent l'important soulèvement militaire qui eut lieu à Khartoum en novembre 1924, dont le principal mobile fut la volonté de ces officiers de manifester leur solidarité et leur camaraderie avec les bataillons égyptiens qui étaient sur le point de quitter le pays²⁰. Les soldats soudanais quittèrent leurs casernes pour rejoindre les unités égyptiennes dans le quartier nord de Khartoum et il n'est pas du tout impossible que, de concert avec les troupes égyptiennes, ils aient envisagé un coup d'État.

Cependant, les soldats britanniques firent feu sur eux en route. Il en résulta un combat acharné qui se poursuivit tout au long de la soirée et de la nuit du 27 au 28 novembre et qui coûta la vie à plus d'une douzaine de soldats soudanais. Trois autres soldats furent traduits en conseil de guerre et exécutés, le reste des participants étant condamné à de lourdes peines de prison.

18. M. Abd al-Rahim, 1969, p. 102-103.

19. H. Abdin, 1970, p. 64.

20. La Grande-Bretagne saisit le prétexte de l'assassinat de sir Lee Stack au Caire pour exiger, entre autres, le retrait immédiat des troupes égyptiennes du Soudan.

L'échec complet de cette révolte marqua le début d'une décennie au cours de laquelle l'intelligentsia «se tint tranquille, soigna les plaies des années passées et repensa les plans et les méthodes à adopter à l'avenir». Politiquement, ces années furent marquées par le désenchantement et la stérilité. L'hostilité du régime colonial et sa détermination à étouffer toute action politique ouverte força les intellectuels à se rabattre sur les activités littéraires, religieuses et sociales «considérées comme un exutoire et un moyen de regroupement²¹». Ils constituèrent de petits groupes d'étude dans diverses villes et fondèrent plusieurs journaux et revues. Ces journaux et ces revues eurent une existence éphémère, mais animée, et «témoignent de la vitalité et du sérieux de cette génération²²». Le folklore de cette période, notamment la poésie, exprime les rancœurs et l'amertume que suscitérent l'arrogance et l'autoritarisme des fonctionnaires britanniques.

Ainsi, le premier mouvement nationaliste du début des années 1920 échoua; cet échec était surtout dû au fait qu'il ne bénéficia pas de l'appui des masses et ne cherchait ni ne souhaitait s'allier aux forces locales et religieuses, seules forces du pays qui bénéficiaient d'un soutien populaire. Néanmoins, ce mouvement est significatif, car il est apparu plus tôt que les mouvements nationalistes d'autres territoires dépendants de l'Afrique tropicale. De plus, son contenu idéologique avait survécu à une décennie d'apathie politique: son principal slogan politique, «l'unité de la vallée du Nil», fut repris dans les années 1940 par le parti d'Ashika et d'autres partis unionistes.

La résistance mahdiste au régime colonial

Le mahdisme fut l'une des premières armes utilisées par les Soudanais dans leur lutte anticolonialiste. Cette lutte se déroule dans les centres provinciaux autour de Khartoum. Militants et néomahdistes se sont les uns et les autres opposés, avec leurs propres moyens, au régime colonial pendant cette période.

Les soulèvements mahdistes

Au cours de la première génération du régime du condominium (1899-1955), il n'y eut guère d'année sans un soulèvement mahdiste contre le colonialisme. Certes, dans les zones du Soudan habitées par les sédentaires, cette vague de mouvements millénaristes finit par mourir peu à peu, mais les mahdistes restèrent actifs dans la province du Dārfūr (voir fig. 4.2). Un grand nombre d'entre eux, se prenant pour des prophètes messianiques, déclarèrent la guerre sainte (*djihād*) contre le régime britannique des «infidèles». Le plus important d'entre eux fut le *fakī* 'Abdullāh al-Sihaynī, le chef de la révolte de Nyāla (1921).

Comme celles qui l'avaient précédée, la révolte de Nyāla visait à abolir le régime colonial des «infidèles» et à restaurer le «glorieux» mouvement des Mahdiyya au Soudan. Outre ce motif fondamentalement religieux, l'im-

21. H. Abdin, 1970, p. 98.

22. M. Abd al-Rahim, 1969, p. 113.

position d'une administration coloniale centralisée, la hausse de l'impôt sur le bétail et la surestimation de la « dîme » (*ushur*) furent autant de facteurs qui incitèrent les habitants du Dārfūr à se joindre à la révolte²³.

Conduit par al-Sihaynī, un détachement d'environ 5 000 hommes attaqua le fort et le marché de Nyāla le 26 septembre 1921. Ils s'emparèrent du fort et mirent feu à un bâtiment voisin. Al-Sihaynī lança une seconde attaque qui, s'il n'avait pas été gravement blessé, aurait pu mettre en déroute l'ennemi. Cet engagement fit 43 morts et 21 blessés du côté des forces coloniales, tandis que 600 Soudanais au moins perdirent la vie sur le champ de bataille.

Al-Sihaynī fut pendu en public le 4 octobre, mais ses partisans poursuivirent la lutte. Ils réunirent un effectif d'environ 5 000 hommes à environ 80 kilomètres de Nyāla. Devant la tournure dangereuse que prenaient les événements, les administrateurs coloniaux envoyèrent un important détachement qui se livra à une expédition punitive à travers le Dārfūr méridional. Les soldats arrêtèrent un grand nombre de personnes, brûlèrent leurs maisons, s'emparèrent de leur bétail et confisquèrent leurs biens. Cependant, en mai 1922, cette période de résistance avait pris fin au Dhār Masalīt.

La révolte de Nyāla a certainement été la révolte anticolonialiste la plus importante qui ait eu lieu au Soudan avant 1924. À la différence des mouvements mahdistes précédents, elle « parvint presque à atteindre l'objectif immédiat qu'elle semblait s'être fixé » et « raviva pleinement la vieille crainte d'une grande révolte d'inspiration religieuse²⁴ ». Ce soulèvement ne réussit pas à mettre fin à la domination coloniale, mais son succès limité fut cependant considéré comme un avertissement.

Le néomahdisme

Depuis 1914, Sayyid 'Abd al-Raḥmān, le fils posthume du Mahdī, avait le sentiment que le fanatisme avait fait son temps et qu'une coopération avec les Britanniques reposant sur le slogan « le Soudan aux Soudanais » servirait le mieux les intérêts tant de la nation soudanaise que de la secte mahdiste. Ce respect des formes constitutionnelles n'avait pas vraiment l'accent de la sincérité, mais était dicté en fait par les réalités politiques. En effet, al-Sayyid ne se faisait guère d'illusions : tout soulèvement armé ne pouvait conduire qu'à une annihilation totale.

De même, al-Sayyid était assez avisé pour comprendre que toute agitation politique et religieuse exigeait des moyens financiers. Il entreprit donc de développer ses activités agricoles et commerciales et était devenu, en 1935, un grand propriétaire foncier et un riche capitaliste. Mais, au lieu de trouver dans cette richesse un autre moyen de satisfaire ses ambitions, comme l'avaient naïvement espéré les administrateurs coloniaux, 'Abd al-Raḥmān s'en servit pour renforcer l'organisation Anṣār. Grâce à des manœuvres habiles et un combat sans relâche, il tourna adroitement les interdictions coloniales, consolida son influence dans les centres mahdistes traditionnels de l'Ouest,

23. H. A. Ibrāhīm, 1979, p. 459-460.

24. M. D. Daly, 1977, p. 144.

trouva de nouveaux partisans et étendit son influence. Constatant qu'à l'Est, le nationalisme politique commençait à supplanter la religion comme principale force motrice, al-Sayyid s'efforça tout particulièrement, dans les années 1930, d'obtenir le soutien des intellectuels²⁵.

En 1935, le néomahdisme était donc devenu une importante force politique anticolonialiste. L'unité qu'il avait réussi à établir entre une section non négligeable de l'intelligentsia, d'une part, et les éléments traditionnels et religieux, d'autre part, fut à l'origine du Front de l'indépendance, qui exerça un attrait considérable sur les nationalistes dans les années 1950. Ce front joua un rôle d'une importance exceptionnelle et permit au pays d'accéder à l'indépendance en 1956.

Les mouvements de protestation locaux au Soudan méridional

Les populations africaines du Soudan méridional continuèrent à se soulever contre le régime colonial britannique au cours de cette période. Cette résistance avait trois grandes caractéristiques. Il ne s'agissait pas toujours, ni même dans la plupart des cas, d'une réaction à une oppression administrative flagrante. Son objectif était plutôt de mettre fin au colonialisme britannique dans cette région d'Afrique. En outre, elle gagnait désormais des groupes dont l'attitude, certes distante et soupçonneuse, n'était pas auparavant systématiquement hostile à la domination coloniale. Par-dessus tout, ce mouvement avait pris une ampleur considérable, car les Dinka et les Nuer, les deux plus grands groupes de cette région, y jouèrent un rôle particulièrement actif. Ils firent taire leurs antagonismes locaux habituels et se concertèrent dans leur résistance sous la direction de chefs surgis dans des circonstances exceptionnelles (et dont certains étaient des chefs religieux), souvent des « prophètes » prestigieux. Cette grande vague de résistance fut marquée par deux soulèvements qui méritent de retenir l'attention : le soulèvement des Aliab Dinka (1919-1920) et la révolte des Dinka (1927-1928). Les traditions religieuses africaines donnèrent à ces révoltes une coloration particulière. Les Aliab Dinka se révoltèrent ouvertement en 1919 autant parce qu'ils se sentaient négligés que parce qu'ils étaient opprimés.

La cause immédiate du premier soulèvement fut les malversations du *ma'mūr*, l'administrateur colonial dont les Aliab dépendaient directement, notamment l'habitude qu'il avait de s'approprier des femmes et du bétail. Ce soulèvement semble avoir formé partie d'un plan d'ensemble auquel participaient d'autres populations soudanaises du Sud²⁶. C'est à grand peine qu'on empêcha les Bor Dinka de se soulever par solidarité avec les Aliab, mais les Mandari, population qui n'était pas d'origine dinka, se joignirent effectivement à eux²⁷.

Le soulèvement des Aliab Dinka commença le 30 octobre 1919, lorsqu'un détachement de quelque 3 000 hommes attaqua le commissariat

25. H. A. Ibrāhīm, 1977.

26. L. L. Mawut, 1978, p. 80.

27. G. N. Sanderson, 1980, p. 4-5.

de Minkamman, au sud du fleuve Sobat. Le commissariat lui-même fut pris d'assaut par les Aliab, mais le *ma'mūr* réussit à s'échapper. Deux jours plus tard, un groupe de Mandari réussit à pénétrer dans l'entrepôt (*zarība*) des ouvriers qui installèrent des lignes télégraphiques à Mulla, tua trois d'entre eux et s'enfuit en emportant leurs fusils. Le 2 novembre, les Aliab frappèrent de nouveau, attaquant un baraquement et tuant deux policiers²⁸. Cet assaut des Dinka finit par être repoussé, mais la campagne militaire s'avéra très coûteuse pour l'administration coloniale : quelques fonctionnaires coloniaux et un grand nombre de policiers moururent sur le champ de bataille.

Au cours de cette crise de leur histoire, les populations dinka trouvèrent dans leur très grande majorité un chef prestigieux en la personne d'un certain Bul Yol, plus connu sous le nom « donné par Dieu » d'Ariendit. Très habile à créer des organisations politiques, le prophète Ariendit avait, en 1921, mobilisé les populations dinka contre le colonialisme. Son programme était simple et révolutionnaire : en finir avec le colonialisme — en fait, obtenir l'indépendance des Dinka²⁹. Ses partisans se livrèrent à diverses attaques contre des positions coloniales, mais furent dispersés en février et en mars 1922.

Les populations nuer opposèrent elles aussi une résistance considérable au colonialisme dans la région du Sud. Les expéditions punitives des troupes britanniques se succédaient, mais ils n'acceptaient pas la défaite. Selon eux, ils avaient perdu quelques batailles, mais ils n'avaient pas perdu la guerre. Cependant, la révolte des Nuer (1927-1928) marqua l'apogée de leur résistance.

Sous la direction du prophète Garluark, qui jouissait d'un pouvoir et d'un prestige considérables, les Nuer de l'Ouest refusèrent d'obéir aux ordres de l'administration. Lorsque Fergusson, le commissaire de district du Nuerland de l'Ouest, arriva en décembre 1927 au lac Jorr en tournée d'inspection, une foule de plusieurs milliers de guerriers nuer attaqua son escorte. Ils le tuèrent ainsi que 18 personnes de sa suite tandis que le reste de la mission d'inspection, pris de panique, réussissait à s'échapper.

Au même moment, les Nuer de la contrée des Lou, au sud du Sobat, se rebellèrent contre le colonialisme. Leur chef influent, le prophète Gwek Ngundeng, refusa de voir les fonctionnaires coloniaux, y compris le gouverneur général lui-même. Il envoya des émissaires dans tout le pays lou et fit prévenir les groupes nuer voisins qu'ils se préparent à la guerre contre les « Turcs »³⁰. Sachant que Ngundeng pouvait frapper à tout moment, les fonctionnaires coloniaux prirent des mesures rigoureuses pour briser son mouvement.

La violence féroce et aveugle avec laquelle ces soulèvements furent réprimés entraîna des pertes humaines et matérielles considérables. Néanmoins, la vaillante résistance des Dinka et des Nuer persuada les colonialistes britanniques que la violence à elle seule serait inopérante. Elle les obligea à

28. R. O. Collins, 1967, p. 77.

29. G. N. Sanderson, 1980, p. 22.

30. O. Digernes, 1978, p. 88.

inaugurer au début des années 1930, une politique plus conciliante et plus « humaine » envers les populations du Soudan méridional.

Somalie

La population somali avait depuis longtemps le sentiment, profondément enraciné, de sa nationalité somali, sentiment accentué par une culture nationale quasiment uniforme et renforcé par un très fort attachement à l'islam³¹. De même que leurs prédécesseurs et leurs successeurs, les nationalistes somali firent appel entre les deux guerres à ce sentiment d'identité nationale dans leur lutte contre l'impérialisme italien, britannique et français sur l'ensemble du territoire de la Somalie (voir fig. 4.2).

Outre ce facteur fondamental, d'autres forces intervenaient qui étaient liées aux innovations sociales que le colonialisme avait introduites dans la texture de la société somali. Les puissances coloniales avaient en fait détruit les institutions sociales et politiques traditionnelles des Somali et imposé les leurs. Elles implantèrent dans toutes les régions du pays un système d'administration centralisé où tous les pouvoirs effectifs étaient dévolus aux administrateurs coloniaux, les Somali n'ayant aucune responsabilité, sinon à des postes très subalternes. Les chefs désignés par l'administration coloniale et connus sous le nom d'*akils* dans le protectorat britannique et de *capos* dans la Somalie sous domination italienne n'avaient qu'un rôle purement consultatif et servaient à transmettre les directives coloniales à la population. C'était là un système bien éloigné des institutions locales, traditionnellement autonomes, et du nomadisme auquel les Somali, dans leur majorité écrasante, étaient très attachés. Avec leur sens farouche de l'indépendance et leur dédain atavique pour tout élément étranger, notamment pour les chrétiens de race blanche, les Somali ne pouvaient manquer de s'opposer à ces innovations radicales.

Avant l'ère coloniale, les Somali n'étaient soumis à aucun impôt gouvernemental, hormis les redevances du *khadi* et les droits à l'importation et à l'exportation. Mais les puissances coloniales firent campagne pour mobiliser et exploiter toutes les ressources somali — ressources humaines et matérielles — par l'intermédiaire des chefs qu'ils venaient de nommer et qui n'avaient aucune considération pour les autorités traditionnelles. Des impôts directs furent institués pour la première fois sous forme d'impôt annuel sur les cases en Somalie italienne et sur le bétail dans le protectorat britannique. En outre, la main-d'œuvre somali était recrutée de force pour les entreprises coloniales. Ainsi, les Français embauchèrent 2 000 Somali comme travailleurs manuels au cours de la première guerre mondiale. Il y eut 400 tués et 1 200 blessés parmi eux³². Les administrateurs italiens faisaient de fréquentes razzias pour se procurer la main-d'œuvre nécessaire à leurs plantations de Somalie. Les travailleurs ainsi embrigadés étaient regroupés selon leur origine ethnique et tribale et forcés de vivre dans des villages coloniaux, dans les consortiums.

31. I. M. Lewis, 1963, p. 147.

32. V. Thompson et R. Adloff, 1968, p. 10.

Toutes ces souffrances et cette exploitation suscitérent un ressentiment général vis-à-vis du colonialisme.

Ainsi la résistance somali à la domination coloniale au cours de la période 1919-1935 tenait directement à ces bouleversements sociaux. Elle s'exprima par des mouvements de protestation de deux types : les mouvements de protestation locaux et les mouvements de protestation de l'élite.

Les mouvements de protestation locaux

Dans l'ensemble, la résistance somali entre les deux guerres, dans les colonies européennes et dans l'Ogaden occupé par les Éthiopiens, eut un caractère local et ne mobilisa jamais l'ensemble de la population, essentiellement parce que les Somali ne constituaient pas une entité politique autonome. Ils étaient au contraire divisés en un certain nombre de clans très vastes, souvent ennemis, « se subdivisant eux-mêmes en une grande variété de groupes rassemblés autour d'un roi » et ne comprenant chacun que quelques milliers d'hommes³³.

Ces soulèvements locaux sont trop nombreux et trop divers pour être énumérés ici, mais l'étude de certains d'entre eux permettra d'en dégager le sens.

Lorsque les administrateurs coloniaux donnèrent à tous les chefs somali et à tous les anciens l'ordre de rendre leurs armes à feu et leurs munitions, Hādji Ḥasan, de la tribu des Galjal Haya, refusa catégoriquement, et répliqua sur un ton de défi au commissaire régional : « Je n'accepte pas votre ordre. Nous ne viendrons vers vous à aucun prix, car vous avez rompu notre pacte [...] Le gouvernement a sa loi et nous avons la nôtre. Nous n'acceptons d'ordres que des nôtres. Notre loi est celle de Dieu et du Prophète [...] Si vous pénétrez dans notre pays pour y faire la guerre, nous vous combattons par tous les moyens [...] Dieu a dit : "un petit nombre peut vaincre une multitude". Le monde approche de sa fin ; il ne reste que 58 années [...] Nous ne tenons pas à rester ici-bas, il vaut mieux mourir en suivant la loi musulmane. Tous les Musulmans sont unis³⁴. »

Hādji Ḥasan fut fait prisonnier, mais l'esprit de la résistance ne put être réprimé puisque les populations bantu Eile se soulevèrent à leur tour près de Bur Acuba.

L'impérialisme n'en poursuivit pas moins son expansion. La résistance à laquelle les Italiens se heurtèrent lorsqu'ils tentèrent d'intégrer à leur colonie les deux provinces septentrionales d'Obbia et de Midjurtayn (voir fig.4.2) prouva elle aussi que les Somali étaient déterminés à préserver les traditions et la liberté qui caractérisaient leur société. Yūsuf 'Alī Kenadid, sultan d'Obbia, prit contact avec le sultan de Midjurtayn pour essayer de présenter un front uni aux envahisseurs, mais des dissensions locales empêchèrent ce rapprochement.

Obbia fut annexé en 1925 et les Italiens envoyèrent Yūsuf en retraite à Mogadiscio³⁵ mais un soulèvement audacieux eut lieu à al-Būr, sous la

33. I. M. Lewis, 1963, p. 147.

34. Cité dans : R. L. Hess, 1966, p. 151.

35. G. O. 'Isa, 1965, p. 172.

conduite d'Umar Samatar, un membre du clan des Midjurtayn désigné par les Italiens comme chef de la population locale. Samatar s'empara du fort d'al-Būr et retrancha ses forces dans le bâtiment central. Les forces italiennes qui l'assiégèrent furent à leur tour attaquées par la population des environs à la tête de laquelle se trouvait Herzi Gushan, le commandant militaire du district du sultan 'Alī Yūsuf. Le 15 novembre, les forces coloniales se retirèrent à Bud Bud, abandonnant 38 morts parmi lesquels le résident italien lui-même. Le 30 novembre, les Italiens furent de nouveau vaincus dans une embuscade à Bot³⁶. Samatar et certains de ses partisans traversèrent la frontière pour pénétrer en Éthiopie où ils firent campagne contre l'infiltration italienne dans l'Ogaden et où ils attaquèrent des postes frontières.

Les Italiens durent faire face à une résistance encore plus acharnée dans le sultanat de Midjurtayn. Le célèbre sultan de Midjurtayn, Uthman Mahmūd, refusa le statut subalterne que les colonialistes lui assignaient ainsi qu'à son peuple. En dépit de la répression coloniale, son mouvement continua à se renforcer et il tint tête à l'envahisseur pendant près de deux ans. Il fut toutefois arrêté vers la fin de 1927 et traité de la même manière que son parent Yūsuf³⁷, mais la lutte continua sous la direction de son fils et héritier présomptif Herzi Bogor.

Appuyé par les chefs traditionnels qui préconisaient la guerre totale, Herzi attaqua les bases italiennes à Rās Hafun et chassa une garnison italienne d'Hordio au début de décembre 1925. Six semaines plus tard, une deuxième grande attaque menaça les installations italiennes du cap Guardafui. Herzi lança un autre assaut audacieux contre Eil, à l'embouchure de la Nogal³⁸. De nouveau, les colonialistes réagirent de manière prévisible, par l'arrestation et la déportation des meneurs. Quant à Herzi, il partit en Éthiopie, mais plusieurs années après il revint à Mogadiscio où il mourut de la variole.

Pendant ce temps, le souvenir toujours présent de la révolte de Sayyid Muḥammad ancrā l'esprit de résistance dans le cœur de maints Somali du protectorat. Ils poursuivirent leur action, toujours prêts à harceler le régime colonial lorsqu'ils le sentaient faible. Certains des partisans de Sayyid Muḥammad, tels que Farah 'Umar et Ḥādjdj Bashīr Yūsuf, continuèrent la lutte³⁹. En outre, des soulèvements locaux, particulièrement à l'Ouest et aux frontières orientales, furent souvent organisés contre les Britanniques. Certains dirigeants religieux considéraient que l'innovation représentée par l'éducation occidentale dans le protectorat servait les missionnaires chrétiens et constituait donc une menace pour l'islam. Les tentatives faites en 1920 et 1935 pour développer ce type d'enseignement suscitérent une violente opposition qui se traduisit finalement par deux émeutes, à Burao en 1922 et

36. R. L. Hess, 1966, p. 154.

37. I. M. Lewis, 1965, p. 99.

38. R. L. Hess, 1966, p. 155.

39. G. O. 'Isa, 1965, p. 130.

à Baro en 1936, où le directeur britannique de l'éducation, qui venait d'être nommé, fut accueilli par une volée de pierres⁴⁰.

Les soulèvements locaux contre le colonialisme français furent tout aussi significatifs. Les Afar et les Issa, les deux principaux groupes ethniques de la Somalie française, se montrèrent les uns comme les autres hostiles à l'administration coloniale. Les sultanats de Tadjoura et de Gobaad, habités par les Afar, furent particulièrement actifs. Sans autre forme de procès, les Français avaient en fait déporté le sultan de Gobaad à Madagascar en 1931⁴¹.

Le sultan de l'Aoussa, qui s'opposait depuis longtemps à la pénétration française dans cette région, avait des motifs personnels d'en vouloir aux Français au cours de l'entre-deux-guerres. En s'emparant de la région située entre la côte et la frontière éthiopienne, ceux-ci l'avaient privé des revenus qu'il tirait auparavant des populations locales et du commerce des caravaniers. Aussi le sultan Yayou tendit-il une embuscade à Lippmann, le nouveau gouverneur français du poste de Dikhil et le fit-il arrêter. Son successeur, Albert Bernard, et seize de ses soldats somali furent assassinés à Morheito en 1935. Le sultan de l'Aoussa intensifia encore plus son action après la conquête de l'Éthiopie par les Italiens en 1935, lorsque Rome accorda son soutien aux revendications territoriales de l'Aoussa aux dépens de la France⁴².

Les puissances coloniales se partagèrent arbitrairement le pays sans consulter les membres des clans ni tenir grand compte de leur répartition géographique ou de leurs besoins en pâturages. Ainsi, les clans des Gada-bursi et des Issa furent divisés entre la Grande-Bretagne et l'Éthiopie, et, dans le cas des Issa, la France. Les frontières divisèrent souvent des groupes ethniques et des terres appartenant à un certain groupe furent fréquemment allouées à de nouveaux propriétaires qui n'avaient sur elles aucun droit. Il en résulta une certaine agitation, les Somali voulant récupérer leurs terres ou rejoindre les parents dont ils avaient été séparés. Les Somali s'étaient souvent opposés par la force à ce que les puissances coloniales délimitent les frontières. La commission mixte anglo-éthiopienne, chargée en 1932 de fixer les frontières du protectorat, se heurta ainsi à une violente opposition des membres des clans de cette région et l'officier responsable fut tué⁴³.

Ces soulèvements locaux contre la domination coloniale en Somalie furent de portée et de nature limitées. Entrepris dans le cadre traditionnel du système fragmenté somali, ils étaient très difficiles à coordonner à l'échelle du pays. Les rivalités ancestrales entre les divers clans, les luttes qu'ils se livraient pour avoir accès aux points d'eau et aux pâturages ont constitué un handicap majeur pour la résistance somali⁴⁴. Les administrateurs coloniaux ont tiré parti de cette situation pour jouer un groupe ethnique contre l'autre et trouver des agents et des alliés. La brutalité avec laquelle ils réprimèrent ces soulèvements explique aussi leur caractère limité. Néanmoins, ceux-ci

40. I. M. Lewis, 1965, p. 103-104.

41. V. Thompson et R. Adloff, 1968, p. 11.

42. *Ibid.*

43. I. M. Lewis, 1965, p. 106-107.

44. E. R. Turton, 1972, p. 124.

ont fourni un élément de continuité avec l'ère précédente et ont posé les fondements d'une résistance populaire ultérieure au colonialisme en Somalie.

Les mouvements de protestation de l'élite

Hostiles aux chefs désignés par l'administration coloniale, qui devenaient de plus en plus impopulaires, les membres de l'élite intellectuelle et les Somali politiquement sensibilisés habitant ou non la péninsule — organisèrent leurs propres associations de « jeunes », par l'intermédiaire desquelles les nationalistes somali modernes — fonctionnaires, négociants, marins, etc. — menèrent leur campagne politique.

Hādjdjī Farah 'Umar, ancien fonctionnaire colonial et homme politique d'avant-garde, milita dès 1920 pour le nationalisme dans le protectorat. Il dénonça les excès de l'administration coloniale et fit campagne en faveur de l'amélioration des conditions économiques et du développement de l'éducation. Il est significatif de constater qu'il ne limita pas ses activités aux affaires qui concernaient seulement le protectorat britannique, mais qu'il s'intéressa de près à tout ce qui touchait les territoires somali. Les Britanniques l'exilèrent à Aden, mais, grâce à la coopération de la communauté somali de cette ville, il fonda l'Association islamique des Somali. Cette association, qui n'était pas à proprement parler une organisation politique, milita en faveur de la cause somali. Hādjdjī Farah attira l'attention de l'opinion britannique sur les aspirations nationales des Somali par des articles publiés dans des journaux d'Aden et par des pétitions ou des lettres adressées au gouvernement britannique, à la presse anglaise et aux membres du Parlement de Londres.

Parmi les activités de ces mouvements de « jeunes », il convient de relever particulièrement les réunions clandestines tenues par des fonctionnaires coloniaux subalternes et les clubs politiques créés vers 1935 par les négociants dans les principales villes du protectorat. Leur but n'était pas de créer une organisation de grande envergure, ils recherchaient plutôt des adhérents de qualité⁴⁵. Néanmoins, ils jouèrent un certain rôle en exprimant les revendications populaires et en encourageant une prise de conscience politique dans les villes et les centres urbains. De même, en Somalie française, le syndicat des marins créé en 1931 à Djibouti témoignait d'un certain intérêt pour la politique. « Dans leur diversité, les préoccupations du syndicat allaient au-delà des problèmes propres aux marins, elles englobaient certaines questions comme la représentation des Somali dans le gouvernement et la part qui devait leur revenir dans l'économie du territoire⁴⁶. »

C'est de ces balbutiements que naquit, en 1935, la Ligue nationale de Somalie (LNS), la plus importante association de « jeunes » de la période de l'entre-deux-guerres. Dès sa fondation, ce fut une « organisation pansomali qui s'efforça de briser toutes les résistances traditionnelles à un patriotisme national⁴⁷ ». La ligue continua à exister sous diverses dénominations et,

45. S. Touval, *op. cit.*, p. 65.

46. *Ibid.*, p. 70.

47. I. M. Lewis, 1961, p. 286.

en 1951, elle était devenue un véritable parti politique dans le protectorat britannique⁴⁸.

Ces associations formées par l'élite ne jouèrent cependant qu'un rôle limité dans la mobilisation des masses contre le colonialisme. Il ne faut pas oublier que l'intelligentsia, seule capable d'organiser et de soutenir un mouvement politique moderne, était très peu nombreuse. En effet, cette période de l'entre-deux-guerres a été caractérisée par la quasi-inexistence d'un enseignement de type occidental en Somalie. En outre, les autorités coloniales agissaient promptement pour pénaliser les activités de l'élite intellectuelle, par exemple en les obligeant à démissionner des postes de l'administration ou en les nommant dans des régions reculées. Néanmoins, la prise de conscience politique suscitée par ces associations se renforça dans les années qui suivirent la deuxième guerre mondiale.

Il faut signaler à ce propos l'invention, vers 1920, d'un alphabet indigène adapté au somali, l'alphabet osmania, qui doit son nom à son auteur, ʿUthmān Yūsuf Kenadid. Les chefs religieux conservateurs, qui préféraient l'arabe comme moyen de transcription du somali (d'accord en cela avec les colonialistes italiens), s'opposèrent à l'utilisation de cet alphabet⁴⁹. Celui-ci trouva néanmoins une certaine audience et les nationalistes devaient par la suite en faire « un symbole de l'esprit d'invention somali⁵⁰ ».

Conclusion

Nous avons relaté les faits essentiels concernant les bouleversements politiques survenus dans l'Afrique du Nord-Est entre 1919 et 1935. Mais il convient de replacer ces événements fondamentaux dans les contextes dialectiques plus larges que nous venons d'évoquer.

Dans certaines régions de l'Afrique du Nord-Est, religion et nationalisme combinaient leurs effets. En Égypte, entre les deux guerres, la balance penchait indiscutablement du côté du nationalisme laïque. En revanche, en Somalie et dans le nord du Soudan, aucune des deux tendances ne semblait devoir clairement l'emporter sur l'autre, la religion y étant plus politisée. Dans le sud du Soudan, le nationalisme en était encore au stade du mouvement de protestation local, coloré parfois par des symboles religieux indigènes.

Il convient également de noter que la région connut durant cette période de graves problèmes économiques, avant même que la crise ne s'abatte sur le monde industrialisé. Les tensions provoquées par les bouleversements économiques qui se produisaient à l'échelon régional aussi bien que mondial contribuèrent à rendre le climat politique en Afrique du Nord-Est, notamment en Égypte, plus sensible aux appels vibrants du patriotisme.

48. I. M. Lewis, 1963, p. 148-149; pour le programme de ce parti qui soulignait le concept de nation somali, voir *ibid.*, p. 149.

49. R. al-Barāwī, 1973, p. 77.

50. I. M. Lewis, 1965, p. 115.

Les périodes de désarroi économique présentent parfois cet avantage que s'y exacerbe le sentiment du devoir et de l'engagement patriotiques. Tel fut le cas de l'Égypte, dont l'état de sujétion économique contribua à éveiller le sentiment nationaliste.

Enfin, cette période de l'entre-deux-guerres fut marquée par un nouvel essor de l'expansion impérialiste ainsi que par une nouvelle vague de militantisme anticolonial. Comme nous l'avons dit, l'impérialisme européen cherchait à reculer ses frontières, tandis que le nationalisme africain entraînait dans une nouvelle phase d'articulation. En 1914, l'Égypte était devenue un protectorat et, même après que son « indépendance » a été officiellement déclarée (1922), elle demeurait contre son gré vassale de l'Empire britannique. Par ailleurs, l'unité nationale réalisée contre toute attente en 1919, bien qu'elle fit long feu, contraignit la Grande-Bretagne à d'importantes concessions.

On ne peut passer sous silence, dans un souci de délicatesse, l'attitude de l'Égypte à l'égard du Soudan. Le nationalisme égyptien, dont Sa'd Zaghlūl et les dirigeants qui lui succédèrent à la tête du Wafd furent les inspirateurs, entretenait le rêve d'une souveraineté égyptienne sur le Soudan qui remonterait à un millénaire.

L'expansionnisme égyptien joua néanmoins un rôle libérateur. Les sentiments pro-égyptiens des Soudanais allaient de pair avec une hostilité déclarée à l'égard des Britanniques. Cette sympathie à l'égard de l'Égypte nourrit la solidarité entre nationalistes égyptiens et soudanais et les aida à créer leur propre mythe, celui de l'« unité de la vallée du Nil » pour mieux faire pièce au mythe impérial de la conquête du Nil dont lord Salisbury avait été autrefois le porte-parole.

En Somalie et au Soudan, la lutte nationaliste n'était pas encore assez vigoureuse pour aboutir à des résultats immédiats. En revanche, la lutte des Égyptiens eut une incidence certaine sur les pays voisins. Les germes de la libération furent semés dans la vallée du Nil et la Corne de l'Afrique entre les deux guerres.

La politique et le nationalisme au Maghreb et au Sahara, 1919-1935

Jacques Berque

Poussée nationaliste et réaction colonialiste pendant la période qui a suivi la première guerre mondiale

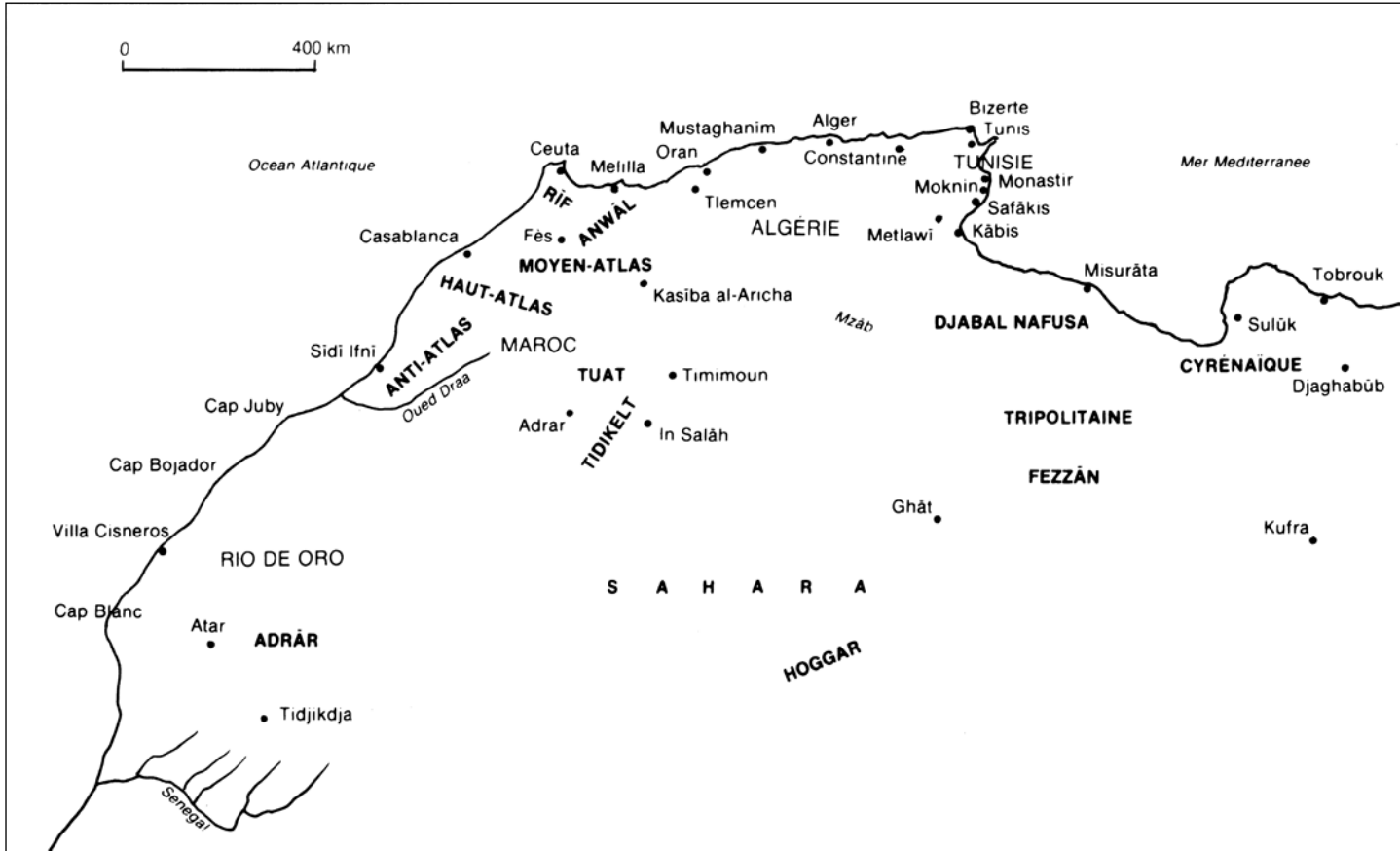
L'historien politique, attentif aux manifestations de ce qu'il appelle assez improprement « nationalisme »¹ n'en trouve d'abord de signes explicites qu'en Tunisie. En Algérie, il voit grandir un malaise, mais reste troublé devant ses ambiguïtés. Au Maroc, il ne datera la naissance d'un parti nationaliste que d'une dizaine d'années après la fin de la première guerre mondiale. Et, même dans ce cas, l'opposition du passé et la tradition restent très grandes (voir fig. 24.1). En Libye, la lutte menée pour préserver la souveraineté et l'indépendance du pays face à l'impérialisme agressif de l'Italie continue à mobiliser les énergies et se poursuivra, nous l'avons vu au chapitre 5, jusque dans les années 1930. C'est pourquoi la Libye n'est pas traitée dans le présent chapitre.

Guerre ouverte et résistance passive

La « dissidence » ou *sība* des Berbères, presque générale au Maroc, prolongeait évidemment le temps précolonial. Elle n'était pourtant plus du même type que sous Mulāy Ḥasan², époque où elle pouvait sans trop de mal entrer dans la fiction officielle qui l'assimilait à une fronde fiscale ou à

1. C'est, à ce stade, de « patriotisme » qu'il faut parler : voir M. Lacheraf, 1963, p. 69. Et, comme l'a proposé Anouar Abdel Malek, « nationaliste » (pro-nationalité) est préférable en l'espace à « nationaliste » (pro-nation).

2. Voir Al-Nāṣirī, 1907, p. 277 et suiv. (trad. Eugène Fumey).



24.1. Politique et nationalisme au Maghreb et au Sahara, 1919-1935.

un jeu à peine sanglant. La progression des Français dans le Moyen-Atlas éprouvait plus de peine que celle des sultans³ bien qu'elle se fit toujours au nom du « gouvernement légal » ou Makhzen. Ce Makhzen était désormais celui des chrétiens, Makhzen al-Našāra. Il soulevait des réactions plus dangereuses que la vieille agitation « tribale ». La défense de la nationalité prenait la forme de la xénophobie et de la guerre sainte. Cette résistance couvrait le Haut-Atlas et le Moyen-Atlas. Vers le Sud et le Sud-Ouest, elle s'appuyait à un puissant socle continental⁴. Au nord du couloir de Tāza, le gros de la région côtière concédée à l'Espagne restait insoumis. Bien loin à l'Est, de l'autre côté du Sahara algérien⁵, des organisations autonomes se maintenaient en Tripolitaine et le Senoussi pouvait se consolider dans les oasis⁶. Ne considérer un phénomène aussi ample que comme un turbulent archaïsme, c'est, à coup sûr, le minimiser. Une tradition de liberté communautaire en faisait, croyons-nous, le principal ressort.

Parallèlement à cette continuité belliqueuse, et sur tout le reste du Maghreb, c'est apparemment le contraire qui prévalait : progression du régime civil, stabilisation croissante. Sans doute la conduite de beaucoup de gens renfermait-elle divers types d'opposition : la protestation loyaliste, ou du moins la passivité. Mais « on ne peut parler de la passivité indigène », écrivait un gouverneur plus lucide que les autres⁷. Il avait noté que « certaines doléances, partout les mêmes, arrivaient à réaliser une telle unanimité que, sur ces objets précis, il y avait bien une opinion publique ». Or cette opinion, dès qu'elle en avait l'occasion, se faisait oppositionnelle. Sa prompte transposition en démarche politique inquiéta même les dirigeants lors de la brève carrière électorale de l'émir Khālid⁸. Cet ancien capitaine de l'armée française, petit-fils du grand Abdel-Kāder, conquit un temps de popularité. Au nom de sa « personnalité musulmane », il exaltait l'honneur de l'Algérie et son droit à la gratitude de la France qui lui avait demandé tant de soldats. Son parti, qui avait battu les modérés au conseil municipal d'Alger, apparut si dangereux aux autorités qu'elles annulèrent les élections. Mais Khālid gagna une seconde liste, puis une troisième, mais, finalement, dut quitter l'Algérie (1923). Il continua dès lors quelque temps dans la métropole une action dont les perspectives débordaient peut-être le cadre franco-maghrébin⁹.

3. Voir A. Guillaume, 1946, p. 47.

4. Les régions qu'on appelle plus tard Confins algéro-marocains, le nord de l'actuelle Mauritanie et la zone occidentale du Sahara, dite Rio de Oro, restaient le théâtre de raids communaux (ou *rezzou*), cependant que s'y poursuivaient des tentatives d'organisation par les successeurs du grand réformateur religieux Mā' al-'Aynayn.

5. Où le général Laperrine, jusqu'à sa mort accidentelle, travailla décisivement au ralliement des Touareg qu'avaient soulevés durant la première guerre mondiale des mouvements autonomes et la propagande senoussiste.

6. Les Italiens ne pourront réduire la « République de Misurata » qu'en 1923. Ils doivent reprendre à ce moment le combat en Cyrénaïque contre les senoussistes et leurs partisans.

7. M. Violette, 1931, p. 396.

8. M. Kaddache, 1970, p. 65 et suiv.

9. A. K. Sa'dallāh, 1969, p. 420 et suiv.

Querelle constitutionnelle en Tunisie

La Tunisie avait connu, dans la seconde partie du XIX^e siècle, une poussée réformiste qui devançait, sur certains points, celle de l'Égypte et de la Turquie¹⁰. L'insuccès de ces initiatives n'avait pas ruiné leur appel dans l'esprit d'une bourgeoisie éclairée, encline à demander des modèles à l'Orient plus qu'à l'Occident. Aux nostalgies ottomanes se substitua l'espoir dans les principes énoncés par Woodrow Wilson. Tout comme le Wafd égyptien, on déchanta. C'est devant l'opinion métropolitaine, notamment socialiste, que le cheikh 'Abdel-Azīz al-Tha'ālibī (Taalbi) et ses amis entendaient plaider la cause. Leur pamphlet *La Tunisie martyre* (1920) analysait vigoureusement la détérioration coloniale. En fondant le parti «constitutionnaliste» ou destourien (février 1920), ils entendaient restituer son indépendance à la Tunisie.

Leur argumentation ne manquait pas de logique. Le protectorat avait interrompu une nation arabo-méditerranéenne en voie de rénovation. Il était singulier que, contre l'avis d'éminents juristes français¹¹, il ne trouvât comme réplique que l'invocation du pouvoir du bey, trois quarts de siècle après que celui-ci eut commencé à se fixer à lui-même des limites constitutionnelles. Certes, depuis 1907, les indigènes étaient représentés à la Conférence consultative de Tunis. Elle se composait de membres nommés et n'avait, comme la section française, d'attributions que fiscales. Une réforme dans le sens d'une représentation électorale et d'une augmentation de pouvoir fut demandée, fin 1920, à la fois par la majorité de la section française et par presque la moitié des membres indigènes. Cependant, le Destour, revenant sur la radicalisation de ses premières formulations (juin 1920) publia un manifeste réformiste qui «jouait le jeu du protectorat» (décembre 1921). Une sorte d'ultimatum du bey Nāsir (3 avril 1922)¹² fut traité par intimidation. Mais, l'année suivante, plusieurs décrets beylicaux ou arrêtés résidentiels (juillet 1922)¹³ instituèrent une représentation caïdale, régionale et centrale élue à plusieurs degrés¹⁴. Un ministère de la justice, élégamment confié au fils du réformateur Khayrouddine, avait déjà été mis en place. C'était peu comme résultats, pour une action menée non sans succès de persuasion tant auprès du souverain local que de la Chambre française. Le cheikh al-Tha'ālibī avait fait quelques mois de prison. Son élargissement ne servit pas l'unité de son parti, qui éclata en deux groupes inégalement agissants. Dans le cadre colonial, toute modération éveille en effet la méfiance. Maître Guellati en fit l'expérience. Mais le radicalisme du cheikh et de maître al-Sāfi (Essafi), faute de succès même

10. Voir H. Karoui, 1973.

11. C. A. Julien, 1972, p. 67; et R. Le Tourneau, 1962, p. 65 et suiv. On pourra trouver dans ces deux ouvrages un exposé suivi des événements que tente d'interpréter la présente étude. Les renvois qu'on y fait auraient donc pu être multipliés.

12. C. A. Julien, 1972, p. 69.

13. Sur le contexte de ces mesures, voir R. Balek, 1922, p. 240 et suiv.

14. Les Italiens avaient pris, dans ce domaine, en ouvrant un «Parlement arabe» en Cyrénaïque (30 avril 1921) une initiative visant la surenchère et qui n'eut pas les effets pacificateurs escomptés.

mineurs, risquait de devenir isolé, moribond, et dangereusement divorcé du cours des choses. « Le premier émoi étant maintenant passé, le Destour tendait à s'enfoncer dans la subconscience où sommeille le *djihād* et à prendre la couleur purement théorique de ce dernier...¹⁵ »

Au niveau des collectivités de base

Le Maghreb rural consistait en un agrégat de communautés traditionnelles. C'est sur celles-ci que reposait ouvertement l'administration du Maroc: elle institutionnalisait des chefferies « tribales ». On pouvait pourtant discerner sous ce réseau officiel des institutions traditionnelles moins dociles et des potentiels encore plus vivaces. Il est vrai que la politique française jouait depuis longtemps le jeu des particularismes et de la localisation. Déjà le sénatus-consulte de 1863 s'était proposé l'éclatement des « tribus » algériennes en cellules territoriales, les « douars ». L'application de la loi de 1884 leur avait même imprimé une finalité communale affinitaire au droit public français¹⁶. En 1919, l'énergie de la dissidence berbère, d'une part, une évolution déjà sensible, partout ailleurs, ressortissaient toutes deux différemment à une démocratie de base, archaïque et défensive dans le premier cas, refoulée et apparemment réprimée dans le second, mais dont là comme ici l'organe essentiel restait la *djemā'a*¹⁷. Pour les Français, prendre en compte cette force sociale ascendante, en faire le principe et l'objectif d'un rapprochement: ce pari n'était pas absurde et pouvait conjindre sur un assez long parcours l'émancipation de l'Algérie rurale et sa pénétration par un système politique métropolitain.

Tel fut sans doute le calcul profond de la loi du 4 février 1919, dite loi Jonnart, et de ses deux décrets d'application. Elle apportait aux Algériens possédant certaines qualifications (avoir servi dans l'armée, savoir lire et écrire en français, être propriétaire d'un bien rural, etc.) le droit de participer à l'élection de l'assemblée du « douar-commune » et de certaines charges municipales, y compris à la désignation du maire¹⁸. Près d'un demi-million de musulmans étaient appelés à constituer cet électorat primaire et, parmi eux, une centaine de mille à celui des assemblées départementales et centrales. Cela, du reste, ne mettait pas fin à l'inégalité. Dans les conseils municipaux, par exemple, les élus musulmans se voyaient cantonnés à une minorité d'un tiers des membres. Bien que le poids de la masse indigène ne pût ainsi emporter la délibération¹⁹, l'élargissement du collège à la base et la participation d'élus algériens au choix du maire apparurent aux conservateurs des manœuvres subversives, cependant que leur timidité décevait la revendication²⁰.

15. R. Balek, 1922, p. 286.

16. R. Berque, 1970, p. 137 et suiv.

17. Ensemble des chefs de famille d'une communauté et « collectif » qui la gère.

18. C. R. Ageron, 1966.

19. Même si, du fait de naturalisations, il emportait l'élection du maire, ce fut le triste cas de Mekla, en Kabylie: l'élection fut cassée, contre toute bonne foi, par le tribunal administratif.

20. C. A. Julien, 1972, p. 377, nous semble avoir raison de penser que les effets de cette législation sur l'opinion algérienne ne furent cependant pas négligeables.

Premières options prolétariennes

Les grosses concentrations ouvrières, celle des mines de Metlaoui, par exemple, en Tunisie, n'offrirent longtemps guère d'indices d'une prise de conscience revendicative. Faute d'une industrialisation assez poussée et dans un contexte social autoritaire, l'énergie des masses prolétariennes, en Tunisie comme en Algérie, ne se manifesta d'abord que sous les traits d'un petit groupe d'avant-garde éduqué par le syndicalisme européen.

Cependant, en Tunisie, la précocité de l'action de Muḥammad 'Alī²¹ et celle de l'analyse de Ṭahār al-Ḥaddād²² (Ḥaddād) ne furent pas sans effet sur le plan des organisations de classe. La vie aventureuse du premier l'avait mis en contact avec le socialisme allemand. Elle avait fait de lui le compagnon d'Enver Pacha, l'un de ceux qui sans doute à l'époque eurent le sens le plus aigu de conjonctions possibles entre les idées-forces de l'Occident et la poussée nationaliste des peuples de l'Islam. Cette expérience allogène, Ḥaddād la complétait par une problématique de l'intérieur. Sa critique traitait à la fois le problème des ouvriers et celui de la femme, l'un et l'autre saisis dans leur spécificité. Cette double impulsion trouva, chez les dockers de Tunis, puis de Bizerte, les cimentiers de Ḥammām Līf, et d'autres encore, sa contrepartie d'initiative ouvrière.

Une centrale tunisienne se constitua entre neuf syndicats régionaux, le 12 octobre 1924, à Bizerte, avec le soutien du Parti communiste français (PCF), mais sévèrement critiquée par la Section française de l'Internationale ouvrière (SFIO), que troublaient ses affinités nationalistes. Le Destour se dissocia de collusions jugées par lui compromettantes. En revanche, il participa, sur des bases réformistes, à une coalition qui, en février 1925, groupait avec lui la section indigène du Grand Conseil, le Parti socialiste et la Confédération générale du travail (CGT) française. La complexité de ces alliances et de ces controverses, rapprochements et tours de valse, laisse de côté ce que ces mouvements pouvaient aussi avoir de spontané. Elle annonce, par-delà les rivalités d'appareils et d'enseignes, un conflit d'options. Au Congrès de Tours, les deux tendances du socialisme métropolitain avaient divorcé tant sur le plan de l'action de parti que sur celui des projections syndicales. D'où la diversité des influences qui se disputaient alors un prolétariat semi-colonial en quête de sa vocation propre. À ce moment se dessinent des options promises à un avenir inégal : celle des Algériens 'Amar Ouzegane et Ben 'Ali Būkurt et du Tunisien Mokhtār 'Ayārī. Quelle place, par exemple, serait dévolue, dans les événements futurs, à l'identité nationale, jusque-là définie par son signe le plus marquant alors, à savoir l'Islam, ou cette identité se fondrait-elle dans l'aspiration générale des prolétariats ?

21. P. Mamet, 1964, et A. B. Hermasi, 1966.

22. T. al-Ḥaddād, 1927.

Le cadre nord-africain ne se prêtait pas encore à des réponses tranchées²³. Ce fut à Paris, dans les milieux de l'émigration maghrébine, que fut fondée l'Étoile nord-africaine (1924). Parmi ses fondateurs, il y avait un membre agissant du PCF, Abdel Kader Hadj Ali. L'initiative s'inscrivait d'ailleurs dans une perspective révolutionnaire et anticolonialiste plutôt que strictement ouvrière. Elle bénéficia dans ses débuts du patronage de l'émir Khālid.

Système dominant régnant et oppositions montantes

Les années 1920 furent marquées par l'expansion des communications. Les villes commencent à grossir de l'affluence des campagnards. Une nouvelle classe d'âge, qui n'a pas vécu l'avant-guerre, arrive à majorité²⁴. Tout concourt à postuler le changement. L'autorité du colonisateur et celle de la tradition sont variablement, mais mutuellement, mises en cause. Ces évolutions préoccupent les autorités coloniales qui essaient de les désamorcer par la manœuvre ou la coercition. Mais très souvent, cependant, l'inertie domine la pratique coloniale, tandis qu'une partie de l'opinion métropolitaine dénonce abus et insuffisance et y voit une source de périls.

Certes, l'accélération des événements de l'immédiat après-guerre était retombée aussi bien en Algérie qu'en Tunisie. L'éloignement simultané (1923) des deux principaux leaders, al-Tha'ālībī et Khālid, semblait avoir désaxé l'opposition. Au Maroc, toutefois, le pouvoir devait faire face à des difficultés d'un autre type et qui furent jugées plus pressantes.

Une anticipation des événements futurs : la République du Rif

Appeler «révolte» et traiter en épisode la lutte nationale que le leader rifain Muḥammad ben 'Abd al-Khattābī ('Abdel Karāmī (voir fig. 24.2) porta en 1925-1926 à un paroxysme retentissant, c'est réduire le sens de faits où nous reconnaissons aujourd'hui les prémices de développements de beaucoup postérieurs²⁵.

Le Rif n'avait jamais désarmé. Le talent militaire d'Abdel Karīm sut infliger à l'Espagne un des plus fameux désastres des guerres coloniales (Anouāl, juillet 1921)²⁶ (voir fig. 24.3). Les Espagnols essuyèrent une défaite

23. Du fait de la répression toujours aux aguets. En Tunisie, par exemple, l'expérience de la Confédération générale des travailleurs tunisiens (CGTT) parut succomber à l'arrestation de ses animateurs et à l'exil du principal d'entre eux, Muḥammad 'Alī. Ce n'est que plusieurs années après qu'un syndicalisme tunisien, reconnu légal (16 novembre 1932), pourrait reprendre dans le contexte des événements du Front populaire une activité autonome (1937) [deuxième CGTT avec Belkācem al-Ḳanāwī], avant de succomber une seconde fois à la répression politique (1938).

24. Pour la Tunisie, voir F. Ben 'Ashūr, 1956, et pour l'Algérie, T. al-Madanī, 1963, p. 92 et suiv., 353 et suiv. ; voir aussi A. Berque, 1947, p. 123 et suiv.

25. Les possibles ne sont pas encore, que l'on sache, entièrement déployés, bien que, sur le plan militaire, l'action d'Abdel Karīm annonce incontestablement ce qui s'est passé depuis 1954.

26. Désastre justement défini comme «une bataille d'Oumdurman à l'envers», par référence au combat de Karari (1898) où Kitchener avait écrasé l'État mahdiste. Voir A. Youssoufi, n. d., p. 113.

aussi meurtrière lorsque, en novembre 1924, pour consolider leur front, ils durent évacuer Chefchaouen.

‘Abdel Karīm, fils d’un *cādī* (juge) du protectorat espagnol, donc né et éduqué dans le compromis, avait fait quelques études à l’Université religieuse de Karāwiyīn à Fès. Il dut y recevoir les premiers messages de modernisme islamique²⁷. C’est autant comme réformateur musulman que comme chef politique qu’il s’affirma parmi les siens. À ses aptitudes militaires, il ajoutait une ouverture et un sens manœuvrier qui lui permirent de jouer sur l’échiquier international plus amplement que les chefs libyens Sulaymān al-Barounī, Ramḍān Shatīwī et surtout ‘Umar al-Mukhtār²⁸, desquels on doit pourtant le rapprocher. La transformation qu’il fit subir à son clan d’origine, les Benī Warighīl, et aux communautés avoisinantes lui a survécu. Il ramenait du droit islamique ces sociétés de clans et de vendettas. Il proscrivait les serments collectifs, l’affiliation aux confréries, la danse des femmes mariées. On démolit les *ichbrawn*, ces petites tours de garde qui, depuis toujours dans chaque hameau, avaient constitué le symbole de l’agressivité des relations entre communautés voisines²⁹. Avant même la victoire d’Anouāl, c’est à la réunion d’al-Qāma qu’entre Benī Warighīl, Temsamān, Benī Tūzīn et Ruḳkūya se produisit une « cristallisation de la structure étatique rifaine³⁰ ». « La Nation républicaine rifaine » proclamée le 18 février 1923, selon d’autres le 1^{er} février, constituait donc une tentative de réforme d’un état de choses traditionnel, dont elle retenait des aspects positifs : par exemple certaines pratiques de consultation directe et intergroupe.

Ce dynamisme réformateur est à mettre en rapport avec d’autres initiatives qui pointent alors sur toute l’aire islamo-méditerranéenne : en Tripolitaine, dans le Delta égyptien, en Mésopotamie, à Raḳḳa sur l’Euphrate, etc.³¹. Propagation nationalitaire ? C’est ce que des études spécialisées devront déterminer. Du point de vue des pouvoirs coloniaux, de tels synchronismes étaient d’autant plus dangereux qu’‘Abdel Karīm avait également noué des liaisons avec le PCF, qui en vint même à lancer en sa faveur une grève de soutien³². Au cours de cette grève, qui se déroula le 10 octobre 1925, de nombreux ouvriers français manifestèrent contre la guerre coloniale au Maroc. Le PCF, les Jeunesses communistes, la Confédération générale du travail unifié (CGTU), l’Association républicaine des anciens combattants (ARAC), etc., organisèrent également à l’échelle nationale une vaste campagne visant à mobiliser les masses contre la guerre. La III^e République employa, à partir du printemps 1926, des moyens disproportionnés pour réduire ‘Abdel Karīm³³. Le reste du Maroc, malgré qu’il

27. Noter pourtant qu’il s’en prit violemment, par la suite, au principal introducteur de cette doctrine au Maroc, le cheikh Būsha Īb-al-Dukkālī.

28. A. al-Misūrātī, 1964, fait un vivant exposé des événements de cette période, du point de vue d’un patriote libyen.

29. R. Gallissot, communication inédite de D. Hart au Colloque du cinquantenaire de la République du Rif, Paris, 1973.

30. A. Youssoufī, n. d., et communication au colloque cité dans la note 29.

31. J. Berque, communication au colloque cité dans la note 29.

32. R. Gallissot, communication au colloque cité dans la note 29.

33. ‘Abdel Karīm se rendit aux autorités françaises le 26 mai 1926.



24.2. *Abdel Karim, cādī de Mellila, chef de la résistance marocaine à l'impérialisme espagnol pendant la guerre du Rif, 1912-1916.* [Photo: © Harlingue-Viollet.]

24.3. *La guerre du Rif: des soldats espagnols exhibent les têtes tranchées des soldats d'Abdel Karīm.* [Photo: © Longman.]

en cût³⁴ ne bougea pas. La solution militaire, qui permit à l'Espagne de s'installer effectivement dans sa zone, ne liquidait pas pour autant la signification de l'expérience.

Bilans d'époque

L'Algérie avait obtenu, dès 1901, le régime dit des « délégations financières », sorte d'autonomie politique interne que devaient dominer presque jusqu'à la fin de l'occupation coloniale les représentants des colons blancs. Lorsque ce petit parlement agrarien refuse au gouverneur général de misérables crédits d'assistance sociale ou de cantines scolaires (1927), il se condamne potentiellement. Maurice Viollette le fera pressentir dans un livre au titre prophétique, *L'Algérie vivra-t-elle ?* Le remède qu'il propose reste bien entendu étroitement orthodoxe et, si l'on veut, jacobin³⁵. Mais il marquerait une étape appréciable. Sur le plan de la représentation, l'auteur veut élargir la réforme de 1919³⁶. Il ira, plus tard, un peu plus loin en préconisant l'extension à une minorité d'évolués du droit d'élire des députés au Parlement français, et cela sans renoncer à leur statut personnel.

Mais ce statut, refuge de l'identité pour les colons français, fournit aux gouvernements français successifs une excuse commode contre l'octroi de la pleine citoyenneté française à des Algériens. Sans doute l'invocation du statut ne fournit-il aux uns et aux autres qu'un prétexte: prétexte pour les uns à refuser, pour les autres à se refuser. La disponibilité proclamée d'une majorité indigène, avide de pénétrer dans la cité française en prenant au mot, si l'on peut dire, l'assimilationnisme, n'en est pas moins frappante. On ne peut a priori la taxer d'imposture, mais il faut la lire selon plusieurs niveaux, dont le plus profond était sans doute une volonté d'émancipation. Cette complexité sémantique caractérise les pages que, de 1922 à 1927, publie Ferhât 'Abbās, et qu'il réunit en 1931 dans *Le jeune Algérien*³⁷.

Ces articles ont, certes, vieilli. Mais n'oublions pas que ses argumentations, que son sens pathétique de la misère subie, que cette générosité de l'espérance, si elles ne constituaient pas un ultimatum politique, fournissaient l'armature morale et conceptuelle de possibles objectifs politiques. La colonisation était dénoncée comme « une force sans pensée, une tête sans âme ». Les titres de l'Islam à la dignité ressortaient avec la force de l'évidence — une évidence alors bien obliérée. La préface, écrite après coup, en 1930, distinguait judicieusement entre les deux aspects du problème: la française et l'indigène. Pour les Français, « la colonisation ne constitue qu'une entreprise militaire et économique défendue ensuite par un régime administratif

34. Malgré quelques manifestations individuelles, sympathies et espoirs restèrent refoûlés. Quelques adolescents de Fès produisirent un tract censé émaner du chef rifain remerciant les notables du pays de leur prétendue solidarité.

35. M. Viollette avait soin de se proclamer adversaire de l'extrême-gauche.

36. M. Viollette, 1931, p. 474 et suiv.

37. Ferhât 'Abbās en a repris rétrospectivement les thèmes; voir Ferhât 'Abbās, 1962, p. 113 et suiv.

approprié ». Pour les Algériens, au contraire, c'est « une véritable révolution venant bouleverser tout un vieux monde d'idées et de croyances, un genre d'existence séculaire. Elle place un peuple devant un changement soudain. Et voilà toute une population, sans préparation aucune, obligée de s'adapter ou de périr. Cette situation conduit nécessairement à un déséquilibre moral et matériel dont la stérilité n'est pas loin de la déchéance totale³⁸ ». On chercherait vainement dans la littérature scientifique de l'époque, dans les œuvres de L. Milliot, d'Augustin Bernard et de R. Maunier par exemple, ou même chez E. F. Gautier, une définition aussi adéquate du changement social. Même la forte synthèse historique de C. A. Julien, qui parut à l'époque, et devait jouer un rôle reconnu dans la prise de conscience des Maghrébins, ne pouvait suppléer à ce point de vue de l'intérieur.

C'est de là aussi que procède le *Livre de l'Algérie* [*Kitāb al-Djazā'ir* (1931)] de Tawfīk al-Madanī. La première page, illustrée par le miniaturiste Rāsīm, porte la devise triple des Ulémas. Le livre, du reste, s'il décrit les maux des Algériens et revendique leur droit de nation arabe, vise l'objectivité et ne recherche pas la polémique. Encore aujourd'hui, il fournit un indispensable document d'époque. Un chapitre comme celui qu'il consacre à la musique algérienne³⁹ fait ressortir les valeurs de sauvegarde. Toute cette partie du livre abonde en notations tant sur les obstacles que rencontrait la presse arabophone⁴⁰ que sur les indices d'une renaissance littéraire⁴¹. La liste de lettrés et de poètes énumérés à ce propos pourvoit les études à venir d'un utile inventaire. Remarquons cependant qu'elle omet les « Jeunes Algériens » — soucieux d'être considérés comme des Français — et parmi eux Ferhāt 'Abbās.

Le réformisme islamique

Le livre, répétons-le, portait en exergue la devise des Ulémas. On met aujourd'hui, à juste titre, l'accent sur les valeurs nationales qui auraient guidé cette association non moins que sur les fins religieuses. Le programme du cheikh 'Abd al-Ḥamīd ben Bādīs⁴² pour dégagé qu'il se voulût d'implications circonstanciées, était peut-être en effet plus véritablement politique que les projets qui occupaient alors le devant de la scène, intimement compromis avec des manœuvres administratives à la base, des jeux politiques au faîte. Le plus voyant, dans ce domaine, n'était pas, de loin, le plus effectif : par exemple l'action du D^r Bendjelloul à Constantine, ou la revendication égalitaire des « Élus »⁴³. Bien qu'il évitât de braver la sou-

38. Ferhāt 'Abbās, 1931, p. 9.

39. Tawfīk al-Madanī, 1963, p. 339 et suiv.

40. *Ibid.*, p. 343 et suiv.

41. *Ibid.*, p. 353 et suiv.

42. A. al-M. Murtād, 1971, p. 54 et suiv. ; 115 et suiv. ; 179 et suiv. ; voir également A. Merad, 1967.

43. Mot alors usité pour définir les membres d'une fédération constituée le 11 septembre 1927 par des personnalités musulmanes portées aux diverses assemblées algériennes. Mostafa Lacheraf émet de judicieuses distinctions entre l'action de ces politiques et celle des Ulémas qu'il juge néanmoins avec critique ; voir M. Lacheraf, 1965, p. 188 et suiv.

veraineté française, le cheikh, en insistant sur une « réforme intellectuelle et morale », agitait les signaux d'une identité, touchait des ressorts majoritaires, faisait écho à des mouvements similaires du Proche-Orient, donc à un modèle comparable à celui de la démocratie occidentale. Surtout, il s'attaquait à des traits objectifs de dispersion sociale et de détérioration morale. Revendiquant l'Algérie pour sa « patrie » ou *watan* (mais pas ouvertement comme un « État » [*dawla*]), l'islam pour sa religion et l'arabe pour sa langue, il cumulait la souplesse tactique avec la prescience du rôle que les cultures pourraient jouer dans la décolonisation.

Un autre aspect, moins remarqué, est d'ordre géographique. La direction du mouvement comportait — les *nasab* (lignages) en témoignent — plusieurs noms provinciaux : non seulement l'aristocratie constantinoise, comme Ben Bādīs, mais Tébessa, Mīla, Sīdī 'Uḵba⁴⁴. Non content d'avoir établi le « Cercle du progrès » sur le plateau central, et plus particulièrement à Alger et dans d'autres zones urbaines, le mouvement visait également « le pays inconnu ». Le cheikh Bachīr al-Ibrāhīmī agitait Tlemcen en profondeur. Sous forme de sociétés de bienfaisance, de mutuelles ou de prédications, ces initiatives se multipliaient.

La chronique ne signale souvent que sous l'angle de controverses théologiques presque insaisissables à l'étranger cette prolifération de centres de mouvement qui, alors sous le signe des Ulémas, voire sous un signe rival — tel le cheikh Ben 'Alīwa à Mustagānīm⁴⁵ — ou en fonction d'originalités qui refusaient de s'abolir, comme au Mzāb⁴⁶, marquaient aussi de la part de communautés jusque-là claquemurées et que n'avait pu mobiliser l'administration, sinon contre elles-mêmes, les premiers contacts avec une problématique mondiale. Le cheikh Ben Bādīs et ses amis payaient d'exemple en dotant l'islam maghrébin d'initiatives doctrinales que, depuis des siècles, il n'avait pas osé tenter : le commentaire coranique par exemple⁴⁷, performance culturelle s'il en fût. Leur audace allait jusqu'à distinguer dans la religion des invariances transcendantales et des variables circonstancielles⁴⁸. Seules des études monographiques pourront, scrutant les rapports entre les initiatives fondamentales et les divers éléments sociaux qu'elles engageaient, préciser le rôle qu'y jouèrent groupes, classes d'âge, strates économiques, individus, attitudes morales. De telles études montreraient à coup sûr que cette période était un tournant de l'histoire sociale de l'Algérie.

44. Ainsi les cheikhs al-Arabī al-Tebessī, Mubārak al-Mīlī et Tayyib al-'Oḵbī (un orateur prestigieux) étaient parmi les membres les plus notoires de l'Association des Ulémas, fondée en 1931.

45. A. Berque, 1936. La fermentation de l'islam algérien déborde sans aucun doute l'action des Ulémas.

46. Citons ici des savants comme les cheikhs Bayād' et At'fīyech. Voir M. A. Dabbūr, 1971.

47. Depuis le cheikh Abū Rās de Mascara (fin du XVIII^e siècle), les cheikhs Ben Bādīs et Ben 'Ashūr sont sans doute les premiers Maghrébins contemporains à s'être attaqués à cette redoutable matière, que déconseillait encore un savant marocain aussi réputé que le cheikh Ibn al-Khayyāt; voir, de ce dernier, un opuscule lithographié à Fès.

48. Si l'on en croit un passage assez extraordinaire de l'oraison funèbre prononcée par le cheikh Ibrāhīmī sur la tombe du professeur Muḥammad Ben Sheben, Chīhāb, mai 1928.

Trois défis à l'impérialisme et les réactions qu'ils soulevèrent

Si étrange que la chose puisse aujourd'hui paraître, la célébration du centenaire⁴⁹ du débarquement français en Algérie ne déclencha pas la réprobation ouverte qu'eût appelé l'état d'âme que notre époque de décolonisation prête rétrospectivement aux colonisés⁵⁰. À la revendication de justice et d'égalité, qui domine alors de beaucoup les comportements indigènes, ces festivités, propres à intéresser au pays la démocratie métropolitaine, apportent à la fois un regain d'espoir et, très tôt, la désillusion. Non sans impudeur, les dignitaires musulmans du régime, élus, *caïds* et *bachagas* rivalisent de flagornerie⁵¹, discréditant, si besoin était, ce qui pourrait rester d'autorité à l'aristocratie traditionnelle et aux bénéficiaires de compromis politiques invétérés. Le péan qui résonnait à la gloire du colon, érigé en puissance mythique, mais pourvu d'appétits toujours actuels, scella une politique dont la France n'arrivera plus guère à s'affranchir que par à-coups velléitaires. Plus gravement, le régime traitait ses propres faiblesses par prétention. Passe encore l'hypothèse de la souveraineté, puisque personne, ou presque, devant l'évidence écrasante du rapport de forces, ne la conteste ouvertement. Mais la responsabilité même qui devrait en être le corollaire, les officiels l'assument avec peu de générosité, et encore moins de lucidité. Est-ce là par trop assombrir le tableau ? Nous lui reconnaissons des parties claires : que tout cela se fasse, en somme, dans un minimum de coercition. Exploitation, certes, mais légaliste, mais attendrie de prestige culturel, voilée d'aura républicaine, économisant la violence et se donnant même le luxe d'invoquer les libertés de la démocratie bourgeoise. Paradoxe assez difficile à comprendre de nos jours : cet apogée de l'impérialisme l'était aussi du libéralisme dans les mœurs. C'est pourquoi l'Afrique du Nord française peut à bon droit livrer à la curiosité des historiens une situation beaucoup moins tourmentée que celle, par exemple, de l'Égypte britannique dans le même moment.

Mais cette débonnairerie apparente et son corollaire d'acceptation ne sont nullement à profit. On le voit bien au triomphalisme provocant des manifestations d'Alger. On le voit, de façon plus caractéristique encore, au Congrès eucharistique de Carthage (7-11 mai 1930), que la jeunesse tunisienne interprète comme une croisade contre l'islam en Afrique du Nord⁵². Manifestation en tout cas d'une orientation qui n'était pas celle où une grosse partie de l'opinion maghrébine voulait encore trouver des raisons d'entente et d'espoir : grands principes de 1789, tradition jaurésienne, mythe du progrès.

Au Maroc, le *Zahîr* berbère (proclamation royale) du 16 mai 1930⁵³ qui incorporait le droit coutumier berbère dans le système judiciaire colonial

49. Il a paru à ce sujet toute une littérature d'époque, d'accent fâcheusement officiel, mais dont se détachent heureusement quelques bilans de recherche scientifique.

50. Cependant, en liaison avec le PCF, des propagandes adverses s'organisèrent dans quelques villes ; voir A. Ouzegane, 1962, p. 171 et suiv., et *passim*. Le syndicat des instituteurs et Benhād̄j, militant socialiste, osèrent aussi protester ; voir M. Kaddache, 1970, p. 193.

51. Voir quelques exemples, assez pénibles, dans M. Kaddache, 1970, p. 192.

52. J. Berque, 1970, p. 253 et suiv.

53. *Ibid.*, p. 250 et suiv.

français, fournit à la jeunesse bourgeoise l'occasion d'une prise de conscience et un premier tremplin d'action de masse. Il fut en effet ressenti comme un attentat contre l'Islam et comme une tentative de division du pays, perpétré au mépris des engagements de 1912. Mesure localisée et localisante, elle retentit à l'échelle de tout le monde musulman. Sur place, elle mit au jour une opposition jusque-là réduite à des groupuscules clandestins dans deux ou trois grandes villes.

En trois mois⁵⁴, du 20 juin au 30 septembre 1930, se succédèrent plus de cent vingt incidents. Leur cadre était le plus souvent la mosquée, cadre dogmatique de cette prière du musulman en détresse qu'est le *latīf*. Ces incidents furent considérés comme si menaçants pour l'ordre public que les autorités sévirent par convocations, emprisonnements et bastonnades. Une délégation de la ville de Fès se rendit à la capitale. Le 31 août, trois de ses membres furent emprisonnés. Parmi eux 'Allāl al-Fāsī, jeune savant de Ḳarāwiyyīn⁵⁵, et Bel Ḥasan al-Wazānī, ancien élève diplômé de l'École des sciences politiques et sociales de Paris. En ce binôme s'unissaient comme symboliquement les deux forces d'une résistance, celle de l'authenticité et celle de la modernité. Comme de juste, la répression joua son rôle de catalyseur. Le nombre des arrestations atteignit cent cinquante. À nouveau d'innombrables boutiques se fermèrent en signe de protestation. Malgré l'interdiction officielle, le *latīf* résonna de nouveau dans les sanctuaires. Des chocs se produisirent dans la rue. Le charme du protectorat était bien rompu, si l'on entend par là cette sorte d'hypnose où les prestiges de Lyautey et la supériorité technique avaient si longtemps plongé le pays.

Trois ans après, à Paris, la revue *Maghreb* consacrait à ces incidents un numéro spécial. Par la plume de Jean Longuet et d'autres personnalités françaises, mais surtout déjà par celle de jeunes Marocains, s'exprimait une argumentation cohérente. Certes, le laïcisme des amis français, s'il discernait justement dans le « *Zahīr* berbère » de 1930 — tel fut dès lors son nom tristement divulgué — la manœuvre de propagande coloniale classique, cherchait non sans embarras, étant donné son anticléricalisme, à expliquer l'aspect apparemment religieux de beaucoup de ces réactions. « Nul ne peut ignorer qu'en Orient, et dans tous les pays musulmans, la religion et la nationalité se confondent », assurait l'éditorialiste français. Moins complaisamment, l'un des rédacteurs marocains du numéro écrivait : « Nous sommes prêts à accorder aux Berbères chez nous ce qu'on refuse généralement aux Bretons en France. Mais nous voulons que ce soit dans le cadre de l'Islam, qui n'est pas pour nous seulement une religion, mais surtout une civilisation. ». Il mettait ainsi en évidence la dimension culturelle du débat, dimension pudiquement ignorée par beaucoup d'amis et d'adversaires.

54. Numéro spécial mai-juin 1933 de la revue *Maghreb*, parue sous le patronage de personnalités aussi diverses que Bergery, Renaudel et le philosophe espagnol Ortega y Gasset.

55. Ce fils de vieille famille, déjà connu comme poète et érudit, trouva ainsi la révélation d'un don de tribun et d'organisateur. De son imposante production ne citons ici, comme touchant plus directement à notre sujet, *Al-Ḥarakāt al-Istiqlāliyya fī'l-Maghreb*, Le Caire, 1948, et *Al-Naḳd al-dhārī*, Le Caire, 1956. Sur lui, voir A. Gaudio, 1972, et El-Alamī, 1972.

Vers l'affrontement

Sur les vingt ans qu'aura duré l'entre-deux-guerres, une moitié s'était donc écoulée sans progrès des rapports franco-maghrébins. Sans doute l'évolution économique n'y était-elle guère favorable. La dépression de l'immédiat après-guerre s'était à peine effacée qu'approchait la crise mondiale. Elle atteignit le Maghreb en 1932. Elle y accentua la crise économique généralisée qui s'était annoncée à nouveau depuis 1925 et devait régner toute une décennie. Par là s'aigrissent les rapports entre le capital et le travail, c'est-à-dire encore entre les colons et les indigènes. L'élément français consolide, à la faveur des progrès de la motorisation, du dirigisme, du coopératisme, ou même du syndicalisme de fonctionnaires, sa mainmise sur l'État colonisé. Le régime se montre incapable d'en limiter les dégâts sur ses administrés indigènes. Le rapport entre une détérioration économique, qu'aggrave l'inégalité, et la revendication politique est évident, mais gagnerait à être précisé⁵⁶. Plus encore que l'inégalité, le changement social et la nostalgie de l'identité collective nous ont paru constituer les moteurs d'une prise de conscience nord-africaine. En tout cas, de motivations indivises résultait une aspiration qui débordait largement les classements de parti. Les *wataniyyīn* ou « patriotes » marocains se réduisaient encore pour l'essentiel à une intelligentsia bourgeoise. L'Étoile nord-africaine n'avait guère pris pied en Algérie. Le Destour restait prisonnier de l'irréalisme. Le PCF ne cautionnait pas ses thèses radicales⁵⁷ par une implantation assez large. Le gros des dynamismes restait dans l'implicite. Plutôt que les partis politiques, ce sont des cercles, des comités, des rassemblements innommés ou même des propagations d'attitudes qui révèlent alors l'expression politique.

Incapable de mesurer ces décalages d'expression, l'administration sait exploiter les intérêts et les rivalités de personnes. Mais elle minimise la revendication. Elle a pour elle, il est vrai, la supériorité des moyens, la continuité des choses et même un apparent consensus. Ce qu'elle ignore, en revanche, ce sont les forces qui grossissent sous le quotidien. Si d'aventure elles éclatent, elle s'en prend à des « meneurs » locaux, à l'étranger ou aux « rouges », ce qui justifie à la fois la répression et l'immobilisme.

Tactiques nouvelles et obstacles à l'action

Ce n'est pas le tout ou rien, loin de là, mais une prise résolument temporelle, ou même laïcisante sur la scène politique, qu'ambitionnent Bourguiba⁵⁸ (voir fig. 24.4) et ses amis Baḥrī Kīka Ṭahār Šafār et le docteur Maṭarī, entre autres.

56. On a essayé, sans grands résultats, de le faire : voir J. Berque, 1970, p. 101 et suiv. Voir aussi A. Nouschi, 1962, p. 31 et suiv. Cette analyse, capitale notamment par l'appréciation du rôle des classes sociales dans la période considérée, n'a pas encore été suffisamment poussée à notre connaissance.

57. Outre ses positions à l'égard de la guerre du Rif, il s'en tint généralement en Algérie même et jusqu'au Front populaire, à l'anticolonialisme strict. L'idée de « nation en formation » sembla ensuite prévaloir.

58. Voir notamment H. Bourguiba, 1954, *passim*.

On les voit défendre le président conformiste de la Coopérative tunisienne, parce qu'ils mobilisent ainsi l'opinion. Ils iront jusqu'à appuyer une mesure décidée par la Résidence, mais qui leur paraît servir « objectivement », dirions-nous, leur cause (il s'agissait d'une diminution opérée sur le poste budgétaire des fonctionnaires français)⁵⁹. À l'égard de la Grande Mosquée et de la bourgeoisie tunisoise, où s'étaient recrutés beaucoup de partisans du Destour, ils laissent percer l'ironie et la critique. Que l'accès d'hommes du Sahel au militantisme dût finir par caractériser la tendance, cela pouvait déjà s'entrevoir. Politiser les campagnes⁶⁰ serait l'un des objectifs du Néo-Destour. Ce n'est pas un hasard si la scission qui va le fonder s'opère justement lors d'un congrès savoureusement rural à Kaşr Hilāl (12 et 13 mai 1933)⁶¹. Entre-temps les chocs avec la Résidence se faisaient de plus en plus durs : ainsi à Monastīr ou à Moknīn. Des décrets odieux vinrent légaliser la répression. Bourguiba, qui les qualifie ainsi, fut interné avec ses fidèles dans le Sud (3 septembre 1934)⁶². Mais l'« homme à terre » continua sa plaidoirie...

En Algérie, l'administration cherche à limiter l'expansion des Ulémas. Elle mobilise contre eux les adeptes des confréries religieuses aussi bien que les clergés officiels, ceux-ci d'une affligeante médiocrité⁶³. Comme la foule suit les nouveaux prédicateurs, chez qui elle reconnaît d'instinct une mise à jour nécessaire de l'Islam, on va leur interdire le droit de prêcher dans les mosquées. Le 16 février 1933, la « circulaire Michel » — appelée ainsi du nom du fonctionnaire préfectoral qui la rédige — et trois arrêtés inaugurent en la matière un monopole officiel⁶⁴. La manifestation qui s'ensuit associe aux croyants des syndicalistes et des militants d'extrême gauche : coalition qui aurait pu être efficace. Il est vrai qu'à ce moment-là intervient une sorte de « divorce » entre la tendance communiste et la tendance nationaliste⁶⁵, à quoi la réunification entre CGT et CGTU (1935) sera loin de remédier. Après quelques années de clandestinité, l'Étoile nord-africaine reprend l'action ouverte en Algérie même (juin 1933)⁶⁶. Messali Hadj, son président, utilisait depuis 1927 le terme d'« indépendance ». Et voici que, dans l'inquiétude croissante, éclate à Constantine (août 1934) une émeute antijuive⁶⁷ : complot ou provocation, explosion ou diversion ? Avènement de la rue en tout cas. Sa violence effraie tous les politiques. Pourtant, aux élections suivantes, en janvier 1935, triomphe dans cette ville la liste oppositionnelle du D^r Bendjelloūl : c'est dire de quel côté penche la majorité. L'élu a beau être assimilationniste convaincu⁶⁸, il n'en suscite

59. *Ibid.*, p. 10, 35 et suiv.

60. Ou les « restituer » par rapport à la cité. On a noté, toutes proportions gardées, le même effet morphologique à propos de l'action des Ulémas en Algérie.

61. J. Berque, 1970, p. 289 et suiv. ; rédigé en partie d'après des souvenirs de H. Bourguiba.

62. H. Bourguiba, *op. cit.*, 1954, p. 70 et suiv.

63. A. Berque, 1951.

64. Texte donné en entier par A. Nouschi, 1962, p. 69.

65. Cependant, un Parti communiste algérien fut fondé en juillet 1938.

66. A. Ouzegane, 1962, p. 84 et suiv.

67. A. Nouschi, 1962, p. 74 et suiv.

68. Voir sa préface à A. Kessous, 1935.



24.4. *Habib Bourguiba (né en 1903), leader du Néo-Destour (Tunisie).*
[Photo : © collection violet.]

pas moins la fureur préventive des prépondérants. Dans cette radicalisation diffuse de la vie publique en Algérie, ce qui compte, on le voit, ce n'est pas la formule expresse, mais ce qu'elle évoque ou provoque.

Au Maroc, les colons, aigris par la crise et irrités des quelques limites que l'administration impose à leur prépondérance, passèrent à l'ultimatum. Leur manifestation, lourde de symbole, intervient le jour même des désordres du 6 février 1934 à Paris. Les mêmes années avaient vu l'apparition d'une presse nationaliste. Le Comité d'action marocain, où commence à dominer 'Allāl al-Fāsi, dépose le 1^{er} décembre 1934 un *Plan de réformes* qui, si on l'adoptait, rendrait son sens réel et sa finalité au cours du protectorat⁶⁹. L'opposition s'exprime déjà plus ouvertement en zone espagnole, par la voix de Torres et de Nāsīr⁷⁰, établit des contacts dans le bled⁷¹, et manque de compromettre, dans une manifestation au Mechouar de Fès, le futur Mohammed V (10 mai 1934).

Il est vrai que le dépôt de ce *Plan* coïncide avec la liquidation de la dernière tache de dissidence dans le Sud⁷². L'histoire va désormais prendre une tout autre allure que celle qui prolongeait, par affaires indigènes et lyautéisme interposés, une époque archaïque que d'aucuns peuvent juger légendaire. Une telle coïncidence déborde le cadre marocain. La cessation du *baroud* condamne aussi potentiellement les « bureaux arabes »⁷³. En Algérie et en Tunisie aussi, le changement social, qui détend les vieilles solidarités, en crée de nouvelles. Il fait des rues des grandes villes, et même des places de bourgade, le théâtre d'actions de foule que les idéologies de classe et de parti sauront mobiliser contre les encadrements traditionnels. Dans les trois pays maghrébins, et plus particulièrement en Algérie — où le ministre Régnier a fait une tapageuse enquête —, le gouvernement ne répond à l'évolution des esprits et des choses que par des manipulations électorales⁷⁴ et la mise à jour de son arsenal répressif⁷⁵.

La montée des périls de l'autre côté du Rhin et l'argument qu'il fournit en France aux conservateurs ne sont pas seuls à expliquer une telle fin de non-recevoir de l'administration. La situation où se sont fixées réciproquement l'une et l'autre des parties en cause (France métropolitaine, colonisation, mouvement national) commande apparemment aux deux premières un *statu quo* que la troisième n'a pas encore les moyens de mettre en vraie dif-

69. Analyse détaillée dans R. Le Tourneau, 1962, p. 189 et suiv.

70. R. Rezette, 1955, p. 83 et suiv.

71. En utilisant les réseaux commerciaux des grossistes de Fès. Ces contacts s'étendent à la montagne et au Sous, où se recrutent des militants aussi en vue que Mukhtār al-Sūsī.

72. Réduction de Merebbī Rebbo, par opération combinée des troupes françaises d'Algérie et du Maroc. Occupation définitive de Tindoūf en 1934.

73. *Baroud* signifiant « poudre », d'où « combat », en vient à désigner, dans l'argot de l'armée d'Afrique, la résistance guerrière, fût-elle désespérée, que l'honneur impose aux tribus touchées par la « pacification ». Les « bureaux arabes », créés un siècle auparavant par Lamoricière, ont été la forme caractéristique d'administration des groupements traditionnels par les Français. L'analogue a toujours fait défaut en matière urbaine et, même dans le Maghreb rural, cette forme devenait caduque à mesure qu'évoluait le milieu.

74. J. Menaut, 1935.

75. Outre les « décrets superscélérats » pour la Tunisie, le décret du 30 mars 1935 pour l'Algérie et, pour le Maroc, le dahir du 29 juin 1935.

ficulté. En contrepartie de l'allégeance imitative qui interdit aux Européens d'ici la créativité, la métropole leur assure inconditionnellement son appui. Ceux d'Algérie, par exemple, qui se qualifient d'« Algériens », poussent le particularisme assez loin pour en tirer des superbénéfices, mais pas assez pour risquer de se retrouver sous forme de *dominion* ou autrement seuls à seuls avec la majorité musulmane. L'Algérie, c'est donc la France, comme ils disent, moins toutefois la démocratie. La situation n'est pas essentiellement différente en Tunisie et au Maroc.

Pierres d'attente

Tout n'est pas élucidé de la période dont nous venons de tenter une synthèse. À plusieurs reprises l'histoire événementielle y achoppait à l'histoire secrète. Des recherches à venir jetteront plus de lumière sur telles figures, circonstances ou décisions restées assez énigmatiques. Mais il faut également surseoir à certaines options de l'histoire sociale. Doit-on voir une liaison précise entre les fluctuations de l'économie et celles de la tension politique? Plus que les stratifications de classe, c'est le dualisme ethnique, ou plutôt culturel, qui paraît le mieux rendre compte des positions en présence. Et comme ce conflit déborde largement le Maghreb, les vicissitudes qui le marquent en Orient retentissent sur les faits nord-africains de façon moins directe, sans doute, mais plus profonde que celle de la politique métropolitaine, qui occupe le devant de la scène. Le progrès de l'investigation permettra peut-être un jour de combiner plus précisément toutes ces variables dans une courbe d'ensemble, ou du moins d'en opérer la pondération réciproque.

La science, les idéologies et les actions de l'époque participaient généralement d'une vision eurocentrique, à laquelle n'échappait ni la gauche française ni la plupart des formulations indigènes du temps. Pour la période qui nous occupe, cela ne rend que plus appréciables les mouvements qui surent, au prix de beaucoup de difficultés, échapper à la déformation. Les événements d'après la deuxième guerre mondiale devaient leur donner largement raison.

Mais il n'est que trop aisé à l'historien de se faire le prophète de l'échu! Nous connaissons aujourd'hui la suite et, si l'on veut, les conséquences des situations décrites dans ce chapitre. Auraient-elles pu en comporter d'autres? En particulier, la thèse réformiste qui s'exprimait dans les trois pays d'Afrique du Nord par des voix accréditées aurait-elle pu aller jusqu'à ses conclusions attendues, à savoir l'instauration, sous une forme rénovée, d'une solidarité entre les trois pays maghrébins et la France? Il n'est que trop facile aujourd'hui de répondre par la négative. Dédaignons une explication aussi simple.

Evoquer l'un des possibles qu'à écartés la suite effective des événements, ce n'est pas seulement condamner les responsables d'erreurs et d'abus, pour avoir sans aucun doute contribué à des blocages. C'est aussi nous interroger sur la signification des comportements et des propos du temps. Sans doute avons-nous montré que, plus que d'autres, les situations maghrébines d'alors étaient justiciables d'un mouvement souterrain et que, ce qui comptait en elles, c'était bien moins l'explicite que l'impliqué et même l'occulte.

Entre le ralliement à la démocratie bourgeoise, l'engagement dans le socialisme international et la réaffirmation d'une spécificité, nous savons

aujourd'hui que c'est la troisième option qui devait l'emporter. Encore n'était-elle pas, dans la période que nous considérons, univoque. Elle laissait déjà entrevoir une divergence possible entre deux lignes rivales: islamique ou laïque, occidentaliste ou panarabe, modérée ou révolutionnaire. Nul ne pouvait prévoir, en 1935, lequel de ces appels l'emporterait, ni même s'il l'emporterait sur la situation coloniale. Ce qu'on peut penser, en tout état de cause, c'est que l'histoire effective laisserait en suspens d'autres possibles, lesquels pourraient (et pourront peut-être) à leur tour dominer, sous d'autres formes, d'autres phases de l'avenir.

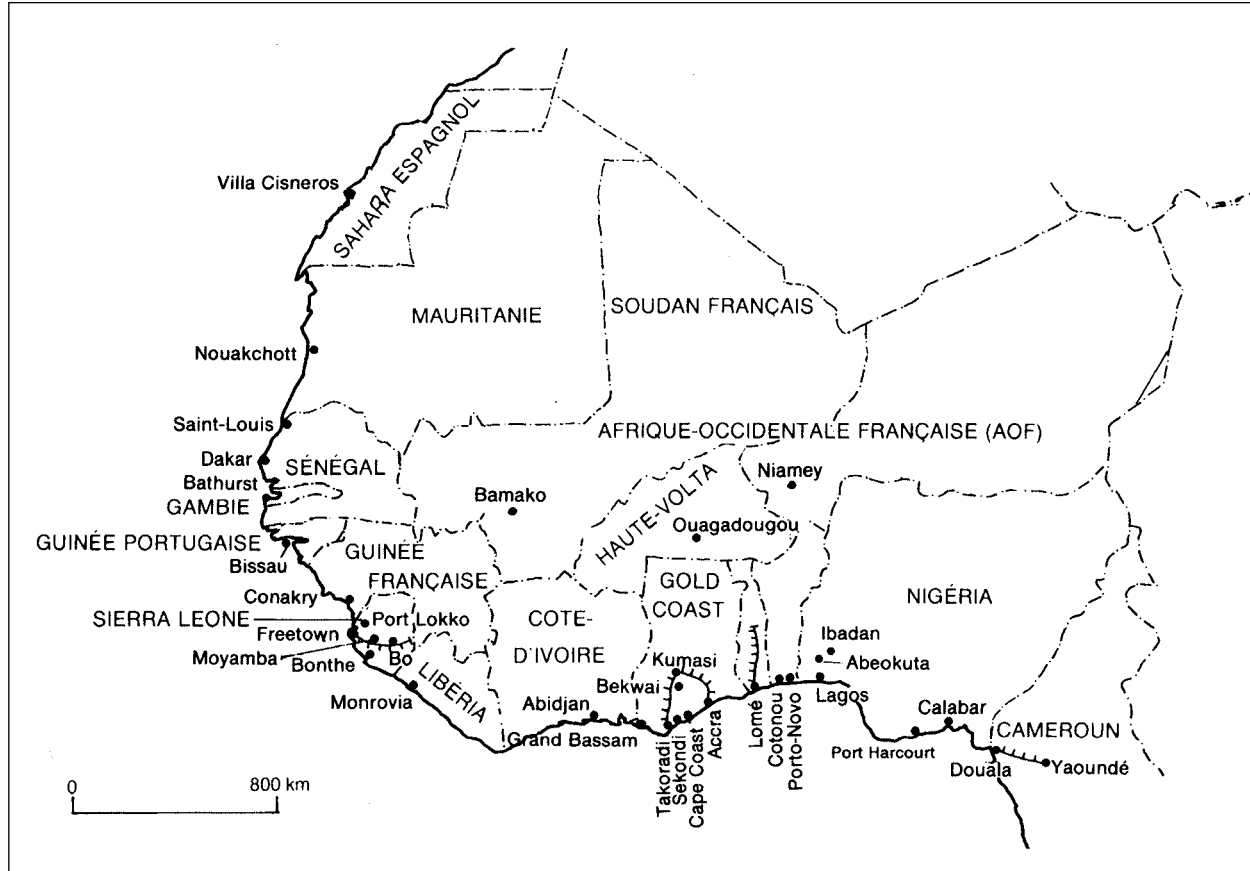
La politique et le nationalisme en Afrique occidentale, 1919-1935*

Albert Adu Boahen

Comme nous l'avons indiqué dans les chapitres 6 et 12, l'élan de la résistance au colonialisme retomba durant la première guerre mondiale dans la majeure partie de l'Afrique occidentale. En effet, comme l'a montré M. Crowder (voir chapitre 12), à l'exception de certaines régions de la Côte-d'Ivoire, du Niger, de la Gold Coast (actuel Ghana) et des provinces orientales du Nigéria, la plupart des Africains de l'Ouest firent preuve de fidélité envers la puissance coloniale pendant la guerre. Certains chefs coutumiers allèrent jusqu'à fournir volontairement des contributions en hommes et en ressources, sous forme de fonds, à l'effort de guerre impérial. Une fois la guerre terminée, cependant, les Africains reprirent la lutte contre le colonialisme avec une énergie et une détermination renforcées. On a pu qualifier la période comprise entre 1919 et 1935 d'apogée du colonialisme en Afrique occidentale, mais il ne faut pas oublier qu'elle fut aussi celui de la résistance africaine au colonialisme, de même que des activités nationalistes en Afrique occidentale (voir fig. 25.1).

Divers facteurs ont déterminé la forme prise par le nationalisme africain et les activités politiques en Afrique occidentale durant cette période : les incidences de la première guerre mondiale, la situation coloniale elle-même, l'accroissement numérique des membres des professions libérales, de l'élite cultivée et de la classe ouvrière dans les grands centres urbains, les conditions économiques générales des décennies 1920 et 1930, l'évolution socio-économique dans les zones rurales liée à l'extension des cultures de rapport,

* Je tiens à remercier l'Oxford University Press de m'avoir autorisé à reproduire certains passages de mon ouvrage, *Pan-Africanism and Nationalism in West Africa*, Londres, OUP, 1973.



25.1. Politique et nationalisme en Afrique de l'Ouest, 1919-1935.

enfin la diffusion du panafricanisme et des activités panafricaines en Afrique occidentale. Crowder (chapitre 12) a étudié de façon détaillée les incidences de la première guerre mondiale sur l'Afrique et sur les activités nationalistes. On peut se contenter ici de souligner, en premier lieu, que la conscription forcée d'un grand nombre d'Africains provoqua une irritation considérable, surtout dans les territoires de l'ancienne Afrique française. En second lieu, la guerre apporta aux Africains la preuve qu'après tout, l'homme blanc n'était pas un surhomme et qu'on pouvait donc lui résister. Enfin, après la guerre, les Africains de l'Ouest fidèles s'attendaient à être récompensés de leur fidélité par des concessions et une participation plus importante dans la conduite de leurs propres affaires, espoir que renforçaient encore les principes de la démocratie libérale et de l'autodétermination formulés par Woodrow Wilson, président des États-Unis d'Amérique, et David Lloyd George, premier ministre de la Grande-Bretagne. Pour toutes ces raisons, nombre d'Africains de l'Ouest étaient indubitablement plus disposés qu'avant à participer aux mouvements de résistance anticolonialistes.

Le système colonial se consolida lui aussi durant cette période et son caractère autoritaire et raciste s'accrut encore. C'est au cours de cette période que se renforça l'alliance entre chefs coutumiers africains et dirigeants colonialistes; différentes ordonnances furent adoptées, qui donnaient aux chefs coutumiers des pouvoirs accrus et excluaient pratiquement la nouvelle élite instruite et les membres des professions libérales de toute participation à l'administration de leur propre pays.

Ce facteur créait une situation d'autant plus explosive que cette même période vit s'accroître sensiblement le nombre des Africains appartenant à l'élite intellectuelle et aux professions libérales, du fait que l'éducation occidentale se répandait localement et que les Africains étaient de plus en plus nombreux à aller faire leurs études outre-mer. Dans les zones rurales aussi, l'extension des cultures de rapport, telles que le cacao et l'arachide, favorisa l'émergence d'un nombre toujours croissant de jeunes, hommes et femmes, qui devenaient plus riches même que les chefs coutumiers et s'irritaient donc non seulement parce que des pouvoirs autoritaires et non traditionnels étaient conférés à leurs chefs, mais encore parce que eux-mêmes étaient éliminés des nouveaux conseils mis en place par ce qu'on appelait les autorités indigènes. Toutes ces transformations sociales furent certainement déterminantes dans la genèse du nationalisme et des activités politiques en Afrique occidentale.

Les conditions économiques de l'entre-deux-guerres constituèrent néanmoins un facteur encore plus important. La première chose à noter, toutefois, en ce qui concerne la politique nationaliste en Afrique occidentale anglophone entre les deux guerres est la façon dont les crises commerciales et les modifications survenues dans l'économie coloniale affectèrent les initiatives et réactions de l'élite coloniale de juristes et négociants et de la sous-élite d'enseignants et de fonctionnaires, ainsi que les ouvriers. En effet, non seulement la « révolution économique » en Afrique de l'Ouest créa une économie monétaire et développa le commerce, mais elle apporta aussi certaines valeurs économiques et sociales aux chefs d'entreprise et à certaines classes sociales africaines, notamment celles des juristes et des négociants. Bien

que la situation de ces classes, notamment celle des petits commerçants, eût commencé à évoluer avec le développement de l'économie coloniale au cours des dix dernières années du XIX^e siècle, ce fut en réalité la première guerre mondiale et la crise économique qui l'accompagna qui eurent sur leur condition l'effet le plus immédiat et le plus important. La stagnation des années 1880 et 1890 avait déjà montré que, du fait de la complexité croissante des opérations commerciales, de l'expansion des marchés et de la concurrence des sociétés extraterritoriales, les hommes d'affaires africains devaient soit se montrer plus efficaces, soit se résoudre à ne jouer qu'un rôle secondaire dans l'économie coloniale. La première guerre mondiale, avec ses contrôles économiques, ses droits discriminatoires à l'exportation, sa pénurie monétaire et ses pertes en navires, fit graduellement comprendre aux Africains instruits, hommes d'affaires ou membres des professions libérales, qu'une page heureuse venait d'être tournée et qu'était venue l'ère des ententes industrielles du capitalisme et de ses monopoles.

En Sierra Leone, la frustration des classes cultivées et des commerçants africains et le chômage dans les grandes villes provoquèrent les émeutes de 1919 pendant lesquelles le mécontentement suscité par le prix du riz conduisit à des attaques contre les commerçants syriens et libanais; il y eut également une grève des travailleurs la même année. Bien que dirigées contre les Levantins (accusés de provoquer la pénurie en stockant les denrées essentielles et d'éliminer les négociants locaux), ces émeutes étaient en fait une protestation violente et spontanée contre ce que l'on considérait comme des injustices découlant de la gestion de l'économie coloniale. Les pillages et les désordres s'étendirent de Freetown à Moyamba, Kangahun (25-26 juillet 1919), Mano, Boia, Makump, Bo, Bonthe, Mange et Port Lokko. La situation était si grave qu'on dut faire appel à des troupes de la Gold Coast. Outre les émeutes, il y eut une grève des techniciens et des ouvriers des chemins de fer et des services de travaux publics, qui réclamaient une indemnité de guerre identique à celle attribuée aux employés des services officiels et protestaient contre les bas salaires et la hausse du prix des denrées alimentaires¹. En Gambie aussi, l'inflation produisait ses effets sociaux et politiques, entraînant des explosions sporadiques de pillages et de larcins et des grèves des marins pour une amélioration des salaires et aboutissant à la création de syndicats, notamment la Gambia Native Defensive Union.

La crise de 1921 ne fit qu'accentuer l'agitation des commerçants ouest-africains, dont quelques-uns étaient ruinés. La mise en circulation d'une monnaie de papier et la pénurie de monnaie métallique n'arrangeaient évidemment rien et l'on accusait les commerçants européens d'amasser les billets de banque et de pratiquer des prix élevés. Selon un journal de la Gold Coast: « Les rois, les chefs et toutes les classes de la société seront bientôt réduits à la mendicité, à moins que les Africains de l'Ouest ne s'unissent pour déjouer les manœuvres sournoises des magnats des ententes industrielles et commerciales. » En général, donc, toutes ces difficultés économiques amenè-

1. Public Record Office, Kew, CO 267/582/45278; voir aussi *Sierra Leone Weekly News*, 19 juillet 1919, p. 8.

rent la presse ouest-africaine à réclamer la formation du National Congress of British West Africa (NCBWA) et l'abolition du système d'administration des colonies de la Couronne, afin de permettre aux Africains de participer davantage à la gestion de l'économie et d'avoir une représentation plus importante dans les organismes administratifs et législatifs.

Le dernier facteur qui joua un rôle fondamental fut le lancement du mouvement panafricain et, notamment, les activités du D^r W. E. B. Du Bois et de Marcus Garvey, plus particulièrement durant les années 1920. Ces questions sont étudiées en détail dans le chapitre 29. Signalons ici que les divers congrès panafricains organisés par Du Bois (à Paris en 1919, à Londres, à Bruxelles et à Paris en 1921, à Londres et à Lisbonne en 1922, à New York en 1927), avec une participation ouest-africaine, donnèrent non seulement un caractère international aux activités nationalistes et à la lutte contre le colonialisme en Afrique en général et en Afrique occidentale en particulier, mais eurent aussi pour effet de renforcer considérablement la prise de conscience par les Noirs du monde entier de leur sort de victimes de l'oppression et de la tyrannie. Ces congrès firent de nouveaux adeptes à la cause nationaliste en Afrique occidentale.

Sur cette toile de fond, examinons maintenant les organisations et les mouvements qui se constituèrent dans la période de l'entre-deux-guerres et se firent les porte-parole des revendications et des exigences nationalistes, d'abord en Afrique occidentale britannique, puis en Afrique-Occidentale française.

Politique et nationalisme en Afrique occidentale britannique

Mouvements et ligues de la jeunesse

Ces organisations prirent le plus souvent la forme de syndicats ethniques et de mouvements ou associations de la jeunesse. L'entre-deux-guerres vit se constituer, dans beaucoup de pays d'Afrique occidentale, en nombre toujours croissant, une foule d'associations, de clubs, de sociétés (ethniques, d'assistance sociale, littéraires, d'anciens élèves, bénévoles et de jeunesse). De nombreux syndicats igbo furent fondés dans certaines villes du Nigéria comme Ibadan, Abeokuta et Lagos. Rien que dans la colonie et les territoires ashanti de la Gold Coast, il n'y avait pas moins de cinquante clubs et associations de ce type dès 1930, dont la plupart avaient été fondés entre 1925 et 1930². Citons, à titre d'exemples, l'Achimota Discussion Group, le Literary and Social Club de Cape Coast, l'Optimum Club, le Literary Club et l'Eureka Club de Cape Coast, l'Optimum Club, le Literary Club et le Social Club de Sekondi, le Young People's Club, le Cosmos Club et le Rodger Club d'Accra, l'Anun Improvement Society, l'Ewe League, l'Asente Kotoko Society de Kumasi, et la Mekwai Kotoko Union. J. B. Danquah organisa certains de ces clubs et associations en un mouvement, le Youth Conference Movement, qui tint ses premières assises à Accra en 1929. En Gold Coast et en Sierra Leone,

2. K. O. Hagan, 1968.

I. T. A. Wallace Johnson fonda sa Youth League, ainsi que la West African Youth League. Le Nigérian Youth Movement fut fondé en 1934; comme l'a montré récemment un spécialiste nigérian, il comprenait presque tous les jeunes intellectuels de l'époque³ — H. O. Davies, Nnamdi Azikiwe, le D^r Vaughan, le D^r Kofo Abayomi et Obafemi Awolowo.

Ces clubs et associations étaient dirigés soit par des membres de l'élite intellectuelle formée par les missionnaires, soit par de jeunes avocats, médecins ou hommes d'affaires. Bien que l'objectif poursuivi par ces dirigeants fût de ravir le pouvoir politique aux anciens dirigeants nationalistes conservateurs du Congrès (dont il sera question plus loin), aucun de ces mouvements, à l'exception de la West African Youth League, ne formula d'exigences radicales, malgré la détérioration de la situation économique des années 1920 et 1930. Ils ne réclamaient que davantage d'équipements scolaires, et de meilleure qualité, la création d'universités, l'augmentation des traitements et salaires, une représentation équitable dans les conseils législatifs et exécutifs, l'abolition de la discrimination raciale, l'accès aux plus hauts postes de la fonction publique, des débouchés économiques assurés pour les Africains et l'établissement de meilleures relations entre l'administration coloniale et les Africains. Telles étaient les exigences présentées par la Youth Conference, en Gold Coast, lors de sa première réunion à Accra, organisée par Danquah en 1929.

Des exigences similaires furent formulées par le Nigerian Youth Movement (NYM), qui préconisait une majorité africaine au Conseil législatif et demandait que, progressivement, tous les Nigériens y soient représentés. La charte du NYM réclamait en outre l'institution du suffrage universel, critiquait à la fois la pratique du pouvoir indirect et la représentation des intérêts économiques et commerciaux européens au sein du Conseil législatif; enfin, elle insistait sur la nigérianisation progressive de la fonction publique. Sur le plan économique, la charte demandait, comme la Gold Coast Youth Conference, que les Africains participent à égalité avec la puissance coloniale à la gestion de l'économie. Elle exposait même les grandes lignes d'un plan quinquennal de développement, où priorité était donnée à la production de biens de consommation, au développement du système bancaire, à l'industrie textile et aux transports. Elle préconisait en outre la création de sociétés coopératives qui aideraient les Nigériens à acquérir certaines industries et à créer des banques agricoles qui contribueraient à la modernisation de l'agriculture et à l'amélioration du niveau de vie de la paysannerie. Elle condamnait le monopole des sociétés extraterritoriales et recommandait l'adoption de programmes d'assistance sociale dans l'intérêt des travailleurs nigériens. Sur le plan socioculturel, la charte du NYM demandait que soit mis en œuvre un programme d'enseignement primaire et d'enseignement général financé par l'État. Elle recommandait aussi l'adoption de programmes d'enseignement postsecondaires et d'éducation sanitaire sous la responsabilité des autorités administratives centrales et locales.

3. G. O. Olusanya, dans: O. Ikime (dir. publ.), 1980, p. 558.

Le seul de ces mouvements à adopter des positions extrémistes fut le West African Youth League, que dirigeait I. T. A. Wallace Johnson (voir fig. 25.2), un syndicaliste de la Sierra Leone qui avait étudié à Moscou de 1931 à 1932. Lorsqu'il revint en Afrique occidentale, il était décidé à créer une nouvelle force politique qui s'appuyerait sur les travailleurs et les chômeurs des régions urbaines pour renverser le système colonial. Il fonda la Youth League en Gold Coast, organisant les travailleurs en syndicats et les dressant contre le système colonial par ses articles violents de ton, presque sédition, et par l'habileté avec laquelle il sut tirer parti des griefs des populations qui souffraient du chômage, de la hausse des prix des denrées alimentaires et acceptaient mal de voir baisser régulièrement la valeur des exportations de cacao depuis 1929. Ses tentatives pour mobiliser les mécontents et radicaliser ainsi la politique locale lui valurent d'être considéré par l'administration coloniale comme un dangereux extrémiste payé par les communistes pour encadrer la jeunesse africaine et d'être expulsé en Sierra Leone. Là, il créa des filiales de la Youth League (à Freetown et à Bo) et lança un journal, *The Sentinel*, qui mena campagne contre les conditions de travail et le décret sur l'éducation (*Education Ordinance*).

En dehors des campagnes de presse et des pétitions, ces mouvements de jeunesse participèrent aux élections locales et eurent également recours à la grève. C'est ainsi qu'ils jouèrent un rôle actif dans les manifestations, les émeutes et les grèves à Freetown en Sierra Leone (1926-1931) et à Bathurst (actuelle Banjul) en Gambie (1929). À Accra, le Youth Movement, dirigé par Kojo Thompson, avocat d'Accra, et le rédacteur en chef nigérian, Nnamdi Azikiwe, participa aux élections municipales sous l'égide du Parti mambii contre des nationalistes plus âgés et plus conservateurs, comme le D^r F. V. Nanka-Bruce; la Youth League, de son côté, prit part aux élections locales qui eurent lieu à Cape Coast. Le Nigérian Youth Movement, soutenu par le *West African pilot* d'Azikiwe, mena lui aussi une campagne vigoureuse et couronnée de succès contre le Nigerian National Democratic Party, le parti conservateur de Herbert Macaulay, qui dominait la scène politique de Lagos depuis sa fondation en 1923.

Malgré cela, les mouvements de jeunesse ne réalisèrent que partiellement leurs objectifs. Leurs succès électoraux des années 1930 ne leur permirent pas d'évincer les dirigeants conservateurs et leurs programmes économiques détaillés se révélèrent inapplicables dans le cadre d'un système semi-colonial d'administration. S'il est vrai que la plupart des activités des mouvements de jeunesse ne produisirent pas de résultats politiques importants en dehors de quelques succès électoraux dans les zones urbaines, le style politique du mouvement nationaliste après 1945 en Afrique occidentale britannique doit beaucoup à l'expérience acquise par certains des dirigeants dans les mouvements de jeunesse.

Partis politiques

Outre ces mouvements de jeunesse, plusieurs partis politiques furent créés pour mener campagne en faveur des réformes. Les plus connus sont le Nigeria National Democratic Party, fondé au Nigéria par Herbert Macaulay



25.2. Wallace Johnson (1894-1965), journaliste sierra-léonien, syndicaliste, panafricaniste et homme politique nationaliste, prononçant un discours lors d'une réunion politique. [Photo: © Longman.]

en 1923 (voir fig. 25.3). Les objectifs du parti étaient les suivants : « Affirmer les droits à la sécurité et au bien-être des populations de la colonie et du protectorat du Nigéria en tant que parties intégrantes du Commonwealth de l'Empire britannique, et de porter l'étendard "du Bien, de la Vérité, de la Liberté et de la Justice" à l'empyrée de la Démocratie jusqu'à la réalisation de son but ambitieux — "le gouvernement du peuple, par le peuple, pour le peuple" — [...] en même temps, continuer de manifester une fidélité inébranlable au trône et à la personne de Sa Majesté le roi et empereur, en étant strictement constitutionnel dans le choix de ses méthodes et de ses modes d'action⁴. »

Dans son programme figuraient la nomination et l'élection des membres du Conseil législatif pour Lagos, l'obtention d'un statut municipal et un gouvernement local complètement autonome pour Lagos, le développement de l'enseignement supérieur et l'institution de l'enseignement obligatoire dans l'ensemble du Nigéria, l'africanisation de la fonction publique, la liberté et l'équité des échanges commerciaux au Nigéria, l'égalité de traitement des commerçants et des producteurs, et enfin, le développement économique des ressources naturelles du pays dans le cadre de l'entreprise privée contrôlée. Ce parti eut recours aux voies habituelles pour atteindre ses objectifs : il participa victorieusement aux élections qui se déroulèrent à Lagos en 1923, 1928 et 1933 ; en 1930, il organisa de grandes réunions publiques et envoya des délégations au gouverneur, chargées de « discuter de questions d'ordre national telles que la crise du commerce et la nomination et la déposition des chefs⁵ ». Ce parti domina la scène politique à Lagos jusqu'en 1938, année où il fut battu aux élections de Lagos par le Nigerian Youth Movement.

Syndicats

Le mouvement syndical fut également l'un des moyens d'expression des sentiments anticolonialistes et des revendications nationalistes. Alors que de nombreux syndicats furent fondés en Afrique centrale et en Afrique australe, à commencer par le premier d'entre eux, l'Industrial Workers and Commercial Union, qui fut créé en Afrique du Sud en 1919 par Clements Kadalie, avec une section en Rhodésie du Sud créée en 1927, il semble que le gouvernement français ait interdit l'activité syndicale en Afrique occidentale jusqu'en 1937. Quant aux Anglais, ils ne la tolérèrent officiellement qu'à partir de 1932 en Gambie, 1939 en Sierra Leone et 1941 au Nigéria et en Gold Coast⁶. Mais, bien que les activités syndicales ne fussent ni autorisées ni encouragées officiellement durant cette période, plusieurs syndicats virent le jour, en raison, surtout, du coût élevé de la vie. On peut citer notamment la Railway Workers Union de la Sierra Leone, la Nigerian Mechanics Union créée en 1919 et la Gambia Native Defence Union. Les armes classiques de ces syndicats étaient la grève, le boycott et le blocage des marchandises. La première série de grèves toucha les chemins de fer et

4. Cité par J. S. Coleman, 1958, p. 198.

5. *Ibid.*, p. 199.

6. M. Crowder, 1968, p. 351-352.



25.3. Délégation au Congrès national de l'Afrique occidentale britannique (1920) : de gauche à droite, assis, Dr H. C. Bankole-Bright (Sierra Leone), T. Hutton Mills (Gold Coast), chef Oluwa (Nigéria), J. B. Casely-Hayford (Gold Coast), H. Van Hein (Gold Coast) ; debout, J. Egerton Shyngle (Nigéria), H. M. Jones (Gambie), H. Macaulay (Nigéria), T. M. Oluwa (Nigéria), F. W. Dove (Sierra Leone), E. F. Small (Gambie). [Photo : © Clarendon Press.]

les mines. Les ouvriers des chemins de fer firent grève une première fois en 1919, en Sierra Leone, puis à nouveau en 1926. Les travailleurs des mines d'or ashanti firent grève en 1924 à Obuasi, en Gold Coast; une grève des mines de charbon d'Enugu eut lieu en 1925; la même année, ce fut le tour des ouvriers et des employés du chemin de fer de Dakar à Saint-Louis⁷. Dans tous les cas, les grévistes revendiquaient des salaires plus élevés et de meilleures conditions de travail.

Mouvements interterritoriaux et mouvements internationaux.

Le National Congress of British West Africa

L'organisation et les perspectives des associations, partis et mouvements dont nous avons parlé jusqu'ici avaient un caractère local ou régional. Ce qui distingue toutefois les mouvements politiques de l'entre-deux-guerres de ce qu'ils avaient été immédiatement avant et après, c'est la naissance d'un mouvement interterritorial en Afrique occidentale britannique et de mouvements internationaux dans les capitales des pays colonisateurs. Le premier de ces mouvements fut le National Congress of British West Africa, en Afrique occidentale, et le second, la West African Students Union, fondée à Londres.

Le National Congress of British West Africa (NCBWA) fut, sans conteste, le plus intéressant des mouvements nationalistes qui virent le jour en Afrique occidentale entre les deux guerres⁸. Ce mouvement était né des efforts de J. E. Casely Hayford, juriste et intellectuel de la Gold Coast, et du D^r Akiwande Savage, du Nigéria, et l'influence dominante qui s'exerça de façon continue à la tête du mouvement fut non pas celle des chefs coutumiers, mais celle de membres des professions libérales, juristes, médecins et hommes d'affaires. L'âme du mouvement fut incontestablement J. E. Casely Hayford, dont l'idéalisme, la perception des réalités politiques et la foi dans l'unité des peuples africains permirent au NCBWA de survivre de 1920 à 1930 et introduisirent dans la politique ouest-africaine une note panafricaniste qu'on ne retrouva que vingt-cinq ans plus tard dans l'effort mené par Kwame Nkrumah.

Ainsi que je l'ai déjà signalé dans mon analyse du milieu socioprofessionnel des dirigeants du NCBWA⁹, la classe dirigeante avait hérité de l'individualisme possessif de la démocratie libérale occidentale, notamment de la doctrine chère à l'époque victorienne du « laissez-faire », de l'idée que savoir signifie pouvoir, de la foi dans le progrès et l'harmonie naturelle des intérêts et, aussi, de la conviction que « liberté dans l'ordre » et propriété privée vont main dans la main.

En outre, pour la plupart des dirigeants, l'Afrique occidentale britannique représentait une entité plus importante que la Gold Coast, la Sierra Leone ou le Nigéria. Cette identification de la partie au tout devait se poursuivre jusqu'à la crise économique de 1929 et des années 1930, époque à laquelle une

7. *Ibid.*, p. 352.

8. Pour plus de détails, voir J. A. Langley, 1973.

9. Voir *Ibid.*, chapitre IV.

conception nationaliste plus étroite s'imposa¹⁰. La bourgeoisie urbaine instruite d'Afrique occidentale, depuis la diaspora de Sierra Leone du XIX^e siècle jusqu'à la fin des années 1930, avait plus de points communs et communiquait plus facilement avec la bourgeoisie des villes du littoral africain qu'avec leurs frères de leur propre arrière-pays.

On ne peut guère s'étonner que l'intelligentsia nationaliste, à qui l'on affirmait qu'elle n'avait pas d'histoire valant la peine d'être prise au sérieux, et consciente du fait que son propre groupe socio-économique n'avait guère de perspectives dans le système colonial, en soit venue à préférer une « nationalité ouest-africaine » utopique à un système politique où elle ne pouvait faire entendre sa voix et que, de toute façon, elle considérait comme un système d'oppression, puisqu'il était étranger. Les journaux de la Gold Coast dénonçaient inlassablement la domination étrangère. Ainsi que le déclarait un des éditoriaux : « L'introduction du système britannique de gouvernement à la place du système antérieur constitue une usurpation qu'aucune nation soucieuse de sa dignité ne saurait admettre. »

En dépit de toutes ces objections contre la « domination étrangère », il n'était jamais question de trancher les liens avec la puissance coloniale ; la domination étrangère était mauvaise, certes, mais il y avait de bonnes raisons de s'y plier ; mieux valait réclamer des avantages pour un groupe social particulier et présenter des revendications modérées que de se débarrasser complètement de cette domination ; et, après tout, on était encore « libre », même « sous l'Union Jack » (le drapeau britannique). Herbert Macauley lui-même, considéré par l'administration comme un « poison » pour la politique de Lagos, pouvait parler avec sincérité des « nombreux bienfaits de la *Pax Britannica* ». Le National Congress of British West Africa déclarait de son côté « que la politique du Congrès sera de maintenir de la façon la plus rigoureuse les liens des dépendances britanniques d'Afrique occidentale avec l'Empire britannique et de maintenir sans réserve tous les droits de libre citoyenneté de l'empire, ainsi que le principe fondamental selon lequel l'imposition fiscale va de pair avec une représentation effective [...] en vue de contribuer au développement des institutions politiques de l'Afrique occidentale britannique sous la protection de l'Union Jack [...] et, avec le temps, d'assurer à l'intérieur de ses frontières le gouvernement du peuple, par le peuple, pour le peuple ; d'assurer des chances égales pour tous, de conserver les terres du peuple...¹¹ ».

Soulignons aussi que les dirigeants du NCBWA se considéraient, en vertu de leur position socioprofessionnelle, comme la seule catégorie de personnes qualifiées pour endiguer par des moyens constitutionnels ce que des racistes américains surexcités comme Lothrop Stoddard et Madison

10. C'est ainsi que le *Gold Coast Leader* du 26 septembre 1928 affirmait : « L'idée que les populations de la Gold Coast forment une nation est fondamentale. » De son côté, le *Sierra Leone Weekly News* du 27 octobre 1928 déclarait : « Quoi qu'on puisse dire, la Sierra Leone est notre pays... » Il est intéressant de constater, cependant, qu'entre 1918 et 1939 la quasi-totalité de la presse considérait l'Afrique occidentale comme un vaste ensemble bien plutôt que sous l'aspect de colonies individuelles (W. D. Edmund, 1951, p. 113).

11. Constitution du National Congress of British West Africa. Voir aussi les résolutions de la Conference of Africans of British West Africa, Accra, 1920, p. 9.

Grant appelaient « la vague montante des gens de couleur à l'assaut de la suprématie blanche ».

Il importe d'élucider l'attitude des chefs de ce mouvement afin de mettre en lumière le fait qu'en dépit de tous les discours sur la race, c'étaient essentiellement des collaborateurs, dont les objectifs politiques étaient extrêmement limités, une sous-élite dont les intérêts coïncidaient généralement avec ceux des maîtres étrangers contre lesquels ils faisaient de l'agitation et qu'ils étaient en fait protégés par eux. Bien qu'ils prétendissent parler au nom du « peuple », les intérêts de la petite bourgeoisie nationaliste ne se confondaient pas avec ceux du peuple; c'étaient en fait les contradictions existant à l'intérieur du système colonial lui-même qu'ils s'efforçaient de résoudre, afin de protéger et de promouvoir leurs propres intérêts sans renverser le système; d'où le caractère constitutionnel de leurs revendications et le fait qu'ils reconnaissaient les bienfaits de la domination coloniale britannique. Mis à part leur panafricanisme, leur principal objectif était d'obtenir des institutions représentatives qui protégeraient leurs intérêts socio-économiques et rehausseraient leur rôle dans la société coloniale¹².

Le Congrès se réunit pour la première fois à Accra du 11 au 29 mars 1920. Cette première conférence, qui rassemblait des délégués du Nigéria, de la Gold Coast, de la Sierra Leone et de la Gambie, souleva un vif intérêt en Afrique, à Londres, et jusqu'aux Antilles¹³. L'« humble pétition » dans laquelle la conférence avait enrobé ses résolutions proclamait « la fidélité et le dévouement sincères [de ses membres] au trône et à la personne de Sa Majesté l'empereur-roi ». Leurs recommandations impliquaient non pas la destruction, mais la modification des structures administratives existantes. Les modifications constitutionnelles préconisées comprenaient la réorganisation des Conseils législatifs d'Afrique occidentale, dont la moitié des membres seraient nommés par la Couronne, les autres élus par le peuple; en outre, une chambre partiellement élue aurait pouvoir de réglementation en matière fiscale. Ils condamnaient la politique coloniale rigide qui consistait à ne nommer que des Européens aux postes officiels les plus élevés. Ils réclamaient la création d'organismes municipaux et d'une université ouest-africaine selon les recommandations formulées en 1872 par E. W. Blyden, soutenu par le gouverneur de la Sierra Leone, Pope Hennessy.

Ils se plaignaient des contrôles économiques et fiscaux de l'après-guerre et de la puissance croissante des sociétés étrangères. Il est intéressant de noter que la conférence, en désespoir de cause et sous l'influence des milieux commerciaux et l'Universal Negro Improvement Association (UNIA) de Marcus Garvey par l'intermédiaire du révérend patriarce J. G. Campbell, adopta la résolution suivante: « La présente conférence, estimant que la concurrence commerciale dans les dépendances ouest-africaines britanniques doit être libérée de toute entrave, exprime son vif mécontentement de l'adoption de l'ordonnance relative aux droits sur les exportations de graines de palme [...] et que, en raison des difficultés éprouvées jusqu'ici dans la question

12. Voir E. J. Hobsbawm, 1964, p. 176-177, et l'intéressant article de M. Kilson, 1958.

13. *Gold Coast Times*, 15 septembre 1931, p. 11; *West African Nationhood*, 9 avril 1931.

de l'espace en cale sous pavillon britannique par les négociants affréteurs africains réguliers, elle se déclare en faveur de la concurrence en matière de navigation, plus particulièrement en ce qui concerne la Black Star Line. »

La conférence proposa des réformes juridiques et, notamment, la création d'une cour d'appel ouest-africaine. En reconnaissance de « la part importante que prend la presse dans le développement national », la création d'une union de la presse ouest-africaine fut également décidée; un comité de journalistes chevronnés devait étudier la question d'une meilleure coordination de la presse ouest-africaine d'expression anglophone. On proposa aussi la création d'un organe officiel du NCBWA, dirigé par J. E. Casely Hayford et financé par le Congress Inaugural Fund (Fonds initial du Congrès), dont le titre serait *British West African national review*.

La question des réformes sanitaires et médicales fut aussi examinée en détail; le Dr H. C. Bankole-Bright (Sierra Leone) présenta des communications fort techniques; la conférence s'occupa aussi de la ségrégation raciale et de la situation des médecins africains dans les services publics. L'éternelle et grave question agraire y fut aussi évoquée et fit l'objet d'une déclaration acerbe: « La présente conférence estime que le principe de la tutelle sur les terres des populations de l'Afrique occidentale britannique a donné lieu à des exagérations et qu'il convient d'affirmer que le ressortissant moyen d'Afrique occidentale britannique est parfaitement capable de s'occuper de ses propres intérêts fonciers. »

La conférence condamna le droit que s'arrogeaient les puissances européennes d'échanger ou de partager des territoires sans se référer aux désirs de la population ni les prendre en considération et déclara que cela équivalait à une sorte d'esclavage. Elle dénonça en particulier le partage du Togo entre les gouvernements anglais et français et la remise du Cameroun à la France, sans que les populations aient été consultées ou qu'il ait été tenu compte de leurs désirs en la matière; et elle demanda respectueusement au gouvernement de Sa Majesté l'assurance qu'il ne consentirait en aucun cas à ce qu'il soit porté atteinte à l'intégrité territoriale des quatre colonies britanniques ouest-africaines. Enfin, la conférence se constitua en National Congress of British West Africa (Congrès national de l'Afrique occidentale britannique) et décida d'envoyer des représentants à Londres pour y exposer ses vues.

Une délégation de la Gambie, de la Sierra Leone, de la Gold Coast et du Nigéria se rendit à Londres en 1921 pour demander au gouvernement de Sa Majesté d'accorder une représentation électorale aux quatre colonies. J. E. Casely Hayford, qui représentait la Gold Coast, conduisait la délégation. Celle-ci sollicita l'appui de divers groupes parlementaires et des organisations humanitaires. Elle avait le soutien de la Chambre de commerce de Liverpool, d'Albert Cartwright, rédacteur en chef de *West Africa*, et de quelques hommes publics en vue. Cependant, en raison de l'opposition de sir Hugh Clifford (gouverneur général du Nigéria), de Gordon Guggisberg (gouverneur de la Gold Coast), ainsi que de certains chefs de la Gold Coast conduits par Nana Sir Ofori Atta et, surtout, en raison de l'attitude négative du Colonial Office pendant que le vicomte Milner était ministre des colonies, la pétition

du NCBWA fut repoussée, essentiellement pour le motif que ses dirigeants ne représentaient pas la majorité du peuple dans les quatre territoires ouest-africains.

Le Congrès se réunit à nouveau à Freetown (janvier-février 1923), à Bathurst (décembre 1925 à janvier 1926) et à Lagos (1930) bien que la politique revendicative du mouvement fût pour l'essentiel conduite par les divers comités territoriaux créés en Gambie, en Sierra Leone, en Gold Coast et au Nigéria. La session de Freetown, à laquelle l'élite sociale de la ville apportait un soutien total, ratifia la constitution du mouvement et précisa les fonctions respectives du président, du secrétaire général, du conseil exécutif, du trésorier et du comité exécutif central. À sa session de Freetown, la conférence recommanda aussi la création d'un organe de presse qui s'intitulerait *British West African review* et rendrait compte de l'ensemble des activités des différentes sections territoriales. Le secrétaire général, dont le bureau était à Sekondi (Gold Coast), recevait des rapports trimestriels des secrétaires de chacun des comités territoriaux. D'une façon significative, la constitution du NCBWA ratifiée à Freetown traitait aussi de la coopération économique du NCBWA entre les pays d'Afrique occidentale et recommandait vivement aux sections d'éduquer l'opinion publique et, plus particulièrement, les hommes d'affaires et les chefs d'entreprise africains quant aux moyens à mettre en œuvre pour le développement économique de l'Afrique occidentale.

Lors de la session de Bathurst, qui se tint du 24 décembre 1925 au 10 janvier 1926, le Congrès, après avoir rappelé le rejet des pétitions du comité local réclamant depuis 1920 une représentation électorale, conclut qu'« une constitution serait le meilleur garant de l'expression effective et efficace de l'opinion publique », que le temps était venu d'appliquer intégralement à la colonie de la Gambie le principe de la représentation électorale et, enfin, que ses différentes sections devaient envisager sérieusement la question d'une fédération de l'Afrique occidentale britannique dotée d'un gouverneur général et qu'en temps utile des démarches soient faites auprès du gouvernement de Sa Majesté afin qu'il examine ce projet avec attention et bienveillance.

Lors de la session de Bathurst, le Congrès avait préconisé aussi la création d'écoles nationales, l'instruction obligatoire dans toutes les zones urbaines, un enseignement agricole et industriel pour les zones rurales et la création de banques et de coopératives agricoles; il avait demandé l'« indépendance économique et commerciale » de l'Afrique occidentale, la création d'une cour d'appel ouest-africaine et la nomination d'Africains aux postes supérieurs de l'appareil judiciaire. Il convient de noter que le Gambia Women's Auxiliary Committee de la section gambienne du NCBWA participa aux délibérations de la session de Bathurst. Grâce au soutien du Nigerian National Democratic Party de Herbert Macaulay et aux efforts énergiques de membres de la section de Lagos, tels que J. C. Zizer, le révérend W. B. Euba et B. M. E. Agbebi, la quatrième session se tint à Lagos en 1930.

Qu'a obtenu le NCBWA? Bien qu'il ait poursuivi ses travaux durant toutes les années 1920, sa réalisation essentielle fut l'adoption de nouvelles constitutions admettant le principe de la représentation électorale au Nigéria

en 1923, en Sierra Leone en 1924 et en Gold Coast en 1925. On pensait que cette modification avait été obtenue grâce à l'initiative de sir Hugh Clifford, alors gouverneur du Nigéria¹⁴. Or l'auteur de ces lignes a pu établir de façon indubitable que cette concession a été accordée à la suite des pressions constantes exercées par les différentes sections du NCBWA sur leurs administrations respectives¹⁵. Le NCBWA réussit aussi à faire naître chez les dirigeants politiques de l'Afrique occidentale britannique un sentiment d'unité et de destin politique commun. En revanche, il ne parvint à réaliser ni l'indépendance économique ni l'unification des quatre colonies britanniques, non plus qu'à apporter d'autres améliorations, ou allègements, au système colonial. Au contraire, dans les années 1930, le colonialisme était encore plus solidement retranché qu'il ne l'avait été au cours de la décennie précédente.

Politique rurale ou nationalisme chez les masses rurales dans l'entre-deux-guerres

À propos des mouvements de jeunesse, du NCBWA et des syndicats, nous avons étudié le nationalisme et la politique tels qu'ils se sont exprimés en milieu urbain sous la conduite de l'élite instruite et des membres des professions libérales. Mais, comme l'ont révélé des recherches récentes — et des recherches futures dans d'autres pays d'Afrique occidentale confirmeront, infirmeront ou modifieront ces conclusions —, les activités nationalisantes africaines ne se limitèrent pas aux centres urbains; elles s'étendirent aux zones rurales, aux différentes entités souveraines, aux États et aux communautés et, cette fois, les principaux acteurs furent, d'une part, les hommes du peuple et les agriculteurs, instruits ou illettrés, et, d'autre part, les chefs coutumiers. Parfois, ces derniers s'opposaient au système colonial avec le concours de leurs sujets, d'autres fois leurs sujets les accusaient d'être des agents de ce même système. On ne possède encore que très peu d'informations sur un autre aspect de cette question, qui est de savoir s'il existait ou non un lien entre la politique urbaine et la politique rurale et si elles se sont influencées réciproquement, et comment.

On peut illustrer cette situation en s'inspirant des résultats des recherches limitées qui ont été conduites jusqu'ici au Ghana¹⁶. L'entre-deux-guerres fut marqué en Gold Coast, comme dans les autres colonies britanniques d'Afrique occidentale, par l'instauration et la consolidation du système de gouvernement indirect dans les zones rurales au moyen d'un certain nombre d'ordonnances et de lois: Native Jurisdiction Amendment Ordinance (1910), Guggisberg Constitution (1925), Native Administration Ordinance (1927) et Native Administration Revenue Bill (1931). Toutes ces mesures, qui donnaient aux chefs coutumiers des pouvoirs qu'ils n'avaient jamais eus jusqu'alors, tels que celui de percevoir les impôts et d'infliger des amendes, correspondaient, selon Stone, à « une tentative pour faire des chefs un rouage de l'administration [coloniale] ». Du point de vue économique, cette époque

14. Voir J. A. Langley, 1973. chapitre IV.

15. *Ibid.*, p. 199.

16. Voir R. Addo-Fening, 1975; J. Simensen, 1975 (a) et R. L. Stone. 1975.

connut une alternance de périodes de prospérité et de récession et d'inflation — ces dernières au cours des années 1915 à 1917, 1929 et 1930, et 1935 à 1940. Ce fut aussi l'époque de l'essor de l'industrie du cacao dans les zones rurales, notamment dans les régions d'Akuapem et d'Akyem-Abuakwa, où l'on vit s'enrichir un nombre toujours croissant de jeunes agriculteurs et de marchands commerçant avec des pays lointains. Du point de vue social, cette période fut également celle où l'enseignement primaire s'étendit aux régions rurales; certains de ceux qui avaient reçu cet enseignement allèrent s'établir dans les villes, tandis que d'autres restaient sur place et se consacraient à l'agriculture ou au petit commerce. Du fait de tous ces changements intervenus dans leur situation socioéconomique, ces ruraux commencèrent à exiger un changement correspondant de leur statut politique et, notamment, leur représentation dans les conseils nationaux et provinciaux — exigence que les ordonnances mentionnées plus haut ne permettaient pas de satisfaire. Les objectifs essentiels des populations rurales étaient donc la représentation dans ces conseils et, par-dessus tout, des restrictions aux pouvoirs croissants des chefs coutumiers et des commissaires; ils demandaient en outre la suppression ou la réduction de certaines taxes et amendes que ces chefs et commissaires leur imposaient.

Comme l'ont montré des recherches récentes menées au Ghana, les habitants des zones rurales s'étaient forgé deux instruments pour atteindre ces objectifs, à savoir l'instrument traditionnel que constituaient les Asafo Companies — organisations permanentes des sociétés parlant akan, réunissant des gens du peuple à des fins sociales et militaires, indépendamment des chefs coutumiers ou de l'élite politique — et de nouvelles associations telles que la Cocoa Farmers Association et la Gold Coast Federation of Cocoa, créées respectivement en 1910 et en 1928. Les méthodes employées par ces organisations étaient les pétitions et les blocages d'expédition de cacao. La plus intéressante de ces Asafo Companies, née dans les zones rurales, fut la Kwahu Asafo Company¹⁷. En 1915, la Kwahu Asafo, groupant des gens du commun de toutes les régions du Kwahu se réunit à Abetifi, convoqua l'omanhene du Kwahu et l'obligea à signer un document qu'elle avait préparé et qui énonçait un certain nombre de règles « réglant la vie politique et économique de l'État ». En 1917, ce document fut officiellement ratifié par le Kwahu State Council. On en parla par la suite comme de la *magna carta*.

Aux termes de ce document, les droits et les amendes imposés par les chefs coutumiers étaient réduits et réglementés; l'Okwahuman Council devenait un organisme réellement représentatif des chefs et du peuple et ceux qui n'assistaient pas aux séances étaient passibles d'une amende. Les règlements relatifs aux activités socioéconomiques étaient encore plus intéressants et détaillés. Le commerce des denrées alimentaires devait être centralisé dans certaines villes; une liste détaillée des prix courants et des frais commerciaux était établie; l'exportation de poisson et de gibier à partir de Kwahu était interdite et une réglementation était instituée concernant le

17. J. Simensen, 1974 et 1975 (b).

mariage, les responsabilités familiales dans les affaires de dettes, les enterrements, l'adultère commis par les chefs, etc. Comme J. Simensen le fait observer dans ses conclusions : « Cette charte est probablement le document le plus détaillé que nous possédions, depuis le début de la domination coloniale en Gold Coast, sur les efforts du peuple visant à réduire les pouvoirs de l'élite traditionnelle et affirmer plus efficacement son propre rôle dans les domaines juridique et législatif¹⁸. »

La deuxième méthode à laquelle eut recours la population des régions rurales fut la destitution (déposition) de ses chefs coutumiers et cette pratique marqua la vie politique dans toutes les régions rurales de la Gold Coast (actuel Ghana) entre les deux guerres. Entre 1910 et 1944, dans la seule région d'Akyem-Abuakwa, il y eut au moins trente-cinq destitutions de chefs « divisionnaires ». Les accusations retenues contre eux étaient généralement l'abus de pouvoir, la vente illégale de terres, les amendes excessives et l'exécution des mesures décidées par l'administration coloniale en matière d'impôt et de travail obligatoire.

Les plus intéressantes et les plus significatives de ces destitutions furent celles qui eurent lieu en 1932 : cette année-là, toutes les Asafo Companies de la région d'Akyem-Abuakwa se concertèrent pour déposer les principaux chefs et allèrent jusqu'à lancer contre l'omahene en personne, Nana Sir Ofori Atta, des accusations en vue de sa destitution. Il est intéressant de noter que ces actions des Asafo furent déclenchées par la décision de l'Akyem-Abuakwa State Council d'approuver la mesure de l'administration de l'impôt indigène proposée par les autorités coloniales, conférant au State Council le pouvoir d'imposer leurs administrés. Comme l'a montré Simensen, la liste des accusations portées contre l'omahene révèle « que les gens du peuple se rendent mieux compte qu'en grande partie leurs ennuis viennent de ce que les chefs coutumiers sont intégrés dans la structure administrative du gouvernement colonial, échappant ainsi au pouvoir du peuple¹⁹ ». L'action des Asafo était donc dirigée contre l'administration coloniale tout autant que contre les chefs coutumiers. Il est révélateur que seule l'intervention au bon moment des autorités coloniales ait pu sauver Ofori Atta, bien que ce dernier ait cédé à certaines des exigences des Asafo, par exemple en acceptant, en 1933, que trois membres de l'Akyem-Abuakwa Scholars Union siègent au State Council.

L'autre méthode adoptée par les populations rurales consistait à arrêter les ventes de cacao. En 1921-1922, 1930-1931 et 1937-1938, des planteurs de cacao, sous la conduite de John Kwame Ayew et de Winifried Tete-Ansa, tous deux hommes instruits, refusèrent de vendre leur cacao tant que les prix ne seraient pas relevés²⁰. En 1937-1938, des manifestations, qui eurent le soutien de certains des chefs coutumiers, dont le grand chef d'Akyem-Abuakwa, Nana Sir Ofori Atta, prit une grande extension. Hopkins en a parlé comme de « la dernière et la plus importante manifestation du mécontentement rural

18. J. Simensen, 1975 (a), p. 37-38.

19. J. Simensen, 1974.

20. A. G. Hopkins, 1966 (b).

avant la deuxième guerre mondiale ». Il y eut des actions de ce genre dans les régions d'Akyem-Abuakwa, d'Akuapem, d'Akyem Swedru.

Il ressort des recherches effectuées jusqu'ici qu'il n'y eut pas de lien formel entre mouvements urbains et ruraux, mais des contacts individuels, comme ceux entre J. B. Danquah et les gens du peuple dans la région d'Akyem-Abuakwa, et entre Kobina Sekyi, juriste et nationaliste de Cape Coast et la population du Denkyira et de l'Abyan Anassa²¹.

Le cas de la Gold Coast montre donc que les activités politiques et le nationalisme de l'entre-deux-guerres se manifestaient non seulement dans les zones urbaines, mais aussi dans les campagnes et touchaient les gens du peuple et les agriculteurs. Les résultats de recherches poursuivies dans d'autres pays viendront sans doute confirmer les conclusions auxquelles on est arrivé de nos jours au Ghana.

Les résultats des activités nationalistes en Afrique occidentale britannique

Il faut se demander alors pourquoi le mouvement nationaliste en Afrique occidentale britannique a eu un impact aussi limité sur le peuple et les gouvernements coloniaux. La première réponse, et la plus importante, C'est que ni le NCBWA ni les mouvements de jeunesse n'eurent jamais d'assise populaire et qu'il n'y eut aucun lien significatif entre activités politiques urbaines et rurales. Les dirigeants politiques ne pouvaient donc être considérés par les autorités coloniales comme représentatifs des masses populaires, stratégie suivie en fait par sir Hugh Clifford et le Colonial Office. Clifford voyait dans les dirigeants du NCBWA « un groupe de bourgeois africains choisis et nommés par eux-mêmes, réclamant en vain et à tort des constitutions et des régimes politiques inadaptés à l'Afrique et inapplicables ».

En second lieu, malgré tous leurs discours, ni les dirigeants du NCBWA ni ceux des mouvements de jeunesse n'étaient disposés à recourir à des méthodes radicales pour atteindre leurs objectifs. On avait coutume de penser qu'un radicalisme politique entièrement nouveau s'était manifesté en Afrique occidentale entre les deux guerres. Mais tant les objectifs que les méthodes des groupes et des associations nationalistes montrent que, malgré les crises économiques, la politique anticolonialiste ne prit jamais de tournure révolutionnaire. Comme on l'a vu, la politique nationaliste de l'entre-deux-guerres doit être considérée comme un phénomène de transition durant lequel tant les chefs coutumiers que les couches cultivées prirent part à des campagnes politiques. Cette période fut en même temps pour certains des dirigeants des mouvements nationalistes après 1945 celle de leur formation. On peut déceler, il est vrai, des tendances plus radicales vers 1935, mais, en règle générale, il s'agissait de tendances nationalistes modérées dans le cadre du régime colonial et l'indépendance politique n'était décidément pas au programme.

En troisième lieu, les conflits répétés qui opposaient les dirigeants de ces mouvements gênèrent leur action. Dans toutes les colonies des conflits mirent aux prises conservateurs et modérés et ces deux tendances eurent des

21. R. Stone, 1975.

conflits avec l'élite traditionnelle des souverains. La lutte entre les dirigeants du NCBWA, ceux de l'Aborigines Rights Protection Society et les dirigeants de ces deux formations et, d'autre part, les souverains traditionnels sous la conduite de Nana Sir Ofori Atta, en Gold Coast, affaiblit considérablement le mouvement nationaliste dans ce pays. De même, si la quatrième session du NCBWA ne put se tenir à Lagos avant 1930, c'est en grande partie à cause des dissensions internes, des conflits de personnalités qui divisaient la section de Lagos du NCBWA, ainsi qu'à l'opposition du Nigerian *Pioneer* de sir Kitoyi Ajasa et des conservateurs de Lagos.

Quatrièmement, il semble que la représentation électorale limitée accordée entre 1923 et 1925 ait eu pour effet d'anesthésier politiquement les mouvements nationalistes.

Enfin, il est indubitable que la mort de Casely Hayford en 1930 donna le coup de grâce aux activités nationalistes en Afrique occidentale britannique en général et en Gold Coast en particulier pendant les années de l'entre-deux-guerres.

Pour toutes ces raisons, la vie politique et le nationalisme en Afrique occidentale britannique étaient au plus bas à la fin de la période considérée et il fallut la crise éthiopienne de 1935 et la deuxième guerre mondiale, dont on traitera dans le dernier volume de cet ouvrage, pour les réactiver.

Activités politiques en Afrique-Occidentale française

Il y a encore quelques lacunes dans ce que nous savons des activités politiques africaines dans les colonies de l'Afrique-Occidentale française entre les deux guerres. Il ressort toutefois des témoignages assez incomplets dont nous disposons aujourd'hui qu'il y eut, durant cette période, un manque relatif d'activité politique dont il faut sans doute rechercher la cause dans l'attitude plus restrictive de la France à l'égard des activités et des organisations politiques africaines et dans l'absence d'une presse africaine vigoureuse en Afrique-Occidentale française, comparable à celle de la Sierra Leone, de la Gold Coast et du Nigéria. Toutefois, les activités politiques revêtaient, comme en Afrique occidentale britannique, des aspects locaux et des aspects internationaux. En fait, comme je l'ai montré ailleurs²², l'essentiel de l'activité politique des Africains d'expression française se déroula à Paris entre 1924 et 1936, mais, comme la plupart de ces formations politiques africaines avaient des opinions avancées et s'alignaient sur les positions des partis politiques et des syndicats français les plus radicaux, l'influence de leurs campagnes anticolonialistes sur les autorités françaises resta limitée. Citons, au nombre de ces organisations, la Ligue universelle pour la défense de la race noire, fondée à Paris en 1924 par un juriste nationaliste dahoméen, le prince Kojo Tovalou Houénou. Ce mouvement faisait campagne contre les conditions qui régnaient au Dahomey (actuel Bénin) et dans les colonies françaises en général et entretenait des relations étroites avec l'Universal Negro Improvement Association (UNIA), mouvement

22. Pour plus de détails, voir J. A. Langley, 1973, p. 286-325.

de Marcus Garvey aux États-Unis d'Amérique. Le Comité de la défense de la race nègre, qui succéda à la ligue de Houénou, avait à sa tête un ministre communiste sénégalais, Lamine Senghor, qui exerça ses fonctions jusqu'à sa mort en 1927. Le comité fut alors rebaptisé Ligue de la défense de la race nègre et c'est un autre Africain de l'Ouest francophone, un Soudanais, marxiste lui aussi, Tiémoho Garan-Kouyaté, qui en prit la tête.

Si intéressants fussent-ils, ces mouvements n'eurent pas d'activité en Afrique occidentale bien que, comme nous le verrons plus loin, quelques-unes de leurs publications anticolonialistes, de même que celle de leurs alliés de gauche en France, pénétrèrent dans certaines colonies de l'Afrique-Occidentale française. De la même façon, des organisations humanitaires françaises telles que la Ligue des droits de l'homme (pendant de l'anti-Slavery Society britannique) avaient des sections dans quelques-unes des colonies françaises et, comme il n'y avait pratiquement aucune activité politique organisée en Afrique, les Africains utilisaient ces sections comme instruments de protestation contre l'administration coloniale.

Politique et nationalisme au Sénégal

Parmi les colonies d'Afrique-Occidentale française où les Africains exercèrent une certaine activité politique dans l'entre-deux-guerres, le Sénégal et le Dahomey sont sans doute les plus intéressantes. On sait qu'au Sénégal les quatre « communes » envoyaient des députés au Parlement français depuis le XIX^e siècle. Bien que les Africains des zones urbaines fussent considérés comme des citoyens en vertu du décret de 1833, ils furent représentés par des députés métis ou créoles jusqu'en 1914, année où Blaise Diagne devint le premier député noir du Sénégal. Diagne représenta le Sénégal à la Chambre des députés de 1914 à 1934; il fut haut-commissaire des troupes africaines durant la première guerre mondiale, président de la Commission des colonies à la Chambre des députés, joua un rôle décisif dans la convocation du Congrès panafricain à Paris, en 1919, mais rompit par la suite avec les dirigeants noirs américains du mouvement²³.

Diagne fut également le premier politicien sénégalais à fonder une organisation politique, le parti socialiste républicain, qu'il créa en 1914 pour unifier les différents groupes ethniques vivant à Dakar et à Saint-Louis. Après avoir été absent du Sénégal près de vingt ans, Diagne se porta candidat en 1914, à un moment où les Sénégalais commençaient à affluer dans les zones urbaines et où l'économie de l'arachide se développait. C'était également l'époque où, tandis que les chefs coutumiers cédaient le terrain, les marabouts (dirigeants d'ordres islamiques) commençaient à constituer une nouvelle force politique et sociale dans les campagnes. Les jeunes Sénégalais vivant dans les zones urbaines, employés de bureau ou instituteurs, commençaient eux aussi à s'agiter. Ils appartenaient à l'organisation des Jeunes Sénégalais qui

23. Pour une vision globale de l'interaction de la politique française et de la politique sénégalaise entre 1917 et 1940 et pour plus de détails sur la carrière de Blaise Diagne, voir G. W. Johnson, 1966; T. Hodgkin, 1954; M. Crowder, 1962; M. Boulegue, 1965.



25.4. *Blaise Diagne (1872-1934), premier député africain élu au Parlement français, saluant ses électeurs après les élections de mai 1914 à Dakar. [Photo: © Keystone Press Agency.]*

débattaient de culture et de politique, réclamaient de nouvelles créations de poste, des augmentations de salaire et la possibilité de s'instruire davantage. Cette organisation fut rebaptisée plus tard Parti des jeunes Sénégalais et publia une revue, *La démocratie*. Elle participa aux élections de 1914, mais ne fut pas en mesure de présenter un candidat.

Blaise Diagne parvint, en 1914, à s'assurer le soutien des grands marabouts des zones urbaines ainsi que le parrainage politique des Jeunes Sénégalais et de certains Français aux idées libérales. Bien qu'il fût d'origine serer, il fit appel à d'autres groupes ethniques de Dakar et de Saint-Louis, tels que les Lebu et les Wolof. En fait, on parla très fréquemment wolof durant sa campagne électorale. Au lieu d'invoquer la race, Diagne traita de la représentation politique des Noirs du Sénégal et de l'éveil politique des Africains et préconisa une « évolution rationnelle, et non pas une révolution brutale » dans les colonies²⁴. Durant toute la campagne, Diagne insista sur la nécessité de maintenir le droit à la citoyenneté et le droit de vote des Africains dans les quatre « communes », alors que ses adversaires européens et métis (qui avaient dominé la vie politique des communes depuis 1900 et en étaient venus à considérer les sièges électoraux comme leurs fiefs personnels ou familiaux) ne tenaient pratiquement aucun compte de ce problème et rejetaient Diagne en qui ils voyaient un candidat de peu de poids. À vrai dire, même certains Africains, spécialement les Lebu, s'opposèrent à Diagne au début.

Diagne, cependant, non seulement fit campagne pour les droits électoraux des Africains, mais préconisa la reconnaissance officielle du droit et de la coutume coraniques. Il demandait aussi des concessions commerciales plus importantes pour les Africains, la création d'un conseil colonial chargé de gérer les finances des colonies françaises, la création d'une école de médecine à Dakar, le droit d'organiser des syndicats et l'indemnisation des Lebu pour les terres dont ils avaient été dépossédés par la conquête militaire française. Grâce essentiellement à sa campagne énergique, au scrutin secret et à l'appui politique que lui fournirent les groupes musulmans des zones rurales, Diagne sortit victorieux des élections de 1914 et devint le premier Africain élu à la Chambre des députés française, en juillet 1914. Sa victoire électorale était en soi une révolution dans la participation et l'organisation des Africains en matière de politique sénégalaise. Les électeurs noirs représentaient désormais un facteur politique important et non plus un instrument électoral docile aux mains des colons et des métis.

Blaise Diagne ne revendiquait pas l'indépendance pour le Sénégal. Il revendiquait l'égalité et la dignité de l'homme africain et la direction de l'administration et des institutions municipales par les Africains sénégalais. Jusqu'à sa mort, en 1934, il resta fidèle à son programme d'évolution (« diagnostic »). N'Galandou Diouf, qui lui succéda, s'en tint lui aussi à cette ligne politique malgré l'attitude des intellectuels de gauche mentionnés plus haut, qui en étaient venus à considérer le Blaise Diagne des décennies 1920 et

24. Cité dans G. W. Johnson, 1966, p. 246.

1930 comme un conservateur et même un anti-Africain. Quoiqu'il en soit, en provoquant l'éveil politique du Sénégal, il avait préparé le terrain pour l'action politique et le nationalisme des décennies 1940 et 1950.

Politique et nationalisme au Dahomey

Au Dahomey, mises à part les protestations usuelles des Africains par l'intermédiaire de la section locale de la Ligue des droits de l'homme, qui était peut-être la seule forme admise d'activité « politique », la politique se réduisait pour l'essentiel à des conflits au sein des groupes religieux et à l'interaction de ces conflits avec les luttes pour le pouvoir et les querelles de succession au sein des tribus. Ces conflits sont, en partie, à l'origine des troubles qui éclatèrent à Porto Novo en 1923. Toutefois, du fait de leur éducation et de leur socialisation, les membres de l'intelligentsia africaine ne furent pas nécessairement mêlés à ces luttes pour le pouvoir et ne se déterminaient pas nécessairement en fonction de critères ethniques. Louis Hunkanrin²⁵ reste le militant dahoméen le plus important de cette période. Il participa aux luttes politiques pour la direction des clans (il soutint la faction sognigbe de la communauté musulmane de Porto Novo contre le groupe des musulmans yoruba conduit par Jose Paraiso), tout en prenant part aux campagnes anticolonialistes. Hunkanrin fit ses études au Sénégal, travailla quelque temps au Dahomey et revint au Sénégal en 1913. Il publia dans des journaux français et sénégalais des articles critiquant la mauvaise administration coloniale au Dahomey et il apporta son concours à Blaise Diagne durant la campagne électorale de 1914. Grâce à Blaise Diagne, il trouva un travail à Paris, mais il fut renvoyé au Dahomey en 1921 à cause de ses liens avec des groupements politiques de gauche de la capitale française. Durant son séjour à Paris, il lança un journal, *Le messager dahoméen*, où il condamnait les abus du colonialisme au Dahomey; ce journal devint par la suite l'organe de l'Union intercoloniale dont la revue procommuniste *Le Paris* fut un moment dirigée par le révolutionnaire vietnamien Ho Chi Minh. C'est par l'intermédiaire de ces groupes de gauche que La Ligue Le Paris de Tovalou Houénou et le Negro World de Marcus Garvey commencèrent à pénétrer au Dahomey.

De retour au Dahomey, Hunkanrin ranima la section locale de la Ligue des droits de l'homme et une section du Comité franco-musulman. Grâce à des collègues affiliés à ces sections locales, les journaux de gauche et communistes de France et des États-Unis d'Amérique pénétrèrent dans les milieux intellectuels dahoméens; des pétitions et des doléances à l'égard de l'administration locale furent envoyées à Paris. Au Gabon, un groupe du même genre existait depuis 1919. Laurent Antchouey, jeune Gabonais qui avait fait ses études au Sénégal, réactiva une section de la ligue à Libreville en 1925, à son retour de France où il avait dirigé deux revues, *L'écho gabonais* et *La voix africaine*.

En février-mars 1923, en partie en raison de l'augmentation des impôts, de la baisse du cours des graines de palme consécutive aux crises économiques

25. M. Crowder et G. W. Johnson, dans: J. F. A. Ajayi et M. Crowder (dir. publ.), 1974, p.511, 565-567.

de 1919 et de 1920-1921, de l'inflation et de la pénurie de monnaie métallique, les travailleurs des compagnies privées se mirent en grève et des réunions publiques furent organisées par les amis de Hunkanrin membres du Comité franco-musulman et de la ligue²⁶. Il fallut faire appel à l'armée pour disperser ces manifestations et les Africains réagirent en organisant un mouvement de résistance passive qui dura du 13 février aux premiers jours de mars. Des grèves éclatèrent aussi à Ouidah. Certains des chefs traditionnels demandèrent même à leurs confrères de s'opposer aux nouveaux impôts. L'administration coloniale réagit en faisant arrêter les organisateurs de la résistance, fit appel à des unités du Togo et de la Côte-d'Ivoire et décréta l'état d'urgence, qui fut maintenu jusqu'en juin 1923. L'arrestation et l'expulsion de presque tous les dirigeants du mouvement de contestation, dont Kunkanrin, mit un terme à l'agitation nationaliste au Dahomey, après quoi ce pays connut, comme les autres territoires de l'Afrique-Occidentale française, une période de tranquillité politique.

Durant cette période, la différence principale entre nationalistes conservateurs et nationalistes de gauche de l'Afrique-Occidentale française (les premiers étant indubitablement majoritaires) résidait dans le fait que les conservateurs, que dirigeait Blaise Diagne, se contentaient de la « représentation symbolique » et de l'évolution progressive des sujets coloniaux de la France, des « évolués » choisis représentant la population africaine, tandis que Kouyaté, Senghor, Houénou et les rares intellectuels africains de gauche qui s'attendaient à des changements plus importants dans les colonies après la première guerre mondiale demandaient une représentation africaine accrue par l'intermédiaire de groupements politiques de gauche capables de se faire entendre et pouvant exercer leur activité tant en France que dans les colonies. Ces derniers réclamaient aussi le droit de créer des syndicats dans les colonies et un certain degré d'autonomie dans le cadre de l'empire colonial français. C'est seulement lorsque les espoirs de la gauche furent déçus définitivement par Blaise Diagne et les autorités françaises qu'ils poussèrent leurs revendications jusqu'à l'autonomie et à l'indépendance politique. De toute évidence, cela ne fut pas le trait dominant de l'évolution politique générale des territoires de l'Afrique-Occidentale française et il n'est donc pas étonnant que cette activité de la gauche ait fait long feu et que la politique coloniale en Afrique-Occidentale française ait adopté le style et les conceptions de Blaise Diagne et de N'Galandou Diouf jusqu'aux réformes constitutionnelles de la période qui suivit la fin de la deuxième guerre mondiale.

Si l'on excepte les manifestations et les émeutes de Porto Novo en 1923, provoquées par la rivalité qui opposait les musulmans et les éléments soutenus par le gouvernement à l'intérieur des groupements traditionnels, par l'imposition de taxes ainsi que par le fléchissement du commerce des graines de palme, et qui furent exploitées par un groupe d'intellectuels nationalistes, les mouvements nationalistes organisés sur le modèle du NCBWA ou du Nigerian National Democratic Party de Macaulay ne jouèrent qu'un rôle mineur en Afrique-Occidentale française durant cette période.

26. J. A. Ballard, 1965; R. Buell, 1928, vol. II, p. 16-17.

La politique et le nationalisme en Afrique orientale, 1919-1935

Elisha Stephen Atieno-Odhiambo

Le mot kiswahili *siasa* recouvre les notions contenues dans les deux maîtres mots du titre de ce chapitre. *Siasa* signifie à la fois opposition, revendication, agitation et action militante. Ce mot renvoie aux actions menées par des groupes organisés comme aux initiatives spontanées d'individus courageux. Les agents de la *siasa* sont les *wanasiasa* (singulier: *mwanasiasa*). Mais, pour les autorités coloniales britanniques, *siasa* était synonyme d'« agitation », et *wanasiasa* d'« agitateurs ». Cette simplicité apparente de l'interprétation britannique dissimule toutefois des niveaux d'organisation et des préoccupations bien différents. Des études récentes¹ ont utilement appelé l'attention sur les divers niveaux de préoccupation et, partant, les divers types d'activité des *wanasiasa*. Cette classification représente un progrès par rapport à la définition historique antérieure de John Lonsdale² pour qui la politique en Afrique de l'Est entre les deux guerres se caractérisait surtout par une action de caractère local (voir fig. 26.1).

En effet, étant admis que le terrain de l'activité politique était celui des revendications locales des masses et de certains individus issus de leurs rangs, celles-ci pouvaient trouver leur expression à différents niveaux: depuis la *baraza* des chefs, dans les réserves, jusqu'aux services du Ministère des colonies, à Londres; mais, aussi, depuis la manifestation politique autorisée jusqu'aux rassemblements provocants sur les collines et aux répétitions en armes de scènes de guerre dans les forêts. Ainsi, un problème local pouvait

1. D. A. Low et J. M. Lonsdale dans: D. A. Low et A. Smith (dir. publ.), 1976, p. 40-48.

2. J. M. Lonsdale, 1968 (a).



26.1. Politique et nationalisme en Afrique de l'Est, 1919-1935.

être soulevé simultanément à deux niveaux ou davantage, ceux qui présentaient les revendications choisissant pour intervenir celui qui leur paraissait, au moment considéré, le plus sensible aux pressions. La *siasa* représente donc une conscience collective des méfaits du système colonial en tel lieu et à tel moment. Ce terme recouvre en même temps la conscience de clans, de nationalités, de classes sociales. Les activités politiques auxquelles ce chapitre est consacré procédaient donc d'une conscience de groupe concrète. Elles étaient le fait des masses. Chaque mouvement avait besoin de dirigeants, mais c'étaient les masses qui le constituaient, les dirigeants n'en étaient que l'avant-garde. On considérera donc dans la suite de ce chapitre que chaque mouvement et chaque dirigeant avaient les masses derrière eux³. Et, selon le niveau et le terrain d'intervention choisis, quelques-unes de ces activités ont pu, par la suite, être qualifiées de manifestations de nationalisme.

Mouvements de protestation religieux

La religion est l'une des armes que les Africains de l'Est ont utilisées de très bonne heure dans leur lutte contre le colonialisme. La résistance supposait une mobilisation et, dans de nombreuses régions, ce furent les chefs religieux qui assumèrent ce rôle. L'ère de la première résistance fut aussi celle des prophètes. Les Africains perdaient des guerres sur les champs de bataille, mais l'esprit de résistance restait ancré au cœur de la multitude. Les partisans de l'*Orkoiyot*, dans le pays nandi, sont restés actifs et vigilants, et les Nandi ont souvent été mobilisés par ces chefs prophétiques pour résister tout au long aux abus du colonialisme⁴. De même, il est beaucoup question, dans les archives coloniales au Kenya, de sorciers guérisseurs et de *laibon* auteurs de troubles parmi les populations de Marakwet et Samburu et dans la région de Kericho. Dans l'ouest de l'Ouganda, les adeptes du culte nyabingi de la région de Kigezi furent constamment surveillés. Ces mouvements traditionnels de résistance religieuse assuraient la continuité avec l'époque précédente. Mais l'aube de la deuxième décennie vit le colonialisme s'affermir; pour beaucoup, ce fut même comme si le pire des maux s'était abattu sur la terre. Les forces coloniales s'ancrèrent dans le pays, restructurèrent ou détruisirent ses institutions sociales et politiques pour imposer leurs propres structures à ces peuples. Les Africains colonisés avaient besoin d'un renouveau spirituel pour se dresser contre le colonialisme sous toutes ses formes. C'est à ce besoin qu'ont répondu l'apparition d'une nouvelle génération de prophètes africains et la création, parallèlement aux Églises chrétiennes européennes, d'Églises africaines indépendantes destinées à offrir un lieu de culte « bien à eux » aux nombreux Africains qui s'étaient convertis au christianisme, mais trouvaient intolérable la tutelle des missionnaires⁵.

Quelque peu négligés par les historiens, les prophètes africains ont cependant joué un rôle appréciable en allégeant pour leurs adeptes les tensions que le colonialisme avait introduites dans le tissu colonial. Ces innovations religieuses

3. *Ibid.*

4. P. K. Arap Magut, dans B. G. McIntosh (dir. publ.), 1969.

5. F. B. Welbourn et B. A. Ogot, 1966.

étaient des mouvements de protestation. Née dans la deuxième décennie du XX^e siècle, l'activité des prophètes devait se poursuivre tout au long des deux décennies suivantes et s'amplifier encore après la deuxième guerre mondiale. Deux études, portant l'une sur les Kamba, l'autre sur les Abagusii, permettent de se faire une idée de ce que représentait ce mouvement (voir fig. 7.1).

Les Kamba étaient entrés en contact avec les colonisateurs dès le début du XIX^e siècle, par l'intermédiaire de leurs commerçants qui se rendaient sur la côte⁶. Les missionnaires, à la suite des colonisateurs, arrivèrent après 1840, puis, à la fin du XIX^e et au début du XX^e siècle, intensifièrent leurs efforts d'évangélisation. Mais le christianisme comme l'islam marquèrent peu la masse des Kamba. Ce qui l'entama profondément, ce fut le colonialisme en tant que force politique et économique. Pendant les vingt premières années du XX^e siècle, la situation coloniale engendra un sentiment général de spoliation et de frustration parmi les masses kamba : les autorités coloniales avaient en effet entrepris de s'approprier leurs ressources financières à travers l'impôt, leurs terres et leur main-d'œuvre, par l'entremise de chefs nommés par elles et qui se souciaient fort peu de l'autorité traditionnelle.

Les institutions sociales précapitalistes chargées de résoudre les différends n'étaient plus en mesure de contenir ces chefs et leur police. De plus en plus déçues, les masses se tournèrent vers les sectes religieuses pour les aider et protester en leur nom. Ces sectes, fondées sur des prophètes, fleurirent entre 1910 et 1922. Un culte très répandu, le culte de Kathambi ou Ngai, qui avait fait son apparition dans le district de Machakos entre 1910 et 1911, prédisait la venue imminente d'un millénium. Pendant un temps, les dirigeants religieux inquiétèrent les autorités britanniques, qui réagirent par des mesures de réforme du système politique. Mais celles-ci furent jugées insuffisantes et, après la retombée de la vague millénariste, il resta dans la société kamba des éléments hostiles à la domination coloniale. L'incorporation obligatoire des Kamba pendant la première guerre mondiale et le fait que l'administration coloniale s'était en général montrée incapable de résoudre les nombreux problèmes sociaux et économiques qui s'étaient posés aux masses après la guerre ne firent que grossir les rangs de ceux qui étaient prêts à répondre à l'appel des millénaristes pour résoudre les tensions sociales.

Cet appel vint de Ndonye wa Kauti, qui commença à prêcher un message prophétique à la population de Kilungu, dans le district de Machakos, au début de l'année 1922. Son mouvement prit de l'ampleur en raison des répercussions locales de la crise économique mondiale de 1920-1921, les Kamba ayant de plus en plus de difficultés à trouver l'argent nécessaire pour payer leurs impôts. En outre, alors que les prix de leurs excédents de production baissaient, leurs charges fiscales passèrent de 3 à 8 roupies par habitant en 1920. Les réformes monétaires de 1921-1922, qui imposèrent successivement le florin de papier, puis la pièce de 1 shilling comme unité monétaire, leur firent perdre de l'argent dans les ventes au comptant. Pour couronner le tout, leurs récoltes furent à cette époque décimées par la sécheresse et les offres

6. J. F. Munro, 1975.

d'emploi n'étaient pas suffisantes pour résorber l'excédent de main-d'œuvre masculine. C'est dans cette situation d'impécuniosité que Ndongye wa Kauti annonça un millénium et une solution messianique à la pénurie monétaire. Il se disait prophète, affirmait qu'il pouvait prédire l'arrivée de la pluie, invitait les femmes chez lui à danser le *kilumi* (danse rituelle). Il déclarait aussi que Dieu, Ngai, lui était apparu en rêve et lui avait annoncé que lui, Ndongye, avait été choisi pour préparer le peuple à l'avènement prochain d'une ère nouvelle. À l'aube de cette ère nouvelle, les Européens seraient chassés, la terre redeviendrait aussi bonne qu'avant le colonialisme, l'eau tomberait en abondance, il n'y aurait plus d'impôts. Quand il aurait édifié le sanctuaire que Dieu lui demandait, celui-ci lui enverrait des livres, des vêtements, des fusils et une ligne télégraphique. « La ligne télégraphique, prophétisait Ndongye, serait un moyen de communication entre les Kamba. Dès qu'il aurait reçu tous ces dons de Dieu, il prendrait totalement en charge l'ensemble du pays. » Il n'en eut pas l'occasion, car le District Commissioner le fit arrêter avant l'achèvement du sanctuaire et l'envoya en déportation à Siyu, île de la côte kényenne. Ndongye ne revint jamais : de même que beaucoup de militants qui l'avaient précédé ou devaient le suivre, il mourut en exil. La secte ne survécut pas à son départ : dans ce mouvement comme dans les autres, le rôle mobilisateur de l'animateur était essentiel.

Le mumboïsme, contemporain du prophétisme de Ndongye wa Kauti, mais plus durable, fut moins facile à éliminer. Il était né du ressentiment commun que les Luo et les Abagusii nourrissaient à l'égard de l'autorité coloniale depuis les guerres d'occupation menées par les Britanniques contre les Abagusii en 1904 et 1908, et contre les Luo d'Alego en 1908-1910⁷. Il s'était accentué après que les Britanniques eurent obligé ces populations à leur fournir de la main-d'œuvre pour la construction de routes et les exploitations des colons. À cela s'ajoutaient l'impôt honni sur les cases, qui pesait lourdement sur les polygames, et le paternalisme des missionnaires, qui alimentait encore ce mécontentement. Comme dans l'Ukambani, les Abagusii se mirent en quête de modes de pensée nouveaux capables d'offrir la perspective d'un avenir meilleur. C'est ce que leur apporta le mumboïsme luo, culte traditionnel de l'esprit du lac, qui avait atteint son apogée au XIX^e siècle, qui trouva son second souffle en devenant un mouvement politique de résistance à l'homme blanc, dans la deuxième décennie du XX^e siècle. En 1913, le dieu Mumbo apparut à un certain Onyango Dunde du clan seje en pays alego et lui dit : « Je t'ai choisi comme porte-parole. Va dire à tous les Africains — et spécialement aux Alego — que désormais je suis leur Dieu. Ceux que je choisis personnellement et qui me reconnaissent vivront à tout jamais dans l'abondance. Leurs cultures pousseront toutes seules et ils n'auront plus besoin de travailler. Pour ceux qui croient en moi, je ferai surgir du lac une multitude de vaches, de moutons et de chèvres, mais tous les incroyants, leur famille et leur bétail périront. La religion chrétienne, qui oblige ses adeptes à porter des vêtements, n'est que pourriture. Mes fidèles doivent se laisser pousser les cheveux et ne jamais se laver. Tous les Européens sont vos ennemis, mais le temps de leur départ est proche. »

7. J. M. Lonsdale, 1977.

Comme celui d'Ukambani, le prophète condamnait les Européens et rejetait leur mode de vie. La brièveté du message et, surtout, cet heureux mélange d'adhésion renouvelée à la religion traditionnelle et de sensibilité à l'actualité politique expliquent que le mouvement se soit très rapidement propagé depuis le pays alogo, dans le district de Siaya, jusqu'au sud de la province de Nyanza et qu'il se soit manifesté chez les Kisi en 1914 par la voix d'un autre prophète luo, Mosi wuod Auma. Ce dernier promettait la « guérison de tous les maux » et prédisait que « tous les hommes blancs quitteraient prochainement le pays kisi, après quoi les Africains pourraient posséder leurs terres en paix ».

L'annonce du prochain départ des hommes blancs prit une résonance imprévue lorsque, en 1914, les Allemands attaquèrent le fort britannique de Kisi. Les Africains y virent une réalisation de la prophétie et s'associèrent au pillage des bâtiments publics et missionnaires du district. La répression qui ne manqua pas de se produire fut brutale et 150 Abagusii environ furent tués lorsque les Britanniques entreprirent de mater cette révolte. Les adeptes du culte ne se découragèrent pas pour autant et continuèrent entre les deux guerres à pratiquer, malgré les arrestations fréquentes et la déportation prévisible de leurs meneurs. Et, en s'implantant plus profondément, le culte de Mumbo se confondit chez les Abagusii avec le culte local de Sakawa. Sakawa était un prophète abagusii du XX^e siècle dont les devins abagusii avaient annoncé le retour pour le milieu de l'année 1921. Une prophétesse, Bonairiri, entreprit d'organiser les Abagusii pour les préparer à ce retour. L'administration coloniale répliqua en promulguant l'Abuse of Opiate Ordinance (ordonnance sur l'abus des opiacés) dans le but de briser le mouvement. Les fidèles de Bonairiri continuèrent malgré tout à prêcher et le sakawaïsme et le mumboïsme en 1921-1922. Combattus par l'administration coloniale, les deux mouvements persistèrent chez les Abagusii pendant toute la période. Persécutés, déportés, interdits dans le district, les mumboïstes persistaient à enseigner leur foi et à chanter ce refrain subversif :

*Sabaye Laesi, Sabaye
Wuriande tu vas partir
Georges tu vas partir
Sabaye Laesi, Sabaye*⁸.

Mais, comme on le sait, « Georges » (l'homme blanc) ne partit pas, et le règne de Mumbo ne vint jamais. Pourtant, l'esprit de résistance ne fut jamais étouffé. Secrètement entretenu, il devait réapparaître dans les années 1950 pour harceler une fois de plus l'administration britannique dans le pays des Abagusii.

L'autre aspect, également important, de la réaction religieuse fut la création d'Églises chrétiennes indépendantes. Comme nous l'avons vu dans les chapitres 12 et 20, certaines d'entre elles jouaient le rôle de mouvements de protestation contre le paternalisme européen des Églises missionnaires, mais toutes voulaient les dépasser pour offrir des solutions qu'elles estimaient

8. B. A. Ogot et W. R. Ochieng dans : B. A. Ogot (dir. publ.), 1972 (a), p. 173.

adaptées aux besoins des fidèles. Malgré cette communauté de vues, elles n'en revêtirent pas moins, en Afrique orientale, pendant cette période, des formes très diverses qu'il convient de distinguer.

Il y eut des Églises « éthiopiennes » en ce sens qu'elles mettaient l'accent — comme l'a déjà fait remarquer K. Asare Opoku — sur l'action des Africains eux-mêmes et sur les droits politiques. D'autres appartenaient à l'école « sioniste » et privilégiaient la possession par le Saint-Esprit, la guérison des maladies et les prophéties. De plus, il y avait entre les Églises indépendantes des différences de doctrine, de rite, d'organisation et d'aspirations. Ces différences apparaîtront au cours du récit des événements qui ont abouti à l'indépendance.

La première Église africaine indépendante de la région, la Nomiya Luo Church⁹ fondée en 1910 par Johana Owalo, ancien élève de la Church Missionary Society, converti tour à tour à l'islam puis au catholicisme romain, a déjà été étudiée dans le chapitre 7 de ce volume. Rappelons qu'il avait eu une vision dans laquelle il avait été transporté au paradis. Voici ce qu'il en raconte : « C'est un endroit magnifique où tous les peuples de la terre voulaient pénétrer, mais les anges fermèrent la porte. Quand tous les hommes furent rassemblés, les anges firent entrer les Juifs, puis les Arabes. Ils admirent alors ensemble John Owalo, l'archange Gabriel et l'archange Raphaël. Les hommes blancs essayèrent de suivre, mais les anges leur fermèrent la porte au nez et les chassèrent à coups de pied. »

La vision céleste d'Owalo, outre qu'elle était nettement dirigée contre les Blancs, représentait en un sens la synthèse de ses diverses expériences religieuses et de ses antécédents variés. Cette synthèse fut intégrée au rituel de sa nouvelle Église, laquelle prescrivit à ses fidèles toujours plus nombreux de pratiquer la circoncision et d'observer les dix commandements, leur interdisant également de fumer, de boire de la bière et de danser. En réalité, comme Ogot l'a fait observer¹⁰, Owalo ne rejetait pas les religions étrangères : il voulait simplement que les Africains les accommodent à leur manière.

Le message de la Watch Tower Church, diffusé parmi les Africains d'Afrique centrale et du Tanganyika méridional (actuelle Tanzanie) pendant et après la première guerre mondiale, était tout aussi séduisant : le monde actuel vivait sa dernière heure ; les grands empires et les pays européens étaient les instruments de Satan, de même que les Églises traditionnelles. Les uns et les autres devaient s'effondrer à l'issue d'un ultime et grand combat. La terre appartiendrait alors aux vrais croyants. Cette Église n'eut aucun mal à pénétrer en Rhodésie du Nord (actuelle Zambie), où Hanoc Sindano prêcha, à partir de 1917, contre l'autorité des chefs nommés par la puissance coloniale, des administrateurs coloniaux et des missionnaires. En 1919, le mouvement avait gagné le Tanganyika et s'était implanté notablement dans les régions de Kasanga, de Mambwe, d'Ufipa et de Mbozi (voir fig. 7.1). La crise se produisit en 1923 quand les Britanniques accusèrent ses dirigeants de diffamer les églises missionnaires ; 17 hommes furent arrêtés et empri-

9. Voir le chapitre 7, et aussi O. Odinga, 1967, p. 68-69 et B. A. Ogot, 1974 (b), p. 262-263.

10. B. A. Ogot, 1974 (b), p. 262-263.

sonnés. La Watch Tower Church garda néanmoins ses fidèles et continua à progresser pendant toute la période coloniale. Comme le mumboïsme, c'était une religion des masses.

Ce mouvement visait à résoudre les problèmes des populations rurales colonisées. Il rejetait l'autorité des chefs, des missionnaires et des fonctionnaires britanniques et créait de nouveaux villages pour ses adeptes en vue de les intégrer à des sociétés où ils se sentent à l'aise. Comme la Nomiya Church, la Watch Tower Church cherchait à mettre en place des sociétés complètes et saines pour remplacer celles que le colonialisme avait détruites.

D'autres Églises avaient une portée plus restreinte et poursuivaient chacune un objectif unique. Ainsi, l'African National Church, qui s'est développée dans le district de Rungwe au Tanganyika à partir de 1930, était une Église chrétienne spécialement destinée aux croyants qui, du fait de leur polygamie, avaient été exclus des Églises missionnaires ou s'en étaient vu refuser l'accès¹¹. De même, la Dini ya Roho (Église du Saint-Esprit) fut fondée chez les Abaluyia, au Kenya, en 1927, par des dissidents de la Friends African Mission¹². Ses adeptes insistaient sur le fait que, pour être vraiment chrétien, il fallait accepter le « baptême du Saint-Esprit », le don des langues et la libre confession des péchés. L'importance accordée au baptême du Saint-Esprit caractérise aussi la Joroho Church (Église du Saint-Esprit) fondée par Alfayo Odongo Mango¹³ (voir fig. 26.2), chez les Luo, en 1932. Quoique fondée à l'origine pour répondre à un grief précis, chacune de ces religions devait, par la suite, élaborer sa doctrine, ses rites et son organisation, inspirés par les circonstances et son expérience historique propre.

Bien qu'ils fussent souvent considérés par les autorités coloniales comme de simples « réactions négatives irraisonnées »¹⁴, ces mouvements religieux de protestation attestaient la vigueur et la vitalité de l'esprit africain et jetaient les bases des futurs mouvements nationalistes de masse. Ils n'ont pas souvent droit à une place dans les annales du nationalisme, mais n'en constituent pas moins, pour ainsi dire, les « oncles illégitimes » du nationalisme africain. Et ces mouvements prenaient appui sur le peuple, sur les masses rurales.

Les associations de « jeunes »

Dans les travaux historiques récents, les élites cultivées, *asomi* ou *josomo*, occupent une place de premier plan dans l'évolution politique africaine de cette période¹⁵. Ce groupe nouveau, au sein duquel il n'y avait pratiquement aucune femme, comprenait les quelques anciens élèves d'écoles missionnaires comme celles de Maseno, Budo, Thogoto et Zanzibar qui étaient devenus enseignants, catéchistes, employés et artisans. S'opposant aux chefs nommés par les colonisateurs et à l'administration locale, ils organisèrent des

11. T. O. Ranger, n. d., p. 16-20.

12. O. Odinga, 1967, p. 69.

13. B. A. Ogot dans : K. J. King et A. Salim (dir. publ.), 1971.

14. J. S. Coleman, cité dans : J. M. Lonsdale, 1968 (b), p. 12.

15. A. M. Karani, 1974 ; B. E. Kipkorir, 1969 ; G. P. McGregor, 1967 ; I. N. Kimambo et A. J. Temu (dir. publ.), 1969, chapitre VI.



26.2. *Le révérend Alfayo Odongo Mango Ka Konya, fondateur de la Jorocho Church (Église du Saint-Esprit) chez les Luo (Kenya) en 1932.*

[Photo: © East African Publishing House Ltd.]

associations contestataires de « jeunes » pour mener leurs campagnes politiques. Ces associations étaient donc des mouvements de masse. La première fut la Young Baganda Association, qui lutta très efficacement contre les chefs et le *kabaka* du Buganda. La Young Kavironde Association joua aussi un rôle actif auprès des paysans de la province de Nyanza. De même, la Kikuyu Central Association fit preuve d'une persévérance et d'un esprit d'organisation remarquables pendant ces années. Voyons maintenant quel fut leur sort.

Prenons le cas de la Young Baganda Association. Elle doit son existence aux tensions qui secouaient alors les bases de la société ganda. D'une façon générale, les affrontements politiques au Buganda furent très intenses pendant les trois premières décennies de ce siècle, ce qui s'explique par plusieurs facteurs. Il y eut tout d'abord un instrument juridique, œuvre des colonialistes britanniques et des chefs baganda protestants, l'Accord de 1900 sur le Buganda. Cet accord, dont les aspects économiques ont déjà été examinés au chapitre 7, régissait notamment les relations entre les Britanniques et la classe dirigeante baganda. Il accordait au Buganda une plus grande autonomie qu'aux autres régions d'Afrique orientale et garantissait sa sécurité extérieure. Aussi l'activité politique se tourna-t-elle vers l'intérieur et les problèmes soulevés furent ceux qui avaient un intérêt et des conséquences directes pour la société ganda. Les chefs étaient l'élément moteur de cette activité. Bénéficiaires de l'accord et ayant reçu des terres importantes à titre personnel et officiel, ces suzerains allaient être la cible principale des critiques formulées par les chefs de clan (*bataka*) traditionnels, les paysans (*bakopi*) et les « jeunes ». De tous les bénéficiaires de l'accord le *kabaka* du Buganda était le plus avantage, et les « jeunes » ne lui épargnèrent pas les critiques, le contestant par la parole et par l'écrit. Il y avait effectivement matière à dissension dans le royaume, car l'accord et ses conséquences, la création de nouvelles classes sociales, mécontentèrent de nombreux groupes — les musulmans, les catholiques, les *bataka* et les *bakopi*. Le comportement des nouveaux chefs laissait d'ailleurs beaucoup à désirer. Après 1918, ils devinrent de plus en plus impopulaires. Fonctionnaires coloniaux et non chefs coutumiers, ils étaient prêts à ignorer les rapports de protecteur à protégé qui étaient courants dans le Buganda féodal en faveur de leurs nouveaux maîtres. De plus, en tant qu'agents du colonialisme, ils apparaissaient comme les agents de changements et d'ingérences jugés parfois indésirables dans le mode de vie ancestrale. C'est ainsi qu'ils étaient chargés de faire appliquer des règlements de santé et d'hygiène impopulaires dans les milieux paysans. Les membres de l'élite cultivée à l'occidentale qui n'avaient pas été corrompus par l'appareil exploitèrent ces griefs au maximum.

La révolte fut conduite par les « jeunes »¹⁶, dont le plus éminent fut Z. K. Sentongo, habile pamphlétaire qui organisa la communauté des immigrants baganda à Nairobi. En 1919, il fonda la Young Baganda Association, dont les objectifs étaient les suivants : *a*) faire progresser l'Ouganda par tous les moyens ; *b*) aider tout Muganda méritant qui se trouverait en difficulté ;

16. D. A. Low, 1971, p. 53-55.

c) trouver la meilleure formule permettant aux Baganda de recevoir une instruction.

Dans leurs nombreux témoignages et écrits, les protestataires s'élevaient contre les chefs du Buganda, auxquels ils reprochaient d'emprisonner des individus sans les faire comparître devant un jury. Ils avaient aussi des griefs d'ordre économique: ils demandaient l'abolition des nombreuses restrictions apportées au commerce du coton par la puissance protectrice. Leur dernière revendication attestait leur qualité d'hommes nouveaux: ils demandaient une amélioration des moyens d'enseignement existants, la création d'écoles publiques, le développement de l'enseignement des filles et la création d'un établissement d'enseignement supérieur au Buganda.

Trois ans après ces débuts modestes, la Young Baganda Association devait se montrer plus intransigente. En 1921, elle était devenue raciste et antiasiatique. L'Asiatique était un bouc émissaire commode pour ceux qui avaient des revendications économiques à formuler. Dans l'*Uganda Herald*, Sentongo accusait les Asiatiques d'être les premiers exploiters des Africains. « Qui, sinon les Indiens, nous exploite ? », demandait-il. « Les Indiens ne cherchent qu'à aveugler les indigènes », concluait-il. En 1922, la Young Baganda Association était en outre devenue antimonarchiste, s'en prenant aux chefs et au *kabaka* et proposait l'instauration de la république. Yowasi Paito, Joswa Naluma et Yusufu Mukasa, tous trois auxiliaires médicaux à l'hôpital de Namirembe et anciens élèves de l'école secondaire de Budo, accusaient dans une lettre le *kabaka* Daudi Chwa d'avoir un comportement immoral, d'être incapable de gérer convenablement le *lubiri* (palais) et de soutenir les chefs. « *Le kabaka* est indigne », écrivaient-ils. En conclusion, ils demandaient que le Buganda fût doté d'une constitution. Il était évident que ni les chefs ni le *kabaka* n'allaient les laisser faire. Une campagne fut organisée pour les discréditer. Tout d'abord, le *lukiiko* adopta une loi punissant les outrages au *kabaka*, motif pris qu'ils étaient contraires à la coutume. Les coupables étaient passibles de peines de prison. Les trois auteurs de la lettre tombaient sous le coup de cette loi et furent incarcérés en juillet 1922. En outre, au cours des années suivantes, le *kabaka* Daudi Chwa lui-même écrivit des libellés propres à lui assurer le soutien populaire, dans lesquels il attaquait les jeunes intellectuels. Il leur reprochait de copier l'étranger¹⁷. Cette double offensive, jointe à la récupération de certains éléments de la Young Baganda Association, auxquels on offrit des postes de chefs subalternes, entama l'esprit de solidarité au sein de l'organisation qui se désintégra peu à peu.

La Kavirondo Taxpayers Welfare Association¹⁸ est un exemple classique de l'impact des missionnaires. L'organisation à laquelle elle se rattachait et que les missionnaires parvinrent à dénaturer était la Young Kavirondo Association, créée au cours du deuxième semestre de 1921 par les élèves de l'école de Maseno dans la province de Nyanza. C'était le nouveau statut du territoire colonial qui était en jeu: ancien protectorat britannique d'Afrique orientale

17. *Ibid.*, p. 104-108.

18. M. Okaro-Kojwang dans: B. G. McIntosh (dir. publ.), 1969.

celui-ci était devenu en 1920 une colonie de la Couronne — la colonie et le protectorat du Kenya. Les dirigeants de l'association virent dans cette évolution le signe avant-coureur d'une détérioration de la condition des Africains et d'une colonisation des terres du Kenya occidental par les Européens. Ces préoccupations, s'ajoutant à des revendications locales, entraînèrent une grève à l'école de Maseno. Jonathan Okwiri, Jeremiah Awori, Reuben Omulo et Simeon Nyende y participèrent en tant qu'enseignants. On sut bientôt qu'une réunion publique allait être organisée à Lundha afin d'examiner les revendications des Luo et des Abaluyia.

Cette réunion eut lieu le 23 décembre 1921. Elle aboutit à la création de la Young Kavirondo Association (YKA), dont Jonathan Okwiri, Benjamin Ownor Gumba et Simeon Nyende devinrent respectivement le président, le secrétaire et le trésorier. Surtout, l'assemblée adopta des résolutions demandant notamment pour la province de Nyanza un corps législatif distinct, l'autonomie administrative et un président africain élu, l'élection de chefs suprêmes dans les régions centrale et méridionale, l'abolition de l'odieux *kipande* (carte d'identité), une réduction de l'impôt sur les cases et sur les personnes et l'exonération pour les femmes, ainsi qu'une augmentation des salaires, la révocation du statut de colonie de la Couronne et le retour au protectorat, l'octroi de titres de propriété individuels, l'abolition du travail forcé et la suppression des camps de travail de Yala, Rabuor, Nyahera et Pap Onditi, ainsi que la construction d'une école publique dans la région centrale de la province de Nyanza. Une délégation alla présenter ces résolutions au Provincial Commissioner.

Elle sollicita une entrevue avec le gouverneur pour lui remettre ces textes en main propre. Le Commissioner refusa une première, puis une seconde fois, mais l'atmosphère se tendait et le gouverneur accepta finalement de rencontrer les représentants des pétitionnaires à Nyahera le 8 juillet 1922. Aucune de leurs demandes ne fut immédiatement suivie d'effet; mais la leçon à tirer de cette confrontation était que l'élite naissante avait fait preuve d'une impressionnante aptitude à mobiliser les masses. La raison en était qu'elle formulait les revendications des masses locales. Les autorités optèrent pour une action paternaliste de type colonial, dont ils chargèrent un missionnaire consentant, l'archidiacre Owen. En 1923, les dirigeants de la Young Kavirondo Association estimèrent qu'Owen serait un bon intermédiaire et celui-ci voyait là l'occasion de protéger ces jeunes et d'en faire des citoyens respectueux de la loi. En juillet 1923, la présidence de l'association, plus connue sous le nom d'YKA ou Piny Owacho, fut donc confiée à l'archidiacre Owen.

Il ne s'appuya plus sur les masses, mais sur les élites. Owen entreprit immédiatement de rendre l'organisation « respectable » en la dénaturant. L'agitation politique fit place à des revendications concernant le logement, l'alimentation, l'habillement, l'éducation et l'hygiène. Souvent, les membres de l'association devaient promettre qu'ils ne souilleraient pas l'eau des sources, qu'ils tueraient tant de rats chaque semaine, qu'ils planteraient 200 arbres par an, qu'ils renonceraient à confectionner leur mets traditionnel obtenu en mélangeant de l'urine de vache et du lait, qu'ils construiraient des latrines, qu'ils fabriqueraient un lit par case, qu'ils ne s'enivreraient pas et

qu'ils n'encourageraient pas le mariage des jeunes filles de moins de seize ans. En d'autres termes, Owen, en la privant de l'aiguillon politique des masses, neutralisa l'association qui prit désormais le nom inoffensif de Kavirondo Taxpayers Welfare Association [KTWA] (Association pour la défense des contribuables kavironde). Owen encouragea les meneurs ainsi neutralisés à présenter toute revendication politique dans des mémorandums adressés aux autorités. Un grand nombre des mémorandums ainsi rédigés rendaient exactement compte de la réalité et embarrassaient l'administration coloniale, mais leur caractère excessivement élitiste et formaliste les rendaient inefficaces. La formule prit tant d'importance dans la lutte que les dirigeants de l'association furent appelés les « Jo-Memorandum »¹⁹.

L'association fut encore affaiblie en 1931 par la scission entre les Luo et les Abaluyia. La fraction luo de l'association continua à végéter jusqu'en 1944, sous la direction d'Owen, après avoir été désarmée par ses soins et par la neutralisation des éléments extrémistes qui se virent confier des postes de notables: Jonathan Okwiri et Odindo devinrent tous les deux chefs, Simeon Nyende fut nommé au Local Native Council et Apendi fut chargé de représenter la province de Nyanza au Joint Select Committee into the Closer Union in East Africa. Il y eut des récalcitrants, comme Aduwo Nyandoje et John Paul Olola. Ce dernier, qui venait de la réserve alegeo, fut particulièrement actif à partir de 1927 à la Chambre de commerce de Kisumu. Mais ses efforts visaient à satisfaire des revendications économiques petites-bourgeoises et étaient bien loin des grands programmes politiques populaires du début des années 1920.

La KTWA inspira néanmoins l'action menée dans une région voisine. Il s'agit de l'Ouganda oriental, où Erisa Masaba créa la Bugishu Welfare Association au début des années 1920. Le but de l'association était d'éliminer les agents baganda et de mettre en place une direction locale. Elle s'était aussi engagée à « favoriser le développement des Bagisu » et à surveiller étroitement les colons du Kenya, pour le cas où ces derniers empiéteraient sur leurs terres, dans la région du mont Elgon. Au même moment s'était créée la Young Bagwere Association, dont les objectifs étaient à peu près identiques. Elle voulait empêcher les Baganda d'acquérir les terres situées autour du Mbale et aussi apprendre à ses membres « à bien enseigner et à bien cultiver ».

Contemporaine de ces deux organisations, la Kikuyu Central Association (KCA) qui, depuis 1924, défendait les intérêts des paysans gikuyu, se montrait plus intransigeante. Son siège était à Kahuhia dans la région de Muranga, où elle avait été créée par Joseph Kang'ethe et James Beuttah. Beuttah avait ainsi énoncé ses objectifs: « Le principal but de la KCA était la restitution des terres que les Européens nous avaient prises²⁰. »

Quels étaient ses membres? La KCA représentait ceux des Gikuyu qui n'acceptaient pleinement ni les principes ni le fait de la domination européenne. Ils avaient à l'égard du changement une attitude plus militante que

19. O. Odinga, 1971, p. 61-94.

20. J. Spencer, 1971, p. 94.

les chefs nommés et les élèves des missions. En bref, la KCA se rangeait parmi les opposants. À quoi s'opposait-elle? Il est difficile de le dire en peu de mots, car ses dirigeants n'ont jamais su formuler leurs idées avec précision. Mais, d'une façon générale, elle s'insurgeait contre les excès de la situation coloniale dans la mesure où ils se manifestaient dans la société gikuyu. Les Gikuyu dénonçaient en effet constamment les humiliations raciales que leur valait l'arrogance culturelle des dirigeants blancs et les multiples mesures et agissements de l'administration coloniale qui suscitaient leur ressentiment.

La liste des doléances que les responsables de la KCA présentèrent au gouverneur quand ce dernier se rendit dans la région de Muranga en 1925 donne un aperçu de leur attitude. Ils étaient hostiles à la Crown Lands Ordinance de 1915 qui avait fait de tous les Africains des locataires au gré de la Couronne. Ils demandaient aussi la libération de Harry Thuku, ainsi que la nomination d'un chef suprême qui aurait, en ce qui les concernait, des pouvoirs de justice, qui aurait reçu une bonne formation et qui serait élu par la majorité des Gikuyu. La pétition portait aussi sur les problèmes locaux créés par l'administration coloniale, tels que la reconstruction obligatoire des cases insalubres pour lutter contre la peste et l'interdiction faite aux Africains de cultiver le coton et le café. Enfin, ils sollicitaient la mise en place de programmes d'amélioration, à savoir que l'administration coloniale développe les possibilités de formation pour les infirmiers, construise une école secondaire et crée une école de filles. Leurs requêtes n'émurent guère les autorités.

Mais leur dédain ne rebuta pas les dirigeants de l'association. En 1927, un rapprochement s'amorça avec les politiciens de la région de Kiambu, lorsque l'association offrit à Jomo Kenyatta (voir fig. 26.3) le poste de secrétaire général que celui-ci occupa dès 1928.

La situation de la KCA s'améliora au cours des deux années suivantes pour des raisons d'ordre local et international. L'action entreprise par Kenyatta en sa qualité de secrétaire entraîna un renouveau culturel. Pour assurer à l'association une base solide, Kenyatta s'adressa à son peuple dans *Mwigwithania*, journal en langue gikuyu qu'il avait fondé, en l'exhortant à s'enorgueillir de son patrimoine culturel. Ce mensuel proposait nombre de devinettes, de proverbes et d'histoires qui développaient chez les lecteurs un sentiment d'appartenance à l'ethnie gikuyu. Il rapportait aussi dans le détail les activités quotidiennes de la KCA, attirant ainsi sur elle l'attention du public. Ce renouveau culturel allait fortement bénéficier de la sérieuse querelle qui, l'année suivante, divisa les Églises du pays gikuyu à propos de la clitoridectomie — sujet déjà traité dans le chapitre 20 ci-dessus.

C'est alors la décennie où Jomo Kenyatta séjourne à Londres. Après que la Kikuyu Central Association eut présenté une pétition à la Hilton Young Commission et témoigné devant elle, en 1928, l'aliénation des terres passa au premier rang des préoccupations des Gikuyu. Kenyatta faisait partie de la délégation de la KCA qui déposa devant la commission. L'essentiel des griefs de l'association était contenu dans le constat suivant: « Nous avons cherché pendant longtemps à obtenir du gouvernement des titres de propriété pour notre terre, mais sans succès, et nous ne pouvons pas savoir si elle nous



26.3. *Jomo Kenyatta (vers 1890-1978), nationaliste kényan et premier président du Kenya indépendant, 1963-1978.*
[Photo : © Royal Commonwealth Society.]

appartient ou si c'est une terre de la Couronne²¹. » Le problème de la sécurité foncière dans les « réserves » africaines fut de nouveau soulevé par Kenyatta lorsqu'en 1929 la KCA le chargea de formuler ses revendications à Londres (voir fig. 26.3). Kenyatta résuma ainsi les objectifs de l'association : inaliénabilité de leurs terres ; développement des moyens pratiques d'enseignement ; abolition de l'impôt sur les cases pour les femmes et représentation élue au Conseil législatif. Les mêmes positions devaient être défendues avec une vigueur particulière deux ans plus tard, lorsque les Africains furent invités à témoigner devant la Kenya Land Commission — organisme créé à la suite de l'adoption par le Parlement en 1931 d'une recommandation préconisant une enquête sur les problèmes agraires africains. La KCA aida très activement les familles gikuyu (mbari) à préparer leurs dossiers. Lorsque le rapport de la commission parut, la KCA fit établir par tous les groupes politiques gikuyu un mémorandum unanime de protestation et de rejet. C'est parce que leurs protestations ne furent pas écoutées que la question agraire prit tant d'importance dans la politique gikuyu et fut à l'origine de la guerre des Mau Mau qui devait éclater vingt ans plus tard.

Ces associations de « jeunes » n'atteignirent pas leurs objectifs, mais il serait injuste de dire qu'elles ont totalement échoué. Bien que le système ait constamment sapé leur efficacité en récupérant ou en incarcérant selon les cas leurs dirigeants, elles ont laissé un effet durable dans la mesure où elles ont formulé les revendications des Africains à l'égard du système colonial, utilisant des méthodes telles que la rédaction de pamphlets et exploitant des capacités comme la connaissance de l'anglais et du kiswahili pour exposer les principaux méfaits du colonialisme.

Associations groupant des secteurs limités de la population

Les associations créées spécialement pour résoudre les problèmes de frontières sont trop nombreuses et trop diverses pour être énumérées. En fait, les régimes coloniaux avaient fixé les limites territoriales du Kenya, de l'Ouganda, du Tanganyika, de Zanzibar et de la Somalie avant 1933. Mais, pour les besoins de l'administration intérieure de ces territoires, les autorités coloniales instituèrent un découpage par provinces, districts, réserves et comtés, ainsi que des subdivisions à l'intérieur des réserves et des comtés qui coupaient au travers d'un grand nombre d'ethnies, de clans et de lignages. Souvent, les terres appartenant à un groupe furent attribuées à de nouveaux propriétaires qui n'avaient sur elles aucun droit traditionnel. Des deux côtés, cela suscita de vives réactions : les personnes lésées cherchaient, qui à se faire restituer ses terres, qui à pouvoir rejoindre son clan dans une autre sous-réserve, qui à obtenir un nouveau tracé par la création d'une sous-réserve correspondant à un clan ou à un sous-clan déterminés. Les contestations étaient localisées, mais l'agitation qu'elles provoquaient était si intense et si insistante que l'administration coloniale ne pouvait l'ignorer. En outre, un grand nombre d'« hommes nouveaux » eurent la possibilité

21. C. G. Rosberg et J. Nottingham, 1966, p. 94.

de jouer un rôle dans ces querelles dévastatrices: préparation des dossiers, procès, envoi de mémorandums au District Commissioner, au gouverneur ou, même, au Ministre des colonies. Les risques de violence localisée étaient toujours considérables dans ces conflits qui, parfois, se terminaient tragiquement.

L'action entreprise par l'Ugenya Kager Luo Clan [rive méridionale de la rivière Nzoia] Association²², qui avait été créée par les membres luophones du clan Kager en 1932, en vue de reprendre à leurs voisins wanga le territoire qu'ils avaient perdu, est un modèle réduit de ce type de conflit. Le Mubende Banyoro Committee²³, plus connu, a continuellement revendiqué la restitution par les Baganda au royaume de Bunyoro en Ouganda de ses « comtés perdus » de Huyaga, Bugangaizi, Buwekula, Buruli et Rugonjo. Mais, dans l'ensemble, les colonisateurs ne purent satisfaire les réclamations émanant de ces associations. C'est précisément ce qui entraîna la politisation de la vie locale. L'insistance des associations amena les Britanniques à rejeter l'ensemble de leur activité taxée de *fitina* (obstination bornée). Mais les factions, après tout, forment la matière même de la politique locale.

Associations réformatrices et syndicats

Les nombreuses associations commerciales formées par les agriculteurs et les hommes d'affaires africains pendant cette période ne jouèrent qu'un rôle mineur sur le plan politique. Elles étaient souvent créées dans un but déterminé, mais, en raison des problèmes quotidiens inhérents à la situation coloniale, elles se trouvaient rapidement amenées à dénoncer toutes les carences du système dans leur région. De ce fait, leurs dirigeants étaient en butte à l'hostilité des représentants locaux de l'administration coloniale. Un bon exemple, à cet égard, est la Kilimanjaro Native Planters [Coffee] Association (KNPA), fondée en 1925 « pour défendre et promouvoir les intérêts des planteurs de café indigènes du Kilimandjaro²⁴ ». Soit parce que les colons européens redoutaient les groupes de pression africains organisés, soit qu'il y eût des conflits de personnes entre son chef, Joseph Marinyo, et les divers administrateurs britanniques ou les chefs africains, l'organisation en vint naturellement à s'occuper d'autres questions telles que l'inscription au cadastre, l'aliénation et l'exploitation des terres, le renforcement de l'union avec le Kenya, les droits politiques et la représentation des Africains au Conseil législatif central et au Moshi District Water Board. Au niveau local, la politique de l'association semblait souvent dirigée contre les chefs. Il en était bien ainsi et, à cet égard, elle ressemblait aux nombreux mouvements de protestation locaux nés en Afrique orientale vers 1925. L'existence de ces formations montrait qu'une élite nouvelle était apparue à côté des chefs officiels imposés par les autorités coloniales quinze ou vingt ans auparavant. Les nouveaux venus se manifestaient non seulement chez les Chagga et

22. B. A. Ogot dans: K. J. King et A. Salim (dir. publ.), 1971.

23. J. B. Kyeyune, 1970.

24. S. G. Rogers, 1972 et 1974.

les Gikuyu, mais aussi chez les Lengi²⁵, les Kamba²⁶ et les Haya²⁷. Cela signifiait que la génération au pouvoir devait céder la place aux jeunes à l'échelon local.

Les jeunes estimaient surtout que les chefs coloniaux ne devaient pas se considérer comme les seuls instruments du progrès social et qu'eux-mêmes devaient y participer. C'est ainsi que la Bukoba Mahaya Union, créée en 1924, avait notamment pour ambition de conseiller la population, de la « civiliser ». Selon les fonctionnaires et les commerçants locaux de la région de Bukoba qui furent ses fondateurs — Clemens Kiiza, Suedi Kangasheki, Ludovic Kaitaba et Herbert Rigizibwa —, l'organisation visait « la création d'une institution chargée de développer le pays et la recherche d'une voie simple vers la civilisation, qui serait à l'avantage réciproque des intéressés ». Deux moyens permettraient d'accéder à la « civilisation » : l'instruction et la culture du café. Tout au long des années 1920 et 1930, la Bukoba Bahaya Union défendit cette cause et, ce faisant, affronta régulièrement les administrateurs et les chefs qui, à son avis, faisaient obstacle au progrès. Rétrospectivement, elle apparaît comme une association commerciale africaine parmi d'autres, telle la Kisumu Native Chamber of Commerce, créée par les Africains pour essayer d'arracher quelques-uns des privilèges dont bénéficiaient les associations asiatiques de l'époque.

Les historiens de l'Afrique orientale en ont fait des associations « réformatrices »²⁸ dirigées par des hommes « modernes »²⁹, au nombre desquels figuraient Hugh Martin Kayamba, Francis Lwamugira et Harry Thuku à la fin des années 1930. Les opinions divergent quant au rôle joué par ces hommes dans l'éveil de la conscience politique africaine. Certains voient en eux des précurseurs au service des populations africaines³⁰. D'autres estiment que c'étaient avant tout des individualistes et ne leur reconnaissent aucune part dans le « radicalisme » politique africain³¹. Dans l'ensemble, les « réformateurs » commencèrent surtout par se défendre et par défendre leurs intérêts de classe : il est donc difficile de leur attribuer un rôle prépondérant dans la politique d'« action de masse »³². Ce n'est qu'après la deuxième guerre mondiale que ces élites épousèrent la cause du peuple. L'histoire du syndicalisme montre bien qu'il n'y avait pas de lien entre les modernistes et les masses.

La résistance des travailleurs pourvus d'un emploi, par opposition à l'action syndicale proprement dite, s'est manifestée de bonne heure en Afrique orientale. L'un des premiers problèmes que les autorités coloniales eurent à résoudre fut de forcer les Africains à travailler dans les exploitations des colons et dans les secteurs nouveaux des chemins de fer (Kenya-Ouganda Railways, Central Line au Tanganyika) et des travaux publics. L'administration coloniale

25. J. Tosh, 1973 et 1978.

26. J. F. Munro, 1975, chap. 7 et 8.

27. G. Hyden, 1969, chap. 4 et 5.

28. J. Iliffe, 1969, p. 123-161 ; 1979, p. 405-435.

29. J. Iliffe (dir. publ.), 1973.

30. J. Iliffe (dir. publ.), 1973 ; K. K. Janmohamed, 1974.

31. Voir dans E. S. Atieno-Odhiambo une critique de J. Iliffe (dir. publ.), 1973.

32. E. S. Atieno-Odhiambo, dans : B. A. Ogot (dir. publ.), 1975, p. 218-222.

le résolut en adoptant des textes instituant un « contrat de service », dont l'application pouvait entraîner des sanctions pénales et constituait une infraction passible d'amende ou d'emprisonnement. En outre, surtout au Kenya, tout indigène valide de sexe masculin devait être enregistré, conformément à la Native Registration Ordinance, loi scélérate qui imposa aux Africains le *kipande* — ou carte d'identité — honni par tous. Toutefois, ces mesures n'empêchèrent pas les travailleurs de faire grève³³. Au Kenya, la première grève africaine eut lieu à Mombasa en 1902, où 50 agents de police refusèrent d'intervenir, et elle fut suivie, en 1908, par une grève des cheminots à Mazeros et une autre des pousse-pousse africains à Nairobi. Quatre ans plus tard, ce furent les marins africains de Mombasa qui cessèrent le travail, puis les cheminots africains de Nairobi. Et ainsi de suite. Ces grèves isolées n'entraînèrent pas la formation de syndicats, ce qui, de toute façon, aurait été considéré comme illégal à l'époque. Mais elles montrèrent qu'une action était possible pour soutenir les revendications des travailleurs et contribuèrent à la prise de conscience qui caractérise les années antérieures à 1919.

Cet éveil allait aboutir à une véritable conscience politique après la guerre. Les difficultés économiques et les épreuves endurées par les Africains entre 1919 et 1922 leur firent comprendre que les problèmes du travail étaient liés au contexte politique et économique auquel ils étaient soumis. Les « jeunes » qui allaient désormais prendre la tête du mouvement politique étaient dans l'ensemble des citoyens qui connaissaient la situation pénible des masses laborieuses. Les doléances des travailleurs étaient donc souvent présentes dans leurs écrits et leurs discours. Ainsi, lors de la fondation de la Young Kikuyu Association, le 11 juin 1921, les problèmes du travail apparurent au premier plan. Le compte rendu que Harry Thuku a fait de cette journée l'atteste. Il adressa en effet à la presse le communiqué suivant : « La Kikuyu Association a réuni ses jeunes adhérents au village de Pangani au sujet de la diminution des salaires des indigènes. Il a été proposé et décidé que pour faire connaître au gouvernement les revendications des indigènes concernant la baisse des salaires, [l'Association serait] autorisée à écrire à l'Hon. Chief Native Commissioner pour lui demander de saisir S. Exc. le gouverneur de la question³⁴. »

Un mémorandum fut dûment envoyé au Chief Native Commissioner. Ses auteurs demandaient notamment à l'administration coloniale de renoncer à réduire les salaires et de forcer les colons à faire de même, dénonçaient le travail obligatoire, s'opposaient au système de l'enregistrement et déploraient le taux élevé de l'impôt sur les cases. On peut dire de cette organisation (comme de celle qui lui succéda, l'East African Association) qu'elle était à la fois « une association politique et un syndicat des travailleurs ». Cette définition pourrait également s'appliquer à la Young Kavirondo Association qui, à la même époque, s'opposait aussi au travail forcé et elle résume bien les activités de toutes les formations qui participèrent alors à la lutte des travailleurs africains. Régulièrement, au cours des années 1920, l'action poli-

33. M. Singh, 1969, p. 45.

34. Cité dans *ibid.*, p. 11.

tique des Africains au Kenya revenait sur la question du travail, demandant l'abolition du travail forcé, l'augmentation des salaires et la suppression des impôts pour les femmes. Ces revendications, par exemple, figuraient dans le mémorandum présenté par les Africains à la Commission Ormsby-Gore en 1924. Elles se retrouvent aussi dans le mémorandum adressé par la Kikuyu Central Association à la Hilton Young Commission en 1928.

Existait-il de véritables organisations syndicales ? L'administration coloniale tolérait les associations de personnels plutôt que les syndicats proprement dits, à condition qu'elles aient un paravent social et ne se mêlent pas d'activités directement syndicales. Elle espérait que les nouveaux ouvriers qualifiés africains formeraient leurs propres clubs fermés, réservés à une élite. C'est ainsi que les Britanniques autorisèrent la fondation de la Tanganyika Civil Servants Union (TCSU), en 1922, et de de la Kenya African Civil Service Association un peu avant 1933. La TCSU³⁵ fut créée par Martin Kayamba dans le but de « promouvoir le progrès social et le développement de l'éducation parmi ses membres » et d'« améliorer leur bien-être dans les différentes administrations ». C'étaient à la fois un syndicat et un club dont les membres pouvaient faire du sport et suivre des cours du soir. Cette organisation était connue pour être ouvertement élitiste et, dans une large mesure, elle défendait les privilèges de l'élite. Kayamba avait espéré qu'elle s'étendrait à l'ensemble du pays, mais il semble qu'elle ait disparu à la fin des années 1920, alors que le servile Kayamba s'attirait de plus en plus les bonnes grâces de ses maîtres et s'élevait dans la hiérarchie de l'administration coloniale. L'association eut donc une portée limitée, même durant sa brève existence.

Les origines exactes de la Kenya African Civil Service Association sont obscures, mais elle présenta un mémorandum intéressant à la Commission d'enquête sur l'administration de la justice criminelle au Kenya, en Ouganda et au Tanganyika, qui fut créée en 1933³⁶. Les auteurs de ce mémorandum étaient un certain Newland Gibson, secrétaire général de l'association, MM. Ishmael Ithongo, H. G. Shadrack et Albert Awino. Le texte traitait de sujets importants touchant au système juridique. Il demandait la traduction de toutes les lois en kiswahili, l'institution d'un jury pour toutes les affaires criminelles et l'abolition du *kipande*. Il critiquait aussi les dispositions de l'ordonnance sur le vagabondage et de l'ordonnance sur les châtiments collectifs et recommandait vivement la suppression de l'impôt pour les veuves, les chômeurs et les personnes âgées de plus de cinquante ans. En dehors de ce mémorandum, les informations manquent sur les activités de l'association. On ne sait pas non plus grand-chose de la Kenya African Teachers Union, qui fut créée en 1934 par Eluid Mathu et James Gichuru.

Mais, d'une façon générale, on peut dire que ces associations élitistes reflétaient imparfaitement la condition réelle de l'ensemble des travailleurs, puisque toute la période qui nous intéresse fut marquée par des grèves périodiques dans les usines, dans les ports, dans les ateliers et aussi dans les

35. J. Iliffe (dir. publ.), 1973, p. 73.

36. M. Singh, 1969, p. 24-25.

fermes des colons. Comme le gouvernement était hostile au syndicalisme et que la grande masse des ouvriers non qualifiés et des manœuvres ne disposait d'aucun réseau de communication, ces grèves isolées entreprises sur les lieux de travail étaient un moyen d'expression logique. Si nous sommes mal renseignés, particulièrement en ce qui concerne l'Ouganda et le Tanganyika, cela tient peut-être moins au sujet qu'au fait que les historiens l'ont peu étudié. Quoi qu'il en soit, on ne saurait trop insister sur le sentiment de frustration sans cesse éprouvé par les travailleurs africains.

Action politique à l'échelon du territoire

Nous avons jusqu'ici traité de l'action politique locale menée à différents niveaux. Les tentatives faites à l'échelon du territoire se sont soldées par un échec ou par un constat d'impuissance. Cela d'ailleurs ne leur ôte rien de leur valeur, car le sentiment national était extrêmement peu répandu au Tanganyika ou au Kenya entre les deux guerres. Ils n'avaient pas assez de maturité politique pour appréhender l'État colonial dans sa totalité. Certes, il y eut des exceptions : des hommes comme Jomo Kenyatta, Akiiki Nyabongo et Mbiyu Koinange avaient eu la possibilité, chose rare, d'aller en Europe et aux États-Unis d'Amérique et de rencontrer des hommes qui envisageaient la situation coloniale dans la perspective de l'empire. À l'occasion des séjours qu'il fit en Grande-Bretagne à partir de 1930, il est certain que Kenyatta élargit suffisamment ses horizons pour épouser non seulement la cause de l'Afrique, mais aussi la condition de l'homme noir en général. La fréquentation des universités américaines et, plus encore, ses relations avec Ralph Bunche ont donné à Mbiyu Koinange une vision plus large des choses. En 1933, il adressait à l'administration coloniale des mémoires dénonçant les injustices auxquelles son père, le chef Koinange, et, d'une façon générale, les Africains du Kenya étaient en butte. Mais ces hommes n'étaient qu'une poignée ; ils étaient loin de chez eux et n'avaient donc aucune possibilité d'organiser les masses locales.

Dans cette perspective, l'East African Association d'Harry Thuku était la seule de son espèce au début des années 1920, dans la mesure où, du moins sur le papier, elle s'intéressait à l'ensemble du territoire kényan et visait même au-delà. Elle avait été fondée en 1921 à Nairobi par Harry Thuku (voir fig. 26.4), Jesse Kariuki, Job Muchuchu et Abdullah Tarrara³⁷. Des Africains venus d'autres territoires y jouaient également un rôle important, en particulier l'indomptable Z. K. Sentongo, de la Young Baganda Association, et un Nyasa anonyme originaire du Nyasaland (actuel Malawi). Elle se situait incontestablement au-dessus des ethnies et, comme son nom l'indiquait, son action avait pour cadre le Kenya tout entier. Mais la plupart de ses membres étaient gikuyu. Elle était animée et dirigée par Harry Thuku, qui était un fonctionnaire du Trésor.

37. K. J. King, 1971 (b).



26.4. *Harry Thuku (1895-1970), l'un des fondateurs et dirigeant de l'East African Association, pionnière des organisations nationalistes au Kenya.*

[Photo : © East African Publishing House Ltd.]

Harry Thuku était l'un de ces jeunes Gikuyu de Nairobi qui ressentait le besoin de s'organiser pour faire échec à la Kikuyu Association dominée par les chefs. On a dit que leur modèle était la Young Baganda Association. Mais, surtout, Thuku et ses amis de Nairobi estimaient qu'il fallait créer une organisation africaine à l'échelle du Kenya et que, comme Thuku l'écrivait à l'*East African Standard* en 1921, « si les jeunes de ce pays ne forment pas une association, les indigènes du Kenya resteront toujours muets ». Ce souci de solidarité amena Thuku à fraterniser avec les jeunes Akamba, Luo et Ganda qui vivaient alors à Nairobi. C'est ainsi que, le 1^{er} juillet 1921, l'East African Association fut officiellement fondée. L'organisation adopta des résolutions relatives au *kipande*, au travail obligatoire, à l'imposition excessive des Africains et à l'éducation. Thuku télégraphia directement le texte de ces résolutions au Ministère des colonies à Londres. Les politiciens indiens A. M. Jevanjee et B. M. Desai lui prêtèrent leur concours et l'aiderent à rédiger les notes destinées au gouvernement britannique et à imprimer les bulletins de l'association. À l'époque, cette alliance avec les Asiatiques suscita la fureur des colons. Des travaux récents ont montré de façon probante que Thuku n'était pas un pion entre les mains des Indiens, mais la question n'est pas là. Plus importants, de notre point de vue, furent les efforts déployés par Thuku pour faire entrer des non-Gikuyu à l'association. Les relations qu'il avait à Nairobi l'amènèrent tout naturellement à rechercher l'adhésion des Akamba. Mais si les Akamba de Nairobi se montrèrent enthousiastes, il n'en fut pas de même des ruraux. Lors de la rencontre publique qui eut lieu entre Thuku

et le chef Mathendu à Iveti dans la région de Machakos, les anciens repoussèrent les offres qui leur étaient faites, refusèrent de signer les documents qui leur étaient présentés et conseillèrent au jeune homme de retourner chez les Gikuyu « avec lesquels les Akamba avaient peu en commun³⁸ ». La situation était différente dans la province de Nyanza, où l'association de Thuku avait un pendant dans la Young Kavirondo Association. En décembre 1921, les dirigeants de cette dernière étaient en contact avec Thuku, lui avaient donné l'assurance qu'ils « luttèrent » à ses côtés pour le pays et lui avaient apporté une contribution financière. Les rapports entre les deux groupements étaient de type égalitaire et la Young Kavirondo Association n'était nullement subordonnée à l'East African Association³⁹. Il importe également de souligner qu'entre les deux associations, il y avait des contacts, mais pas de rapport étroit, et rien ne prouve de façon décisive que l'une influençait l'autre. L'agent de liaison était James Beattah, qui était alors membre de l'association de Thuku et travaillait à Maseno. Selon ses propres termes : « Il y avait à Maseno une grande école où enseignaient des maîtres africains cultivés, dont la plupart s'intéressaient à la politique et voulaient en savoir davantage sur l'EAA. C'était le seul groupe, en dehors de Nairobi, qui, à ma connaissance, avait des idées nationalistes. *J'ai mis en rapport ces futurs politiciens luo avec les partisans de l'EAA.* Ils se sont montrés très enthousiastes et ont réuni une contribution de 90 roupies pour soutenir le mouvement de Nairobi. Ils ont manifesté l'intention de s'unir aux Kikuyu et aux peuples de la côte, et je crois que c'est mon intervention qui les a déterminés à agir⁴⁰. »

La proximité de Nairobi et les difficultés qu'elles eurent avec les Britanniques à propos de leurs terres au cours des deux premières décennies firent des élites cultivées à l'occidentale du pays masai les alliées naturelles de tous les mouvements protestataires enregistrés dans la ville au début des années 1920. Ces Masai avaient été formés soit à Thogoto, soit dans les écoles de l'African Ireland Mission de Kijabe et de Siyapai. Ils se faisaient les défenseurs des thèses de Harry Thuku auprès de leur peuple⁴¹. Mentionnons, en particulier, les cas de Maitei Ole Mootian et de Molonket Ole Sempele. Ils ne semblent pas avoir organisé un mouvement politique dans le pays masai étant donné que la plupart travaillaient dans les villes. C'est après 1923 que leur influence se fit sentir dans la population rurale, lorsqu'ils obtinrent des postes dans leurs districts, à partir desquels ils devaient, par la suite, soutenir la Kikuyu Central Association.

C'est l'action personnelle de Thuku qui amena l'East African Association à s'unir aux Baganda. Thuku s'intéressait particulièrement à la Young Baganda Association, dont le siège était à Kampala et dont le secrétaire, Joseph Kamulegeya, avait la même opinion que lui sur un certain nombre de points. Kamulegeya mit Thuku en contact avec les Noirs américains et Thuku écrivit à W. E. B. Du Bois, à Marcus Garvey et à l'Institut Tuskegee

38. J. F. Munro, 1975, p. 126.

39. M. Okaro-Kojwang dans : B. G. McIntosh (dir. publ.), 1969, p. 120.

40. Cité dans J. Spencer, 1971, p. 10; souligné par l'auteur.

41. K. J. King, 1971 (a).

pour leur demander d'envoyer des missions d'assistance en Afrique orientale. Aucun lien durable ne fut établi, bien que Thuku reçut le *Negro World* de Garvey⁴². Tout cela était bien en théorie, mais l'administration coloniale s' alarma des déclarations populistes de Thuku. Le 14 mars 1922, elle le fit arrêter dans l'intention de le déporter. Mais ses partisans et la population africaine de Nairobi, qui par ailleurs, semble-t-il, était en grève, s'assemblèrent devant les locaux de la police où il était gardé; l'inévitable dans ce type d'affrontement colonial se produisit: après un certain temps, les forces de police perdirent leur sang-froid et tirèrent sur la foule, tuant 21 Africains. C'était le 16 mars 1922.

À la suite de cet incident, Thuku fut déporté à Kismayu et l'East African Association se désagrégea. Dès lors, l'action politique menée dans le pays kikuyu devait revêtir un caractère plus ethnique. La relève fut assurée par la Kikuyu Central Association. Les balles britanniques mirent fin à toutes les velléités d'organisation politique multi-ethnique des Africains de Nairobi pendant la période de l'entre-deux-guerres.

Au Tanganyika, les perspectives n'étaient guère meilleures, comme le montre l'exemple de la Tanganyika African Association (TAA), créée à Dar es-Salaam en 1929. Sous la direction de Cecil Matola, Kleist Sykes, Mzee Bin Sudi et Ramadhan Alī, elle définissait ainsi son objectif: « Défendre les intérêts des Africains non seulement sur ce territoire, mais dans toute l'Afrique⁴³. » En fait, son influence ne s'étendit pas au-delà de Dar es-Salaam au cours des six années suivantes, sauf lorsque certains de ses membres allèrent travailler dans le Nord, tel Mack Makeja qui, en 1933, fut affecté à Dodoma et y organisa une section de l'association. Même à Dar es-Salaam, ses réalisations furent limitées à la construction d'un club; la TAA adressa également au gouvernement, sans succès, une pétition demandant la nomination d'un magistrat africain dans cette ville. Des querelles intestines lui firent perdre des adhérents en 1931 et 1932 et il fallut attendre 1934 pour que, grâce à sa section de Zanzibar, elle reprenne vie. Outre la réalité de la répression coloniale, la conclusion que nous pouvons tirer est la suivante: entre les deux guerres il n'y avait encore, politiquement, ni Kényans, ni Ougandais, ni Tanganyikais.

Conclusion

Dans ce chapitre, on a cherché à déterminer l'étendue, la nature et les limites de la politique et du nationalisme africains en Afrique orientale, de 1919 à 1935, en examinant les différentes formes d'action militante. Les protagonistes étaient les masses et ceux qui ont organisé la vie politique, la *siasa*, pendant cette période, furent les « jeunes », qui avaient bénéficié de l'enseignement des missionnaires au cours des vingt premières années du siècle et étaient capables de présenter les doléances des Africains aux autorités coloniales. Ils s'intéressaient particulièrement aux revendications locales. Ils

42. K. J. King, 1971 (b).

43. G. G. Hajivayanis, A. C. Mtowa et J. Iliffe dans: J. Iliffe (dir. publ.), 1973, p. 235.

s'intéressaient particulièrement aux revendications locales, s'attaquaient aux maux que le colonialisme avait apportés avec lui. Ils agissaient à différents niveaux, depuis la *baraza*, ou assemblée publique des réserves, jusqu'aux gouverneurs ou au Ministre des colonies à Londres, auxquels ils adressaient des pétitions. Leurs tentatives d'organisation politique furent souvent contrecarrées par la puissance coloniale et aucune des associations fondées ne parvint à atteindre tous ses objectifs. Mais, tant qu'elles duraient, ces associations rappelaient aux autorités que la «voix de l'Afrique» pouvait se faire entendre par des canaux autres que ceux de l'administration coloniale. Cependant, dans bien des domaines, les revendications africaines n'ont jamais donné lieu à des organisations dûment constituées; aucun syndicat n'a été créé pendant cette période parce qu'il y eut peu de dirigeants pour tenter une action dans ce sens. Ce chapitre constate donc les limites de l'action menée par les Africains pendant la période considérée: axée essentiellement sur les questions locales, cette action n'a pas abouti à la création de mouvements politiques efficaces à l'échelon du territoire.

La politique et le nationalisme en Afrique centrale et méridionale, 1919-1935

A. Basil Davidson, Allen F. Isaacman et René Pélissier

De profondes différences ont toujours marqué la vie politique africaine dans des pays aussi dissemblables que l'Angola, le Bechuanaland (actuel Botswana), le Congo belge (actuel Zaïre), la Rhodésie du Nord (actuelle Zambie), le Basutoland (actuel Lesotho), le Nyasaland (actuel Malawi), le Mozambique, le Swaziland, la Rhodésie du Sud (actuel Zimbabwe), le Sud-Ouest africain (actuelle Namibie) et l'Union sud-africaine (actuelle République sud-africaine). Ces différences encore bien visibles aujourd'hui ont été considérables entre 1919 et 1935. Elles étaient dues notamment au fait que les pays ci-dessus mentionnés faisaient alors partie de différents empires coloniaux : britannique, portugais et belge. D'autre part, ces territoires n'avaient pas le même statut politique : certains étaient des colonies, d'autres des protectorats, et l'un d'eux un dominion. Enfin, et cet aspect n'est pas le moins important, il existait de larges écarts sur le plan socioéconomique. Néanmoins, l'apparition de nouveaux mouvements anticolonialistes en Afrique centrale et méridionale révèle des traits spécifiques distincts, par comparaison avec l'Afrique orientale et occidentale.

Ce chapitre examinera la nature changeante de l'opposition populaire en Afrique méridionale et centrale et portera une attention particulière à l'Afrique du Sud, au Congo belge et aux anciennes colonies portugaises¹.

1. A. B. Davidson s'est surtout occupé de l'examen du cadre économique et politique en Afrique méridionale et au Congo belge, ainsi que de la partie du texte consacrée à la résistance populaire en Afrique du Sud et dans les territoires voisins. Allen Isaacman a rédigé les parties sur le Mozambique et le Congo belge, ainsi que le panorama de la situation économique et politique en Angola et au Mozambique, en collaboration avec René Pélissier, qui rédigeait par ailleurs la partie sur l'Angola.

Panorama de la situation politique et économique en Afrique méridionale et au Congo belge

Les traits spécifiques de l'Afrique méridionale résultent à la fois de la stratification ethnique de la société, plus complexe que dans le reste de l'Afrique, et du caractère de la pénétration coloniale et capitaliste. Comme on l'a montré dans les chapitres 15 et 16, nulle part le « secteur européen » ne s'est développé si rapidement, au détriment de l'économie africaine « traditionnelle ». Cette structure économique et la complexité de la stratification ethnique sont imputables à la manière dont s'est réalisée la colonisation, déterminée elle-même par les conditions naturelles et par les amples richesses de cette partie de l'Afrique.

Vers 1919, l'économie traditionnelle de la plus grande partie de l'Afrique méridionale avait été bouleversée plus profondément que celles d'autres régions de ce continent. Des millions d'individus avaient été entraînés dans l'orbite de l'exploitation capitaliste. Vers le milieu des années 1920, plus de 200 000 travailleurs migrants, recrutés dans des régions aussi éloignées que la Rhodésie et le Nyasaland, étaient employés dans les mines d'Afrique du Sud². Plus de 60 000 hommes travaillaient dans les mines de cuivre, d'étain, de diamant et d'or du Congo³.

Le développement de l'agriculture européenne et l'expropriation à grande échelle des terres des paysans dans un certain nombre de pays d'Afrique du Sud empêchèrent les Africains de participer à la production agricole vers l'exportation et au commerce, sauf dans le cas de certaines cultures forcées comme le coton au Congo⁴. De même, cette situation fit obstacle à la formation d'une large couche d'agriculteurs et de négociants africains, qui caractérise de nombreux autres territoires coloniaux où se sont établis beaucoup moins de colons blancs.

La perte des terres, la spoliation des paysans, la prolétarianisation et l'urbanisation ont donc été plus rapides et plus marquées dans la plupart des pays d'Afrique méridionale que dans d'autres parties du continent⁵.

Un prolétariat permanent et numériquement important, d'origine africaine et non européenne, s'est formé plus rapidement dans un certain nombre de pays d'Afrique méridionale comme on l'a vu dans le chapitre 16. Ses contingents les plus avancés étaient constitués par la main-d'œuvre des grandes villes industrielles et des ports, notablement par les travailleurs des ports, des usines et des services publics. La majeure partie de la main-d'œuvre africaine des mines et des grandes villes était saisonnière. Cependant, un nombre croissant d'individus en vinrent à dépendre pour leur subsistance du travail saisonnier. Le processus de formation d'un prolétariat urbain africain était plus avancé dans ces régions que dans la plus grande partie de l'Afrique de l'Ouest et de l'Est. On comptait même plus de travailleurs saisonniers

2. Pour des statistiques sur la composition de la main-d'œuvre minière sud-africaine, voir Centro de Estudos dos Africanos, 1977, 24c.

3. C. Perrings, 1979, p. 56, 84, 176.

4. B. Jewsiewicki, dans : M. A. Klein (dir. publ.), 1980.

5. C. Bundy, 1979; G. Arrighi, 1970; I. R. Phimister et C. van Onselen, 1978.

employés dans les exploitations agricoles européennes, car les expropriations de terres firent croître rapidement l'effectif du prolétariat agricole. L'engagement des Africains dans la vie industrielle contribua à la naissance d'une conscience nationale.

L'intelligentsia, en voie de formation, fit beaucoup pour définir le sentiment d'une identité nationale et politique. Son développement fut déterminé par le caractère spécifique de la colonisation européenne et l'accès relatif qu'elle avait à l'éducation. Le «plafond social» que pouvait atteindre l'Africain au sud du continent était beaucoup plus bas qu'en Afrique occidentale où, en l'absence d'une population permanente de colons blancs, il était facile aux Africains d'obtenir un emploi de bureau ou un poste dans la fonction publique. En Afrique méridionale, les Blancs avaient monopolisés tous les emplois qui auraient pu être accessibles aux Africains instruits, que ce soit dans l'administration, le secteur économique, l'Église ou d'autres secteurs d'activité.

De ce fait même, l'intelligentsia d'Afrique méridionale se trouva, dès le début, plus proche du peuple. Cela s'explique par le fait que, dans ces régions, les intellectuels étaient issus de la population indigène, au lieu de se recruter, comme c'était le cas dans plusieurs pays d'Afrique occidentale, parmi les esclaves libérés et rapatriés ou parmi leurs descendants.

Le cruel régime de discrimination raciale, dont tous les Africains d'Afrique méridionale, sans exception, étaient les victimes, contribua inéluctablement à rapprocher l'intelligentsia du peuple. Dans ces régions, les intellectuels africains jouèrent plus difficilement le rôle d'intermédiaires.

La lutte anticolonialiste en Afrique méridionale présente une autre caractéristique essentielle, due au fait que les opposants se recrutaient non seulement chez les Africains, mais dans les rangs des minorités d'origine non africaine, dont l'effectif n'était pas négligeable — les «gens de couleur» (comme on appelle les Métis en Afrique méridionale), les Indiens et même certains Blancs. En conséquence, les Africains constituaient la principale force anticolonialiste, mais non la seule, et cette pluralité a marqué le caractère général de la lutte⁶.

Une autre circonstance a contribué à modeler les traits généraux des mouvements anticolonialistes en Afrique méridionale: leurs liens internationalistes. En Afrique du Sud, le mouvement syndical et les premiers groupes nationalistes reçurent une aide importante du dehors, tandis que les socialistes et les communistes belges critiquaient vigoureusement la politique coloniale répressive au Congo belge.

Enfin, parce que les pays de l'Afrique méridionale étaient plus étroitement liés à l'économie capitaliste mondiale, les contacts avec l'extérieur étaient plus fréquents et, par conséquent, les changements survenus dans le monde y furent plus vivement ressentis. De tels changements furent nombreux entre 1919 et 1935. On pourrait citer l'impact de la Révolution

6. Même dans ce milieu ouvertement raciste, le régime colonial devait s'appuyer sur des chefs loyalistes et sur la police africaine, qui devint une partie de l'appareil d'État. Cette alliance met en cause toute analyse n'envisageant les événements qu'à travers le prisme de la race, sans se référer aux facteurs ethniques et aux phénomènes de classe.

russe d'octobre 1917 et celui de l'agitation révolutionnaire qui fit suite à la première guerre mondiale et se prolongea jusqu'en 1923; le début de la crise du système colonialiste, la grande dépression économique de 1929-1933 et, enfin, vers la fin de la période étudiée dans ce volume, les échos de la guerre italo-éthiopienne, qui commença en 1935.

Opposition populaire, nationalisme et politique en Afrique du Sud et dans les territoires voisins

L'opposition à la domination coloniale et à l'exploitation capitaliste en Afrique du Sud revêtit quatre formes principales. La première fut la résistance paysanne. Souvent sporadiques, isolées et presque invisibles, les diverses expressions de la résistance paysanne furent néanmoins très répandues pendant cette période. En outre, de nombreux habitants des campagnes et des villes organisèrent leur opposition au système raciste et à son arrogance culturelle par l'intermédiaire des Églises indépendantes qui se multipliaient en Afrique du Sud. D'autres rejoignirent le Congrès national africain — la plus ancienne organisation nationaliste du continent. Vers les années 1920, le mouvement de la classe ouvrière africaine commençait à mener une existence embryonnaire — symbolisée par la croissance foudroyante de l'Union des travailleurs industriels et commerciaux, dirigée par Clements Kadalie.

Par réaction à la croissante paupérisation et à l'incertitude économique accompagnant la transformation de nombreuses zones rurales d'Afrique du Sud qui passaient d'une économie paysanne au statut d'une réserve de main-d'œuvre, les paysans s'engagèrent dans une série d'actions destinées à réduire ou à éliminer les croissantes pressions politiques et économiques. La plupart des formes de résistance étaient destinées à protéger les terres et le bétail et à protester contre l'augmentation des impôts et des demandes de main-d'œuvre. Il s'agissait souvent d'actions individuelles, comme la fuite, le non-paiement des impôts, la violation des lois sur l'enregistrement et des attaques contre les chefs loyalistes et la police⁷. Parfois, on avait affaire à des formes d'opposition plus cohérentes et organisées, comme la campagne antiparasites.

Les efforts de l'État pour imposer une réglementation plus stricte de la désinfection du bétail et des moutons et pour accroître les taxes sur la désinfection provoqua une vaste opposition paysanne dans le Transkei entre 1913 et 1917. Alors que beaucoup de paysans reconnaissaient la nécessité de protéger leurs troupeaux de la fièvre de la côte orientale, ils critiquaient l'excessive imposition qui les frappait, ainsi que les pressions rigoureuses exercées sur l'économie rurale. L'opposition à la désinfection revêtit plusieurs formes. En pays fingo, on organisa des boycotts et l'on empêcha la participation au programme de désinfection. En pays pondo,

7. W. Beinart et C. Bundy, dans: M. A. Klein (dir. publ.), 1980; A. T. Nzula, I. I. Potekhin et A. Z. Zusmanovich, 1979, p. 104-106; E. Roux, 1964, p. 88-120; A. B. Davidson, 1972. Ici comme ailleurs, les renseignements sont tirés de l'œuvre collective intitulée *L'histoire des mouvements de libération nationale africaine, période contemporaine*. (Isterya Natsiionalno-osvoboditelno borby navorod Afrika v novelsheche vremia), publié en russe dans l'édition moscovite de Nauka.

les paysans refusèrent au début de payer l'impôt. Les actions les plus militantes eurent lieu dans la Griqua orientale, où des camions-citernes furent dynamités et détruits et où des opposants attaquèrent la police qui tentait de réprimer leur campagne. Du point de vue de l'organisation politique paysanne, ce qui est le plus significatif, c'est l'ampleur de l'opposition manifestée et l'incapacité des chefs loyalistes de contrôler les activités des paysans qui militaient⁸.

Quatre ans plus tard, les paysans du Transkei organisèrent une série de boycotts des marchands européens pour protester contre la manipulation des prix et le refus de fournir des facilités de crédit. En 1922, leur mouvement avait atteint la province nord-est et le Griqualand oriental, où les fonctionnaires et les marchands se plaignaient des « agitatrices féministes ». Les protestatrices établirent des piquets devant les boutiques dans les campagnes et, malgré les menaces des autorités, empêchèrent de force les éventuels clients d'y entrer. L'intervention de l'État et les menaces des chefs loyalistes eurent finalement raison du boycott⁹.

Des soulèvements paysans se produisaient périodiquement dans le sud-ouest de l'Afrique, où le gouvernement sud-africain commençait seulement à consolider son pouvoir après la première guerre mondiale. Ainsi le gouvernement de Jan Smuts réprima-t-il cruellement le Bondelswart, l'un des groupes d'éleveurs nama qui vivaient dans le Sud. Le soulèvement des Bondelswart avait été provoqué par une augmentation des impôts. En mai 1922, une expédition punitive fut lancée contre les rebelles. Quatre cents hommes de troupe, armés de mitrailleuses et appuyés par l'aviation, y participèrent. Pour la première fois peut-être dans l'histoire, des villages africains servirent de cible à des raids aériens. Environ une centaine d'Africains furent tués, tandis que plus de 150 rebelles furent emprisonnés¹⁰.

Trois ans plus tard, une répression aussi cruelle fut infligée à la communauté de gens de couleur vivant sur la rivière Rehoboth, au centre du territoire. Protestant contre la violation d'un accord conclu avec l'administration coloniale allemande, cette communauté refusa de céder aux nouvelles exigences des autorités. Le conseil de la communauté déposa devant la Société des Nations une plainte pour « traitement illégal » de la part de l'administration. En avril 1925, le village fut encerclé par l'armée tandis que des avions le survolaient. Les villageois furent invités à « se rendre » et environ 640 d'entre eux furent faits prisonniers¹¹.

L'affaire des Bondelswart et des Rehobothers fut discutée à la Société des Nations parce que le Sud-Ouest africain était un territoire sous mandat. Cependant, aucune mesure ne fut adoptée pour prévenir la répétition de telles brutalités. Au contraire, en 1932, lorsque les Ukuabi de l'Ovamboland (dans le nord du territoire) se révoltèrent, on employa contre eux des avions et des véhicules blindés.

8. W. Beinart et C. Bundy, dans M. A. Klein (dir. publ.), 1980, p. 280-284.

9. Cité dans *ibid.*, p. 286-287.

10. E. Roux, 1964, p. 143-144.

11. R. First, 1963, p. 101-105.

La plupart des révoltes paysannes étaient spontanées et sans envergure. En revanche, parmi les premiers mouvements de masse organisés, certains devaient beaucoup aux Églises et aux sectes afro-chrétiennes. Les paysans constituaient l'assise sociale de ces mouvements, bien que des citoyens y aient souvent pris une part active.

Les Églises afro-chrétiennes ou « Églises indigènes indépendantes », comme on les appelait, représentaient un curieux phénomène. Il peut sembler étrange à première vue que des peuples aient pu, pour lutter contre les conquérants européens, puiser leur inspiration idéologique dans la religion même que ces conquérants leur avaient imposée : pourtant, tel fut précisément le cas ; ce processus est dû à diverses raisons, tout d'abord au caractère des anciennes religions africaines. En Afrique tropicale et méridionale, « les religions traditionnelles locales — c'est-à-dire les cultes des anciens États — avaient un caractère local et constituaient un facteur de division plutôt que d'unité », écrivait le D^r B. I. Sharevskaya, spécialiste moscovite des religions africaines¹². Le christianisme, en répandant l'idée que tous les hommes sont les enfants de Dieu, a permis aux nouveaux convertis de s'identifier à une communauté plus large qu'un groupe ethnique. L'unité sur une nouvelle base ne pouvait se réaliser que dans un milieu qui s'écartait des anciennes formes d'unité, où ne s'offrait aucun moyen d'y revenir. Les nouveaux convertis constituaient précisément un tel milieu. C'était en général des gens qui avaient rompu totalement avec la tradition et la coutume prédominante. Il n'est donc pas surprenant que leur opposition au colonialisme se soit accompagnée d'un sentiment de désillusion à l'égard de ceux qui leur avaient apporté la nouvelle religion ; ils étaient déçus de voir que les Blancs n'agissaient pas en authentiques chrétiens. Ils désiraient aussi s'affirmer et affirmer leurs valeurs dans cette foi et rejeter tout ce qui était associé à l'homme blanc qui, à leurs yeux, apparaissait comme un oppresseur, un trompeur et l'incarnation du mal sous toutes ses formes.

L'idéologie de ces Églises offrait de nombreux points communs. En premier lieu, l'idée que, selon le véritable enseignement du Christ, les Noirs sont égaux à tous égards et que les missionnaires européens déformaient la Bible. Le messianisme constituait un autre trait des Églises afro-chrétiennes avec la croyance dans une seconde venue du Sauveur (qui serait cette fois un Noir). Les fidèles de ces Églises et de ces sectes croyaient que cette nouvelle rédemption devait marquer l'avènement d'un millénaire durant lequel régneraient le Bien et la Justice, tandis que les colonialistes seraient chassés d'Afrique¹³.

Les Églises indépendantes, du type « sioniste » et du type éthiopien, étaient particulièrement répandues en Afrique du Sud (voir fig. 27.1) et représentaient une forme importante d'opposition. Leur nombre s'accrut rapidement. En 1918, il y en avait 76 ; en 1932, 320. Dix ans plus tard, on en comptait plus de 800¹⁴. Du point de vue des mouvements sociaux, les Églises séparatistes éthiopiennes, avec leurs fonctionnaires élus, leurs drapeaux, leurs chartes et leurs organisations militaires, représentaient dans le cadre

12. B. I. Sharevskaya, 1968, p. 215-216.

13. T. Hodgkin, 1956, p. 93-112.

14. G. M. Sundkler, 1961, p. 76.

ecclésiastique l'expression de la volonté d'un autogouvernement africain. De même, les Églises « sionistes » étaient souvent dirigées par des prophètes charismatiques anti-Européens qui développaient des visions apocalyptiques et alimentaient l'espoir d'une nouvelle société, libre de l'oppression et de la domination blanche¹⁵.

Malgré une étroite surveillance de l'État, les Églises indépendantes se lançaient périodiquement dans des activités ouvertement insurrectionnelles. Dès 1884, Nehemiah Tile, un prêcheur méthodiste, poussa ses adhérents, en pays thembu, à désobéir aux fonctionnaires de l'État¹⁶. En 1921, une secte éthiopienne connue sous le nom d'« israélite », et dirigée par Enoch Mgijima, occupa des terres vacantes près de Queenstown et refusa d'en être expulsée. Les « israélites » affirmaient que le Nouveau Testament, création de l'homme blanc, devait être rejeté et que, si l'on revenait aux anciennes formes hébraïques, Jéhovah finirait par les libérer du joug de l'oppression. Même lorsque de puissantes forces militaires et policières arrivèrent, les « israélites », armés seulement d'épées et de lances, continuèrent à résister. « Jéhovah nous enseigne que nous ne devons pas permettre que vous brûliez nos huttes ou que vous chassiez notre peuple de Ntabelanga, ou que vous arrêtiez les hommes que vous voulez arrêter¹⁷. » Les soldats, armés de mitrailleuses, tuèrent 163 Africains et en blessèrent 129.

D'autres Églises indépendantes et militantes combinaient une vision apocalyptique avec une forme abrégée de Garveyisme. La plus importante fut le mouvement Wellington, ainsi appelé d'après le nom de son fondateur, Wellington Butelezi, mouvement qui se développa du début des années 1920 jusqu'à la moitié de la décennie suivante. Butelezi assurait à ses partisans, dans le Transkei, que les Noirs nord-américains viendraient en avion les aider et contribuer à leur libération. Après quoi, proclamait-il, impôts et taxes sur la désinfection seraient abolis; on distribuerait des vêtements à tout le monde. Quand les autorités prirent conscience du caractère extrémiste de sa vision et de sa rhétorique militante, ils le déportèrent et arrêtaient plusieurs de ses lieutenants. Néanmoins, il conserva son influence et toute une série d'écoles et d'Églises séparatistes furent créées pour répandre sa parole. Au début des années 1930, un certain nombre d'adhérents à son mouvement refusèrent de payer les taxes sur la désinfection et, parfois, attaquèrent des fonctionnaires¹⁸.

Au cours de la seconde moitié de la décennie 1930-1940, les mouvements afro-chrétiens avaient perdu de leur vigueur en tant qu'instruments de la lutte anticolonialiste. Dans la plupart des pays d'Afrique méridionale, ce rôle passa progressivement aux mains d'autres organisations et mouvements mieux structurés.

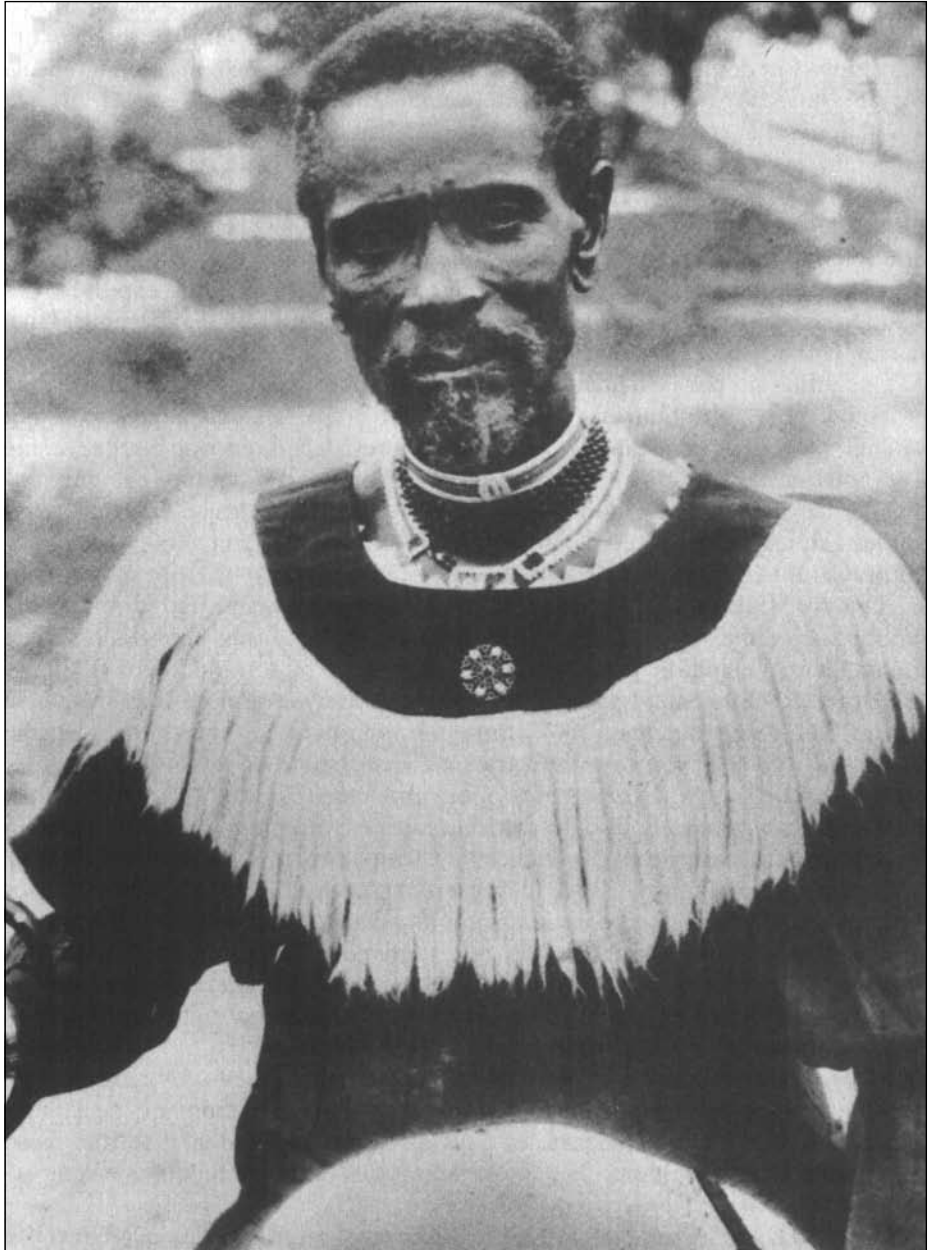
De 1919 à 1935, outre les vieilles révoltes paysannes et les mouvements des Églises afro-chrétiennes, on vit apparaître, aussi en Afrique méridionale

15. *Ibid.*; T. Hodgkin, 1956, p. 99-100.

16. E. Roux, 1964, p. 78.

17. Cité dans *ibid.*, p. 136-137. Pour une étude détaillée sur les « israélites », voir R. Edgar (à paraître).

18. W. Beinart et C. Bundy, dans: M. A. Klein (dir. publ.), 1980, p. 280-284.



27.1. *Isaiah Shembe (1870-1931), fondateur des Nazarites d'Afrique du Sud (Église sioniste africaine).*

[Photo: © International African Institute.]

et partout ailleurs sur le continent, de nouvelles formes d'organisations politiques africaines qui n'étaient plus fondées sur la communauté ethnique. Il s'agissait d'organisations élitistes et prolétariennes.

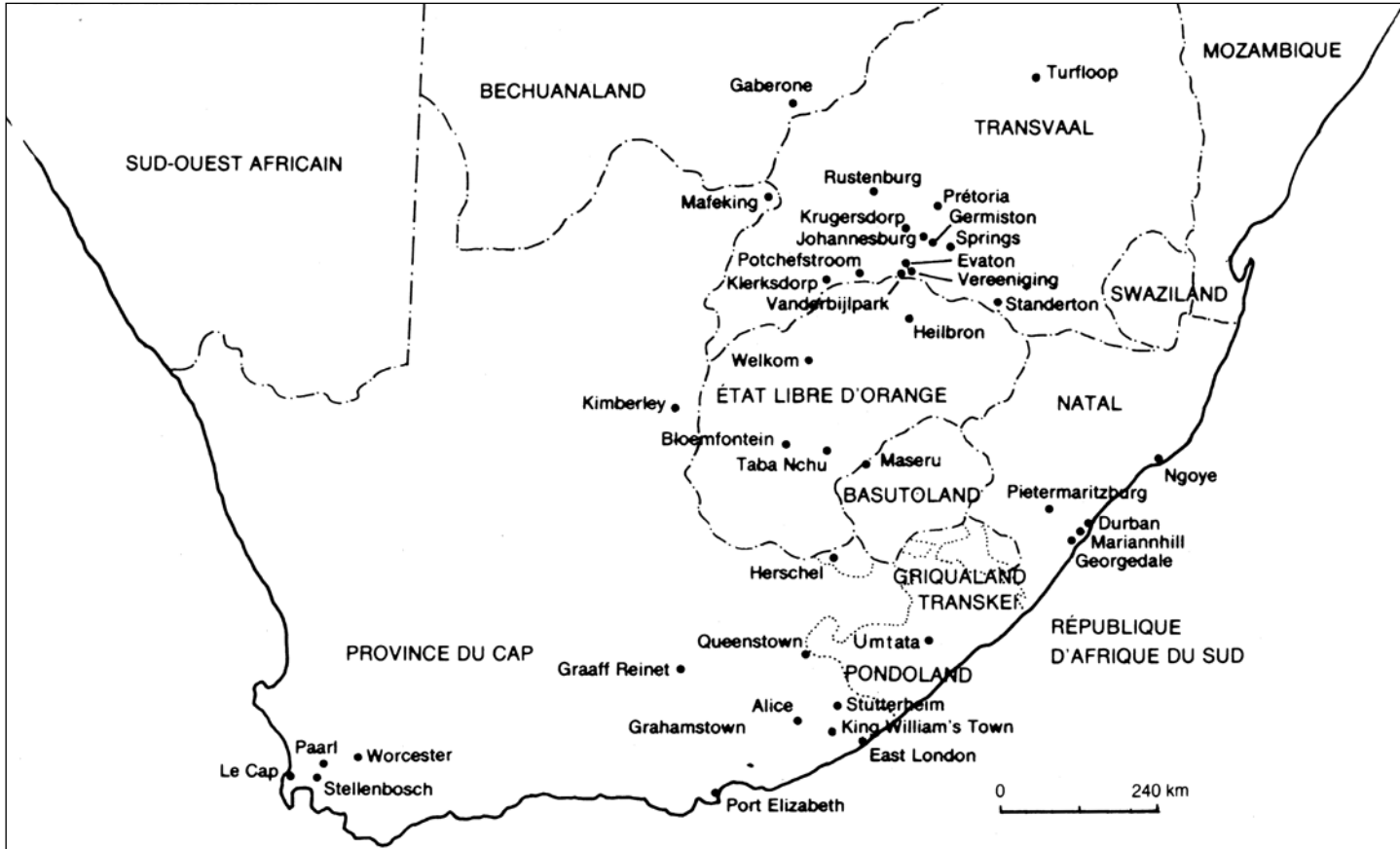
La première, et de loin la plus importante, de ces nouvelles organisations fut l'African National Congress (ANC) en Afrique méridionale, fondé en 1912¹⁹. Il s'agissait d'une vaste organisation destinée à unir tous les Africains politiquement actifs. À l'origine, l'ANC visait à constituer une organisation africaine qui regroupe tous les pays d'Afrique méridionale qui formaient partie de l'Empire britannique. Son assemblée constituante réunit des représentants de la Rhodésie, du Basutoland, du Bechuanaland et du Swaziland (voir fig. 27.2). Plus tard, des organisations nationales surgirent dans chacun de ces pays. Elles subissaient généralement l'influence de l'ANC. De nombreuses organisations créées en Afrique australe, centrale et même orientale empruntèrent à l'ANC non seulement son nom, mais, à des degrés et des moments divers, sa structure, son programme, ses règlements et ses méthodes — ainsi que sa force et ses faiblesses. La fondation de l'ANC fut suivie, vingt, trente ou quarante ans plus tard, de celle du Congrès national africain de Rhodésie du Sud, puis d'autres organisations semblables au Nyasaland, au Tanganyika, au Kenya, en Ouganda et au Basutoland.

Si les principes et l'exemple de l'ANC furent aussi fidèlement suivis, c'est parce que le Congrès s'était formé à une époque où, dans la plupart des pays d'Afrique, il n'existait pour ainsi dire pas d'intelligentsia, ni de classe ouvrière, et encore moins d'organisations politiques africaines. Tandis qu'une intelligentsia et une classe ouvrière commençaient à se développer, ceux qui cherchaient à regrouper les Africains dans leur pays se tournèrent fatalement vers les organisations qui existaient déjà en Union sud-africaine.

Un facteur qui contribua à étendre cette influence fut la migration des travailleurs vers l'Union sud-africaine, phénomène qui gagna progressivement les pays d'Afrique australe et centrale tels le Mozambique, le Nyasaland, la Rhodésie du Sud, le Basutoland, le Bechuanaland et le Swaziland. Lorsqu'ils regagnaient leur village, ces travailleurs ramenaient non seulement la maladie professionnelle des mineurs, mais aussi la connaissance du monde extérieur, d'autres lieux, d'autres gens; enfin, ils répandaient de nouvelles formes d'unité dans la lutte qu'ils menaient pour le respect de leurs droits.

Au début de l'entre-deux-guerres, l'ANC possédait déjà l'expérience de sept années d'activité orageuse. Sa maturation ne s'en poursuivit pas moins jusqu'en 1952, date à laquelle il prit, lors de sa conférence annuelle, le nom d'African National Congress (Congrès national africain). Jusque-là, il portait le titre de South African Native National Congress (Congrès national indigène d'Afrique du Sud). La même année, le Congrès adopta un hymne et un drapeau. L'hymne s'appelait *Nkozi Sikelel' Afrika* (Que Dieu bénisse l'Afrique!). Quant au drapeau tricolore — noir, vert et or — il symbolisait le peuple (noir),

19. Pour les origines du Congrès national africain et ses débuts, voir E. Roux, 1964, p. 74-76; H. J. Simons et R. E. Simons, 1969, p. 132-136; G. M. Gerhart, 1978, p. 21-39.



27.2. Politique et nationalisme en Afrique du Sud, 1919-1935. [Source: Gail M. Gerhart, *Black power in South Africa*, Berkeley, 1978.]

le vert des champs (le « veld ») et la grande richesse du pays : l'or²⁰. Entre 1919 et 1935, l'ANC avait connu nécessairement des périodes d'activité intense et des moments de relative inaction. En 1926, il lança une campagne de masse contre une nouvelle série de lois racistes que le premier ministre de l'Union sud-africaine, J. Hertzog, cherchait à faire adopter. En février 1926, l'ANC convoqua à Bloemfontein une assemblée nationale au cours de laquelle les participants condamnèrent radicalement toute discrimination raciale, exigèrent l'égalité, garantie par la Constitution, de tous les citoyens, quelle que fût leur couleur et décidèrent de boycotter les « conférences indigènes » fantoches organisées par le gouvernement.

À la fin de la même année, s'assurant la collaboration de plusieurs autres organisations africaines ainsi que celle de l'African Political Organization (APO), principal mouvement politique des Métis, et du South African Indian Congress, créé au lendemain de la première guerre mondiale, comme amalgame des organisations préexistantes du Natal et du Transvaal, l'ANC convoqua le premier congrès non européen à Kimberley. Les participants à cette rencontre rejetèrent « toute politique de différenciation fondée sur la couleur ou sur la race ». Ils condamnèrent les pratiques racistes en usage dans le pays et s'opposèrent vigoureusement à la nouvelle législation Hertzog, en préconisant « une coopération plus étroite entre les éléments non européens d'Afrique du Sud ». Ce fut là une percée, un premier pas vers la formation d'un front antiraciste unifié en Afrique méridionale²¹.

L'ANC déploya aussi ses activités à l'étranger. Il contribua à la participation durable des Sud-Africains au mouvement panafricaniste. S. T. Plaatje, l'un des fondateurs et dirigeants de l'ANC, assista au Congrès panafricain de 1919 à Paris et, en février 1927, le président de l'ANC, J. J. Gamede, se rendit en Union soviétique.

La fin des années 1920 et le début des années 1930 furent cependant marqués par le déclin des activités de l'ANC. La direction du mouvement était passée aux mains des modérés qui redoutaient l'influence des communistes. Il fallut attendre le milieu des années 1930 pour que l'ANC connût un regain d'activité, à l'occasion de la préparation de la Conférence générale des Africains (All African Convention), en signe de protestation contre la législation Hertzog. Cette conférence, tenue à Bloemfontein en décembre 1935, lança une campagne massive d'opposition à la législation foncière et électorale. Une délégation présenta à Hertzog les doléances des Africains²². Cependant, la conférence ne parvint pas à se mettre d'accord sur un programme et un plan d'action uniques.

Dans les autres pays d'Afrique méridionale, les organisations politiques africaines suivaient à peu près le même processus, sans toutefois s'engager aussi loin qu'en Afrique du Sud. En règle générale, ce furent, à l'origine, des « associations indigènes », des « congrès indigènes » et des « sociétés d'entraide ». Ces groupements, s'occupant au début de problè-

20. M. Benson, 1966, p. 46.

21. A. Lemumo (pseudonyme de Michaël Marmel), 1971, p. 60-61.

22. *Ibid.*, p. 74-75.

mes locaux, étendirent progressivement leurs domaines d'activité jusqu'à devenir les porte-parole de leurs communautés, dont ils défendaient les besoins quotidiens. Ils recueillaient les doléances et présentaient plaintes et demandes aux autorités coloniales. Peu à peu, ces mouvements réussirent à mobiliser la participation de la population à l'action politique et se transformèrent en organisations politiques ou contribuèrent à la création de telles organisations.

Au Nyasaland, les premières « associations indigènes » virent le jour à la veille de la première guerre mondiale et, à la fin des années 1920, elles avaient proliféré dans tout le pays. Durant la seule année 1933, quinze d'entre elles furent fondées dans les principales villes : Zomba, Blantyre, Limo, Lilongwe, Fort Johnston, Karonga et Chiradzulu. En Rhodésie du Nord, la première « société d'entraide » date de 1923, et elle fut directement modelée sur les organisations similaires existant au Nyasaland. Parmi ses fondateurs, on relève le nom de David Kaunda, père de Kenneth Kaunda²³. En 1930, une association du même type se forma à Livingstone, capitale administrative du protectorat. Ses fondateurs étaient des fonctionnaires de l'administration : Isaac Nyirenda et Edward Tembo (tous deux originaires du Nyasaland). Elle comptait 350 adhérents et jouissait de l'appui des chefs tonga. Puis des associations furent créées un peu partout, en particulier dans les villes de la « Copper Belt » (Ceinture du cuivre) et le long de la ligne de chemin de fer : à Lusaka, Broken Hill, Ndola, Choma, Luanshya, Chinsali, Abercorn, Kasama, Fort Jameson, ainsi que dans d'autres villes et villages (voir fig. 27.3)²⁴.

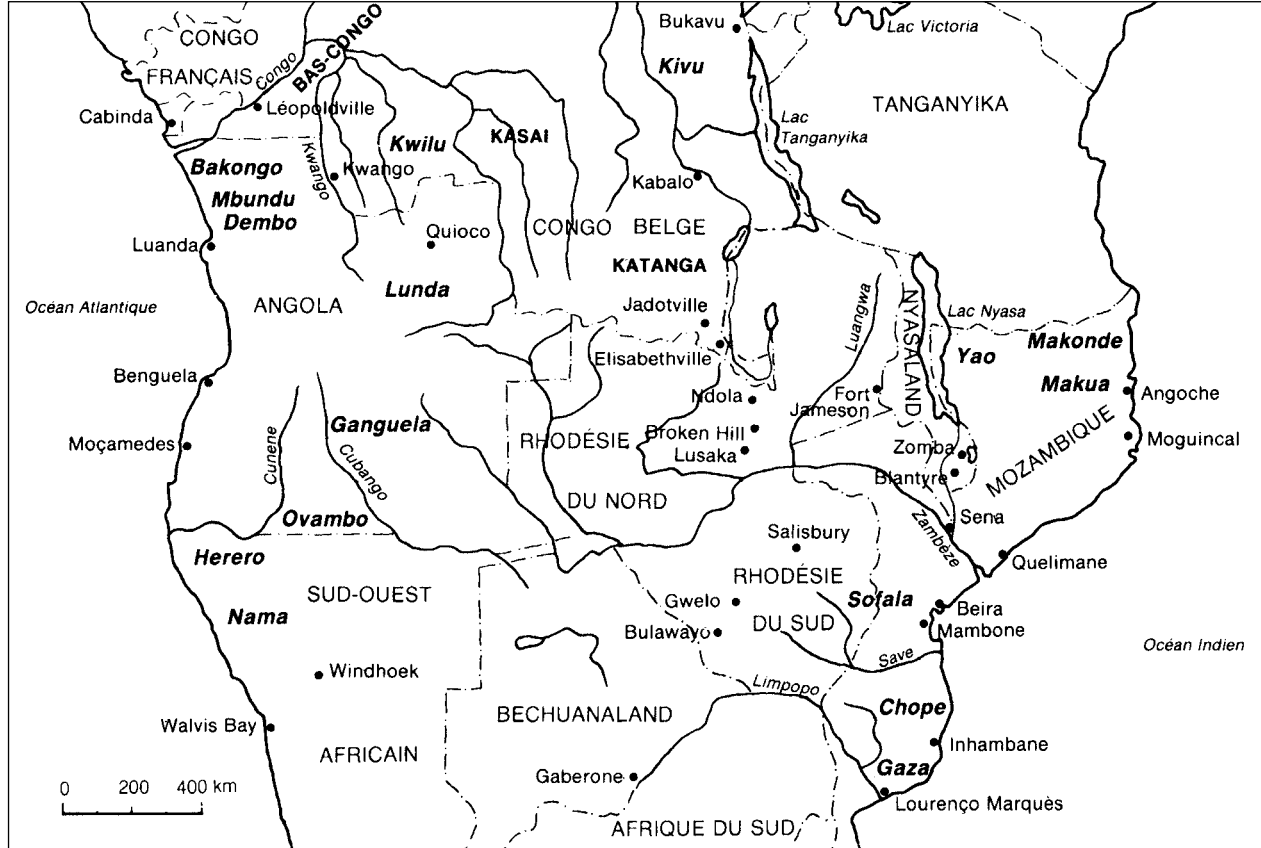
En Rhodésie du Sud également, des organisations politiques d'un type nouveau apparurent au cours des années qui suivirent la première guerre mondiale. Créée en janvier 1923, la Rhodesian Bantu Voters Association (Association rhodésienne des électeurs bantou) s'employa à obtenir une amélioration du droit de vote pour les Africains, ainsi que la restitution des terres spoliées. Son champ d'activités se limitait à la région de Bulawayo et à plusieurs districts du Matabeleland. À Gwelo opérait une société d'entraide et au Mashonaland, une organisation des indigènes rhodésiens²⁵.

Dans les protectorats britanniques du Basutoland, du Bechuanaland et du Swaziland, qui étaient étroitement liés à l'Union sud-africaine, les mouvements anticolonialistes avaient de solides attaches avec l'ANC. Parmi les fondateurs de l'ANC figurait un Sotho, Maama Seiso, et un Tswana, Joshua Molema. Quant aux présidents d'honneur de l'ANC élus à l'assemblée constituante, ils comprenaient le chef suprême du Basutoland, Letsie II, ainsi que les chefs des principaux groupes tswana. En outre, le journal de l'ANC, *Abantu Batho*, était en grande partie financé par des fonds alloués par le chef suprême du Swaziland. La plus active des organisations du Basutoland était la Lekhotla la Bafo (Ligue des pauvres) qui joua un rôle important dans cette région pendant l'entre-deux-guerres. La base sociale de la Lekhotla la Bafo

23. H. S. Meebelo, 1971, p. 235-243.

24. R. I. Rotberg, 1966, p. 115-134.

25. T. O. Ranger, 1970, p. 95-109.



27.3. *Politique et nationalisme en Afrique centrale, 1919-1935.*
 [Source: Cartographic Laboratory, Department of Geography, University of Minnesota.]

était composée de paysans, dont beaucoup travaillaient comme mineurs saisonniers au Transvaal. L'organisation était dirigée par deux frères, Maphutseng et Josiel Lefela, qui avaient noué des liens avec l'ANC²⁶.

Les adhérents à la ligue estimaient que les Britanniques avaient violé l'accord de protectorat avec Moshoeshe et que l'Angleterre ne détenait donc plus aucun droit sur le Basutoland. La ligue effrayait les dirigeants de l'ANC parce qu'elle affichait une position radicale et qu'en plus, à partir de 1928, elle commença à se rapprocher du parti communiste sud-africain. Les autorités britanniques ordonnèrent donc aux chefs locaux d'interdire toute réunion de la ligue. Or, en août 1928, celle-ci organisa à Maseru une manifestation pour protester contre cette interdiction. Ce fut la première manifestation de masse de l'histoire du Basutoland et plusieurs milliers d'Africains y participèrent. Lorsque le président de l'ANC, Gumede, revint de son voyage en Union soviétique, la ligue l'invita à prononcer un discours lors d'un rassemblement organisé au Basutoland. C'est ainsi que la ligue fut accusée, pendant de nombreuses années, d'être un « instrument de Moscou » et fut en butte aux persécutions, mais elle n'en poursuivit pas moins son action²⁷.

Ces premières organisations politiques en Afrique méridionale ne reposaient pas sur une base sociale très large. Leurs adhérents se recrutaient souvent parmi l'élite instruite qui avait accédé aux professions libérales. Ces groupements et associations n'avaient pas de programme d'action très précis; ils comptaient peu d'adhérents et étaient éphémères. Ce furent pourtant eux qui ouvrirent la voie à d'autres organisations qui allaient être plus nombreuses, plus solides et plus efficaces.

Les mouvements ouvriers qui se formèrent dans les régions industrielles constituèrent une nouvelle forme de lutte anticoloniale. Les gens qui participèrent aux premières grèves et militèrent dans les syndicats ouvriers qui firent leur apparition à peu près à la même époque ne peuvent être qualifiés du titre d'« ouvriers » qu'avec certaines réserves. La plupart de ces travailleurs demeuraient fortement attachés à leurs origines rurales, du moins par la mentalité, et souvent par les conditions économiques. Ils n'avaient aucun sentiment d'appartenir au prolétariat. Le mouvement prolétaire africain n'en trouva pas moins son origine dans ces premières actions. Les premières manifestations de masse se produisirent en 1918-1920 en Union sud-africaine. Des grèves se déclenchèrent dans les mines du Transvaal, mais les grévistes étaient des ouvriers saisonniers, venus de plusieurs pays d'Afrique centrale et méridionale²⁸. C'est au début de 1918 que commencèrent les mouvements de masse avec le boycottage des magasins d'entreprise dans lesquels la direction des mines vendait aux ouvriers des produits alimentaires et des produits manufacturés. Le boycottage fut organisé par les mineurs qui travaillaient

26. E. Roux. 1964, p. 212.

27. *Ibid.*, p. 212-213.

28. Il y eut de plus petites manifestations d'opposition des mineurs datant du début du XX^e siècle. Voir P. Warwick, dans: E. Webster (dir. publ.), 1978; S. Moroney, dans: E. Webster (dir. publ.), 1978.

dans la partie orientale du Witwatersrand, zone minière du Transvaal (voir fig. 27.2).

La grève suivante, qui éclata à Johannesburg, fut déclenchée par les Africains employés au Service des égouts et par les éboueurs. Les grévistes étaient moins nombreux, mais mieux organisés. Des membres de l'organisation des Industrial Workers of Africa (Travailleurs de l'industrie d'Afrique), créée en 1917 parmi les employés des services municipaux de Johannesburg, prirent vraisemblablement part à la grève. La grève fut brisée et les grévistes traduits en justice: 152 Africains furent condamnés à deux mois de travaux forcés. Cependant, la «grève des poubelles» avait montré que le travail de n'importe quelle catégorie de travailleurs africains était indispensable au bon fonctionnement du plus grand centre industriel du continent. Les rues de la ville étaient jonchées d'ordures et de déchets et l'on craignit même des épidémies.

La grève déclencha un large mouvement. Au cours des réunions de protestation contre les arrestations et les sentences injustes, l'idée germa de lancer auprès des travailleurs africains un ordre de grève générale pour le 1^{er} juillet 1918. Cette grève avait également pour but d'appuyer une revendication visant à augmenter de 1 shilling le salaire journalier de l'ouvrier africain. L'ANC accepta l'idée, bien qu'avec certaines réticences; devant cette pression, les autorités durent annuler les sentences condamnant les ouvriers et le premier ministre, Louis Botha, reçut une délégation d'Africains, conduite par le Zulu Saul Msane, dirigeant de la section ANC du Transvaal, dont il écouta les doléances. La grève fut annulée. Cependant, le 1^{er} juillet, 15 000 mineurs employés dans trois mines différentes cessèrent le travail. La police ramena de force les grévistes à la mine, à l'issue de violents affrontements au cours desquels les mineurs se battirent à coups de hache, de pic et de tuyaux métalliques. Dans la répression qui suivit, des Africains et des Européens se retrouvèrent côte à côte dans le box des accusés, sous l'inculpation d'incitation à la grève. C'étaient D. S. Letanka, vice-président de l'ANC au Transvaal, L. T. Mwabaza, directeur du journal *Abantu Batho*, N. D. Ngojo, H. Kraai et A. Cetyiwe, et trois membres des Industrial Workers of International Socialist League (Ligue internationale socialiste d'Afrique du Sud) créée en 1915: S. P. Bunting, H. C. Hanscombe et T. P. Tinker. Au procès, le ministère public, se fondant sur les rapports de plusieurs agents de la police qui s'étaient infiltrés dans les rangs des Industrial Workers of Africa, accusa Bunting, Hanscombe et Tinker d'avoir été les instigateurs des grèves de Johannesburg et des mines.

En février 1920, une nouvelle grève éclata dans 22 mines du Transvaal; elle fut suivie par 71 000 Africains. Les grévistes posaient un certain nombre de revendications: une importante augmentation de salaire (au lieu de 2 shillings par jour, ils réclamaient 5 à 10 shillings), la possibilité d'accéder à des postes de responsabilité et à des emplois mieux rémunérés, une réforme radicale de la gestion des magasins d'entreprise et, enfin, l'atténuation de la discrimination raciale. Les grévistes firent preuve d'une remarquable cohésion. On ne peut qu'admirer la façon dont ces gens, de nationalités différen-

tes et séparés par la barrière de multiples langues, surent réaliser une telle unanimité de vues. L'armée et la police employèrent la force pour briser la grève²⁹. Cette grève demeure la plus importante de l'histoire de l'Afrique jusqu'en 1946, date à laquelle se déclencha un mouvement encore plus massif, toujours au Transvaal.

En Rhodésie, le premier mouvement ouvrier de masse, qui remonte à mai 1935, se produisit dans les mines de la « Copper Belt », en Rhodésie du Nord. Les mineurs exigeaient un relèvement des salaires et une réduction des impôts; ils s'élevaient contre les mauvaises conditions de travail et les diverses formes de discrimination raciale. L'action ne fut pas entièrement spontanée et la manière dont les grévistes se comportèrent révéla la présence, dans leurs rangs, d'un groupe de meneurs qui s'efforçaient de prendre la direction du mouvement. Des tracts incitant à la grève furent distribués. Ils étaient rédigés en chibemba, langue maternelle de la plupart des mineurs. La grève éclata à la mine de Mufira le 22 mai, mais elle fut brisée dès le lendemain par l'armée. Cependant, le 26 mai, la grève s'étendit à la mine de Nkana et, le 28, à celle de Luanshya. Vingt-huit grévistes furent tués ou blessés au cours des affrontements avec les troupes, qui procédèrent à des arrestations de mineurs. La grève eut des répercussions qui débordèrent largement la région de la « Copper Belt », puisque celle-ci attirait, outre les mineurs du Katanga voisin, de nombreux travailleurs saisonniers d'autres régions d'Afrique³⁰.

À mesure que le mouvement ouvrier africain s'amplifiait, le prolétariat industriel blanc perdait de son ardeur militante. La révolte armée des mineurs blancs du Transvaal au début de 1922 fut la dernière grande manifestation des travailleurs blancs en Afrique du Sud. À mesure que le prolétariat africain augmentait, un nombre croissant de Blancs accédaient à des postes de maîtrise, constituant en fin de compte une aristocratie du travail. Portée par la vague de revendications dans l'industrie qui balaya l'Afrique méridionale au lendemain de la première guerre mondiale, la plus grande organisation prolétaire africaine se constitua. Les années 1920 virent son apogée, puis son déclin. L'Industrial and Commercial Workers' Union of Africa — ICU (Syndicat des travailleurs africains de l'industrie et du commerce), se créa en janvier 1919 au Cap, à l'occasion d'une grève des dockers africains et métis. La première assemblée constituante réunit moins de 30 participants. Mais, cinq ans plus tard, en 1924, l'ICU comptait 30 000 membres. En 1927, le nombre des adhérents atteignait 100 000 (son dirigeant avança même le chiffre de 250 000). Ses ramifications débordaient largement les frontières de l'Union sud-africaine, s'étendant à la Rhodésie du Sud et à d'autres pays. L'ICU cherchait à unir les travailleurs des secteurs d'activité les plus divers: employés des services municipaux, ouvriers du bâtiment, cheminots, mineurs, marins, ouvriers agricoles, ouvriers d'usine, dockers, agents des transports, ainsi qu'employés du commerce et des ser-

29. Pour un examen de ces grèves, voir P. L. Bonner, dans: B. Bozzoli (dir. publ.), 1979; E. Roux, 1964, p. 132-134; H. J. Simons et R. E. Simons, 1969, p. 220-243.

30. R. I. Rotberg, 1966, p. 161-168. Les plus petites grèves remontent au début du XX^e siècle.

vices. L'ICU comptait parmi ses adhérents aussi bien des Métis que des Africains³¹.

Le préambule de l'Acte constitutif de l'ICU s'inspirait de l'idéologie socialiste: «Considérant que les intérêts des travailleurs et ceux de leurs employeurs sont contradictoires — les premiers vivant de la vente de leur travail et ne recevant qu'une partie de la richesse qu'ils produisent, les seconds vivant de l'exploitation du travail des salariés, et privant les travailleurs d'une partie du produit de leur travail dont ils tirent profit —, la paix ne saurait régner entre ces deux classes et une lutte doit être constamment menée en vue d'assurer le partage du produit du travail humain, jusqu'au jour où les travailleurs, par le truchement de leurs organisations syndicales, retireront à la classe capitaliste les moyens de production, afin de les détenir et les gérer eux-mêmes pour le bien de tous, et non plus au profit d'une minorité. Dans un tel système, qui ne travaillera pas ne mangera pas. La rémunération reposera sur le principe "à chacun selon ses besoins" et non plus "à chacun selon ses capacités".»

L'ICU se fixa des tâches nombreuses et diverses. Il promit à ses adhérents de lutter pour obtenir des salaires plus élevés, de meilleures conditions de travail, des prestations de retraite, d'assurance-maladie, d'allocation-chômage et la protection des droits du travailleur. L'ICU proclama que sa compétence s'étendait à l'ensemble du continent africain.

Le fondateur et dirigeant de l'ICU, Clements Kadalie (c. 1896-1951), était un travailleur saisonnier qui avait émigré du Nyasaland en Union sud-africaine où, après avoir suivi les cours d'une école missionnaire, il était devenu instituteur. L'ICU vit son influence culminer vers le milieu des années 1920, mais connu à la charnière des années 1920 et 1930 un brusque déclin, dû à son éclatement en trois fractions³².

L'influence socialiste se fit également sentir dans une organisation ouvrière africaine plus ancienne, celle des Industrial Workers of Africa, dont nous avons déjà parlé; en effet, l'International Socialist League (Ligue internationale socialiste) avait joué un rôle non négligeable dans la formation et les activités de ce mouvement. La ligue, constituée par des socialistes et des militants ouvriers blancs d'Union sud-africaine, comprit peu à peu la nécessité d'une solidarité prolétarienne, sans considération de la couleur. La reconnaissance de cette nécessité s'imposa tout particulièrement dans l'appel qu'elle lança en 1918-1920 aux ouvriers, tant noirs que blancs. Au cours de la grève des mineurs africains du Transvaal de février 1920, les socialistes distribuèrent aux mineurs blancs des tracts rédigés par l'un des responsables de la ligue, S. P. Bunting (1873-1936) et intitulés: «Ne nous trahissez pas!» En voici un extrait: «Travailleurs blancs! Entendez-vous la nouvelle armée du travail en marche? Les ouvriers indigènes commencent à s'éveiller [...] Travailleurs blancs, ne les repoussez pas! [...] Rangez-vous du

31. Pour une analyse de l'ICU, voir P. Bonner dans: E. Webster (dir. publ.), 1978; C. Kadalie, 1970; S. W. Johns, dans: R. I. Rotberg et A. Mazrui (dir. publ.), 1970; K. Luckhardt et B. Wall, 1980, p. 39-46.

32. C. Kadalie, 1970, p. 52-53, 61-62.

côté des travailleurs, même indigènes, contre les capitalistes, nos maîtres communs³³. »

Dans un tract antérieur, destiné aux ouvriers africains et intitulé *Appel aux travailleurs bantu*, les socialistes déclaraient : « Qu'importe la couleur de votre peau ! Vous appartenez aux masses laborieuses du monde entier. Tous les salariés font désormais partie de la grande fraternité des travailleurs³⁴. »

Un autre tract, publié en 1918-1919 en plusieurs langues, notamment en anglais, zulu et sotho, et adressé aux « travailleurs d'Afrique du Sud, Noirs et Blancs ! », lançait l'appel suivant : « Pour se préparer, il faut s'unir dans les ateliers. Unissez-vous entre travailleurs, sans distinction de couleur. Souvenez-vous que porter préjudice à l'un d'entre nous, qu'il soit Noir ou Blanc, c'est porter préjudice à l'ensemble des travailleurs³⁵. »

À l'époque, ces appels ne pouvaient guère espérer soulever un large écho. Noirs ou Blancs, les ouvriers étaient encore trop peu nombreux et trop peu mûrs. Cependant, il est important de savoir que, dès cette époque, ces idées étaient affirmées sur le sol africain. L'International Socialist League et plusieurs autres organisations socialistes sud-africaines fusionnèrent et, réunies en congrès au Cap en 1921, créèrent le Parti communiste d'Afrique du Sud, premier parti communiste à être organisé sur le continent africain. Le parti définit ses objectifs dans un manifeste qui fut adopté lors du premier congrès. Il s'agissait d'associer l'idée de transformation sociale radicale à l'internationalisme authentique qui inspirait ses éléments les plus progressistes pour hâter le moment « où la lutte de classes sera à jamais abolie, où l'humanité ne courbera plus l'échine sous la matraque de l'opresseur, où les nécessités et les agréments de la vie — confort et culture, honneur et pouvoir — seront à la disposition de ceux qui travaillent et non de ceux qui exploitent autrui, le moment où il n'y aura plus “ni maître ni esclave”, mais où nous serons tous des camarades travaillant en commun³⁶. »

Certes, les communistes sud-africains n'ont pas pu définir d'emblée un programme global correspondant à tous les problèmes spécifiques et complexes que connaissait l'Afrique australe et, au départ, ils se sont peut-être trop inspiré de l'expérience européenne. Cela est compréhensible, vu le contexte de l'Afrique du Sud, et s'explique par la composition même du Parti communiste qui, initialement, était formé exclusivement de Blancs, ainsi que par la profonde influence exercée par les mouvements ouvriers d'Europe occidentale (notamment britanniques) et par l'incontestable complexité de la situation qui régnait en Afrique du Sud. Cependant, au début des années 1930, c'était des Africains qui constituaient la majorité des membres du parti, dont le secrétaire général était un Zulu, Albert Nzula (1905-1934). Dès lors, la libération nationale devint le but essentiel de l'action du parti.

33. E. Roux, 1944, p. 46-48.

34. Voir Union d'Afrique du Sud, 1922, p. 288-289.

35. Voir *The International*, Johannesburg, 25 avril 1919.

36. A. Lemumo, 1971, p. 117-120.

L'opposition populaire à la domination coloniale au Congo belge

Le contrôle croissant de l'État, le réseau serré des règlements racistes, une politique de patronage très élaborée et une vague de maladies épidémiques affaiblirent les protestations de type social qui se manifestaient au Congo belge³⁷. L'opposition populaire continua néanmoins, bien qu'à une moindre échelle, et prit des formes différentes de celles de la période précédente.

L'opposition paysanne au Congo, souvent sporadique et à peine visible, revêtit une grande variété de formes, toutes destinées à éviter ou à minimiser l'impact destructeur du système capitaliste et colonial sur les modes de vie existants. Le non-paiement des impôts se poursuivit avec une grande fréquence dans les années qui suivirent immédiatement la première guerre mondiale. Des milliers de paysans congolais fuirent à travers les frontières ouvertes dans les régions voisines de l'Angola et du Congo français, tandis que d'autres disparaissaient dans la brousse juste avant l'arrivée des fonctionnaires chargés de la perception des impôts. La frontière angolaise était particulièrement attirante parce que la présence coloniale portugaise était minime et en raison des liens historiques unissant les Bakongo vivant de part et d'autre de cette frontière. De nombreux membres de la population rurale employaient une stratégie semblable pour éviter de travailler aux projets de l'État, dans les mines ou dans les plantations européennes. Comme un vieillard qu'on avait réquisitionné pour travailler sur la ligne de chemin de fer du Katanga se rappelait: « Nous nous enfûmes de notre village [...] Personne ne savait où nous étions allés, même pas les Blancs du boma. Nous quittâmes le village pendant la nuit et nous dirigeâmes vers le Luapula. Arrivés au fleuve, quelques bons pêcheurs nous aidèrent à le traverser³⁸. » D'autres paysans refusaient de procéder aux cultures obligatoires de coton ou de riz; certains plantaient moins que les quantités fixées³⁹.

Au fur et à mesure que l'appareil d'État s'étendait jusqu'aux régions les plus reculées et qu'un réseau de chefs loyalistes était mis en place, les possibilités de demeurer en dehors du système capitaliste et colonial diminuaient de plus en plus. L'accroissement de l'hégémonie étatique est manifestée par l'augmentation de 400% des impôts perçus entre 1917 et 1929 et par la quantité dramatiquement grandissante de paysans obligés de cultiver du coton⁴⁰. En 1935, on estime que 900 000 d'entre eux pratiquaient cette culture.

37. Pour un aperçu de la période coloniale, voir B. Jewsiewicki (à paraître); J. Stengers, 1974, p.391-440. Il est difficile d'étudier les activités rebelles, parce que la plupart des historiens, jusqu'à il y a quelques années, déclaraient qu'il s'agissait d'une période tranquille et se concentraient donc sur la période qui a suivi la deuxième guerre mondiale. Il y a aussi une tendance economiciste dans la littérature sur le sujet, d'une façon générale, qui réduit souvent les paysans à de simples producteurs de plus-value, dont la propre histoire manque de toute signification et de toute importance dans le contexte capitaliste et colonial. Une telle interprétation leur enlève la dignité d'agents historiques ayant joué un rôle en façonnant leurs propres destinées et en fait des victimes impuissantes ou passives.

38. Cité dans C. Perrings, 1979, p. 153.

39. B. Jewsiewicki dans: M. Klein (dir. publ.), 1980, p. 62-68.

40. B. Fetter, 1976, p. 83; B. Jewsiewicki, dans: M. A. Klein (dir. publ.), 1980.

Étant donné cette modification de l'équilibre des forces, il n'est guère surprenant que les confrontations directes, qui étaient fréquentes pendant la période précédant la première guerre mondiale, aient presque disparu. Parfois, des paysans trop opprimés s'en prenaient aux symboles de cette oppression — les chefs loyalistes, la police africaine et les percepteurs. Bien plus périlleuses furent les révoltes paysannes qui se produisirent dans le Bas-Congo entre 1920 et 1922, dans la région de Kwango dix ans plus tard⁴¹ et chez les paysans et les ouvriers pende à Kwilu en 1931 (voir fig. 27.3). L'augmentation brutale des impôts, la réduction de moitié des prix que les paysans recevaient pour leurs denrées et la décision d'Unilever de baisser les salaires sur ses plantations, tout cela alimenta le mécontentement populaire et conduisit au grand soulèvement de 1931. Les insurgés gagnèrent d'autres partisans quand un « prophète », Matemua-Kenenia, révéla que les ancêtres avaient ordonné aux Africains de tuer ou de détruire tous les animaux et les objets blancs dans le pays, ainsi que tous les symboles de la domination européenne: cela constituait le prélude d'une intervention divine et de la fin de la domination blanche. Le mouvement fut largement soutenu, mais fut immédiatement réprimé. Plus de 400 Pende et un Européen perdirent la vie lors des affrontements⁴².

D'autres mouvements religieux et politiques eurent une influence encore plus grande sur les paysans, influence d'autant plus grande que les autorités coloniales avaient strictement interdit toutes les organisations purement politiques. Leur pouvoir d'attraction reflétait aussi le sentiment croissant d'anxiété et de frustration produit par les incertitudes économiques de la crise de 1921 et de la grande dépression dix ans plus tard.

Le plus important de ces mouvements fut le kimbanguisme, qui doit son nom à Simon Kimbangu, un paysan bakongo. Cathéchiste, il proclama que Dieu lui avait donné le pouvoir de guérir les malades, de combattre la sorcellerie et de faire revivre les morts. Il déclara, en 1921, à ses partisans, fiers d'avoir un messie noir, qu'il était un envoyé de Dieu, un prophète et le fils de Dieu. La nature divine de Kimbangu était symbolisée par son nom bakongo, *Gunza*, qui signifie « tous ensemble »⁴³.

Kimbangu déclara aussi, d'une manière à la fois vague et générale, qu'il allait délivrer les Africains du joug de la domination coloniale. Sa rhétorique anticolonialiste, sa popularité croissante et l'action de certains de ses partisans convainquirent l'administration belge que Kimbangu devait être éliminé. Le 14 septembre 1921, il fut arrêté et condamné à mort. Par la suite, il fut déporté au Katanga, où il mourut trente ans plus tard en martyr⁴⁴.

Bien que Kimbangu ne fût pas révolutionnaire, ses partisans firent de son mouvement une croisade plus anti-européenne que religieuse. Avec son slogan « le Congo aux Congolais », ce mouvement fournissait un exutoire à l'opposition spontanée du peuple à la domination coloniale. Les kimbanguistes poussaient les gens à ne pas travailler pour les Européens, à ne pas cultiver les plantes d'exportation imposées par l'administration coloniale, à

41. A. T. Nzula, I. I. Potekhin et A. Z. Zusmanovich, 1979, p. 108-111.

42. *Ibid.*; E. Bustin, 1975, p. 119-120.

43. G. Balandier dans: P. Van den Berghe (dir. publ.), 1965, p. 443-460.

44. *Ibid.*, p. 450.

ne pas payer les impôts et les taxes, à ne pas envoyer leurs enfants dans les écoles des missionnaires et, d'une façon générale, à désobéir aux Belges⁴⁵. Leurs hymnes sont pleins de références aux actes héroïques de Kimbangu et, selon les autorités belges, entretenaient l'espoir que Kimbangu et ses disciples «reviendraient pour mettre fin à la domination blanche⁴⁶».

Pendant plus de deux décennies, il y eut des résurrections périodiques du kimbanguisme, généralement dans des périodes de grande tension et d'angoisse économique. Dans les villes et les villages, ses adhérents participèrent activement à la lutte contre le colonialisme et leurs efforts de propagande touchèrent même les grèves de chemin de fer, des cols blancs et des ouvriers des raffineries d'huile dans le Bas-Zaïre, de 1921 à 1925. Malgré la cruelle répression qui les frappa, les kimbanguistes ne furent pas écrasés. En 1921, au début du mouvement, 37 000 personnes furent expulsées du Bas-Congo; mais elles continuèrent leurs activités et recrutèrent de nouveaux adhérents dans les endroits où elles étaient exilées. Diverses ramifications du kimbanguisme, souvent peu liées entre elles, se répandirent dans le pays et les kimbanguistes nouèrent des liens avec les Églises afro-chrétiennes du Nigéria et de l'Ouganda, ainsi qu'avec les adversaires du colonialisme français au Congo français.

Un autre grand mouvement religieux indépendant apparut à la même époque où Kimbangu commençait ses activités: la «Tour de guet» africaine, plus communément connue au Congo comme le Kitawala. Sa base initiale semble avoir été la Rhodésie du Nord, le Nyasaland et le Tanganyika; en 1923, les prêcheurs de l'est de la Rhodésie du Nord et de l'ouest du Tanganyika avaient commencé à attirer beaucoup de gens au Katanga, surtout dans les zones proches des centres de recrutement de l'Union minière⁴⁷. Sous l'égide dynamique de Tomo Nyirende, connu aussi comme *Mwana Lesa* (fils de Dieu), le mouvement kitawala, dont le nom signifie en swahili «un moyen de dominer», adopta une position ouvertement anticoloniale. Tout en lançant des slogans militants comme «L'Afrique aux Africains» et «L'égalité des races», Nyirende et ses principaux lieutenants poussaient leurs partisans à assassiner les Européens et leurs alliés africains, spécialement les chefs loyalistes.

En 1926, le mouvement kitawala était solidement installé dans le sud du Katanga, qui avait souffert d'un certain nombre d'épidémies et où les effets délétères du recrutement de la main-d'œuvre se faisaient le plus sentir. Il étendait aussi son influence dans les régions minières du Kasai et du Kivu; les mineurs, de retour dans leurs foyers après expiration de leurs contrats, répandaient l'influence du Kitawala dans les régions orientales et équatoriales. Craignant l'influence croissante de Nyirende et les liens de plus en plus étroits qu'il entretenait avec plusieurs chefs dissidents, les autorités coloniales envoyèrent en 1926 un détachement militaire le capturer. Nyirende

45. *A history of Africa*, Moscou, 1968, p. 391-392.

46. G. Balandier dans: P. Van den Berghe (dir. publ.), 1965, p. 450.

47. La plus importante analyse du mouvement kitawala au Congo est due à J. Higginson (à paraître). Une grande partie de notre étude sur le Kitawala est basée sur cet article.

s'enfuit en Rhodésie du Nord, où les Britanniques l'arrêtèrent et finalement l'exécutèrent⁴⁸.

Comme dans le cas du kimbanguisme, l'élimination du prophète ne diminua pas le soutien populaire au Kitawala. Dans les zones rurales, les prêtres du mouvement organisèrent des protestations contre les impôts et attisèrent l'hostilité vis-à-vis des chefs nommés par les autorités. Une branche du Kitawala, dirigée par Mumba Napoléon Jacob, commença à s'infiltrer chez les travailleurs d'Élizabethville (Lubumbashi), les employés du chemin de fer et les mineurs de l'Union minière. Les adhérents du Kitawala aidèrent à organiser en 1931 le boycottage d'Élizabethville; cinq ans plus tard, ils jouèrent un rôle important dans les troubles de l'usine de l'Union minière, à Jadotville. Lors de la grève de Jadotville, un membre avoué du Kitawala utilisa les Saintes Écritures pour attaquer les injustices dues à la discrimination raciale. «Ce livre montre clairement, affirmait-il Bible en main, que tous les hommes sont égaux. Dieu n'a pas créé l'homme blanc pour qu'il domine les Noirs. Il n'est pas juste que l'homme noir qui travaille reste dans la pauvreté et la misère et que les salaires des Blancs doivent être tellement supérieurs à ceux des Noirs⁴⁹. » Après la grève de Jadotville, l'État tenta sans succès d'écraser une fois de plus le Kitawala, qui joua ensuite un rôle important dans la grève d'Élizabethville en 1941⁵⁰.

Le fait que les grèves ne commencèrent que dans les années 1930 montre que la formation d'une classe ouvrière africaine et d'un mouvement prolétarien naissant se fit à un rythme beaucoup plus lent au Congo belge qu'en Afrique du Sud. La découverte du cuivre, de l'étain et de l'uranium au Katanga, des diamants au Kasaï et de l'or au Kilo Moto précipita le développement d'une classe ouvrière industrielle. Vers les années 1920, plus de 60 000 travailleurs étaient employés à l'extraction des minerais.

Comme dans d'autres parties du continent, la réaction initiale des Africains aux bas salaires et aux très dures conditions de travail fut la désertion. De très nombreux paysans s'enfuirent des provinces du Katanga et du Kasaï afin d'échapper aux agents travaillant pour la Bourse du Travail du Katanga (BTK), le bureau de main-d'œuvre industrielle qui recrutait et répartissait les ouvriers au Katanga. D'autres s'échappaient peu de temps après être arrivés dans les mines. Dès 1914, la désertion était devenue un problème tellement grave que le BTK introduisit un système de passes et un centre d'empreintes digitales pour pouvoir suivre à la trace les « fugitifs »⁵¹. Malgré ces mesures coercitives, la désertion resta prédominante. En 1918, par exemple, dans les

48. *Ibid.*

49. Cité dans C. Perrings, 1977, p. 50.

50. J. Higginson, à paraître. Le kimbanguisme et le Katawala n'étaient pas les seuls mouvements religieux et politiques au Congo. Les sectes mvungu, lukusu et mpewe, etc., étaient également actives dans la province de Bandundu; elles demandaient aux Africains de ne pas travailler pour les Belges, mais de se préparer plutôt au moment où ceux-ci seraient chassés du pays. Tels étaient les sentiments défendus dans les années 1930 par le « Serpent qui parle » (ou « L'homme-serpent »), secte opérant dans les provinces de Bandundu et du Kasaï occidental. La « Mission noire », les Tunzi du Bas-Zaïre et le « Peuple du léopard » s'opposaient à la culture forcée des plantes d'exportation dans le Haut-Zaïre.

51. C. Perrings, 1979, p. 153.

mines de cuivre Star et Likasai, le taux des désertions était respectivement de 74 et 66,5%. Tout en diminuant légèrement dans les années 1920, elles continuèrent à atteindre entre 20 et 35% jusqu'à la grande dépression, moment où le manque d'autres sources de revenus rendit une telle stratégie contreproductive⁵².

Tandis que des milliers d'individus fuyaient les mines, d'autres, au Katanga, commençaient à s'organiser — fût-ce de la façon la plus précaire et la plus sporadique — pour améliorer leurs conditions de travail. En 1921, un grand nombre de mineurs de Luishi, par exemple, cessèrent le travail et se rendirent à Elizabethville pour se plaindre aux fonctionnaires du gouvernement des mauvais traitements et du manque de nourriture. Deux ans plus tard, un arrêt du travail semblable eut lieu aux mines de Kakontwe⁵³.

La grande dépression provoqua de nouvelles incertitudes économiques. Les emplois disparurent, les salaires diminuèrent, les conditions de travail se détériorèrent, dans la mesure où les groupes miniers cherchaient à réduire les coûts. Malgré les menaces de licenciements, des arrêts de travail et des « émeutes » se produisirent dans les mines de l'Union minière, à Kipushi, Ruashi et Mswenu Ditu en 1931, paralysant temporairement les opérations⁵⁴. La même année, les travailleurs organisèrent un boycottage à Elizabethville, pour protester contre les prix élevés des produits de base pratiqués par les magasins de l'Union minière et les commerçants européens indépendants. Avant même de prendre fin, ce boycottage s'étendit aux régions voisines et obtint l'appui des travailleurs de la construction, des charpentiers et des briqueteurs, ce qui indique une prise de conscience croissante de la main-d'œuvre ouvrière⁵⁵. Le commissaire de district du Haut-Katanga déplorait ce nouvel esprit militant. « Les Nègres, animés d'une arrogance sans bornes, notait-il avec mépris, deviennent de plus en plus réfractaires, ils n'obéissent plus passivement, mais discutent les ordres qu'on leur donne et répliquent, parfois insolamment⁵⁶. »

Le nouvel esprit militant se refléta aussi dans un certain nombre de grèves entre 1935 et 1937, à la fois chez les mineurs et dans d'autres secteurs de la classe ouvrière au Katanga. Les employés, protestant contre les bas salaires et la discrimination raciale, arrêtaient l'usine de l'Union minière à Jadotville et les mines d'étain de Manon et Mwanza. Les travailleurs employés à Niemba et Kabala par le Chemin de fer du Grand Lac se mirent aussi en grève, tout comme les ouvriers des filatures de coton gouvernementales de Niemba⁵⁷. Bien que leurs chefs fussent arrêtés et les grèves réprimées, le sentiment de révolte et les réseaux clandestins se développèrent et, avec eux, un sentiment de confiance en soi collective. Tout cela prépara la grande grève de 1941, dans laquelle plusieurs milliers de travailleurs africains cessèrent toute activité

52. *Ibid.*, p. 171 ; B. Fetter, 1974, p. 208.

53. C. Perrings, *op. cit.*, p. 213-235.

54. J. Higginson, à paraître, p. 8-10.

55. *Ibid.*, p. 9-10.

56. Cité dans B. Fetter, 1974, p. 217.

57. J. Higginson, à paraître, p. 10-13.

dans les mines de cuivre et d'étain de la province du Katanga. Leur objectif dépassait les revendications purement économiques. « Ils ne cherchaient pas à cacher leur but », notait un observateur européen. « Il s'agissait de chasser les Blancs du pays et de remplacer le drapeau bleu de la Belgique par celui, noir, du Kitawala, pour signaler un changement dans le régime⁵⁸. »

Tout comme dans le cas du mouvement ouvrier, les associations politiques et les partis nationalistes se développèrent beaucoup plus lentement au Congo belge qu'en Afrique du Sud. De fait, des organisations explicitement nationalistes comme l'Association de Bakongo (ABAKO) ne surgirent pas avant la fin des années 1950⁵⁹. Pendant cette période, cependant, des associations fermées, appelées *mbeni*, proliférèrent. Elles furent introduites dans la colonie belge par les conscrits africains ayant stationné en Afrique-Orientale allemande pendant la première guerre mondiale. Les *mbeni* étaient essentiellement des sociétés de danse fournissant un réseau d'entraide pour leurs membres. Leurs chefs avaient souvent des titres militaires copiés des titres militaires européens, ce qui donnait l'impression qu'ils possédaient dans une certaine mesure le pouvoir des Blancs. Bien que les *mbeni* ne fussent pas originairement anticolonialistes, leurs chants et leurs danses ridiculisaient souvent les autorités européennes et exprimaient un ressentiment populaire profondément ancré vis-à-vis de la domination coloniale. De plus, les Africains considérés comme des alliés des Européens n'avaient pas le droit d'entrer dans ces sociétés et ceux qui étaient étroitement liés aux Européens ne pouvaient y occuper des postes de chef⁶⁰.

Leur critique explicite du colonialisme et leurs attaques contre les Noirs loyalistes inquiétaient les autorités belges, qui s'efforçaient de détruire toutes les formes de protestation sociale. En 1923, une sous-commission gouvernementale conclut que les associations *mbeni* se radicalisaient et s'ouvraient aux infiltrations communistes. Trois ans plus tard, toutes les associations urbaines africaines — y compris les sociétés *mbeni* — furent placées sous le contrôle direct du régime colonial. Le gouvernement encouragea aussi les missionnaires bénédictins à organiser des associations rivales, dont les membres déclaraient une guerre des gangs contre les sociétés *mbeni*. Les harcèlements des autorités, la guerre des gangs, les rivalités internes et externes des sociétés urbaines, ainsi que la dislocation des structures urbaines provoquées par la grande dépression, tout cela contribua à réduire l'influence et l'importance de ces associations vers le milieu des années 1930⁶¹.

Angola et Mozambique : vue d'ensemble du cadre politique et économique

Malgré les distances qui les séparaient et la diversité de leurs peuples et de leurs économies, les sociétés coloniales de l'Angola et du Mozambique

58. Cité dans *ibid.*, p. 60.

59. Voir par exemple H. Weiss, 1967 ; C. Young, 1965.

60. B. Fetter, 1974, p. 210-215.

61. *Ibid.* Pour une étude générale du développement et de l'expansion des sociétés *mbeni* en Afrique centrale et orientale, voir T. O. Ranger, 1975.

avaient plus de choses en commun qu'avec leurs voisins immédiats. Le caractère spécifique du colonialisme portugais et, dans une certaine mesure, l'opposition populaire qu'il provoquait peuvent se déduire de quatre facteurs: la faiblesse initiale de l'État colonial, la nature progressivement autoritariste du régime colonial, le manque de capitaux portugais et, corrélativement, le recours au travail forcé et à une politique d'assimilation.

À la veille de la première guerre mondiale, d'importantes zones de l'Angola et du Mozambique échappaient au contrôle effectif de Lisbonne. Alors que l'administration coloniale était bien installée dans les enclaves côtières urbaines comme Luanda, Benguela, Beira, Lourenço Marques et leurs arrière-pays, dans des régions entières de l'intérieur, la présence coloniale restait purement nominale et dépendait souvent d'une alliance avec les chefs locaux et la police africaine, dont la loyauté était douteuse.

Voyons d'abord la situation en Angola. Jusqu'en 1914, l'Ovambo, en Angola méridional, resta effectivement indépendant, tandis que des révoltes couvaient dans la région adjacente de Ganguela jusqu'en 1917. Les pays lunda de Quioco ne furent occupés qu'en 1920. Au Nord, dans la région du Congo, l'opposition continua jusqu'en 1919, tandis que les rebelles dembo défièrent l'administration coloniale jusqu'en 1918⁶².

La position du Portugal au Mozambique était à peine meilleure. Plusieurs sultanats septentrionaux et plusieurs chefferies yao avaient effectivement défié le régime colonial jusqu'en 1914 et les hauts-plateaux makonde échappèrent à sa domination jusqu'en 1921. En outre, pendant la première guerre mondiale, quand les forces allemandes du Tanganyika voisin envahirent le nord du Mozambique, elles furent accueillies comme des libérateurs par un certain nombre de chefferies makua qui avaient souffert de la très dure domination de la Compagnie Niassa. Même dans la moitié sud de la colonie, là où l'administration coloniale était le plus solidement installée, les autorités craignaient un soulèvement massif (voir fig. 27.3)⁶³.

Après la guerre, Lisbonne intensifia la nature autocratique de sa domination. La politique initiale et «éclairée» du gouvernement républicain (1912-1926) céda la place à des programmes plus répressifs, quoique pas forcément plus efficaces. Incompétent et corrompu, le gouvernement républicain fut finalement renversé par une alliance conservatrice constituée par des banquiers, des industriels, la hiérarchie catholique et les militaires, en 1926. Cette alliance prépare l'avènement du gouvernement fasciste d'Antonio Salazar. Pour assurer l'harmonie sociale et la domination coloniale perpétuelle que l'idéologie corporatiste ultranationaliste de Salazar envisageait, les régimes coloniaux, tout comme le gouvernement dans la métropole, employèrent une vaste gamme d'instruments d'oppression. Censure, délation, police secrète, force militaire furent employées pour réprimer toute opposition qui se manifestait, noire ou blanche.

Le troisième facteur commun était le caractère particulier de l'exploitation économique en Angola et au Mozambique, qui fut déterminée par l'appauvris-

62. Pour un examen détaillé de ces révoltes, voir R. Pélissier, 1977.

63. Pour un examen de la résistance africaine pendant cette période, voir A. Isaacman, 1976; M. D. D. Newitt, 1981, p.57-64.

sement de la mère patrie. Pendant la période que nous étudions, la capacité portugaise d'extraire des ressources de ses colonies africaines dépendit de la mobilisation et du contrôle d'une force de travail asservie, parce que l'économie du Portugal, à la fois archaïque et au bord de la banqueroute, ne pouvait évidemment pas exporter les capitaux fixes nécessaires au développement. En 1893, une commission gouvernementale dont la tâche était d'analyser les perspectives du développement dans les deux colonies fit une déclaration sans équivoque sur ce dernier point: «Nous avons besoin de la force de travail indigène. Nous en avons besoin pour améliorer les conditions de vie de ces travailleurs, nous en avons besoin pour l'économie de l'Europe et pour le progrès de l'Afrique. Notre Afrique tropicale ne se développera pas sans les Africains. Le capital nécessaire pour l'exploiter, qui a besoin d'être exploité ainsi, réside dans le fait de se procurer de la main-d'œuvre abondante, bon marché, vigoureuse [...] et cela, étant donné les circonstances, ne sera jamais fourni par des immigrants européens⁶⁴.»

L'État avait également introduit une série de lois sur l'impôt, conçues pour forcer de nombreux paysans africains à quitter leurs terres et créer un commencement de semi-prolétariat. Mais, si les lois sur l'impôt fournirent à l'administration coloniale une nouvelle source de revenu, elles ne parvinrent pas à fournir une main-d'œuvre à bon marché à l'échelle espérée par le régime colonial. De nombreux paysans réussirent à éviter d'être réquisitionnés en pratiquant des cultures nouvelles ou supplémentaires destinées au marché, ce qui leur permettait de payer leurs impôts. D'autres, au Mozambique, préférèrent aller travailler dans les mines et les plantations d'Afrique du Sud et de Rhodésie, pour des salaires de 200 à 300 % plus élevés que ceux offerts par les entreprises sous-capitalistes et les planteurs portugais.

Étant donné que les secteurs capitalistes naissants de l'Angola et du Mozambique étaient incapables d'attirer les travailleurs soit avec le «stimulant» des impôts, soit avec des salaires compétitifs, l'administration coloniale — comme cela a été amplement démontré dans le chapitre 15 du présent volume — dut recourir à une coercition ouverte, dès que le premier code du travail indigène fut introduit. La base légale du travail forcé, qui allait se poursuivre sous des formes diverses jusqu'en 1961, était définie dans l'article 1 du code: «Tous les habitants indigènes des colonies portugaises sont soumis à l'obligation morale et juridique de chercher à acquérir par le travail les choses dont ils manquent pour leur subsistance et l'amélioration de leurs conditions sociales. Ils ont pleine liberté de choisir les moyens par lesquels ils peuvent remplir cette obligation, mais s'ils ne la remplissent pas d'une manière ou d'une autre, les autorités politiques peuvent les obliger à le faire⁶⁵.»

Et elles les y obligèrent, effectivement. Les administrateurs locaux avaient pleine liberté de déterminer qui était «paresseux» et, virtuellement, tous les *chefs des posto* complétaient leurs modestes salaires par les dons et les faveurs des planteurs, des commerçants, des propriétaires d'usine et des agriculteurs

64. Cité dans J. M. da Silva Cunha, 1949, p. 144.

65. *Ibid.*, p. 151.

européens, en fournissant en échange de la main-d'œuvre africaine. En conséquence, les régions rurales se transformèrent en vastes réservoirs de main-d'œuvre. Quand il fallait des travailleurs pour défricher les terres des colons, construire des routes, agrandir les ports de Luanda, de Lourenço Marques et de Beira, construire des lignes de chemin de fer, servir d'employés pour diverses tâches privées ou publiques, les administrateurs locaux n'hésitaient pas à user de leur contrôle et de leur pouvoir pour répondre aux demandes de main-d'œuvre. Les femmes — quoique légalement exemptées du travail forcé — connurent un sort semblable. Un sociologue américain, visitant l'Angola et le Mozambique en 1924, observait que « les femmes, même enceintes ou avec un nouveau-né, sont réquisitionnées pour les travaux sur les routes par des *cipaes*. Dans les endroits reculés, le gouvernement construit de petits baraquements pour elles. Il ne paie pas la nourriture. Selon la circonscription, le temps de réquisition est d'une à cinq semaines, mais une femme peut être rappelée pendant la même année. D'autres femmes du village leur apportent de la nourriture, faisant parfois un trajet d'une journée pour cela. Les jeunes filles de quinze ans sont réquisitionnées et soumises quelquefois aux abus sexuels des fonctionnaires. Elles travaillent sous la direction d'un contremaître noir, qui emploie un gourdin. Elles commencent à travailler à 6 heures, s'arrêtent une heure à midi, et travaillent jusqu'au coucher du soleil. La dureté du travail provoqua parfois des avortements⁶⁶. »

Après 1926, les paysans, particulièrement au Mozambique, furent également obligés de cultiver du coton et de le vendre à bas prix aux compagnies concessionnaires européennes. Se dérober à cette obligation équivalait à un délit et était traité en conséquence⁶⁷.

Le dernier trait distinctif du régime colonial portugais était sa politique d'assimilation, par laquelle il s'efforçait de gagner à lui la naissante bourgeoisie africaine en lui fournissant un vernis de culture portugaise et en l'exemptant des abus coloniaux les plus flagrants. Officialisée par le *regime do indigenato*, cette politique garantissait que l'écrasante majorité des Angolais et des Mozambicains était réduite à constituer une race, une culture et une classe inférieures. D'après cette législation, les Africains étaient divisés en deux groupes. La petite majorité qui pouvait lire et écrire le portugais, qui avait rejeté les « coutumes tribales » et qui était avantageusement employée dans les secteurs capitalistes, pouvait être cataloguée comme *assimilados* ou *não indigenas*. En principe, elle jouissait de tous les droits et de toutes les responsabilités des citoyens portugais. Bien qu'il fût théoriquement possible pour tout Africain de changer son statut légal, les contraintes imposées par le système colonialiste et capitaliste — qui incluaient le manque d'écoles, la possibilité limitée d'obtenir un emploi payé et la prépondérance culturelle arrogante des fonctionnaires d'État — rendaient en réalité la chose impossible, en déniaient à 99% de la population africaine les droits les plus élémentaires du citoyen⁶⁸.

66. E. A. Ross, 1925, p. 40.

67. A. Isaacman, M. Stephen, Y. Adam, M. J. Homen. E. Macamo et A. Pililã, 1980.

68. L'illusion de l'assimilation et l'idéologie correspondante de lusotropicalisme est puissamment présentée dans G. J. Bender, 1978.

L'opposition populaire à la domination coloniale en Angola

Considérés comme non-existants par les Européens, soumis à des châtiements corporels, voire parfois à des traitements arbitraires et vénaux de la part des autorités coloniales, exposés aux exigences des recruteurs de main-d'œuvre et victimes de la collusion entre les fonctionnaires de l'administration et les résidents portugais, les Africains étaient devenus des parias dans leurs propres pays. Il leur restait cependant plusieurs moyens d'échapper aux pressions qui s'exerçaient sur eux.

La première forme de résistance consistait à prendre les armes. Elle fut très vite abandonnée à la fin de la première guerre mondiale, car elle était en fin de compte désespérée et vouée à l'échec. Il y avait de moins en moins de chefs, la plupart des armes avaient été confisquées et l'on ne trouvait plus de poudre — à de rares exceptions — sur le marché.

La seconde forme consistait à se cacher. Quand la situation devenait intolérable, des villages entiers abandonnaient leurs champs et se rendaient dans des zones situées hors d'atteinte des autorités coloniales. Cette fuite des paysans était particulièrement fréquente dans les régions septentrionales et orientales, qui échappaient effectivement au contrôle de Lisbonne. Elle pouvait durer des années sans être détectée.

La troisième solution était encore plus radicale, car elle était à tous points de vue définitive. Partout, on signalait une émigration clandestine massive au Congo belge, en Rhodésie du Nord et même dans le Sud-Ouest africain. Très souvent, des membres de la population rurale franchissaient de grandes distances à travers des régions hostiles, avec de jeunes enfants sur leur dos, pour échapper à la tyrannie de la domination coloniale portugaise. S'ils étaient pris par les autorités ou par la police africaine locale, les hommes étaient battus et les femmes violées.

Le quatrième type de résistance à la domination coloniale était constitué par les cultes religieux ou messianiques fondés par les Africains en réaction contre la religion européenne. Cette révolte métaphysique des Angolais semble avoir eu peu de racines locales : la plupart des Églises indépendantes venaient en premier lieu du Congo belge et se répandaient dans la région bakongo de l'Angola septentrional.

À la différence du Congo belge, ces Églises furent relativement peu suivies et leur durée fut brève. La révolte des Mafulu en 1918 est quelquefois citée comme le premier mouvement messianique angolais qui ait débouché sur une révolte armée⁶⁹. Les partisans de Simon Kimbangu gagnèrent un certain nombre d'adhérents chez les Bakongo vivant du côté de la frontière angolaise. L'administration coloniale, craignant son impact populaire et la renaissance du nationalisme bakongo, fit un gros effort pour éliminer le kimbanguisme en 1921 et 1922. Malgré cela, un réseau clandestin continua à agir, et comme au Congo belge, Kimbangu acquit une auréole de martyr après son arrestation⁷⁰.

69. Voir R. Pélissier, 1977, et W. G. Clarence-Smith, 1979, p. 88-89.

70. A. Margarido, dans : R. Chilcote (dir. publ.), 1972, p. 37-39; R. Pélissier, 1978, p. 165-167.

D'autres sectes plus obscures se manifestèrent, comme Maiaigni, dans l'enclave de Cabinda en 1930, et le bref mouvement Cassongola, chez les Mbundu, entre 1924 et 1930. Le Kitawala se répandit également dans l'est de l'Angola vers 1932, à partir du Congo belge et de la Rhodésie du Nord. Deux ans plus tard, une prophétesse congolaise liée au kimbanguisme trouva des partisans dans la région du Pombo et, en 1936, la secte Mayangi ou Nlenvo, qui opérait près de la frontière congolaise, interdit à tous ses membres de fraterniser avec les Blancs. Bien que nos informations restent très fragmentaires, ces expressions religieuses d'opposition semblent avoir eu fort peu d'impact. C'est seulement dans les années 1950, avec l'apparition du tokoïsme, qu'une Église indépendante attira de grandes masses de manière permanente. Le tokoïsme manifestait d'ailleurs des tendances contradictoires : il peignait les colonialistes blancs comme des démons, tout en prêchant la passivité⁷¹.

Tandis que la plupart de ces formes d'opposition étaient situées dans les campagnes, les intellectuels et journalistes assimilés de Luanda et de Lisbonne dénonçaient les abus du colonialisme et réaffirmaient leur identité angolaise. De fait, il existait, depuis le milieu de XIX^e siècle, une très riche tradition d'opposition littéraire. Les plus connus parmi ces prénationalistes étaient le chanoine Antonio José de Nascimento (1838-1902), le juriste et journaliste José de Fontes Pereira (1838-1891), l'écrivain Joaquim Dias Cordeiro da Matta (1857-1894) et, peut-être, les membres d'une association qui s'était formée dans le sillage d'une œuvre féroce anticolonialiste, intitulée *Voz d'Angola clamando no deserto* et publiée à Lisbonne en 1901⁷². L'effondrement de la monarchie (octobre 1910) et l'avènement du gouvernement républicain furent salués favorablement par les *assimilados* et provoqua un grand espoir chez eux : ils étaient très conscients que leur propre statut s'était détérioré et que l'esclavage clandestin continuait à exister dans leur pays. Mais, même pendant cette vague de libéralisme, les sentiments nationalistes des Africains les plus instruits pouvaient s'exprimer plus ouvertement au Portugal qu'en Angola.

La Liga Ultramarina avait été organisée à Lisbonne en 1910 ; elle fut suivie peu après par la Liga Colonial. Deux ans plus tard, les expatriés africains vivant à Lisbonne et originaires de toutes les colonies portugaises du continent fondèrent la Junta de Defesa dos Direitos de Africa. En Angola même, la Liga Angolana, une petite association de fonctionnaires angolais, fut reconnue officiellement par le gouverneur général Norton de Matos en 1913. Presque immédiatement, une scission dans cette organisation aboutit à la création du Gremio Africano. Mais, malgré la prolifération de toutes ces organisations, elles étaient peu suivies et avaient une influence extrêmement limitée.

Bien plus importante, potentiellement, que la formation de ces associations fut la « conspiration » du Cuanza Norte en 1916-1917, qui lia momentanément un certain nombre d'intellectuels opprimés à des paysans mbundu habitant l'arrière-pays de Luanda. Elle était dirigée par António de

71. A. Margarido, dans : R. Chilcote (dir. publ.), 1972.

72. Pour une discussion de cette tradition d'opposition littéraire, voir D. L. Wheeler dans : R. Chilcote (dir. publ.), 1972.

Assis Júnior (1887-1960), juriste, romancier et journaliste⁷³, qui condamnait vigoureusement l'oppression coloniale et le traitement préférentiel accordé à la communauté des colons; il décrivait celle-ci comme étant « composée essentiellement d'hommes qui ne savent pas d'où ils viennent ni où ils vont, des hommes mus seulement par le désir d'obtenir tout ce qu'ils peuvent, d'acquérir et de prendre⁷⁴ ». Craignant un renforcement de l'alliance entre les *assimilados* et les paysans, et préoccupés par l'éruption de soulèvements, l'État colonial agit promptement. António de Assis Júnior fut arrêté et échappa de peu à la déportation.

À Lisbonne, la Junta de Defesa dos Direitos de Africa, dirigée essentiellement par des mulâtres de São Tomé, avait très peu de pouvoir. Une branche dissidente de la Junta fonda la Liga Africana en 1919, à laquelle la Liga Angolana de Luanda était affiliée. La Junta de Defesa fut réorganisée comme Partido Nacional Africano en 1921, pour éviter d'être dominée par les éléments de l'aile gauche. *Mutatis mutandis*, ces deux groupes métropolitains représentaient les deux tendances panafricanistes qui prévalaient à l'époque au Portugal, la Liga Africana optant pour le réformisme du D^r Du Bois, le Partido Nacional Africano manifestant quant à lui plus de sympathie pour la philosophie de Marcus Garvey⁷⁵.

Le retour du haut-commissaire Norton de Matos en 1921, adversaire inflexible de la Liga Angolana et du Gremio Africano, rendit les deux organisations très vulnérables. En 1922, il suspendit officiellement les deux associations. Il ordonna l'arrestation d'António de Assis Júnior, fit déporter plusieurs membres influents de la Liga Angolana et, finalement, décréta la dissolution de la ligue. Il interdit également des journaux « natifs » et limita les possibilités de promotion pour les *assimilados* fonctionnaires. Après un tel coup, le nationalisme organisé angolais passa à la clandestinité. Il y eut ensuite des manifestations sporadiques d'opposition au travail obligatoire dans le couloir Luanda-Malange entre 1922 et 1925. L'État profita de ces manifestations pour écraser les derniers vestiges de dissidence intellectuelle⁷⁶.

Les conditions devinrent si difficiles en Angola que les associations africaines adoptèrent une politique de coopération avec le gouvernement. Le Partido Nacional Africano alla jusqu'à défendre le Portugal devant la Société des Nations des accusations de travail forcé. Quand la dictature militaire s'installa à Lisbonne en 1926, suivie par le régime de Salazar, elle s'aperçut que la volonté de résistance des intellectuels angolais avait déjà été brisée. « Purgée » de ses éléments durs, la Liga Angolana fut autorisée à reparaitre en 1929-1930, sous le nom de Liga Nacional Africana. Le Gremio Africano, qui avait succombé au flot de restrictions des années 1920, réapparut aussi sous le nom d'Associação dos Naturais de Angola (ANANGOLA). Privées de leur force vitale et rendues politiquement impuissantes, les deux organisations furent invitées à ne poursuivre que des buts sociaux.

73. A. de Assis Júnior, 1917.

74. Cité par D. L. Wheeler, dans: R. Chilcote (dir. publ.), 1972, p.81.

75. Pour un examen des événements qui ont accompagné cette scission, voir E. A. Friedland, 1979, p.119-120.

76. R. Pélissier, 1978, p.233.

Leur effondrement coïncida avec le déclin, au Portugal, des deux «partis» qui prétendaient être panafricanistes. En 1931, ils fusionnèrent et devinrent le *Movimiento Nacionalista Africano* (nationaliste au sens de la nation portugaise); finalement, ils disparurent, pris dans l'implacable étau du D^r Oliveira Salazar. Surveillés par la police, menacés de perdre leurs emplois, les chefs locaux de la *Liga Nacional Africana* et de l'ANANGOLA suspendirent leurs activités pendant plus de vingt ans (approximativement de 1925 à 1945). Inévitablement, le déclin du rôle politique des *assimilados* signifia que, socialement aussi, leur position s'était dégradée, particulièrement avec l'arrivée d'un nombre croissant de colons blancs.

Ils tentèrent à maintes occasions de se révolter contre la domination de la métropole (surtout en 1924-1925) et contre le régime dictatorial (surtout en 1930), mais ces tentatives ne firent qu'affecter indirectement la population africaine opprimée⁷⁷. Les Africains étaient devenus des étrangers dans leur propre pays et leur seule fonction apparente aux yeux des Européens était leur capacité productive. Dans ces circonstances, les quelques grèves auxquelles ils prirent part dans les ports (1928) ou les chemins de fer (1933) n'étaient guère que des feux de paille qui n'aboutirent à rien, car il n'y avait plus d'unité durable entre les travailleurs blancs et la main-d'œuvre noire non qualifiée. En outre, les ouvriers noirs n'avaient pas le soutien des soldats noirs enrôlés dans l'armée coloniale et ne pouvaient envisager une alliance avec les *assimilados* qui avaient été réduits au silence par les autorités.

L'opposition populaire à la domination coloniale au Mozambique

Le type d'opposition populaire qui se manifesta au Mozambique était semblable à celui de l'Angola, tout en en différant quelque peu du point de vue de l'ampleur et de l'intensité. Il y eut moins d'insurrections armées et la tradition littéraire, les rapports avec le mouvement panafricain étaient moins développés. Le nombre d'exemples précis d'opposition ouvrière et paysanne, par ailleurs, est notablement plus élevé au Mozambique qu'en Angola; les Églises indépendantes y étaient bien plus nombreuses et politiquement importantes.

L'opposition rurale constituait un défi périodique pour le système colonial et capitaliste. Certes, tous les paysans ne résistaient pas. Même pas leur majorité. Séparés les uns des autres par l'espace, les ethnies, la religion, les relations primordiales de parenté, la tyrannie de leur type de travail et une foule d'autres facteurs, les paysans, au niveau individuel, étaient relativement incapables de déclencher un vaste mouvement d'opposition qui eût mené à une analyse historique détaillée. Leurs actions tendaient à être isolées, disséminées et sporadiques, leurs buts limités et leur importance globale difficile à mesurer et facile à ignorer. Toutefois, agissant dans le cadre des dures contraintes imposées par le système capitaliste colonial, les paysans mozambicains purent, dans une certaine mesure, atténuer les effets destructeurs de la

77. Une interprétation différente est proposée par E. Sik, 1964, vol. II, p. 314-315.

domination portugaise. Pour eux, le théâtre principal du combat était la lutte contre l'appropriation de leur travail et des produits de celui-ci.

Tout comme dans les premières années de la domination coloniale, le non-paiement des impôts se produisait avec une grande régularité dans toutes les régions rurales du Mozambique. Les paysans élaborèrent toute une série de stratégies pour réduire les paiements annuels, ou les éviter. Ils falsifièrent souvent leur âge, leur statut matrimonial, diminuant ainsi les charges financières qui pesaient sur eux. Beaucoup de jeunes adultes prétendaient être mineurs, résidant parfois temporairement dans les huttes réservées aux jeunes non pubères quand arrivaient les fonctionnaires chargés du recouvrement des impôts. Les maris cachaient fréquemment leurs femmes moins âgées ou déclaraient qu'il s'agissait soit de leurs belles-sœurs, soit des femmes d'amis partis au loin travailler. Dans le sud du Mozambique, où les impôts sur l'habitation étaient la forme de rétribution la plus répandue, de vastes familles se rassemblaient dans une seule hutte, prétendant qu'il s'agissait de leur seul domicile⁷⁸. Même après avoir été taxés, de nombreux paysans persévéraient dans cette attitude double, dans un effort pour retarder, ou même éviter, le paiement des impôts. Encore en 1928, un fonctionnaire portugais de la partie centrale de la colonie observait, déçu et frustré : « Les chefs de village et les paysans appartenant aux populations de Mambos Cussarara, Chuau et Capanga se sont engagés dans une incroyable campagne de résistance passive. Quand on leur dit de venir payer leurs impôts, ils arrivent sans argent et discutent de longs délais qu'ils dépassent régulièrement, obligeant à l'emploi de *sepaís* pour emmener dans les *fumos* chacun de ceux qui n'apportent qu'un petit pourcentage des impôts de leurs villages respectifs ; ainsi, il faut beaucoup de mois et souvent une période indéfinie, pour que l'ensemble soit réglé⁷⁹. »

D'autres paysans se cachaient à l'intérieur des terres. Les rapports officiels indiquent que les femmes, fréquemment, affirmaient que leurs maris étaient morts, alors qu'en fait « ils avaient temporairement fui, retournant dans leur village peu après le départ des percepteurs ou des fonctionnaires chargés du recensement⁸⁰ ». Les Africains vivant près des frontières internationales ne cessaient de les franchir pour éviter toutes les impositions.

Des milliers de paysans mozambicains obligés de cultiver du coton ou de travailler sur les terres des colons, dans les plantations ou de participer aux projets de travaux publics de l'État discutaient la quantité de travail qu'ils devaient fournir au système capitaliste colonial. Dans le cas le plus extrême, ils se soustrayaient au travail forcé en fuyant dans les colonies voisines. Fuite qui était à la fois difficile et dangereuse. Néanmoins, en 1919, on estimait que plus de 100 000 Mozambicains du Nord s'étaient installés dans le seul Nyasaland⁸¹. Même dans le Sud, où l'État exerçait un contrôle plus grand, les

78. J. Nunes, 1928, p. 116.

79. Arquivo de Tete, Documentos Diversos, Circumscrição Civil da Maravia, « Relatório do Administração Referenatate ao Anno de 1928 » ; Documento n° 8, Manoel Arnaldo Ribeiro à l'administrateur Manoel Alves, Vianna, n. d.

80. J. Nunes, 1928, p. 116.

81. L. Vail, 1976, p. 402.

fonctionnaires coloniaux reconnaissaient que « les Africains fuyant la province de Sul de Save à cause de la culture du coton constituent un phénomène qui n'est pas nouveau [...] On a rapporté que de nombreux indigènes ont abandonné leurs terres après avoir mis le feu à leurs huttes⁸² ».

D'autres déserteurs, ne voulant pas couper tous les liens avec leurs familles et leur patrie traditionnelle, fuyaient dans des régions faiblement peuplées. Dans quelques cas, au moins, ils créèrent des communautés permanentes de réfugiés, en premier lieu dans des zones montagneuses escarpées ou dans les marais côtiers, là où une topographie difficile servait de barrière naturelle contre la pénétration portugaise. Plusieurs de ces communautés de réfugiés parvinrent à maintenir leur indépendance un certain nombre d'années, survivant à la fois aux dures conditions du milieu et aux interventions coloniales armées⁸³.

Garder pour soi — en cachette — une partie de son travail représentait sans doute la forme d'opposition la plus répandue des paysans et des ouvriers agricoles produisant du coton. Cette stratégie était à la fois moins risquée que la désertion et — du moins pour les paysans — leur fournissait en outre l'occasion de cultiver leur jardin. Selon des rapports officiels, les paysans, par exemple, plantaient rarement le coton au moment indiqué, cultivaient le minimum de surface, sarclaient leurs plantes le nombre requis de fois ou brûlaient leurs champs après la récolte⁸⁴. Les planteurs européens du Mozambique méridional se plaignaient amèrement de la « docilité » de leurs ouvriers agricoles sous-payés, en rejetant la proposition d'un de leurs membres, selon laquelle « si vous engagez de la main-d'œuvre à 1 livre par mois, vous aurez des hommes excellents⁸⁵ ». Le gouverneur d'Inhambane faisait écho à leurs sentiments et déplorait le refus des Nguni d'exécuter des tâches agricoles qu'ils considéraient être du « travail de femmes⁸⁶ ».

Étant donné les facteurs qui tendaient à diviser la paysannerie et les travailleurs migrants, ainsi qu'à les priver de tout sentiment de solidarité de classe, il n'est guère étonnant que la résistance rurale ait rarement pris une forme collective. À l'occasion, cependant, l'insatisfaction rurale s'exprimait de façon plus radicale. De 1917 à 1921, les paysans de la vallée du Zambèze, exaspérés par le travail forcé, l'augmentation des impôts, l'obligation de cultiver le coton, les abus sexuels et la conscription rejoignirent une rébellion dirigée par les descendants de la famille royale barue et les médiums shona. Leur objectif — qu'ils parvinrent momentanément à réaliser — était de libérer leurs territoires et de démanteler le système colonial oppressif⁸⁷. Pendant les deux décennies suivantes, il y eut aussi une série de soulèvements ruraux

82. Cité dans A. Isaacman, M. Stephen, Y. Adam, M. J. Homen, E. Macamo et A. Pililão, 1980, p. 596.

83. *Ibid.*, p. 597-599.

84. *Ibid.*

85. E. A. Ross, 1925, p. 50.

86. Districto de Inhambane, *Relatorio do Governador, 1913-1915*, Lourenço Marques, 1916, p. 41.

87. A. Isaacman, 1976, p. 156-185.

localisés à Erati, Moguincal et Angoche, dans le nord du Mozambique, soulèvements provoqués par les impôts et le travail forcé (voir fig. 27.3)⁸⁸. Là où la crainte ou la coercition empêchaient une opposition ouverte, les paysans et les travailleurs ruraux manifestaient souvent leur hostilité par des symboles culturels que les fonctionnaires coloniaux ne pouvaient comprendre. Les Chopi, qui vivent dans le sud du Mozambique, créèrent par exemple tout un répertoire de chants dénonçant le régime colonial en général et les percepteurs tant détestés en particulier :

« Nous sommes encore furieux ; c'est toujours la même histoire :
 La fille aînée doit payer l'impôt ;
 Natanele dit à l'homme blanc de le laisser seul,
 Natanele dit à l'homme blanc de me laisser être ;
 Vous, les aînés, devez discuter nos affaires
 Car l'homme que les Blancs ont nommé est le fils d'un rien du tout ;
 Les Chopi ont perdu les droits de leur propre terre.
 Laissez-moi vous raconter...⁸⁹ »

Les chansons de travail des ouvriers employés dans les plantations de canne à sucre étaient encore plus ouvertement hostiles et peignaient souvent les contremaîtres européens en des termes sexuels fort peu flatteurs⁹⁰. Dans le Nord, les artistes makua et makonde ridiculisaient les fonctionnaires de l'État — Africains et Européens — dans des sculptures très stylisées déformant leurs traits et les privant de toute humanité⁹¹.

Les travailleurs urbains, comme ceux des campagnes, lancèrent initialement des opérations individuelles et sporadiques pour échapper au nouvel ordre économique capitaliste ou atténuer son emprise. Ils s'enfuyaient avant que les recruteurs n'arrivent dans leurs villages, désertaient par groupes entiers, ne faisaient rien et, parfois, sabotaient les machines ou les matières premières. Bien que de telles actions aient continué à être l'une des formes de protestations dominantes des *chibalo* (travailleurs forcés), dans la seconde décennie du XX^e siècle, les ouvriers salariés des villes avaient commencé à changer de tactique et à s'organiser dans le nouveau système de façon à améliorer leurs conditions d'emploi.

Plusieurs facteurs militaient contre les efforts d'organisation des ouvriers mozambicains pendant cette période. En premier lieu, leur nombre était très réduit. Les secteurs capitalistes retardataires du Mozambique employaient relativement peu de travailleurs permanents. En outre, l'État interdisait explicitement la formation de syndicats africains et le mouvement syndical blanc, sauf quelques exceptions notables, restait hostile aux Noirs, cultivant les préjugés raciaux et culturels qui faisaient partie de l'idéologie officielle de l'État⁹². Ainsi, les travailleurs africains, peu nombreux, isolés des mouvements

88. J. A. G. de Melo Branquinho, 1966, p. 81-83, 108, 114, 193.

89. Cité dans E. Mondlane, 1969, p. 103.

90. Voir L. Vail et L. White, 1980, p. 339-358.

91. La meilleure collection de ces sculptures se trouve dans le musée de la ville de Nampula.

92. Pour une étude importante du mouvement ouvrier blanc, voir J. Capela (à paraître).

ouvriers internationaux, confrontés à une alliance hostile de l'État et du capital, se trouvaient dans une position évidemment peu enviable.

Néanmoins, dès 1911, un petit groupe dirigé par Francisco Domingos Campos, Alfredo de Oliveira Guimares et Agostinho José Mathias essaya d'organiser l'União Africano pour y inclure tous les travailleurs africains de Lourenço Marques. Pour eux, la situation était nette : les ouvriers noirs devaient s'organiser pour survivre. Ils mettaient clairement en garde les travailleurs contre les tendances divisionnistes des ethnies et considéraient comme dangereux que les ouvriers effectuant des tâches mieux rémunérées ne s'unissent pas à ceux qui étaient simplement payés à la journée. « Dans notre association, il n'y a pas de distinctions », affirmaient fièrement leurs pamphlets. Du point de vue de la lutte et de la solidarité de la classe ouvrière, ils étaient également sans équivoque. Mais, malgré leur éloquence et la force de leurs critiques, l'action énergique de l'État colonial et capitaliste, du mouvement syndical blanc, ainsi qu'apparemment le manque d'unité des travailleurs africains, ruinèrent l'União Africano avant même qu'elle ait pu agir⁹³.

Malgré cet échec initial, il y eut un certain nombre de tentatives sporadiques d'organiser les ouvriers africains de Lourenço Marques. Des grèves et des arrêts de travail se produisirent : les employés de l'Association des marchands en 1913, les employés du tramway en 1917, les techniciens des chemins de fer en 1918, les employés d'une entreprise d'ingénierie en 1919⁹⁴.

Comme dans d'autres parties de l'Afrique, les dockers constituaient le secteur de la classe ouvrière le plus militant et celui qui était relativement le mieux organisé. Pendant les deux premières décennies du XX^e siècle, Lourenço Marques était devenu un centre essentiel du commerce international, reliant le Transvaal, le Swaziland ainsi que le sud du Mozambique à l'économie mondiale. Malgré l'importance économique stratégique du port et les efforts de l'État pour empêcher tout trouble du trafic, il y eut sept grandes grèves entre 1918 et 1921, provoquées par le refus des compagnies maritimes et de transit d'augmenter les salaires des Africains, de manière à compenser la perte du pouvoir d'achat causée par la spirale inflationniste. Entre 1918 et 1920, par exemple, les prix de denrées de base comme le riz, les haricots, les pommes de terre et le savon doublèrent ; l'année suivante (1921), un kilogramme de riz coûtait 3 cents, c'est-à-dire l'équivalent du salaire journalier moyen de la plupart des dockers⁹⁵.

Les grèves portuaires suivaient un schéma général. Les travailleurs mécontents, organisés grâce à des réseaux locaux clandestins, refusaient de travailler si leurs salaires n'étaient pas rajustés. Ils se rassemblaient devant l'entrée principale du port, demandant de meilleurs salaires et de meilleures conditions de travail. Le gouverneur envoyait des troupes pour réprimer cette manifestation et arrêter ses chefs. En même temps, les travailleurs *chibalo* étaient utilisés comme briseurs de grève pour maintenir en marche

93. *Os Simples*, 24 juin 1911.

94. J. Penvenne, n. d.

95. D'autres denrées n'étant pas de première nécessité augmentèrent à un rythme encore plus élevé.

les activités du port. Très vite, les grèves étaient matées. Même quand les employeurs acceptaient d'octroyer des augmentations, ils se dédisaient très vite, comme ce fut le cas pour la grève de 1919. Néanmoins, malgré ces échecs et l'arrivée au pouvoir d'un gouvernement fasciste, les grèves se poursuivirent après 1926, quoique moins fréquemment⁹⁶.

Peut-être la grève de Quinhenta (1933) marqua-t-elle le conflit portuaire le plus âpre. Les fonctionnaires du port et les compagnies de manutention, affectées par la crise mondiale, décidèrent de réduire les salaires des dockers — déjà misérables — de 10 à 30 %. Cette réduction représentait cinq fois la somme qu'ils gagnaient lors de la grève de 1921. Quand elle fut annoncée, les dockers cessèrent leur travail et refusèrent d'y retourner après le déjeuner. Le port fut paralysé. Les meneurs de la grève jurèrent qu'ils ne reprendraient le travail que si la réduction des salaires était supprimée. Confrontés à un port totalement paralysé, les employeurs acceptèrent les demandes des grévistes. Mais ceux-ci, en fait, se retrouvèrent enfermés dans le port et entourés par la police qui les obligea à décharger tous les bateaux. On annonça ensuite que les réductions ne seraient pas renouvelées. Un journal de Lourenço Marques exprima bien à cette occasion la colère et le sentiment de frustration des dockers : « Les travailleurs aux ventres vides se trouvaient face à face avec leur patron qui, le ventre plein, leur répondait avec des promesses vides⁹⁷. »

Comme dans d'autres parties de l'Afrique méridionale et centrale, les Églises indépendantes offraient un autre cadre institutionnel aux ouvriers et aux paysans pour l'expression de leur hostilité vis-à-vis du nouvel ordre social et de l'hypocrisie des Églises chrétiennes officielles. Un rapport secret du gouvernement notait que la popularité des Églises séparatistes était due « à la fois à la discrimination raciale existant dans la société et à l'insensibilité des missionnaires européens vis-à-vis des indigènes⁹⁸ ». Dès 1918, il y avait 76 Églises séparatistes qui opéraient au Mozambique. Vingt ans plus tard, il y en avait plus de 380⁹⁹, comptant tantôt une poignée d'adhérents, tantôt plus de 10 000 membres, dans le cas par exemple de la Missão Christa Ethiopia, dont le réseau s'étendait sur quatre provinces.

Presque toutes ces Églises avaient pour origine les mouvements « sionnistes » et éthiopiens d'Afrique du Sud et de Rhodésie. Les travailleurs immigrés du Mozambique, mécontents et opprimés (avant tout, ceux qui se trouvaient dans les mines), allaient chercher refuge dans ces Églises ; quand ils revenaient chez eux, ils organisaient des branches de ces mouvements ou formaient des sectes autonomes, qui imitaient leurs modèles sud-africains ou rhodésiens. Samuel Belize, le principal animateur de la puissante African Methodist Episcopal Church, avait longtemps été lié avec une branche noire de la Wesleyan Mission en Afrique du Sud ; Sebastião Peidade de Sousa

96. Voir par exemple J. Penvenne (à paraître). M^{me} Penvenne termine actuellement sa dissertation de doctorat sur la formation de la classe ouvrière de Lourenço Marques, qui devrait compléter de manière très intéressante notre connaissance de l'histoire des travailleurs au Mozambique.

97. Cité dans J. Penvenne, à paraître, p. 20.

98. J. A. G. de Melo Branquinho, 1966, p. 77.

99. *Id.*, p. 73-80.

forma la Missão Christa Ethiopia d'après le modèle de l'Église éthiopienne, à laquelle il avait appartenu à Durban¹⁰⁰. Dans d'autres cas, la réputation d'un chef apostolique particulier constituait un motif suffisant pour que les Mozambicains se joignent à une Église. Comme la plupart des travailleurs migrants venaient de la partie méridionale de la colonie, les Églises indépendantes jouissaient de plus grandes assises dans les districts de Lourenço Marques, Gaza, Inhambane et Sofala.

Du point de vue des mouvements sociaux, les Églises éthiopiennes du Mozambique sont particulièrement intéressantes, parce qu'elles agissaient souvent comme des organisations relativement autonomes, dans lesquelles les Mozambicains pouvaient élire leurs propres représentants, avoir leurs propres budgets, leur constitution, leurs drapeaux et même leurs groupes paramilitaires. En bref, elles représentaient un « espace libre » au sein d'un système autoritaire fermé, un lieu où les ouvriers et les paysans opprimés pouvaient jouir d'un minimum d'autogouvernement et de dignité raciale et culturelle. Les Églises « sionistes », pour leur part, tiraient une bonne part de leur pouvoir d'attraction de leur vision apocalyptique d'une intervention divine et de la destruction de l'ordre colonial.

Dans le domaine de l'action ouvertement anticoloniale, les Églises indépendantes du Mozambique allaient du radicalisme total au quietisme le plus complet. Selon certains rapports confidentiels du gouvernement, l'Église épiscopale méthodiste, installée tout d'abord dans les districts de Gaza et Manica, était un centre d'activités subversives. Les infiltrateurs rapportaient que cette Église cultivait les sentiments anti-Blancs et attaquait ouvertement le régime colonial oppressif dans ses services religieux et lors de réunions clandestines. De plus, son clergé maintenait des liens avec le Congrès national africain¹⁰¹. D'autres enquêtes gouvernementales administrèrent la preuve que l'Église épiscopale méthodiste prônait la révolte et que ses membres avaient attaqué les autorités coloniales et les chefs loyalistes à plusieurs occasions. La secte fut ultérieurement accusée d'aider à l'organisation d'un vaste soulèvement paysan à Mambone en 1952. De telles activités subversives, pourtant, semblent avoir été l'exception. La plupart des Églises indépendantes n'adoptaient pas un programme explicitement anticolonialiste; elles préféraient plutôt limiter leur opposition à des critiques verbales et, parfois, à une vision apocalyptique¹⁰².

Il y a aussi des tentatives avortées de mouvements révisionnistes islamiques dans le nord du Mozambique, où la population musulmane s'était autrefois opposée à la domination coloniale. Dans les années 1920, les religieux islamiques protestèrent contre les abus du travail forcé, les bas salaires et la spoliation des terres dans la région de Quilemane. Un certain nombre de chefs musulmans furent impliqués, avec leurs partisans, dans des soulèvements au début des années 1930. Mais la cause exacte de ces révoltes demeure inconnue¹⁰³.

100. *Id.*; E. Moreira, 1936, p. 28-29; H. I. F. de Freitas, 1956-1957.

101. H. I. F. de Freitas, 1956-1957, Vol. II, p. 32-35.

102. *Ibid.*, p. 134.

103. J. A. G. de Melo Branquinho, 1966, p. 56, 81 et 108.

L'opposition intellectuelle dans les villes, moins profondément enracinée au Mozambique qu'en Angola, devint cependant un forum important pour les discours réformistes. Le premier appel à un changement, quelque peu hésitant, vint en 1908 avec la publication du journal de Lourenço Marques *O Africano*, l'organe officiel du Gremio Africano (syndicat africain), un groupe social et civil fondé par les *grandes familias* de couleur deux ans auparavant. Malgré leur position relativement privilégiée et la conscience qu'elles avaient de leur importance, les familles qui dirigeaient le Gremio Africano considérèrent qu'elles avaient le devoir et la responsabilité de parler pour les Africains opprimés. De fait, l'éditorial d'*O Africano* affirmait fièrement que le journal était « dévoué à la défense de la population indigène du Mozambique ». Son successeur, *O Brado Africano* (La voix africaine), poursuivit un objectif semblable en s'autodéfinissant comme le défenseur des paysans et des ouvriers africains. À l'occasion de son septième anniversaire, *O Brado Africano* proclamait avec fierté que « les Africains ont avec *Brado Africano* leur meilleur défenseur et, de fait, leur seule arme contre l'injustice qui les frappe¹⁰⁴ ».

Dans leurs *news stories* et leurs commentaires, les deux journaux dénonçaient avant tout quatre abus chroniques: le *chibalo* (travail forcé), les mauvaises conditions de travail des Africains libres, le traitement préférentiel accordé aux immigrants blancs et le manque de possibilités éducatives. Ces abus symbolisaient pour les rédacteurs l'essence même de l'oppression coloniale. Pendant toute cette période, des editoriaux dénoncèrent vigoureusement et dévoilèrent avec précision les abus inhérents au système du *chibalo*. Ils protestèrent contre les méthodes brutales employées par les *sepaís* africains pour recruter de force de la main-d'œuvre, les bas salaires et les mauvaises conditions de travail des *chibalo*, les actes arbitraires et capricieux des contremaîtres européens. Les rédacteurs étaient particulièrement indignés par la pratique courante consistant à prendre « des femmes africaines pour réparer et construire des routes, en ne leur fournissant ni nourriture, ni salaire », et tout en les « forçant pendant la saison des pluies à dormir dans des huttes de terre, au bord de la route, comme des esclaves¹⁰⁵ ».

Les journaux lancèrent aussi une vaste série d'attaques contre les conditions d'emploi des travailleurs libres africains. Ils déploraient le fait que les paysans et les ouvriers agricoles nominalement « libres » fussent obligés de travailler dans les domaines européens « du lever au coucher du soleil, en gagnant à peine 1 shilling par mois »; que les Mozambicains travaillant dans les mines sud-africaines « n'eussent pas le droit de choisir leurs propres employeurs [...] et mourussent dans les mines comme des mouches »; que les ouvriers africains fussent arrêtés et battus s'ils n'avaient pas de pièces d'identité et que l'État employât des *chibalo* pour briser les grèves et faire baisser les salaires des travailleurs libres¹⁰⁶. Les *colour bar acts*, qui rivaient les Africains aux tâches les plus mal payées et réservaient les emplois les plus intéressants aux Européens, furent également la cible de plusieurs editoriaux.

104. *O Brado Africano*, 24 décembre 1926.

105. *Ibid.*, 28 février 1925.

106. *Ibid.*, *O Brado Africano*, 13 décembre 1924, 30 juillet 1927; J. Penvenne, 1978, p. 10.

La critique des *colour bar conventions* faisait partie d'une attaque plus vaste contre la politique de l'État, qui favorisait les immigrants blancs tout en ignorant les besoins de la population indigène. Dans un commentaire acerbe, *O Africano* mettait en question la logique du régime colonial en soulignant le coûteux *riff-raff* blanc, qui ne contribuait à rien dans la colonie : « Le Portugais ordinaire, connu sous le nom de *mumadji* [immigrant portugais ordinaire] dans la population africaine, quitte toujours le Portugal avec l'intention bien arrêtée de faire un bref séjour au pays des Noirs pour y rassembler suffisamment d'économies, puis revenir au Portugal s'y installer et jouir de la richesse qu'il a réussi à accumuler, au prix de Dieu sait combien de sacrifices, en deux, trois ou quatre ans.

» Est-on conscient [au Portugal] des privations dont ces hommes souffrent pour économiser 300 000 ou 400 000 reis ? C'est tout un poème de souffrance et de misère. Une véritable folie que certains d'entre eux vivent dans un effort pour emplir leurs malles avec ces misérables pièces de métal. La fièvre de l'or !

» Ils vivent dans des bauges, sans lumière, sans air, à quatre ou cinq pour faire baisser les frais. Ils mangent en général à trois le même plat, parce que cela coûte moins cher. Un dîner malpropre fait de soupes ou de ragoûts, qui sont en vérité plutôt des flaques d'eau chaude dans lesquelles nagent désespérément cinq haricots à la recherche d'une compagnie [...] ¹⁰⁷ »

Bien que le ton des éditoriaux des deux journaux fût prudent et réformiste et fît appel à la bonne volonté et au sens de la justice du gouvernement colonial, l'accumulation des frustrations produisait des explosions de colère et même des menaces implicites pour le système. Ce ton un peu plus hostile apparut plus régulièrement dans la période qui suivit immédiatement l'avènement du régime de Salazar (1928-1968), régime qui imposa sa domination autoritaire et élimina ainsi toute illusion de réforme. Cela provoqua un sentiment de désespoir, même parmi les membres les plus privilégiés de la communauté africaine et mulâtre. Un éditorial vibrant, dans *O Brado Africano*, et intitulé « Assez », est l'expression la plus claire de la fureur de ces derniers :

« Nous en avons assez, par-dessus la tête !
Assez de vous supporter, de souffrir les terribles
conséquences de vos folies, de vos exigences, du
gaspillage abusif de votre autorité.
Nous ne pouvons plus accepter les effets pernicieux
de vos décisions politiques et administratives.
Nous ne sommes plus disposés à faire des sacrifices
inutiles et de plus en plus grands...
Assez... ¹⁰⁸ »

107. Cité dans J. Penvenne, 1979, p. 10.

108. *O Brado Africano*, 27 février 1931. La traduction anglaise est prise chez J. Duffy, 1959, p. 305.

Mais malgré toutes ces critiques des abus coloniaux et malgré le rôle qu'elles se donnaient de défenseur des Africains opprimés, les *grandes familles* vivaient dans un milieu social et culturel totalement séparé de celui des ouvriers et des paysans qui retournaient dans leurs villes, leurs baraquements et leurs bicoques, après une dure journée de labeur. En outre, et en tant que membres d'une bourgeoisie coloniale naissante, ils avaient des intérêts de classe fort différents. Intérêts qui les plaçaient souvent à l'opposé de leurs compatriotes moins privilégiés et les empêchaient de procéder à une critique plus radicale du capitalisme et du colonialisme. Les rivalités très intenses entre les mulâtres et les Africains, au sein même de l'élite coloniale, réduisirent peu à peu l'influence du Gremio Africano et contribuèrent à précipiter sa fin¹⁰⁹.

Au début des années 1930, ces animosités avaient progressivement empiré et cela fournit au régime colonial l'occasion de briser les derniers restes d'unité. Tablant sur le mécontentement des membres africains du Gremio, les autorités persuadèrent plusieurs d'entre eux de scissionner et de créer l'Institutio Negrophilio en 1932. Pour être plus convaincante encore, l'administration coloniale fournit au nouveau groupe des bureaux, des meubles, des livres et des fonds importants, tandis qu'un homme d'affaires portugais en vue, Paulo Gil Dos Santos, engageait plusieurs chefs de la nouvelle organisation comme recruteurs de main-d'œuvre. Quatre ans plus tard, le régime de Salazar imposa une censure extrêmement sévère, qui réduisit *O Brado Africano* au silence.

Pendant cette période, un petit nombre d'intellectuels mozambicains vivant au Portugal contribuèrent à la formation d'organisations reliées au mouvement panafricain en général. Les plus importantes étaient la Liga Africana et le Partido Nacional Africano. La Liga Africana entretenait des liens étroits avec le Congrès panafricain de W. E. B. Du Bois, tandis que le Partido penchait davantage vers le garveyisme. Aucune d'entre elles cependant ne fut vraiment suivie dans la colonie et leurs actions restèrent surtout symboliques¹¹⁰.

Conclusion

En résumé, les Africains d'Afrique méridionale et centrale résistèrent au colonialisme et apportèrent une importante contribution à la préparation du mouvement de libération du continent africain qui se déclencha après 1935. Les formes les plus avancées d'opposition au colonialisme pendant cette période peuvent être observées en Afrique du Sud, où le développement de l'industrie et, corrélativement, le processus d'urbanisation, avaient intégré les Africains à l'économie capitaliste plus tôt que dans les autres pays africains. Les organisations nationalistes et politiques créées ici furent utilisées comme modèles dans de nombreux pays d'Afrique méridionale, centrale et orientale.

109. Entrevue avec Luis Bernardo Honwana, 3 et 4 octobre 1981; R. Hamilton, 1975, p. 164-167.

110. E. A. Friedland, 1979, p. 119-121.

L'Éthiopie et le Libéria, 1914-1935 : deux États africains indépendants à l'ère coloniale

Monday B. Akpan

(à partir des contributions d'A. B. Jones et R. Pankhurst)

«Le gouvernement de Sa Majesté se joindra au gouvernement des États-Unis d'Amérique pour faire des démarches auprès du gouvernement libérien, dans les termes les plus fermes, afin de l'amener à solliciter, lors de la prochaine réunion du Conseil de la Société des Nations, la désignation d'une commission d'administration [pour le Libéria] [...] Le gouvernement de Sa Majesté exercera également de fortes pressions sur le gouvernement libérien pour le persuader de demander un prêt sous les auspices de la SDN¹.» [British Foreign Office, Londres, à l'ambassadeur de Grande-Bretagne à Washington, DC, janvier 1931.]

«Je ne veux pas d'accord qui ne me donnerait pas tout, y compris la tête de l'empereur [Haïlé Sélassié] [...] Mais même si j'obtiens tout, je préfère venger Adowa. Je suis prêt².» [Chef fasciste italien, Benito Mussolini, août 1935.]

«De prime abord, il semblerait que les questions qui font l'objet du différend entre l'Éthiopie et l'Italie puissent ne présenter qu'un intérêt superficiel pour le Libéria. Mais un examen plus attentif des implications qui découlent des circonstances du différend convaincraient l'esprit le plus obtus que la situation est de la plus haute importance pour un État comme le Libéria. Au cas où la Société des Nations serait incapable de faire valoir son influence morale ans le maintien de la décence, de la bienséance et de la sécurité internationales, alors les plus petits États du monde deviendraient,

1. E. Anderson, 1952, p.110-111.

2. E. M. Robertson, 1977, p.160-162.

comme ils l'ont toujours été en fait, la proie de l'aventurisme impérialiste³. » [Edwin J. Barclay, Président du Libéria, décembre 1935.]

Ces citations suffisent à elles seules à exprimer la force de l'impérialisme européen dont le Libéria et l'Éthiopie ont eu à pâtir durant de nombreuses années de l'entre-deux-guerres, ainsi que la solidité des liens qui n'ont cessé d'unir les Libériens et les Éthiopiens en tant qu'Africains victimes de l'agression européenne. Le présent chapitre est une analyse comparative de cette agression, de la résistance qu'y ont opposée le Libéria et l'Éthiopie, et de l'évolution politique, économique et sociale qu'ont connue les deux pays au cours de la période 1915-1935.

Le Libéria et l'Éthiopie : l'évolution socioculturelle de 1915 à 1935

Au cours de cette période, le Libéria et l'Éthiopie se heurtent à de graves problèmes d'intégration et de survie nationales qui tiennent en partie à l'importance de leur expansion au cours du siècle précédent et à la disparité accrue de leurs populations et de leurs cultures. Quelles furent les modifications culturelles et sociales encourues dans ces deux pays pendant cette période ?

Au sein de la population du pays, les Américo-Libériens maintinrent leur domination politique et économique en tant que groupe. Dès la fin du XIX^e siècle, leur importance numérique avait, dit-on, décliné en raison d'un excédent des décès sur les naissances et du tarissement virtuel de l'immigration noire en provenance d'Amérique. Il s'ensuivit une augmentation des mariages et des liaisons entre, notamment, Américo-Libériens et Africains autochtones (dont beaucoup avaient fréquenté les écoles libériennes), et un accroissement correspondant du nombre de Libériens de sang mêlé. Les jeunes Libériens et Africains autochtones placés dans des familles américo-libériennes ou adoptés par elles furent immanquablement assimilés par le milieu socioculturel d'accueil⁴.

Le recul démographique conduisit sans doute les Américo-Libériens à se marier de plus en plus souvent entre eux et à renforcer le régime de la famille élargie en vigueur chez eux depuis la fin du XIX^e siècle. C'est ainsi que, durant la période qui nous intéresse, des familles en place tels que les Sherman, Barclay, Coleman, Cooper, Dennis, Grimes et Morris, les Green, Grigsby, Ross, Witherspoon et Worrell, les Brewer, Dossen, Gibson et Tubman, dont on parle au chapitre 8 du présent volume, continuèrent de fournir la plupart des protagonistes de la scène économique et politique du Libéria⁵. Effectivement, dès les années 1920, ces familles eurent pour règle de s'attribuer, par quelque accord mutuel, les sièges parlementaires, les postes ministériels et autres charges ou fonctions publiques de nombreux mois avant les élections législatives⁶.

3. E. J. Barclay, 1935 (b), p. 15.

4. C. L. Simpson, 1961, p. 84, 88; H. A. Jones, 1962, p. 153.

5. Archives nationales des États-Unis (ANEU-USNA), Annales du Département d'État relatives aux affaires intérieures du Libéria, RDSL, 1909-1929, 4/88, memorandum du Département d'État américain, 16 juin 1924.

6. USNA-RDSL, 1909-1929, 4, Clarke au Secrétaire d'État américain, Monrovia.

Pour ce qui est des autochtones, le développement progressif de l'enseignement scolaire et l'action des missionnaires chrétiens à travers tout le pays contribuèrent quelque peu à les éduquer, les émanciper et à leur permettre d'assimiler certains aspects de la culture américo-libérienne. Ils furent alors considérés comme « civilisés » (ou « semi-civilisés ») et un nombre relativement réduit d'entre eux se vit placé sur un pied d'égalité avec les Américo-Libériens quant aux droits civils et politiques. Une poignée de ces privilégiés accédèrent à des fonctions publiques et politiques de premier plan; citons à cet égard le Dr Benjamin W. Payne, un Basa, qui, après avoir fait des études de médecine aux États-Unis d'Amérique, occupa le poste de ministre de l'instruction publique durant le plus clair des décennies 1910 et 1920; Henry Too Wesley, un Grebo, qui fut vice-président du Libéria au début des années 1920; Didwo Twe, un Kru, sénateur (voir fig. 28.1); et Momolu Massaquoi, un Vai, qui assumait diverses reprises au cours des années 1920 les fonctions de ministre de l'intérieur par intérim et de consul du Libéria en Allemagne⁷.

Il n'en demeure pas moins que même les Africains privilégiés et instruits — pour ne pas parler de la masse des autochtones encore non affranchis et en grande partie opprimés — étaient plus ou moins mécontents du « gouvernement américo-libérien », comme ils l'appelaient avec raison. En règle générale, ils cherchaient à réformer le régime sociopolitique du Libéria pour améliorer le sort de leurs semblables. En de rares occasions, comme en 1930 lors de la crise de la main-d'œuvre au Libéria, certains des plus en vue militèrent pour renverser le gouvernement américo-libérien⁸.

L'acculturation n'était toutefois pas un phénomène à sens unique. Les Américo-Libériens eux-mêmes finirent par adopter certains aspects de la culture autochtone qu'ils avaient auparavant rejetés en les taxant de superstition et de barbarisme, tels que la croyance en l'efficacité de la magie, de la sorcellerie et de la « médecine traditionnelle », l'initiation au *poro* et la pratique consistant à donner des personnes en otage pour une dette ou une obligation de ce genre⁹. En 1935, terme de la période sur laquelle porte la présente étude, ce mouvement d'africanisation n'était cependant pas assez profond pour masquer ce qui séparait les autochtones du groupe américo-libérien sur le plan social, économique, politique et culturel.

Comme au Libéria, la vaste expansion territoriale qu'a connue l'Éthiopie sous le règne de Menelik a eu pour conséquence majeure d'accentuer la diversité ethnique de la population. Parmi les peuples qui se trouvaient ainsi incorporés à l'Éthiopie en 1914, on compte en premier lieu les Oromo, presque aussi nombreux que les Amhara-Tigray et disséminés sur près de la moitié du territoire de l'Éthiopie, les Gurage, les Sidamo et les Béni Shangul¹⁰.

7. R. L. Buell, 1947. p. 751.

8. Voir plus loin.

9. Liberian National Archives (LNA), Grand Bassa County File (non catalogué), Smith à King, Lower Buchanan, 14 novembre 1924; *ibid.* Russel à King, Lower Buchanan, 5 mai 1928; *ibid.*, Harris (pour Banks) à King, North Harlandville, 6 août 1928.

10. E. Ullendorff, 1960, p. 30-44; R. Greenfield, 1965, p. 98-108; G. W. B. Huntingford, 1969, p. 35-37.



28.1. *Didwo Twe, sénateur kru du Libéria, l'un des rares autochtones libériens à accéder à une fonction publique de premier plan.*

[Photo: I. K. Sundiata, *Black Scandal*, 1980. La source originale de cette photo n'est pas indiquée.]

À l'instar de l'oligarchie américo-libérienne au Libéria, les Amhara-Tigray maintinrent leur domination économique, politique et militaire sur le reste de l'Éthiopie au cours de la période considérée. Mais à la différence de la minorité américo-libérienne, toutefois, on estimait qu'ils représentaient entre 33 et 40% de la population éthiopienne¹¹. Bien que constituant un groupe privilégié, la réalité du pouvoir économique et politique leur échappait au profit d'un petit nombre de familles de la noblesse éthiopienne parmi lesquelles se recrutaient la plupart des hauts dignitaires — tels, par ordre de préséance, les *negus*, les *betwodeds*, les *ras*, les *dajasmaches* et les *fitāwriari*. C'est surtout grâce à l'appui de ces nobles (et de leurs armées) que Menelik doit les conquêtes qui lui ont permis de faire reculer les frontières de l'Éthiopie en s'emparant de territoires qu'il a occupés ensuite selon un système dit des « garnisons », en bien des points comparables à celui utilisé par les colonialistes européens dans d'autres régions de l'Afrique¹². Il n'est donc pas surprenant que nombre de ces nobles et leurs descendants, ainsi que des descendants des militaires en poste dans ces garnisons, des fonctionnaires, « et même des membres du clergé chrétien fassent souvent preuve du pire esprit colonial » ou de la pire attitude raciale à l'égard des Éthiopiens appartenant à des « groupes ethniques légèrement différents¹³ ». C'est ainsi qu'ils s'enorgueillissaient d'être les édificateurs de l'empire d'Éthiopie — « ceux qui, par leur savoir, ont servi le pays et l'empereur et ont assuré la postérité à l'Éthiopie¹⁴ ».

C'est à peu près le même « esprit colonial » qui animait les Américo-Libériens, qui se considéraient comme les artisans de la nation libérienne. Comme devait déclarer le président William V. S. Tubman en mai 1951, les rapatriés africains, élevés à l'école de la souffrance et du fouet des négriers du Nouveau Monde, « ont apporté au Libéria la civilisation, l'éducation et la religion qui devaient être transmises aux indigènes, en espérant qu'avec celles-ci les deux éléments de la population construiraient une grande nation unie et forte [...] Aussi peu expérimentés qu'ils fussent, ils ont tout fait jaillir de leurs mains : édifices publics, établissements d'enseignement supérieur, écoles, églises, et croissance économique, industries, ambassades, légations, consulats, routes, ponts, etc.¹⁵ ».

Cette conception toute personnelle de l'édification de la nation ou de l'empire rejoignait celle du *White man's burden* (Fardeau de l'homme blanc) qui déclare, à tort, que les progrès réalisés en Afrique dans les domaines économique, technologique, politique et culturel — ou en matière de « civilisation » au sens large — soient tous dus à la colonisation européenne¹⁶.

Au cours de la première moitié du XX^e siècle, l'évolution socioculturelle des ethnies non originaires d'Amhara ou de Tigray (c'est-à-dire les Oromo, les Sidamo, les Gurage, etc.), a été marquée par une intensification de l'« amharisation », en dépit des influences contraires musulmanes, tradition-

11. E. Ullendorff, 1960, p. 31 ; G. W. B. Huntingford, 1969, p. 23.

12. R. Greenfield, 1965, p. 48-49, 119, 136, 460-462.

13. *Ibid.*, p. 105-106.

14. Cité dans *ibid.*, p. 107.

15. W. V. S. Tubman, mai 1951, dans : E. R. Townsend (dir. publ.), 1959, p. 98-99.

16. L. H. Gann et P. Duignan, 1967, chap. 15 et 22.

nelles et autres. Ce phénomène s'explique notamment par la christianisation forcée qui suivit les conquêtes de Menelik et l'imposition de l'administration fédérale, par l'enseignement chrétien dans les écoles éthiopiennes, par le prestige dont jouissait l'amhara en tant que langue nationale, ainsi que par les activités des commerçants et des prêtres coptes d'Amhara et de Tigrai, et l'urbanisation croissante, qui attirait de la main-d'œuvre d'autres parties du pays dans l'orbite de la culture amhara¹⁷. L'amharisation se manifestait à des degrés divers, au cours de la période considérée, par l'adoption de la langue, des vêtements et du calendrier amhara, une évolution des croyances religieuses, une modification des institutions et des structures politiques et une réforme du régime foncier¹⁸. Cependant, pas plus qu'au Libéria, l'acculturation n'agit dans un seul et même sens. Certains colons amhara-tigrai en poste dans les garnisons des régions les plus reculées furent tôt ou tard assimilés par la population locale¹⁹.

En outre la société éthiopienne se fragmenta en plusieurs classes et groupes, parmi lesquels on trouvait les esclaves, les paysans²⁰, l'intelligentsia naissante et la bourgeoisie marchande qui soutenait le régent, Tafari Makonnen (futur empereur Haïlé Sélassié), et demandait des réformes et une administration centrale forte²¹, et une fraction conservatrice qui comprenait la majeure partie de la grande noblesse et du haut clergé de l'Église copte d'Éthiopie. Partisan de l'impératrice Zauditu et défenseur de l'autonomie régionale, ce groupe était le rempart du régime socioculturel de l'Éthiopie²².

On voit donc qu'au cours de la période considérée, le pluralisme ethnique et culturel de même que l'inégalité sociale au Libéria et en Éthiopie faisaient planer une grave menace sur la stabilité et l'harmonie de la société, ou provoquait de véritables conflits dont certains sont étudiés dans le présent chapitre.

L'évolution politique

Le Libéria

Au Libéria comme en Éthiopie, le régime et la vie politique étaient soumis à des tensions qui se manifestaient dans trois domaines principaux: au centre, à la périphérie et entre le centre et la périphérie.

Pour ce qui est du Libéria, durant toute la deuxième décennie du XX^e siècle, le True Whig Party tint solidement les rênes du pouvoir, face à une opposition de pure forme. Cette situation évolua quelque peu dans les années 1920 lorsque le People's Party, créé en 1922 sous la direction de l'ancien président Daniel B. Howard, fit front au True Whig Party au pouvoir.

Toutefois, étant donné la profonde corruption de l'appareil politique et l'emprise écrasante exercée par le parti au pouvoir, le People's Party était

17. W. A. Shack, 1969, p.8, 48, 138-139.

18. G. W. B. Huntingford, 1969, p.27-29, 55-58, 68; W. A. Shack, 1969, p. 202.

19. W. A. Shack, 1969, p.25.

20. R. V. Vivo, 1978, p. 38-39.

21. R. V. Vivo, 1978, p. 37; R. Greenfield, 1965, p. 147.

22. R. Greenfield, 1965, p. 151-152; R. V. Vivo, 1978, p. 36-38.

incontestablement incapable de vaincre le True Whig Party par le seul moyen constitutionnel du scrutin.

En effet, depuis 1890, l'opposition institutionnelle s'était fort affaiblie ; elle ne se manifestait plus que de façon sporadique, la plupart du temps au coup par coup, se constituant en parti uniquement à l'occasion des élections nationales. Ce manque de continuité se manifestait par le divers des noms de ces partis : l'Union Party durant les élections de mai 1897 et 1899 ; le People's Party en mai 1901 ; le National Union True Whig Party en mai 1911 ; le People's Party en mai 1921, 1927 et 1931 ; et le Unit True Whig Party, en mai 1935. Enfin, elle ne brigua qu'un petit nombre de sièges lors des législatives. Lors des élections de 1897, 1903 et 1905, elle fut absente de la campagne pour les élections à la présidence et à la vice-présidence et ne présenta des candidats que pour la Chambre des députés et le Sénat. Aux élections de 1907 et 1919, le True Whig Party fut le seul parti en lice. À la différence du parti de l'opposition, le True Whig Party l'emporta toujours avec une confortable majorité²³.

Ainsi, si l'on fait abstraction des années 1920 et du début des années 1930, période durant laquelle le People's Party fit front avec quelques succès au True Whig Party, on voit que le Libéria — étant en cela l'un des premiers pays africains à le faire — s'est transformé progressivement au cours du XX^e siècle en un État pratiquement unipartite.

Divers facteurs ont contribué à cette situation. Le déclin, depuis la fin du XIX^e siècle, de l'agriculture et du commerce, qui avaient procuré à de nombreux Libériens leurs moyens d'existence, fit du gouvernement le principal employeur du pays et le principal pourvoyeur de revenus et de prestige social²⁴. Les candidats à des charges publiques ou politiques et les titulaires de tels postes avaient donc de plus en plus intérêt à appuyer le gouvernement, ce qui revenait en fait à appuyer le True Whig Party au pouvoir. Ensuite, au cours de la période 1915-1935, l'administration et les mœurs politiques du Libéria ont peut-être connu une corruption et une prévarication plus graves encore qu'auparavant. La rivalité acharnée entre le True Whig Party et le People's Party dans les années 1920 et au début des années 1930 aggrava encore les fraudes électorales, qui furent surtout le fait du True Whig Party. Ainsi, aux élections de mai 1927, on annonça 235 000 voix en faveur du président King (voir fig. 28.2) et 9 000 voix en faveur de T. J. Faulkner, son adversaire du People's Party, alors qu'il n'y avait pas plus de 10 000 personnes habilitées à voter dans tout le pays cette année-là²⁵.

Aussi, comme c'était le cas au XIX^e siècle, le parti au pouvoir et le parti d'opposition étaient surtout divisés non par des divergences marquées

23. USNA-DUSM, 14/88, Lyon à Hay ; Monrovia, 13 janvier 1905 ; *ibid.*, Lyon à Adec, Monrovia, 8 mai 1905 ; USNA-DUSM(NF), 405/112, Lyon au secrétaire d'État, Monrovia, 20 mai 1907 ; T. J. R. Faulkner, 1927 ; « Janus », « The defeat of ex-President C. D. B. King, at the national election on 7 May, 1935 — and why », dans LNA, documentation non cataloguée.

24. American colonization Society Ms (ACS), *Liberian letters*, 28, Stevens à Wilson, Monrovia, 1^{er} mai 1901.

25. T. J. R. Faulkner, 1927.



28.2. C. D. B. King, *président du Libéria*.
[Photo: H. Johnston, *Liberia*, 1906.]

d'ordre idéologique ou politique, mais par des rivalités de personnes ou par des désaccords sur le partage des bénéfices sociaux. En 1911, par exemple, le People's Party fut créé par un groupe dissident du True Whig Party, après que ce dernier eut désigné son président national, Daniel B. Howard, comme candidat à la présidence, à la place du vice-président du Libéria, Jerome J. Dossen, du Maryland. De la même façon, en 1927, de nombreux True Whigs rejoignirent les rangs du People's Party non parce qu'ils soutenaient son programme, mais parce qu'ils s'opposaient à ce que le président King sollicitât un troisième mandat²⁶. En l'absence de grandes différences d'idéologies ou d'orientation entre les Libériens, la politique devint surtout une affaire de collaboration ou de rivalité entre les familles influentes, surtout américo-libériennes, qui régnaient sur le parti au pouvoir ou sur l'opposition, dans le but de contrôler les bénéfices sociaux.

Enfin, si la base politique du Libéria avait été élargie pour accueillir les indigènes libériens, les choses auraient été différentes ; mais, à part Too Wesley et quelques autres déjà mentionnés, rien de tel n'eut lieu. Le système politique du Libéria resta donc fondamentalement conservateur, servant principalement les intérêts de l'élite américo-libérienne en perpétuant son ascendance politique.

L'Éthiopie

La situation politique en Éthiopie au cours de la période étudiée contrastait avec celle du Libéria sur certains points importants, tels que la nature et la portée des institutions politiques et le fonctionnement et l'importance de la diffusion des pouvoirs et des privilèges politiques. Cependant, en ce qui concerne les problèmes essentiels posés par l'organisation du système, le degré d'évolution politique, les structures et les intérêts de classe, et l'intervention impérialiste étrangère, l'Éthiopie présentait de nombreux points communs avec le Libéria.

Les dernières années de Menelik constituèrent une période difficile pour l'Éthiopie. Au cours de sa très longue maladie, l'empereur fit de son petit-fils Lij Iyasu — un garçon de douze ans — son successeur, au milieu de l'année 1908²⁷. Vers la fin de l'année, lorsqu'il devint paralysé et perdit l'usage de la parole, Menelik nomma régent le ras Tasamma, son ancien général. Tasamma mourut en 1911, et le Conseil d'État éthiopien déclara alors que Iyasu était assez âgé pour agir seul sous leur direction. Jusqu'à la mort de Menelik, en décembre 1913, le vide du pouvoir créé par sa maladie exacerba les intrigues politiques auxquelles se livraient des factions de la noblesse éthiopienne et incita les puissances coloniales européennes à s'ingérer dans les affaires du pays²⁸.

Lij Iyasu, fils du ras Mikael, qui gouvernait la province de Wallo, avait une nature fougueuse. Il possédait bien peu de la sagesse politique de son

26. Anonyme, *Confidential Diary of Liberian Events 1926-1929*, conservé à l'Executive Mansion (Palais du gouvernement), manuscrit.

27. R. Pankhurst, 1976.

28. R. Greenfield, 1965, p. 131-132.

aïeul, il ne disposait d'aucun soutien en dehors de Wallo et déplaisait en outre aux vieux courtisans de Menelik qui, pour la plupart, étaient originaires du Shoa. Peu à peu, l'opposition se cristallisa sur certains aspects de sa politique intérieure, notamment sur son amitié avec la population musulmane, et sur sa politique étrangère axée sur le soutien qu'il accorda à l'Allemagne, à l'Autriche-Hongrie et à la Turquie au début de la première guerre mondiale en 1914. Il n'est donc pas surprenant qu'il y ait eu collusion entre les nobles, les dignitaires et l'Église et, peut-être aussi, les délégations alliées d'Addis Abeba, pour le déposer en septembre 1916 et le garder prisonnier de 1921 à sa mort, en 1935²⁹. La fille de Menelik, Zauditou, fut alors proclamée impératrice et Tafari, fils du ras Makonnen, cousin de l'empereur défunt, fut déclaré régent et héritier du trône. Le couronnement de l'impératrice Zauditou, le 11 février 1917, marqua le début d'un dualisme du pouvoir, partagé entre l'impératrice et le régent, qui avaient chacun leur palais, leur entourage et des politiques souvent opposées.

L'accession de Tafari Makonnen à la régence n'en fut pas moins un événement important, car c'était un dirigeant résolu qui désirait à la fois reprendre la politique de modernisation de Menelik et poursuivre les efforts faits par cet empereur pour préserver l'indépendance de l'Éthiopie. La prédisposition de Tafari Makonnen à gouverner avec un style très personnel lui permit en partie d'étendre progressivement son pouvoir pendant sa régence sur plusieurs secteurs névralgiques de la vie publique tels que ses représentants à la cour et dans les provinces, l'armée, l'Église et l'impératrice Zauditou. Le 7 octobre 1928, Tafari fut couronné négus et prit entièrement en main les affaires du pays. Son couronnement lui valut le ressentiment et l'opposition accrue de Zauditou et de ses fidèles. En mars 1930, le ras Gusa Wolie, le mari de Zauditou, se rebella, mais fut vaincu avec l'aide de la minuscule force aérienne du négus. Le jour suivant, Zauditou mourut et Tafari prit le titre d'empereur Haïlé Sélassié I^{er} (voir fig. 28.3). Son couronnement eut lieu le 2 novembre 1930³⁰.

Ayant ainsi renforcé sa position politique, Haïlé Sélassié franchit encore un pas vers la modernisation du système politique de l'Éthiopie en promulguant une constitution écrite en 1931 et en accroissant l'autorité du gouvernement central aux dépens de la noblesse³¹. La constitution instituait le bicaméralisme parlementaire, avec un Sénat, dont les membres étaient nommés, et une Chambre des députés, également nommée, « en attendant que le peuple soit en mesure de les élire ».

Puisque Haïlé Sélassié considérait la constitution de 1931 comme un jalon dans l'histoire politique de l'Éthiopie, nous pouvons nous demander dans quelle mesure elle modifia le système politique du pays et — question encore plus importante — quelle fut l'évolution politique de l'Éthiopie au cours de cette période. Comme dans le cas du Libéria, certains changements politiques intervinrent effectivement, mais ils ne furent ni fondamentaux ni

29. *Ibid.*, p. 136-146.

30. E. Waugh, 1931; L. Mosley, 1964, p. 151-163. Pour l'énumération chronologique de certains des principaux événements du règne, voir S. P. Pétrides, 1964, p. 157-159.

31. R. Greenfield, 1965, p. 168.



28.3. Éthiopie. L'empereur Haïlé Sélassié I^{er} (1930-1974).
[Photo : © Harlingue-Viollet.]

structuraux. Ils se traduisirent par le renforcement progressif du pouvoir du régent puis de l'empereur, aux dépens de l'ancienne noblesse et de l'Église — en d'autres termes, par une centralisation accrue; par l'application plus stricte de critères reconnus en matière de nominations à des postes publics lors de l'élimination des membres les plus conservateurs de la noblesse éthiopienne; par la reconnaissance explicite de la nécessité d'une modernisation par certains dirigeants éthiopiens, y compris Haïlé Sélassié lui-même, et par la promulgation officielle d'une constitution.

Au cours de cette période, il n'y eut guère d'évolution entraînant des changements d'ordre normatif, institutionnel et structurel, dans la vie politique éthiopienne. Au contraire, en dépit du renforcement de la centralisation politique, le séparatisme social, le régionalisme culturel et le chauvinisme ethnique, par exemple chez les Oromo, les Sidamo, les Tigrai et les Gurage, continuèrent à être des caractéristiques prédominantes de l'empire éthiopien et à entraver gravement l'intégration nationale³².

Deuxièmement, la constitution de 1931 était loin d'être une innovation radicale et n'eut guère d'influence immédiate sur la vie politique éthiopienne. Elle ne touchait pas au pouvoir absolu de l'empereur et maintenait en grande partie la situation privilégiée de la noblesse. Haïlé Sélassié désignait les membres du Sénat parmi la noblesse, tandis que, de leur côté, la noblesse et les *shum* (chefs) locaux désignaient les membres de la Chambre des députés³³. Comme le Parlement n'avait presque aucune initiative en matière législative et presque aucun pouvoir de décision, qu'il était convoqué et dissous à volonté par l'empereur, il ne constituait qu'une chambre d'enregistrement pour les affaires que ce dernier lui soumettait³⁴. Au moment de l'invasion italienne, le Parlement était une institution quasi défunte³⁵. De même, les ministres n'avaient guère la possibilité de prendre des initiatives ou d'acquiescer de l'indépendance d'action. Ils ne dépendaient pas du Parlement et étaient directement responsables devant l'empereur³⁶.

Sur tous ces points, l'Éthiopie différait beaucoup du Libéria. Certes, la Constitution libérienne accordait au président de larges pouvoirs constitutionnels, mais ceux-ci étaient loin d'être absolus. Le Parlement libérien avait une activité politique, l'éthiopien était docile et soumis. Le contraste le plus frappant tenait peut-être à l'absence de partis politiques en Éthiopie, attribuée à des facteurs tels que le rôle historiquement prépondérant de l'empereur dans les affaires éthiopiennes et à l'absence de développement économique ou d'une élite occidentalisée susceptible de modifier substantiellement le conservatisme de l'Éthiopie³⁷.

Ainsi, au cours de cette période, le Libéria et l'Éthiopie présentaient plus d'analogies que de divergences pour ce qui était des facteurs détermi-

32. E. M. Robertson, 1977, p. 31-33.

33. *Ibid.*, p. 169.

34. Cité dans *ibid.*, extrait de J. E. Baum, 1928.

35. *Ibid.*

36. *Ibid.*

37. R. L. Hess et G. Loewenberg, dans: P. J. M. McEwan (dir. publ.), 1968, p. 199-201.

nants de leur vie politique. Citons, par exemple, le conservatisme des normes sociales inégalitaires et prescrites, l'absence d'intégration nationale, de développement économique ou d'une volonté ferme de changement radical de la société; et, surtout, une indépendance politique fragile au milieu de l'hostilité et des convoitises des puissances européennes impérialistes.

L'évolution économique et sociale, 1915-1935

Le Libéria

À de nombreux égards, les années 1915-1935 furent une période de crise économique pour la plupart des Libériens et pour leur gouvernement. Le déclin, dès la fin du XIX^e siècle, du commerce et de l'agriculture, principales richesses du pays, entraîna une chute brutale des recettes publiques (qui provenaient surtout des droits de douane) et priva de nombreux Libériens de leur principal moyen de subsistance.

En partie pour rembourser des dettes de plus en plus lourdes, y compris l'emprunt anglais de 1870, et en partie pour faciliter le développement économique du pays, le gouvernement contracta en 1906 un emprunt de 500 000 dollars à 6% auprès de certains financiers anglais. Cependant, ce nouvel emprunt ne permit guère d'améliorer la situation et fut résilié en 1912, lorsque certaines banques européennes consentirent un nouveau prêt de 1 700 000 dollars à un taux d'intérêt de 5% pour amortir le premier emprunt. Le Libéria ventila alors ses recettes en deux catégories: d'une part, les «recettes réservées», essentiellement constituées par les droits de douane et exclusivement destinées au paiement des intérêts et au fonds d'amortissement de l'emprunt de 1912; d'autre part, les recettes internes, constituées par diverses redevances, amendes et taxes intérieures prélevées par le gouvernement libérien (y compris l'impôt sur les cases perçu sur les Libériens autochtones) et affectées aux services publics essentiels, notamment au versement des traitements des fonctionnaires. La perception et la gestion des «recettes réservées» furent confiées à un Bureau international de recouvrement, constitué par un Américain assurant les fonctions de «receveur général des douanes» avec l'assistance de receveurs français, allemands et britanniques.

En fait, les «recettes réservées» diminuèrent après le début de la première guerre mondiale, surtout en raison du fléchissement des échanges commerciaux résultant du retrait des Allemands, qui avaient contrôlé, jusqu'alors, près des trois quarts de ces échanges³⁸. En outre, comme les cours du café, la principale exportation du pays, et ceux d'autres produits libériens tels que le cacao, l'ivoire, l'huile de palme, les cœurs de palmier et le piassava enregistrèrent une chute brutale sur les marchés mondiaux³⁹, les planteurs libériens

38. A. Sharpe, 1920, p. 302; USNA-RDSL, 1909-1929, 4, Young to US War Department, Monrovia, 7 octobre 1915.

39. USNA-RDSL 1909-1929, 5, Bundy, «Quarterly diplomatic report», Monrovia, 2 août 1919; *ibid.*; 4, C. Young, «Memo of Major Charles Young on conditions in Liberia», Monrovia, 7 octobre 1915.

réduisirent la production de façon radicale, de sorte que les exportations et, partant, les recettes douanières baissèrent d'autant. Ainsi, à partir de 1916, l'État ne fut plus en mesure d'honorer régulièrement ni intégralement⁴⁰ les échéances des intérêts annuels ni du fonds d'amortissement de l'emprunt de 1912. Les arriérés de paiements s'accumulèrent donc, s'élevant à 178 657 dollars au 30 septembre 1918. En même temps, les « recettes internes » suffisaient à peine — surtout en raison de la corruption des fonctionnaires libériens — à financer les services essentiels du gouvernement, tels que le versement des traitements aux fonctionnaires, dont le montant avait déjà été fortement réduit.

Ainsi, menacé par la faillite, le gouvernement libérien cessa, tout d'abord, de contracter des emprunts importants auprès de la Bank of British West Africa, au cours des années 1917-1918⁴¹. Puis, de la fin de 1918 jusqu'en 1921, il essaya en vain d'obtenir un prêt de 5 millions de dollars du gouvernement des États-Unis d'Amérique⁴². N'y parvenant pas, il fut contraint d'introduire plusieurs mesures destinées à encourager le commerce et à accroître les recettes qu'il en tirait. Au nombre de ces mesures citons notamment une hausse du tarif douanier, la réouverture de l'arrière-pays libérien (interdit aux étrangers depuis le début de la première guerre mondiale) aux négociants d'autres pays et l'augmentation des droits portuaires⁴³. En même temps, le gouvernement libérien accueillit favorablement les plans de la Universal Negro Improvement Association, un mouvement nationaliste composé de Noirs du Nouveau Monde, établi en Amérique et dirigé par le Jamaïcain Marcus Garvey, et dont le but était de favoriser l'immigration de capitaux et d'immigrants noirs au Libéria pour développer les ressources du pays. Mais ces projets n'aboutirent jamais⁴⁴.

Heureusement pour les Libériens, l'économie libérienne se rétablit progressivement à partir de la fin de 1923. En vendant des biens allemands confisqués pendant la première guerre mondiale, le gouvernement libérien avait réalisé environ 154 000 dollars⁴⁵. En outre, les mesures fiscales introduites en décembre 1922, notamment le nouveau tarif douanier, commençaient à devenir rentables⁴⁶. La reprise du commerce extérieur libérien, surtout après que les Allemands recommencèrent à y jouer un rôle en 1922, et la réouverture de l'arrière-pays aux négociants étrangers entraînèrent une augmentation des exportations de sorte que la balance commerciale du Libéria commença à se montrer favorable. Ainsi, au cours des neuf premiers mois

40. D. E. Howard, 1916; USNA-RDSL, 1909-1929, 4, « Memo of Major Charles Young... », *op. cit.* dans la note 39.

41. R. C. Bannermann, 1920; R. L. Buell, 1947, p. 26.

42. R. C. Bannermann, 1920; F. Starr, 1925, p. 113; C. D. B. King, 1924, p. 2-3.

43. R. L. Buell, 1928, vol. II, p. 769-770; USNA-RDSL, 1909-1929, 8.882/032/43; Bur to American Minister Resident, Monrovia, 1^{er} février 1923.

44. M. B. Akpan, 1973 (a).

45. R. L. Buell, 1928, vol. II, p. 767.

46. C. D. B. King, 1924, p. 9.

de 1923, la valeur des exportations dépassa de 169 000 dollars⁴⁷ celle de la période correspondante de 1922.

Et au moment où les finances publiques commençaient ainsi à se rétablir, un avenir encore plus brillant s'annonça pour l'économie libérienne lorsque l'Américain Harvey S. Firestone obtint en 1926 du gouvernement libérien une concession de quelque 400 000 hectares, d'une durée de quatre-vingt-dix-neuf ans, pour y planter des hévéas et exporter du caoutchouc; d'autre part, la Finance Corporation of America consentit au Libéria un prêt de 5 millions de dollars afin de développer les infrastructures du pays, notamment les routes, les hôpitaux et les écoles, et de rembourser ses dettes⁴⁸. Ce prêt, qui reçut l'agrément du gouvernement américain, renforça considérablement l'influence de Firestone et des États-Unis au Libéria.

L'investissement de Firestone dans deux grandes plantations d'hévéas eut à court terme une incidence modeste, mais non négligeable, sur l'économie libérienne, notamment sur l'emploi. Premièrement, Firestone devint le principal employeur du Libéria (voir fig. 28.4)⁴⁹. Cependant, la plupart des employés libériens n'étaient que des manœuvres ou des ouvriers semi-qualifiés, s'occupant surtout de travaux de défrichage ou de plantation, ou travaillant comme artisans ou comme mécaniciens. Deuxièmement, Firestone construisit plusieurs dispensaires et écoles pour ses employés libériens (et américains) et distribua des scions d'hévéas à ceux qui souhaitaient en planter⁵⁰. Cependant, la production de caoutchouc de Firestone resta encore pendant plusieurs dizaines d'années une activité relativement réduite. Elle n'eut guère de retombée sur l'économie paysanne, en grande partie sous-développée, ni de liens avec elle, notamment en ce qui concerne la riziculture à laquelle se livraient plus de 80 % des Libériens autochtones. Ce n'est qu'en 1935, lorsque les ventes commencèrent à prendre de l'ampleur, que le caoutchouc devint le principal produit d'exportation du Libéria (il le resta jusqu'en 1961, lorsqu'il fut supplanté par le minerai de fer)⁵¹.

L'année 1935 fut importante à deux autres égards. Les prospections confirmèrent la présence, à Bomi Hill, de minerai de fer dont l'exploitation et la production effectives n'intervinrent cependant que beaucoup plus tard, en 1951⁵². D'autre part, 1935 marqua la fin de la prédominance de la Grande-Bretagne et d'autres pays européens en tant que principaux partenaires commerciaux du Libéria; ils furent remplacés, dès 1936, par les États-Unis d'Amérique et ce, du fait de l'accroissement des exportations de caoutchouc libérien, surtout vers ce pays⁵³. Il convient néanmoins de noter que la chute des cours des principaux produits du Libéria sur les marchés internationaux au début de la crise mondiale (huile de palme, cœurs de palmier, piassava, café, cacao, noix de cola) s'accom-

47. C. D. B. King, 1923, p.7.

48. A. G. Jones, n. d.

49. C. D. B. King, 1928, p.8.

50. C. M. Wilson, 1971, p. 137-138.

51. *Liberia Trading and Development Bank Ltd*, 1968, p.76-77.

52. R. W. Clower, G. Dalton, M. Harwitz et A. A. Walters, 1966, p. 197-201.

53. Republic of Liberia, 1941, p.36-40.



28.4. *Le Libéria et le caoutchouc. Les récolteurs d'une grande plantation prêts à se mettre au travail.*
[Photo: C. M. Wilson, *Liberia: Black Africa in microcosm*, 1971.]

pagna d'un déclin en volume et en valeur des échanges commerciaux du pays; et tout au long des années 1930, la balance commerciale dégagait un solde négatif⁵⁴. L'import-export au Libéria était dominé, depuis la fin du XIX^e siècle, par des compagnies européennes. À partir des années 1920, un nombre croissant de négociants libanais s'étaient joints à elles et, en 1935, à la fin de la période que nous étudions, ces négociants contrôlaient aussi une très grande partie du commerce de détail au Libéria⁵⁵.

Dans les circonstances plus ou moins pénibles qui régnaient pendant cette période (1915-1935), le gouvernement libérien était éternellement à court d'argent en raison des remboursements continus de ses dettes et ne pouvait pas s'occuper de façon bien active du développement social ou économique du pays. Il put intensifier le programme de constructions routières, qui avait été lancé par le président Arthur Barclay, mais en utilisant surtout de la main-d'œuvre indigène recrutée de force, non rémunérée (voir fig. 28.5), et devant fournir en outre les houes, les machettes et les autres outils voulus⁵⁶. Au cours des années 1920, le gouvernement, pour la première fois dans l'histoire libérienne, créa plusieurs écoles élémentaires dans les régions reculées de l'arrière-pays⁵⁷. Vers la fin de 1930, il fonda la Booker T. Washington Agricultural and Industrial Institution afin de former du personnel technique et agricole de niveau subalterne et moyen⁵⁸. En 1934, fut commencée la construction de l'École normale de Monrovia⁵⁹ dont le besoin se faisait sentir. Les établissements déjà créés comme le Liberia College et le College of West Africa avaient la réputation de bien fonctionner⁶⁰. En août 1927, le gouvernement central de Monrovia créa des systèmes de radiocommunication le long de la côte libérienne et avec les États-Unis, en construisant plusieurs stations de radio, qui apportèrent un complément important aux services téléphoniques existants, mais inefficaces, de la côte libérienne⁶¹. En 1924, le gouvernement construisit un hôpital à Monrovia. En 1927, il procéda à l'acquisition et au montage, à Monrovia, d'une centrale chargée de fournir l'électricité et la lumière à la ville⁶².

Les organismes missionnaires américains, comme ils l'avaient fait depuis la fondation du Libéria, participèrent à ces efforts en construisant des écoles, des hôpitaux, ainsi que des églises qu'il confièrent à leurs adeptes, tels que George W. Harley, médecin et ethnographe et M^{mc} Harley de la mission méthodiste de Ganta⁶³.

Cependant, tout progrès sérieux de l'enseignement était entravé aussi bien par l'insuffisance des recettes publiques que par la prudence traditionnelle du

54. Republic of Liberia, 1940, p. 8, 11.

55. Z. B. H. Roberts, 1934, p. 6-7.

56. League of Nations, 1930, p. 147-170.

57. C. D. B. King, 1922, p. 23-24; 1924, p. 5-6.

58. C. M. Wilson, 1971, p. 154; F. Starr, 1925, p. 128-129.

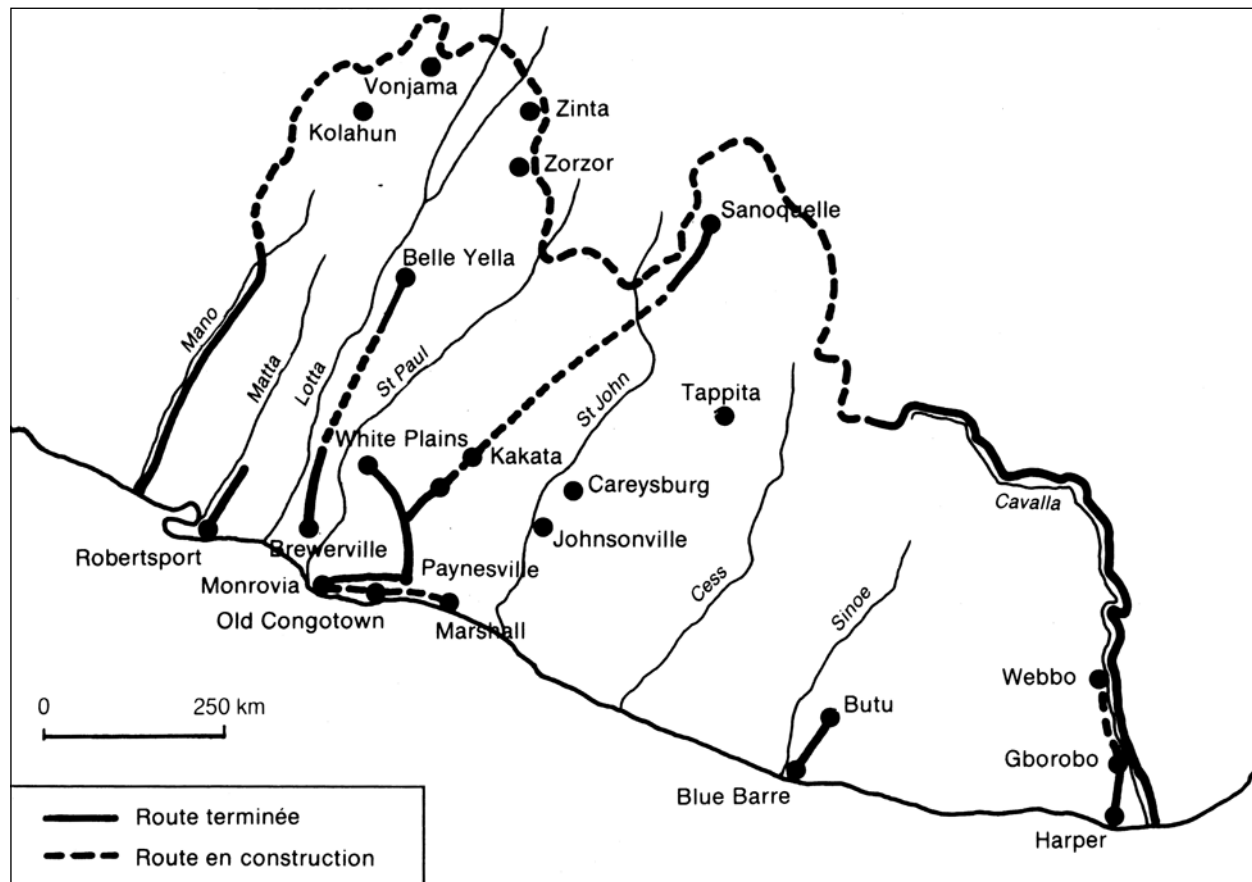
59. E. J. Barclay, 1934, p. 2-4.

60. *Ibid.*

61. C. D. B. King, 1927, p. 33-36.

62. A. D. B. Henriès, 1963, p. 90-91.

63. C. M. Wilson, 1971, p. 154.



28.5. État du réseau routier libérien en 1925.

gouvernement qui hésitait à ouvrir l'arrière-pays aux missionnaires, aux négociants ou aux autres étrangers, par crainte de l'influence que certains d'entre eux pourraient exercer sur les structures administratives autochtones⁶⁴.

Il y avait pire: l'impécuniosité du gouvernement libérien et son incapacité à verser, en totalité ou en partie, leurs traitements aux fonctionnaires encouragèrent ces derniers à pratiquer la corruption et l'exploitation. Citons, par exemple, les détournements de fonds publics et les extorsions dont était victime la population autochtone. L'abus le plus notoire, l'embarquement forcé d'indigènes libériens pour Fernando Poo organisé par certains Améri-co-Libériens prééminents afin de les obliger à y travailler pour des planteurs espagnols devint une affaire de portée internationale, ayant de graves répercussions sur la souveraineté du Libéria⁶⁵.

L'Éthiopie

La levée d'impôts féodaux et l'exploitation accrue des paysans et des esclaves dans les provinces reculées conquises par Menelik firent affluer des fonds dans les coffres du gouvernement éthiopien. Cependant, l'Éthiopie, comme le Libéria, ne connaissait pas de développement économique important. Les réformes économiques et sociales qui intervinrent au cours de la période étudiée furent en nombre trop limité pour modifier notablement l'économie essentiellement féodale de l'Éthiopie et le conservatisme de sa texture socio-économique.

Le principal instigateur de l'évolution sociale et économique fut le régent Tafari Makonnen. L'une de ses premières réformes fut l'extension de ses services ministériels par la création, en 1922, d'un Ministère du commerce et d'un Département des travaux publics. En 1923, il installa une imprimerie appelée Berhanena Salam, ce qui signifie « lumière et paix », qui avait été achetée en Allemagne et dont la direction fut confiée à Gabra Krestos Takla Haymanot, qui avait été formé en Érythrée par des missionnaires suédois. Cette imprimerie publia un journal du même nom fondé en 1925, ainsi que des livres religieux et éducatifs et contribua de façon significative à l'évolution de la littérature en langue amharique⁶⁶.

L'abolition éventuelle de l'esclavage en Éthiopie affecterait la stabilité interne du pays et ses relations avec les puissances étrangères, d'où son caractère problématique. Tafari, que les relations internationales préoccupaient beaucoup, fut prompt à noter les avantages que semblaient offrir la Société des Nations et son dispositif de sécurité collective. Il présenta la candidature de l'Éthiopie comme membre de l'organisation, lors de sa fondation en 1919, mais, si la France lui accorda son appui, la Grande-Bretagne soutint que l'Éthiopie ne serait pas à même de remplir ses obligations d'État membre, notamment à l'égard de l'abolition de l'esclavage. De vives attaques contre l'esclavage pratiqué en Éthiopie parurent dans la *Westminster Gazette* et dans

64. USNA, RDSL, 1909-1929, 882/00/705; Critchlow à Garvey. Monrovia, 24 juin 1921.

65. Voir plus loin l'examen de la crise entraînée au Libéria par le travail forcé.

66. C. F. Rey, 1927, p. 28-29.

d'autres journaux britanniques, où l'on suggéra une intervention des puissances européennes ou de la Société des Nations.

Tafari se souciait sans doute plus de l'aspect diplomatique que du côté humanitaire de la question de l'esclavage. En juillet 1922, il promulgua un édit qui renouvelait la vieille interdiction de la vente des esclaves et prévoyait des peines sévères pour les trafiquants et il fit savoir au gouvernement britannique qu'il était disposé à protéger et à instruire tous les esclaves qui pourraient être libérés en haute mer. Le 15 septembre 1923, il publia une proclamation aux termes de laquelle le rapt d'esclaves était puni de mort⁶⁷. Cette attitude plus déterminée du régent à l'égard de l'esclavage facilita l'entrée de l'Éthiopie à la Société des Nations à laquelle la Grande-Bretagne s'opposait encore, mais qui reçut l'appui de l'Italie et de la France qui espéraient toutes deux asseoir ainsi leur influence à Addis Abeba. L'Éthiopie devint donc membre de la Société des Nations le 23 septembre 1923, lorsque le régent signa une déclaration par laquelle il adhérait aux principales conventions internationales pour la suppression de l'esclavage.

Presque aussitôt après la promulgation du décret anti-esclavagiste, le régent, accompagné de deux des principaux dignitaires du pays, le ras Haylou Takla Haymanot du Gojam et le ras Seyoum Mangasha du Tigré, partit pour un voyage en Palestine, en Égypte, en France, en Belgique, aux Pays-Bas, en Suède, en Italie, en Grande-Bretagne, en Suisse et en Grèce. Il rencontra le président Raymond Poincaré en France, le dictateur italien Benito Mussolini, ainsi que le premier ministre britannique Ramsay MacDonald, et les pressa de céder un port à l'Éthiopie dans l'une de leurs colonies voisines. Mais cette action diplomatique, contraire à l'intérêt des trois puissances coloniales qui était de maintenir l'Éthiopie dans son isolement, fut infructueuse. Tafari ne rapporta que quelques vagues promesses, et la couronne de l'empereur Théodore, restituée par les Britanniques qui s'en étaient emparés soixante-six ans plus tôt.

Cependant, en ce qui concernait les affaires intérieures de l'Éthiopie, ce voyage a été comparé à celui de Pierre le Grand en Europe occidentale⁶⁸, car il eut le grand mérite de rendre la société éthiopienne attentive à l'existence du monde extérieur et à la nécessité d'adopter les inventions étrangères et de développer ses ressources humaines. Le régent et le ras Haylou ayant acheté plusieurs automobiles et lancé ainsi une mode parmi la noblesse éthiopienne, le nombre de véhicules circulant à Addis Abeba atteignit rapidement plusieurs centaines⁶⁹. Des jeunes en nombre croissant furent envoyés à l'étranger pour y faire leurs études, principalement au Liban, en Égypte, en France, en Grande-Bretagne et aux États-Unis.

Un nouvel hôpital, le Bet Sayda, fut fondé par le régent en 1924, et placé sous la direction d'un Suédois, le D^r Kurt Hanner⁷⁰. Environ deux ans plus

67. C. Sandford, 1946, p. 58.

68. R. Greenfield, 1965, p. 157.

69. R. Pankhurst, 1968, p. 290-291.

70. L. Farago, 1935, p. 132-133.

tard, et en dépit de l'opposition des traditionnalistes, Tafari ouvrit le second établissement d'enseignement moderne du pays, l'École Tafari Makonnen, dont le directeur était un Français; le français, l'anglais, l'amharique, l'arabe, des matières scientifiques et d'autres sujets figuraient à son programme. Dans son allocution inaugurale, Tafari évoque le « besoin criant » d'instruction, soulignant que, sans instruction, le pays ne pourrait pas maintenir son indépendance, et il exhorta ses compatriotes à fonder des écoles, le temps du patriotisme purement verbal étant révolu⁷¹. Parmi les autres innovations de cette période, il y a lieu de noter: en 1925, le recrutement d'officiers belges chargés d'entraîner la garde du régent; en 1927, l'octroi à deux Grecs d'une concession pour la construction d'une route allant de Goré à Gambela sur la frontière occidentale; et, en 1929, l'achat en France et en Allemagne des premiers avions dont l'introduction avait été empêchée jusqu'alors par le conservatisme d'une partie de la noblesse.

Après son couronnement, Haïlé Sélassié poursuivit son entreprise de modernisation avec l'aide de trois conseillers étrangers, un Suédois, le général Virgin, pour les affaires étrangères, un Américain, E. A. Colson, pour les questions financières, et un Suisse, M. Auberson, pour les questions juridiques⁷². Toutefois, le développement du pays fut sérieusement entravé par la dépression économique mondiale, qui entraîna une chute des exportations et un déclin des possibilités d'investissements de capitaux étrangers. Une loi n'en fut pas moins promulguée en 1930 pour organiser un service de cadastre et de recensement des terres et un Ministère de l'éducation fut créé la même année. L'année 1931 connut trois nouveaux faits importants. Le premier fut la promulgation d'une constitution écrite dont nous avons déjà traité. Le deuxième fut le remplacement de la vieille banque d'Abyssinie, entreprise privée sous contrôle étranger, par une banque nationale, la Banque d'Éthiopie. Le troisième fut la publication d'une nouvelle loi relative à la suppression graduelle de l'esclavage stipulant que tous les esclaves seraient libre à la mort de leur maître en envisageant le jour « où l'esclavage aurait totalement disparu⁷³ ».

On s'efforça en même temps d'améliorer les communications. Un Ministère des travaux publics fut créé en 1932 et l'on reprit la construction de routes. Une station radiophonique provisoire fut mise en service en 1933, pour être remplacée en 1935 par un émetteur plus puissant construit par une compagnie italienne. Plusieurs écoles furent créées, dont les meilleures dépendaient du gouvernement, mais les missionnaires eurent aussi une certaine activité en matière d'enseignement, surtout dans les provinces. En 1935, Addis Abeba comptait 14 écoles publiques, avec 30 professeurs étrangers et quelque 4 000 élèves. En province, les progrès de l'enseignement commencèrent également par la création d'écoles publiques à Dessié, Gondar, Jigjiga, Lakanti, Dire Dawa, Harar, Asba Tafari, Ambo, Djimma, Dabra Marqos, Maqale et Salale, tandis qu'un collège militaire fut fondé en 1934

71. R. Pankhurst, 1962 (b), p. 266-267.

72. G. L. Steer, 1936, p. 28-29.

73. A. L. Gardiner, 1933, p. 202.

à Holeta, près d'Addis Abeba et confié à des officiers suédois⁷⁴. Le nombre d'Éthiopiens étudiant à l'étranger atteignit plusieurs centaines. Dans le domaine médical, les missionnaires se montrèrent les plus actifs, notamment ceux de l'United Presbyterian Church of North America, de la Seventh Day Adventist Mission et de la Mission catholique italienne qui avaient des hôpitaux à Addis Abeba, tandis qu'une léproserie de la Sudan Interior Mission fonctionnait à Akaki⁷⁵. Parmi les autres innovations, il convient de signaler la création d'une petite administration publique, formée d'étudiants revenus de l'étranger, qui reçurent des traitements au lieu de revenus féodaux, et la tendance croissante à remplacer les tributs en nature par des impôts versés en espèces. Un décret fut promulgué en 1934 pour réglementer et limiter les prestations de travail exigées des paysans et l'impôt foncier fut réformé par une loi de 1935. Cependant, la menace imminente de l'invasion fasciste italienne planait déjà sur ces efforts de modernisation⁷⁶.

Ainsi, le Libéria et l'Éthiopie ont connu au cours de la période 1915-1935 une évolution économique et sociale plus extensive et plus profonde qu'auparavant. Cependant, cette évolution n'alla pas très loin, de sorte que les deux pays restèrent économiquement arriérés et socialement sous-développés. Enfin, les investissements effectués par les sociétés et les ressortissants étrangers dans les entreprises commerciales, agricoles et minières furent plus nombreux au Libéria qu'en Éthiopie; ils contribuèrent certes au processus de modernisation, mais ils aboutirent également à un contrôle plus grand de la part des étrangers sur l'économie libérienne que sur l'économie éthiopienne.

L'intervention étrangère au Libéria et en Éthiopie

Le Libéria

Les interventions étrangères au Libéria et en Éthiopie, déjà étudiées au chapitre 1, se sont poursuivies au cours de la période 1915-1935. Comme pendant l'ère de la ruée des Européens sur l'Afrique et de la partition, les motifs d'intervention furent fournis tout autant par la situation et les événements intérieurs du Libéria et de l'Éthiopie que par ceux de l'Europe et de l'Amérique.

Premièrement, l'impécuniosité et l'éternel endettement du gouvernement libérien entraînèrent en partie le renforcement du contrôle étranger sur l'administration financière du Libéria par l'intermédiaire de l'International Receivership (Trésorerie internationale), de la Bank of British West Africa, et des intérêts Firestone appuyés par le gouvernement des États-Unis d'Amérique. L'économie libérienne était également dominée par les sociétés européennes, américaines et libanaises. Deuxièmement, la mauvaise situation du Libéria sur les plans économique, social et administratif devint un sujet majeur de controverse dans la rivalité politique acharnée qui oppo-

74. E. Virgin, 1936, p. 117-124; A. Zervos, 1936, p. 223-232.

75. Zervos, 1936, p. 255-257.

76. R. Pankhurst, 1968, p. 177-179.

sait le True Whig Party et le People's Party et attirait l'attention sur le plan international. Au Libéria même, Faulkner, le chef de l'opposition, cherchait à plaire aux Libériens autochtones en dénonçant le recours au travail forcé pour les chantiers de travaux publics et l'exportation forcée de main-d'œuvre ainsi que la mauvaise gestion de l'arrière-pays et les fraudes électorales⁷⁷. À la suite de sa deuxième défaite électorale, en 1927, il se rendit aussi en Europe et en Amérique à la fois pour rallier à sa cause un soutien international et pour discréditer l'administration True Whig du président King⁷⁸.

Ce fut en janvier 1930, au cours de la visite de Faulkner aux États-Unis d'Amérique, que l'influent *New York Times* publia un article sur la mauvaise gestion des affaires publiques au Libéria. En même temps, il se fit l'écho de rapports favorables à Faulkner, présenté comme un « citoyen aux vues progressistes⁷⁹ ». Un peu plus tôt, en 1929 déjà, la presse britannique avait consacré au gouvernement du Libéria plusieurs éditoriaux très défavorables. Il y avait plus grave encore : les articles tant de la presse britannique que de la presse américaine et d'autres relations de missionnaires et visiteurs étrangers accusaient le gouvernement libérien et certains Américano-Libériens influents de pratiquer l'esclavage, le travail forcé et les contrats de travaux à long terme non résiliables, l'exportation et la vente de travailleurs migrants aux colonies européennes, notamment à la colonie espagnole de l'île de Fernando Poo⁸⁰.

La Grande-Bretagne fut à l'avant-garde de ces attaques étrangères, condamnant les exportations de main-d'œuvre et exigeant, comme elle l'avait fait entre 1907 et 1909, que le gouvernement libérien soit placé sous contrôle européen⁸¹ afin de redresser la situation déplorable du pays. De même, les États-Unis accablaient le Libéria à propos de « la soi-disant *exportation* de main-d'œuvre du Libéria vers Fernando Poo [...] qui ne semblait guère différente de la traite organisée des esclaves », en laissant entendre que les instances mondiales pourraient peut-être étudier « certaines mesures effectives et concrètes »⁸² pour mettre fin à cette situation !

De manière peut-être imprudente, non seulement le président King démentit ces accusations, mais il en appela à la Société des Nations pour qu'elle enquête. La SDN s'exécuta en envoyant au Libéria une commission composée d'un dentiste anglais, le D^r Cuthbert Christy, qui la présida, du D^r Charles S. Johnson, professeur de sociologie afro-américain, et de l'ancien président Arthur Barclay, qui ne consacèrent à l'examen des faits qu'une période de quatre mois seulement. La mission ne visita pas Fernando Poo et ne porta pas plainte contre l'Espagne. En fin de compte, c'est le 8 septembre 1930 qu'elle remit son rapport, dans lequel elle déclarait qu'elle n'avait relevé aucune forme de traite organisée des esclaves, mais que le recrutement de la main-d'œuvre pour les chantiers de travaux publics, les exploitations privées

77. T. J. R. Faulkner, 1926.

78. A. G. Jones, n. d.

79. R. E. Anderson, 1952, p. 98.

80. A. G. Jones, n. d.

81. *Ibid.*

82. Republic of Liberia, 1930, p. 1.

et l'exportation se faisait dans des conditions de gaspillage et de contrainte et que ces pratiques recevaient l'appui de la Force frontalière libérienne et de hauts fonctionnaires du gouvernement⁸³. La délégation enquêta aussi sur les relations entre Américo-Libériens autochtones et l'administration générale du gouvernement libérien et ne les trouva pas satisfaisantes⁸⁴. Elle recommanda donc à la SDN de placer le Libéria sous le contrôle « d'administrateurs blancs, compétents et chaleureux⁸⁵ ».

Compte tenu de la situation interne fort déplorable qui régnait au Libéria, la plupart des conclusions et recommandations de la commission étaient équitables et raisonnables à de nombreux égards. Cependant, si elle s'était livrée à une étude objective de la politique coloniale contemporaine des puissances européennes, elle aurait condamné moins sévèrement les erreurs — par omission ou sur instructions — du gouvernement libérien et elle aurait peut-être été moins prête à préconiser une « administration des Blancs » au Libéria, car les régimes coloniaux européens étaient tout aussi, sinon plus, brutaux que celui du Libéria, en ce qui concerne certaines de leurs dispositions à l'égard de leurs ressortissants coloniaux, notamment le recours au travail forcé pour les chantiers de travaux publics⁸⁶.

En réaction au Rapport Christy, la Société des Nations invita instamment le Libéria à abolir l'esclavage et l'exportation de main-d'œuvre à Fernando Poo, à réorganiser le gouvernement libérien et à instituer des réformes fondamentales assurant des chances égales à tous les Libériens. Pour sa part, le gouvernement des États-Unis d'Amérique se déclara « profondément indigné » par « l'oppression révoltante » dont étaient victimes les autochtones, ainsi que le révélait le rapport. Il pressa le gouvernement libérien « d'abolir rapidement le double fléau de l'esclavage et du travail forcé », et d'appliquer un « système global de réformes »⁸⁷ afin de ne pas compromettre les relations traditionnelles entre les États-Unis d'Amérique et le Libéria. Cette déclaration conduisit le Parlement libérien à entamer une procédure de mise en accusation du vice-président Allen Yancy (l'un des agents recruteurs de main-d'œuvre) et du président King, qui démissionnèrent tous deux au début de décembre 1930 sans attendre que soit adoptée la loi qui les destituerait⁸⁸.

Sous l'effet de ces pressions, le nouveau gouvernement d'Edwin J. Barclay qui succéda au président King décida de mettre en œuvre les recommandations de la Société des Nations. Le Parlement libérien promulgua donc entre décembre 1930 et mai 1931 plusieurs lois prévoyant l'abolition de l'exportation de main-d'œuvre, des contrats de longue durée non résiliables et de la pratique de l'esclavage; prévoyant aussi le remplacement du travail forcé par un travail communautaire volontaire pour les chantiers de travaux publics; la réouverture, aux négociants étrangers, de tout l'arrière-pays et

83. J. G. Liebenow, 1969, p.64-70; League of Nations, 1930, p. 168-170.

84. E. J. Yancy, 1934, p.201-220.

85. J. G. Liebenow, 1969, p.64-70.

86. A. G. Jones, n. d.

87. Republic of Liberia, 1931(a), p. 2-3.

88. A. G. Jones, n. d.

la réorganisation de son administration en le partageant en trois provinces, placées chacune sous l'autorité d'un commissaire de district et d'un adjoint et de chefs de rang élevé⁸⁹.

Malgré ces réformes — que le gouvernement libérien n'était naturellement ni capable ni désireux de mettre en œuvre dans leur totalité —, la Grande-Bretagne et les États-Unis d'Amérique refusèrent de reconnaître le gouvernement de Barclay et conduisirent leurs affaires au Libéria par l'intermédiaire de leurs chargés d'affaires respectifs. La Grande-Bretagne, en particulier, revint à l'attaque en prenant l'initiative de certaines mesures destinées à mettre fin à l'indépendance du pays. Moins de deux mois après l'accession de Barclay à la présidence, la Grande-Bretagne demanda aux États-Unis d'Amérique de faire des représentations communes pour mettre en demeure le gouvernement libérien, « dans les termes les plus fermes », de prier la Société des Nations de désigner une commission d'administration, conformément aux recommandations du Rapport Christy⁹⁰.

Les envoyés de la Grande-Bretagne, des États-Unis d'Amérique et de l'Allemagne (cette dernière ayant été persuadée par la Grande-Bretagne de se joindre au mouvement) firent le 21 janvier 1931 des démarches communes auprès du président Barclay invitant « le gouvernement du Libéria à confier pendant un certain temps la conduite des affaires à une commission internationale administrative » chargée d'effectuer les réformes nécessaires. Barclay et son Cabinet rejetèrent promptement (et légitimement) cette demande, considérant que « son acceptation non seulement violerait la constitution de la République, mais équivaldrait également à renoncer à la souveraineté et à l'autonomie du pays⁹¹ ».

Barclay et son Cabinet se déclarèrent toutefois prêts par la suite à solliciter et à accepter une aide de la Société des Nations, notamment par l'envoi d'experts spécialisés dans des domaines tels que l'économie, l'organisation juridique, la santé publique et l'administration indigène⁹².

Aussi la Société des Nations confia-t-elle à une nouvelle commission d'enquête, où étaient cette fois représentées huit nations, Grande-Bretagne, France, Allemagne, Italie, Espagne, Venezuela, Pologne et Libéria, l'examen des possibilités d'abolition de l'esclavage et du travail forcé et d'attribution d'une assistance technique au Libéria. Les États-Unis d'Amérique, qui n'étaient cependant pas membre de la Société des Nations, furent priés de s'y faire représenter. Ce fut encore un Britannique, lord Robert Cecil, qui fut nommé président de la nouvelle commission ; toutefois, un comité restreint de trois membres, présidé par un juriste français, Henri Brunot, fut désigné pour conseiller la commission sur les réformes financières et administratives qui permettraient à l'aide de la SDN d'être profitable. La commission se rendit au Libéria en juin et en juillet 1931 pour enquêter sur l'état du pays, recueillir des renseignements et rédiger un rapport.

89. Republic of Liberia, 1931 (a), p. 11-12; 1931 (b); E. J. Barclay, 1934.

90. R. E. Anderson, 1952, p. 110-111; A. G. Jones, n. d.

91. E. J. Barclay, 1931, p. 37.

92. *Ibid.*, p. 38.

De même que celle qui l'avait précédée, cette deuxième commission établit des plans complexes visant à améliorer l'administration interne, les finances et la santé publique au Libéria. En janvier 1932, le Comité Brunot présenta également son rapport à la SDN. Ses recommandations étaient, dans l'ensemble, analogues à celles de la Commission Christy, mais elles étaient à de nombreux égards moins défavorables au Libéria: le travail communautaire, traditionnel en Afrique, devait remplacer le travail forcé pour les chantiers de travaux publics; il fallait accorder aux Libériens autochtones des droits incontestés de propriété sur leurs terres; le gouvernement libérien devait soutenir l'autorité et la dignité des chefs africains; il fallait améliorer l'éducation des indigènes libériens ainsi que les moyens de communication avec l'arrière-pays. L'hinterland devrait être divisé en trois provinces placées chacune sous l'autorité d'un commissaire provincial et d'un commissaire adjoint, tous deux de nationalité étrangère et sous les ordres desquels il y aurait des Libériens assurant les fonctions de superintendants de comté et de commissaires de district. La commission suggérait aussi que Firestone modifie les modalités de l'accord de prêt 1926⁹³ afin d'assainir dans une certaine mesure les finances libériennes.

Cette intervention de la SDN dans les affaires libériennes augmenta sensiblement l'opposition que manifestaient de nombreux Libériens à leur gouvernement — particulièrement les Kru, les Grebo et les Vai. Beaucoup d'entre eux croyaient que les « hommes blancs » allaient bientôt arracher le gouvernement libérien aux Américo-Libériens. Ils cessèrent donc de payer leurs impôts ou d'accomplir des travaux obligatoires pour des projets publics comme la construction de routes. Simultanément, certains d'entre eux ranimèrent des conflits interethniques à propos de limites de terres et de chefferies contestées.

Pour maintenir la paix et l'ordre dans le pays, le président Barclay envoya un détachement de la Force frontalière libérienne dans les zones kru et grebo en mai 1931, avec des instructions spécifiques: le commandant américo-libérien, le colonel T. Elwood Davis, fut avisé que son détachement devait se livrer à « une démonstration de force, et non à une expédition punitive⁹⁴ ».

Mais, au cours de l'opération, des combats eurent lieu entre le détachement et les Kru de Sasstown, dirigés par leur chef, Juah Nimley; ces combats fournirent de nouvelles raisons à une intervention extérieure dans les affaires libériennes. Certains rapports partiels envoyés à la SDN, comme celui de Rydings, le chargé d'affaires britannique à Monrovia⁹⁵, décrivirent l'opération comme une expédition punitive et accusèrent le gouvernement libérien de s'en prendre aux vies et aux biens du peuple kru.

Comme on pouvait s'y attendre, les gouvernements britannique et américain réagirent à ces rapports en demandant que le gouvernement libérien mette un terme à ces soi-disant représailles militaires contre les Kru, « en attendant la conclusion d'un accord entre la Société des Nations, les

93. B. N. Azikiwe, 1934, p. 165.

94. E. J. Barclay, 1931, p. 8.

95. J. Rydings, 1932.

États-Unis et le Libéria concernant la future administration du pays⁹⁶ ». Le gouvernement libérien réagit immédiatement et protesta auprès de la SDN pour cette nouvelle menace des États-Unis et de l'Angleterre contre la souveraineté libérienne⁹⁷. De plus, le président Barclay envoya une commission d'enquête composée de trois personnes et dirigée par Winthrop A. Travell, un employé américain travaillant dans les services fiscaux libériens, pour examiner la situation sur la côte kru.

Les conclusions de cette commission réfutèrent en grande partie les accusations de destruction préméditée formulée contre le détachement de Forces frontalières⁹⁸. Et, fort heureusement pour le Libéria, la SDN réagit positivement et au lieu d'imposer au Libéria une administration étrangère, comme l'avaient proposé les États-Unis et la Grande-Bretagne, elle envoya un représentant, le D^r Melville D. Mackenzie, un médecin anglais, pour aider le gouvernement libérien à pacifier les Kru.

Lorsqu'il prit connaissance du Rapport Brunot, le Comité de la SDN chargé des affaires libériennes elabora les «Principes généraux du plan d'assistance» en faveur du Libéria. Le comité les adopta le 27 septembre 1932 et le gouvernement libérien les accepta sous réserve que les négociations prévues avec Firestone soient couronnées de succès. Les négociations financières eurent lieu à Londres en juin 1933 et aboutirent à la rédaction d'un rapport présenté par M. Lighthart, l'expert financier de la Société des Nations qui y avait participé. Sur la base des «Principes généraux» et du Rapport Lighthart, le Comité de la SDN chargé des affaires libériennes établit un protocole où figuraient le plan d'assistance et les réformes envisagées. Au nombre de celles-ci il convient de signaler l'emploi de «spécialistes» étrangers en tant que commissaires de province et commissaires adjoints, sous l'autorité desquels auraient été placés des commissaires de district libériens, un «conseiller en chef» auprès du gouvernement libérien, désigné par le Conseil de la Société des Nations, en accord avec le président libérien, et ayant pour mission d'opérer la liaison entre le gouvernement libérien et la Société des Nations, et deux médecins chargés des services hospitaliers et de la santé publique au Libéria.

Si elles avaient été appliquées, les recommandations du Comité de la SDN auraient abouti au Libéria aux réformes radicales que les dirigeants américo-libériens redoutaient en règle générale. Leur mise en œuvre aurait également risqué d'empiéter gravement sur la souveraineté du Libéria et d'exercer une ponction considérable sur les finances publiques, compte tenu des pouvoirs étendus du conseiller en chef et des traitements élevés des spécialistes étrangers. Il n'est donc pas étonnant que le président Barclay, tout en acceptant le plan d'assistance figurant dans le protocole du Comité de la Société des Nations chargé des affaires libériennes, ait formulé certaines

96. E. J. Barclay, 24 octobre 1932, p. 2-4.

97. *Ibid.*, p. 7-8.

98. *Ibid.*, p. 9-14. Les autres membres de la Mission Travell étaient deux Libériens, le D^r F. A. K. Russell, de Sinoé, et le D^r J. F. B. Coleman, de Montserrado. Finalement, la commission fit un rapport principal (Russell et Coleman) et un rapport annexe (Travell), qui fut apparemment celui que le gouvernement libérien accepta.

réserve sur les pouvoirs du conseiller en chef et sur les dépenses qu'entraînerait la mise en œuvre du plan. Cependant, le Comité de la SDN refusa de revoir le plan et le retira même lorsque le Libéria, malgré les menaces renouvelées d'intervention étrangère émanant des gouvernements britannique et américain, refusa de l'accepter dans sa totalité⁹⁹.

Le gouvernement libérien établit alors un plan de développement triennal prévoyant des réformes internes, notamment des modifications de l'Accord sur l'emprunt de 1926, déjà demandées par le gouvernement libérien¹⁰⁰. Ce plan fut agréé par le gouvernement américain dirigé par le président Franklin D. Roosevelt et forma la base des négociations entre Firestone, les États-Unis d'Amérique et le gouvernement libérien en 1935, année au cours de laquelle les modifications voulues furent apportées à l'accord. L'innovation la plus importante fut le principe « selon lequel des dépenses publiques devaient être imputées en premier sur les recettes du pays et ne devaient plus être financées, comme auparavant, sur le solde restant, une fois déployés les coûts afférents à l'administration fiscale, aux intérêts de la dette et au fonds d'amortissement¹⁰¹ ». Les dépenses publiques de base furent fixées à 450 000 dollars, qui furent dûment prélevés annuellement sur les recettes de l'État pour assurer, en premier lieu, les services nationaux indispensables avant le remboursement de la dette. Le taux d'intérêt fut également ramené de 7 à 5%¹⁰².

Il n'est donc pas surprenant que les relations libériennes avec Firestone et, partant, les relations libériennes avec les États-Unis d'Amérique, se soient améliorées, allant jusqu'à la reconnaissance, par les États-Unis, du gouvernement Barclay le 11 juin 1935¹⁰³. La Grande-Bretagne fit de même le 16 décembre 1936¹⁰⁴, fait qui était censé marquer la fin officielle de la crise d'indépendance libérienne !

Il convient de relever que, malgré les fortes pressions exercées par les puissances de la Société des Nations, le Libéria n'avait pas manqué de défenseurs et de sympathisants, qui étaient parvenus à faire entendre leur voix. La plupart d'entre eux étaient des Africains ou des Noirs-Américains ou des organisations religieuses, commerciales ou intellectuelles dirigées par des Noirs, qui soutenaient à juste titre que la situation interne des colonies européennes en Afrique était à plusieurs égards tout aussi mauvaise que celle du Libéria. Ils étaient donc fermement convaincus qu'il ne fallait pas sacrifier l'indépendance du Libéria aux intérêts économiques des Blancs, incarnés par Firestone, et qu'il ne fallait pas appliquer « deux poids, deux mesures » en condamnant le Libéria et en fermant les yeux sur l'oppression des Blancs dans les colonies. Signalons, au nombre de ces personnalités et de ces organisations, le professeur W. E. B. Du Bois; Mordecai Johnson, président de la Howard University; Nnamdi Azikiwe, un journaliste nigérian; la Société baptiste des missions étrangères Lott Carey, la AME Church,

99. E. J. Barclay, 1934, p.2-4.

100. E. J. Barclay, 1934; R. L. Buell, 1947, p.41-44.

101. E. J. Barclay, 1935 (a), p.3.

102. *Ibid.*, p.3.

103. E. J. Barclay, 1935 (b), p.14.

104. E. J. Barclay, 1937, p.14.

la National Association for the Advancement of Coloured People (NAACP), et une fraction de la presse des Noirs, comme par exemple l'*Afro-American* de Baltimore. Leurs efforts en faveur de la cause libérienne influencèrent peut-être, mais n'affectèrent pas radicalement la politique du gouvernement des États-Unis d'Amérique à l'égard du Libéria en ce qui concerne la crise provoquée par le travail forcé¹⁰⁵.

L'Éthiopie

L'intervention étrangère dans les affaires intérieures de l'Éthiopie au cours de la période étudiée eut des conséquences encore plus durables et beaucoup plus graves. La Convention tripartite de 1906 qui divisait l'Éthiopie en sphères d'influence britannique, française et italienne laissait présager que les puissances impérialistes européennes interviendraient de nouveau tôt ou tard en Éthiopie. La mort de Menelik en 1913, l'accession de Lij Iyasu et les événements de la première guerre mondiale incitèrent en particulier l'Italie à redonner corps, dès 1913, à ses visées impérialistes à l'égard de l'Éthiopie. Ainsi, entre 1913 et 1919, le Ministère italien des colonies appuya vigoureusement la mise en œuvre d'un plan « minimal » ou d'un plan « maximal » de colonisation italienne en Afrique. Chacun de ces plans avait particulièrement pour but d'assurer à l'Italie le contrôle de la mer Rouge et de faire de l'Éthiopie « la sphère d'influence exclusive de l'Italie¹⁰⁶ ». Le programme italien se heurta cependant aux ambitions impérialistes de la Grande-Bretagne et de la France dans le nord-est de l'Afrique et, à la fin, le Traité de paix de Versailles le laissa en grande partie inexécuté¹⁰⁷.

En dépit des ambitions coloniales de l'Italie en Éthiopie et du souvenir cuisant de la défaite d'Adowa, dont de nombreux Italiens désiraient se venger, les relations entre l'Italie et l'Éthiopie étaient en fait restées remarquablement cordiales durant la régence de Tafari Makonnen. L'Italie avait appuyé l'entrée de l'Éthiopie dans la Société des Nations en 1923 et était l'un des pays où Tafari s'était rendu au cours de son voyage historique à l'étranger cette même année¹⁰⁸. Malgré les frictions survenues en 1925-1926 à propos du maintien des prétentions de l'Italie à une zone d'influence en Éthiopie, les deux pays signèrent, le 2 août 1928, un traité d'amitié et d'arbitrage pour une durée de vingt ans, complété par une convention accordant à l'Italie le droit de construire une route de Dessié à Assab, tandis qu'une zone franche était accordée à l'Éthiopie dans ce dernier port. Toutefois, ces dispositions ne furent pas appliquées, car la politique de l'Italie commença à évoluer de la pénétration pacifique à l'intervention militaire.

Ce changement dans la politique fasciste se produisit en 1930, lorsque le Ministre italien des colonies, le maréchal De Bono, demanda instamment au Conseil des ministres d'accroître son budget en vue d'une « expansion au-

105. A. G. Jones, n. d.

106. R. L. Hess, 1963, p. 105-108.

107. W. R. Louis, 1963 (a).

108. R. Pankhurst, 1976.

delà des frontières de la mère patrie¹⁰⁹ ». En 1932, il se rendit en Érythrée et, en 1933, il eut des entretiens secrets avec Mussolini à qui il suggéra d'envahir l'Éthiopie. Mussolini fut tout à fait d'accord et lui ordonna « d'aller de l'avant au plus vite » et « d'être prêt le plus tôt possible ». On entreprit en conséquence d'améliorer les communications terrestres, maritimes et aériennes des colonies italiennes de l'Érythrée et de la Somalie, tandis que des agents fascistes commençaient à fomenter une subversion politique en Éthiopie¹¹⁰. Le secret entourant les desseins de l'Italie fut levé le 18 mars 1934, lorsque Mussolini, s'adressant au parti fasciste, demanda que les nations « satisfaites » et possédant des colonies s'abstiennent de bloquer « l'expansion culturelle, politique et économique de l'Italie fasciste ».

L'incident de Oual-Oual en 1934 fournit à Mussolini un prétexte pour l'invasion. Une commission anglo-éthiopienne chargée de délimiter la frontière entre l'Éthiopie et la Somalie britannique arriva le 23 novembre aux puits de Oual-Oual, situés en territoire éthiopien, à quelque 160 kilomètres de la frontière non délimitée avec la Somalie italienne, pour les trouver occupés par un détachement italien. Le chef britannique de la commission, le colonel Clifford, protesta auprès des Italiens en faisant valoir que leur présence empêchait ses hommes de se déplacer librement en territoire éthiopien, mais décida de se retirer pour éviter un « incident international ». Les Éthiopiens, en revanche, restèrent sur les lieux et les deux groupes armés s'observèrent jusqu'au 5 décembre, lorsqu'un coup de feu d'origine indéterminée provoqua un engagement à l'issue duquel les Éthiopiens, insuffisamment armés, se retirèrent. L'Éthiopie invoqua le Traité d'amitié et d'arbitrage de 1928, tandis que l'Italie, refusant tout arbitrage, exigea des excuses, la reconnaissance par l'Éthiopie de la souveraineté de l'Italie sur Oual-Oual et une indemnité de 200 000 thalers de Marie-Thérèse¹¹¹. La Grande-Bretagne et la France, soucieuses d'éviter le déclenchement d'hostilités, pressèrent l'Éthiopie de céder, mais Haïlé Sélassié, craignant d'encourager l'Italie à s'étendre davantage, refusa et porta l'affaire devant la Société des Nations, le 14 décembre. Constatant que l'Éthiopie n'était pas disposée à capituler, Mussolini ordonna secrètement, le 30 décembre, de préparer une invasion, ce qui exigeait des préparatifs considérables en raison de la superficie et du terrain montagneux de l'Éthiopie.

La Société des Nations chargea un comité d'étudier le litige, mais Mussolini, qui était presque prêt à passer à l'attaque, ne s'intéressa guère à ses travaux. Le comité présenta des propositions de compromis qui, dans un effort pour satisfaire l'Italie, suggéraient que l'Éthiopie soit placée sous contrôle international, pour l'empêcher de constituer un danger pour les colonies italiennes limitrophes, ainsi que l'affirmait Mussolini. Le Duce, cependant, n'avait plus que faire de compromis. Le 2 octobre 1935, il décréta la mobilisation et, le lendemain, l'armée italienne, commandée par De Bono, franchit la frontière entre l'Érythrée et l'Éthiopie, sans déclaration de guerre,

109. St. Anthony's College, University of Oxford, Captured Italian Documents, 112809.

110. E. De Bono, 1937, p. 12-13, 15.

111. R. Cinmaruta, 1936; A. de la Pradele, 1936, p. 149-160; G. W. Baer, 1967, p. 45-61.

tandis que l'aviation italienne bombardait Adoua. Des troupes venues de Somalie italienne passèrent également à l'attaque au Sud (voir fig. 28.6).

Bien qu'elle ait été longuement préparée, l'invasion jeta la consternation dans le monde entier. L'Assemblée de la SDN se réunit le 9 octobre et décida, par 50 voix contre 1, celle de l'Italie, et avec 3 abstentions, celles de l'Albanie, de l'Autriche et de la Hongrie, que l'Italie était l'agresseur et qu'elle avait violé le Pacte de la Société des Nations¹¹².

Malgré cette condamnation presque unanime, la Société des Nations, dominée par la France et l'Angleterre, puissances coloniales, ne tenait pas à heurter Mussolini en recourant à des sanctions immédiates et totales, comme le demandait l'Union soviétique; elle préféra créer un comité de coordination, qui ne proposa que des sanctions économiques limitées, sous forme de quatre embargos séparés. Ces sanctions, qui ne concernaient que les États membres, portaient: *a)* sur les exportations d'armes et de munitions vers l'Italie; *b)* sur les prêts et crédits consentis à l'Italie; *c)* sur l'importation de toutes marchandises en provenance de l'Italie; *d)* sur la vente à l'Italie de certaines matières premières, dont le caoutchouc, la bauxite, l'aluminium, le minerai de fer et la ferraille. La première de ces sanctions fut mise en application le 11 octobre et les autres le 18 novembre¹¹³. Ces interdictions qui étaient, selon lord Keynes, «des sanctions économiques relativement légères¹¹⁴», s'avèrent totalement inopérantes. En fait, ainsi que l'a noté Winston Churchill, il ne s'agissait pas de «sanctions réelles destinées à paralyser l'agresseur, mais seulement de sanctions mitigées qui seraient tolérables à l'agresseur¹¹⁵».

Des mesures aussi inefficaces ne pouvaient arrêter l'armée italienne et les télégrammes répétés du Duce, souhaitant une victoire rapide avant que la Société des Nations ne prenne conscience de la nécessité d'une action plus résolue, l'aiguillonnèrent encore; elle occupa Adowa le 6 octobre et Makalle, le 8 novembre. La résistance des Éthiopiens obligea toutefois les envahisseurs à marquer un temps d'arrêt. Sur ces entrefaites, De Bono fut rappelé et remplacé le 16 novembre par un militaire de carrière, le maréchal Badoglio, dont une forte contre-offensive des Éthiopiens bloqua aussi la progression pendant plusieurs semaines. Dans l'espoir de briser le moral des Éthiopiens, Mussolini insista alors pour que ses troupes utilisassent pour la première fois des gaz toxiques¹¹⁶.

L'échec de ces sanctions limitées de la SDN incita certains à en demander le renforcement et avant tout l'inclusion du pétrole, qui avait une importance capitale, comme Mussolini devait le reconnaître ultérieurement, lorsqu'il confia à Hitler que, si l'embargo avait été placé sur ce produit, «il aurait dû quitter l'Abyssinie dans la semaine¹¹⁷». La Grande-Bretagne et la France étaient toutefois résolument opposées à une telle mesure, esti-

112. S. Heald (dir. publ.), 1937, p. 192-193.

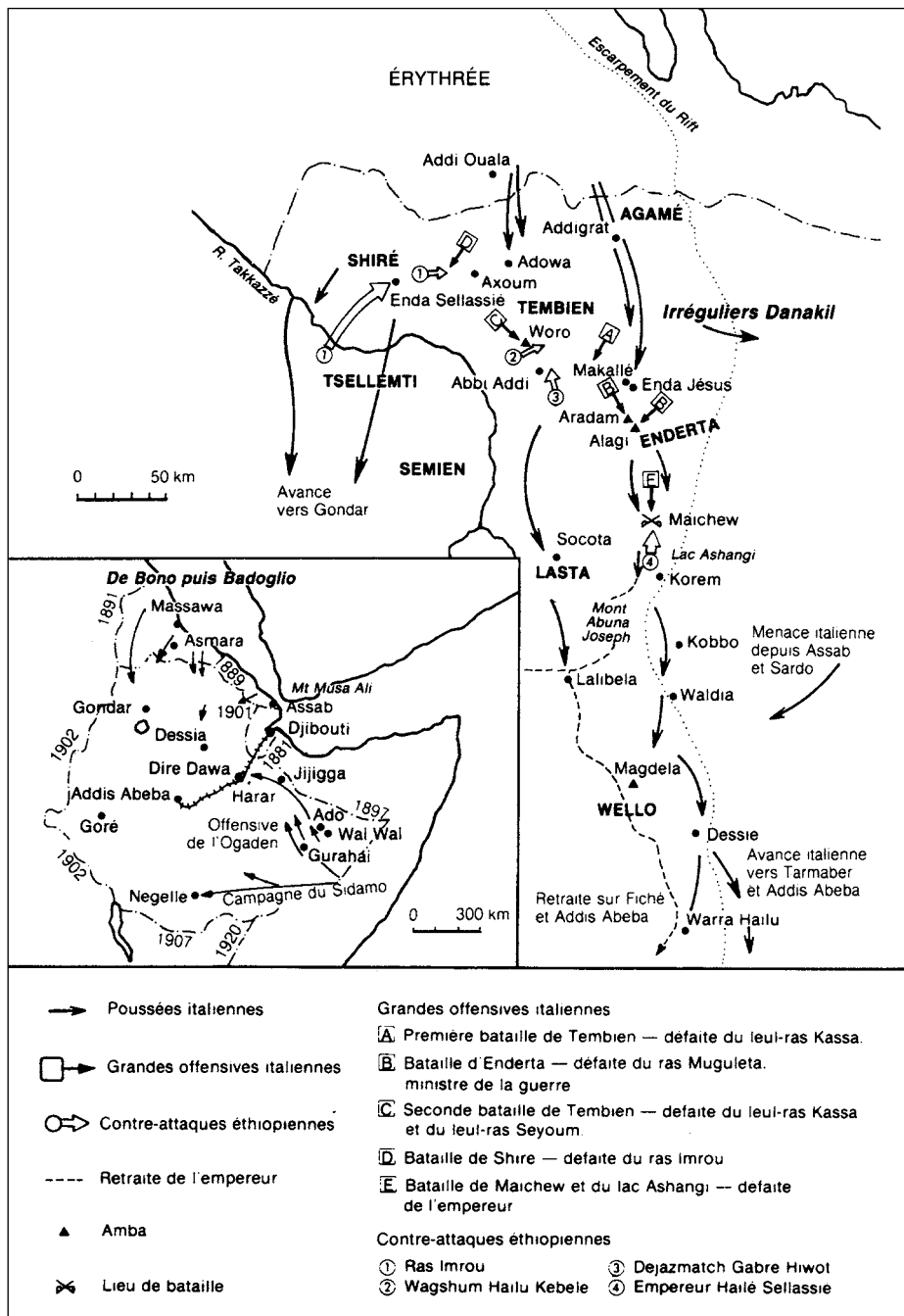
113. *Ibid.*, p. 193-194 et 203-207; voir aussi L. Villari, 1943, p. 151-219.

114. *New Statesman and Nation*, 28 novembre 1935.

115. W. S. Churchill, 1948, p. 172-173.

116. A. del Boca, 1969.

117. P. Aloisi, 1957, p. 324.



28.6. L'invasion de l'Éthiopie par l'Italie fasciste.

[Source : adapté de R. Greenfield, *Ethiopia, a new political history*, 2^e éd. rév., p. 198, Londres, Pall Mall Press Ltd., 1975.]

mant que Mussolini pourrait la considérer comme un acte de guerre. Les ministres des Affaires étrangères britannique et français, Hoare et Laval, se rencontrèrent donc une fois de plus à Paris, le 7 décembre, pour mettre au point un nouveau compromis. Ce dernier reposait sur deux principes : premièrement, un « échange de territoires », par lequel l'Éthiopie céderait à l'Italie l'Ogaden et une partie importante de celle du Tigré, en échange d'un port situé soit sur la mer Rouge, soit sur le golfe d'Aden ; deuxièmement, l'Italie se verrait attribuer une « zone d'expansion économique et de colonisation » dans la plus grande partie de l'Éthiopie au sud d'Addis Abeba : cette région devait continuer à faire partie de l'Éthiopie, mais l'Italie devait y bénéficier de prérogatives économiques exclusives. La presse française eut cependant vent de ce plan, qui constituait une capitulation flagrante devant l'agresseur qu'on avait condamné, en même temps qu'un abandon total de la SDN, et qui provoqua une tempête d'indignation dans de nombreux pays, notamment en Grande-Bretagne, où Hoare fut obligé de démissionner le 18 décembre¹¹⁸.

À la fin de l'année 1935, l'Éthiopie était ainsi passée au premier plan de l'actualité mondiale et devenue le centre de l'excitation et de l'indignation internationale¹¹⁹. Un ministre des affaires étrangères britannique n'était-il pas tombé pour ce qu'on pouvait considérer comme une trahison, tandis que dans les montagnes escarpées de l'Éthiopie, une puissante armée fasciste, dotée du matériel de guerre le plus moderne, et même de gaz toxiques, était temporairement tenue en échec par l'héroïsme de ses défenseurs, qui étaient relativement mal armés¹²⁰ ? C'était là rééditer l'exploit de David luttant contre Goliath dans la plus grande des guerres coloniales qui se soit jamais déroulée sur le continent africain. L'armée éthiopienne devait être vaincue peu après, mais les Italiens allaient encore avoir à livrer de durs combats avant de pouvoir occuper Addis Abeba, le 6 mai 1936. Cette date marquait le début de cinq longues années d'usurpation par les fascistes italiens et, pendant quatre de ces années, les patriotes éthiopiens durent continuer à combattre seuls¹²¹.

L'invasion de l'Éthiopie suscita ainsi une réaction instantanée, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de l'Afrique¹²². En août 1935, un groupe d'Africains et de descendants d'Africains avait fondé à Londres l'International African Friends of Abyssinia, dont le bureau comprenait C. L. R. James, des Caraïbes, le Dr P. Mc. D. Millard, de la Guyane britannique, Amy Ashwood Garvey, la femme de Marcus Garvey, Mohammed Saïd, de la Somalie, et Dr J. B. Danquah, de la Gold Coast. Les objectifs de cette association, tels qu'ils furent définis par son secrétaire, Jomo Kenyatta, étaient « d'aider, par

118. S. Heald (dir. publ.), 1937, p. 316-413.

119. Pour un exposé récent sur la crise italo-éthiopienne, voir F. Hardie, 1974.

120. Sur la guerre, voir Haïlé Sélassié, 1936 ; G. L. Steer, 1936 ; E. De Bono, 1937 ; P. Badoglio, 1937 ; R. Graziani, 1938 ; R. Greenfield, 1965, p. 196-266 ; A. J. Barker, 1968 ; A. del Boca, 1969 ; G. Rochet, 1971 ; F. Bandini, 1971.

121. R. Pankhurst, 1970.

122. W. R. Scott, 1966 et 1972, p. 132-138 ; R. Ross, 1972.

tous les moyens en son pouvoir, à maintenir l'intégrité territoriale et l'indépendance politique de l'Abyssinie¹²³ ».

Le déclenchement ultérieur des hostilités, qui plaça l'Éthiopie à la première page de tous les journaux, marqua profondément les Africains. Kwame Nkrumah, qui était alors un étudiant de passage en Angleterre, a rappelé qu'il avait été bouleversé à la vue des placards annonçant: « Mussolini envahit l'Éthiopie », et il a ajouté: « À ce moment-là, ce fut presque comme si toute la ville de Londres m'avait soudain déclaré la guerre à moi, personnellement. Durant les quelques minutes qui suivirent, je ne pus rien faire de plus que fixer chacun de ces visages impassibles, en me demandant si ces gens pouvaient vraiment comprendre l'abomination du colonialisme et priant pour que vienne le jour où je pourrai contribuer à la chute de ce système. Mon nationalisme prit le dessus; j'étais prêt à passer à travers l'enfer même, s'il le fallait, pour atteindre mon objectif¹²⁴. »

Des sentiments analogues se manifestèrent dans toute l'Afrique. L'intellectuel nigérian Nnamdi Azikiwe consacra une large place dans ses journaux, le *West African Pilot* et le *Comet*, à la lutte de l'Éthiopie. Et plus tard, dans *Renascent Africa*, ouvrage qui exerça une grande influence et qui fut même qualifié de « Bible des Africains », il rappela l'émotion provoquée dans une école ordinaire de la Gold Coast quand les élèves apprirent que « des soldats noirs, aidés par la main invisible de Dieu, repoussaient et déjouaient les plans de leurs ennemis ».

L'Éthiopie, première victime à l'étranger du fascisme italien et point de ralliement des partisans de la sécurité collective, était ainsi devenue, à la fin de 1935, le symbole brûlant de l'Afrique qui sortait du sommeil où l'avait plongée la domination coloniale.

Conséquences de l'intervention impérialiste européenne pour le Libéria et l'Éthiopie

À la fin de 1936, le Libéria avait survécu à l'intervention étrangère en ayant préservé sa souveraineté, alors que l'Éthiopie y avait succombé et y avait perdu sa souveraineté, bien que provisoirement. À quoi tient cette différence?

La situation interne au Libéria et en Éthiopie jusqu'au moment de l'invasion italienne, le 3 octobre 1935, tout en étant d'une grande importance historique, n'a pas joué un grand rôle dans la détermination de l'issue finale de l'intervention étrangère. À vrai dire, dans les deux pays, la situation ne différait sur aucun point essentiel. Dans l'un et l'autre, le gouvernement central avait des opposants intérieurs qui cherchaient à exploiter à leurs propres fins l'intervention des puissances étrangères en s'alliant à elles, ce qui fut notamment le cas du People's Party, le parti de l'opposition au Libéria, et de certains membres de la noblesse féodale éthiopienne, tels que Leul-Ras Hailu et Dejazmatch Hailé Sélassié Gugsà¹²⁵.

123. *New Times and Ethiopia News*, 30 janvier 1954; R. Makonnen, 1973, p.112-120. Voir également S. K. B. Asante, 1977.

124. K. Nkrumah, 1957, p.22.

125. R. Greenfield, 1965, p.192-194.

La puissance militaire des deux pays, qui ne manquaient cependant pas de patriotes ardents prêts à verser leur sang pour la patrie, était très faible par rapport à celle de leurs agresseurs étrangers, virtuels ou réels. La milice du Libéria, composée de tous les hommes reconnus aptes au service, pour la plupart américo-libériens, était en majeure partie insuffisamment entraînée et dépourvue d'armes. Il en était de même de la Force frontalière, l'armée permanente du Libéria, dont les éléments étaient peu entraînés et peu armés et ne touchaient en outre irrégulièrement que de maigres soldes. En septembre 1920, par exemple, les arriérés de soldes dus tant aux officiers qu'aux hommes de cette force s'élevaient à 90.689,52 dollars, ce qui affecta leur moral de façon désastreuse¹²⁶. La force avait la réputation d'être si indisciplinée et si mal entraînée qu'il était « extrêmement difficile de lui faire exécuter un ordre soit à la lettre, soit dans son esprit¹²⁷ ». La force comptait en tout 821 hommes en novembre 1917, 767 en décembre 1920 et 744 en décembre 1925. En 1935, un auteur libérien remarqua que le Libéria en était « tout juste à ses premiers pas » pour ce qui était de sa défense nationale, car il n'avait ni marine de guerre ni force aérienne¹²⁸.

Quant à l'Éthiopie, ses forces armées se composaient d'hommes enrôlés par les grands féodaux tels que les gouverneurs et les *shum*, des troupes du gouvernement central et de l'armée permanente personnelle d'Haïlé Sélassié¹²⁹. Seule cette dernière était entraînée et armée de manière moderne. Les autres comportaient des « hommes sans aucun autre entraînement que celui qu'ils avaient pu acquérir grâce à leur aptitude naturelle pour le combat et à leurs traditions¹³⁰ ».

De toute évidence, ni le Libéria ni l'Éthiopie n'étaient à même de rivaliser avec des forces d'invasion européennes. La survie du Libéria et l'effondrement de l'Éthiopie semblent surtout s'expliquer par une différence essentielle: il y eut bel et bien une intervention militaire européenne dans l'un de ces pays, mais non dans l'autre.

On peut donc se poser la question suivante: Pourquoi une telle intervention eut-elle lieu dans un pays et non dans l'autre? Si l'on veut répondre à cette question, il importe de se rappeler que, jusqu'à la fin de 1935, ni le Libéria ni l'Éthiopie ne jouissaient d'une sympathie, d'un soutien, ni d'une protection sans réserve des puissances étrangères, membres ou non de la Société des Nations, ou de celle-ci elle-même. En dépit de leur amitié indiscutée et traditionnelle pour le Libéria, les États-Unis d'Amérique avaient signifié à maintes reprises, au cours de la crise relative au travail forcé, qu'ils s'alignaient sur les positions prises par les puissances coloniales européennes qui avaient des visées sur la souveraineté du Libéria, notamment en ce qui concerne l'appui accordé par ces puissances à l'institution d'une commission internationale administrative au Libéria.

126. Republic of Liberia, 1920, p. 9.

127. Major M. Staten, 1925.

128. E. J. Yancy, 1934, p. 93-99.

129. R. Greenfield, 1965, p. 194-195, 199-201.

130. E. Virgin, cité dans *ibid.*, p. 194.

Il faut également souligner la grande habileté diplomatique du gouvernement libérien et, surtout, de son président, Edwin J. Barclay, homme remarquablement brillant et intelligent, et du secrétaire d'État, Louis A. Grimes, qui avait mené les négociations à Genève. En réduisant au silence l'opposition intérieure par la force ou la persuasion et en s'en tenant très obstinément aux principes de l'autodétermination du Libéria, les dirigeants libériens œuvrèrent en faveur de la cause de la souveraineté nationale. Cependant, comme les dirigeants éthiopiens, y compris Haïlé Sélassié, étaient également d'habiles diplomates et d'ardents défenseurs de la souveraineté de leur pays, la survie du Libéria semble s'expliquer en dernier ressort par le fait que l'Éthiopie avait comme voisin une puissance impériale démente et sanguinaire, résolue à agrandir ses territoires et surtout à venger Adowa, et donc à lancer effectivement une attaque contre l'Éthiopie. De l'autre côté, la Grande-Bretagne et la France possédaient déjà de vastes territoires coloniaux en Afrique; elles n'avaient pas de bataille d'Adowa à venger. En fin de compte, elles n'avaient pas de motifs prépondérants pour attaquer et conquérir le Libéria, comme l'avait fait l'Italie à l'égard de l'Éthiopie.

L'Afrique et le nouveau monde

Richard David Ralston

(avec la contribution du professeur Fernando Augusto Albuquerque Mourão pour les sections consacrées à l'Amérique latine et aux Caraïbes)

Diverses régions du monde, telles que la Grèce et la Rome classiques, le Portugal (depuis le XV^e siècle), les Caraïbes, les États-Unis d'Amérique (depuis le XVII^e siècle), la Grande-Bretagne (depuis le XVII^e siècle), le Canada (surtout après la guerre d'indépendance américaine), le Brésil (particulièrement depuis le XVIII^e siècle), l'Arabie saoudite, l'Inde et la Turquie (par moments), ont accueilli des communautés assez importantes d'Africains expatriés ou ont été exposées à des influences africaines assez nettes. En même temps, l'ampleur de la diaspora africaine a varié en fonction des allées et venues de commerçants, de marins, d'interprètes et d'éducateurs africains, de la présence d'étudiants africains en Amérique et de la réinstallation de Noirs américains, d'Afro-Brésiliens et d'Afro-Cubains en Afrique. Les liens entre les continents qui sont devenus les deux principaux domaines d'implantation de la population noire — l'Afrique et les Amériques — ont été maintenus au fil des ans par une circulation à double sens des personnes, des objets culturels et des idéologies politiques. Le présent chapitre s'efforce de définir les interactions entre les Africains et les populations d'ascendance africaine des Amériques pendant la période coloniale de l'histoire africaine.

De 1880 à 1935, les liens entre Africains et Noirs américains sont essentiellement de cinq types: *a*) mouvements de retour des Noirs en Afrique ou émigration des Noirs — surtout d'Amérique du Nord, mais aussi des Caraïbes et du Brésil — dans diverses régions de l'Afrique (surtout l'Afrique occidentale, mais aussi l'Afrique du Sud et la Corne) (voir fig. 29.1); *b*) évangélisme américain, avec la venue de missionnaires afro-américains en Afrique pour y répandre l'Évangile; *c*) résurgence de l'exode transatlantique



29.1. Zones dans lesquelles il y a eu interaction entre l'Afrique et l'Amérique, 1880-1935.

sous forme d'un courant d'étudiants africains s'inscrivant dans des établissements scolaires et universitaires pour Noirs américains; *d*) panafricanisme, revêtant des formes diverses (conférences, créations d'organisations, activités éducatives, littéraires ou commerciales), qui ont mis des Africains en contact avec le monde noir des Amériques et ont contribué à influencer sur l'évolution de l'Afrique coloniale; *e*) persistance et mutation des valeurs culturelles africaines en Amérique latine et aux Caraïbes. Ces cinq points seront analysés tour à tour dans les cinq sections du présent chapitre.

Mouvements de retour en Afrique

Bien que le courant favorable à l'émigration des Noirs d'Amérique du Nord vers le Libéria, qui avait été puissant pendant la première moitié du XIX^e siècle, se soit sensiblement affaibli, les Afro-Américains ont continué à manifester un certain intérêt pour l'émigration en Afrique à la fin du XIX^e siècle et au début du XX^e. En fait, cet exode, dont des Noirs comme Daniel Coker, Lott Cary, John B. Russwurm, Paul Cuffee, Henry H. Garnet et Martin R. Delany avaient été les premiers avocats, s'est poursuivi et même accru au cours du dernier quart du XIX^e siècle. En 1878, par exemple, la South Carolina-Liberian Exodus Joint Stock Steamship Company transporta 206 immigrants noirs au Libéria. En 1881, Henry H. Garnet fut nommé ministre résident et consul général au Libéria et fit ainsi lui-même cette traversée de l'Atlantique qu'il avait prônée. En 1889, Edward W. Blyden, panafricaniste antillais né à Saint-Thomas, effectua le voyage du Libéria aux États-Unis au nom de l'American Colonization Society (ACS) pour contribuer à obtenir des Noirs qu'ils soutiennent l'émigration. De 1880 à 1900, en outre, l'évêque Henry McNeal Turner s'efforça de combiner les deux traditions longtemps dominantes dans l'histoire moderne de l'interaction entre Africains et Afro-Américains: l'émigration africaine et l'évangélisme chrétien. Par ailleurs, le retour de milliers de Noirs brésiliens en Afrique occidentale, au moins jusqu'à l'abolition officielle de l'esclavage au Brésil (1888), suscita lui aussi d'importantes interactions entre Africains et Noirs d'Amérique. Les compétences techniques et commerciales et les aspirations politiques des Afro-Brésiliens qui se réinstallèrent dans leurs terres d'origine ou à proximité, au Nigéria, au Dahomey (l'actuel Bénin), au Togo et en Gold Coast (actuel Ghana), semblent avoir eu de grandes répercussions sur la situation sociale, économique et politique de ces pays. Peut-être parce qu'ils ne formèrent pas dans ces régions une communauté distincte de colons — comme cela se produisait au Libéria —, les Afro-Brésiliens y poursuivirent par la suite des objectifs sociaux et politiques qui ne différèrent guère de ceux des Africains autochtones.

Bien qu'il ait été fondé par des Blancs américains de l'American Colonization Society (ACS) longtemps avant la période de lutte pour la conquête de l'Afrique (« Scramble »), le Libéria occupe une place particulière dans toute étude des migrations entre les différentes régions du monde noir. Un projet de loi tendant à aider les émigrants noirs fut discuté par le Sénat des États-Unis d'Amérique en 1889, en partie grâce aux efforts déployés par Blyden pour obtenir un soutien en faveur des programmes de l'ACS. Le nombre des

Noirs, qui s'inscrivirent à l'ACS pour aller au Libéria s'accrut rapidement et, en 1892, plusieurs centaines d'agriculteurs noirs de l'Arkansas et de l'Oklahoma arrivèrent à New York dans l'espoir d'être transportés en Afrique. En 1893, lorsqu'il se rendit au Libéria, l'évêque Turner écrivit avec enthousiasme que « l'homme noir trouve ici [au Libéria] [...] la dignité et la liberté la plus complète; il a l'impression d'être un seigneur et sa démarche reflète ce sentiment¹ ». Il affirma de nouveau en 1896: « Je pense que 2 ou 3 millions d'entre nous devraient retourner sur la terre de nos ancêtres, y établir nos propres nations, civilisations, lois, coutumes, modes de production [...] et cesser de grommeler, de récriminer chroniquement et de menacer le pays que l'homme blanc revendique et qu'il dominera nécessairement². » Du fait de l'action de l'évêque Turner, plus de 300 Afro-Américains émigrèrent au Libéria en mars 1896. Le jeune W. E. B. Du Bois lui-même — qui devait plus tard rejeter l'émigration comme solution aux problèmes des Noirs américains — estima que l'émigration proposée par Turner offrait une issue louable à « l'humiliation d'avoir à quémander pour être reconnu et traité avec justice aux États-Unis³ ».

Alors qu'il était au Libéria, l'évêque Turner dit à ceux qu'il appelait les « capitalistes noirs » d'Amérique que, « s'ils voulaient commencer à faire du commerce avec le Libéria, ils gagneraient des millions en quelques années ». Le pourcentage de réponse fut peu élevé. Toutefois, en 1899, un groupe créa l'African Development Society, dont le principal objectif consistait à encourager les Afro-Américains à acheter des terres dans le centre-est de l'Afrique et à s'y établir. La société vendrait des actions ou des titres de propriété offerts par les Africains, mais seulement à des acheteurs afro-américains ou africains⁴. L'évêque Turner joua aussi par la suite le rôle de conseiller de l'International Migration Society (IMS) de l'Alabama, qui envoya environ 500 émigrants en Afrique avant de disparaître en 1900. Certains de ces émigrants demeurèrent au Libéria; d'autres retournèrent aux États-Unis d'Amérique. Ceux qui restèrent réussirent assez bien et il est même hors de doute qu'une proportion non négligeable d'entre eux prospéra. Ceux qui retournèrent, en revanche, racontèrent d'horribles histoires de terres pauvres, de malnutrition et de conditions de vie médiocres. Ces récits réduisirent les chances que se constitue un large mouvement d'émigration afro-américaine, bien que les perspectives des Noirs aux États-Unis d'Amérique soient devenues moins bonnes de 1895 à 1900. Néanmoins, il est évident que de nombreux Afro-Américains continuèrent à envisager sérieusement d'émigrer en Afrique, tandis que d'autres Noirs des États-Unis et des Caraïbes se bornèrent à s'installer dans des régions voisines pour fuir des pratiques discriminatoires déclarées.

Après 1900, le flambeau du retour en Afrique fut repris par d'autres. C'est ainsi, par exemple, qu'un certain capitaine Dean caressa, au début du XX^e siècle, l'espoir d'inciter les Noirs américains à s'installer en Afrique du

1. L. Davis, 1974, p.3.

2. *Ibid.*, p.5.

3. *Ibid.*

4. A. C. Hill et M. Kilson (dir. publ.) 1971, p.192-194.

Sud pour y créer un puissant État noir. Toutefois, lorsqu'il s'y rendit pour préparer cette installation, les autorités blanches l'expulsèrent promptement du Cap en l'accusant d'«activités provocatrices». En 1914, le chef Alfred C. Sam, Africain de la Gold Coast, arriva dans l'Oklahoma et, ayant persuadé une soixantaine de cultivateurs noirs que l'Afrique leur offrait de meilleures perspectives, les emmena à Saltpond (Gold Coast). Constatant que les affirmations du chef Sam étaient exagérément optimistes et se heurtant à des restrictions imposées par les officiels de la Gold Coast à l'entrée d'immigrants américains, la plupart de ces Noirs finirent par retourner aux États-Unis d'Amérique. Mais c'est Marcus Garvey (né en Jamaïque en 1887) (voir fig. 29.2) qui fut l'avocat le plus éloquent de l'émigration auprès des Noirs d'Afrique et d'Amérique.

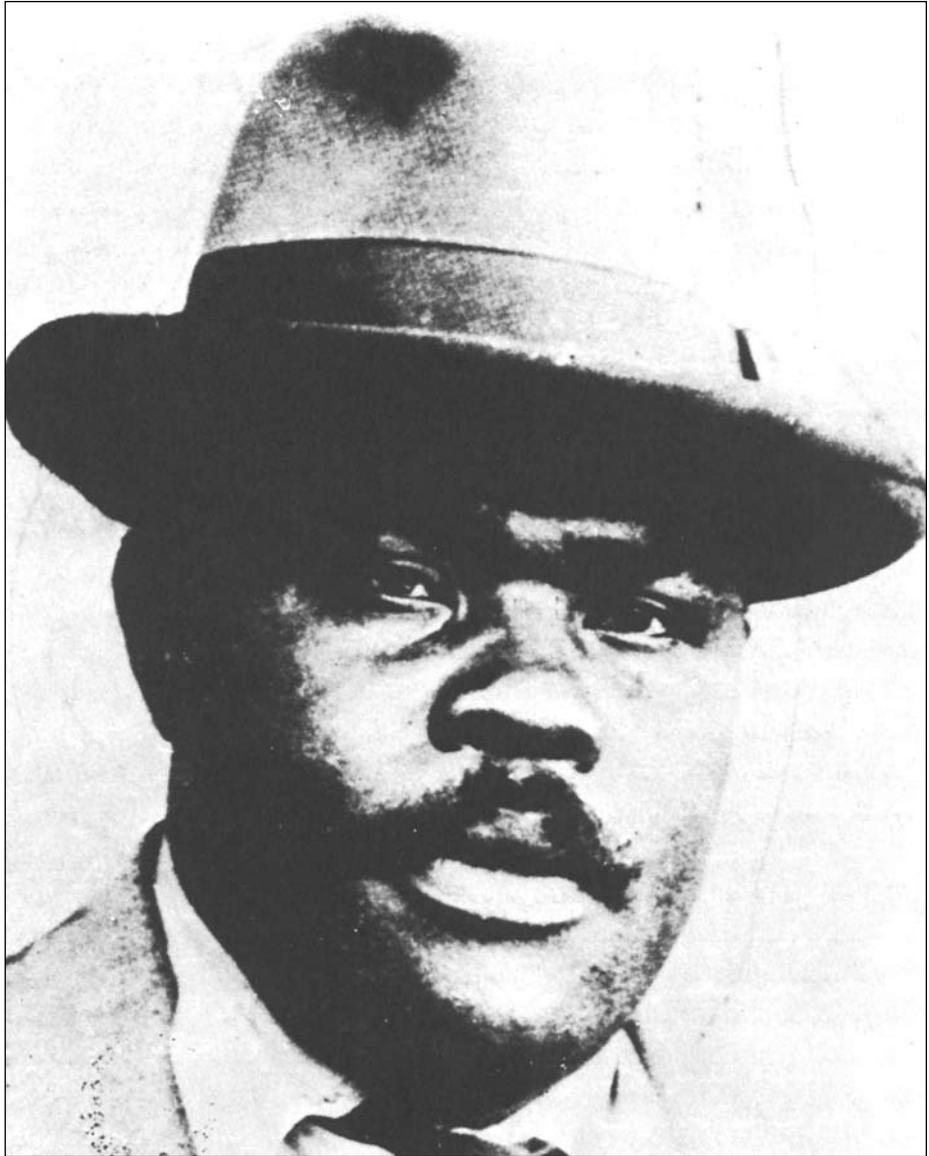
Parce qu'il en appelait à la fierté noire, Garvey sut amener des millions de Noirs américains à s'intéresser à l'Afrique après la première guerre mondiale. Du Bois observa plus tard qu'«en quelques années le mouvement, les promesses et les plans [de Garvey] devinrent assez célèbres pour être connus en Europe et en Asie et atteindre toute l'Afrique⁵». Ses voyages aux Antilles, en Amérique centrale et en Amérique du Sud et un séjour de deux ans en Grande-Bretagne persuadèrent Garvey que le triste sort réservé partout aux Noirs rendait nécessaire une action militante de leur part. Deux événements intervenus dans sa vie pendant son séjour à Londres influèrent sur sa pensée. Le premier fut la lecture de *Up from slavery* (1899) de Booker T. Washington, qui lui fit dire plus tard qu'il était «voué» à devenir un dirigeant pour ses frères de race⁶. Le second fut sa rencontre avec l'intellectuel soudano-égyptien Duse Mohammed Ali, qui dans *In the land of the Pharaohs* (1911) critiquait violemment les politiques africaines de la Grande-Bretagne et des États-Unis d'Amérique. Avant de s'établir à Londres, Duse lui-même avait effectué un bref séjour aux États-Unis où il avait été acteur et militant politique.

En 1914, de retour à la Jamaïque, Garvey créa un organisme destiné notamment à promouvoir l'émigration en Afrique, la Universal Negro Improvement and Conservation Association and African Communities League (désignée ensuite, plus simplement, par le sigle UNIA). À l'âge de vingt-huit ans, Garvey se rendit aux États-Unis, enflammé par l'ouvrage de Washington et l'exemple de Duse, avec un programme de rédemption pour les Noirs: création, à leur intention, d'établissements d'enseignement industriel et agricole à la Jamaïque, mise sur pied d'une flotte (la Black Star) pour le commerce entre les Noirs d'Afrique et des Amériques et, surtout, constitution d'une «nation centrale pour la race noire». Ce dernier projet était principalement axé sur le Libéria, qui était depuis longtemps un des pôles du mouvement d'émigration afro-américain.

Il y envoya, en mai 1920, un émissaire qui définit les buts de l'association: transfert de son siège au Libéria, aide financière à ce pays pour la construction d'écoles et d'hôpitaux, liquidation des dettes libériennes, installation au Libéria de Noirs américains qui contribueraient à développer l'agriculture

5. W. E. B. Du Bois, 1968, p. 277.

6. A. J. Garvey (dir. publ.), 1923-1925, vol. I, p. 126.



29.2. *Marcus Garvey (1887-1940), fondateur et chef de la Universal Negro Improvement Association.*
[Photo: © Royal Commonwealth Society.]

et à mettre en valeur les ressources naturelles⁷. Le gouvernement libérien accepta avec enthousiasme la requête initiale de l'UNIA, qui demandait la concession de terrains à l'extérieur de Monrovia, et Garvey envoya un groupe de techniciens faire le levé du site et y construire des bâtiments pour les 20 000 à 30 000 familles qu'il espérait y établir en deux ans, à partir de 1924. Mais les techniciens de Garvey, arrivés dans le Maryland County en mai 1924, y furent arrêtés et détenus, puis expulsés en juillet. Peu après, le gouvernement libérien interdit complètement l'UNIA, condamnant ainsi à l'échec le plan de colonisation de Garvey dans ce pays.

Vers la fin des années 1920, Garvey envoya une petite équipe de techniciens qualifiés étudier les possibilités d'émigration de Noirs américains en Éthiopie, de l'autre côté du continent africain. Cette équipe, toutefois, fut accueillie avec moins d'enthousiasme qu'il ne l'avait espéré. Pendant les années 1930, une toute petite communauté afro-américaine résida en Éthiopie. Certains de ses membres y étaient venus à la suite des appels de Garvey, mais beaucoup d'entre eux y avaient été attirés par d'autres circonstances. Des travaux, anciens et récents, ont mis en lumière un certain nombre de faits concernant les relations entre Afro-Américains et Éthiopiens⁸, mais ce point particulier des rapports entre l'Afrique et l'Amérique demeure relativement peu étudié.

Un rabbin noir de la Barbade, Arnold Ford, émigra en Éthiopie en 1930 après avoir passé un certain temps à New York et y fonda le Tambourine Club où il organisa des récitals de negro spirituals. Mais cet établissement fut « fermé par le gouvernement en raison des discriminations à l'encontre de clients éthiopiens locaux⁹ ». Lorsqu'il était à Harlem, Ford avait été attiré par le message de Garvey. Il semble, par conséquent, que si les délégations envoyées par l'UNIA n'ont pas permis d'établir, comme avec le Libéria, des liens institutionnels avec la Corne de l'Afrique, elles ont toutefois réussi à orienter vers cette région certains candidats noirs à l'émigration. Il est même possible que l'Éthiopie ait attiré un plus grand nombre d'émigrants individuels influencés par Garvey que le Libéria. En effet, bien que l'Éthiopie fût moins aisément accessible, son ancienne et splendide civilisation a peut-être « exercé une attraction plus forte que la politique bourgeoise et (dans l'esprit de Garvey) anti-africaine de l'élite américo-libérienne au pouvoir¹⁰ ». Lorsque Garvey rompit ouvertement avec le gouvernement libérien, il est donc évident qu'un grand nombre de ses adeptes reportèrent leurs espoirs sur ce nouvel horizon.

Toutefois, si certains Noirs américains qui émigrèrent en Éthiopie pendant et après les années 1920 furent pour une large part motivés par Garvey, leur décision finale peut avoir été prise à la suite d'une rencontre fortuite avec des étudiants éthiopiens ou de contacts avec une des délégations éthiopiennes qui venaient, de temps à autre, à New York, vers la fin des années 1920,

7. Voir M. B. Akpan, 1973 (a); F. Chalk, 1967, p. 135-142.

8. Voir par exemple C. Coon, 1936; K. J. King, 1972, p. 81-87; W. R. Scott, 1971.

9. C. Coon, 1936, p. 137.

10. K. J. King, 1972, p. 82.

« pour tenter d'obtenir que des Noirs qualifiés aillent s'établir en Afrique¹¹ ». De plus Ford, comme l'évêque Turner, estimait que les Noirs américains avaient un rôle rédempteur spécial à jouer vis-à-vis de l'Afrique en raison des longues années de souffrance et d'exil qu'ils avaient endurées. Ford lui-même répondit à un appel d'une délégation de falacha (Juifs noirs éthiopiens) et partit en 1930 pour l'Éthiopie où il demeura manifestement jusqu'à sa mort, survenue à l'époque de la guerre italo-éthiopienne (1935-1936)¹². La majorité des émigrants américains que Ford rencontra en Éthiopie lorsqu'il y arriva étaient des Jamaïquains et, parfois, d'autres Noirs des Antilles. Selon un travail récent, « les Antillais paraissent avoir été mieux préparés que certains Noirs des États-Unis à s'adapter à la vie en Éthiopie », bien que les uns et les autres aient souffert de discrimination de temps à autre¹³.

Bien entendu, même avant Garvey, d'autres Noirs américains avaient émigré en Éthiopie, mais comme colons individuels. Dans les dernières années du XIX^e siècle, par exemple, un Haïtien, Benito Sylvain, se présenta à la cour de Menelik II avec un plan d'organisation « pan-noir ». Il est clair, toutefois, que les vagues les plus importantes d'immigrants afro-américains y arrivèrent autour de 1930, c'est-à-dire après que Garvey eut rompu avec les Libériens et jusqu'à une date postérieure à l'avènement de l'empereur et, cela, pour la plupart d'entre eux, à la suite de rencontres avec des voyageurs éthiopiens. Une poignée d'Afro-Américains (peut-être une vingtaine) vinrent en Éthiopie immédiatement après le rétablissement de Haïlé Sélassié sur son trône, mais cette période n'est pas couverte par le présent chapitre. Bornons-nous à dire que l'époque où l'émigration de Noirs américains en Éthiopie fut la plus considérable a coïncidé avec des activités associées aux noms de Garvey, de Ford et de Haïlé Sélassié¹⁴.

Les Afro-Brésiliens

Les contacts entre le Brésil et la côte occidentale de l'Afrique furent facilités par l'établissement de lignes régulières de cargos mixtes, qui se substituèrent ainsi aux négriers. La British African Company et l'African Steam-Ship Company, entre autres, garantissaient les voyages réguliers entre les ports de la Baie de Tous les Saints et Lagos. Selon le *Weekly times* du 11 octobre 1890, le paquebot *Biaffra*, à son retour à Lagos à la fin de son voyage inaugural, transportait 110 passagers et 400 tonnes de marchandises. À cette époque, le commerce entre les deux côtes était déjà assez important. Selon Pierre Verger¹⁵, les exportations du Brésil « se composaient surtout de cigares, de tabac et de rhum » ; les importations « d'étoffes du pays, tissées de fil de coton européen, de noix de kola et d'huile de palme, avaient été respectivement en moyenne de 19 084 et 11 259 livres sterling pour les cinq dernières années ».

11. *Ibid.*

12. Voir cependant une chronologie légèrement différente dans H. Brotz, 1970, p.12; W. R. Scott, 1971.

13. K. J. King, 1972, p. 82.

14. Voir W. R. Scott, 1971.

15. P. Verger, 1968, p. 623.

Le commerce entre les deux côtes, indépendamment de son importance permit le développement d'une bourgeoisie africaine constituée d'anciens esclaves qui avaient travaillé au Brésil et à Cuba. Cette migration commença à la fin du XVIII^e siècle¹⁶ et se développa après la révolte des Mâles (esclaves de religion musulmane) en 1835. Ces contingents d'émigrants se fixèrent en particulier dans les villes de la côte du Nigéria, du Dahomey (actuel Bénin) et, sur une plus petite échelle, au Togo et en Gold Coast (voir fig. 29.3). Dans ces zones côtières, ils s'établirent en communautés, évitant ainsi de pénétrer à l'intérieur, exception faite de ceux qui intégraient les groupes yoruba et hawsa, en s'établissant non seulement à Lagos, mais aussi dans les villes de l'intérieur, comme Abeokuta¹⁷. De nombreux émigrants avaient été des *negros de ganho* au Brésil, c'est-à-dire des esclaves qui habitaient dans les villes, exerçaient librement leurs professions (maçons, menuisiers, calfats, etc.) et partageaient leurs revenus avec leurs maîtres. Disposant d'une technologie propre, quelques excellents constructeurs édifièrent plusieurs quartiers à Porto Novo, Ouidah et principalement à Lagos, où fut construit le Brazilian Quarter¹⁸, endroit où l'on rencontre encore des maisons à étages du style de celles de Bahia, sur l'actuelle place Tinubu. Il en va de même pour Campos Square ou pour de grandes constructions comme la cathédrale catholique de Lagos ou la mosquée érigée au centre de la ville. Le style de ces maisons à étages caractérise quelques constructions de l'intérieur, dans les zones où vivent les populations yoruba. À Ouidah, tout comme à Porto Novo, il s'est développé un type de construction qui, indépendamment de son opulence ou de sa simplicité, suivait de très près le tracé de la « Casa Grande », type de construction caractéristique des moulins à sucre ou des plantations du Brésil colonial.

Au Dahomey (actuel Bénin), les enfants qui fréquentèrent les écoles de missionnaires anglaises et françaises furent en partie utilisés comme auxiliaires de l'administration coloniale, à cause de leur niveau d'instruction. La religion, le type d'habitation, l'habillement, l'exercice du commerce atlantique et le fait d'être employé dans l'administration publique coloniale ont donné un « statut » spécial à ce groupe. Cependant, ils ne furent pas totalement acceptés par la société européenne¹⁹ et n'avaient pas toujours de bonnes relations avec les populations africaines autochtones en raison de leurs habitudes et de leur style de vie.

Peu à peu, ces groupes perdirent leur spécificité afro-brésilienne, car, bien qu'ils eussent importé des livres du Brésil comme le *Compêndio de Doutrina Christã*, et *O Fabulista da Mocidade*²⁰, l'enseignement dans les écoles se fit peu à peu exclusivement dans la langue du colonisateur français ou

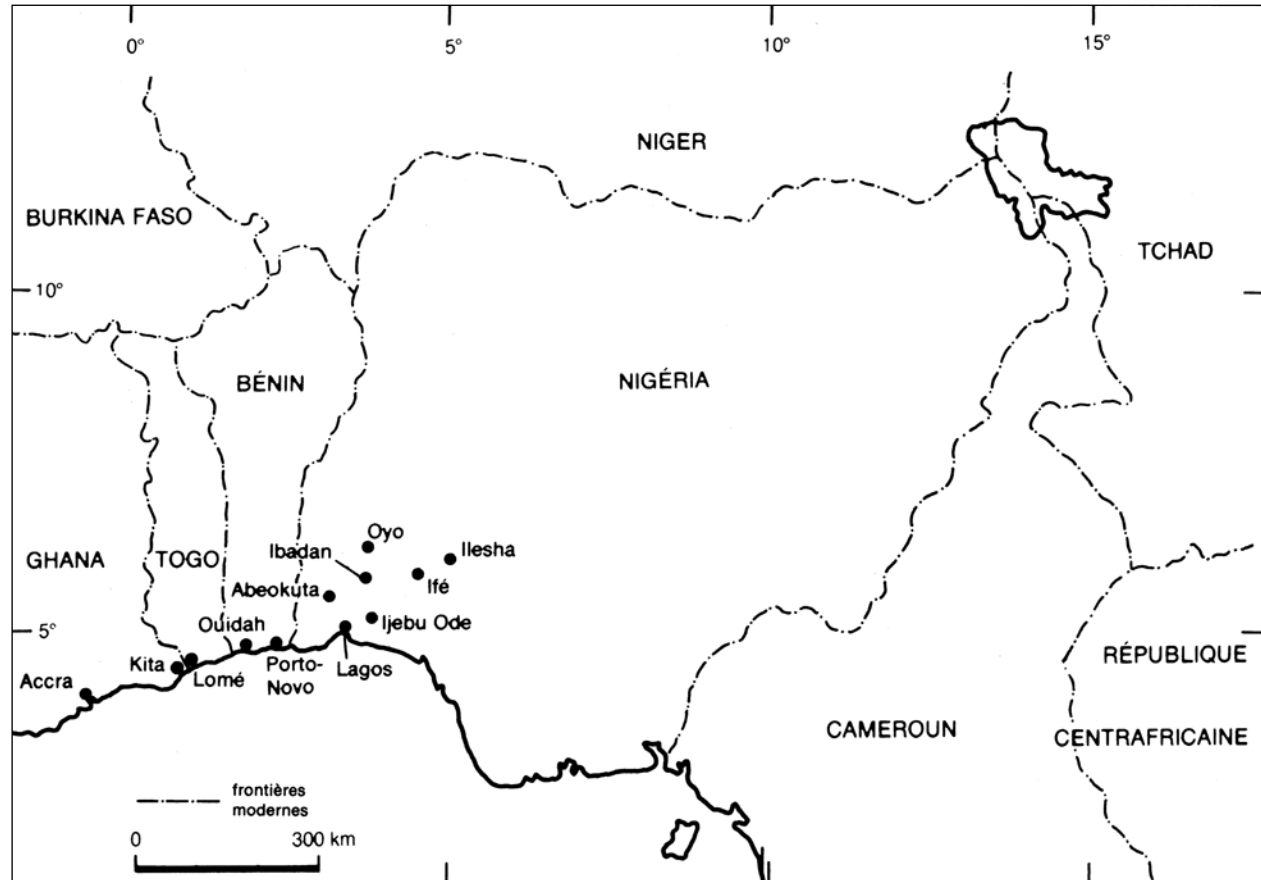
16. C. W. Newbury, 1961, p. 36-37.

17. L. D. Turner, 1942, p. 65.

18. D. Araedon, dans : S. O. Biobaku (dir. publ.), 1976, p. 40-41.

19. J. M. Turner, 1975, chap. V.

20. « Bouche à Planque », Porto-Novo, 25 janvier 1869, Archives de la Società delle Missioni Africane, Rome (SMA), entrée n° 21.150, rubrique n° 12/80200 (11/082) [lettre du père Bouche à son supérieur, le père Planque].



29.3. Les Afro-Brésiliens en Afrique occidentale aux XVIII^e et XIX^e siècles.

anglais; d'autre part, les descendants des Yoruba, pour mieux s'intégrer à la société locale, commencèrent à utiliser de nouveau les noms yoruba; certains prirent l'habitude de participer au culte des Églises africaines dérivant du protestantisme.

Dans le cas de Lagos, la communauté conserva son caractère spécifique, comme les sorties dans les rues pendant les jours de fête pour présenter des danses folkloriques, à l'exemple de la Aurora Relief Society qui, en 1900²¹, continuait à s'identifier à un noyau bourgeois. Cependant, avec le temps, ce groupe perdit sa spécificité. Le portugais, qui, autrefois, était considéré comme langue commerciale, perdit sa place au profit de l'anglais au Nigéria et du français au Dahomey (actuel Bénin)²². Quelques formes de résistance purent être enregistrées; ce fut le cas de l'apparition en 1920 du journal *Le guide du Dahomey* à Porto Novo²³, journal qui, jusqu'en 1922, contenait des critiques sur l'administration coloniale française. Un autre journal, *La voix du Dahomey*²⁴, publié plus tard par les descendants des Afro-Brésiliens, contenait des critiques sur les difficultés de traiter commercialement avec l'extérieur, comme il était de coutume pendant les périodes antérieures à l'établissement de l'administration française.

En Gold Coast, les Afro-Brésiliens, bien qu'établis comme un noyau distinct en raison de leurs habitudes plus ou moins occidentalisées, appelés, pour cette raison, *Tabon*, abandonnèrent peu à peu les traditions typiquement brésiliennes, gardant d'autres traits culturels comme battre le tambour à l'occasion des fêtes telles que la procession annuelle qui parcourt les vieilles rues d'Accra pendant deux jours²⁵. Les *Tabon*, en s'installant dans le pays, durent signer un pacte de vasselage avec un chef ga d'Accra. Très tôt, ils abandonnèrent complètement l'usage de la langue portugaise. La rapide intégration des *Tabon* de la Gold Coast contraste avec l'intégration plutôt lente des Afro-Brésiliens de Lagos, Abeokuta, Porto Novo, Ouidah et autres villes moins importantes de la côte du Nigéria, du Dahomey et du Togo.

À Lagos, à côté de la communauté brésilienne, se constitua également une communauté afro-cubaine formée d'éléments rapatriés de Cuba, mais en plus petit nombre.

Action d'évangélisation menée par les Noirs américains en Afrique

L'arrivée dans les échanges entre Noirs d'Afrique et d'Amérique de missionnaires noirs venus évangéliser les Africains pour «élever» leur âme est l'un des moyens par lesquels le contact s'est opéré entre les Noirs d'Afrique et d'Amérique pendant la période coloniale. Dans l'ensemble, l'évangélisation fut le fait de missionnaires noirs américains appartenant d'abord à de grandes Églises où les Blancs étaient prépondérants. L'Église presbytérienne, par exemple, envoya des missionnaires noirs au Cameroun

21. *Lagos Standard*, 8 janvier 1896 et 2 mai 1900.

22. M. C. da Cunha, 1976, p. 33.

23. J. A. Ballard, 1965, p. 16.

24. C. Tardits, 1968, p. 39.

25. J. M. Turner, 1975, p. 23.

dès 1896. Le révérend William H. Sheppard, diplômé noir de l'Institut Hampton, Virginie, incita la Southern Presbyterian Church à entreprendre des activités missionnaires au Congo dans les dernières années du XIX^e siècle. Il y représenta lui-même son Église et constata vite que les conversions se comptaient par «centaines» et que sa mission se développait jusqu'à devenir un des établissements chrétiens les plus importants²⁶. Vers 1900, les Adventistes du Septième Jour envoyèrent trois missionnaires noirs au Nyasaland (actuel Malawi) où ils effectuèrent plusieurs séjours de cinq ans et d'où ils envoyèrent trois jeunes adeptes africains, dont Daniel Sharpe Malekebu, dans des établissements d'enseignement pour Noirs américains afin qu'ils y reçoivent une formation. (Non seulement certains évangélistes de cette Église blanche étaient noirs, mais des missionnaires blancs furent également envoyés par elle dans des écoles pour Afro-Américains afin de s'y préparer à servir en Afrique.) Toutefois, les Églises noires devinrent bientôt, de leur plein gré et de leur propre chef, les animatrices d'une action missionnaire en Afrique qui fut peut-être la plus efficace de toutes.

Dès le XIX^e siècle, les Afro-Américains furent exhortés à assumer des responsabilités particulières dans la «rédemption» des sociétés africaines. L'évêque Turner, notamment, ne craignit pas de soutenir que «Dieu a amené le Noir en Amérique et l'a christianisé pour qu'il retourne sur son continent et le rachète²⁷». D'autres évoquaient le grand destin politique futur de l'Afrique et la volonté divine pour expliquer aux Noirs du Nouveau Monde qu'ils étaient tenus d'agir. On leur disait, par exemple, dans un discours prononcé en 1902, que, «si les Noirs américains daignent prendre conscience de leurs responsabilités, être à la hauteur de la tâche qu'il leur est donné d'accomplir et entreprendre d'évangéliser l'Afrique au nom du Seigneur, des millions de fils de l'Afrique, qui restent encore à naître, verront un continent transformé²⁸».

Dès 1884, l'African Methodist Episcopal Church (AME) organisa un important colloque sur le thème suivant: «Quelle devrait être la politique des Américains de couleur à l'égard de l'Afrique?» En août 1893, des Africains et d'autres participants des États-Unis d'Amérique et d'Europe assistèrent à un Congrès mondial sur l'Afrique organisé par l'American Missionary Association à l'occasion de l'exposition internationale qui eut lieu à Chicago cette année-là. Ce congrès, qui dura une semaine, visait à promouvoir l'action missionnaire afro-américaine en Afrique et la reconnaissance des droits des «Africains d'Amérique».

L'évêque Turner réitéra lors de ce congrès son plaidoyer en faveur de l'émigration noire au Libéria. En fait, au moins un Libérien (Momolu Massaquoi) vint y assister et participa aux débats. Au moins un délégué africain (Etna Holderness, du Libéria) participa à une conférence ultérieure (en décembre 1895) sur l'Afrique et le Noir américain, qui se tint au Gammon Theological Seminary d'Atlanta. L'obligation, pour les Noirs américains, de contribuer à christianiser la totalité de l'Afrique fut à nouveau soulignée lors de cette

26. C. Clendenen, R. Collins et P. Duignan, 1966, p. 63.

27. M. M. Ponton, 1917, p. 77.

28. I. G. Penn et J. W. E. Bowen (dir. publ.), 1902, p. 310.

réunion: «Il devrait, il doit y avoir une ligne ininterrompue de missionnaires chrétiens du cap de Bonne-Espérance à l'Égypte [...] et de là vers la Sierra Leone et le Libéria, [...] jusqu'au Soudan et à l'État du Congo [...]»²⁹.

Les Noirs américains répondirent de diverses manières à ce genre d'appel. En 1930, par exemple, un évêque de l'AME acheta, dans un accès d'enthousiasme, une ferme de plus d'un millier d'hectares en Afrique du Sud avec l'intention d'y installer une colonie de membres de son Église. En revanche, des Églises noires des États-Unis s'inquiétèrent lorsque des articles faisant état de l'expulsion de tous les missionnaires du Libéria parurent, en janvier 1926, dans la presse noire. Fait plus important, toutefois, l'AME et l'African Methodist Episcopal Zion (AMEZion) et la National Baptist Convention (NBC) envoyèrent des missionnaires noirs en Afrique tout au long de la période coloniale. Les premiers établissements de la NBC furent fondés au Libéria en 1883, poursuivant l'action menée encore plus tôt par Lott Carey. L'AMEZion commença aussi à s'implanter au Libéria en 1878 et en Gold Coast en 1896. L'évêque John Bryan Small, des Antilles, organisa ultérieurement deux conférences annuelles de l'AMEZion en Gold Coast et attira ainsi J. E. K. Aggrey et Franck Osam-Pinanko dans les Églises afro-américaines, puis, finalement, au service de l'AMEZion. En 1930, des missionnaires de l'AMEZion allèrent au Nigéria où des Églises africaines souhaitaient se rattacher à l'AMEZion. Pendant la même période, l'AME finança des missions dans diverses parties de l'Afrique, notamment en Sierra Leone en 1886 (exploitant l'action antérieure d'évangélisation de Daniel Coker), au Libéria dans les dernières années du XIX^e siècle (grâce à une visite personnelle de Henry Turner), et en Afrique du Sud en 1896. Eu égard à sa durée, il convient de s'arrêter davantage sur l'action missionnaire de l'AME en Afrique, et de dire un mot, en particulier, de la zone où elle eut les plus fortes répercussions, à savoir l'Afrique australe.

Un grand nombre des Noirs américains qui répondirent à l'appel de leur Église vers la fin du XIX^e siècle partirent en Afrique australe comme missionnaires et y exercèrent une profonde influence. Une véritable alliance entre l'Église indépendante schismatique d'Afrique (ou «éthiopianiste») et l'AME, conclue en 1896, ouvrit une décennie marquante dans l'histoire des Noirs sud-africains et américains. Bien que cette union entre l'AME et l'Église éthiopianiste ait peu duré, elle aida l'AME à s'implanter en Afrique du Sud avec une telle vigueur qu'elle y demeura forte pendant les cinquante années qui suivirent.

Constituée par des éléments dissidents de l'Église wesleyenne et par d'autres «mécontents», l'Église séparatiste noire, ou éthiopianiste, passa ses premières années d'existence à lutter pour sa survie. Elle ne fut sauvée, toutefois, que par l'intervention fortuite d'une étudiante africaine de l'Université Wilberforce, Charlotte Manye, qui faisait partie d'un groupe d'étudiants sud-africains arrivés dans les Universités Wilberforce et Lincoln, en 1895, comme membre de ce qu'on avait appelé un «chœur zulu», et qui écrivit une lettre à sa sœur en Afrique du Sud en se servant de papier à en-tête de

29. J. W. E. Bowen (dir. publ.), 1896, p. 205.

l'AME. Cette lettre incita les dirigeants de l'Église éthiopianiste à rechercher davantage de renseignements sur l'AME; ils demandèrent et reçurent des exemplaires de documents de cette Église relatifs à la discipline et à la liturgie et des recueils d'hymnes. Comme ils s'intéressaient particulièrement à la possibilité pour les Africains de faire des études supérieures aux États-Unis, ils y envoyèrent, en 1896, une délégation dirigée par le révérend James Mata Dwane. Il en résulta que l'Église éthiopianiste fut absorbée officiellement par l'AME et que celle-ci se lança dans l'action missionnaire à l'étranger.

Plus précisément, Dwane insista auprès des Afro-Américains pour qu'ils viennent en Afrique du Sud et y étendent vigoureusement la mission d'éducation de l'AME, en faisant valoir que l'Afrique du Sud offrait « le champ d'action où les Noirs américains instruits et consacrés seraient le plus utiles³⁰ ». Dans un premier temps, toutefois, il fallait que l'Église mère accorde une aide en formant de jeunes Africains dans des établissements d'enseignement américains.

L'évêque Turner répondit en insérant dans son journal, *The Voice of Missions*, un avis cryptique: « Take notice, Wilberforce. South Africa coming » (Attention, Wilberforce. Voici venir l'Afrique du Sud).

Néanmoins, Dwane et les dirigeants africains estimèrent que des négociations relatives à la création d'écoles indigènes analogues à celles où des étudiants africains suivaient alors des cours aux États-Unis devaient être le résultat logique de l'établissement de liens avec les Afro-Américains. Il convenait, selon Dwane, de mettre fin à la dépendance totale à l'égard d'écoles étrangères pour la formation de missionnaires et d'enseignants en faisant en sorte que les établissements ainsi créés forment suffisamment de cadres pour répondre aux besoins de la population africaine. Turner se rendit en Afrique du Sud en 1898, consacra Dwane évêque auxiliaire de l'AME, et proclama l'intention de son Église de construire une école qui ne le céderait en rien à « tout ce qui avait été fait auparavant en matière d'enseignement par des missionnaires ». Dwane, quant à lui, parlait de créer l'École normale Turner de Queenstown ou le Wilberforce du continent noir.

Turner consacra la totalité du numéro de mars 1899 de *The Voice of Missions* à la campagne pour le South African College. Un article où la rédemption de l'Afrique était décrite comme « le fardeau du Noir américain » donnait les caractéristiques de ce collège: il s'agirait d'un établissement pour Africains, doté d'un corps enseignant africain, qui serait fondé et entretenu par le département missionnaire de l'AME. Les premiers professeurs seraient des étudiants africains alors à l'Université Wilberforce, au Morris Brown College, à l'Université Howard et au Département médical du Central State College de Nashville (Tennessee).

Mais Dwane ne put tolérer que le mouvement soit dirigé et dominé par des non-Africains. Dès 1899, il se retira de l'union formée par l'AME et les éthiopianistes et provoqua ainsi le schisme dans les rangs de l'Église noire d'Afrique du Sud. Cherchant à recréer une base pour ses missionnaires dans le pays, la conférence générale de l'AME nomma Levi Coppin premier évêque

30. J. M. Dwane, 1897.

résident en 1900. Charlotte Manye, l'étudiante sotho qui avait initialement été à l'origine de la fusion entre l'AME et les éthiopianistes, vint à nouveau au secours de cette Église. Elle rentra d'Amérique en 1901 et reprit immédiatement à son compte l'idée d'un établissement d'enseignement sud-africain en fondant une école de mission de l'AME chez les Pedi de la partie orientale de la province du Cap. En 1908, Charlotte Manye Maxeke et son époux avaient obtenu assez d'argent du Département missionnaire pour acheter un terrain au Transvaal, construire un bâtiment (auquel ils donnèrent le nom de l'évêque Coppin) et établir l'école (qui avait été débaptisée pour recevoir le nom d'Institution Wilberforce) sur son site permanent d'Evaton.

Entre-temps, en 1905, John Chilembwe, jeune Yao converti par la NBC, écrivit timidement du Nyasaland à son Église mère: «Les activités missionnaires dépendent essentiellement de votre aide.» Avec une nuance de désespoir, il indiquait déjà, dix ans avant de prendre la tête d'une révolte malheureuse contre les Britanniques du Nyasaland: «La situation n'est pas la même ici, en Afrique centrale britannique, qu'en Afrique du Sud où le peuple peut faire quelque chose lui-même pour les missions [...] J'ignore quel sera l'avenir de cette action³¹.» Chilembwe était allé en Amérique en 1897 pour faire des études au Séminaire théologique de Virginie, institution réservée aux Noirs. Il y avait été formé comme ministre du culte et était retourné au Nyasaland vers 1900 sous les auspices de la National Baptist Convention. Il s'efforça de créer une mission, au sujet de laquelle il exprima les sentiments évoqués ci-dessus, en s'inspirant de ce qu'il avait observé chez les Noirs américains. Il s'agirait donc d'un «établissement orienté vers le travail manuel où les Africains étaient formés à divers métiers et techniques en même temps qu'ils s'initiaient aux principes du christianisme³².»

L'évêque Coppin dressa le bilan des efforts de l'Église noire américaine en Afrique dans son discours à la conférence générale de l'AME en 1916. «Notre Église, constata-t-il, a construit et aidé à construire des églises et des écoles en Afrique de l'Ouest et du Sud. De nombreux étudiants ont été formés ici dans nos écoles, largement ou entièrement aux frais des églises [...] [parce que] nous ne sommes pas restés sourds aux appels de nos frères d'outre-mer; nous ne nous sommes pas dérobés à nos devoirs envers les pays étrangers en général et l'Afrique en particulier [...] nous avons œuvré pour le salut de l'Afrique où des millions d'individus vivent encore dans les ténèbres; nous avons su saisir la main tendue de l'Éthiopie [...]»³³.

En dépit de la résistance des autorités politiques et ecclésiastiques blanches en Afrique du Sud, les initiatives de Turner, l'action de Dwane et la création de solides établissements par les Coppin et les Maxeke eurent pour résultat que de très nombreux étudiants africains s'inscrivirent dans des écoles américaines. De même, des Églises noires d'Amérique encouragèrent des étudiants d'Afrique centrale britannique et d'Afrique occidentale à venir faire des études aux États-Unis et leur accordèrent

31. J. Chilembwe, 1905.

32. G. Shepperson et T. Price, 1958, p. 113.

33. Cité dans l'*Episcopal Handbook* de l'AME, 1963.

souvent une aide financière. Les séjours que firent outre-Atlantique les étudiants de ces dernières régions ouvrirent la voie à une nouvelle phase très importante de l'interaction entre Africains et Afro-Américains pendant la période coloniale, qui eut de profondes conséquences pour les mouvements nationalistes africains du milieu du XX^e siècle. De plus, si les représentants des Églises noires américaines jouèrent un rôle central dans les relations entre Afro-Américains et Africains, le type de contacts établis par les missionnaires se transforma insensiblement lorsque les Africains contribuèrent de plus en plus à définir eux-mêmes leurs raisons de s'intéresser aux Afro-Américains, voire le niveau auquel s'opéraient les échanges entre les deux groupes.

Les interactions religieuses entre le Brésil et la côte africaine

Du point de vue religieux — et plus spécifiquement de l'évangélisation —, nous ne pouvons pas comparer l'action menée par les Afro-Américains avec celle des Afro-Brésiliens. Alors que les premiers participaient de façon directe ou indirecte à la mission évangélique, les seconds ne développaient aucune mission de prosélytisme. Plusieurs d'entre eux, après leur arrivée à Lagos, réussirent à se rendre dans leurs pays d'origine. Quelques documents historiques font état du passage à Lagos des Afro-Brésiliens musulmans en route pour le pays hawsa. Verger³⁴ fait référence à l'activité du consul anglais à Lagos, Benjamin Campbell, qui délivra en 1858 des passeports à des Afro-Brésiliens manifestant leur désir de se rendre dans leur région d'origine. À Lagos, aux confins du Brazilian Quarter, une mosquée centrale fut construite par les artisans venus du Brésil. D'autre part, les catholiques³⁵ construisirent à Lagos leur première église, la Holy Cross Church, commencée en 1879, et envoyèrent leurs enfants étudier dans les écoles de missionnaires français et anglais qui commençaient à donner l'enseignement en français et en anglais.

Grâce à l'influence religieuse exercée de façon intermittente par des prêtres d'expression portugaise venus de l'île de São Tomé, la communauté fut orientée et assistée pendant les premiers temps par un affranchi appelé le père Antonio³⁶. Les fils des Afro-Brésiliens qui habitaient le Brazilian Quarter et qui avaient fréquenté les écoles de missionnaires commencèrent à exercer la fonction de maître d'école et de catéchiste dans les écoles et missions que les prêtres de la Société des missions africaines établissaient dans la région, ainsi que d'autres activités comme le travail dans l'administration coloniale³⁷. L'action de ces catéchistes était menée au nom de ces missions d'origine européenne; il ne s'agissait pas d'une activité missionnaire partie du Brésil ou issue d'une initiative de la communauté afro-brésilienne de Lagos. De fait, l'enseignement était donné en anglais et, quelquefois, en français.

34. P. Verger, 1968, p. 617-618.

35. J. F. A. Ajayi, 1965, p. 199-200, 202.

36. P. Verger, 1968, p. 618.

37. M. C. da Cunha, 1976, p. 32.

Les Afro-Brésiliens utilisaient le « catholicisme » comme une marque de distinction qui leur assurait une position sociale spécifique et faisait d'eux, à Lagos, le premier noyau d'une bourgeoisie africaine.

Bon nombre d'Afro-Brésiliens rapatriés, tout en se déclarant catholiques, n'avaient jamais abandonné leurs croyances religieuses africaines traditionnelles. Ainsi, de retour au pays natal, ils donnèrent plus de vigueur à leurs pratiques sous une forme plus ou moins syncrétique qui résultait des coutumes religieuses brésiliennes; ils empruntèrent les aspects formels du catholicisme et mêlèrent les saints catholiques avec les divinités africaines du panthéon yoruba, dont ils continuaient à pratiquer le culte. « Ce qui frappa les missionnaires catholiques à leur arrivée sur la côte d'Afrique, ce fut cet égal respect qu'avaient les Africains brésilianisés pour la religion acquise lorsqu'ils étaient en Amérique du Sud et pour celle qu'ils tenaient de leurs ancêtres [...] » L'abbé Lafite ajoutait que les « Brésiliens n'étaient chrétiens que par le baptême et qu'ils ne se faisaient pas faute d'invoquer les divinités nègres [...] » Les Brésiliens et les autres convertis étaient plus attachés aux avantages sociaux qui découlaient de leur « statut » de chrétiens qu'à une adhésion sincère et profonde aux dogmes de l'Église³⁸.

Contrairement à ce qui se produisit aux États-Unis où les conversions furent plus profondes — certains Afro-Américains se transformèrent en propagateurs de la foi chrétienne —, les Afro-Brésiliens conservèrent leurs croyances religieuses africaines.

Ainsi, les Afro-Brésiliens du Brazilian Quarter, qui formaient un noyau bourgeois tirant sa cohésion et sa spécificité sociale de la religion catholique, pratiquaient le culte des *orixás* (dieux) locaux et consultaient les *babalaos* (devins)³⁹. Plus encore: il y eut un mouvement religieux de l'Afrique vers le Brésil. Nina Rodrigues⁴⁰ signale qu'au début du XX^e siècle, des voiliers venus de Lagos transportaient des commerçants nagô parlant yoruba et anglais, apportant des noix de kola, des cauris, des objets du culte jeje-yoruba (juju), du savon, des « pagnes de la côte », etc. En 1888, sur 8 237 livres sterling de marchandises exportées au Brésil, 2 600 livres seulement concernaient l'huile de palme; le reste couvrait essentiellement des articles religieux et de culte et surtout des « pagnes de la côte » (3 367 livres sterling), objets de grande consommation au Brésil, des noix de kola de deux espèces (1 525 livres sterling), de la « paille de la côte », du savon noir, des cauris, des « oris », des Calebasses, des « grains de chapellet », etc. L'entrée au Brésil des produits africains destinés au culte et à des pratiques religieuses afro-brésiliennes ne cessa jamais et ces produits furent progressivement l'objet de grandes demandes. Par conséquent, ils acquirent une grande valeur au fur et à mesure que le nombre des adeptes du synchrétisme afro-brésilien augmentait.

38. P. Verger, 1968, p. 601.

39. M. C. da Cunha, 1976, p. 33.

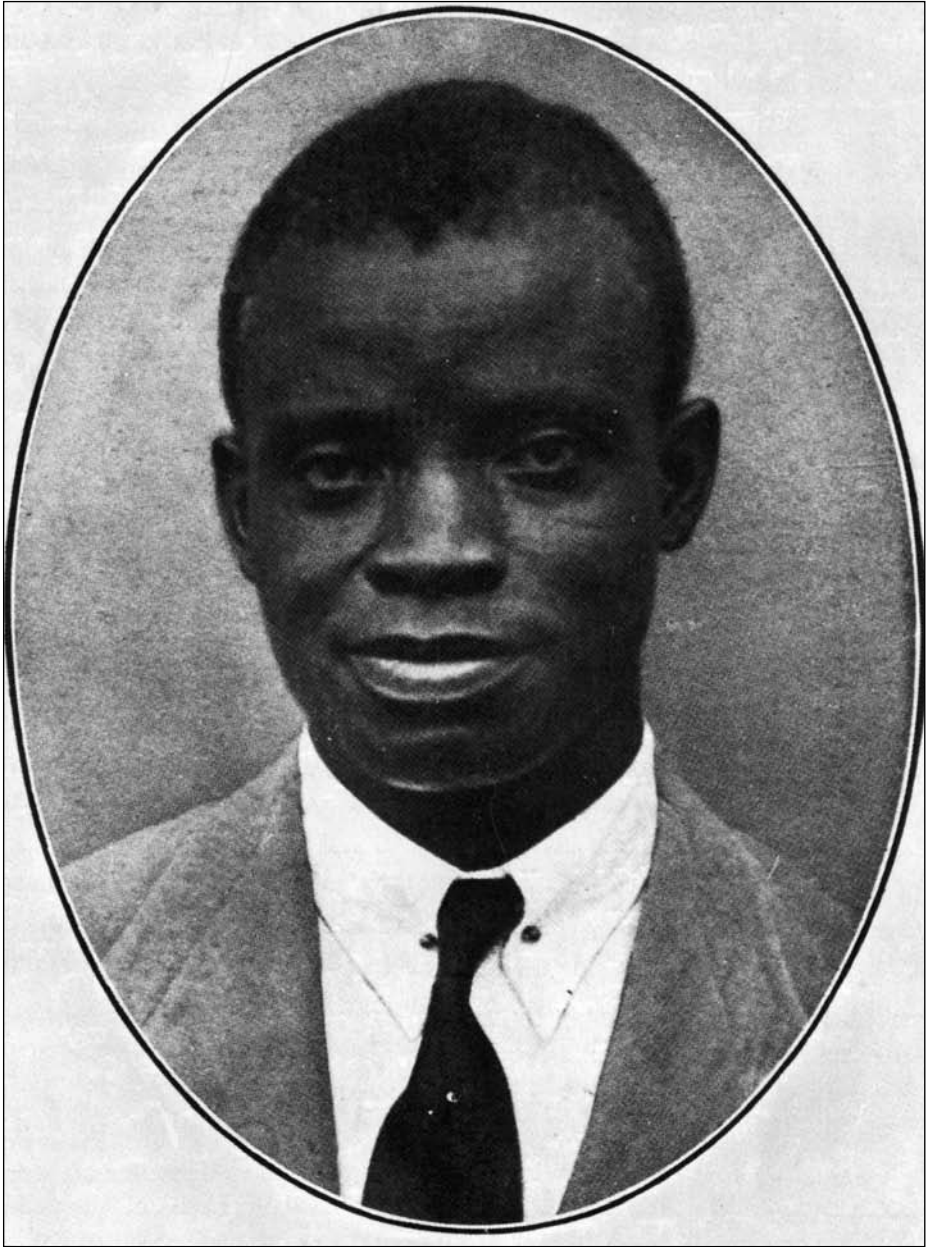
40. N. Rodrigues, 1976, p. 105.

La contribution de l'Amérique à l'éducation des Africains

En séjournant en Amérique pendant la période coloniale, des étudiants africains créèrent les conditions d'un nouveau rapport entre les Africains et les Afro-Américains et entre les étudiants africains venus de toutes les parties du continent. Lorsque ces étudiants revinrent dans leur pays, ils incitèrent, de 1880 à la deuxième guerre mondiale, des milliers de leurs compatriotes à s'inscrire dans des écoles américaines. Le nombre d'étudiants africains aux États-Unis se trouva donc ainsi accru et la période de contact entre des groupes d'Africains et des Noirs américains s'est prolongée. Parmi ces nombreux étudiants africains qui firent, à l'époque coloniale, des études en Amérique, figurent notamment de récents chefs d'État (tels que Nnamdi Azikiwe, Kwame Nkrumah et Kamuzu Banda) ainsi que des dirigeants nationalistes ou ethniques d'une période antérieure (comme A. B. Xuma, John Dube, Marshall et Charlotte Maxeke, J. E. K. Aggrey, Pixley Ka Izaka Seme, D. S. Malekebu, Franck Osam-Pinanko, Peter Koinange, Ndabaningi Sithole, Eduardo Mondlane et John Chilembwe). Avec le temps, le flot toujours croissant d'Africains vers l'Amérique dépassa nettement le mouvement inverse des missionnaires noirs vers l'Afrique. Autrement dit, ce qui avait commencé par une campagne d'évangélisation ayant pour but le salut spirituel de l'Afrique contribua finalement à créer un tremplin pour une révolution dans l'ordre de l'éducation, de la technique et de la politique.

Il est sans doute possible de déterminer l'influence de l'instruction reçue en Amérique sur les Africains colonisés et les mouvements anticolonialistes en examinant de brèves biographies de certains étudiants. J. E. K. Aggrey (voir fig. 29.4), par exemple, quitta la Gold Coast en 1898 pour se rendre aux États-Unis parce qu'il y avait été directement incité par un évêque de l'AMEZ originaire de la Barbade, qui avait fait lui-même ses études aux États-Unis. Aggrey fut dirigé sur le Livingstone College, principal établissement d'enseignement de l'AMEZ à Salisbury (Caroline du Nord), étant entendu, semble-t-il, qu'il retournerait immédiatement après en Afrique pour se mettre au service de cette Église. Mais, après avoir obtenu une licence et un diplôme de théologie, Aggrey accepta un emploi dans la maison d'édition de l'AMEZ à Charlotte, devint correspondant d'un ou deux journaux noirs, donna des cours gratuits à des enseignants noirs du voisinage, fut ordonné membre du Conseil de l'Église et se vit offrir une paroisse par deux Églises noires. Selon son biographe, ce travail pastoral fut « un des épisodes les plus importants du séjour d'Aggrey aux États-Unis » parce qu'« il a été extrait du milieu universitaire et plongé dans le cadre où vivait le Noir américain⁴¹ ». De plus, ses liens avec l'Amérique noire s'étaient déjà renforcés par son mariage, en 1904, avec une jeune Afro-Américaine qui descendait peut-être de Frederick Douglass. Après avoir passé vingt-deux ans parmi les Noirs d'Amérique, Aggrey retourna en Afrique à deux reprises en qualité de membre de la Commission Phelps-Stokes, mais mourut en 1927, peu après avoir accepté le poste de vice-directeur adjoint du Collège d'Achimota qui venait d'être créé

41. E. Smith, 1929, p. 85.



29.A. J. E. K. Aggrey (1875-1927), *éducateur de la Gold Coast.*
[Photo : © Royal Commonwealth Society.]

au Ghana. Parmi les dizaines de jeunes Africains sur lesquels s'exerça son influence figurent Nnamdi Azikiwe, Kwame Nkrumah et Kamuzu Banda, qui s'inscrivirent tous par la suite dans des écoles pour Noirs américains.

Alors qu'il était aux États-Unis, le Nyasalandais John Chilembwe put constater la montée du racisme. Il faisait ses études en Virginie au moment des émeutes raciales de Wilmington (Caroline du Nord) en 1898. Il semble aussi qu'il soit retourné en Afrique en compagnie du révérend Charles S. Morris, baptiste afro-américain qui s'intéressait à l'Éthiopie et qui avait été témoin des troubles de Wilmington. George Shepperson, et Thomas Price dans une admirable étude, ont montré les leçons que Chilembwe avait pu tirer de son séjour dans une Amérique raciste et ont fait observer que la façon dont les Noirs se sont adaptés à la discrimination après la reconstruction « leur a offert un modèle de stratégie et de tactique dont ils se sont inspirés quand ils ont réagi contre la discrimination, moins éclatante mais bien réelle, dont les Africains étaient victimes dans leur pays ». Shepperson et Price ne prétendent pas que Chilembwe a emprunté aux établissements afro-américains l'idée même d'écoles africaines « indépendantes de l'État et des missions européennes », mais seulement qu'il n'est pas déraisonnable de supposer que ces conceptions en la matière ont été influencées par ce qu'il a vu aux États-Unis⁴².

Bien que rien n'indique quelles ont été ses lectures pendant son séjour aux États-Unis, Chilembwe s'y trouvait au moment où les paroles et les écrits de l'évêque Turner et de Booker T. Washington étaient déjà abondamment cités et commentés dans la presse et où ceux de Du Bois et de journalistes noirs militants comme T. Thomas Fortune commençaient à attirer l'attention. De plus, la commission constituée pour enquêter sur le soulèvement de 1915 au Nyasaland a affirmé que de nombreux écrits incendiaires rédigés par des Noirs américains contribuèrent à inciter les partisans de Chilembwe à se révolter.

Le révérend D. S. Malekebu, nyasalandais lui aussi, retourna en 1926 en Afrique centrale britannique après avoir fait des études aux États-Unis. Son absence est loin d'avoir été aussi prolongée que celle d'Aggrey et son retour n'a pas été aussi catastrophique que celui de Chilembwe, mais son accession à un rôle de dirigeant pendant la période coloniale mérite également d'être signalée. Malekebu avait fait des études à la National Training School de Durham (Caroline du Nord) et au Moody Bible Institute de Chicago, puis avait obtenu le titre de docteur en médecine à la Meharry Medical School en 1917. Lorsqu'il retourna au Nyasaland en compagnie de sa femme, Flora Ethelwyn, congolaise diplômée du Spelman College, il rouvrit la Providence Industrial Mission de Chilembwe que le gouvernement du protectorat du Nyasaland avait rasée à la suite de la rébellion avortée de 1915. De plus, Malekebu fonda la Chiradzulu Native Association et fut nommé membre du conseil local. Bref, la construction d'une église et d'un hôpital, la reconstruction de la mission de Chilembwe et la vaste action qu'il a menée en faveur de la population lui ont valu de fervents admirateurs.

42. G. Shepperson et T. Price, 1958, p. 97-98.

Nnamdi Azikiwe (voir fig. 29.5), qui, comme Kamuzu Banda, fut incité à se rendre en Amérique par l'omniprésent James Aggrey et par le climat qui s'y était créé sous l'influence de Marcus Garvey, s'inscrivit d'abord en 1925 dans une école préparatoire pour Noirs de la Virginie occidentale. Quelques années plus tard, lorsqu'il fut admis à l'Université Howard, il collabora étroitement avec des spécialistes noirs comme Ralph Bunche et, en particulier, Alain Locke et William Leo Hansberry, à des études et à des recherches historiques sur les Afro-Américains et sur l'Afrique précoloniale.

Le professeur Locke devint le directeur d'études personnel d'Azikiwe qui, de son côté, remplit les fonctions de secrétaire particulier de Locke. Publié en 1925, l'ouvrage de celui-ci, *The new Negro*, exerça certainement une très grande influence sur le studieux Azikiwe parce que c'était un modèle d'étude comparée des sociétés et des cultures noires qui rassemblait des études dues à tout un éventail d'écrivains et d'érudits de la Renaissance de Harlem: Jean Toomer, Countee Cullen, James Weldon Johnson, le Jamaïcain Claude McKay, Langston Huphes, l'émigrant noir portoricain Arthur A. Schomburg, E. Franklin Frazier et W. E. B. Du Bois. En outre, ses contacts avec un étudiant en droit antillais, George Padmore, eurent une influence incontestable sur Azikiwe lorsqu'il était à Howard. Padmore prit la parole lors d'une réunion d'étudiants sur les choix politiques qui s'offraient à l'occasion des élections de 1928 aux États-Unis d'Amérique. Il collabora ultérieurement par des analyses politiques à la revue *African Morning Post* qu'Azikiwe publia dans les années 1930 en Gold Coast.

Dans une allocution prononcée en 1954 devant le conseil d'administration de l'Université Howard, peu de temps avant qu'il ne devienne premier ministre du Nigéria Oriental, Azikiwe rappela en ces termes l'époque où il était étudiant à Howard: «J'ai appris ici les rudiments des lettres, l'anatomie des sciences sociales et la grammaire de la politique⁴³.» Le professeur Hansberry, qui était à ses côtés lorsqu'il fut appelé aux fonctions de gouverneur général du Nigéria, en 1960, lui rendit alors hommage en saluant en lui «le plus illustre de mes anciens étudiants [...] celui qui a perçu le plus clairement la grandeur du passé de l'Afrique et montré les immenses possibilités recelées par son présent⁴⁴». Son éloge d'Azikiwe laissait sans aucun doute percer un peu de la déception qu'il éprouvait devant l'indifférence et même la fréquente hostilité avec lesquelles ses propres travaux sur l'histoire de l'Afrique étaient accueillis par les professeurs et les étudiants afro-américains de Howard.

Lorsqu'il entra, en 1930, à l'Université Lincoln, Azikiwe continua à s'intéresser à l'histoire des Noirs et aux relations raciales. Il se montra résolu à faire en sorte que des Noirs accèdent à des postes de professeur, qui étaient tous occupés par des Blancs, et critiqua «les ambitions traditionnelles de ses condisciples et les objectifs visiblement bourgeois de l'établissement [...]»⁴⁵. Il considérait comme «une énormité qu'une université pour Noirs ait fonctionné pendant quatre-vingt-six ans avant qu'un Noir y soit nommé

43. B. N. Azikiwe, 1961, p. 13.

44. K. A. B. Jones-Quartey, 1965, p. 76.

45. «Horace Mann Bond papers», Lincoln University (Pennsylvanie).



29.5. *Nnamdi Azikiwe (né en 1904), journaliste nigérian, panafricaniste et politicien.*
[Photo: © Camera Press, Londres.]

professeur⁴⁶ ». Les autorités universitaires prirent ombrage de l'activité contestataire d'Azikiwe (dont on parlait non seulement sur le campus, mais dans la presse afro-américaine de Pennsylvanie comme le *Philadelphia Tribune* ou les journaux de Baltimore). Elles refusèrent donc de recommander le renouvellement de son visa d'étudiant, ce qui l'obligea à quitter les États-Unis. Il partit pour l'Afrique en 1934. Au moment où Nkrumah s'inscrivit à Lincoln à la fin de la période que nous étudions ici (1935), plusieurs réformes réclamées par Azikiwe avaient été adoptées.

À l'occasion des voyages qu'il fit en Afrique de l'Ouest et en Afrique australe avec la Commission Phelps-Stokes et des cours qu'il donna en Gold Coast dans le cadre de ses fonctions au Collège d'Achimota, Aggrey, qui ne fut d'ailleurs pas le seul dans ce cas, toucha de nombreuses communautés africaines et incita des douzaines de jeunes Africains à faire leurs études en Amérique plutôt qu'en Grande-Bretagne. Azikiwe, Banda et Nkrumah sont les plus connus de ceux qui ont subi l'influence d'Aggrey. Leur expérience illustre aussi les aspects panafricains ou pan-noirs de leurs séjours en Amérique. Mais ces aspects de l'interaction entre Africains et Noirs de la diaspora n'expliquent pas entièrement l'action menée à leur tour chez eux par les Africains qui avaient fait des études en Amérique. En l'état actuel des recherches, cette action n'a d'ailleurs pas trouvé d'explication satisfaisante. Ce qui semble s'être passé, en particulier chez les Africains des colonies britanniques, c'est qu'il y a eu décalage brutal entre le changement de perspectives apporté par les études qu'ils avaient faites en Amérique et le climat peu accueillant de la colonie (d'autant plus ressenti qu'ils avaient complètement échappé au milieu colonial pendant leurs études)⁴⁷.

Toutefois, il n'y avait pas, dans les colonies africaines, une opposition ou un dédain général ou catégorique à l'égard des études en Amérique. Il semble que la formation professionnelle était bien considérée par les entrepreneurs coloniaux parce qu'elle leur permettait de trouver des ouvriers qualifiés pour « conduire leurs camions, construire leurs habitations et diriger leurs ateliers de mécanique ou d'électricité ». Les administrateurs et les missionnaires blancs encourageaient ce type de formation pour des raisons diverses : les administrateurs parce qu'ils pensaient que cela stimulerait le développement commercial et économique du territoire, les missionnaires parce qu'ils espéraient que les conceptions et les idées de Booker T. Washington sur « l'enseignement pratique » étaient bonnes pour la formation des caractères et contribueraient ainsi à élever le niveau moral général de la vie africaine.

Les deux exemples suivants montrent comment l'élément afro-américain de l'expérience des Africains qui firent des études aux États-Unis contribua à donner à leurs activités un caractère qui leur est propre.

Le révérend John Dube, qui fut plus tard le premier président général de l'African National Congress (1912-1917) et qu'on surnomma le « Booker T. Washington de l'Afrique du Sud », souligne expressément, dans une conférence qu'il donna à New York, la valeur qu'avait eue pour lui le modèle

46. H. M. Bond, dans : J. A. Davies (dir. publ.), 1958, p. 257.

47. Voir R. D. Ralston, à paraître.

de Tuskegee dû à Booker T. Washington. Il fonda d'ailleurs un « Tuskegee indigène » en pays zulu pour former l'esprit, les mains et le cœur des jeunes Zulu à la manière de Washington. Il se heurta à d'énormes obstacles, notamment pour rassembler les fonds nécessaires parce que les Sud-Africains redoutaient que les activités « éthiopianistes » des évêques Turner, Dwane et Coppin n'exercent une « influence perturbatrice ».

En 1934, au terme du séjour de neuf ans qu'il fit aux États-Unis, Azikiwe ne retourna pas au Nigéria, où il était né, mais en Gold Coast où il s'établit provisoirement après qu'on lui eut refusé des postes au Nigéria (une chaire de professeur au King's College de Lagos) et dans le service diplomatique libérien. Le président du Libéria, Barclay, rejeta sa candidature en rappelant sèchement qu'il n'était pas libérien et que sa connaissance de la république était donc insuffisante pour qu'il puisse remplir les fonctions qu'il briguait. Mais Azikiwe entreprit, avec l'ardeur qui le caractérise, de devenir une telle autorité en ce qui concerne le Libéria que même les Américano-Libériens le considéraient avec envie. À la fin de 1931, il avait acquis des connaissances suffisantes pour lire une communication sur le Libéria à la conférence annuelle de l'Association for the Study of Negro Life and History. Dans cette communication, il défendait le Libéria et condamnait ses détracteurs occidentaux. En 1934, il publia un livre intitulé « Liberia in World Politics ».

Le panafricanisme. Ses aspects politiques et culturels

Outre ces échanges sur le plan de l'éducation, une série d'organisations et de conférences panafricanistes et d'activités commerciales, littéraires et culturelles mirent les Africains en contact avec des Noirs américains et contribuèrent à influencer sur l'évolution de l'Afrique colonisée. Quatre personnalités jouèrent, par leur action, un rôle prépondérant dans le développement d'un panafricanisme officiel et organisé pendant la période coloniale: Booker T. Washington, fondateur et directeur de l'Institut de Tuskegee, établissement d'enseignement qui servit de modèle à de nombreuses communautés d'Afrique et des Caraïbes; le Dr W. E. B. Du Bois, qui, en tant que rédacteur en chef de la revue *Crisis* et « père » du Mouvement des congrès panafricains, fit de l'Afrique un champ d'action subsidiaire de la National Association for the Advancement of Colored People (NAACP); Marcus Garvey, qui utilisa son UNIA non seulement pour susciter un mouvement d'émigration, mais aussi pour promouvoir la solidarité, sur le plan institutionnel ou politique, entre tous les peuples d'ascendance africaine; Aimé Césaire qui (de concert avec d'autres Noirs des Caraïbes tels que Léon Damas, de Cayenne, Jean Price-Mars, d'Haïti, et le poète et homme politique sénégalais Léopold Senghor) lança, surtout dans le monde noir francophone, le concept de négritude, variante culturelle du panafricanisme en tant que conscience collective des Noirs.

Aussi importants qu'aient été le panafricanisme de Washington et de ses collaborateurs de Tuskegee, l'intérêt qu'ils portèrent à l'Afrique et l'impact qu'ils eurent sur elle et sur les Africains inscrits ou espérant s'inscrire dans des universités américaines, ces aspects de leur action sont mal connus. Toutefois

d'anciens élèves africains et américains de Tuskegee et, souvent, de nombreux Africains qui, s'ils ne s'incivrent jamais à l'institut, y firent une visite ou correspondirent avec Washington, firent connaître en Afrique cet établissement et ses ressources. Beaucoup d'Africains furent ainsi touchés par l'« esprit de Tuskegee » ou firent appel à l'institut et à d'autres possibilités offertes par l'Amérique noire à la suite de nombreuses conférences, visites et missions techniques internationales.

Prononçant un discours programme prononcé devant une conférence panafricaniste, la Conférence internationale sur le Noir, qui se tint à Tuskegee au printemps de 1912, Washington souligna l'importance des échanges de techniques et de ressources entre les Noirs africains et américains. « Cette conférence, déclara-t-il, a été organisée pour permettre d'étudier les méthodes utilisées pour aider les Noirs des États-Unis afin de déterminer dans quelle mesure les méthodes de Tuskegee et de Hampton sont applicables à la situation [...] en Afrique⁴⁸. » Parmi les participants à cette conférence figuraient des délégués du Ghana (J. E. Casely Hayford, auteur d'un ouvrage publié l'année précédente et qui faisait autorité, *Ethiopia unbound*, qui représentait l'Aborigines Rights Protection Society), de l'Afrique-Orientale britannique, du Libéria (F. E. T. Johnson), du Nigéria, du Rwanda, de l'Afrique-Orientale portugaise (actuel Mozambique) et de l'Afrique du Sud (le révérend Isaiah Sishuba, de l'Église éthiopianiste de Queenstown).

Bien que l'intérêt de l'Afrique pour Tuskegee ait été considérablement avivé par la conférence de 1912, il avait déjà été éveillé par les étudiants africains de l'institut qui étaient retournés dans leur pays et par des informations diffusées sur son activité antérieure. Une mission de Tuskegee, par exemple, était arrivée en 1901 au Togo, à l'invitation de l'administration coloniale allemande, pour améliorer les méthodes africaines de culture du coton. Son succès avait entraîné l'invitation d'autres missions au Tanganyika (actuelle Tanzanie), à Zanzibar et au Soudan, tandis que Washington lui-même était invité à s'installer en Afrique du Sud.

Parmi les autres activités panafricanistes du même genre auxquelles participèrent Tuskegee et Washington, il convient de citer des réunions organisées en 1908 par la Negro Business League, au cours desquelles Washington montra qu'il mesurait l'importance de la notion de panafricanisme dans les échanges entre Africains et Afro-Américains. Présentant cinq envoyés du Libéria qui sollicitaient une aide financière américaine, il souligna qu'« ils sont ici aux États-Unis en visite officielle non seulement comme envoyés de leur pays, mais aussi comme représentants de toute la race noire [...] »⁴⁹. Bien que l'accroissement du commerce réel entre Africains et Afro-Américains qui en a résulté ait été faible, une compagnie de navigation, l'African Union Company, fut fondée en 1913 par un adjoint de Washington, Emmett Scott, pour promouvoir la vente de produits africains sur le marché mondial. Cette

48. *The Tuskegee student*, 1912.

49. *Liberian bulletin*, 1908, p. 64-65.

idée d'une compagnie de navigation reliant l'Amérique et l'Afrique contribua fortement à attirer Garvey vers Washington.

Les rencontres entre Noirs africains et américains à Tuskegee et les autres initiatives de l'institut eurent pour effet que l'« esprit de Tuskegee » se propagea suivant une progression quasi géométrique. L'action menée au Nigéria par un diplômé de la Phelps Hall Bible Training School de Tuskegee en offre un exemple parmi de nombreux autres. « J'ai proposé à mes compatriotes, décrivait-il à ses anciens professeurs, de créer une école semblable à Tuskegee. Ils ont acquiescé avec joie. L'un d'eux a donné un terrain d'une vingtaine d'hectares et 1 000 dollars pour commencer immédiatement. » Et il poursuivait : « Dès que j'aurai construit deux ou trois bâtiments, je commencerai à prêcher pour répandre l'esprit de Tuskegee⁵⁰. »

John Dube et D. D. T. Jabavu figurent dans la longue liste des notables africains qui ont transmis l'acquis de Tuskegee. Au cours des années qu'il avait passées aux États-Unis comme étudiant à Oberlin et à New York, Dube s'était lié avec l'éducateur d'Atlanta, John Hope, et avec Booker T. Washington de Tuskegee. De retour en Afrique du Sud en 1899, il y créa l'Institut Ohlange sur le modèle de Tuskegee. Plus tard, en 1913, Jabavu, qui était alors étudiant à l'Université de Londres, passa environ six semaines à Tuskegee, où il observa les techniques d'agriculture, puis se rendit dans d'autres institutions noires du Sud.

En outre, une série d'épreuves annuelles de fin d'études dites « exercices d'éloquence africaine » étaient organisées à Tuskegee en fonction de certains objectifs ponctuels d'aide à l'Afrique, tels que la collecte de fonds pour une chapelle Tuskegee au Libéria. En général, des étudiants africains et afro-américains de l'institut participaient à ces exercices, qui consistaient en discours et en chants. Les thèmes des discours ainsi prononcés en 1916 allaient du « développement de l'industrie du cacao dans la Gold Coast et des possibilités de développement de l'agriculture en Afrique du Sud », par A. B. Xuma⁵¹, à « la religion et la vie sociale à Madagascar ».

Le panafricanisme en tant que mouvement politique organisé, joua aussi un rôle important en fournissant l'occasion de liens entre des Africains colonisés et des Noirs américains. En 1900, Henry Sylvester Williams, juriste de La Trinité, organisa à Londres la première d'une série de conférences panafricaines auxquelles participèrent des délégués des États-Unis, des Caraïbes, d'Amérique du Sud et d'Afrique. De plus, Williams, qui fut admis au barreau sud-africain, à partir de 1903-1904, en qualité « d'avocat auprès de la Cour suprême de la colonie du cap de Bonne-Espérance », participa à diverses activités politiques contestataires en Afrique. On sait aussi que Williams fut associé un moment, en 1907, à la célébration du soixantième anniversaire de l'indépendance du Libéria et qu'il plaida, à cette occasion comme l'en avait prié le président Barclay, la cause de l'émigration des Noirs du Nouveau Monde au Libéria.

50. *Southern letter*, 1917.

51. L'auteur du présent chapitre travaille actuellement à une biographie de A. B. Xuma.

Il est incontestable, toutefois, que ce furent les trois congrès panafricains convoqués dans diverses capitales d'Europe (Paris, 1919; Londres, Bruxelles et Paris, 1921; Londres et Lisbonne, 1923) par W. E. B. Du Bois, à la suite de la conférence organisée par Williams qui dominèrent le mouvement panafricaniste. Du Bois lui-même joua un rôle prépondérant dans ces trois congrès. Il convoqua le premier en 1919 alors qu'il se trouvait en France afin de: *a*) suivre pour *The Crisis* la Conférence de Paris sur la paix; *b*) rassembler des informations pour une proposition d'« Histoire du Noir américain pendant la Grande Guerre »; *c*) faire pression pour la reconnaissance des droits politiques des « races de couleur vivant aux États-Unis et dans le reste du monde »⁵². Une des résolutions adoptées à ce congrès de Paris demandait l'autodétermination pour les Africains.

Du Bois participa au II^e Congrès panafricain, convoqué en 1921, en compagnie de Walter White, de l'artiste afro-américain Henry O. Tanner, de Jessie R. Fauset, rédacteur noir d'éditoriaux pour *The Crisis*, qui était le plus prolifique des romanciers de la Renaissance de Harlem, du chanteur afro-américain Roland Hayes et du Sénégalais Blaise Diagne. Le congrès de 1923 rassembla des Afro-Américains, des représentants des Caraïbes et des Africains. Outre Du Bois, Rayford Logan et l'évêque de l'AME, Vernon, des États-Unis, le chef Amoah III, de la Gold Coast, et Komba Simango, d'Afrique-Orientale portugaise, y participèrent et contribuèrent à élaborer plusieurs résolutions de fond et un appel général au « développement de l'Afrique au profit des Africains »⁵³. Le congrès demanda aussi une représentation à la Commission des mandats de la Société des Nations, la création d'un Institut d'étude du problème noir, le rétablissement ou une meilleure reconnaissance des droits des Noirs dans l'ensemble du monde noir et la libération de l'Abyssinie, d'Haïti et du Libéria « des griffes des monopoles et des pratiques usuraires des financiers qui dominent le monde »⁵⁴. Du Bois alla personnellement à Genève saisir la Société des Nations de ces résolutions.

Peut-être en raison des préoccupations qu'elles exprimaient au sujet du Libéria, le président Coolidge demanda à Du Bois de représenter les États-Unis aux cérémonies d'investiture du président de ce pays, en 1923. Pendant qu'il s'y trouvait (effectuant ainsi son premier voyage en Afrique), Du Bois prit peut-être position contre l'action en faveur de l'émigration menée par Garvey au nom du panafricanisme, car les Libériens rejetèrent peu après le plan de l'UNIA.

En dépit des critiques sectaires dont lui-même et l'UNIA faisaient l'objet, Garvey devint, de 1916 à 1935 environ, la figure centrale d'une bonne part du mouvement panafricaniste aux États-Unis, aux Caraïbes et en Afrique occidentale, orientale, centrale et, surtout, australe. Vers la fin de la première guerre mondiale, son journal militant, *The Negro World*, dont le rédacteur en chef était un journaliste antillais vivant à New York, Hubert Harrison, toucha une corde sensible parmi les masses noires de New York, de toute l'Améri-

52. *The Crisis*, 1921, p. 119-120.

53. *The Crisis*, 1924, p. 120.

54. *Ibid.*, p. 121.

que du Nord et d'Afrique. Le message qu'il adressait à tous était le suivant : « Organisez-vous, achetez noir, soutenez la compagnie de navigation Black Star (qui pouvait emmener des émigrants noirs en Afrique et en rapporter des matières premières) et aidez à chasser les Blancs d'Afrique. » Il déclarait : « Nous sommes les descendants d'un peuple qui souffre. Nous sommes les descendants d'un peuple qui est résolu à ne plus souffrir [...] Nous ne désirons pas ce qui a appartenu à d'autres, bien que d'autres aient toujours cherché à nous priver de ce qui nous a appartenu [...] Les autres races ont des pays qui sont les leurs et il est temps que les 400 millions de Noirs [du monde] revendiquent l'Afrique pour eux-mêmes⁵⁵. »

Si l'influence panafricaniste de Du Bois était plus forte et plus répandue parmi les intellectuels noirs vivant en Afrique et celle de Washington chez les agriculteurs et les artisans, toutes les couches de la population noire, en Afrique et ailleurs, furent également touchées par Garvey. Celui-ci emprunta une bonne part de son inspiration panafricaniste à l'intellectuel égyptien Duse Mohammed Ali, qu'il rencontra en Angleterre en 1912, et à l'autobiographie de Washington, *Up from slavery*, qu'il lut également à Londres.

L'UNIA de Garvey, qui avait été créée initialement avec l'idée de fonder une école de type Tuskegee à la Jamaïque, devint un lien institutionnel entre un grand nombre d'Africains et de Noirs américains. Sa publication, *The Negro world*, fit beaucoup pour répandre le panafricanisme en Afrique. Huit conventions de l'UNIA se tinrent de 1920 à 1938. Les cinq premières, dont Garvey eut la responsabilité, furent organisées à New York en août de chaque année, de 1920 à 1924. Les deux suivantes eurent lieu à la Jamaïque, après que Garvey eut été banni des États-Unis, en 1929 et 1934. La huitième et dernière se tint en 1938 au Canada.

Dès la première convention, Garvey préconisa la création d'écoles spéciales pour dispenser un enseignement technique aux Noirs d'Afrique et des Amériques, le développement « de l'agriculture, de l'industrie et du commerce » pour promouvoir les échanges entre Noirs, le lancement de navires de la compagnie « Black Star » pour les faciliter et l'établissement de quotidiens « dans plusieurs grandes villes du monde », en particulier à Londres, Paris, Berlin, Le Cap, New York et Washington, ainsi que dans la Gold Coast et les Caraïbes, « pour créer un mouvement d'opinion en faveur de la totalité de la race noire ». Selon lui, la mise en œuvre de ce programme permettrait d'unifier « les peuples noirs dispersés dans le monde en les rassemblant dans le cadre d'un seul organisme⁵⁶ ». D'après ses contemporains, son message « eut un écho immense en Afrique » et « depuis son petit poste stratégique de Harlem, [il] devint une figure mondiale⁵⁷ ».

En 1917, l'intellectuel J. E. Casely Hayford (Gold Coast), profita de l'élan général imprimé par le garveyisme pour fonder le National Congress of British West Africa, dont la session inaugurale se tint à Accra en mars 1920.

55. Cité dans E. D. Cronon, 1962, p. 65.

56. A. C. Hill et M. Kilson (dir. publ.), 1971, p. 241.

57. J. H. Clarke, 1964, p. 15.

Jomo Kenyatta s'est souvenu, de son côté, qu'en 1921, « des nationalistes du Kenya, qui étaient analphabètes, se rassemblaient autour de quelqu'un qui leur lisait et leur relisait deux ou trois fois un article du *Negro world* [...] puis [...] s'égaillaient dans la forêt pour répéter méticuleusement tout ce qu'ils avaient entendu [...] à des Africains avides de disposer d'une doctrine propre à les affranchir de la mentalité servile à laquelle l'Afrique était réduite⁵⁸ ». Garvey lui-même écrivait des éditoriaux et de longs articles pour *The Negro world* qui tirait à 200 000 exemplaires environ, mais touchait en réalité un public beaucoup plus nombreux.

Au Nyasaland, la création d'antennes de l'UNIA se heurta à l'opposition des autorités coloniales et de certains dirigeants africains comme Clements Kadalie, fondateur de l'Industrial Commercial Workers' Union⁵⁹. En dépit de l'opposition déclarée du socialiste Kadalie à la doctrine de « l'Afrique aux Africains » prônée par l'UNIA, Garvey contacta peut-être directement des étudiants africains, y compris des étudiants venus du Nyasaland, qui se trouvaient alors aux États-Unis. En conséquence, l'administration coloniale britannique fit une enquête approfondie sur l'activité des étudiants du Nyasaland, comme le futur D^r D. S. Malekebu qui, pendant les années 1920, faisait ses études de médecine au Meharry Medical College, réservé aux étudiants noirs. De retour en Afrique, Malekebu se vit même interdire l'entrée au Nyasaland et dut commencer par passer un certain temps au Libéria. La crainte d'une résurgence de l'esprit révolutionnaire qui avait animé John Chilembwe fut une des raisons qui incitèrent les autorités coloniales britanniques à interdire « un voyage au Nyasaland et dans d'autres régions d'Afrique orientale projeté par Garvey et certains de ses collaborateurs pendant les années 1920 ». Pour éviter que l'influence de Garvey ne s'exerce par d'autres voies, par exemple celle de son journal tant vanté, ou par l'intermédiaire de travailleurs migrants revenus d'Afrique du Sud⁶⁰, les autorités interdirent *The Negro world* en 1922. Peut-être se jugèrent-elles particulièrement défiées par certains articles de ce journal comme celui, publié plus tard, où Kamuzu Banda, qui venait de terminer ses études à l'Université de Chicago, était présenté comme « l'héritier présomptif de la fonction de chef de 25 000 Africains du Nyasaland⁶¹ ».

La veuve de Garvey, Amy Jacques Garvey, avait entre-temps expliqué comment son influence s'était propagé effectivement en Afrique par des cheminements mystérieux : « Des marins et des étudiants d'autres régions d'Afrique [que le Libéria] ont été convertis à la doctrine de Garvey en Angleterre, en France et aux États-Unis d'Amérique. Lorsqu'ils sont retournés chez eux, ils ont propagé en secret l'évangile de l'unité et de la liberté ; certains sont devenus des dirigeants, d'autres ont rassemblé des fidèles autour d'eux par la vertu de leur enseignement et de leur foi inspirée⁶². » L'influence de Garvey devint manifeste dans les écoles de mission que fréquenta Azikiwe.

58. C. L. R. James, 1963, p. 396.

59. S. W. Johns, dans : R. I. Rotberg et A. A. Mazrui (dir. publ.), 1970.

60. Pour des indications sur les filiales sud-africaines de l'UNIA, voir *The Negro world*, 1927.

61. *The Negro world*, 1932, p. 8.

62. A. J. Garvey, 1963, p. 258.

Kwame Nkrumah confia plus tard qu'aucun ouvrage n'avait eu sur lui, lorsqu'il faisait ses études aux États-Unis, une influence plus forte que *Philosophy and opinions* de Garvey (1923).

Tandis que Garvey et Du Bois agitaient politiquement le monde noir pendant les trois premières décennies du XX^e siècle, il se forma un courant culturel orienté vers l'Afrique qui eut une large influence. La valeur de la culture noire fut, en particulier, réaffirmée avec dynamisme en Europe, aux Antilles et en Afrique occidentale, sous l'impulsion d'Africains et d'Antillais francophones qui furent attirés, alors qu'ils faisaient leurs études à Paris, par les congrès panafricains, les programmes de l'UNIA et l'enthousiasme général provoqué par la Renaissance de Harlem.

Bref, la conjonction de Noirs francophones des Antilles (comme le Martiniquais Aimé Césaire, dont le célèbre poème *Cahier d'un retour au pays natal* fut publié en 1939) et d'intellectuels ouest-africains (comme le poète et homme politique sénégalais Léopold Senghor) forgea le mouvement de la «négritude». Convaincu que tous les Africains et tous les peuples d'ascendance africaine avaient un patrimoine culturel commun, les écrivains liés à ce mouvement s'attachèrent à rétablir des liens entre les diverses composantes du monde noir.

L'expérience des Noirs d'outre-mer exerça, ainsi que les écrits et le dynamisme intellectuel de la Renaissance de Harlem, une forte influence sur la notion de «négritude». De son côté, le mouvement de Harlem se nourrit de son identification culturelle croissante avec l'Afrique. Countee Cullen se demandait dans un poème: «Qu'est-ce que l'Afrique pour moi?» Langston Hughes, dans son poème intitulé «Le Noir parle des fleuves», évoque comment il a construit sa hutte au bord du Congo et s'y est endormi⁶³ ! L'un et l'autre influencèrent profondément Senghor et les autres chantres de la «négritude».

Mais ce fut un autre Jamaïquain, Claude McKay, qui contribua par sa poésie à unifier le panafricanisme culturel et politique en insistant dans son œuvre sur le fait que les Noirs devaient prendre conscience de leurs souffrances communes, protester contre elles et affirmer leur dignité. Un de ses poèmes, au ton provocant et dont l'éloquence est particulièrement efficace, «Si nous devons mourir», devait être cité, sans la permission de l'auteur, par Winston Churchill pendant la bataille d'Angleterre. McKay, comme Garvey et des milliers d'étudiants africains, fut attiré aux États-Unis par la réputation de l'Institut de Tuskegee, mais il le quitta bientôt pour se joindre aux millions de Noirs qui vinrent à New York dans les années 1920.

Les rapports entre Africains colonisés et Noirs américains ont, parfois, trouvé une expression symbolique dans la littérature et la pensée populaires. Il est arrivé à des communautés africaines de donner une place centrale aux Noirs américains dans leurs rêves messianiques de délivrance du joug colonial. Au milieu du XIX^e siècle, par exemple, à l'un des moments les plus sombres de l'histoire africaine, celui du désastreux sacrifice du bétail des Xhosa, de nombreux Africains crurent que leurs terres et leurs biens

63. Cité dans C. H. Rollins, 1970, p. 19.

traditionnels, ainsi que les membres disparus de leurs familles, leur seraient rendus par des Noirs venus d'au-delà des mers. En 1910, au moment de la formation de l'Union sud-africaine, des journaux publièrent des articles sur un évêque africain nommé Msiqinya qui prétendit être un messie noir américain. Ce thème réapparut en 1921 quand Enoch Mjigima, adepte de Garvey et dirigeant d'un groupe dont les membres s'étaient donnés le nom d'Israélites noirs, entra en rapport avec l'Église afro-américaine de Dieu et des saints du Christ pendant la rébellion du Bulhoek et dans la prophétie de Wellington (voir chapitre 27). Mjigima avait alors correspondu avec Garvey et désirait créer une filiale de l'UNIA en Afrique du Sud.

Un roman intitulé *Prester John* (1910) donne une image saisissante de cette attente d'un messie afro-américain. Écrit par un Blanc, il relate une formidable révolte contre les Blancs dirigée par un ecclésiastique africain qui a fait des études outre-mer. Il fit immédiatement sensation en Afrique australe. Selon certains, il préfigura la révolte de Chilembwe, qui se produisit cinq ans plus tard au Nyasaland. Un autre roman intitulé *Bayete !*, paru en 1923, donnait une image dramatique de ce que serait l'influence afro-américaine en Afrique australe en faisant de la peur qu'elle inspirait aux Blancs sud-africains un des moteurs du récit.

Les craintes que suscitérent les deux mouvements prophétiques (Msiqinya et Mjigima/Wellington) et les deux romans messianiques (*Prester John* et *Bayete !*) furent avivées par deux événements qui semblèrent les confirmer : l'émergence du mouvement de Garvey et le voyage de James Aggrey en Afrique australe pour la Commission Phelps-Stokes. Quoique étant un Fanti de la Gold Coast, Aggrey fut largement perçu comme représentant l'avant-garde de l'invasion noire annoncée avec tant de force dans les traditions orales des Africains, des Métis d'Afrique du Sud et des Blancs. Un compte rendu contemporain se fit l'écho des croyances populaires : « Pour comprendre l'accueil enthousiaste réservé à Aggrey au Transkei et l'effet de ses discours sur un si grand nombre d'esprits, il faut se rappeler qu'ici, comme ailleurs sur le continent africain, un certain nombre d'habitants attendaient que des sauveurs leur viennent d'Amérique [...] Ils se sont donc imaginés qu'Aggrey était le héraut d'une troupe d'envahisseurs noirs [...] Ils ont cru que tous les Américains étaient des Noirs [...] qui rejetteraient des Blancs d'Afrique du Sud à la mer⁶⁴. » L'apparition d'Aggrey semblait concorder avec la prétention de Garvey de réinstaller des millions de Noirs américains en Afrique et d'y vaincre le colonialisme et attisait donc des espoirs et des craintes que l'on éprouvait depuis longtemps.

À la période considérée, au Brésil⁶⁵, on peut enregistrer l'action de quelques Brésiliens noirs en faveur de la lutte pour l'émancipation des esclaves (1888) : Luís da Gama (1830-1885), André Rebouças (1838-1898) et José do Patrocínio (1853-1905). En ce qui concerne les études relatives à la contribution africaine au Brésil, il faut signaler l'œuvre de Manuel Raimundo Queirino (1851-1923) qui vécut à São Salvador de Bahia et publia de nombreux

64. E. Smith, 1929, p. 181.

65. D. B. Porter, 1978; S. M. Couceiro, 1974; H. L. Alves, 1976.

ouvrages, entre autres *O Africano como colonizador e costumes africanos no Brasil*. Solano Trindade (1908-1973)⁶⁶ a incorporé les idées du panafricanisme et de la négritude dans la poésie brésilienne. On peut encore mettre en évidence la presse négro-brésilienne avec le lancement du journal *O Menelick* en 1915, à São Paulo, et bien d'autres tels que le *Getulino* (1923-1926), de Campinas, *O Clarim da Alvorada* (1924-1932), de São Paulo, créés par José Correia Leite et Jayme de Aguiar et, plus tard, *A Voz da Raça* (1933-1937), organe du Front négro-brésilien, mouvement de caractère politique.

Persistence et mutations des valeurs culturelles africaines en Amérique latine et aux Caraïbes

La présence africaine dans les pays d'Amérique et des Caraïbes a été soulignée par plusieurs auteurs⁶⁷ en fonction du pourcentage des descendants africains dans la composition totale de la population de chaque pays. Conformément à ce critère, trois groupes principaux apparaissent.

Dans un premier groupe, nous pouvons inclure les pays où la population noire constitue la majorité. C'est le cas d'Haïti, de la Jamaïque, de Trinité-et-Tobago, de la Barbade, etc. Dans un second groupe, nous avons les pays où la population d'origine africaine est démographiquement insignifiante, comme c'est le cas pour l'Argentine, le Chili, l'Uruguay, le Paraguay, la Bolivie, etc. Et, finalement, il y a un troisième groupe qui comprend le Brésil et Cuba, où le Noir a joué un rôle très important dans l'économie⁶⁸ et a eu une grande influence culturelle dans ces pays où le métissage a contribué de façon décisive à la formation ethnique. Enfin, il faut mentionner des pays comme la Colombie, le Panama et le Nicaragua, où l'on enregistre des noyaux de population d'origine africaine.

Du point de vue démographique, il y a lieu de vérifier avec précision la composition de la population de chaque pays, en considérant les trois principaux groupes : la population d'origine africaine, celle d'origine européenne, finalement celle d'origine locale — les « Amérindiens » — et la persistance démographique de chaque groupe et le résultat des croisements de races entre plusieurs groupes, selon les cas.

La distribution de chaque groupe selon l'échelle de la structure sociale, indépendamment d'indicateurs comme la scolarisation, complète le cadre de base et permet d'analyser l'évolution de la situation de la population d'origine africaine. Ce schéma a été utilisé par Octavio Ianni et Fernando Henrique Cardoso⁶⁹ dans l'étude du processus d'intégration de l'ancien esclave dans le marché de la main-d'œuvre libre et, plus tard, de son incorporation à l'économie urbaine.

Ce type d'analyse permet d'évaluer le degré d'intégration de la population d'origine africaine dans les économies et les sociétés sud-américaines.

66. M. Andrade, 1959, p. 97-99.

67. Par exemple, L. B. Rout Jr., 1976.

68. J. H. Rodrigues, 1964, vol. I, p. 51.

69. O. Ianni, 1962; F. H. Cardoso, 1962.

Mais l'analyse, en elle-même, n'évoque guère le respect de la permanence culturelle de l'Afrique dans le Nouveau Monde, à moins que l'on parte du principe selon lequel cette persistance pourrait être mesurée exclusivement à travers un critère racial, ou du fait que cette variable n'est pas importante.

Ici, deux écoles de pensée s'opposent. La position de M. J. Herskovits⁷⁰, qui défend la vision de la « réinterprétation » de la culture africaine à travers la persistance de certains segments culturels, a provoqué la réaction du sociologue noir nord-américain E. Franklin Frazier⁷¹, qui a mis en évidence le problème de l'intégration à la société globale. Selon Frazier, la théorie d'Herskovits pourrait mener à la conclusion selon laquelle la persistance des valeurs culturelles africaines vient renforcer la thèse des courants racistes qui affirment que le Nègre est inassimilable. Dans le cas des États-Unis, en raison de divers facteurs — et entre autres de l'action des Églises protestantes —, l'ancien esclave a perdu la majorité des valeurs culturelles traditionnelles d'origine africaine et s'est intégré à la culture anglo-saxonne.

Enfin, il faut mentionner deux autres groupes de pays. Le premier est constitué de pays comme la Colombie, Panama, le Nicaragua, etc., qui contiennent de petits noyaux de population d'origine africaine. Le second groupe est formé par ces pays qui contiennent des noyaux d'origine africaine qui n'ont pas été intégrés au Nouveau Monde, comme le Suriname, où les Boni, les Djuta, les Saramacae et les Akwa se maintiennent, la Jamaïque, la République dominicaine et même Haïti et Cuba, le pays des Nègres marrons. Vivant dans les forêts, les groupes du Suriname et de la Guyane française ont conservé de manière plus ou moins intégrale leurs valeurs culturelles et une certaine organisation sociale. Les Nègres marrons constituaient autrefois les communautés d'esclaves en fuite qui se sont réfugiés dans les montagnes de ces pays, coupant ainsi tout contact avec les colonisateurs. Une bonne partie de ces communautés est parvenue à se maintenir isolée. Plus tard, au Suriname, en Guyane française et, dans une certaine mesure, à la Jamaïque, elles se sont tenues à l'écart de ce qu'on pourrait appeler la « communauté nationale ».

Le parallèle proposé entre l'Amérique du Nord, l'Amérique du Sud et les Caraïbes à propos de la présence africaine, et spécialement des valeurs culturelles africaines, n'est pas probant. Il s'agit de réalités bien différentes, étant donné que l'« intégration » des anciens esclaves s'est faite de manière différente dans ces diverses régions et a présenté des variations selon chaque pays.

Du point de vue culturel, alors qu'aux États-Unis d'Amérique la conversion à la religion protestante a conduit à un abandon des traditions culturelles et à la création d'un nouvel univers mental, en Amérique latine et dans les Caraïbes, les valeurs culturelles africaines ont subsisté, à divers degrés, ou ont connu un processus de mutation.

Méthodologiquement, il convient de distinguer deux formes de présence : la présence culturelle de l'Afrique et la présence noire au sens physique. Selon

70. M. J. Herskovits, 1941, 1948, 1966 (a), 1966 (b), 1966 (c).

71. E. F. Frazier, 1949.

la situation et le type de processus colonial en jeu, nous aurons affaire à l'une ou à l'autre, ou aux deux simultanément.

Le problème des différences de couleur se pose de manière distincte. Selon Roger Bastide, « que la ligne des couleurs soit institutionnalisée comme aux États-Unis ou non, le résultat est le même. Les Noirs vivent ou tendent à vivre dans un monde à part, séparé; ils se sentent “différents” des autres, ils sont forcés — ou ils préfèrent (mais peu nous importe, du point de vue des conséquences) — rester “entre eux”⁷². »

L'analyse historique permet d'observer qu'au fil des années, la dichotomie entre « culture africaine » et « culture nègre », résultat d'une série de changements sociaux, ne s'est pas accentuée. Il y a eu plutôt des mutations culturelles à des degrés différents selon chaque situation concrète. En Haïti, où la population noire constitue la majorité, la religion de type africain a été influencée par la structure de la société haïtienne et le rôle des Métis; elle a connu une série de mutations provoquées par des « dieux » nouveaux ou adaptés à cette nouvelle situation. Déjà, dans les îles voisines, à la suite de l'action missionnaire du protestantisme, une « culture noire » s'était manifestée à travers divers mouvements comme celui du ras Tafari (courant messianique de réaction contre le dominateur blanc, qui recourait presque directement aux images religieuses africaines et dont Haïlé Sélassié était le messie). D'un autre côté, à la Jamaïque, avec le culte de Sasabonsan, d'origine ashanti, certains éléments de la « culture africaine » ont persisté pendant cette période historique, pour disparaître plus tard avec un changement de type spiritiste, fondé en bonne part sur la magie, comme cela a été le cas en 1894 de la Jamaica Free Church, une secte fondée par Bedward.

Dans les régions du continent américain investies par le catholicisme, une forme de syncrétisme fondée sur la coexistence de valeurs culturelles européennes et africaines émergea. Dans un tel contexte, être catholique n'implique pas de changements radicaux comme il advient dans les situations où prédomine le protestantisme.

Ce syncrétisme se caractérise par l'utilisation des dates des fêtes de la religion catholique et de ses saints et conjointement à un recours aux *orixás* et au vaudou. Ainsi, les fêtes des divinités correspondent aux dates des saints catholiques. Roger Bastide affirme que le syncrétisme n'est qu'un masque blanc mis sur les dieux nègres. Les valeurs des deux religions s'interpénètrent à des degrés différents. Au Brésil, par exemple (voir fig. 29.6 a, b, c, d), certains sacrements du catholicisme, comme le baptême, sont repris non seulement dans le sens du rituel, mais aussi pour renforcer ou fortifier l'individu. Cette acculturation des valeurs d'origine européenne marque même les formes les plus proches des origines africaines, comme le *candomblé*, la *macumba* et autres désignations; certaines se rapprochent même de la magie, ou sont caractérisées par elle. Dans le cas de la *macumba*, il faut signaler la présence des valeurs amérindiennes et l'acculturation revêt ici une triple dimension.

72. R. Bastide, 1967, p. 199.



29.6. *L'influence religieuse des Yoruba sur Bahia, au Brésil.*
[Photo : Pierre Verger.]

On peut trouver des exemples de syncrétisme avec la culture amérindienne dans la zone des Caraïbes, spécialement au Honduras, où apparaît un peuple métis issu de croisements de femmes amérindiennes avec des Africains, les Caraïbes noirs⁷³. Ces Africains sont les descendants des Igbo, des Efik et, ultérieurement, des Fanti, des Ashanti, des Fon et des Congo.

Les « sociétés africaines » se sont peu à peu transformées en « sociétés noires », dont les liens avec l'Afrique varient d'un cas à l'autre. Elles sont plus ou moins intégrées socialement — au sens de la conquête d'une citoyenneté à part entière.

Du point de vue social, l'intégration s'est effectuée en fonction des variables suivantes : le type de la société des colonisateurs blancs ; la forme d'exploitation de la terre ; la religion du colonisateur, protestante ou catholique ; le pourcentage plus ou moins important de la population amérindienne et le degré d'intégration au processus économique imposé par le régime du colonisateur soit pendant la période coloniale proprement dite, soit pendant la période de l'indépendance américaine.

Les formes de résistance déjà constatées pendant la période coloniale, lorsque se sont formés des noyaux d'esclaves fugitifs qui tentaient de vivre en dehors du système imposé par le colonisateur, se sont manifestées à la fin du XVIII^e siècle et englobent des Métis. Elles tendent à maintenir et à défendre les valeurs typiques des sociétés africaines. L'isolement ou l'intégration de ces « isolés », en relation avec la société nationale, a varié au XIX^e siècle en fonction du degré de développement du pays concerné et de l'évolution du système socio-économique ; on est passé d'un monde caractérisé par les valeurs rurales d'une économie de plantations, de fermes et de moulins à sucre à des formes plus proches du type d'économie qui existait tant à la fin du XIX^e siècle qu'au début du XX^e siècle.

L'intégration du Noir à la société rurale a varié en fonction des nécessités de l'agriculture, du manque ou de la disponibilité de la main-d'œuvre, de l'importance des contingents migratoires venant d'Europe — certains de ces contingents étant spécifiquement venus avec comme objectif de s'intégrer au système de travail. C'est ce qui s'est passé au Brésil avec la culture du café. Cette intégration se manifeste à divers niveaux : les chants des groupes religieux africains de Cuba et du Brésil, le rythme des instruments africains⁷⁴ — effectivement incorporés à la culture musicale —, l'art culinaire africain, l'emploi de certaines techniques africaines comme, par exemple, en Haïti, l'utilisation d'ustensiles comme la houe, etc., la transmission des valeurs de nature religieuse et de philosophie de la vie. Malgré la rupture provoquée par l'esclavage, la culture africaine a résisté et a même créé une nouvelle culture.

Conclusion

Quels ont été les effets des contacts entre Africains colonisés et Noirs américains ? Les contacts avec les Noirs américains et ceux des Caraïbes ne

73. R. Coelho, 1964.

74. F. Ortiz, 1950.

touchèrent d'abord que la population de certaines régions d'Afrique. Au début de la période considérée, ces régions étaient celles qui devinrent les lieux privilégiés de l'émigration ou des efforts d'évangélisation des Noirs américains, c'est-à-dire surtout l'Afrique occidentale, l'Afrique du Sud et la Corne. Les populations des autres régions furent peu à peu touchées elles aussi à la suite de la pénétration progressive des projets panafricanistes, des écrits et du folklore des Noirs américains, etc., ou, ce qui a joué un rôle encore plus important, des initiatives de jeunes Africains de tout le continent qui, en nombre croissant, allaient poursuivre des études supérieures en Amérique.

Les contacts directs et profonds que des Africains ont pu avoir dans un milieu noir déterminé et les influences (voir fig. 29.7) qu'ils ont pu y subir modifièrent sans aucun doute leurs perspectives et celles des Afro-Américains, bien qu'il soit difficile d'évaluer dans quelle mesure. Mais les contacts que les Africains colonisés ont eu avec les Noirs américains semblent cependant avoir fortement marqué leurs activités sociales et politiques ultérieures. Selon certains, les idéologies et les stratégies que les nationalistes africains élaborèrent pendant la période coloniale s'inspiraient de façon très nette et sans erreur possible d'éléments empruntés aux Noirs américains. Selon d'autres, par exemple certains étudiants africains, les contacts avec les milieux noirs américains ont été décevants et stériles, ainsi qu'il ressort du témoignage caustique d'un de ces étudiants: « Une des questions que j'avais décidé d'élucider pendant mon séjour en Amérique était celle de la condition des descendants d'anciens esclaves qui y avaient été amenés d'Afrique [...] Je crois pouvoir affirmer sans crainte d'être contredit que les Noirs d'Amérique ont en moyenne progressé plus vite que ceux d'Afrique occidentale sur la voie du progrès économique et matériel, mais qu'ils sont loin derrière eux, par contre, pour ce qui a trait à l'intégrité et aux qualités qui font l'homme véritable⁷⁵. »

D'autres encore ont estimé qu'un grand nombre des missionnaires afro-américains qui considéraient les Africains comme « de pauvres sauvages païens » sont en partie responsables de la persistance chez les Noirs d'Amérique d'une image déformée et négative de l'Afrique et des Africains. Autrement dit, les Églises missionnaires, en s'attachant avec ardeur à recruter des Noirs d'Amérique pour leurs missions étrangères, ont sans nul doute succombé parfois à la tentation de dépeindre une Afrique exotique, érotique et socialement inférieure dont le salut nécessitait de grands sacrifices, un dur labeur et un concours étranger.

D'un point de vue panafricaniste plus général, il paraît certain, toutefois, que les contacts entre Africains colonisés et Noirs d'Amérique ont élargi les horizons politiques et idéologiques des Africains et accru leurs compétences techniques. Les plans d'émigration noire annoncés à grands fracas par Garvey, dont les écrits pénétrèrent jusqu'au cœur de l'Afrique, ne furent qu'un des leitmotivs grâce auxquels les peuples africains prirent conscience de l'existence des Noirs d'Amérique. Le thème de la rédemption de l'Afrique par des missionnaires noirs américains fut ressassé avec tout autant d'énergie.

75. A. E. Ani-Okokon, 1927, p. 10.



29.7. *La mosquée centrale de Lagos; un exemple de l'influence brésilienne sur l'architecture.*
[Photo: © Alan Hutchinson Library, Londres.]

Toutefois, ce furent ensuite les Africains eux-mêmes qui prirent l'initiative d'entrer en rapport avec les Noirs d'Amérique en s'inscrivant dans des établissements d'enseignement américains qui accueillaienent surtout des Afro-Américains, en participant à des conférences panafricaines, etc. En conséquence, de nombreux Africains découvrirent des conceptions techniques, pédagogiques et politiques différentes de celles que leur offrait leur monde colonisé. Lorsqu'ils retournèrent dans leur pays, beaucoup d'entre eux — inspirés par les nouvelles idées qui leur avaient été révélées — estimèrent qu'il était de leur devoir de chercher à résoudre des problèmes d'idéologie, d'identité culturelle, de valeurs de l'éducation, de pouvoir politique et d'unité ou de conscience panafricaine.

Dans ce contexte historique, les nombreuses conférences panafricaines, les projets d'enseignement général et technique de l'Institut de Tuskegee, le mouvement de la « négritude » et la place centrale donnée parfois aux Noirs d'outre-mer dans les rêves millénaires des Africains témoignent de la constance du thème panafricain chez les Noirs d'Amérique et des Caraïbes,

tout en montrant que les réponses africaines aux ouvertures du Nouveau Monde ont été variables et que les Africains eux-mêmes ont en fin de compte défini ces ouvertures de manière à les adapter à leurs propres exigences.

En résumé, deux conceptions ont inspiré les populations de la diaspora africaine et les nombreuses interactions entre habitants des deux mondes noirs. La première envisageait l'union des forces religieuses des populations noires d'Afrique et d'Amérique ou la reconstruction de l'Afrique en y faisant venir, à l'initiative des Noirs américains, des techniciens noirs d'Amérique et des Caraïbes. La seconde, qui reflétait l'évolution des Africains de l'état de prédiat à celui de sujet pendant la période coloniale, envisageait la rédemption spirituelle, la reconstruction sociale et la réforme politique des collectivités africaines grâce au rapatriement des *Africains* et à la mise en valeur des ressources *africaines*. Sous l'influence de cette conception, des Africains ont fait des études dans des écoles américaines ou ont été envoyés aux États-Unis pour participer à des activités techniques et commerciales, tandis que d'autres ont été touchés par les écrits des Noirs d'Amérique ou par les actions anticolonialistes qu'ont organisées les Noirs de la diaspora. Cette deuxième conception ne semble pas vraiment rejeter l'idéalisme qu'implique la première, mais plutôt le justifier et le réorienter dans une perspective africaine.

Le colonialisme en Afrique : impact et signification

Albert Adu Boahen

En 1935, comme l'ont montré les premiers chapitres de ce volume, le colonialisme tenait l'Afrique dans son étau. Il semblait que sa domination allait durer éternellement. Elle s'avéra cependant aussi éphémère que toutes les entreprises basées sur la force. En l'espace de quelque quarante-cinq ans, plus de 90 % du territoire africain échappaient au colonialisme, qui ne se maintenait plus qu'au sud du Limpopo. En fait, le colonialisme aura duré dans presque toute l'Afrique un peu moins de cent ans : des années 1880 aux années 1960. Dans l'histoire d'un peuple et d'un continent, c'est là une période très brève. Comment et pourquoi a-t-on pu déraciner le colonialisme, ce qui représente un véritable tour de force ? Ou — pour citer les propos de Margery Perham — pourquoi « une émancipation aussi étonnamment rapide s'est-elle produite jusqu'en 1950¹ » ? La réponse à ces questions constituera deux des principaux thèmes du prochain volume — le dernier de cette *Histoire générale de l'Afrique*.

Dans ce chapitre, qui conclut le présent volume, nous voudrions nous poser deux questions essentielles. En premier lieu : Quel héritage le colonialisme a-t-il légué à l'Afrique ? Ou encore : Quel a été son impact sur elle ? En second lieu : Quelle est — eu égard à cet impact, à ce bilan — la signification du colonialisme pour l'Afrique ? Constitue-t-il un épisode révolutionnaire ou essentiel de l'histoire de ce continent ? S'agit-il d'une rupture totale avec son passé ou, finalement, d'un simple événement transitoire ? Ou encore, pour reprendre les termes de la question posée par L. H. Gann et P. Duignan,

1. M. Perham, 1961, p. 24.

«Quelle est la place de l'ère coloniale dans le vaste contexte de l'histoire africaine²?»

L'impact du colonialisme

Aucun sujet n'est probablement aussi controversé que l'impact du colonialisme sur l'Afrique. Pour certains africanistes comme L. H. Gann, P. Duignan, M. Perham et P. C. Lloyd, son impact a été, dans l'ensemble, à la fois bénéfique et négatif.

Lloyd, par exemple, n'hésite pas à affirmer le caractère positif de l'impact colonial: «Il est facile d'ergoter aujourd'hui, affirme-t-il, sur la lenteur du développement économique pendant les cinquante ans de domination coloniale. Néanmoins, la différence entre la condition de la société africaine à la fin du XIX^e siècle et à la fin de la deuxième guerre mondiale est proprement stupéfiante. Les puissances coloniales ont fourni toute l'infrastructure dont a dépendu le progrès à l'époque de l'indépendance: un appareil administratif plutôt efficace, atteignant les villages les plus reculés, un réseau de routes et de voies ferrées et des services de base en matière de santé et d'éducation. Les exportations de matières premières ont apporté une richesse considérable aux peuples d'Afrique occidentale³.» Dans ses conférences de Reith, Margery Perham a également affirmé en 1961: «Les critiques du colonialisme s'intéressent surtout au présent et au futur, mais il faut rappeler que notre empire en voie de disparition a laissé derrière lui un vaste héritage historique, chargé de legs positifs, négatifs et neutres. Pas plus que ces critiques, nous ne devrions omettre cette vérité⁴.»

Il est intéressant de remarquer qu'un autre historien anglais, D. K. Fieldhouse, est arrivé à la même conclusion dans un ouvrage récent (1981): «Il apparaît donc que le colonialisme ne mérite ni les louanges, ni les blâmes qu'on lui a souvent décernés; s'il a fait relativement peu pour surmonter les causes de la pauvreté dans les colonies, ce n'est pas lui qui a créé cette pauvreté. L'empire a eu de très importants effets économiques, certains bons, d'autres mauvais...⁵»

Enfin, Gann et Duignan, qui se sont pratiquement consacrés à la défense du colonialisme en Afrique, concluaient en 1968 que «le système impérial est l'un des plus puissants agents de diffusion culturelle de l'histoire de l'Afrique; le crédit, ici, l'emporte de loin sur le débit⁶». Et, dans leur introduction au premier des cinq volumes récemment complétés de l'œuvre qu'ils ont publiée en commun, *Colonialism in Africa*, ils concluent de nouveau: «Nous ne partageons pas le point de vue très répandu qui assimile le colonialisme à l'exploitation. Nous interprétons en conséquence l'impérialisme européen en Afrique aussi bien comme un agent de transformation culturelle que comme un instrument de domination politique⁷.»

2. «Épilogue» dans: L. H. Gann et P. Duignan (dir. publ.), 1970, p. 526.

3. P. C. Lloyd, 1972, p. 80-81.

4. M. Perham, 1961, p. 24.

5. D. K. Fieldhouse, 1981, p. 105.

6. L. H. Gann et P. Duignan, 1967, p. 382, 1967, p. 22-23.

7. «Introduction» dans: L.H. Gann et P. Duignan (dir. publ.), 1969, p. 22-23.

D'autres auteurs — essentiellement des spécialistes africains, noirs et marxistes, et tout particulièrement les théoriciens du développement et du sous-développement — ont soutenu que l'effet positif du colonialisme en Afrique était pratiquement nul. L'historien guyanais noir Walter Rodney a adopté une position tout à fait extrême. Voici ce qu'il déclare: «On affirme souvent que, d'un côté, il y a eu exploitation et oppression, mais que, d'un autre côté, les autorités coloniales ont beaucoup fait pour les Africains et ont contribué au développement de l'Afrique. Nous estimons que cela est complètement faux. Le colonialisme n'a qu'un aspect, qu'un bras: c'est un bandit manchot⁸.»

Tels sont les deux principaux jugements — opposés — sur le colonialisme en Afrique. Mais les faits dont nous disposons indiquent qu'une estimation plus équilibrée est nécessaire et c'est ce que nous tenterons ici. Comme on le verra, l'impact du colonialisme est aussi bien positif que négatif. Toutefois, il faut souligner dès le départ que la majeure partie des effets positifs ne l'ont pas été intentionnellement; il s'agit plutôt de conséquences accidentelles d'activités ou de mesures destinées à défendre les intérêts des colonisateurs (comme l'ont montré plus haut — dans les chapitres 16 et 19 — M. H. Y. Kaniki et A. E. Afigbo) ou de la résultante de changements inhérents au système colonial lui-même; ou encore — pour reprendre l'expression d'Ali Mazrui — les effets positifs du colonialisme sont des effets «par défaut, issus de la loi d'airain des conséquences non voulues⁹». Du côté négatif, il faut aussi souligner qu'il y a eu des raisons, bonnes, mauvaises ou indifférentes, pour lesquelles certaines choses n'ont pas été réalisées; pour lesquelles, par exemple, comme Fieldhouse a essayé de le montrer, on a eu recours au travail forcé, on n'a ni développé l'industrie, ni diversifié l'agriculture, ni créé de services médicaux adéquats¹⁰. Nous commencerons donc par examiner quel est l'héritage du colonialisme, dans sa dimension positive d'abord, dans ses aspects négatifs ensuite.

L'impact dans le domaine politique

Le premier impact politique positif a été l'instauration d'un plus grand degré de paix et de stabilité en Afrique. Comme on l'a vu, le XIX^e siècle a été le siècle du Mfecane, des agissements des marchands swahili-arabes et nyamwezi comme Tippu Tip et Msiri en Afrique centrale et méridionale, des *djihād* peul, de l'essor des empires toucouleur et mandingue dans le Soudan occidental, de la désintégration des empires oyo et ashanti en Afrique occidentale, autant de puissants facteurs d'instabilité et d'insécurité. Or, pendant ce temps, la situation en Europe n'était pas tellement meilleure. C'était l'époque des guerres napoléoniennes, des révolutions «intellectuelles», des guerres d'unification allemande et italienne, des soulèvements polonais et hongrois et des rivalités impériales qui culminèrent avec la première guerre mondiale. En Afrique, les deux ou trois premières décennies de l'ère coloniale (1880-1910 environ) accrurent cet état d'instabilité, de violence et de désordre, et, comme l'a démontré J. C. Caldwell,

8. W. Rodney, 1972, p. 223.

9. A. A. Mazrui, 1980, p. 41.

10. D. K. Fieldhouse, 1981, p. 67-68, 71-74, 88-92.

provoquèrent de vastes et impardonnables destructions, ainsi qu'une forte diminution de la population: le nombre des habitants du Congo belge fut réduit de moitié pendant les quarante premières années de la domination coloniale, celui des Herero des quatre cinquièmes, celui des Nama de moitié et celui de la Libye d'environ 750 000¹¹. Mais même les écoles marxistes et anticolonialistes se sauraient nier le fait qu'après l'occupation coloniale et l'installation de plusieurs appareils administratifs, les guerres d'expansion et de libération prirent fin et que la plupart des régions de l'Afrique, surtout après la première guerre mondiale, purent jouir de la paix et de la sécurité. Les conditions étaient entièrement positives, puisqu'elles facilitaient des activités économiques normales, ainsi que la mobilité sociale et physique dans chaque colonie. Et cela, en retour, accéléra grandement le rythme de la modernisation, grâce à la diffusion d'idées, de techniques, de modes et de goûts nouveaux.

Le second impact positif du colonialisme est la création même (au niveau géopolitique) des États indépendants modernes d'Afrique. Partition et conquête coloniales, comme A. E. Afigbo l'a montré au chapitre 19, refaçonnèrent de manière révolutionnaire le visage politique de l'Afrique. À la place des centaines de clans, de groupes de lignage, d'États-cités, de royaumes et d'empires, sans frontières nettement délimitées, existaient maintenant près de cinquante nouveaux États aux tracés généralement fixes; il est assez significatif que les frontières des États, telles qu'elles ont été établies pendant la période coloniale, n'aient pas été modifiées depuis l'indépendance.

En troisième lieu, le système colonial a introduit également dans presque toutes les parties de l'Afrique deux institutions nouvelles que l'indépendance n'a pas entamées: un nouveau système judiciaire, une nouvelle bureaucratie (ou administration). Il ne fait aucun doute que, dans presque tous les États indépendants d'Afrique (excepté ceux qui sont musulmans), les hautes cours de justice introduites par les autorités coloniales ont été maintenues et, dans les anciennes colonies britanniques, elles l'ont été non seulement dans leurs formes (on a gardé même les perruques et les robes, malgré le climat), mais aussi dans leur contenu et leur éthique.

Les structures établies peu à peu (quoique dans bien des cas tardivement) par l'administration des colonies ont mené à l'apparition d'une classe de fonctionnaires dont le nombre et l'influence se sont accrues avec les années. L'importance de cet héritage varie d'un système colonial à l'autre. Il est certain que les Britanniques ont légué à leurs colonies une bureaucratie mieux formée, plus nombreuse et plus expérimentée que les Français; les Belges et les Portugais détiennent, dans ce domaine, le record de l'insuffisance.

Le dernier impact positif du colonialisme a été non seulement la naissance d'un nouveau type de nationalisme africain, mais aussi celle du panafricanisme. Le premier, nous l'avons vu, est le développement d'un certain degré d'identité et de conscience chez les classes ou groupes ethniques habitant chacun des nouveaux États ou, comme dans les colonies

11. B. Davidson, 1964 (b), p.37; 1978 (b), p.150.

d'Afrique-Occidentale française des ensembles d'États; le second renvoie au sentiment d'identité des Noirs eux-mêmes. Les agents de la constitution du nationalisme ont été, B. O. Oloruntimehin l'a montré (chapitre 22), divers mouvements, partis politiques, ligues et associations de jeunesse, sectes religieuses et journaux; les agents du panafricanisme ont été les divers congrès panafricains que R. D. Ralston a étudiés plus haut (chapitre 29). Mais aussi important cet héritage soit-il, il s'agit d'un exemple typique de conséquence accidentelle plutôt que d'une création délibérée. Aucune autorité coloniale n'a jamais songé à créer ou à cultiver le nationalisme africain.

Mais si les effets positifs du colonialisme sont indéniables, ses aspects négatifs sont encore plus marqués. En premier lieu, le développement du nationalisme, malgré toute son importance, n'est pas seulement une conséquence accidentelle de la colonisation: plutôt le résultat d'un sentiment positif d'identité, d'une volonté d'engagement ou de loyauté vis-à-vis du nouvel État-nation; il est provoqué par un sentiment de colère, de frustration et d'humiliation suscité par certaines mesures d'oppression, de discrimination et d'exploitation introduites par les autorités coloniales. Avec le renversement du colonialisme, ce sentiment a effectivement perdu de sa force et les nouveaux dirigeants des États africains indépendants ont été confrontés à un problème: Comment transformer cette réaction négative en un nationalisme positif et durable?

En second lieu, même si l'on admet que la structure géopolitique qui s'est créée est une réussite (une fois de plus accidentelle), on doit convenir qu'elle pose bien plus de problèmes qu'elle n'en résout. Certes, A. E. Afigbo (chapitre 19) et G. N. Uzoigwe (chapitre 2) l'ont montré, les frontières des nouveaux États ne sont pas aussi arbitraires qu'on le croit généralement; mais il ne fait aucun doute que bon nombre de ces États étaient des créations artificielles et que cette artificialité a posé un certain nombre de problèmes qui pèsent lourdement sur le développement à venir du continent. Le premier problème est le suivant: certaines frontières divisent des groupes ethniques déjà existants et découpent des États et royaumes, ce qui provoque des bouleversements sociaux et des déplacements. Par exemple, les Bakongo sont divisés par les frontières de l'Angola, du Congo belge (actuel Zaïre), du Congo français (aujourd'hui R. D. du Congo) et du Gabon. De nos jours, une partie des Ewe vit au Ghana, une autre au Togo, une autre au Bénin; les Somali sont répartis en Éthiopie, au Kenya, en Somalie et à Djibouti; les Senufo se retrouvent au Mali, en Côte-d'Ivoire et au Burkina Faso. Et ces exemples pourraient être multipliés. L'une des conséquences importantes de cette situation, ce sont les querelles frontalières chroniques qui ont grevé les rapports entre certains États africains indépendants (Soudan/Ouganda, Somalie/Éthiopie, Kenya/Somalie, Ghana/Togo, Nigéria/Cameroun). En second lieu, étant donné la nature arbitraire de ces frontières, chaque État-nation est constitué d'un mélange de peuples dont la culture, les traditions et la langue sont différents. Les problèmes que pose un tel mélange pour l'édification d'une nation ne se sont pas avérés facilement solubles.

Le caractère artificiel et arbitraire des divisions coloniales a encore eu une autre conséquence: les États qui se sont créés ont des superficies différentes,

des ressources naturelles et des possibilités économiques inégales. Alors que certaines nations issues de la partition sont des géants, comme le Soudan, le Nigéria et l'Algérie, d'autres sont des nains, comme la Gambie, le Lesotho, le Togo et le Burundi. Alors que le Soudan et le Zaïre ont respectivement des superficies de 2 500 000 km² et de 2 350 000 km², celles de la Gambie, du Lesotho et du Burundi sont de 10 350 km², 29 200 km² et 27 800 km². Et il y a malheureusement plus d'États petits ou moyens que de grands États¹². D'autre part, et c'est encore plus grave, alors que certains États ont de très larges façades maritimes, d'autres, comme le Mali, le Burkina Faso, le Niger, le Tchad, la Zambie, l'Ouganda, le Malawi, n'ont aucun accès direct à la mer. Enfin, alors que certains États sont très riches en ressources naturelles, comme le Ghana, la Zambie, le Zaïre, la Côte-d'Ivoire et le Nigéria, d'autres, comme le Tchad, le Niger et le Burkina Faso, sont plus modestement pourvus. Enfin, alors que certains pays comme la Gambie n'ont qu'une seule frontière à surveiller, d'autres en ont quatre ou davantage, comme le Zaïre, qui en a dix. Cela crée de graves problèmes de sécurité nationale et de contrôle de la contrebande. On peut facilement imaginer les problèmes de développement que posent le manque ou le nombre limité de ressources naturelles, de terres fertiles et d'accès à la mer pour les pays africains qui ont fait cet héritage malencontreux.

Il faut mentionner un autre aspect important, mais négatif, de l'impact du colonialisme, l'affaiblissement des systèmes de gouvernement indigènes. En premier lieu, comme S. Abubakar l'a récemment signalé, et comme le montrent la plupart des chapitres de ce volume, presque tous les États africains ont été créés après des conquêtes, ainsi qu'après la déposition ou l'exil des dirigeants indigènes; cela a « certainement jeté le discrédit sur les chefferies en général, surtout pendant la période qui a précédé la première guerre mondiale¹³ ». Certaines puissances coloniales comme la France, nous l'avons vu, ont également aboli plusieurs monarchies traditionnelles, déposé certaines familles régnantes et nommé à des postes des gens qui n'y pouvaient prétendre pour en faire des fonctionnaires au service des autorités coloniales. Les Britanniques et les Belges, eux, ont gardé les dirigeants traditionnels et leurs institutions; R. F. Betts (chapitre 13) a montré qu'ils ont créé de telles institutions là où il n'en existait pas et ont tenté d'administrer les colonies par leur entremise. Toutefois, les fonctionnaires coloniaux installés sur place ont assumé auprès de ces chefs traditionnels un rôle de dictateur et non de conseiller; ils les ont également utilisés pour mettre en œuvre certaines mesures jugées odieuses par leurs sujets, comme le travail forcé, les impôts directs et le recrutement obligatoire des hommes par les armées coloniales. Les annales coloniales, comme l'ont montré des recherches récentes sur la politique rurale dans les années des guerres civiles au Ghana¹⁴, sont pleines de mentions de révoltes et de rébellions des jeunes contre leurs chefs et même de destitution de ces derniers. En outre, le système colonial consistant

12. A. A. Mazrui, 1980, p. 90.

13. S. Abubakar dans : O. Ikime (dir. publ.), 1980, p. 451.

14. P. Jenkins (dir. publ.), 1975.

à administrer une justice dans laquelle les sujets pouvaient faire appel devant les tribunaux coloniaux affaiblit non seulement les autorités, mais encore les ressources financières des dirigeants traditionnels¹⁵. Enfin, la diffusion du christianisme finit par saper les fondements spirituels de l'autorité des rois. Dans tous ces cas, le système colonial, ménageant ses intérêts, tantôt affaiblissait, voire écrasait les chefs traditionnels, tantôt s'alliait avec eux et les utilisait. Dans les deux cas, cependant, le système colonial amoindrissait en fin de compte leur autorité.

Un autre impact négatif du colonialisme, du point de vue politique, est la mentalité qu'il a créée chez les Africains et par laquelle toute propriété publique n'appartenait pas au peuple, mais aux autorités coloniales blanches. On pouvait et on devait donc en profiter à la moindre occasion. Cette mentalité s'exprime parfaitement dans les dictons ghanéens: *oburoni ade see a, egu po mu*, ou *aban wotwuu no adze wonnsua no*, qui signifient à peu près: « si les biens de l'homme blanc sont endommagés, il faut simplement les jeter à la mer » et « le gouvernement doit être tiré dans la boue, plutôt que d'être relevé ». Les deux dictons impliquent que personne ne doit être concerné par ce qui arrive à la propriété publique. Cette mentalité est le produit direct de la nature distante et secrète de l'administration coloniale et de l'élimination de l'écrasante majorité des Africains (« cultivés » ou non) des processus de prise de décision. Il est important d'observer que cette mentalité subsiste encore chez la plupart des Africains après plusieurs décennies d'indépendance et qu'elle explique en partie la manière insouciance dont la propriété publique est traitée dans de nombreux pays africains indépendants.

Un pur produit du colonialisme, et qui est souvent ignoré par la majeure partie des historiens, mais qui s'est avéré être d'une importance absolument cruciale, est, comme l'a bien montré l'étude de R. F. Betts (chapitre 13), l'existence d'une armée permanente ou à plein temps. Ainsi qu'il a été amplement démontré, la plupart des États africains au sud du Sahara n'avaient pas d'armée permanente. Dans toute l'Afrique occidentale, seul le Dahomey (actuel Bénin) en avait une, avec un « régiment féminin », les célèbres Amazones. Dans la plupart des cas, il n'y avait pas de dichotomie entre les civils et les soldats. Bien au contraire: tous les adultes mâles, y compris les membres de l'aristocratie dominante, étaient soldats en temps de guerre et civils en temps de paix. Ainsi, l'une des institutions les plus novatrices introduites par les autorités coloniales, dans chaque région, était l'armée professionnelle. Ces armées furent créées à l'origine, essentiellement dans les années 1800 et 1890, pour la conquête et l'occupation de l'Afrique; elles servirent ensuite à maintenir la domination coloniale, puis à poursuivre des guerres plus vastes et à écraser les mouvements d'indépendance africains. Après le renversement du régime colonial, elles ne furent pas dispersées, mais récupérées par les nouveaux chefs indépendants et elles se sont avérées être le plus problématique de tous les legs du colonialisme. Comme Gutte-

15. R. Addo-Fening, 1980, p.509-15.

ridge l'a reconnu, les forces armées ont « agi à long terme contre la stabilité des ex-colonies¹⁶ ». Et, en fait — comme on le verra dans le volume VIII de cet ouvrage —, de par leurs interventions répétées, souvent injustifiables et superflues, dans la politique des États africains indépendants, ces armées sont devenues un véritable boulet que les gouvernements et les peuples d'Afrique doivent traîner.

Le dernier impact négatif du colonialisme, probablement le plus important, a été la perte de la souveraineté et de l'indépendance et, avec elle, du droit des Africains à diriger leur propre destinée ou à traiter directement avec le monde extérieur. Dès les XVI^e et XVII^e siècles, des États comme le Dahomey (actuel Bénin) et le Congo pouvaient envoyer les ambassades et des missions aux cours des rois européens. Jusque dans les années 1890, nous l'avons vu, certains États africains pouvaient traiter d'égal à égal avec leurs partenaires européens. L'Asantehene, le roi du Matabeleland et la reine de Madagascar envoyèrent des missions diplomatiques à la reine d'Angleterre à cette époque. Le colonialisme mit fin à tout cela et priva donc les États d'Afrique de la possibilité d'acquérir de l'expérience dans le domaine de la diplomatie et des relations internationales.

Cependant, la perte de leur indépendance et de leur souveraineté a eu pour les Africains une signification beaucoup plus profonde. Elle s'est d'abord traduite par la perte du pouvoir de prendre en main leur destin, de planifier leur propre développement, de gérer leur économie, de déterminer leurs propres stratégies et priorités, d'emprunter librement au monde extérieur les techniques les plus modernes et les mieux adaptées et, d'une manière générale, de gérer, bien ou mal, leurs propres affaires, tout en puisant leur inspiration et un sentiment de satisfaction dans leurs propres succès et en tirant les leçons de leurs échecs. Bref, le colonialisme a privé les Africains de l'un des droits les plus fondamentaux et inaliénables des peuples, le droit à la liberté.

Comme Rodney l'a montré, les soixante-dix années de colonialisme en Afrique ont été, pour les pays capitalistes et socialistes, une période d'évolution décisive et fondamentale. Elles ont vu, par exemple, l'Europe entrer dans l'ère de l'énergie nucléaire, de l'avion et de l'automobile. Si l'Afrique avait pu maîtriser son propre destin, elle aurait pu bénéficier de ces fabuleux changements ou même y prendre part. Cependant, le colonialisme l'isola complètement et la maintint dans la sujétion. À l'évidence, c'est cette perte d'indépendance et de souveraineté, cette privation du droit fondamental à la liberté et cet isolement politique, imposés à l'Afrique par le colonialisme, qui constituent l'un des effets les plus pernicioseux du colonialisme sur le plan politique.

L'impact dans le domaine économique

L'impact dans le domaine politique est donc important, même si sa positivité est loin d'être entière. Tout aussi important, et même davantage, est l'héritage économique. Le premier effet positif du colonialisme — le plus évident et le plus profond — est, comme le montrent maints chapitres antérieurs, la constitution d'une infrastructure de routes et de voies ferrées,

16. W. Gutteridge, 1975.

l'installation du télégraphe, du téléphone, et, parfois, d'aéroports. Tout cela n'existait évidemment pas dans l'Afrique précoloniale où, J. C. Caldwell l'a démontré, « presque tous les transports terrestres — jusqu'à l'ère coloniale — s'effectuaient à dos d'homme » (voir chapitre 18). Cette infrastructure de base a été complétée en Afrique vers les années 1930 et peu de kilomètres de chemins de fer, par exemple, ont été ajoutés depuis. Elle avait une importance qui dépassait l'intérêt purement économique, puisqu'elle facilitait le mouvement non seulement des marchandises, des cultures d'exportation et des troupes, mais également des gens — ce qui contribua à réduire l'« esprit de clocher », le régionalisme et l'ethnocentrisme.

L'impact du colonialisme sur le secteur primaire de l'économie est tout aussi significatif et important. Comme il a été clairement montré plus haut, il s'efforça de toutes les manières de développer ou d'exploiter certaines des riches sources naturelles du continent — et dans ce domaine obtint des succès importants. C'est pendant la période coloniale que tout le potentiel minéral de l'Afrique fut découvert, que l'industrie minière connut un net essor et que les cultures d'exportation comme le cacao, le café, le tabac, l'arachide, le sisal et le caoutchouc se répandirent. C'est pendant cette période que la Gold Coast devint le premier producteur mondial de cacao, tandis qu'en 1950, les cultures d'exportation représentaient 50 % du produit intérieur brut de l'Afrique-Occidentale française. Il faut souligner, avec M. H. Y. Kaniki (chapitre 16), qu'en Afrique occidentale ces cultures furent développées par les Africains eux-mêmes, ce qui montre clairement leur désir et leur capacité de s'adapter et de répondre favorablement à des incitations positives. Comme l'a montré J. Forbes Munro, la plupart de ces changements économiques fondamentaux eurent lieu pendant deux décennies, du milieu des années 1890 à 1914, époque à laquelle « les infrastructures de la plupart des économies nationales contemporaines furent créées par les autorités coloniales », et où « le commerce entre l'Afrique et le reste du monde se développa à un rythme historiquement sans précédent¹⁷ ».

Cette révolution économique eut quelques conséquences d'une portée incalculable. La première fut la commercialisation de la terre, qui en fit une valeur réelle. Avant l'ère coloniale, il est incontestable que d'énormes étendues de terre, dans de nombreuses parties de l'Afrique, étaient non seulement sous-peuplées, mais aussi sous-exploitées. L'introduction et la diffusion des cultures d'exportation, ainsi que la création des industries minières, mirent un terme à cette situation. De fait, le rythme de défrichement des forêts vierges fut tel que les autorités coloniales furent obligées de constituer des réserves un peu partout en Afrique pour en arrêter l'exploitation. En deuxième lieu, la révolution économique a provoqué un accroissement du pouvoir d'achat de certains Africains et donc de leur demande de biens de consommation. En troisième lieu, le fait que les Africains eux-mêmes pratiquaient des cultures d'exportation permit aux individus de s'enrichir, quel que fût leur statut social, en particulier dans les régions rurales.

17. J. F. Munro, 1976, p. 86.

Un autre effet révolutionnaire du colonialisme, dans presque toutes les régions du continent, fut l'introduction de l'économie monétaire. Comme Walter Rodney l'a signalé plus haut (voir chapitre 14), toutes les communautés africaines, y compris les groupes pastoraux, caractérisés par leur conservatisme, avaient été happées par l'économie monétaire dans les années 1920. Encore une fois, les effets de ce changement sont très significatifs. En premier lieu, dès les années 1930, un nouvel étalon de richesse avait été introduit, qui n'était plus basé sur le nombre de moutons, de vaches ou d'ignames qu'on possédait, mais sur l'argent. En second lieu, les gens pratiquaient désormais des activités non plus axées sur la seule subsistance, mais sur l'argent, ce qui conduisit en retour, comme on le verra, à l'apparition d'une nouvelle classe de travailleurs à gages et de salariés. En troisième lieu, l'introduction de l'économie monétaire marque le début des activités bancaires en Afrique, qui sont devenues une autre caractéristique importante de l'économie des États africains indépendants.

L'introduction de la monnaie et des activités bancaires conduisit, avec l'énorme accroissement du volume commercial entre l'Afrique coloniale et l'Europe, à ce que A. G. Hopkins a décrit comme l'achèvement de « l'intégration de l'Afrique occidentale dans l'économie du monde industriel », grâce à la « création de conditions donnant à la fois aux Européens et aux Africains les moyens et les motifs de développer et de diversifier un commerce régulier¹⁸ ». La situation n'était pas différente dans les autres parties de l'Afrique et, en 1935, l'économie africaine était devenue inextricablement liée à celle du monde en général et à celle des puissances coloniales capitalistes en particulier. Les années postérieures à 1935 ne firent que resserrer ce lien et l'indépendance elle-même ne l'a pas fondamentalement modifié.

L'impact colonial a-t-il donc été bénéfique pour le continent sur le plan économique ? Absolument pas et la plupart des problèmes de développement actuels auxquels l'Afrique est confrontée proviennent de ce legs.

En premier lieu, comme M. H. Y. Kaniki l'a souligné plus haut (chapitre 16), l'infrastructure fournie par le colonialisme n'était ni aussi utile, ni aussi adaptée qu'elle aurait pu l'être. La plupart des routes et des voies ferrées ne furent pas construites pour ouvrir le pays, mais seulement pour relier les zones possédant des gisements miniers ou des possibilités de production de produits commercialisables avec l'océan — citons ici Fieldhouse : « pour relier les zones intérieures de production au marché mondial¹⁹ ». Il n'existait guère d'embranchements routiers ou ferroviaires. Le réseau n'était pas non plus destiné à faciliter les communications interafricaines. L'infrastructure était en fait conçue pour faciliter l'exploitation des ressources des colonies et pour les relier aux métropoles, non pour promouvoir le développement économique global de l'Afrique ou les contacts entre Africains.

En deuxième lieu, la croissance économique des colonies était basée sur les ressources naturelles des régions, ce qui signifiait que les zones dépourvues de ces ressources étaient totalement négligées. Cela conduisait à des

18. A. G. Hopkins, 1973, p. 235.

19. D. K. Fieldhouse, 1981, p. 67.

inégalités économiques criantes dans une même colonie. Ces inégalités accentuaient et exacerbait à leur tour les différences et les sentiments régionaux, ce qui a constitué un grand obstacle pour la constitution des nations dans l'Afrique indépendante. Comme l'a indiqué un éminent économiste, « les différences tribales pourraient facilement disparaître dans le monde moderne si toutes les tribus étaient économiquement égales. Quand leur niveau reste très inégal, on fait appel aux différences tribales pour protéger les intérêts économiques²⁰ ».

En troisième lieu, l'une des caractéristiques de l'économie coloniale a consisté à négliger ou à décourager délibérément l'industrialisation et la transformation des matières premières et des produits agricoles dans la plupart des colonies. Comme l'a souligné Fieldhouse, « il est probable qu'aucun gouvernement colonial n'avait de département de l'industrie avant 1945²¹ ». Des produits aussi simples et aussi essentiels que les allumettes, les bougies, les cigarettes, l'huile de cuisine et même le jus d'orange et de limette, qui auraient tous pu être fabriqués facilement en Afrique, étaient importés. Conformément aux pratiques de l'économie coloniale capitaliste, tous les États africains s'étaient transformés en marchés de consommation des produits manufacturés des métropoles et en producteurs de matières premières destinées à l'exportation. Le fait que les puissances coloniales, les compagnies commerciales et minières aient totalement négligé l'industrialisation peut être souligné comme l'une des accusations les plus sévères contre le colonialisme. Il fournit également la meilleure justification du point de vue selon lequel la période coloniale a été une période d'exploitation économique plutôt que de développement pour l'Afrique. L'une des conséquences importantes de cette non-industrialisation a été que, bien plus que dans le domaine politique, le nombre d'Africains formés pour prendre la relève des Européens reste très réduit.

En quatrième lieu, non seulement l'industrialisation fut négligée, mais les industries et les activités artisanales telles qu'elles ont existé en Afrique à l'époque précoloniale furent détruites. À noter qu'à cette époque, les industries africaines produisaient tout ce dont le pays avait besoin, notamment des matériaux de construction, du savon, des perles, des outils de fer, de la céramique et, surtout, des vêtements. Si ces productions locales avaient été encouragées et développées grâce à la modernisation de leurs techniques de fabrication (comme cela a été fait en Inde, entre 1920 et 1945)²², l'Afrique aurait pu non seulement accroître leur rendement, mais peu à peu améliorer leur technologie. Mais ces industries et ces activités artisanales furent pratiquement tuées à cause de l'importation de denrées bon marché produites en série. Le développement technologique africain fut ainsi arrêté et ne put reprendre qu'après l'indépendance.

En cinquième lieu, même si l'agriculture intensive en vint à constituer la principale source de revenu de la plupart des États africains, aucune tentative ne fut faite pour diversifier l'économie rurale des colonies. Bien au

20. W. A. Lewis, 1965, p. 24-25.

21. D. K. Fieldhouse, 1981, p. 68.

22. *Ibid.*, p. 92-95.

contraire, comme l'ont montré certains chapitres antérieurs, la production d'une ou de deux cultures d'exportation était devenue la règle en 1935 : cacao en Gold Coast, arachide au Sénégal et en Gambie, coton au Soudan, café et coton en Ouganda, café et sisal au Tanganyika, etc. La période qui suivit la deuxième guerre mondiale ne vit aucune amélioration dans ce domaine et la plupart des États africains, au moment de l'indépendance, découvrirent que leurs économies étaient basées sur la monoculture et, donc, très sensibles aux fluctuations du commerce international. Le colonialisme a certes achevé l'intégration des économies africaines à l'ordre économique mondial, mais d'une manière fort désavantageuse et aliénante ; les choses n'ont guère changé depuis.

Le fait de dépendre massivement des cultures d'exportation eut un autre effet désastreux : négliger le secteur intérieur de l'économie africaine. Celle-ci avait toujours été divisée, comme M. H. Y. Kaniki l'a montré plus haut (chapitre 16), en deux secteurs principaux : le secteur interne, qui produisait à la fois pour la subsistance des producteurs et pour le marché interne, et le secteur de l'exportation, qui travaillait pour le commerce lointain et les marchands caravaniers. À l'époque précoloniale, les deux secteurs étaient considérés comme également importants et, en conséquence, aucun aliment n'avait à être importé pour nourrir la population. Mais la concentration sur la production des cultures d'exportation qui se produisit à l'époque coloniale fit que le secteur intérieur se trouva pratiquement négligé et que les Africains furent en fait poussés à abandonner la production de nourriture destinée à leur propre consommation en faveur de la production de cultures d'exportation, et cela même quand il était anti-économique de le faire, comme Fieldhouse le fait remarquer²³. Les aliments durent donc être importés et le peuple fut contraint de les acheter à des prix généralement élevés. C'est ce qui arriva par exemple en Gambie ; les Gambiens durent abandonner la culture du riz pour produire de l'arachide, et le riz dut désormais être importé²⁴. En Guinée, les Africains du Fouta-Djalon furent contraints de produire du caoutchouc, ce qui provoqua une pénurie de riz en 1911. Le riz dut être importé et acheté avec l'argent que rapportait le caoutchouc. L'Égypte, qui, pendant des siècles, avait exporté des céréales et des aliments, fut obligée d'importer du maïs et du blé à partir du début du XX^e siècle, à cause de l'excessive concentration sur la production de coton pour l'importation. Il en fut de même en Gold Coast, où la production du cacao fut tellement intensifiée qu'il fallut importer des aliments. C'est ce que montrent clairement les remarques de A. W. Cardinall, fonctionnaire colonial compréhensif, qui constatait avec regret dans les années 1930 que le pays aurait pu produire lui-même « la moitié du poisson frais, du riz, du maïs et autres céréales, des haricots, de la viande salée et fraîche, des huiles comestibles, des épices et des légumes frais (importés) ou, en d'autres termes, aurait pu économiser 200 000 livres²⁵ ». Travail forcé et abandon de la production alimentaire provoquèrent beaucoup de sous-alimentation, de

23. *Ibid.*, p.88.

24. W. Rodney, 1972, p.257-258.

25. Cité par M. Crowder, 1968, p.348.

graves famines et des épidémies dans certaines parties de l'Afrique au début de l'ère coloniale, particulièrement en Afrique française, comme l'a signalé plus haut C. Coquery-Vidrovitch (chapitre 15). Ainsi, dans le système colonial, les Africains étaient dans la plupart des cas voués à produire ce qu'ils ne consommaient pas et à consommer ce qu'ils ne produisaient pas, ce qui montre bien le caractère boiteux et exploiteur de l'économie coloniale.

Dans les parties de l'Afrique où la population n'était pas autorisée à se consacrer à des cultures d'exportation, comme au Kenya et en Rhodésie du Sud (actuel Zimbabwe), Colin Leys a montré que les Africains, « en l'espace d'une génération, étaient effectivement passés de la condition de paysans indépendants produisant des cultures d'exploitation pour les nouveaux marchés à celle de paysans dépendant d'un travail agricole rémunéré²⁶ ».

En sixième lieu, la commercialisation des terres dont nous avons déjà parlé conduisit à la vente illégale des terres communales, pratiquée par des chefs de famille sans scrupules, ou à des litiges croissants qui provoquèrent partout une grande pauvreté, surtout parmi les familles dirigeantes. En Afrique orientale, centrale et méridionale, comme l'ont montré de nombreux chapitres antérieurs, cette commercialisation conduisit également à une appropriation à grande échelle de la terre par les Européens. En Afrique du Sud, 89% des terres furent réservées aux Blancs, qui constituaient 21% de la population, 37% des terres en Rhodésie du Sud pour seulement 5,2% de population blanche, 7% au Kenya pour moins de 10% de la population; 3% en Rhodésie du Nord (actuelle Zambie) pour seulement 2,5% de la population — toutes ces terres étant les plus fertiles dans chacun de ces pays²⁷. Une telle appropriation ne pouvait provoquer qu'amertume, colère et frustration. Elle fut la cause fondamentale de la grave explosion mau mau qui se produisit au Kenya.

La colonisation conduisit également, comme il a été signalé plus haut, à l'apparition en Afrique d'un nombre croissant de compagnies bancaires, commerciales et maritimes étrangères; à partir de 1910, ces compagnies fusionnèrent et se consolidèrent sous forme d'oligopoles. Dans la mesure où ces compagnies commerciales contrôlaient aussi bien les importations que les exportations et fixaient les prix des denrées importées et ceux des produits exportés par les Africains, les bénéfices énormes provenant de ces activités allaient à ces compagnies et non aux Africains. De plus, il n'existait aucun impôt sur les bénéfices, aucune réglementation obligeant ces compagnies à investir sur place une part de leurs bénéfices ou à payer des rentes plus élevées pour leurs concessions. Ni les administrations coloniales locales ni les propriétaires africains ne profitèrent cependant directement de leurs activités. L'autre conséquence de ce processus fut, bien sûr, l'élimination des Africains des secteurs les plus importants et les plus bénéficiaires de l'économie. Les princes-marchands africains de la seconde moitié du XIX^e siècle disparurent pratiquement de la scène, tandis que leurs descendants devenaient les employés des firmes et des compagnies étrangères pour pouvoir

26. C. Leys, 1975, p. 31.

27. M. J. Herskovits, 1962, p. 147-50; A. Sampson, 1960, p. 46-47.

survivre. Ici aussi, comme dans le domaine industriel, on empêcha la formation d'une classe d'Africains possédant une expérience des affaires et de la direction des entreprises.

Comme l'a indiqué Rodney (voir chapitre 14), le colonialisme mit pratiquement un terme au commerce interafricain. Avant l'époque coloniale, une grande partie du commerce avait lieu entre les États africains; de fait, les activités marchandes à longue distance et les caravanes constituaient un trait courant de l'économie de l'Afrique traditionnelle. Mais, avec l'apparition du colonialisme, ce commerce interafricain à petite et longue distances fut découragé, sinon interdit, dans la mesure où, comme le dit Rodney, « les frontières politiques arbitraires (de chaque colonie) étaient généralement tracées pour indiquer la limite des économies » et où l'activité commerciale de chaque colonie était désormais dirigée vers la métropole. L'élimination d'une bonne partie de cette vie marchande interafricaine traditionnelle empêcha le renforcement des anciens liens et le développement de nouveaux liens qui se seraient avérés bénéfiques pour les Africains. Pour la même raison, l'Afrique ne put développer de liens commerciaux directs avec d'autres régions du monde comme l'Inde ou la Chine.

Enfin, tous les progrès économiques réalisés pendant la période coloniale le furent à un prix élevé et injustifiable pour les Africains: travail forcé, travail migratoire (lesquels, déclare Davidson, « firent probablement plus pour démanteler les cultures et les économies précoloniales que presque tous les autres aspects de l'expérience coloniale réunis²⁸ »), culture obligatoire de certaines plantes, saisie forcée des terres, déplacement de populations (avec comme conséquence la dislocation de la vie familiale), système des « passes », taux de mortalité élevé dans les mines et les plantations, brutalité avec laquelle les mouvements de résistance et de protestation provoqués par ces mesures furent réprimés, etc. Et, surtout, la politique monétaire suivie pour les colonies, qui consistait à lier leurs monnaies à celles de la métropole, à introduire des tarifs, à garder tous les bénéfices des changes dans les capitales métropolitaines, tout en assurant des monnaies stables et pleinement convertibles, conduisit au gel des bénéfices coloniaux dans ces capitales, qui ne purent ainsi être réalisés et investis dans les colonies. Le rapatriement des épargnes et des dépôts africains effectué par les banques et la discrimination pratiquée contre ceux-ci pour l'octroi de prêts contribuèrent à empêcher tout développement de l'Afrique.

On peut donc conclure sans risque que, malgré les protestations de Gann et Duignan, la période coloniale a été une période d'exploitation économique impitoyable plutôt que de développement pour l'Afrique et que l'impact du colonialisme sur l'Afrique dans le domaine économique est de loin le plus négatif de tous.

Les effets dans le domaine social

Quel est, enfin, l'héritage du colonialisme sur le plan social? Le premier effet bénéfique important a été l'accroissement général de la population

28. B. Davidson, 1978 (b), p. 113.

africaine au cours de la période coloniale. J. C. Caldwell a montré (voir chapitre 18) qu'il atteignait 37,5% après les deux premières décennies ou même la troisième, de domination européenne. Selon cet auteur, un tel accroissement est dû à l'établissement de solides bases économiques et au développement des réseaux routiers et ferroviaires, qui permit d'acheminer des vivres dans les régions où sévissait la famine, ainsi que de lancer des campagnes contre des maladies comme la peste bubonique, la fièvre jaune et la maladie du sommeil.

Le second impact social du colonialisme est étroitement lié au premier : c'est l'urbanisation. Certes, A. E. Afigbo (chapitre 19) a bien souligné que celle-ci n'était pas inconnue dans l'Afrique précoloniale. Les royaumes et les empires africains possédaient des capitales et des centres politiques, comme Kumbi Saleh, Benin, Ile-Ife, Kumasi, Gao et Zimbabwe, et des centres commerciaux comme Kano, Djenné, Sofala et Malindi. Il existait aussi des centres éducatifs comme Tombouctou, Le Caire et Fès. Mais il ne fait aucun doute que le colonialisme accéléra grandement le rythme de l'urbanisation. Des villes entièrement nouvelles surgirent : Abidjan, en Côte-Ivoire, Takoradi en Gold Coast, Port Harcourt et Enugu au Nigéria, Nairobi au Kenya, Salisbury (actuel Harare) au Zimbabwe, Lusaka en Rhodésie du Nord (Zambie actuelle), Luluabourg dans la province du Kasaï, au Congo belge (actuel Zaïre).

De plus, Caldwell l'a montré plus haut (dans le chapitre 18), la population des villes déjà existantes et celle des cités nouvelles augmenta à pas de géant pendant l'ère coloniale. Nairobi, fondée en 1896, n'était alors qu'une simple gare de transit pour la construction du chemin de fer d'Ouganda. Sa population atteignit 13 145 habitants en 1927 et plus de 250 000 en 1940. La population de Casablanca passa de 2 026 habitants en 1910 à 250 000 en 1936 ; celle d'Accra, en Gold Coast, passa de 17 892 en 1901 à 135 926 en 1948 ; celle de Lagos atteignait 74 000 en 1914 et 230 000 en 1950 ; celle de Dakar passa de 19 800 en 1916 à 92 000 en 1936 et à 132 000 en 1945 ; enfin, celle d'Abidjan, qui atteignait 800 habitants en 1910, en avait 10 000 en 1914 et 127 000 en 1955. Ces chiffres montrent clairement que cette rapide croissance de la population urbaine en Afrique eut lieu après la première guerre mondiale, et particulièrement dans la période 1913-1945, période qu'on a décrite comme l'apogée du colonialisme en Afrique. Du reste, ces villes grandirent rapidement pendant cette période parce qu'elles étaient soit les nouvelles capitales ou les centres administratifs des régimes coloniaux (c'est le cas d'Abidjan, de Niamey, de Nairobi, de Salisbury, de Lusaka), soit de nouveaux ports, des terminus ferroviaires ou des croisements routiers (Takoradi, Port Harcourt, Bamako, Bulawayo), soit enfin de nouveaux centres miniers ou commerciaux (Obuasi, Jos, Luluabourg, Kimberley, Johannesburg).

Il y avait sans nul doute une amélioration de la qualité de la vie, particulièrement pour ceux qui vivaient dans les centres urbains. Caldwell a montré (dans le chapitre 18) que cela était dû aux hôpitaux, aux dispensaires, à l'eau courante, aux dispositifs sanitaires, à de meilleurs logements, ainsi qu'à l'abolition de pratiques comme l'esclavage domestique et à l'augmentation des possibilités de travail.

La diffusion du christianisme, de l'islam et de l'éducation occidentale fut un autre impact important du colonialisme. Il est hors de doute que les missionnaires chrétiens et les religieux musulmans, profitant de la paix et de l'ordre régnant, ou bénéficiant parfois du patronage et, même, dans certaines régions, de l'encouragement du colonialisme, déployèrent leurs activités de plus en plus loin à l'intérieur des terres. Comme Kofi Asare Opoku l'a montré dans le chapitre 20, le christianisme et l'islam gagnèrent bien plus de terrain pendant la période coloniale que pendant les trois ou quatre siècles antérieurs. C'est pendant cette période, en effet, que le christianisme prit solidement pied en Afrique orientale et centrale, tantôt précédant les armées et les marchands, tantôt suivant leur foulée. L'islam se répandit lui aussi rapidement en Afrique occidentale et orientale, grâce à l'amélioration générale des communications et au patronage des autorités coloniales françaises et britanniques. Il faut souligner, comme Opoku, que ces progrès ne se firent pas aux dépens de la religion traditionnelle. Le colonialisme, dans ce cas, renforça et perpétua le pluralisme religieux des Africains et, donc, enrichit leur vie religieuse.

La diffusion de l'éducation occidentale est étroitement liée à celle du christianisme. Comme l'ont montré plus haut un certain nombre de chapitres, les missions chrétiennes ont été responsables en grande partie de ce processus. Il ne faut cependant pas oublier qu'elles purent agir essentiellement grâce aux subventions des administrations. Certes, à la fin de l'ère coloniale, il subsistait relativement peu de zones sans au moins des écoles primaires. La diffusion de l'éducation occidentale eut des effets sociaux d'une grande portée, dont l'accroissement du nombre des membres de l'élite africaine éduqués à l'européenne — élite qui maintenant constitue l'oligarchie régnante et l'essentiel de l'administration des États africains.

Autre effet colonial d'importance dont l'avantage, on le verra, est discutable : l'institution d'une *lingua franca* pour chaque colonie, ou chaque ensemble de colonies. Partout, la langue maternelle de la puissance coloniale, soit sous une forme pure, soit sous celle d'un *pidgin*, devint la langue officielle, celle des affaires et, très souvent, le principal moyen de communication entre les nombreux groupes linguistiques qui constituaient la population de chaque colonie. Il est significatif qu'à l'exception de l'Afrique du Nord, de la République-Unie de Tanzanie, du Kenya et de Madagascar, ces langues soient restées jusqu'à aujourd'hui les langues officielles des pays africains.

Le dernier bénéfice social apporté par le colonialisme est la nouvelle structure sociale qu'il introduisit dans certaines parties de l'Afrique ou dont il accéléra le développement dans d'autres parties du continent. Comme A. E. Afigbo l'a signalé (chapitre 19), bien que la structure sociale traditionnelle permît la mobilité sociale, sa composition de classe semble avoir donné un poids excessif à la naissance. De son côté, le nouvel ordre colonial mettait l'accent sur le mérite individuel et les réalisations plutôt que sur la naissance. Ce changement — lié à l'abolition de l'esclavage, à l'introduction de l'éducation occidentale, du christianisme et de l'islam, à l'expansion des cultures d'exportation (qui facilitèrent l'enrichissement personnel dans certaines zones) et aux nombreux autres modes d'avancement proposés par le colonialisme — modifia radicalement la structure sociale traditionnelle. Ainsi,

dans années 1930, les classes sociales précoloniales, l'aristocratie régnante, les gens du peuple, les esclaves de case et une élite éduquée relativement restreinte avaient été remplacés par une nouvelle société encore plus divisée qu'auparavant entre ruraux et citadins, diversement stratifiés. Les citadins se divisaient en trois sous-groupes principaux : l'élite ou, comme l'appellent certains, la bourgeoisie administrative — cléricale — professionnelle; la non-élite ou, comme préfère l'appeler Lloyd, la sous-élite; et le prolétariat urbain. L'élite se subdivisait en trois groupes : l'élite bureaucratique des fonctionnaires, l'élite professionnelle des médecins, juristes, architectes, ingénieurs, professeurs, etc., et l'élite commerciale des gérants de firmes et de compagnies étrangères, des marchands et des hommes d'affaires. La sous-élite était constituée par les agents de change, les intermédiaires, les employés, les enseignants, les nourrices et les fonctionnaires subalternes, tandis que le prolétariat urbain était formé par les travailleurs à gage, les manutentionnaires, les chauffeurs, les mécaniciens, les commissionnaires, les tailleurs, les briqueteurs, etc. Dans les régions rurales, on vit apparaître un peu partout en Afrique, et pour la première fois, de nouvelles classes constituées par le prolétariat rural, ou Africains sans terres, et les paysans. Le premier était formé par ceux qui, en particulier en Afrique orientale et méridionale, avaient été dépouillés de leurs terres par les Européens et n'étaient pas autorisés à résider dans les centres urbains et industriels; ils se voyaient donc obligés de passer leur vie à aller et venir entre les régions urbaines et rurales, principalement comme travailleurs migrants. Quant aux paysans, John Iliffe les décrit comme des gens qui « vivent en petites communautés, cultivent la terre qu'ils possèdent ou contrôlent, subsistent essentiellement grâce à la main-d'œuvre familiale et produisent leur propre subsistance tout en approvisionnant des systèmes économiques plus vastes qui comprennent les non-agriculteurs²⁹ ». Certains parmi ces derniers sont devenus très riches grâce à la production de cultures d'exportation qu'ils revendaient, donnant naissance à ce qu'on a appelé le capitalisme rural. Iliffe a parlé de cette « ruralisation » comme d'« une transformation irréversible dont l'impact est comparable à celui de l'industrialisation ». Soulignons ici qu'étant donné que, dans cette nouvelle structure, la mobilité était plus basée sur les efforts individuels que sur l'attribution, il y avait là une amélioration considérable par rapport à la structure sociale traditionnelle.

Mais, si le colonialisme eut certains effets sociaux positifs, il en eut aussi de négatifs, et même de très négatifs. En premier lieu, il faut mentionner la coupure grandissante entre les centres urbains et les zones rurales qui se développèrent pendant l'époque coloniale. L'énorme augmentation de la population urbaine observée plus haut n'était pas la conséquence d'un accroissement naturel de cette population, mais plutôt le résultat de ce qu'on a appelé « les forces d'attraction et de répulsion³⁰ » : jeunes gens et jeunes femmes attirés vers les centres urbains par besoin d'éducation et de travail, et repoussés des campagnes — comme l'a démontré C. Coquery-Vidrovitch au chapitre 15 —

29. J. Iliffe, 1979, p. 273-274.

30. F. Wilson dans : M. Wilson et L. Thompson (dir. publ.), 1971, p. 132.

par les famines, la pauvreté endémique et les impôts. En outre, étant donné que les Européens avaient tendance à vivre dans les centres urbains, toutes les commodités énumérées plus haut, et qui amélioreraient la qualité de la vie, ne se trouvaient que dans ces zones. Les régions rurales étaient donc pratiquement négligées, ce qui accentuait le phénomène de désertion. Un fossé énorme existe aujourd'hui encore entre les zones rurales en Afrique et il est certain que c'est le système colonial qui a créé et agrandi ce fossé.

Ces migrants ne trouvaient pas dans les centres urbains le paradis riche et sûr qu'ils espéraient. Les Africains n'étaient considérés dans aucune ville comme des égaux; ils n'étaient jamais entièrement intégrés. De plus, pour la majorité, il était impossible de trouver un emploi ou un logement décent. La plupart d'entre eux s'entassaient dans les faubourgs et les bidonvilles dans lesquels le chômage, la délinquance juvénile, l'alcoolisme, la prostitution, le crime et la corruption devenaient leur lot. Le colonialisme ne fit pas qu'appauvrir la vie rurale: il corrompit également la vie urbaine. Il n'est donc pas surprenant que les membres de ce groupe social soient devenus après la deuxième guerre mondiale les troupes d'assaut des mouvements nationalistes.

Le second problème social grave est celui des colons européens et asiatiques. Bien qu'il y eût des Européens installés dans les États d'Afrique du Nord et en Afrique du Sud avant l'ère coloniale, il est certain qu'à partir de celle-ci, leur nombre augmenta et que des immigrants asiatiques et européens furent également introduits en Afrique orientale et centrale, ainsi que dans certaines parties d'Afrique occidentale. Comme M. H. Y. Kaniki l'a montré plus haut (chapitre 16), le nombre des Européens au Kenya passa de 596 en 1903 à 954 en 1905, à 5 438 en 1914 et à 16 663 en 1929; ceux de Rhodésie du Sud passèrent de 11 000 en 1901 à plus de 35 000 en 1926, et ceux d'Algérie de 344 000 en 1876 à 946 000 en 1936. Mais, dans de nombreuses régions d'Afrique orientale, centrale et septentrionale, la présence des Européens provoqua l'hostilité des Africains, parce qu'ils occupaient la plupart des terres fertiles, tandis que les Asiatiques monopolisaient le commerce de détail et le commerce de gros. En Afrique occidentale également, les Asiatiques (Syriens, Libanais et Indiens), dont la population passa de 28 seulement en 1897 à 276 en 1900, 1 910 en 1909, 3 000 en 1929 et 6 000 en 1935, chassèrent également leurs concurrents africains. À partir de cette date, le problème européen et asiatique prit de graves proportions pour l'Afrique; à ce jour, il n'est pas entièrement résolu.

De plus, même si le colonialisme introduisit certains services sociaux, il faut souligner que non seulement ces services étaient globalement inadaptés et distribués inégalement dans chaque colonie, mais qu'ils étaient tous destinés, en premier lieu, à la minorité des immigrants et administrateurs blancs: d'où leur concentration dans les villes. Rodney a montré qu'au Nigéria, dans les années 1930, il y avait 12 hôpitaux modernes pour 4 000 Européens dans le pays, et 52 pour plus de 40 millions d'Africains³¹. Dans le cas du Tanganyika des années 1920, la proportion de lits pour la population était de 1 pour 10 à l'hôpital européen et de 1 pour 400/500 à l'hôpital africain de Dar es-Salaam³².

31. W. Rodney, 1972, p.223.

32. D. E. Ferguson dans: M. H. Y. Kaniki (dir. publ.),

Dans le domaine de l'éducation, ce qui fut fourni pendant l'époque coloniale s'est révélé globalement inadéquat, inégalement distribué et mal orienté ; les résultats n'ont donc pas été aussi positifs pour l'Afrique qu'ils auraient pu l'être. Il a existé pendant cette période cinq types différents d'institutions éducatives : écoles primaires, secondaires, écoles normales, techniques et universités. Mais, alors que de nombreuses écoles primaires avaient été installées en 1860 dans l'Afrique occidentale britannique, ce ne fut pas avant 1876 que les premières écoles secondaires — la Mfantsipim et la Methodist High School — furent créées en Gold Coast et au Nigéria par la Société missionnaire wesleyenne, tandis que l'administration coloniale britannique n'en fonda pas en Gold Coast avant 1927 (l'Achimota College). On a déjà vu qu'en Libye, colonie italienne, il n'y avait en 1940 que trois écoles secondaires ouvertes aux Libyens, deux à Tripoli et une à Benghazi. Ce ne fut qu'après la deuxième guerre mondiale que des écoles techniques et des collèges universitaires furent fondés un peu partout en Afrique. Et il est significatif qu'une université par pays ait été créée : en 1947 en Gold Coast, au Nigéria en 1948, en Ouganda en 1950, au Sénégal et à Madagascar en 1950, à Salisbury en 1953, à Léopoldville en 1950, à Elizabethville en 1957. En d'autres termes, l'éducation technique et universitaire ne fut introduite en Afrique qu'à la fin de la période coloniale.

En outre, nulle part, à aucun degré, le système éducatif ne satisfaisait la demande ; partout, il était distribué inégalement. Comme Lloyd lui-même l'admet, dans le milieu des années 1930 encore, « les dépenses éducatives gouvernementales restaient faibles partout, atteignant, en 1935, 4 % seulement du revenu du Nigéria et des territoires français, et 7 % du revenu au Ghana³³ ». Et les écoles et les institutions n'étaient pas correctement distribuées dans chaque colonie. La plupart des institutions d'enseignement primaire supérieur se trouvaient dans les grands centres et la plupart des écoles secondaires étaient concentrées dans une seule ville. En Gold Coast par exemple, près de 80 % des écoles secondaires se trouvaient dans une seule ville, Cape Coast. En Ouganda, en 1920, il y avait 328 écoles primaires dans le Buganda et seulement 39 et 24 dans les provinces occidentales et orientales ; il n'y en avait pratiquement aucune dans la province du Nord³⁴. Les possibilités éducatives restaient inadéquates et inégalement distribuées parce que les puissances coloniales ne visaient pas à développer l'éducation pour elle-même ou pour les Africains. Il s'agissait plutôt, comme le dit un spécialiste africain, « de produire des Africains qui seraient plus productifs pour le système (colonial)³⁵ ».

Indépendamment de son insuffisance numérique et de sa distribution inégale, l'éducation coloniale avait un autre défaut : les programmes fournis par toutes ces institutions étaient déterminés par les autorités et étroitement imités — sinon carrément reproduits — des programmes de la métropole ; ils n'étaient donc pas adaptés aux besoins du continent. Sir Gordon Guggisberg, qui a été gouverneur de la Gold Coast de 1919 à 1927, en témoignait

33. P. C. Lloyd, 1972, p. 79.

34. T. B. Kabwegyere, 1974, p. 179.

35. *Ibid.*, p. 110.

lui-même en 1920 : « L'une des plus grandes erreurs de l'éducation dans le passé a été la suivante : enseigner aux Africains à devenir des Européens au lieu de rester des Africains. Cela est complètement erroné et le gouverneur le reconnaît. À l'avenir, notre éducation tendra à permettre aux Africains de rester Africains et de s'intéresser à leur propre pays³⁶. »

Mais, bien que Guggisberg ait créé l'Achimota College pour réaliser cette promesse, peu de choses furent obtenues, car l'éducation continuait à être contrôlée dans le pays par les missions chrétiennes. Or le but premier de celles-ci était de produire des élèves pouvant lire la Bible en anglais ou dans la langue vernaculaire, ainsi que de former des maîtres et des prêtres.

L'impact de ce système éducatif inadéquat, bancal et mal orienté sur les sociétés africaines a été profond et presque permanent. En premier lieu, il a légué à l'Afrique un énorme problème d'analphabétisme, qui mettra longtemps à être résolu. En second lieu, l'élite cultivée qu'il a créée était une élite aliénée, qui révérait la culture et la civilisation européennes et méprisait la culture africaine. Ses goûts en matière d'alimentation, de boisson, d'habillement, de musique, de danses et même de jeux étaient nouveaux. L'intellectuel nationaliste ghanéen Kobina Sekyi en a fait une brillante satire dans sa pièce *The Blinkards*. Un autre fossé en vint donc à se creuser entre cette élite et les masses, fossé qui n'a pu être encore comblé. En outre, bien que le nombre des membres de cette élite se soit accru, dans les décennies 1940 et 1950, avec le développement des possibilités éducatives et la création d'universités, il est néanmoins resté très réduit pendant toute la période coloniale. Mais, comme cette élite comprenait les gens les plus riches et a pu occuper les postes les plus élevés pendant et après l'époque coloniale, elle dispose d'un pouvoir et d'une influence hors de proportion avec le nombre de ses membres ; de ce fait, ses relations avec l'élite traditionnelle sont tendues depuis l'époque coloniale et ne se sont jamais vraiment améliorées depuis.

De plus, l'explication de phénomènes comme la mort, la pluie, la maladie en termes scientifiques et naturalistes attaqua les racines mêmes des croyances religieuses, des châtements et des tabous africains ; elle ébranla les fondations des sociétés africaines, provoquant un sentiment d'incertitude, de frustration et d'insécurité, atmosphère que Chinua Achebe a su brillamment capter dans son roman *Things fall apart*. Ce sentiment d'insécurité et de frustration souvent aggravé par les crises économiques qui se sont produites dans les décennies 1920 et 1930, et après la deuxième guerre mondiale, a provoqué un taux élevé de crimes, de divorces, de délinquance et de violence, particulièrement dans les villes. Cette même situation explique en partie, dans le domaine religieux, l'apparition des Églises millénaristes éthiopiennes ou syncrétiques déjà étudiées plus haut.

Le fait que l'éducation technique et industrielle ait été négligée au profit de la formation libérale et religieuse a entraîné un penchant des Africains pour les travaux de « cols blancs » ; il a également créé chez les gens cultivés un certain mépris pour le travail manuel et agricole, qui existe encore

36. Cité par R. Addo-Fening, 1980.

actuellement. De plus, la nature inégale de la distribution des possibilités éducatives n'a pas été favorable à un processus uniforme de modernisation dans chaque colonie ; cela a accentué les différences et les tensions entre les groupes ethniques et les régions — tensions qui se sont maintenues dans de nombreuses zones et expliquent certaines des guerres civiles et des rivalités qui se sont produites dans quelques États africains indépendants. Le fait d'avoir négligé l'éducation supérieure et technique a également poussé certains Africains qui pouvaient le faire à envoyer leurs enfants dans les métropoles ou aux États-Unis. Ce sont ces gens qui, en partie à cause de leurs diverses expériences de la discrimination raciale et — ce qui est plus important encore — de leur appréciation approfondie de la nature négative du système colonial, sont devenus à leur tour les critiques les plus sévères du système et les dirigeants des mouvements anticolonialistes et nationalistes, comme le montrera le volume VIII.

Aussi bénéfique qu'ait été la *lingua franca* promue par le système éducatif, elle a eu la regrettable conséquence d'empêcher la transformation de certaines langues indigènes en langues nationales ou véhiculaires. Le twi, le hawsa et le swahili auraient aisément pu devenir les langues nationales de la Gold Coast, du Nigéria et des trois colonies britanniques d'Afrique orientale. En fait, comme Kabwegyere l'a montré, les administrateurs coloniaux d'Afrique-Orientale britannique ont tenté de faire du swahili une *lingua franca* dans les décennies 1930 et 1940, mais cette tentative a été contrecarrée par le Bureau colonial. La raison donnée pour cette annulation mérite d'être citée : « Le développement d'une *lingua franca* a peu de rapport avec une utilité immédiate, puisqu'il concerne essentiellement des valeurs durables et, donc, une pénétration qui, quoique progressive, deviendra peu à peu co-extensive au pays. Selon un tel critère, ni le swahili, ni le ganda, ni aucune autre langue vernaculaire ne peuvent émettre de prétentions admissibles³⁷. »

Et cet avis poursuivait en ajoutant que seul l'anglais devait être reconnu comme « l'inévitable *lingua franca* de l'avenir, fait que la politique éducative et la politique en général devraient admettre sans délai ». Il est douteux qu'aucune des autres puissances coloniales ait jamais considéré une telle possibilité. Avec le départ des autorités, qui auraient pu donner une certaine objectivité à cette entreprise et qui avaient également le pouvoir de mettre en place une telle politique linguistique, avec le malheureux surgissement et durcissement des sentiments ethniques et régionalistes depuis l'indépendance dans de nombreux pays africains, la question d'une *lingua franca* est devenue extrêmement brûlante. Et il n'est pas surprenant que fort peu de gouvernements d'Afrique aient été capables d'aborder ce problème.

Un autre impact hautement regrettable du colonialisme a été la détérioration du statut de la femme en Afrique. C'est là un sujet nouveau, qui exige d'autres recherches, mais il ne semble guère douteux que les femmes aient été exclues de la plupart des activités introduites ou intensifiées par le colonialisme, comme l'éducation, les cultures d'exportation dans certaines parties d'Afrique, de nombreuses professions comme le droit, la médecine,

37. Cite par T. B. Kabwegyere, 1974, p. 218.

les mines, etc. En conséquence de cette exclusion, on leur a à peine concédé une place dans la nouvelle structure politique coloniale. Même dans les sociétés matrilineaires, en partie à cause de la diffusion de l'islam et en partie à cause du nouvel accent mis désormais sur la réalisation individuelle, on assiste à un certain glissement vers le système patrilinéaire³⁸. Le monde colonial, Iliffe l'a bien montré, était en fait un monde d'hommes, où les femmes n'étaient pas encouragées à jouer un rôle important.

De plus, du fait du colonialisme, les Africains étaient méprisés, humiliés et soumis à une discrimination à la fois ouverte et feutrée. De fait, A. E. Afigbo a pu soutenir plus haut (chapitre 19) que l'un des effets sociaux du colonialisme a été « le rabaissement généralisé du statut des Africains ». Ali Mazrui souligne lui aussi cet héritage d'humiliations imposées à l'Africain par le triple biais de la traite des Noirs, de l'apartheid et du colonialisme dans ses récentes conférences de Reith. « Les Africains, dit-il, n'ont pas été forcément le peuple le plus brimé, mais il a été presque certainement le plus humilié de l'histoire moderne³⁹. » Ainsi, bien que l'élite cultivée, comme on l'a souligné plus haut, ait admiré la culture européenne et ait participé aux guerres des métropoles pour s'identifier à l'Occident, elle ne fut jamais acceptée comme l'égal des Européens, fut exclue de la société de ceux-ci et n'eut jamais le droit de vivre dans les quartiers européens des villes, quartiers que Sembene Ousmane a appelé « le Vatican » dans son roman *Les bouts de bois de Dieu*⁴⁰.

Au lieu de diminuer avec les progrès de la domination coloniale, cette discrimination, appuyée par des théories racistes erronées et le darwinisme social de l'époque, s'intensifia pour culminer avec la philosophie inhumaine et fallacieuse de l'apartheid en Afrique du Sud. L'élite cultivée devint mécontente et amère et il n'est pas surprenant qu'elle fut la première à développer une conscience aiguë des inégalités et de la nature oppressive et discriminatoire du système colonial. De plus en plus, elle mit en question la base morale et juridique de l'existence de celui-ci. C'est cette classe créée par les missionnaires et les colons qui mena la campagne destinée à renverser le système colonial. Certains historiens comme M. H. Y. Kaniki en ont conclu que « le colonialisme a produit ses propres fossoyeurs », tandis que Robin Maugham a pu soutenir que « sur la pierre tombale de l'Empire britannique » (dans lequel cette discrimination raciale était la plus ouverte) on pourrait écrire : « mort de mépris »⁴¹.

Ces deux conclusions sont irréprochables. La discrimination raciale a également créé chez certains Africains un sentiment profond d'infériorité que A. E. Afigbo a défini dans le chapitre 19, d'une manière très succincte, comme « une tendance à perdre confiance en soi et en son avenir — bref, un état d'esprit qui, à certains moments, les encourageait à imiter aveuglément (et l'on pourrait ajouter à servir) les puissances européennes ». Ce

38. J. Iliffe, 1979, p. 300.

39. A. A. Mazrui, 1980, p. 23-45.

40. S. Ousmane, 1962, p. 162.

41. M. H. Y. Kaniki, 1980 (a) dans : M. H. Y. Kaniki (dir. publ.), 1980, p. 10; R. F. R. Maugham, 1961, p. 84.

sentiment d'infériorité n'a pas entièrement disparu, même après vingt ans d'indépendance.

Pire encore a été l'incidence du colonialisme dans le domaine culturel. De fait, comme l'a déclaré le II^e Congrès des écrivains et artistes noirs tenu à Rome en mars-avril 1959, « parmi les péchés du colonialisme, l'un des plus pernicious — parce que longtemps accepté sans discussion en Occident — est d'avoir diffusé la notion de peuples sans culture⁴² » ; cela ne devrait pas nous surprendre. Comme P. Curtin et d'autres l'ont souligné, « l'entrée de l'Europe en Afrique a coïncidé avec l'apogée, aux XIX^e et XX^e siècles, du racisme et du chauvinisme culturel en Europe même⁴³ ». Les Européens qui se rendaient en Afrique pendant cette période, spécialement entre 1900 et 1945, missionnaires, marchands, administrateurs, colons, ingénieurs et mineurs, étaient généralement imbus de cet esprit et condamnaient donc tout ce qui était autochtone — la musique africaine, l'art, la danse, les noms, la religion, le mariage, le régime successoral, etc. Pour être admis dans une Église, un Africain devait non seulement être baptisé, mais changer de nom et renoncer à beaucoup de ses coutumes et traditions. Même le port du vêtement africain fut interdit ou découragé dans certaines zones et les gens éduqués à l'europpéenne qui persistaient à porter des habits africains étaient accusés de « jouer à l'indigène ». Pendant la période coloniale, donc, l'art, la musique, la danse et même l'histoire de l'Afrique ne furent pas seulement ignorés, mais même ouvertement niés ou méprisés. C'était l'époque où le professeur A. P. Newton pouvait écrire : « L'Afrique n'avait pratiquement pas d'histoire avant l'arrivée des Européens [...] [car] l'histoire ne commence que quand les hommes adoptent l'écriture⁴⁴ » et sir Reginald Coupland pouvait lui faire écho en déclarant cinq ans plus tard : « Jusqu'au XIX^e siècle, la majeure partie des Africains, les peuples nègres qui vivaient dans leurs terres tropicales entre le Sahara et le Limpopo, n'avaient jamais eu [...] d'histoire. Ils étaient restés, pendant des siècles et des siècles, plongés dans la barbarie. Tel semblait être le décret de la nature [...] Ainsi stagnaient-ils, sans progresser ni régresser. Nulle part au monde, sauf peut-être dans quelque marécage miasmatique d'Amérique du Sud ou dans quelque île perdue du Pacifique, le genre humain n'avait été aussi stagnant. Le cœur de l'Afrique battait à peine⁴⁵. » De tels points de vue ne correspondaient pas à un « décret de la nature », mais plutôt à l'imagination fertile de ces historiens chauvinistes européens ; le cœur de l'Afrique battait, mais les Européens étaient rendus sourds par leurs propres préjugés, leurs idées préconçues, leur arrogance et leur chauvinisme.

Il devrait être maintenant évident, d'après l'analyse qui précède, que les spécialistes qui estiment que le colonialisme a été un désastre total pour l'Afrique, n'ayant provoqué que du sous-développement et du retard, ont largement exagéré. Mais sont également coupables d'exagération les apologistes tels que les Gann, Duignan et autres Lloyd, qui considèrent le colonialisme comme un bien absolu pour l'Afrique et les Perham et les Fieldhouse, qui

42. Anon, 1959, p. 3.

43. P. Curtin, S. Feierman, L. Thompson et J. Vansina, 1978, p. 484.

44. A. P. Newton, 1923, p. 267.

45. R. Coupland, 1928, p. 3.

estiment que son bilan est équilibré. Il ne serait pas exact de dire, à propos de l'opinion de ces auteurs, que le colonialisme n'a rien fait de positif pour l'Afrique. Car il a eu du bon. Mais il n'empêche que les Européens ont réalisé d'énormes bénéfices en Afrique grâce à des compagnies minières, à des entreprises commerciales, à des banques, à des compagnies maritimes, des exploitations agricoles et à des sociétés concessionnaires. En outre, les puissances coloniales disposaient dans les métropoles de substantielles réserves financières en provenance de leurs colonies, réserves qui auraient pu fournir une partie du capital nécessaire au développement de ces métropoles. Enfin, les industries métropolitaines tiraient des matières premières bon marché des colonies et les bénéfices obtenus de l'exportation des produits manufacturés. Si l'on compare tout cela avec ce que les propriétaires terriens africains, les paysans et les mineurs obtenaient, et si l'on tient compte du fait que toutes les infrastructures et les facilités sociales fournies devaient être financées par les colonies elles-mêmes, on ne peut que s'étonner de la férocité du contrat léonin que le colonisateur a imposé aux Africains.

En second lieu, quoi qu'ait pu faire le colonialisme pour les Africains, étant donné ses possibilités, ses ressources, le pouvoir et l'influence dont il jouissait en Afrique à l'époque, il aurait pu et dû faire beaucoup plus. Comme Lloyd l'admet lui-même: «On aurait peut-être pu faire beaucoup plus, si le développement des territoires arriérés avait été considéré par les nations industrielles comme une urgente priorité⁴⁶.» Mais c'est justement parce que les autorités coloniales n'ont considéré le développement de l'Afrique ni comme une priorité *urgente*, ni même comme *une priorité* en général, qu'elles doivent être condamnées. C'est pour ces deux raisons que l'époque coloniale restera dans l'histoire comme une période de croissance sans développement, d'exploitation impitoyable des ressources de l'Afrique et, à tout prendre, d'humiliation et de paupérisation pour les peuples africains.

Signification du colonialisme pour l'Afrique

Cela nous amène à la deuxième question posée au début de ce chapitre: Quelle a été la véritable signification du colonialisme pour l'Afrique? Fut-il une rupture avec le passé du continent ou n'était-il qu'un épisode de son histoire, de portée limitée, qui n'a pas affecté le cours de son développement? Cette question a reçu elle aussi des réponses contradictoires. Certains historiens, pour ne pas dire beaucoup, dont les marxistes et les théoriciens du développement et de l'antidéveloppement, ont soutenu, pour des raisons très différentes, que si le colonialisme n'avait été qu'un bref épisode, il avait eu néanmoins une très grande influence sur l'Afrique, qu'il avait marquée de façon indélébile. Comme le disent R. Oliver et A. Atmore: «Mesurée à l'échelle de l'histoire, la période coloniale n'a été qu'un interlude relativement bref. Mais cet interlude a changé radicalement l'orientation et le rythme de l'histoire africaine⁴⁷.» Gann et Duignan ont aussi considéré l'époque coloniale

46. P. C. Lloyd, 1972, p. 80.

47. R. Oliver et A. Atmore, 1972, p. 275.

comme « tout à fait décisive pour l'avenir de l'Afrique⁴⁸ ». La réponse des marxistes et des théoriciens du sous-développement est nettement résumée dans le titre du livre de Rodney : *How Europe underdeveloped Africa*.

Par ailleurs, d'autres auteurs considèrent que les effets du colonialisme n'ont été que superficiels et que le colonialisme n'a pas fait rupture avec le passé. Dans une série de publications, J. F. A. Ajayi⁴⁹ a affirmé de manière cohérente que l'impact du colonialisme sur l'Afrique avait été exagéré, que le colonialisme ne « représente qu'un épisode dans une longue et riche histoire » et n'avait pas provoqué de rupture historique, que les Africains conservaient un certain pouvoir de contrôle sur leur propre destinée et que, enfin, « dans la mesure où ils ont gardé l'initiative, les Européens n'ont pas pu imprimer d'orientation entièrement nouvelle à l'histoire de l'Afrique ». Hopkins affirme également que « l'époque coloniale a cessé d'être considérée comme la seule matière de l'histoire de l'Afrique et qu'il est raisonnable de penser que l'administration coloniale elle-même avait des effets économiques moins importants et moins généraux qu'on ne l'avait supposé⁵⁰ ». Il insiste sur le fait que le colonialisme n'a pas « transformé un pays arriéré en pays moderne en bouleversant un équilibre traditionnel modeste » et que « la principale fonction des nouveaux maîtres était de donner de l'élan à un processus de développement déjà en cours ». Pour cet auteur, il n'existe aucune réponse positive à la question, car l'impact du colonialisme a varié de région en région et de domaine en domaine. Il ne fait aucun doute que, dans le domaine économique, l'impact colonial a été décisif et essentiel et qu'il a marqué à la fois les villes et les campagnes. Dans presque toutes les parties de l'Afrique, l'économie monétaire est devenue la règle plutôt que l'exception à la fin de la période coloniale. Le statut, même dans les zones rurales, ne se mesurait plus par la naissance, le nombre d'épouses et d'enfants, mais aussi par l'argent et par la quantité de cultures d'exportations qu'on produisait à chaque saison. De plus, avec l'introduction des cultures d'exportation, la terre acquit une valeur qu'elle n'avait jamais eue à l'époque précoloniale, tandis que l'effort et les réalisations individuelles devenaient plus estimés que l'esprit communautaire de l'ordre traditionnel. L'économie africaine fut également intégrée plus profondément à l'économie mondiale en général et capitaliste en particulier et cet acquis ne pourra probablement jamais être modifié. Malheureusement, cette intégration s'effectua de manière fort désavantageuse pour une Afrique exploitée. Les vingt années d'indépendance n'ont pas fondamentalement changé cette situation, connue maintenant sous le nom de néocolonialisme.

Mais tout cela étant posé, peut-on affirmer avec Margery Perham que le principal impact du colonialisme a été de confronter l'Afrique avec l'Europe

48. « Introduction » dans : L. H. Gann et P. Duignan (dir. publ.), 1969, p. 23.

49. J. F. A. Ajayi dans : L. H. Gann et P. Duignan (dir. publ.), 1969 ; M. Crowder et J. F. A. Ajayi dans : J. F. A. Ajayi et M. Crowder (dir. publ.), 1974 ; J. F. A. Ajayi dans : T. O. Ranger (dir. publ.), 1968 (c).

50. A. G. Hopkins, 1973, p. 167, 206, 235.

du XX^e siècle⁵¹ ou faut-il plutôt se ranger à l'avis d'Hopkins? Tout indique que Hopkins a raison. Il faut souligner qu'indépendamment des changements d'infrastructure (routes, voies ferrées, téléphone, télégraphe) apportés par le colonialisme, toutes les autres transformations économiques (introduction des cultures d'exportation, de l'économie monétaire, effondrement consécutif des formes de vie communautaire, intégration de l'économie africaine à l'économie mondiale, urbanisation) avaient commencé avant l'ère coloniale. Caldwell (chapitre 18) et Afigbo (chapitre 19) ont très justement souligné, et Hopkins l'a soutenu aussi, que le colonialisme n'a fait qu'accélérer vertigineusement le rythme de ces transformations et qu'il a donc précipité et renforcé, plutôt qu'amorcé, l'affrontement entre l'Afrique et l'Europe. Cependant, il l'a fait d'une manière qui cherchait à priver les Africains — les plus intimement affectés par elles — de tout rôle essentiel et bénéfique. De plus — et nous ne sommes plus d'accord avec Hopkins —, le changement fut si rapide et si profond que son impact sur les Africains non seulement fut traumatique, mais précipita l'économie dans une direction malsaine et aliénée dont elle n'a pu encore dévier. C'est dans ce cadre, non dans celui de la confrontation avec l'Europe du XX^e siècle, qu'il faut voir tout l'impact du colonialisme au niveau économique.

Son impact au niveau politique a également été fondamental, durable et ressenti par tous les membres de la société africaine. Comme nous l'avons vu, la structure géographique même des États indépendants d'Afrique est une création du colonialisme. Avec l'adoption du principe de l'inviolabilité des frontières nationales par l'Organisation de l'unité africaine (OUA), cette situation n'est pas près de changer. En second lieu, même après l'indépendance, il est certain qu'il y a eu un changement fondamental et permanent à la source de l'autorité et du pouvoir politique. À l'époque précoloniale, le pouvoir était exercé par l'élite traditionnelle des rois, des reines, des chefs de famille et de clan et des autorités religieuses. Mais les autorités coloniales ont été contraintes de rendre l'indépendance et la souveraineté — comme on le verra dans le volume VIII — non à l'élite dirigeante traditionnelle, mais à la nouvelle élite, les membres des classes moyennes supérieures ou inférieures, c'est-à-dire à une classe créée par le système colonial lui-même. Et cette situation ne s'est plus jamais renversée. En tout cas, les chances des institutions royales traditionnelles d'être complètement abolies, comme elles l'ont été, par exemple, en Guinée, sont beaucoup plus grandes que celles d'être conservées et, à plus forte raison, réhabilitées.

En troisième lieu, c'est le colonialisme qui a donné naissance au nationalisme africain, produit de la colère, du ressentiment, de l'amertume, de la frustration et de l'aliénation engendrées par le système colonial.

En quatrième lieu, l'armée est l'un des héritages du colonialisme qui a déjà joué un rôle décisif dans la politique de l'Afrique postcoloniale. Cette institution n'est pas près d'être abolie et, comme on le verra dans le volume VIII, elle a déjà changé le cours de l'histoire de nombreux pays africains. Il semble qu'elle n'ait pas encore terminé sa carrière politique. « L'homme à cheval »,

51. M. Perham, 1961.

pour reprendre l'expression de Finer⁵², va rester longtemps parmi nous, et servira à nous rappeler constamment, s'il en était besoin, l'épisode colonial. Enfin, il semble que les institutions judiciaires et politiques — tribunaux, parlements, commissions de région, de district, etc. — vont être conservées, même si quelques modifications et adaptations ont été faites et continueront de l'être. Probablement plus que dans le domaine économique, l'impact du colonialisme dans le domaine politique a été réellement fondamental et s'est avéré à bien des égards durable.

Par ailleurs, dans le champ culturel et social, l'impact du colonialisme n'a été relativement ni profond ni permanent. Les changements introduits dans le domaine culturel, la discrimination raciale et la condamnation de la culture africaine telle qu'elle était proclamée à l'époque de la domination coloniale sont restés limités essentiellement aux zones côtières et aux centres urbains, tandis que la vie des zones rurales suivait en grande partie son cours. La danse, l'art, la musique et les systèmes religieux traditionnels africains se sont conservés; les emprunts et les adaptations faites par les populations ne sont pas seulement sélectifs: comme le dit M. J. Herskovits, il s'agit «d'additions, et pas forcément de substitutions⁵³». Ainsi, dans les zones rurales, et même, dans une certaine mesure, en ville, de nouvelles croyances, de nouveaux dieux, de nouveaux ustensiles, de nouveaux objets et de nouveaux produits se sont ajoutés aux anciens. Il est sûr que, dans ces zones, de nombreux chrétiens continuent à croire en leurs dieux traditionnels. De fait, dans ce domaine, c'est la religion européenne qui a été africanisée — comme le montrent le rituel, les hymnes, la musique et même les doctrines de certaines des Églises syncrétiques et millénaristes — et non le contraire. Plus important encore: les bases culturelles perdues, même dans les centres urbains, ont pratiquement été retrouvées. Aujourd'hui, l'art, la musique et la danse d'Afrique ne sont pas seulement enseignés dans toutes sortes d'établissements éducatifs: ils sont en plein essor et commencent à être reconnus en Europe. Ainsi, dans le domaine culturel, le colonialisme n'a été vraiment qu'un épisode. Son impact est resté superficiel et très éphémère.

Enfin, au niveau social, la signification du colonialisme est manifestement multiple et complexe. D'un côté, les *linguae francae* vont être conservées longtemps, sinon pour toujours. D'un autre côté, les nouvelles classes créées par le colonialisme, «fondées sur les critères occidentaux de l'école et de la civilisation, non sur les critères africains de la richesse et du prestige⁵⁴», sont destinées à se maintenir et à devenir de plus en plus complexes. Déjà deux nouveaux groupes sont venus s'ajouter depuis l'indépendance. Le premier est l'élite politique, constituée par les membres dirigeants des partis politiques qui ont proliféré en Afrique et sont devenus premiers ministres, présidents, ministres, ambassadeurs, etc. L'autre groupe est l'élite militaire, formée par les officiers et ex-officiers des forces armées de chaque État indépendant. Les membres de ces groupes sont très différents des gens des zones rurales par

52. S. E. Finer, 1962.

53. M. J. Herskovits, 1962, p. 379.

54. C. D. Moore et A. Dunbar, 1969, p. 125.

le vêtement, le style de vie, les goûts et le statut. Certes, si ces élites avaient constitué un pourcentage appréciable de la population africaine, on aurait pu accepter leur formation comme une autre transformation fondamentale introduite par le colonialisme. Mais on a déjà vu que les groupes urbains ou les élites ne constituaient à la fin de l'ère coloniale qu'une petite fraction de la population (20 % au plus). Le reste de la population était formé de paysans, qui demeuraient généralement analphabètes et gardaient leurs croyances, leurs valeurs et leurs modèles traditionnels. De fait, la civilisation ou la socialisation introduites par le colonialisme constituaient essentiellement un phénomène urbain, qui n'a pas réellement touché les populations rurales. Dans la mesure où celles-ci formaient l'écrasante majorité des habitants des États africains, nous pouvons en conclure raisonnablement et sans risque d'erreur qu'ici, l'impact colonial, malgré son intérêt, est resté extrêmement limité.

En conclusion donc, bien que le colonialisme ait été sans aucun doute un simple chapitre dans une longue histoire, un épisode ou un interlude dans les expériences multiples et diverses des peuples d'Afrique, qui n'a duré nulle part plus de quatre-vingts ans, il s'est agi d'une phase extrêmement importante du point de vue politique, économique et même social. Il a marqué une nette coupure dans l'histoire de l'Afrique; le développement ultérieur de celle-ci, et donc de son histoire, a été et continuera à être très influencé par l'impact du colonialisme. Il prendra un cours différent de celui qu'il aurait suivi si cet interlude n'avait pas existé. La meilleure manière d'agir aujourd'hui, pour les dirigeants africains, n'est donc pas de biffer le colonialisme, mais plutôt de bien connaître son impact, afin d'essayer de corriger ses défauts et ses échecs.

Notice biographique des auteurs du volume VII

Chapitre 1 :

A. ADU BOAHEN (Ghana). Spécialiste de l'histoire coloniale de l'Afrique occidentale; auteur de nombreuses publications et articles sur l'histoire de l'Afrique; professeur et chef du Département d'histoire de l'Université de Legon-Accra, Ghana.

Chapitre 2 :

G. N. UZOIGWE (Nigéria). Spécialiste de l'histoire de l'Afrique orientale, et plus particulièrement de l'ancien royaume bunyoro en Ouganda; auteur de plusieurs ouvrages et articles sur l'histoire de l'Afrique; professeur d'histoire à l'Université du Michigan, à Ann Arbor.

Chapitre 3 :

T. O. RANGER (Royaume-Uni). Spécialiste des mouvements nationalistes et de résistance en Afrique; auteur et directeur de publication de nombreux ouvrages et articles dans ce domaine; ancien professeur d'histoire à l'Université de Dar es-Salaam et à l'UCLA, Californie; enseigne actuellement l'histoire à l'Université de Manchester.

Chapitre 4 :

H. A. IBRAHIM (Soudan). Spécialiste de l'histoire de l'Égypte et du Soudan aux XIX^e et XX^e siècles; auteur de nombreuses études; maître de conférences à l'Université de Khartoum (Département d'histoire).

ABBAS I. ALI (Soudan). Spécialiste de l'histoire du Soudan et de l'Afrique orientale au XIX^e siècle; auteur d'ouvrages et d'articles dans ces domaines; ancien chef du Département d'histoire de l'Université de Khartoum; décédé.

Chapitre 5 :

A. LAROUÏ (Maroc). Spécialiste de l'histoire du Maghreb; auteur d'ouvrages et d'articles sur l'histoire de l'Afrique du Nord au XIX^e siècle; professeur d'histoire moderne et contemporaine à l'Université de Rabat.

Chapitre 6 :

M. GUEYE (Sénégal). Spécialiste de l'histoire de l'Afrique occidentale aux XIX^e et XX^e siècles; auteur de nombreux ouvrages sur la traite des esclaves et la colonisation française; assistant à la faculté des lettres, Université de Dakar.

A. ADU BOAHEN (Ghana).

Chapitre 7 :

H. A. MWANZI (Kenya). Spécialiste de l'histoire de l'Afrique orientale; auteur de nombreux ouvrages et articles portant plus particulièrement sur les Kipsigi du Kenya; « senior lecturer » en histoire à l'Université de Nairobi.

Chapitre 8 :

A. ISAACMAN (États-Unis d'Amérique). Spécialiste de l'histoire de l'Afrique; auteur de nombreux ouvrages et articles; professeur d'histoire à l'Université du Minnesota.

J. VANSINA (Belgique). Spécialiste de l'histoire de l'Afrique; auteur de nombreux ouvrages et articles sur l'histoire de l'Afrique précoloniale; professeur d'histoire à l'Université du Wisconsin, Madison.

Chapitre 9 :

D. CHANAIWA (Zimbabwe). Spécialiste de l'histoire de l'Afrique méridionale aux XVIII^e et XIX^e siècles; auteur de nombreux ouvrages et articles sur le sujet; ancien professeur d'histoire au California State University, Northridge; actuellement professeur d'histoire à l'Université de Harare (Zimbabwe).

Chapitre 10 :

M. ESOAVELOMANDROSO (Madagascar). Spécialiste de l'histoire malgache aux XVIII^e et XIX^e siècles; professeur d'histoire à la faculté des lettres, Université d'Antananarivo.

Chapitre 11 :

M. B. AKPAN (Nigéria). Spécialiste de l'histoire économique de l'Afrique occidentale; auteur de nombreux ouvrages et articles sur l'histoire de l'Afrique occidentale; « senior lecturer » à l'Université de Calabar, Nigéria.

A. B. JONES (Libéria). Spécialiste de l'histoire de l'Afrique occidentale au XIX^e siècle; ancien ambassadeur et délégué permanent du Libéria auprès des Nations Unies.

R. PANKHURST (Royaume-Uni). Spécialiste de l'histoire de l'Éthiopie; auteur de nombreux ouvrages et articles sur ce sujet; ancien directeur de l'Institute of Ethiopian Studies, Université d'Éthiopie.

Chapitre 12:

M. CROWDER (Royaume-Uni). Spécialiste de l'histoire de l'Afrique de l'Ouest; auteur de nombreux ouvrages et articles sur ce sujet; a enseigné dans plusieurs universités au Nigéria; directeur de la publication *History Today*; actuellement invité par l'Université du Botswana.

Chapitre 13:

R. F. BETTS (États-Unis d'Amérique). Spécialiste du colonialisme européen en Afrique aux XIX^e et XX^e siècles; auteur de plusieurs ouvrages et articles sur l'histoire de l'Afrique; professeur d'histoire à l'Université du Kentucky.

A. I. ASIWAJU (Nigéria). Spécialiste de l'histoire de l'Afrique occidentale; auteur de différents ouvrages et articles sur cette région; professeur d'histoire à l'Université de Lagos.

Chapitre 14:

W. RODNEY (Guyane). Spécialiste de l'histoire économique de l'Afrique occidentale; auteur de plusieurs ouvrages et articles sur la traite des esclaves en Afrique de l'Ouest; ancien professeur d'histoire à l'Université de Dar es-Salaam; a enseigné également aux Antilles; décédé.

Chapitre 15:

C. COQUERY-VIDROVITCH (France). Spécialiste de l'histoire socio-économique de l'Afrique; auteur de plusieurs ouvrages et articles sur le sujet; actuellement professeur d'histoire à l'Université de Paris VII.

Chapitre 16:

M. H. Y. KANIKI (Tanzanie). Spécialiste de l'histoire économique de l'Afrique occidentale; a publié plusieurs ouvrages et articles sur le sujet; ancien assistant à l'Université de Dar es-Salaam; actuellement professeur d'histoire à l'Université de Lusaka (Zambie).

Chapitre 17:

A. KASSAB (Tunisie). Spécialiste de la géographie économique; auteur de plusieurs études sur ce sujet; rédacteur en chef de *La Revue tunisienne de géographie*.

A. A. ABDUSSALAM (Libye). Spécialiste de l'histoire économique de la Libye; auteur de plusieurs ouvrages sur ce sujet; maître-assistant d'économie à l'Université Garyounis, Benghazi (Jamahiriya arabe libyenne populaire et socialiste).

F. S. ABUSEDRA (Égypte). Spécialiste de l'histoire économique; maître-assistant d'économie à l'Université Garyounis, Benghazi (Jamahiriya arabe libyenne populaire et socialiste).

Chapitre 18:

J. C. CALDWELL (Australie). Spécialiste de la démographie; auteur de plusieurs ouvrages sur la population de l'Afrique tropicale; professeur de démographie et chef du Département de démographie à la Research School of Social Sciences, Université nationale d'Australie.

Chapitre 19:

A. E. AFIGBO (Nigéria). Spécialiste de l'histoire de l'Afrique occidentale; auteur de nombreux ouvrages et articles scientifiques sur l'histoire du Nigéria; ancien directeur de l'Institute of African Studies, Université de Nsukka (Nigéria).

Chapitre 20:

K. ASARE OPOKU (Ghana). Spécialiste des religions africaines; auteur de nombreux ouvrages et articles sur les divers aspects des religions africaines; dirige un groupe d'étude sur la religion et l'éthique à l'Institute of African Studies, Université du Ghana.

Chapitre 21:

W. SOYINKA (Nigéria). Spécialiste de la philosophie, de la littérature et du théâtre africains; auteur de nombreux ouvrages dans ce domaine; ancien professeur de l'Université de Legon (Ghana); actuellement professeur d'art dramatique à l'Université de Legon (Ghana); actuellement professeur d'art dramatique à l'Université d'Ife (Nigéria); prix Nobel de littérature 1986.

Chapitre 22:

B.O. OLORUNTIMEHIN (Nigéria). Spécialiste de l'ex-Afrique-Occidentale française depuis le XIX^e siècle; a publié de nombreux ouvrages et articles à ce sujet; professeur d'histoire à l'Université d'Ife.

Chapitre 23:

H. A. IBRAHIM (Soudan).

Chapitre 24:

J. BERQUE (France). Spécialiste de l'histoire sociale contemporaine de l'Islam; auteur de nombreux ouvrages sur l'histoire de l'Égypte et du Maghreb; ancien professeur au Collège de France.

Chapitre 25 :

A. ADU BOAHEN (Ghana).

Chapitre 26 :

E. S. ATIENO-ODHIAMBO (Kenya). Spécialiste de l'histoire politique de l'Afrique orientale; auteur de nombreux ouvrages et articles sur la montée du nationalisme en Afrique orientale et centrale; « senior lecturer » en histoire à l'Université de Nairobi.

Chapitre 27 :

A. B. DAVIDSON (URSS). Spécialiste de l'histoire de l'Afrique; a publié un certain nombre d'ouvrages sur l'Afrique; professeur à l'Institut d'histoire générale, Académie des sciences de l'URSS, Moscou.

R. PÉLISSIER (France). Spécialiste des mouvements de résistance dans l'Afrique des XIX^e et XX^e siècles; auteur de nombreux ouvrages et articles; chercheur.

A. F. ISAACMAN (États-Unis d'Amérique).

Chapitre 28 :

M. B. AKPAN (Nigéria).

A. B. JONES (Libéria).

R. PANKHURST (Royaume-Uni).

Chapitre 29 :

R. D. RALSTON (États-Unis d'Amérique). Spécialiste de l'histoire de l'Afrique aux XIX^e et XX^e siècles; auteur de nombreux articles sur les relations entre l'Afrique et le Nouveau Monde; maître-assistant (histoire) au Département des études afro-américaines de l'Université du Wisconsin, Madison.

F. A. ALBUQUERQUE MOURÃO (Brésil). Spécialiste de l'histoire de l'Afrique; auteur de nombreux ouvrages et articles sur l'histoire afro-brésilienne; professeur d'histoire et directeur du Centro de Estudos Africanos, Université de São Paulo.

Chapitre 30 :

A. ADU BOAHEN (Ghana).

Assistant de rédaction: Y. KWARTENG (Ghana). Spécialité: journalisme et communication; a écrit une thèse sur « Le développement du journalisme en Afrique de l'Ouest depuis 1957 ».

*Membres du comité scientifique international
pour la rédaction
d'une Histoire générale de l'Afrique*

- Professeur J. F. A. AJAYI (Nigéria). Depuis 1971.
(Directeur du volume VI)
- Professeur F. A. ALBUQUERQUE MOURÃO (Brésil). Depuis 1975
- Professeur A. A. BOAHEN (Ghana). Depuis 1971.
(Directeur du volume VII)
- S. Exc. M. BOUBOU HAMA (Niger). 1971-1978. A démissionné. Décédé en 1982
- D^r (Mrs) MUTUMBA BULL (Zambie). Depuis 1971
- Professeur D. CHANAIWA (Zimbabwe). Depuis 1975
- Professeur P. D. CURTIN (États-Unis d'Amérique). Depuis 1975
- Professeur J. DEVISSE (France). Depuis 1971
- Professeur M. DIFUILA (Angola). Depuis 1978
- Professeur CHEIKH ANTA DIOP (Sénégal). 1971-1986. Décédé en 1986
- Professeur H. DJAIT (Tunisie). Depuis 1975
- Professeur J. D. FAGE (Royaume-Uni). 1971-1981. A démissionné
- S. Exc. M. MOHAMMED EL FASI (Maroc). Depuis 1971.
(Directeur du volume III)
- Professeur J. L. FRANCO (Cuba). Depuis 1971. Décédé en 1989.
- MUSA H. I. GALAAL (Somalie). 1971-1981. Décédé en 1981.
- Professeur D^r V. L. GROTTANELLI (Italie). Depuis 1971
- Professeur E. HABERLAND (République fédérale d'Allemagne). Depuis 1971
- D^r AKLILU HABTE (Éthiopie). Depuis 1971
- S. Exc. M. A. HAMPATÉ BA (Mali) 1971-1978. A démissionné
- D^r IDRIS S. EL-HAREIR (Jamahiriya arabe libyenne populaire et socialiste).
Depuis 1978

D^r I. HRBEK (Tchécoslovaquie). Depuis 1971.

(Codirecteur du volume III)

D^r (Mrs.) A. JONES (Libéria). Depuis 1971

Abbé ALEXIS KAGAME (Rwanda) 1971-1981. Décédé en 1981.

Professeur I. M. KIMAMBO (République-Unie de Tanzanie). Depuis 1971.

Professeur J. KI-ZERBO (Burkina Faso). Depuis 1971.

(Directeur du volume I)

M. DIOULDE LAYA (Niger). Depuis 1979.

D^r A. LETNEV (URSS). Depuis 1971

D^r G. MOKHTAR (Égypte). Depuis 1971

(Directeur du volume II)

Professeur P. MUTIBWA (Ouganda). Depuis 1975

Professeur D. T. NIANE (Sénégal). Depuis 1971.

(Directeur du volume IV)

Professeur L. D. NGCONGCO (Botswana). Depuis 1971

Professeur T. OBENGA (République populaire du Congo). Depuis 1975

Professeur B. A. OGOT (Kenya). Depuis 1971.

(Directeur du volume V)

Professeur C. RAVOAJANAHARY (Madagascar). Depuis 1971

Professeur W. RODNEY (Guyana). 1979-1980. Décédé en 1980

Professeur M. SHIBEIKA (Soudan). 1971-1980. Décédé en 1980

Professeur Y. A. TALIB (Singapour). Depuis 1975

Professeur A. TEIXEIRA DA MOTA (Portugal). 1978-1982. Décédé en 1982

M^{gr} T. TSHIBANGU (Zaïre). Depuis 1971

Professeur J. VANSINA (Belgique). Depuis 1971

Rév. Hon. D^r E. WILLIAMS (Trinité-et-Tobago). 1976-1978. A démissionné en 1978. Décédé en 1980

Professeur A. A. MAZRUI (Kenya). N'est pas membre du comité.

(Directeur du volume VIII)

professeur C. WONDJI (Côte d'Ivoire). N'est pas membre du comité.

(Codirecteur du volume VIII)

Secrétariat du Comité scientifique international pour la rédaction d'une *Histoire générale de l'Afrique* : M. M. Maurice GLÉLÉ, Directeur de la Division des études et de la diffusion des cultures, UNESCO, 1, rue Miollis, 75015 Paris

Abréviations et liste des périodiques

- AA *African affairs*, Londres, Royal African Society.
AEH *African economic history*, Madison, Wisconsin.
AESC *Annales : économies, sociétés, civilisations*, Paris.
Africa International African Institute, Londres.
African arts University of California, Los Angeles, African Studies Center.
African literature today, Londres, Heinemann.
AHR *American historical review*, Washington DC, American Historical Association.
AM *Archives marocaines*.
Annuaire médical et pharmaceutique colonial, Paris.
AQ *African quarterly*, New Delhi.
BIFAN *Bulletin de l'Institut fondamental d'Afrique noire*, Dakar.
BSGL *Boletim da Sociedade de Geografia de Lisboa*, Lisbonne.
BUP Boston University Press.
BUPAH *Boston University papers in African history*, Boston University, African Studies Center.
BWHO *Bulletin of the World Health Organization*. Genève.
CEA *Cahiers d'études africaines*, Paris, Mouton.
CHJ *Calabar historical journal*, University of Calabar.
CJAS *Canadian journal of African studies*, Canadian Association of African Studies, Department of Geography, Carleton University, Ottawa.
CSSH *Comparative studies in society and history*, Cambridge, CUP.
CUP Cambridge University Press.
Cultura, Brasilia.
EAJ *East Africa journal*, East African Institute of Social and Cultural Affairs, Nairobi.
EALB East African Literature Bureau, Nairobi.
EAPH East African Publishing House, Nairobi.
EDCC *Economic development and cultural change*, New York.
EHA *Études d'histoire africaine*, Kinshasa.
EHR *Economic history review*, Cambridge, Economic History Society.

- Encounter*, Londres.
EC Études congolaises.
EO Ethiopia observer, Addis Abeba.
ES Economy and society, Londres, Routledge and Kegan Paul.
Genève-Afrique, Genève.
GJ Geographical journal, Londres, Royal Geographical Society.
GR Geographical review, New York, American Geographical Society.
HA Horn of Africa.
Hadith, Nairobi.
HJ Historical journal, Cambridge, Oxford University Press.
HMSO Her/His Majesty's Stationery Office, Londres.
HUP Harvard University Press.
IAI International African Institute, Londres.
IFAN Institut fondamental d'Afrique noire.
IJAHS International journal of African historical studies, Boston, Boston University, African Studies Center.
IL International law.
IRCBM Institut royal colonial belge, mémoires, Bruxelles.
IUP Ibadan University Press.
JAH Journal of African history, Cambridge, Oxford University Press.
JAS Journal of African studies, University of California, Los Angeles, African Studies Center.
JAf. S Journal of the African Society (devenu *African affairs*).
JCAHA Journal of the Central African Historical Association.
JDS Journal of development studies, Institute of Development Studies, University of Sussex.
JES Journal of Ethiopian studies, Addis Abeba.
JHMAS Journal of the history of medicine and allied sciences, New York.
JHSN Journal of the Historical Society of Nigeria, Ibadan.
JMAS Journal of modern African studies, Cambridge, Oxford University Press.
JNH Journal of Negro history, Washington DC.
Journal officiel de l'AEF, Brazzaville.
JP Journal of politics, Gainesville, Florida.
JSAS Journal of southern African studies, Londres, Oxford University Press.
KHR Kenya historical review, Nairobi.
Kongo-Oversee.
The lancet, Londres.
Le matériel colonial, Paris. *LSJ*
Liberian studies journal, Newark, Delaware, University of Delaware.
Marchés coloniaux, Paris.
MARSOM Mémoires de l'Académie royale des sciences d'outre-mer, Bruxelles.
MBAB Mitteilungen der Basler Afrika Bibliographien, Bâle, Suisse.
MMFQ Millbank Memorial Fund quarterly, Londres.
MIT Massachusetts Institute of Technology.
MUP Michigan University Press.
The Muslim world, Hartford, Connecticut.
Nigeria magazine, Lagos.
NJESS Nigerian journal of economic and social studies, Ibadan.
NUP Northwestern University Press.
Odu, Ife, University of Ife Press.
Omalu sy Anio, Antananarivo.

- Optima*, Johannesburg.
 OUP Oxford University Press.
 PA Présence africaine, Paris.
 PAPS *Proceedings of the American Philosophical Society*, Philadelphie.
Practical anthropology.
 PP *Past & Present*, Oxford.
 PS *Population studies*, Londres.
 PUF Presses Universitaires de France.
 PUP Princeton University Press.
 RA *Revue africaine, journal des travaux de la Société historique algérienne*, Alger.
Research review, Institute of African Studies, University of Ghana, Legon.
 RFHOM *Revue française d'histoire d'outre-mer*, Paris.
 RIIA Royal Institute of International Affairs, Londres.
 RLJ *Rhodes-Livingstone journal* (devenu *African social research*), Lusaka.
 RM *Revue marocaine*.
 R. Med. *Revue de la Méditerranée*, Alger.
 ROMM *Revue de l'Occident musulman et de la Méditerranée*, Aix-en-Provence.
 RPC *Recherche pédagogique et culture*.
 RSEHA *Revue sémitique d'épigraphie et d'histoire ancienne*, Paris.
 RSSJ *Royal statistical society Journal*, Londres.
 SNR *Sudan notes & records*, Khartoum.
 SOAS School of Oriental and African studies, Université de Londres.
 SR *Sociological review*, Manchester.
 SUP Standford University Press.
Tarikh, Longman, Ibadan.
 THSG *Transactions of the Historical Society of Ghana*, Legon.
 TJH *Transafrican journal of history*, Nairobi.
 TRSTMH *Transactions of the Royal Society of Tropical Medicine and Hygiene*, Londres.
Transition, Kampala (plus tard Accra).
Ufahamu, Journal of the African Activist Association, Los Angeles.
 UJ *Uganda journal*, Uganda Society, Kampala.
 UP University Press.
West Africa, Londres.
 WUP Witwatersrand University Press.
Yale review, New Haven.
 YUP Yale University Press.

Bibliographie

- Abbās, F. 1931. *Le jeune Algérien*, Paris, Éditions de la Jeune Parque.
- 1962. *La nuit coloniale*, Paris, René Julliard.
- ‘Abd al-Halim, M. O. 1975. «Islam in Somalia, 1800-1920», thèse de MA, Université de Khartoum.
- ‘Abd al-Raḥīm, M. 1969. *Imperialism and nationalism in the Sudan: a study in constitutional and political development, 1899-1956*, Oxford, Clarendon Press.
- ‘Abdin, H. 1970. «The growth of nationalist movements in the Sudan», thèse du PhD, University of Wisconsin.
- Abernethy, D. B. 1969. *The political dilemma of popular education: an African case*, Stanford, SUP.
- Abraham, W. E. 1964. «The life and times of Anton Wilhelm Amo», *THSG*, vol. VII, p. 60-81.
- Abubakar, S. 1980. «The northern provinces under colonial rule», dans: O. Ikime (dir. publ.), *Groundwork of Nigerian history*, p. 447-481.
- Abū Salīm, M. I. 1969. *Manshūrāt al-Mahdiyya*, Khartoum.
- 1970. *Al-Haraka al-fikrīyya fil Mahdiyya*, Khartoum.
- Addo-Fening, R. 1975. «The Asamankese dispute, 1919-1934», *MBAB*, vol. XII, p. 61-89.
- 1980. «Akyem Abuakwa, c. 1874-1943: a study of the impact of missionary activities and colonial rule on a traditional state», thèse de PhD, University of Ghana.
- Adeleye, R. A. 1971. *Power and diplomacy in northern Nigeria, 1804-1906: the Sokoto caliphate and its enemies*, Londres, Longman.
- Adewoye, O. 1977. *The judicial system in southern Nigeria, 1854-1954: law and justice in a dependency*, Londres, Longman.
- Adimola, A. B. 1954. «The Lamogi rebellion, 1911-1912», *UJ*, vol. XVIII, n° 2, p. 166-177.
- Afigbo, A. E. 1972. *The warrant chiefs: indirect rule in south-eastern Nigeria, 1891-1929*, Londres, Longman.
- 1973. «Patterns of Igbo resistance to British conquest», *Tarikh*, vol. IV, n° 3, p. 14-23.
- 1974. «The establishment of colonial rule, 1900-1918», dans: J. F. A. Ajayi et M. Crowder (dir. publ.), *History of West Africa*, vol. II, p. 424-483.

- Ageron, C. R. 1966. « Enquête sur les origines du nationalisme algérien. L'émir Khaled, petit-fils d'Abd el-Kader, fut-il le premier nationaliste algérien? », *ROMM*, vol. II, p. 9-49.
- 1978 (a). *France coloniale ou parti colonial?*, Paris, PUF.
- 1978 (b). *Politiques coloniales au Maghreb*, Paris, PUF.
- 1979. *Histoire de l'Algérie contemporaine, 1830-1973*, Paris, PUF.
- Ahmed, J. M. 1960. *The intellectual origins of Egyptian nationalism*, Londres, OUP.
- Ajayi, J. F. A. s. d. « The impact of colonialism on Afro-Arab cultural relations in West Africa », texte non publié.
- 1965. *Christian missions in Nigeria, 1841-1891: the making of a new elite*, Londres, Longman.
- 1968. « The continuity of African institutions under colonialism », dans: T. O. Ranger (dir. publ.), *Emerging themes of African history*, p. 189-200.
- 1969. « Colonialism: an episode in African history », dans: L. H. Gann et P. Duignan (dir. publ.), *Colonialism in Africa*, vol. I. *The history and politics of colonialism, 1870-1914*, p. 497-509.
- Ajayi, J. F. A. et Crowder, M. (dir. publ.). 1974. *History of West Africa*, vol. II, Londres, Longman.
- Akpan, M. B. 1973 (a). « Liberia and the universal Negro improvement Association: the background to the abortion of Garvey's scheme for African colonization », *JAH*, vol. XIV, n° 1, p. 105-127.
- 1973(b). « Black imperialism: Americo-Liberian rule over the African peoples of Liberia, 1841-1964 », *CJAS*, vol. VII, n° 2, p. 217-236.
- 1975. « The Liberian economy in the nineteenth century: government finances », *LSJ*, vol. VI, n° 2, p. 129-161.
- 1976. « Liberia and the origins of the Scramble for West Africa », *CHJ*, vol. I, n° 2, p. 61-75.
- à paraître. « Native administration and Gola-Bandi resistance in north-western Liberia, 1905-1919 », *THSG*.
- Al-Ashhāb, M. T. 1947. *Barqa al-ʿArabiyya*, Le Caire, Matbaʿt al Hawwari.
- Al-Barāwī, R. 1973. *Al-Sūmāl al Jadīd*, Le Caire.
- Al-Ḥaddād, T. 1927. *Al-Ummal ʿal-Tunisiyyin*, sans autre précision.
- Al-Hassan, M. A. 1964. *Taʿrīkh Dārfūr al-Siyāsī*, Khartoum.
- Al-Ḳaddāl, M. S. 1973. *Al-Mahdiyya wal Habasha*, Khartoum.
- Al-Madanī, T. 1963. *Kitāb Al-Jasāʿir*, Blida.
- Al-Masada, M. G. al-Dīn, 1974. *Danshuwāi*, Le Caire.
- Al-Misurātī, A. 1964. *Saʿdūn al Batal*, Beyrouth.
- Al-Murshidī, M. 1958. *Al-Thawra Al-ʿUrābiyya*, Le Caire.
- Al-Nāṣirī, 1907. *Kitābal-Istiqqā*, trad. E. Fumey, *AM*, vol. X, p. 227.
- Al-Rafī, A. 1966. *Al-Thawra al-ʿUrābiyya wal Iḥtilāl al-Ingilīzi*, Le Caire.
- A. 1969. *Fi Aqab al-Thawra al-Misriyya*, vol. I, Le Caire, 3^e éd.
- Al-Sayyid, A. L. 1968. *Egypt and Cromer: a study in Anglo-Egyptian relations*, Londres, John Murray.
- Al-Sūsi, M. 1961. *Al-Maʿsul*, vol. XX, Casablanca.
- Al-Tillisi, K. 1973. *Mujam Maʿarik al-j-Jihad Filibiya*, Beyrouth, Dar al-Thaqafa, 2^e éd.
- Al-Zawi, Al-T. A. 1973. *Jihad al-Abtal*, Beyrouth, Dar al-Fath, 3^e éd.
- Albion, R. G. 1959. *Seaports south of the Sahara: the achievement of an American steamship service*, New York, Appleton-Century-Crofts.
- Alegre, C. da C. 1916. *Versos Lisbon Livraria*, Ferin.

- Allan, J. A., McLachland, K. S. et Penrose, E. T. (dir. publ.). 1973. *Libya, agriculture and economic-development*, Londres, Frank Cass.
- Allan, W. 1965. *The African Husbandman*, Londres, Oliver et Boyds.
- Allan, W. N. et Smith, R. J. 1948. «Irrigation in the Sudan», dans: J. D. Tothill (dir. publ.), *Agriculture in the Sudan*, p. 593-632.
- Alldrige, T. J. 1910. *A transformed colony, Sierra Leone, as it was, and as it is, its progress, peoples, native customs and undeveloped wealth*, Londres, Seeley.
- Aloisi, P. 1957. *Journal, 25 juillet 1932-14 juin 1936*, Paris, Plon.
- Alves, H. L. 1976. *Bibliografia afro-brasileira; estudos sobre o negro*, São Paulo, Edições H.
- Amin, S. 1970. *The Maghreb in the modern world: Algeria, Tunisia, Morocco*, Harmondsworth, Penguin.
- . 1972. «Underdevelopment and dependance in Black Africa: origins and contemporary forms», *JMAS*, vol. X, n° 4, p. 503-524.
- . 1974. *Accumulation on a world scale: a critique of the theory of underdevelopment*, New York, Monthly Review Press.
- Ananaba, W. 1969. *The trade union movement in Nigeria*, Londres, C. Hurst.
- Anderson, R. E. 1952. *Liberia, America's African friend*, Chapel Hill, University of North Carolina Press.
- Andrade, M. 1959. *Antologia da poesia negra de expressão portuguesa*, Paris, Pierre Jean Oswald.
- Anene, J. C. 1970. *The international boundaries of Nigeria, 1885-1960: the framework of an emergent African nation*, Londres, Longman.
- Ani-Okokon, A. E. 1927. «A West African in the US: some reflections and observations», *Missionary seer*, vol. XXVIII, n° 6.
- Anonymc. 1910 (a). «Health and sanitation in Sierra Leone», *The lancet*, 1^{er} octobre 1910, vol. II, p. 1053.
- . 1910 (b). «The Egyptian public Health Department», *The lancet*, 29 octobre 1910, vol. II, p. 1298.
- . 1911. «The Transvaal Mining Commission», *The lancet*, 11 mars 1911, vol. I, p. 688.
- . 1913. «Notes from South Africa», *The lancet*, 14 juin 1913, vol. I, p. 1702.
- . 1959. «The policy of our culture», (éditorial), *PA*, vol. XXIV-XXV, p. 3-5.
- Anouma, R. P. 1973. «L'impôt de capitation, le système des prestations et des corvées en Côte-d'Ivoire de 1901-1930», thèse de doctorat de troisième cycle, Université d'Aix-en-Provence.
- Antonetti, G. G. 1926-1927. Articles parus dans le *Journal officiel de l'AEF*, 1^{er} juin 1926-1^{er} décembre 1927.
- Anyane, S. L. 1963. *Ghana agriculture: its economic development from early times to the middle of the twentieth century*, Londres, OUP.
- Araedon, D. 1976. «Architecture», dans: S. O. Biobaku (dir. publ.), *The living culture of Nigeria*, p. 38-44.
- Arap Magut, P.K. 1969. «The rise and fall of the Nandi Orkoiyot» dans: P. G. McIntosh (dir. publ.), *Ngano: studies in traditional and modern East African history*, p. 95-108.
- Arap Ng'eny, S. K. 1970. «Nandi resistance to the establishment of British administration, 1893-1906», *Hadiith*, vol. II, p. 104-126.
- Armah, A. K. 1973. *Two thousands seasons*, Nairobi, EAPH; Londres, Heinemann, 1979.
- Arrighi, G. 1967. *The political economy of Rhodesia*, La Haye, Mouton.

- 1970. « Labour supplies in historical perspective: a study of the proletarianization of the African peasantry in Rhodesia », *JDS*, vol. VI, n° 3, p. 197-234.
- Asante, S. K. B. 1977. *Pan-African protest: West Africa and the Italo-Ethiopian crisis, 1939-1941*, Londres, Longman.
- Ashe, R. P. 1894. *Chronicles of Uganda*, Londres, Hodder & Stoughton.
- Ashur, F. 1956. *Al-H'arakāt al-adahīya w'al-firkiya fi*, Tunis.
- Asiwaju, A. I. 1976 (a). *Western Yorubaland under European rule, 1889-1945: a comparative analysis of French and British colonialism*, Londres, Longman.
- 1976 (b). « Migrations as revolt: the example of the Ivory Coast and the Upper Volta before 1945 », *JAH*, vol. XVII, n° 4, p. 577-594.
- 1979. « Control through coercion: a study of the indigénat regime in French West African administration, 1887-1946 », *BIFAN*, série B, vol. XLI, n° 1, p. 35-71.
- Assis, A. de, Jr. 1917. *Relatório dos Acontecimentos da Dala Tando a Lucala*, Luanda.
- Atanda, J. A. 1969. « The Iseyin-Okeiho rising of 1916: an example of socio-political conflict in colonial Nigeria », *JHSN*, vol. IV, n° 4, p. 487-514.
- Atieno-Odhiambo, E. S. 1973. « Review of J. Iliffe (dir. publ.). *Modern Tanzanians* », *TJH*, vol. III, n° 1 et 2, p. 153-154.
- E. S. 1974. « "Seek ye first the economic kindom": the early history of the Luo thrift and trading corporation, Lutatco, 1945-1956 », dans: B. A. Ogot (dir. publ.), *Hadith*, vol. V, *Economic and social history of East Africa*, p. 218-256.
- Ayache, A. 1956. *Le Maroc: bilan d'une colonisation*, Paris, Éditions sociales.
- Ayache, S. et Richard, C. 1978. « Une dissidence protestante malgache: l'Église Tranozozoro », *Omaly sy Anio*, vol. VI-VIII, p. 133-182.
- Ayandele, E. A. 1966. *The Missionary impact on modern Nigeria, 1842-1914: a political and social analysis*, Londres, Longman.
- Azikiwe, B. N. 1934. *Liberia in world politics*, Londres, A. H. Stockwell.
- 1961. *Zik: a selection from the speeches of Nnamdi Azikiwe*, Cambridge, OUP.
- Baden-Powell, R. S. S. 1897. *The Matabele campaign, 1896: being a narrative of the campaign in suppressing the native rising in Matabeleland and Mashonaland*, Londres, Methuen.
- Badoglio, P. 1937. *The war in Abyssinia*, Londres, Methuen.
- Baer, G. 1962. *A history of the land ownership in modern Egypt, 1800-1950*, Londres, OUP.
- Baer, G. W. 1967. *The coming of the Italo-Ethiopian war*, Cambridge, Mass., HUP.
- Baeta, C. G. 1962. *Prophetism in Ghana: a study of some «spiritual» churches*, Londres, SCM Press.
- (dir. publ.) 1968. *Christianity in Tropical Africa*, Londres, OUP.
- Balandier, G. 1965. « Messianism and nationalism in Black Africa », dans: P. van den Berghe (dir. publ.), *Africa: social problems of change and conflict*.
- Balandier, G. et Dadić, B. (dir. publ.), n. d. *Le travail en Afrique noire*, Paris, Présence africaine.
- Balans, J. L., Coulon, C. et Ricard, A. (dir. publ.). 1972. *Problèmes et perspectives de l'éducation dans un État du Tiers monde: le cas du Sénégal*, Bordeaux, Centres d'Études d'Afrique noire.
- Baldwin, R. E. 1966. *Economic development and export growth: a study of northern Rhodesia, 1920-1960*, Berkeley, University of California Press.
- Balek, R. 1922. *La Tunisie après la guerre (1919-1921): problèmes politiques*, Paris, Comité de l'Afrique française.
- Ballard, J. A. 1965. « The Porto Novo incidents of 1923: politics in the colonial era », *Odu*, vol. II, n° 1, p. 52-75.

- Bandini, F. 1971. *Gli Italiani in Africa: storia delle guerre coloniali, 1882-1943*, Milan, Longanesi.
- Banks, A. 1975. *A military atlas of the first world war*, Londres, Heinemann.
- Bannermann, R. C. 1920. «Report on conditions in Liberia», 2 octobre 1920, New York.
- Banton, M. 1966. «Adaptation and integration in the social system of Temne immigrants in Freetown», dans: I. Wallerstein (dir. publ.), *Social change: the colonial situation*, p. 402-419.
- Barbar, A. M. 1980. «The Tarābulus (Libyan) resistance to the Italian invasions, 1911-1920», thèse de Ph. D, Université du Wisconsin.
- Barbour, K. M. et Prothero, R. M. (dir. publ.). 1961. *Essays on African population*, Londres, Routledge & Kegan Paul.
- Barbour, N. (dir. publ.). 1959. *A survey of North-West Africa (The Maghreb)*, Londres, OUP.
- Barclay, E. J. 1931. *Annual message*, 22 décembre, Monrovia.
- . 1932. *Annual message*, 24 octobre, Monrovia.
- . 1934. *Annual Report of the Department of State to the Fourth Session of the Thirty-Seventh Legislature*, Monrovia.
- . 1935 (a). *Special message delivered before the extraordinary session of the Liberian legislature*, 29 mai, Monrovia.
- . 1935 (b). *Annual message*, 19 décembre, Monrovia.
- . 1937. *Annual message*, 29 octobre, Monrovia.
- Barker, A. J. 1968. *The civilization mission: a history of the Italo-Ethiopian war of 1935-1936*, Londres, OUP.
- Barrett, D. B. (dir. publ.). 1971. *African initiatives in religion*, Nairobi, EAPH.
- Bascom, W. 1959. «Urbanism as a traditional African pattern», *SR*, vol. VII, p. 29-53.
- Basso, L. 1972. «An analysis of classical theories of imperialism», dans: N. Chomsky *et al.*, *Spheres of influence in the age of imperialism*, p. 111-144.
- Bastide, R. 1967. *Les Amériques noires: les civilisations africaines dans le Nouveau Monde*, Paris, Payot.
- Bates, M. L. 1965. «Tanganyika: changes in African life, 1918-1945», dans: V. Harlow et E. M. Chilver (dir. publ.), *History of East Africa*, vol. II, p. 625-638.
- Bates, R. H. 1971. *Unions, parties and political development: a study of Mineworkers in Zambia*, New Haven, YUP.
- Bauer, P. T. 1954. *West African trade: a study of competition, oligopoly and monopoly in a changing society*, Cambridge, CUP.
- Bauer, R. A. et Bauer, A. H. 1942. «Day to day resistance to slavery», *JNH*, vol. XXVII, n° 4, p. 388-419.
- Baum, J. E. 1928. *Savage Abyssinia*, Londres, Cassel.
- Beach, D. 1971. «Resistance and collaboration in the Shona country», SOAS, communication non publiée, SOAS, Londres.
- . 1979. «“Chimurenga”: the Shona rising of 1896-1897», *JAH*, vol. XX, n° 3, p. 395-420.
- Beer, G. L. 1923. *African questions at the Paris Peace Conference*, New York, Macmillan.
- Beinart, W. and Bundy, C. 1980. «State intervention and rural resistance: the Transkei, 1900-1965», dans: M. Klein (dir. publ.), *Peasants in Africa*, p. 271-315.
- Bender, G. J. 1978. *Angola under the Portuguese: the myth and the reality*, Londres, Heinemann.

- Benians, E. A.; Butler, J. et Carrington, C. E. (dir. publ.). 1959. *The Cambridge history of the British empire*, vol. III, *The empire-Commonwealth 1870-1919*, Cambridge, CUP.
- Bennett, G. (dir. publ.) 1953. *The concept of empire: Burke to Attlee, 1774-1947*, Londres, Adam & Charles Black.
- . 1963. *Kenya, a political history: the colonial period*, Londres, OUP.
- Benson, M. 1966. *South Africa: the struggle for a birthright*, Harmondsworth, Penguin.
- Benz, E. (dir. publ.). 1965. *Messianische Kirchen, Sekten und Bewegungen im heutigen Afrika*, Leyde, Brill.
- Berg, E. J. 1965. «The development of a labour force in sub-Saharan Africa», *EDCC*, vol. XIII, p.394-412.
- Berkeley, G. F. 1902. *The campaign of Adowa and the rise of Menelik*, Londres, Constable.
- Berliner, P. 1978. *The soul of Mbira*, Berkeley, University of California Press.
- Bernard A. et Lacroix, L. N. E. 1921. *La pénétration saharienne, 1830-1906*, Alger.
- Berque, A. 1936. «Un mystique moderniste: le cheikh Benalioua», *RA*, vol. LXXIX, p.691-776.
- Berque, A. 1947. «Les intellectuels algériens», *RA*, vol. XCI, p.123-151, 261-276.
- . 1951. «Les capteurs du divan: marabouts et ulemas», *R. Med.*, vol. X, n° 43, p.286-302; vol. XI, n° 44, p.417-429.
- Berque, J. 1970. *Le Maghreb entre deux guerres*, Paris, Seuil, 2^e éd.
- Bervin, A. 1969. *Benito Sylvain, apôtre du relèvement social des Noirs*, Port-au-Prince, La Phalange.
- Beti, M. 1971. *The Poor Christ of Bomba*, Londres, Heinemann.
- Betts, R. F. (dir. publ.). 1972. *The scramble for Africa: causes and dimensions of empire*, Londres, D. C. Heath, 2^e éd.
- Bidwell, R. 1973. *Morocco under colonial rule: French administration of tribal areas, 1912-1956*, Londres, Frank Cass.
- Biobaku, S. O. (dir. publ.). 1976. *The living culture of Nigeria*, Londres, Thomas Nelson.
- Birmingham, W.; Neustadt, I. et Omaboe, E. N. (dir. publ.). 1967. *A study of contemporary Ghana*, vol. II, Londres, Allen & Unwin.
- Bittremieux, L. 1936. «Brief van Musiri (Geschiedenis van een Negerkonig uit Katanga) door Zijn zoon en apvolger Mukanda-bantu (Met het relaas der groote daden van den Schrijver) Uit het Kisanga Vertaald», *Kongo-Oversee*, vol. III, p.69-83, 252-291.
- Blair, D. S. 1976. *African Literature in French*, Cambridge, OUP.
- Blaug, M. 1961. «Economic imperialism revisited», *Yale review*, vol. L, p.335-349.
- Bley, J. 1968. *Kolonialherrschaft und Sozialstruktur in Deutsch-Südwestafrika, 1894-1914*, Hambourg, Leibnez-Verlag.
- Bley, H. 1971. *South-West Africa under German rule, 1894-1914*, Londres, Heinemann.
- Blyden, E. W. 1864. «The call of Providence to the descendants of Africa», *The African repository*, vol. XL, p.358.
- . 1887. *Christianity, Islam and the Negro race*, Londres, W. B. Whittingham.
- Boahen, A. A. 1966. *Topics in West African history*, Londres, Longman.
- . 1974. «Politics in Ghana, 1800-1874», dans: J. F. A. Ajayi et M. Crowder (dir. publ.), *History of West Africa*, vol. II, n° 3, p.167-261.
- . 1977. «Prempeh in exile», *Research review*, vol. VIII, n° 3, p.3-20.
- Boavida, A. A. 1967. *Angola: cinco séculos de exploração portuguesa*, Rio de Janeiro, Civilização brasileira.

- Bohannan, P. et Curtin, P. 1971. *Africa and Africans*, New York, Natural History Press, éd. rev.
- Bohm, E. 1938. *La mise en valeur des colonies portugaises*, Paris.
- Boilat, abbé. 1853. *Esquisses sénégalaises*, Paris, P. Bertrand.
- Boiteau, P. 1958. *Contribution à l'histoire de la nation malgache*, Paris, Éditions sociales.
- Bond, H. M. 1958. «Forming African youth: a philosophy of education», dans: J. A. Davis (dir. publ.), *Africa seen by American Negroes*, p. 247-261.
- Bonner, P. L. 1978. «The decline and fall of ICU: a case of self-destruction?», dans: E. Webster (dir. publ.), *Essays in southern African labour history*, p. 114-120.
- . 1979. «The 1920 Black mineworkers' strike: a preliminary account», dans: B. Bozzoli (dir. publ.), *Labour, townships and protest: studies in the social history of the Witwatersrand*.
- Bony, J. 1980. «La Côte-d'Ivoire sous la colonisation française et le prélude à l'émancipation, 1920-1947 — Genèse d'une nation», Thèse de doctorat de troisième cycle, Université de Paris I.
- Booth, N. S. 1977. «Islam in Africa», dans: N. S. Booth (dir. publ.), *African religions: a symposium*, New York, Nok Publishers.
- . (dir. publ.) 1977. *African religions: a symposium*, New York, Nok Publishers.
- Boserup, E. 1965. *The conditions of agricultural growth*, Chicago, Aldine.
- Botelho, J. J. T. 1934. *História militar e política dos Portugueses em Moçambique*, 2 vol., Lisbonne.
- Bouis, L. 1946. «Algérie et Sahara: le régime douanier», dans: *Encyclopédie de l'Empire français*, Paris.
- Boulègue, M. 1965. «La Presse au Sénégal avant 1939: bibliographie», *BIFAN*, série B, vol. XXVII, p. 715-754.
- Bourguiba, A. 1954. *La Tunisie et la France: vingt-cinq ans de lutte pour une coopération libre*, Paris, Julliard.
- Bowen, J. W. E. 1896. *Africa and the American Negro: addresses and proceedings of the Congress on Africa*, Miami, Mnemosyne Publishers, 1969.
- Bower, P. 1948. «The mining industry», dans: M. Perham (dir. publ.), *Mining, commerce and finance in Nigeria*, p. 1-42.
- Boyes, J. n. d. *My Abyssinian journey*, Nairobi, W. Boyd.
- Bozzoli, B. (dir. publ.) 1979. *Labour, townships and protest: studies in the social history of the Witwatersrand*, Johannesburg.
- Brandel, R. 1961. *The music of central Africa*, La Haye, Martinus Nijhoff.
- Branquinho, J. A. G. de M. 1966. *Prospecção das forças tradicionais*, Nampula.
- Brass, W. et al. 1968. *The demography of tropical Africa*, Princeton, PUP.
- Brass, W. et Coale, A. J. 1968. «Methods of analysis and estimation», dans: W. Brass et al., *The demography of tropical Africa*, p. 88-139.
- Brett, E. A. 1973. *Colonialism and underdevelopment in East Africa*, New York, Nok Publishers.
- Brotz, H. 1970. *The black Jews of Harlem: Negro nationalism and the dilemmas of Negro leadership*, New York, Schocken.
- Brown, M. 1978. *Madagascar rediscovered: a history from early times to independence*, Londres, Damien Tunnacliffe.
- Brunschwig, H. 1966. *French colonialism, 1871-1914: myths and realities*, New York, Praeger.
- . 1974. «De la résistance africaine à l'impérialisme européen», *JAH*, vol. XV, n° 1, p. 47-64.

- Buell, R. L. 1928. *The native problem in Africa*, 2 vol., New York, Macmillan.
- 1947. *Liberia: a century of survival, 1847-1947*, Philadelphie, University of Pennsylvania Press.
- Bundy, C. 1979. *The rise and fall of the South African peasantry*, Berkeley, University of California Press, Londres, Heinemann.
- Burns, A. C. 1957. *In defense of colonies: British colonial territories in international affairs*, Londres, Allen & Unwin.
- Bustin, E. 1975. *Lunda under Belgian rule*, Cambridge, Mass., HUP.
- Cachia, A. J. 1975. *Libya under the second Ottoman occupation (1835-1911)*, Tripoli, Dar-al-Farjeni.
- Caldwell, J. C. 1967. «Population change», dans: W. Birmingham, I. Neustadt et E. N. Omaboe (dir. publ.), *A study of contemporary Ghana*, vol. II, p. 78-110.
- (dir. publ.) 1975. *Population growth and socio-economic change in West Africa*, New York, Columbia University Press.
- *The African drought and its demographic implications*. A parafitre.
- Caldwell, J. C. et Okonjo, J. (dir. publ.) 1968. *The population of tropical Africa*, Londres, Longman.
- Cantrelle, P. «Mortality: levels, patterns and trends», dans: J.C. Caldwell (dir. publ.) 1975. *Population growth and socio-economic change in West Africa*, p. 98-118.
- Capela, J. *O Movimento operário em Lourenço Marques, 1910-1927*.
- Cardoso, F. H. 1962. *Capitalismo e escravidão no Brasil meridional*, São Paulo, Difusão Europeia do Livro.
- Cardozo, J. 1931. *Finances et crédit par José Cardoso...*, Lourenço Marques.
- Carr-Saunders, A. M. 1936. *World population: past growth and present trends*, Oxford, Clarendon Press.
- Cartwright, F. et Biddiss, M. D. 1972. *Disease and history*, Londres, Rupert Hart-Davies.
- Casserley, G. 1923. *Algeria today*, Londres, T. Werner Laurie.
- Cecil, G. 1932. *Life of Robert Marquis de Salisbury*, vol. IV, Londres, Hodder & Stoughton.
- Centre de Estudos dos Africanos, 1977. *The Mozambique miners*, Maputo.
- Chaine, M. 1913. «Histoire du règne de Iohannes IV, roi d'Éthiopie (1868-1889)», *RSEHA*, vol. XXI, p. 178-191.
- Chalk, F. 1967. «Du Bois and Garvey confront Liberia», *CJAS*, vol. I, n° 2, p. 135-142.
- Chalmers, J. A. 1877. *Tiyo Soga: a page of South African Mission Work*, Londres, Hodder & Stoughton.
- Chanaiwa, D. 1974. «The Shona and the British South Africa Company in Southern Rhodesia, 1890-1896», *AQ*, vol. XIV, n° 3 et 4.
- 1980. «African humanism in South Africa», dans: A. Mugomba et M. Nyaggah (dir. publ.), *Independence without freedom. The political economy of colonial education in Southern Africa*, p. 9-39.
- Chapus, G. S. 1961. *Manuel de l'histoire de Madagascar*, Paris, Larose.
- Charle, E. G. 1964. «An appraisal of British imperial policy with respect to the extraction of mineral resources in Nigeria», *NJESS*, vol. VI, n° 1, p. 37-42.
- Chester, E. W. 1974. *Clash of Titans*, New York, Orbis.
- Chevalier, L. 1947. *Le problème démographique nord-africain*, Paris, PUF.
- Chilcote, R. (dir. publ.) 1972. *Protest and resistance in Angola and Brazil*, Berkeley, University of California Press.
- Chilembwe, J. 1905. «Letter», *Mission Herald*, vol. IX, 9 avril 1905.

- Chinweizu, 1975. *The West and the rest of us: White predators. Black slavers and the African elite*, New York, Vintage Books.
- Chomsky, N. et al. 1972. *Spheres of influence in the age of imperialism*, Nottingham, Spokesman Books.
- Chrétien, J. P. 1970. «Une révolte au Burundi en 1934», *AESC*, vol. XV, n° 6, p. 1678-1717.
- Churchill, W. S. 1948. *The gathering storm*, Londres, Cassell.
- Cimmaruta, R. 1936. *Ual, Ual*, Milan, Mondadori.
- Clapham, C. 1977. «Ethiopia», dans: R. Lemarchand (dir. publ.), *African kingships in perspective: political change and modernization in monarchical settings*, p. 35-63.
- Clarence Smith, W. G. 1979. *Slaves, peasants and capitalists in Southern Angola, 1840-1926*, Cambridge, CUP.
- Clarence-Smith, W. G. et Moorsom, R. 1975. «Underdevelopment and class formation in Ovamboland, 1845-1915», *JAH*, vol. XVI, n° 3, p. 365-381.
- Clarke, J. H. 1964. *Harlem USA*, Berlin, Seven Seas Publishers.
- Clendenen, C.; Collins, R. et Duignan, P. 1966. *Americans in Africa, 1865-1900*, Stanford, Hoover Institution Press.
- Clower, R. W.; Dalton, G.; Harwits, M. et Walters, A. A. 1966. *Growth without development. An economic survey of Liberia*, Evanston, NUP.
- Coale, A. J. et Demeny, P. 1966. *Regional model life tables an stable populations*, Princeton, PUP.
- 1967. *Population studies*, New York, UN.
- Coale, A. J. et Lorimer, F. 1968. «Summary of estimates of fertility and mortality», dans: W. Brass et al, *The demography of tropical Africa*, p. 151-167.
- Coale, A. J. et van de Walle, E. 1968. «Appendix: notes on areas for which estimates were made but not subject to a detailed study», dans: W. Brass et al, *The demography of tropical Africa*, p. 168-182.
- Cobbing, J. 1974. «Ndebele religion in the nineteenth century», non publié.
- 1977. «The absent priesthood: another look at the Rhodesian risings of 1896-1897», *JAH*, vol. XVII, n° 1, p. 61-84.
- Coelho, R. 1964. *Os Karibes Negros de Honduras*, São Paulo, Separata da Revista do Museu Paulista, n. s. 15.
- Coelho, T. (dir. publ.) 1898. *Dezoito annos em Africa*, Lisbonne.
- Cole, M. M. 1961. *South Africa*, Londres, Methuen.
- Coleman, J. S. 1958. *Nigeria: Background to nationalism*, Berkeley/Los Angeles, University of California Press.
- 1965. «Nationalism in tropical Africa», dans: P. J. M. McEwan et R. B. Sutcliffe (dir. publ.), *The study of Africa*, p. 156-183.
- Coleman, J. S. et Belmont, B. Jr. 1962. «The role of the military in sub-Saharan Africa», dans: J. J. Johnson (dir. publ.), *The role of the military in underdeveloped countries*, p. 359-405.
- Coleman, J. S. et Rosberg, C. G. (dir. publ.) 1970. *Political parties and national integration in tropical Africa*, Berkeley/Los Angeles, University of California Press.
- Collins, R. O. 1967. «The Aliab Dinka uprising and its suppression», *SNR*, vol. XLVIII, p. 77-89.
- Confer, C. V. 1966. *France and Algeria: the problem of civil and political reform, 1870-1920*, New York, Syracuse University Press.
- Coon, C. 1936. *Measuring Ethiopia and flight into Arabia*, Londres, Jonathan Cape.
- Coquery-Vidrovitch, C. 1972. *Le Congo français au temps des grandes compagnies concessionnaires, 1898-1930*, Paris/La Haye, Mouton.
- 1975. «L'impact des intérêts coloniaux: SCOA et CFAO dans l'Ouest africain, 1910-1965», *JAH*, vol. XVI, n° 4, 595-621.

- (dir. publ.). 1976. «L'Afrique et la crise de 1930 (1924-1938)», *RFHOM* (numéro spécial), vol. LXIII, n° 232-233, p. 375-376.
- 1977. «Mutations de l'imperialisme colonial français dans les années 30», *AEH*, vol. IV, p. 103-152.
- «French black Africa», dans: A. Roberts (dir. publ.), *Cambridge history of Africa*, vol. VII. À paraître.
- Coquery-Vidrovitch, C. et Moniot, H. 1974. *L'Afrique noire de 1800 à nos jours*, Paris, PUF.
- Cornevin, R. 1962. *Histoire du Togo*, Paris, Berger-Levrault.
- Coro, F. 1971. *Settantasei anni di dominazione turca in Libia, 1835-1911*, Tripoli, Stabilimento Poligrafico Editorial, Plinio Maggi.
- Cosnier, H. C. 1921. *L'Ouest africain français, ses ressources agricoles, son organisation économique*, Paris, Larose.
- 1922. *L'Afrique du Nord: son avenir agricole et économique*, Paris, Larose.
- Couceiro, S. M. 1974. *Bibliografia sobre o negro brasileiro*, São Paulo, Centro de Estudos Africanos/Universidade de São Paulo.
- Coupland, R. 1928. *Kirk on the Zambezi*, Oxford, Clarendon Press.
- Coutinho, J. A. 1904. *A Campanha do Barue em 1902*, Lisbonne.
- Cronon, E. D. 1962. *Black Moses: the story of Marcus Garvey and the universal Negro Improvement Association*, Madison, University of Wisconsin Press.
- Crowder, M. 1962. *Senegal: a study in French assimilation policy*, Londres, OUP.
- 1964. «Indirect rule: French and British style», *Africa*, vol. XXXIV, n° 3, p. 197-205.
- 1968. *West Africa under colonial rule*, Londres, Hutchinson.
- (dir. publ.). 1971. *West African resistance*, Londres, Hutchinson.
- 1973. *Revolt in Bussa: a study of British «native administration» in Negerian Borgu, 1902-1935*, Londres, Faber.
- 1974. «The 1914-1918 European War and West Africa», dans: J. F. A. Ajayi et M. Crowder (dir. publ.), *History of West Africa*, vol. II, p. 484-513.
- 1977 (a). *Colonial West Africa*, Londres, Frank Cass.
- 1977 (b). «Introduction» [to «Protest against colonial rule in West Africa»], *Tarikh*, vol. V, n° 3, p. 1-5.
- 1977 (c). «The Borgu revolts of 1915-1917», *Tarikh*, vol. V, n° 3, p. 18-30.
- 1977 (d). «Blaise Diagne and the recruitment of African troops for the 1914-1918 War», dans: M. Crowder, *Colonial West Africa*, p. 104-121.
- Crowder, M. et Ajayi, J. F. A. 1974. «West Africa 1919-1939: the colonial situation», dans: J. F. A. Ajayi et M. Crowder (dir. publ.), *History of West Africa*, vol. II, p. 514-541.
- Crowder, M. et Ikime, O. (dir. publ.). 1970. *West African chiefs: their changing status under colonial rule and independence*. New York, Africana Publishing corp.
- Crowe, S. E. 1942. *The Berlin West African Conference, 1884-1885*. Londres. Longmans Green.
- Crummey, D. 1969. «Tēwodros as reformer and modernizer», *JAH*. vol. X, n° 3, p. 457-469.
- Cudsi, A. S. 1969. «Sudanese resistance to British rule. 1900-1920», thèse de MA, Université de Khartoum.
- Cunha, J. M. da Silva 1949. *O trabalho indigesa: estudo do directo colonial*. Lisbonne.
- Curtin, P. D. 1969. *The African slave trade: a census*, Madison. University of Wisconsin Press.
- Curtin, P. D.; Feierman, S.; Thompson, L. et Vansina, J. 1978. *African history*, Londres, Longman.

- Da Cunha, M. C. 1976. «Brasileiros Nagós em Lagos no seculo XIX», *Cultura*, oct.-déc. 1976, Brasilia, Ministerio da Educação e Cultura.
- Dabbūr, M. A. 1971. *Nahd'at al-Jazā'ir al-Hadītha Fīthawratī-Hāx'l-Mubāraka*, Alger.
- Dachs, A. J. 1972. «Politics of collaboration: imperialism in practice», dans: B. Pachai (dir. publ.), *The early history of Malawi*, p. 283-292.
- Daly, M. D. 1977. «The governor-generalship of sir Lee Stack, 1917-1924», thèse de PhD., Université de Londres.
- Darwin, C. 1859. *On the origin of species by means of natural selection, or the preservation of favoured races in the struggle for life*, Londres, John Murray.
- Davidson, A. B. 1968. «African resistance and rebellion against the imposition of colonial rule», dans: T. O. Ranger (dir. publ.), *Emerging themes of African history*, p. 177-188.
- . 1972. *South Africa, the birth of a protest*, Moscou, African Institute.
- Davidson, B. 1964 (a). *The African past*, Londres, Longman.
- . 1964 (b). *Which way Africa?* Harmondsworth, Penguin.
- . 1978 (a). *Discovering Africa's Past*, Londres, Longman.
- . 1978 (b). *Africa in modern history*, Londres, Allen Lane.
- Davis, I. 1966. *African Trade Unions*, Harmondsworth, Penguin.
- Davies, J. N. P. 1956. «The history of syphilis in Buganda», *BWHO*, vol. XV, p. 1041-1055.
- Davis, J. A. (dir. publ.) 1958. *Africa seen by American Negroes* (titre de couverture). [Africa from the point of view of American Negro scholars — page de titre.] Paris, Présence africaine.
- Davis L. 1974. «Black images of Liberia, 1877-1914», communication non publiée, préparée pour la Sixth Annual Liberian Studies Conference, Madison, Wisconsin, 26-27 avril 1974.
- De Bono, E. 1937. *Anno XIII: the conquest of an empire*, Londres.
- De Castro, L. 1915. *Nella terra dei Negus, pagine raccolte in Abissinia*, Milan, Fratelli Treves.
- De Dekker, P. 1974. «Mutations sociales, politiques et économiques du Rwanda entre les deux guerres», Master's dissertation, Université de Paris VII.
- De Freitas, H. I. F. 1956-1957. *Seitas religiosas gentílicas*, 3 vol., Lourenço Marques.
- De Graft, J. C. 1976. «Roots in African drama and theatre», *African literature today*, vol. VIII, p. 1-25.
- De Kiewet, C. W. 1965. *The imperial factor in South Africa. A study in politics and economics*, Londres, Frank Cass.
- De Montmorency, W. G. B. [Viscount Mountmorres]. 1906. *The Congo independent state: a report on a voyage of Enquiry*, Londres, William & Norgate.
- Debrunner, H. 1967. *A history of Christianity in Ghana*, Accra, Waterville Publishing.
- Dejaco, A. 1972. *Di mal d'Africa si muore*. Rome.
- Del Boca, A. 1969. *The Ethiopian war, 1935-1941*, Chicago, Chicago University Press.
- De la Pradelle, A. 1936. *Le conflit italo-éthiopien*, Paris.
- Delavignette, R. 1946. *Service africain*, Paris, Gallimard, 8^e éd.
- Denoon, D. 1972. *Southern Africa since 1800*. Londres. Longman.
- Desanti, M. 1940. «La propriété en Afrique noire», communication aux conférences à l'École coloniale.
- Deschamps, H. 1960. *Histoire de Madagascar*, Paris, Berger-Levrault.
- Deschamps, H. 1962. *Madagascar, Comores, Terres australes*. Paris, Berger-Levrault.

- , 1963. « Et maintenant, lord Lugard ? ». *Africa*, vol. XXXII, n° 4, p. 293-306.
- Despois, J. 1961. *La Tunisie*, Paris, Armand Colin.
- Deutschland, H. 1970. *Trailblazers, struggles and organizations of African workers before 1945*, Berlin, Tribune.
- Digernes, O. 1978. « Appearance and reality in the southern Sudan. A study in British administration of the Nuer, 1900-1930 », thèse de PhD, Université de Bergen.
- Dike, K. O. 1956. *Trade and politics in the Niger Delta, 1830-1885*, Oxford, Clarendon Press.
- Downes, W. D. 1919. *With the Nigerians in German East Africa*, Londres, Methuen.
- Dresch, J. 1952. « Les investissements en Afrique noire », *PA*, vol. XIII, p. 232-241.
- Dreschler, H. 1966. *Südwestafrika unter deutscher Kolonialherrschaft*, Berlin.
- Du Bois, W. E. B. 1968. *Dusk of Dawn. An essay towards an autobiography of a race concept*, New York, Schocken Books.
- Dublin, Louis I.; Lotka, A. J. et Spiegelman, M. 1936. *Length of life: a study of the life table*, New York, Roland Press.
- Duffy, J. 1959. *Portuguese Africa*, Londres, OUP.
- , 1962. *Portugal in Africa*, Harmondsworth, Penguin
- , 1967. *A question of slavery*, Oxford, Clarendon Press.
- Duggan, A. J. 1962. « A survey of sleeping sickness in northern Nigeria from the earliest times to the present day », *TRSTMH*, vol. LVI, p. 439-480.
- Dumont, R. 1966. *False start in Africa*, Londres, André Deutsch.
- Dunbar, A. R. 1965. *A History of Bunyoro-Kitara*, Londres, OUP.
- Duncan, W. G. 1973. *The nature and content of fertility surveys conducted throughout the world since 1960*, La Haye.
- Duperray, A. 1978. « Les Gourounsi de Haute-Volta: conquête et colonisation, 1896-1933 », thèse de doctorat de troisième cycle, Université de Paris.
- Durand, J. D. 1967. « The modern expansion of world population », *PAPS*, vol. CXI, n° 3, p. 136-159.
- Dwane, J. M. 1897. Article publié dans *Voice of missions*, juillet 1897.
- Easton, S. C. 1964. *The rise and fall of western colonialism*, Londres, Pall Mall.
- Echenberg, M. J. 1975. « Paying the blood tax: military conscription in French West Africa, 1914-1929 », *CJAS*, vol. IX, n° 2, p. 171-192.
- Edgar, R. « Enoch Mgiijima, the Israelites and the background to the Bulhoek massacre », *IJAHS*.
- Edmund, W. D. 1951. « The newspaper press in British West Africa, 1918-1939 », thèse de MA, Université de Bristol.
- Eggeling, W. J. 1948. « Another photograph of Mumia », *UJ*, vol. XII, n° 2, p. 197-199.
- , 1950. « Death of Mumia », *UJ*, vol. XIV, n° 1, p. 105.
- Ehrlich, C. 1957. « Cotton and the Uganda economy, 1903-1909 », *UJ*, vol. XXI, n° 2, p. 162-175.
- , 1973. « Building and caretaking: economic policy in British tropical Africa. 1890-1960 ». *EHR*, vol. XXIV, n° 4, p. 649-667.
- El-Alami, 1972. *Allal el-Fasi, patriarche du nationalisme marocain*. Rabat.
- El-Annabi, H. 1975. « La crise de 1929 et ses conséquences en Tunisie », dissertation pour le Certificat d'aptitude à la recherche, Tunis.
- El-Hareir, I. 1981. « Mawaqif Khalida li umar al-Mukhtar », dans: *Umar al-Mukhtar*, Tripoli, Libyan Study Center.
- El-Kammash, M. M. 1968. *Economic development and planning in Egypt*, New York, Praeger.
- Elgood, P. G. 1928. *The transit of Egypt*, Londres, Arnold.

- Elias, T. O. 1971. *Nigerian land law*, Londres, Sweet & Maxwell.
- Eliot, C. 1905. *The East African protectorate*, Londres, Arnold.
- Ellis, S. 1980 (a). «The political elite of Imerina and the revolt of the Menalamba. The creation of a colonial myth in Madagascar, 1895-1898», *JAM*, vol. XXI, n° 2, p. 219-234.
- 1980 (b). «Resistance or collaboration: the Menalamba in the Kingdom of Imerina, 1895-1899», thèse de PhD, Université d'Oxford.
- Emmanuel, A. 1972. *Unequal exchange: a study of the imperialism of trade*, New York. Monthly Review Press.
- Encyclopédie de l'Empire français, 1946, 2 vol., Paris.
- Esoavelomandroso, F. 1977 (a). «Politique des races et enseignement colonial jusqu'en 1940», *Omalysy Anio*, vol. V-VI, p. 245-256.
- 1977 (b). *L'attitude malgache face au traité de 1885 (d'après le « Journal de Rainilaiarivony »)*, Antananarivo, collection Études historiques.
- 1979. «Rainilaiarivony and the defense of Malagasy independence at the end of the nineteenth century», dans: R. K. Kent (dir. publ.), *Madagascar in history, essays from the 1970s*, p. 228-251.
- 1980. «Une étude récente sur les Menalamba: compte rendu de la thèse de Stephen Ellis ("Les Menalamba dans le royaume d'Imerina: résistance ou collaboration")», *Omalysy Anio*, vol. XI.
- 1981. «Différentes lectures de l'histoire. Quelques réflexions sur la vvs», *RPC*, volume L, p. 100-111.
- Esoavelomandroso, M. 1975. «Le mythe d'Andriba», *Omalysy Anio*, vol. I-II, p. 43-73.
- 1979. *La province maritime orientale du Royaume de Madagascar à la fin du XIX^e siècle (1882-1895)*, Antananarivo, FT.
- 1981. «L'opposition de l'Ambongo à la pénétration française en 1899», Colloque international d'histoire malgache à Majunga, 13-18 avril 1981.
- Evans-Pritchard, E. E. 1949. *The Sanusi of Cyrenaica*, Oxford, Clarendon Press.
- Fadipe, M. A. 1970. *The sociology of the Yoruba*, Ibadan, IUP.
- Fage, J. D. 1967. «British and German colonial rule: a synthesis and summary», dans: P. Gifford et W. R. Louis (dir. publ.), *Britain and Germany in Africa: imperial rivalry and colonial rule*, p. 691-706.
- 1978. *An atlas of African history*, Londres, Arnold, 2^e éd.
- Fanon, F. 1967. *The wretched of the earth*, Harmondsworth, Penguin.
- Farago, L. 1935. *Abyssinia on the eve*, Londres, Putnam.
- Farrant, L. 1975. *Tippu Tip and the East African slave trade*, Londres, Hamilton.
- Fashole-Luke, E.; Gray, R.; Hastings, A. et Tasie, G. (dir. publ.). 1978. *Christianity in independent Africa*, Londres, Rex Collings.
- Faulkingham, R. H.; Balding, J. H.; Faulkingham, L. J. et Thorbahn, P. F. 1974. «The demographic effects of drought in the West African Sahel», communication à la réunion annuelle de la Population Association of America.
- Faulkner, T. J. R. 1926. *Programme of the People's Party*, Monrovia.
- 1927. *An appeal to reason: to the public*, Monrovia.
- Fendall, C. P. 1921. *The East African Force, 1915-1919*, Londres, H. F. Witherby.
- Ferguson, D. E. 1980. «The political economy of health and medicine in colonial Tanganyika», dans: M. H. Y. Kaniki (dir. publ.), *Tanzania under colonial rule*, p. 307-343.
- Fernandes Júnior, J. 1955. «Narração do Distrito de Tete», Makanga, manuscrit non publié.
- Fetter, B. 1974. «African associations in Elisabethville. 1910-1935: their origins and development», *EHA*, vol. VI, p. 205-223.

- 1976. *The creation of Elisabethville, 1910-1940*, Stanford, Hoover Institution Press.
- Fidel, C. 1926. *Les colonies allemandes: études historiques et renseignements statistiques*, Tonnerre, C. Puyfagès.
- Fieldhouse, D. K. 1961. «Imperialism: an historical revision», *EHR*, vol. XIV, n° 2, p. 187-209.
- 1981. *Colonialism 1870-1945: an introduction*, Londres, Weidenfeld & Nicolson.
- Fika, A. M. 1978. *The Kano civil war and British over-rule, 1882-1940*, Ibadan. OUP.
- Finer, S. F. 1962. *The man on horseback*, Londres, Pall Mall.
- Finkle, J. L. et Gable, R. W. (dir. publ.). 1971. *Political development and social change*, New York, John Wiley, 2^e éd.
- First, R. 1963. *South-West Africa*, Harmondsworth, Penguin.
- Fischer, F. 1967. *Germany's aims in the First World War*, New York, W. W. Norton.
- Flament, F. et al. 1952. «La force publique de sa naissance à 1914. Participation des militaires à l'histoire des premières années du Congo», *IRCBM*, vol. XXVII, p. 1-585.
- Folayan, K. 1973. «The resistance movement in Libya», *Tarikh*, vol. IV, n° 3, p. 46-56.
- 1974. «Italian colonial rule in Libya», *Tarikh*, vol. IV, n° 4, p. 1-10.
- Ford, J. 1971. *The role of trypanosomiasis in African ecology: a study of the tsetse fly problem*, Oxford, Clarendon Press.
- Frankel, S. H. 1938. *Capital investment in Africa*, Londres, OUP.
- Frazier, E. F. 1949. *The Negro in the United States*, New York, Macmillan.
- Fremigacci, J. 1980. «Madagascar de 1905 à 1940», manuscrit non publié.
- Friedland, E. A. 1979. «Mozambican nationalist resistance, 1920-1940», *TJH*, vol. VIII, p. 117-128.
- Fugelstad, F. 1974. «La grande famine de 1931 dans l'Ouest nigérien», *RFHOM*, vol. LXI, n° 222, p. 18-33.
- Furnivall, J. S. 1948. *Colonial policy and practice*, Cambridge, CUP.
- Fynn, J. K. 1971. «Ghana Asante (Ashanti)», dans: M. Crowder (dir. publ.), *West African resistance*, p. 19-52.
- Gabel, C. et Bennett, N. R. (dir. publ.) 1967. *Reconstructing African culture history*, Boston, BUP.
- Gaffarel, P. 1905. *Histoire de l'expansion coloniale de la France depuis 1870 jusqu'en 1905*, Marseille, Balatier.
- Gaitskell, A. 1959. *Gezira: a story of development in the Sudan*, Londres, Faber.
- Galbraith, J. S. 1961. «Myths of the "Little England" era», *AHR*, vol. LXVII, n° 1, p. 34-48.
- Gallagher, J. et Robinson, R. 1953. «The imperialism of free trade», *EHR*, vol. VI, n° 1, p. 1-15.
- Ganier, G. 1965. «Lat Dyor et le chemin de fer de l'arachide, 1876-1886», *BIFAN*, série B, vol. XXVII, n° 1-2, p. 223-281.
- Gann, L. H. 1964. *A history of northern Rhodesia: early days to 1953*, Londres, Chatto and Windus.
- Gann, L. H. et Duignan, P. 1967. *Burden of Empire*, Londres, Pall Mall.
- (dir. publ.). 1969. *Colonialism in Africa, 1870-1960*, vol. I, *The history and politics of colonialism 1870-1914*, Cambridge, Cambridge University Press.
- (dir. publ.) 1970. *Colonialism in Africa, 1870-1960*, vol. II, *The history and politics of colonialism 1914-1960*, Cambridge, Cambridge University Press.
- Gardiner, A. L. 1933. «The law of slavery in Abyssinia», *IL*, XV.

- Garvey, A. J. (dir. publ.) 1923-1925. *Philosophy and opinions of Marcus Garvey*, Londres, Frank Cass, éd. 1967.
- . 1963. *Garvey and Garveyism*, Kingston, United Printers.
- Gaudio, A. 1972. *Abd el-Fasi, or the history of the Istiqlal*.
- Gautier, E. F. 1910. *La conquête du Sahara*, Paris, A. Colin.
- Geiss, I. 1974. *The Pan-African movement*, Londres, Methuen.
- Gerhart, G. M. 1978. *Black power in South Africa*, Berkeley, University of California Press.
- Gibson, G. W. et Russell, A. F. 1883. *Memorandum and protest of the government of Liberia against the action of the British authorities in the North Western territories of the Republic*, Monrovia.
- Gide, A. 1930. *Travels in the Congo*, New York et Londres, Knopf.
- Gifford, P. et Louis, W. R. (dir. publ.). 1967. *Britain and Germany in Africa: imperial rivalry and colonial rule*, New Haven et Londres, Yale University Press.
- . (dir. publ.). 1971. *France and Britain in Africa*, New Haven et Londres, Yale University Press.
- Giglio, C. 1968. *L'articolo XVII de Trattato di Ucciali*, Como, Cairoli.
- Gilkes, P. 1975. *The dying lion: feudalism and modernization in Ethiopia*, Londres, Julian Friedmann.
- Gleichen, E. 1898. *With the mission to Menelik, 1897*, Londres, Arnold.
- Gluckman, M. 1963. *Order and rebellion in Tropical Africa*, Londres, Cohen & West.
- Goodfellow, C. F. 1966. *Great Britain and South African Confederation, 1870-1881*, Cape Town, Oxford University Press.
- Goddy, J. (dir. publ.). 1968. *Literacy in traditional societies*, Cambridge, Cambridge University Press.
- Grandidier, G. 1934. *Atlas des colonies francaises*, Paris, Société d'éditions géographiques, maritimes et coloniales.
- Gray, J. M. 1948. « Early treaties in Uganda », *UJ*, vol. XII, n° 1, p. 25-42.
- Graziani, R. 1938. *Il Fronte sud*, Milan, Montadori.
- . 1976. *Verso al-Fezzan*, Le Caire, Maktabat Saigh.
- . 1980. *Cyrenaica pacificata*, Benghazi, al-Andalus.
- Greenfield, R. 1965. *Ethiopia: a new political history*, New York, Praeger.
- Groves, C. P. 1969. « Missionary and humanitarian aspects of imperialism from 1870 to 1914 », dans: L. H. Gann et P. Duignan (dir. publ.), *Colonialism in Africa 1870-1960*, vol. I, p. 462-496.
- Guillaume, A. 1946. *Les Berbères marocains et la pacification de l'Atlas central (1912-1933)*, Paris, Julliard.
- Gusfield, J. R. 1971. « Tradition and modernity: misplaced polarities in the study of social change », dans: J. L. Finkle et R. W. Gable (dir. publ.), *Political development and social change*.
- Gutteridge, W. 1975. *Military regimes in Africa*, Londres, Methuen.
- Gwassa, G. C. K. 1972(a). « African methods of warfare during the Maji Maji war », dans: B. A. Ogot (dir. publ.), *War and society in Africa*, p. 123-148.
- . 1972(b). « Kinjtile and the ideology of Maji Maji », dans: T. O. Ranger et I. N. Kimambo (dir. publ.), *The historical study of African religion*, p. 202-217.
- Gwassa, G. C. K. et Iliffe, J. (dir. publ.). 1968. *Records of the Maji Maji rising*, Dar es-Salaam, Historical Association of Tanzania, Paper n° 4.
- Hafkin, N. J. 1971. « Sheikhs, slaves and sovereignty », communication à la Conférence of the African Studies Association of the USA, novembre 1971.

- . 1973. «Trade, society and politics in northern Mozambique», thèse de PhD, Université de Boston.
- Hagan, K. O. 1968. «The development of adult literacy and adult education and their influence in social change in Ghana, 1901-1957», thèse, Université d'Oxford.
- Haïlé Sélassié. 1936. «La vérité sur la guerre italo-éthiopienne», *Vu*, Paris, juillet 1936.
- Hailey, Lord. 1938 et éd. rév. 1957. *An African survey*, Londres, OUP.
- Hajivayanis, G. G.; Mtowa, A. C. et Iliffe, J. 1973. «The politicians: Ali Mponda and Hassan Suleiman», dans: J. Iliffe (dir. publ.), *Modern Tanzanians*.
- Haley, A. 1976. *Roots*, New York, Doubleday.
- Haliburton, G. M. 1971. *The Prophet Harris*, Londres, Longman.
- Hall, R. 1965. *Zambia*, Londres, Pall Mall Press.
- Hallett, R. 1970. *Africa to 1875: a modern history*, Ann Arbor, MUP.
- Hamilton, A. 1911. *Somaliland*, Westport, Negro Universities Press, rééd. 1970.
- Hamilton, R. 1975. *Voices from an empire: a history of Afro-Portuguese literature*, Minneapolis, University of Minnesota Press.
- Hammond, R. J. 1969. «Uneconomic imperialism: Portugal in Africa before 1910», dans: L. H. Gann et P. Duignan (dir. publ.), *Colonialism in Africa 1870-1960*, vol. I, p. 352-382.
- Hamza, M. M. 1972. *Hisār wa Soqut al Khrṭūm*, Khartoum.
- Hancock, W. K. 1962. *Smuts: the sanguine years, 1870-1919*, Cambridge, CUP.
- Hardie, F. 1974. *The Abyssinian crisis*, Londres, Batsford.
- Hardy, G. 1930. *Vue générale de l'histoire d'Afrique*, Paris, Armand Colin, 2^e éd.
- Hargreaves, J. D. 1963. *Prelude to the partition of West Africa*, Londres, Macmillan.
- . 1969. «West African states and the European conquest», dans: L. H. Gann et P. Duignan (dir. publ.), *Colonialism in Africa 1870-1960*, vol. I, p. 199-219.
- Harlow, V. et Chilver, E. M. 1965. *History of East Africa*, vol. II, Oxford, Clarendon Press.
- Harmand, J. 1910. *Domination et colonisation*, Paris, Flammarion.
- Harms, R. 1975. «The end of red rubber: a reassessment», *JAH*, vol. XVI, n° 1, p. 73-88.
- Hatch, J. 1971. *Nigeria: a history*, Londres, Seeker & Warburg.
- Hatton, P. H. S. 1966. «The Gambia, the Colonial Office, and the opening months of the First World War», *JAH*, vol. VII, n° 1, p. 123-131.
- Hauser, P. M. 1957. «World and Asian urbanization in relation to economic development and social change», dans: P. M. Hauser (dir. publ.), *Urbanization in Asia and the Far East*, p. 53-95.
- Hauser, P. M. (dir. publ.) 1957. *Urbanization in Asia and the Far East*, Calcutta, Unesco.
- Hayes, C. J. H. 1941. *A generation of materialism, 1871-1900*, New York, Harper & Row.
- Hayford, J. E. C. 1911. *Ethiopia unbound: studies in race emancipation*, Londres, C. E. M. Phillips.
- Haykal, M. H. n. d. *Tarājim Misrtiyya wa Gharbiyya*, Le Caire.
- Hayward, V. E. W. (dir. publ.) 1963. *African independent church movements*, Londres, Edinburgh House Press.
- Heald, S. (dir. publ.) 1937. *Documents on international affairs*, 1935, vol. II, Londres, RIIA.
- Heimer, F. W. (dir. publ.) 1973. *Social change in Angola*, Munich, Weltforum Verlag.
- Henrics, A. D. B. 1965. *Presidents of the first African Republic*, Londres, Macmillan.

- Hermasi, A. B. 1966. «Mouvement ouvrier et société coloniale», thèse non publiée.
- Herskovits, M. J. 1941. *The myth of the Negro past*, New York, Harper.
- 1948. *Man and his works: the science of cultural anthropology*, New York, Knopf.
- 1962. *The human factor in changing Africa*, New York, Knopf.
- 1966 (a). *The New World Negro. Selected papers in Afroamerican studies*, Bloomington, Indiana University Press.
- 1966 (b). «Problem, method and theory in Afroamerican studies», dans: M. J. Herskovits, *The New World Negro*, p. 43-61.
- 1966 (c). «Some psychological implications of Afroamerican studies», dans: M. J. Herskovits, *The New World Negro*, p. 145-155.
- Hertslet, E. 1896 et 1909. *The Map of Africa by treaty*, 3 vol., Londres, HMSO, 2^e et 3^e éd.
- Heseltine, N. 1971. *Madagascar*, Londres, Pall Mall.
- Hess, R. L. 1963. «Italy and Africa: colonial ambitions in the First World War», *JAH*, vol. IV, n° 1, p. 105-126.
- 1966. *Italian colonialism in Somalia*, Chicago, Chicago University Press.
- Hess, R. L. et Loewenberg, G. 1968. «The Ethiopian no-party state», dans: P. J. M. McEwan (dir. publ.), *Twentieth century Africa*, p. 198-205.
- Higginson, J. (À paraître). «Labourers into his harvest, lambs among wolves: African watchtower and the spectre of colonial revolt in Katanga, 1923-1941».
- Hill, A. C. et Kilson M. (dir. publ.). 1971. *Apropos of Africa: sentiments of Negro American leaders on Africa from the 1800s to the 1950s*, New York, Anchor.
- Hill, M. F. 1956. *Planters' progress: the story of coffee in Kenya*, Nairobi, Coffee Board of Kenya.
- Hill, P. 1963. *The migrant cocoa-farmers of southern Ghana*, Cambridge, CUP.
- Himmelfarb, G. 1960. «John Buchan: an untimely appreciation», *Encounter*, vol. LXXXIV, p. 46-53.
- Hinsley, F. H. 1959 (a). «International rivalry in the colonial sphere, 1869-1885», dans: E. A. Benians, J. Butler et C. E. Carrington (dir. publ.), *The Cambridge history of the British empire*, vol. III, p. 95-126.
- 1959 (b). «International rivalry, 1885-1895», dans: E. A. Benians, J. Butler et C. E. Carrington (dir. publ.), *The Cambridge history of the British empire*, vol. III, p. 255-292.
- (dir. publ.) 1962. *The New Cambridge modern history*, vol. XI, *Material progress and world-wide problems, 1870-1898*, Cambridge, CUP.
- Hobsbawm, E. J. 1964. *The age of revolution*, Londres, Weidenfeld and Nicolson.
- 1969. *Bandits*, Londres, Weidenfeld and Nicolson.
- Hobson, J. A. 1902. *Imperialism: a study*, Ann Arbor, MUP, 1965.
- Hodgkin, T. 1954. «Background to AOF: African reactions to French rule», *West Africa*, n° 1925, (3), 16 janvier 1954, p. 31-32.
- 1956. *Nationalism in colonial Africa*, Londres, F. Muller.
- Hoffherr, R. 1932. *L'économie marocaine*, Paris, Recueil Sirey.
- Holt, P.M. (dir. publ.). 1968. *Political and social change in modern Egypt*, Londres, OUP.
- 1970. *The Mahdist state in the Sudan, 1881-1898*, Oxford, Clarendon Press, 2^e éd.
- Hopkins, A. G. 1966 (a). «The Lagos strike of 1897», *PP*, vol. XXXV, p. 133-155.
- 1966 (b). «Economic aspects of political movements in Nigeria and in the Gold Coast, 1918-1939», *JAH*, vol. VII, n° 1, p. 133-152.
- 1968. «Economic imperialism in West Africa: Lagos, 1880-1892», *EHR*, p. 580-606.
- 1973. *An economic history of west Africa*, Londres, Longman.

- Hopkins, E. 1970. «The Nyabingi cult of southwestern Uganda», dans: R. I. Rotberg et A. A. Mazrui (dir. publ.), *Protest and power in black Africa*, p. 258-336.
- Hordern, R. C. 1941. *Official history of the War. Military operations: East Africa*, Londres, HMSO.
- Houghton, D. H. 1971. «Economic development, 1865-1965», dans: M. Wilson et L. Thompson (dir. publ.), *The Oxford history of South Africa*, vol. II, p. 1-48.
- Hourani, A. 1962. *Arabic thought in the liberal age, 1789-1939*, Oxford, Clarendon Press.
- Howard, D. E. [président du Libéria]. 1916. *Annual message, 19 septembre 1916*, Monrovia, Republic of Liberia.
- Howitt, W. 1969. *Colonization and Christianity*, New York, Negro Universities Press.
- Huberich, C. H. 1947. *The political and legislative history of Liberia*, 2 vol., New York, Central Book Co.
- Hull, R. W. 1980. *Modern Africa: change and continuity*, Englewood-Cliffs, Prentice Hall.
- Huntingford, G. W. B. 1969. *The Galla of Ethiopia: the kingdom of Kafa and Janhero*, Londres, IAI.
- Huot, Marzin, Ricau, Grosfillez, David, Drs. 1921. «L'épidémie d'influenza de 1918-1919 dans les colonies franchises», *Annuaire médical et pharmaceutique colonial*, vol. XIX.
- Huxley, E. J. 1935. *White man's country: lord Delamere and the making of Kenya*, 2 vol., Londres, Macmillan.
- Hyam, R. 1972. *The failure of South African expansion, 1908-1948*, Londres, Longman.
- Hyden, G. 1969. *Political development in rural Tanzania*, Nairobi, EAPH.
- Hyer, S. 1971. «The political economy of the Gold Coast and Ghana», dans: G. Ranis (dir. publ.), *Government and economic development*, p. 129-180.
- Ianni, O. 1962. *As metamorfoses do escravo*, São Paulo, Difusão européia do livro.
- Ibrahim, H. A. 1974. «The policy of the condominium government towards the Mahdist political prisoners, 1898-1932», *SNR*, vol. LV, p. 33-45.
- . 1976. *The 1936 Anglo-Egyptian treaty*, Khartoum, Khartoum University Press.
- . 1977. «The development of economic and political neo-Mahdism», *SNR*, vol. LVIII.
- . 1979. «Mahdist risings against the condominium government in the Sudan. 1900-1927», *IJAHS*, vol. XII, n° 3, p. 440-471.
- Ibrahim, M. A. 1969. «Hamlat al-Amir Mahmūd Wad Ahmad ila al-Shamāl 1315/1897-1898», thèse de MA, University of Khartoum.
- Ikime, O. 1971. «Nigeria-Ebrohimi», dans: M. Crowder (dir. publ.), *West African resistance*, p. 205-232.
- . 1973. «Colonial conquest and African resistance in the Niger delta states», *Tarikh*, vol. IV, n° 3, p. 1-13.
- . (dir. publ.) 1980. *Groundwork of Nigerian history*, Ibadan, Heinemann.
- Iliffe, J. 1967. «The organization of the Maji Maji rebellion», *JAR*, vol. VII, n° 4, p. 495-512.
- . 1968. «The Herero and Nama risings», dans: G. Kibodya (dir. publ.), *Aspects of South African history*, Dar es-Salaam, EAPH.
- . 1969. *Tanganyika under German rule, 1905-1912*, Cambridge, CUP.
- . (dir. publ.) 1973. *Modern Tanzanians*, Nairobi, EAPH.

- 1979. *A modern history of Tanganyika*, Cambridge, CUP.
- Ingham, K. 1958. *The making of modern Uganda*, Londres, Allen and Unwin.
- Irele, A. 1964. « A defense of negritude. A propos of *Black Orpheus* by Jean-Paul Sartre », *Transition*, vol. III, n° 13, p. 9-11.
- Īsa, G. O. 1965. *Taʿrīkh al-Sumāl*, Le Caire.
- Isaacman, A. 1972. *Mozambique: the africanization of a European institution; the Zambesi Prazos, 1750-1902*, Madison, University of Wisconsin Press.
- 1973. « Madzi-Manga, Mhondoro and the use of oral traditions a chapter in Barue religious and political history », *JAH*, vol. XIV, n° 3, p. 395-409.
- 1976. *Anti-colonial activity in the Zambesi Valley, 1850-1921*, Berkeley, University of California Press.
- 1977. « Social banditry in Zimbabwe (Rhodesia) and Mozambique, 1894-1907: an expression of early peasant protest », *JSAS*, vol. IV, n° 1, p. 1-30.
- Isaacman, A. et Isaacman, B. 1976. *The tradition of resistance in Mozambique: the Zambesi Valley, 1850-1921*, Londres, Heinemann.
- 1977. « Resistance and collaboration in southern and central Africa, c. 1850-1920 », *IJHAS*, vol. X, n° 1, p. 31-62.
- Isaacman, A.; Stephan, M.; Adam, Y.; Homen, M. J.; Macamo, E. et Pililão, A. 1980. « “ Cotton is the mother of poverty ” : peasant resistance to forced cotton production in Mozambique, 1938-1961 », *IJAHS*, vol. XIII, n° 4, p. 581-615.
- Isichei, E. 1977. *History of West Africa since 1800*, Londres, Macmillan.
- Issawi, C. P. 1954. *Egypt at mid-century*, Londres, OUP.
- 1963. *Egypt in revolution: an economic analysis*, Londres, OUP.
- Jabavu, D. D. T. 1920. *The black problem*, Le Cap, Lovedale Press.
- Jackson, G. S. 1970. *Music in Durban, 1860-1900*, Johannesburg, WUP.
- Jackson, R. D. 1970. « Resistance to the German invasion of the Tanganyikan coast, 1885-1891 », dans: R. I. Rothberg et A. A. Mazrui (dir. publ.), *Protest and power in black Africa*, p. 37-79.
- Jacob, G. 1966. « Des “Temps malgaches” à la colonisation française: 1883-1896 », première version du chapitre XIX d'*Histoire de Madagascar*, Tananarive.
- Jacob, G. 1977. « Influences occidentales en Imerina et déséquilibres économiques avant la conquête française », *Omalysy Anio*, vol. V-VI, p. 223-231.
- 1979. « Sur les origines de l'insurrection du Sud-Est de novembre-décembre 1904 », texte dactylographié destiné à être publié dans Actes du Colloque international d'histoire malgache.
- James, C. L. R. 1963. *Black Jacobins: Toussaint-Louverture and the San Domingo revolution*. New York, Vintage Books; rééd. Londres, Allison and Busby, 1982.
- Janmohamed, K. K. 1974. « Review of J. Iliffe (dir. publ.). *Modern Tanzanians* », *KHR*, vol. II, n° 2, p. 335-337.
- Jardine, D. 1923. *The Mad Mullah of Somaliland*, Londres, H. Jenkins.
- Jenkins, P. (dir. publ.) 1975. *Akyem Abuakwa and the politics of the inter-war period in Ghana, MBAB*, vol. XII.
- Jewsiewicki, B. 1980. « African peasants in the totalitarian system of the Belgian Congo », dans: M. Klein (dir. publ.), *Peasants in Africa*, p. 45-75.
- (À paraître). « Belgian Congo and Ruanda-Urundi, 1908-1940 », dans: A. D. Roberts (dir. publ.), *Cambridge history of Africa*, vol. VII.
- Johns, S. W. 1970. « Trade unionism, political pressure group or mass movement? The industrial and commercial workers' Union of South Africa », dans: R. I. Rothberg et A. A. Mazrui (dir. publ.), *Protest and power in black Africa*, p. 695-754.
- Johnson, G. W. 1966. « The ascendancy of Blaise Diagne and the beginning of African politics in Senegal », *Africa*, vol. XXXVI, n° 3, p. 235-253.

- , 1974. «African political activity in French West Africa, 1900-1940», dans: J. F. A. Ajayi et M. Crowder (dir. publ.), *History of West Africa*, vol. II, p. 542-567.
- Johnson, J. J. (dir. publ.). 1962. *The role of the military in underdeveloped countries*, Princeton, PUP.
- Johnston, B. F. 1958. *Staple food economies of western tropical Africa*, Stanford, SUP.
- Johnston, H. H. 1899 et 1913. *A history of the colonization of Africa by alien races*, Cambridge, CUP.
- Jones, A. G. n. d. «The Republic of Liberia, 1915-1935», manuscrit préparé pour *L'Histoire générale de l'Afrique de l'UNESCO*.
- Jones, H. A. 1962. «The struggle for political and cultural unification in Liberia, 1847-1930», thèse de PhD, Northwestern University.
- Jones, W. O. 1959. *Manioc in Africa*, Stanford, SUP.
- Jones-Quartey, K. A. B. 1965. *A life of Azikiwe*, Harmondsworth, Penguin.
- Julien, C. A. 1972. *L'Afrique du Nord en marche*. Paris, Julliard, 3^e éd.
- July, R. W. 1968. *The origins of modern African thought*, Londres, Faber.
- Justinard, L. V. 1951. *Un grand chef berbère: le caïd Goundaf*, Casablanca, Atlantides.
- Kabwegyere, T. B. 1974. *The politics of state formation*, Nairobi, EAPH.
- Kadalic, C. 1970. *My life and the ICU: the autobiography of a black trade Unionist in South Africa*, Londres, Frank Cass.
- Kaddache, M. 1970. *La vie politique à Alger de 1919 à 1939*, Alger, SNED.
- Kane, C. H. 1972. *Ambiguous Adventure*, Londres, Heinemann.
- Kaniki, M. H. Y. 1972. «The economic and social history of Sierra Leone, 1929-1939», thèse de PhD, Université de Birmingham.
- , (dir. publ.) 1980. *Tanzania under colonial rule*, Londres, Longman.
- , 1980 (a). «Introduction», dans: M. H. Y. Kaniki (dir. publ.), *Tanzania under colonial rule*, p. 3-10.
- Kanya-Forstner, A. S. 1971. «Mali-Tukulor», dans: M. Crowder (dir. publ.). *West African resistance*, p. 53-79.
- Karani, A. M. 1974. «The history of Maseno School, 1906-1962, its alumni and the local society», thèse de MA, Université de Nairobi.
- Karefa-Smart, J. et Karefa-Smart, A. 1959. *The halting kingdom: Christianity and the African revolution*, New York, Friendship Press.
- Karoui, J. 1973. «La régence de Tunis à la veille du protectorat français: débats pour une nouvelle organisation, 1857-1877», thèse non publiée.
- Kassab, A. 1976. *Histoire de la Tunisie: l'époque contemporaine*, Tunis, STD.
- , 1979. *L'évolution de la vie rurale dans les régions de la moyenne Medjerda et de Beja-Mateur*, Tunis, Publications de l'Université de Tunis.
- Kay, G. 1970. *Rhodesia: a human geography*, Londres, University of London Press.
- Kay, G. B. (dir. publ.). 1972. *The political economy of colonialism in Ghana: documents 1900-1960*, Cambridge, CUP.
- Keddie, N. R. 1968. *An Islamic response to imperialism: political and religious writings of Sayyid Jamāl ad-Dīn 'Al-Afghani'*, Berkeley, University of California Press.
- Kedourie, E. (dir. publ.). 1970. *Nationalism in Asia and Africa*, Londres, Weidenfeld and Nicolson.
- Keltie, J. S. 1893. *The partition of Africa*, Londres, E. Stanford.
- Kent, R. K. (dir. publ.). 1979. *Madagascar in history, essays from the 1970s*, Berkeley, Foundation for Malagasy Studies.
- Kerr, W. M. 1886. *The Far Interior*, 2 vol., Londres, Sampson Low.
- Kessous, A. 1935. *La vérité sur le malaise algérien*. Bône.
- Kesteloot, L. 1974. *Black writers in French. A literary history of negritude*, Philadelphie, Temple.

- Keyfitz, N. et Fliieger, W. 1959. *World population: an analysis of vital data*, Chicago, Chicago University Press.
- Kibodya, G. (dir. publ.). 1968. *Aspects of South African history*, Dar es-Salaam, EAPH.
- Killingray, D. 1978. «Repercussions of World War I in the Gold Coast», *JAH*, vol. XIX, n° 1, p. 39-59.
- Kilson, M. 1958. «Nationalism and social classes in British West Africa», *JP*, vol. XX, p. 368-87.
- 1970. «Emergent elites of black Africa. 1900-1960», dans: L. H. Gann et P. Duignan (dir. publ.). *Colonialism in Africa 1870-1960*, vol. II. p. 351-398.
- Kimambo, I. N. 1970. «The economic history of the Kamba», *Hadith*, vol. II, p. 79-103.
- Kimambo, I. N. et Temu A. J. (dir. publ.) 1969. *A history of Tanzania*, Nairobi, EAPH.
- Kimba I. 1979. «Guerres et sociétés: les populations du Niger occidental au XIX^e siècle et leurs réactions face à la colonisation, 1896-1906», thèse de doctorat de troisième cycle, Université de Paris.
- Kimble, D. 1963. *A political history of Ghana. The rise of Gold Coast nationalism 1850-1928*, Oxford, Clarendon Press.
- King, C. D. B. [président du Libéria]. 1922. *Annual message*, Monrovia. Government of Liberia.
- 1923. *Annual message*. Monrovia, Government of Liberia.
- 1924. *Inaugural address*. Monrovia. Government of Liberia.
- 1927. *Annual message*, Monrovia, Government of Liberia.
- 1928. *Annual message*. Monrovia, Government of Liberia.
- King, K. J. 1971 (a). «The Kenya Maasai and the protest phenomenon, 1900-1960», *JAH*, vol. XII, n° 1, p. 117-137.
- 1971 (b). «The nationalism of Harry Thuku», *TJH*, vol. I, p. 39-59.
- 1972. «Some notes on Arnold J. Ford and New World black attitudes to Ethiopia», *JES*, vol. X, n° 1, p. 81-87.
- King, K. J. et Salim, A. (dir. publ.). 1971. *Kenya historical biographies*, Nairobi, EAPH.
- Kingsley, M. H. 1897. *Travels in West-Africa: Congo français. Corisco and Cameroons*, Londres, Macmillan.
- Kipkorir, B. E. 1969. «The Alliance High School and the origins of the Kenyan African elite, 1926-1962», thèse de PhD, Université de Cambridge.
- Kiser, C. V. 1944. «The demographic position of Egypt», *MMFQ*. vol. XXII, n° 4.
- Klein, M. A. (dir. publ.) 1968. *Islam and imperialism in Senegal: Sine-Saloum, 1847-1914*, Stanford, SUP.
- (dir. publ.). 1980. *Peasants in Africa*, Beverley Hills, Sage.
- Koerner, F. 1968. «Les débuts du nationalisme malgache: 1913-1940», contribution au *Manuel d'histoire de Madagascar* (à paraître).
- Koffi, S. 1976. «Les Agni-Diabé, histoire et société», thèse de doctorat de troisième cycle, Université de Paris I.
- Kopytoff, J. H. 1965. *A préface to modern Nigeria: the «Sierra-Leoneans»*, dans: *Yoruba 1830-1890*, Madison, University of Wisconsin Press.
- Krishnamurty, B. S. 1972. «Economic policy: land and labour in Nyasaland, 1890-1914», dans: B. Pachai (dir. publ.), *The early history of Malawi*, p. 384-404.
- Kuczynski, R. R. 1936. *Population movements*, Oxford, Clarendon Press.
- 1939. *The Cameroons and Togoland: a demographic study*, Londres, OUP.
- 1948-1953. *Demographic survey of the British colonial empire*, 3 vol., Londres, OUP.
- Kudsi-Zadeh, A. A. 1980. «The emergence of political journalism in Egypt», *The Muslim World*, vol. LXX, n° 1, p. 47-55.

- Kuper, H. (dir. publ.). 1965. *Urbanization and migration in West Africa*, Berkeley, University of California Press.
- Kuper, L. 1971. «African nationalism in South Africa, 1910-1964», dans: M. Wilson et L. Thompson (dir. publ.), *The Oxford history of South Africa*, vol. II, p. 424-476.
- Kuran, E. 1970. *La politique ottomane face à l'occupation d'Alger par les Français*, Tunis.
- Kyeyune, J. B. 1970. «The Mubende Banyoro Committee and the struggle to reunite Bunyoro, 1916-1965», dissertation de BA (histoire), Université de Makerere.
- Lacheraf, M. 1965. *L'Algérie, nation et société*, Paris, François Maspero.
- Langer, W. L. 1935. *The diplomacy of imperialism 1890-1902*, vol. II, New York, Knopf.
- Langley, J. A. n. d. «The last stand in West Africa: resistance to British rule in West Africa, 1879-1939», (communication non publiée).
- Langley, J. A. 1973. *Pan-africanism and nationalism in West Africa 1900-1945. A study in ideology and social classes*, Oxford, Clarendon Press.
- Lanternari, V. 1974. «Nativistic and socio-religious movements: a reconsideration», *CSSH*, vol. XVI, n° 4, p. 483-503.
- Last, M. 1967. *The sokoto caliphate*, Londres, Longman.
- . 1974. «Reform in West Africa: the jihād movements of the nineteenth century», dans: J. F. A. Ajayi et M. Crowder (dir. publ.), *History of West Africa*, vol. II, p. 1-29.
- League of Nations. 1930. *Report of the International Commission of Inquiry into the existence of slavery and forced labour in Liberia*, Monrovia.
- Leith-Ross, S. 1939. *African women: a study of the Ibo of Nigeria*, Londres, Routledge and Kegan Paul.
- Lejeune-Choquet, A. 1906. *Histoire militaire du Congo*, Bruxelles, Castaigne.
- Lemarchand, R. (dir. publ.). 1977. *African kingships in perspective: political change and modernization in monarchical settings*, Londres, Frank Cass.
- Lemumo, A. 1971. *Fifty fighting years: the Communist Party of South Africa*, Londres.
- Lenine, V. I. 1916. *Imperialism: the highest stage of capitalism*, Pékin, Foreign Language Press. 1975.
- Leonard, H. 1934. *Le contrat de travail au Congo belge et au Ruanda-Urundi (entre indigènes et maîtres civilisés)*, Bruxelles, Larcier.
- Le Tourneau, R. 1962. *Évolution politique de l'Afrique du Nord musulmane, 1920-1961*, Paris, Armand Colin.
- Leubuscher, C. 1963. *The West African shipping trade, 1909-1959*, Leyde, Sythoff.
- Levine, D. N. 1974. *Greater Ethiopia: the evolution of a multi-ethnic society*, Chicago, Chicago University Press.
- Lewis, I. M. 1961. *A pastoral democracy*, Londres, OUP.
- . 1963. «Pan-africanism and pan-somalism», *JMAS*, vol. I, n° 2, p. 147-161.
- . 1965. *The modern history of Somaliland: from nation to state*, Londres, Longman.
- Lewis, W. A. 1965. *Politics in West Africa*, Londres, Allen and Unwin.
- Leys, C. 1975. *Underdevelopment in Kenya. The political economy of neo-colonialism, 1964-1971*, Londres, Heinemann.
- Liebenow, J. G. 1969. *Liberia: the evolution of privilege*, Ithaca, Cornell University Press.
- Lindberg, J. 1952. *A general economic appraisal of Libya*, New York, Nations Unies.
- Linden, I. 1972. «The Maseko Ngoni at Domwe, 1870-1900», dans: B. Pachai (dir. publ.), *The early history of Malawi*, p. 237-251.

- Lindley, M. F. 1926. *The acquisition and government of backward territory in international law*, Londres, Longmans Green.
- Ling, D. L. 1967. *Tunisia: from protectorate to republic*, Bloomington, Indiana University Press.
- Little, T. 1958. *Egypt*, Londres, Ernest Benn.
- Loyd, P. C. (dir. publ.) 1966. *The new elites of tropical Africa*, Londres, OUP.
- 1972. *Africa in social change*, Harmondsworth, Penguin, éd. rév.
- Lochner, N. 1958. «Anton Wilhelm Amo: a Ghana scholar in eighteenth century Germany», *THSG*, vol. III, n° 3, p. 169-179.
- Lonsdale, J. M. 1968 (a). «Some origins of nationalism in East Africa», *JAH*, vol. IX, n° 1, p. 119-146.
- 1968 (b). «Emergence of African nations: a historiographical analysis», *AA*, vol. LXVII, n° 226, p. 11-28.
- 1977. «The politics of conquest: the British in western Kenya, 1894-1908», *HJ*, vol. XX, n° 4, p. 841-870.
- Louis, W. R. 1963 (a). «The United States and the African peace settlement of 1919: the pilgrimage of George Louis Beer», *JAH*, vol. IV, n° 3, p. 413-433.
- 1963 (b). *Ruanda-Urundi, 1884-1919*, Oxford, Clarendon Press.
- (dir. publ.) 1976. *Imperialism: the Robinson and Gallagher controversy*, New York, Franklin Watts.
- Low, D. A. 1965. «Uganda: the establishment of the Protectorate, 1894-1919», dans: V. Harlow et E. M. Chilver (dir. publ.). *History of East Africa*, vol. II, p. 57-120.
- 1971. *The mind of Buganda*, Londres, Heinemann.
- Low, D. A. et Lonsdale, J. M. 1976. «Introduction: towards the new order 1945-1963», dans: D. A. Low et A. Smith (dir. publ.), *History of East Africa*, vol. III, p. 1-63.
- Low, D. A. et Smith, A. (dir. publ.) 1976. *History of East Africa*, vol. III, Oxford, Clarendon Press.
- Luck, A. 1963. *African Saint: the story of Apolo Kivebulayo*, Londres, SCM Press.
- Luckhardt, K. et Wall, B. 1980. *Organise or starve! The history of the South African Congress of Trade Unions*, Londres, Lawrence and Wishart.
- Lugard, F. D. 1893, *The rise of our East Africa empire*, Londres, Blackwood.
- 1919. *Political memoranda*, Londres, Frank Cass, 1970.
- 1929. *The dual mandate in British tropical Africa*, Londres, Frank Cass, 1965.
- Lynch, H. R. 1967. *Edward Wilmot Blyden: Pan-Negro patriot*, Londres, OUP.
- Mabona, M. A. 1974. «The interpretation and development of different religions in the eastern Cape», communication à un séminaire, non publiée, SOAS, Londres.
- Mabro, R. et Radwan, S. 1976. *The industrialization of Egypt 1939-1973: policy and performance*, Oxford, Clarendon Press.
- McCall, D. F. 1964. *Africa in time perspective*, Londres, OUP.
- McCracken, J. 1972. «Religion and politics in northern Ngoniland, 1881-1904», dans: B. Pachai (dir. publ.), *The early history of Malawi*, p. 215-236.
- McEwan, P. J. M. (dir. publ.) 1968. *Twentieth century Africa*, Londres, OUP.
- McEwan, P. J. M. et Sutcliffe, R. B. (dir. publ.) 1965. *The study of Africa*, Londres, Methuen.
- McGregor, G. P. 1967. *King's College Budo: the first sixty years*, Nairobi, OUP.
- McIntosh, B. G. (dir. publ.) 1969. *Ngano: studies in traditional and modern East African history*, Nairobi, EAPH.
- McPhee, A. 1926. *The economic revolution in British West Africa*, Londres, Frank Cass.

- Mackenzie, J. 1887. *Austral Africa*, Londres, Low, Marston, Searle and Rivington.
- Macmillan, W. M. 1938. *Africa emergent*, Londres, Faber.
- 1963. *Bantu, Boer and Briton*, Oxford, Clarendon Press.
- Mafeje, A. 1972. «The fallacy of dual economics», *EAJ*, vol. IX, n° 2.
- Mair, L. 1971. «New elites in East and West Africa», dans: V. Turner (dir. publ.), *Colonialism in Africa, 1870-1960*, vol. m, p. 167-192.
- Makonnen, R. 1973. *Pan-Africanism from within*, Nairobi, OUP.
- Malgeri, F. 1970. *La guerra Libica*, Rome, Edizione de Storia e Letteratura.
- Maltese, P. 1968. *La Terra promessa*, Milan, Sugareditore.
- Mamet, P. 1964. «Les expériences syndicales en Tunisie, 1881-1956», thèse non publiée.
- Mangat, J. S. 1969. *History of the Asians in East Africa*, Londres, OUP.
- Marais, J. S. 1957. *The Cape coloured people, 1852-1932*, Johannesburg, WUP.
- Marcum, J. 1969. *The Angolan revolution*, Cambridge, MIT Press.
- Marcus, H. G. 1969. «Imperialism and expansionism in Ethiopia from 1865 to 1900», dans: L. H. Gann et P. Duignan (dir. publ.), *Colonialism in Africa, 1870-1960*, vol. I, p. 420-461.
- 1975. *The life and times of Menelik II: Ethiopia 1844-1913*, Oxford, Clarendon Press.
- Margarido, A. 1972. «The Tokoist church and Portuguese colonialism in Angola», dans: R. Chilcote (dir. publ.), *Protest and resistance in Angola and Brazil*, p. 29-52.
- Marks, S. 1970. *Reluctant rebellion: the 1906-1908 disturbances in Natal*, Oxford, Clarendon Press.
- 1972. «Khoisan resistance to the Dutch in the seventeenth and eighteenth centuries», *JAH*, vol. XIII, n° 1, p. 55-80.
- Marlowe, J. 1965. *Anglo-Egyptian relations*, Londres, Cresset Press, 2° éd.
- Marsot, A. L. A. 1977. *Egypt's liberal experiment, 1922-1936*, Berkeley/Los Angeles, University of California Press.
- Martin, C. J. 1961. «Population census estimates and methods in British East Africa», dans: K. M. Barbour et R. M. Prothero (dir. publ.), *Essays on African population*, p. 49-62.
- Martin, R. E. R. 1897. *Report on the native administration of the British South African Company*, Londres, HMSO.
- Mashingaidze, E. 1974. «Christianity and the Mhondero cult», communication à la Conférence sur l'étude historique des religions de l'Afrique de l'Est, Limuru, juin 1974.
- Mason, P. 1958. *The birth of a dilemma*, Londres, OUP.
- Matscebula, J. S. M. 1972. *A history of Swaziland*, Le Cap, Longman.
- Matson, A. T. 1970. «Nandi traditions on raiding», *Hadith II*, p. 61-78.
- Matt, J. R. (dir. publ.) 1914. *Muslim world today*, Londres.
- Maughan, R. F. R. 1961. *The slaves of Timbuctu*, Londres, Longman.
- Maunier, R. 1949. *The sociology of colonies*, 2 vol., Londres, Routledge and Kegan Paul.
- Mawut, L. L. 1978. «The Dinka resistance to condominium rule, 1902-1932», thèse de MA, Université de Khartoum.
- Mazrui, A. A. 1980. *The African condition*, Londres, Heinemann.
- Mbiti, J. S. 1969. *African religions and philosophy*, Londres, Heinemann.
- Mead, D. C. 1967. *Growth and structural change in the Egyptian economy*, Homewood, Richard D. Irwin Inc.
- Meebelo, H. S. 1971. *Reaction to colonialism: a prelude to the politics of independence in northern Zambia, 1893-1939*, Manchester, Manchester University Press.

- Meek, C. K. 1925. *The northern tribes of Nigeria*, 2 vol., Londres, OUP.
- Meillassoux, C. 1972. «From reproduction to production. A marxist approach to economic anthropology», *ES*, vol. I, n° 1, p. 93-105.
- Menaut, J. 1935. «Les raisons d'un décret», *Afrique française*, août 1935.
- Mélab, E. 1921-1929. *Impressions d'Éthiopie — L'Abysinie sous Ménélik II*, par le docteur Mélab, 3 vol., Paris, Libert et Leroux.
- Merad, A. 1967. *Le réformisme musulman en Algérie de 1925 à 1940. Essai d'histoire religieuse et sociale*, Paris, Mouton.
- Merlier, M. 1962. *Le Congo de la colonisation belge à l'indépendance*, Paris, François Maspero.
- Michel, M. 1982. *L'appel à l'Afrique — Contribution et réaction à l'effort de guerre en AOF, 1914-1919*, thèse de doctorat d'État, Université de Paris, Paris, Publications de la Sorbonne.
- Middleton, E. 1936. *The rape of Africa*, Londres, Robert Hale.
- Milner, Lord. 1921. *Report of the special mission to Egypt*, Londres, HMSO.
- Minter, W. 1972. *Portuguese Africa and the West*, Harmondsworth, Penguin.
- Miracle, M. P. 1966. *Maize in tropical Africa*, Madison, University of Wisconsin Press.
- . 1967. «Murdock's classification of African food economies», dans: C. Gabel et N. R. Bennett (dir. publ.), *Reconstructing African culture history*, p. 201-225.
- Mitchell, J. C. 1961. «Wage labour and African population movements in central Africa», dans: K. M. Barbour et R. M. Prothero (dir. publ.), *Essays on African population*, p. 193-248.
- Mitchell, P. 1954. *African afterthought*, Londres, Hutchinson.
- Moberly, F. J. (dir. publ.) 1931. *History of the Great War. Military operations: Togoland, Kameroun, 1914-1916*, Londres, HMSO.
- Moeller, A. 1938. *Les finances publiques du Congo belge et du Ruanda-Urundi*, Bruxelles, Larcier.
- Moffat, R. U. 1969. *John Moffat, G. M. G., missionary*, New York, Negro Universities Press.
- Molema, S. M. 1920. *The Bantu past and present*, Edimbourg, W. Green & Sons.
- Molitor, G. 1937. «L'introduction et le développement de la culture du caféier arabica chez les indigènes du Rwanda-Urundi», *Le matériel colonial*, mars, p. 156-175.
- Mondlane, E. 1969. *The struggle for Mozambique*, Harmondsworth, Penguin.
- Moore, C. D. et Dunbar, A. 1969. *Africa yesterday and today*, New York, Praeger.
- Moreira, E. 1936. *Portuguese East Africa: a study of its religious needs*, Londres, World Dominion Press.
- Morel, E. D. 1906. *Red rubber*, Londres, T. Fisher Unwin.
- . 1920. *The blackman's burden*, Manchester, National Labour Press.
- Moroney, S. 1978. «Mine worker protest on the Witwatersrand, 1901-1912», dans: E. Webster (dir. publ.), *Essays in southern African labour history*, p. 32-46.
- Morrel, J. R. 1854. *Algeria: the topography and history, political, social and natural of French Africa*, Londres, Nathaniel Cook.
- Mosley, L. 1963. *Duel for Kilimanjaro. An account of the East African campaign, 1914-1918*, Londres, Weidenfeld and Nicolson.
- . 1964. *Haile Selassie: the Conquering Lion*, Londres. Weidenfeld and Nicolson.
- Moulaert, G. 1945. *Souvenirs d'Afrique: 1902-1919*, Bruxelles, Dessart.
- Mourão, F. A. A. 1977. *La présence de la culture africaine et la dynamique du processus social brésilien*, Lagos, Collaquium.
- Muffett, D. J. M. 1971. «Nigeria — Sokoto caliphate», dans: M. Crowder (dir. publ.), *West African resistance*, p. 269-299.

- Mugomba, A. et Nyaggah, M. (dir. publ.). 1980. *Independence without freedom. The political economy of colonial education in southern Africa*. Santa Barbara/Oxford, ABC-Clio Press.
- Mungeam, G. H. 1970. « Masai and Kikuyu responses to the establishment of British administration in East Africa protectorate ». *JAH*, vol. XI, n° 1, p. 127-143.
- Munongo, A. 1948. « Lettres de Mwenda II Mukundabantu », *Bulletin des juridictions indigènes et du droit coutumier congolais*, vol. XVI, p. 199-229, 231-244.
- Munro, J. F. 1975. *Colonial rule and the Kamba*, Oxford, Clarendon Press.
- 1976. *Africa and the international economy, 1800-1960*, Londres. Dent.
- Murdock, G. P. 1960. « Staple subsistence crops of Africa », *GR.*, vol. I, n° 4, p. 523-540.
- Muriuki, G. 1972. « Background to politics and nationalism in central Kenya », dans : B. A. Ogot (dir. publ.), *Politics and nationalism in colonial Kenya*, p. 1-17.
- 1974. *A history of the Kikuyu, 1500-1900*, Nairobi, OUP.
- Murtād, A. al-M. 1971. *Mahd'at al-adab al-ʿarabi al-muʿāsir fi'l-Jazā-ir*, sans autre précision.
- Musham, H. V. 1951. « Fertility and reproduction of the Beduin », *PS*, vol. IV, n° 4, p. 354-363.
- Mutibwa, P. M. 1974. *The Malagasy and the Europeans: Madagascar's foreign relations, 1861-1895*, Londres, Longman.
- Mwanzi, H. A. 1977. *A history of the Kipsigis*, sans autre précision.
- Myint, H. 1968. *The economics of the developing countries*, Londres, Hutchinson, 3 éd.
- Nevison, H. W. 1906. *A modern slavery*, Londres/New York, Harper.
- Newbury, C. W. 1961. *The western slave coast and its rulers. European trade and administration among the Yoruba and Adja-speaking peoples of South-Western Nigeria, southern Dahomey and Togo*, Oxford, Clarendon Press.
- Newbury, C. W. et Kanya-Forstner, A. S. 1969. « French policy and the origins of the Scramble for West Africa », *JAH*, vol. X, n° 2, p. 253-276.
- Newitt, M. D. D. 1972 (a). « The early history of the sultanat of Angoche », *JAH*, vol. XIII, n° 3, p. 397-406.
- 1972 (b). « Angoche, the slave trade and the Portuguese, c. 1844-1910 », *JAH*, vol. XIII, n° 4, p. 659-672.
- 1973. *Portuguese settlement on the Zambezi*, Londres, Longman.
- 1981. *Portugal in Africa. The last hundred years*, Londres. C. Hurst.
- Newton, A. P. 1923. « Africa and historical research », *Jaf.S*, vol. XXII, n° 88, p. 266-277.
- Niège, J. L. 1968. *L'impérialisme colonial italien de 1870 à nos jours*, Paris.
- Nketia, J. H. K. 1975. *The music of Africa*, Londres, Gollancz.
- Nkrumah K. 1957. *Ghana: the autobiography of Kwame Nkrumah*. Londres, Nelson.
- Nouschi, A. 1962. *La naissance du nationalisme algérien (1914-1954)*, Paris, Éd. de Minuit.
- 1970. « La crise de 1930 en Tunisie et les débuts du Néo-Destour », *ROMM*, vol. VIII, p. 113-123.
- Nunes, J. 1928. « Apontamentos para o estudo da questão da mao d'obra no districto de Inhambane », *BSGL*, vol. XLVIII.
- Nzula, A. T.; Potekhin, I. I. et Zusmanovitch, A. Z. 1979. *Forced labour in colonial Africa*, Londres, Zed Press.

- Obichere, B. I. 1971. *West African states and European expansion: the Dahomey-Niger hinterland, 1885-1898*, New Haven, YUP.
- 1972. « L'éducation coloniale au Sénégal: analyse structurale », dans: J. L. Balans, C. Coulon et A. Ricard (dir. publ.), *Problèmes et perspectives de l'éducation dans un État du Tiers monde: le cas du Sénégal*, p. 7-18.
- Obiechina, E. 1978. *Culture, tradition and society in the West African novel*, Cambridge, CUP.
- O'Brien, P. 1968. « The long-term growth of agricultural production in Egypt: 1821-1962 », dans: P. M. Holt (dir. publ.), *Political and social change in modern Egypt*, p. 162-195.
- Ochieng, W. R. 1972. « Colonial chiefs », dans: B. A. Ogot (dir. publ.), *Politics and nationalism in colonial Kenya*, p. 46-70.
- 1977. *The second word: more essays on Kenya history*, Nairobi, EALB.
- Odinga, O. 1967. *Not yet Uhuru*, Nairobi, Heinemann; Londres, Heinemann, 1968.
- Ogot, B. A. 1963. « British administration in the central Nyanza district of Kenya, 1900-1960 », *JAH*, vol. IV, n° 2, 249-273.
- 1971. « Reverend Alfayo Odongo Mango, 1870-1934 », dans: K. J. King et A. Salim (dir. publ.), *Kenya historical biographies*, p. 90-112.
- (dir. publ.) 1972 (a). *War and society in Africa*, Londres, Frank Cass.
- (dir. publ.) 1972 (b). *Politics and nationalism in colonial Kenya*, Nairobi, EAPH.
- 1974 (a). « A community of their own », Communication à la Conférence sur l'étude historique des religions de l'Afrique de l'Est, Limuru, juin 1974.
- 1974 (b). « Kenya under the British, 1895 to 1963 », dans: B. A. Ogot (dir. publ.), *Zamani: a survey of East African history*, p. 249-294.
- (dir. publ.) 1974 (c). *Zamani: a survey of East African history*, Nairobi, EAPH, 2^e éd.
- (dir. publ.) 1975. *Hadith V: Economic and social history of East Africa*, Nairobi, EALB.
- Ogot, B. A. et Ochieng, W. R. 1972. « Mumboism: an anti-colonial movement », dans: B. A. Ogot (dir. publ.), *War and society in Africa*, p. 149-177.
- Ogunba O. et Irele A. (dir. publ.) 1978. *Drama of Africa*, Ibadan, Ibadan University Press.
- Ohadike, P. O. 1968. « Patterns and variations in fertility and family formation, a study of urban Africans in Lagos, Nigeria », thèse de PhD, Australian National University.
- Okaro-Kojwang, M. 1969. « Origins and establishment of the Kavirondo Taxpayers' Welfare Association », dans: B. G. McIntosh (dir. publ.), *Ngano: studies in traditional and modern East African history*, p. 111-128.
- Oliver, R. 1951. « Some factors in the British occupation of East Africa, 1884-1894 », *UJ*, vol. XV, n° 1, p. 49-64.
- 1965. *The missionary factor in East Africa*, Londres, Longman.
- Oliver, R. et Atmore, A. 1972. *Africa since 1800*, Cambridge, CUP, 2^e éd.
- Oliver, R. et Fage, J. D. 1962 et 1970. *A short history of Africa*, Harmondsworth, Penguin, 1^{ère} et 2^e éd.
- Oliver, R. et Mathew, G. (dir. publ.) 1971. *History of East Africa: a century of change, 1870-1970*, vol. I, Londres, Allen and Unwin.
- Oloruntimehin, B. O. 1971. « Constitutional development and the achievement of independence in French West Africa, 1914-1960 », *Tarikh*, vol. III, n° 4.
- 1972 (a). *The Segu Tukolor empire*, Londres. Longman.

- 1972 (b). «Theories and realities in the administration of colonial French West Africa from 1890 to the First World War», *JHSN*, vol. VI, n° 3, p. 289-312.
- 1973. «French colonisation and African resistance in West Africa up to the First World War», *Tarikh*, vol. IV, n° 3, p. 24-34, également dans *Genève-Afrique*, vol. XII, n° 1, p. 17 et suiv.
- 1974. «The culture content of alien domination and its impact on contemporary francophone West Africa», *Symposium Leo Frobenius*, rapport final d'un symposium international organisé par les commissions allemandes et camerounaises pour l'UNESCO, 3-7 décembre 1973, Yaoundé, Cologne, Verlag Dokumentation, Pullach/Munich.
- Olusanya, G. O. 1980. «The nationalist movement in Nigeria», dans: O. Ikime (dir. publ.), *Groundwork of Nigerian history*, p. 545-569.
- Ominde, S. H. et Ejiogu, C. N. (dir. publ.). 1972. *Population growth and economic development in Africa*, Londres, Heinemann.
- Omu, F. I. A. 1968. «The Nigerian press and the Great War», *Nigeria magazine*, vol. XCVI, p. 44-49.
- 1978. *Press and politics in Nigeria, 1880-1957*, Londres, Longman.
- Opoku, K. A. 1978 (a). «Changes within Christianity: the case of the Musama Disco Christo Church», dans: E. Fashole Luke, R. Gray, A. Hasting et G. Tasic (dir. publ.), *Christianity in independent Africa*, p. 111-121.
- 1978 (b). *West African traditional religion*, Singapour, FEP.
- d'Orléans, H. P. M. 1898. *Une visite à l'empereur Menelik: notes et impressions de route*, Paris. Librairie Dentu.
- Ortiz, F. 1950. *La Africa de la música folklórica de Cuba*, La Havane.
- Orubuloye, I. O. n. d. «Differentials in the provision of health services and the effects of mortality levels in western Nigeria: a study of Ido and Isinbode communities in Eati division», thèse de MA, Université d'Ibadan.
- Osuntokun, J. 1975. «Nigeria's colonial government and the Islamic insurgency in French West Africa, 1914-1918», *CEA*, vol. XV, n° 1, p. 85-93.
- 1977. «West African armed revolts during the First World War», *Tarikh*, vol. V, n° 3, p. 6-17.
- 1978. *Nigeria in the First World War*, Londres, Longman.
- Ousmane, S. 1970. *God's bits of wood*, Londres, Heinemann.
- Ouzegane, A. 1962. *Le meilleur combat*, Paris, Julliard.
- Owen, R. et Sutcliffe, B. (dir. publ.). 1972. *Studies in the theory of imperialism*, Londres, Longman.
- Pachai, B. (dir. publ.). 1972. *The early history of Malawi*, Londres, Longman.
- Padmore, G. 1956. *Pan-Africanism or communism?*, Londres, Dobson.
- Page, H. J. 1975. «Fertility patterns: levels and trends», dans: J. C. Caldwell (dir. publ.), *Population growth and socio-economic change in West Africa*, p. 29-57.
- Page, H. J. et Coale, A. J. 1972. «Fertility and child mortality south of the Sahara», dans: S. H. Ominde et C. N. Ejiogu (dir. publ.), *Population growth and economic development in Africa*, p. 51-66.
- Paish, G. 1909. «Great Britain's capital investments in other lands», *RSSJ*, vol. LXXI, p. 465-480.
- 1910-1911. «Great Britain's capital investments in individual colonial and foreign countries», *RSSJ*, vol. LXXIV, p. 167-187.
- Palley, C. 1966. *The constitutional history and law of southern Rhodesia, 1888-1965*, Oxford, Clarendon Press.
- Pankhurst, R. 1962 (a). «The foundation and early growth of Addis-Ababa to 1935», *EO*, vol. VI, n° 1.

- 1962 (b). «The foundation of education, printing, newspapers, book production, libraries and literacy in Ethiopia», *EO*, vol. VI, n° 3, p. 266-279.
- 1964. «Italian settlement policy in Eritrea and its repercussions 1880-1896», *BUPAH*, vol. I, p. 119-156.
- 1966. «The great Ethiopian famine of 1888-1892: a new assessment», *JHMAS*, vol. XXI, n° 2, p. 271-294.
- 1967. «Emperor Theodore of Ethiopia: a nineteenth century visionary», *Tarikh*, vol. I, n° 4, p. 15-25.
- 1968. *Economic history of Ethiopia, 1800-1935*, Addis-Abeba, Hailé Sélassié I, University Press.
- 1970. «The Ethiopian patriots: the lone struggle», *EO*, vol. XIII, n° 1, p. 40-56.
- 1972. «W. H. Ellis-Guillaume Enrique Ellesio: the first black American Ethiopianist?», *EO*, vol. XV, n° 2, p. 89-121.
- 1976. «Ethiopia: 1914-1935», manuscrit préparé pour l'*Histoire générale de l'Afrique* de l'UNESCO.
- Passelcq, F. 1932. *L'essor économique belge. Expansion coloniale, étude documentaire sur l'armature économique de la colonisation belge au Congo*, Bruxelles, Desmet-Verteneuil.
- Patterson, S. 1957. *The Last Trek: a study of the Boer people and their Afrikaner nation*, Londres, Routledge and Kegan Paul.
- Pearse, S. 1971. «Metropolis and peasant: the expansion of the urban-industrial complex and the changing rural structure», dans: T. Shanin (dir. publ.) *Peasants and peasant societies*, p. 69-80.
- Peel, J. D. Y. 1968. *Aladura: a religious movement among the Yoruba*, Londres, OUP.
- Peemans, J. P. 1968. *Diffusion du progrès économique et convergence des prix*, Louvain, Nauwelaerts.
- Pélissier, R. 1969. «Campagnes militaires au Sud-Angola, 1885-1915», *CEA*, vol. IX, p. 54-123.
- Pélissier, R. 1977. *Les guerres grises: résistance et révoltes en Angola (1845-1941)*, Orgeval, Éditions Pélissier.
- 1978. *La colonie du minotaure: nationalisme et révoltes en Angola (1926-1961)*, Orgeval, Éditions Pélissier.
- Penn, I. G. et Bowen, J. W. E. (dir. publ.). 1902. *The United Negro: his problem and his progress*, Atlanta, D. F. Luther Publishing.
- Penvenne, J. n. d. «Preliminary chronology of labour resistance in Lourenço Marques», communication non publiée.
- 1978. «The impact of forced labour on the development of an African working class: Lourenço Marques, 1870-1902», communication à la conférence de l'African Studies Association of the United States.
- 1979. «Attitudes toward race and work in Mozambique: Lourenço-Marques, 1900-1974», African Studies Center, Boston University, working paper, n° 6.
- «Labour struggles at the port of Lourenço Marques, Mozambique. 1900-1943». À paraître.
- Perham, M. 1934. «A restatement of indirect rule», *Africa*, vol. VII, n° 3, p. 321-334.
- (dir. publ.) 1948. *Mining, commerce and finance in Nigeria*, Londres, Faber.
- 1960 (a). «Psychology of African nationalism», *Optima*, vol. X, n° 1, p. 27-36.
- 1960 (b). *Lugard: the years of authority, 1898-1945*, Londres, Collins.
- 1961. *The colonial reckoning*, Londres, Collins.

- Perham, M. et Bull, M. (dir. publ.). 1963. *The diaries of lord Lugard*, vol. I, Evanston, NUP.
- Perrings, C. 1977. «Consciousness, conflict and proletarianization: an assessment of the 1935 mineworkers' strike on the northern Rhodesian Copperbelt», *JSAS*, vol. IV, n° 1, p.31-51.
- 1979. *Black mineworkers in central Africa. Industrial strategies and the evolution of an African proletariat in the Copperbelt, 1911-1941*, Londres, Heinemann.
- Person, Y. 1960. «Soixante ans d'évolution en pays kissi», *CEA*, vol. I, p. 86-112.
- 1968-1975. *Samori: une révolution dyula*, 3 vol., Paris, Mémoires de l'IFAN.
- 1969. «Guinea-Samori», dans: M. Crowder (dir. publ.), *West African resistance*, p.111-143.
- Peters, C. [K.] 1902. *The Eldorado of the ancients*, Londres, Arthur Pearson.
- Petrides, S. P. 1964. *Le livre d'or de la dynastie salomonienne d'Éthiopie*, Paris, Plon.
- Phillip, J. 1828. *Researches in South Africa*, Londres, Duncan.
- Phillipson, D. W. 1977. *The later prehistory of eastern and southern Africa*, Londres, Heinemann.
- Phimister, I. R. et van Onselen, C. 1978. *Studies in the history of African mine labour in colonial Zimbabwe*, Gwelo, Mambo Press.
- Plaatje, S. T. 1916. *Native life in South Africa*, Londres, King and Sons, 2^e éd., réédition Johannesburg, Ravan Press, 1982.
- Plancquaert, M. 1932. «Les Jaga et les Bayaka du Kwango — Contribution historico-ethnique», *IRCBM*, vol. III, n° 1, p. 1-184.
- Poncet, J. 1952. *La colonisation et l'agriculture européenne en Tunisie depuis 1881*, Paris, Mouton.
- Ponton, M. M. 1917. *Life and times of Henry M. Turner*, Atlanta, A. B. Caldwell.
- Portal, G. L. 1892. *My mission to Abyssinia*, Londres, Arnold.
- Porter, D. B. 1978. *Afro-Braziliana*, Boston, G. K. Hall.
- Potocki, J. 1900. *Sport in Somaliland: being an account of a hunting trip in that region*, Londres, R. Ward.
- Price, R. S. 1973. *Maroon societies: rebel slave communities in the Americas*, New York.
- Prothero, R. M. 1965. *Migrants and malaria*, Londres, Longman.
- 1968. «Migration in tropical Africa», dans: J. C. Caldwell et J. Okonjo (dir. publ.), *The population of tropical Africa*, p.250-263.
- Rabearimanana, L. 1980. *La presse d'opinion à Madagascar de 1947 à 1956*, Antananarivo, Librairie mixte.
- Ralston, R. D. *African nationalism in embryo: influence of American study sojourns in metamorphosis of African colonial leadership*.
- Ramadān, A. M. 1968. *'Tatawura al-Haraka al-Wataniyya fi Miṣr 1919-1936*, Le Caire.
- Ranger, T. O. n. d. *The African churches of Tanzania*, Nairobi, EAPH.
- 1965. «The "Ethiopia" episode in Barotseland, 1900-1905», *RLJ*. vol. XXXVII, p.26-41.
- 1967. *Revolt in southern Rhodesia, 1896-1897*, Londres, Heinemann.
- 1968 (a). «Connexions between "primary resistance" movements and modern mass nationalism in East and central Africa», *JAH*, vol. IX, n° 3, p.437-453; vol. IX, n° 4, p.631-641.
- (dir. publ.). 1968 (b). *Aspects of central African history*, Londres. Heinemann.
- (dir. publ.). 1968 (c). *Emerging themes of African history*, Nairobi, EAPH.

- 1969. «African reactions to the imposition of colonial rule in East and Central Africa», dans: L. H. Gann et P. Duignan (dir. publ.), *Colonialism in Africa, 1870-1960*, vol. I, p. 293-324.
- 1970. *The African voice in southern Rhodesia*, Londres, Heinemann.
- 1971. «Christian independency in Tanzania», dans: D. B. Barrett (dir. publ.), *African initiatives in religion*, p. 122-145.
- 1972. «Missionary adaptation of African religious institutions: the Masasi case», dans: T. O. Ranger et I. Kimambo (dir. publ.), *The historical study of African religion*, p. 221-252.
- 1975. *Dance and society in eastern Africa*, Londres, Heinemann.
- Ranger, T. O. et Kimambo, I. N. (dir. publ.). 1972. *The historical study of African religion*, Londres, Heinemann.
- Ranis, G. (dir. publ.). 1971. *Government and economic development*, New Haven, YUP.
- Rathbone, R. 1978. «World War I and Africa: introduction», *JAH*, vol. XIX, n° 1, p. 1 à 9.
- Raum, O. P. 1965. «From tribal prophets to sect leaders», dans: E. Benz (dir. publ.), *Messianische Kirchen, Sekten und Bewegungen im heutigen Afrika*.
- Ray, B. C. 1976. *African religions: symbol, ritual and continuity*, Englewood-Cliffs, Prentice Hall.
- Read, M. 1971. «The Ngoni and western education», dans: V. Turner (dir. publ.), *Colonialism in Africa, 1870-1960*, vol. III, p. 346-392.
- Rodney, W. 1972. *How Europe underdeveloped Africa*, Dar es-Salaam, Tanzania, Publishing House.
- Republic of Liberia. 1920. *Report of the Secretary of the Treasury for the Fiscal Year ended October 1, 1919 to September 1920*, Monrovia, Department of the Treasury.
- 1930. *Report of the Department of State, 30 November 1930*, Monrovia, Department of State.
- 1931 (a). *Annual report of the Department of State, December 1931*, Monrovia, Department of State.
- 1931 (b). *Administrative regulation governing the Interior*, Monrovia, Department of the Interior.
- 1934. *Annual report of the Department of State to the Fourth Session of the Thirty-seventh Legislature*, Monrovia, Department of State.
- 1940. *Bureau of Statistics: annual report 1939*, Monrovia, Bureau of Statistics.
- 1941. *Import, export and shipping statistics, 1940*, Monrovia, Bureau of Revenues.
- Rey, C. F. 1927. *In the country of the Blue Nile*, Londres, Duckworth.
- Rezette, R. 1955. *Les partis politiques marocains*, Paris, Armand Colin.
- Rhodie, S. 1968. «The Gold Coast cocoa hold-up of 1930-1931», *THSG*, vol. IX, p. 105-118.
- Riccioli, B. 1661, 1672. *Geographiae et hydrographiae reformatae*, Bologne/Venise.
- Rigby, P. 1974. «Prophets, diviners and prophetism: the recent history of Kiganda religion», communication à la Conférence sur l'étude historique des religions de l'Afrique de l'Est, Limuru, juin 1974.
- Roberts, A. D. 1974. *A history of the Bemba: political growth and change in north-eastern Zambia before 1900*, Madison, Wisconsin University Press.
- (dir. publ.) (À paraître.) *Cambridge history of Africa*, vol. VII, Cambridge, CUP.
- Roberts, G. W. 1954. «Immigration of Africans into the British Caribbean», *PS*, vol. III, n° 3, p. 235-262.

- Roberts, S. H. 1929. *The history of French colonial policy, 1870-1925*, 2 vol., Londres, Frank Cass, 1963.
- Roberts, Z. B. H. 1934. «Supplement» to the *Liberian crisis*, juillet-août 1934, Monrovia.
- Robertson, E. M. 1977. *Mussolini as empire-builder: Europe and Africa, 1932-1936*, Londres, Macmillan.
- Robinson, R. 1972. «Non-European foundations of European imperialism: sketch for a theory of collaboration», dans: R. Owen et B. Sutcliffe (dir. publ.), *Studies in the theory of imperialism*, p. 117-142.
- Robinson, R. et Gallagher, J. 1961. *Africa and the Victorians: the official mind of imperialism*, Londres, Macmillan.
- Robinson, R. E. et Gallagher, J. 1962. «The partition of Africa», dans: F. H. Hinsley (dir. publ.), *The New Cambridge modern history*, vol. XI, p. 593-640.
- Rochet, G. 1971. *Militari e politici nelle preparazione delle campagna d'Ethiopia*, Milan.
- Rodd, J. R. 1923. *Diplomatic memories: 1894-1901, Egypt and Abyssinia*, Londres, Arnold.
- Rodney, W. n.d. «Political economy of colonial Tanzania, 1890-1934», document de séminaire. Department of History, Université de Dar es-Salaam.
- . 1971 (a). «The year 1895 in southern Mozambique: African resistance to the imposition of European colonial rule», *JHSN*, vol. V, n° 4, p. 509-536.
- . 1971 (b). «Resistance and accomodation in Owimbundu/Portuguese relations», document de séminaire. Department of History, Université de Dar es-Salaam.
- . 1972. *How Europe underdeveloped Africa*, Dar es-Salaam, Tanzania, Publishing House.
- Rodrigues, J. H. 1964. *Brasil e Africa outro Horizonte*, Rio de Janeiro, Civilização brasileira.
- Rodrigues, N. 1976. *Os Africanos no Brasil*, São Paulo, Ed. Nacional.
- Rogers, S. G. 1972. «A history of Chagga politics, 1916-1952», thèse de PhD, Université de Dar es-Salaam.
- . 1974. «The Kilimanjaro native planters Association: administrative responses to Chagga initiatives in the 1920s», *TJH*, vol. IV, n° 1 et 2, p. 94-114.
- Rollins, C. H. 1970. *Black troubadour: Langston Hughes*, New York, Rand McNally.
- Rosberg, C. G. et Nottingham, J. 1966. *The myth of Man Man: nationalism in Kenya*, Nairobi. EAPH.
- Rose, J. H. 1905. *The development of European nations, 1870-1900*, Londres, Constable.
- Rosen, F. 1907. *Eine deutsche Gesandtschaft in Abessinien*, Leipzig, Von Veit.
- Ross, D. 1971. «Dahomey», dans: M. Crowder (dir. publ.), *West African resistance*, p. 144-169.
- Ross, D. H. 1974. «Ghanaian forowa», *African arts*, vol. VIII, n° 1, 1974, p. 40-49.
- Ross, E. A. 1925. *Report on employment of native labour in Portuguese Africa*, New York. Abbott Press.
- Ross, R. 1972. «Black Americans and Italo-Ethiopian relief 1935-1936», *EO*, vol. XV, n° 2, p. 122-131.
- Rossetti, C. 1910. *Storia diplomatica dell'Ethiopia*, Turin.
- Rossini, C. C. 1935. *Italia ed Ethiopia dal tractato d'Ucciali alia Battaglia di Adua*, Rome.
- Rotberg, R. I. 1965. *Christian missionaries and the creation of Northern Rhodesia, 1880-1924*, Princeton, PUP.
- . 1966. *The rise of nationalism in central Africa: the making of Malawi and Zambia, 1873-1964*, Cambridge, Mass., HUP.

- Rotberg, R. I. et Mazrui, A. A. (dir. publ.) 1970. *Protest and power in black Africa*, New York, PUP.
- Rout, L. B. 1976. *The African experience in Spanish America, 1502-present day*, Cambridge, CUP.
- Roux, E. 1944. *S. P. Bunting: a political biography*, Le Cap, publication privée.
- 1964. *Time longer than rope*, Madison, Wisconsin University Press, 2^e éd.
- Rubenson, S. 1964. *Wichale XVII: the attempt to establish a protectorate over Ethiopia*, Addis Abeba, Université Haïlé Sélassié I.
- Rweyemanu, J. 1974. *Underdevelopment and industrialization in Tanzania: a study in perverse capitalist industrial development*, Londres/Nairobi, OUP.
- Rydings, J. 1932. *Report of mission to the Kru Coast*, Monrovia, avril.
- Sabrī, A. al-M. 1969. *Muḥammad Farīd*, Le Caire.
- Saʿdallah, A. K. 1969. *Al-Hʿaraka at Watʿaniya al-Jazāʿi rīya 1900-1930*, Beyrouth.
- Safran, N. 1961. *Egypt in search of political community: an analysis of the intellectual and politic evolution of Egypt, 1804-1952*, Cambridge, Harvard University Center for Middle Eastern Studies.
- Saint-Martin, Y. 1972. *L'empire toucouleur et la France: un demi-siècle de relations diplomatiques (1846-1893)*, Dakar.
- Salifou, A. 1973. *Kaoussan ou la révolte sénoussiste*, Niamey, Centre nigérien de recherches en sciences humaines.
- Samkange, S. 1967. *On trial for my country*, Londres, Heinemann.
- Sampson, A. 1960. *Commonsense about Africa*, Londres, Gollancz.
- Sanderson, G. N. 1980. «Aspects of resistance to British rule in the southern Sudan, 1900-1928», manuscrit non publié.
- Sandford, C. 1946. *Ethiopia under Haile Selassie*, Londres, Dent.
- San Marco. 1940. «Le problème des cultures obligatoires dans la production des produits d'exportation», communication aux conférences à l'École coloniale.
- Sarraut, A. 1923. *La mise en valeur des colonies françaises*, Paris, Payot.
- Sauer, C. O. 1952. *Agricultural origins and dispersals*, New York, American Geographical Society.
- Sautter, G. 1966. *De l'Atlantique au fleuve Congo, une géographie du sous-peuplement: République gabonaise, République du Congo*, 2 vol., Paris/La Haye, Mouton.
- 1967. «Notes sur la construction du chemin de fer Congo-Océan (1921-1934)», *CEA*, vol. VII, n° 26, p. 219-299.
- Schlemmer, B. 1980. «Conquête et colonisation du Menabe: une analyse de la politique de Gallieni», dans: *Changements sociaux dans l'Ouest malgache*, Paris, Mémoires de l'ORSTOM, n° 90, p. 109-131.
- Schnee, H. 1919. *Deutsch-Ostafrika in Weltkriege*, Leipzig, Quelle und Meyer.
- 1926. *German colonization: past and future*, Londres, Allen and Unwin.
- Schoffeleers, M. (dir. publ.). *Guardians of the land*. À paraître.
- «An organizational model of the Mwari shrines», dans: M. Schoffeleers (dir. publ.), *Guardians of the land*, à paraître.
- Schram, R. 1971. *A history of the Nigerian Health Service*, Ibadan, Ibadan University Press.
- Schumpeter, J. 1955. *Imperialism and social classes*, Cleveland/New York, World Publishing.
- Schwarz, F. A. O. 1965. *Nigeria: the tribes, the nation, or the race, the politics of independence*, Cambridge, MIT Press.
- Scott, W. R. 1966. «The American Negro and the Italo-Ethiopian crisis, 1934-1936», thèse de MA, Université Harvard.

- 1971. «A study of Afro-American and Ethiopian relations, 1896-1941 », thèse de PhD, Université de Princeton.
- 1972. «Malaku E. Bayen: Ethiopian emissary to Black America, 1936-1941 », *EO*, vol. XV, n° 2, p. 132-138.
- Segal, R. et First, R. 1967. *South West Africa: travesty of trust*, Londres, André Deutsch.
- Sekyi, W. E. G. 1915. *The blinkards*, Londres, Heinemann, 1974.
- Selassié, G. 1930-1932. *Chronique du règne de Menelik II, roi des rois d'Éthiopie*, Paris, Maisonneuve.
- Selous, F. C. 1896. *Sunshine and storm in Rhodesia*, Londres, Rowland Ward.
- Semi-Bi, Z. 1973. «La politique coloniale des travaux publics en Côte-d'Ivoire, 1900-1940 », thèse de doctorat de troisième cycle, Université de Paris VII.
- Shack, W. A. 1969. *The Gurage: a people of the Ensete culture*, Londres, OUP.
- Shanin, T. (dir. publ.). 1971. *Peasants and peasant societies*, Harmondsworth, Penguin.
- Sharevskaya, B. I. 1968. «Natsionalno osvoboditelnoe dvizheniye religia v tropicheskoi Afrike » (Mouvements de libération nationale et religion en Afrique tropicale), *Voprosi nauchnogo atiesma*, n° 5, Moscou.
- Sharkasi, M. M. 1976. *Lamahaton An al-Awda'a al-Iqtisadia fī Libya Athna'a al-Ahd al-Italy*, Tunisie, Addar al-Arabia Lil Kitab.
- Sharpe, A. 1920. «The hinterland of Liberia », *GJ*, vol. LV, n° 4, p. 289-304.
- Sheikh-Abdi, A. 1978. «Sayyid Mohamed Abdille Hassan and the current conflict in the Horn », *HA*, vol. I, n° 2.
- Shepperson, G. 1968. «Ethiopianism: past and present», dans: C. G. Baeta (dir. publ.), *Christianity in tropical Africa*, p. 249-268.
- Shepperson, G. et Price, T. 1958. *Independent African: John Chilembwe and the origins, setting and significance of the Nyasaland native uprising of 1915*, Édimbourg, Edinburgh University Press.
- Sheriff, A. M. H. 1980. «Tanzanian societies at the time of the partition », dans: M. H. Y. Kaniki (dir. publ.), *Tanzania under colonial rule*, p. 11-50.
- Sherrill, M. 1973. *Unilever et l'Afrique*, Bruxelles, Cahiers du CEDAF, n° 4.
- Shibayka, M. 1965. *Ta'rikh Shu'aūb Wādī al-Nil*, Beyrouth.
- 1978. *Al-Sudān wal Thawra al-Mahdiyya*, vol. I, Khartoum.
- Shibeika, M. 1952. *British policy in the Sudan, 1882-1902*, Londres. OUP.
- Shouquair, N. 1967. *Gurafiat wa Ta'rikh al-Sūdān*, Beyrouth.
- Shufeldt, R. W. *World cruise: Liberia and the Liberian boundary dispute*, Washington DC, Naval Historical Foundation Collection, Ms Division.
- Sik, E. 1964. *The history of black Africa*, vol. II, Budapest. Akadémiai Kiadó.
- Silberman, L. n. d. *The Mad Mullah: hero of Somali nationalism*, Londres.
- Simons, J. 1974. «Rural mass action in the context of anti-colonial protest: the Asafo movement of Akim Abuakwa, Ghana », *CJAS*, vol. VIII, n° 1, p. 25-41.
- 1975 (a). «Nationalism from below: the Akim Abuakwa example », *MBAB*, vol. XII, p. 31-57.
- 1975 (b). «The Asafo of Kwahu, Ghana: a mass movement for local reform under colonial rule », *IJAHS*, vol. VIII, n° 3, p. 383-406.
- Simons, H. J. et Simons, R. E. 1969. *Class and colour in South Africa, 1850-1950*, Harmondsworth, Penguin.
- Simpson, C. L. 1961. *The memoirs of C. L. Simpson*, Londres, Diplomatic Press.
- Singh, M. 1969. *History of Kenya's trade union movement to 1952*, Nairobi, EAPH.
- Skinner, E. P. 1964. *The Mossi of the Upper Volta. The political development of a Sudanese people*, Stanford, SUP.

- 1965. « Labour migration among the Mossi of the Upper Volta », dans : H. Kuper (dir. publ.), *Urbanization and migration in West Africa*, p. 60-84.
- Skinner, R. P. 1906. *Abyssinia of to-day : an account of the first mission sent by the American government to the court of the King of Kings (1903-1904)*, Londres, Arnold.
- Slade, R. 1962. *King Leopold's Congo. Aspects of the development of race relations in the Congo independent state*, Londres, OUP.
- Smith, C. B. 1973. « The Giriama rising, 1914; focus for political development in the Kenyan hinterland, 1850-1963 », thèse de PhD, Université de California, Los Angeles.
- Smith, E. 1929. *Aggrey of Africa : a study in black and white*, Londres, SCM Press.
- Smith, H. M. 1926. *Frank, bishop of Zanzibar: life of Frank Weston. D.D. 1871-1924*, Londres, SPCK.
- Smith, R. 1971. « Yoruba-Ijebu », dans : M. Crowder (dir. publ.), *West African resistance*, p. 170-204.
- Sorenson, M. P. K. 1968. *The origins of European settlement in Kenya*, Nairobi, OUP.
- Spacensky, A. 1970. *Madagascar, cinquante ans de vie politique : de Ralaimongo à Tsiranana*, Paris, Nouvelles Éditions latines.
- Spencer, J. 1971. « James Beauttah : Kenya patriot », document de séminaire, Département d'histoire, Université de Nairobi.
- Spillman, G. 1968. *Souvenirs d'un colonialiste*, Paris, Presses de la Cité.
- Starr, F. 1925. « Liberia after the World War », *JNH*, vol. X, n° 2, p. 113-130.
- Staten, M. 1925. *Annual report of the Liberian Frontier Force for fiscal year, 1924-1925*, Monrovia, Republic of Liberia.
- Steer, G. L. 1936. *Caesar in Abyssinia*, Londres, Hodder and Stoughton.
- Steinhart, E. n.d. « Anti-colonial resistance and nationalism, the Nyangire rebellion », non publié.
- Stengers, J. 1957. *Combien le Congo a-t-il coûté à la Belgique?*, Bruxelles, ARSC.
- 1962. « L'impérialisme colonial de la fin du XIX^e siècle : mythe ou réalité », *JAH*, vol. III, n° 2, p. 469-491.
- 1969. « The Congo free state and the Belgian Congo before 1914 », dans : L. H. Gann et P. Duignan (dir. publ.), *Colonialism in Africa 1870-1960*, vol. I, p. 261-292.
- 1974. « La Belgique et le Congo, politique coloniale et décolonisation », dans : *Histoire de la Belgique contemporaine, 1914-1970*, Bruxelles.
- Stevens, R. P. 1967. *Lesotho, Botswana, and Swaziland*, New York, Praeger.
- Stokes, E. 1966 (a). « Barotseland : the survival of an African state », dans : E. Stokes et R. Brown (dir. publ.), *The Zambezi past studies in central African history*, p. 261-301.
- 1966 (b). « Malawi : political systems and the introduction of colonial rule, 1891-1896 », dans : E. Stokes et R. Brown (dir. publ.). *The Zambezi past : studies in central African history*, p. 352-375.
- Stokes, E. et Brown, R. (dir. publ.) 1966. *The Zambezi past : studies in central African history*, Manchester, Manchester University Press.
- Stone, R. L. 1975. « Rural politics in Ghana in the inter-war period : some comparisons between Akyem-Abuakwa and the states of the Central Province », *MBAB*, vol. XII, p. 117-141.
- Storme, M. 1961. « Het ontstaan van de Kasai missie ». *MARSOM*, vol. XXIV, n° 3.

- Summers, A. et Johnson, R. W. 1978. «World War I conscription and social change in Guinea», *JAH*, vol. XIX, n° 1, p. 25-38.
- Sundkler, B. G. M. 1961. *Bantu prophets in South Africa*, Londres, OUP, 2^e éd.
- Suret-Canale, J. 1964. *L'Afrique noire, l'ère coloniale, 1900-1945*, Paris, Éditions sociales.
- 1971. *French colonialism in tropical Africa, 1900-1945*, Londres, C. Hurst.
- 1977. «Strike movements as part of the anticolonial struggle in French West Africa», *Tarikh*, vol. V, n° 3, p. 44-61.
- Sutcliffe, B. 1972. «Imperialism and industrialisation in the Third World», dans: R. Owen et B. Sutcliffe (dir. publ.), *Studies in the theory of imperialism*, p. 171-192.
- Sutherland, E. 1970. *The original Bob: the story of Bob Johnson, Ghana's ace comedian*, Accra, Anowuo Educational Publications.
- Szereszewski, R. 1965. *Structural change in the economy of Ghana, 1891-1911*, Londres, Weidenfeld and Nicolson.
- Tandia, A. K. 1973. «Bakel et la pénétration française au Soudan». thèse de doctorat de troisième cycle, faculté des lettres, Université de Dakar.
- Tangri, R. 1967. «Early Asian protest in East African protectorate», *African quarterly*, vol. LXXII.
- Tangri, R. 1968. «African reaction and resistance to the early colonial situation in Malawi», *JCAHA*, vol. XXV.
- Tardits, C. 1958. *Porto-Novo*, Paris/La Haye, Mouton.
- Temu, A. J. 1980. «Tanzanian societies and colonial invasion, 1875-1907», dans: M. H. Y. Kaniki (dir. publ.), 1980, *Tanzanian under colonial rule*, p. 86-127.
- Thomas, H. B. et Scott, R. 1935. *Uganda*, Londres, OUP.
- Thomas, R. G. 1975. «Military recruitment in the Gold Coast during the First World War», *CEA*, vol. XI, n° 57, p. 57-83.
- Thompson, V. et Adloff, R. 1960. *The emerging states of Equatorial Africa*, Stanford, SUP.
- 1968. *Djibouti and the Horn of Africa*, Stanford, SUP.
- Thornton, J. 1973. «The state in African historiography: a reassessment», *Ufahamu*, vol. IV, n° 2, p. 113-126.
- Tignor, R. 1971. «Colonial chiefs in chiefless societies», *JMAS*, vol. IX, n° 3, p. 339-359.
- Tosh, J. 1973. «Colonial chiefs in stateless society: a case-study from northern Uganda», *JAH*, vol. XIV, n° 4, p. 473-490.
- 1978. *Clan leaders and colonial chiefs in Lango: the political history of an East African stateless society, c. 1800-1939*, Oxford, Clarendon Press.
- Tothill, J. D. (dir. publ.). 1948. *Agriculture in the Sudan*, Londres, OUP.
- Touval, S. 1963. *Somali nationalism*, Cambridge, Mass., HUP.
- 1966. «Treaties, borders and the partition of Africa», *JAH*, vol. VII, n° 2, p. 279-292.
- Townsend, E. R. (dir. publ.). 1959. *President Tubman of Liberia speaks*, Londres, Consolidated Co Ltd.
- Traore, B. 1972. *The black African theatre and its social functions*, Ibadan, IUP.
- Trentadue, M. 1976. «La société guinéenne dans la crise de 1930: fiscalité et pouvoir d'achat», *RFHOM*, vol. LXIN, n° 232-233, p. 628-639.

- Trimingham, J. S. 1962. *History of Islam in West Africa*, Londres, OUP.
- Tunley, H. A. 1948. « Revenue from land and crops », dans: J. D. Tothill (dir. publ.), *Agriculture in the Sudan*, p. 198-209.
- Tupinier, M. 1940. « L'influence du commerce sur la mise en valeur de l'AOF, communication aux conférences à l'École coloniale.
- Turner, H. W. 1965. « Pagan features in West African independent churches », *Practical anthropology*, juillet-août 1965, p. 141-151.
- 1967. *History of an African independent church*, Oxford, Clarendon Press.
- Turner, J. M. 1975. « Les Brésiliens », thèse de PhD, Université de Boston.
- Turner, L. D. 1942. « Some contacts of Brazilian ex-slaves with Nigeria, West-Africa », *JNH*, vol. XXVII, n° 1, p. 55-67.
- Turner, V. (dir. publ.) 1971. *Colonialism in Africa 1870-1960*, vol. III, *Profiles of change: African society and colonial rule*, Cambridge, CUP.
- Turton, E. R. 1972. « Somali resistance to colonial rule and the development of Somali political activity in Kenya, 1893-1960 », *JAH*, vol. XIII, n° 1, p. 119-143.
- Tweedy, O. 1931. *Cairo to Persia and back*, Jarrolds.
- Ullendorff, E. 1960. *The Ethiopians*, Londres, OUP.
- Union of South Africa. 1922. *Report on the martial law enquiry*, Pretoria, Judicial Commission.
- 1924. *Union of South Africa and the Great War*, Pretoria.
- United Nations (Department of Economic and Social Affairs). 1973. *The determination and consequences of population trends: News summary of findings on interaction of demographic, economic and social factors*, New York.
- Urvoy, M. 1940. « Le rôle économique du commandant de cercle », communication aux conférences à l'École coloniale.
- Uzoigwe, G. N. 1973. « The slave trade and African societies », *THSG*, vol. XIV, n° 2, p. 187-212.
- 1974. *Britain and the conquest of Africa: the age of Salisbury*, Ann Arbor, MUP.
- 1976 (a). « Spheres of influence and the doctrine of the hinterland in the partition of Africa », *JAS*, vol. III, n° 2, p. 183-203.
- 1976 (b). « The Monbasa-Victoria railway, 1890-1902 », *KHR*, vol. IV, n° 1.
- 1977. « The Victorians and East Africa, 1882-1900 », *TJH*, vol. V, n° 2, p. 32-65.
- Vail, L. 1976. « Mozambique's chartered companies: the rule of the feeble », *JAH*, vol. XVII, n° 3, p. 346-389.
- Vail, L. et White, L. 1980. *Capitalism and colonialism in Mozambique: a study of Quelimane district*, Londres, Heinemann.
- Valdant, P. 1946. Article dans *Marchés coloniaux*, n° 19, p. 269.
- Van de Kaa, D. J. 1971. « The demography of Papua New Guinea's indigenous population », thèse de PhD, Université Nationale d'Australie.
- Van de Walle, E. 1968. « Fertility in Nigeria », dans: W. Brass *et al.*, *The demography of tropical Africa*, p. 515-527.
- Van den Berghe, P. (dir. publ.) 1965. *Africa: social problems of change and conflict*, San Francisco, Chandler.
- Van der Laan, H. L. 1965. *The Sierra Leone diamonds, 1952-1961*, Londres, OUP.
- Van Onselen, C. 1973. « Worker consciousness in black miners: southern Rhodesia, 1900-1920 », *JAH*, vol. XIV, n° 2, p. 237-255.
- Van Velsen, J. 1966. « Some early pressure groups in Malawi », dans: E. Stokes et R. Brown (dir. publ.), *The Zambezi past: studies in central African history*, p. 376-412.

- Van Vollenhoven, J. V. 1920. « Circulaire au sujet des chefs indigènes », dans: *Une âme de chef*, Paris, Diéval.
- Vansina, J. 1966. *Kingdoms of the Savanna*, Madison, University of Wisconsin Press.
- 1969. « Du royaume kuba au territoire des Bakuba », *EC*, vol. XII, n° 2, p. 3-54.
- Vatcher, W. H. 1965. *White Lager: the rise of Afrikaner nationalism*, Londres, Pall Mall.
- Vatikiotis, P. J. 1969. *The modern history of Egypt*, Londres, Weidenfeld and Nicolson.
- Verger, P. 1968. *Flux et reflux de la traite des Nègres entre le golfe du Bénin et Bahia de Todos os Santos du XVII^e au XIX^e siècle*, Paris, Mouton.
- Vidal, H. 1970. *La séparation des églises et de l'État à Madagascar (1861-1968)*, Paris, ICDJ.
- Villari, L. 1943. *Storia diplomatica del conflitto italo-ethiopico*, Bologna, Zanichelli.
- Violette, M. 1931. *L'Algérie vivra-t-elle?*, Paris.
- Virgin, E. 1936. *The Abyssinia I knew*, Londres, Macmillan.
- Vivo, R. V. 1978. *Ethiopia: the unknown revolution*, Cuba, Social Science Publishers.
- Von Lettow-Vorbeck, P. E. n. d. *My reminiscences of East Africa*, Londres, Hurst and Blackett.
- Wallerstein, I. 1970 (a). « Voluntary associations », dans: J. S. Coleman et C. G. Rosberg (dir. publ.), *Political parties and national integration in tropical Africa*, p. 318-339.
- 1970 (b). « The colonial era in Africa: change in the social structure », dans: L. H. Gann et P. Duignan (dir. publ.), *Colonialism in Africa, 1870-1960*, vol. II, p. 399-421.
- Warhurst, P. 1962. *Anglo-Portuguese relations in South-Central Africa, 1890-1900*, Londres, Longman.
- Warwick, P. 1978. « Black industrial protest on the Witwatersrand, 1901-1902 », dans: E. Webster (dir. publ.), *Essays in southern African labour history*, p. 20-31.
- Waugh, E. 1931. *Remote people*, Londres, Duckworth.
- Webster, E. (dir. publ.) 1978. *Essays in southern African labour history*, Johannesburg, Ravan Press.
- Webster, J. B. 1964. *The African churches among the Yoruba, 1888-1922*, Oxford, Clarendon Press.
- Webster, J. B. et Boahen, A. A. 1967. *The revolutionary years: West Africa since 1800*, Londres, Longman.
- Weiskel, T. C. 1980. *French colonial rule and the Baule peoples, 1889-1911*, Oxford, Clarendon Press.
- Weiss, H. 1967. *Political protest in the Congo*, Princeton, PUP.
- Welbourn, F. B. 1961. *East African rebels*, Londres, SCM Press.
- Welbourn, F. B. et Ogot, B. A. 1966. *A place to feel at home: a study of two independent churches in Kenya*, Londres, OUP.
- Welch, C. E. 1966. *Dream of unity: pan-Africanism and political unification in West Africa*, Ithaca, Cornell University Press.
- Welsh, D. 1971. « The growth of towns », dans: M. Wilson et L. Thompson (dir. publ.), *The Oxford history of South Africa*, vol. II, p. 172-243.
- Wheeler, D. L. 1963. « The Portuguese in Angola, 1863-1891 », thèse de PhD, Université de Boston.
- 1968. « Gungunyane the negociator: a study in African diplomacy », *JAH*, vol. IX, n° 4, p. 585-602.

- , 1972. «Origins of African nationalism in Angola: assimilated protest writings, 1859-1929», dans: R. Chilcote (dir. publ.), *Protest and resistance in Angola and Brazil*, p. 67-87.
- Wheeler, D. L. et Christensen, C. D. 1972. «To rise with one mind: the Bailundu war of 1902», dans: F. W. Heimer (dir. publ.), *Social change in Angola*, p. 53-92.
- Wheeler, D. L. et Pélissier, R. 1971. *Angola*, New York, Praeger.
- Wiedner, D. L. 1964. *A history of Africa South of the Sahara*, New York, Vintage Books.
- Wiese, C. 1891. «A labour question em Nossa Casa», *BSLG*, vol. X, p. 241.
- Wilks, I. 1968. «The transmission of Islamic learning in the western Sudan», dans: J. Goody (dir. publ.), *Literacy in traditional societies*, p. 161-197.
- , 1975. *Asante in the nineteenth century*, Cambridge, CUP.
- Willcox, W. F. 1931. «Increase in the population of the earth and of the continents since 1650». *International migrations*, vol. II, *Interpretations*, New York, National Bureau of Economic Research.
- Wilson, C. M. 1971. *Liberia: black Africa in microcosm*, New York, Harper and Row.
- Wilson, F. 1971. «Farming, 1866-1966», dans: M. Wilson et L. Thompson (dir. publ.), *The Oxford history of South Africa*, vol. II, p. 104-171.
- Wilson, M. et Thompson, L. (dir. publ.). 1971. *The Oxford history of South Africa*, vol. II, Oxford, Clarendon Press.
- Wishlade, R. L. 1965. *Sectarianism in southern Nyasaland*, Londres, OUP.
- Wolff, R. D. 1974. *The economics of colonialism: Britain and Kenya, 1870-1930*, New Haven/ Londres, YUP.
- Work, E. 1936. *Ethiopia: a pawn in European diplomacy*, New York.
- Wright, J. 1969. *Libya*, New York.
- Wylde, A. B. 1901. *Modern Abyssinia*, Londres, Methuen.
- Xavier, A. A. C. 1889. *Estudos coloniales*, Nova Goa.
- Yancy, E. J. 1934. *Historical lights of Liberia's yesterday an today*, New York, Doubleday Doran.
- Yapé, G. 1977. «Histoire du Bas-Sassandra de 1893 à 1920», thèse de doctorat de troisième cycle, Université de Paris.
- Yesufu, T. M. 1962. *An introduction to industrial relations in Nigeria*, Oxford, OUP.
- Young, C. 1965. *Politics in the Congo: decolonization and independence*, Princeton, PUP.
- Youssoufi, A. n. d. «La résistance marocaine à la prévarication étrangère», mémoire non publié.
- Zayid, M. Y. 1965. *Egypt's struggle for independence*, Beyrouth, Khayats.
- , 1968. «The origins of the Liberia Constitutionalist Party in Egypt», dans: P. M. Holt (dir. publ.), *Political and social change in modern Egypt*, p. 334-346.
- Zervos, A. 1936. *L'empire d'Éthiopie*, Alexandrie.
- Ziadeh, N. A. 1962. *Origins of nationalism in Tunisia*, Beyrouth, American University of Beirut, Faculty of Arts Publications, Oriental Services.
- Zulfi, I. H. 1976. *Shikān ta'rikh askarī liḥamlat al-Ganarāl Hicks*, Abu Dhabi.
- Zwemer, N. 1914. «Present-day journalism in the world of Islam», dans: J. R. Matt (dir. publ.), *Muslim world today*, Londres.

Index

A

Abā 99

Abagusii 698, 699, 700

Abakaliki 557

Abaluyia 174, 179, 574,
702, 706, 707

ʿAbbās Ḥilmī (ʿAbbās II)
94-95

ʿAbd al-ʿAzīz 111, 117,
118, 133, 134

ʿAbd al-Ḥāfiẓ 133

ʿAbd al-Ḥamīd ben Bādīs
659

ʿAbd al-Ḳādir Muḥammad
Imām 103, 332

ʿAbd al-Malik 133

Abda 460

ʿAbdallāh ibn al-Sayyid
Muḥammad 101

Abdel Kader Hadj Ali 655

ʿAbdel Karāmī
(Muḥammad ben
ʿAbd al-Khattābī) 655

Abdul Bokar Kan 140

ʿAbdullāh al-Sihaynī 638

Abdullah Tarrara 715

Abeas 155

Abeokuta 157, 673, 805,
807

Abercorn 204, 732

Abetifi 685

Abidjan 21, 404, 851

abolition de l'esclavage
49, 57, 83, 153, 164,
250, 260, 264, 274,
277, 422, 533, 535,
540, 616, 779, 781,
784, 785, 799, 827,
852

Abomey 30, 150, 151

Abu Shuʿayb al-Dukkālī,
134

Abushiri 58, 180, 181

Abyssinie 101, 280, 293,
301, 781, 791, 794,
823

Abyssiniens 304

Accra 57, 158, 519, 524,
546, 619, 673, 675,
680, 681, 807, 824,
851

acculturation 596, 606,
621, 763, 766, 830

Achimota 597, 814, 819

Achimota College 622,
856

Acholi 188

Adamawa 160

Adawa 302

Adbegijo 594

Addis Abeba 24, 295, 301,
304, 524, 770, 780,
781, 782, 793

Addis Alem 301

Adee 767

Aden 291, 646, 793

Adlī Yakan 631

Adowa 58, 293, 294, 295,
304, 306, 761, 789,
791, 796

Adrār 129, 130

Aduwo Nyandoje 707

Afar 645

Afrikaners 217, 218, 223,
226, 228, 312, 313,
334, 448

Afrique australe 65, 217,
224, 339, 364, 367,
369, 370, 389, 523,
524, 535, 546, 587,
589, 592, 677, 729,
738, 809, 819, 827

Afrique centrale 21, 37,
54, 57, 191, 193, 198,
199, 201, 202, 203,
207, 210, 211, 216,
363, 370, 371, 375,
416, 192, 395, 423,
438, 439, 441, 500,

- 502, 512, 514, 518,
521, 525, 534, 546,
571, 588, 589, 619,
677, 701, 734, 744,
811, 816, 839
Afrique de l'Est 312, 363,
441, 507
Afrique de l'Ouest 25,
81, 362, 365, 368, 369,
380, 406, 508, 545, 546,
671, 722, 811, 819
Afrique du Nord 21, 46,
56, 58, 94, 113, 118,
121, 132, 363, 364, 370,
380, 455, 464, 469, 474,
479, 497, 498, 499, 510,
522, 524, 530, 546, 547,
553, 601, 621, 661, 667,
852
Afrique du Nord-Est 625,
626, 647
Afrique du Sud 55, 203,
217, 218, 222, 224,
226, 228, 230, 231,
235, 237, 238, 239,
242, 243, 297, 312,
314, 334, 340, 348,
358, 364, 365, 366,
369, 370, 395, 413,
375, 523, 418, 419,
428, 443, 445-452,
495, 497, 515, 518,
522, 524, 525, 545,
546, 547, 553, 569,
571, 574, 576, 587,
590, 616, 615, 677,
721, 722, 723, 724-
744, 746, 756, 760,
797, 800, 809, 810,
811, 821, 822, 825,
827, 849, 858
Afrique du Sud-Ouest
243, 576
Afrique équatoriale 117,
354, 508
Afrique-Équatoriale fran-
çaise 138-153, 369,
381, 384, 386, 387,
388, 389, 390, 391,
393, 395, 396, 397,
398, 399, 401, 402,
403, 406, 409, 410,
514, 545, 618, 619
Afrique méridionale 21,
217-222, 238, 243, 571,
574, 620, 721, 722-724,
727, 729, 731, 734,
736, 756, 760
Afrique occidentale bri-
tannique 153-160, 316,
333, 343, 371, 422,
437, 438, 443, 444,
519, 618, 673-688, 855
Afrique-Occidentale fran-
çaise 138, 153, 169,
263, 322, 326, 327,
328, 344, 345, 348,
352, 354, 381, 384,
386, 387, 389, 390,
391, 392, 393, 395,
398, 399, 400, 401,
402, 404, 407, 408,
409, 410, 506, 513,
546, 614, 616, 622,
673, 688-693, 841, 845
Afrique orientale 21, 26,
43, 54, 55, 82, 107,
172, 174, 175, 179,
182, 184, 186, 187,
188, 190, 312, 313,
314, 321, 330, 331,
344, 353, 355, 368,
371, 374, 379, 415,
416, 420, 437, 438,
439, 441, 444, 507,
508, 510, 523, 530,
534, 538, 543, 546,
552, 553, 557, 559,
582, 597, 604, 701,
704, 705, 711, 712,
718, 721, 825, 849,
852, 853, 857
Afrique-Orientale alle-
mande 49, 58, 186,
311, 312, 313, 342,
366, 367, 368, 370,
557, 744
Afrique-Orientale britan-
nique 57, 186, 314,
423, 622, 821, 857
Afrique-Orientale portu-
gaise 314, 821, 823
Afrique subsaharienne
345, 348, 355
Afro-Américains 274, 799,
800, 803, 804, 808,
810, 812, 813, 814,
817, 821, 823, 834
Afro-Brésiliens 509, 797,
799, 804-807, 812, 813
Agadès 324
Agadir 312
Agaw 278
Agostinho José Mathias
755
Agrrippa 584
Aḥmad al-Nuʿmān 104
Aḥmad Luṭfi al-Sayyid
97
Ahmadiyya 561
Ahmadu 56, 72, 141, 143,
144, 145, 147, 162,
163, 166
Ahmadu Bamba 168
Ahuakro 153
Aïr 477
Akaboḥa 576, 578
akafu 153
Akaki 301, 782
Akamba 174, 178, 188,
559, 560, 716, 717
Akhsās 134
Akiiki Nyabongo 715
Akim Kotoku 558
Akiwande Savage 679
Akoussé 162
Akuapem 685, 687
Akwa 829
Akyem Swedru 687
Akyem-Abuakwa 542,
685, 686, 687
Al Hadj ʿUmar 163
Ala 256
Aladura 574, 621
Al-Aghayla 123
Alakamesa 148
Alasin 594
al-Aṭṭābī 122
Al-Azhar 598, 629
Albanie 791
Al-Barayka 123
al-Dīn al-Afghānī Djamāl
88, 93

- Al-Djabal al-Akhḍar 480
Alego 699, 700, 707
Alexandrie 90, 483, 524
Alexis 297
Alfayo Odongo Mango Ka
 Konya *voir* Mango
Alger 56, 118, 461, 465,
 473, 475, 510, 524,
 614, 651, 660, 661
Algérie 21, 23, 116, 126,
 127, 132, 319, 339,
 352, 358, 363, 364,
 366, 369, 455-476,
 495, 497, 498, 509,
 510, 511, 525, 547,
 614, 615, 649, 651,
 653, 654, 655, 658,
 660, 661, 663, 664,
 666, 667, 842
Algésiras 111, 127, 466
al-Hāni 118
al-Hawwārī 118
Al-Ḥibā 133, 134
‘Alī ‘Abd al-Laṭīf 634,
 636, 637
‘Alī Dīnār 311
Aliab Dinka 640
al-Karadābiyya 323
al-Karkaf 120
al-Kawakibi 600
al-Khumṣ 120
al-Kuwayfiya 118
‘Allāl al-Fāsī 662
al-Madanī 134
al-Makkī 134
al-Mardj 123, 124
al-Marḳib 120
al-Moynām 118
al-Mudawwar 120
al-Nādūra 120
al-Naḳḳādī 134, 135
al-‘Obeid 100
al-Qāma 656
al-Ridā 123
al-Sāfi 652
al-Sayyid Aḥmad Luṭfi
 97
Alula 291
Al-Wakki Amhouch 125
Amba Alagi 295
Ambatonakanga 255
Ambiky 262
Ambo 781
Amboanana 258
Ambodirano 258
Ambohimalaza 258
Ambohimanga 254
Ambongo 261
Américo-Libériens 274,
 275, 277, 297, 298,
 299, 762, 763, 765,
 779, 783, 786, 820
Ameriyān 118
Amery 439
Amhara 278, 280, 282,
 763, 765, 766
Amofo 154
Amoah III 823
Ampanihy 266, 268
Ampasindava 252
Ampotaka 268
Analalava 263
Andrianampoinimerina
 258, 260
Anga 538
Angoche 201, 754
Angola 21, 54, 58, 74, 83,
 84, 191, 195, 199, 200,
 202, 204, 205, 207, 208,
 209, 210, 211, 214, 215,
 343, 358, 362, 370, 371,
 381, 384, 387, 389, 394,
 408, 409, 410, 496, 505,
 506, 507, 524, 533, 586,
 606, 618, 620, 721, 739,
 744-749, 841
Angolais 79, 203
Annaba 457, 465
Anouāl 129, 655, 656
Anṣār 99, 100, 101, 102,
 103, 639
Antalaha 269
Antandroy 262, 264
Antanimora 266
Antatanarivo *voir*
 Tananarive
Anti-Atlas 125, 128, 130
Antilles 57, 158, 504, 681,
 801, 804, 809, 826
Aouli 464, 465
Aoussa 645
Apendi 707
Apolo Kivebulaya 568
Apolonia 569
Arabes 58, 83, 120, 121,
 122, 172, 174, 180,
 195, 200, 201, 363,
 424, 600, 701
Arabie 107, 375, 797
arachide 409, 437, 848
architecture africaine
 585-587
Aro 162, 557
art africain 582-584
Arts en Afrique 581-607
Arusi 292
Asafo Companies 685,
 686
Ashanti 23, 24, 57, 59,
 138, 150, 154-155,
 162, 164, 166, 510,
 534, 584, 832
Ashika 638
Asmara 292, 293
Assab 291, 789
Assouan 483, 485, 629
Asyūt 483
At’fiyech 660
Atakora 162, 322
Atar 118
Atbara 101, 490, 637
Atlas 114, 125, 130, 133
Avaradrano 258
Awach 278
‘Ayn Sifrā 130
Azande 105
Azikiwe 674, 675, 782,
 786, 788, 794, 814, 816,
 817, 819, 820, 825
Azzegour 464

B
Bā Ahmad 117
Babiyancc 230
Bach Hamba 122
Bafi 145
Bafulabe 145
Bagamoyo 180, 363
Baganda 59, 60, 174, 182,
 184, 704, 705, 707,
 711, 715, 716, 717
Bagisu 568, 707

- Bagwelu 204
 Bahia 805
 Bahr al-Ghazāl 100
 Baḥrī Kīka Ṭahār Ṣafār 663
 Bai Burch 162, 164, 165
 Bailundu 83, 211, 214, 215
 Bakary Dialo 251, 606
 Bakel 163
 Bakiga 568
 Bakongo 191, 205, 208, 533, 739, 740, 744, 748, 841
 Bakota 582
 Balkans 44, 45
 Baltimore 789, 819
 Bamako 144, 148, 851
 Bambara 60, 143, 144, 145, 168, 563, 596
 Bambata 221, 239, 361
 Bambuk 162
 banane 508
 Banda 819
 Bandama 149, 152
 Bandawe 232
 Bandi 298
 Bandundu 742
 Bangui 618
 Banī Matīr 134
 Banjul 546
 Bank of British West 438
 banque 241, 376, 378, 405, 414, 460, 465, 476, 488, 674, 683, 773, 850, 860
 Banque d'Abyssinie 301, 781
 Banque d'Éthiopie 781
 banque Misr 488, 489
 Banque nationale d'Égypte 301
 Bantu 535, 552, 576, 643, 732
 Banyambo 172
 Banyoro 59, 172, 711
 Banzie 576
 Bara 266
 Barbade 274, 803, 814, 828
 Barclays Bank 438
 Bariba 162
 Baro 645
 Barotse 60
 Barotscland 72, 420
 Barue 71, 194, 195, 198, 199, 200, 201, 211, 213, 214, 215, 238
 Basa 274, 763
 Bassiru 145
 Basutoland (voir aussi Lesotho) 237, 370, 721, 729, 732, 734
 Bateke 49
 Batha Hagos 294
 Bathoen 235
 Bathurst (Banjul) 675, 683
 Batoro 59, 568
 Bauchi 160
 Baulé 27, 69, 150, 152-153, 162, 166, 582
 Bechuanaland (voir aussi Botswana) 226, 230, 234, 235, 237, 242, 370, 721, 729, 732
 Bēdja 462
 Befanoha 266
 Begemdir 278
 Béhanzin 27, 150, 151, 152
 Beira 745, 747
 Bekitro 266
 Bekwai 154
 Bel Ḥasan al-Wazānī 662
 Beledugu 144
 Belkācem al-Ḳanāwī 655
 Bemba 72, 84, 194, 195, 198, 200, 205, 218, 222, 223, 223, 238
 Ben 'Alīwa 660
 Ben Bādīs 660
 Bender Ziadeh 106
 Benghazi 118, 121, 124, 477, 481, 855
 Benguela 79, 408, 745
 Beni 294
 Benī Sāf 464
 Béni Shangul 763
 Benī Tūzīn 656
 Benī Warighīl 656
 Bénin (voir aussi Daho-
 met) 21, 31, 57, 138, 158, 312, 508, 533, 534, 592, 618, 688, 799, 805, 807, 841, 843, 844, 851
 Benjamin Ownor Gumba 706
 Bénoué 49, 362, 509
 Bentham 598
 Berbera 107, 108, 307
 Berbère 100, 122, 649, 662
 Bergery 662
 Bete 166
 Bétou 518
 Betsileo 254
 Betsimisaraka 260, 261
 Bhaca 237-238
 Bihe 195, 199
 Bilma 477
 Bimal 107
 Bimanyu 207
 Birch 277
 Birom 538
 Bisa 191, 204, 222
 Bisandugu 149
 Bizerte 330, 459, 654
 Blantyre 232, 732
 blé 328, 417, 430, 461, 463, 471, 472, 474, 477, 509, 848
 Bloemfontein 731
 Bo 672, 675
 Boa 198
 Bobo 150
 Bobo-Dioulasso 582, 600
 Boers 55, 57, 220, 222, 223, 231, 232, 234, 235, 236, 237, 239, 333, 334, 364, 365, 445, 446, 451, 545
 Bogos 292
 Boia 672
 Boina 254
 Bomi Hill 775
 Bon 459, 475
 Bonairiri 700
 Bondu 162, 163
 Bonduku 600
 Bongoro 60
 Boni 829

- Bonny 158
 Bonthe 672
 Bor Dinka 640
 Boran Oromo (Galla) 294
 Borgawa 323
 Borgou 162, 314, 322
 Borno 311, 477, 534, 552
 Botswana (*voir aussi*
 Bechuanaland) 234,
 370, 721
 Bouaké 152, 153
 Boubacar Saada 162
 Boulebane 163
 Bouna 150
 Bourguiba 663, 664, 665
 Bowa 191
 Brakna 118
 Brass 57, 158
 Brava 106
 Brazzaville 402, 514, 618
 Brewer 277, 762
 Broken Hill 443, 732
 Bū Amāma 134
 Bū Arfa 464
 Bū Azer 464
 Bū Ghāfir 125, 134, 135
 Bu Salem 459
 Bū ʿUthmān 134
 Bubuya 443
 Buchanan 288
 Bud Bud 644
 Budga 191
 Budo 702, 705
 Buffalo 224
 Buganda 31, 52, 53, 57,
 172, 175, 182, 183,
 184, 186, 415, 416,
 424, 540, 542, 611,
 704, 705, 855
 Bugangaizi 711
 Bugishu 707
 Buja 198
 Bukoba 415, 712
 Bulap 598
 Bulawayo 242, 443, 732,
 851
 Bulhoek 827
 Bundy 773
 Bunyoro 31, 182, 711
 Bur 774
 Bur Acuba 643
 Burao 108, 644
 Buré 148
 Burkina Faso 24, 81, 841,
 842
 Buruli 711
 Burundi 370, 507, 508,
 842
 Burwuri 160
 Būsha Īb-al-Dukkālī 656
 Butaw 288
 Buwekula 711
- C**
 591, 592, 697, 698, 699,
 700, 726, 748, 807,
 811, 813
 Cabinda 505, 749
 cacao 26, 203, 327, 366,
 372, 373, 378, 381, 391,
 392, 393, 394, 401, 402,
 408, 409, 410, 423, 424,
 426, 427, 437, 441, 443,
 515, 538, 567, 613, 671,
 675, 685, 686, 773, 775,
 822, 845, 848,
 café 185, 186, 190, 298,
 366, 371, 372, 392,
 393, 401, 409, 410,
 417, 424, 430, 477,
 538, 567, 708, 711,
 712, 773, 775, 832,
 845, 848
 Cafres 221, 588
 Calabar 158
 Cambuemba 208, 212
 Cameroun 49, 58, 168,
 311, 312, 313, 314,
 348, 354, 366, 383,
 392, 393, 399, 401,
 406, 410, 500, 514,
 518, 519, 521, 533,
 682, 807, 841
 Campinas 828
 Cana 151
 canne à sucre 180, 371,
 409, 513, 567, 754
 Capanga 752
 Cape Coast 155, 420, 673,
 675, 687
 Cape Mount 276
 Caraïbes 616, 793, 797,
 799, 800, 820, 822,
 823, 824, 828, 829
 Carthage 661
 Casablanca 128, 465, 466,
 473, 475, 851
 Casalis 231, 232
 Casamance 161, 164
 Casetsiwe 231
 Caudrelier 150
 Cavalla 286
 Cayenne 820
 Cazuangonongo 211
 Cecil Matola 718
 Cetshwayo 27, 223, 224,
 226, 230, 231
 Ceuta 114
 Cewa 222, 238
 Chagga 711
 Chakosi 58
 Chaminuka 590
 Changamire 238
 Changana 222, 223
 Changul 294
 Chaouia 460
 Charlotte Maxeke 814
 Cheeseman 277
 Chefchaouen 656
 Cheikh Ahmadu Bamba
 168, 564
 Cheikh Hamallah 168
 chemin de fer 26, 29, 116,
 130, 140, 162, 175,
 176, 185, 265, 276,
 301, 303, 362, 363,
 372, 386, 391, 394,
 398, 403, 405, 408,
 409, 428, 443, 444,
 483, 490, 493, 513,
 514, 679, 732, 739,
 741, 742, 743, 747
 Chewa 195, 200, 205, 211
 Chicko 242
 Chihāb 660
 Chikmakwa 240
 Chikunda 194, 195, 200
Chimurenga 219, 239-242
 Chimurenga Ndebeles-
 hona 239
 Chinsali 732
 Chinsinga 212

- Chinweizu 41
 Chioco 211, 214
 Chiota 240
 Chipitura 199
 Chiradzulu 732
 Chokwe 194, 200, 214
 Choma 732
 Chopi 191, 754
 christianisme 42, 43, 77,
 78, 80, 194, 208, 221,
 223, 226, 243, 250,
 255, 258, 260, 264,
 276, 277, 278, 529,
 530, 532, 533, 546, 552,
 553-554, 555, 557, 558,
 565, 566-569, 574-579,
 606, 620, 697, 698,
 728, 811, 843, 852
 Christy 784, 785, 786
 Chuau 752
 Cinsinga 212
 Ciskei 450
 Civanda 214
 Clemens Kiiza 712
 Clements Kadalie 244,
 677, 724, 735, 825
 Coillard 231, 232
 colonisation/colonialisme
 455, 457, 459, 460,
 463, 471, 479, 480,
 510, 524, 615, 658,
 937-864
 commerce d'esclaves 26,
 49, 51, 72, 81, 82, 83,
 84, 99, 174, 180, 194,
 195, 201, 218, 232,
 237, 319, 362, 363,
 365, 366, 370, 374,
 394, 497, 503-510,
 522, 528, 546, 581,
 780, 783
 Comoe 149
 Conakry 168, 404
 Congo (État libre du) 51,
 54, 58, 194, 198, 201,
 202, 207, 211, 353,
 355, 511, 514, 522,
 525,
 Congo 37, 48, 49, 58, 194,
 198, 200, 201, 202,
 204, 205, 207, 208,
 210, 211, 212, 213,
 214, 215, 274, 312,
 348, 352, 353, 362,
 366, 367, 383, 384,
 386, 388, 389, 390,
 391, 394, 395, 396,
 397, 398, 399, 400,
 402, 403, 406, 408,
 409, 443, 500, 507,
 508, 510, 511, 514,
 515, 522, 533, 547,
 557, 571, 576, 590,
 593, 620, 722, 739,
 740, 741, 742, 745,
 808, 809, 826, 832,
 840, 841, 844
 Congo belge (*voir aussi*
 Zaïre) 191, 208, 319,
 328, 330, 348, 350,
 352, 353, 355, 366,
 368, 370, 371, 381,
 384, 386, 387, 388,
 389, 391, 393, 395,
 396, 397, 398, 399,
 403, 405, 406, 407,
 408, 409, 410, 422,
 446, 510, 514, 546,
 558, 561, 568, 571,
 573, 586, 590, 620,
 721, 722-723, 739,
 742, 744, 748, 749,
 840, 841, 851
 Congo français 204, 367,
 514, 522, 533, 571,
 620, 739
 conquête militaire 48,
 56-58, 114, 138, 529,
 532, 691
 Constantine 457, 462,
 614, 659, 664
 Constantinople 111, 113,
 116, 118, 122, 128, 132
 Côte-d'Ivoire 21, 27, 56,
 138, 140, 147, 152,
 161, 162, 166, 167,
 286, 288, 322, 324,
 326, 335, 341, 354,
 372, 381, 392, 397,
 402, 407, 409, 507, 513,
 514, 538, 569, 601, 613,
 669, 693, 841, 842
 coton 185, 186, 189, 190,
 327, 362, 363, 365,
 366, 368, 369, 371,
 373, 374, 391, 392,
 397, 400, 401, 409,
 410, 417, 424, 431,
 442, 477, 480, 483,
 485, 486, 487, 488,
 489, 491, 492, 493,
 506, 509, 538, 567,
 629, 705, 708, 722,
 739, 743, 747, 752,
 753, 804, 821, 848,
 Cotonou 150, 151, 168
 créoles 258, 261, 689
 Cuamato 200, 211, 214,
 215
 Cuanhama 200, 211
 Cuba 805, 807, 828, 829,
 833
 culte 77, 229, 255, 258,
 302, 304, 533, 550,
 552, 554, 555, 557,
 558, 563, 568,
 culte africain 75, 568
 culte bamucapi 558
 culte de Katawere 558
 culte de Kathambi 698
 culte de Sasabonsan 830
 culte des *orixás* 813
 culte jeje-yoruba (juju)
 813
 culte mumbo 187, 324,
 557, 700
 culte mwari 76
 culte nyabingi 557, 697
 culte osugbo 596
 culte *Tranzozoro* 270,
 Cyrénaïque 58, 113, 116,
 119, 121, 123, 130,
 324, 476, 477, 479,
 651, 652
- ## D
- Dabadugu 149
 Dabra Marqos 781
 Dagoretti 177
 Dahomey (*voir aussi*
 Bénin) 21, 30, 31, 56,
 65, 138, 140, 150-152,

- 162, 166, 168, 312,
323, 533, 546, 592,
593, 618, 688, 689,
692-693, 799, 805,
807, 843, 844
- Dakar 140, 168, 316, 317,
319, 330, 343, 357,
378, 404, 517, 524,
619, 679, 689, 690,
691, 851
- Damaraland 234
- Dambakushamba 207
- Damietta 90
- Dan 166
- Daouī Maniya 127
- Dar es-Salaam 312, 313,
442, 524, 718, 854
- Dardanelles 121
- Dārūr 100, 307, 311, 638,
639
- Darkāwa 133
- Daudi Chwa 705
- Dei 274
- Deirut 629
- Dejazmatch Haïlé Sélassié
Gugsa voir Haïlé
Sélassié
- Dembo 211, 745
- Dengkur 104
- Denkyira 687
- Dentch 558
- Derna 120, 121
- Dessié 781, 789
- Dhār Masalīt 639
- Dhliso 240
- Diafounou 163
- Diagaso 582
- Diana 163
- Diego-Suarez 253, 269
- Dikhil 645
- Dimyāt (Damietta) 90
- Dinguiray 144, 145
- Dini ya Roho voir Église
du Saint-Esprit
- Dinizulu 226
- Dinka 640, 641
- Dinshāway 96, 97
- Diré Dawa 301, 781
- Diu 104
- Djabal Qadīr 99
- Djabal Nafūsa 133
- Djabal Saghrū 125, 129
- Djalo 123
- Djamāl al-Dīn al-Afghānī
88, 93, 598, 599, 625
- Djandūba 121
- Djazīra 103, 491, 492, 493
- Djenné 851
- Djibouti 106, 301, 303,
307, 646, 841
- djihād* 90, 97, 99, 101, 108,
118, 132, 552, 638
- Djimma 781
- Djuta 829
- Dodoma 330, 718
- Dodowa 154
- Dogali 291, 292
- Dongola 101
- Douala 313
- Doukkala 460
- Dowl Diu 105
- Durban 448, 587, 588,
757
- Durham 816
- Duse Mohammed Ali
801, 824
- Dwaben 154, 155
- E**
- économique coloniale 361-
493
- Edweso 162, 166
- Efik 533, 832
- Egba 157, 323, 540
- Église 27, 168, 187, 209,
220, 234, 234, 243,
244, 250, 255, 258,
268, 278, 280, 282,
291, 297, 324, 530,
557, 559, 560, 567,
569, 571, 574, 575,
576, 577, 594, 620,
621, 697, 700, 701,
702, 723, 724, 726,
727, 741, 748, 751,
756, 757, 766, 770,
772, 807, 808, 809,
810, 811, 812, 813,
814, 821, 827, 829,
856, 859, 863
- Église du Saint-Esprit
(Dini ta Roho) 574,
702, 703
- Église Musama Disco
Christo 576-578
- Égypte 35, 46, 49, 57, 87-
97, 100, 101, 109, 122,
123, 124, 252, 291,
301, 313, 316, 317,
319, 320, 322, 323,
328, 330, 332, 358,
363, 364, 455, 482-489,
490, 491, 495, 497,
498, 508, 509, 510,
511, 519, 522, 525,
532, 540, 542, 545,
546, 547, 564, 565,
598-600, 603, 614,
616, 617, 621, 625,
626, 627-634, 636,
637, 647, 648, 652,
661, 780, 809, 848
- Eil 644
- Eile 643
- Ekiti 157
- Ekumeku 162
- Élizabethville (Lubum-
bashi) 406, 742
- Elliot Kamwana 571
- Ellis 289
- Embu 560
- Enoch Mgijima 727, 827
- Enugu 370, 679, 851
- Enver Pacha 654
- Erati 754
- Erisa Masaba 707
- Érythrée 58, 278, 292,
293, 294, 295, 301,
302, 779, 790
- esclaves/esclavage (*voir*
aussi commerce d'es-
claves et abolition de
l'esclavage) 13, 84,
148, 151, 174, 203, 205,
258, 260, 274, 302, 319,
363, 365, 368, 503, 504,
505, 506, 507, 510, 512,
535, 589, 592, 601, 636,
682, 723, 749, 758, 766,
779, 780, 783, 805, 827,
828, 829, 832, 833, 851,
853

- Esira 266
 Esna 483
 Essexvale 239
 État libre d'Orange 218, 445, 448
 État libre du Congo 200, 514, 525
 État madhiste 490-493
 Etege 301
 Éthiopie 23, 24, 25, 33, 36, 38, 58, 65, 101, 106, 107, 109, 273-307, 357, 470, 498, 503, 506, 508, 533, 540, 542, 553, 605, 622, 643, 644, 645, 761-795, 796, 803, 811, 816, 841
 ethnique 189, 199, 274, 418, 510, 543, 544, 576, 578, 590, 708, 710, 715, 751, 755, 765
 Etien Komenan 152
 Etna Holderness 808
 Ewe 335, 841
 Ezza 557
- F**
- Fachoda 57, 94
 Fada N'Gourma 162
 Fakī 'Alī 104
 Falaba 148
 Fallers 528
 Fandroana 258
 Fang 403
 Fanti 59, 827, 833
 Faqhrift 123
 Farangana 266
 Farah 'Umar 644
 Fénérive 254
 Ferhāt'Abbās 23, 658, 659
 Fernando Poo 26, 276, 779, 783, 784
 Fès 134, 465, 470, 656, 658, 660, 662, 666, 851
 Fezzān 121, 123, 130
 Fīguig 117, 134
 Fingo 724
 Firhonu 324
- Fode Kabba 161
 Fode Silla 161
foloalindahy 258
 Fomena 154
 Fon 31, 151, 833
 Fort Jameson 732
 Fort Johnston 732
 Foster 288
 Fourah Bay 26
 Fouta Toro 140, 143, 145, 552
 Fouta-Djalou 552, 848
 Freetown 21, 148, 164, 288, 524, 594, 672, 675, 683
 Fu'ād I^{er} 630, 632, 633,
- G**
- Gabon 56, 150, 372, 393, 397, 400, 402, 406, 409, 500, 521, 533, 576, 618, 692, 841
 Gabra Krestos Takla Haymanot 779
 Gadabursi 645
 Gacrezi 204, 205
 Gafsa 464
 Galjal Haya 643
 Galla 24, 284
 Gambela 781
 Gambie 26, 161, 163, 166, 326, 413, 424, 495, 497, 538, 587, 589, 672, 675, 678, 681, 682, 683, 842, 848
 Gambo 195, 205
 Ganda 704, 716
 Ganguela 199, 745
 Ganney 587
 Ganta 777
 Gao 524, 851
 Garan-Kouyaté 618, 689
 Garraway 288
 Garvey Marcus 616, 618, 673, 681, 689, 692, 717, 718, 750, 774, 793, 801, 802, 803, 804, 817, 820, 822, 824, 825, 826, 827, 833
- Garveyisme 727, 760, 824
 Gaza 74, 194, 199, 757
 Gbolobo Grebo 298
 Gbonibu 289
 Gbuèkékro 152
 Gelemu 150
 Gérard 262
 Ghadamès 477
 Ghana (*voir aussi* Gold Coast) 21, 23, 38, 57, 138, 311, 335, 343, 358, 362, 381, 420, 495, 501, 512, 518, 521, 534, 545, 546, 558, 576, 584, 586, 602, 612, 669, 684, 685, 686, 687, 799, 814, 821, 842, 855
 Gharyān 122, 324
 Ghāt 477
 Gikuyu 174, 177, 333, 350, 415, 418, 529, 532, 547, 559, 560, 617, 621, 707, 708, 710, 712, 715, 716, 717, 718
 Gio 298
 Gīr 118
 Giriama 76, 178, 188
 Gobaad 645
 Gofa 294
 Gojam 278, 780
 Gola 282, 298
 Gold Coast (*voir aussi* Ghana) 21, 23, 26, 57, 153, 154-156, 158, 162, 166, 169, 297, 311, 325, 327, 335, 343, 358, 362, 372, 378, 381, 391, 395, 403, 408, 409, 413, 420, 422, 424, 426, 432, 434, 435, 441, 443, 495, 501, 512, 515, 516, 517, 519, 522, 523, 534, 538, 540, 542, 546, 558, 569, 576, 584, 586, 593, 594, 596, 600, 605, 612, 613, 617, 618, 622, 669, 672,

- 673, 674, 675, 677,
679, 680, 682-688, 793,
794, 799, 801, 805,
807, 809, 814, 815,
817, 819, 820, 822,
823, 824, 827, 845,
848, 851, 855, 857
Gomani 194, 199
Gondar 278, 781
Gondja 150
Goré 781
Gorée 317, 343
Gori 144
Goshen 235
Goun 31
Gouraud 118, 150
Goutchilli 152
Grand Bassa 277
Grand Lahou 152
Grand Popo 168
Grand Trek 236
Grebo 274, 278, 298, 763,
786
Griqualand 445, 446, 725
Grosfillez 403
Guardafui 644
Guellati 652
Guelma 457
Guidimakha 163
Guinée 56, 58, 138, 152,
162, 168, 288, 326, 331,
397, 398, 409, 509, 516,
564, 620, 848, 862
Guinée-Bissau 58
Gumburu Hill 108
Gumede 616
Gungunyane 194, 198,
199, 208, 212
Guoy 162
Gurage 292, 763, 765, 772
Gurāra 127
Guro 162
Gusii 187, 558
Guyane britannique 793
Guyane française 606,
829
Gwamba 204, 208
Gwamile Mduli 237
Gwari 538
Gwelo 732
Gyaman 150
- H**
Habar Awal 107
Habar Guerhajis 107
Hadjali Abdel-Kader 616
Hādjdj Bashīr Yūsuf 644,
646
Hādjdji Farah ‘Umar 646
Hādji Hasan 643
Hailé Sélassié 761, 466,
770, 771, 772, 781, 790,
793, 794, 795, 796, 804,
830
Haïti 297, 616, 804, 820,
823, 828, 829, 830,
833
Haïtien 297, 804
Hamalliyya 564
Ḥammāda Dar‘a 128
Hampton 808, 821
Hamu 226
Hanga 71, 199
Hanoc Sindano 701
Harar 107, 109, 291, 292,
293, 301, 781
Harare 851
Harry Thuku 712, 715
Hasan Bin Omari 179
Ḥasan I^{er} 117
Ḥassana 133
Haut-Atlas 462, 464, 651
Haute-Volta (*voir aussi*
Burkina Faso) 162,
166, 168, 372, 395,
501, 512, 514, 565,
582, 600, 613
Haut-Katanga 406
Haut-Zaïre 742
Havelock 286
Hawsa 147, 202, 348, 377,
529, 553, 805, 812, 857
Hay 767
Haya 712
Haylou Takla Haymanot
780
Hedjaz 107
Hehe 179
Heligoland 54
Henderson 150, 633
Herbert Rigizibwa 712
Herero 72, 239-240, 242,
243, 313, 840
- Herzi Bogor 644
Herzi Gushan 644
Hicks Pasha 100
Hlubi 222, 237- 238
Hoff 276
Hoggar 129
Holeta 782
Holli 323
Holli-Ije 323
Hordio 644
Houd 106
Hugh Martin Kayamba
712, 714
Huila 207
huile 26, 366, 370, 371,
384, 400, 406, 409,
410, 423, 424, 426,
437, 443, 470, 471,
472, 474, 475, 476,
479, 481, 489, 515,
519, 741, 773, 775,
804, 813, 847, 848
Humbe 191, 195, 199,
200, 212
Ḥusayn Kāmil 630
Husayn Rushdī 629
Huyaga 711
- I**
Ibadan 157, 517, 524, 581,
673
Ibādites 133
Ibanda 232
Ibibio 530, 538
Ibn al-Khayyāt 660
Ibn al-Tayyibī 134
Ibo 510, 528, 529, 530,
538, 542, 547, 582
Ibrahim Youssef 616
Ibrāhīmī 660
Idoma 538, 588
Idrīs al-Sanūsī 324
Ife 508
Igbo 57, 69, 323, 350, 557,
673, 832
Ijebu 153, 157
Ijebu Ode 508
Ijesha 157
Ile-Ife 851
Ilorin 57, 160

- Imerina 245, 249, 255, 256, 257-260, 261, 263, 264
 Imi 109
 Imini 464
 impôts 99, 151, 161, 187, 189, 190, 198, 202, 203, 204, 205, 207, 208, 215, 236, 238, 241, 254, 266, 268, 298, 299, 325, 350-354, 367, 368, 370, 371, 374, 375, 379, 386, 390, 395, 396-401, 414, 415, 437, 467-469, 479, 490, 493, 512, 514, 544, 571, 620, 622, 639, 642, 684, 686, 692, 693, 698, 699, 706, 714, 724, 725, 727, 736, 739-746, 752-754, 779, 782, 786, 842, 849, 854
 impôts de case 162, 164-166, 231, 238, 242, 277, 352, 710, 713, 773
 In Ghār 117
 In Ṣalāh 117, 127
 Ingereza 262
 Inhambane 192, 201, 753, 757
 Isaiiah Sishuba 821
 Isandhlwana 225, 446
 Islam 552-553, 560-566,
 Ismaël 483
 Ismā'īl Pacha 598, 625
 Ismā'īl Ṣidkī 633
 Ismailia 93
 Issa 107, 645
 Iteso 179
 Itsekiri 57, 82, 158
 Iveti 717
 ivoire 180
 Iwa 222
- J**
 Jabavu 221, 243, 822
 Jadotville 742, 743
 Jaja 57, 158
- Jamahiriya arabe libyenne populaire et socialiste (voir Tripolitaine) 58, 121
 Jamaïque 801, 824, 828, 829, 830
 James Beauttah 707
 Jameson 239, 446
 Jander 140
 Jardas 123
 Jebel Lahmar 473
 Jemisimiham Jchu-Ap-piah 576, 577
 Jeremiah Awori 706
 Jesse Kariuki 715
 Jigjiga 781
 Jirapa 602
 Job Muchuchu 715
 Johannesburg 446, 450, 524, 735, 738, 851
 John Dube 822
 Jolof 140, 141, 145
 Jomo Kenyatta 616, 708, 709, 715, 793, 825
 Jonathan Okwiri 706
 Jonnart 358, 653
 Joquelle Kpele 298
 Jorr 641
 Jos 851
 José de Fontes Pereira 209, 749
 Jose Paraiso 692
 Joseph Kang'ethe 707
 Josiel Lefela 734
 Joswa Naluma 705
 Jula 152, 377, 600, 601, 602
 Jumbe 195
- K**
 Kaarta 143, 144
 Kabala 743
 Kabarega 31, 57, 182, 184
 Kābis 116
 Kabre 58
 Kabylie 462, 653
 Ḳaddūr b. Hamza 127
 Kadungure Mapondera voir Mapondera
 Kaffa 294
- Kafr al-Dawār 90
 Kager 711
 Kagubi 240, 241
 Kahuhia 707
 Kai Lundu 288
 Kajoor (*voir aussi* Sénégal) 24, 32, 56
 Kakontwe 743
 Kakunguru 184
 Kalahari 242
 Kamal Atatürk 120
 Kamba (*voir aussi* Akamba) 698, 699, 712
 Kamlin 103
 Kampala 516, 717
 Kamuzu Banda 814, 816, 817, 825,
 Kamwana 213, 215
 Kandolo 212
 Kangaba 148
 Kangahun 672
 Kankan 149
 Kano 160, 444, 477, 524, 851
 Kanre-Lahun 288, 289
 Kanyemba 208
 Kaossen 324
 Karamoja 322
 Karamoko 600, 602
 Karanga 590
 Karari 103, 655
 Karāwiyyīn 655, 552
 Karonga 732
 Kasai 207, 208, 400, 406, 741, 742, 851
 Kasama 732
 Kasanga 701
 Kasba-Zidania 475
 Kaso 153
 Kasongi 214
 Kasongo Niembo 207
 Kasr Hilāl 664
 Kassala 101
 Katanga 58, 84, 328, 394, 395, 397, 406, 408, 443, 736, 739, 740, 741, 742, 743, 744
 Katawala 742
 Katawere 558
 Katia Kofi 153

- Katiakofikro 153
 Kayes 145, 162, 163
 Kayor 140, 141
 Kayrawān 116, 470
 Kéf 462
 Kémé-Brema 148
 Kenādzā 117
 Kenedugu 148
 Kenitra 464, 466, 475
 Kenya 57, 76, 172, 174-
 179, 180, 184-188, 190,
 340, 350, 357, 369,
 413, 415, 416, 418,
 419, 426, 428, 429,
 430, 431, 436, 437,
 439, 501, 507, 508,
 529, 543, 545, 546,
 547, 557, 559, 574,
 576, 604, 615, 617,
 618, 621, 697, 702,
 706, 707, 711-716, 729,
 841, 849, 851, 852
 Kenyeran 148
 Kerdoūs 133
 Kericho 697
 Kerwane 149
 Ketekrachi 558
 Kgama 231, 232, 234, 235,
 239
 Kgamane 232, 235
 Khālid 332, 651, 655
 Khartoum 24, 100, 105,
 622, 634, 635, 637,
 638
 Khartoum-Omdurman
 524
 Khasso 162
 Khayrouddine 652
 Khoi Khoi 218, 222, 230
 Khoisan 69, 75
 Khomo 240
 Khouribga 464
 Kiamba 188
 Kiambu 708
 Kiamfu 207
 Kibanga 180
 Kigezi 325, 557, 697
 Kijabe 560, 717
 Kikuyu 187, 333, 542,
 618, 704, 708, 713,
 714, 716, 717, 718
 Kilimandjaro 180, 184,
 185, 186, 415, 711
 Kilna 179
 Kilo Moto 742
 Kilungu 698
 Kilwa 180
 Kimbangu Simon 571,
 573, 620, 621, 740,
 741, 748
 kimbanguisme 571, 740,
 741, 742, 748, 749
 Kimberley 365, 445, 446,
 450, 731, 851
 Kinjikitile Ngwale 75, 78,
 189
 Kipsigi 418
 Kipushi 743
 Kisama Bakongo 191
 Kisi 274, 298, 700
 Kisimayu 178, 182, 184,
 718
 Kisumu 707, 712
 Kitawala 324, 571, 620,
 741, 742, 744, 749
 Kitra 104
 Kivu 741
 Kleist Sykes 718
 Kofo Abayomi 674
 Kojo Tovalou Houénou
 688, 689, 692, 693
 Kokofu 154
 Kokumbo 153
 Kololo 191, 218
 Komba Simango 823
 Kombo 161
 Komenan 152
 Kondo 150
 Kong 150, 152, 600
 Koniakary 145
 Konkomba 58
 Konta 292
 Kontagora 160
 Kordofān 100, 103, 107,
 311
 Korekore 242
 Kori-Kori 145
 Kosi 236
 Kota 195
 Kotavy 266
 Kotoklo 558
 Kotokoli 58
 Kouassi Gbuèké 152
 Koudian 56
 Koudougou 162
 Kouif 464
 Kouilou-Niari 406
 Koumina 582, 602
 Kougani 163
 Kouyaté 693
 Kpele 274, 298
 Krobo 558
 Kroumirs 127
 Kru 274, 278, 298, 763,
 786, 787
 Kuadio Oku 153
 Kuasso 143
 Kufra 123, 477
 Kuhlmann 465
 Kukawa 477
 Kulo 292
 Kululu 224
 Kumasi 25, 57, 154, 155,
 166, 673, 851
 Kumbi Saleh 851
 Kundian 144
 Kunkanrin 693
 Kuyu 588
 Kwahu 685
 Kwame Die 153
 Kwame Nkrumah 38,
 542, 679, 794, 814,
 816, 819, 826
 Kwango 204, 740
 Kwena 232, 234
 Kwilu 740
- L**
- Laborde Campan 251
 Laborde Edouard 251
 Laborde Jean 251
 Ladipo Solanke 618
 Lagos 21, 57, 83, 157,
 158, 164, 168, 343,
 378, 495, 508, 517,
 519, 524, 546, 581,
 593, 594, 604, 618,
 619, 673, 675, 677,
 680, 683, 688, 804,
 805, 807, 812, 813,
 820, 851
 La Guma 616

- Laikipia 185
 Lakamti 781
 Lala 191
 Lalla Takerkoust 475
 La Mecque 107, 120, 162
 Lamine Senghor 616, 618, 689
 Lamoricière 666
 Langi 350, 568
 Lango 184
 Lanneau 140
 Latjor 24, 27, 32, 56, 140, 141
 Le Caire 54, 313, 483, 599, 600, 662, 851
 Le Cap 54, 235, 313, 445, 448, 450, 517, 546, 589, 824
 Le Mesurier 289
 Lebu 691
 Lemadine 289
 Lemba 590
 Lenana 177
 Lengi 712
 Léopold Senghor 606, 693, 820, 826
 Leopoldville 855
 Lesotho 237, 333, 370, 507, 721, 842
 Letsie II 732
 Leul-Ras Hailu 794
 Lewanika 200, 231, 232, 568
 Liban 374, 439, 780
 Libéria 23, 33, 38, 58, 137, 150, 273, 274-278, 282, 283-289, 297, 298, 299, 301, 302, 303, 304, 305, 306, 307, 366, 497, 533, 540, 592, 593, 603, 604, 761, 762-769, 770, 772, 773-779, 782-789, 794, 795, 796, 799, 800, 801, 803, 808, 809, 820, 821, 822, 823, 825
 Libreville 495, 618, 692
 Libye 38, 113, 121, 122, 123, 124, 323, 324, 325, 350, 364, 455, 476-482, 564, 565, 617, 621, 649, 840
 Liga Angolana 750
 Lighthart 787
 Lij Iyasu 307, 769, 789
 Lilongwe 732
 Limo 732
 Limpopo 191, 223, 232, 446, 495, 837, 859
 Lisbonne 35, 194, 195, 199, 200, 208, 209, 212, 673, 745, 748, 749, 750, 823
 Livingstone 443, 732
 Loango 191
 Lobengula 25, 27, 57, 223, 226, 228, 229, 230, 231, 568
 Lobi 168
 Loga 191
 Lokoja 57
 Loma 276
 Lomé 151, 313
 Lomo 153
 Lothrop Stoddard 680
 Lotshe 230
 Lou 641
 Lourenço Marques (Maputo) 394, 618, 745, 747, 753, 755, 756, 757, 758
 Lovedale Press 220
 Lowell 286
 Lozi 192, 200, 222, 223, 231, 232
 Luanda 505, 546, 604, 618, 745, 747, 749, 750
 Luangwa 195
 Luanshya 732, 736
 Luapula 739
 Luawa 288
 Luba 199, 207
 Lubumbashi 406, 742
 Lüderitz Bay 313
 Ludovic Kaitaba 712
 Luishi 743
 Luluabourg 207, 851
 Lunda 195, 200, 208, 211, 214
 Lundha 706
 Lungu 204, 222
 Luo 179, 187, 574, 699, 701, 702, 706, 707, 711, 716
 Lusaka 431, 732, 85
- M**
 Mā' al-^ʿAynayn 133
 Maama Seiso 732
 Machakos 178, 557, 698, 717
 Machemba 24, 71
 Macina 145
 Madagascar 43, 49, 56, 245-271, 317, 323, 328, 341, 391, 557, 645, 822, 844, 852, 855
 Madison Grant 680
 Maevatanana 254
 Mafissa 289
 Mafulu 748
 Maghreb 111, 113, 114-127, 129, 130, 132, 135, 170, 364, 462, 465, 466, 467, 469, 472, 473, 474, 475, 476, 523, 525, 532, 545, 546, 565, 616, 621, 649-668, 651, 653, 663, 666, 667
 magic 188, 555, 557
 Maguire 228, 229
 Mahafale 262
 Mahanoro 263
 Mahavavy 269
 Mahavelo 266
 Mahdī (Muḥammad Aḥmad al-Mahdī) 99, 100, 101, 104, 108, 291, 490, 564, 621, 625
 Mahdiste/mahdisme 99, 100, 101, 102, 103-104, 107, 108, 168, 280, 291, 292, 295, 489, 490-493, 564, 621, 634 638-640, 655
 Mahdiyya 103
 Mahrero 58, 72, 242
 Mahmour Taymour 600

- Maḥmūd Aḥmad 101
 Maḥmūd-Henderson 633
 Mahomet 99
 maïs 403, 409
 Maitei Ole Mootian 717
 Maji Maji 58, 72, 74, 75,
 78, 173, 188, 189, 190,
 330, 361, 511, 557
 Majunga 252, 254, 256
 Makalle 295, 791
 Makana 75, 77, 78, 81
 Makanga 212, 213
 Makanjuira 200
 Makeni 443
 Makerere 597, 622
 Makhzen 116, 117, 118,
 134, 651
 Makoko 49
 Makona 288
 Makonde 179, 754
 Makoni 222, 238, 240,
 241, 242
 Makonnen 293, 766, 770
 Makua 194, 195, 200, 754
 Makump 672
 Malaisie 422, 512
 Malange 750
 Malawi (*voir aussi* Nya-
 saland) 191, 195, 200,
 218, 324, 369, 391,
 413, 558, 620, 715,
 721, 808, 842
 Malet 54
 Mali (*voir aussi* Soudan
 français) 403, 501, 602,
 618, 841, 842
 Malindi 83, 851
 Malte 477, 495, 629
 Maluma 212
 Mamadou Lamine 56,
 144, 162-164
 Mambone 757
 Mambos Cussarara 752
 Mambwe 701
 Mampikony 260
 Manamboninahitra 261
 Mananjary 254
 Mandari 640, 641
 Manden 25, 59, 140, 143,
 147, 148, 276
 Mandenka 59, 143, 553
 Mangacha 294
 manganèse 464
 Mange 672
 Mangena M. Mokone
 571
 Mango 143
 Mango Alfayo Odongo
 702
 Mangoro 261
 Mangwende 222, 238,
 240, 241, 242
 Manica 757
 Manicema 391, 394
 Mankurwane 235
 Mano 286, 289, 298, 672
 Manon 743
 Manyanga 204
 Maphutseng 734
 Mapondera 206, 207, 242
 Maputo 618
 Maqale 781
 Marakwet 697
 Marambitsy 251
 Marampa 443
 Marcalle 180
 Maroc 58, 111, 113, 114,
 116, 117, 118, 122,
 125, 127, 128, 130,
 131, 133, 316, 319,
 322, 328, 343, 344,
 346, 348, 357, 364,
 455-476, 534, 612, 614,
 617, 649, 653, 655,
 656, 661, 666, 667
 Maroc espagnol 348
 Marrakech 130, 133, 465,
 470
 Marsā Matrūh 323
 Maryland 277, 286, 769,
 803
 Marzin 403
 Masāi 174, 177, 185, 418,
 559, 611, 717
 Masara Mamadi 148
 Masasi 559
 Mascara 457, 660
 Maseko 194, 199
 Maseno 187, 702, 705,
 706, 717
 Maseru 734
 Mashanganyyika 240
 Mashauw 235
 Mashayamombe 240, 242
 Mashona 57, 59
 Mashonaland 57, 218,
 228, 230, 239, 240,
 241, 242, 419, 732
 Masianaka 266
 Masombika 250
 Massa 584
 Massawa 291, 307
 Matabeleland 226, 228,
 229, 230, 231, 239,
 240, 419, 732, 844
 Matamma 292
 Matapo 240
 Maṭarī 663
 Matemu-a-Kenenia 740
 Mateur 462
 Mathendu 717
 Matumbi 72
 Mau Mau 430, 710, 849
 Maurice (île) 501
 Mauritanie 145, 337, 564,
 602, 651
 Mayawa 105
 Mazeros 713
 Mazi 25
 Mazoe 78, 242
 Mbale 707
 Mbandzeni 236, 237
 Mbaruk Bin Rashid 178
 Mbiyu Koinange 715
 Mbozi 701
 Mbundu 749
 Mbunga 179
 Mburuma Nsenga 200
 Mbuya 74
 Mbuyu 213
 McCoy 286, 288
 Médéa 462
 Médine 99, 163
 Medjerda 460, 462
 Medjourtine 106, 108
 Mehlokazulu 224
 Mekla 653
 Meknès 465, 470, 475
 Melassine 473
 Melilla 114, 117
 Menabe 26
 Menalamba 258, 260
 Menarandra 268

- Menelik 24, 25, 27, 58, 60, 106, 273, 280, 282, 292, 293, 294, 295, 301, 302, 303, 304, 763, 765, 766, 769, 770, 779, 789, 804
- Mengo 53, 57
- Merca 106
- Merina 245, 255, 261
- Meru 559, 560
- Messali Hadj 616, 618, 664
- messianisme 621, 726
- Messimy 125
- Metlaoui 654
- Mfengu 218, 222, 230, 238
- Mgwali 220
- Mhiripiri 241
- Mibladen 464, 465
- Michel 664
- Midjurtayn 643, 644
- Mijikenda 178
- Mikael 769
- mil 403
- Milanje 204
- Minkamman 641
- Miri 104
- Misurātā 122
- Mitidja 457, 475
- Mkwawa 179
- Mlimo 241
- Mlugulu 240
- Mo 155
- Moa 289
- Moave 207
- Mogadiscio 106, 107, 643
- Moguincal 754
- Mohamed Hafiz Bey Ramadan 616
- Mohammed V 666
- Mokalapa Willie 209
- Mokhtār 'Ayārī 654
- Moknīn 664
- Molema Joshua 732
- Molonket Ole Sempele 717
- Mombasa 330, 363, 444, 513, 713
- Momolu Massaquoi 763, 808
- Monastīr 664
- Mongameli Mabona 75, 77
- Mongo 191
- Monrovia 150, 274, 276, 277, 278, 286, 288, 289, 298, 299, 304, 305, 306, 762, 767, 773, 774, 777, 779, 786, 803
- Montagnes Vertes 123
- Monteil 150, 153
- Montserrado 276, 782
- Montshiwa 235
- Mopti 524
- Morheito 645
- Moronou 153
- Morro 289
- Moshette 235
- Moshoeshoe 231, 232, 233, 234, 235, 734
- Mosi 24, 25, 32, 148, 162, 168, 395, 512, 513, 514, 565
- Mosi wuod Auma 700
- Mostaganem 462
- Motshede 230
- Moulāy 'Abd al-'Azīz 133
- Moulāy 'Abd al-Hāfīz 133
- Moulāy Ismā'il 128
- Moulouya 464
- Moussa Molo 164
- Moutaga 144
- mouvement « mau mau » 430
- mouvement kimbanguiste 571, 620, 740, 741
- mouvement Kitawala 571, 741
- mouvement maji maji 557
- mouvement *sadiwahe* 268
- mouvement Watchtower 209
- mouvement Wellington 727
- mouvements anticolonialistes/de résistance 35, 67, 68, 69, 70, 73, 74, 75, 79-85, 88, 93-97, 104-105, 109, 134, 162, 168, 187-190, 195, 200, 204, 210, 213, 244, 322, 325, 564, 565, 621, 634, 693, 721, 732, 740, 850, 854
- mouvements d'indépendance 37, 270, 355, 357, 633, 760, 843
- mouvements de jeunesse 621, 634-673, 675, 684, 687
- mouvements de protestation 640-647, 693
- mouvements de retour en Afrique 799-804
- mouvements internationaux 679-684
- mouvements menalamba 257-262
- mouvements natinalistes 35, 36, 45, 97, 111, 211, 213, 214, 263-269, 270, 271, 331, 332, 333, 337, 488, 600, 609, 610, 616, 617, 618, 620, 622, 623, 625, 626, 629, 632, 638, 666, 675, 687, 688, 693, 774, 812, 857
- mouvements ouvriers/paysans 134, 208, 211, 215, 618, 675, 677, 704, 724, 726, 734, 736, 738, 741, 744, 754, 755
- mouvements politiques 35, 679, 719
- mouvements prophétiques 77, 78, 79, 560, 827
- mouvements religieux 35, 74, 78, 100, 163, 209, 324, 355, 489, 553, 563, 564, 565, 571, 575, 576, 594, 599, 604, 613, 620, 621, 697-702, 727, 740, 741, 744, 756, 757, 813
- Moyamba 672
- Moyen-Atlas 125, 128, 129, 130, 134, 651
- Moyen-Congo 397

- Moyen-Orient 313, 601
 Mozambique 21, 49, 54, 58, 71, 74, 82, 83, 191, 194, 195, 198, 199, 202-210, 213, 214, 216, 242, 314, 358, 370, 371, 381, 384, 408, 409, 496, 524, 558, 590, 618, 620, 721, 729, 744-760 821
 Mpande 223
 Mpeseni 199, 201
 Mpondo 218, 222, 238
 Mpondomise 237-238
 Msiqinya 827
 Msiri 201, 211, 534, 839
 Mswati 236
 Mswenu Ditu 743
 Mtetwa 238
 Mtota 214
 Mubārak al-Mīlī 660
 Muchemwa 241, 242
 Mudzinganyama Jiri Muteveri 241
 Mufkira 736
 Muganda 704
 Muhā Oū Ḥammoū 133, 135
 Muhā Oū Sa'īd 133
 Muḥammad Abdille Ḥasan 307
 Muḥammad 'Abdu 88, 93, 598
 Muḥammad Aḥmad al-Mahdī voir Mahdī
 Muḥammad Aḥmad ibn 'Abdallāh 99
 Muhammad al-Hadjdjamī 134
 Muḥammad 'Alī 88, 363, 482, 485, 489, 511, 598, 654, 655
 Muḥammad ben 'Abd al-Khattābī ('Abdel Karāmī) 655
 Muhammad Ben Sheben 660
 Muḥammad Farid 96
 Muhammad Ibn 'Abdel Karīm 133, 655, 656, 657
 Muḥammad Sālih 107
 Muḥammad Sharīf Pasha 88
 Muḥammed bin 'Alī al-Sanūsī 564
 Muit-ya-Kavela 211
 Mukasa Ruben Spartas 571, 574, 621
 Mukasa Yusufu 705
 Mukunda Bantu 201
 Mukwati 240, 241
 Mulla 641
 Mumba Napoléon Jacob 742
 Mumbo 700
 Mumia 174, 179
 Murābbih Rabbuh 133
 Muranga 707, 708
 Murzuk 477
 Musama 577
 Mushidi 211, 214
 musique africaine 587-591
 Muṣṭafā Kamal voir Kamal Atatürk
 Mutapa 242
 Mutasa 222, 238
 Muta-ya-Kavela 214
 Mwanga 31, 52, 53, 57, 174, 182, 183, 184
 Mwangeka 179
 Mwanza 743
 Mwari 74, 76, 77, 241, 241, 242, 557
 Mwase Kasungu 195, 200, 211
 Mwenemutapa 191, 211, 238
 Mzāb 660
 Mzee Bin Sudi 718
 Mziba Mwca 178
 Mzilikazi 226, 228
 N
 Nadu 558
 Naḥḥās-Henderson 633, 634
 Nairobi 378, 524, 559, 704, 713, 715, 716, 717, 718, 851
 Nama 58, 74, 313, 840
 Namibic 24, 234, 312, 511, 576, 721
 Namirembe 705
 Nampula 754
 Namwhana 204
 Nana 158
 Nana Olomu 57, 82, 83
 Nana Prempeh 57, 156
 Nana Sir Ofori Atta 542, 682, 686, 688
 Nana Yaa Asantewaa 156, 162, 164-166
 Nancy Hafkin 83, 195, 198, 201, 212
 Nandi 57, 172, 174, 175, 177, 187, 333, 418, 697
 Nāsir 652, 666
 Natal 217, 220, 223, 224, 230, 231, 236, 237, 243, 445, 507, 509, 513, 587, 731
 nationalisme 34, 35, 73, 79, 80, 83, 91, 96, 116, 127, 267, 269, 270, 333, 488, 527, 528, 542, 545, 557, 560, 565, 594, 609-623, 625-648, 649-668, 669-693, 695-719, 721-760, 794, 840, 841, 862
 nativistes 613, 620, 621
 Ndabaningi Sithole 814
 Ndau 238
 Ndebele 25, 27, 57, 59, 60, 218, 222, 223, 226-231, 232, 234, 238, 239, 240, 241, 242, 419, 590
 Ndola 732
 Ndonge wa Kauti 698, 699
 Ndwande 238
 négritude 603, 606, 607, 621, 622, 820, 826, 828, 834
 Nehanda 78, 240, 241
 Nehemiah Tile 569, 727
 Newland Gibson 714
 N'Galandou Diouf 691, 693

- N'Guimi 477
 Ngalanga 214
 Ngama 230
 Ngarambe 189
 Ngombe 191
 Ngundeng Gwek 641
 Nguni 191, 194, 199, 200,
 201, 216, 217, 218,
 219, 222, 223, 232,
 236, 238, 528, 530,
 753
 Nguni Maseko 199
 Ngwaketse 234, 235
 Ngwane 237
 Ngwato 222, 223, 230,
 231-235, 239
 Niamcy 403, 851
 Niamina 161
 Niamwé 152
 Niemba 743
 Niger 49, 54, 56, 82, 83,
 138, 143, 144, 148,
 149, 153, 158, 163,
 274, 326, 345, 362,
 372, 403, 508, 509,
 510, 515, 521, 564,
 569, 602, 669
 Nigéria 21, 26, 53, 54,
 57, 138, 157-160, 162,
 325, 327, 314, 345,
 346, 348, 350, 353,
 499, 505, 508, 509,
 510, 516, 517, 519,
 523, 524, 531, 540,
 545, 546, 547, 552,
 557, 561, 563, 576,
 582, 595, 611, 612,
 617, 622, 669, 673,
 677, 679, 681, 682,
 683, 684, 799, 805,
 807, 809, 817, 820,
 821, 822, 842
 Nigérien 157, 675, 688
 Nikki 55
 Nil 54, 100, 506, 523, 626,
 648
 Nil Blanc 104, 491
 Nil Bleu 491
 Nioro 144, 145
 Niza 24
 Njanja 222, 237- 238
 Njonjo 174
 Nkana 736
 Nkonde 222
 Nkoransa 155
 Nkosi Dlamini 236
 Nnamdi Azikiwe voir
 Azikiwe
 Nogal 644
 Nongwe-Nongwe 211,
 213
 North Harlandville 763
 Nosy Lava 268
 Nowel 441
 Nsuta 154
 Ntaba sika Mambo 240
 Ntabelanga 727
 Ntsikana 77, 78
 Nubie 99, 104
 Nuer 104, 105, 640, 641
 Nuerland 641
 Nupe (*voir aussi* Nigéria)
 53, 57, 160
 Nyahera 706
 Nyāla 638, 639
 Nyamanda 240
 Nyamwezi 172, 174, 180
 Nyandoro 240, 241
 Nyanza 187, 700, 704,
 705, 706, 707, 717
 Nyasa 191, 210, 325, 330,
 715
 Nyasaland (*voir aussi*
 Malawi) 191, 194, 199,
 200, 202, 203, 204,
 205, 209, 210, 212,
 213, 215, 218, 222,
 223, 232, 238, 324,
 325, 369, 370, 371,
 391, 413, 425, 450,
 558, 571, 572, 574,
 576, 620, 621, 715,
 721, 722, 729, 732,
 737, 741, 752, 808,
 811, 816, 825, 827
 Nyindo 325
 Nzoia 711
 Obbia 106, 643
 Oberlin 822
 Obuasi 679, 851
 Odindo 707
 Ogaden 106, 107, 178,
 294, 643, 644, 793
 Ogoja 538
 Ogoué 406
 Ohlange 822
 Old Oyo 508
 Omani 54, 58
 Omar Penda 162, 163
 Omdurman 101, 103, 634
 Ondo 508
 Onyango Dunde 187, 699
 Opobo 57, 158
 Oran 457, 465, 614
 Ormsby-Gore 714
 Oromo (Galla) 106, 180,
 294, 763, 765, 772
 Ortega y Gasset 662
 Ouadjda 118
 Ouagadougou 25, 404
 Oual-Oual 790
 Ouazzāne 132
 Oubangui 518
 Oubangui-Chari 400, 402,
 406, 520, 571, 620
 Oudjda 128
 Ouémé 322
 Ouganda 52, 54, 57, 65,
 172, 175, 176, 179,
 182-184, 185, 186,
 188, 190, 319, 322,
 325, 326, 337, 345,
 350, 354, 372, 391,
 395, 413, 415, 416,
 424, 436, 439, 444,
 508, 513, 515, 518,
 519, 532, 537, 538,
 543, 546, 557, 558,
 571, 574, 590, 611,
 621, 697, 704, 707,
 710, 711, 712, 714,
 715, 729, 741, 841,
 842, 848, 851, 855
 Ouia 291, 292
 Ouidah 693, 805, 807
 Oujjāne 133
 Oujda 464, 475
 Oulād Dzārīr 127
O
 Oba 158
 Obafemi Awolowo 674

- Oulliminden 324
 Oulmès 464
 Oumdurman 655
 Ouossou 153
 Ovambo 194, 205, 214, 745
 Ovamboland 725
 Ovimbundu 79, 194, 215
 Owen 706, 707
 Oyo 65, 157, 508, 592, 594, 839
- P**
- Palestine 107, 317, 629, 780
 panafricanisme 80, 297, 613, 616, 671, 681, 799, 820-828, 840, 841
 panarabisme 180, 713
 Panashe 241
 Pangani 180, 713
 Pap Onditi 706
 Papillon 152
 Parti communiste algérien 664
 Parti communiste d'Afrique 738
 Parti communiste sud-africain 734
 Parti de la constitution [Destour] 332, 652
 Parti des jeunes Sénégalais 691
 Parti mambii 675
 Parti national 333
 Parti nationaliste 90, 94, 96, 617, 649
 Parti républicain 277
 Parti socialiste républicain 689
 Parti Umma [le parti du peuple] 97
 Parti Wafd 332, 617, 631, 634
 partis unionistes 638
 Pedi 811
 Pende 740
 Pendembu 443
 People's Party 766, 794
 Pepel 443
 Peter Koinange 814
 Peul 58, 65, 143, 166, 346, 348, 529, 547, 553, 592, 839
 Phelps-Stokes 814, 819, 827
 Pila-Pila 322
 Pixley Ka Izaka Seme 814
 Planque 269, 805
 politique et nationalisme 609-760
 Pombo 749
 pondo 724
 Poro 557
 Port Bergé 270
 Port Elizabeth 448, 450
 Port Harcourt 330, 851
 Port Lokko 672
 Port Lyautey 466
 Port Saïd 483, 600
 Port Soudan 490, 637
 Porto Novo 21, 31, 35, 36, 150, 151, 162, 692, 693, 805, 807
 Portugais(es) 21, 37, 48, 49, 54, 58, 70, 73, 74, 79, 83, 84, 194, 195, 198, 199, 200, 201, 202, 204, 206, 207-215, 223, 226, 228, 242, 312, 322, 342, 344, 348, 350, 351, 358, 366, 369, 370, 381-411, 450, 534, 538, 546, 553, 582, 591, 604, 606, 607, 612, 620, 721, 739, 745, 746, 747, 748-753, 759, 760, 807, 812, 821, 840
 Portugal 44, 48, 49, 195, 199, 211, 375, 394, 607, 745, 746, 749, 750, 751, 759, 760, 797
 Pra 154
 Prempeh I^{er} 23, 25, 27, 57, 154, 155, 156
 prestige national 44-45
 Princeton 521
 Principe 394, 506, 513
 Pygmées 568
- Q**
- Queenstown 727, 810, 82
 Quilemane 757
 Quinhenta 756
 Quioco 745
 Quitanghona 195, 198, 211, 212
- R**
- Rabah 56, 565
 Rabat 134, 461, 465
 Rabazavana 260
 Rabi ibn Fadlallah 534
 Rabozaka 260
 Rabuor 706
 Radama I^{er} 245, 251
 Radama II 245, 251, 257, 324
 Rainandriamampandry 261
 Rainiliarivony 245, 247, 249, 251, 252, 253, 254, 256, 257, 260, 264
 Rainimangoro 261
 Raintavy 260
 Rajestera 257
 Raḳḳa 656
 Ralaimongo 269, 270
 Ramadhan Alī 718
 Ramainandro 258
 Ramḍān Shatīwī 656
 Ranaivo Jules 69
 Ranavalona I^{re} 249, 251
 Ranavalona II 247, 252, 253, 255, 257
 Ranavalona III 56, 247, 248, 260
 Rand 525
 Rās Hafun 644
 Ratsimanisa 257
 Ravelojaona 268
 Ravoahangy 269, 270
 Ravololona 258
 Ravoninahitrinarivo 252
 Razafindrakoto Emmanuel 269
 Razafy Abraham 269
 Rehoboth 725

- Reid 306
 Reith 838, 858
 Religion *voir* culte, église et mouvements religieux
 République centrafricaine 400, 500, 521, 571, 620
 République d'Égypte 90, 633
 République du Natal 236
 République du Rif 655-658
 République du Transvaal 236
 République populaire du Congo 367, 500, 571
 République sud-africaine 218, 721
 République tripolitaine 324
 République-Unie de Tanzanie (*voir aussi* Tanganyika) 72, 218, 852
 résistance africaine (*voir aussi* mouvements anticolonialistes) 67-244, 249, 256-262, 264, 266, 267, 268, 270, 322-324, 326, 343, 355, 361, 363, 365, 480, 482, 532, 555, 557, 560, 564, 565, 582, 593, 594, 601, 613, 621, 634, 638, 639, 640, 641, 643, 644, 645, 646, 649, 651, 657, 662, 666, 669, 671, 693, 697, 699, 700, 712, 721, 724, 745, 748, 750, 752, 753, 762, 791, 807, 811, 832, 850
 Resohiry 266
 Reuben Omulo 706
 Réunion 249, 250, 264
 Rhodésie du Nord (*voir aussi* Zambie) 69, 72, 191, 202, 203, 204, 209, 210, 218, 222, 223, 231, 238, 314, 317, 319, 324, 328, 353, 369, 370, 381, 413, 420, 428, 431, 432, 435, 443, 444, 497, 515, 523, 571, 590, 701, 721, 732, 736, 741, 742, 748, 749, 849, 851
 Rhodésie du Sud (*voir aussi* Zumbabwe) 70, 74, 76, 203, 205, 206, 207, 211, 218, 231, 235, 238, 244, 328, 369, 371, 413, 416, 419, 420, 426, 429, 430, 431, 432, 435, 436, 440, 443, 511, 557, 571, 576, 590, 591, 677, 721, 729, 732, 736, 849, 854
 Rif 118, 122, 125, 128, 129, 130, 133, 337, 355, 462, 655, 656, 663
 Rift Valley 418
 Rio de Oro 114, 118, 651
 riz 391, 403, 409, 423, 477, 508, 509, 586, 672, 739, 755, 848
 Rolong 235
 Rooigrond 235
 Rosette 101
 Rozvi 241, 242
 Ruashi 743
 Rubattino 291
 Rudd 228, 229
 Rufisque 343
 Rugonjo 711
 Ruḳḳūya 656
 Rukuru 205
 Rumaliza 82
 Rumbek 105
 Rungwe 574, 702
 Russel 763
 Rwanda 325, 335, 370, 381, 391, 392, 395, 396, 403, 507, 508, 557, 568, 821
 Rwanda-Urundi (*voir aussi* Burundi) 335, 370, 372, 381, 383, 384, 392, 394, 395, 515, 648, 809, 821, 839, 841, 842
- S**
 Sabhā 121
 Sabusire 143
 Sa'd Būḥ 133
 Sa'd Zaghlūl *voir* Zaghlūl *sadiawahe* 268
 Safakis 116
 Sahara 38, 56, 111, 113, 116, 125, 130, 132, 311, 649-668, 843, 859
 Sahati 291, 292
 Sahel 116, 148, 381, 503, 524, 664
 Saïd bin Amissi 212
 Saint-Louis 140, 166, 168, 317, 343, 546, 679, 689, 691
 Saïs 460, 462
 Sakalava 251, 260, 262
 Sakawa 700
 Salafiya 621
 Salale 781
 Sallim 477
 Saltpond 801
 Samakungu 207
 Samba Laobe Fal 141
 Samba Yaya Fall 141
 Sambala 163
 Sambirano 251
 Samburu 697
 Samir Amin 81, 82, 364, 374
 Samori Touré 25, 31, 32, 56, 60, 72, 144, 147-150, 152, 153, 170, 534, 565
 Samuel Maherero *voir* Maherero
 San 218
 San Marco 397
 San Pedro 286
 Sanankoro 149
 Sand River 218
 Sanga 201
 Sanūsī Sufi 323

- Sanūsiyya 120, 324, 564
 São Tomé 203, 366, 394,
 506, 513, 606, 750,
 812
 Saoura 118
 Sarakole 596
 Saramacae 829
 Sarankenyi-Mori 150
 Sassandra 147, 162
 Sasstown 786
 Saul Msane 735
 Sawākin 100
 Say-Barroua 54
 Sayyid ‘Abd al-Rahmān
 639
 Sayyid Aḥmad al-Sharīf
 al-Sanūsī 122, 123
 Sayyid Muḥammad Ḥasan
 107
 Sebastião Peidade de
 Sousa 756
 Sebele 235
 Sechele 235
 Ségou 56, 143, 149
 ségrégation 34, 269, 333,
 340, 348, 448, 517,
 535, 682,
 Seke 240
 Sekgoma 232
 Sekondi 683
 Sembene Ousmane 858
 Semere 322
 Sena 191, 192, 201, 212,
 214, 218
 Senahit 292
 Sénégal 21, 24, 26, 127,
 138, 140, 141, 143,
 144, 148, 149, 161,
 162, 166, 317, 319,
 322, 343, 362, 368,
 372, 376, 401, 402,
 407, 495, 509, 511,
 519, 538, 546, 552,
 564, 586, 593, 596,
 597, 602, 604, 606,
 614, 617, 618, 689-692,
 848, 855
 Sénégambie 37, 56, 140-
 141, 362, 372
 Senga 222, 237-238
 Sennar 56, 491
 Senoudebou 163
 Senoussi 651
 Senufo 841
 Serer 596, 691
 Sétif 457
 Setshele 231
 Seychelles 57, 155, 166
 Sha’amba 130
 Shaba 207
 Shangaa 201
 Shangaan 194, 198, 212,
 214
 Sharīf 120
 Shāwiya 113, 134
 Shaykān 100
 Shayḳiyya 99
 Shendi 637
 Sherman 276, 762
 Shinkit 113, 117, 118,
 127, 133
 Shoa 278, 282, 292, 770
 Shoan 106
 Shona 76, 77, 78, 195,
 199, 205, 213, 214,
 230, 237-242, 571, 589,
 590, 591, 753
 Siaya 700
 Sidamo 294, 763, 765,
 772
 Sīdī ‘Abdallāh 120
 Sīdī Barrānī 323
 Sīdī Ifnī 114, 125
 Sīdī Slimane 475
 Sīdī ‘Uḳba 660
 Sidi-bel-Abbès 457
 Sidiya 133
 Sierra Leone 21, 26, 147,
 148, 149, 153, 155,
 162, 164, 286, 288,
 289, 326, 332, 343,
 361, 362, 413, 422,
 424, 432, 434, 435,
 436, 438, 439, 440,
 443, 495, 497, 517,
 518, 540, 545, 546,
 556, 557, 561, 565,
 592, 593, 672, 673,
 675, 677, 678, 679,
 680, 681, 682, 683,
 684, 688, 809
 Siguirī 144
 Sihetekela 211
 Sikasso 148
 Sikombo 240
 Sikon 298
 Simeon Nyende 706
 Simien 278
 Simon Phamote 334
 Since 277
 Sine-Saloum 393
 Sirayo 224, 230
 Sirt 123
 sisal 370, 371, 376, 409,
 417, 430, 845, 848
 Sistume 188
 Siyiapai 717
 Siyu 699
 Skikda 457
 Slater 439
 Smutz 312
 Sobat 104, 641
 Sofala 757, 851
 Sokoto 56, 57, 160, 322,
 534, 552, 563
 Somabulana 240
 Somali 105, 106, 107, 108,
 109, 178, 297, 301,
 642-647, 841
 Somalie 58, 87, 105-109,
 342, 348, 351, 352, 373,
 621, 625, 642-648, 710,
 790, 791, 793, 841
 Somba 162
 Somba 322
 Soninke 56, 162, 163
 Sotho 222, 223, 231-232,
 235, 236, 238, 732
 Souaibou 163
 Soudan 57, 97-104, 107,
 108, 122, 138, 150,
 152, 160, 168, 263,
 280, 291, 295, 311,
 355, 403, 455, 476,
 489, 506, 519, 521,
 524, 547, 553, 563,
 564, 589, 598, 600-604,
 614, 618, 620, 621, 625,
 626, 627, 630, 631,
 633, 634-642, 647,
 Soudanais 103, 109, 638,
 639
 Soūs 666

- Sousse 465
 Stellaland 235
 Sud-Ouest africain 58,
 71, 234, 311, 312, 313,
 316, 334, 335, 337,
 354, 370, 451, 511,
 721, 725, 748
 Suedi Kangasheki 712
 Suez 313, 364, 483, 626,
 629
 Sukumaland 372
 Sulaymān al-Barounī 656
 Sulūk 123, 124
 Superbie 254
 Suriname 829
 Surt 123
 Swahili 74, 75, 83, 84, 174,
 180, 201, 363, 553,
 610, 611, 617, 741
 Swakopmund 313
 Swazi 199, 222, 223, 231-
 234, 236-237
 Swaziland 236, 237, 333,
 370, 721, 729, 732,
 755
 Swoswe 240
 Syrie 94, 629
- T**
- tabac 372, 417, 431, 452,
 461, 477, 479, 481,
 567, 804, 845
 Tabon 807
 Tabora 506
 Tadjoura 645
 Tadla 475
 Tafari Makonnen (*voir*
aussi Haïlé Sélassié)
 766, 770, 779, 780,
 781, 789, 830
 Tafari Makonnen (*voir*
aussi Makonnen) 770,
 779, 781, 789
 Tafesaset 134
 Tafilālet 133, 134
 Tagara 602
 Taha Husayn 599, 600
 Taita 178, 179
 Taitu 294, 301
 Tajarhi 477
- Takarungu 178
 Takoradi 851
 Talaari 145
 Talodi 104
 Tamatave 252, 254, 265,
 269
 Tampoketsa 260
 Tanala Rainimangoro voir
 Rainimangoro
 Tananarive 245, 249, 251,
 252, 253, 254, 255,
 256, 257, 260, 261,
 262, 263, 268, 269,
 270
 Tanga 175, 183, 313, 363
 Tanganyika (*voir aussi*
 Tanzanie) 24, 54, 72,
 74, 172, 175, 178, 179-
 181, 184, 185, 186, 188,
 189, 190, 218, 335,
 348, 363, 370, 372,
 376, 378, 383, 413,
 415, 416, 424, 432,
 435, 436, 438, 439,
 442, 443, 511, 557,
 558, 559, 574, 590,
 611, 701, 702, 710,
 712, 714, 715, 718,
 729, 741, 745, 821,
 848, 854
 Tanger 465
 Tanzanie (*voir aussi* Tan-
 ganyika) 24, 72, 172,
 174, 218, 312, 337,
 363, 366, 413, 424,
 442, 506, 511, 543,
 557, 558, 590, 611,
 701, 821, 852
 Tarfāya 132
 Tavera 242
 Tawara 195, 199, 200,
 214, 237-238
 Tawārik 129
 Tawfiḵ 87, 88, 90, 100
 Tawfiḵ al-Hakim 600
 Tawfiḵ al-Madanī 659
 Taylor 304
 Tāza 651
 Tazikzaoūt 125, 135
 Tchad 138, 311, 324, 402,
 409, 477, 565, 842
- Tébessa 660
 Tehuango 211
 Teleki 177
 Tell 130, 459, 460, 461,
 462, 465, 475
 Tell al-Kébir 93
 Tembu 218, 222, 238
 Temne 164
 Temsamān 656
 Tewodros II 278, 280,
 282
 Tharaka 559
 Tharwat 633
 thé 372, 417, 425, 477,
 Théodore 780
 Theophilus Shepstone
 237
 théorie économique
 40-42
 Thlaping 235
 Thogoto 702, 717
 Thuku Harry 333, 542,
 618, 708, 712, 713,
 715, 716, 717, 718
 Thurston 182
 Tiassalé 152, 153
 Tibesti 477
 Tidikelt 127, 129
 Tidjikdja 118, 129
 Tieba 148
 Tigrai 278, 280, 282, 294,
 295, 763, 765, 766,
 772
 Tigré 780, 793
 Tijaniyya 563
 Tippu Tib 534
 Tit 129
 Tiv 538
 Tivaouane 141
 Tiyo Soga 220
 Tiznit 133
 Tlemcen 660
 Tlhaping 235
 Toalé 251
 Tobago 828
 Tobrouk 118, 120
 Toera 262
 Tofa 31, 32
 Togo 49, 58, 311, 312,
 313, 334, 335, 381,
 383, 682, 693, 799,

- 805, 807, 821, 841, 842
 Tokar 101
 Tombouctou 524, 851
 Tonga 191, 192, 199, 201, 204, 205, 208, 212, 214, 215, 222, 237-238
 Tonj 105
 Tonkin 249, 252
 Touareg 324, 511, 651
 Touba-Kouta 56
 Toucouleur 59, 60, 141-147, 144, 145, 596
 Touissit 465
 Tovalou Quenum 618
 Transkei 450, 724, 725, 727, 827
 Transvaal 223, 234, 235, 236, 237, 312, 394, 445, 446, 448, 521, 590, 731, 734, 735, 736, 737, 755, 811
 Trarza 118, 133, 140
 Triffa 460, 475
 Trinité 828
 Tripoli 123, 476, 477, 479, 481, 493, 855
 Tripolitaine (*voir aussi* Jamahiriya arabe libyenne populaire et socialiste) 58, 111, 116, 118, 119, 121, 122, 123, 130, 133, 135, 324, 364, 476, 651, 656
 True Whig Party 766
 Tshekwana 224
 Tsihombe 268
 Tsivory 266
 Tswana 222, 231-235, 236, 732
 Tukuyu 330
 Tumbuka 205
 Tunis 116, 460, 461, 462, 465, 470, 473, 475
 Tunisie 49, 111, 116, 122, 127, 130, 249, 319, 332, 364, 369, 455-476, 477, 495, 497, 564, 614, 649, 652-653, 654, 655, 666, 667
 Tunzi 742
 Turquie 101, 121, 130, 133, 307, 313, 323, 477, 563, 564, 621, 626, 652, 770, 797
 Tushki 101
 Tuskegee 717, 820, 821, 822, 824, 826
 Tuwāt 111, 116, 117, 132
U
 Ucciali 58
 Uele 391
 Ufipa 701
 Ujiji 174
 Ukambani 185, 188, 559, 699, 700
 Ukuabi 725
 ‘Umar Al Hadj 141, 143, 163
 ‘Umar al-Mukhtār 123, 124, 656
 ‘Umar Samatar 644
 Umm Diwaykrāt 103
 Undi 191
 Union sud-africaine 237, 335, 354, 370, 411, 446, 451, 721, 729, 731, 732, 734, 736, 737, 827
 ‘Urābi Ahmad 89, 90, 93, 97, 100, 109
 Urundi (*voir aussi* Rwanda et Burundi) 335, 370, 372, 381, 383, 384, 392, 395, 515
 Usambara 175, 180, 184, 185
 Uthixo 75
 ‘Uthmān Digna 100, 108
 Uthman Mahmūd 644
 ‘Uthmān Rifkī 90
 ‘Uthmān Yūsuf Kenadid 647
 Uzigua 180
 Uzuakoli 557
V
 Vai 274, 278, 286, 763, 786
 Vakinisaony 257, 258
 Vangaindrano 266
 Vatomandry 254
 Venda 238, 590
 Vereiniging 55, 237
 Victoria (lac) 175, 184, 363, 443, 519, 558
 Vittori 269
 Vohémar 254
 Voituret 152
 Volpi 122, 135
 Volta 25, 154, 602
 Vorimo 261
 Voyburg 235
W
 Wa 150
 Waalo 82
 Wad Ḥabūba (*voir aussi* ‘Abd al-Ḳādir Muḥammad Imām) 103, 104
 Wadaï 477
 Wadī Halfa 104
 Wahehe 58
 Waiyaki 174, 177
 Wallaga 292
 Wallis 306
 Wallo 770
 Walo 140
 Walter 79
 Wanga 172, 174, 179, 180
 Warebo 153
 Warfallāh 122
 Warsheik 106
 Waston 276
 Waterboer 446
 Watutsi 588
 Wau 105
 Wellington Butelezi 727
 Weme 151
 Wenyako 148
 Wenza 464
 Wesebugu 145
 Wesley Henry Too 763, 769
 Whata 240
 Wilberforce 809, 810, 811
 William Wade Harris 569, 570, 571

- Wilmington 816 153, 157, 325, 508, 517, 381, 413, 497, 505,
 Witherspoon 277, 762 519, 523, 524, 529, 530, 515, 545, 546, 558,
 Wittenberg 601 533, 540, 569, 581, 582, 571, 590, 701, 721,
 Witwatersrand 365, 735 583, 619, 692, 807, 805, 842, 849, 851
 Wobogo 24, 25, 32 813, 831 Zande 508
 Woermann 444 Young Kavirondo 705, Zanzibar 52, 54, 57, 174,
 Wolamo 294 706, 707, 713, 717 180, 202, 253, 363,
 Wollo 278 Yowasi Paito 705 424, 506, 509, 702,
 Wolof 596, 691 Yūsuf Abu Rāḥil 124 710, 718, 821
 Worrell 762 Yūsuf ʿAlī Kenadid 643, Zaria 160
 Wuchale 58, 293, 294, 644 Zauditu 766
 295 Yusufu Mukasa 705 Zāwiya Nāṣiriyya 133
 Zaydab 491
 Zayyān 130, 133
 Zellidja 465
 Zerma-Sonrai 403
 Zezuru 576
 Zibhebbu 226
 Zifta 483
 Zimbabwe (*voir aussi*
 Rhodésie du Sud) 70,
 199, 218, 328, 369,
 381, 413, 420, 511,
 546, 557, 558, 571,
 721, 849, 851
 Zinder 477
 Zomba 732
 Zulu 27, 218-220, 221,
 222, 223-226, 230,
 231, 232, 234, 236,
 238, 239, 511, 738
 Zuluhlenga 224
 Zululand 224, 226, 446
 Zwimba 240
- X**
 Xhosa 75, 76, 77, 81, 218,
 220, 221, 222, 230,
 238, 239, 240, 826
- Y**
 Yaba 519, 622
 Yaka 198, 204, 207
 Yala 706
 Yalley 594
 Yambio 105
 Yao 24, 71, 191, 194, 200,
 201, 218, 222, 223-231,
 238, 745, 811
 Yao Gie 153
 Yawn al-Djumā^c 121
 Yayou 645
 Yeke 194, 201, 211
 Yohannes IV 280
 Yoruba 31, 57, 62, 151,
- Z**
 Zaer 462
 Zaghül 332, 617, 625,
 627, 628, 629, 630,
 631, 633, 634, 648,
 Zaire (*voir aussi* Congo
 belge) 191, 199, 214,
 312, 350, 381, 500,
 505, 510, 514, 521,
 546, 558, 561, 571,
 586, 590, 620, 721,
 741, 742, 841, 842,
 851
 Zambèze 70, 72, 73, 74,
 80, 84, 191, 195, 198,
 201, 205, 208, 211,
 212, 213, 215, 223,
 229, 443, 753
 Zambie (*voir aussi* Rho-
 désie du Nord) 57,
 69, 191, 218, 314, 369,